00021021

NOT TO BE ISSUED
OUT OF THE LIBRARY.

00021021

Digitized with financial assistance from

HT Parekh FOUNDATION

An Initiative by HDFC

WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 28 December, 2018

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

LEI—LON.

DE L'IMPRIMERIE D'EVERAT,

RUE DU CADRAN.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE,
ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit, aux morts, que la vérité. (VOLT., *premiere Lettre sur* Œdipe.)

TOME VINGT-QUATRIÈME.

24

21021

A PARIS,
CHEZ L. G. MICHAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DE CLÉRY, N°. 13.

1819.

Sept/Oct
1987

SIGNATURES DES AUTEURS

DU VINGT-QUATRIÈME VOLUME.

MM.	
A.	Barante.
A. B—t.	Beuchot.
A—g—r.	Auger.
A. R—t.	Abel-Rémusat.
A—t.	H. Audiffret.
B. j.	Barbier jeune.
B—i.	Bernardi.
B—l—t.	Boucharlat.
B—p.	Beauchamp.
B—s.	Bocous.
B—ss.	Boissonade.
B—u.	Beaulieu.
C—au.	Catteau-Calleville.
C. C.	Cadet-Gassicourt.
C. M. P.	Pillet.
C—n.	Castellan.
C. T—y.	Coquebert de Taizy.
C—v—r.	Cuvier.
D—b—s.	Dubois (Louis).
D—c.	Dellac.
D—g.	Depping.
D—g—s.	Desgenettes.
D—l.	Duval (Henri.)
D. L.	De L'Aulnaye.
D—l—p.	Delaplace.
D—s.	Desportes-Boscheron.
D—u.	Duvau.
D—v—l.	Deville.
D—x.	Decroix.
D—z—s.	Dezos de la Roquette.
E—s.	Eyriès.
F—r.	Fournier.
G—ce.	Gence.
G—n.	Guillon (Aimé).

MM.	
H—q—n.	Hennequin.
H—ry.	Henry.
J—b.	Jacob-Kolb.
L.	Lefebvre-Cauchy.
L—b—e.	Labouderie.
L—o.	Léo.
L—P—e.	Hippolyte de Laporte.
L—s—e.	Lasalle.
L—u.	Ledru.
L—y.	Légay.
M—d j.	Michaud jeune.
M—é.	Monmerqué.
M—on.	Marron.
P—c—t.	Picot.
P—e.	Ponce.
P et L.	Percy et Laurent.
P. P. P.	Prévost (Pierre).
P—s.	Péries.
R—d—n.	Renauldin.
R—l.	De Rossel.
S. D. S—y.	Silvestre de Sacy.
S. M—n.	Saint-Martin.
S—r.	Stapfer.
S. S—i.	Simonde Sismondi.
St. S—n.	Saint-Surin.
St—t.	St. Smart.
T—d.	Tabaraud.
U—i.	Ustéri.
V. S. L.	Vincent-Saint-Laurent.
W—r.	Walckenaer.
W—s.	Weiss.
Y.	Anonyme.
Z.	Anonyme.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE.

L

LEICH (JEAN-HENRI), savant et laborieux philologue, né à Leipzig en 1720, annonça fort jeune d'heureuses dispositions, et fit ses études de la manière la plus brillante. Il passait la plus grande partie de son temps à la bibliothèque publique, occupé à collationner d'anciens manuscrits, et à en comparer les différentes leçons. Il fut nommé, en 1748, professeur extraordinaire de philosophie, et prit possession de cette chaire par une harangue, *De Photii Bibliotheca*. Il rétablit plusieurs passages altérés par l'ignorance des copistes, et releva les erreurs échappées à Schott dans sa version latine. Il venait d'être désigné pour la chaire de langue grecque, lorsqu'il fut enlevé par une mort prématurée, le 10 mai 1750, à l'âge de trente ans. Leich avait des connaissances très-profondes dans les langues et dans l'histoire. Il était en correspondance avec la plupart des savants de l'Allemagne et de l'Italie; et, quoique jeune, il comptait au nombre de ses amis les cardinaux Passionei et Quirini, Gori, Bruckeret Weselius. Il avait formé une collection précieuse de tableaux et de pierres gravées. On a de lui : I. *De Origine et incrementis typographiæ Lipsiensis liber singularis* (Leipzig, 1740), in-4°. L'ouvrage est divisé en six chapitres qui traitent de l'établissement de l'imprimerie à Leipzig, de ses progrès jusqu'au temps de la réformation, et enfin de l'introduction en cette ville des caractères grecs et arabes. On trouve ensuite une courte notice des hommes les plus célèbres sortis de l'académie de Leipzig, extraite d'une harangue prononcée par Conrad Wimpina, en 1503; et le catalogue des ouvrages imprimés en cette ville, depuis 1480 jusqu'en 1517. L'auteur a ajouté à son ouvrage une dissertation sur les livres imprimés avec des planches de bois; une note sur quelques livres du quinzième siècle, qui ont attiré plus spécialement l'attention des bibliographes; et la liste d'un grand nombre d'éditions inconnues à Maittaire. II. *Animadversiones et emendationes ad inscriptiones græcas à Muratorio in Thesauro editas*. Ces observations ont été insérées dans les *Miscellan. Lipsiens. nova* ann. 1742. Le savant Hagenbuch ayant combattu quelques-unes de ses conjectures, il lui répondit avec autant d'érudition que de politesse, par une dissertation imprimée à la suite des *Sepulcralia*. (Voyez ci-dessous.) III. *De Diptychis veterum et de Diptycho Em. Quirini cardinalis diatriba*, Leipzig, 1743, in-4°. L'ouvrage est divisé en trois parties : dans la première, l'auteur recherche l'origine des

diptyques, leur usage chez les anciens, et traite des diptyques consulaires ; dans la seconde, il décrit le diptyque de Brescia, connu sous le nom de Boëce, parce qu'il est orné de son portrait, et il parle des diptyques ecclésiastiques : dans la troisième, il rapporte le sentiment des savants sur le diptyque du cardinal Quirini, dont il donne la description. IV. *Sepulcralia carmina ex Anthologiâ mss. græc. epigram. selecta cum versione latinâ et notis*, Leipzig, 1745, in-4°. Ce volume renferme vingt-deux pièces extraites d'un précieux manuscrit de la bibliothèque de cette ville ; Leich y a ajouté une double traduction latine, l'une en vers et l'autre en prose, et des notes : mais il n'est pas toujours heureux dans ses explications ; on en a critiqué justement quelques-unes dans les *Acta eruditor.* ann. 1746, page 319 et suivantes. V. *De vitâ et rebus gestis Constantini Porphyrogeneti*, ib. 1746, in-4° ; cette dissertation a été réimprimée dans l'édition qu'il avait commencée des deux livres de Constantin *Des Cérémonies de la cour Byzantine*, et qui fut terminée par J.-J. Reiske (*Voyez* CONSTANTIN, IX, 481). On doit encore à Leich une bonne édition du *Thesaurus eruditionis scholasticæ*, par Basile Faber, Francfort, 1749, 2 vol. in-fol. On trouvera un éloge de ce savant dans les *Acta eruditor.* ann. 1752. W-s.

LEIDRADE, 46e. archevêque de Lyon, naquit à Nuremberg, vers 736. Charlemagne le fit son bibliothécaire, et le chargea, ainsi que Théodulphe, évêque d'Orléans, de parcourir la Gaule Narbonnaise, en qualité de *Missi dominici*, pour entendre les plaintes des peuples, et redresser les écarts des magistrats dans l'administration de la justice. Déjà, en 798, Leidrade avait été nommé à l'archevêché de Lyon ; mais il ne s'était pas fait sacrer, comme on le voit dans une lettre d'Alaric aux fidèles de cette église. Vers le même temps, il fut envoyé en Espagne, avec Nébride, archevêque de Narbonne, pour citer Félix d'Urgel, qui vint en effet rétracter ses erreurs au concile d'Aix-la-Chapelle. Leidrade était évêque, puisque Félix s'exprime ainsi dans la profession de foi qu'il envoya au diocèse d'Urgel : *Secundum quod et venerabilis dominus Leidradus episcopus nobis in Orgello pollicitus est.* En 800, il fut encore envoyé en Espagne, pour réparer les ravages que les erreurs de Félix et d'Elipand de Tolède y avaient causés. Le crédit qu'il avait auprès de Charlemagne, fut très-utile à l'église de Lyon. Il signala son épiscopat par l'établissement d'une école de chant et d'une école d'étude pour l'instruction des clercs de sa cathédrale ; et par d'autres établissements dont il fait l'énumération dans une lettre à l'empereur. De son temps, le rit romain remplaça, dans cette église, le rit gallicau. En 814, après avoir rempli avec honneur une mission importante dont il avait été chargé par Louis le débonnaire auprès de l'église de Mâcon, il se démit de son siége, et se retira dans l'abbaye de Saint-Médard de Soissons. Agobard, qui était déjà son coadjuteur, lui succéda. Leidrade mourut en 816. On a de lui : I. *Liber de sacramento baptismi, ad Karolum magnum imperatorem*, en onze chapitres et une dédicace (dans les Analectes de dom Mabillon, pages 78-85). II. *Deux lettres* à Charlemagne (dans le même recueil), et deux autres dans le tome 2 des œuvres d'Agobard, données par Baluze. L-d-e.

LEIGH (Édouard), théologien anglais du dix-septième siècle, naquit à Shawell, dans le comté de Leicester, le 24 mars 1602. Après avoir étudié les éléments de la grammaire sous un maître particulier, il passa au collége de la Madelène d'Oxford. En 1623, il prit le degré de maître ès-arts, et alla étudier les lois à Middle-temple. Pendant que la peste ravageait l'Angleterre, en 1625, Leigh visita la France pour son instruction. A son retour en Angleterre, il joignit à l'étude des lois celle de la théologie et de l'histoire: il acquit des connaissances très-étendues, et devint, disent les écrivains anglais, une espèce de théologien laïc, bien supérieur à la plupart des théologiens de profession. Vers 1636, Leigh représenta le bourg de Stafford au long parlement, et fut un de ses membres qui allèrent trouver le roi à Oxford. Il était porté par sentiment à appuyer toutes les mesures du parti de l'opposition contre la cour. Dans la suite on le choisit pour siéger dans une assemblée ecclésiastique: il ne se montra pas moins habile qu'aucun des théologiens qui la composaient. Il fut aussi colonel d'un régiment au service du parlement, et *custos rotulorum*, pour le comté de Stafford. Il avait alors cessé d'approuver la conduite du parlement et de l'armée: aussi ayant trouvé les concessions que faisait Charles Ier., très-favorables à la nation, il fut chassé du parlement, en 1648, avec quelques autres membres qui avaient embrassé son opinion. Dès ce moment il s'éloigna des affaires publiques, et ne s'occupa que de la composition de ses ouvrages. Il mourut le 2 juin 1671, à Rushall dans le comté de Stafford. On a de lui: II. *Select and choice observations concerning the first twelve Cæsars*, Oxford, 1635, in-8°.: cet ouvrage eut une seconde édition avec des additions de l'auteur, et quelques-unes de son fils Henri, sous le titre de, *Analecta Cæsarum romanorum*, 1657, in-8°; une troisième en 1664, et une quatrième, en 1670, avec de nouvelles augmentations. II. *Treatise of divine promises*, Londres, 1633; ce traité a servi de modèle à celui de Clarke et à quelques autres sur le même sujet. III. *Critica sacra, or the hebrew words of the old and of the greek of the new Testament*, Londres, 1639 et 1646, in-4°. Cette critique sacrée n'était encore divisée qu'en deux parties, dont la première contenait des observations philologiques et théologiques sur toutes les racines hébraïques de l'ancien Testament, la seconde sur les mots grecs du nouveau; mais elle fut réimprimée in-fol. en 1650, et, avec un supplément du même format, en 1662. Henri Middoch, l'ayant mise en latin, lui donna une forme nouvelle, sous laquelle elle peut être regardée et comme une concordance et comme un dictionnaire: elle a été réimprimée plusieurs fois en cet état à Amsterdam, 1679, à Leipzig et ailleurs. Louis de Wolzogue, professeur de Groningue, la traduisit en français, et en fit imprimer une partie à Amsterdam en 1703, in-4°., sous ce titre: *Dictionnaire de la langue sainte, contenant ses origines, avec des observations;* cet ouvrage est estimé. IV. *A Treatise of divinity*, Londres, 1648 et 1651, in-8°. V. *The Saint's encouragement in evil times, or observations concerning the martyrs in general*, Londres, 1648, in-8°. VI. *Annotations on all the new Testament*, Londres, 1650, in-fol. VII. *Annotations ou the five poetical books of the old testament; viz: Job, Psalms,*

Proverbs, Ecclesiaste, and Canticles, Londres, 1657, in-fol. Le père Lelong fait mention de ces deux derniers ouvrages dans sa *Bibliothèque sacrée*. VIII. *A Philological commentary; or, an illustration of the most obvious and ufeful words in the law*, Londres, 1652, in-fol. IX. *A System or body of divinity*, Londres, 1654 et 1662, in-fol. X. *Treatise of religion and learning*, Londres, 1656, in-fol.; cet ouvrage n'ayant point eu de succès, reparut, en 1663, sous ce nouveau titre: *Fœlix consortium, or a fit conjuncture of religion and learning*. XI. *Choix de proverbes francais*, Londres, 1657 et 1664, in-4°. XII. *Second considerations of the high court of chancery*, Londres, 1658, in-4°. XIII. *England described*, Londres, 1659, in-8°., Cambden a beaucoup servi à l'auteur. XIV. *Choice observations on all the kings of England, from the Saxons to the death of Charles I*, Londres, 1661, in-8°. XV. *Three diatribes, or discourses, of travel, money, and measuring*, etc. Londres, 1671, in-8°. Dans une autre édition, cet ouvrage porte le titre de *Gentleman's guide*. XVI. *Two sermons, on the magistrate's authority, by Christ*. L-B-E.

LEIGHTON (Alexandre), né à Edimbourg en 1587, fut depuis 1603 jusqu'en 1613, professeur de philosophie morale à l'université de cette ville: il donnait des leçons publiques à Londres, lorsqu'en 1629, ayant composé deux ouvrages intitulés, l'un, *Défense de Sion* (Zion's plea), l'autre, *Le Miroir de la guerre sainte*, il fut arrêté comme ayant attaqué l'autorité royale et l'église établie, se vit traduit devant la chambre étoilée, et condamné à avoir le nez fendu, les oreilles coupées, à être fouetté une fois de Newgate à Aldgate, et une seconde fois à Tiburn; après quoi il devait être emprisonné pour la vie. Leighton parvint à s'échapper avant le jour fixé pour l'exécution de la sentence; mais, repris dans le comté de Bedford, il fut ramené à Londres, où il subit son jugement avec des circonstances d'une cruauté raffinée. Après onze ans de prison, il fut mis en liberté, en 1640, par le long parlement, et nommé gardien du palais épiscopal de Lambeth, dont on avait fait une prison d'état; il y mourut, en 1644, après être tombé en démence par suite des souffrances qu'il avait endurées. L.

LEISEWITZ (Jean-Antoine), littérateur allemand, naquit à Hanovre, le 9 mai 1752. Pendant qu'il faisait ses études à Gœttingue, il se lia d'une amitié particulière avec Hœlty, Voss, le comte de Stolberg, qui étaient alors à la même université. Quoique la littérature eût pour lui les plus grands attraits, il entra dans la carrière des affaires, et remplit plusieurs places importantes dans le pays de Brunswick. Ses loisirs étaient consacrés aux muses; et l'Allemagne reçut avec enthousiasme sa tragédie intitulée *Jules de Tarente*, où [illegible] des beautés du premier ordre: elle fut imprimée à Leipzig, en 1776. Cette tragédie est le principal titre de Leisewitz au souvenir de la postérité. On a encore, de lui, un discours adressé à une société de savants, imprimé dans le Musée allemand, 1776, et deux dialogues imprimés dans l'Almanach des Muses de Gœttingue, 1775. Il avait rassemblé beaucoup de matériaux pour une histoire de la guerre de trente ans; mais il les brûla quelques jours avant sa mort, qui eut lieu le 10 septembre 1806. Il venait de

rédiger un projet d'une nouvelle organisation des établissements de charité de Brunswick. C-au.

LEITH, surnommé Aboulhareth, fils de Saad, et docteur très-célèbre, était affranchi de Kaïs, fils de Refaa, qui lui-même était affranchi d'Abd-alrahman, fils de Khaled, mort en l'année 45 de l'hég. (645): il était originaire d'Ispahan; mais sa famille habitait, dit-on, Kalkaschinda, village de la Basse-Egypte. Les docteurs égyptiens le regardent comme leur imam dans la science de la jurisprudence et dans celle des traditions. Plusieurs même, suivant en cela l'opinion du célèbre Schafeï, lui donnent la préférence sur Malek Ben-Anas, imam de la secte orthodoxe des Malékites. Leïth n'avait encore que dix ans, lorsqu'il fit le pélerinage de la Mecque; il y reçut les leçons de Nafi, affranchi du fils du khalife Omar. Sa naissance est fixée, par les uns, à l'année 92, par d'autres, aux années 93 ou 94. Il mourut au mois de chaban 175 (déc. 791 de J. C.), et fut enterré, [illegible]a nommé la *petite Karafa*, qui est dans le voisinage du Caire. Son tombeau est du nombre de ceux où l'on va en pélerinage. Leïth était d'un naturel très-généreux, et dépensait presque tout son revenu en aumônes, ou en libéralités en faveur de ceux qui prenaient ses leçons. Il fut cadhi dans la capitale de l'Egypte. L'imam Malek, lui ayant envoyé un plat rempli de dattes, Leïth le lui renvoya plein de pièces d'or. L'autorité des traditions qui remontent à Leïth est très-grande, parce qu'il les tenait de Yézid, fils d'Abou-Habib, mort en l'an 127 ou 128 de l'hég. (745), et d'Abd-Allah, fils d'Abou-Djafar, mort en 135 ou 136 (753). Or, cet Abd-Allah n'était lui-même que l'écho d'Abou-Salaméh Abd-Allah, fils d'Abd-Alrahman, qui avait, dit-on, été nourri par Omm-Kelthoum, fille d'Aboubekr. Abou-Salaméh, mourut en l'an 94, ou selon d'autres, en 104 de l'hég. (713 ou 723 de J. C.) S. de S-y.

LEITZ (*Voyez* Yacoub.)

LEJARS (Louis), secrétaire de la chambre du roi Henri III, était de la même famille que mademoiselle de Gournay, si connue par son attachement pour Montaigne. Il cultivait la littérature, et comptait parmi ses amis Ronsard et Dorat, qui jouissaient tous les deux, à cette époque, d'une très-grande réputation. Lejars est auteur de *Lucelle*, tragédie en prose, *disposée d'actes et de scènes suivant les Grecs et les Latins*, Paris, 1576, in-8°. On trouve l'analyse de cette pièce dans le tome III de l'*Histoire du Théâtre Français*. L'auteur soutient, dans sa préface, que les tragédies doivent être écrites en prose; et les raisons dont il appuie ce sentiment ont été reproduites par Lamotte (*Voyez* Lamotte-Houdard). J. Duhamel, contemporain de Lejars, n'en fut pas convaincu, puisqu'il mit en vers sa *Lucelle*, avec quelques changements, Rouen, 1607, in-12. W-s.

LEJAY (Claude), en latin *Jaius*, jésuite, l'un des premiers compagnons de St-Ignace, naquit dans la paroisse d'Aïse, en Faucigni, diocèse de Genève, au commencement du seizième siècle. Après avoir fait quelques études au collége de la Roche, il alla les continuer à Paris, où l'avait appelé Pierre Favre, son compatriote (*Voyez* Favre, XIV, 223); et ce fut sans doute aussi ce dernier qui détermina Lejay, en 1535, à s'adjoindre, avec deux autres novices, aux six premiers compagnons de Saint-Ignace qui formèrent ainsi le berceau de la compagnie de Jésus.

Il fut envoyé au concile de Trente, en 1545, en qualité de théologien représentant le cardinal Truchses, évêque d'Augsbourg; et les discours qu'il prononça dans cette assemblée furent généralement admirés. Après avoir gouverné le collége de Ferrare et reçu à Bologne le bonnet de docteur, le P. Lejay fit diverses missions en Allemagne, réorganisa l'université d'Ingolstadt, et fut appelé au collége de Vienne en Autriche, où, après avoir enseigné avec le plus grand éclat, il mourut le 6 août 1552. Le P. Canisius prononça son oraison funèbre; et un monument fut élevé à sa mémoire dans la principale salle de l'université d'Ingolstadt. Des écrits de ce savant religieux, non moins recommandable par son désintéressement que par son zèle (*Voyez* IGNACE, XXI, 189), on n'a publié que son *Speculum præsulis, ex sacrâ Scripturâ, canonum et doctorum verbis depromptum*, Ingolstadt, 1615, in-4°. Le P. Gretser en fut l'éditeur d'après le manuscrit original conservé dans la bibliothèque du collége d'Eichstett; et on l'a réimprimé dans le tome 17 des œuvres de ce dernier, Ratisbonne, 1741. Sotwel a, par inadvertance, consacré à Lejay deux articles, dont l'un le désigne comme *allobrox*, et l'autre comme *sabaudus*.

C. M. P.

LEJAY (GUI-MICHEL), connu par la *Polyglotte* qui porte son nom, était avocat au parlement de Paris, et naquit dans cette ville, en 1588, de parents nobles. Il étudia les langues anciennes, qu'il ne sut néanmoins jamais que médiocrement. En 1615, trois hommes d'un rare mérite, le cardinal Duperron, Jacques de Thou et François de Brèves, avaient conçu le projet de donner une *Polyglotte;* mais diverses circonstances firent échouer ce projet. L'avocat Lejay résolut de le faire revivre et de le conduire à sa fin; il avait de la fortune, il était laborieux, et les ressources ne manquaient pas; il s'adjoignit les hommes les plus savants de son temps. Le père Morin de l'Oratoire, Philippe d'Aquin, Juif converti, Godefroi Hermant, chanoine de Beauvais, et trois maronites du Liban, furent chargés de réviser les livres de l'Écriture sainte, chacun dans la langue qu'il entendait. Jacques Sanlecque, fameux artiste, fondit les caractères, et Antoine Vitré, ou Vitray, imprimeur du Roi, entreprit l'impression; elle commença en 1628. Mais, d'un côté, la cour de Rome, sollicitée par des savans étrangers qui voulaient aussi tenter une pareille entreprise; de l'autre, les tracasseries de Gabr. Sionite, l'un des collaborateurs, arrêtèrent souvent la marche de cette opération. Il fallut tout l'ascendant que le cardinal de Berulle avait sur l'esprit du pape et des cardinaux, pour lever les difficultés qui venaient de cette capitale du monde chrétien. (Voy. l'*Hist. du card. de Berulle*, par M. Tabaraud, t. 2, l. VI, ch. IV.) Enfin l'ouvrage fut terminé en 1645. Il est intitulé : *Biblia hebraica, samaritana, chaldaïca, græca, syriaca, latina, arabica, quibus textus originales totius Scripturæ sacræ, quorum pars in editione Complutensi, deinde in Antuerpiensi regiis sumptibus extat, nunc integri ex manuscriptis toto ferè orbe quæsitis exemplaribus exhibentur.* C'est dans l'inscription en style lapidaire, qu'il est question de Lejay, et de la part qu'il y a eue : *Regnante Ludovico XIV, felici, triumphatore, etc... augustos regis*

sæculorum immortalis codices, sacras paginas septeno idiomate resonantes... æterno immortalitatis templo appendit, summo perennitatis autori, offerente et consecrante Guidone Michaële Lejay, dat, dicat, vovet. Dans la première des deux préfaces, qui suivent l'inscription, Lejay rend un compte succinct de l'ouvrage; elle est datée du premier octobre 1645. Cette Polyglotte a neuf tomes en 10 volumes; le nombre des langues qu'elle renferme est porté dans le titre: l'exécution en est magnifique; c'est un chef-d'œuvre de typographie, mais elle fourmille de fautes qui viennent des éditeurs et des imprimeurs; tout le monde en convient: l'usage en est incommode, tant à cause de l'énorme grosseur des volumes que de la mauvaise distribution des textes et des versions. Richelieu, jaloux de marcher sur les traces de Ximenès, voulait que la *Polyglotte* portât son nom, et il offrait de rembourser tous les frais, et d'indemniser Lejay: celui-ci se refusa constamment à toute proposition; il sacrifia, pour immortaliser son nom, dix-sept ans de travaux, et trois cent mille francs qu'il avait de son patrimoine, sans compter les dettes qu'il contracta et dont il ne put jamais s'acquitter entièrement. Il aurait encore eu le moyen de retirer une partie des frais, s'il avait voulu consentir à traiter avec les Anglais, pour un nombre considérable d'exemplaires au-dessous des prix ordinaires; mais il fut inflexible, et les Anglais imprimèrent leur *Polyglotte* de Walton, laquelle fit tomber celle de Lejay. Pour récompense des services qu'il avait rendus au public par l'édition de la grande Bible, *ouvrage majestueux, consacré à la gloire du règne du Roi et de la régence de la Reine sa mère, et à l'honneur et à la réputation singulière de la France*, Lejay obtint des lettres de confirmation de noblesse; le Roi le nomma conseiller en son conseil-d'état et privé, et lui accorda toutes les prérogatives et appointements attachés à cette dignité, pour laquelle il prêta serment au mois de janvier 1646. Le 30 octobre de l'année suivante, Lejay, qui avait embrassé l'état ecclésiastique, fut pourvu du doyenné de Sainte-Marie-Madelène de Vezelay, en Bourgogne. Lorsque le conseil-d'état fut réduit à vingt-quatre membres en 1657, Lejay se trouva du nombre des conseillers réformés: il paraît qu'à cette époque le cardinal Mazarin lui fit accorder une somme de 19,000 livres. Lejay mourut avec la seule qualité de doyen de Vezelay, le 10 juillet 1674, âgé de 86 ans. C'est sans fondement qu'on l'a accusé, ainsi que l'imprimeur Vitré, d'avoir détruit les caractères orientaux qui avaient servi à l'impression de la *Polyglotte*, afin qu'on ne pût rien imprimer d'aussi beau en ce genre. (*Voy.* BREVES, V, 567.) L-B-E.

LEJAY (GABRIEL-FRANÇOIS), jésuite, célèbre professeur d'éloquence, naquit à Paris, en 1657, ou selon Feller, en 1662. Il était petit-neveu de Nicolas Lejay, premier président au parlement de Paris, mort en 1640, et dont P. Pelleprat publia en latin l'oraison funèbre, Paris, 1641, in-4° (1). Le P. Lejay passa 57 ans dans la Société, dont il en employa dix-neuf à professer la rhétorique,

(1) Dreux-Duradier, dans les *Tables* du Journal de Verdun, tome v, page 162, dit que le P. Lejay était petit-fils de l'éditeur de la Polyglotte; mais il est evident qu'il a confondu ce dernier avec Jacques Lejay, conseiller-d'état, et aïeul du professeur.

principalement à Paris, et toujours avec la plus grande distinction. S'il voulait que ses élèves devinssent des savants estimables et des gens d'esprit, il n'avait pas moins à cœur d'en faire de bons chrétiens et de bons citoyens. Voltaire, qui l'eut pour professeur d'éloquence, au collége de Louis-le-Grand, en 1705, goûtait davantage les leçons et les entretiens du P. Porée, qui ne lui parlait que de littérature; et il paraît qu'il eut souvent avec le P. Lejay des discussions assez vives : un jour l'écolier fit au maître une réponse tellement impie, qu'elle produisit un vrai scandale dans la classe; le P. Lejay, indigné, descend de la chaire, court à lui, le prend au collet, et, en le secouant rudement, lui crie à plusieurs reprises: *Malheureux, tu seras un jour l'étendard du déisme en France.* (1) Après le temps de son professorat, le P. Lejay fut préfet de la congrégation établie dans le collége de Louis-le-Grand, où son zèle et ses manières engageantes contribuèrent beaucoup à former à la piété les meilleurs sujets qui fréquentaient cette école célèbre. Il se livrait en même temps à la composition de ses ouvrages. Il mourut, sur la fin de sa soixante et dix-septième année, le 21 février 1734. On a de lui : I. *Le triomphe de la Religion sous Louis-le-Grand, représenté par des inscriptions et des devises*, Paris, 1687, in-12. II. *Gallos tam falli ab hoste nescios quàm vinci*, oratio, 1694. III. *Regi ob delectum regiæ urbi novum præsulem, solemnis gratiarum actio*, 1696; et d'autres harangues de collége du même genre. IV. Trois tragédies, *Josephus fratres agnoscens; Josephus venditus*, et *Josephus Ægypto præfectus*, 1696, 1699, in-12. V. *Gloria sæculi Gallis vindicata*, 1699, in-12. VI. *Daniel, Damocles, Abdolonymus, dramata*, 1703. VII. *Timandre*, pastorale, en l'honneur de Philippe V, à son avénement au trône d'Espagne. VIII. *Ludovico Magno pacifico victori gratulatio.* IX. *Jacobi secundi Magnæ Britanniæ regis laudatio funebris.* X. *La véritable sagesse ou considérations pour tous les jours de la semaine*, livre ascétique, traduit de l'italien du P. Segneri. XI. *Les Devoirs du Chrétien sur ce qui regarde la foi et les mœurs, tirés de l'Ecriture et des Pères.* XII. *In natalibus serenissimi ducis Britanniæ oratio extemporalis*, 1704, in-12. XIII. *Les Antiquités romaines de Denys d'Halicarnasse*, traduites du grec, avec des notes historiques, critiques et géographiques, 1723, 2 vol. in-4°. Cette version, écrite d'un style naturel, clair et élégant, avait été annoncée dans les *Mém. de Trévoux*, dès le mois de mars 1722. L'abbé Bellenger, qui, de son côté, s'occupait à traduire le même historien, se hâta de terminer son travail, et, suivant l'usage, de décrier celui de son concurrent. Dans cinq lettres, insérées au *Mercure de France* (mars-mai, 1723), il prétendit que le jésuite avait souvent défiguré son original; que ses notes chronologiques marginales étaient servilement copiées de l'édition d'Oxford, sans en corriger même les fautes d'impression indiquées dans l'errata; enfin, que la traduction du père Lejay semblait le plus souvent faite, non sur le grec, mais sur la version latine de Portus. Le Père Hongnant, jésuite, répondit à cette critique, évidemment exagérée : Bellenger avait de même reproché à Rollin de ne citer le grec que d'a-

(1) Vie de Voltaire, par Duvernet, p. 16.

près des versions latines ou françaises; on sait que cette accusation a été reconnue calomnieuse (*Voyez* BELLENGER, t. IV, p. 109), et qu'il n'a écrit contre les traductions d'Hérodote que parce qu'il en préparait une lui-même, qu'il laissa imparfaite, et que Larcher, auquel on donna le soin de la retoucher, trouva si défectueuse, qu'il jugea plus court de la refaire en entier (*Voyez* LARCHER). XIV. *Bibliotheca rhetorum, præcepta et exempla complectens quæ tam ad oratoriam facultatem quàm ad poëticam pertinent*, Paris, 1725, 2 vol. in-4°.; Venise, 1747, 2 volumes in-4°.; Ingolstadt, 1765, 5 v. in-8°. — *Id. emendavit et ad justiorem normam revocavit J. A. Amar*, Paris, Delalain, 1809-1813, 3 vol. in-8°. Le tome 1er. de cette dernière édition comprend la *Rhetorica ad Tullianam rationem exacta;* le 2e. *Ars poëtica;* le 3e., *Orationes et dramata:* outre les n°s. II, IV, V, VI, VIII, IX et XII ci-dessus, on y trouve les tragédies *Eustachius martyr*, *Crœsus*, avec quelques autres petits drames qui avaient probablement aussi paru séparément, et un très-grand nombre de pièces du même auteur, en prose et en vers. Ce grand ouvrage, dont le P. Lejay avait donné un prospectus dans les *Mém. de Trévoux*, juin 1716, peut être considéré comme un excellent cours théorique et pratique d'éloquence et de poésie latine. C. M. P.

LEJEUNE (PAUL), jésuite, missionnaire pendant dix-sept ans dans le Canada, mort en France le 7 août 1664, âgé de 72 ans, a donné : I. *Brève Relation du voyage de la Nouvelle-France*, Paris, 1632, in-8°. C'est la première des relations que les jésuites ne discontinuèrent pas de faire imprimer sur la Nouvelle-France, depuis 1632 jusqu'en 1672. C'est une des meilleures sources pour connaître les sauvages de cette contrée. II. *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France depuis l'an* 1634 *jusqu'en l'an* 1639, Paris, 1635-1640, 7 vol. in-8°.

C. T-Y.

LEJEUNE (JEAN), prêtre de l'Oratoire, surnommé le père l'Aveugle, fils d'un conseiller au parlement de Dole, naquit en 1592 à Poligny, où ses ancêtres occupaient depuis plus d'un siècle les premières charges de la magistrature. Il était chanoine d'Arbois, lorsqu'attiré par la réputation du P. de Berulle, il entra, en 1621, dans la nouvelle congrégation de l'Oratoire. Ses supérieurs l'ayant envoyé, au bout de trois ans, pour être directeur du séminaire de Langres, M. de Zamet, évêque de cette ville, le chargea, conjointement avec le P. Bence, d'établir la réforme parmi les religieuses de l'abbaye du Tard; et les vues du prélat furent parfaitement remplies. Le P. Lejeune avait un talent particulier pour annoncer la parole de Dieu, et il l'exerçait de préférence envers les pauvres et les gens de la campagne; mais il ne put se refuser aux vœux d'un grand nombre d'évêques et aux ordres de ses supérieurs, qui l'obligèrent d'aller remplir les stations d'avent et de carême dans les principales villes du royaume. La cour ayant voulu l'entendre, au lieu de choisir un de ses plus beaux sermons pour faire briller ses talents, il se contenta de faire une instruction familière sur les devoirs des grands, et spécialement sur l'obligation où ils sont de veiller à l'éducation de leurs enfants, à la conduite de leurs domestiques, et à tout ce qui peut contribuer au maintien

du bon ordre dans leurs familles. Le sujet était nouveau pour les courtisans. L'air humble et mortifié du prédicateur, la simplicité de son débit et de sa composition, les surprirent encore bien davantage. Il trouva le moyen de les attacher par des détails qui prêtaient peu à l'éloquence, mais beaucoup à l'instruction. C'est ainsi qu'il fit goûter à la cour des vérités usuelles et élémentaires qu'on n'était guère accoutumé d'y entendre prêcher, et qui furent écoutées avec intérêt. Son zèle se reproduisait sous toute sorte de formes pour détruire les abus, les vices, les erreurs dont les désordres des guerres civiles et religieuses du siècle précédent avaient inondé nos provinces. Ce fut pendant que le P. Lejeune prêchait le carême à Rouen, en 1635, qu'il perdit entièrement la vue. Quelque temps après, une fluxion douloureuse l'ayant privé d'un œil, il disait plaisamment qu'on voyait en lui le contraire de ce qui arrive aux autres hommes, qui de borgnes deviennent quelquefois aveugles, au lieu que d'aveugle il était devenu borgne. Ce double accident ne fut capable ni de ralentir son zèle, ni de lui faire suspendre ses travaux apostoliques. Le gouvernement, qui était alors occupé de ramener les protestants par la voie de la persuasion, ne manqua pas de l'y employer. Les missionnaires de ce temps-là étaient dans l'usage de traiter en chaire les matières de controverse; le P. Lejeune crut devoir suivre une méthode opposée : il s'attacha à exposer les vérités fondamentales de la religion qui nous sont communes avec les protestants, et à les établir solidement. Cette méthode nouvelle, dont il fit le premier essai dans la mission d'Orange, eut le plus heureux succès : elle inspira une grande confiance pour le missionnaire. Sa vie exemplaire contribua beaucoup à l'accroître; il en résultait des entretiens familiers, dans lesquels il lui était plus facile de gagner les cœurs qu'il avait déjà ébranlés par ses discours publics : tout cela réuni ramenait insensiblement les réformés de leurs préventions contre l'église romaine, et produisit de nombreuses conversions. Dans la mission de Grignan, qui suivit celle d'Orange, il joignit à ses travaux ordinaires, des conférences pour l'instruction des curés et des vicaires accourus de divers endroits afin d'apprendre d'un si excellent maître à prêcher l'évangile aux pauvres et aux habitants des campagnes. Le P. Lejeune consacra les vingt dernières années de sa vie à faire des missions dans le diocèse de [illegible]oges. Il en parcourut la plupart des paroisses, à la tête d'une société de missionnaires qu'il avait lui-même formés, sans être effrayé par l'âpreté du climat, par les difficultés de ce pays montueux, couvert de bois, entrecoupé de torrents et de ravins, ni par la grossièreté des habitants. Forcé dans les deux dernières années de sa vie, par le poids de l'âge et des infirmités, à ne plus sortir de sa chambre, il se dédommagea de ne pouvoir plus continuer ses courses évangéliques, en rassemblant autour de lui tous les enfants du peuple que sa chambre pouvait contenir, pour leur expliquer les vérités élémentaires de la religion et leur donner toutes les instructions dont ils étaient susceptibles. Ce fut dans ce saint exercice que le zélé missionnaire termina sa carrière à l'âge de 80 ans, le 19 août 1672. A peine eut-il rendu le dernier soupir, que le peuple se précipita avec une

telle affluence dans la maison de l'Oratoire, pour vénérer mort celui qu'il avait tant respecté vivant, qu'on fut obligé d'étayer la salle dans laquelle il était exposé, de peur que le plancher ne s'écroulât. Chacun cherchait à emporter dans sa famille, comme une relique, quelques lambeaux des vêtements du pieux missionnaire, quelque meuble qui eût servi à son usage. Les sermons du P. Lejeune furent imprimés à Toulouse, en 10 volumes in-8°., 1662, et années suivantes. Les deux derniers ne parurent qu'après sa mort; ils sont intitulés : *Le missionnaire de l'Oratoire*, etc. Le docteur Grandin, censeur royal, s'étant permis de faire des changements dans le cinquième volume, sans en avertir l'auteur, celui-ci s'en plaignit amèrement dans l'avertissement du septième volume, rétablit ce que le censeur en avait retranché, réfuta ce qu'il avait ajouté, et obtint un nouveau censeur. Il y a deux autres éditions de ce recueil : l'une de Rouen, en 1667; l'autre de Paris, en 1666. Il ne faut chercher dans ces sermons ni la richesse des expressions, ni la pureté du style, ni le sublime des pensées. L'état de la chaire, à l'époque où le P. Lejeune entra dans cette carrière, ne comportait pas encore ces ornements; et le genre d'instruction auquel il s'était spécialement consacré, ne lui permettait pas de s'élever aux grandes formes de l'éloquence chrétienne. On y trouve même quelques histoires qui ne résisteraient pas à une critique judicieuse; mais elles sont racontées avec tant de simplicité, elles s'adaptent si bien au sujet, elles paraissent si propres à faire goûter ses instructions aux gens du peuple et aux gens de la campagne, qui furent toujours le principal objet de son ministère, qu'on doit les lui pardonner. Le mérite de ses discours consiste dans l'attention de l'auteur a en bannir ce mélange bizarre de citations profanes et de passages de l'Écriture sainte, qui défigurent les sermons de la plupart de ses contemporains; dans l'exposition claire et nette du sujet; dans ses divisions tracées avec beaucoup d'ordre, et développées avec une juste étendue; enfin, dans la solidité des preuves de la vérité qu'il veut établir. Massillon, lorsqu'il était consulté par ceux de ses confrères qui se proposaient de suivre la carrière de la prédication, leur conseillait la lecture réfléchie du P. Lejeune, disant qu'il le regardait comme un excellent modèle d'éloquence chrétienne, pourvu qu'on eût assez de goût pour savoir discerner ce qu'il fallait y prendre de ce qu'il fallait y laisser; que quant à lui il avait tiré de grands avantages de cette lecture. On aurait desiré que l'auteur, avant de les livrer au public, en eût corrigé les expressions surannées. Il en avait chargé le P. de Lamirande; mais celui-ci n'ayant osé remplir cette commission, le P. Loriot l'a exécutée d'une manière satisfaisante dans une édition qu'il a publiée en 1695. Les sermons choisis du P. Lejeune furent traduits en latin, et imprimés en un volume in-4°., à Maïence, en 1667, sous ce titre : *Joannis Junii deliciæ pastorum, sive conciones.* Quelques biographes, trompés par la ressemblance du nom, lui ont attribué une traduction du traité de Grotius, *De Veritate religionis christianæ*, qui est de Pierre Lejeune, ministre protestant. Le P. Ruben, disciple du P. Lejeune, avait prononcé l'oraison funèbre de son maître, en présence de l'évêque de Limoges. Quoiqu'elle fût déjà fort lon-

gue, il y inséra depuis plusieurs circonstances dont il avait été lui-même témoin, et la donna au public sous ce titre : *Discours funèbre sur la vie et la mort du R. P. Lejeune, appelé communément l'Aveugle*, etc. Limoges, 1674, in-8°.; Toulouse, 1679, même format. T-D.

LEKAIN (Henri-Louis), comédien, né à Paris, le 14 avril 1728, fils d'un orfèvre qui, le destinant au même état, dirigea ses premiers essais. Il y réussit tellement, qu'à l'âge de 16 ans, il était recherché pour la perfection de son travail. Cependant il ne pouvait donner à cette occupation qu'une partie de son temps. Son père, qui savait que la culture de l'esprit peut être utile dans toutes les professions, le faisait étudier au collége Mazarin, où, à la fin de l'année classique, les écoliers représentaient une pièce dramatique; ce qui occasionnait quelque dépense aux parents de ceux qui y figuraient. Ce motif empêcha Lekain d'être au nombre des acteurs; mais il trouvait moyen d'assister aux répétitions, et même d'y avoir un emploi, dont il s'acquittait avec beaucoup d'intelligence; c'était celui de souffleur. Il aurait pu, au besoin, se passer du livre; car les pièces se gravaient dans sa mémoire lorsqu'il les avait entendu réciter plusieurs fois. Après la classe, les jeunes acteurs s'arrachaient Lekain pour répéter leurs rôles avec lui, non-seulement parce qu'ils s'y prêtait avec une extrême complaisance, mais parce qu'en exerçant leur mémoire, il leur donnait l'exemple d'une bonne déclamation. Quand il rentrait dans son atelier, souvent, au milieu de son travail, il se mettait à déclamer quelques tirades de tragédie; et lorsqu'il s'apercevait que les ouvriers l'écoutaient et paraissaient y prendre plaisir, son amour-propre flatté l'aiguillonnait encore et augmentait sa passion. La plus grande satisfaction que pouvait lui donner son père, était de le laisser aller le dimanche à la Comédie française; c'était-là son unique divertissement. A la paix de 1748, les plaisirs de tout genre se ranimant à Paris, des jeunes gens s'étaient associés pour jouer la comédie chez eux, sans autre dessein que de se divertir et d'amuser leurs familles. Deux de ces sociétés se faisaient alors remarquer : il vint dans l'idée à Lekain d'en former une troisième; et il ne tarda point à fonder un théâtre à l'hôtel de Jabach, rue Saint-Méry, où il joua la comédie avec quelques jeunes amis. Bientôt après son début, sa troupe balança la réputation des deux autres, et finit même par l'emporter. Ces amusements de société réussirent au point que les *Comédiens français* en prirent de l'ombrage, et qu'ils en demandèrent l'interdiction, qu'on leur accorda. Mais cette interdiction fut bientôt levée; et Lekain, transporté de la préférence qu'obtint sa petite troupe, autant que des applaudissements qu'il recevait personnellement, redoubla de zèle, et se passionna de plus en plus pour ce genre d'amusement. Son talent se fortifia par l'exercice; et ce fut alors qu'Arnaud-Baculard, voulant juger de l'effet de sa comédie du *Mauvais Riche*, engagea le jeune acteur et ses compagnons à la jouer. Arnaud, élève et protégé de Voltaire, avait invité son maître à voir cette représentation. Ce dernier, au premier coup-d'œil, découvrit dans Lekain le germe d'un grand talent; et aussitôt après le spectacle, il demanda le nom de celui qui avait

HIST. DE FRANCE.

LE KAIN.

S.t Aubin del.t

Landon direx.t

joué le rôle de l'amoureux, et l'invita à venir le voir; c'était en février 1750. Lekain, en entrant dans l'appartement du poète, est saisi de respect et de crainte, et il s'avance en tremblant; *mais*, dès qu'il l'aperçoit, Voltaire se lève, court à lui, et dit en le serrant dans ses bras : « Dieu soit » béni ! je rencontre enfin un être » qui m'a ému et attendri, *même* en » débitant d'assez mauvais vers. » Il l'invita aussitôt à lui déclamer quelques belles scènes de Racine. Après l'avoir entendu, il le questionna sur sa famille, sur ses projets; et apprenant avec surprise qu'il voulait se faire comédien, il chercha à l'en détourner en lui montrant tous les désagréments de cet état. Il fit plus : afin de le déterminer à ne point abandonner la profession de son père, il lui offrit sans terme de remboursement, dix mille francs, pour l'exercer avec plus d'aisance. Lekain fut touché jusqu'aux larmes du noble procédé de Voltaire. Partagé entre des sentiments opposés, il eût voulu, par reconnaissance, suivre ses conseils; mais, d'un autre côté, la nature l'entraînait, malgré lui, vers son but. Il retourna chez son bienfaiteur, le remercia de ses offres généreuses, et lui dit qu'il ne pouvait résister à sa vocation; que sa destinée était d'entrer au théâtre. Voltaire alors, convaincu qu'il ne changerait rien à sa résolution, lui dit : « Puisque vous voulez absolument être comédien, je veux que » l'apprentissage, du moins, cesse » de vous coûter de l'argent : venez » chez moi; j'y ferai construire un » théâtre où vous jouerez la comédie » et la tragédie tant que vous voudrez, » avec ceux de vos camarades que » vous choisirez pour vous seconder. Ils n'auront aucune dépense à » faire, je pourvoirai à tout. » Ce plan reçut bientôt son exécution. Lekain se rendit aux desirs de Voltaire, et alla demeurer chez lui. Le théâtre achevé, l'on y représenta des pièces dans lesquelles les deux nièces du poète, et lui-même, prenaient quelquefois des rôles. On y essayait ses tragédies nouvelles, devant des spectateurs choisis. Les gens de lettres les plus distingués, des seigneurs de la cour, briguaient la faveur d'être admis à ces représentations. C'est là qu'on vit, dans la tragédie de *Rome sauvée*, le rôle de Cicéron, joué par Voltaire avec une énergie et une vérité dont la tradition conserve encore le souvenir. Enflammé par l'exemple d'un tel modèle, Lekain y brillait dans le rôle de Titus. Son talent fit de grands progrès pendant un séjour de plus de six mois chez son protecteur, qui le chérissait et le traitait comme s'il eût été son fils. Il rapporte dans ses *Mémoires*, que c'est là qu'il apprit les secrets de son art; et il attribue tous les succès qu'il obtint dans la suite, aux conseils qu'il y reçut. Avant de quitter Paris, Voltaire, qui allait se rendre à Berlin, sollicita pour lui un ordre de début à la Comédie française; et ce début eut lieu en septembre 1750. Le jeune acteur fut très-applaudi; mais il connut bientôt les obstacles que les hommes supérieurs en tout genre rencontrent dans leur carrière. Une foule de rivaux et d'ennemis secrets réunirent leurs efforts pour l'empêcher d'être admis dans la troupe des comédiens du Roi, et ils n'y réussirent que trop long-temps, puisque, malgré les applaudissements du public et la recommandation de Voltaire, Lekain ne parvint à cette admission qu'après dix-

sept mois de début. Ses ennemis alléguaient divers prétextes pour l'éloigner ; et tandis qu'ils exagéraient de beaucoup l'insuffisance de sa taille et de ses moyens physiques, ils dissimulaient avec soin ce qui manifestait en lui un grand acteur, comme l'étude approfondie de toutes les parties de l'art, la justesse d'esprit, et surtout la plus rare sensibilité. Au reste, tous les obstacles que rencontra Lekain, ne firent qu'exciter encore davantage son ardeur. « Il s'accoutuma, dit Laharpe, à donner à sa physionomie et à ses traits une expression vive et marquée qui en faisait disparaître les désagréments. Il sut dompter son organe naturellement un peu lourd, et le plier à la facilité du débit nécessaire dans les moments tranquilles ; car, dès que son rôle le permettait, sa voix, en se passionnant, devenait intéressante, et portait au fond de l'ame les accents de l'amour malheureux, de la vengeance, de la jalousie, de la fureur, du désespoir : ce n'était ni des cris secs, ni des hurlements odieux ; c'était de ces cris déchirants que la douleur arrête au passage, et qui n'en vont que plus avant dans le cœur. C'était de ces sanglots tels qu'on les a entendus dans Vendôme avec tant de transport, lorsqu'il disait :

Vous avez mis la mort dans ce cœur outragé,

Ces grands effets n'ont été connus que de lui, et c'est ainsi qu'il était parvenu, non-seulement à faire oublier les défauts de son visage, mais même à produire une telle illusion, que rien n'était plus commun que d'entendre des femmes s'écrier, en voyant Orosmane ou Tancrède : *Comme il est beau !...* » L'impression que son talent a faite dans l'ame de l'un des auteurs de cet article, y subsiste encore fortement ; mais ne trouvant point d'expressions pour la rendre, il emprunte celles du baron de Grimm, qui écrivait en 1771, après une représentation de Tancrède : « Que dirai-je de Lekain ? Il semble qu'il n'ait employé le temps de sa maladie et de sa retraite que pour porter son talent à un degré de sublimité dont il est impossible de se former une idée quand on ne l'a point vu. Hors du théâtre, sa figure est laide, ignoble, et il devient au théâtre beau, noble, touchant, pathétique, et dispose de votre ame à son gré. Dans le rôle de Tancrède il ne dit pas un mot qui ne vous ravisse d'admiration ou ne vous arrache des larmes. Il faut compter cet acteur parmi ces phénomènes rares que la nature se plaît à former de temps en temps, mais qu'elle n'est jamais sûre de produire deux fois... Je ne crains pas de dire que ce que nous avons vu dans la salle de la Comédie française, le 16 mars dernier, est non-seulement un spectacle unique en Europe, mais que c'est une merveille de notre siècle, qu'aucun autre siècle ne pourra se flatter de voir renaître. Je n'aurai point à me reprocher de n'en avoir pas joui délicieusement. J'ai senti l'empire de l'art lorsqu'il a atteint la perfection ; et mon ame en a été tellement ébranlée, qu'il m'a fallu plusieurs jours pour la calmer et la remettre dans son assiète.... Il faut regarder Lekain comme arrivé au plus haut degré de perfection depuis sa rentrée. » (*Corr. de Grimm*, t. VII, p. 471.) Quoique d'après ce passage on pût croire que le talent de Lekain avait atteint le dernier degré, cependant il est cons-

tant que chaque nouvelle représentation semblait ajouter encore à la haute idée qu'on en avait. Sans cesse occupé de son art, il lui consacrait tout son temps et toutes ses facultés, même lorsqu'il fut parvenu à ses plus beaux triomphes. Selon le précepte du sage, il croyait toujours n'avoir rien fait lors qu'il lui restait quelque chose à faire. On sait qu'il allait souvent au palais, entendre les meilleurs orateurs, et qu'il ne dissimula jamais le profit qu'il en avait tiré. « Allez voir mon maître, » dit-il un jour, à un acteur médiocre; c'est lui qui vous apprendra à » mettre dans toutes vos expressions » le ton et la dignité convenables. » Ce maître était le fameux Gerbier (*Voyez* GERBIER). Ce n'est que par des soins aussi constants, par des travaux aussi pénibles, que Lekain parvint à surmonter tous les obtacles que la nature avait mis à ses succès. « La fatigue de ses rôles, a dit encore Laharpe, était en proportion » de la sensibilité qu'il y mettait. » Son expression n'était pas seulement l'action de ses organes, c'était le tourment d'une ame bouleversée qui retenait encore en dedans plus qu'elle ne produisait au » dehors; ses cris et ses larmes étaient » des souffrances; le feu sombre et » terrible de ses regards, le grand » caractère imprimé sur son front, » la contraction de tous ses muscles, le tremblement de ses lèvres, » le renversement de tous ses traits, » tout manifestait un cœur trop » plein qui avait besoin de se répandre, et qui se répandait sans » se soulager: on entendait le bruit » intérieur de l'orage, et quand il » quittait le théâtre, on le voyait » encore, comme l'ancienne Pythie, » accablé du Dieu qu'il portait dans » son sein. Il lui fallait quelque » temps pour revenir à lui, pour » éloigner les fantômes et sortir de la » tragédie. » De pareils jugements, de la part de contemporains aussi éclairés que l'étaient Grimm et Laharpe, sont le meilleur témoignage que l'on puisse offrir à la postérité. Cependant il convient de dire que ces louanges ne furent pas tout-à-fait unanimes; et l'on ne trouvera pas mauvais qu'après les avoir rapportées avec autant d'étendue, nous présentions un portrait moins flatteur, fait par un contemporain, également célèbre, mais dont on peut avec beaucoup de raison suspecter les motifs. Voici comment Marmontel signale, dans l'Encyclopédie, à l'article *Déclamation*, les défauts qu'il avait cru voir dans le jeu de Lekain : « Il est d'autres causes » d'une *déclamation* défectueuse: il » en est de la part de l'acteur, de la » part du poète, de la part du public lui-même. L'acteur à qui la » nature a refusé les avantages de » la figure et de l'organe, veut y » suppléer à force d'art; mais quels » sont les moyens qu'il emploie ? » Les traits de son visage *manquent* » de noblesse; il les charge d'une » expression convulsive : sa voix est » sourde ou faible; il la force pour » éclater : ses positions naturelles » n'ont rien de grand; il se met à la » torture, et semble, par une gesticulation outrée, vouloir se couvrir de ses bras. Nous dirons à cet » acteur, quelques applaudissements » qu'il arrache au public : Vous » voulez corriger la nature, et vous » la rendez *monstrueuse* : vous sentez vivement; parlez de même, et » ne forcez rien : que votre visage » soit muet; on sera moins blessé » de son silence que de ses contor-

» sions : les yeux pourront vous cen- » surer ; mais les cœurs vous ap- » plaudiront, et vous arracherez » des larmes à vos critiques. » Le ressentiment d'un auteur mécontent perce trop évidemment dans cette critique. (*Voyez* MARMONTEL.) Quoique l'acteur qu'il désignait ainsi ne fût pas nommé, personne ne put s'y méprendre ; Lekain ne douta point qu'il n'en fût l'objet, et il se vengea dans plusieurs occasions, notamment à la représentation de Venceslas, qui eut lieu à Versailles. Marmontel avait été chargé de faire à cette pièce quelques changements dans les expressions vieillies par le temps ; mais Lekain n'y eut point d'égard, et il récita son rôle avec d'autres changements faits par Colardeau, et qui, malheureusement pour Marmontel, étaient plus heureux que les siens. Cette faible opposition qui se manifesta au moment où Lekain semblait parvenu au plus haut point de sa gloire, fut à peine remarquée du public ; et jusqu'aux derniers moments de ce grand acteur, les accents de l'admiration continuèrent à étouffer les clameurs de l'envie. Cependant il étudiait encore les secrets de son art, et chaque jour il découvrait de nouveaux moyens d'exciter l'enthousiasme. Tous les contemporains se sont accordés à dire que sa dernière représentation fut la plus admirable ; jamais il ne s'était montré aussi étonnant, aussi sublime que ce jour-là dans le rôle de Vendôme d'Adelaïde Duguesclin. Il paraît même certain que l'ardeur extraordinaire qu'il y déploya fut la cause première de sa mort. Il sortit de la salle fort échauffé, par un temps rude, sans nulle précaution ; et cette imprudence suivie, dit-on, d'une plus grande encore, lui causa une inflammation qui le mit en peu de jours au tombeau, le 8 février 1778, à l'âge de 49 ans. Il fut inhumé le jour même où Voltaire, qui avait ignoré sa maladie, entrait à Paris après une absence de trente ans. Ce fut la première nouvelle qu'il apprit à son arrivée ; qu'on juge de quelle subite et profonde affliction il fut pénétré ! Avec Lekain, disparut son talent tout entier, sans qu'il laissât après lui de vestiges qui pussent le signaler à la postérité. De tous les beaux arts, la déclamation théâtrale est à cet égard le plus malheureux : sa production la plus parfaite n'y survit point à son auteur ; et les chefs-d'œuvre qui dans les autres arts instruisent et charment les générations suivantes, disparaissent avec l'homme qui les a produits, souvent même avec l'instant qui les a vus naître. Lekain a dit qu'il lui était venu quelquefois des mouvements et des inspirations qu'il n'avait jamais pu retrouver, quels qu'eussent été ses efforts pour y parvenir. Un seul comédien, chez les modernes, a obtenu une réputation égale à la sienne ; c'est le fameux Garrick. Il est vrai que Linguet qui avait vu plusieurs fois ce dernier au théâtre de Londres, ne le juge pas si favorablement dans sa notice sur ces deux acteurs ; il estime beaucoup plus Lekain, et il en donne d'assez bonnes raisons. Voltaire, interrogé un jour par le marquis de Villette, sur le mérite des principaux acteurs tragiques qu'il avait vus au théâtre dans sa longue carrière, tels que Baron, Beaubourg, Dufresne, Sarrazin, Lanoue et Grandval, lui détailla les qualités diverses par lesquelles chacun d'eux avait brillé ; et il conclut en disant que Lekain, réunissant un plus grand nombre de ces

qualités, les surpassait de beaucoup et même qu'il était, à ses yeux, *le seul acteur vraiment tragique*. Peu de gens ont eu l'avantage de vivre assez longtemps pour faire une telle comparaison; mais on peut croire, d'après un juge comme Voltaire, que l'art de la représentation théâtrale a été porté par Lekain plus loin que par aucun de ses prédécesseurs. Depuis quarante ans qu'il a cessé de vivre, personne ne lui a été comparé par ceux qui l'ont connu, et personne en effet ne lui a ressemblé. L'acteur était tellement identifié avec le caractère des personnages, qu'il était tour à tour Oreste, Néron, Gengiskan, Mahomet. Son entrée sur la scène, dans ce dernier rôle, était surtout admirable. Le jeu pantomime dans lequel il excellait, prolongeait l'illusion : il était l'ame de la scène, dès qu'il y paraissait; et sa déclamation mesurée donnait le ton aux autres acteurs. On sait que Grétry en a noté des morceaux dans ses *Essais sur la Musique*. Sa réputation s'était étendue dans toute l'Europe; et Frédéric II, qui en avait entendu parler par Voltaire avec beaucoup d'enthousiasme, desira voir un tel prodige, et le fit venir a Berlin, où il joua plusieurs fois dans les dernières années de sa vie. Lekain avait acquis, dans les lettres, toutes les connaissances nécessaires à son art. Sensible à la poésie, on ne l'a jamais entendu mutiler les vers qu'il récitait; et fort instruit des usages et des costumes de tous les peuples, il se montra toujours extrêmement scrupuleux à les suivre. Il provoqua différentes réformes utiles, et il fut en cela très-bien secondé par mademoiselle Clairon, si digne de jouer la tragédie avec lui. Il desira l'établissement d'une école de déclamation, et quelques améliorations dans le régime intérieur des spectacles. Tout cela est rapporté dans divers écrits, publiés par son fils (1). Il fit plusieurs voyages à Ferney, et conserva pendant toute sa vie avec Voltaire des rapports très-intimes. Ces rapports, et ceux qu'il eut avec d'autres hommes célèbres, l'environnèrent d'une considération à laquelle la noblesse de son caractère ne contribua pas moins que son talent. Il n'est personne qui ne connût dans le temps et qui n'applaudit à la réponse aussi noble que sensée qu'il fit à un chevalier de Saint-Louis, qui s'était exprimé en sa présence dans les termes les plus méprisants sur les comédiens, sur leurs pensions et leurs profits excessifs, tandis que lui, ajoutait-il, ancien militaire couvert de blessures, ne recevait du Roi que six cents francs par an, après avoir passé la moitié de sa vie a le servir. Lekain, qui l'avait écouté sans rien dire, lui répondit froidement : « Comptez-vous pour rien le droit » que vous croyez avoir de me » dire tout cela? » Malgré la supériorité de son talent, ce grand acteur ne fut exempt d'aucun des désagréments de son état, et trois fois on le conduisit en prison. La probité, les sentiments élevés, le talent supérieur, ne lui firent pas trouver auprès de certains dominateurs des spectacles plus d'égards et de considération que de médiocres comédiens. Il se rappela souvent, dans de pareilles circonstances, les avis de Vol-

(1) *Mémoires de H. Lekain*, publiés par son fils aîné, suivis d'une *Correspondance de Voltaire, Garrick, Colardeau, Lebrun*, etc., 1801, in-8°. Il parut, peu après, une *Notice de F. R. Molé sur les Mémoires de Lekain*, 1801, in-8°., et des *Jugements sur Lekain, par Molé, Linguet*, etc. On a publié depuis *Lekain dans sa jeunesse ou Détail historique de ses premières années, écrit par lui-même*, 1816, in-8°

taire, et fut quelquefois tenté d'aller chercher le repos dans une petite retraite qu'il avait à Fontenai près Vincennes; mais la passion de son art l'emporta toujours dans son cœur. La plupart des Mémoires et des écrits du temps sont empreints de l'enthousiasme et de l'admiration que Lekain a excités. Cependant on lit dans plusieurs passages du *Journal historique* de Collé (*Voyez* ce nom, tom. IX, pag. 255), des critiques fort sévères et même grossières de sa manière de déclamer. Sa taille était médiocre et un peu lourde, ses membres forts et sa figure très-commune; mais tous ses traits étaient fortement prononcés; une ame de feu les animait, et leur mobilité était un véritable phénomène. Son portrait, gravé par Saint-Aubin d'après Lenoir, est très-ressemblant. L'acteur est représenté dans une situation intéressante du rôle d'Orosmane. Lekain a été éditeur de l'*Adelaïde Duguesclin* de Voltaire, Paris, 1765, in-8°. D-x et M-D. J.

LELAÉ (Claude-Marie), avocat et poète bas-breton, naquit le 8 avril 1745, à Lannilis, village à cinq lieues de Brest, et mourut juge au tribunal civil de Landernau, le 11 juin 1791. Il a composé un petit poème intitulé *Michel-Morin*, également remarquable par le style et par la gaîté qui y règne, et imprimé à Morlaix. C'est une paraphrase ingénieuse de la pièce macaronique qui porte le même nom. On a de lui un autre poème assez plaisant sur la mort d'un chien, des chansons, des satires, et surtout des épigrammes. A certains égards, ce poète est, tout-à-la-fois, le Scarron, le Vadé, le Piron et pour ainsi dire le Boileau de la Basse-Bretagne. Le mérite de ses vers est de faire rire aux éclats tous ceux qui les entendent, même les femmes, les enfants, et jusqu'aux paysans les plus grossiers. Ce mérite, fort rare dans notre siècle, a bien plus de prix dans la Basse-Bretagne, dont les habitants, ceux des classes inférieures surtout, se ressentent de leur origine, et ne sont rien moins que rieurs. Les poésies de Lelaé ont obtenu les suffrages de tous ses compatriotes : mais il est impossible d'en donner une idée en français; car, la traduction leur ferait perdre tout leur sel. On doit regretter qu'il ait écrit dans un idiome très-respectable assurément, puisqu'il est le plus pur dérivé de la langue des anciens Celtes, mais qui est à peine connu aujourd'hui dans la moitié de la Bretagne. A-T.

LELAND (Jean), antiquaire, né à Londres au commencement du seizième siècle, resta orphelin fort jeune, mais trouva un appui dans Thomas Myles, grand protecteur des lettres, qui lui fit faire ses premières études sous G. Lily, fameux régent de l'école de St.-Paul. Il continua ses cours à Cambridge et à Oxford; et, après y avoir pris ses grades, il vint à Paris, attiré par la réputation des professeurs du Collége royal. De retour en Angleterre, il embrassa l'état ecclésiastique, reçut les ordres sacrés, et parvint à la place de chapelain du roi Henri VIII. Ce prince, charmé de ses talents, créa pour lui la charge d'antiquaire de la couronne, dont le titre s'éteignit avec lui, le nomma son bibliothécaire, et le pourvut de riches bénéfices. Leland visita toutes les provinces d'Angleterre dans le dessein d'en faire la description topographique, et, muni d'un ordre du roi, enleva, des couvents nouvellement supprimés, tous les livres et manuscrits qu'il jugea dignes d'ag-

menter les richesses de la bibliothèque royale. Il s'occupa ensuite de mettre en ordre les matériaux qu'il avait rassemblés avec tant de soin; mais l'excès du travail affaiblit ses organes en peu de temps, au point qu'on fut obligé de lui donner un curateur. Comme il avait abandonné la religion romaine pour plaire au roi, on soupçonna que les remords avaient pu contribuer à lui troubler l'esprit. Quoi qu'il en soit, après avoir langui, a peu près deux ans, dans un état d'imbécillité complète, il mourut à Londres, le 18 avril 1552. Leland, nommé aussi quelquefois Laylonde, était un fort habile homme, savant dans les langues, éloquent orateur et bon poète: mais on lui a reproché une excessive vanité; défaut que ne peuvent faire excuser les plus grands talents. On trouve la liste de ses ouvrages dans Fabricius, *Bibl. mediæ et infimæ latinitat.* (tom. IV, pag. 89); dans les *Mémoires* de Niceron, tom. XXVIII, et dans le *Dictionnaire* de Chaufepié. Les principaux sont: I. *Principum ac illustrium aliquot et eruditorum in Angl a viro um encomia, trophæa, genethli ca et epithalamia,* Londres, 1589, in-4. C'est un recueil de vers; il a été publié par Th. Newton de Cheshire. II. *Commentarii de Scriptorib. Britannicis,* Oxford, 1709, 2 tom. in-8. L'éditeur, le savant Ant. Hall, a fait précéder cet ouvrage d'une vie de Leland, exacte et intéressante. III. *Itinera y o'g eat Britain.* Oxford, 1710 et ann. suiv. 9 vol. in-8. Cette édition n'a été tirée qu'à cent vingt exemplaires; mais l'ouvrage, qui est assez curieux, a été réimprimé en 1744, enrichi de notes de l'éditeur Th. Hearne. IV. *Collectanea de rebus Britannicis,* Oxford, 1715, 6 vol in-8., édition tirée à un petit nombre d'exemplaires. (*Voy.* Th. HEARNE, t. XIX, pag. 534.) C'est un recueil de pièces extraites des différentes archives du royaume. Th. Hearne y a ajouté des notes, un index et la vie de Leland. On a publié sous le nom de celui-ci des *Questions et Réponses concernant le mystè e de la maçonnerie*, copiées par lui d'après un manuscrit de la main du roi Henri VI. Cette pièce, tirée de la bibliothèque Bodleienne, en 1696, et accompagnée des notes de Locke, a été traduite en français dans les *Acta Latomorum*, II, 6. C'est un morceau assez singulier, à la vue duquel Locke chercha à se faire recevoir franc-maçon, comme le roi Henri VI lui en avait donné l'exemple d'après l'effet produit sur lui par ces réponses. Le répondant faisait remonter l'origine de la maçonnerie jusqu'à Peter Gower (Pythagore), qui, l'ayant apprise des marchands vénitiens (phéniciens), l'introduisit a Groton en Angleterre (Crotone dans la Grande Grèce). *Voyez* les vies de Leland, Hearne et Wood par Huddesford, conservateur de la bibliothèque Ashmoléenne, 1772, 2 vol. in-8. W-s.

LELAND (JEAN), ministre presbytérien anglais, naquit a Wigan (Lancaster), 1691. Peu de temps après, son père perdit sa fortune, et alla s'établir à Dublin. Jean, qui avait été laissé en Angleterre pour son éducation, étant parvenu a l'âge de six ans, fut attaqué de la petite vérole qui le conduisit aux portes du tombeau; revenu à la vie, contre toute espérance, il se trouva privé de ses facultés morales, n'ayant plus ni intelligence ni mémoire: cet état dura pendant un an, et alors ses facultés revinrent; mais il ne lui resta aucun souvenir de ce qu'il avait su

avant sa maladie. Cependant son intelligence était si grande et sa mémoire si heureuse, qu'il recouvra, en peu de temps, ce qu'il avait perdu. Dès ce moment, ses parents le destinèrent au ministère évangélique ; il étudia parmi les dissidents ; et après avoir débuté avec succès dans une congrégation qui s'était formée à Dublin, il fut nommé pasteur-adjoint, en 1716, s'acquitta de ses fonctions avec la plus grande exactitude, et, par son infatigable application, s'avança rapidement dans toutes les connaissances utiles. Témoin des attaques dirigées contre le christianisme par quelques écrivains audacieux, il approfondit leurs livres; les suivit dans tous leurs subterfuges, porta le même soin dans l'étude des preuves de la révélation, et publia successivement : I. *An Answer to a late book intitled: Christianity as old as the creation*, etc., 1733, 2 vol. in-8°. C'est une réponse à l'écrit que Tindal avait mis au jour en 1730, intitulé : *Le Christianisme aussi ancien que le monde.* II. *The divine authority of the old and new Testament asserted against the unjust aspersions and false reasonings of a book intitled : the Moral Philosopher*, 1737, 1 vol. in-8°. C'est une réfutation du *Philosophe moral* de Morgan : comme celui-ci ajouta ensuite un volume à son livre en réponse à l'ouvrage du docteur Leland, celui-ci ajouta un 2e. volume à son *Autorité divine*, etc., en réplique aux nouvelles impiétés de son adversaire. Le savoir et l'habileté que déploya Leland dans ces productions, lui méritèrent des marques d'estime et de respect de la part de personnes du plus haut rang dans l'église, ainsi que dans les communions dissidentes : l'université d'Aberdeen lui envoya, de la manière la plus honorable, le diplôme de docteur en théologie, pour reconnaître les services qu'il avait rendus à la religion. III. *An Answer to a pamphlet intitled : Christianity not founded on argument*, 1742. Ce sont deux lettres contre le pamphlet de Henri Dodwell fils. (*Voyez* Dodwell.) IV. *Reflections on the late lord Bolingbroke's letters on the study and use of history ; especially so far as they relate to christianity and the holy scriptures*, 1753. Si la publication des *Lettres sur l'histoire* (par Bolingbroke) fit plaisir aux savants, elle affligea les hommes de bien, qui furent révoltés des impiétés dont elles fourmillent. (*V.* Bolingbroke.) Plusieurs théologiens prirent la plume pour les réfuter ; mais aucun n'eut autant de succès que le docteur Leland. Il avait eu d'abord quelque peine à écrire dans cette occasion, « parce que, disait-il, si lorsque la » religion est attaquée ouvertement, » il convient de ne rien négliger » pour sa défense, on doit craindre » néanmoins de montrer trop d'em- » pressement, après qu'on a payé » son tribut. » Ses scrupules se dissipèrent par les conseils de ses amis : il leur fut redevable d'un accroissement de renommée, et la religion d'une bonne apologie. V. *A View of the principal deistical writers that have appeared in England, in the last and present century, with observations upon them*, etc. 1754, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui est en forme de lettres (adressées au docteur Wilson) eut d'abord peu de succès; mais les éditions suivantes, plus soignées, furent vendues rapidement : celle de 1798, 2 volumes in-8°., avec un *View of the present time with regard to religion and morals, and other*

important subjects, par le docteur Brown, est plus estimée; l'éditeur y a joint une continuation qui va jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. *L'Histoire critique du philosophisme anglais*, par M. Tabaraud, 2 vol. in-8°., a transporté parmi nous tout ce qu'il y a de meilleur dans l'ouvrage de Leland. VI. Un *Supplément* aux homélies de Hume et de Bolingbroke, et une nouvelle édition des Réflexions sur les Lettres de ce dernier, considérablement augmentée, 2 vol. in-8°. VII. *The Advantage and necessity of the christian revelation, shewn from the state of religion in the ancient heathen world, especially with respect to the knowledge and worship of the one true god; a rule of moral duty, and a state of future rewards and punishements*, etc. 1760, 2 vol. in-4°.; et deuxième édition, 2 vol in-8°. Quelques amis de Leland l'avaient pressé de revoir les livres qu'il avait composés, d'en faire des extraits, et de former de ces extraits un traité, où les meilleurs arguments en faveur de la révélation fussent mis dans un ordre méthodique: mais ne pouvant se résoudre à reproduire les extraits de ses propres ouvrages *sous une nouvelle forme*, il y renonça; cependant le travail auquel il s'était livré, tournant ses pensées vers les disputes des chrétiens et des déistes, donna lieu à la *Nécessité de la révélation chrétienne*, excellent ouvrage traduit en français sous ce titre: *Nouvelle démonstration évangélique, où l'on prouve l'utilité et la nécessité de la révélation chrétienne, par l'état de la religion dans le paganisme, relativement à la connaissance et au culte d'un seul vrai dieu, à une règle de moralité, et à un état de récompenses et de peines futures*, Liége, 1768, 4 vol. in-12. Ce livre, dit Laharpe (*Introd. à la philosophie du 18e. siècle*), est le chef-d'œuvre de Leland: supérieur à toutes les productions que le même zèle a enfantées dans ce siècle, et l'une de celles où les profondeurs de la science et du jugement, n'ôtent rien à l'agrément du style, c'est un des ouvrages qui ont assuré jusqu'ici à l'esprit anglais la palme en cette espèce de lutte du christianisme contre l'incrédulité. Le docteur Leland mourut le 16 janvier 1766, à l'âge de 75 ans. Il est généralement regardé comme un des plus redoutables adversaires de l'incrédulité; ses écrits sont également recommandables par le savoir, la sagesse et la modération. Après sa mort, on recueillit ses discours en 4 vol. in-8°., précédés d'une préface, contenant quelques détails sur sa vie, son caractère et ses écrits, par le docteur Isaac Weld, qui prononça son oraison funèbre à Dublin, dans une congrégation dont Leland avait été le pasteur. L-B-E.

LELAND (Thomas), savant théologien controversiste, et historien anglais, naquit à Dublin, en 1722. Après avoir fait ses premières études dans la célèbre école que tenait alors dans cette ville le docteur Shéridan, il entra au collége de la Trinité, fut promu aux ordres sacrés en 1748, obtint, en 1763, dans le même collége la chaire de l'Oratoire, et déploya également dans ce poste ses talents pour l'enseignement, pour la prédication et pour la controverse. En 1768, il fut nommé chapelain de lord Townsend, lord-lieutenant d'Irlande; et ses amis ne doutaient pas qu'il n'obtînt bientôt un évêché, lorsqu'il mourut, en 1782. On a de lui: I. (Avec le docteur J. Stokes)

Demosthenis orationes, gr. et lat. avec notes, 1754, 2 vol. in-12. II. *Les Harangues de Demosthène, trad. en anglais*, avec des notes critiques et historiques, 3 vol. in-4°., 1756-61-70; cette traduction est fort estimée. III. *Histoire de la vie et du regne de Philippe, roi de Macédoine, père d'Alexandre*, Dublin, 1758, 2 vol. in-4°.; Londres, 1769, in-4°., fig.; 1806, 2 vol. in-8°.; ouvrage savant et rempli de recherches. IV. *Longue-Epée (Longsword) comte de Salisbury*, 1762; ingenieux roman historique, publié sous le voile de l'anonyme. V. *Dissertation sur les principes de l'éloquence humaine, et en particulier sur le style et la composition du Nouveau-Testament*, 1764, in-4°. C'est un résumé des discours que l'auteur avait prononcés au collége de la Trinité (à Dublin) pour réfuter quelques principes hasardés par l'évêque de Glocester (Warburton) dans son Discours sur la doctrine de la grâce. Quelque modérée que fût cette critique, l'impétueux Richard Hurd, ami dévoué de ce prelat (*Voyez* Hurd), y fit, en gardant l'anonyme, une réponse remplie d'aigreur, à laquelle le docteur Leland opposa une réplique aussi solide que modeste, et qui lui concilia tous les suffrages. VI. *Histoire d'Irlande*, depuis l'invasion d'Henri II, avec un discours préliminaire sur l'ancien état de ce royaume, Dublin, 1773, 3 vol. in-4°.; traduite en français, Maëstricht, 1779, 7 vol. in-12; ouvrage plus estimé pour l'élegance du style que pour l'exactitude: l'auteur n'avait pas assez étudié les sources originales. VII. *Discours et Sermons*, Dublin, 1788, 3 vol. in-8°., avec une notice sur la vie de Leland. C. M. P.

LÉLIEN *Voyez* Lælianus.

LELLI (Jean-Antoine), peintre, né à Rome, en 1591, fut élève de Civoli, et se perfectionna par l'étude de l'antique et des chefs-d'œuvre modernes que renferme cette capitale. Il fut chargé de quelques travaux publics, tels qu'une *Annonciation*, peinte à fresque, et d'un bon ton de couleur, dans l'église de Saint-Mathieu *in Marulana*; — *Jésus-Christ au milieu des nues, ayant à ses côtés Saint-Pierre et Saint-Paul, apparaissant à Saint-Éloi, prosterné à genoux*, tableau peint à l'huile dans l'église de Saint-Sauveur; — *la Vierge et l'Enfant-Jésus, présentant un cœur enflammé à Saint-Augustin*, dans le chœur de l'église de Jésus-Marie; et dans un des côtés de la même église, un petit tableau monochrome, représentant *Jésus-Christ donnant les clefs à Saint-Pierre*. Dans le cloître de la Minerve, il a peint à fresque, d'un côté un grand tableau de la *Visitation*, dont le paysage et la perspective sont bien entendus; de l'autre, une figure de la *Force*, plus grande que nature, exécutée avec un soin extrême. Il fut encore chargé de plusieurs autres travaux publics; mais un caractère difficile et jaloux, un amour-propre excessif qui lui faisait penser et dire hautement que lui seul méritait d'être employé, lui suscitèrent beaucoup d'ennemis et nuisirent à sa réputation. Il travailla néanmoins pour quelques particuliers, et fit les dessins pour quelques livres imprimés à Rome, notamment pour le poème d'Octave Tronsarelli, intitulé *la Catena d'Adone*. Lelli mourut le 3 août 1640. — Hercule Lelli, peintre, architecte, sculpteur et anatomiste célèbre, naquit à Bologne, vers l'année 1700. Zanotti lui donna

les premières leçons de dessin. Les nombreux ouvrages qu'il a exécutés en plâtre, en cire, en stuc, en bois, en marbre, etc., prouvent son habileté comme sculpteur. Les préparations anatomiques en cire qu'il fit pour l'institut de Bologne, et qui consistent en statues et en tableaux, dans lesquels il a représenté tout ce qui est relatif à l'anatomie, ont surtout illustré son nom. Il doit la brillante réputation qu'il conserve encore en Italie, à la grande influence qu'il exerça long-temps sur l'instruction des jeunes gens qui se destinaient à l'étude des arts. Son savoir ne se bornait pas à la peinture et à la sculpture, il professait l'architecture avec un égal succès. Non moins habile dans la perspective linéaire, il inventa une machine, au moyen de laquelle il réduisait et arrêtait avec précision les contours des portraits qu'il voulait graver. Un pareil procédé avait déjà été mis en usage par Léonard de Vinci et Albert Durer; mais les améliorations qu'y apporta Lelli, peuvent faire regarder la machine qu'il employa, comme une invention nouvelle. On a reproduit de nos jours un moyen analogue, sous le nom de *Physionotrace.* (Voyez G. L. Chrétien.) Au reste Lelli servit bien plus la peinture par ses préceptes que par ses exemples. Cet art, pour y être habile, exige un exercice habituel auquel il ne put s'astreindre. Cependant les *Guides de Bologne* et *de Plaisance* font mention de quelques-uns de ses tableaux, et ce dernier cite avec éloge, un *Saint-Fidèle,* qu'on voit dans le couvent des Capucins; mais les auteurs de ces deux livres sont forcés de convenir que ce n'est point à la peinture que Lelli doit sa plus grande gloire. Il a gravé et publié quelques estampes. Il avait composé, pour l'instruction des élèves, un petit ouvrage intitulé: *Compendio anatomico per uso de' Pittori e scultori;* il fut publié après sa mort, qui arriva en 1766. Comme graveur, on connaît de lui plusieurs sujets de *thèses,* des *cartouches,* des *armoiries,* ainsi que les sujets historiques suivants, d'après ses propres compositions: *Agar et Ismaël dans le désert;* la *Vierge, Saint-Joseph* et l'*Enfant-Jésus; Saint-Philippe Néri, au milieu d'une gloire d'Anges; Sainte-Thérèse en prière;* plusieurs *Portraits,* parmi lesquels on distingue celui de J. P. Zanotti, son maître. Ses gravures sont marquées des lettres E et L. P-s.

LELLIS (Saint-Camille de), fondateur des clercs réguliers pour le service des malades, naquit en 1550, à Bacchiano, dans l'Abruzze. Il était fils d'un officier qui avait servi dans les guerres d'Italie. Orphelin à l'âge de six ans, il embrassa la profession des armes dès que ses forces le lui permirent. Il aimait le jeu avec passion, et il fit des pertes qui le réduisirent à la plus extrême indigence: pour comble de malheur, un ulcère à la jambe l'ayant contraint de quitter le service, il se rendit, vers 1574 à Rome, à l'hôpital de Saint-Jacques, destiné aux maladies incurables. Renvoyé après une apparence de guérison, et ne sachant que devenir, il se vit obligé de travailler comme manœuvre à un bâtiment que faisaient construire des capucins. Cette misérable situation le fit réfléchir sur ses erreurs; une lumière intérieure sembla l'éclairer, et le père gardien du couvent lui ayant fait une exhortation touchante, il changea tout-à-coup de sentiments. N'ayant alors que 25 ans, il desira d'en-

trer chez les capucins, puis chez les cordeliers où il commença son noviciat ; mais l'ulcère dont il était affligé, s'étant rouvert, empêcha son admission : il revint à l'hopital de Saint-Jacques, où on l'employa au service des salles. Sa conduite y fut si exemplaire, il se montra si assidu près des malades, si empressé à leur procurer les secours spirituels et corporels, qu'après quatre ans d'épreuve, on lui confia la charge d'économe. Il avait pris pour confesseur St.-Philippe Néri, sous la direction duquel il marchait à grands pas dans la voie de la perfection : ce fut alors que, cherchant les moyens de procurer aux pauvres malades des secours mieux entendus et plus assurés que ceux qu'ils obtenaient de mains mercenaires, il forma le projet de fonder une congrégation entièrement dévouée à cette bonne œuvre ; et afin de se rendre plus utile aux malades, il résolut d'entrer dans les ordres. Il était sans lettres : quoiqu'il eût alors 32 ans, il fréquenta les basses classes du collége des Jésuites, et quand il fut assez instruit, il étudia la théologie avec tant d'ardeur qu'il fut bientôt en état de soutenir les examens nécessaires. Une personne pieuse lui fit une pension qui lui servit de *titre clérical ;* il fut ordonné prêtre, et préposé ensuite à la desserte d'une église. Obligé de quitter son emploi d'économe, il n'abandonna pas son projet ; et bientôt il jeta les fondements de sa congrégation, sous la protection et avec l'aide du cardinal de Mondovi. Par le crédit de ce prélat, il obtint de Sixte V l'approbation du nouvel institut : Grégoire XIV érigea cet établissement en ordre religieux, en 1591, et Clément VIII le confirma en 1592. Vers ce temps, le cardinal de Mondovi étant mort, laissa tous ses biens à Lellis, qui dans ce legs trouva de puissants moyens d'étendre son œuvre, et d'accroître le nombre de ses établissements. Bologne, Milan, Gènes, Florence, Ferrare, Messine, Mantoue, etc. s'empressèrent d'accueillir des essaims de ces serviteurs des pauvres malades. Il en fut envoyé en Hongrie et dans d'autres lieux affligés de la peste. Ce fléau s'étant déclaré à Nole, en 1600, Lellis se devoua au service de ceux qui en étaient atteints. Après avoir, pendant quelque temps, gouverné son ordre en qualité de chef, il se démit de cette place. Il assista, en 1613, au cinquième chapitre général, et mourut le 14 juillet 1614. Benoît XIV le canonisa en 1646. C'est ce même jour, 14 juillet, que l'Église honore sa mémoire. Cicatello son disciple a écrit sa Vie. L-Y.

LELONG (Jacques), prêtre de l'Oratoire, né à Paris en 1665, fut reçu très-jeune au nombre des clercs de l'ordre de Malte, et n'était âgé que de onze ans, lorsqu'il passa dans cette île. Peu de temps après son arrivée, la peste s'y étant déclarée, il eut l'imprudence de suivre le convoi d'un homme mort de la contagion. A peine fut-il rentré dans sa maison, qu'on en mura les portes, de peur qu'il ne communiquât au dehors la maladie dont on le supposait attaqué. Cette espèce de prison lui sauva la vie, en le séquestrant de la société des pestiférés. Un tel accident, joint à la dureté du maître des clercs, le dégoûta du séjour de l'île. Il prétexta l'intérêt de sa santé, pour obtenir la permission de se rembarquer, et vint à Paris reprendre ses études à l'Oratoire. Ses supérieurs l'envoyèrent au collége de Juilli, pour enseigner les mathéma-

tiques, et, quelques années après, au séminaire de Notre-Dame-des-Vertus, près Paris, afin qu'il pût se livrer plus particulièrement à ce genre d'étude, pour lequel il avait de grandes dispositions. Devenu bibliothécaire de cette maison, son goût pour la bibliographie se manifesta d'une manière si décidée, qu'il fut appelé à Paris, pour y remplir le même emploi dans la maison de Saint-Honoré. A la connaissance des langues orientales, de l'hébreu et de ses différents dialectes, il joignait celle de plusieurs langues modernes, telles que l'italien, l'espagnol, le portugais et l'anglais. Il possédait également l'histoire littéraire et typographique. Enfin, peu de savants pouvaient lui être comparés dans cette partie. Pendant vingt-deux ans qu'il fut chargé de cette bibliothèque, l'une des plus riches de Paris, surtout en manuscrits orientaux, il l'augmenta au moins d'un tiers avec des fonds très-modiques, et il en fit trois différents catalogues. Sa passion pour l'étude était inconcevable : il ne s'en distrayait que pour l'accomplissement des devoirs de son état, pour sa correspondance suivie avec la plupart des savants de l'Europe ; et il regardait ses longues et fréquentes insomnies comme un avantage qui lui laissait plus de temps pour s'y livrer. Une vie si laborieuse dut altérer la santé d'un homme dont la complexion était déjà très-faible. Il éprouva de violents maux d'estomac accompagnés d'une fièvre lente qui le consuma peu à peu, et rendit inutile tout l'art des médecins. Il mourut chez M. Ogier, son neveu, receveur-général du clergé, le 13 août 1721, âgé de cinquante-six ans. Ce savant avait une piété sincère et sans ostentation, un caractère doux et modeste, des manières polies et engageantes. Rempli de charité pour les pauvres, il se félicita d'avoir trouvé, dans un riche héritage, des moyens de satisfaire son penchant pour cette vertu. Le P. Malebranche, son intime ami, le raillant un jour sur toutes les peines qu'il se donnait pour découvrir une date ou une anecdote littéraire : « La vérité est » si aimable, lui répondit-il, qu'on » ne doit rien négliger pour la dé» couvrir, même dans les plus pe» tites choses. » Ses ouvrages indiquent des recherches immenses. On désirerait seulement qu'il se fût appliqué à en rendre le style plus correct. En voici la liste : I. *Supplément à l'Histoire des dictionnaires hébreux de Wolfius*, dans le Journal des Savans, de janvier 1707. II. *Nouvelle méthode des langues hébraïque et chaldaïque avec un dictionnaire de ces deux langues*, Paris, 1708, in-8. Cette méthode, suivie d'un dictionnaire hébraïque en vers français, fait sur le modèle des *Racines grecques* de Port-Royal, est du P. Renou de l'Oratoire. Le P. Lelong n'en a été que l'éditeur. III. *Bibliotheca sacra, seu Syllabus omnium fermè sacræ Scripturæ editionum ac versionum*, Paris, 1709, 2 vol. in-8.; réimprimée la même année à Leipzig, par les soins de Boerner, avec des augmentations et des notes historiques et critiques, tirées des manuscrits et des livres imprimés en Allemagne, qui n'avaient point été connus du P. Lelong. Celui-ci s'était occupé, dans les dernières années de sa vie, de corriger cet ouvrage, et de l'augmenter d'une seconde partie, contenant le catalogue de tous les auteurs qui ont travaillé sur les livres de la Bible. Cette seconde édition était prête à être mise

sous presse, lorsque l'auteur mourut. Il en confia le soin au P. Desmolets, son ami, qui la publia en 1723, in-folio, précédée d'une notice sur la vie et les ouvrages du P. Lelong. Cet ouvrage, d'un travail immense, est le plus ample, le plus méthodique et le plus exact qui eût paru en ce genre: une nouvelle édition avait été commencée par les soins de A. G. Marsch; il n'en a paru que deux parties en cinq volumes in-4°., Halle, 1778-90. IV. *Discours historique sur les principales éditions des bibles polyglottes*, Paris, 1713, in-12. C'est le fruit des recherches que le P. Lelong avait été obligé de faire pour sa Bibliothèque sacrée. Il contient des détails curieux sur les polyglottes, et particulièrement sur celle de Paris (*V.* Lejay). V. *Histoire des démêlés du pape Boniface VII avec Philippe-le-Bel*, Paris, 1718, in-12. C'est un ouvrage posthume d'Adrien Baillet: le P. Lelong, en le donnant au public, l'augmenta de vingt-deux pièces justificatives qui ne se trouvent pas dans les *Actes* de Dupuy. Il eut deux éditions en moins de trois mois. VI. *Bibliothèque historique de la France, contenant le catalogue des ouvrages imprimés et manuscrits qui traitent de l'histoire de ce royaume, ou qui y ont rapport; avec des notes critiques et historiques*, Paris, 1719, in-folio. L'objet de cet ouvrage est d'indiquer dans un ordre méthodique l'usage qu'on doit faire des grandes collections des pièces concernant l'histoire de France, et de faciliter le travail de ceux qui entreprennent de l'écrire. Ce gros volume fut composé dans l'espace de trois ans, et l'auteur le copia trois fois de sa propre main. Il se proposait de l'augmenter considérablement dans une seconde édition. Les matériaux qu'il avait rassemblés, et un exemplaire chargé de ses notes, ont passé entre les mains de Fevret de Fontette, qui s'en est servi dans son édition en 5 vol. in-folio, Paris, 1768. (*V.* Fevret, xiv, 471.) VII. *Lettre à M. Martin, ministre d'Utrecht*, Paris, 1720, dans le Journal des Savants, de juin de la même année. Ce ministre, dans sa dissertation sur le fameux passage de Saint-Jean (Ep. 1, cap. 5, §. 7) *Tres sunt qui testimonium*, etc., avait dit que Robert Etienne l'inséra dans son édition de la Bible, d'après plusieurs manuscrits de la bibliothèque du Roi. Le P. Lelong soutient que ce passage ne se trouve dans aucun des manuscrits de cette bibliothèque. Cet homme infatigable avait entrepris un recueil des historiens de France beaucoup plus ample que celui de Duchêne; il se proposait d'en faire imprimer deux ou trois volumes chaque année: ce fut ce travail qui abrégea ses jours. Tous les matériaux étaient rassemblés pour les premières livraisons; il ne lui restait plus qu'à les collationner avec les manuscrits et les imprimés, pour les publier avec des notes critiques, chronologiques et géographiques. Ce projet a été exécuté par les bénédictins de Saint-Maur, et la continuation en est confiée aujourd'hui à l'académie des inscriptions. T-D.

LELORRAIN. *Voyez* Lorrain et Vallemont.

LELORRAIN (Robert), sculpteur, naquit à Paris, le 15 novembre 1666. Le peintre Lemonnier lui donna les premiers principes du dessin; et à l'âge de 18 ans, le jeune artiste entra chez Girardon, qui bientôt lui confia l'exécution d'une partie du mausolée du cardinal de Richelieu, et du tombeau qu'il avait composé

pour lui-même. Lebrun sut apprécier les talents de Lelorrain, et lui fit obtenir du Roi une pension qui lui fut conservée jusqu'a sa réception à l'académie. En 1689, il obtint le grand prix, et partit l'année suivante pour l'Italie. S'étant embarqué à Marseille, une tempête écarta son vaisseau de la route ; ce vaisseau serait tombé entre les mains d'un corsaire levantin qui lui donna la chasse, si la contenance des passagers, excités par le jeune artiste, n'avait décidé le corsaire à les laisser continuer leur route. Arrivé à Rome, il se livra avec ardeur à l'étude. Malheureusement l'école du Bernin prévalait à cette époque, et Lelorrain ne put se préserver de sa funeste influence. Quelques essais de peinture qu'il tenta pendant son séjour à Rome, loin de le ramener dans la bonne route, ne servirent qu'à l'en écarter davantage, en lui faisant croire que les procédés de deux arts si différents pouvaient se concilier. Cependant son assiduité au travail était sans bornes. Il envoya en France plusieurs copies en marbre qu'il avait faites d'après l'antique ; et il se disposait à exécuter un grand ouvrage pour les Jésuites de Rome, quand l'excès du travail, joint à la chaleur du climat, le jeta dans une maladie de langueur, dont il ne put guérir qu'en revenant en France. Dans ce voyage, il visita les principales villes d'Italie, pour y étudier les beaux ouvrages qu'elles renfermaient. En arrivant à Marseille, il fut chargé de terminer quelques petites figures de marbre que la mort n'avait pas permis au Puget de finir; de là, il vint à Paris, où il trouva l'académie fermée, et les travaux publics interrompus par le malheur des temps. Cependant des hommes distingués dans les lettres et les arts, parmi lesquels on cite Boileau, Tournefort et de Piles, le firent travailler pour de riches particuliers. L'académie ayant été rouverte en 1700, il fut agréé sur le modèle d'une *Galathée*, figure demi-nature, et reçu, en 1701, sur le marbre de ce modèle. Bientôt il exécuta, pour la cascade de Marly, un *Faune* en marbre, et une *Vierge* pour la paroisse du Roi à Marly ; un *Bacchus* pour les jardins de Versailles ; une *Hébé ;* un *Saint-Emilien*, aux Invalides ; dans l'église de Saint-Sauveur, un *Lutrin orné d'enfants en bronze ;* à la chapelle de Versailles, un bas-relief représentant *J. C. devant Caïphe*, *deux Anges* et *des trophées ;* à la Chartreuse de Morfontaine, un grand *Christ en croix ;* etc. L'académie le nomma successivement adjoint, professeur, et enfin, en 1737, recteur à la place de Hallé. Le cardinal de Rohan lui confia l'exécution de quatre statues colossales, destinées a orner la façade principale de l'hôtel de Soubise, à Paris ; elles représentent les *Quatre Saisons ;* la plus estimée est celle de *l'Hiver*. C'est alors que le prélat jeta les yeux sur Lelorrain pour les sculptures de son palais de Strasbourg, et du château de Saverne. Les quatre statues de plus de huit pieds de proportion, qu'il exécuta pour le premier édifice, sont *la Religion*, la *Clémence*, la *Prudence* et la *Force ;* elles sont accompagnées de *quatre groupes d'enfants* analogues à chaque statue, et de *deux vases dans le genre antique*. Mais c'est principalement dans la décoration du palais de Saverne, que Lelorrain avait déployé tous ses talents. Dans un salon, appelé le *Salon des Colonnes*, il avait sculpté au-dessus de l'entablement quatre figures plus grandes que nature, représen-

tant la *Religion*, la *Charité*, la *Vérité* et la *Vigilance*; et dans les panneaux, quatre cariatides en ronde-bosse, représentant *la Prudence*, la *Justice*, la *Tempérance* et la *Force*. Enfin, ce salon était encore orné de quatre bas-reliefs, ayant pour sujet : *Apollon et Daphné*; *Mercure apportant une lyre à Apollon qui garde les troupeaux d'Admète*; le *Jugement de Midas*, et *Marsyas écorché par Apollon*. Ces derniers ouvrages ont péri dans l'incendie du château de Saverne, en 1779. C'est après avoir terminé ces travaux, que Lelorrain entreprit ceux du palais épiscopal : une attaque d'apoplexie, qu'il essuya en 1733, l'obligea de les interrompre. Il revint à Paris, où on lui offrit successivement les places de directeur de l'académie de France à Rome, et celle de sculpteur du roi d'Espagne. Il les refusa toutes deux, motivant son refus sur la chaleur du climat qui lui était contraire. Parmi les traits qui font honneur à son talent, on rapporte que Van Clève, sculpteur habile, l'invita un jour à venir voir une tête de bacchante qu'il avait achetée comme une antique. Lelorrain, en la voyant, reconnut qu'elle était son ouvrage; et après en avoir instruit Van Clève, il lui avoua que rien ne l'avait jamais autant flatté que cette erreur. Le goût qui régnait à cette époque, explique facilement une erreur que l'on ne commettrait plus aujourd'hui. Lelorrain avait un véritable talent pour le ciseau; ses ouvrages sont d'un dessin facile, mais maniéré; il est dépourvu de noblesse et d'idéal : c'est le principe du Bernin, et c'est celui qu'ont outré Lemoyne fils, et Pigalle ses élèves. Ses *bustes de faunes* et *de bacchantes*, qui faisaient, dans le siècle dernier, l'ornement des plus riches cabinets, sont pleins de cette grâce affectée qui est si loin de la naïveté antique, mais qui devait séduire dans un temps où tous les arts du dessin avaient abandonné la route du vrai beau et de la nature. On s'aperçoit trop d'ailleurs que ses ouvrages sont faits en général sans étude et de pratique. Lelorrain mourut à Paris, le premier juin 1743, après plusieurs attaques d'apoplexie. Le portrait de cet artiste a été peint par Nonotte et par Drouais père. Le premier, qui existe encore chez un des descendants de Lelorrain, a été gravé en 1749, par J. N. Tardieu, pour sa réception à l'académie; le second, qui faisait partie de la collection des morceaux de réception des académiciens, a été gravé en 1741, par Ph. Lebas. — Louis-Joseph Lelorrain, peintre et graveur à l'eau-forte, d'une autre famille que le précédent, naquit à Paris, en 1715. Il fut élève de Dumont le Romain. C'est en Italie qu'il alla se perfectionner. A son retour, il fut reçu académicien. Il a exécuté quelques tableaux d'histoire, qui ne lui ont pas fait une réputation bien étendue. Son talent consistait principalement à peindre l'architecture et la perspective. Ses ouvrages, en ce genre, se font remarquer par une grande intelligence dans la distribution des lumières, et par la vigueur de la touche. Cet artiste d'ailleurs est peu connu en France; c'est en Russie où il était allé s'établir, qu'existent la plupart de ses tableaux. Il s'était exercé à graver à l'eau-forte; et plusieurs de ses dessins ont été reproduits par le burin. Parmi les estampes qu'il a gravées, on cite le *Jugement de Salomon*; *Salomon sacrifiant aux Idoles*; *Esther devant Assuérus*, et la *Mort de Cléopâtre*: quatre sujets

Tome XXIV. page 29.

HIST. D'ALLEMAGNE.

LELY.

Lely pinx.t *Landon dirx.t*

d'après de Troy. M. Bacquoy a gravé, d'après les dessins de Lelorrain, le *Prospectus d'une souscription pour le poème de Roland-Furieux.* Aveline a gravé l'*Anneau d'Hans Carvel*, et Sornique, la *Chose impossible*, sujets tirés des contes de Lafontaine; Cannu, la *Vue du feu d'artifice tiré à Rome par ordre du prince Colonne*, et le *Projet d'une place pour le Roi.* Lelorrain est mort à Pétersbourg en 1760. P-s.

LELY (Pierre Van der-Faes, surnommé *le Chevalier*), peintre de portraits, naquit, en 1618, à Soest en Westphalie. Son père, Jean Vander-Faes, capitaine d'infanterie, fut appelé Lely, parce qu'il naquit à la Haie dans une maison dont la façade était ornée d'une fleur de lis. Voyant les dispositions de son fils pour le dessin, il le mit chez Grelber, peintre de Harlem, où le jeune Lely ne tarda pas à se distinguer; il développa surtout beaucoup de talent dans le portrait, et tâcha de se rendre propre la manière de Van Dyck. A vingt-cinq ans, sa réputation s'était tellement répandue, que le prince d'Orange, Guillaume III, l'emmena en Angleterre lorsqu'il alla épouser la fille de Charles Ier. Ce dernier prince se fit peindre ainsi que toute la famille royale; et les portraits de Lely eurent tant de succès, que l'artiste obtint le titre de premier peintre du Roi. Après la mort de Charles Ier., Lely fut employé par Cromwel, dont il fit le portrait. Lorsque Charles II remonta sur le trône, il nomma Lely chevalier et gentilhomme de la chambre, avec une pension de 4,000 florins. Cette faveur, qui satisfit son amour-propre, ajouta peu de chose à sa fortune déjà très-considérable, et dont il faisait l'usage le plus noble. Lely aimait le faste; mais il savait mesurer sa dépense à ses revenus, et, plus sage que Van Dyck, son prédécesseur, il ne se ruina point par des prodigalités. Il tenait table ouverte, et, pendant le repas, une musique excellente égayait les convives. Lely aurait pu jouir, jusqu'à la fin de ses jours, d'un bonheur inaltérable; mais les succès qu'obtint Kneller, à son arrivée en Angleterre, lui inspirèrent un chagrin tellement profond, qu'il tomba dans une mélancolie dont rien ne put l'arracher. En vain son médecin, ignorant la cause de son mal, croyait le distraire en lui parlant de son art et des ouvrages de son rival; Lely, de plus en plus aigri par ces discours, mourut en 1680. Son portrait, peint par lui-même, existe dans la collection des peintres célèbres qui font partie de la galerie de Florence. Le musée du Louvre possède de lui un *Portrait d'homme en collet blanc en dentelles*, que l'on peut comparer à un Van Dyck. On voyait, dans la même collection, une *Tête d'homme*, tirée de la galerie de Vienne, et le *Portrait de Cromwell*, provenant du cabinet du Stathouder; ce dernier a été repris, en 1815, par le roi des Pays-Bas; l'autre l'a été par l'Autriche. P-s.

LEMAINGRE. *Voy.* Boucicaut.

LEMAIRE (Jacques), navigateur hollandais, devenu célèbre par la découverte du détroit qui porte son nom, était fils d'un négociant très-entreprenant, nommé Isaac Lemaire, habitant d'Égmont, près d'Alkmar. Les lettres-patentes accordées par les États-Généraux à la compagnie des Indes Orientales, défendaient à tous les sujets des Provinces-Unies, de passer au sud du cap de Bonne-Espérance, et même

dans le détroit de Magellan, pour aller aux Indes, ou dans les pays connus et non connus, situés hors des limites du grand Océan Atlantique. Cette défense, au lieu d'arrêter les spéculateurs, donna une nouvelle activité a leur industrie. Les esprits se tournèrent d'abord vers les moyens d'éluder la loi : ensuite on imagina de chercher a pénétrer par une nouvelle route dans le grand Océan ou la mer du Sud. La première idée en est due à Isaac Lemaire, père de celui dont il s'agit. Il en fit part à Cornelis Schouten, navigateur très-expérimenté, qui avait fait plusieurs voyages aux Indes Orientales, et qui était animé du desir de faire de nouvelles découvertes. Celui-ci s'était persuadé, non sans raison, que le continent de l'Amérique devait se terminer au-dela de la terre du Feu, que l'on savait entrecoupée d'un grand nombre de canaux. Tous les deux se flattèrent de pouvoir éluder le privilége de la compagnie, en prenant cette route nouvelle, qui n'avait pu être spécifiée dans les lettres-patentes de leurs hautes-puissances. Isaac Lemaire se chargea de la moitié des frais de l'expédition ; l'autre moitié fut partagée entre divers négociants dont les noms ont été conservés, et qui, la plupart, exerçaient alors les premières charges municipales de la ville de Hoorn. Ils prirent tous, avec Isaac Lemaire et Jacques son fils, le titre de directeurs de la nouvelle association. Schouten s'intéressa dans cette entreprise, et fut chargé d'équiper le vaisseau la *Concorde* de trois cent soixante tonneaux, avec soixante-cinq hommes d'équipage, et vingt-neuf pièces de canon de petit calibre. On arma également un petit bâtiment dont on nous a laissé ignorer le tonnage et même le nom. La destination de ces bâtiments fut tenue secrète ; les officiers et marins qui voulurent faire cette campagne, prirent l'engagement illimité d'aller partout ou on les conduirait. Schouten commanda la *Concorde*, et Jacques Lemaire s'y embarqua comme directeur-général de l'association. Il devait présider en cette qualité tous les conseils. La prééminence qu'elle lui donnait, explique pourquoi, n'étant que négociant, il a partagé avec Schouten, une gloire qui ne semble réservée qu'à des navigateurs de profession. Il est cependant juste de dire que Lemaire passait pour un homme expérimenté et d'une grande intelligence dans l'art de la navigation. Nous ne pouvons donc plus le considérer comme un simple subrécargue. L'expédition fut armée dans le port de Hoorn ; elle se rendit ensuite dans la rade du Texel, d'où l'on mit à la voile, le 14 juin 1615. Les vaisseaux qui, dans ces premiers temps, allaient sur les côtes de l'Amérique méridionale, avaient coutume de filer d'abord le long des côtes d'Afrique, jusqu'à la rivière de Sierra-Leone. La *Concorde* suivit la route commune, et relâcha près de l'embouchure de cette rivière. Elle en partit le 1er. octobre, et, le 6 décembre suivant, prit connaissance du port Desiré, situé à environ cent lieues au nord du détroit de Magellan. Le mauvais temps retint, pendant plusieurs jours, les deux bâtiments à l'entrée du port ; ils y coururent de grands dangers. Le plus petit faillit se perdre ; il s'échoua, et demeura pendant toute une marée à sec et couché sur le côté. La mer montante le remit à flot sans accident ; mais il n'y resta pas longtemps. Tandis que, suivant l'usage,

on chauffait sa carène, avant de travailler à réparer les dommages qu'il avait reçus, le feu se communiqua aux cordages, et le bâtiment fut consumé en présence des ouvriers et des équipages, qui firent de vains efforts pour le sauver. La *Concorde* qui restait ainsi seule, avait reçu un choc violent près de la flottaison, peu de temps après qu'elle eut quitté la côte d'Afrique; elle laissa le port Desiré le 13 janvier 1616, et se dirigea vers le sud sans s'éloigner de la côte. Le 24, elle avait dépassé le détroit de Magellan, et se trouvait près de l'extrémité orientale de la terre du Feu. Enfin, lorsqu'on fut parvenu à cette extrémité, on découvrit, dans l'est, une autre masse de terre très-élevée qui reçut le nom de *Terre des États;* et l'on vit un beau canal ouvert au sud, dans lequel la *Concorde* passa, le 24 janv. 1616. On vit aussi, en sortant de ce canal, la côte de la terre du Feu se diriger vers l'ouest, et l'on s'attendit à trouver incessamment l'extrémité du continent. Cette terre fut prolongée à une assez grande distance, mais de manière à n'être pas perdue de vue. Enfin, après avoir découvert les deux îles *Barnevelt*, la *Concorde* doubla le cap le plus avancé vers le sud. C'est le premier bâtiment qui soit entré dans le grand Océan, après avoir contourné le continent entier de l'Amérique. Le cap qui en marque l'extrémité, est connu sous le nom de cap *Horn*, que lui donnèrent alors les Hollandais. Le conseil de l'expédition s'assembla pour consacrer, par un acte, un si heureux succès. Jacques Lemaire réclama l'honneur de donner son nom au détroit dans lequel on avait passé avant de doubler le cap Horn; ce qui lui fut accordé. L'historien du voyage se contente d'observer que ce détroit aurait été nommé avec plus de raison détroit de Schouten, du nom de celui qui avait dirigé la navigation. Au reste cette découverte n'offre de remarquable que la conception qui l'a fait entreprendre, et ne peut être comparée à celle de Magellan; mais elle nous a montré la route qui mène le plus promptement et avec le moins de danger, dans la mer du Sud. C'est un service dont l'influence se fait sentir tous les jours, et s'offre à chaque instant à la reconnaissance des navigateurs. Le nom de Lemaire, gravé sur ce passage, perpétue la gloire qu'il s'est acquise; et ce nom est à présent consacré en géographie. Les deux navigateurs se dirigèrent ensuite sur l'île de Juan-Fernandès, où ils tentèrent de relâcher; mais ayant été repoussés par les vents et les courants, ils firent route pour traverser le grand Océan. La première terre dont ils eurent connaissance fut une petite île déserte que Magellan avait également vue, et qu'ils nommèrent *île des Chiens.* Il est à remarquer que les Hollandais et ce célèbre navigateur, en traversant le parage où se trouve cette suite presque continue d'îles et d'écueils qui, au sud de la Ligne, forment une espèce de ceinture autour du globe, aient précisément passé entre les principaux groupes où les îles sont le plus clair-semées, et qu'ils n'en aient découvert qu'un bien petit nombre. La *Concorde* fit route à l'ouest, en quittant l'île des Chiens, et passa dans la partie nord de l'Archipel dangereux, où l'on découvrit les îles *Sans-Fond, Waterland* et des *Mouches.* La route de l'ouest mena ensuite entre l'Archipel des îles *des Amis*, et celui des îles *des Navigateurs*, où l'on

vit quatre autres petites îles qui conservent les noms qui leur furent donnés. Ce sont les îles des *Traîtres*, de *Good Hope* (Bonne-Espérance), des *Cocos* et de *Hoorn*. On reconnaît dans les habitants qui communiquèrent avec les Hollandais, quelques-unes des habitudes des insulaires des îles des Amis, et des traces de la férocité de ceux des îles des Navigateurs. Le 12 juin 1616, Schouten se croyait à mille six cent soixante lieues de quinze au degré, des côtes du Pérou, c'est-à-dire par environ 170° de longitude orientale, méridien de Paris. Il jugea qu'il serait dangereux de continuer la route de l'ouest, et qu'il fallait remonter vers le nord, afin de passer au nord de la Nouvelle-Guinée. Le conseil s'assembla, et la route qu'il proposait fut adoptée. On ne tarda pas à voir les îles qui sont aux environs de la Nouvelle-Irlande; on passa dans le nord, et probablement en vue de plusieurs des îles de l'Amirauté, des Mille-Iles. Enfin la terre de la Nouvelle-Guinée fut serrée d'assez près, jusqu'à un cap peu éloigné des Moluques, que l'on appela cap de *Bonne-Espérance*. Le nom de *Schouten* fut donné à une île assez grande située à l'est de ce cap, et elle le conserve encore aujourd'hui. La *Concorde* vint ensuite dans les Moluques, en faisant le tour de Gilolo par le nord. Lemaire et Schouten y furent bien accueillis par leurs compatriotes. Ils quittèrent bientôt ces îles, et vinrent mouiller dans la rade de Iacatra, aujourd'hui Batavia, le 23 octobre 1616, seize mois après avoir quitté le Texel. C'est ici que se termine cette expédition qui a ouvert une nouvelle route à la navigation; le succès en fut si heureux, que les Hollandais ne perdirent que trois hommes pendant un si long voyage. L'un était le frère de Lemaire, et un autre celui de Schouten. La suite des événements fit connaître que l'on s'était flatté en vain d'éluder le privilége de la compagnie des Indes Orientales. Peters Coen, qui depuis a fondé Batavia, et qui était, à leur arrivée, président du conseil des Indes, mit leur bâtiment en séquestre, et leur donna les moyens de retourner en Hollande, et d'y aller plaider leur cause. Lemaire et Schouten s'embarquèrent sur le vaisseau l'*Amsterdam* commandé par l'amiral Spilberg, qui revenait également dans sa patrie: cet amiral était parti du Texel le 8 août 1614, avec six vaisseaux, et les avait conduits aux Moluques en traversant le grand Océan; mais il avait passé par le détroit de Magellan, seule route qui fût alors connue. La flotte mit à la voile le 14 décembre 1616. Lemaire mourut le 31 du même mois. On ne connaît aucune particularité de sa vie privée. La seule relation originale que nous ayons du voyage qui porte son nom et celui de Schouten, a été écrite par Aris Classen, embarqué en qualité de commis sur le petit bâtiment, et qui passa à bord de la *Concorde*, après que celui-là eût été brûlé. L'auteur du voyage de Spilberg dit que Lemaire fut regretté dans sa patrie. Nous ignorons aussi les circonstances particulières de la vie de Schouten; mais le nom de ces deux navigateurs doit être conservé dans l'histoire. La relation de Classen a été traduite en latin; une version française se trouve dans le tome VIII du Recueil des Voyages de la compagnie des Indes Orientales de Hollande: de Brosses en a donné un précis dans l'Histoire des terres-australes. R-L.

LEMAIRE DE BELGES (JEAN), poète et historien du seizième siècle, était né vers 1473, en la cité de Belges (Bavai), dans le Hainaut. Jean Molinet, chanoine de Valenciennes, son parent, prit soin de son éducation, lui inspira le goût des lettres, et lui facilita l'entrée dans la carrière des honneurs. A l'âge de vingt-cinq ans, Lemaire obtint la charge de clerc des finances du roi, et du duc Pierre de Bourbon, et il alla habiter Villefranche en Beaujolais, pour être plus à portée de surveiller la rentrée des revenus de ce prince. Guill. Crestin, en passant par Villefranche, eut l'occasion de voir Lemaire; il conçut pour lui beaucoup d'estime, et l'encouragea à cultiver son talent pour la poésie. Lemaire reprit donc la lecture des anciens auteurs qu'il avait été obligé de négliger, et il paraît même qu'il se démit de son emploi pour se livrer entièrement à l'étude. Il accepta la place de précepteur de MM. de Balleure, le père et l'oncle de Saint-*Julien, lesquels tous deux étaient alors jeunes enfants* (*Voy.* SAINT-JULIEN); mais il ne la conserva pas long-temps. Après la mort du duc de Bourbon (1503), il passa au service de Marguerite d'Autriche. L'abbé Sallier conjecture qu'il remplaça Molinet, dans l'emploi de bibliothécaire de cette princesse. Lemaire se trouvait à Venise, en 1506; il se rendit à Rome, la même année, et il y était encore en 1508. Ce fut au retour de ce voyage qu'il publia le premier livre des *Illustrations des Gaules*, où il prend la qualité d'indiciaire et historiographe de l'archiduc et de Marguerite d'Autriche. Lezèle qu'il avait montré pour les intérêts de Louis XII, en prenant sa défense contre le pape, lui mérita l'affection de ce prince, qui l'attacha à la maison de la reine Anne de Bretagne. Il était à Nantes, au mois de décembre 1512; et ce fut dans cette ville qu'il mit la dernière main à son histoire des Gaules. La mort de la reine, qui fut suivie peu de temps après de celle de son époux, priva Lemaire de ses emplois, et il tomba dans la misère. Il n'eut pas assez de courage pour supporter l'indigence ni pour chercher à en sortir: sa tête s'affaiblit sensiblement; mais, dit Saint-Julien: « Ceux qui l'ont particulièrement connu, savent qu'à » l'infirmité de la cervelle, le vin » ajouta tant, qu'enfin il mourut fou » et transporté dans un hôpital. » (*Origine des Bourguignons*, p. 380.) On n'est pas d'accord sur l'époque de la mort de Lemaire. Lamonnoye ne croit pas qu'il ait vécu jusqu'en 1520; mais l'abbé Sallier croit qu'il ne mourut qu'en 1548, à l'âge de 75 ans. « C'était, dit encore Saint-Julien, un homme de grande lecture et de très-diligent labeur...; mais ces hommes *doctes et malcontents* (1), quand ils ont été pauvres, n'ont pu prendre leur revanche, sinon avec la plume et le papier qui souffre tout; aussi est-il dangereux d'ajouter foi à telles manières de gens.» Puis il ajoute: « Si Lemaire et Agrippa (2) ont été amis, la parité de condition aurait concilié entre eux cette amitié, et la fin de l'un et de l'autre a découvert que leur savoir avait été très-mal *envaisselé*. »

(1) C'est bien à tort que Saint-Julien reproche à Lemaire d'être *mal content*. Il n'avait point d'ambition, comme le prouve la devise: *De peu assez*.

(2) C'est Corneille Agrippa, qu'on accusa de magie, et qui mourut de misère dans un hôpital (*Voy.* AGRIPPA): Le *Traité du Schisme*, par Lemaire, dans lequel il attaque sans ménagement les prétentions de la cour de Rome, est sans doute la cause de la mauvaise humeur de M. de Saint-Julien, riche bénéficier.

(*Orig. des Bourguig.*, pag. 380.) La langue et la poésie françaises ont quelques obligations à Lemaire. Avant lui, on n'avait pas remarqué que la césure du vers ne doit jamais tomber sur un *e* muet. Marot avoue que ce fut Lemaire qui lui apprit la règle, en le reprenant d'y avoir manqué dans son *Eglogue* à François Ier. Pasquier dit que la lecture de ses ouvrages n'avait pas été inutile à Ronsard. On a de Jean Lemaire : I. *Le Temple d'honneur et de vertus*, composé à l'honneur de feu monseigneur le duc de Bourbon, Paris, 1503, in-8°. Cet ouvrage est mêlé de prose et de vers ; et l'on y reconnaît, dit Sallier, que l'auteur ne manquait ni de facilité pour se faire un plan, ni de justesse pour arranger les parties d'un sujet. II. *La légende des Vénitiens*, ou autrement leur *Chronique abrégée*, etc., Paris, 1509, in-8°. C'est une satire très-vive de la conduite des Vénitiens, et en même temps la justification de la ligue de Cambrai : cet ouvrage est en prose. III. *La plainte du Désiré*, Paris, 1509, in-8°., Lyon, id. C'est un dialogue entre les deux nymphes, Peinture et Rhétorique, sur la mort de Louis de Luxembourg, dont l'auteur se dit le secrétaire : il est suivi des *Regrets* de la Dame Marguerite-Auguste, fille de l'empereur Maximilien, sur la mort de son frère le roi Philippe, par le même auteur. IV. *L'épitre du Roi à Hector de Troyes*, 1511. C'est une réponse à celle que J. Dauton avait adressée à Louis XII, au nom d'Hector : cette pièce a été réimprimée à la suite des Illustrations des Gaules. V. *Le Triomphe de l'amant vert compris en deux épitres fort joyeuses, envoyées à Mme. Marguerite Auguste*, 1510; Paris, 1535, in-16, et dans plusieurs éditions des *Illustrations des Gaules*. Dans la première épître, le poète exprime les regrets de l'amant vert sur le départ de cette princesse pour l'Allemagne, où elle était allée visiter l'empereur Maximilien, son père. Dans la seconde, il suppose que l'amant est mort de douleur, et il raconte ce qu'il a vu dans les enfers. Sallier avoue qu'il n'a pas pu deviner qui était cet amant vert. L'abbé Goujet s'est imaginé qu'il s'agissait là de Lemaire lui-même, et il s'étonne qu'un homme de si basse condition ait eu l'audace de se vanter d'avoir vécu très-familièrement avec la princesse. Puis il ajoute : « Ce qui me surprend, c'est que non-seulement il ait pris la liberté de le lui écrire à elle-même, mais de plus qu'il se soit persuadé qu'il lui ferait plaisir en l'annonçant à tout le monde, par la publication de son épître. Il s'y dit né dans la Haute-Ethiopie ; mais il est aisé de voir que c'est une fiction. » (*Voy.* la *Biblioth. française*, t. x, page 83.) Eh bien ! cet *amant vert*, c'était le perroquet de la princesse, et il est inconcevable que Sallier ni Goujet ne l'aient pas deviné à la lecture des premiers vers (1). VI. *Traités singuliers, savoir : les trois Contes intitulés de Cupido et de Atropos*, etc. Paris, 1525, in-8°., rare. Le premier est traduit de l'italien de Séraphino ; les deux autres sont de l'invention de Lemaire. Il suppose que l'Amour, dans une rencontre avec Atropos, a pris l'arc de cette déesse au lieu du sien, et que depuis ce mo-

(1) En voici quelques-uns qui paraissent assez clairs :

Or, plût à Dieu que mon corps assez beau
Fût transformé pour cette heure en corbeau ;
Et mon collier vermeil et pourpoint,
Fut aussi brun qu'un Maure ou Barbarin ;
Lors te plairais-je ; et ma triste laideur
Me vaudrait mieux que ma belle verdeur

ment-là tous ceux qui ont été blessés de ses flèches sont atteints de cette effroyable maladie décrite par Fracastor. (*Voy.* Fracastor.) Le poète termine son récit, en annonçant que Jupiter, à la prière de Vénus, a indiqué une assemblée des états pour aviser aux moyens d'arrêter les progrès du mal. VII. *La Concorde des deux langages.* Il y relève les avantages particuliers du français et du toscan, qui ont une même origine, le latin. Cet ouvrage est divisé en deux parties, dont l'une est rimée par tercets, genre imité des Italiens, mais que Lemaire n'a pu introduire dans la poésie française. VIII. *Traité de la différence des schismes et des conciles de l'Église, et de la prééminence et utilité des conciles de l'Église gallicane,* Lyon, 1511, in-4°. traduit en latin, par Sim. Schard, et imprimé à la suite de l'histoire de Thierry de Niem, Basle, 1566, in-fol. Camerarius en donna une nouvelle traduction en 1572. Le but de Lemaire, dans cet ouvrage, était de mettre en évidence l'injustice de la conduite de Jules II à l'égard de Louis XII: mais d'un principe vrai il a tiré des conséquences qui ont été adoptées par les protestants. IX. *Le promptuaire des conciles de l'Eglise catholique avec les schismes et la différence d'iceux,* plus l'*Histoire du prince Syach Ismaël,* par le même auteur, Paris, 1512, in-8°.; Lyon, 1532, in-16; Paris, 1547, in-16: il y a encore d'autres éditions. X. *Trois livres des Illustrations des Gaules et singularités de Troyes,* Paris, 1512, in-folio; ibidem 1531. in-8°., ibid. 1540, in-8°., ibid. 1548, in-4°., et plusieurs autres fois de même format; revus et restitués par A. Dumoulin, Lyon; 1549, in-fol.: cette édition, quoique plus ample, est moins recherchée que les éditions de format in-8°. qui sont mieux exécutées. Cette prétendue histoire est un tissu de fables, tirées la plupart du faux Berose et d'Annius de Viterbe. L'auteur fait descendre les rois de France de Francus fils d'Hector, fable répétée par tous nos historiens, jusqu'à la fin du 16e. siècle; il cite, parmi les autorités dont il appuie ses récits, le psautier de David, Homère, Virgile, Tibulle et Ovide. Au milieu de ce fatras, on trouve des idées singulières, et qui trouveraient des partisans; il affirme, par exemple, que le bas-breton est le vrai langage troyen. La plupart des éditions de cet ouvrage renferment les fameuses *Épîtres de l'amant vert* et d'autres poésies de Lemaire. XI. *La couronne Margaritique,* Lyon, 1549, in-fol: elle est comprise dans l'édition de Dumoulin citée plus haut. Cette pièce, d'une assez grande étendue, contient l'éloge de Marguerite de Savoie; elle a été publiée par Pierre de Saint-Julien de Balleure. On a attribué à Lemaire: *Le Triomphe de très-haute et puissante dame V....., royne de Puits d'Amour,* Lyon, 1539, in-8°., petit ouvrage très-rare; mais Duverdier, dans la *Bibliothèque française,* en désigne comme l'auteur, un certain Martin d'Orchesino, nom que Lamonnoye croit supposé, et que Mercier de Saint-Léger, ni M. Barbier, n'ont pu expliquer. (Voy. le *Supplém. à la table du Diction. des Anonymes.*) On peut consulter les *Recherches* sur la vie et les ouvrages de J. Lemaire, par Sallier, dans le *Recueil de l'acad. des inscript.,* tom. xiii, pag. 593-606. W--s.

LEMAISTRE (Gilles), premier président au parlement de Paris, d'une famille ancienne et illustre

dans la robe, était petit fils de Jean Lemaistre, premier avocat-général. Il naquit à Montlhéri, vers l'an 1499, et fréquenta le barreau pendant ses premières années. Il s'y acquit la réputation d'habile jurisconsulte; et François Ier. le nomma avocat-général au parlement, en 1540. Henri II, voulant récompenser les services qu'il avait rendus dans cette charge, le nomma président à mortier en 1550, et, l'année d'après il l'éleva à la place de premier président. Pendant que Lemaistre remplissait cet emploi, il se forma des factions qui, sous le prétexte de religion, désolaient la France et la couvraient de sang. Les promesses, et les menaces de l'interdiction et de la mort, ne purent ébranler l'héroïque fermeté de ce magistrat, ni l'empêcher de soutenir les intérêts de l'état. Il mourut le 5 décembre 1562, et fut enterré aux Cordeliers de Paris. Nous avons de lui: *Décisions notables*, Paris, 1566, in-4°. Jean Ramat en donna une édition augmentée d'un plaidoyer de Bourdin, procureur-général, et d'un arrêt touchant la régale de Nantes, Paris, 1583, in-8°.; Lyon, 1595, in-16; Paris, 1601, in-12. Les œuvres de Lemaistre furent imprimées après sa mort. Claude Bernard en donna une édition, en 1653, in-4°., et une deuxième, corrigée et augmentée de plusieurs décisions et arrêts intervenus depuis, Paris, 1680, in-4°. Elles sont divisées en cinq livres: 1°. *Des Criées et Saisies réelles.* 2°. *Des amortissements et Francs-Fiefs.* 3°. *Des Régales.* 4°. *Des Fiefs, Hommages et Vassaux.* 5°. *Des Appellations comme d'abus.* Dumoulin appelle Lemaistre *virum eruditissimum;* mais ce magistrat avait le défaut de trop abonder en son sens. Taisand (*Vie des Jurisconsultes*) en rapporte un exemple pris dans un procès que Lemaistre eut avec son gendre: après l'avoir perdu à la chambre des requêtes, il en appela au parlement. Les pièces examinées, on trouva qu'il avait été bien jugé; mais, par égard, on lui envoya le président Hennequin, afin de le faire consentir à ce que la sentence eût son effet. Comme il n'y consentit pas, le parlement la confirma. Z.

LEMAISTRE (Jean), neveu du précédent, était avocat au parlement de Paris, lorsque, forcé par les ligueurs, il accepta d'eux la place d'avocat du roi, et prêta serment à la *sainte union*, le 26 janvier 1589. Le duc de Maïenne et les autres chefs de la Ligue le nommèrent, en 1591, premier président du parlement de Paris, en remplacement de Brisson, que les Seize avaient assassiné, et le députèrent aux prétendus états du royaume tenus à Paris. Chargé par cette assemblée d'examiner, avec le conseiller aux enquêtes Duvair, la proposition faite par le légat, de publier en France le concile de Trente, sans réserve ni modification, il fit (avec son collègue) un rapport qui mécontenta le légat, et déconcerta ses projets. Lemaistre s'étant procuré secrètement la déclaration du roi, par laquelle ce prince s'engageait à ne plus apporter de délais à sa conversion, et annonçait qu'il se faisait instruire et qu'il avait même mandé auprès de lui, pour cela, les meilleurs théologiens et les évêques, il en fit transcrire un grand nombre d'exemplaires, et les répandit dans le public, accompagnés du discours que l'archevêque de Bourges avait prononcé à cette occasion dans les conférences de Surène. La bonne foi du roi, les espérances qu'il donnait,

HIST. DE FRANCE.

A. LE MAISTRE.

Ph. Champagne pinx.t — Landon direx.t

et surtout la trêve qu'il offrit, causèrent une révolution remarquable dans plusieurs esprits. Cependant, le desir de repousser Henri IV du trône, et d'y placer l'infante d'Espagne, avait fait proposer l'abolition de la loi salique. La doctrine que l'abolition de cette loi fondamentale pouvait être prononcée par les états, comme représentants de la nation, domina bientôt au parlement; et la question se réduisait au choix du prétendant. La cause de Henri IV touchait à son moment critique; mais un défenseur se présenta: ce fut le président Lemaistre. D'après le résultat de délibérations secrètes, la résolution d'expier, par un témoignage éclatant de patriotisme, les excès de faiblesse auxquels le parlement s'était prêté, ayant été prise, Lemaistre convoqua l'assemblée des chambres, sans indiquer le motif de la convocation. Duvair, après un exposé du danger qui menaçait la France, conclut « à ce qu'il fût rendu arrêt, par lequel tous traités faits ou à faire pour l'établissement de princes ou princesses étrangères, seraient déclarés nuls et de nulle valeur, comme faits au préjudice de la loi salique et aux lois fondamentales du royaume; et tous ceux qui y prêteraient aide, faveur et consentement, déclarés criminels de lèze-majesté au premier chef, etc. » Ces conclusions furent accueillies par acclamation de la part des membres qui étaient initiés, et la minorité n'opposant qu'un faible obstacle, l'arrêt fut rendu le 28 juin 1593: telle est l'histoire de ce fameux arrêt rapporté par Joly, et dont il attribue la première idée à Lemaistre, bien que d'autres assurent qu'elle appartient au procureur-général Molé. Quoi qu'il en soit, cet arrêt fit tant d'honneur au parlement, et fut si utile à la cause de Henri IV, que le chancelier de Chiverny l'attribue à une *inspiration divine*. Le président Lemaistre, accompagné de plusieurs conseillers, le notifia au duc de Maïenne, lieutenant-général du royaume, et en défendit les principes devant lui avec beaucoup de fermeté. Ce duc ayant forcé le comte de Belin qu'il croyait attaché au parti du roi, à demander sa retraite, le président Lemaistre lui adressa, au nom du parlement, de vives remontrances, et fit entendre que ce corps était disposé à prendre une connaissance plus exacte de toutes les affaires: mais Maïenne ne rétablit point Belin, et mit à sa place le comte de Brissac, qu'il croyait lui être plus dévoué. Cependant Lemaistre et les autres membres les plus influents du parlement et de la bourgeoisie gagnèrent Brissac. Le 19 mars 1594, on se réunit à l'arsenal, où l'on arrêta définitivement les articles de la capitulation de Paris, et Henri entra dans la capitale trois jours après. (*V.* Langlois.) Ce prince voulant récompenser les services de Lemaistre, qui perdait sa place par le retour des anciens présidents, créa en sa faveur un office de cinquième président que ce magistrat conserva jusqu'à sa mort arrivée en 1596. D-z-s.

LEMAISTRE (Antoine), avocat au parlement de Paris, né dans cette ville, en 1608, fils d'Isaac Lemaistre, maître des comptes, et de Catherine Arnauld, sœur des illustres solitaires de Port-Royal, dut à leurs soins une solide et brillante éducation: il commença à plaider à l'âge de 21 ans, et se fit une grande réputation par son éloquence vive et animée, mais presque toujours trop chargée de citations. Seguier le choisit, en 1636, pour présenter au parlement ses let-

tres de chancelier; le discours que prononça le jeune avocat à cette occasion obtint beaucoup de succès. Ce magistrat qui l'estimait particulièrement le fit nommer conseiller-d'état, et lui offrit la charge d'avocat-général au parlement de Metz. Lemaistre, qui avait formé depuis long-temps le projet d'abandonner le monde, refusa cette dignité. Il ne tarda pas à effectuer sa résolution: après avoir renvoyé au chancelier ses lettres de conseiller-d'état, il se retira à Port-Royal de Paris, où il passa plusieurs années dans les exercices d'une pénitence très-austère, qu'il n'interrompait que par l'étude des Livres saints et des Pères de l'église, qui avait toujours fait ses délices. De Paris, Lemaistre chercha une retraite à Port-Royal-des-Champs, avec son frère Simon: obligé de quitter momentanément cette retraite, il se rendit à Laferté-Milon; en 1639, il revint à Port-Royal-des-Champs, où il mourut le 4 novembre 1658. Lorsque ce monastère fut démoli, on exhuma ce qui restait de son corps; et on l'apporta, en 1710, dans l'église de Saint-Etienne-du-Mont, où il fut enseveli à côté de Pascal, son ancien ami. Lemaistre, qui avait formé le projet de publier une Vie des Saints purgée de toutes les fables que l'ignorance ou le peu d'exactitude de quelques auteurs avaient laissé glisser dans les anciennes légendes, rassembla dans cette vue, avec D'Hérouval son ami, tout ce qu'ils purent déterrer d'actes originaux de la vie et du martyre des Saints; mais la mort ne lui permit pas d'achever cette entreprise, dont il avait déjà fait paraître quelques échantillons. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages dont la plupart sont oubliés. On en peut voir le détail dans Moréri; nous indiquerons seulement: I. *Recueil de divers plaidoyers et harangues prononcées au parlement;* deuxième édition, Paris, 1654, in-4°.; édition donnée par Issali, 1657, in-fol.; publiée en allemand et en français, Heidelberg, 1673. Le chancelier d'Aguesseau, dans sa quatrième instruction à son fils, l'engage à lire quelques-uns des *discours* de Lemaistre, où l'on trouve « des traits qui » font regretter que l'éloquence de » l'auteur n'ait pas eu la hardiesse » de marcher seule et sans ce cor» tége nombreux d'orateurs, d'his» toriens et de Pères de l'église, qu'elle » mène toujours à sa suite. » Falconet a réimprimé, depuis peu, un choix de ces plaidoyers, sous le titre d'*Œuvres choisies de Lemaistre*, Paris, Buisson, 1806, in-8°., précédé d'un morceau sur l'éloquence, par M. Bergasse. On peut voir sur ce recueil, l'article donné par M. Lacretelle aîné dans le *Publiciste* du 24 avril. II. *L'Aumône chrétienne, ou la tradition de l'église, touchant la charité envers les pauvres, recueillie de l'Écriture sainte et des Saints-Pères;* Paris, Durand, 1658, in-12, 2 vol. Quelques biographes lui attribuent la *Vie* fort bien faite *de dom Barthelemi des martyrs;* mais il paraît qu'elle est de son frère Lemaistre de Sacy. La traduction du *Nouveau-Testament* de Port-Royal, avait été commencée par Ant. Lemaistre. D-z-s.

LEMAISTRE (Pierre), avocat distingué au parlement de Paris, où il fut reçu, le 26 novembre 1668, naquit dans cette ville, vers 1638. On n'a point de détails sur la vie de ce jurisconsulte, mort le 17 octobre 1728; il est seulement connu par sa *Coutume de Paris*, rédigée d'après l'ordre naturel et la disposition de ses articles, avec la résolution

des questions, etc., Paris, 1700, in-f°.; réimprimée dans le même format, Paris, 1741, avec des notes de M. M***, avocat au parlement. Ce commentaire était fort estimé avant la révolution, pour la façon dont l'auteur y traite les matières, pour l'ordre qu'il y a mis, la précision et la netteté de ses décisions, soit quand il balance les différents sentiments, soit quand il agite des questions épineuses. Lemaistre, qui avait puisé dans les ouvrages d'autres jurisconsultes, indique ses sources avec autant de scrupule que de modestie, n'omet aucune des opinions qu'il ne partage pas, et laisse le lecteur maître de choisir. Le chancelier d'Aguesseau, dans sa quatrième instruction à son fils, lui recommande la lecture de cet ouvrage. D-z-s.

LEMAITRE DE SACY. *Voyez* SACY.

LEMAITRE (CHARLES-FRANÇOIS), sieur de *Claville* dans la Normandie, était né à Rouen, vers 1670. Il nous apprend lui-même qu'il fut employé, pendant quatre ans, pour les affaires du roi, à Ratisbonne, et que ce fut afin de remplir utilement le vide de ses journées, qu'il se fit auteur. Il acquit une charge de président au bureau des finances de Rouen, et mourut doyen de sa compagnie, en 1740, dans un âge avancé. On a de lui le *Traité du vrai mérite de l'homme dans tous les âges et dans toutes les conditions*, Paris, 1735, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, aujourd'hui oublié, eut une vogue extraordinaire, et il s'en fit huit ou dix éditions dans l'espace de quelques années. Ce succès, auquel il était loin de s'attendre, flatta singulièrement l'auteur; mais il n'en fut que plus sensible aux critiques très-modérées de quelques journalistes. C'était, dit-il, le premier bonheur de ma vie; on n'aurait pas dû me l'enlever. Son livre est destiné, comme on dit, à former l'esprit et le cœur d'un jeune homme; il se félicite beaucoup d'en avoir conçu l'idée: « Il est assez singulier, dit-il, que j'aie formé, en Allemagne, le dessein de faire d'un Français un *virtuosus*; et c'était à ses yeux un titre suffisant pour prendre rang parmi les auteurs du second ordre: mais on ne trouve dans son ouvrage ni plan, ni méthode, ni style; c'est un ramas de puérilités, de lieux communs de morale, de citations entassées sans discernement, et de jugements erronés sur nos écrivains. S'il veut, par exemple, vanter les charmes de la bienfaisance: « Le plaisir de donner, dit-il, est la *mère-goutte* de la volupté. » En indiquant à son élève les lectures qu'il doit faire, il accole, dans un même paragraphe, Marot, Rabelais et Montaigne. « Montaigne, dit-il, plus pur et plus moral que les deux autres, était trop caustique; c'était un misanthrope poli qui pensait juste; mais je lui trouve trop d'emphase et trop peu de liaison: l'agrément de Marot durera toujours; celui de Rabelais a perdu son crédit. » Pour faire entendre qu'on peut profiter en lisant un auteur, quoiqu'il ne soit point parfait: « Balzac, dit-il, par exemple, est plein d'esprit, mais empesé; prenez l'esprit et laissez l'*empois*. » Il semblerait qu'un écrivain si peu délicat sur le choix des termes, dût être fort indifférent à toutes les querelles grammaticales: cependant Lemaître de Claville réunit ses efforts à ceux de l'abbé Desfontaines, contre le néologisme. Il déclare qu'il ne peut souffrir l'emploi de deux mots, *déraison* et *inconduite*, qui lui paraissent barbares; et il ajoute, dans le même chapitre, qu'il serait

bien funeste d'écrire *j'avais* pour *j'avois*, parce que l'étranger ne pourrait de lui-même arriver au verbe *avoir*, pour le bien conjuguer. En voilà assez sans doute pour faire apprécier le *Traité du vrai mérite ;* mais on doit ajouter que Lemaître de Claville fut un honnête homme et un excellent citoyen, deux qualités qui doivent lui faire pardonner d'avoir fait un méchant livre. W--s.

LEMARCHAND (Madame), fille de Joseph-François Duché (*Voyez* Duché, t. XII, p. 106), avait épousé un receveur-général des domaines et bois de la généralité de Soissons. Sa maison était le rendez-vous des personnes célèbres de son temps ; et c'était là que C. A. Coypel (*Voyez* t. X, p. 163) récitait ses comédies. Ces réunions donnèrent peut-être à mesdames de Tencin et Geoffrin, l'idée de leurs soirées. Elle avait composé des vers, des comédies, des contes ; mais elle craignait tant la réputation de femme bel-esprit, qu'on ne connaît d'imprimé d'elle que les *Nouveaux contes des fées*, 1735, in-12 : encore la plupart des exemplaires furent-ils supprimés par ses soins. Ce volume contenait quatre contes, le *Phénix* (qui est de la présidente Dreuillet, morte en 1730); *Lisandre*, *Carline* et *Boca* : ce dernier ayant été réimprimé, en 1756, sous le nom de madame Husson, jeune et jolie dame de ce temps, madame Lemarchand ne fit aucune réclamation, étant morte d'ailleurs la même année ; mais un anonyme ayant fait insérer dans le t. 1er. de l'*Année littéraire*, pour 1757, une lettre assez aigre contre mad. Husson, celle-ci n'hésita pas à désavouer l'opuscule par une lettre insérée dans le même volume. Cette circonstance a donné naissance à la chanson de l'abbé de l'Attaignant, qui commence par ce vers :

Un jour, Vénus prit à Minerve, etc.

A. B--T.

LEMASCRIER (Jean-Baptiste), abbé, né à Caen, en 1697, fut toute sa vie aux gages des libraires : il s'exerçait, sans égard pour son état, sur le sacré et le profane, selon le sujet qu'on lui donnait. Il mourut à Paris, le 16 juin 1760. On a de lui : I. *Le Caprice et la ressource*, prologue pour la reprise de la *Sœur ridicule*, comédie de Montfleury, 1732, in-12. II. *Description de l'Égypte, contenant plusieurs remarques curieuses sur la chronologie ancienne et moderne de ce pays, composée sur les Mémoires de M. de Maillet, consul de France au Caire*, 1735, in-4°., avec cartes et figures ; 1740, 2 vol. in-12. III. *Idée du gouvernement ancien et moderne de l'Egypte*, 1742, in-12. IV. *Mémoires historiques sur la Louisiane, composés sur les mémoires de M. Dumont*, 1753, 2 vol. in-12. V. *Histoire de la dernière révolution des Indes orientales*, 1757, 2 vol. in-12. VI. *Michaëlis Mayeri cantilenæ*, ou *Chansons sur la résurrection du phénix, traduites*, 1758, in-12. VII. *Tableau des maladies, traduit du latin de Lommius*, 1760, in-12 ; réimprimé en 1765. VIII. La traduction des deux premières pièces du recueil intitulé : *Avis désintéressé sur les derniers écrits publiés par les cours de Vienne et de Madrid, au sujet de la guerre présente*, 1735, in-4°. IX. La préface seulement de l'édition des *Mémoires de Feuquières*, 1736. (Voyez Gillet de Moivre, t. XVII, pag. 381.) X. *Poésies diverses*, latines et françaises. Lemascrier a en outre coopéré à la traduction de l'histoire

du président de Thou, aux *Cérémonies et coutumes religieuses* (*V.* Banier, t. III, pag. 314), et a donné ses soins à la quatrième édition de l'ouvrage de D. Calmet *sur les apparitions*. Il a été éditeur des *Réflexions chrétiennes sur les grandes vérités de la foi* (par le P. Judde); de l'*Histoire de Louis XIV* (par Pelisson); des *Œuvres de Martial*, Paris, Barbou, 1754, 2 vol. in-12; de la nouvelle édit. de *Telliamed*, 1755, 2 v. in-12, où il ajouta une vie de l'auteur (*Voyez* Maillet); des *Commentaires de César, traduits par Perrot d'Ablancourt*, 1735: il avait revu et retouché le travail de Perrot d'Ablancourt; et, depuis, Wailly a revu encore celui de Lemascrier. On lui doit aussi la table des matières des *Réflexions critiques sur l'origine, l'histoire et la succession des anciens peuples*, par Fourmont, avec la vie de ce savant. A. B-t.

LEMASSON (Innocent), xlixe. général de l'ordre des Chartreux, né le 10 mars 1628, à Noyon, entra, à l'âge de dix-neuf ans, dans la chartreuse de cette ville. Il s'y distingua tellement par sa piété et par ses talents, qu'il fut nommé successivement aux premiers emplois de cette maison. Il remplissait les fonctions de visiteur de la province de Picardie, lorsqu'il fut élu supérieur général de l'ordre, le 15 octobre 1675. Ce fut dans l'exercice de cette charge importante que D. Lemasson déploya toute l'activité et toutes les ressources de son esprit. Un incendie ayant détruit presqu'en totalité les bâtiments de la grande Chartreuse, il les fit reconstruire sur un plan nouveau. Les soins qu'exigeait la surveillance des ouvriers, les détails journaliers dans lesquels il était obligé d'entrer, ne ralentirent point son zèle pour la conduite de son ordre; et il trouva encore du temps pour l'étude. Il fut l'un des adversaires les plus ardents du jansénisme; et peu de temps avant sa mort, il écrivit au P. Letellier, confesseur du Roi, pour le supplier de lui procurer le pouvoir de punir ceux de son ordre qui seraient soupçonnés d'être de ce parti. D. Lemasson mourut le 8 mai 1703, dans sa soixante-seizième année. On a de lui: I. *Annales ordinis Carthusiensis*, la Correrie (à la Grande Chartreuse), 1687, in-fol. Cet ouvrage devait avoir trois volumes, mais il n'en a paru que le premier; le second, divisé en deux parties, a pourtant été imprimé, mais on ne l'a pas rendu public, et il est tellement rare que le P. de Tracy n'en connaissait qu'un seul exemplaire, conservé à la chartreuse de Val-Dieu (voyez le *Manuel du Libraire*, par M. Brunet, tome II, page 160). Cet ouvrage a reparu sous ce titre: *Disciplina seu statuta et constitutiones ordinis Carthusiensis*, Paris, 1703, in-fol.; mais ce n'est pas une nouvelle édition, comme l'ont cru quelques bibliographes; il n'y a eu que le frontispice et les premiers feuillets de réimprimés. D'autres, trompés par le titre, en ont fait un ouvrage différent. II. *Explication de quelques endroits des anciens statuts de l'ordre des Chartreux, avec des éclaircissements donnés sur le sujet d'un libelle qui a été composé contre l'ordre, et qui s'est divulgué secrètement*, à la Correrie, par André Galle, in-4°. de 166 pages. Cet ouvrage est sans date; mais il n'a pu être imprimé qu'en 1689, puisque D. Lemasson y répond aux reproches que l'abbé de Rancé, dans sa *Lettre à un Evêque* (datée du 20 juillet 1689), avait faits aux char-

treux d'avoir mitigé leurs anciens usages. Il est extrêmement rare ; on trouve ordinairement à la suite, une petite pièce intitulée : *Aux vénérables Pères de la province* de N.... C'est une circulaire adressée à tous les visiteurs de l'ordre; III. *Vie de Jean d'Aranthon d'Alex, évêque d'Annecy*, Lyon, 1697, in-8°. IV. *Eclaircissements sur la vie de Jean d'Aranthon*, avec de nouvelles preuves de son zèle contre le jansénisme et le quiétisme, Chambéri, 1699, in-8°. V. *Introduction à la vie intérieure et parfaite*. Lyon, 1677, in-8°; 4e. édition, Paris, 1701, 2 vol. in-8°. C'est un recueil de pensées et de maximes extraites de l'*Imitation de Jésus-Christ* et des *OEuvres* de Saint-François de Sales. D. Lemasson y donna, en 1692, un *Appendice*, qu'il traduisit ensuite en latin, et publia sous le titre d'*Enchiridion salutis*, etc. la Correrie, 1700, in-8°. VI. Une *Traduction du Cantique des cantiques*, avec des notes très-recherchées. VII. Une *Théologie morale*; le *Nouveau directoire* pour les novices des deux sexes; le *Directoire des mourants*, latin et français; des *Lettres contre le système de la grâce*, par Nicole, et enfin quelques ouvrages ascétiques peu importants. W-s.

LEMASSON (L'abbé) vivait au commencement du dix-huitième siècle. On a de lui une *Nouvelle traduction de Salluste*, 1716, in-8°. La seconde édition, publiée la même année, est augmentée d'une préface qui roule sur deux points : le premier est l'apologie de la personne de Salluste, qu'il n'était pas aisé de justifier sur ses concussions en Numidie; aussi Lemasson n'y parvient-il pas : le second est l'éloge des deux histoires qui nous restent de Salluste; ce qui était superflu. Quant à la traduction, elle est oubliée depuis longtemps, et tellement que quelquefois on l'a confondue avec la réimpression faite en 1713, de la traduction de Cassagne. On a encore de Lemasson : I. *De la nature des Dieux*, traduit du latin de Cicéron, avec des remarques ; Paris, 1721, trois vol. in-8°. (Le texte est en regard.) II. *Lettre à M. de Lamotte sur sa tragédie d'Inès*, 1723, in-12. M. Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes*, lui attribue une *Lettre à M. Grenan, régent de seconde au collége d'Harcourt, auteur de l'Oraison funèbre* (de Louis XIV) *prononcée en Sorbonne, le 11 déc.* 1715, Paris, 1716, in-12. (*V.* Grenan, XVI, 445.) A. B-t.

LEMAURE (Catherine-Nicole), l'une des plus célèbres actrices et cantatrices de l'Opéra, naquit à Paris le 3 août 1704. Reçue dans les chœurs en 1719, elle débuta, en 1724, par le rôle de *Céphise*, dans l'*Europe galante*. Petite et mal faite, sans esprit, sans réflexion, sans aucune éducation, mais douée d'un instinct naturel auquel elle joignait un superbe organe, les plus belles cadences et la manière de chanter la plus imposante, elle avait une noblesse incroyable sur la scène, et y faisait une si complète illusion qu'elle produisait les impressions les plus vives, et arrachait des larmes aux spectateurs. Retirée du théâtre, en 1727, elle y rentra en 1730, et y resta jusqu'en 1743, après l'avoir quitté et repris plusieurs fois. En 1745, elle joua dans les spectacles donnés à l'occasion du mariage du Dauphin, fils de Louis XV. Elle exigea qu'un carosse du Roi vint la prendre et la conduisît à Versailles, accompagnée d'un gentilhomme de la chambre. *Mon dieu*,

s'écria-t-elle, en traversant Paris, *que je voudrais bien être à une fenêtre pour me voir passer!* Ce n'était plus la même personne sur la scène. Elle y remonta peu de temps après, et l'abandonna enfin tout à fait, en 1750. Les entrepreneurs du Colisée la déterminèrent à chanter deux ou trois fois en 1771. Jamais on ne vit pareille affluence; Mademoiselle Lemaure s'y montra supérieure à ce qu'on avait lieu d'attendre d'une femme de 67 ans. Quoique mariée en 1762, on continua, jusqu'à sa mort, arrivée en 1783, de l'appeler par son premier nom. A-T.

LEMBKE (Jean-Philippe), peintre et graveur à la pointe, né à Nuremberg, en 1631, fut élève de Math. Weyer et de George Strauch. Vers la fin de l'année 1653, il fit un voyage en Italie, et séjourna à Rome et à Venise. Porté par son goût vers la peinture des batailles, il étudia, pour se rendre habile dans ce genre, les ouvrages de Bourguignon et de Pierre de Laar, dit Bamboche. Doué d'un génie fécond, il ne prit de ces deux artistes que ce qu'ils avaient de bon, et sut rester original. Ses compositions sont belles et savantes, pleines de mouvement et de chaleur. Il réussit également dans les chasses, les siéges, les marches, les escarmouches et les batailles. Sur sa réputation, il fut appelé à la cour de Suède, où il reçut de Charles XI le titre de peintre du roi, et fit, pour les deux galeries du château de Drottningholm, les grands tableaux de batailles qui attestent ses talents. Cependant, soit mauvaise conduite, soit mauvaise fortune, Lembke mourut à Stockholm, en 1721, âgé de 90 ans, dans la plus grande indigence. Cet artiste s'est également fait connaître par quelques estampes à l'eau-forte, qu'il a gravées d'une pointe spirituelle. P-s.

LEMENE (Le comte François), poète italien, né à Lodi en 1634, fit d'excellentes études, et, à la mort de Philippe IV, roi d'Espagne, fut chargé de prononcer l'oraison funèbre de ce prince, en latin. On l'envoya quelque temps après, comme ambassadeur, auprès de l'impératrice Marguerite d'Autriche; et ses concitoyens le nommèrent ensuite ministre résident de la ville de Lodi à Milan. Il avait étudié avec fruit les sciences et les arts cultivés de son temps. Il avait composé un grand nombre de vers latins pleins d'élégance et de grâce; mais il n'en a publié qu'un petit nombre. Son étude favorite était la poésie italienne, à laquelle il s'était livré presqu'au sortir de l'enfance. Doué d'un génie vif et fécond, d'une imagination riche et poétique, il travaillait avec une extrême facilité. Dans sa première jeunesse il s'abandonna parfois aux défauts brillants qu'on admirait alors dans le Marino; mais l'âge éclaira son goût, et son admiration pour Anacréon acheva de le corriger. Si l'on en croit Crescimbeni, Cinelli et Tiraboschi, les cantates, les églogues et surtout les madrigaux qu'il a composés dans le goût du chantre de Téos, respirent l'antiquité; mais ce jugement paraît un peu suspect de partialité. Sans doute, si l'on compare les ouvrages de Lemène à ceux de la plupart de ses contemporains, notamment à ceux d'Achillini, que l'on peut regarder comme le Cyrano de l'Italie, il est incontestable qu'il leur est bien supérieur pour la pureté du goût; mais en le jugeant sans prévention, on doit convenir que ses idées sont encore pleines de recherche et de

rapprochements bizarres et forcés : ce sont des jeux de mots continuels qui n'ont rien d'antique ; et peut être pourrait-on comparer sans injustice les poésies de Lemène à celles de notre P. Lemoyne, auquel même on serait forcé de reconnaître une imagination plus étendue, et plus de profondeur et de force dans les pensées. Le principal ouvrage du comte de Lemène est le *Traité de Dieu*, ou *Dio uno, trino, creatore, uomo, figliuolo di Maria, paziente e trionfante ;* poème dans lequel il a su expliquer les attributs les plus mystérieux de la divinité, dans une suite d'hymnes et de sonnets qui servent d'explication aux discours en prose, dans lesquels il expose d'abord ces mystères. A cet ouvrage succédèrent une foule d'*Oratorio*, tels que ceux de *Sainte-Cécile*, de *Jacob*, de *Saint-Joseph mourant*, de l'*Arion sacré*, du *Cœur de Saint - Philippe Néri*, etc. ; des *Cantates*, des *Pastorales*, telles que la *Nymphe d'Apollon*, *Endymion*, représenté sur le théâtre de Lodi ; *Narcisse*, qui fut joué à Vienne en 1699, aux applaudissements des gens de lettres. C'est, pour ainsi dire, malgré lui, que ses ouvrages ont vu le jour. Ce fut sur les instances du prince Livio Odescalchi, neveu du pape Innocent XI, qu'il consentit à laisser paraître son *Traité de Dieu*. Bientôt un imprimeur réunit toutes les poésies de Lemène qu'il put découvrir, et les publia. L'auteur réclama, et prit le parti de donner lui-même une édition de ses ouvrages, dont le dernier et le plus estimé, peut-être, fut *Il Rosario di Maria Vergine*, qu'il dédia à la princesse Éléonore d'Autriche, reine de Pologne et duchesse de Lorraine, et qui fut réimprimé séparément à Milan, en 1736, in-32. Le P. Ceva, jésuite, dans un éloge très-estimé, qu'il publia en 1706, sous le titre de *Memorie d'alcune virtù del signor conte Francesco de Lemene, con alcune riflessioni sulle sue poesie*, appelle ce petit poème une perle d'un prix inestimable. On ne peut disconvenir que Lemène n'y ait déployé une imagination féconde et gracieuse ; mais on regrette qu'il y ait laissé trop de traces de ce faux bel-esprit que les *Seicentisti* avaient mis en vogue. Il avait composé un bien plus grand nombre d'ouvrages : vers la fin de sa vie il eut quelques scrupules sur l'esprit qui les avait dictés, et il recommanda à son confesseur de les brûler ; cette disposition, qui fut trop bien exécutée, a fait périr plusieurs productions intéressantes. Ce poète mourut à Lodi, le 24 juillet 1704. Voici les titres de ce qu'il a publié : I. *Dio, sonnetti ed inni consegrati al vicedio Innocenzo undecimo, pontifice ottimo massimo*, 1 vol. in-12, Milan et Parme, 1684. II. *Rosario di Maria Vergine, meditazioni poetiche, presentate alla sacra maestà di Eleonora d'Austria*, etc., Milan, 1691, in-16. III. *La ninfa Apollo*, dramma per musica, Venise, 1710, in-12 ; et avec ce titre *L'Inganno Felice*, ibid. in-12, 1730, et avec celui de *Tirsi*, ibid., in-12, 1734. IV. Tous ces ouvrages se trouvent réunis à plusieurs autres de différents genres, que l'auteur publia en 1698, sous le titre de *Poesie diverse del signor Francesco de Lemene*, Milan et Parme, 2 vol. in-12, dont le premier contient les poésies profanes, et le second les poésies sacrées. V. *La Sposa Francesca, commedia*, Lodi, 1709, in-8°. VI. *Della discendenza e nobiltà de Maccaroni, poema eroico*, Milan, 1675, in-8°. ; Florence, in-

12, et Modène, in-8°. sans date. Ce poème, dont il n'existe que le premier chant, ne se trouve point dans les Œuvres de Lemène, publiées par lui-même, non plus que la comédie de la *Sposa Francesca*. P-s.

LEMERCIER (Jacques), architecte, naquit à Pontoise, sur la fin du seizième siècle. Un long séjour en Italie le mit à portée d'y puiser le goût de l'antique. A son retour en France (1629), le cardinal de Richelieu lui confia l'exécution du collége de la Sorbonne, et, six ans après, celle de l'église du même nom. Ce dernier édifice passe encore pour un des plus beaux monuments du siècle où il fut élevé. Le portail de l'église, du côté de la cour, rappelle le péristyle du Panthéon de Rome: on regrette seulement que l'artiste ait été obligé de mutiler l'architrave pour y placer une inscription qui eût été beaucoup mieux dans la frise. En même temps qu'il le chargeait de la Sorbonne, le cardinal de Richelieu lui faisait construire *le Palais Cardinal*, qui prit le nom de *Palais Royal*, lorsque le cardinal en fit don au Roi. Il ne reste plus de ce palais que l'aile intérieure qui fait face au Théâtre français et à la galerie vitrée. L'architecture en est lourde et mal proportionnée. Vers le même temps, Lemercier acheva l'*église de l'Oratoire* de la rue Saint-Honoré, commencée sur les dessins de Metezeau; et ce fut lui, qui, pour corriger les défauts du plan primitif, imagina la rotonde qui sert de chœur. Le cardinal de Richelieu lui fit obtenir alors le titre de premier architecte du Roi. C'est en cette qualité qu'il fit élever le corps de logis du Vieux-Louvre, qui était occupé par l'académie française, ainsi que le grand pavillon de l'horloge. Les cariatides gigantesques, placées au troisième étage, les trois frontons enclavés les uns dans les autres, la prodigalité des ornemens; le dôme carré, qui couronne pesamment cette composition, sont autant d'abus en architecture. Cependant il y a beaucoup d'art dans la subdivision des membres d'architecture ajoutés à cet avant-corps; et l'ensemble forme une masse imposante et d'une vraie beauté. Bientôt après, Lemercier eut encore à diriger la construction de l'*église paroissiale* et du *château de Richelieu*, travaux dans lesquels il déploya tout son talent. Il éleva en outre le *portail des églises de Ruel* et *de Bagnolet*; et on lui attribue l'*église de l'Annonciade*, à Tours, disposée en rotonde, et qui passe pour un chef-d'œuvre. Lemercier, en sa qualité de premier architecte du Roi, avait l'inspection de tous les ouvrages commandés par le monarque. Il avait disposé les compartiments de la voûte de la grande galerie du Louvre, pour y placer des tableaux que devait exécuter le Poussin. Cette distribution déplut au peintre, qui fit recommencer tout l'ouvrage de Lemercier. Ce dernier s'en plaignit; Vouet et Fouquières, que blessait le mérite du Poussin, se joignirent à lui, et les tracasseries qu'ils suscitèrent à un rival qui leur était si supérieur, firent suspendre tous les travaux. (*Voyez* Poussin.) Le dernier ouvrage de Lemercier, fut l'*église de Saint-Roch*, commencée en 1653. Sa mort, arrivée en 1660, l'empêcha de terminer cet édifice. Il n'avait élevé que le chœur et une partie de la nef; le reste fut achevé sur ses plans. Malgré les nombreux travaux dont il avait été chargé, Lemercier mourut dans un état voisin de la pauvreté. P-s.

LEMERRE (Pierre), avocat du clergé et au parlement de Paris, professeur royal en droit canon au collége de France, naquit à Coutances, en 1644. Après avoir fini ses classes, il se livra sans réserve à l'étude des [illegible]es de l'église, de l'histoire ecclés[illegible]-que, et principalement à celle du droit canon. En 1691 il fut nommé professeur en cette partie; et il se démit par la suite en faveur de Pierre Lemerre, son fils, également avocat, et à qui l'assemblée de 1715 accorda une pension de mille livres, comme adjoint de son père. Après soixante années de travaux, celui-ci mourut à Paris, le 7 octobre 1728, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Son fils lui succéda dans les affaires du clergé en 1730, et mourut en 1763. L'un et l'autre, quoique instruits, ne sont pas toujours exacts dans leurs décisions, et passent pour avoir été attachés au parti de l'appel. Nous avons du père et du fils, qui ont presque toujours travaillé ensemble : I. *Justification des usages de France sur les mariages des enfans de famille, faits sans le consentement de leurs parents*, Paris, 1687, in-12. Ce traité approfondit ce que peuvent les princes sur les empêchements du mariage. D'Aguesseau, dans son 30e. plaidoyer, en parlant de cet ouvrage, dit, « que cette matière (des empê» chements du mariage) y est trai» tée avec beaucoup de solidité et de » science. » II. *Sommaire touchant la jurisdiction pour l'archevêque de Tours, contre le chapitre de Saint-Martin.* Paris, 1709, in-fol. III. *Recueil des actes, titres et mémoires concernant les affaires du Clergé de France, augmenté et mis en nouvel ordre*, Paris, de 1716 à 1750. 13 vol. in-fol.; le douzième et le treizième sont du fils seul; le treizième n'est point tomé, quoique portant le même titre que les autres, et faisant partie de la collection. C'est probablement pour cela, que ceux qui en ont parlé, n'ont annoncé que douze volumes. On y joint une table (de l'abbé Marc du Saulzet), sous ce titre : *Abrégé du Recueil des actes*, etc. *ou Table raisonnée, en forme de précis, des matières contenues dans ce Recueil*, Paris, 1752 et 1764, in-fol. La réimpression du Recueil de Lemerre, à Avignon, 1771, en 14 vol. in-4°., est regardée comme moins correcte que l'édition de Paris. IV. *Mémoire dans lequel on examine si l'appel interjeté au futur Concile général de la Constitution Unigenitus, par quatre évêques de France, auquel plusieurs facultés et un grand nombre de chanoines et de curés ont adhéré, est légitime et canonique, et quels sont les effets de cet appel*, 1717, in-4°. L'auteur y est favorable à l'appel, et soutient que cet acte est suspensif et a même un effet rétroactif. Il y a une réfutation de ce mémoire, imprimée à Bruxelles, 1718, in-12, qui a été supprimée par arrêt du parlement de Paris, du 14 février 1719. V. Le premier des *Mémoires composés par les plus célèbres jurisconsultes et théologiens de France, sur la demande des commissaires du conseil de Régence, touchant les moyens de se pourvoir contre le refus injuste que faisait la Cour de Rome d'accorder les bulles aux évêques et abbés, nommés par la Cour de France*, Paris, 1718; Utrecht, 1767, in-4°.; et à Paris, sous le titre d'*Avis aux princes catholiques*, ou *Mémoires de canonistes célèbres*, etc., 1768, in-12. VI. *Traité des dixmes*, Paris, 1732, 2 vol. in-12. VII. *De l'Etendue de la puissance ecclésiastique et de la tem-*

porelle, et de leur subordination, suivant l'ordre que Dieu a établi dans le monde pour le gouvernement des hommes, Paris, 1754, in-12. VIII. *Ordre qu'on doit garder dans l'étude du droit canonique français.* Ce petit traité se trouve à la fin de *l'Institution au droit ecclésiastique* de l'abbé Fleury, Paris, 1762 et 1766, 2 v. in-12. IX. *Avis des censeurs nommés par la cour du parlement de Paris, pour l'examen de la nouvelle collection des Conciles, faite par les soins du P. Hardouin, avec les arrêts du parlement, qui autorisent ledit avis, et l'arrêt du conseil, qui en a empêché la publication*, Utrecht, 1730, in-4°. Cet Avis, rédigé conjointement avec Bertin, l'abbé Cadry et autres censeurs, sent un peu l'esprit de parti. Les deux Lemerre ont laissé plusieurs manuscrits, dont une partie a été insérée dans la *Collection des procès-verbaux des assemblées générales du clergé*, Paris, 1767 et années suivantes. Les principaux sont: 1°. *Traité de la discipline de l'église de France et de ses usages particuliers.* D'Aguesseau dans sa cinquième instruction, en recommande la lecture à son fils. — 2°. *Recueil d'exemples sur la manière dont les évêques de France ont été jugés sous les trois races de nos rois.* — 3°. *Notes sur le Concile de Trente.* — 4°. *Remarques sur la pragmatique sanction.* — 5°. *Résolutions de plusieurs questions sur le Concordat, avec des observations sur les diverses éditions de ce Concordat.* — 6°. *Réflexions sur le douzième canon du second Concile de Lyon, qui regarde la Régale.* D-G.

LÉMERY (Nicolas) médecin et chimiste, naquit à Rouen, le 1 nov. 1645. Son père était procureur au parlement et professait la religion réformée. Après avoir fait ses études dans sa patrie, Lémery entra comme élève chez un pharmacien; mais ne trouvant pas, dans son maître, des connaissances assez étendues, il vint, en 1666, se mettre en pension chez Glazer, professeur de chimie, au jardin du Roi. Ce démonstrateur était pour le temps, un homme fort habile, mais il croyait encore aux rêveries de l'alchimie; et Lémery, qu'animait un ardent amour pour la vérité, le trouvant trop obscur, le quitta au bout de deux mois, et se mit à voyager. Il séjourna trois ans à Montpellier, étudia la médecine, l'histoire naturelle, la pharmacie; fit son tour de France, et revint à Paris en 1672. A cette époque plusieurs savants avaient formé des sociétés particulières qui travaillaient aux progrès des connaissances physiques. Ils accueillirent Lémery, lui prêtèrent un laboratoire, et le présentèrent au grand Condé, qui lui demanda des leçons de chimie. Lémery se fit recevoir apothicaire, et ouvrit un cours public, où se rendirent les hommes les plus distingués dans les sciences. Tournefort fut un de ses élèves; quarante Écossais vinrent exprès à Paris pour l'entendre, tant sa réputation fut rapide et brillante: elle était méritée, car le langage de la chimie était alors inintelligible, et il sut le rendre clair et précis. Les explications des phénomènes étaient toutes hypothétiques; mais Lémery, fondant ses théories sur l'observation, sembla créer une science nouvelle. Il publia, en 1675, son *Cours de chimie*, qui eut la plus grande vogue, et fut sur-le-champ traduit en latin, en allemand, en anglais et en espagnol. Lémery, au milieu des succès les plus flatteurs, fut

arrêté dans sa carrière par les troubles religieux qui éclatèrent en 1681. Il était calviniste, et ne put échapper à la persécution. On lui retira son diplôme de pharmacien ; et l'électeur de Brandebourg, heureux de pouvoir recueillir dans ses états un savant aussi distingué, lui fit proposer de venir occuper à Berlin une chaire de chimie créée pour lui. Ne voulant pas renoncer à sa patrie, Lémery refusa cette offre généreuse, et crut, par ses travaux et sa gloire, obtenir quelque tolérance ; mais il ne put conjurer l'orage, et il passa en Angleterre, en 1683. Il présenta la cinquième édition de son livre à Charles II, qui le reçut avec la plus grande distinction et lui témoigna une estime toute particulière. Les temps paraissant plus calmes vers la fin de l'année, il repassa en France, se fit recevoir docteur en médecine à l'université de Caen, et vint exercer à Paris ; mais, deux ans après, la révocation de l'édit de Nantes le replongea dans de nouveaux malheurs. Privé de son état, dépouillé de sa fortune, obligé de se cacher, Lémery, à la sollicitation de sa famille, de ses amis et de ses nombreux élèves, fit abjuration en 1686 et se réunit à l'église catholique. Il reprit l'exercice de la médecine, le professorat, et voulut y joindre le commerce de la pharmacie. Il eut besoin pour cela de lettres-patentes du Roi, qu'il obtint ; mais la faculté de médecine et les maîtres apothicaires s'opposèrent à leur enregistrement au parlement. Ce procès pouvait réduire Lémery à l'indigence ; ses adversaires sentirent le tort qu'ils se feraient à eux-mêmes en affligeant cet homme célèbre, et ils se désistèrent. L'académie des sciences le reçut membre associé, le 4 février 1699, et pensionnaire, le 28 novembre de la même année, après la mort de Bourdelin. Lémery eut deux fils, qui devinrent ses collègues à l'académie. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, le 19 juin 1715. Le travail fut la passion favorite de ce savant infatigable. Ses principaux ouvrages sont : I. Un *Cours de chimie*, dont la meilleure édition a été publiée par M. Baron, en 1756, in-4°. II. *Pharmacopée universelle*, 1697, in-4°. III. *Traité universel des Drogues simples*, 1697, in-4°. IV. *Traité de l'Antimoine*; 1707, in-8°. Les volumes de l'académie renferment plusieurs mémoires de Lémery; savoir : Observation *sur une extinction de voix guérie par des herbes vulnéraires*, 1700, H. 43. Observation *sur une fontaine pétrifiante de Clermont-en-Auvergne*, 1700, H. 58. Explication *physique des feux souterrains, des tremblements de terre, des ouragans, des éclairs et du tonnerre*, 1700, H. 51. Examen *des eaux de Passy*, 1701, H. 62. Observation *sur le camphre*, 1705, p. 38, H. 59. *Du miel et de son analyse chimique*, 1706, p. 272, H. 36. *De l'urine de vache, de ses effets en médecine et de son analyse chimique*, 1707, p. 33. Réflexions *sur le sublimé corrosif*, 1709, p. 42, H. 34. C. G.

LÉMERY (Louis), fils du précédent, naquit à Paris, le 25 janvier 1697. Digne élève de son père, il fit de rapides progrès dans les sciences naturelles, et fut reçu docteur à la faculté de Paris, à l'âge de vingt et un ans. Quoiqu'il n'eût que huit jours pour se préparer, il fit le cours de chimie au jardin du Roi, en 1708, aux applaudissements d'un nombreux auditoire. Il fut nommé démonstrateur royal, en 1731 ; fut, pendant 33 ans, médecin de l'hôtel-

dieu, et acheta une charge de médecin du Roi. Le grand exercice lui avait acquis un pronostic sûr dans les maladies les plus compliquées, et une connaissance délicate du pouls. L'académie le reçut élève chimiste, en 1702, associé en 1712, et pensionnaire en 1715. Il mourut le 9 juin 1743. Ses ouvrages, imprimés séparément sont : I. Un *Traité des Aliments*, 1702, 1705, in-12. II. Trois *Lettres contre le Traité de la génération des vers dans le corps de l'homme*, qu'Andry avait fait imprimer, 1704, in-12. On trouve, dans les Mémoires de l'académie des sciences, plusieurs mémoires de lui, sur le cochléaria, le cresson aquatique, le borax, la cire, la manne, la laque, les cloportes, le nitre, le sel ammoniac, l'alun, les vitriols, le feu, la lumière, etc., etc.; des analyses d'eaux minérales, des observations anatomiques, et des descriptions physiologiques intéressantes. — Lémery dit *le jeune*, frère du précédent, suivit la même carrière, fut nommé associé de l'académie des sciences en 1715, et mourut en 1721. On a de lui : I. Des reflexions *sur un nouveau phosphore*, et sur un grand nombre d'expériences qui ont été faites à son occasion, Mémoires de l'académie, 1715, page 23, H. 18. II. *De l'action des sels sur différentes matières inflammables*, 1713, page 97, H. III. Expériences *sur la diversité des matières qui sont propres à faire un pyrophore avec l'alun*, 1714, pag. 402.

C. G.

LÉMERY (Louis-Robert-Joseph Cornelier), astronome, né à Versailles le 5 novembre 1728, avait un goût singulier pour le calcul. Lalande l'ayant connu dans le temps qu'il était attaché au marquis de Puisieux, le détermina à consacrer ses loisirs à des calculs astronomiques. Il publia, dans la *Connaissance des temps*, pour 1779, les *Tables de la lune*, par Clairaut, comparées avec celles de Bradley, et enrichies d'un grand nombre d'observations. Il a fait, depuis 1787, les calculs de la *Connaissance des temps*, presque en entier, avec autant de succès que d'assiduité. (*Hist. de l'astronomie*, par Lalande, pag. 879.) Enfin, il a eu part au tome VII des *Ephémerides des mouvements célestes*. Lemery est mort à Paris, le 1er. mars 1802. W-s.

LEMIERRE (Antoine-Marin), poète dramatique, né à Paris en 1733 (1), était fils d'un éperonnier, qui s'imposa des sacrifices pour lui donner une bonne éducation. Ses triomphes dans les concours de l'université sont attestés par une composition latine sur le *Manchon à ceinture*, insérée sous son nom dans le recueil intitulé : *Musæ rhetorices*, 2 vol. in-12. Les qualités précieuses du jeune Lemierre charmèrent M. Dupin, fermier-général, qui le prit chez lui avec le titre de secrétaire, afin de lui fournir, sans blesser sa délicatesse, les moyens de se livrer à sa passion pour la poésie; il paraît qu'il conserva long-temps cet emploi, puisque Rousseau, bien des années après, dans ses Confessions, affecta, on ne sait pourquoi, de le désigner comme un *scribe*, quoique Lemierre fût alors connu par des succès de plus d'un genre. L'académie française, en 1753, couronna son poème sur la *Tendresse de Louis XIV pour sa fa-*

(1) Les biographes font naître Lemierre en 1723; l'éditeur de ses *œuvres choisies*, le fait naître en 1721. Suivant l'âge que lui donne Laharpe, il devrait être né à la dernière époque; mais cette date n'est pas conforme à l'opinion commune.

mille. Celui qu'il fit sur l'*Empire de la mode* obtint, en 1754, un pareil honneur. A cette époque, on laissa le choix des sujets aux concurrents; et Lemierre ne fut pas moins heureux dans son poème sur le *Commerce*, où l'on trouve ce vers si connu, qu'il appelait le vers du siècle:

Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

Un quatrième prix lui fut, en 1757, décerné pour un nouvel essai: *Les hommes unis par les talents.* Deux autres essais lui valurent également des palmes à l'académie de Pau: le premier est l'*Éloge de la sincérité*, 1754; le second a pour objet l'*Utilité des découvertes faites dans les sciences et dans les arts, sous le règne de Louis XV*, 1756. Ce dernier poème commence par ces vers ingénieux, que le novateur Mirabeau aimait à citer:

Croire tout découvert est une erreur profonde;
C'est prendre l'horizon pour les bornes du monde.

Si les morceaux dont nous venons de parler sont dépourvus de l'élégance académique, du moins ils annoncent de la vivacité, de l'esprit, de la pensée. Après s'être ainsi fait connaître par six prix remportés consécutivement, Lemierre vit jouer, en 1758, avec un succès marqué, sa tragédie d'*Hypermnestre*, sujet qui appartient à la mythologie, qui en a les invraisemblances, et qui fut autrefois traité par Gombaud, l'abbé Abeille et Riupéroux. Lemierre eut soin de dérober aux regards un amas d'horreurs incroyables, et de n'offrir au public que les deux époux, dont la situation produit un grand effet de terreur. Sa pièce est claire et simple; elle captive l'attention jusqu'à la fin, et passe pour la mieux conduite qu'il ait faite. Un plaisant néanmoins en fit une critique spirituelle, en s'écriant: « C'est une tragédie à peindre; » bon mot qui fut appliqué depuis à la plupart des autres pièces de l'auteur. Fréron est injuste lorsqu'il ne voit dans cet heureux coup d'essai qu'*un tissu d'absurdités gratuites*, qu'*un tour de gobelets*, qu'*un jeu de marionnettes. Térée* (1761) ne put se soutenir, malgré le parti que la célèbre Clairon tirait de la tapisserie sur laquelle Philomèle a représenté les attentats dont elle est victime. Le poète reproduisit vainement, en 1787, un sujet aussi malheureux, après avoir eu la précaution de diminuer le nombre des atrocités qu'il comporte. Une femme outragée par son beau-frère, qui lui coupe la langue pour s'assurer de son silence, est une monstruosité qui doit être bannie de la scène. Lemierre s'abstint, dans *Idoménée* (1764), de recourir aux moyens qu'on le blâmait d'employer ordinairement: il ne tomba point non plus dans l'erreur de Crébillon, qui donne de l'amour à son principal personnage, quoique déjà vieux, au moment d'ailleurs où cette passion doit être étouffée dans un cœur que désespère un vœu parricide. Le génie seul aurait pu rompre la monotonie d'une action réduite à une telle simplicité. Les trois premiers actes furent applaudis; mais le grand-prêtre et la peste qui survinrent, firent échouer les deux actes suivants. *Artaxerce*, en 1766, fut loin d'éprouver la même chute, quoique le fond en soit vicieux: peut-on se persuader en effet que l'ambitieux Artaban s'abandonne aux plus énormes forfaits, pour placer sur le trône un fils qui repousse ses projets avec indignation? Le poète n'a pu réussir à déguiser cette faute capitale. Il en commet une seconde, qu'on lui reproche en général, mais qui est moins cho-

quante dans ses autres tragédies : c'est qu'il se contente, pour ainsi dire, d'indiquer les situations. Il imite presque entièrement l'opéra de Métastase : pour affirmer le contraire, il fallait qu'il se fît une étrange illusion. Ce sujet, traité plusieurs fois dans les deux siècles derniers, par des hommes à peine connus, se retrouve dans le *Stilicon* de Th. Corneille et dans le *Xerxès* de Crébillon. (*Voyez* l'art. DELRIEU, *Biogr. des hommes vivants.*) *Guillaume Tell*, joué la même année qu'Artaxerce, ne fut pas aussi bien accueilli, moins peut-être à cause de la faiblesse de l'intrigue, qu'à cause de la nouveauté du spectacle. D'agrestes habitants de la Suisse, mis pour la première fois sur la scène tragique, et raisonnant avec une indépendance républicaine, parurent être une innovation dans laquelle il entrait plus de hardiesse que de bonheur. Voltaire, qui souvent n'aime à saisir que le côté ridicule des choses, interrogé sur le mérite de l'ouvrage, répondit : « Il » n'y a rien à dire; il est écrit en lan» gue du pays. » L'auteur néanmoins le fit revivre vingt ans après avec un succès prodigieux, auquel à la vérité contribuèrent beaucoup les événements, tristes avant-coureurs de la révolution. Il ne craignit pas de mettre sous les yeux le tableau déchirant qui n'était d'abord qu'en récit : il montra un père réduit à l'alternative de voir immoler son fils, ou d'abattre, d'un coup de flèche, une pomme placée sur sa tête. C'est une espèce de pantomime; mais elle tient naturellement au sujet; elle est d'ailleurs justifiée, puisque le pathétique s'y réunit à l'effroi. Malgré la rudesse des noms helvétiques, jointe à la dureté trop familière au poète, la versification de *Guillaume Tell* paraît plus soutenue que celle de ses autres pièces. La couleur locale est observée, et le dialogue a de la vigueur et de la précision. La *Veuve du Malabar*, écoutée froidement en 1770, fut dix ans après reçue avec enthousiasme. Laharpe, dans son *Cours de littérature*, la regarde comme « une très» mauvaise pièce de tout point; » il attribue les trente représentations qu'elle eut à la pompe du dénouement qui avait été changé. Il l'avait jugée moins sévèrement dans sa *Correspondance littéraire*, et dans un numéro du *Mercure* (15 juillet 1780). Sans doute elle donne beaucoup de prise à la critique : on s'étonne que la côte du Malabar ait été choisie pour le lieu de la scène, quand on sait que l'usage qui condamne les veuves à se brûler sur le bûcher de leur époux, n'y a point force de loi, comme dans certaines parties de l'Indostan. On n'est pas moins surpris d'entendre parler en prêtres sanguinaires les bramines, qui ne répandent même pas le sang des animaux : la reconnaissance de Lanassa et du jeune bramine, son frère, est romanesque. Il fallait imaginer un ressort qui contraignît la première à voir Montalban, dont elle ignore la destinée, et qui, la livrant aux combats de l'amour et du devoir, eût excité une pitié plus vive en sa faveur, et rempli le but que se propose la tragédie. Malgré ces fautes et plusieurs autres, enfin malgré des déclamations assez nombreuses, la *Veuve du Malabar* qui est toute d'invention, se maintient au répertoire, avec *Hypermnestre* et *Guillaume Tell*. La généreuse indignation de Montalban, la sensibilité du jeune bramine intéressent : quoique le rôle de Lanassa soit indécis, on s'attendrit sur le sort d'une femme belle et vertueuse,

qui, soumise à la tyrannie d'une coutume si contraire à nos mœurs, va se jeter dans les flammes, pour ne pas survivre à un mari qu'elle n'a jamais aimé. *Céramis*, tombé en 1785, n'est pas imprimé; c'est un sujet d'invention qui a du rapport avec *Héraclius*. Nous le connaissons par le compte que Laharpe en a rendu dans le *Mercure* de janvier 1786. *Barnevelt*, représenté en 1790, n'avait jamais pu l'être depuis vingt-cinq ans, suivant toute apparence, par ménagement pour la maison d'Orange. Il est rempli de discussions politiques et religieuses. Laharpe prétend (*Corresp. litt.*) que le poète affaiblit son action en s'écartant de l'histoire, parce qu'au lieu de rendre son héros victime du fanatisme de la secte des *Gomaristes*, dévouée à l'ambition du stathouder, Maurice de Nassau, il le fait succomber sous le poids d'une accusation dont son patriotisme démontrait l'absurdité. Il paraît avéré néanmoins que Barnevelt fut condamné non-seulement comme ennemi de la religion, mais comme ayant trahi sa patrie par des intelligences avec le roi d'Espagne. On a retenu un vers admirable de cette pièce: le fils de Barnevelt lui conseille de se soustraire à l'ignominie du supplice par la mort; il lui dit :

Caton se la donna.

Son père lui répond :

Socrate l'attendit.

Virginie devait suivre *Barnevelt*; elle n'a été ni jouée, ni imprimée; l'auteur la retira probablement pour ne pas fournir un nouvel aliment à des passions déjà trop enflammées. Il répondait à ceux qui se plaignaient de son silence : « La tragédie court « les rues. » Il ne se consolait pas d'avoir composé *Guillaume Tell* qui avait donné lieu à de fausses applications. Les pièces de Lemierre ont de la chaleur et de la rapidité; elles attachent le spectateur par la magie des coups de théâtre, ressource dont l'abus annonce la décadence de l'art. Le lecteur instruit est plus difficile; il ne jouit guère des effets, sans analyser les causes : un intérêt de curiosité ne lui suffit pas; il veut un plan profondément conçu, des situations développées, une diction pure. Quoique cette dernière partie soit la plus faible de l'auteur, il n'est pas une de ses tragédies où l'on ne rencontre des vers remarquables, soit par la force des pensées, soit par l'éloquence de l'ame; où, parmi des négligences impardonnables, il n'y ait des tirades d'une expression noble, harmonieuse et touchante. Lemierre, dégoûté du théâtre, s'était proposé d'abord de traduire le petit poème latin de l'abbé de Marsy, sur la *Peinture*. Le trouvant trop resserré pour la matière, il en fit un ouvrage à peu près de sa composition, qu'il accompagna de notes; un vol. in-12, in-8°., in-4°., avec fig. 1769. En développant les préceptes et les images de son modèle, il forma trois chants, dans lesquels il traite du *dessin*, du *coloris* et de l'*invention*. Son but n'est pas d'instruire les peintres: à l'exemple des vrais poètes didactiques, il se borne à faire aimer ce qu'il chante. Ses idées ne sont pas toutes également justes; en voici la preuve : il voudrait effacer dans les églises les tableaux des martyrs, parce qu'ils représentent l'humanité souffrante; comme s'il n'était pas utile de familiariser l'homme avec le malheur et la persécution! Ses transitions sont brusques; il a plus de verve que de grâce. La fréquence des apostrophes rend sa diction heurtée et monotone;

mais au milieu de phrases sèches, obscures, recherchées, triviales, brillent presque toujours des éclairs de talent. Plusieurs morceaux, pour être parfaits, n'auraient besoin que d'être polis par le goût. Quelques-uns même ne seraient pas désavoués par les maîtres de l'art : pour la gloire de l'imitateur, ce sont ceux qu'il doit à lui-même, tels que l'*Invocation au Soleil*, l'*Origine de la Chimie*, la *Fiction allégorique de l'Ignorance*, etc..... Les *Fastes* ou les *Usages de l'année*, poème en 16 chants, 1 vol. in-8°., 1779, devaient offrir d'une manière plus sensible encore les mêmes fautes que le poème de la *Peinture*. Ovide s'était exercé sur un fond plus favorable aux riants mensonges de la poésie. Lemierre ne rencontrait pas les mêmes avantages dans nos antiquités nationales ; d'ailleurs, la tournure vive et sautillante de son esprit ne lui permettait guère de joindre, par des liaisons imperceptibles, tant d'objets opposés. Le talent de les choisir et de les encadrer est précisément ce qui lui manque. Il procède trop au hasard ; il ne rejette presque rien de ce qui plaît à son imagination : aussi, le fil par lequel il attache les diverses parties du poème est-il souvent rompu. Nous croyons, contre l'opinion de l'auteur, que son sujet aurait gagné sous le rapport de la méthode, si, comme Ovide, il l'eût restreint à douze chants, d'après l'ordre des mois. Dans cette production, qui pouvait devenir pour les Français d'un intérêt général, les fêtes solennelles n'occupent pas assez de place, et beaucoup de tableaux sont de véritables grotesques. Il s'en faut bien cependant qu'elle mérite le dédain avec lequel Laharpe la juge. Il en cite uniquement les deux vers les plus barbares : il n'excepte d'une entière proscription que les vers sur un *Clair de lune*. Les vœux d'une ame honnête se manifestent dans le cours de ce long ouvrage ; on y lit non-seulement des vers remarquables dans tous les genres ; mais on y trouve des morceaux étendus, où règnent l'inspiration la plus heureuse et l'originalité la plus piquante. Nous indiquerons les morceaux sur *St.-Antoine*, patron de l'auteur, sur le *printemps*, sur les *jardins anglais*, sur l'*origine de la flûte*, etc... A ses *Poèmes couronnés*, Lemierre a réuni ses *Pièces fugitives*, 1 vol. in-8°., 1782. Des choses charmantes y sont mêlées aux choses les plus bizarres. On a peine à concevoir que le même homme ait pu flatter quelquefois l'oreille par les accords les plus doux, et la déchirer bien plus souvent encore par les sons les plus discordants. Ne doit-on pas en conclure qu'à ses yeux la verve était tout, et que la correction, fruit de la patience et du goût, n'était rien? Etranger aux manèges de l'intrigue, son unique ressource, pour la déconcerter, était de donner à son amour-propre un essor plus comique qu'offensant, et qui en faisait un homme à part. Voulant justifier la liberté qu'il prenait de manifester la bonne opinion qu'il avait de lui-même, il faisait naïvement ce singulier aveu : « Je n'ai point de prôneurs ; il faut » bien que je fasse mes affaires tout » seul. » A la mort de Voltaire, désirant le remplacer à l'académie française, il ne cachait point ses prétentions. « N'est-ce pas Ajax, disait-il, qui » doit hériter des armes d'Achille? » Ducis lui fut préféré ; et deux ans après, Chabanon remporta le même avantage. Blessé de ce second échec, il s'en vengeait par cette ironie : « Il » n'est pas étonnant qu'il l'emporte ; » il joue du violon, et je ne joue que de

» la lyre. » On rapporte de lui beaucoup de mots où se peint la vanité la plus ingénue. A la première représentation de *Céramis*, les murmures du public, lui donnant de l'humeur, il répétait : « Parbleu, ne » s'imaginent-ils pas qu'on leur donnera toujours une *Veuve du Malabar* ? » Un jour que cette dernière pièce était représentée devant un petit nombre de spectateurs, on lui fit remarquer malignement la solitude du parterre et des loges : « Il ne manque » pas de monde, répondit-il ; mais » la salle est tellement construite, » qu'elle paraît toujours vide. » Enfin, la voix publique l'appelait à l'académie ; il y fut, en 1781, nommé successeur de l'abbé Batteux. Voici comment il remercia ses nouveaux confrères : « Je n'avais guère de liaisons avec vous que par vos ouvra» ges.... La place que vous m'accor» dez est d'autant plus flatteuse pour » moi, que ne l'ayant sollicitée que » par mes écrits, je serais presque » tenté de croire que je n'ai eu affaire » qu'à des juges. » Il avait toutes les vertus domestiques ; sa piété filiale était reconnue, et l'on n'a jamais mis en doute sa candeur ni sa bonté. Quoiqu'il fût petit et laid, qu'il eût les travers et l'extérieur d'un métromane, il sut captiver une épouse aimable et jeune qui le rendit heureux. Les excès de la révolution le jetèrent dans un état de stupeur, qui le conduisit au tombeau, le 4 juillet 1793. Il mourut à Saint-Germain-en-Laye, après avoir perdu presque tous ses moyens d'existence. Ses œuvres ont été recueillies par M. René Périn, 3 vol. in-8°., 1810 ; elles sont précédées d'une notice de 160 pages, dans laquelle on apprend fort peu de chose sur l'auteur, mais où se trouve un long plaidoyer en faveur de la philosophie moderne. Deux volumes d'*Œuvres choisies* font partie de la collection des stéréotypes de Didot. ST. S-N.

LEMIERRE-D'ARGY (A.-J.), neveu du précédent, né vers 1760, et mort à Paris le 12 novembre 1815, possédait plusieurs langues, et avait été interprète près de différents ministères et tribunaux. Malgré ses talents, son peu de conduite le réduisit à un état déplorable ; et ce fut dans un hôpital, où il s'était fait inscrire sous un autre nom que le sien, qu'il alla mourir d'une maladie honteuse. On a de lui : I. *Olivia*, roman traduit de l'anglais, 2 vol. in-12. II. *L'Élève du plaisir*, traduit de l'anglais, 1787, 2 vol. in-12. III. *Nouveau Code criminel de l'empereur*, traduit de l'allemand, 1788, in-8°. IV. *Calas ou le Fanatisme*, drame en quatre actes et en prose, 1791, in-8°. ; cette pièce fut représentée pour la première fois sur le théâtre du Palais-Royal (aujourd'hui Théâtre-Français) le 17 décembre 1790. Sept mois après (le 7 juillet 1791), Chénier donna sa pièce sur le même sujet. (*Voy.* CHÉNIER, t. VIII, p. 328.) Mais dès le 18 décembre 1790, M. Laya avait fait jouer sur un autre théâtre son *Jean Calas*. V. *Les cent Pensées d'une jeune anglaise, publiées en anglais et en français : on y a joint des mélanges, des apologues moraux, et une description allégorique du voyage d'un jeune homme au pays du bonheur*, 1798, in-12. VI. *Poésies de Gray*. (*Voyez* GRAY, t. XVIII, p. 364.) VII. *Joscelina, par Isab. Kelly*, traduit de l'anglais sur la troisième édition, 1799, 2 vol. in-12. VIII. (Avec Brosselard et Weiss) *Code général pour les états Prussiens*,

traduit en français, 1801, 2 tom. en 5 vol. in-8°. IX. *Le Château de l'indolence, poème en deux chants, par Thomson, suivi de deux autres poèmes, traduit de l'anglais*, 1814, in-12. X. *Mémoires de la reine d'Étrurie, écrits par elle-même, traduits de l'italien*, 1814, in-8°. XI. *Relation authentique de l'assaut donné le 6 juillet 1809, au palais Quirinal, et de l'enlèvement du souverain pontife, traduite de l'italien*, 1814, in-8°. XII. (Avec M. Breton) la *Femme errante, par miss Burney, traduit de l'anglais*, 1814, 5 vol. in-12. Il avait projeté une traduction de Martial; il a laissé en manuscrit une tragédie intitulée *Mazaniel*. A. B-T.

LEMIRE (Aubert), en latin *Miræus*, historien, ou plutôt compilateur laborieux, naquit le 30 novembre 1573, à Bruxelles, d'une famille originaire de Cambrai, qui a produit plusieurs hommes de mérite. Il commença ses études à Douai, et les termina à Louvain, où il enseigna ensuite les belles-lettres avec quelque succès. Il rendait de fréquentes visites au fameux Juste Lipse, et chercha à mettre à profit les conseils qu'il en reçut. Son oncle, évêque d'Anvers, l'ayant déterminé à embrasser l'état ecclésiastique, le nomma, en 1598, à l'un des canonicats de sa cathédrale; il le chargea ensuite de différentes fonctions qui auraient seules rempli tous les instants d'un homme doué d'une activité moins grande: mais rien n'était capable de diminuer l'ardeur de Lemire pour l'étude, et il prenait sur les heures de son sommeil pour faire des extraits de ses lectures. En 1620, il fut envoyé en France, afin d'y concerter les moyens de s'opposer aux progrès de l'hérésie qui commençait à s'introduire dans le diocèse d'Anvers. Son oncle mourut l'année suivante; et il se rendit à Douai, pour l'exécution du testament de ce prélat, qui avait fondé six bourses à l'université de cette ville. L'archiduc Albert d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas, le nomma son premier aumônier; et il succéda, en 1624, à Jean Delrio, dans la place de doyen du chapitre, et de vicaire-général du diocèse d'Anvers. Il partagea le reste de sa vie entre ses devoirs et les recherches historiques, et mourut dans la même ville, le 19 octobre 1640. Baillet dit que Lemire dut sa réputation plutôt aux matières qu'il a traitées qu'à la forme qu'il leur donna. On a de lui un grand nombre d'ouvrages relatifs à l'histoire politique et littéraire des Pays-Bas. Nous nous bornerons à citer ceux qui offrent encore quelque intérêt: I. *Elogia illustrium Belgii scriptorum*, Anvers, 1602, in-8°.; ibid. 1609, in-4°. C'est un recueil excellent, dit Prosper Marchand; et il est bon d'avertir que n'ayant été inséré que par extraits dans la *Bibliotheca Belgica* (*V.* Foppens, tom. xv, p. 233), les éditions qu'on vient de citer n'ont rien perdu de leur prix. II. *Origines equestrium seu militarium ordinum, libri duo*, Anvers, 1609, in-8°., traduit en français, la même année. III. *Originum monasticarum libri* IV, *in quibus ordinum omnium religiosorum initia et progressus breviter describuntur*, Cologne, 1620, in-8°. Il avait déjà publié, séparément, les *Origines* de l'ordre de Saint-Benoît, de Cîteaux, des Carmes, des Chartreux, des chanoines de Saint-Augustin, etc.; mais tous ces ouvrages sont superficiels et peu

exacts. IV. *Fasti Belgici et Burgundici, seu Historia rerum Belgicarum juxta dies in quibus evenerunt*, Bruxelles, 1622, in-8°. Ce sont des éphémérides, et elles présentent quelques rapprochements curieux. V. *Annales rerum Belgicarum, chronicon à Jul. Cæsaris in Galliam adventu*, ibid. 1624, in-8°.; avec de nombreuses additions, Anvers, 1636, in-folio. VI. *Bibliotheca ecclesiastica*, Anvers, 1639-49, deux parties in-folio. C'est le recueil des Vies (ou plutôt de courtes notices) des écrivains ecclésiastiques par Saint Jérôme, Gennade, Saint Isidore de Séville, Saint Ildefonse, Honorius, Sigebert, Henri-de-Gand et Trithème. Lemire y a ajouté des notes et une continuation depuis la fin du quinzième jusqu'au milieu du dix-septième siècle. J. Alb. Fabricius a publié une édition de cet utile recueil avec de nouvelles additions, Hambourg, 1718, in-folio. (*Voyez* Fabricius, t. xiv, p. 60.) VII. *Auberti Miræi opera diplomatica et historica*, Bruxelles, 1723-34-48, 4 vol. in-folio. J. F. Foppens a réuni sous ce titre tous les ouvrages de Lemire relatifs à l'histoire des Pays-Bas. Les deux premiers volumes renferment toutes les chartes des fondations pieuses faites en Belgique, avec des notes géographiques et historiques, et la notice des églises belges; les deux derniers contiennent les pièces et notes qui concernent l'histoire civile des mêmes provinces. Cette collection est fort estimée; et l'éditeur mérite une part des éloges, pour l'ordre qu'il a mis dans la distribution des pièces rassemblées par Lemire, et pour ses nombreuses additions. On renvoie, pour la liste des autres ouvrages de Lemire, à la *Biblioth. Belgica* de Foppens; on peut consulter aussi sur cet écrivain les *Mémoires* de Niceron, tom. vii, et le *Catalogue des historiens* par Lenglet-Dufresnoy. W-s.

LEMIRE (Noel), graveur au burin, naquit à Rouen, en 1724: élève de Lebas, il a gravé dans différents genres; ses paysages et ses marines sont estimés. Sa pointe spirituelle a su parfaitement rendre les tableaux de Teniers, d'après lesquels, à l'exemple de son maître, il aimait à s'exercer; mais il a surtout réussi dans les vignettes, particulièrement dans celles qu'il a gravées pour les *Contes de Lafontaine*, les *Métamorphoses d'Ovide* et le *Temple de Gnide*. Il serait difficile de graver de petits sujets avec plus d'esprit. Les portraits dans le genre de vignette que l'on doit à son burin, et parmi lesquels on estime ceux du *Grand-Frédéric*, de *Henri IV*, de *Louis XV*, et de *Joseph II*, sont remarquables par un fini précieux; le dernier fut dessiné et gravé d'après une bague qu'avait donnée cet empereur. Les autres gravures de Lemire, que l'on recherche, sont le portrait de *Piron*, fait en 1773, d'après Lépicié; celui de mademoiselle *Clairon*, couronnée par Melpomène, d'après Gravelot; ceux du général *Washington*, en pied, et du marquis de *Lafayette, après la conclusion de la campagne de Virginie en* 1781, tous deux d'après Lepaon; le *Partage de la Pologne*, ou le *Gâteau des Rois*, avec l'anagramme *Erimel*. Cette gravure que l'on peut regarder comme le chef-d'œuvre de l'artiste, est devenue très-rare: la planche, dont l'invention et l'exécution lui appartiennent, fut brisée par ordre supérieur presque immédiatement après qu'elle eut été terminée; mais M. de Sartine, qui estimait Lemire,

lui permit d'en user pendant 24 heures. Lemire a encore gravé : *St.-Sébastien*, d'après le Parmesan, pour la galerie de Dresde ; *Jupiter et Danaé*, d'après le Carrache ; *La Mort de Lucrèce*, d'après André del Sarte; *Latone vengée*, les *Nouvellistes flamands* et l'*Étang du château de Teniers*, d'après ce dernier; la *Curiosité* ou la *Lanterne magique*, d'après Reynier Brakelenbourg; la *Vue du Mont-Vésuve*, tel qu'il était en 1757; les *Restes d'un temple de Vénus*, dans l'île de Nisida; et l'*Arc de triomphe de Titus*, trois estampes grand in-f°. d'après G. de la Croix, etc. Tous ces ouvrages se font distinguer par le fini et le précieux du burin. Lemire mourut à Paris, en 1801. P—s.

LEMKE. *Voy.* LEMBKE. C-au.

LEMNIUS (SIMON), poëte latin, né dans le seizième siècle, à Margadant, au pays des Grisons, et dont le vrai nom était *Lemchen*, mais qui est encore connu sous le surnom d'*Emporius*, étudiait, en 1533, à Ingolstadt; en 1538, à Wittemberg, et s'y était fait connaître avantageusement par quelques pièces de vers et par deux livres d'épigrammes, qu'il dédia à l'archevêque de Maïence. Le choix d'un Mécène qui ne pouvait pas être agréable aux chefs de la réforme, les indisposa contre lui. On examina son recueil avec une attention scrupuleuse; et l'on prétendit y découvrir quelques épigrammes contre l'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse, et l'académie de Wittemberg. Le fameux Mélanchthon, alors recteur de cette université, avec lequel il vivait depuis quelques années dans une espèce d'intimité, lui fit défense d'y reparaître avant de s'être justifié ; et, quelques jours après, il y eut ordre de l'arrêter : mais Lemnius, prévenu à temps, s'étant enfui, on lui accorda un délai pour comparaître; sur son refus, il fut condamné à un bannissement perpétuel, et sa bibliothèque fut confisquée. On ne peut, quoi qu'en dise Schenner, approuver la rigueur dont on usa envers Lemnius; l'accusation portée contre lui, n'était pas fondée : l'électeur de Saxe qu'on lui reproche d'avoir insulté, n'est pas nommé une seule fois dans ses épigrammes ; et il n'y a que l'esprit de parti qui ait pu aveugler ses juges au point de leur faire reconnaître l'électeur dans le portrait de l'ignorant Midas. Lemnius, aigri par l'injustice dont il était victime, se retira à Bâle, où il se hâta de faire réimprimer ses épigrammes avec des additions. Il publia, peu après, son apologie contre le décret de l'académie, qui l'éloignait pour jamais de Wittemberg, annonçant que si ce décret n'était pas rapporté, il vouerait sans cesse au mépris ses odieux persécuteurs. Cette menace ne produisit aucun effet ; et le malheureux Lemnius, après avoir erré quelque temps sur les frontières d'Italie et de Suisse, où il paraît même qu'il fut correcteur d'épreuves dans l'imprimerie d'Oporin à Bâle, se retira enfin à Coire, au sein de sa famille. On le nomma, en 1540, recteur de l'école établie en cette ville; et le 24 novembre 1550, il y mourut de la peste, dans un âge peu avancé. On a de lui : I. *Episodia de Joachimo marchione Brandeburgensi et ejus conjuge*, 1531. II. *Epigrammatum libri duo*, Wittemberg, Nich. Scirlenz, 1538, in-8°. ; cette édition, ayant été supprimée avec soin, est très-rare : la seconde, Bâle, 1538, in-8°., est augmentée d'un troisième livre qui renferme plusieurs traits sanglants

contre Luther, qu'il ne se croyait plus obligé de ménager, et qu'il regardait comme le véritable auteur de toutes les persécutions qu'on lui faisait éprouver. III. *Apologia contrà decretum quod imperio et tyrannide Mart. Lutheri et Justi Jonæ Witemb. universitas coacta iniquissimè et mendacissimè evulgavit*, Cologne, 1540, in-8°.; le titre de l'ouvrage prouve que l'auteur n'était guère disposé à faire l'aveu de ses premiers torts, réels ou imaginaires. Ce petit écrit est extrêmement rare; Schelhorn en a donné une notice détaillée dans ses *Amœnit. hist. eccles. et litterar.* tom. 1er., pag. 850. IV. *Lutii Pisæi Juvenalis* (c'est le masque de Sim. Lemnius) *Monacho-pornomachia*, 1538, in-8°., de trois feuilles, sans pagination. Cette pièce est si rare que Schelhorn ne l'avait jamais vue : c'est une comédie licencieuse; Gottsched en a donné une notice dans son Histoire du théâtre allemand, seconde partie, page 192. V. *Amorum libri* IV, 1542, in-8°. VI. *Odysseæ Homeri libri* XXIV, *heroico-latino carmine translati, quibus accessit Batrachomyomachia*, etc., Bâle, 1549, in-8°.; Paris, 1581, in-8°. de 699 pages. VII. *Eclogæ quinque*, ibid. 1551, in-4o. VIII. *Ethica sive de virtutibus moralibus, libri* IV. Conr. Gesner nous apprend que cet ouvrage était entre les mains d'Oporin; mais on ne sait s'il a été publié. Lemnius a encore laissé, en manuscrit : *Bellum suevicum, anno* 1499, *gestum*; et *Rhætheis, sive de bello rhætico libri* IX. J. Georg. Phil. Thiele a donné de ce dernier une version poétique en allem. Zizers, 1792, in-8°. — *Iter helveticum, ecloga carmine hexametro*, imprimé à la suite de l'*Hodœporicum* de Jerem. Reusner, Bâle, 1580, 1592, in-8°.—Quelques épigrammes dans les *Deliciæ poëtarum germanorum*. Voyez *Vie et Écrits de Simon Lemnius*, par C. R. Strobel, (au tome 3 de ses *Neue Beitræge*,) Nuremberg, 1792, in-8°., et le dict. de Rotermund, supplém. de Joecher. W-s.

LEMNIUS ou LEMMENS (Liévin), médecin, naquit en 1505 à Ziriczée, dans la Zelande. Après avoir achevé ses humanités, il se rendit à Louvain pour y suivre des cours d'un ordre supérieur; et, par le conseil de Pierre Curtius, curé de cette ville, et depuis évêque de Bruges, il s'appliqua en même temps à l'étude de la médecine et de la théologie. Il eut pour maîtres dans l'art de guérir, André Vesale, Rembert Dodonée, Conrad Gesner. Il était de retour à Ziriczée en 1527; et il y pratiqua son art avec un tel succès, que sa réputation s'étendit bientôt dans toute l'Europe. Cependant, ayant eu le chagrin de perdre sa femme, il abandonna l'exercice de sa profession pour embrasser l'état ecclésiastique : il fut pourvu d'un canonicat de l'église de Saint-Liévin sa paroisse, et mourut peu de temps après, le 1er. juillet 1568. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont le style, suivant Eloy (*Dict. de médecine*), n'est dépourvu ni de force, ni d'élégance, et qui tous ont eu un grand succès, comme on peut en juger par leurs nombreuses réimpressions. I. *De Astrologiâ, liber unus*, etc. Anvers, 1554, in-8°.; Iéna, 1587, in-8°.; Leyde, 1638, in-16 (1). II. *De occultis naturæ miraculis libri duo*, Anvers, 1559,

(1) On s'est borné à indiquer les principales, et quelquefois les premières éditions pour ne pas fatiguer le lecteur sans utilité.

in-12; — *libri* IV, ibid., 1564, in-12; ibid., Plantin, 1581, in-8°. Les deux premiers livres ont été traduits en franç. par Ant. Dupinet et par J. Gohorry, Paris, 1567, in-8°.; en all. par J. Horstius: ils l'ont aussi été en italien. Cet ouvrage contient des remarques assez curieuses sur la génération; mais on y trouve aussi beaucoup de fables. III. *De habitu et constitutione corporis quam Græci krasin, triviales complexionem vocant, libri duo*, Anvers, 1561, in-12; trad. en italien, Venise, 1567, in-12. IV. *Similitudinum et parabolarum quæ in Bibliis ex herbis atque arboribus desumuntur, dilucida explicatio*, Anvers, 1566, 1569, in-8°.; Erfurt, 1581, in-8°. Cet ouvrage, dans lequel l'auteur traite de l'utilité des plantes et de leur usage allégorique dans les cérémonies religieuses, a eu beaucoup d'éditions: il a été traduit en français, Paris, 1577, in-12; et en anglais, Oxford, 1587, in-12. V. *De Vitâ animi et corporis rectè instituendâ*. Cologne, 1581, in-8°. VI. *De Zelandis suis commentarius*, imprimé à la suite de la *Batavia illustrata* de P. Scriverius. VII. *Dionysius libycus poëta, de situ habitabilis orbis, à Simone Lemnio, poëtâ laureato, nuper latinus factus*, Venise, 1543, in-12. C'est le poème de Denys, communément appelé le *Periégète*. (Voyez le tome XI de la *Biog. univ.*, pag. 115 et suivantes.) Ni Foppens, ni Paquot n'ont fait mention de cette traduction, et elle n'est point indiquée dans l'article cité de la *Biographie*. Elle est dédiée à Hercule d'Este, deuxième du nom, quatrième duc de Ferrare. La dédicace en vers est fort etendue et fort belle. Lemnius a laissé imparfaits une *Description de l'algue* et un *Dictionnaire abrégé des poissons*. — LEMNIUS (Guillaume), fils du précédent, né à Ziriczée, vers 1530, suivit les traces de son père, et devint un médecin très-habile. Il fut appelé à la cour de Suède par le roi Eric XIV, qui le combla de bontés et lui accorda toute sa confiance; mais ce prince, ayant été précipité du trône, Lemnius fut victime de cette révolution. Jeté dans une prison, il y fut étranglé en 1568, sans doute quelques mois après la mort de son père, puisqu'on ne voit pas que ce dernier ait eu connaissance de cedéplorable événement. On a de Guillaume une *Lettre* à son père, dans laquelle il prouve que le climat a moins d'influence que l'éducation sur le développement des facultés intellectuelles. Anvers, 1554, in-8°.; Leyde, 1638, in-16. Il avait composé un *Traité de l'estomach*, qu'on croit perdu. — LEMNIUS (And.), médecin zélandais, sans doute de la même famille, est auteur d'une *Lettre* sur l'utilité qu'on peut tirer de l'examen des urines, imprimée avec le traité *de Urinis*, d'Actuarius, Paris, 1548; Lyon, 1556, in-8°. W-s et M-on.

LEMOINE (Jean), cardinal, fondateur du collége de son nom, à Paris, était né au treizième siècle, à Cressi dans le Ponthieu. Après avoir terminé ses études et reçu le bonnet de docteur en théologie à l'université de Paris, il fit un voyage à Rome, où ses talents lui méritèrent un accueil distingué. Il fut nommé auditeur de Rote, et s'occupa de commenter le sixième livre des *Décrétales*, travail qui fut accueilli par tous les savants, et lui valut la pourpre. Le pape Boniface VIII, qui avait beaucoup d'estime pour lui, l'envoya comme son légat en France, en 1302. Il chercha à rétablir la

paix entre le roi Philippe-le-Bel et le Saint-Siége, et se conduisit avec tant de prudence dans cette négociation, qu'il se concilia la bienveillance du roi, sans rien perdre de son crédit à la cour de Rome. Il assista, en 1305, au conclave qui se tint à Pérouse pour l'élection de Clément V, et le suivit à Avignon, où le pontife avait résolu de fixer sa résidence. Il y mourut le 22 août 1313. Son corps fut transporté à Paris, et inhumé, comme il en avait témoigné le desir, dans l'église du collége qu'il avait fondé. C'est par erreur que, dans le *Dictionnaire* de Moréri, on annonce que le cardinal Lemoine avait occupé le siége épiscopal de Meaux. — André, son frère, évêque de Noyon, contribua de sa fortune à l'établissement du collége du cardinal; il mourut en 1315, et fut inhumé dans le même tombeau que son frère. On y lisait, il y a quelques années, leur double épitaphe. W-s.

LEMOINE (François), peintre d'histoire, né à Paris, en 1688, de parents fort pauvres, fut confié d'abord aux soins de Robert Tournières, qui avait épousé sa mère en secondes noces. A l'âge de 13 ans, on le mit sous la conduite de Galloche, chez lequel il demeura 12 ans. Il étudia de préférence les ouvrages du Guide, de Carle Maratte, et de Pietre de Cortone. Ses progrès furent rapides, et il obtint le grand prix de peinture en 1711; mais les malheurs de la guerre ne permettant pas d'envoyer des pensionnaires à Rome, il ne put aller perfectionner ses talents en Italie. En 1718, il fut reçu membre de l'académie, sur son tableau d'*Hercule et Cacus;* quelque temps après, il peignit son tableau de *Persée délivrant Andromède.* Lemoine regrettait cependant de n'avoir pas vu l'Italie. Un amateur riche et éclairé, nommé Bergier, avec lequel il était lié, voulut réparer ce malheur, et en 1723, il l'emmena avec lui dans ce pays: mais un tel voyage fait dans l'espace de six mois, et lorsque son talent était déjà formé, ne fut pas aussi utile pour lui qu'aurait pu l'être un séjour plus prolongé, et qui lui eût permis de se livrer à une étude sérieuse des chefs-d'œuvre de l'art. Son tableau représentant *une Femme entrant au bain,* fut commencé à Bologne, continué à Venise, et fini à Rome. Il passe pour un de ses meilleurs ouvrages. Avant son départ pour l'Italie, Lemoine avait entrepris la peinture du chœur de l'église des Jacobins de la rue du Bac: il le termina lorsqu'il fut de retour. C'est alors qu'il fut nommé professeur de l'académie. Il eut bientôt l'occasion de déployer tous ses talents dans la peinture du plafond de la chapelle de la Vierge, à Saint-Sulpice, où il représenta l'*Assomption.* On se plut, dans le temps, à y reconnaître une manière de peindre aussi ferme que vigoureuse, qui n'excluait pas cependant un coloris frais et suave: mais la composition laisse beaucoup à desirer; les groupes en sont mal disposés et mal agencés; l'exécution est faible, et les figures, n'étant point en perspective, paraissent tomber. Ce plafond a tellement souffert que, malheureusement pour la gloire de Lemoine, toutes les qualités qu'on pouvait y remarquer ont disparu, et qu'on n'aperçoit plus que les défauts. Il a d'ailleurs été entièrement restauré en 1780, par Callet, et ce n'est plus l'ouvrage de Lemoine. Cependant une occasion plus favorable encore vint s'offrir à l'artiste; il fut chargé de peindre le *Plafond du*

salon d'Hercule, à Versailles. Cette composition, la plus vaste qui existe en Europe, puisqu'elle a 64 pieds de long sur 54 de large, et 8 pieds et demi de renfoncement, sans être interrompue par aucun corps d'architecture, coûta quatre années de travail à Lemoine. Cet ouvrage en entier de sa main, est peint à l'huile; le nombre des figures est de 142. Il était sur le point de le terminer, lorsqu'il s'aperçut que le groupe principal était trop peu élevé: il ne balança point à l'effacer et à le remonter de trois pieds; ce qui l'obligea de faire des changements dans la plupart des groupes voisins. Cette opération lui coûta une année de travail de plus. Les fatigues qu'il ressentit, la gêne que lui causait la nécessité d'avoir le corps renversé, pendant sept années qu'il mit à peindre ce plafond et celui de Saint-Sulpice, altérèrent sa santé qui avait toujours été très-faible. D'ailleurs, il était d'une humeur mélancolique, et 4000 liv. de pension avec le titre de premier peintre du Roi, que ses travaux du salon d'Hercule lui avaient valus, ne purent le satisfaire. Des chagrins domestiques augmentèrent encore sa mélancolie habituelle; il perdit une épouse qu'il aimait avec tendresse; et sa raison ne put résister à tant de tourments. Irrité des faveurs qu'on accordait à des peintres moins habiles que lui, il ne put dissimuler la haine qu'il leur portait; et celle qu'ils lui rendaient ne fit que l'aigrir davantage: son esprit s'aliéna, et un matin que M. Bergier venait le chercher pour le mener à la campagne où il voulait le faire traiter, Lemoine, entendant frapper, et s'imaginant qu'on venait l'arrêter, se donne neuf coups d'épée, se traîne jusqu'à sa porte, et en l'ouvrant, tombe mort aux pieds de son ami (4 juin 1737). Lemoine avait alors 49 ans; et il était depuis dix mois, premier peintre du Roi. Si l'on examine impartialement les travaux de cet artiste, on est forcé de reconnaître en lui le premier fauteur de la décadence de l'école française. Il entendait bien une vaste machine; il disposait ses groupes avec intelligence, variait sans affectation les mouvements de ses figures; il avait d'ailleurs de l'ame et du feu, et son coloris, sans être d'une grande vérité, séduisait par un air de fraîcheur et de suavité, né de l'adresse avec laquelle il savait dégrader les lumières. Mais il peignait avec peine, son exécution était lente; et c'est à force de revenir sur ses ouvrages, qu'il leur donnait l'apparence de la facilité. Son dessin est incorrect et mou; il manque de finesse dans les attaches; ses formes sont maniérées. Dénué du vrai sentiment de la beauté, il donne à ses têtes de femmes un air de minauderie, qui n'est que l'affectation de la grâce; ses têtes d'hommes manquent de caractère. Enfin il n'atteignit que rarement à la noblesse dans les figures; mais il possédait celle de la composition. Il avait peint au réfectoire des Cordeliers d'Amiens, six tableaux de Cènes et d'autres sujets analogues, dont celui de la *Cananée* était un des plus estimés. Ses principaux élèves sont Natoire, Boucher et Nonotte. Ses dessins étaient presque toujours légèrement faits à la pierre noire, sur du papier bleu, rehaussés de blanc. Ses études pour le salon d'Hercule, ne sont ni plus soignées ni plus chargées d'ouvrage. Les graveurs qui ont travaillé d'après lui, sont Thomassin, Sylvestre, L. Cars, Cochin et

Larmessin. C'est Cars qui a gravé le tableau d'*Hercule assommant Cacus*. L'esquisse coloriée du plafond qu'il avait peinte pour la banque, et qui n'a point été exécutée, a été gravée par Sylvestre. Lui-même a gravé à l'eau-forte une *Annonciation*, petite estampe ovale, en hauteur, et un *Paysage*, petite pièce en largeur. — LEMOINE, peintre, naquit à Rouen en 1740. Il apprit d'abord sans maître à manier le pinceau, et fut ensuite élève de Descamps. Malgré sa faible santé, il se livra au travail avec ardeur; et la ville de Rouen possède un grand nombre de ses ouvrages. Celui qui lui fait le plus d'honneur, est le plafond du théâtre des Arts, représentant l'*Apothéose du grand Corneille*. Il a déployé, dans cette composition, un grandiose qui prouve du génie. Cet artiste mourut à Rouen, en 1803. P-s.

LEMOINE-D'ESSOIES (EDME-MARIE-JOSEPH), né en 1751 à Essoies, bourg de la Champagne, près de Châlons, fit d'excellentes études, prit ses degrés en droit et fréquenta le barreau; mais il renonça presque aussitôt à cette carrière, où ses talents lui promettaient des succès, pour se consacrer à l'éducation de la jeune noblesse. Il publia quelques livres élémentaires, remarquables par une grande clarté jointe à une bonne méthode, et qui, accueillis par l'université de Paris, devinrent classiques dans plusieurs colléges. Il se proposait de donner un traité de physique qui aurait offert les mêmes avantages; mais les soins qu'il devait à ses élèves le détournèrent de l'exécution de ce projet. Nommé professeur de mathématiques et de physique, il devint membre du jury d'instruction publique de Paris; et ce fut à ses soins qu'on dut en partie la conservation, pendant nos orages politiques, des traditions les plus estimées de l'université et du goût des bonnes études. Il avait fondé une école connue sous le nom d'institution polytechnique, qui a produit une foule de bons élèves. Ce professeur mourut à Paris, le 17 août 1816. Le *Moniteur*, du 1er. sept. même année, contient une *Notice* sur lui. Il a publié: I. *Principes de géographie*, Paris, 1780, in-12, 2e. édition, 1784. Il en donna, la même année, un *Abrégé* in-12. II. *Traité du globe, rédigé d'une manière nouvelle*, à la portée des enfants, ibid. 1780, in-12. III. *Traité élémentaire de mathématiques*, ou *Principes d'arithmétique, de géométrie, de trigonométrie, avec les sections coniques*, Paris, 1778, in-8°.; ib. 1790, 1793, même format; 4e. édition, revue et augmentée, ib. 1797, 2 volumes in-8°. L'ouvrage est terminé par une bonne histoire abrégée des mathématiques. IV. *Principes d'arithmétique décimale*, Paris, 1801 et 1804, in-12. W-s.

LEMONNIER (PIERRE), né à Saint-Sever près de Vire, en 1675, fut professeur de philosophie au collége d'Harcourt, à Paris, en 1725, et fut élu, en 1757, à l'académie des sciences. Il mourut le 27 novembre même année. On a de lui: I. *Cursus philosophiæ*, 1750, 6 vol. in-12, long-temps enseigné dans quelques colléges. On y trouve, dit Lalande, » plus de géométrie qu'on n'en mettait alors dans les écoles; le cartésianisme, dans lequel il avait été » élevé, y était modifié et corrigé. » II. *Premiers traités élémentaires de mathématiques dictés en l'université de Paris*, 1758, in-8°.; ouvrage posthume et anonyme. A. B--r.

LEMONNIER (PIERRE-CHARLES),

astronome, fils du précédent, naquit à Paris, le 23 novembre 1715. Lalande, son élève, que Desessarts (*Siècles littéraires*) et MM. Chaudon et Delandine (*N. Dict. historique*) ont abrégé et copié, sans le citer, raconte que parmi toutes les sciences dont il pouvait avoir pris une idée près de son père, Lemonnier sentit et annonça de bonne heure son goût pour l'astronomie. Il n'avait pas seize ans, lorsqu'en 1731, il fit ses premières observations sur l'opposition de Saturne. Il fut le premier qui donna des éléments du soleil; et soixante ans d'observations et de recherches de théorie ne firent trouver que 37 secondes à ôter de son calcul. Reçu à l'académie des sciences, le 21 avril 1736, lorsqu'il n'avait pas encore vingt et un ans, il fut choisi par elle pour être (avec Maupertuis et Clairaut) l'un des trois commissaires chargés d'aller sous le cercle polaire mesurer un degré du méridien. Il passa ainsi à Tornéo l'hiver de 1736-37, et contribua plus qu'aucun d'eux à la grande et pénible entreprise qui leur était confiée. Dans les *Mémoires* de l'académie pour 1738, il remit en honneur la méthode de Flamsteed, méthode ingénieuse à laquelle est due toute la précision qui existe maintenant dans les tables du soleil et dans les positions des étoiles. En 1738 et 1742, Lemonnier vérifia l'obliquité de l'écliptique : les premières observations, en 1740, furent faites dans la tour de Pascal, qui est de l'ancienne enceinte de Paris, au nord du collége d'Harcourt. Le 11 novembre 1741, il lut, à la rentrée publique de l'académie des sciences, le projet d'un nouveau catalogue d'étoiles zodiacales; et il présenta à l'académie une nouvelle carte du zodiaque, qu'il fit graver quatorze ans plus tard. (*Voyez* ci-après n°. VI.) Il fut encore le premier qui détermina les changements des réfractions en hiver et en été; le premier qui entreprit de corriger les catalogues des étoiles, et de bien déterminer la hauteur du pôle de Paris. En 1741, il introduisit en France l'instrument des passages, dont on n'avait point encore fait usage à l'Observatoire, et que Graham, célèbre horloger de Londres, avait exécuté. En 1742, il entreprit de dissiper le préjugé qui régnait encore en France, sur les comètes; il annonça, dans une séance publique de l'académie, que la comète qui paraissait alors avait un mouvement rétrograde. En 1743, il fit à Saint-Sulpice une grande et belle méridienne : trois ans après, il détermina les inégalités de Saturne, causées par l'attraction de Jupiter. Ce fut aussi le sujet du prix que l'académie proposa et qui fut remporté par Euler, dont le mémoire justifia le travail de Lemonnier. Lié de correspondance avec les astronomes d'Angleterre, il transporta en France leurs méthodes, leurs instruments. Lors du voyage qu'il fit dans la Grande-Bretagne en 1748, il alla jusqu'en Ecosse, pour observer l'éclipse du 25 juillet, qui devait y être presque annulaire; et, le premier, il mesura le diamètre de la lune sur le disque même du soleil. Ce fut en 1753, qu'il fit à Bellevue une méridienne qui lui valut 15,000 f. de gratification, qu'il employa à acheter des instruments. Il était, depuis long-temps, professeur de physique au collége de France. D'abord maître de Lalande, il eut ensuite avec lui de vifs démêlés (*V.* Lalande). Sa vie entière avait été consacrée aux sciences : la révolution ne l'en détourna point; mais une attaque de paralysie vint le surprendre, le 10 novem

bre 1791, et il lui fallut abandonner ses utiles occupations. On ne l'oublia cependant pas lors de la formation de l'Institut, et il fut (Section d'Astronomie), l'un des cent quarante quatre premiers membres de ce corps illustre. Une seconde attaque de paralysie l'enleva à Héril, près de Baïeux, le 2 avril 1799. Il fut remplacé à l'institut par M. Cassini. M. Lefèvre-Gineau y lut son éloge, imprimé dans le tome III des *Mémoires de l'Institut* (Sciences physiqueset mathématiques). De trois filles qu'il avait eues, la seconde avait épousé l'illustre Lagrange; la troisième épousa son oncle le médecin. (*Voy.* l'article suivant.) P. C. Lemonnier a composé un grand nombre d'ouvrages: I. *Histoire céleste*, 1741, in-4°. II. *La théorie des comètes, où l'on traite du progrès de cette partie de l'astronomie*, 1743, in-8°. On y trouve la cométographie de Halley. III. *Institutions astronomiques*, 1746, in-4°.; un des meilleurs ouvrages, dit Lalande, qu'on ait faits en français sur l'astronomie élémentaire; c'est une traduction de Keill (*Voyez* KEILL, tom. XXII, p. 270), mais très-améliorée. IV. *Observations de la lune, du soleil et des étoiles fixes*, 1751, in-folio: livre II, 1754; livre III, 1759; livre IV, 1775; le reste n'a pas été imprimé. V. *Lettre sur la théorie des vents, spécialement sur le vent de l'équinoxe*, (dans la seconde édition des *Tables astronomiques* de Halley, donnée par Chappe d'Auteroche, 1754, in-8°.) VI. *Nouveau zodiaque réduit à l'année* 1755, Paris, 1755, in-8°. Ce livre, fait par Lemonnier, ou sous ses yeux par M. de Seligny, contient, dit Lalande, le catalogue des étoiles zodiacales de Flamsteed, gravé en trente et une pages en taille-douce, les cartes des pléiades et des hyades à l'échelle de la grande carte du zodiaque, exécutée la même année. VII. *Premières observations faites par ordre du roi pour la mesure du degré entre Paris et Amiens*, 1757, in-8°. VIII. Une édition augmentée de l'*Abrégé du pilotage* par Coubert, 1766, in-4°. IX. *Astronomie nautique lunaire où l'on traite de la latitude et de la longitude en mer*, 1771, in-8°. X. *Exposition des moyens les plus faciles de résoudre plusieurs questions dans l'art de la navigation*, 1772, in-8°. On y trouve l'usage de l'échelle des logarithmes de Gunter (*Voyez* GUNTER, t. XIX, p. 214.) XI. *Essais sur les marées et leurs effets aux grèves du mont Saint-Michel*, 1774, in-8°. XII. *Description et usage des principaux instruments d'astronomie*, 1774, in-folio. C'est un des cahiers de la grande *Description des arts et métiers*. XIII. *Lois du magnétisme*, 1776, in-8°. sec. partie, 1778, in-8°. fig. XIV. *Traité de la construction des vaisseaux par Chapman*, trad. du suédois, 1779, in-folio (*Voy.* CHAPMAN, t. VIII, p. 62). XV. *Mémoires concernant diverses questions d'astronomie et de physique*, 1781, et 1784 in-4°. (*V.* le Journal des savants, août 1781, p. 569. déc. 1784, p. 814.) *Id.* 1786. *Id.* 4°. part. 1788 in-4°. XVI. *De la correction introduite pour accourcir la ligne sèche du lock de dix-huit pieds*, 1790, in-8°. Ce Mémoire est suivi de plusieurs articles d'astronomie. Lalande dit que c'est le dernier ouvrage de Lemonnier; et cependant il indique lui-même dans le *Journal des savants*, de 1791, une *Lettre de Lemonnier, au sujet d'une éclipse observée en Chine, le*

17 *novembre* 1789, *par M. de Guignes, fils.* Il avait revu la réduction des grandes cartes des constellations de Flamsteed, faite et publiée par M. J. Fortin, sous le titre d'*Atlas céleste de Flamsteed*, 1776, in-4°. On peut, pour plus de détails, consulter la *Bibliographie astron. de Lalande*, p. 819-826. A. B-T.

LEMONNIER (Louis-Guillaume) frère du précédent, naquit en 1717 : il s'adonna à la médecine, et, après avoir été reçu docteur, fut, dès 1738, attaché à l'infirmerie de Saint-Germain-en-Laye. Les circonstances et sa position développèrent son goût pour la botanique, science à laquelle il rendit beaucoup de services. Appelé à la cour, il se trouva en même temps nommé à la chaire de botanique du jardin du Roi, que la mort de Jussieu l'aîné laissait vacante; et il obtint la survivance de la charge de premier médecin ordinaire du roi. Il fut aussi médecin en chef des armées, et premier médecin des enfants de France. Plus tard il eut le titre de premier médecin du roi. Ses relations, ses correspondances, lui donnaient les moyens de satisfaire sa passion pour la botanique, soit par les envois de graines ou plants étrangers qu'il recevait, soit par les plantations qu'il fit faire dans les jardins de Trianon, et dans celui que Madame Élisabeth, sœur de Louis XVI, avait à Montreuil sous Versailles. Lors de la formation de l'Institut, il fut nommé associé seulement, son séjour hors de Paris n'ayant pas permis de le déclarer membre résidant. Depuis 1792, retiré à Montreuil, il visitait peu de malades; mais il donnait des consultations gratuites, et cela le plus souvent dans une modeste boutique d'herboriste, qu'il ne dédaignait pas de diriger. Il est mort le 21 fructidor an VII (7 septembre 1799) (1). On a de lui : I. *Dissertatio : ergo cancer ulceratus cicutam eludit*, 1763, in-4°. II. *Leçons de physique expérimentale sur l'équilibre des liqueurs, et sur la nature et les propriétés de l'air; traduit de l'anglais de R. Cotes*, 1742, in-8°. III. *Observations d'histoire naturelle*, 1744, in-4°. IV. Une édition de la *Pharmacopée*, de Charas. (Voyez Charas, VII, 72.) V. *Lettre sur la culture du café*, 1773, in-12. VI. Beaucoup de Mémoires dans le recueil de l'académie des sciences : l'un d'eux sur l'*électricité de l'air*, est d'autant plus remarquable qu'il contient les détails de plusieurs expériences faites par Lemonnier, à Saint-Germain-en-Laye, au mois de juin 1752, qui, jointes à celles que Dalibard venait de faire à Marly-la-Ville, ont démontré pour la première fois à l'Europe, l'identité du fluide électrique et de la foudre. VII. Des articles dans l'*Encyclopédie*, entre autres les articles *Aimant*, *Aiguille aimantée*, *Electricité*, etc.; mais il n'a pas écrit tout ce qu'il savait, et n'a pas publié tout ce qu'il avait écrit. Son *Éloge* par Duchesne, a été imprimé dans le *Magasin encyclopédique*, cinquième année, tome III, p. 489-500. M. Challan a lu à la société d'Agriculture de Versailles, un *Essai historique sur la vie de L. G. Lemonnier*, 1799, in-8°. Les botanistes ont consacré à sa mémoire, sous le nom de *Monneria trifolia*, une plante équinoxiale, découverte dans la Guiane par Lœfling. A.B-T.

(1) Challan met sa mort au 17 fructidor an VII, et le fait âgé de 84 ans; cela reporterait sa naissance à 1715, ce qui n'est guère possible, puisque c'est l'année où naquit son frère Pierre-Charles

LEMONNIER (Guillaume-Antoine), naquit en 1721, à Saint-Sauveur-le-Vicomte, d'une famille peu fortunée, mais qui du moins connaissait le prix de l'éducation et de l'instruction. Le jeune Lemonnier fit de bonnes études au collége de Coutances, et vint ensuite à Paris, où il fut placé au collége d'Harcourt. Ses loisirs étaient consacrés à la musique. On le nomma, en 1743, chapelain de la Sainte-Chapelle; il cultivait et enseignait en même temps la littérature latine et la musique: plus tard, il obtint, en basse Normandie, une cure dont la révolution le priva. Pendant la terreur, il fut conduit dans les prisons de Sainte-Marie-du-Mont, puis amené à Paris dans celle de Sainte-Pélagie. Comme tant d'autres, il ne dut sa liberté et la vie qu'au neuf thermidor. Il était sans ressource, lorsque la Convention le comprit dans la liste des gens de lettres à qui elle accorda des secours. Quelque temps après, son compatriote Letourneur de la Manche le fit nommer bibliothécaire du Panthéon (Sainte-Geneviève), où il succédait à Pingré. L'abbé Lemonnier avait compté parmi ses amis, Diderot, Grétry, Raynal, Greuze, Elie de Beaumont, Cochin et Mlle. Arnoult. Il est mort à Paris, le 4 avril 1797. On a de lui: I. Des pièces de théâtre qui sont restées manuscrites: une seule (le *Bon Fils* ou *Antoine Masson*), dont Philidor avait fait la musique, fut représentée au théâtre Italien, le 11 janvier 1773, sous le nom de Devaux, et a été imprimée dans la même année. II. *Comédies de Térence*, traduites en français, 1770, 3 vol. in-8°., fig. avec le texte en regard; la traduction est fidèle, élégante, à quelques expressions près, qui ont paru triviales, mais qu'il était peut-être impossible de ne pas employer pour rendre le langage familier de la comédie. III. *Satires de Perse*, traduites en français, 1771, in-8°. L'abbé Sélis publia une autre traduction de ce poète, en 1776; et long-temps les opinions des latinistes furent partagées sur le mérite des deux traducteurs: elles le sont peut-être encore. M. Aug. Delalain a fait imprimer récemment les *Satires de Perse, avec les deux traductions et les notes réunies de MM. Lemonnier et Sélis*, 1817, in-12. IV. *Fables, Contes et Epîtres*, 1773, in-8°. L'abbé Lemonnier s'est fait distinguer dans un genre où a excellé le seul La Fontaine. On cite comme son chef-d'œuvre *l'Enfant bien corrigé*, qui nous semble devoir être rangé parmi les contes. L'auteur se préparait à donner un second volume, qui eût été composé, en grande partie, des fables qu'avec une bonhomie toute particulière, il avait lues au Lycée des arts dont il était membre. V. *Fête des bonnes gens de Canon et des Rosières de Briquebec et de Saint-Sauveur-le-Vicomte*, 1778, in-8°. avec supplément. Il avait commencé une traduction de *Plaute*, dont il n'a rien paru. Parmi quelques morceaux qu'il a fait imprimer, nous citerons encore le *Discours d'un Nègre marron près de subir le dernier supplice*, et des *Observations sur le pronom soi* (insérées dans la *Décade philosophique*, tom. x, pag. 337). Mulot a donné une *Notice sur la vie de Lemonnier*, 1797, in-8°. A. B-t.

LEMONNIER (Pierre-René), qu'on a quelquefois confondu avec l'abbé Lemonnier, naquit à Paris en 1731, y fit d'excellentes études, fut secrétaire du maréchal de Maillebois, puis commissaire des guerres,

et mourut à Metz, le 8 janvier 1796. On a de lui: I. *Le Mariage clandestin*, comédie en trois actes et en vers libres, imitée de l'anglais de Garrick, et représentée le 12 août 1775, non imprimée. II. *Les Pélerins de la Courtille*, parodie des *Paladins*, 1760. III. *Le Maître en droit*, opéra comique en deux actes, 1760, in-8°., dont Marconville fit une parodie intitulée *Le Maître d'école*. IV. *Le Cadi dupé*, opéra comique en un acte, 1761, in-8°. V. *La Matrone chinoise*, comédie en deux actes, mêlée d'ariettes, 1764, in-8°. VI. *La Meunière de Gentilly*, opéra comique en un acte, 1768, in-8°. VII. *L'Union de l'Amour et des Arts*, ballet héroïque à trois entrées, 1773, in-4°. VIII. *Azolan ou le Serment indiscret*, ballet héroïque en trois actes, 1774, in-4°.: le sujet est tiré d'un conte en vers de Voltaire. IX. *Renaud d'Ast*, comédie en deux actes, mêlée d'ariettes, 1765, in-8°.; le sujet, pris dans l'*Oraison de Saint-Julien*, conte de La Fontaine, a été traité de nouveau, en 1787, par M. Radet. Plusieurs des pièces de Lemonnier eurent du succès : elles sont écrites avec élégance. A. B-T.

LEMOS (Thomas), théologien espagnol, qui s'est rendu fameux dans les disputes sur la grâce, était né vers le milieu du seizième siècle, à Rivadavia, petite ville de la Galice, d'une famille noble. Il entra fort jeune dans l'ordre de Saint-Dominique, et acquit des connaissances étendues en théologie, et en même temps la facilité de parler sur les matières les plus abstraites. Il était professeur à Valladolid, en 1594, lorsque les jésuites commencèrent à faire soutenir, par leurs élèves, le sentiment de Molina, touchant l'accord du libre arbitre et de la grâce. Les dominicains attaquèrent cette opinion comme contraire à la doctrine reçue et enseignée par l'Église; les jésuites répliquèrent, et les théologiens des deux ordres furent bientôt divisés en molinistes et en thomistes (*Voy.* Molina, Saint Thomas d'Aquin). Le talent que Lemos déploya dans cette circonstance, fixa sur lui l'attention de ses confrères; et il fut député, en 1600, au chapitre général de l'ordre, à Naples. Pendant son séjour dans cette ville, il présenta au cardinal d'Avila une thèse où la doctrine de Saint Thomas sur la grâce parut exposée d'une manière si lumineuse, qu'on le chargea de la défendre devant la congrégation dite *de Auxiliis*, formée à Rome par le pape, pour mettre un terme à des disputes qui troublaient l'Eglise. Lemos parla dans cette assemblée avec son confrère Alvarez; et il y soutint avec éloquence l'opinion qu'il avait embrassée. Cependant l'assemblée se sépara sans rien décider; les dominicains et les jésuites furent autorisés à défendre l'opinion qu'ils regardaient comme la meilleure, pourvu qu'ils respectassent celle de leurs adversaires (*V.* Paul V). Le roi d'Espagne offrit à Lemos un évêché qu'il refusa. Il fut nommé, en 1607, consulteur général de l'inquisition, et se retira au couvent de la Minerve, où il mourut, le 23 août 1629, à l'âge de 70 ans, suivant le P. Quetif, mais à 84 ans, selon Moréri. On trouve la liste de ses nombreux ouvrages dans l'Histoire de la congrégation *de Auxiliis*, par le P. Serry, et dans la *Biblioth. prædicatorum*, tome II, page 463 et suivantes. Les principaux sont : I. *Panoplia gratiæ*. Liége (Beziers), 1676, 2 vol. in-f°. C'est le recueil des thèses et des au-

tres écrits qu'il avait publiés sur la grâce. II. *Acta congregationum et disputationum de Auxiliis divinæ gratiæ*, Louvain, 1702, in-fol. C'est un journal de ces assemblées. L'éditeur (peut-être le P. *Serry*) a fait précéder cet ouvrage d'une *Vie de Lemos*, à laquelle on renvoie les curieux. W - s.

LEMOS (Don Pedro-Juan comte de), vice-roi de Naples, de la même famille que le précédent, naquit en 1564. Dès sa première jeunesse il cultiva les lettres, et y fit des progrès rapides; mais il dut interrompre ses études pour suivre la carrière des armes à laquelle sa naissance le destinait. Il fit ses premières armes en Flandre, et se distingua ensuite dans toutes les guerres qu'entreprirent les rois Philippe II, III et IV. Il se trouva en 1604 à la prise d'Ostende, et fut un des premiers qui montèrent sur la brèche, à la tête d'un corps d'élite. Nommé président du conseil des Indes en 1603, il se fit remarquer par les sages mesures qu'il prit pour établir un commerce utile à l'Espagne avec ses colonies. L'année suivante, il devint capitaine-général, et passa, en 1611, à Naples avec le titre de vice-roi. Son exacte justice et l'affabilité de son caractère parvinrent à y faire aimer la domination espagnole; et l'on croit assez généralement que la révolte de 1647, excitée par Mazaniello, n'aurait pas eu lieu sous son gouvernement. Ami des lettres, il les protégea dans ceux qui les professaient. Il avait amené avec lui, à Naples, les frères Argensola; et c'est à son invitation que l'un d'eux écrivit son excellente histoire de la conquête des Moluques. Néanmoins les Argensola, ainsi que Villegas, Saavedra-Faxarde, et autres littérateurs, qui se glorifiaient de mettre à la tête de leurs ouvrages le nom du comte de Lemos, aspirèrent plutôt à sa protection qu'à ses libéralités; et malgré les éloges que fait de sa générosité don Vicente de Los-Rios, dans la Vie de Cervantes, il est trop vrai que l'immortel auteur de Don-Quichote, tandis qu'on l'appelait le protégé du comte de Lemos, vécut pauvre, et se vit réduit, pour subsister, à vendre à vil prix ses meilleures comédies; cependant, avant de mourir, il dédia à son protecteur son roman de *Persiles et Sigismonde*, en lui adressant l'épître qui commence ainsi:

Puesto ya el pié en el estrivo
Con las ansias de la muerte
Gran Señor esta te escrivo;

et qui est remplie des expressions de sa reconnaissance. (*Voyez* Cervantes.) Le comte de Lemos demeura plusieurs années à Naples; et, de retour en Espagne, il mourut à Valladolid, en décembre 1634. B-s.

LEMOYNE (Pierre), poète français, naquit en 1602, à Chaumont en Bassigny, de parents riches et considérés. A l'âge de dix-sept ans il entra dans la compagnie de Jésus, et fut chargé d'enseigner la philosophie au collége de Dijon. Il s'appliqua ensuite à la prédication, et obtint de faciles succès, à une époque où l'on ignorait encore le bon goût de l'éloquence. Il composait dès-lors des pièces de vers qui annonçaient une imagination prodigieuse; et il est permis de croire que s'il se fût borné à cultiver la poésie, il aurait acquis une réputation durable: mais l'idée exagérée qu'il avait de ses talents (1) lui persuada qu'il pour-

(1) On justifiera ce reproche par les vers suivants, extraits d'une épître au marquis de Louville, sur la vieillesse:

rait réussir dans plusieurs genres; et on le vit occupé en même-temps d'ouvrages ascétiques, de traités de morale, et de l'histoire. Il prit en outre parti dans les disputes du jansénisme, et il se chargea de repousser les attaques des ennemis de sa société. Ce fut donc au milieu de distractions continuelles qu'il entreprit de donner à la France un poème épique; mais il échoua dans un projet dont il n'avait pas connu toutes les difficultés. Son poème de *Saint Louis*, prôné d'avance comme un chef-d'œuvre, n'obtint presque aucun succès. Costar fut peut-être le seul qui osa lui donner publiquement des éloges, qu'il rétracta dans la suite (2); mais le P. Mambrun, confrère de Lemoyne, en fit une critique aussi sévère que judicieuse (*V.* Mambrun), et Boileau sembla dédaigner de grossir du nom de ce jésuite, la liste des poètes malheureux dont la postérité ne connaîtra l'existence que par ses satires (3). Le P. Lemoyne mourut, dans la maison professe de son ordre à Paris, le 22 avril 1671. De tous ses ouvrages le seul qui mérite une attention particulière est son poème; il est intitulé : *Saint Louis*, ou *la Sainte Couronne reconquise sur les infidèles*, poème héroïque en XVIII livres; les sept premiers furent imprimés à Paris, en 1651, in-f°; mais l'ouvrage entier ne fut publié qu'en 1653, in-f°, précédé d'une dissertation dans laquelle l'auteur cherche à justifier le choix de son sujet, et la manière dont il l'a traité (4). Sautreau de Marsy, qui a consacré un long article au P. Lemoyne, dans les *Annales poétiques*, tome XXI, y entre dans de grands détails sur le poème de Saint Louis, dont il fait une exacte analyse en citant les meilleurs morceaux de chaque chant: mais sans contredit aucun critique n'a mieux apprécié cet ouvrage que Laharpe. L'auteur du *Lycée* convient que le P. Lemoyne avait plus d'imagination que tous les poètes épiques de son temps : « Mais, dit-il, son ou» vrage n'est pas fait pour attacher » par la construction générale, ni par » le choix des épisodes; il invente » beaucoup, mais le plus souvent » mal: son merveilleux n'est le plus » souvent que bizarre; sa fable n'est » point liée, n'est point suivie; il ne » sait ni fonder, ni graduer l'intérêt » des événements et des situations : » c'est un chaos d'où sortent quel» ques traits de lumière qui meu» rent dans la nuit. Mais dans ses » vers il a de la verve, des morceaux

J'ai changé comme vous; et cette riche source
D'où mes vers descendaient d'une si prompte course
Et traînaient en roulant d'un bruit harmonieux,
Perles, or, diamants, et rubis curieux,
Maintenant desséchée. . . . . .

(2) Costar, qui avait loué dans ses *lettres*, le poème de St Louis, avec exagération, écrivait ensuite : « Le P. Lemoyne fait de bons vers, mais » de *mauvais* poèmes. Il a fait un poème épique » de Saint Louis, contre lequel le P. Mambrun, » jésuite, a écrit le traité du poème epique. *Ses* » *vers* sont si figurés, qu'ils en *sont extravagants*. » (*Mémoire de Costar*, inséré dans le tome 11 des *Mémoires de littérature* du P. Desmolets.)

(3) On assure que Boileau, interrogé sur la cause du silence qu'il avait gardé sur le P. Lemoyne, répondit en parodiant deux vers de Corneille :

Il n'est trop élevé pour en dire du mal;
Il n'est trop égalé pour en dire du bien.

Il est assez singulier que cette anecdote ait été oubliée dans le *Boileana*, qui en contient tant de moins intéressantes, et qu'elle ait échappé aux recherches minutieuses de Lacroix du Maine et de Saint-Marc.

(4) Le P. Lemoyne avait dédié son poème au duc d'Enghien (le grand Condé). Mais la disgrâce de ce prince lui fit changer d'intention; il supprima son épître qui était déjà imprimée, et retrancha différents passages. L'abbé de Marolles avait une copie de l'épître; et l'on assure qu'on trouve dans les cabinets de quelques curieux, des exemplaires du poème, tel qu'il était avant les retranchements. Les éditions de Paris, 1658 ou 1666, in-12, avec de jolies figures, sont recherchées des amateurs.

» dont l'intention est forte, quoique » l'exécution soit très-imparfaite. » Voilà ce qu'on aperçoit, quand on » a le courage, à la vérité difficile, » de lire dix-huit chants remplis de » fatras, d'enflure et d'extravagance.» Laharpe montre ensuite, avec cette supériorité de raison qui lui est ordinaire, que c'est l'abus du style figuré, la recherche des alliances de mots qui ont égaré le P. Lemoyne, né avec du talent, mais qui n'avait « ni goût, ni connaissance du génie de sa langue, ni des amis sévères » (5) : le développement de cette observation forme un des meilleurs morceaux de son *Cours de littérature*. Il y a quelques années qu'un professeur de province a essayé de rappeler l'attention du public sur l'ouvrage du P. Lemoyne. Il dit y avoir porté *largement et sans hésiter, la hache du retranchement*, et avoir fait une abondante épuration dans le choix des pensées, des tournures et des expressions. En un mot il a réduit le *Poème de Saint Louis* à 8 chants, et l'a fait paraître ainsi mutilé, Besançon, 1816, in-8°. : mais malgré l'intérêt de l'ouvrage qui était encore augmenté par la circonstance de la restauration, il n'a point eu de succès. (*Voyez* E. T. Simon.) On trouve le poème de Saint Louis, dans le recueil des *Œuvres poétiques du P. Lemoyne*, publié par un de ses neveux, Paris, 1672, in-f°. : le volume est orné d'un beau portrait de l'auteur, et chaque chant est décoré d'une estampe ; ce recueil contient en outre : *Le Triomphe de Louis XIII ; la France guérie dans le rétablissement de la santé du Roi ; les Hymnes de la sagesse et de l'amour de Dieu ; les Peintures morales ; les Entretiens et lettres poétiques*, et des *Vers théologiques, héroïques et moraux*. On citera encore de lui : I. *La Galerie des femmes fortes*, Paris, 1647, in-f°. fig. ; Leyde, Elzevir, 1660, petit in-12, (6) jolie édition, fort recherchée. Le P. Lemoyne avait réussi par cet ouvrage à gagner la confiance d'un grand nombre de dévotes qui le choisirent pour directeur. On lit dans le *Ménagiana*, qu'un jour le frère portier des Jésuites alla dire au P. Sirmond que des dames le demandaient. « Mon frère, répondit le P. Sirmond, songez vous bien à ce que vous dites ? des femmes me demander ! sans doute vous vous méprenez : il faut nécessairement que ce soit le P. Lemoyne, que ces dames demandent. » II. *La Dévotion aisée*, Paris, 1652, in-8°. Pascal a critiqué vivement cet ouvrage d'une morale relâchée, dans la onzième de ses *Lettres provinciales*. III. Une *Lettre* sur les *Mémoires de la régence de Marie de Médicis*, Paris, 1666, in-12. Elle contient un jugement sur l'ouvrage et sur l'auteur (François Annibal duc d'Estrées). IV. *De l'Histoire*, Paris, 1670, in-12. Ce traité, dit Lenglet Dufresnoy, renferme des traits curieux et singuliers. Le P. Lemoyne avait composé, sur les mémoires que lui avait remis madame d'Aiguillon, une *Histoire du cardinal de Richelieu*, dont Patin annonçait l'impression, en 1667 ; mais quelques raisons s'opposèrent à sa publication, et l'on ignore ce qu'est devenu le manuscrit. W—s.

(5) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

(6) On doit avertir les amateurs, qu'il y a des exemplaires de cette édition avec un nouveau frontispice : *Leyde, Elzevir, et se vend à Paris, chez Ch. Angot*, 1661, (Voy. le *Manuel* de M. Brunet, tom. II, pag. 344).

LEMOYNE (Jean-Louis), sculpteur, né à Paris en 1665, fut élève de Coysevox. On lui doit un assez grand nombre d'ouvrages estimés. Les plus remarquables sont : Deux *Anges adorateurs*, dans l'église des Invalides; une *Statue de Diane*, dans le parc de la Muette; un *Portement de croix*, bas-relief qui décore la chapelle de Versailles. Mais c'est surtout par ses portraits que Lemoyne sut mériter l'estime des connaisseurs. Les meilleurs sont ceux du *duc d'Orléans*, régent, de *Mansard*, et de *Largilliere*. Ces deux derniers avaient été faits pour être placés dans les salles de l'académie, dont il était membre, et qui lui décerna même le grade de recteur. Il mourut à Paris, en 1755. —Lemoyne (Jean-Baptiste), fils du précédent, naquit à Paris, en 1704, et fut élève de son père et d'un de ses oncles, également sculpteur, nommé comme lui Jean-Baptiste. Robert Lelorrain fut son dernier maître. A l'âge de 20 ans, Lemoyne remporta le grand prix de sculpture, par un bas-relief représentant le *Sacrifice de Polixène*. Ce succès lui avait obtenu le droit d'aller à Rome, en qualité de pensionnaire du roi; mais son père, aveuglé par sa tendresse, demanda comme une grâce, que le jeune Lemoyne fût dispensé de faire ce voyage. Cinq ans après, celui-ci acheva, pour l'église de Saint-Jean en Grève, un groupe de *Saint Jean baptisant Jésus-Christ*, dont son oncle avait à peine ébauché la première figure. Cet ouvrage lui fit tant d'honneur, qu'il fut chargé de la statue équestre en bronze, que la ville de Bordeaux érigea, à Louis XV, en 1743. Cette statue a été renversée en 1793. Le monarque y était représenté vêtu à la romaine, et dans l'attitude du commandement. Quand le roi vint voir le modèle dans l'atelier de l'artiste, le prince Charles de Rohan, grand-écuyer, blâma cette attitude, et prétendit que le geste devait être d'accord avec le regard. Le roi se posa alors dans l'attitude du modèle, regardant le grand-écuyer, et dirigeant son geste du côté opposé : *C'est ainsi*, dit-il, *que je commande*. Après avoir de cette manière justifié l'artiste, Louis XV lui accorda une pension de 1500 livres. Lorsqu'il fallut fondre cette statue, l'opération manqua en partie; la moitié de la figure ne réussit pas. Cet accident fut réparé par un procédé ingénieux qu'imagina le fondeur Varin. Les états de Bretagne voulant consacrer par un monument la convalescence de Louis XV, Lemoyne fut chargé de son exécution. Il représenta le monarque élevé sur un trône orné de drapeaux et de trophées. La province de Bretagne, fléchissant le genou, indiquait à ses citoyens la protection que le monarque leur accordait. La santé, placée à la droite du roi, tenait un serpent buvant dans une patère qu'elle lui présentait; près d'elle était un autel couvert de fruits. Quand Louis XV vint voir ce monument, qui a été détruit en 1793, il accueillit avec bonté la femme de l'artiste, promit de faire tenir en son nom, sur les fonts de baptême, l'enfant dont elle était enceinte, et auquel il assura une pension. Lemoyne a encore exécuté le *Mausolée du cardinal de Fleury*; le *Tombeau de Mignard*, qu'on voyait dans l'église des Jacobins de la rue Saint-Honoré, et celui de *Crébillon*, qui devait être placé dans l'église Saint-Gervais, mais que le curé refusa d'admettre dans son église à cause de la figure de Melpomène, qui ornait ce tombeau. Ce mo-

nument et le précédent ont été transférés au Musée des monuments français, ainsi qu'une *Statue en pied de Louis XV*, que Lemoyne avait faite pour l'École militaire. On connaît encore de lui les *Statues de St. Grégoire* et *de Sainte Thérèse* aux Invalides, et, dans le salon de l'hôtel de Soubise, les figures de la *Politique*, de la *Prudence*, de la *Géométrie*, de l'*Astronomie*, de la *Poésie épique*, et de la *Poésie dramatique*. Le nombre des portraits qu'il a faits est très-considérable; on voit dans le Musée des monuments français, celui de Coysevox, qu'il exécuta pour l'académie. Lemoyne mourut à Paris, le 25 mai 1778. Cet artiste crut pouvoir introduire dans la sculpture les procédés de la peinture. Son père l'ayant empêché d'aller à Rome, l'étude de l'antique ne put éclairer son goût et retenir son imagination déréglée. Il affectait même beaucoup de mépris pour les chefs-d'œuvre de la Grèce. La sagesse des anciens n'était à ses yeux que de la faiblesse, et leur simplicité de l'impuissance. C'est avec de telles idées qu'il mit en vogue ces poses théâtrales, ces compositions symétriques et guindées, ces airs de tête maniérés qu'on était convenu d'appeler de la chaleur et de l'effet. Il semble fuir la simplicité antique : lors même qu'il doit rendre une action tranquille, il tourmente sa figure, il l'enveloppe, il la perd sous d'amples draperies, dont les plis anguleux et multipliés cachent entièrement le nu, et ne laissent à l'artiste que le mérite du ciseau. Ainsi Lemoyne ne doit être considéré que comme un exemple de la dégradation où tomba la sculpture en France, à l'époque où il vécut, et comme un écueil à signaler aux jeunes artistes. P-s.

LEMOYNE (Jean-Baptiste Moyne, *dit*), musicien et compositeur, né le 3 avril 1751, à Eymet, petite ville du Périgord, apprit la musique sous son oncle, maître de chapelle de la cathédrale de Périgueux. Il partit à quatorze ans pour l'Allemagne, où il étudia la composition sous Graun et Kirnberger. Il y composa plusieurs morceaux de circonstance, entre autres, à Berlin, un *Chant d'orage*, qui eut le plus grand succès, dans l'ancien opéra de *Toinon et Toinette*, et qui lui valut un riche cadeau du prince-royal de Prusse, la place de second maître de musique de son théâtre, enfin l'honneur d'être admis aux concerts du grand Frédéric. Étant allé à Varsovie, il y donna le *Bouquet de Colette*, opéra en un acte, dans lequel débuta Madame Saint-Huberti, dont il entreprit l'éducation théâtrale. (*V.* Saint-Huberti.) En 1782, Lemoyne, de retour en France, fit jouer à l'Opéra *Electre*, paroles de Guillard. On applaudit, dans ce coup d'essai, quelques chœurs, une belle scène, trois ou quatre morceaux de chant; mais des cris continuels et déchirants, de lourds effets d'harmonie, ne parurent qu'une exagération des principes de Gluck; et Lemoyne, qui s'était annoncé comme un élève de ce grand maître, fut désavoué par lui. Il profita de la critique; et, pour adoucir cette âpreté de style qu'un long séjour en Allemagne lui avait fait contracter, il médita, pendant trois ans, les partitions de Sacchini et de Piccini, et donna *Phèdre*, à la fin de 1786. Cet opéra, dont le poème est de M. Hoffman, eut un brillant succès. « La facture des airs et des accom-» paguements, dit Grimm, le ré-» citatif, sensiblement imité de celui

» de *Didon*, tout prouve que le com-
» positeur, abjurant son système
» tudesque, s'est rapproché, dans cet
» ouvrage, de l'école italienne, au-
» tant qu'il avait cru devoir s'en
» éloigner dans *Electre*. » Pour se perfectionner encore dans la méthode qui lui avait si bien réussi, Lemoyne fit un voyage en Italie; et, à son retour, il donna, en 1789, les *Prétendus* et *Nephté*. Le succès constant du premier de ces ouvrages, qui est dans le genre bouffon, et dont les paroles sont de Rochon de Chabannes, a désarmé la critique. Aucun opéra, depuis trente ans, n'a été plus souvent représenté. Le second qui est une tragédie lyrique dont M. Hoffman a composé le poème, dut sa réussite à la pompe du spectacle et à l'intérêt du dénouement, plus qu'à la musique, où l'on trouva moins de chant que dans Phèdre. En 1790, Lemoyne fit jouer au même théâtre : (avec Forgeot) *les Pommiers et le Moulin*, composition agréable, qui cependant n'a pas assez de gaîté ni d'originalité; (avec Guillard et M. Andrieux) *Louis IX en Égypte*, dont la musique, à l'exception des airs de ballet, parut presque aussi froide que le poème. En 1792, il donna au théâtre Favart, *Elfrida*, paroles de Guillard, sur le refus de l'Opéra, où il fit jouer, en 1793 et 1794, deux pièces de circonstance, *Miltiade à Marathon*, et *Toute la Grèce*. Enfin, il donna au théâtre Feydeau le *Petit Batelier*, le *Mensonge officieux* et le *Compère Luc*, dont le peu de succès semble prouver que l'imagination de Lemoyne commençait à s'épuiser. Il a néanmoins la gloire d'être le seul Français, parmi les compositeurs morts, dont les ouvrages se soient soutenus au théâtre de l'Opéra, à côté des chefs-d'œuvre de nos trois grands maîtres. Lemoyne mourut à Paris le 30 décembre 1796, laissant trois ouvrages manuscrits : *Nadir*, ou le *Dormeur éveillé*, paroles de Patrat, qui aurait été représenté à l'Opéra, si la principale décoration n'eût pas été consumée, en 1787, dans l'incendie des Menus-Plaisirs; *Sylvius Nerva*, ou la *Malédiction paternelle*, paroles de Béfroy de Regny (dit le *Cousin Jacques*), pièce répétée en 1792, et non représentée, parce qu'elle n'était pas selon les circonstances; et l'*Ile des Femmes*, paroles de Rochon de Chabannes, dont les répétitions furent interrompues par la mort du compositeur. — LEMOYNE (Gabriel, fils aîné du précédent, héritier d'une partie de ses talents, et bon pianiste, a laissé des sonates, des romances, et l'opéra-comique de l'*Entresol*, qui fut joué au théâtre des Variétés. Né à Berlin, en 1772, d'un premier mariage que son père avait contracté, il est mort comme lui à Paris, le 2 juillet 1815. A-T.

LEMPEREUR (CONSTANTIN). *Voyez* EMPEREUR.

LEMUET (PIERRE,) architecte, naquit à Dijon, en 1591. Après avoir appris les mathématiques dans sa ville natale, il étudia l'architecture civile et militaire, et donna des preuves de sa capacité dans cette dernière science, en fortifiant, par ordre du cardinal Mazarin, plusieurs villes de la Picardie. Il fut chargé d'achever l'église du Val-de-Grâce à Paris, depuis le premier entablement jusqu'au sommet de l'édifice. C'est de lui qu'est la façade, formée des deux ordres corinthien et composite, ainsi que les fenêtres ornées de balustres, séparées par des niches de colonnes auxquelles on reproche

un goût trop mesquin. Il donna ensuite les plans de l'église des Petits-Pères, près la place des Victoires; elle fut commencée en 1658, par Liberal Bruant, et terminée par Gabriel Leduc. Lemuet donna également les plans du grand château de Luynes et de ceux de Laigle et de Beauvilliers. Il mourut à Paris, le 28 septembre 1669. On a de lui : I. *La Maniere de bien bâtir pour toutes sortes de personnes, dédiée au Roi*, 1625; réimprimée en 1663, in-fol., avec plusieurs fig., plans et élévations des plus beaux batiments et édifices de France. II. *Traité des cinq Ordres d'Architecture dont se sont servis les anciens, traduit de Palladio, augmenté de nouvelles inventions pour l'art de bâtir, avec des observations du traducteur*, Paris, 1626; réimprimé en 1641. III. *Les Règles des cinq Ordres d'Architecture de Vignole, augmentées et réduites de grand en petit*, Paris, 1632, in-4°. P-s.

LENÆUS (Jean-Canut), archevêque d'Upsal, naquit en 1573, à Lenna, bourgade à deux lieues d'Upsal, et se distingua, dès sa jeunesse, par son ardeur pour l'étude. Ayant fait plusieurs voyages, il obtint d'abord la chaire de professeur de logique, et, peu après, celle de professeur de théologie à Upsal. Le prince palatin Charles Gustave, depuis roi de Suède, passa deux années dans sa maison pour faire un cours d'études; et les parents de ce prince furent si satisfaits des soins que lui avait donnés le professeur, qu'ils en exprimèrent à celui-ci leur reconnaissance de la manière la plus flatteuse. Devenu archevêque d'Upsal, en 1647, Lenæus occupa ce siége pendant vingt-deux années, et mourut le 25 avril 1669, âgé de 96 ans. Il couronna Christine : peu après il fut appelé à placer la couronne sur la tête du prince dont il avait dirigé l'éducation; et ce prince étant mort en 1660, il fit la cérémonie de ses obsèques. Parmi ses ouvrages, nous citerons : I. *Logica peripatetica*, Upsal, 1633. II. *Tractatus de veritate et excellentiâ christianæ religionis*, ibid. 1638. III. Trois *oraisons funebres* en suédois. IV. *Commentaria in Evangelium Johannis, et in Acta apostolorum*, dont J. Alb. Fabricius donna une nouvelle édition, en 1713. C-au.

LENAIN (Louis et Antoine), frères, tous deux peintres, naquirent à Laon, vers la fin du XVIe siècle. Ils travaillaient toujours ensemble, et ils s'exercèrent avec succès dans tous les genres de peinture; mais ils préféraient traiter des scènes familières, telles que des tabagies, des cabarets, des mendiants, etc. Le talent qu'ils déployèrent dans ce genre, les place au nombre des artistes qui l'ont cultivé avec le plus de succès. Le tableau de leur composition que possède le Musée du Louvre, et qui représente *le Maréchal ferrant et sa famille*, peut soutenir le parallèle avec ce que l'école flamande a produit de mieux dans le même genre. C'est une scène d'intérieur éclairée par le foyer ardent d'une forge; l'effet en est très-piquant et très-juste : les personnages ont tout le naturel que l'on aime à remarquer dans ces sortes de tableaux, et celui-ci est peint avec vigueur et transparence. Ant. et Louis Lenain furent admis à l'académie de peinture, l'année même de sa fondation. Plusieurs églises de Paris possédaient autrefois un assez grand nombre de leurs tableaux; la plupart ont péri, parce qu'ils étaient peints sur des impressions de glaise, et que les couleurs peu empâtées,

surtout dans leurs derniers temps, s'enlevaient comme si elles eussent été en détrempe. Le Musée du Louvre possédait encore un de leurs tableaux peint sur bois, et représentant *un homme tenant une chandelle ;* il avait été tiré de la galerie de Mecklenbourg-Schwerin, et il nous a été repris, en 1815. L'amitié avait uni les deux frères pendant toute leur vie : la mort ne put les séparer; ils expirèrent à deux jours de distance, au mois de mai 1648. — Mathieu Lenain, frère des précédents, s'adonna comme eux à la peinture. On a peu de détails sur sa vie ; on sait seulement qu'il fut reçu membre de l'académie de peinture, en même temps que ses deux aînés, et qu'il cultiva comme eux tous les genres de peinture. Le *Portrait du cardinal Mazarin*, que l'on voyait autrefois dans les salles de l'académie, était de lui. Il mourut en 1677. P— s.

LENAIN (Dom Pierre), né à Paris, le 25 mars 1640, était frère cadet du savant Tillemont; il fut élevé sous les yeux de son aïeul, sous-doyen du parlement, et se fit remarquer dans sa jeunesse par la vivacité de son esprit, et surtout par une piété tendre et sincère. Après avoir terminé ses études, il entra dans la congrégation de Saint-Victor, où il parut comme un modèle de pénitence. Cependant il ne se croyait pas digne de recevoir les ordres sacrés, et ses supérieurs furent obligés d'employer l'autorité pour vaincre sa résistance. Il sortit peu de temps après de l'abbaye de Saint-Victor pour entrer dans celle de la Trappe, où l'abbé de Rancé venait d'établir cette réforme devenue si fameuse. L'archevêque de Paris (Péréfixe) tenta de s'opposer à son dessein ; mais Lenain y persista, et prononça ses vœux en 1669. Il avait une profonde vénération pour l'abbé de Rancé ; et ce grand réformateur lui donna souvent des marques de son estime particulière ; il le nomma sous-prieur, et le chargea de présider les conférences du chapitre. Le successeur de Rancé voulut apporter quelques changements à la règle : D. Lenain s'en plaignit, et le nouvel abbé lui ôta le droit de parler dans les assemblées des religieux. L'humble et docte solitaire partageait son temps entre la prière, l'étude et la pratique des austérités ; ni l'âge ni des maladies fréquentes ne purent diminuer son zèle. A la suite d'une indisposition grave, il se rendit à l'église pour remercier Dieu de sa guérison ; mais tandis qu'il était en prières, il fut saisi d'un vomissement de sang. On le transporta dans sa chambre, et il y expira quelques heures après, le 12 décembre 1713. On a de lui : I. *Essai de l'histoire de l'ordre de Citeaux, tiré des annales de l'ordre et de divers autres historiens*, Paris, 1696 et années suiv. 9 vol. in-12. Cette histoire, écrite avec simplicité et onction, remplit le dessein qu'avait formé D. Lenain, de procurer à ses confrères une lecture instructive et édifiante. II. *Homélies sur plusieurs chapitres du prophète Jérémie*, Paris, 1697, 1703, 2 vol. in-8°. Il avait laissé en manuscrit une suite à cet ouvrage; elle n'a point été publiée. III. *Vie de J. Le Boutillier de Rancé, abbé de la Trappe*, Rouen, 1715, 3 vol. in-12. Cette vie n'a point été publiée telle qu'elle était sortie de la plume de D. Lenain ; l'éditeur y a ajouté différents traits satiriques, très-inconvenants dans un ouvrage de ce genre. IV. *Deux petits traités*, l'un sur

l'état du monde après le jugement dernier ; et l'autre sur le scandale qui peut arriver même dans les monastères les mieux réglés ; Paris, 1715, in-8°. L'éditeur est d'Arnaudin, moine et docteur de Sorbonne, qui a fait précéder ces deux opuscules, d'une Vie de l'auteur. Lenglet Dufresnoy lui attribue encore les *Relations de la vie et de la mort de quelques religieux de la Trappe;* Paris, 1704, 4 vol. in-12 ; mais on sait que ces relations sont de l'abbé de Rancé. D. Lenain a laissé en manuscrit une *Histoire des martyrs des premiers siècles*, et des *Elévations à Dieu, pour se préparer à la mort.* La *Vie* de D. Lenain, qu'on vient de citer, est superficielle et écrite d'un style diffus; elle est suivie d'un *Catalogue* des religieux morts à la Trappe, depuis 1667 jusqu'en 1714. On peut consulter les *Mémoires* de Nicéron, t. IX et X, et le Moréri de 1759. W - s.

LENAIN (Sébastien). *Voyez* Tillemont.

LENCLOS (Anne de), plus ordinairement appelée *Ninon*, naquit à Paris, le 15 mai 1616, de M. de Lenclos, gentilhomme de Touraine, et de Mlle. de Raconis, son épouse, d'une famille noble de l'Orléanais. Mme. de Lenclos voulait faire de Ninon une dévote; mais M. de Lenclos, homme d'esprit et de plaisir, se chargea lui-même de l'éducation de sa fille, et donna une direction toute différente à ses inclinations. Ninon perdit ses parents de bonne heure : dès l'âge de quinze ans, elle se trouva maîtresse d'elle-même, et d'une fortune que les dissipations de son père avaient considérablement réduite. Elle mit son bien à fonds perdu, et se fit, par ce moyen, un revenu suffisant pour vivre dans l'aisance, et même pour aider, au besoin, ses amis : elle sut économiser sans avarice, et dépenser sans profusion. Plusieurs fois elle fut recherchée en mariage ; mais elle chérissait trop l'indépendance pour contracter un engagement. Elevée dans les principes les moins sévères, et née avec des sens fort vifs, elle se livra toute entière aux plaisirs de l'amour. Nous n'entreprendrons point ici l'apologie d'une conduite si peu retenue. En renonçant à la principale vertu de son sexe, Ninon a sans doute perdu une grande partie de ses droits à l'estime ; mais s'il n'est pas permis de chercher à excuser ses torts, il doit l'être au moins de mettre sous les yeux du lecteur tout ce qui peut contribuer à les faire juger moins rigoureusement. M. de Lenclos, professant ouvertement l'épicuréisme le plus relâché, avait donné à sa fille des préceptes de volupté qu'il ne confirmait que trop par sa manière de vivre ; et l'on sait quelle influence exercent sur nos idées et nos actions de toute la vie, les discours et l'exemple des personnes qui ont présidé à notre éducation, surtout lorsque ces personnes nous ont été chères, et que leur doctrine a caressé nos goûts, au lieu de les contrarier. Abandonnée fort jeune à sa propre volonté, entourée de mille adorateurs que lui attiraient ses charmes, flattée d'inspirer de l'amour, ne pouvant s'empêcher d'en ressentir elle-même pour des hommes qui réunissaient presque tous, aux grâces de l'esprit et du corps, l'éclat d'une grande fortune ou d'une haute naissance, comment Ninon se serait-elle défendue contre tant de séductions ? Elle y céda sans résistance ; mais, si elle fut faible, elle ne fut point vile. Quoiqu'elle eût le tort très-grand de

HIST. DE FRANCE.

NINON DE LENCLOS.

Ferdinand pinx.t Landon direx.t

considérer l'amour, non comme un sentiment, mais comme une sensation, on ne voit point que cette espèce de matérialisme, qui aurait pu l'entraîner aux choix les plus honteux, lui en ait jamais fait faire un seul que l'ame la plus délicate eût pu désavouer. La liste de ses amants est nombreuse; mais il n'y figure aucun nom que, pour son honneur, on soit fâché d'y voir inscrit : ce sont les Condé, les La Rochefoucauld, les Longueville, les Coligny, les Villarceaux, les Sévigné, les d'Albret, les d'Estrées, les Gersey, les d'Effiat, les Clérambault, les La Châtre, les Bannier, les Gourville, etc. Ce qui établit surtout une prodigieuse différence entre Ninon et les autres femmes qui, comme elle, ont fait de l'amour une sorte de profession, c'est qu'elle ne trafiqua point de ses faveurs. Par inclination, par caprice, ou même par vanité, elle les accordait en pur don à l'amabilité, au mérite, à la célébrité; mais jamais elle ne les vendit à la richesse. Elle poussait, dit-on, les scrupules du désintéressement jusque-là, que ceux dont elle avait satisfait les desirs, perdaient le droit de lui faire accepter les dons les plus légers. Celle qui rejetait les présents de l'amour comme un salaire offensant, n'était pas faite pour retenir les dépôts de l'amitié; et tout le monde connaît le trait de probité relatif au dépôt de Gourville. (*Voyez* GOURVILLE, XVIII, 205, note 2.) Ninon ne trahissait point ses amants : elle cessait de les aimer, et le leur disait. Ce ne fut que pour se soustraire aux fatigantes importunités de la Châtre, qu'elle lui signa ce fameux billet, où elle faisait de tous les serments celui qu'elle était le moins en état de tenir, le serment de n'en jamais aimer d'autre de sa vie; et elle ne se crut pas liée un seul instant par un engagement si téméraire. On sait que, dans le moment même où elle manquait à la foi jurée de la manière la moins équivoque, elle s'écria plusieurs fois : *Ah! le bon billet qu'a La Châtre!* Volage en amour, mais non point perfide, Ninon était en amitié d'une constance à toute épreuve. Ses amants, en cessant de l'être, devenaient ses amis; et c'était pour toujours. L'amitié était le seul sentiment respectable a ses yeux, et elle en remplissait religieusement tous les devoirs. Tous ses contemporains s'accordent à la peindre comme la plus séduisante des femmes. Sa taille, disent-ils, était pleine de noblesse, de grâce et de volupté : sa figure n'était pas parfaitement régulière, et n'avait pas ce grand éclat de beauté qui frappe d'abord; mais l'examen y faisait découvrir une foule d'agréments et de finesses qui la rendaient préférable aux figures les plus correctes et les plus éblouissantes. Les charmes de sa personne se conservèrent si long-temps, ils diminuèrent d'une manière si lente et si peu sensible, qu'elle prolongea le don de plaire et d'exciter le desir jusqu'à un âge où les autres femmes sont fort heureuses de ne pas exciter le dégoût. On prétend qu'à quatre-vingts ans elle inspira une forte passion à l'abbé Gédoyn. Voltaire ne rejette pas entièrement cette anecdote, comme quelques autres ont fait; mais à l'abbé Gédoyn il substitue l'abbé de Châteauneuf, et il rabat dix années de l'âge attribué à Ninon quand elle fit sa dernière folie. Au compte même de Voltaire, c'est encore avoir poussé bien loin sa carrière amoureuse. L'abbé Fraguier,

qui n'avait connu Ninon que dans un âge très-avancé, disait que « qui-» conque voulait faire attention à ses » yeux, pouvait y lire encore toute » son histoire. » Chaulieu exprime autrement la même idée: » L'amour, » disait-il, s'était retiré jusque dans » les rides de son front. » L'esprit de Ninon, aussi agréable que solide, n'était pas moins célèbre que ses charmes. Elle s'était formée de bonne heure par la lecture de nos meilleurs écrivains : à dix ans, Montaigne et Charron étaient ses livres favoris. Elle parlait avec facilité l'italien et l'espagnol. Elle évitait avec un soin extrême le ridicule, si commun parmi les femmes qui croient être, ou qui sont en effet, plus instruites que les autres, celui de faire parade de leur savoir. Miguard se plaignait de ce que sa fille, depuis comtesse de Feuquières, manquait de mémoire. *Vous êtes trop heureux*, lui dit Ninon, *elle ne citera point.* « Son entretien était doux » et léger, dit l'abbé Fraguier : la » contrariété la blessait, mais il n'y » paraissait pas. » Elle n'avait pas négligé les arts agréables ; elle dansait avec grâce, chantait avec goût, et jouait très-bien du clavecin, du luth, du téorbe et de la guitare. Tant d'agréments réunis ne pouvaient manquer d'attirer chez elle l'élite de la cour et de la ville. Les hommes les plus distingués par la naissance, l'esprit et les talents, lui faisaient une cour assidue. Des mères ambitionnaient pour leurs fils l'avantage d'être admis chez Ninon, près de qui ils se formaient aux manières et au ton de la bonne compagnie. Cette faveur n'était pas accordée indistinctement à tous ceux qui la sollicitaient; un mérite reconnu, ou d'heureuses dispositions pour en acquérir, étaient, avec la probité, les seuls titres qui pussent la faire obtenir. Ninon n'y fut trompée qu'une fois. A la sollicitation d'un de ses meilleurs amis, elle avait consenti à recevoir chez elle un M. Rémond, dont l'éducation ne lui fit point honneur. Il se signala bientôt dans le monde par tous les genres de ridicules. On apprit à Ninon qu'il allait se vantant partout d'avoir été formé par elle. *Je suis comme Dieu*, dit-elle, *qui s'est repenti d'avoir formé l'homme.* Dégoûtée de l'ivrognerie de Chapelle, qu'elle avait inutilement voulu corriger de cet ignoble défaut, elle finit par l'exclure de sa maison. Chapelle offensé jura que, pendant un mois entier, il ne se coucherait pas sans être ivre, et sans avoir fait une chanson contre Ninon. Il tint parole. On conçoit sans peine que les hommes, moins scrupuleux dans leurs liaisons de tout genre, aient recherché avec empressement la société d'une femme, disons le mot, d'une courtisane charmante, et se soient, en quelque sorte, fait un honneur d'y être admis : mais que des femmes, à qui le soin de leur réputation commandait à cet égard la plus grande réserve, n'aient pas rougi d'être ouvertement les amies de Ninon, voilà ce qui étonne avec raison, voilà ce qu'on ne peut expliquer que par un mérite vraiment extraordinaire dans la personne qui les faisait ainsi passer par-dessus les conseils du plus sage préjugé. Cela fait supposer aussi que Ninon mettait dans sa conduite autant de décence extérieure qu'il en fallait pour que des femmes honnêtes ne fussent point embarrassées chez elle de leur contenance. Mmes. de la Suze, de Castelnau, de la Ferté, de Sully, de Fiesque, de la Fayette, etc., furent liées avec elle d'une véritable amitié. Elle en

avait contracté une plus étroite et plus intime encore avec Mme. de Maintenon, lorsque celle-ci n'était que madame Scarron. Parvenue au faîte des grandeurs, cette dame fit proposer à son ancienne amie de changer de vie, et de venir auprès d'elle à la cour. Ninon refusa. Ce ne fut pas la seule fois qu'elle sacrifia la fortune et la faveur à son amour pour le repos et la liberté. La reine Christine fit en vain mille efforts pour l'emmener avec elle à Rome. Elle dit, en partant, qu'elle n'avait trouvé aucune femme en France qui lui plût autant que l'*illustre* Ninon. C'est dans une conversation avec cette reine, que Ninon qualifia les précieuses, de *jansénistes de l'amour*. Plusieurs beaux-esprits du temps, plusieurs écrivains assez distingués, la célébrèrent en prose et en vers. De ce nombre furent Scarron, Regnier-Desmarais, l'abbé de Châteauneuf et Saint-Evremont. Ce dernier partageait ses adorations entre elle et la fameuse duchesse de Mazarin; tout le monde connaît son joli quatrain :

L'indulgente et sage nature
A formé l'ame de Ninon,
De la volupté d'Epicure,
Et de la vertu de Caton.

Un hommage plus flatteur encore pour elle, c'est le cas que Molière faisait de son esprit et de son goût; il la consultait, dit-on, sur tous ses ouvrages. Comme il lui avait lu un jour son *Tartuffe*, elle lui raconta une aventure qui lui était arrivée avec un scélérat à peu près de la même espèce. Molière rapporte qu'elle lui avait tracé le portrait de cet homme avec des couleurs si naturelles et si vives, que, si sa pièce n'eût pas été faite, il ne l'aurait jamais entreprise, tant il se serait cru incapable de rien mettre sur le théâtre d'aussi parfait que le Tartuffe de Mlle. de Lenclos. Tout porte à croire que Ninon appartenait à la secte d'Epicure, non-seulement par son amour pour la volupté, mais encore par son indifférence pour la religion, si toutefois ce n'était que de l'indifférence. « Si » vous saviez, dit Mme. de Sévigné, » comme elle dogmatise sur la reli» gion, cela vous ferait horreur. » Un jésuite, ayant, dit-on, essayé de lui prouver quelques-unes des vérités de la foi, et n'ayant pu en venir à bout, finit par lui dire : *Eh bien! Mademoiselle, en attendant que vous soyez convaincue, offrez toujours à Dieu votre incrédulité.* Rousseau a mis ce mot en épigramme. Il paraît que Port-Royal entreprit aussi sa conversion, sans plus de succès. *Vous savez*, dit-elle à Fontenelle, *le parti que j'aurais pu tirer de mon corps: je pourrais encore mieux vendre mon ame; les Jansénistes et les Molinistes se la disputent.* Un de ses amis refusant de voir son curé dans une maladie, elle lui mena ce prêtre, à qui elle dit : *Monsieur, faites votre devoir; je vous assure que, quoiqu'il raisonne, il n'en sait pas plus que vous et moi.* On cite d'elle plusieurs réflexions profondes ou ingénieuses. Elle eut, à l'âge de vingt-deux ans, une maladie qui la mit au bord du tombeau. Ses amis déploraient cette rigueur du destin qui la faisait périr dans son printemps. *Ah!* leur dit-elle, *je ne laisse au monde que des mourants.* Elle disait quelquefois : *La beauté sans grâce, est un hameçon sans appât. — Je rends grâce à Dieu tous les soirs de mon esprit*, disait-elle un jour à St.-Evremont, *et je le prie tous les matins de me préserver des sottises de mon cœur.* Elle prétendait « qu'une femme sen» sée ne devait jamais prendre d'a» mant sans l'aveu de son cœur, ni

» de mari sans le consentement de » sa raison. » Ninon avait le talent des vers; mais elle en faisait rarement usage. Le grand-prieur de Vendôme avait tenté inutilement de se faire aimer d'elle; outré de ses refus, il mit ce quatrain sur sa toilette :

Indigne de mes feux, indigne de mes larmes,
Je renonce sans peine à tes faibles appas :
Mon amour te prêtait des charmes,
Ingrate, que tu n'étais pas.

Elle y répondit par cette parodie :

Insensible à tes feux, insensible à tes *larmes*,
Je te vois renoncer à mes faibles *appas* ;
Mais si l'amour prête des *charmes*,
Pourquoi n'en empruntais-tu *pas* ?

Le bonheur dont jouissait Ninon fut troublé par l'accident le plus affreux. Un fils qu'elle avait eu de Villarceaux, ignorant qu'elle était sa mère, devint éperdument amoureux d'elle; et lorsque voulant mettre fin à cette fatale passion, elle lui eut révélé le secret de sa naissance, l'infortuné jeune homme alla se poignarder de désespoir. Son autre fils, nommé la Boissière, fit une espèce de fortune; il devint capitaine de vaisseau, et mourut à Toulon en 1732, âgé de 75 ans. Tout le monde sait que Voltaire fut présenté à Ninon, au sortir du collége, par l'abbé de Châteauneuf, et qu'elle lui laissa par son testament deux mille francs pour acheter des livres. Ninon mourut à Paris, dans sa maison de la rue des Tournelles, au Marais (1), le 17 octobre 1706, à l'âge de quatre-vingt-dix ans et cinq mois. On a écrit plusieurs fois sa vie. (*Voyez* Bret et Damours.) Voltaire, impatienté de voir paroître tant de mémoires sur elle, dit : « Si cette mode continue, » il y aura bientôt autant d'histoires » de Ninon que de Louis XIV. » Il reste d'elle un petit nombre de lettres adressées à St.-Evremont, qui sont ensevelies dans le volumineux recueil des œuvres de cet auteur, et qu'on en a extraites pour les imprimer à part, d'abord en 1751, précédées de Mémoires sur Ninon, attribués à Dourxménil, ensuite dans la collection des lettres de femmes célèbres, publiée en 1805 par Léopold Collin. Les lettres de Ninon sont remarquables par le naturel et l'élégante simplicité du style. On lui attribue, sur la foi de l'abbé de St.-Léger, un petit écrit, intitulé *La Coquette vengée*, qui a été inséré dans la collection de Léopold Collin, ensuite dans une réimpression, faite en 1806, des prétendues *Lettres de Ninon de l'Enclos au marquis de Sévigné*, dont l'auteur est Damours. M. de Ségur jeune a publié, en 1789, in-8°., ou 2 vol. in-12, une *Correspondance secrète entre Ninon de l'Enclos, M. de Villarceaux et Madame de Maintenon* : c'est encore un ouvrage supposé. Voltaire a mis en comédie, sous le titre du *Dépositaire*, le trait de la cassette rendue à Gourville; et il a consigné plusieurs anecdotes relatives à Ninon, dans une Lettre qui fait partie de ses Mélanges littéraires. A-G-R.

(1) Son appartement a été conservé tel qu'elle l'avait arrangé.

LENET (Pierre) succéda, le 22 septembre 1637, à son père, Claude Lenet, conseiller au parlement de Bourgogne, et devint en 1641, procureur-général près le même parlement. Il y réunit, en 1646, la charge de procureur-général à la table de marbre de Dijon. Lenet était lié particulièrement avec le comte de Bussy-Rabutin, qui nous a conservé une jolie épître de leur composition adressée à M. et à Mme. de Sévigné, dans le mois de mars 1646. Cette dernière parlant de Lenet à sa fille, dans sa lettre du 5 juin 1689, dit

qu'il avait de l'esprit comme douze; et elle écrivait à Bussy, le 12 juillet 1691 : « J'ai vu M. de Larré, fils » de notre pauvre ami Lenet, avec » qui nous avons tant ri; car jamais » il ne fut une jeunesse si riante » que la nôtre, de toutes les façons. » Lenet abandonna Bussy-Rabutin dans sa disgrâce, comme on le voit dans un fragment des mémoires de celui-ci, inséré dans une note de la lettre 634 de l'édition que l'auteur de cet article donna, en 1818, des *Lettres de* Mme. *de Sévigné*. Devenu ennemi, Bussy ne pardonnait pas; aussi ne se réconcilièrent-ils jamais. Considéré sous un autre point de vue, Lenet n'est pas étranger à l'histoire. Sa famille était depuis long-temps attachée à la maison de Condé; et ce fut à cette recommandation puissante, qu'il dut, sous la régence, sa promotion à la place de conseiller-d'état. Anne d'Autriche le choisit pour être l'un des intendants de justice, police et finances, pendant le siége de Paris, en 1649. Les princes de Condé et de Conti, ayant été arrêtés avec le duc de Longueville, leur beau-frère, le 18 janvier 1650, Lenet, qui était alors en Bourgogne, commença à travailler sourdement pour leurs intérêts; puis étant venu à Paris, il eut ordre de la régente de quitter cette ville. Il se rendit à Chantilli, où les deux princesses de Condé s'étaient retirées avec le jeune duc de Bourbon. Lenet devint le chef de leur conseil; et ce fut lui qui détermina la jeune princesse de Condé à se rendre avec son fils à Montrond, château-fort du Berri, qui appartenait au prince son mari. Le récit des événements auxquels cette retraite donna lieu, et de l'empire que l'épouse du grand Condé exerça dans la ville de Bordeaux, appartient tout entier à l'histoire de cette princesse; Lenet en a tracé le tableau, dans les *Mémoires* qu'il nous a laissés *sur l'histoire des guerres civiles* des années 1649 et suivantes, et qui ont été publiés, en 1729, en deux volumes in-12, sans indication de lieu. On lit dans la *Bibliotheque des auteurs de Bourgogne*, qu'un parent de ce magistrat, conservait une copie de ces mémoires, qui était plus ample que l'imprimé. Lenet n'est pas un écrivain élégant; mais son récit porte le caractère de la franchise, et il rapporte beaucoup de circonstances qui sans lui seraient restées inconnues. Il mourut à Paris, le 3 juillet 1671. Un de ses frères, mort en 1676, était connu sous le nom de l'*abbé de la Victoire*; c'était un homme d'esprit dont Mme. de Sévigné nous a conservé quelques mots heureux. Il avait un autre frère nommé Philippe, qui était général de l'ordre du Val-des-Choux, en Bourgogne. — Philibert-Bernard Lenet, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, professeur en théologie, dans l'abbaye de Saint-Jacques de Provins, et ancien abbé du Val-des-Écoliers, parent des précédents, naquit à Dijon, le 24 août 1677; il était fils de Philibert Lenet, conseiller au parlement de Bourgogne. On a de lui l'*Oraison funebre* de François d'Aligre, abbé commandataire de Saint-Jacques de Provins, Paris, 1712, in-12. Il est auteur de l'Avertissement qui est à la tête du traité des *Principes de la foi chrétienne*, par Duguet, Paris, 1736, in-12, ainsi que du *Témoignage au sujet de M. Duguet*, qui se trouve dans le recueil des lettres que Mme. Mol fit imprimer en 1734, et qui est dédié au père Lenet. Il mourut en 1748. M-é.

LENFANT (Jacques), ministre protestant, né en 1661, à Bazoches dans la Beauce, commença son cours de théologie à Saumur, sous Jacques Cappel, et alla le continuer à Genève. Il passa, en 1684, à Heidelberg; et l'année suivante, il fut nommé chapelain de l'électrice douairière palatine, et pasteur ordinaire de l'église française. Dans le mois d'octobre 1688, il sortit précipitamment de Heidelberg, parce qu'il craignait les troupes françaises qui venaient d'entrer dans le Palatinat, sous le commandement de Turenne, et se rendit à Berlin, où il commença, en 1689, à exercer les fonctions de pasteur, qu'il continua de remplir pendant près de quarante ans. En 1707, il fit un voyage en Angleterre, et prêcha devant la reine Anne, qui l'aurait pris pour chapelain s'il avait pu se résoudre à renoncer à Berlin. En 1710, il fut agrégé à la société de la propagation de la foi, établie en Angleterre. Il visita Helmstadt en 1712, et Leipzig en 1715, dans le dessein de compulser les bibliothèques, et d'y découvrir les livres rares et les manuscrits dont il avait besoin pour composer ses ouvrages historiques. Le 2 mars 1724, l'académie des sciences de Berlin le reçut parmi ses membres. Il mourut d'une attaque de paralysie, le 7 août 1728. La reine Sophie Charlotte l'avait nommé son prédicateur; et à la mort de cette princesse, en 1705, le roi Frédéric-Guillaume le prit en la même qualité. Lenfant fut aussi membre du consistoire supérieur et du conseil français, chargé de diriger les affaires des réfugiés. On a dit que, dans ses écrits, l'on trouvait plus de modération que dans ceux de ses confrères. Il est vrai que l'impartialité la plus étudiée règne dans ses histoires; mais dans ses controverses, il n'est ni plus juste, ni plus modéré que les autres ministres. On peut voir dans Niceron, tome IX, la liste de ses ouvrages, au nombre de trente-cinq. Nous indiquerons les suivants: I. *Considérations générales sur le Livre de M. Brueys*, intitulé: *Examen des raisons qui ont donné lieu à la séparation des protestants*, Rotterdam, 1684, in-8°. L'auteur n'avait alors que vingt-trois ans. II. *Lettres choisies de Saint Cyprien aux confesseurs et aux martyrs, avec des remarques historiques et morales*, Amsterdam, 1688, in-12. III. *De inquirendâ veritate*, Genève, 1691, in-4°. C'est une traduction latine du livre de Malebranche. IV. *Histoire de la papesse Jeanne, fidèlement tirée de la dissertation latine de M. Spanheim*, Cologne, Amsterdam, 1694, in-12. Desvignoles, qui avait eu beaucoup de part à cette édition, en donna une seconde, La Haye, 1720, in-12, 2 vol., et y fit quelques additions, avec le consentement de Lenfant. (Avertiss. du libraire.) V. *Histoire du concile de Constance*, Amsterdam, 1714, in-4°. Leclerc écrivait à l'abbé Bignon, à l'occasion de cet ouvrage: « M. Lenfant vient de publier l'histoire du concile de Constance, que » l'on verra bientôt à Paris. On y » trouvera, non-seulement beaucoup de travail et d'exactitude, » mais encore de sincérité et de » modération. S'il n'y avait pas » mis son nom, on ne devinerait » assurément pas qu'un ministre est » l'auteur de cet ouvrage. Il serait » à souhaiter que toutes les histoires s'écrivissent avec le même » calme et la même retenue. » Cepen-

dant l'abbé Bignon ne pensait pas tout-à-fait de même. Il accuse Lenfant, dans une lettre qu'il lui adresse, d'avoir laissé trop paraître l'esprit de parti et *sa haine contre l'église catholique.* (Corresp. Mss.) L'édition de 1727, Amst., 2 vol. in-4°., quoique plus soignée, est loin d'être parfaite. VI. *Apologie pour l'auteur de l'Histoire du concile de Constance contre le journal de Trévoux, du mois de décembre* 1714, Amsterdam, 1716, in-4°. VII. *Histoire du concile de Pise, et de ce qui s'est passé de plus mémorable depuis ce concile jusqu'au concile de Constance*, Amst., 1724; Utrecht, 1731, 2 vol. in-4°. Il y a, à la fin, une déclaration de Charles VI contre le duc de Bourgogne, et une justification de ce prince. VIII. *Histoire de la guerre des Hussites et du concile de Bâle*, Amsterdam, 1729; Utrecht, 1731, 2 vol. in-4°. La veuve de l'auteur ayant présidé à l'impression de cette édition, y joignit, d'après la volonté de Lenfant, la dissertation de Beausobre *sur les Adamites de Bohème.* IX. *Traduction du Nouveau-Testament, avec des remarques et d'amples préfaces* (avec Beausobre), Amsterdam, 1716, 2 vol. in-4°. X. *Poggiana, ou la vie, le caractère, les sentiments et les bons mots de Pogge, Florentin, avec l'histoire de Florence, écrite par le Pogge, et un supplément de diverses pièces importantes*, Amsterdam, 1720, 2 vol. in-12. On trouve quelques lettres de Lenfant, au sujet de cet ouvrage, dans des journaux littéraires. XI. *Seize sermons sur divers textes*, Amsterdam, 1728, in-8°. XII. *Bibliothèque germanique*, ou *Histoire littéraire de l'Allemagne et des pays du Nord depuis* 1720 *jusqu'en* 1740 (avec Beausobre, Lacroze, Mauclerc et Formey), 50 vol. in-12. XIII. *Journal littéraire d'Allemagne, de Suisse et du Nord* (avec les mêmes), 2 vol. in-8°. Lenfant a aussi donné beaucoup de pièces dans la *Bibliothèque choisie* de Leclerc, et dans les *Nouvelles de la République des Lettres.* Il était en correspondance avec les principaux personnages de son temps, d'Aguesseau, l'abbé Bignon, dont nous avons eu occasion de voir le Mss., Bayle, Cuper, etc. Leibnitz l'avait soupçonné, mais injustement, d'avoir écrit contre l'*Harmonie préétablie.* On trouve un Mémoire historique sur Lenfant, en tête de la deuxième édition de l'*Histoire du concile de Bale* et dans la *Bibliothèque germanique*, tome XVI. L-B-E.

LENFANT (Alexandre-Charles-Anne), jésuite, célèbre prédicateur, naquit à Lyon, le 6 septembre 1726, d'une famille noble, originaire du Maine. Il fit ses premières études chez les jésuites de cette ville, qui développèrent ses heureuses dispositions pour les sciences et pour la piété. En 1741, il fut admis au noviciat d'Avignon, et, peu d'années après, envoyé à Marseille pour y professer la rhétorique. Son début dans la carrière de la prédication eut tant de succès, que ses supérieurs résolurent de l'y fixer exclusivement. Les principales villes de France l'entendirent avec la plus grande satisfaction, et surtout avec beaucoup de fruit. A Malines, il conquit, par ses prédications, à l'église catholique, un ministre anglican, ami d'Young. La suppression de sa société, consommée en 1773, lança dans une nouvelle sphère le père Lenfant, alors âgé de quarante-sept ans : il était l'ornement du cloître ;

il ne fut pas déplacé dans le monde, où il continua le cours de ses bonnes œuvres et les fonctions de son apostolat. Plusieurs souverains s'empressèrent de l'attirer auprès d'eux. Les philosophes eux-mêmes assistèrent à ses discours. Le père Lenfant prêcha plusieurs stations à Lunéville, à Vienne et à Versailles. Diderot et d'Alembert le suivirent pendant un carême entier à Saint-Sulpice; et après un *Sermon sur la foi*, le premier dit à l'autre : « Quand on a entendu un » discours semblable, il devient dif» ficile de rester incrédule. » Ceux qui ont entendu l'abbé Lenfant, conviennent qu'il électrisait son auditoire, non par la pompe du débit, mais par l'harmonie de sa voix, par son air de conviction, et par la force de sa composition. En 1791, il prêchait le carême à la cour; mais il fut obligé d'interrompre la station par suite de son refus du serment à la constitution civile du clergé. Le 30 août, 1792, il fut conduit à la prison de l'Abbaye; et le lendemain, il commença, pour ainsi dire, ses dispositions testamentaires, en remettant à un huissier l'argent qu'il avait sur lui. « Le 3 septembre, à dix heures » du matin, dit un témoin échappé au » massacre, l'abbé Lenfant et l'abbé » de Rastignac, parurent dans la » tribune de la chapelle qui nous » servait de prison; ils annoncèrent » que notre dernière heure arrivait, » et nous invitèrent à nous recueillir, » pour recevoir leur bénédiction. » Un mouvement électrique, qu'on » ne peut définir, nous précipita » tous à genoux, et les mains join» tes, nous la reçûmes. » Après l'égorgement de plusieurs prêtres, du comte de Montmorin et des Suisses, l'abbé Lenfant fut appelé devant l'espèce de tribunal que les meurtriers avaient établi. En le voyant paraître, le peuple demanda qu'il fût épargné. Les bourreaux le lâchèrent; on lui criait de tout côté : *Sauvez-vous.* Il était hors de la foule, et déjà même dans la rue de Bussy, lorsque des femmes le trahirent, en disant indiscrètement : *C'est le confesseur du Roi!* Il est saisi de nouveau et ramené à l'Abbaye; il lève les mains au ciel et profère ces paroles évangéliques, les dernières qui sortirent de sa bouche : *Mon dieu, je vous remercie de pouvoir vous offrir ma vie, comme vous avez offert la vôtre pour moi.* Il se met à genoux, et il expire sous les coups des assassins. Quelque temps auparavant, les administrateurs de police et de surveillance, consultés par Maillard sur le sort destiné à l'abbé Lenfant, répondaient de la Mairie : « Nous déclarons au peuple, » qu'il importe beaucoup à l'intérêt » public que l'abbé Lenfant soit con» servé; mais qu'il ne soit pas mis » en liberté; au contraire, très» étroitement gardé. » Voulait-on le sauver? cela est vraisemblable. Mais le délire dans lequel étaient plongés ces cannibales, ne leur permit pas de prendre des mesures pour parvenir à ce but. Nous avons de l'abbé Lenfant : I. *Oraison funèbre du Dauphin*, père du Roi Louis XVIII, prononcée à Nanci, en 1766. II. *Sermons pour l'Avent et pour le Carême*, Paris, 1818, in-12, 8 vol. III. *Oraison funèbre de M. de Belzunce, évêque de Marseille*, prononcée en latin, et imprimée avec une traduction française, 1756, in-8°. Quelques personnes lui attribuent le *Discours à lire au conseil, sur le projet d'accorder l'état civil aux protestants;* mais c'est à tort, il est du P. Bonneau. Le P. Lenfant était

Tome XIV page 85.

HIST DE FRANCE.

LENGLET DUFRESNOY

N. pinx.t Landon direx.t

ertainement l'un des plus grands prédicateurs de son temps : ses sermons paraissent n'avoir pas cependant obtenu, après l'impression, le succès que semblait annoncer sa réputation. Sa famille en conserve près de 40, et une *correspondance* avec son frère. L–B–E.

LENGLET DUFRESNOY (Nicolas), né à Beauvais, le 5 [illegible]obre 1674, fit ses études à Paris. Il était encore sur les bancs de l'école et dans sa seconde année de théologie, lorsqu'à l'âge de vingt-deux ans, il débuta dans la carrière des lettres par un opuscule qui fit quelque bruit. D'autres écrits qu'il publia sur des matières analogues donnaient lieu de croire qu'il se livrerait à la théologie, quand les circonstances le lancèrent dans la carrière diplomatique. En 1705, il fut premier secrétaire, pour les langues latine et française, de la cour de l'électeur de Cologne, Joseph Clément de Bavière, qui résidait à Lille. Se trouvant dans cette ville lorsqu'elle fut prise par le prince Eugène, Lenglet lui demanda et en obtint un sauf-conduit pour tout ce qui appartenait à la couronne électorale. Sa position lui donna occasion de déjouer les projets de quelques ennemis de la France. « La découverte la plus importante qu'il » fit, dit Michault, fut celle d'un » capitaine des portes de Mons, qui » devait livrer aux ennemis, non » seulement la ville (Lille), mais » encore les électeurs de Cologne et » de Bavière qui s'y étaient retirés.... Le traître fut convaincu et » rompu vif. » Le même Michault raconte qu'en 1718, lors de la conspiration de Cellamare (*Voyez* Cellamare, tom. VII, pag. 502 et 503), Lenglet Dufresnoy fut choisi par le ministère pour pénétrer cette intrigue. Il ne voulut se charger, dit-on, de cette commission peu delicate, que sur la promesse qui lui fut faite qu'aucun de ceux qu'il découvrirait ne serait puni de mort. Ce serait donc en qualité de *mouton* qu'il aurait été mis à la Bastille dès le mois de septembre 1718, comme prévenu d'avoir fabriqué, au nom du parlement, un Mémoire au duc du Maine. C'était la première fois qu'il habitait cette prison. On raconte qu'il y fut mis dix ou douze fois; il y a erreur au moins de moitié. L'abbé Lenglet fut conduit à la Bastille pour la seconde fois en 1725; pour la troisième, en 1743; pour la quatrième, en 1750, à cause de son *Calendrier historique;* pour la cinquième et dernière fois, en 1751, parce qu'il avait écrit au contrôleur-général une lettre qu'on trouva insolente(1). Sur la fin de l'année 1721, il était allé à Vienne; il y vit J.-B. Rousseau, et le prince Eugène, à la bibliothèque duquel il fit quelque augmentation. Son séjour en Autriche avait offusqué la cour de France; et à son retour, en 1723, il fut arrêté et détenu six mois dans la citadelle de Strasbourg. Il paraît qu'en 1724, il fut pendant quelque temps enfermé a Vincennes. Toutes ces contrariétés ne l'empêchèrent pas de se livrer au travail et à des recherches minutieuses. Sa fécondité a de quoi étonner. « Il eût, dit Michault, joui d'un » destin plus heureux, selon notre » façon de penser, et non selon la » sienne, s'il eût voulu ou plutôt s'il » eût pu profiter des circonstances

(1) On ajoute qu'accoutumé aux visites des officiers de la police, et en connaissant d'avance les motifs, il demandait tranquillement à sa servante, sa boîte de tabac et une chemise, puis se retournant vers l'alguazil : « M. Tapin, disait-il, je suis à vos ordres. »

» heureuses où il s'était trouvé, et » des protecteurs puissants que son » mérite et ses services lui avaient » acquis; mais son amour pour l'in- » dépendance étouffa dans son cœur » la voix de l'ambition.... Il voulait » écrire, penser, agir et vivre libre- » ment. Il dépendait de lui de s'at- » tacher ou au prince Eugène, ou au » cardinal Passionei, qui aurait de- » siré de l'attirer à Rome, ou à M. » Leblanc, ministre de la guerre. Il » refusa tous les partis qui lui furent » proposés : *Liberté, liberté,* telle » était sa devise. Dans ses dernières » années même, où son grand âge » sollicitait pour lui un loisir doux » et tranquille, il aima mieux travail- » ler et rester seul dans un logement » obscur, que d'aller demeurer avec » une sœur opulente qui l'aimait, et » qui lui offrait chez elle, à Paris, » un appartement, la table et des do- » mestiques pour le servir.... Toutes » ses études étaient tournées du côté » des siècles passés; il en affectait jus- » qu'au langage gothique : *Je veux,* » disait-il, *être franc Gaulois dans* » *mon style comme dans mes ac-* » *tions.* Malgré sa vaste érudition, » il est tombé dans des erreurs gros- » sières. On l'accuse même d'avoir » trompé aussi souvent qu'il se trom- » pait, ne se faisant aucun scrupule » d'écrire le contraire de sa pensée » et de la vérité qu'il connaissait » parfaitement, lorsqu'il était poussé » par quelque motif particulier. On » retrouve dans ses notes et dans ses » jugements la mordante causticité » de Guy Patin; et, comme rien ne » pouvait réprimer la pétulance de » sa plume, on le voyait sans cesse » aux prises avec les censeurs. S'il ar- » rivait qu'on lui rayât quelque en- » droit auquel il fût attaché, il le ré- » tablissait à l'impression. Depuis » quelques années, il s'appliquait à » la chimie : on prétend même qu'il » cherchait la pierre philosophale. » Parvenu à l'âge de quatre-vingt- » deux ans, il périt d'une manière » funeste, le 16 janvier 1755. En- » rentrant chez lui, sur les six heures » du soir, il prit un livre nouveau » qu'on lui avait envoyé. C'étaient les » *Considérations sur les révolutions* » *des arts, par le chevalier de Mehe-* » *gan;* il en lut quelques pages, s'en- » dormit et tomba dans le feu. Ses » voisins accoururent trop tard pour » le secourir; il avait la tête presque » toute brûlée, lorsqu'on le retira » du feu. » Voici le catalogue de ses ouvrages : I. *Lettre à MM. les doyen, syndics et docteurs en théo-* *logie de la faculté de Paris,* 1696 : elle est signée des lettres E. E. T. S. MM. D. L. et P., c'est-à-dire *étudiant en théologie sous MM. de Lestocq et Pirot*, et est relative à la dénonciation faite à la faculté de théologie de Paris, du premier volume de la *Vie de la Sainte Vierge*, trad. de l'original espagnol, attribué à la mère Marie-de-Jésus. II. Le P. Clouseil ayant répondu à cette Lettre, qui d'ailleurs fut censurée par la Sorbonne, Lenglet publia un nouveau *Mémoire* sur le même sujet, et écrivit, le 30 juin 1697, une *Lettre* en latin au P. Mathieu, prieur des Carmes déchaussés de Madrid. III. *Traité historique et dogmatique du secret inviolable de la confession,* 1708, in-12, de 318 pages, non compris la préface. L'auteur y a joint une addition de 109 pages. Une seconde édition du tout parut en 1713, in-12. On y mit un nouveau frontispice en 1715. L'abbé Lenglet parle d'une édition de 1733. IV. *Mémoires sur la collation des canonicats de l'église de Tournay,* 1711, 1712 et 1713, in-8°. V. *Mé-*

thode pour étudier l'histoire, avec un catalogue des principaux historiens, 1713, 2 vol. in-12; cinquième édition, 1729, 4 vol. in-4°. On exigea un si grand nombre de cartons, que le recueil des morceaux supprimés formait un in-4°. assez épais. Le marquis d'Argens dit que tous ces cartons sont conservés dans l'ouvrage de Beyer intitulé : *Memoriæ historico-criticæ librorum rariorum*. Cette édition in-4°., de 1729, est préférée à celles du même format qui parurent en 1735 et en 1737. Il faut joindre à toutes les trois un *Supplément*, 1740, 2 vol. in-4°.; mais on préfère l'édition de cet ouvrage en 15 vol. in-12, Paris, 1772; elle est sans cartes, mais Drouet a fait des augmentations au *Catalogue des historiens*, qui en occupe les cinq derniers volumes, et qui est encore le plus complet que nous ayons en français : quant à la *Méthode*, etc. elle a vieilli, comme cela devait être; on peut néanmoins encore la consulter avec fruit. VI. *Méthode pour étudier la géographie, avec un catalogue des cartes géographiques, des relations, voyages et descriptions les plus nécessaires pour la géographie*, 1716, 4 vol. in-12; réimprimés à Amsterdam, 1718, 4 volumes in-12, avec diverses remarques contre le *réviseur* : c'était ainsi qu'on désignait l'abbé Lenglet, dont l'ouvrage en effet n'était, dans la première édition, du moins pour le fonds, que la *Nouvelle Géographie* du P. Martineau-du-Plessis. Deuxième édition, 1736, 5 vol. in-12; troisième édition, 1742, 7 vol. in-12. Enfin, Drouet et Barbeau-Labruyère en donnèrent une édition dans laquelle ils firent des augmentations au *Catalogue*, 1768, 10 vol. in-12; et c'est la plus estimée. VII. *Tables chronologiques de l'histoire universelle*, 1729, quatre grandes feuilles ouvertes, réimpr. en 1733. VIII. *Description de la fête et du feu d'artifice tiré sur la rivière au sujet de la naissance du Dauphin*, 1730, in-4°. IX. *De l'usage des romans, avec une bibliothèque des romans*, 1734, 2 vol. in-12, publiés sous le nom de *Gordon de Percel*. On trouve à la fin du premier volume, 1°. l'Epître dédicatoire de la nouvelle édition des poésies de Régnier, sous le titre d'*Eloge historique de M.* (J.-B.) *Rousseau*, satire si violente contre ce grand poète, que les états-généraux en ordonnèrent la suppression; 2°. Lettre au marquis de Fénélon, à l'occasion de la suppression de la pièce précédente. X. l'*Histoire justifiée contre les romans*, 1735, in-12. Lorsque Lenglet apprit qu'on lui attribuait l'*Usage des romans*, et qu'on le blâmait, il prit le parti de travailler contre son propre ouvrage. Hérault, lieutenant de police, lui ayant dit qu'un libraire de Rouen, détenu à la Bastille, l'avait assuré que l'abbé Lenglet était le véritable auteur de l'*Usage des romans;* qu'on ne pouvait se dispenser de flétrir cet ouvrage scandaleux, et d'en punir l'écrivain : « Comment se pour-» rait-il, Monsieur, répondit Len-» glet, que ce livre fût sorti de ma » plume, puisque je suis actuelle-» ment occupé à le réfuter ? » Dans l'*Histoire justifiée*, il fait en effet d'assez bonnes sorties contre l'auteur de l'*Usage des romans*. Les journalistes de Hollande furent dupes de cette finesse. « *L'Usage des* » *romans*, disent-ils, amuse; la sin-» gularité des pensées, la liberté, » l'enjouement du style plaît; l'*His-» toire justifiée* est une source d'en-» nui. On comparerait volontiers

» le premier aux *Lettres provin-* » *ciales*, et le second aux *Entretiens* » *d'Eudoxe et de Cléanthe*.... En- » fin, au libertinage près, on aime- » rait mieux avoir écrit une seule » page de l'*Usage des romans* que » toute l'*Histoire justifiée*. » Ces deux ouvrages ont été réimprimés en Hollande. XI. *De l'usage et du choix des livres pour l'étude des belles-lettres, avec des catalogues raisonnés des auteurs utiles et nécessaires pour se former dans les diverses parties de la littérature*, 1736, in-12 de vingt-deux pages. Ce n'est que le plan ou prospectus d'un grand ouvrage que l'auteur préparait. XII. *Géographie des Enfants*, 1736, in-12, réimprimée dans les dernières éditions de sa Méthode pour étudier la géographie. XIII. *Principes de l'Histoire pour l'éducation de la Jeunesse, par année et par leçon*, 1736, 1737, 5 vol. in-12; le sixième a paru en 1735; réimprimé en 1737, 1743 et en 1752, 6 vol. in-12. XIV. *Lettre à l'auteur des Observations sur les écrits modernes, au sujet de la Méthode pour étudier la géographie*, 1739, in-12 de 21 pages. C'est une réponse ironique aux journalistes de Trévoux, qui critiquaient sévèrement tous les ouvrages de l'auteur. XV. *Histoire de la Philosophie hermétique, accompagnée d'un Catalogue raisonné des écrivains de cette science; avec le véritable Philalète, revu sur les originaux*, 1742, 3 vol. in-12. L'auteur met Moïse au rang des *souffleurs*. On ne sait au reste s'il parle sérieusement. Il eut toutefois de rudes critiques à essuyer. XVI. *Tablettes chronologiques de l'histoire universelle, sacrée et profane*, 1744, 2 vol. in-8°.; Barbeau-Labruyère en donna une nouvelle édition, en 1778, 2 vol. in-8°. M. Picot a publié à Genève, en 1808, des *Tablettes chronologiques*, 3 vol. in-8°., qu'il a rédigées d'après le travail de Lenglet Dufresnoy, en les continuant jusqu'à nos jours; mais elles ne dispensent pas de l'édition de 1778: il y a plus d'une erreur dans les additions de M. Picot. XVII. *Lettres d'un pair de la Grande-Bretagne sur les affaires présentes de l'Europe*, 1745, in-12. XVIII. *Calendrier historique pour l'année 1750 avec l'origine de toutes les maisons souveraines*, 1750, in-12. Ce petit ouvrage fut supprimé par arrêt du conseil, du 3 janvier 1750, parce que l'auteur y faisait l'éloge de la maison des Stuart, établissant que le prince Edouard était le légitime propriétaire de la couronne d'Angleterre, et le roi George un usurpateur. Au reste, on ne se contenta pas de sévir contre le livre; le 7 janvier on arrêta l'auteur, et, pour la quatrième fois, on le conduisit à la Bastille. XIX. *Traité historique et dogmatique sur les apparitions, les visions et les révélations particulières; avec des observations sur les Dissertations du R. P. Dom Calmet, sur les apparitions et les revenants*, 1751, 2 vol. in-12. Il y avait cinquante-cinq ans que cet ouvrage était fait, lorsque l'auteur, à l'occasion de celui de Dom Calmet, présenta le sien au public. Il y reproduisit les deux brochures qu'il avait imprimées en 1696, et divers morceaux curieux, soit de lui, soit d'autres auteurs. La préface du Traité des apparitions est une des meilleures qu'il ait composées. XX. *Recueil de dissertations anciennes et nouvelles sur les apparitions, les visions et les songes; avec une préface historique, et un catalogue des auteurs qui ont écrit sur les esprits, les visions, les apparitions, les songes et les sortiléges*, 1752, 4 vol.

in-12. Dans sa préface, qui a 162 pages, et forme un supplément à l'ouvrage précédent, il discute le pour et le contre sur les visions et les songes, moins cependant en philosophe qu'en historien. XXI. *Histoire de Jeanne d'Arc, vierge, héroïne et martyre d'Etat, suscitée par la Providence pour rétablir la monarchie française: tirée des procès et autres pièces originales du temps*, 1753, in-12, divisée en deux parties. L'abbé d'Artigny ayant eu communication d'une vie manuscrite de la Pucelle d'Orléans, par Edmond Richer, en 4 vol. in-folio, voulait la réduire à deux volumes in-12. Il fut prévenu par l'abbé Lenglet, qui avait eu l'ouvrage de Richer à sa disposition pendant trois ou quatre mois. XXII. *Plan de l'Histoire générale et particulière de la Monarchie française*, 1754, 3 vol. in-12. L'auteur devait donner une suite en sept autres volumes; on en a même trouvé la plus grande partie dans ses papiers. XXIII. *Nouveau traité de Géographie* (faisant partie de la *Science de la Cour*), 1752, 2 v. in-12. XXIV. *Lettres d'un Chanoine de Lille à un docteur de Sorbonne, au sujet d'une prière hérétique*, 1707, in-12. L'abbé Lenglet a été éditeur d'un grand nombre d'ouvrages. I. *Novum Testamentum notis historicis illustratum; subjuncta est Chronologia et Geographia sacra*, 1703, 2 tom. in-24; réimprimés à Anvers, puis à Paris, en 1733, et encore à Anvers, en 1735, 2 vol. in-16. II. *Dionysii Petavii Rationarium temporum, editio novissima*, 1703, 4 tomes in-12; édition qui fourmille de fautes. III. *Diurnal romain traduit en français, avec le latin à côté*, 1705, 2 vol. in-12; la traduction est de Lenglet. IV. *Histoire de la Floride, traduite de l'espagnol de Garcilasso de la Vega, par Pierre Richelet*, 1707, 2 vol. in-12. V. *Commentaire de M. Dupuy sur le traité des libertés de l'église gallicane de P. Pithou*, 1715, 2 vol. in-4°. Cette édition est précieuse par le catalogue des canonistes et la préface de l'éditeur; mais cette dernière pièce, supprimée par ordre du procureur-général, ne se trouve plus que dans très peu d'exemplaires. VI. *Imitation de J. C. traduite et revue sur l'ancien original français*, Anvers (Paris), 1731, in-12; ibid., 1735, in-8°.; cette édit. est la meilleure. La traduction reproduit le XXVIe. chapitre du 3e. livre de l'*Internelle Consolation* française, ajouté par l'éditeur au 1er. livre de l'*Imitation*, laquelle, selon lui, n'en aurait été que la version latine faite par Kempis. Une autre édition de la même traduction a paru en 1737, Paris, in-12; et en 1764, avec des *Prières* à la fin de chaque chapitre. VII. *Arrêts d'amour, avec les commentaires de Benoist de Court, et l'Amant rendu cordelier à l'observance d'amour, par Martial d'Auvergne*, avec notes et glossaire, 1731, 2 vol. in-12. VIII. *Réfutation des erreurs de Benoît Spinosa, par Fénélon, Lami et le comte de Boulainvilliers*, 1731, in-12. IX. *OEuvres de Clément Marot, revues sur plusieurs manuscrits et sur plus de quarante éditions; avec les œuvres de Jean Marot, son père, et de Michel Marot, son fils*, etc. 1731, 4 vol. in-4°. ou 6 vol. in-12. X. *Les Satires et OEuvres de Régnier*, 1733, in-4°. (*Voy.* pag. 87, n°. IX, *De l'usage des Romans.*) XI. *Le Roman de la Rose*, 1735, 3 vol. in-12. (*Voyez* LANTIN de DAMEREY.) XII. *La Messe des fidèles, avec*

l'ordinaire de la Messe, 1742, in-12. XIII. *Catulli, Tibulli et Propertii opera*, Leyde (Paris, Coustelier), 1743, in-12; édition belle et correcte. XIV. *Mémoires de Condé, tom.* VI, *ou supplém.*, 1743, in-4°. C'est un recueil de vingt-une pièces curieuses ou rares. On l'a réimprimé en 1745, sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire de Charles IX et de Henri IV*, in-4°: on y a fait beaucoup d'additions. XV. *Lettres et Négociations secrètes sur les affaires présentes*, 1744, in-12. C'est la suite des lettres de Van Hoë, ambassadeur de Hollande en France, dont la première partie parut en 1743. XVI. *Journal de Henri III, par l'Estoile*, 1744, 5 vol. in-8°.; édition belle et bonne, enrichie de notes. (*V.* Étoile, tome XIII, page 449). XVII. *Troisième édition de la Guisiade, tragédie de Pierre Mathieu*, 1744, in-8°. XVIII. *La tragédie de feu Gaspard Coligny, par Fr. de Chantelouve*, 1744, in-8°. Ces deux pièces font partie de l'édition rappelée ci-dessus du *Journal de Henri III*; mais l'éditeur en a fait tirer quelques exemplaires à part. XIX. *L'Europe pacifiée par l'équité de la reine de Hongrie, par Albert Van Heussen*, 1745, in-12. XX. *Mémoires de Comines*, 1747, 4 vol. in-4°. C'est la meilleure édition: elle fut dédiée au maréchal de Saxe; mais la dédicace a été supprimée, et ne se trouve que dans quelques exemplaires. XXI. *Lucii Cæcilii Firmiani Lactantii opera omnia*, 1748, 2 vol. in-4°. (*Voyez* J. B. Lebrun et Lactance.) XXII. *Mémoires de la Régence de S. A. S. le duc d'Orléans*, par Piossens, nouvelle édition, 1749, 2 vol. in-12. XXIII. *Métallurgie d'Alphonse Barba, traduite par Gosfort*, 1751, 2 vol. in-12. XXIV. *Cours de Chymie, par Nicolas Le Fèvre*, cinquième édition, 1751, 5 vol. in-12. XXV. *Bibliothèque des Philosophes chimiques*, nouvelle édition avec des notes, 1740, 3 vol. in-12. André-Charles Cailleau publia, en 1754, le tome 4°. de cette collection. XXVI. *Recueil de Romans historiques*, 1746, 8 vol. in-12. XXVII. L'abbé Lenglet a été éditeur du premier volume des *Nouveaux Mémoires d'histoire, de critique et de littér. de d'Artigny*, et y a mis une préface singulière. Il a fourni des extraits à divers journaux; il a fait l'*Avertissement* des *Lettres choisies de La Rivière*, publiées par Michault, et a ajouté dans le corps de l'ouvrage, quelques-unes de ses exclamations favorites. On attribue à notre auteur beaucoup d'ouvrages: I. *La Catanoise, ou histoire secrète des mouvements arrivés au royaume de Naples sous la reine Jeanne*, 1731, in-12. Il pourrait en être l'auteur. II. *Histoire de la Philosophie païenne*, 1724. Ce livre est de Burigny. III. Une édition de l'*Anti-Rousseau*, par Gacon. IV. *Histoire des Papes*, 5 vol. in-4°. C'est Bruys qui en est l'auteur. V. *Les Princesses Malabares*, 1734, in-12, dont l'auteur est Pierre de Longuerue. VI. Une édition du *Journal de Henri IV, par l'Étoile*, 1741, 4 vol. in-8°. L'éditeur fut P. Bouge, augustin. Michault de Dijon a donné des *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de M. l'abbé Lenglet Dufresnoy*, 1761, in-12. A. B-T.

LENGNICH (Godefroi), savant historien et publiciste prussien, naquit à Dantzig, vers 1690; il s'appliqua, fort jeune, à l'étude de la jurisprudence, et fréquenta les plus fameuses universités d'Allemagne. Il fut nommé professeur d'histoire au gymnase de Dantzig, et s'acquitta de

cet emploi avec une rare distinction. Il parvint ensuite à la dignité de syndic, et mourut, en 1774, dans un âge avancé. On a de lui: I. *Nachrichten und, etc.*, c'est-à-dire, Détails et jugements sur les auteurs classiques latins, année 1713, in-12. Il n'avait pas encore terminé ses études, lorsqu'il publia cet ouvrage, qui n'est guère qu'un extrait de la Bibliothèque latine de J. Alb. Fabricius. II. *Die Preussiche Bibliothek, etc.*, c'est-à-dire, Bibliothèque de la Prusse polonaise, Dantzig, 1718, in-8°.: c'est un recueil de pièces historiques avec des notes intéressantes, et des notices sur les hommes célèbres qu'a produits cette contrée; il en a paru dix cahiers, terminés par une table générale des matières. III. *Geschichte, etc.*, c'est-à-dire, Histoire de la Prusse polonaise, depuis l'année 1526 jusqu'au règne d'Auguste II, Dantzig, 1723-48, 9 vol. in-fol.; c'est une continuation de l'histoire de Gaspard Schütz: elle est fort estimée; on trouve une bonne analyse des premiers volumes dans les *Acta erudit. Lipsensium*, années 1724 et 1726. IV. *Polnische Geschichte, etc.*, c'est-à-dire, Histoire de Pologne, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à la mort d'Auguste II, Leipzig, 1741, in-8°. V. *Jus publicum regni Poloniæ*, Dantzig, 1742, 2 vol. in-8°.; ibid. 1765-66, 2 vol. in-8°.; traduit en français, par Formey, sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire et au droit public de Pologne*, La Haye, 1741, in-12. VI. *Jus publicum Prussiæ polonicæ*, ibid. 1758, in-8°. VII. *Pacta conventa Augusti III, regis Poloniarum, commentario perpetuo illustrata*, ibid. 1763, in-4°.; ouvrage savant et estimé. On doit encore à Lengnich l'édition de Kadluberk et de Martinus Gallus, ibid. 1769, et celle de l'Histoire de Prusse, par Gasp. Schütz, ibid. W-s.

LENGNICH (Charles-Benjamin), numismate et antiquaire, de la même famille que le précédent, naquit à Dantzig, en 1742. Après avoir terminé ses études, il fut promu au saint-ministère, et devint archidiacre de l'église de Sainte-Marie: c'était un homme très-instruit, et qui se plaisait à communiquer aux curieux le résultat de ses recherches. Il fut l'un des rédacteurs de la *Gazette litteraire* de Iéna, depuis son établissement en 1785, et y inséra un grand nombre d'excellents articles. La société allemande de Kœnigsberg lui expédia, en 1790, un diplôme de membre honoraire. Il mourut à Dantzig, le 5 novembre 1795. On a de lui: I. *Beytrag zur Kentniss*, c'est-à-dire, Mémoires pour la connaissance des livres rares, et particulièrement de ceux qui traitent de la numismatique, Dantzig, 1776, 2 part. in-8°. II. *Nachrichten zur Bücher und Münz Kunde*, c'est-à-dire, Renseignements pour la connaissance des livres et des médailles, ibid. 1780, 1782, 2 vol. in-8°., fig. III. *Neue Nachrichten*, c'est-à-dire, Nouveaux renseignements pour la connaissance des livres et des médailles, ibid. 1782, 2 part. in-8°. IV. *Hevelius oder Anekdoten und Nachrichten*, etc. c'est-à-dire, Hevelius, ou Anecdotes pour servir à l'histoire de ce grand homme, ibid. 1780, in-8°. Cet ouvrage fait très-bien connaître cet illustre astronome. La *Vie* de C. B. Lengnich, écrite par lui-même, a été insérée dans le 13e. cahier du Recueil de portraits par Bock et Moser. W-s.

LENNEP (Jean-Daniel Van) né en 1774, à Leuwarde, dans la

Frise, publia, en 1747, comme témoignage de ses progrès dans les lettres savantes, une édition du poème de Coluthus, auquel il joignit des notes pleines de goût et d'une érudition élégante et choisie. Il obtint, vers 1752, la chaire de littérature grecque et latine dans l'université de Groningue, qu'il quitta, en 1768, pour passer dans celle de Franeker, où il succédait à Gisbert Koen. Valkenaer, qui avait été son maître, et qui a consacré quelques pages à sa mémoire, dit qu'il fut pendant quinze ans professeur à Groningue, *magnâ cum laude*. Il faut peut-être diminuer quelque chose de cet éloge donné par l'amitié dans les premiers moments d'une perte douloureuse. Lennep était un homme fort instruit: ses ouvrages le prouvent; mais il ne paraît pas avoir été un excellent professeur: c'était (nous écrit-on, sur la foi d'un professeur qui avait été son confrère à Groningue), « c'était un » homme fort aimable (1), un sa» vant fort instruit; mais donner des » leçons était pour lui un supplice. » Il soupirait toujours après le re» tour des vacances, et en voyait » arriver la fin avec regret. Avec de » telles dispositions, qui, peut-être, » étaient l'effet de sa constitution » faible et valétudinaire, tout savant » qu'il était, il ne pouvait guère for» mer de bons disciples: aussi pas un » homme tant soit peu célèbre n'est » sorti de son école, excepté Schei» dius. » Et encore faut-il observer que Scheidius est surtout connu comme orientaliste. Lennep, à qui ce mauvais état de sa santé avait rendu nécessaire l'usage des eaux d'Aix-la-Chapelle, y mourut le 6 février 1771, sans avoir pu mettre la dernière main à une édition des lettres de Phalaris, que Valckenaer acheva avec les matériaux qu'il avait laissés, dont N. G. Schroeder fit les tables, et qui, après de longs délais, parut enfin en 1777. Cette édition fait le plus grand honneur à Lennep, et nous paraît son véritable titre de gloire, toutefois après ses *Observations sur l'analogie de la langue grecque* et ses *Étymologies grecques*, que Scheidius a publiées après sa mort, (Utrecht, 1790, 3 vol. in-8°.) Quoique la doctrine de l'analogie ait reçu, sous la plume de Lennep, une extension abusive, ces deux traités n'en sont pas moins des productions très-marquantes et d'une utilité réelle. Lennep avait, dès 1752, fait connaître quelques-unes de ses pensées sur cette matière, dans un discours académique sur l'analogie des langues prouvée par les actes analogiques de l'esprit. Un autre discours académique de Lennep, sur la sublimité de style dans les écrivains du Nouveau-Testament, a fourni à Klotz, le sujet d'une critique sévère, mais juste, que l'on peut chercher dans le second volume de ses *Acta litteraria*. B-ss.

LENNOX (Charlotte), Anglaise, distinguée dans les lettres, et très-estimée de Johnson et de Richardson, naquit en 1720. Son père, le colonel James Ramsay, lieutenant-gouverneur de New-York, l'envoya, à l'âge de 15 ans, chez une de ses tantes qui demeurait en Angleterre, et qu'elle trouva, à son arrivée, dans un état de folie incurable. Le colonel Ramsay mourut bientôt après, laissant sans moyens d'existence, une veuve, qui mourut elle-même à New-York en 1765, et sa fille Charlotte. On ignore l'époque

(1) Suivant les auteurs du *Dictionnaire historique des musiciens*, il était renommé pour son habileté extraordinaire sur la flûte.

du mariage de celle-ci avec Lennox, ainsi que la profession de son mari: il paraît cependant qu'elle l'épousa long-temps après avoir perdu son père, et qu'elle pourvut à son entretien pendant cet espace de temps avec le produit de ses compositions littéraires. Elle a publié: I. En 1751, les *Mémoires d'Harriot Stuart*. II. Le *Don Quichotte femelle*, 1752; dans ce dernier roman, qui fut très-favorablement accueilli, le personnage d'Arabella est le pendant de Don Quichotte. Le docteur Johnson écrivit la dédicace au comte de Middlesex. III. *Shakespeare éclairci*, en 2 vol. in-12; l'auteur y en a joint ensuite un 3e. Cet ouvrage renferme les nouvelles ou histoires sur lesquelles les pièces de Shakespeare sont fondées, recueillies et traduites des auteurs originaux; avec des notes critiques, dans lesquelles Mme. Lennox censure les libertés que Shakespeare a prises en dénaturant beaucoup de faits historiques, 1753-54, 3 vol. in-12. IV. *Mémoires de la comtesse de Bercy*, traduits du français, 1755, 2 vol. in-12. V. *Mémoires de Sully*, également traduits du français, 5 vol. in-4°., 1756; réimprimés plusieurs fois, in-8°. VI. *Mémoires de Madame de Maintenon*, 1757. VII. *Philandre*, drame pastoral, 1757, in-8°. VIII. *Henriette*, roman estimé, en 2 vol. in-12, 1758. IX. *Théâtre des Grecs*, du P. Brumoy, en 3 vol. in-4°., 1759-60; traduit sous les noms du comte de Cork et Orrery et du docteur Johnson. X. *Musée des Dames*, espèce de magasin ou recueil terminé en 1761, 2 vol. in-8°., qui semble plutôt un ouvrage entrepris par nécessité que par choix. XI. *Sophie*, roman en 2 vol. in-12, inférieur à sa 1re. production dans ce genre, 1763. XII. *La Sœur*, comédie, dont le sujet était tiré de son roman d'*Henriette:* la pièce tomba dès la 1re. représentation. XIII. *Les Mœurs de la vieille Cité*, comédie représentée en 1773, au théâtre de Drury-Lane (*V.* Chapmann, t. VIII, p. 61). XIV. Le roman d'*Euphémie*, 1790, 4 vol. in-8°. Ce dernier ouvrage est le meilleur que Mme. Lennox ait publié. Johnson avait une telle opinion de ses talents que, peu de temps avant sa mort, il déclara qu'il la regardait comme infiniment supérieure à madame Carter, à miss Hannah Moore et à miss Burney. M. Hawkins a fait un récit plaisant de la célébration, par Johnson, de la naissance du premier enfant de madame Lennox, sa *Vie de Harriot Stuart:* mais ce n'est certainement pas son premier ouvrage; car, en 1747, elle publia des *Poèmes sur divers sujets*. Cette dame passa ses derniers jours dans la misère et les maladies; et elle reçut, peu de temps avant sa mort, du *Littérary, fund Society* des secours qui la mirent à l'abri du besoin. Elle mourut le 4 janvier 1804. D-z-s.

LENOBLE (Eustache), baron de Saint-George et de Tenelière, s'était fait une assez grande réputation vers la fin du XVIIe. siècle par ses talents et par les désagréments que lui attira sa mauvaise conduite. Il naquit à Troyes, en 1643, d'une bonne famille de robe, et fut pourvu, jeune, de la charge de procureur général au parlement de Metz. Son goût excessif pour le plaisir l'entraîna dans des dépenses considérables, et, au bout de quelques années, il eut dissipé toute sa fortune. Il vendit sa charge pour payer ses dettes; et comme cette ressource ne suffisait pas, il eut recours à des moyens honteux pour se débarrasser de ses

créanciers. Accusé d'avoir fabriqué de faux actes, il fut mis en prison au Châtelet, et condamné à un bannissement de neuf années. Il appela de ce jugement, et fut transféré à la Conciergerie, où se trouvait Gabrielle Perreau, connue sous le nom de la *Belle Epicière*, que son mari avait fait enfermer pour ses désordres. Lenoble parvint à se faire aimer de cette femme, qu'il s'offrit à défendre devant les tribunaux. Cette intrigue eut des suites; la belle Epicière demanda d'être enfermée dans un couvent, où Lenoble fit entrer, comme pensionnaire, une sage-femme pour accoucher secrètement sa maîtresse et soustraire l'enfant. Toutes ces précautions furent inutiles: on découvrit la faute de la belle Epicière, et son mari obtint un ordre pour la faire transférer dans un autre couvent; mais elle parvint à s'échapper au bout de quelques mois, et Lenoble s'évada de la Conciergerie pour aller la rejoindre: Ils vécurent ensemble, pendant trois ans, changeant souvent de noms et de quartier pour se dérober aux recherches de la police; mais enfin ils furent surpris et ramenés en prison. Le jugement rendu par le Châtelet, contre Lenoble, fut confirmé, et il se vit chargé de trois enfants, dont un arrêt flétrissait la mère. Au milieu de ces revers, il conservait sa gaîté; et ce fut en prison qu'il composa la plus grande partie de ses ouvrages. « Les malheurs, dit-il, » qui me persécutent depuis quinze » ans, auraient peine à trouver leur » exemple: j'ai tout perdu, hors une » parfaite tranquillité d'esprit, insé- » parable de l'innocence. La mau- » vaise fortune m'a tout ôté, hors » ma constance, et le desir de tirer de » mes propres peines de quoi être » utile à ma patrie. » (*Préface de l'Ecole du Monde.*) L'arrêt qui le condamnait à sortir de France, ne fut point exécuté à la rigueur; il obtint la permission de vivre obscur dans Paris, où il se mit aux gages des libraires. Il recevait jusqu'à cent pistoles par mois, qu'il dépensait en repas et en fêtes. Pendant ses dernières années, il subsista de la charité de M. d'Argenson, lieutenant de police, et depuis garde-des-sceaux, qui lui envoyait un louis tous les dimanches. Il mourut à l'âge de soixante-huit ans, le 31 janvier 1711, dans un tel état de misère, que la fabrique de la paroisse Saint-Séverin fut obligée de payer les frais de son convoi. Bayle faisait assez de cas des talents de Lenoble. « Il a, dit-il, infiniment d'esprit et beaucoup de lecture; il sait traiter une matière galamment, cavalièrement; il connaît l'ancienne et la nouvelle philosophie: cependant il se vante d'avoir fait beaucoup d'horoscopes qui ont réussi, et il s'attache avec soin à maintenir le crédit de l'astrologie judiciaire. » (*Pensees diverses sur la comète.*) On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont quelques-uns sont curieux et méritent d'être recherchés: I. *Histoire de l'établissement de la république de Hollande*, Paris, 1689-90, 2 vol. in-12: c'est un extrait de l'Histoire de Grotius; mais il se ressent de la précipitation avec laquelle travaillait l'auteur: l'ouvrage fut défendu en Hollande. II. *Relation de l'état de Gènes*, avec le traité par lequel les Génois se sont donnés à Charles VI, roi de France, et à ses successeurs, ib. 1685, in-12. III. *Traité de la monnoye de Metz*, avec un tarif de sa réduction en monnaie de France, ib. 1675, in-

12. IV. *Dissertation sur la naissance de Jésus-Christ*, ib. 1693, in-12. V. *Le Bouclier de la France*, ou Sentiments de Gerson et des canonistes, touchant les différends des rois de France avec les papes, Cologne, 1690; réimprimé sous le titre de : *L'Esprit de Gerson*, ib. 1691, et enfin sous celui de : *La Doctrine catholique touchant l'autorité des papes* (Amsterdam, 1727, in-12), à la suite d'un *Dialogue entre Saint-Pierre et Jules II* à la porte du paradis (traduit d'un ouvrage latin que le traducteur attribue au fameux Ulric de Hutten, et Prosper Marchand à Publ. Faust. Andrelini). VI. *Dialogues politiques sur les affaires du temps : le Cibisme ; le Singe de Pasquin* sur l'état de l'Europe au bal de Montecavallo ; le *Couronnement de Guillemot et de Guillemette*, avec le sermon du grand docteur Burnet ; la *Chambre des comptes d'Innocent XI*, dialogue entre Saint-Pierre et le pape, à la porte du paradis; *Dialogue d'Ésope et de Mercure*, sur les affaires de Hollande, etc., 1689-91, in-12. Ces dialogues, qui paraissaient périodiquement avec une permission tacite de la direction de la librairie, eurent un grand succès : il y a beaucoup d'épigrammes et de saillies heureuses. Le *Couronnement de Guillemot* est une satire violente contre le roi Guillaume ; mais l'auteur se trompa en annonçant le prochain rétablissement de Jacques II sur le trône d'Angleterre. Le *Dialogue d'Esope et de Mercure* fut brûlé à Amsterdam, par ordre des États-Généraux. VII. *L'Esprit de David*, ou traduction de ses psaumes en prose et en vers français, avec des réflexions sur chaque verset, in-12, imprimé sur trois colonnes : cette traduction n'eut aucun succès, et n'en méritait point. VIII. Des *Romans historiques* : la conjuration d'Épicaris contre Néron ; celle des Pazzi contre les Médicis ; Ildergète, reine de Norvège ; Abramolé ou l'histoire du détronement de Mahomet IV ; Zulima ; Milord Courtenay, Paris (Hollande) 1698, etc., in-12. IX. *L'École du monde*, ou Entretiens d'un père avec son fils ; les Promenades ; les Aventures provinciales, ou le voyage de Falaise ; l'École des sages, dialogue ; Uranie, ou le tableau des philosophes, Paris, 1698, in-12. Tous ces ouvrages sont écrits d'un style vif et léger. Vignacourt a publié un choix des Nouvelles de Lenoble sous ce titre : *Amusements de la campagne*, Paris, 1743, 8 vol. in-12 ; et il en a paru un autre recueil intitulé : *Le Gage touché*, histoires galantes et comiques, Liége, 1771, 2 vol. in-12. (Voyez le *Dictionnaire des Anonymes*, par M. Barbier.) X. Des *Contes* en vers ; des *Fables* en vers, 1695, 1707, in-12 fig. ; il a donné une grande preuve de vanité en traitant plusieurs des sujets dont La Fontaine s'était déjà emparé. XI. *L'Hérésie détruite*, poème en quatre chants : c'est un éloge de la révocation de l'édit de Nantes. XII. *Le triomphe de mad. Deshoulières*, poème. XIII. *L'Allée de la Seringue*, ou *les Noyers*, poème héroï-satirique, en 4 chants, Francheville (Hollande), 1677-90, in-8°. ; édition peu commune. Titon du Tillet dit que Boileau faisait beaucoup de cas de cette pièce. XIV. *Fradine, ou les ongles coupés*, poème dans le même genre que le précédent. XV. Des *Poésies diverses*. XVI. La traduction en vers des *Satires de Perse*, Amsterdam, 1706, in-12. L'auteur annonce qu'il

les a accommodées au goût présent: il se donne la liberté de substituer nos usages à ceux des Romains ; de mettre l'éloge ou la sottise de ses contemporains dans la bouche de Perse. Qui ne sera étonné, par exemple, d'entendre Perse célébrer le grand Bossuet? A la fin du volume on trouve *deux Satires* sur le théâtre contre Lafosse, Boursault, Dancourt et Régnard; mais Lenoble avait fait des comédies, et leur peu de succès explique son humeur contre les écrivains qui étaient en possession de plaire au public. XVII. *Talestris, reine des Amazones,* tragédie, imprimée avec une préface, 1717, in-8°.; *Les deux Arlequins,* com. en 3 actes, 1691 ; elle dut son succès uniquement au jeu de Gherardi; *Le Fourbe,* comédie en trois actes, 1693; la représentation n'en fut pas achevée. Les *OEuvres* de Lenoble ont été recueillies en 20 vol. in-12, Paris, 1718 ; cette édition a été faite sans soin : tous les genres y sont confondus; et, faute d'une table générale, il est très-difficile de retrouver les pièces qu'on desire. On attribue encore à cet écrivain la *Traduction d'un Voyage autour du monde,* par Gemelli-Careri, Paris, 1719, 6 vol. in-12. W-s.

LE NOIR (Jean-Charles-Pierre), ancien lieutenant de police de Paris, naquit en 1732, dans cette capitale, où son père était lieutenant particulier au Châtelet. Allié à des familles anciennes dans la magistrature et considérées dans l'administration ou dans la haute finance, et destiné à la carrière judiciaire, il fut conseiller au Châtelet en 1752, lieutenant particulier en 1754, lieutenant criminel en 1759, maître des requêtes en 1765, nommé à l'intendance de Limoges, lieutenant de police en 1774, désigné pour être lieutenant civil, conseiller-d'état en 1775, enfin bibliothécaire du Roi en 1783, et président de la commission des finances. Il fut chargé, au conseil du Roi, d'une fonction délicate, celle de rapporteur de la commission nommée pour juger La Chalotais. M. Le Noir ne s'étudia, dans toute cette affaire, qu'à calmer les ressentiments d'un ministre irrité, en atténuant les torts d'un magistrat imprudent; et son opinion particulière ne contribua pas peu à déterminer cette décision modérée qui conserva à l'accusé son honneur, sa fortune et sa vie. (*Voy.* les articles Calonne, et Chalotais.) Ses talents n'eurent pas moins de succès dans d'autres opérations encore plus honorables, ou plus difficiles. On l'envoya en mission pour rétablir le parlement de Pau, et sévir contre celui de Provence. Dans des intérêts si différents, il ne trahit point les devoirs qui lui étaient imposés : il fit valoir ce que l'un avait de consolant; il sut adoucir ce que l'autre avait de rigoureux. A peine nommé à la place de lieutenant de police, il fut obligé de combattre les opinions de Turgot sur les approvisionnements de Paris: les deux systèmes opposés, auxquels l'un et l'autre étaient attachés, embarrassaient la marche des opérations; il fallait que l'un des deux cédât: le ministre dut l'emporter. Turgot ne se détermina cependant qu'avec peine à déplacer un magistrat qui jouissait de l'affection publique. Il décida même Louis XVI à écrire à M. Le Noir une lettre remplie de bonté. Ce fut dans le cours de cette honorable disgrâce qu'on lui offrit la place de lieutenant civil, que des considérations particulières l'empêchèrent d'accepter. L'essai que l'on

fit du plan de Turgot, ne fut pas heureux. M. Le Noir fut rappelé à la police ; et le public applaudit avec transport à cet acte de justice. Pour bien apprécier son administration, il faut consulter un ouvrage composé par lui, ou du moins rédigé sous ses yeux, et qui a pour titre : *Détail sur quelques établissements de la ville de Paris, demandé par S. M. I. la reine de Hongrie, à M. Le Noir, conseiller-d'état, lieutenant-général de police*, Paris, 1780, in-8°. Ce mémoire donne un aperçu très-exact de toutes les branches de cette vaste administration : le régime des hôpitaux ; celui des prisons ; les soulagements procurés aux incurables ; le traitement des aliénés ; les précautions contre les incendies ; les secours préparés aux blessés par accidents ; le perfectionnement de tous les moyens de salubrité ; l'éducation des enfants du peuple, l'allaitement de ceux qui sont abandonnés, l'administration du bureau des nourrices : en un mot, tout ce qui peut intéresser la destinée de l'homme. Tout ce qui tient à la pitié pour les coupables, à la bienfaisance pour les infortunés, à l'humanité pour les infirmes ; tout ce qu'une philosophie orgueilleuse prétend avoir créé par le moyen d'une révolution violente, avait été dès long-temps médité, ordonné, institué par un roi vertueux, véritablement père de ses sujets, et confié par lui aux soins de magistrats dignes de son estime, parmi lesquels M. Le Noir occupait une des premières places. On doit également à ses travaux particuliers l'établissement d'une école de boulangerie, la couverture des halles au blé et aux toiles, l'institution du Mont-de-Piété, l'éclairage non interrompu des rues de la capitale(1), la suppression des vaisseaux de cuivre des laitières, et des comptoirs de plomb des marchands de vin, la construction des halles aux veaux, aux cuirs, et à la marée, la suppression du cimetière des Innocents, enfin l'établissement des piliers dans les carrières qui règnent principalement sous la partie sud de Paris. La police intérieure et secrète était, entre les mains de M. Le Noir, un refuge de paix, et non pas un tribunal d'inquisition : les désordres qu'il a prévenus par sa prudence, les larmes qu'il a taries par sa bonté, en un mot, tous les services qu'il a rendus aux familles, sont restés pour la plupart, ainsi que cela devait être, ensevelis dans les ombres du silence ; car la meilleure police est celle qui veille, ordonne, agit, gouverne, et dont on ne parle pas. Quelques années après qu'il eut quitté la police, ce magistrat éprouva des chagrins personnels. Son nom fut indignement compromis dans un procès scandaleux, qui amusa quelque temps la malignité des oisifs de la capitale ; mais il fut pleinement justifié, et consolé par l'intérêt que les gens de bien prirent à son triomphe. (*Voyez* les Mémoires imprimés dans l'affaire Kornmann, l'article Beaumarchais dans la *Biogr. universelle*, et les noms de MM. Bergasse et

(1) Avant M. Lenoir, on faisait à l'entrepreneur de l'éclairage des rues de Paris quelques retenues pour les moments d'interruption où la lune devait éclairer suffisamment ; ce qui n'arrivait pas toujours, surtout dans les nuits brumeuses et sombres. C'est à cette occasion qu'un personnage de comédie disait assez plaisamment : « La lune comptait sur les réverbères, les réverbères comptaient sur la lune ; il n'y a ni réverbères, ni lune, et ce qu'il y a de plus clair c'est qu'on n'y voit goutte. » Au reste, ces retenues formaient un fonds de gratifications ou de traitements, qu'on appelait *les pensions sur le clair de lune*. M. Lenoir supprima ces ridicules économies, et la ville y gagna d'être éclairée en tout temps.

Dambray, dans celle des hommes vivants.) La nomination de M. Le Noir à la place de bibliothécaire du roi lui suscita d'autres ennemis, et fit éclore de méprisables pamphlets, entièrement oubliés aujourd'hui. Il prévit de loin les orages de la révolution, sentit la faiblesse du gouvernement, et donna sa démission en 1790. Il se retira d'abord en Suisse, puis à Vienne. Lorsque le progrès des armes françaises l'obligea de changer d'asile, il trouva partout un accueil distingué : un mariage honorable qu'il contracta avec une veuve française, digne du plus vertueux attachement, et qui lui a fermé les yeux, ajoutait à ses consolations. Pendant son séjour en Autriche, l'empereur de Russie, Paul Ier. lui fit proposer de venir s'établir dans ses états, pour l'aider de ses conseils. M. Le Noir répondit qu'il n'avait point renoncé à revoir son pays natal, mais qu'il offrait à l'empereur de lui consacrer une ou deux années de sa vie; cette négociation fut rompue par la mort de Paul Ier., et M. Le Noir rentra dans sa patrie en 1802. Les ministres d'alors le consultèrent sur plusieurs points de l'administration : Fouché eut peine à le croire, quand il apprit de lui à quelle somme modique se montaient de son temps les dépenses d'une police si bien faite. M. Le Noir ne possédait plus rien; le gouvernement permit au Mont-de-Piété de lui faire une pension de 4000 francs : un homme à qui il avait rendu service, et qui était devenu riche, lui offrit une petite maison de campagne, où il trouva du moins les douceurs de la retraite et de la tranquillité. Il revenait souvent à Paris, où il mourut, en 1807, à l'âge de 75 ans. M. Le Noir avait reçu de la nature une physionomie spirituelle, noble et pleine de douceur; son organe était agréable, et son élocution facile : il avait une grande netteté dans les idées, un ordre admirable dans la discussion, le tact fin, et le jugement exquis. Aux études profondes qui forment un criminaliste éclairé, il joignait, dans l'exercice de ses fonctions, une pénétration qui n'appartient qu'au magistrat habitué à porter le flambeau dans les replis du cœur humain; il fut consulté sur l'abolition de la torture, et contribua beaucoup à faire disparaître cette page déshonorante du code criminel. Son ambition, qui le porta au point le plus élevé dans la sphère où il s'était attaché, fut en lui le desir de se distinguer, et non le projet de s'enrichir : sa dépense personnelle fut toujours modeste; sa fortune était médiocre, et la révolution eut peu de chose à faire pour le dépouiller. Ses détracteurs lui ont reproché peu de fermeté dans le caractère, sans articuler un seul fait qui prouve qu'il ait jamais manqué à la sévérité, ou à la délicatesse de ses devoirs. D-s.

LENOIR (Nicolas), architecte, naquit à Paris, en 1726 : élève de Blondel, après avoir remporté le premier prix aux concours de l'académie, il fut envoyé à Rome, où l'assiduité qu'il mit à étudier les restes des monuments de l'antiquité, lui mérita, de la part de ses condisciples, le surnom de *Romain*. A son retour en France, on lui confia plusieurs travaux importants. Voltaire, qui estimait ses talents et qui aimait sa personne, le chargea de construire quelques-uns des édifices qu'il faisait élever à Ferney. L'incendie de 1787, ayant détruit la salle de l'Opéra au Palais-Royal, Lenoir éleva, en six semaines, le théâtre de la Porte

HIST. DE FRANCE.

LENOSTRE.

Carle Maratte pinx.t Landon direx.t

Saint-Martin. Cet édifice, qui n'avait qu'une destination provisoire, a été bâti avec tant de soin, malgré l'extrême rapidité des travaux, qu'il ne peut que faire honneur au génie de l'artiste. La salle est vaste, et bien distribuée; et les dégagements ont toutes les facilités que pouvait permettre l'emplacement sur lequel elle est élevée. En 1790, Lenoir construisit à ses frais le théâtre de la Cité; cette salle ayant été supprimée quelques années après, l'architecte en changea les dispositions, et en fit une salle de bal, qui prit le nom de *Prado*. Enfin le faubourg St.-Antoine manquait d'un marché pour les approvisionnements de ses nombreux habitants: Lenoir fut chargé d'en construire un sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Beauvau. On y aborde par une rue large et bien bâtie, à laquelle on a donné le nom de l'artiste: le marché s'appelle marché Beauvau. Lenoir mourut à Paris, le 31 juin 1810. P-s.

LENONCOURT, l'une des plus anciennes familles de Lorraine, a donné à l'état et à l'église plusieurs hommes recommandables par leur vertu et par leurs services, entre autres Robert DE LENONCOURT, archevêque de Reims, mort en 1531, en odeur de sainteté: il avait sacré François Ier. — Robert DE LENONCOURT, son neveu, d'abord évêque de Châlons-sur-Marne, puis de Metz, qu'il contribua beaucoup à faire rentrer sous l'obéissance du roi de France en 1552, fut successivement archevêque d'Embrun et d'Arles. En sa qualité d'abbé de Saint-Remi, il y fit achever le superbe tombeau de ce saint. Paul III l'avait créé cardinal en 1538. Il assista à quatre conclaves pour l'élection de Jules III, Marcel II Paul IV, Pie IV, et mourut en 1561, à la Charité-sur-Loire, dont il était abbé. On trouve de la monnaie frappée à son coin lorsqu'il était évêque de Metz, suivant le droit dont jouissaient les évêques de cette ville. On vante sa bonté, sa modestie et sa sagesse. — Philippe DE LENONCOURT, son neveu, fait cardinal par Sixte V en 1586, archevêque de Reims en 1589, mourut en 1591, âgé de 65 ans. Henri III l'avait honoré de sa confiance et de son amitié. Il se fit estimer par sa douceur et sa piété. T-D.

LENOTRE (ANDRÉ), architecte et dessinateur des jardins du Roi, naquit à Paris, en 1613. Son père, surintendant des jardins des Tuileries, voulut qu'il se fît un nom dans les arts, et le mit chez Simon Vouet, où le jeune Lenôtre se lia avec Lebrun, d'une amitié qui dura toute leur vie. Il se serait distingué dans la peinture; mais doué d'un génie fécond et d'une imagination riante, il étudia particulièrement et perfectionna l'art des jardins. Il développa dans ses plans une abondance d'idées et une magnificence d'ornements propres à embellir le séjour des rois. C'est alors qu'on vit pour la première fois des portiques, des berceaux, des grottes, des treillages, des labyrinthes orner et varier le spectacle des jardins. Le desir de se rapprocher de la nature a introduit en France, depuis Lenôtre, le goût des jardins anglais; mais si ce nouveau genre offre plus d'agréments, il est loin d'avoir la majesté et la grandeur que l'on admire dans les jardins des Tuileries et de Versailles, qui seront toujours les chefs-d'œuvre et les modèles du genre inventé par Lenôtre (1). C'est d'abord dans le

(1) Des changements dans les décorations ou les alignements n'ont pu défigurer, mais ont

château de Vaux, que cet habile artiste fit connaître son génie ; mais il sembla se surpasser dans les plans du parc de Versailles. Louis XIV, ayant choisi ce séjour pour y fixer sa résidence, confia aux artistes les plus célèbres les embellissements qu'il y désirait. Lenôtre fut chargé de la distribution des jardins, et il ne s'effraya pas des obstacles que lui présentait le terrain. Lorsqu'il eut arrêté ses plans, il pria le Roi de venir sur les lieux pour juger de la distribution des principales parties. Il commença par les deux pièces d'eau qui sont sur la terrasse au pied du château; il lui expliqua ensuite son dessein pour la double rampe. Le Roi, à chaque grande pièce dont Lenôtre lui indiquait la position, l'interrompait en disant : « *Lenôtre, je vous donne* 20,000 *francs.* » Cette approbation fut répétée plusieurs fois ; mais Lenôtre, aussi désintéressé que touché de cette munificence, arrêta le monarque à la quatrième interruption, et lui dit brusquement : « *Sire, Votre Majesté n'en saûra* » *pas davantage; je la ruinerais.* » La plaine aride où Versailles est situé, manquait d'eau; il n'y avait à proximité du château qu'un marais mal-sain et croupissant; on proposait de le dessécher : Lenôtre s'y opposa, et rassembla toutes ces eaux dans le vaste canal qui termine le parc de Versailles. C'est après ces beaux et vastes travaux, qu'il embellit ou qu'il créa les jardins de Clagny, de Chantilly, de St.-Cloud, de Meudon, de Sceaux, des Tuileries; le parterre du Tibre, à Fontainebleau, et l'admirable terrasse de St.-Germain. Amiens lui doit aussi la belle promenade appelée l'*Autoi*, si chérie de Gresset. Lenôtre obtint du Roi, la permission de voyager en Italie, pour y acquérir de nouvelles connaissances; et en 1678, il se rendit à Rome, où le pape Innocent XI lui fit l'accueil le plus distingué. Ce pontife lui accorda une audience particulière, dans laquelle il se fit montrer tous les plans de Versailles, dont il ne put s'empêcher d'admirer la richesse. Sur la fin de l'audience, Lenôtre, transporté d'un tel accueil, s'écria : « Je ne me soucie plus de » mourir; j'ai vu les deux plus » grands hommes du monde, votre » Sainteté et le Roi mon maître. — » Il y a une grande différence, ré» pondit le Pape : le Roi est un grand » prince victorieux; je suis un pau» vre prêtre, serviteur des serviteurs » de Dieu; il est jeune, et je suis » vieux. » A cette réponse, Lenôtre, oubliant à qui il parlait, frappa sur l'épaule du Pape, en lui disant : « Mon révérend père, vous vous » portez bien, et vous enterrerez » tout le sacré collége. » Innocent XI ne put s'empêcher de rire; alors Lenôtre, n'étant plus maître de ses transports, se jeta au cou du Saint-Père, et l'embrassa. De retour chez lui, il se hâta d'écrire ce qui venait de se passer à Bontemps, premier valet de chambre du Roi. La lettre fut lue à Louis XIV, à son lever. Le duc de Créqui, présent à cette lecture, voulut gager mille louis, que la vivacité de Lenôtre n'avait pu aller jusqu'aux embrassements. « Ne pariez pas, ré» pondit le Roi; quand je reviens » d'une campagne, Lenôtre m'em» brasse; il a bien pu embrasser le » Pape. » Lenôtre, à son retour

---

altéré l'économie du plan du jardin des Tuileries dont on a fait disparaître les treillages qui servaient de fond aux statues du côté du fer à cheval, supprimé les dessins des parterres, élargi la grande allée autrefois moins découverte, et multiplié le nombre des statues dont plusieurs ne sont point d'accord avec le plan général.

d'Italie, dirigea le *bosquet de la salle de bal*, et sut employer avec un art infini, dans ce morceau, ce qu'il avait vu de plus remarquable pendant son voyage. En 1675, le Roi lui accorda des lettres de noblesse, avec la croix de St.-Michel, et voulut lui donner des armes; mais malgré tant de faveurs, Lenôtre avait conservé sa modestie : il répondit qu'il avait les siennes, qui étaient trois limaçons, couronnés d'une pomme de chou. « Sire, ajouta-t-il, » pourrais-je oublier ma bêche ? » Combien elle doit m'être chère ! » N'est-ce pas à elle que je dois les » bontés dont Votre Majesté m'ho- » nore ? » Accablé d'années, il demanda la permission de goûter enfin le repos. Louis le combla de marques de sa bienveillance, et ne lui accorda la faveur qu'il sollicitait, qu'à condition qu'il viendrait le voir de temps en temps. Deux ou trois ans après, Lenôtre étant allé à Marly, dont Mansard avait dessiné les nouveaux jardins, le monarque l'aperçut, et lui dit qu'il voulait lui faire les honneurs de son jardin; il monta dans sa chaise couverte, et obligea le vieillard à y prendre place. Lenôtre, touché de tant de bonté, et remarquant Mansard, surintendant des bâtiments, qui suivait le Roi, s'écria, les larmes aux yeux : « Sire, en vé- » rité, mon bonhomme de père ou- » vrirait de grands yeux, s'il me » voyait dans un char, auprès du plus » grand Roi de la terre : il faut a- » vouer que V. M. traite bien son » maçon et son jardinier. » Quels que soient les changements survenus dans le genre cultivé par Lenôtre, il sera difficile d'y mettre plus de grandeur et de noblesse, et le titre de jardinier des rois lui restera toujours. Il mourut à Paris, en 1700, âgé de 90 ans. Son buste, sculpté par Coysevox, est placé au Musée des monuments français. P—s.

LENOURRY (Denis-Nicolas), savant bénédictin, né à Dieppe, en 1647, fit ses premières études au collége de cette ville, dirigé par les PP. de l'Oratoire. Il prit l'habit religieux à l'âge de dix-huit ans, dans l'abbaye de Jumiéges, où il acheva ses cours de philosophie et de théologie. Envoyé, quelque temps après, au monastère de Bonne-Nouvelle, il fut chargé de rédiger la préface de l'édition que D. Garet préparait des *Œuvres* de Cassiodore. Il passa ensuite à l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen, et y travailla à l'édition des *Œuvres* de Saint-Ambroise, qui fut publiée par D. Jacques Dufrische, Paris, 1686, 1690, 2 vol. in-f°. Il vint enfin à Paris, appelé par ses supérieurs, et y passa, près de quarante ans, uniquement occupé d'un travail important sur les Pères, et qui a mis le sceau à sa réputation. Il mourut à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, le 24 mars 1724. Son grand ouvrage est intitulé : *Apparatus ad Bibliothecam maximam Patrum veterum et scriptorum ecclesiasticorum Lugduni editam : in quo quidquid ad eorum scripta et doctrinam, variosque scribendi modos et docendi pertinet, dissertationibus criticis examinatur et illustratur.* D. Lenourry en avait d'abord publié deux volumes in-8°., Paris, 1694 et 1697; mais l'abondance des matériaux lui faisant craindre de trop multiplier les volumes, il refondit son travail et le publia en 2 vol. in-fol., Paris, 1703 et 1715. C'est, comme le titre l'apprend, un recueil de dissertations sur les ouvrages des Saints-Pères, dont l'authenticité y est discutée et démontrée avec une rare érudition. L'auteur

traite aussi plusieurs questions qui se rattachent à son sujet, telles que l'origine des hérésies, l'établissement des écoles chrétiennes, dont la première fut celle d'Alexandrie, etc. Cet ouvrage ne comprend que les quatre premiers siècles de l'Eglise, et l'on ne peut trop regretter que personne n'ait songé à en donner la suite. On trouvera l'analyse des deux premiers volumes dans la *Bibliothèque* de la congrégation de Saint-Maur, par D. Lecerf. L'*Apparatus* s'ajoute à la *Bibl. maxima Patrum*, publiée par Ph. Despont, Lyon, 1677, 27 vol. in-f°. (*Voyez* Despont); mais il est beaucoup plus rare. D. Lenourry a publié, d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Colbert, le traité *De Mortibus persecutorum*, Paris, 1710, in-8°.; et il l'a fait précéder d'une dissertation, dans laquelle il s'efforce de prouver que ce traité n'est point de Lactance, mais de Lucius Cæcilius: ce sentiment, combattu par Lacroze et Heumann n'a point été adopté. (*Voyez* Lactance.) On attribue encore à D. Lenourry, la *Préface générale* de l'édition des *Œuvres* de St. Chrysostome, publiée par Montfaucon; et l'on sait, qu'au moment de sa mort, il préparait une nouvelle édition des *Œuvres* de Saint-Ambroise. On peut consulter, pour plus de détail, outre les bibliothécaires de son ordre, les *Mémoires* de Niceron, tom. I et X. W-s.

LENS (Jean de), en latin *Lensæus*, né en 1541 à Bailleul, dans le Hainaut, et mort le 2 juillet 1593 à Louvain, où il était professeur de théologie, possédait à fond les matières théologiques, et écrivait en latin avec beaucoup d'élégance; il a composé un grand nombre d'ouvrages sur les différentes questions de controverse entre les catholiques et les protestants. La faculté de Louvain le chargea de rédiger sa déclaration sur les articles condamnés dans la bulle de Pie V contre Baius. Il travailla aussi à la censure de la même faculté contre Lessius, sur la doctrine de la grâce.—Arnoul de Lens, ou Lensæus, son frère, périt à Moscou, dans l'incendie de 1575, étant alors médecin du Czar. Nous avons de lui une introduction aux *Éléments* de géométrie d'Euclide, sous ce titre: *Isagoge in geometrica elementa Euclidis*, Anvers. T-d.

LENTI (Joseph), biographe, né en 1605, à Ascoli, d'une famille noble, a mérité une place dans le catalogue assez étendu des savants précoces. Il n'avait que dix-sept ans, lorsqu'il publia un ouvrage intitulé: *Præclara facinora clarorum Asculanorum exposita*, Rome, 1622, in-8°. Ce volume, devenu très-rare (1), contient les éloges de quinze des plus illustres citoyens d'Ascoli. Lenti, après avoir terminé ses études, vint établir sa résidence a Venise, où il ne tarda pas à se faire estimer par ses talents et par ses qualités personnelles. On dit qu'il était doué de tant d'agréments physiques, que les peintres se plaisaient à copier sa figure, comme objet d'étude. Une mort prématurée l'enleva en 1640, à l'âge de trente-cinq ans. Léon Allatius lui a consacré un article dans ses *Apes urbanæ*. W-s.

LENTILIUS Rosinus), médecin allemand, membre de l'académie impériale des Curieux de la nature, sous le nom d'*Oribase*, et dont le nom de famille en allemand était *Linsenbahrdt*, qu'il latinisa suivant l'usage de ce temps là, naquit le 3 février 1657 à Waldenbourg,

(1) Cinelli l'appelle: *Dotto ed elegante opuscolo*, (Bibliot. volante, tom. III, p. 180.)

dans le comté de Hohenlohe. Il fit ses humanités à Heidelberg, puis à Iena. Après les avoir terminées, et se trouvant sans fortune, il remplit successivement les fonctions de précepteur près de Leipzig, à Rostock, Wismar, Miétau et autres villes; mais lassé d'une profession si peu lucrative, il essaya d'exercer la médecine, et le fit avec assez de succès pour que le margrave d'Anspach lui accordât la place de physicien de la ville de Creilsheim en Franconie, où il se rendit en 1680, après avoir pris le degré de licence en médecine à Altorf. Il alla ensuite s'établir à Nordlingen, puis à Stuttgard, où il remplit la charge de physicien, et devint, en 1713, premier médecin du duc de Wurtemberg. Lentilius alla rejoindre à Turin, le fils de ce duc, et l'accompagna dans les voyages qu'il fit en Espagne, dans les Pays-Bas et en France. De retour à Stuttgard, il se livra à l'exercice de la médecine jusqu'à la fin de sa carrière, qui arriva le 12 février 1733. Il avait fait une étude approfondie de la matière médicale, qu'il considérait comme la partie fondamentale de la médecine. Il fut un des plus ardents propagateurs du système chimiatrique, et conseilla le premier l'usage de l'arsenic pour la cure des fièvres intermittentes. Il ne faisait aucun cas de l'anatomie; et il regardait les observations des anciens, et les faits recueillis dans d'autres climats que celui de l'Allemagne, comme inutiles et même d'une application dangereuse. Ennemi de la saignée, il se récria contre l'habitude trop généralement adoptée alors par ses compatriotes, de se faire tirer du sang à l'époque des équinoxes, et publia sur ce sujet, en allemand, un livre qui fut imprimé à Ulm, en 1694, in-8°. On a encore de lui: I. *Tabula consultatoria medica*, in-8°., Ulm, 1696. Il donne, dans cet opuscule, des conseils aux médecins sur la manière de consulter, et il indique le fruit que l'on peut tirer de ces consultations. II. *De hydrophobiæ causâ et curâ*, diss. in-8°., Ulm, 1700. III. *Eteodromus medico-practicus, anni* 1709, Stuttgard, 1711, in-4°.; c'est un journal dans lequel Lentilius a consigné tout ce que lui a offert sa pratique pendant l'année 1709. IV. *Iatromnemata theoretico-practica*, Stuttgard, 1712, in-8°.; cet ouvrage dans lequel il indique les devoirs des médecins pensionnés par les villes d'Allemagne, est rempli d'observations dans lesquelles on retrouve sa méthode curative, fondée sur la théorie la plus erronée et la plus dangereuse. P. et L.

LENTULUS est le nom d'une des familles les plus illustres de Rome, qui a fourni, dans les beaux temps de la république, plusieurs personnages recommandables par leur vertu et par leurs services: d'autres jouèrent un grand rôle dans les derniers troubles et sous les premiers empereurs. Les plus fameux de ceux-ci sont: Publius Lentulus Sura, qui, après avoir rempli les principales charges de l'état, devint complice de Catilina, et fut étranglé en prison. — Lentulus Spinther, l'un des hommes les plus fastueux de son temps, étala, dans les jeux publics, pendant son édilité et sa préture, un luxe inconnu jusqu'alors. Ayant embrassé le parti de Pompée, il tomba entre les mains de César qui lui fit grâce; il rejoignit Pompée et prit la fuite avec lui après la bataille de Pharsale. — Cossus Cornelius Lentulus, sur-

nommé *Getulicus*, à cause de ses victoires sur les Gétules, se distingua sous Tibère par ses talents, ses vertus et ses services. — Cneïus Lentulus, fils du précédent, commandait dans la Haute-Germanie, lorsqu'on l'accusa d'être complice de Séjan : il confondit son calomniateur par une lettre pleine d'une noble fermeté, et le fit punir ; mais étant entré, par la suite, dans une conspiration contre Caligula, il en fut la victime. Il avait composé quelques ouvrages d'histoire et de poésie, qui sont perdus. T-D.

LENTULUS (Cyriaque), publiciste, était né à Lentz, vers 1620 ; il fut nommé professeur d'histoire et de philosophie à Herborn dans le comté de Nassau, et se fit une réputation assez étendue par les écrits qu'il publia sur des matières de politique. De tous les auteurs de l'antiquité, Tacite était celui qu'il estimait davantage ; il le lisait continuellement, et ne cessait d'en recommander la lecture à ses élèves. Il ne fut pas aussi juste envers ses contemporains ; il attaqua Grotius, dont il ne soupçonnait pas la supériorité, et réfuta le système de Descartes, avec une aigreur d'autant plus blâmable, que cet illustre philosophe était alors persécuté. Lentulus mourut vers la fin du dix-septième siècle, dans un âge avancé. On connaît de lui : I. *Augustus sive de convertendâ in monarchiam republicâ*, Amsterdam, Elzevir, 1645, in-12 ; rare et curieux. Il dédia ce traité aux magistrats d'Utrecht, par une épître dans laquelle il les loue du zèle qu'ils ont montré pour le progrès des lettres. C'est proprement, dit Gaspar de Réal, le projet et le préliminaire de l'*Arcana regnorum*. (Voyez la *Science du gouvernement*, tome 8.) II. *Europa, carmen*, Herborn, 1650, in-8°. ; c'est un poème en vers héroïques. III. *Nova Ren. Descartes sapientia detecta*, Herborn, 1651, in-12. IV. *Cartesius triumphatus et decreta academiarum Belgicarum contrà Cartesii scripta*, Francfort, 1653, in-4°. En lisant ces deux ouvrages, on est tenté de croire que Lentulus était jaloux de la gloire de Descartes ; l'amour seul de la vérité n'aurait pas pu lui inspirer tant d'expressions injurieuses. V. *Arcana regnorum et rerumpublicarum*, Herborn, 1653, 1655, 1666, in-8°. VI. *Aula Tiberina et solertissimi ad imperandum principis idea*, Herborn, 1662, in-12 ; Wurtzbourg, 1663, in-8°. VII. *Princeps absolutus*, Herborn, 1663, in-8°. VIII. *Janus reseratus politicus et militaris*, ibid., 1665, in-8°. IX. *Germania, cum vitâ Jul. Agricolæ*, Marbourg, 1666, in-8°. Il faut réunir ces cinq derniers traités qui forment un commentaire très-ample sur les œuvres de Tacite. Amelot de la Houssaye en faisait beaucoup de cas. X. *Imperator sive de jure circà bella et pacem observando*, Herborn, 1664, in-8°. ; c'est une espèce de réfutation du fameux ouvrage de Grotius : *De Jure belli et pacis* ; et Lentulus n'y parle pas de ce grand publiciste avec tous les égards qu'il mérite. XI. *Prudentia militaris prisci ac recentioris ævi ac imperatoris absoluti partes duæ*, Marbourg, 1664, in-4°. XII. *Apex gloriæ Romanæ, sive de statu rei Romanæ summâ in potestate, magistratibus, jurisdictione, militiâ, civium prærogativâ, sacris et sacerdotibus*, Margbourg, 1668, in- XIII. Ὑπερασπισμὸς *pro scr[illegible] Cyriaci Lentuli : adversus novum criticum judicia de poli-*

ticis cerebroso è Parnasso proferentem, Marbourg, 1669, in-4°.; c'est une apologie que Lentulus publia lui-même de ses écrits, contre le faux *Eubulus Theodatus Sarckmasius* (Conrad-Samuel Schurtzfleisch). XIV. Outre les ouvrages de politique qu'on vient de citer, on a encore de lui : *Parnassi latialis Aristarchus*, Herborn, 1663, in-4°.; et quelques traités de droit : *Institutiones juris*, cités par Koenig (*Bibl. vetus et nova*); — *Memoriale juridicum*, Francfort, 1659, in-8°. — *Quid consilii ? seu 410 dubia*, Herborn, 1671, in-8°.; — *Censura autorum ad civilem prudentiam et huic annexam moralem consequendam, legendorum, seu Dissertatio de autoribus legendis*; — *Mnemonica librorum, capitum et rerum sacræ Scripturæ*, etc. W-s.

LENTULUS (Scipion), napolitain, se retira dans le pays des Grisons, pour y embrasser la réforme, et fut ministre à Chiavenne. Il avait composé une *Grammaire italienne*, Genève, 1568; une *Défense* de l'édit des Ligues-Grises contre les nouveaux Ariens, Genève, 1592, in-8°. Cette apologie, dit Bayle, ne doit point surprendre, quoique l'auteur eût été autrefois persécuté; *car il n'y a rien de plus ordinaire que de voir des gens fugitifs pour la religion, sonner le tocsin contre les sectes.* Il est encore auteur d'une réponse à Possevin, qui avait été chargé, par la cour de Savoie, d'aller faire une mission dans les vallées et d'y établir des pasteurs catholiques. T-d.

LENTULUS (Paul), probablement fils du précédent, fut reçu bourgeois de Berne, et nommé médecin de la ville, en 1593. Il mourut de la peste en 1613. Il a publié : *Historia de prodigiosâ inediâ Apolloniæ Schregeræ*, Berne, 1604, in-4°. — Son arrière petit-fils, César-Joseph (1), né à Berne, en 1683, servit en Autriche, obtint le grade de maréchal-lieutenant, et prit part aux campagnes de 1734 et 1735 sur le Rhin, à différentes guerres contre les Turcs, et à la première guerre de Silésie; en 1741, il fut nommé commandant de Cronstadt, en Transylvanie, où il mourut en 1744. T-d.

LENTULUS (Robert-Scipion de), fils de *César-Joseph*, naquit à Vienne, en 1714, et mourut en sa maison de campagne de Monrepos, près de Lausanne, le 26 décembre 1786. Il suivit la carrière militaire, et entra, dès sa quatorzième année, au service de l'Autriche. Il eut part aux différentes guerres de cette puissance contre les Turcs et en Silésie. A la prise de Prague en 1744, il fut fait prisonnier avec sa compagnie : il avait refusé de signer la capitulation, disant sèchement au général prussien Einsiedel, qu'on l'avait envoyé à Prague pour se battre, et non pour rendre ses armes. Forcé néanmoins de suivre le sort de la garnison, il brisa son épée. Le roi de Prusse, informé de ces détails, le fit venir à sa table, fut frappé de son air martial, de sa taille gigantesque, lui témoigna le desir qu'il aurait de l'avoir à son service, et le renvoya sur sa parole d'honneur : il avait, dit-on, environ sept pieds, et il était si bien proportionné que, dans sa jeunesse, on l'appelait le *beau Lentulus*. L'année suivante, il quitta le service de l'Autriche, se rendit en Suisse; et en

(1) Il se disait issu de l'ancienne famille des Lentulus, d'une branche de la noble tige des Cornelius. Tous les membres de cette famille, transplantée à Berne, ont conservé des noms Romains, et s'appellent César ou Scipion.

1746, sur les instances du prince Léopold de Dessau, il entra au service de Prusse. Il s'y distingua pendant la guerre de sept ans, et il sut mériter la faveur de Frédéric II, qui le combla d'honneurs et de distinctions. En 1768, il fut nommé par ce prince gouverneur de la principauté de Neuchatel, et, par les Cantons, commandant de la garnison qui y dut apaiser quelques troubles. En 1773, Lentulus était à la tête de l'armée prussienne qui prit possession des provinces de Pologne, dévolues à la Prusse par le premier partage du royaume. A l'ouverture de la guerre de 1778, il obtint sa démission, se rendit à Berne, devint baillif de Koniz, et commanda, en 1782, les troupes de son canton, que les troubles de Genève y avaient appelées. Il est remarquable que cet officier, en cinquante ans de service, s'étant trouvé à onze ou douze batailles, dans lesquelles il ne s'était point épargné et avait eu souvent des chevaux tués sous lui, n'avait cependant jamais été blessé. Il a laissé deux fils de son épouse, née comtesse de Schwerin. Sa famille conserve ses manuscrits, concernant la guerre de sept ans, ainsi que sa correspondance. La *Vie du général Lentulus* par F. L. Haller, a été traduite en français, par Hedel Hoker, Lausanne, 1787, in-8°. *Id.* revue et augmentée, avec son portrait, Berne, 1788, in-8°. U-I.

LENZ (Charles-Gotthold), philologue et littérateur allemand, naquit à Gera, le 6 juillet 1763. Il y fit de très-bonnes études, ainsi qu'à Iéna et à Gœttingue. En 1799, il fut nommé professeur au gymnase de Gotha, où il enseigna, avec un succès distingué, l'histoire de la philosophie et de la littérature. Pendant deux ans, il eut l'intendance du cabinet de médailles du duc de Gotha, un des plus riches de l'Allemagne, et il y acquit des connaissances profondes en numismatique. Il mourut le 27 mars 1809. On a de lui en allemand divers ouvrages dont les principaux sont : I. *Histoire des femmes, dans les temps héroïques*, Hanovre, 1799, in-8°. II. *Sur les rapports de J.-J. Rousseau avec les femmes*, Leipzig, 2 vol. in-8°. III. *Voyage à la Troade*, d'après Lechevalier, Altembourg, 1800, in-8°. IV. *La Déesse de Paphos, d'après les antiques*, Gotha, 1808, in-4°., avec 2 estampes. On trouve un grand nombre de mémoires, de dissertations et extraits de Lenz, dans les journaux et les recueils les plus renommés de l'Allemagne. Il a laissé des matériaux pour une nouvelle édition de Stace. C-au.

LÉO (Léonard), l'un des plus grands compositeurs-harmonistes, naquit à Naples en 1694 (ou, selon Piccini, en 1701). On croit qu'il fit ses premières études sous Alexandre Scarlatti. Les talents de Léo le firent bientôt distinguer; et il devint l'un des maîtres du conservatoire de *Santo-Onufrio*, et compositeur particulier de la chapelle du roi de Naples. Un grand nombre d'élèves d'un mérite supérieur se formèrent sous lui, tels que les Piccini, les Traetta; et il partage, avec Durante et Pergolèse, la gloire d'avoir contribué à élever l'école de Naples au plus haut rang parmi les différentes écoles d'Italie. C'est lui qui, le premier, a employé dans la composition, ces accompagnements expressifs et variés, ce style grandiose et plein d'effet, qui caractérisent sa musique, et qui ont servi de modèles à ses successeurs. Toutes

les passions et tous les sentiments lui étaient également familiers ; son fameux air du morceau si connu d'Apostolo Zeno : *Ombra diletta del caro sposo*, frappe et saisit d'étonnement ; son opéra comique, *Il Cioè*, respire au contraire une gaîté naïve. C'est à lui qu'on attribue la forme du rondeau, qu'il a introduite dans ce dernier opéra. La multitude de ses ouvrages, dont on se borne à indiquer les plus connus, a prouvé qu'aucun genre de composition ne lui était étranger ; il les embrassait tous avec le même talent : mais c'est surtout sa musique d'église qui l'emporte sur toutes ses autres productions ; son *Miserere* ne le cède ni au *Stabat* de Pergolèse, son contemporain, ni à aucune autre composition du même genre. C'est là qu'il a déposé tout ce que l'imagination, animée par le génie, peut exprimer de grand et de sublime. La musique dramatique a éprouvé depuis et peut éprouver encore de très-grands changements ; mais tant qu'il y aura de la musique d'église, ce *Miserere* sera un chef-d'œuvre, remarquable à la fois par la science de l'harmonie et par la clarté du style. Ici les combinaisons savantes, loin de nuire à l'expression, sont en quelque sorte calculées sur les sentiments les plus profonds et les plus vrais du cœur humain. Il attachait tant d'intérêt à l'exactitude d'exécution, qu'il préparait les répétitions du *Miserere* dès le mercredi des Cendres, et les continuait jusqu'à la Semaine Sainte, où ce morceau devait être exécuté. Léo mourut en 1742 selon Burney, en 1743 selon Piccini, ou, selon Gerber, en 1745 (1). Ses principaux ouvrages sont : I. Opéras : *Sophonisbe*, 1781, son 1er. opéra. *Olimpiade*, dont on remarque le duo : *Nei giorni tuoi felici*, et l'air : *Non so d'onde viene*. — *Demofonte*, dont l'air, *Misero pargoletto*, est devenu célèbre. *Cajo Gracco*, 1720 ; *Tamerlane*, 1722 ; *Timocrate*, 1723 ; *Catone in Utica*, 1726 ; *la Clemenza di Tito*, 1735 ; *Ciro riconosciuto*, 1739 ; *Achille in Sciro*, 1740 ; *Vologese*, 1744. II. Opéras comiques : *La Contesa dell' amore e della virtù*. — *Il Cioè*. III. Musique d'église : deux oratorio, *Santa-Elena* et *la Morte di Abele* ; *Miserere* à huit voix en deux chœurs, inséré par Choron dans la collection des classiques ; *Ave maris stella*, gravé par Porta. IV. Plusieurs *Motets* et *Cantates*, conservés en manuscrit à Berlin et à Naples. L-o.

LÉOCHARÈS, sculpteur grec, a fleuri dans le IVe. siècle avant notre ère : il fut l'émule et le contemporain de Policlès, de Cephisodore, d'Hypatodore, de Scopas, de Briaxis et de Timothée ; ce fut avec ces trois derniers, et même, selon Vitruve, avec Praxitèle, qu'il travailla au tombeau de Mausole, dont le côté occidental fut son ouvrage (*Voy.* Briaxis). Léocharès fit ensuite la statue de bronze élevée à Isocrate, dans le vestibule du temple d'Éleusis, par son ami Timothée, fils de Conon, et les statues de Jupiter et du peuple athénien, placées au Pyrée. On attribuait encore à Léocharès, un colosse dit *Acrolithe* qui décorait le temple de Mars à Halicarnasse. Il exécuta, vers la cent onzième olympiade,

(1) Cette incertitude a de quoi surprendre ; et il est probable qu'elle tient à quelques fautes d'impression. En comparant les époques données par Ginguené, dans sa Notice sur Piccini, on verra que la date de 1742 est évidemment fausse, et qu'on ne peut admettre que 1743 ou 1744.

les statues en or et ivoire, d'Amyntas, de Philippe, d'Alexandre, d'Olympias et d'Euridice, qui furent consacrées dans un temple élevé à Olympie, par Philippe, après la bataille de Chéronée. Mais les chefs-d'œuvre de ce sculpteur furent un Ganymède enlevé par l'aigle, qui semblait épargner de ses serres une proie destinée au maître des dieux, groupe admiré dans l'antiquité et dont on croit avoir quelques répétitions antiques; la statue du jeune Autolycus, qui fut vainqueur dans les combats du pancrace, et en l'honneur de qui Xénophon a écrit son Banquet; une statue de Jupiter tonnant, placée depuis dans le Capitole; enfin un Apollon orné d'un diadème. Dans quelques éditions de Pline, ces ouvrages sont attribués à Léocras; mais un passage de Tatien, qui reproche à Léocharès cette même statue de Ganymède dont on vient de parler, prouve que le nom de Léocras, d'ailleurs inconnu, n'est que le résultat d'une erreur de copiste. L—s—e.

LÉON Ier. (Saint Léon), dit le Grand, élu pape le 29 septembre 440, succéda à Sixte III. On ne sait rien de sa famille, sinon que son père s'appelait Quintien, qu'il était originaire de Toscane, et qu'il naquit à Rome. Ses talents et ses vertus l'avaient fait remarquer dans des missions importantes. L'empire d'Orient était alors gouverné par Théodose II, et celui d'Occident par Valentinien III. Les Francs, commandés par Clodion, étaient à peine établis dans les Gaules, et n'étaient pas encore chrétiens. Genseric, roi des Vandales, désolait l'Afrique, et se préparait à passer en Sicile. Attila menaçait l'Italie-Supérieure, après avoir ravagé la Thrace et l'Illyrie; mais ces ennemis ne furent pas les premiers qui occupèrent les soins du nouveau pontife. Saint Léon, sous les papes ses prédécesseurs, avait déjà combattu les différentes hérésies qui infestaient le sein de l'Église. Il travailla d'abord à chasser de Rome les Manichéens qui s'y tenaient cachés. C'était le sujet de sa prédication accoutumée. Il désigne ces hérésiarques en disant que, « lorsqu'ils » communient avec les fidèles, ils » ne prennent que le corps de Notre» Seigneur, et non point le sang, » parce qu'ils abhorrent le vin (1).» Saint Léon s'attacha surtout à détruire les erreurs de Nestorius et d'Eutychès sur le mystère de l'incarnation (*Voy.* Nestorius et Eutychès): le premier avait été condamné dans le concile d'Ephèse, en 431. Eutychès, qui l'avait combattu, soutenait une doctrine non moins hétérodoxe dans un excès contraire. Ce fut dans un concile tenu à Constantinople, l'an 448, que les erreurs d'Eutychès furent dénoncées par Eusèbe, évêque de Dorilée. Elles furent condamnées; et saint Flavien, évêque de Constantinople, qui présidait l'assemblée, prononça la sentence. Eutychès fit entendre qu'il appellerait de ce jugement; et il en écrivit en effet à saint Léon, qui crut un moment que les actes du concile étaient frappés de quelque irrégularité. L'empereur Théodose fut encore plus aisément persuadé par les instances de l'eunuque Chrysaphius, et par les insinuations de l'impératrice Eudoxie. Il convoqua

(1) Ce passage des sermons de saint Léon prouve que, de son temps, on communiait encore sous les deux espèces. Le calice, dont les protestants ont repris l'usage, paraît n'avoir été interdit aux laics que dans le treizième siècle.

HIST. D'ITALIE.

St. LÉON.

N. pinx.t Landon. direx.t

un second concile, connu dans l'histoire sous le nom de *Brigandage* d'Ephèse. Tout en effet s'y passa avec violence; Eutychès à son tour triompha de Flavien et d'Eusèbe de Dorilée, qui furent déposés. Les légats du pape refusèrent de signer les actes de cette assemblée. Ils s'en échappèrent avec peine pour venir rendre compte à saint Léon de ces affligeantes nouvelles. Depuis leur départ, Flavien, exilé en Lydie, était mort des suites des mauvais traitements dont il avait été accablé. Ce prétendu concile d'Ephèse fut condamné à Rome; et saint Léon écrivit à l'empereur d'Orient pour le supplier de réparer ces désordres: mais Théodose, au contraire, approuva hautement tous les actes d'Ephèse. Marcien, son successeur, adopta un autre système, parce que les courtisans et les favoris avaient été éloignés du trône. La vertueuse Pulchérie, sœur de Théodose, épouse du nouvel empereur, contribua puissamment à cette révolution. Le corps de St. Flavien fut exhumé et rapporté avec honneur à Constantinople; et l'on convoqua un 3e. concile à Chalcédoine (en 451). Les lettres de saint Léon, et surtout celle qu'il avait écrite à saint Flavien avant d'avoir appris sa mort, servirent de base à la doctrine que le concile fixa d'une manière irrévocable, d'après les actes du concile de Nicée et du premier concile d'Ephèse. Ainsi furent proscrites les erreurs de Nestorius et d'Eutychès. (*Voyez* Eutychès et Nestorius.) Saint Léon approuva tous les actes du concile de Chalcédoine, excepté celui qui donnait au siége de Constantinople la prééminence sur ceux d'Antioche et d'Alexandrie. Pendant le cours de ces grandes contestations, une discussion particulière s'était élevée entre saint Léon et St. Hilaire, évêque d'Arles, qui avait, de son autorité, déposé l'évêque Célidonius, sous prétexte qu'il avait épousé une veuve. Cette affaire ayant été portée dans un concile tenu à Rome, en 445, saint Hilaire vint s'y défendre, et le fit avec une certaine hauteur qui déplut: le crime imputé à Célidonius ne fut pas prouvé; il fut rétabli dans son église. Le siége métropolitain fut transféré d'Arles à Vienne; mais saint Hilaire ne fut point déposé: il reprit ses fonctions épiscopales, et mourut en odeur de sainteté, comme saint Léon en convient lui-même (*Lettre 2 aux évêques des Gaules*). Au reste il ne fut pas question, dans cette affaire, de disputer à la cour de Rome le droit de juger une contestation élevée entre deux évêques au sujet d'un droit de juridiction métropolitaine. Saint Hilaire lui-même vint au concile pour se justifier, et se soumit au jugement sans protestation. Dans une pareille matière, qui ne touche point au dogme, et n'intéresse que la discipline, l'autorité d'un homme tel que saint Léon est tellement imposante, que le sage Fleury a gardé, à cet égard, un silence respectueux. Il observe seulement que le système de saint Léon était d'attacher l'autorité métropolitaine au plus ancien évêque, et non pas à un siége en particulier; que tel était l'usage de l'Église d'Afrique, mais que celle des Gaules refusait de s'y soumettre. Ces grandes affaires ecclésiastiques terminées, saint Léon eut à s'occuper de soins bien différents. Le terrible Attila, après avoir ravagé la Pannonie, et s'être emparé d'Aquilée, de Pavie et de Milan, semblait prêt à fondre sur Rome (en 452). Le faible Valen-

tinien demeurait renfermé dans Ravenne. Aétius, général des troupes romaines, se trouvait hors d'état de résister à l'irruption des barbares. L'empereur implora la médiation de saint Léon, et Rome fut sauvée par un de ces événements extraordinaires, que la sagesse humaine ne peut pas seule expliquer. (*V.* Attila.) Le saint pape, accompagné uniquement de deux personnages consulaires, alla au-devant du roi des Huns, qu'ils rencontrèrent dans la Vénétie, à Ambuleium près du passage du Mincio. L'aspect du vénérable pontife désarma la colère d'un vainqueur farouche, accoutumé à d'autres résistances. Il promit la paix, et se retira au-dela du Danube. Saint Léon revint à Rome, où les bénédictions du peuple furent le seul triomphe qu'accepta sa modestie. Après avoir rétabli quelque tranquillité dans l'Église d'Orient, grâce à la piété de Marcien et de la vertueuse impératrice Pulchérie, saint Léon dut encore s'occuper de détourner, ou du moins d'adoucir les nouveaux malheurs dont Rome était menacée. Valentinien était mort en 445, assassiné par des gens de Maxime, qui lui succéda et contraignit sa veuve de l'épouser. Eudoxie ignorait qu'il fût un des meurtriers de son premier époux. Quand elle l'apprit, son ressentiment fut tel qu'elle invita Genseric à venir la venger en s'emparant de la ville de Rome. Saint Léon fut appelé de nouveau pour traiter avec les ennemis. Il obtint qu'on épargnât à ses malheureux concitoyens les incendies, les meurtres et les supplices, et qu'on ne touchât point aux principales basiliques; mais il ne put sauver la capitale du monde d'un pillage qui dura quatorze jours (*V.* Genseric). Maxime fut tué : Eudoxie et ses deux filles furent emmenées à Carthage; et ce fut ainsi que l'avilissement de l'autorité impériale prépara la puissance temporelle des papes. Cependant le parti de l'hérésiarque Eutychès se relevait en Afrique. Dioscore, évêque d'Alexandrie, un de ses sectateurs les plus zélés, avait été condamné par le concile de Chalcédoine, déposé et relégué à Gangres. Protère lui avait succédé; mais il fut massacré de la manière la plus cruelle par les schismatiques; et le moine Timothée Elure fut nommé à sa place. Le pape, instruit de ces désordres, réclama l'appui de l'empereur Léon, qui avait remplacé Marcien, et fut puissamment secondé par lui. Timothée Elure fut chassé d'Alexandrie et relégué dans la Chersonnèse en 460. Un autre Timothée, surnommé *Solofaciole*, partisan des saines doctrines, fut élu à l'évêché, et saint Léon eut ainsi la satisfaction de voir s'affermir davantage l'autorité du concile de Chalcédoine. Tels furent les principaux actes du pontificat de saint Léon, qui occupe une place si mémorable dans l'histoire. Aucune des hérésies qui désolaient l'église catholique n'échappait à sa vigilance. Il combattit les Priscillianistes et les Pélagiens avec autant d'ardeur et de succès que les sectaires de Nestorius et d'Eutychès. La discipline était aussi négligée que le dogme était méconnu; on ordonnait comme évêques des laïcs, et même des bigames; les élections étaient le fruit des brigues ou des *émeutes* populaires. Saint Léon eut à détruire tous ces abus : il avait pour coopérateur le célèbre saint Prosper, auquel certains écrivains attribuent les lettres de saint Léon sur les erreurs d'Eutychès. Ce-

pendant dom Ceillier, dans son Histoire des écrivains sacrés, ne confond point le style de l'un et de l'autre. Quoiqu'il préfère évidemment celui de St. Prosper, il n'ôte point au pontife le mérite de ses ouvrages contre l'hérésiarque d'Orient. Saint Léon mourut à Rome, à ce qu'on croit, le 10 novembre 461; la 1re. translation de ses reliques se fit le 11 avril, jour où l'Église honore sa mémoire. C'est le premier pape dont nous ayons un corps d'ouvrages; il se compose de quatre-vingt-seize sermons sur les principales fêtes de l'année, de 141 lettres, des livres sur la vocation des gentils, et d'un code des anciens canons. L'édition qu'en avait donnée le P. Quesnel, en 1675, en 2 volumes in-4°., était regardée comme la plus complète et la plus estimée. Les frères Balleriui l'ont réimprimée avec des augmentations, Venise, 1753, 3 vol. in-fol.; et le P. Th. Cacciari, professeur à la Propagande, en a donné une autre, aussi en 3 vol. in-folio, revue et corrigée sur les manuscrits du Vatican. Ces trois volumes ont paru en 1751, 53 et 55. Dans sa préface, Cacciari reproche vivement à Quesnel des infidélités et des altérations considérables. La première édition des sermons et des opuscules est celle de Rome, 1470, in-fol. Le Sacramentaire (*Codex sacramentorum vetus romanæ Ecclesiæ, à Sancto Leone papâ I confectus*), a été publié par J. Bianchini à la tête du tome IV d'Anastase le bibliothécaire, en 1735; et par Muratori, dans le tome I de sa *Liturg. rom. vet.*, Venise, 1748. Les sermons de saint Léon ont été traduits en français par l'abbé de Bellegarde, Paris, 1701. Son style est élégant et noble. Il avait connu saint Augustin dans sa jeunesse; et l'on doit penser qu'il avait bien profité des leçons d'un tel maître. Après le pillage exercé par les Vandales, il fit rétablir l'argenterie dans toutes les églises de Rome. Il répara les basiliques de St.-Pierre et de St.-Paul, et institua des gardiens aux tombeaux des SS. Apôtres. Il fit travailler à un nouveau canon pascal, d'après la base fixée par le concile de Nicée. Sous tous les rapports, ses nobles qualités et ses éminentes vertus l'ont placé au premier rang des papes dont se glorifient les plus beaux siècles de l'Église. Dans ses discours, dans ses écrits, dans ses actions, on remarque toujours la beauté de son éloquence, la pureté de sa doctrine, la sainteté de ses mœurs, et la grandeur de son courage. Il eut pour successeur Hilaire ou Hilarius. D-s.

LÉON II (Saint), élu pape, le 16 avril, et ordonné le 17 août 682, successeur d'Agathon, était sicilien de naissance. Son père se nommait Paul. Son éducation avait été dirigée avec soin, et fut achevée avec fruit. Il était instruit, éloquent et charitable. Comme il savait parfaitement le grec, il traduisit les actes du dernier concile en latin, afin de les faire connaître en Occident. Son ordination fut différée jusqu'à ce qu'on eût reçu le consentement de l'empereur Constantin Pogonat, qui régnait alors à Constantinople. Les légats, qui avaient assisté au concile (le 6e. œcuménique), revinrent à Rome, chargés des bienfaits de l'empereur, et apportant sa déférence au jugement du pape sur la validité des actes de cette assemblée, et sur la punition encourue par quelques dissidents. Le pontife sanctionna la définition du concile, et anathématisa ceux qui avaient protesté. Il soutint aussi avec fermeté ses droits contre l'exarque de Ravenne, qui ne vou-

lait pas reconnaître son autorité. Il fit divers réglements très-sages pour le maintien de la discipline, perfectionna le chant Grégorien, et composa plusieurs hymnes pour les offices de l'Eglise. Ses vertus, ses bienfaits, le rendaient cher au peuple romain, qui ne jouit pas long-temps du bonheur qu'il goûtait sous son gouvernement. Léon II mourut le 23 mai 684, et fut enterré le 28 juin, jour auquel l'Église honore sa mémoire. Il eut pour successeur Benoît II. D-s.

LÉON III, élu pape le 26 décembre 795, succéda à Adrien Ier. Né à Rome, instruit comme la plupart de ses prédécesseurs au palais de Latran, il avait été ordonné sous-diacre, et ensuite prêtre du titre de Sainte-Susanne. On remarquait en lui des mœurs, de l'éloquence et du courage. Il était aimé et fut élu d'une voix générale. Son premier soin fut de faire assurer Charlemagne de son obéissance: ce prince lui répondit par des présents provenant des dépouilles conquises sur les Huns. Quatre ans après ces heureux commencements, le 23 avril 799, une conspiration affreuse éclata contre les jours du pontife. Au milieu d'une procession qui se rendait à l'église de St.-Laurent, des gens armés fondirent tout à coup sur Léon qui était à cheval, le terrassèrent, le dépouillèrent de ses habits, et ensuite l'abandonnèrent, croyant l'avoir rendu aveugle et muet. Les chefs de cet horrible complot étaient Pascal, primicier, et Campule, sacellaire ou sacristain, qui avait été tout-puissant sous le pape Adrien son oncle; ils s'emparèrent en ce moment de la personne de Léon, et voulurent achever le forfait qu'ils avaient médité. Ils le traînèrent vers l'autel du monastère de Saint-Etienne, l'accablèrent de coups, s'efforcèrent de lui arracher la langue et les yeux, et l'emmenèrent tout ensanglanté dans l'intérieur du couvent. Il n'avait cependant perdu ni les yeux, ni la langue; ce qui fut regardé comme un miracle. Dans la nuit, on vint à son secours; Albin, son camérier, et quelques gens fidèles, l'enlevèrent du monastère où il était confiné, le firent descendre par la muraille de la ville et le ramenèrent à Saint-Pierre, où se trouvait l'abbé de Stavelo, envoyé du roi Charles. Le duc de Spolète vint l'y joindre; et la résolution fut prise de se réfugier auprès du roi. Charlemagne, instruit de ces événements, envoya au-devant du pape; ils se joignirent à Paderborn, où des honneurs, des cantiques, et des expressions des sentiments les plus affectueux, célébrèrent cet heureux événement. On informa contre Pascal et Campule; Léon revint à Rome, et sa marche fut une espèce de triomphe. Charlemagne quitta bientôt Aix-la-Chapelle, et alla dans la capitale de la chrétienté recueillir le fruit de ses exploits. Ce fut le jour de Noël, l'an 800, que ce prince reçut la couronne impériale des mains du pape, avec des circonstances que l'histoire a conservées, et qui font encore douter des intentions secrètes des grands personnages intéressés à cet événement mémorable. (*Voyez* CHARLEMAGNE.) Quoi qu'il en soit, après 324 ans d'extinction, l'empire d'Occident fut rétabli dans la personne du monarque français, qui fut salué du nom d'empereur et d'auguste. Après cette cérémonie, le pape l'oignit de l'huile sainte, ainsi que son fils, le roi Pepin. Pendant le séjour de Charlemagne à Rome, on acheva

HIST. D'ITALIE.

LÉON IV.

N. pinx.t Landon direx.t

le procès des deux principaux assassins du pontife. Cette affaire avait été commencée à Rome, par un tribunal composé d'après les ordres de Charlemagne; et les accusés avaient été renvoyés en France. De nouveau ramenés à Rome, ils y furent condamnés à mort, suivant la loi romaine. Léon intercéda pour eux, et leur sauva la vie et la mutilation des membres; ils furent exilés en France. L'empereur passa tout l'hiver à Rome, d'où il ne sortit qu'après Pâques, le 25 avril 801. Deux ans après, le pape vint une seconde fois trouver l'empereur en France: on ignore par quel motif. Leur entrevue eut lieu à Quiercy, où l'on célébra la fête de Noël, et le pape fut renvoyé ensuite avec de magnifiques présents. En 809, Charlemagne ayant tenu à Aix-la-Chapelle un grand concile, où fut agitée la question de savoir si l'on ajouterait dans le symbole les mots *filioque*, envoya consulter le pape sur cette matière: Léon répondit que sa croyance à cet égard n'était pas différente de celle du concile; mais que cette addition étant un sujet de contestation avec les Grecs, il serait plus sage de s'en abstenir. Les Français persistèrent dans leur opinion, et ne déférèrent point au sentiment du pontife romain. En 815, une nouvelle conspiration contre les jours du pape fut découverte, et Léon en fit condamner les auteurs à la peine capitale. L'empereur Louis-le-Débonnaire, qui avait succédé à Charlemagne, trouva mauvais que le souverain pontife eût exercé un tel acte de juridiction. Léon envoya des députés à l'empereur, qui se contenta des raisons que le pape allégua pour sa justification. Ce fut à peu près le dernier acte de son pontificat, qui avait duré vingt ans et sept mois. Il mourut le 11 juin 816. Outre ses *Lettres* qu'on trouve dans les Collections des conciles et dans les Recueils de Sirmond, d'Ughelli et de Baluze, on a imprimé, sous le nom de ce pontife, un livre de cabale et de magie, intitulé: *Enchiridion contra omnia mundi pericula Carolo magno in munus datum*; production évidemment apocryphe et aussi insignifiante que le prétendu *Grimoire* du pape Honorius. Les bibliomanes en recherchent l'édition originale, Rome, 1525, in-32 (1). Léon III eut pour successeur Étienne IV. D - s.

LÉON IV, élu pape le 12 avril 847, succéda à Sergius II: il était romain de naissance, fils de Rodalde, et fut élevé d'abord dans le monastère de Saint-Martin, d'où le pape Grégoire IV le tira pour le placer près de lui dans le palais de Latran. Ses vertus, ses hautes qualités le firent nommer d'une voix unanime; mais son ordination fut différée, parce qu'on attendait le consentement de l'empereur Lothaire, qui ne l'envoya point sur-le-champ, attendu que les Sarrasins étaient maîtres de la campagne. Les circonstances l'ayant trop longtemps retardé, on se détermina enfin à consacrer le nouveau pontife, mais avec cette clause expresse, qu'on ne prétendait point déroger aux droits de l'empereur. Léon IV justifia pleinement la confiance des Romains. Il défendit vaillamment sa patrie contre les Sarrasins. « Il se montra digne, » en défendant Rome, d'y com- » mander en souverain. Il était né » romain: le courage des premiers » âges de la république revivait en

(1) Les éditions de Lyon, 1601, in-36; 1605, in-24; 1633, in-24; et la traduction française de Lyon, 1584, in-24, se trouvent aussi dans la *Bibliothèque d'un amateur*.

» lui, dans un temps de lâcheté et » de corruption; semblable à un de » ces beaux monuments de l'ancienne » Rome, que l'on trouve quelque- » fois dans les ruines de la nouvelle. » (*Abr. chron. de l'Histoire de France* par le P. Hénault.) Il ne put cependant empêcher le pillage de l'église de St.-Pierre; mais il la fit réparer avec une grande magnificence, et la revêtit d'ornements en or, qu'on estima être du poids de deux cent seize livres; et ceux d'argent furent évalués à plus de 5791 marcs. Il ne fut pas moins libéral envers d'autres églises également ruinées. Il fit bâtir une ville, enfermer de murs le bourg de Saint-Pierre, d'après les projets de Léon III; et ce quartier de Rome porte encore le nom de Cité léonine. Il surveillait lui-même les travaux, qui durèrent plus de quatre ans, sans que l'intempérie des saisons fût capable de ralentir son zèle. Léon IV ne se rendit pas moins recommandable dans ses travaux spirituels. Il assembla un concile, où l'on s'occupa de la réformation des mœurs. Semblable à Saint Grégoire le Grand, qu'il avait pris pour modèle, il s'appliqua surtout à instruire les pasteurs de leurs devoirs. On a encore sur ce sujet un discours qu'il fit aux prêtres et aux diacres, rempli d'élégance et de piété. Il mourut le 17 juillet 855, après un pontificat de 8 ans. C'est après sa mort, et avant la nomination de Benoît III, son successeur, qu'on a placé la fable ridicule de la papesse Jeanne, dont nous avons donné une réfutation assez motivée. (*Voyez* Benoît III.) D-s.

LÉON V, élu pape le 28 octobre 903, après la mort de Benoît IV, était natif d'Ardée; il ne tint le saint-siége que deux mois, fut chassé par Christophe, fils d'un autre Léon, mis en prison, et y mourut de chagrin, le 6 décembre de la même année 903. D-s.

LÉON VI, élu pape, le 6 juillet 928, succéda à Jean X, et n'occupa le saint-siège que sept mois. Il était romain de naissance. Platine fait l'éloge de ses mœurs, de son intégrité, du soin qu'il prit pour réformer l'Eglise, autant que cela était possible à cette déplorable époque, et pour pacifier les troubles de l'Italie; mais il n'apporte aucune preuve à l'appui de cet éloge. Léon VI eut pour successeur Étienne VII. D-s.

LÉON VII, élu pape, en janvier 936, succéda à Jean XI. L'histoire ne dit rien de sa famille; mais on loue sa piété, sa modestie, sa sagesse et son affabilité. C'est le témoignage que lui rend Flodoard, qui avait vécu avec lui. Rome gémissait toujours de la division qui existait entre Alberic et le roi Hugues (*Voy.* Jean XI). Léon VII résolut de les réconcilier; et il y parvint par la médiation d'Odon, abbé de Cluny, qui lui donna aussi d'excellents conseils pour la réforme de la discipline monastique. Léon VII écrivit au clergé de Bavière, pour approuver quelques indulgences qu'on accordait aux devins et aux sorciers, lors qu'ils faisaient pénitence. Dans la même lettre, il se déclare contre le mariage public des prêtres, mais ne veut point que les enfants nés d'un tel mariage soient déchus de la faculté d'être promus aux ordres. Ce pape, dont l'histoire ne rapporte plus aucun acte mémorable, mourut en juillet 939, après un pontificat de trois ans et demi; il eut pour successeur Étienne VIII. D-s.

LÉON VIII avait été élu pape au concile de Rome, en 963, à la place de Jean XII (*Voyez* cet article).

Celui-ci l'avait chassé à son tour (ce qui a fait quelquefois placer Léon dans la liste des anti-papes); et dès que Jean XII fut mort, le 14 mai de l'année suivante, Léon se présenta de nouveau pour rentrer dans sa place. Mais les Romains, oubliant les serments qu'ils avaient faits à Othon, élurent un intrus, qui prit le nom de Benoît V (*Voy.* ce nom). L'empereur, ainsi que nous l'avons déjà dit, irrité de la déloyauté des Romains, rentra dans la ville à main armée, et rétablit le pape légitime. Léon était romain, fils de Jean, et protoscriniaire de l'église, ainsi que son père l'avait été. C'était, dit le concile qui l'avait nommé, un homme d'un mérite éprouvé. On lui attribue une bulle que les ultramontains regardent comme apocryphe, et qui donnait à l'empereur un pouvoir absolu pour l'institution du pape et des évêques (Voy. *l'Art de vérifier les dates*). Fleury parle d'un décret du concile où Benoit fut jugé, et qui aurait contenu des dispositions à peu près semblables; mais il ajoute que ce décret n'est rapporté dans aucun auteur de ce temps-là, quoiqu'il soit certain que depuis Charlemagne, comme auparavant, le consentement des empereurs fût nécessaire pour l'ordination du pape. Léon VIII mourut en avril 965, après un an et quatre mois de pontificat; il eut pour successeur Jean XIII. D-s.

LÉON IX (*St.*), élu pape, le 11 février 1049, succéda à Damase II. Il portait le nom de Brunon, étant fils de Hugues, comte d'Egisheim, cousin germain de l'empereur Conrad le Salique, et il naquit en Alsace, le 21 juin 1002 (1). Sa mère, héritière des comtes de Dagsbourg, ou Dabo, le fit élever avec distinction. Le jeune Brunon devint un prodige de science, un modèle de piété, et se fit remarquer autant par sa modestie et sa douceur, que par les grâces dont la nature l'avait orné. L'évêque de Toul, Berthold, qui avait formé sa jeunesse, étant venu à mourir, le clergé et le peuple l'élurent en sa place, tout d'une voix. Ses mœurs, sa charité, sa conduite, répondirent à cet honorable choix. Il aimait les pauvres, leur donnait de ses biens, et les servait lui-même. Il avait pris l'habitude de faire tous les ans un pélerinage à Rome, où il était accompagné quelquefois de cinq cents personnes. Après la mort de Damase II, l'empereur Henri indiqua une assemblée de prélats et des grands de l'empire de Rome, où l'évêque de Toul fut appelé et nommé au pontificat. Brunon se défendit de cet honneur, et demanda, pour délibérer, trois jours, qu'il passa en prières. Vaincu par les instances des grands et du clergé, il accepta, et partit pour Rome, où il voulut entrer pieds nus. Le lendemain de son arrivée, il monta en chaire, et harangua le clergé et le peuple, auxquels il annonça son élection faite par les états d'Allemagne, en déclarant qu'il ne regardait comme canonique que celle de la capitale de la chrétienté. Il fut accueilli par une approbation générale, et installé aussitôt sur le siége apostolique. Peu de temps après les fêtes de Pâques de

(1) L'abbé Grandidier, d'après les Mémoires de Rivas, a établi que Gérard d'Alsace, frère aîné de saint Léon IX, était le même que Berard ou Berold, tige de la maison de Savoie. Il descendait d'Ethico Ier, duc d'Alsace, qui mourut vers 690, et qui fut la tige des maisons de Zeringen (Bade) et de Habsbourg (Autriche). Voyez l'*Art de vérifier les dates*, troisième édition, 1787, in-fol. tome III, p. 612-3, et la Vie de saint Léon IX, dans Godescard, au 19 avril, *note d*.

cette même année 1049, il tint à Rome un concile, où l'on déclara nulles plusieurs promotions simoniaques, dont l'abus était alors très-fréquent. Il se rendit ensuite à Pavie où il tint un autre concile. Il alla plus tard à Cologne, et repassa en France, pour visiter son ancienne église. Tous les peuples accouraient en foule sur son passage; et partout il répandait la lumière et les bienfaits. Son retour à Rome fut un sujet d'allégresse publique; mais sa sollicitude pastorale ne l'y laissa pas longtemps. L'Italie méridionale, ravagée par les Normands, réclamait ses soins. Il visita la Pouille, où il réforma les mœurs: il retourna bientôt en Allemagne, afin d'obtenir des secours contre l'incursion des hommes du Nord. Au milieu de toutes ces occupations, Léon travaillait à la réconciliation du roi de Hongrie et de l'empereur. Enfin, il revint en Italie avec les troupes destinées à repousser les ennemis. Leurs efforts ne furent pas heureux: le pape les accompagna; mais, après une défaite complète, lui-même tomba au pouvoir de l'ennemi, qui cependant respecta son malheur et sa dignité. Le comte Humfroy le fit conduire avec honneur à Bénévent: il y passa près de dix mois, dans les prières, les jeûnes et les austérités, couchant sur le plancher de sa chambre, recouvert d'un seul tapis, et la tête appuyée sur une pierre, qui lui servait d'oreiller. Au mois de mars 1054, une maladie, qui lui ôta la faculté de prendre aucune nourriture solide, épuisa ses forces, et l'obligea de retourner à Rome, où il termina, par la mort la plus édifiante, une vie remplie de bonnes œuvres. La veille de ce jour fatal, il s'était fait porter dans l'église de St.-Pierre, où il avait passé toute la journée à prier. Remis dans son lit, il entendit la messe, reçut les derniers sacrements, et expira sans douleur, le 19 avril, âgé de 52 années; il y en avait cinq, deux mois et neuf jours qu'il occupait le saint-siége. Ses travaux apostoliques, pendant ce court espace, prouvent un zèle et une activité admirables. Il fit, dans plusieurs conciles, réprouver les erreurs de Bérenger et de Scot sur l'eucharistie, et condamner des clercs schismatiques, qui blâmaient les usages de l'église latine, au sujet des azymes. L'empereur d'Orient, Constantin Monomaque, le favorisa dans ses pieux travaux, en recevant avec bienveillance ses nonces à Constantinople. Le moine Nicetas abjura sa doctrine; mais la division dura plus long-temps entre Léon IX et le patriarche Michel Cerulaire. Les lettres qu'ils s'écrivirent à ce sujet, en contiennent les détails. Dans sa réponse, le pape invoque l'autorité de la prétendue donation de Constantin; ce qui étonne avec raison le président Hénault. (*Abr. chron. de l'hist. de France*, années 753, 54, 55.) Au reste, cette lettre est si aigre, si hautaine et si éloignée du caractère connu de ce pontife, qu'on est tenté de la croire supposée, ou altérée. Plusieurs miracles s'opérèrent sur le tombeau de Léon IX. L'Église honore sa mémoire, le 19 avril, et son nom est inscrit au martyrologe. Outre plusieurs décrétales et lettres insérées dans les collections des Conciles, il nous reste de lui une *Vie de Saint Hidulphe*, dans le *Thesaur. anecdot.* de D. Martène. La vie de Léon IX se trouve au tome VII de l'*Hist. littér. de la France*, par les bénédictins. Son successeur fut Victor II. D-s.

HIST. D'ITALIE.

LÉON X.

Raphaël pinx.t Landon direx.t

LÉON X (Jean de Médicis, pape sous le nom de), successeur de Jules II, né à Florence, le 11 décembre 1475, était fils de Laurent de Médicis, surnommé le *Magnifique*. Son éducation répondit à l'opulence, à l'éclat de sa famille, et fut confiée à Chalcondyle, Ange Politien, Eginette et Bernard de Bibiena. C'étaient les hommes les plus habiles de leur temps; et le jeune Médicis se montra digne de recevoir leurs leçons. Ses progrès furent rapides et brillants dans tous les genres d'instruction; mais ses études parurent s'attacher plus volontiers aux écrits des anciens philosophes qu'aux dogmes austères de l'Evangile. Le faste et les honneurs dont on environna ses premiers ans, lui inspirèrent un goût de luxe et de dépense qu'il manifesta dans tout le cours de sa vie. Il n'avait que treize ans, en 1488, lorsqu'Innocent VIII le nomma cardinal. Quatre ans après, il reçut les premiers ordres avec une grande solennité; et il parut bientôt à Rome, où les grâces de son esprit, l'aménité de ses manières, et la variété de ses connaissances, lui concilièrent l'affection des grands et l'estime des gens de lettres. Il perdit son père, et revint à Florence, pour y combler de bienfaits les amis de sa famille, et donner des témoignages de reconnaissance à ses instituteurs, surtout à Chalcondyle. La mort d'Innocent VIII rappela Médicis à Rome; mais pendant le pontificat d'Alexandre VI et l'invasion de Charles VIII, il revint à Florence avec Pierre, son frère. Des disgrâces y attendaient cette maison naguère si puissante et si honorée. Le cardinal fut obligé de se retirer à Castello, où les Vitelli lui donnèrent un asile. De là, il partit pour voyager en Allemagne, en Flandre, en France, et partout il eut des admirateurs et des amis. Parmi les liaisons qu'il contracta dans sa jeunesse, il faut remarquer celle d'Érasme, qu'il considéra toujours, et qu'il consulta dans les circonstances les plus difficiles. Revenu à Rome avec le dessein de relever sa famille, il entreprit de se réconcilier avec celle de la Rovère, qui en avait été l'ennemie. (*V.* Sixte IV.) Il obtint l'amitié de Jules II, et rechercha particulièrement le neveu du pape, Galeoto, dont la mort prématurée lui causa les plus vifs regrets. Ses vues politiques ne le détournaient point de ses travaux littéraires, ni surtout de son goût pour la chasse, à laquelle il se livrait avec passion. Les sciences, les beaux-arts, la musique même, occupaient aussi une partie de ses moments. Dans ces entrefaites, il perdit son frère: sa fortune en souffrit; mais le malheur n'abattit point son courage. Jules II lui donna le commandement de Pérouse, dont il venait de s'emparer, et forma le dessein de rétablir les Médicis dans Florence. Les hasards de la guerre en disposèrent autrement. Le cardinal fut fait prisonnier à la bataille de Ravenne, et transféré à Milan, en attendant qu'il le fût en France. Sa liberté lui fut rendue, lorsque les Français évacuèrent le Milanez. Le cardinal rentra dans sa patrie; et sa vie y fut menacée par une conjuration, à laquelle il eut le bonheur d'échapper. Bientôt après, Jules II mourut; Médicis revint à Rome, où il fut élu pape le 11 mars 1513. Son couronnement fut magnifique. Ses discours, remplis de grâce, de bonté et d'éloquence, enchantèrent les Romains. Il pardonna aux conjurés qui avaient attenté à ses jours: parmi eux se trou-

vait Machiavel, dont la fidélité ne se démentit point par la suite. Il annonça, dès les premiers moments, sa haute protection pour les lettres, en choisissant Bembo et Sadolet pour secrétaires intimes. Ce fut sous ces heureux auspices que commença son pontificat, s'il est permis d'appeler ainsi un règne qui fut plus occupé des intérêts du monde que de ceux de la religion. Le gouvernement de Léon X est le tableau d'un siècle entier, auquel il eut la gloire d'imposer son nom. Il se partage en trois parties importantes et séparées, que nous distinguerons sans négliger l'ordre de la chronologie générale et relative. L'état, la religion, les lettres, en mettant successivement en scène le prince, le pontife, et le protecteur des lettres, placeront dans un jour plus clair et plus méthodique, les projets, les fautes et les succès qui ont rendu Léon X si digne de l'attention de la la postérité. — *Affaires politiques.* — Les Français, ainsi qu'on l'a vu dans l'article de Jules II, avaient été obligés d'évacuer le Milanez, et n'avaient laissé que des garnisons dans les citadelles principales. Louis XII, comptant sur l'inaction de Ferdinand, avec lequel il avait conclu une trêve d'un an, en 1513, et sûr de la fidélité des Vénitiens, rassembla de nouvelles forces, et repassa les Alpes pour venir combattre Maximilien Sforce, qui était rentré dans son héritage. Léon X voyait avec chagrin ces préparatifs; et malgré les caresses que le roi de France avait faites à Julien de Médicis, il résolut d'empêcher cette invasion. Il se servit, à cet effet, du secours des Suisses, suivant en cela l'exemple de son prédécesseur. Les Français perdirent la bataille de Novare (6 juin 1513), et furent obligés encore une fois de rentrer dans leurs foyers. Raimond de Cardonne s'empara de Gènes; et Louis XII fut ainsi dépouillé de tout ce qu'il possédait en Italie. Henri VIII harcelait ce monarque en France : Léon X s'était ligué avec le roi d'Angleterre. Les Vénitiens ne furent pas plus heureux que leur allié. Battus à Vicence, ils consentirent à remettre leurs différends à l'arbitrage du pape. Léon X fit rouvrir le concile de Latran. Louis XII, accablé de revers, résolut alors de faire sa paix avec la cour de Rome, autant pour se débarrasser des attaques de l'Angleterre, que pour prévenir les desseins de Ferdinand, qui voulait faire passer le duché de Milan sur la tête de l'archiduc, petit-fils de l'empereur Maximilien, et connu depuis sous le nom de Charles-Quint. Le roi de France donna donc son adhésion aux actes du concile de Latran, et reçut l'absolution des censures lancées contre lui par Jules II. Cette réconciliation comblait les vœux du pape, en faisant cesser l'opposition des deux conciles. Sa joie fut augmentée par la nouvelle de la victoire des rois de Hongrie et de Pologne sur les Turcs, par celle de l'heureuse et célèbre découverte de Vasco de Gama, et enfin, par l'ambassade solennelle que lui envoya Emanuel-le-Grand, pour obtenir de lui la donation des terres conquises par les navigateurs portugais. Il consacra ces événements par des fêtes magnifiques; mais bientôt la situation de l'Italie exigea de lui d'autres soins. Louis XII, qui ne renonçait pas au duché de Milan, essayait de traiter avec la Suisse. Ce projet ayant échoué, il tenta de former une alliance plus étroite avec les maisons d'Autriche et d'Espagne, par une nouvelle union de fa-

mille. Léon X s'efforça de traverser ces négociations, dont le résultat pouvait être le partage de l'Italie entre ces trois puissances. Il offrit au Roi sa médiation auprès des cantons helvétiques; mais ce fut inutilement. Il réussit mieux avec Henri VIII, dont la sœur épousa Louis XII, lequel venait de perdre Anne de Bretagne. Cet événement fut un des traits les plus habiles de la politique du pape, qui conjura ainsi un orage formidable prêt à fondre sur l'Italie. Cet état de choses lui procurait d'ailleurs une parfaite tranquillité, dont il profita pour établir, d'une manière plus durable, l'autorité de sa famille à Florence. Des fêtes somptueuses accoutumaient les habitants aux jouissances du luxe, et disposaient les esprits à subir le joug d'une maison qui jadis leur avait été chère à plus d'un titre. Léon X avait encore de plus hauts desseins. Il prévoyait la mort prochaine de Ferdinand, et destinait le royaume de Naples à Julien de Médicis, son frère, tandis que Laurent, son neveu, eût été souverain de la Toscane. Ainsi tous les trônes du midi de l'Italie eussent été occupés par ses proches. Ce fut dans la perspective de ces grands événements que le pape se rapprocha de Louis XII, qu'il pressait vivement de faire une nouvelle tentative sur le Milanez. Le traité conclu dans ces circonstances, n'eut point d'exécution. Le bon roi, captivé par les charmes de sa jeune épouse, ne vivait plus pour la gloire, et se livrait tout entier à des plaisirs qui devaient le conduire rapidement au tombeau. Léon X sentit qu'il ne lui restait d'autre parti que de défendre ses possessions en Lombardie. Ce fut dans ce dessein qu'il fit l'acquisition de Modène, dont la situation liait la communication avec les états de l'Église, et les villes de Reggio, de Parme et de Plaisance. Cependant l'empereur Maximilien et Ferdinand poussaient vivement leurs préparatifs contre les Vénitiens. Les Turcs, réconciliés avec la fortune, avaient obtenu quelques avantages. Le pape, alarmé des suites fâcheuses qui pouvaient naître de ces incidents, résolut de tout tenter pour rétablir la paix, du moins entre les puissances de l'Italie. A cet effet, il envoya le cardinal Bembo négocier avec les Vénitiens; il voulait leur persuader de faire des sacrifices à l'empereur et à Ferdinand, et de renoncer à leur alliance avec Louis XII. L'éloquence de Bembo ne réussit point en cette occasion: la république resta fidèle au roi de France, qui sut mauvais gré au pape d'avoir voulu lui enlever ses allies, tandis qu'il le faisait assurer d'autre part qu'il avait le cœur et le génie tout français. (Voyez *l'Histoire de la ligue de Cambray*.) Tels furent les événements qui occupèrent la fin de l'année 1514, et les commencements de 1515. Louis XII mourut le premier janvier, et François Ier. hérita de sa couronne et de ses projets de rentrer en Italie. Appuyé, comme son prédécesseur, de l'alliance des Vénitiens; redevenu maître dans Gènes, où la faction des Fregose avait vaincu celle des Fiesque et des Adorne, il se préparait à passer les Alpes. Léon X eût bien voulu garder la neutralité; elle était impossible. Il fut donc obligé de se liguer avec Sforce, Ferdinand, et les Suisses, que François Ier. n'avait pu attirer à son parti. Malgré tous les obstacles, François Ier. pénétra en Italie; et la victoire de Marignan remit de nouveau les Français en

possession de Milan, de Parme, de Plaisance, et de la personne de Sforce, qui fit au Roi une cession entière de ses états, et se retira en France, où il mourut. Léon X, déconcerté par ces revers, prit le parti de traiter avec François Ier., par l'entremise du duc de Savoie, dont Julien de Médicis avait épousé la sœur, Philiberte, tante du monarque français. Les négociations commencèrent, et l'on convint d'une entrevue à Bologne. Le pape s'y rendit, après avoir visité le tombeau de son père, à Florence. Les Bolonais, regrettant toujours leur ancien gouvernement, accueillirent froidement Léon X. Cependant l'entrevue se fit le 9 novembre 1515. Tout se réunissait pour la rendre mémorable, et la nature des intérêts politiques et religieux qui devaient y être traités, et la dignité des deux arbitres qui allaient prononcer. C'étaient les deux souverains les plus remarquables alors en Europe, l'un brillant de jeunesse, de vaillance, de gloire, de magnanimité chevaleresque; l'autre dans la maturité de l'âge, et dans tout l'éclat de ces belles qualités qui relevaient en lui la grandeur du prince, par les talents de l'homme d'esprit, et par l'habileté de l'homme d'état. François Ier. signa la paix de l'Italie, et revint à Milan, au bout de trois jours, laissant à son ministre (*Voyez* Duprat) le soin d'achever ce fameux concordat, qui reçut, l'année suivante, une sanction définitive. Léon X regagna Rome, où il apprit la mort de Julien, son frère, auquel il fit élever, par Michel-Ange, un superbe monument à Saint-Laurent de Florence. Le pape, dans les premiers moments de sa douleur, se retira à Civita-Lavinia, entre Ostie et Antium. Il faillit être enlevé par des Barbaresques débarqués sur les côtes, et n'eut que le temps de se sauver à Rome. Cependant l'alliance entre François Ier. et Léon X inquiétait l'Autriche et l'Espagne, qui cherchèrent à se fortifier de l'appui d'Henri VIII. Le cardinal Wolsey engagea son maître à contracter cette nouvelle alliance, dont la conclusion fut suspendue par la mort de Ferdinand (janvier 1516). François Ier. forma aussitôt des desseins sur le royaume de Naples. Mais Léon X, qui redoutait l'extension de la puissance des Français, chercha à leur susciter un ennemi puissant. L'empereur Maximilien, sortant pour la première fois de son indolence accoutumée, fondit à l'improviste sur le Milanez. Léon X ordonna en même temps à Marc-Antoine Colonne de joindre ses troupes aux forces impériales. Mais le général français, Lautrec, opposa à toutes ces forces une résistance invincible. François Ier ne [illegible] point alors qu'il ne fût trahi par le pape. Celui-ci n'en fit pas moins des démonstrations de fidélité au Roi, qui parut y croire: tous deux dissimulèrent, en épiant réciproquement des conjonctures plus décisives. Dans cette hésitation, qui laissait respirer Léon X, il songea de nouveau à établir sa famille d'une manière digne de ses ambitieuses pensées. Depuis la mort de son frère Julien, toutes ses affections s'étaient réunies sur Laurent, son neveu, auquel il destinait le duché d'Urbin. La Rovère, neveu de Julien, en était en possession. On lui reprochait, ainsi qu'on l'a déjà dit (*Voy.* Jules II) le meurtre du cardinal de Pavie. Il avait en outre fort maltraité les troupes de l'Eglise dans les dernières occasions,

Le pape l'excommunia, fit marcher des troupes contre lui, s'empara du duché, dont il donna l'investiture à Laurent (1516). L'année suivante, La Rovère essaya de rentrer dans son héritage; mais après d'assez grandes alternatives de revers et de succès, il fut obligé de céder au vainqueur. Cependant on leva les censures, et on voulut bien lui accorder quelques légers dédommagements. « On doit » convenir, dit Will. Roscoë, que, » dans cette affaire, la conduite du » pape fut aussi répréhensible, que » celle de ses généraux fut honteuse, » et que les sommes prodigieuses » qu'elle coûta, épuisèrent le trésor, » et portèrent le pontife à des me- » sures qui ne tardèrent pas à pro- » duire des effets si fâcheux pour le » Saint-Siége. » Au milieu de ces soins de famille, Léon X avait les yeux ouverts sur la conduite des autres cours. Il apprit avec chagrin le traité conclu à Noyon entre François Ier. et le jeune archiduc Charles; et, voulant le contrarier, il proposa un contre-traité entre lui, Maximilien, Henri VIII, et même le roi d'Espagne. L'acte en fut signé à Londres, le 25 octobre 1516; mais il ne fut point exécuté, parce que l'empereur s'en désista, pour accéder à celui de Noyon. Vers cette même époque, Léon X faillit être la victime d'un complot tramé contre sa vie. Le chef principal était le cardinal Alphonse Petrucci, frère de celui que le pontife avait dépouillé de Sienne. Son premier dessein était de tuer le pape de sa propre main; il résolut depuis de s'en défaire par le poison, et mit dans ses intérêts Vercelli, chirurgien de Léon, qui ne put pas en trouver l'occasion. Des lettres interceptées révélèrent ces desseins criminels. Petrucci était absent; le pape lui manda de venir à Rome, et le fit arrêter, malgré les réclamations de l'ambassadeur d'Espagne, sous la protection duquel Petrucci s'était mis. On le conduisit au château Saint-Ange, avec le cardinal Sauli, que l'on soupçonnait de complicité. La procédure ayant été régulièrement instruite, les preuves accablèrent Vercelli, Petrucci et Sauli. Il fut prouvé que d'autres membres du sacré collége avaient trempé dans le complot. Petrucci, Vercelli, et un autre individu, nommé Nino, subirent la peine capitale. Sauli eut grâce de la vie; mais il fut dégradé et ses biens furent confisqués; deux autres payèrent une amende de vingt-cinq mille ducats. (*Voyez* Guichardin et Fabroni.) Léon X, qui ne se dissimulait pas le nombre d'ennemis qu'il venait de s'attirer par ces actes de justice et de sévérité, eut recours à des compensations, qui effacèrent en partie la trace de ces chagrins. Il fit une promotion de trente et un cardinaux, qu'il eut soin de choisir parmi ses parents, ses amis, et les gens les plus distingués par leur mérite, et les plus considérables par leur naissance et par leurs richesses. Un luxe de dépense et de splendeur, où le bon goût s'alliait à la magnificence; un ton recherché d'élégance et de politesse, répandirent l'aisance et les agréments de la vie dans toutes les classes de la société. La liberté du commerce, la protection accordée aux beaux-arts, la sagesse de l'administration, la sécurité de la police, ajoutèrent à la prospérité générale, et rendirent le pontificat de Léon X à jamais mémorable. Cette brillante époque fut consacrée par un décret solennel, qui lui décerna une statue dont l'exécution fut confiée à Michel-Ange. On la voit encore au Capitole,

avec une inscription qui rappelle aux siècles futurs le nom de l'illustre pontife, l'éclat de son administration, et la grandeur de ses bienfaits (1517). Cependant le nouveau souverain de Byzance, Sélim, vainqueur de la Perse, et conquérant de l'Egypte, inquiétait l'Europe sur sa propre sûreté. Léon X, pour prévenir de tels malheurs, aurait desiré engager tous les princes chrétiens dans une confédération contre l'ennemi commun; mais ils ne promirent qu'une alliance défensive, en donnant au pape le vain titre de chef de la ligue. Léon X continua donc à s'occuper de l'élévation de ses parents. Il demanda et obtint, pour le nouveau duc d'Urbin, son neveu, la main de Madelène de la Tour, alliée au sang royal de France. Les noces se firent en 1518, avec une solemnité où le pape et le roi rivalisèrent de magnificence; et cet événement amena un moment de réunion politique. Léon X abandonna à François Ier. le montant des décimes perçues à l'occasion de la croisade contre les Turcs; et le roi rendit Modène au pape, et Reggio au duc de Ferrare. Des événements d'une plus haute importance devaient bientôt agiter l'Europe entière. Le jeune Charles d'Autriche aspirait au titre de roi des Romains, et à l'investiture du royaume de Naples. Le pape se refusait à ces demandes, sous prétexte d'incompatibilité. Maximilien vint à mourir: Charles ne dissimula point ses prétentions à l'Empire, et François Ier. se présenta pour concurrent. Le pape, qui n'aurait voulu ni des Français, ni des Espagnols en Italie, favorisait le duc de Saxe. Les électeurs ecclésiastiques balançaient. François Ier. envoya des présents; Charles fit approcher une armée, et il fut élu (1519). Le pape fut attéré de cette nouvelle. Un nouveau chagrin domestique ajouta à ses peines: le duc d'Urbin mourut, à peine jouissant des honneurs de la souveraineté et veuf depuis quelques mois. (*Voy.* Médicis.) Léon X, après avoir pris quelques arrangements pour la Toscane, réunit le duché d'Urbin au domaine de l'Église, avec Pesaro et Sinigaglia, qui en dépendaient. Pendant tout le cours de cette année (1520) l'Italie fut tranquille. Charles-Quint avait été occupé à pacifier les troubles de l'Espagne. François Ier. voulait nouer des liaisons avec Henri VIII, et ne desirait autre chose que de se maintenir dans la paisible possession du Milanez, et dans l'alliance des Vénitiens. Léon X paraissait livré à des amusements frivoles, que ses détracteurs lui ont reprochés avec beaucoup d'amertume. Il se réveilla de ce sommeil apparent par des actes qui démentirent bien le reproche d'une honteuse indolence. Quelques villes d'Italie, voisines du Saint-Siége, étaient encore dominées par des usurpateurs, qui pouvaient être appelés de véritables tyrans. L'un des plus odieux était Jean-Paul Baglioni, qui tenait sous le joug la ville de Pérouse, d'où Jules II l'avait autrefois chassé. Il y était rentré, après avoir servi dans l'armée vénitienne, et avoir figuré parmi les *Condottieri*. Muratori le peint comme un impie, un misérable sans foi, sans honneur. Le pape, l'ayant attiré à Rome, le fit arrêter, et juger. Les tribunaux, après avoir obtenu l'aveu de tous ses crimes, le condamnèrent à être décapité. Léon X s'empara de Pérouse. Le fils de Baglioni trouva un asile à Padoue; le pape, sous ce prétexte, fit attaquer la ville de Fermo, appartenant aux Vénitiens. Ses troupes

la prirent, ainsi que plusieurs autres villes de la Marche-d'Ancône, dont les princes subirent le même sort que Baglioni. Léon X dirigea ensuite ses attaques contre la maison d'Este, qu'il avait le projet de dépouiller de Ferrare. Cette tentative échoua, et ne fit point d'honneur à la conduite du pape. Guichardin n'a pas essayé de l'excuser: Muratori a été plus loin, en accusant Léon X d'avoir voulu attenter aux jours du duc. Roscoë, plus modéré et plus impartial, se range à l'opinion de Guichardin. Quelques-uns des actes d'hostilité que le pape venait d'exercer, avaient réveillé d'anciennes inimitiés et blessé les intérêts de certaines puissances étrangères en Italie. Léon X, fidèle au système de les chasser toutes, en les opposant les unes aux autres, s'occupa encore de les tromper par des négociations doubles, dont le but constant devait être la libération de son pays. En conséquence, il engagea d'abord François Ier. à se liguer avec lui pour expulser les Espagnols du royaume de Naples. Il lui promit la plus grande part dans la conquête, et s'obligea à lever six mille Suisses, qui devaient traverser le Milanez et prendre des cantonnements dans les places de la Romagne et de la Marche-d'Ancone. François Ier. peu confiant dans les démonstrations du souverain-pontife, demanda des délais qui ressemblaient à des refus, et surtout ne parla point de restituer Parme et Plaisance. Léon X se tourna dès-lors du côté de l'empereur, et conclut avec lui, le 8 mai 1521, un traité, dont le but était de rétablir Fr. Sforce dans le duché de Milan, et d'assurer divers apanages aux Médicis. Dans tout cela, rien ne paraissait stipulé pour les intérêts du jeune souverain. Mais aussi politique qu'ambitieux, Charles, qui venait de rompre avec François Ier. au sujet du duché de Bouillon, saisit avidement l'occasion de se mesurer avec son magnanime rival, bien sûr de reprendre tous ses avantages, quand il voudrait user de sa puissance pour s'indemniser aux dépens de ses alliés. Ces conventions une fois arrêtées, les galères pontificales eurent ordre de se joindre à la flotte de l'empereur, qui devait partir de Naples, se porter sur Gènes et enlever cette ville à l'influence des Français. L'entreprise échoua. Mais des soulèvements éclatèrent dans la Lombardie. Lescun, qui commandait en l'absence de Lautrec, faillit être fait prisonnier dans un coup de main qu'il tenta sur Reggio. Dès-lors, l'incendie devint général. Lautrec revint prendre le commandement du Milanez. Le siége de Parme fut la première tentative des alliés du pape; ils pénétrèrent dans la ville; mais une diversion opérée par le duc de Ferrare les obligea d'abandonner le siége de la citadelle. Léon X, vivement affligé de cet échec, employa les derniers efforts pour le réparer. Toute la destinée de cette campagne semblait tenir au parti que les Suisses se détermineraient à prendre. Le pape envoya auprès d'eux les cardinaux de Sion et Jules de Médicis, qui les gagnèrent à force de caresses et de présents. Cette défection déconcerta les Français. (*Voy.* LAUTREC.) Ils perdirent Milan, dont Prosper Colonne s'empara, le 20 novembre 1521. La Lombardie d'un autre côté, presque toute entière, se soumit au vainqueur, ainsi que Parme et Plaisance. Ces heureuses nouvelles parvinrent, le 24, au pape, qui mourut peu de jours après, sans jouir du succès de ses armes. — *Affaires eccléſ-*

siastiques. — Deux actes célèbres ont signalé le pontificat de Léon X, le concordat et les indulgences. Nous avons vu qu'il desirait terminer le concile de Latran, auquel venaient d'adhérer successivement toutes les puissances opposantes, principalement la France et l'Empire. Un des derniers actes de ce concile, fut l'approbation du concordat conclu entre S. S. et le roi de France. Ce traité prit alors le caractère d'une loi ecclésiastique : une convention pareille avait déjà été conclue entre Nicolas V et Frédéric III, pour les églises d'Allemagne, sans exciter de réclamation. Il n'en fut pas de même par rapport au concordat français; tous les corps de l'État opposèrent de vives résistances. Le roi demeura inébranlable dans les termes de son traité, et en maintint l'exécution de toute sa puissance. Ainsi le concordat a été, pendant trois siècles, la loi commune des élections ecclésiastiques; il a été défendu par des théologiens, des jurisconsultes, des historiens, très-recommandables par leur savoir et très-purs dans leur doctrine (1). Ils ont observé que cet acte, loin de détruire la pragmatique, en avait conservé des parties essentielles, telles que l'abolition des expectatives, le rétablissement de la hiérarchie dans les tribunaux ecclésiastiques, et la révocation des anciennes annates, « qui » n'ont plus subsisté depuis lors que » comme une subvention volontaire » pour fournir aux dépenses du » Saint-Siége. » (*Voyez* les *Vrais Principes de l'église gallicane*, par M. l'abbé Frayssinous.) Il n'y avait de véritable innovation que la nomination des évêques, attribuée au roi et au pape, et retirée aux chapitres métropolitains par suite des désordres qui nécessitaient sans cesse le recours au Saint-Siége. D'autres écrivains ont soutenu très-vivement une opinion contraire, en rappelant les principes et les usages des premiers siècles de l'Église. Nous nous hâtons de passer à l'affaire des indulgences. Depuis long-temps, et surtout à la fin du schisme d'Occident, tous les états de la chrétienté demandaient la réforme de l'Église, dans son chef et dans ses membres. Tel avait été le but des conciles de Constance et de Bâle, et dernièrement encore du concile de Pise, dont les décrets avaient été annulés par celui de Latran. Les réformateurs se divisaient en deux partis, l'un de gens animés d'un zèle sincère, mais pacifique, *vrais enfants de lumière* (Voyez l'*Histoire des Variations*); ils déploraient les abus sans amertume, en proposaient avec respect le redressement, et ne voulaient point de destruction. L'autre parti était composé d'esprits *superbes, pleins de chagrin et d'aigreur*, qui, sous prétexte de rétablir la pureté des principes, ne tendaient en effet qu'à renverser une hiérarchie dont l'autorité blessait leur orgueil. Tels avaient été les Vaudois, les Albigeois, Wiclef, Jean Hus et Jérôme de Prague. Des guerres atroces, des supplices effrayants avaient comprimé, et n'avaient point détruit le germe de ces fatales divisions. Pendant le siècle précédent, les papes, obligés de recourir à la voie des armes, et de s'appliquer aux intrigues politiques pour recouvrer les domaines de l'Église envahis par des usurpateurs, avaient contracté des mœurs plus mondaines que reli-

(1) De Marca, Van-Espen, d'Héricourt, Thomassin, d'Agueseau, Gaillard, le Père Henault, MM. Bernardi, l'abbé Frayssinous, Clausel, etc. Voyez aussi l'ordonnance de Blois, art. 1, 1580.

gieuses; et le respect attaché au sacerdoce suprême s'était considérablement affaibli. D'un autre côté, les premières productions de la littérature renaissante n'avaient pas peu contribué, de l'aveu même des écrivains protestants, tels que Robertson, Hume et William Roscoë, à *déconsidérer* les pontifes de Rome, et tout le corps ecclésiastique. Le Dante, Pétrarque, Boccace, et plusieurs de leurs compatriotes, satiriques du même genre, en mêlant aux sarcasmes les plus amers, d'ingénieuses facéties, avaient laissé des impressions qui préparaient depuis long-temps les esprits à l'éclat d'une rupture. L'imprimerie nouvellement découverte, et déjà toute puissante pour le mal comme pour le bien, révélait les abus, disséminait la calomnie, et tendait à propager avec les saines maximes les doctrines révolutionnaires jusque dans les dernières classes de la société. Ce fut dans ces circonstances critiques (1517), que Léon X publia des indulgences par toute l'Europe, à l'occasion de la croisade qu'il voulait former contre les Turcs. Il suivait en cela l'exemple de ses prédécesseurs. Mais il fit annoncer que l'argent de ces indulgences serait employé à l'achèvement de la basilique de St.-Pierre. Cette destination, sans être répréhensible en soi, tendait à détourner le produit des aumônes, qui doit appartenir à tous les pauvres, sans distinction, conformément au dogme de l'Evangile et à la doctrine de l'Eglise. Avec le penchant au luxe et à la magnificence, si naturel aux Médicis, il était facile de rendre odieux ou ridicule l'emploi de ces tributs. Cependant les indulgences furent reçues et prêchées sans réclamation et sans troubles, en France, en Angleterre, en Autriche et dans presque tous les royaumes du Nord. Mais dans une petite ville de la Basse-Saxe, à l'ombre d'un cloître, et sur les bancs de l'école, il existait un de ces hommes audacieux, remuants, opiniâtres, prêts à tout tenter, à tout souffrir, que la bonté enhardit, que les oppositions irritent, et qu'il est également dangereux de traiter avec trop de douceur ou trop de sévérité. Tel était Luther, moine augustin, professeur de théologie dans l'université de Wittemberg, qui donna la première impulsion à la révolte contre l'Eglise catholique. Un intérêt de position se joignait encore aux motifs personnels qui l'animaient contre la cour de Rome. « Qui ne » sait, dit Bossuet, la jalousie des » augustins contre les jacobins qu'on » leur avait préférés en cette occa» sion? » Le chef de ces derniers, nommé Tetzel, inquisiteur de la foi, se déclara donc l'antagoniste de Luther. En prêchant les indulgences, il défigura la doctrine de l'Eglise; et ses disciples, en exagérant encore les leçons du maître, poussèrent les conséquences jusqu'à l'absurdité. Ils avaient imaginé de mettre un tarif au salut des ames du purgatoire, et d'imposer, en conséquence, des aumônes proportionnelles. (*V.* le Décret de la faculté de théologie de Paris, cité par d'Argentré, Dupin, et le continuateur de Fleury.) C'est ainsi que des *commissaires imprudents*, suivant l'expression de Guichardin, ou plutôt des zélateurs ignorants, trahissaient les intérêts de ceux qu'ils prétendaient servir. Il était facile à Luther de prouver les abus, et même d'en obtenir le redressement; car jamais la cour de Rome n'avait montré plus de tolérance et de douceur: mais il voulait renverser

l'édifice par sa base, et détruire la chose dans son principe. Ainsi, pour anéantir les indulgences qui renferment les pratiques les plus respectables de la religion, savoir, l'aumône, la pénitence, et la prière, il entrait dans son système d'affaiblir le mérite des œuvres, de décrier l'efficace du sacrement, d'attribuer toute la justification à une certaine foi inactive, de rejeter le libre arbitre, et d'établir une espèce de fatalisme aussi avilissant pour la raison humaine qu'injurieux pour la bonté divine. Toutes ces prédications de Luther ne parurent d'abord, à Rome, que de vaines arguties scolastiques sur des questions secondaires, où chaque parti ne mettait qu'une exagération et une chaleur de vanité personnelles. Le pape pouvait s'y tromper, d'autant mieux que Luther ne cessait de protester que ses opinions étaient subordonnées à l'autorité de l'Église. Il écrivait même à S. S. dans les termes les plus respectueux. (Lettre du dimanche de la Trinité, 1518): « Donnez la vie ou la mort, disait-il, » approuvez, ou réprouvez, comme » il vous plaira; j'écouterai votre » voix, comme celle de J. C. même, » qui préside en vous, et qui parle » par votre bouche; et si j'ai mérité » la mort, je ne refuse point de mou» rir. » Tant d'humilité et de respect annonçait des dispositions pacifiques, et retenait les foudres de Rome. Mais les faits qui s'étaient passés au milieu de ces hésitations peut-être trop indulgentes, avaient pris un caractère de gravité qui ne laissait plus lieu, ni à la sagesse, ni à la dignité du pape, de garder aucun ménagement. Tetzel avait fait brûler publiquement les thèses de Luther; et celui-ci avait traité de même les thèses de Tetzel. Les Dominicains et les Augustins avaient augmenté, chacun de leur côté, le nombre de leurs combattants. La dispute entre deux individus, était devenue une guerre générale. L'électeur de Saxe protégeait Luther, par vengeance contre le pape, qui avait refusé à son fils naturel des bulles gratuites pour un bénéfice; et le peuple manifestait hautement son affection pour les nouvelles doctrines. Léon X résolut donc d'agir ouvertement contre Luther. Il le fit citer à Rome, par une lettre datée du 7 août 1518, dans le moment où l'empereur Maximilien sollicitait lui-même des mesures contre le perturbateur de la Saxe. Mais l'électeur écrivit au pape, et obtint que son protégé ne sortirait point de l'Allemagne, et se présenterait à Augsbourg devant le cardinal Cajetan, légat de S. S. Luther comparut le 12 octobre; et deux conférences, qui eurent lieu ce jour-là même et le lendemain, ne produisirent aucun résultat. Le légat, qui n'avait d'autre mission que de recevoir la rétractation de Luther sur des hérésies évidentes et déjà condamnées, l'accueillit avec douceur (1), mais exigea avec fermeté les actes de docilité et de soumission que Luther avait promis. Celui-ci, par une inconséquence difficile à prévoir, après avoir écrit au pape, ainsi qu'on vient de le voir, *qu'il écouterait sa voix comme celle de J. C. même*, refusa de se rétracter, et même offrit de justifier tout ce qu'il avait avancé, soit dans ses discours soit dans ses écrits. Le légat fit de vains efforts auprès du général des Augustins, qui avait accompagné Luther, pour obtenir du ré-

(1) Voici les propres paroles de Luther, en rendant compte de cette entrevue : « Susceptus » fui à reverendiss. D. cardinale legato satis cle» menter, [illegible] propè reverentiâs. » *Luth. Opera*, p. 163.

tractaire la rétractation demandée. Celui-ci quitta Augsbourg, après en avoir appelé *du pape mal informé, au pape mieux informé*. Le légat respecta le sauf-conduit dont Luther était muni; mais il adressa des plaintes à l'électeur de Saxe, qui n'en tint aucun compte. Il est difficile de reconnaître, dans la conduite du légat, ces traits de dureté et de hauteur qui lui ont été imputés par des écrivains protestants, et même par des catholiques. Roscoë a été plus juste; et son témoignage paraît d'autant plus vrai, qu'il puise dans les sources et cite surtout l'aveu de Luther lui-même. (Voy. *Vie et Pontificat de Léon X*, tom. III, p. 171.) Au reste, on ne jugea pas à propos, à Rome, d'user de sévérité. Le souverain pontife, dit Roscoë, ne devait point entrer en controverse avec un argumentateur de collége. Il aima mieux déclarer authentiquement sa doctrine et celle de l'Église sur la question en litige. C'est ce qu'il fit dans sa bulle du 9 décembre 1518, où, après avoir rappelé les véritables principes sur la nature des indulgences, il menaça d'excommunication, sans nommer ni désigner personne, quiconque croirait ou prêcherait le contraire. Cette explication, il faut en convenir, quoique très-louable en soi, était tardive, surtout insuffisante, parce qu'elle ne sévissait pas contre les zélateurs imprudents qui déshonoraient, par leur ignorance ou leur cupidité, les grâces qu'ils étaient chargés de dispenser. Ces considérations ne devaient pas influer sur la conduite de Luther; la voie lui était ouverte au repentir: il préféra celle de la résistance; et, s'appliquant sans motifs suffisants, les menaces de censures exprimées dans la bulle, il se déclara appelant au futur concile, toujours au mépris de sa promesse d'obéissance au pape lui seul: et cependant, profitant avec habileté des ménagements que l'on gardait encore avec lui, ce fut à cette époque (1519) qu'il forma des attaques nouvelles contre la cour de Rome, dans les points les plus importants et les plus délicats qui pouvaient blesser son autorité, tels que le purgatoire, la primauté du pape, la confession, la pénitence, les vœux, etc. Ses partisans, ses protecteurs, le secondaient puissamment en publiant que la cour de Rome, ennemie des lumières et des sciences, refusait d'entrer en lice avec lui. Parmi ses sectateurs, l'un des plus distingués était Mélanchthon, qui rougit par la suite de s'être associé avec un novateur, dont néanmoins il adoptait en partie la doctrine. Erasme fut plus prudent, et refusa de prendre parti dans ces malheureuses disputes. Mais, d'un autre côté, Luther trouva des antagonistes redoutables: Henri VIII écrivit contre lui; l'évêque de Misnie le censura vivement; les universités, des ordres religieux, les Augustins eux-mêmes s'élevèrent contre leur confrère, et toute l'Europe retentit d'un cri général d'indignation. On conseillait à Léon X les moyens les plus violents (1). On citait l'exemple de Jean Hus et de Jérôme de Prague. Au milieu de ces disputes, Luther adressait encore une lettre de soumission au pape; et l'électeur de Saxe ne rougissait pas de mentir à l'Europe entière et à sa propre conscience, en écrivant à Léon X, qu'il ne protégeait pas cet

(1) Fra-Paolo s'exprime ainsi: « Più opposi- » tamente di tutti scrisse contra Martino Luthero » Fra-Giacomo Ogostrato (Hoogst aaten) domi- » nicano inquisitore; il quale usortò il pontefice » a convincer Martino con ferro, fuoco, hamme.» (*Vie et Pontificat de Léon X*, t. IV, p. 376.)

hérésiarque. Le pape se détermina enfin à des mesures plus directes, sans adopter la rigueur qu'on lui suggérait. Il s'adressa à Charles-Quint, et le pria de faire arrêter Luther. Charles s'y refusa, parce qu'il ne voulait point déplaire à l'électeur, auquel il était redevable de sa voix pour l'Empire, et répondit au pape, que n'étant encore que roi des Romains, il ne lui appartenait pas d'exercer un tel acte d'autorité. Léon X fut donc obligé d'avoir recours aux armes spirituelles; et, dans sa bulle du 15 juin 1520, il anathématisa les 41 articles de la doctrine de Luther, le somma de comparaître à Rome dans l'espace de soixante jours, et enfin l'excommunia, lui et tous ses adhérents. Il semblait que celui-ci n'attendît qu'une telle résolution pour éclater et se livrer à toutes les violences. Son emportement alla jusqu'au délire. Il maudit le pape; il exhorta à le tuer, accusa le ciel, appela la vengeance; et dans ce ramas d'injures, de blasphèmes et de menaces, on ne sait ce qu'il y eut de plus grossier et de plus ridicule. Enfin, il mit au jour son livre de la captivité de Babylone, dans lequel il déploya toute la perversité de sa doctrine. Il y réduit les sacrements à trois, savoir: le baptême, la pénitence et le pain. Il termine en attaquant le dogme de la transsubstantiation, qu'il aurait bien voulu anéantir entièrement, ainsi qu'il l'exprime dans sa lettre à ses disciples de Strasbourg; ce qui fut par la suite un sujet de division irréconciliable entre lui et Zuingle, Melanchthon, Œcolampade, et enfin l'école de Calvin. Léon X, de son côté, ne négligeait rien pour l'exécution de sa bulle. Il envoya les nonces Alexandre et Caraccioli vers l'électeur de Saxe, afin d'obtenir qu'il imposât silence à Luther, qu'il le fît enfermer, ou que du moins il le chassât de ses états. L'électeur ne donna que des réponses évasives. Charles-Quint, sollicité de nouveau par le pape, parut y mettre plus de vigueur; il indiqua une diète à Worms, où Luther comparut. Ses erreurs y furent condamnées; mais on respecta sa personne. Ses partisans n'en feignirent pas moins de craindre pour sa sûreté. Il fut enlevé, comme il retournait en Saxe, et caché jusqu'au moment où l'on jugea à propos de le faire reparaître. Toutes ces entreprises manquées ne servirent qu'à redoubler son audace. Cependant les bulles de Rome avaient excité le zèle des catholiques dans toute l'Allemagne, excepté en Saxe. Les universités de Cologne et de Louvain firent brûler publiquement les écrits de Luther. On usa de la même rigueur à Trèves et à Maïence: par représailles, Luther fit brûler, à Wittemberg, les bulles de Léon X et les décrétales de ses prédécesseurs. Pour rendre celles-ci odieuses, on en avait altéré le texte ou exagéré les doctrines (*Voyez* le continuateur de Fleury, tome XXV, page 672); et malheureusement pour la cour de Rome, quelques actes de certains papes autorisaient ces interprétations malveillantes. Les esprits étaient trop irrités pour démêler le faux et le vrai; car la haine n'examine rien. Au milieu de toutes ces agitations, la France ne resta pas indifférente: quoiqu'elle eût des reproches à faire à la cour de Rome, elle ne s'en prononça pas moins avec fermeté contre les erreurs de Luther. L'université de Paris émit un décret énergique contre les nouvelles doc-

trines. Léon X multipliait ses anathèmes qui étaient depuis long-temps des armes inutiles, et qui devaient être les derniers actes de son autorité dans cette funeste querelle dont la destinée était de se prolonger long-temps encore après lui. (*Voy.* LUTHER.)—*Restauration des lettres et des sciences.* — Dans les temps antérieurs, on avait pu remarquer cette impatience générale de sortir des ténèbres de l'ignorance et de la barbarie. Les croisades, en ouvrant de nouvelles routes commerciales, avaient commencé cette mémorable révolution: la chute de l'empire grec l'acheva, en chassant tous les savants en Italie. Cette tendance des esprits vers le progrès des lumières et de la civilisation, ne demandait qu'à être protégée pour recevoir tous ses développements. On se jetait avec avidité sur les ouvrages des anciens, dont les manuscrits venaient enfin d'être retrouvés. C'était en Italie surtout que ces premiers efforts avaient été tentés avec quelque succès. Des littérateurs, des savants, des artistes du premier ordre étaient disséminés dans la plupart des grandes villes: Rome, Naples, Florence, Ferrare, Venise, Milan, possédaient des hommes de génie; mais les discordes civiles, les guerres extérieures les privaient trop souvent de cette tranquillité si nécessaire à l'étude, et de ces communications si utiles aux talents. Léon X conçut le projet de rassembler dans un seul foyer tous ces rayons épars, et de former un dépôt immense, où les éléments de toutes les connaissances humaines, conservés avec soin, deviendraient une source intarissable de lumières et d'émulation. Ce fut dans ce dessein qu'il rétablit le gymnase ou l'université, à laquelle il rendit ses revenus, qui avaient depuis long-temps été employés à d'autres usages. Il y appela des professeurs de toutes les parties de l'Europe: la théologie, le droit canon, le droit civil, la médecine, la philosophie morale, la logique, la rhétorique, les mathématiques, eurent des chaires richement dotées par le pape lui-même. Il établit des priviléges pour les étudiants. La langue grecque fut l'objet de ses premiers soins. Jean de Lascaris qu'il fit venir de Venise, et Marc Musurus, lui amenèrent une colonie de jeunes hellénistes, qui servit à propager le goût de cette antique littérature, sans laquelle il n'y en a point d'autres dans les nations modernes. Bientôt les presses d'Alde Manuce produisirent une édition des œuvres de Platon, surveillée par Marc Musurus, qui fut nommé archevêque de Malvoisie. Homère et Sophocle furent exhumés de l'obscurité où ils restaient ensevelis. L'exemple du pape enflamma le zèle des particuliers. Un simple négociant, nommé Chigi, surpassant tous ses émules par sa munificence, acheta une maison superbe dans le quartier de Transtevère, et en fit un muséum orné des tableaux et des statues des plus grands maîtres. Il perfectionna aussi l'imprimerie grecque. Pindare et Théocrite parurent par ses soins, et sortirent des presses de Zacharie Calliergi, qui rivalisa bientôt de talents avec Alde Manuce. Léon X nomma, pour son bibliothécaire particulier, Favorinus, qui se montra constamment digne de sa confiance et de son estime. D'autres savants, tels que Carteromaco (*V.* FORTEGUERI) et Bolzani, partagèrent encore l'amitié et les bienfaits du pontife. La langue latine attira également son attention et ses libéralités. Il acheta cinq cents sequins

un exemplaire des cinq premiers livres de Tacite, qui furent tirés de l'abbaye de Corwey, en Westphalie, et que lui apporta Ange Arcomboldo. Il en confia l'impression à Béroald le jeune, par un bref qui prononçait contre tout contrefacteur la peine d'excommunication *latæ sententiæ*, une amende de deux cents ducats et la confiscation de l'ouvrage. Un imprimeur imprudent, nommé Minutianus, encourut ces peines, et fut obligé de transiger avec Béroald. Léon X protégea également l'étude des langues orientales, pour lesquelles il employa les veilles et les talents de Thésée Ambrosio : la langue hébraïque fut enseignée par Agacio Guidacerio, et par Santès Pagnini, qui traduisit les livres saints ; une édition polyglotte du psautier, la traduction d'un manuscrit arabe, intitulé *Philosophie mystique d'Aristote*, furent aussi le fruit des veilles de ces savants érudits. La poésie nationale s'enrichit de tous les trésors de la littérature classique ; ce fut surtout dans la versification latine que s'exercèrent les écrivains du premier mérite; et quelques-uns d'entr'eux obtinrent une double couronne dans des productions en l'une et en l'autre langue. Il serait impossible, dans le court espace d'un article, d'en donner même la plus simple analyse : c'est surtout dans les excellents ouvrages de Tiraboschi, de William Roscoë, et de feu M. Ginguené, qu'il faut la chercher, indépendamment de la mention exacte qui se trouve dans la *Biographie Universelle*, a mesure que ces noms célèbres arrivent à leur rang (1). Des femmes de la plus haute distinction partagèrent ces palmes littéraires (1). De plus hautes sciences occupèrent bientôt les esprits. Les ouvrages d'Aristote et de Platon trouvèrent des commentateurs éclairés. On étudia la philosophie rationnelle : on rechercha les principes de la philosophie morale. La philosophie qui s'applique aux études de la nature, fit aussi de sensibles progrès : l'astrologie judiciaire commença à perdre de son crédit, et à s'effacer devant les calculs d'une astronomie méthodique : le système de Copernic fut dès-lors soupçonné par Celio Calcagnini, qui tenta au moins de démontrer le mouvement diurne de la terre. Ces nouvelles découvertes inspirèrent à Léon X le dessein de réformer le calendrier ; mais le succès en était réservé à un autre temps. (*Voyez* GRÉGOIRE XIII.) L'art de la navigation, qui devait tant de gloire à deux Italiens, Christophe Colomb et Américic Vespuce, venait d'étendre l'empire des Européens sur la moitié du globe, jusque-là restée inconnue. Cette grande révolution ne pouvait être indifférente à un homme tel que Léon X. Il n'y prit pas seulement une part de vanité, en faisant des concessions imaginaires aux princes conquérants, à l'exemple de ses prédécesseurs. (*Voyez* ALEXANDRE VI et JULES II.) Il fit un plus généreux emploi de sa puissance, en protégeant les malheureux Indiens contre la cruelle avidité des Espagnols.

(1) Accolti (Bernard) — Alamanni (Louis) — Arioste (L') — Ariilli (François) — Augurello (Jean-Aurèle) — Baraballo de Gaete — Bembo — Berni (François) — Brandolini (Raphaël) — Brazzano — Flaminio (Andel) — Folengi (Théophile) — Fracastor (Jean) — Gorizio (Jean) — Maroni (André) — Molza — Mozzarello (Jean) — Navagero (André) — Querno (Camille) — Ruccellai — Sadolet — Sannazar — Silvestri (Guido Postumo) — Tebaldo — Trissino — Vida (Jérôme).

(1) Avalos (Constance d') — Arragon (Tullie) — Baltifua (Laure) — Colonne (Victoire) — Gambara (Véronique) — Stampa (Gaspara).

Les Dominicains s'élevaient avec force contre les persécutions et les outrages dont on accablait ces peuples ignorants et faibles. Les Franciscains, au contraire, pensaient que l'espèce de servitude à laquelle on les avait soumis, était le meilleur moyen de les tirer des ténèbres de l'idolâtrie. La cause ayant été portée à Rome, Léon X, animé du même zèle que le vertueux Las-Casas, se déclara le protecteur des droits de la nature et le vengeur des opprimés. Ses libéralités animaient partout les travaux des littérateurs et des savants. On est fâché seulement de voir dans la liste de ses dons le licencieux Aretin, qui déchira et caressa successivement tous les princes auxquels il vendit ses talents, osa aspirer au chapeau de cardinal, et reçut des récompenses dont les plus beaux génies depuis Homère n'avaient pas obtenu la moitié. Léon X n'oublia point de recueillir dans des dépots publics tous les monuments dont il avait enrichi son siècle. Ce projet avait été conçu dès le temps où il n'était encore que cardinal. La bibliothèque commencée par ses soins, était destinée pour Florence, sa patrie. Il suivit ce projet avec ardeur; et l'étendue qu'il donnait à cet établissement l'obligea de faire construire un édifice particulier, dont il confia l'exécution à Michel-Ange. Telle fut l'origine de la bibliothèque Laurentienne, dont la garde fut confiée à Laurent Parmenio et à Fausto Sabeo. Celle du Vatican fut des mêmes avantages, et fut dirigée par Fedro Inghirami, Philippe Béroald, Zenobio Aeciaduoli et Jérôme Aléandre. Les beaux-arts s'empressèrent à l'envi d'apporter le tribut de leurs chefs-d'œuvre dans le sanctuaire des sciences. Léon X encouragea la recherche des antiques qui peuvent seules fixer les règles du bon goût par l'imitation de la belle nature. Il composa lui-même, pour la découverte d'une statue de Lucrèce, une pièce de vers qui est rapportée par Roscoë. Le palais du Vatican fut décoré par les tableaux et les fresques de Raphaël, qui était alors dans toute la vigueur de son génie. Michel-Ange orna de ses plus beaux ouvrages la chapelle Sixtine, et Léon X le chargea de rebâtir l'église de Saint-Laurent à Florence. Les élèves de ces hommes de génie devinrent dignes de leurs maîtres (1). La gravure au burin et la gravure à l'eau-forte naquirent dans le même temps pour multiplier les sublimes illusions de la peinture. Léon X aimait la musique; il en connaissait parfaitement la théorie. Son oreille était juste, et sa voix mélodieuse. Le chant, dans l'église romaine, ajoute infiniment d'éclat à ses cérémonies : c'est pour cette raison que Léon encourageait l'étude de l'art musical. Deux professeurs distingués dans ce genre, Gabriel Merino et François Paoloso, furent récompensés, l'un, par l'archevêché de Bari, et l'autre, par un titre d'archidiacre (2). Pour que rien ne manquât à la gloire qui environnait Léon X, les historiens les plus célèbres écrivirent de son temps : Machiavel, et Guichardin, ont surtout illustré cette époque; et l'Italie citera toujours avec orgueil leurs immortelles productions. Tant d'éclat, d'agréments et de prospérité,

(1) Paul Caravagge, Jules Romain, Lucca della Robbia, André Contucci, Francia Biggio, André del Sarto, Jacques de Pontorme. (*Voy.* tous ces articles à leurs lettres.)

(2) Bacio Baldini, André Mantegna, Marc-Antoine Raimondi, sont les premiers fondateurs de cet art (*Voy.* leurs articles.)

avaient fait de la capitale du monde chrétien, l'asile de la paix, et le rendez-vous de tous les hommes aimables et instruits, dont les ouvrages ou les entretiens faisaient l'admiration des connaisseurs, et le charme de la société. Léon X aimait à se trouver parmi eux. Les sujets les plus sérieux, les matières les plus graves, il les traitait avec la dignité convenable; mais d'autres fois aussi il s'abandonnait à des conversations frivoles, et quelques censeurs lui ont reproché un penchant assez bizarre pour les bouffonneries. C'était un goût de famille, qui n'avait point déshonoré ses ancêtres; mais, dans un pape, cette légèreté l'exposait aux critiques les plus sévères. Cependant il soutenait parfaitement la plaisanterie, et s'en tirait avec grâce. Un poète lui ayant récité des vers latins à sa louange, il répondit sur-le-champ par le même nombre et les mêmes terminaisons. Le poète, piqué, s'écria à son tour:

Si tibi pro numeris numeros fortuna dedisset,
Non esset capiti tanta corona tuo.

Le pape, loin de paraître offensé, ouvrit sa bourse, et récompensa le poète avec sa libéralité accoutumée. Cette anecdote, et celle de l'archipoète Querno, attestent que dès-lors les *improvisatori* étaient en vogue, et qu'on aimait à s'exercer dans un genre qui étonna d'abord, mais qui, peut-être, est moins la preuve que l'abus du talent. Léon X provoquait lui-même ces luttes ingénieuses au milieu des repas splendides qu'il donnait aux gens de lettres, et dont on n'a pas manqué de lui reprocher la profusion, la délicatesse et la familiarité. Cependant il était très-sobre lui-même, ainsi que l'assurent plusieurs écrivains dignes de foi; il jeûnait assez fréquemment. On faisait des lectures pendant son dîner, ou bien il traitait lui-même des sujets, non pas légers, mais d'une haute importance, et qui n'exigeaient pas moins de sagacité que d'érudition. (Math. Herculan. *ap.* Fabron. *in adn.* 83.) Tel est le témoignage d'un homme qui avait vécu dans l'intimité du pontife; et ce qu'il atteste doit au moins faire suspendre un jugement trop rigoureux. — La mort de ce pape fut un de ces événements inopinés, dont la cause, n'étant pas parfaitement connue, ouvrit le champ aux plus sinistres conjectures. Ce fut à Malliana, sa maison de plaisance, que Léon X reçut la nouvelle de la conquête du Milanez. Il revint sur-le-champ à Rome, le 24 novembre 1521; il indiqua, pour le 27, un consistoire, qui n'eut pas lieu, parce qu'il s'était senti indisposé. Les médecins déclarèrent que c'était un rhume qu'il avait gagné à la campagne: le dimanche, 1er. décembre, il expira, sans avoir pu être administré. Il n'y a point d'autres détails authentiques sur un tel événement. On a supposé, très-ridiculement, que ce fut l'excès de la joie qui le fit mourir, lorsqu'il apprit la nouvelle de la victoire, sans réfléchir qu'un effet aussi rare, et qui ne frappe que des êtres faibles, doit être subit, et ne se prolonge point pendant l'espace de huit jours. On a aussitôt cherché une autre cause; et le soupçon d'empoisonnement s'est établi dans l'esprit de la multitude. On arrêta l'échanson du pape, qui fut mis en liberté, faute de preuves. Le maître du palais, Paris de Grassis, dit dans son journal, qu'ayant trouvé le corps extrêmement enflé, il l'avait fait ouvrir, avec la permission du consistoire, et que les médecins avaient déclaré

que le pape était mort empoisonné. William Roscoë paraît pencher vers cette opinion. Quoi qu'il en soit, le cardinal de Medicis, depuis Clément VII, fit cesser toutes les poursuites judiciaires; et ce fut lui qui annonça la mort du pape à Henri VIII, par une lettre dont l'original est conservé dans les manuscrits Cottoniens du musée Britannique. (*V.* Roscoë, tome IV, page 351.) On voulut deviner les auteurs secrets de cet attentat supposé. Une rumeur sourde accusa, tantôt le duc d'Urbin, tantôt le plus loyal des hommes, le plus généreux des princes, François Ier. De toutes ces suppositions, il faut conclure que les observations physiologiques de ce temps-là n'étaient pas assez avancées pour donner des lumières certaines sur un événement qui peut-être aujourd'hui n'offrirait rien que de naturel. Le tombeau de Léon X, placé dans l'église de Sainte-Marie de la Minerve, avait été esquissé par Michel-Ange, continué par Alphonse Lombardi, et fut achevé par Baccio Bandinelli: la statue est de Raphaël Monte-Lupo. La célébrité qui s'est attachée à la mémoire de ce pontife, a fait rechercher avec curiosité tout ce qui constituait ses qualités physiques et morales. Les traits de son visage nous ont été transmis par le pinceau de Raphaël, et c'est un des plus beaux ouvrages de ce grand peintre. Léon X était d'une stature assez haute. Il avait de l'embonpoint, mais sans excès. Sa tête était un peu grosse, et ses membres un peu minces pour le reste de sa taille, quoique élégamment tournés. Ses mains étaient blanches et délicates; il se plaisait à les orner de pierres précieuses. Son teint était haut en couleur; ses yeux étaient gros et saillants; son organe était doux et sonore; il y avait de la dignité dans sa personne, de la grâce et de l'aménité dans ses manières. Il était habituellement affable; mais, quelquefois, son goût passionné pour la chasse, jetait sur son humeur des nuages passagers, lorsque le plaisir ou le succès n'avait pas répondu à son attente. Si l'on considère tant de choses importantes, méditées, entreprises, exécutées dans le court espace d'un pontificat qui n'a pas duré neuf ans, on ne peut s'empêcher de concevoir la plus haute idée du caractère qui présida à ces grands intérêts, dont le ressort, placé dans un point de l'Italie, donna le mouvement à l'Europe entière. Formé de bonne heure au grand art de gouverner, Léon X ne manqua point à sa destinée. Cependant s'il possédait dans un degré éminent les qualités que le monde admire, on eût désiré d'autres vertus dans le chef suprême de la religion. Au reste, dans sa conduite extérieure, il se montra rigide observateur des bienséances. On a déjà vu qu'il aimait les cérémonies du culte catholique; quelque longues, quelque fatigantes qu'elles fussent, il se faisait un devoir de n'y jamais manquer. Ses ornements pontificaux étaient de la plus grande magnificence. Il mettait dans la célébration des offices une pompe, une dignité, dont il se plaisait à régler lui-même les détails. Ses mœurs privées ont été vivement décriées par des ennemis de sa croyance, et par des auteurs tels que Paul Jove, si connus pour leur propre turpitude qu'on doit rougir de les citer. Léon X a trouvé des défenseurs parmi des biographes modernes, tels que Matheus Herculanius et Fabroni, que nous avons déjà cité. Fra-Paolo et Pallavicini, qu'on

ne peut pas soupçonner de vains ménagemens, ont parlé de ce pape avec une sorte de sévérité, mais ne l'ont point accusé de ces honteux déréglements dont on a voulu flétrir sa mémoire. Enfin, un auteur moderne, calviniste anglican, aussi distingué par la vaste étendue de son érudition, que par l'exactitude de ses recherches et l'impartialité de ses jugements, après avoir balancé toutes les opinions, et discuté le mérite de tous les historiens, se prononce en ces termes : « Il nous reste les témoi» gnages les plus satisfaisants sur la » pureté de mœurs qui distingua ce » pape, tant dans sa première jeu» nesse, que lorsqu'il parvint au » souverain pontificat; et l'exemple » de chasteté et de décence, qu'il a » donné, est d'autant plus remar» quable qu'il était plus rare dans le » siècle où il a vécu. Mais en reje» tant des accusations scandaleuses » et sans fondement, on doit con» venir que les occupations aux» quelles se livrait Léon X, et les » amusements qu'il prenait, n'étaient » pas toujours conformes à sa haute » dignité. » Ainsi s'exprime W. Roscoë, dont la sagesse et la bonne foi forment une autorité imposante. La juste mesure qu'il a constamment observée entre les excès de la louange et du blâme, ne se trouve jamais que dans un historien passionné pour la vérité. C'est en examinant ainsi Léon X, qu'on doit le juger sous tous les rapports de sa conduite extérieure et secrète. Sa politique fut habile, mais remplie d'artifice. En animant la discorde entre les maisons de France et d'Autriche, il tenta de les chasser toutes deux de l'Italie. Son but apparent était l'affranchissement de son pays; son motif réel fut l'élévation de sa famille. Son gouvernement était ferme, et sa justice fut sévère. Mais ses ennemis étaient ceux de l'état. Il pardonna aux premiers, qui conspirèrent contre lui; et tous les autres, excepté l'exécrable Baglioni, furent punis par des voies légitimes. Presque tous les actes de son pontificat ont trouvé beaucoup de détracteurs et très-peu d'apologistes. Quant au concordat, il était nécessaire; il a été jugé par trois cents ans d'exécution. Mais la publication intempestive des indulgences fut une faute capitale : leur destination était incertaine; leur distribution fut encore plus répréhensible, et les abus qu'il y laissa introduire portèrent un préjudice irréparable à la puissance des clés. C'est un problème de savoir s'il mit trop de modération ou trop de sévérité dans sa conduite avec Luther. Les protestants et les catholiques l'ont accusé tour à tour en sens contraire. William Roscoë en conclut que ces contradictions elles-mêmes le justifient. Il est certain du moins que ses successeurs ne furent pas plus heureux. (*Voyez* Luther.) La protection des lettres, la faveur qu'il accorda aux progrès des connaissances humaines, lui ont acquis une gloire plus éclatante et moins contestée. Léon X eut pour successeur Adrien VI. D-s.

LÉON XI (Alexandre-Octavien), cardinal de Florence, de la maison de Médicis, employé par Clément VIII, son prédécesseur, dans les négociations les plus importantes, estimé des puissances par la conduite pleine de sagesse qu'il avait tenue pendant sa légation en France, par la protection que les savants trouvaient auprès de lui, par sa droiture, sa modération, son éloignement pour le népotisme, fut élevé sur le saint-

siége le 1er. avril 1605. Son élévation ne changea pas ses mœurs; elle commençait à donner un plus grand éclat à ses vertus et à ses heureuses qualités, lorsqu'il fut enlevé de ce monde, le 27 du même mois, universellement regretté. On trouve son éloge dans le tome III (p. 320) des *Elogj degli uomini illustri Toscani*. Paul V lui succéda. T - D.

LÉON ou GRÉGOIRE, anti-pape. (*Voyez* BENOÎT VIII).

LEON Ier., empereur d'Orient, dit le Grand, naquit en Thrace, d'une famille obscure, et dut son avancement dans les grades militaires de l'armée romaine, à la faveur toute puissante du général Aspar et de son fils Ardaburius. (*Voyez* ASPAR.) Léon commandait un corps de troupes campé à Selymbria, lorsque ses ambitieux protecteurs le firent monter sur le trône, vacant par la mort du vertueux Marcien: le sénat confirma ce choix; et Léon fut reconnu empereur à la tête des troupes, le 7 février 457, et couronné par Anatole, patriarche de Constantinople; on croit que ce fut le premier exemple de cette sanction sacrée donnée à l'élévation d'un souverain. Aspar s'aperçut bientôt que Léon ne porterait pas long-temps le joug qu'il avait voulu lui imposer: les Eutychiens ayant excité une sédition dans Alexandrie, massacré J. Protère leur évêque légitime, et mis à sa place Timothée Elure, Léon renouvela toutes les dispositions prises par l'empereur Marcien contre ces hérétiques. Cependant Aspar se déclara en faveur d'Elure, et parvint à le maintenir dans son épiscopat jusqu'en 460, où, malgré les instances de l'impérieux général, Léon chassa et exila Elure, et fit nommer à sa place un évêque orthodoxe. Léon avait précédemment obtenu des succès éclatants contre les barbares, et rendu la paix à l'empire d'Orient. Il voulait aussi mettre un terme aux malheurs de l'empire d'Occident, déchiré par l'ambition et les fureurs de Ricimer, dévasté par Genseric, et gouverné par des fantômes d'empereurs. Genseric brava les menaces de Léon, auquel il renvoya cependant l'impératrice Eudoxie, veuve de Valentinien, et sa fille Placidie, qu'il retenait captives depuis sept ans. (*Voyez* EUDOXIE.) Léon, dont les armées venaient de repousser les Huns et de tuer un des fils d'Attila, nommé Dengizic, réunit toutes ses troupes et les envoya en Afrique, sous la conduite de son beau-frère Basilisque: Genseric crut sa perte assurée. L'inexpérience, ou, suivant Procope, la trahison de Basilisque lui donna le temps de reprendre courage (*Voyez* GENSERIC); et les Romains, après avoir perdu la moitié de leur flotte et de leur armée, retournèrent honteusement en Orient. On soupçonna Aspar et son fils d'avoir contribué par leurs intrigues à ces revers. Léon, fatigué de leur audace, résolut enfin d'y mettre un terme; mais effrayé de leur puissance, il leur tendit des piéges peu dignes d'un souverain: il flatta d'abord Aspar de l'espoir d'unir son fils Patricole à la princesse Ariadne, fille de l'empereur. Cette nouvelle, semée à dessein, excita l'indignation du peuple, qui haïssait la famille d'Aspar, à cause de son arianisme: une sédition força Aspar et ses fils à chercher un asile dans l'église de Ste.-Euphémie. Les serments et les invitations pressantes de Léon les en firent sortir pour se rendre au palais, où Aspar et Ardaburius eurent, à l'instant, la tête tranchée. Un Isaurien,

nommé Trascalsée, chargé de cette exécution, épousa, pour récompense, la princesse Ariadne, promise d'abord à Patricole: ce fut lui qui régna dans la suite sous le nom de Zénon. (*Voyez* ARIADNE et ZÉNON.) Les ariens, furieux de la mort de leur protecteur, excitèrent Ricimer à troubler de nouveau l'empire d'Occident, et engagèrent les Goths à attaquer Constantinople même. Les environs de la ville impériale furent dévastés pendant deux ans, avant que Léon pût repousser les barbares et conclure la paix avec eux. Il mourut, en 474, au mois de janvier, laissant l'empire au jeune Léon, fils d'Ariadne et de Zénon, que l'empereur mourant essaya vainement de faire reconnaître pour son successeur. Léon a conservé la réputation d'un prince actif, éclairé, vigilant et sage, qui ne négligea rien pour rendre à l'empire son éclat et sa force; il promulgua des lois sages, éleva des monuments, donna l'exemple de la modération et de l'économie: mais ce n'est point assez pour justifier le titre de grand que la vanité des Grecs lui donna. Il paraît qu'il ne fut pas exempt d'avarice; enfin, on peut lui reprocher la faiblesse qu'il eut de souffrir l'ambition d'Aspar et de Basilisque, auxquels on doit imputer tous les malheurs qu'éprouva l'empire pendant le règne de Léon. Des fléaux terribles en signalèrent aussi diverses époques: en 458, la ville d'Antioche fut renversée par un tremblement de terre; en 465, Constantinople fut presqu'entièrement dévorée par les flammes; en 469, des pluies excessives et des torrents causèrent de grands ravages; en 472, une terrible éruption du Vésuve, s'il en faut croire les historiens, couvrit Constantinople de cendres, et plongea cette ville dans l'obscurité et dans l'effroi: ce fait, attesté par de nombreux témoignages, paraîtra toujours peu vraisemblable. Léon eut pour femme Verine, qui ne parut livrée, pendant le règne de ce prince, qu'aux vertus pieuses et modestes de son sexe, mais à qui l'ambition et des passions violentes firent jouer dans la suite un rôle moins honorable. (*Voyez* VERINE.) Elle n'eut de Léon que deux filles, Ariadne dont il a été parlé, et Léoncie, mariée à Marcien fils d'Anthemius. On a des médailles en or du règne de Léon. L-S-E.

LÉON II, empereur d'Orient, petit-fils de Léon Ier., et fils de Zénon et d'Ariadne, fut déclaré auguste au moment de la mort de son grand-père: il avait à peine quatre ans; mais ce choix fut agréable au peuple, qui détestait Zénon à cause de son arianisme et de son origine saurienne. Cependant Verine, veuve du dernier empereur, et sa fille Ariadne, femme de Zénon, ne négligèrent ni intrigues, ni séductions pour ramener les esprits en faveur de Zénon, qu'elles voulaient associer à l'empire. Quand elles crurent avoir aplani les plus grandes difficultés, Ariadne conduisit le jeune Léon à l'hippodrome et le plaça sur un trône élevé. Cet enfant, faible jouet des volontés de deux femmes ambitieuses, appela Zénon près de lui, et, lui mettant sa couronne sur la tête, le déclara son collègue et le nomma auguste. Léon ne vécut pas long-temps après; et l'on soupçonna Zénon d'avoir hâté, par le poison, la fin de son propre fils, dont le règne ne dura que dix mois. L-S-E.

LÉON III, L'ISAURIEN, empereur d'Orient, naquit en Isaurie, dans l'état le plus obscur; il por-

tait le nom de Conon, et faisait un petit trafic de bestiaux, lorsque des juifs, poursuivis pour des escroqueries et des impostures, le rencontrèrent et lui prédirent une fortune éclatante, s'il changeait de nom, et s'il prenait le parti des armes; ils lui demandèrent ensuite de leur promettre, par serment, une faveur qu'ils se réservaient de réclamer plus tard. La fortune voulut, pour le malheur de l'Empire, que Léon pût un jour accomplir cet engagement. Il servit comme simple soldat dans l'armée de Justinien II; son zèle et quelques services le firent remarquer de l'empereur, qui l'admit dans ses gardes, et l'éleva rapidement aux plus hauts grades. Justinien, ayant conçu quelque crainte de son ambition, le chargea d'une expédition difficile contre les peuples du Caucase. Léon, après y avoir signalé sa bravoure et son adresse, revint à Constantinople, sous le règne d'Anastase, qui lui donna le commandement des troupes d'Asie. A la nouvelle de la déposition d'Anastase, il refusa de reconnaître Théodose III, que la flotte révoltée venait de proclamer empereur. Les Sarrasins, qui dévastaient l'empire, excitèrent Léon à prendre le sceptre, en lui promettant de l'aider de toutes leurs forces. Il eut besoin d'adresse et de prudence pour maintenir ces dangereux amis. Obligé de les tromper et de les intimider alternativement, il trouva enfin le moment de marcher vers Constantinople, où Théodose lui céda le sceptre presque sans coup férir. Léon fut couronné le 25 mars 717, dans l'église de Sainte-Sophie: cependant les Sarrasins, qu'il avait amusés par de fausses promesses, vinrent assiéger Constantinople par terre et par mer. Dans ce danger extrême, Léon redoubla de vigueur et de courage. Un ouragan ayant rompu un instant les lignes des vaisseaux assiégeants, l'empereur prit aussitôt quelques brulots; monté sur un léger bâtiment, il les conduisit au milieu de la flotte ennemie, en détruisit une partie et força l'autre à la retraite. Il soutint, avec le même courage, les attaques dirigées sur la terre-ferme, jusqu'à ce qu'un hiver rigoureux réduisît les Sarrasins à l'inaction et leur enlevât leurs chevaux et leurs bêtes de somme. Au printemps, Léon parvint à détruire deux flottes nouvelles qui venaient ravitailler les assiégeants; et le soin de défendre sa capitale ne l'empêcha pas d'envoyer, en Sicile, réprimer les entreprises du gouverneur Sergius: celui-ci regardant l'empire comme perdu, avait voulu ériger un royaume dans cette province, et venait de faire couronner, sous le nom de Tibère, un de ses lieutenants nommé Basile, qui paya de sa tête, sa révolte ambitieuse. Les Sarrasins, s'étant obstinés à continuer le siége de Constantinople, eurent tellement à souffrir de l'activité de Léon, qu'ils furent enfin obligés de songer à la retraite. Elle leur fut encore plus funeste et les restes de leur armée y furent anéantis. La joie des Romains parut au comble; elle augmenta encore par la naissance d'un fils de Léon. Ce prince, destiné à être un jour la honte du trône et le fléau de l'empire, fut nommé Constantin Copronyme. En 719, une tentative que fit Anastase pour remonter sur le trône, échoua par l'activité de Léon, qui se fit livrer son compétiteur et lui fit trancher la tête: il soutint également, avec des succès divers, en Sicile, en Italie et en Sardaigne, les attaques

répétées des Sarrasins. Tant d'efforts glorieux et de services rendus à l'empire auraient placé Léon au rang des plus grands princes, si la passion des querelles théologiques, trop commune dans ces siècles d'ignorance, n'était venue l'agiter d'une coupable frénésie et plonger l'empire dans une longue et déplorable crise. Des zélateurs indiscrets avaient, depuis quelques années, déclamé contre le culte rendu aux saintes images; cette opinion, qui n'avait d'abord trouvé d'appui que chez les Sarrasins, fut inculquée à Léon, par un Syrien renégat, et par un évêque phrygien plongé dans la débauche et dans l'ignorance. Les historiens rapportent aussi que les deux juifs qui avaient, en Isaurie, promis l'empire à ce prince, vinrent le sommer d'accomplir le serment qu'il leur avait fait, et lui demandèrent l'abolition des images. Quoi qu'il en soit, Léon suivit ces funestes conseils, avec zèle et bientôt avec fureur. Le pape Grégoire II, Germain patriarche de Constantinople, et Jean Damascène, la lumière de l'Orient, combattirent en vain les erreurs et la cruauté de l'empereur. Il envoya des assassins pour trancher les jours du pontife; mais, arrivés à Rome, ils furent découverts et punis. Jean Damascène, persécuté cruellement, se réfugia dans le monastère de Saint-Sabas, en Palestine; les habitants de l'Archipel, alarmés pour leur foi, se révoltèrent, et menacèrent Constantinople. Le feu grégeois rendit cette attaque inutile, et Léon montra quelque clémence envers des sujets dont son imprudence avait causé la rébellion. Mais en vain le trouble croissait dans l'Empire; en vain les Sarrasins, témoins de ces discordes, cherchaient à en profiter, et avaient tenté de surprendre Nicée; l'empereur, irrité par les obstacles, agitait encore l'Italie, et renouvelait ses entreprises contre la vie du pape. Ce saint pontife fit de vains efforts pour contenir l'indignation des Italiens; elle éclata enfin: l'ambitieux Luitprand, roi des Lombards, crut devoir en profiter pour s'emparer de Rome, et de l'exarcat de Ravenne; des troubles sanglants et prolongés furent sur le point d'enlever à Léon ses dernières possessions en Italie: l'adresse et la fermeté généreuse du pape les lui conservèrent. Cependant le patriarche Germain venait d'être déposé, à Constantinople, et remplacé par le diacre Anastase. (*Voyez* Anastase.) Des savants, chargés du soin de la bibliothèque publique, et des manuscrits qu'on y rassemblait, luttaient encore contre l'hérésie de l'empereur; sa barbare ignorance, désespérant de les convaincre, lui suggéra l'affreuse idée de les faire brûler avec le précieux dépôt dont ils avaient la garde: cette atrocité révolta tout l'empire; une émeute eut lieu dans Constantinople: alors rien n'arrêta plus la férocité de Léon; et la persécution qu'il ordonna, surpassa, par la rage du persécuteur, par la barbarie, le nombre et la diversité des supplices, toutes celles qui avaient affligé l'Église et l'Empire. Le pape Grégoire III, successeur de Grégoire II, fit de nouvelles tentatives auprès de Léon pour le ramener à la raison, et assembla à Rome un concile, qui consacra de nouveau le culte des images; l'empereur répondit à ces saintes remontrances par de nouveaux attentats et par des entreprises contre l'Italie, qui tournèrent à sa confusion. Il fut plus heureux contre les Sarrasins que les

troubles de l'empire avaient engagés de nouveau à y pénétrer. A peine ces dangereux ennemis se furent-ils retirés en Syrie, qu'un affreux tremblement de terre, dont les secousses durèrent presque continuellement pendant toute l'année 740, porta la ruine et la désolation depuis Constantinople jusqu'au fond de l'Egypte. Enfin, après un règne de vingt-quatre ans, dont il avait, par ses excès, terni la gloire première, Léon mourut en 741, et fut enterré dans l'église des Saints-Apôtres. Il laissa, de l'impératrice Marie, dont on ne sait que le nom, un fils, Constantin Copronyme qui lui succéda, et une fille mariée à Artabasde. On a des médailles en or de Léon III; elles attestent l'anéantissement total des arts du dessin. L-s-e.

LÉON IV (Chazare), empereur d'Orient, fils de Constantin Copronyme, naquit à Constantinople, le 25 janvier 751, monta sur le trône en 775, et mourut en 780, après un règne qui ne présente, en événements remarquables, que l'association à l'empire, de Constantin Porphyrogenète, fils de Léon, alors âgé de cinq ans; une conjuration du césar Nicéphore, frère de l'empereur, qui fut découverte, et qui se termina par la punition et l'exil de Nicéphore et des autres conjurés; l'arrivée à Constantinople d'un roi des Bulgares, Telérie, qui, intimidé par la haine de ses sujets, se réfugia près de Léon, se fit baptiser, et s'unit à la famille impériale; et enfin quelques opérations militaires peu importantes contre les Sarrasins qui furent défaits, à plusieurs reprises, dans l'Asie Mineure. Léon avait montré quelques talents au commencement de son règne. Sa générosité et sa douceur réparèrent d'abord les maux qu'avaient causés l'avarice et la cruauté de Copronyme; mais bientôt l'esprit fanatique qui dominait son siècle, s'empara de lui: il adopta avec fureur l'iconoclastie; et les premiers accès de sa colère furent dirigés contre Irène, sa femme, qu'il éloigna de lui, pour avoir conservé des images saintes. Il persécuta cruellement ceux qui partageaient les sentiments de cette princesse; mais une maladie pestilentielle, que quelques écrivains ont présentée comme une punition céleste, vint mettre un terme à une intolérance qui paraissait devoir égaler les excès des prédécesseurs de Léon. Constantin VI lui succéda, sous la tutelle de la célèbre et cruelle Irène.

L-s-e.

LÉON V, l'Arménien, empereur d'Orient, était fils d'un Arménien nommé Bardas, et commandait un corps d'armée, sous le règne de Nicéphore, lorsqu'il fut accusé de trahison, battu de verges, exilé et forcé de prendre l'habit monastique. Michel Rangabé, en montant sur le trône, prononça la grâce de Léon, et lui rendit ses honneurs et le commandement des armées. Léon tira parti de cette faveur pour employer des intrigants obscurs qui, par des prédictions et des bruits ridicules, disposaient le peuple à le voir monter sur le trône. Cependant, en 812, il aida Michel à réprimer les iconoclastes qui causaient du trouble dans Constantinople, et battit une armée de Sarrasins, qui ravageaient l'Asie. Mais il profita de l'ascendant que ces succès lui donnèrent sur l'esprit des soldats, pour décrier l'empereur et le rendre méprisable à leurs yeux; et lorsqu'en 813, Michel marcha contre les Bulgares qui venaient d'inonder la Thrace et la Macédoine,

Léon fit échouer ses plans, et le contraignit à livrer la bataille d'Adrianople, où Michel fut battu par une trahison, dont Léon est encore accusé par plusieurs historiens. Chargé de recueillir dans Adrianople, les débris de l'armée que Michel venait d'abandonner, Léon acheva de la corrompre par ses menées séditieuses : les soldats révoltés lui offrirent la couronne qu'il feignit d'abord de refuser ; mais bientot, cédant aux instances des rebelles, il marcha à leur tête, vers Constantinople. Michel, sans essayer la moindre résistance, lui fit remettre les ornements impériaux, et se retira dans une église. Léon fit son entrée dans la capitale, et fut couronné le 11 juillet 813, par le patriarche Nicéphore, dans Sainte-Sophie. Il relégua Michel Rangabé, et sa famille, dans des monastères, et récompensa ceux qui avaient contribué à son élévation, entre autres, Michel le Bègue, qu'il nomma patrice. Cependant les Bulgares, vainqueurs à Adrianople, s'avancèrent jusqu'aux portes de Constantinople. Léon feignit de traiter avec eux, et chercha à faire assassiner Crem ou Crumnus, leur roi, qui, outré de cette perfidie, et percé de plusieurs coups, dont aucun ne se trouva mortel, se vengea en commettant d'horribles ravages dans les provinces voisines, dévasta Adrianople, forcée de se rendre par le défaut de vivres, et emmena ses habitants en esclavage. Léon, pour s'affermir sur le trône, fit couronner son fils, et rechercha l'alliance des Français, gouvernés alors par Louis le Débonnaire. En 814, Crumnus et ses Bulgares menacèrent de nouveau Constantinople ; mais le roi barbare mourut avant d'avoir pu l'attaquer. Léon, profitant de cette circonstance, marcha contre ces ennemis dangereux, les vainquit auprès de Mesembrie, et, l'année suivante, les défit si complètement, qu'il les contraignit à la paix, après avoir mis leur pays à feu et à sang. Léon, ivre d'orgueil, et entouré de devins et de fourbes, voulut aussi dompter les consciences, et soumettre la religion à ses fougueux caprices : il réveilla l'hérésie orageuse des iconoclastes, et tenta d'abord inutilement de vaincre, par l'appareil de sa puissance, la résistance que lui opposaient le patriarche Nicéphore et les évêques réunis dans un concile que Léon avait convoqué. Nicéphore fut condamné à l'exil ; une maladie dangereuse vint le soustraire momentanément à cette punition : à peine guéri, il allait être enlevé par l'ordre de Léon, lorsque le peuple se souleva, et prit sa défense. Léon, effrayé, désavoua d'abord la violence exercée contre Nicéphore ; mais, dès la nuit même, il le fit enlever sans bruit, et reléguer dans un couvent, sur les rives du Bosphore. Il nomma ensuite, pour patriarche, un officier de sa garde, iconoclaste décidé, qui reçut la tonsure, et fut sacré peu de jours après. Un nouveau concile, composé d'iconoclastes, condamna tous les prélats orthodoxes ; et ouvrit la persécution que Léon étendit sur tous ceux qui refusèrent de se soumettre à ses caprices fanatiques. Cette rigueur que Léon déploya contre les orthodoxes, il l'exerça avec plus de raison dans l'administration de ses états, et dans l'exécution des lois ; et, sous ce rapport, il mérita de justes éloges. Michel le Bègue, le même qui avait contribué à son élévation, fut accusé de plusieurs crimes, et surtout d'aspirer à l'empire. Léon avait fer-

mé les yeux sur ses premiers désordres; mais enfin il le fit juger publiquement. Les preuves de la perfidie de Michel ne furent pas équivoques: condamné à être brûlé vif, il obtient un délai de quelques jours, en profite pour faire craindre à plusieurs de ses amis de partager son sort, et pour les engager à se défaire de Léon. Les conjurés se déguisent en prêtres et en clercs, et se rendent au point du jour à la chapelle du palais, où Léon assistait habituellement aux matines: il entonnait lui-même les psaumes, lorsque les assassins se précipitent sur lui. Réfugié sous l'autel, il s'y défend quelque temps avec fureur, au moyen du bâton de la croix; mais enfin, il expire percé de coups. En apprenant sa mort, le patriarche Nicéphore porta ce jugement, dont l'histoire a confirmé la justesse: « La religion, » dit-il, est délivrée d'un grand en» nemi; mais l'état perd un prince » utile. » Les restes de Léon furent coupés en morceaux, et transportés dans une barque avec sa famille, dans l'île de Proté. Sa mort arriva en 820. Michel le Bègue, son assassin, lui succéda. L-S-E.

LÉON VI, dit le *Philosophe*, empereur d'Orient, était fils d'Eudoxie, femme de Basile le Macédonien. Les déréglements de cette princesse ont laissé quelques doutes sur la légitimité de Léon, qui fut cependant élevé par Basile comme son fils et son successeur. A peine âgé de dix-neuf ans, le jeune prince s'était fait aimer de tout l'empire; mais Santabaren, favori de Basile, homme fourbe et dangereux, inquiet du mépris et de la haine que Léon lui témoignait, chercha tous les moyens de perdre ce prince. Il fit d'abord tous ses efforts pour gagner sa confiance; et essayant ensuite de l'alarmer sur les dangers que Basile pouvait courir à la chasse, sa passion favorite, il engagea Léon à suivre son père, avec une arme cachée sous ses habits. Le jeune prince goûta cet avis, et mit un poignard dans une de ses bottes. Le perfide Santabaren suppose sur-le-champ un complot contre Basile, et l'en avertit à la chasse même; l'empereur fait arrêter son fils, qu'on trouve muni du poignard. Le prince est aussitôt dépouillé des signes impériaux, et jeté dans une prison, que partagent ses plus fidèles serviteurs. Santabaren excitait Basile à une vengeance plus cruelle: mais les larmes de tout l'empire, et, disent les historiens, la voix d'un perroquet accoutumé à répéter, *Pauvre Léon*, changèrent les dispositions du monarque; il permit à son fils de se justifier, lui rendit ses honneurs, et chassa ses ennemis. Peu de temps après, la mort de Basile laissa Léon maître de l'empire; il monta sur le trône avec son frère Alexandre, en 886: mais ce dernier, livré à ses plaisirs, lui abandonna tout le poids de l'autorité. Peut-être la mollesse d'Alexandre valut-elle à Léon, par une comparaison favorable, le titre de *Philosophe*, que sa vie ne justifie nullement. A peine couronné, il déposa Photius, ce célèbre et dangereux patriarche (*V.* Photius), qui s'était lié secrètement avec Santabaren pour le perdre. Santabaren fut aussi recherché, mis en jugement, fouetté publiquement, et enfin exilé au fond d'une province, après avoir eu les yeux crevés. Léon fit ensuite rendre des honneurs funèbres aux restes de Michel, assassiné par Basile, en 867. (*Voyez* Basile et Michel.) Les premières années de son règne furent marquées par quel-

ques guerres peu importantes et peu honorables pour les armées romaines : les Sarrasins les battirent dans l'Asie Mineure, en Italie et dans l'Archipel, et les Bulgares dans la Macédoine. Léon, irrité de cette dernière défaite, chercha aux Bulgares de nouveaux ennemis chez les Hongrois, qui paraissent dans l'histoire pour la première fois sous ce nom. Ceux-ci furent d'abord victorieux ; mais les Bulgares les ayant écrasés à leur tour, Léon se vit réduit à payer inutilement ses alliés, et à fléchir ses ennemis par de honteuses soumissions. En 891, il recouvra une partie de l'Italie méridionale, qu'il perdit quatre ans après, par suite de la mauvaise et tyrannique administration des gouverneurs grecs qu'il y envoya. Les Bulgares, cependant, envahissaient de nouveau les frontières, et moissonnaient les armées romaines ; l'intérieur du palais n'était pas plus tranquille que l'empire ; les intrigues des courtisans et les mœurs déréglées de Léon y multipliaient le trouble et les complots. En vain l'impératrice Théophane donnait - elle l'exemple des vertus et de la piété ; Zoé, fille de Stylien, favori de l'empereur, gouvernait ce prince, qui faillit être tué entre ses bras, dans une maison de campagne, où il passait la nuit avec elle. Le fils et les parents de Stylien furent soupçonnés d'avoir pris part à cet attentat. Théophane étant morte peu de temps après, Léon épousa Zoé, au grand scandale de tout l'empire : elle mourut au bout de vingt mois. En 896, l'empereur se remaria, pour la troisième fois, à une jeune phrygienne nommée Eudocie, qui mourut aussi avant la fin de l'année, en accouchant de son premier enfant. Le voluptueux Léon s'attacha, sur-le-champ, à une nouvelle Zoé, surnommée Carbonopsine, qui devint sa maîtresse déclarée : le jour où elle s'établit au palais, un assassin attenta aux jours de Léon, au milieu d'une procession ; l'empereur fut grièvement blessé, et le coupable brûlé vif. En 904, les Sarrasins prirent, et saccagèrent Thessalonique, une des villes les plus florissantes de l'empire, et dont la population fut emmenée en esclavage. Tous ces désastres étaient, en grande partie, la suite des intrigues et des perfidies des courtisans et des généraux de Léon. Zoé étant accouchée d'un fils qui fut nommé Constantin Porphyrogenète, l'empereur épousa la mère, et la couronna, malgré les lois canoniques qui défendaient les quatrièmes noces. Cependant le patriarche Nicolas refusa de consacrer cette union, et excommunia le clerc qui l'avait bénie. Léon fit arrêter et enfermer le patriarche, et lui donna un successeur plus complaisant. De nouvelles intrigues agitèrent la cour, et de nouvelles invasions dévastèrent les frontières. Léon, faible contre tous ses ennemis, pardonna souvent à ceux de l'intérieur, et ne sut pas combattre ceux du dehors. Enfin, après un règne de vingt-cinq ans, sans gloire et sans tranquillité, il mourut d'une dyssenterie, en 911, après avoir désigné pour ses successeurs son frère Alexandre et son fils Constantin Prophyrogenète. Il était âgé de quarante-six ans : il avait la prétention de prédire l'avenir, et les Grecs superstitieux lui accordaient cet avantage. Il est parvenu jusqu'à nous dix-sept oracles de ce prétendu prophète : ce sont des phrases sans suite et sans raison, en vers iambiques (1) ; mais Léon a

(1) Rutgersius a publié les seize premiers avec une version latine. Leunclavius y ajouta le dix

laissé des ouvrages plus recommandables et plus utiles. Il retoucha et rédigea dans une meilleure forme, le corps de droit commencé par Basile, et qui prit le nom de *Basiliques* (1). Il publia cent treize *Novelles* et des épitomes assez bien rédigés. L'ouvrage de Léon le plus estimé, est sa *Tactique*, Leyde, 1613, in-4°. trad. en français, par Maizeroy, Paris, 1771, 2 v. in-8°.; elle renferme de renseignements curieux sur les usages militaires de ce temps. Les bibliothèques de Florence et du Vatican doivent renfermer encore d'autres ouvrages militaires de Léon, en manuscrit, et des discours religieux et moraux; car ce prince débauché aimait assez à prêcher les vertus qu'il ne pratiquait pas. Il avait en outre composé un cantique sur le jugement dernier, et un poème sur le triste état de la Grèce. Ce prince avait eu un enfant de chacune de ses trois premières femmes, mais ils moururent tous trois en bas âge; il laissa de Zoé Carbonopsine, Constantin qui lui succéda, et Eudocie dont on ne connaît que le nom. L-s-e.

LÉON Ier., quatrième prince de la race des Rhoupenians, qui régnaient sur les Arméniens établis en Cilicie, était fils de Constantin Ier.; et succéda, en 1123, à son frère aîné, Thoros ou Théodore. Avant de monter sur le trône, il s'était déjà acquis une grande célébrité par les victoires qu'il avait remportées sur les Musulmans. En l'an 1110, les Turcs de l'Asie-Mineure firent une invasion dans la Cilicie; Theros, effrayé de leur grand nombre, se retira dans une de ses forteresses, laissant à son frère le soin de les combattre. Léon se joignit alors à deux autres princes arméniens, Tigrane et Ablasath, et marcha au-devant des ennemis avec des forces bien inférieures. Le combat fut long et opiniâtre; les deux princes alliés de Léon restèrent sur le champ de bataille; mais à la fin les infidèles furent vaincus et contraints de sortir de la Cilicie, d'où ils se portèrent vers la Syrie. Son frère étant mort sans enfants, il lui succéda sans contestation, et il s'empressa de signaler le commencement de son règne par des victoires sur les Grecs, éternels ennemis des Arméniens. Il leur prit d'abord Messis ou Mopsueste; puis il s'avança jusqu'à Tarse, et reconquit toutes les forteresses qui avaient été enlevées à son frère. Il passa de là en Syrie, où il joignit ses forces à celles de Roger, régent d'Antioche, qui assiégeait Azaz. La ville fut bientôt prise, et Léon revint dans ses états chargé d'un grand butin. Ce prince continua, pendant le reste de son règne, à prendre une part très-active dans les démêlés de ses voisins; il porta plusieurs fois ses armes dans la principauté d'Antioche, où il fit la guerre à Baudouin, roi de Jérusalem, qui en était le maître. La paix ne fut rétablie entre eux que par la médiation de Joscelin, comte d'Edesse; et ils firent, de concert, la guerre contre les Grecs. Les nouvelles conquêtes de Léon le rendirent de plus en plus redoutable à ces derniers, qui craignirent de se voir chassés de la Cilicie et de l'Isaurie. L'empereur J. Comnène leva une puissante armée, et se mit en marche pour l'al-

septième qui était demeuré inédit. Il nous reste aussi de l'empereur Léon, vingt-sept vers rétrogrades, en grec, dans les *Excerpta græc. rhet.* de Leo Allatius, Rome, 1641, in-8°., pag. 393.

(1) Des soixante livres des Basiliques, Fabrot en publia quarante-sept, en 1647 (*Voyez* Fabrot). On en a depuis retrouvé quatre (de 49 à 52); Reitz les a publiés avec la version de Rhunkenius, sous ce titre: *Operis basilici fabrotiani supplementum*, Leyde, 1765, in-fol.

ler combattre en personne. Léon se sentant trop faible pour lui résister, et étant d'ailleurs abandonné par tous ses alliés, prit le parti de se réfugier dans les montagnes : l'empereur se rendit donc, presque sans coup férir, maître des principales villes de la Cilicie. Anazarbe, seule, lui résista pendant plus de deux mois. Peu après, Léon, poursuivi jusque dans le sein des montagnes, fut amené à l'empereur, avec sa femme et deux de ses fils; les autres étaient à Edesse. Quand ce prince l'eut en sa puissance (1137), il laissa en Cilicie un corps de douze mille hommes, et emmena toutes les troupes arméniennes, avec Léon qu'il conduisit à Constantinople : Léon fut traité avec beaucoup d'égards dans sa captivité, où il mourut en 1141. Son fils aîné, Théodore ou Thoros, parvint à s'échapper, et remonta sur le trône, en 1144. S. M-N.

LÉON II, surnommé le Grand, petit-fils du précédent, succéda, en 1185, à son frère aîné Rhoupen II. A peine fut-il monté sur le trône, qu'il déclara la guerre à un émir Turcoman appelé Roustam. Les résultats en furent heureux pour les Arméniens; car une grande quantité de forteresses, sur les côtes de la mer, dans les montagnes du Taurus, et sur les frontières de Syrie, restèrent entre leurs mains. Peu de temps après, l'empereur Frédéric Barberousse, à la tête d'une armée de croisés qui marchait pour reconquérir Jérusalem, pénétra dans l'Asie Mineure : épuisé par les nombreux combats qu'il avait été obligé de soutenir contre les Turcs, il ne put parvenir qu'avec une armée bien affaiblie sur les frontières de la Cilicie. Léon II se hâta de se mettre à la tête de ses forces pour aller se joindre à ce prince; mais il fut prévenu par la mort de l'empereur qui se noya dans la rivière de Seleucie. Léon s'empressa de prodiguer à Conrad, fils du malheureux Frédéric, toutes les consolations qui étaient en son pouvoir. Conrad séjourna quelque temps à Tarse, et continua ensuite sa marche vers la Palestine, avec les débris de son armée. En 1197, Léon qui avait considérablement agrandi la souveraineté qu'il avait reçue de ses pères, envoya des ambassadeurs au pape Célestin III, et à l'empereur Henri VI, pour leur demander la permission de porter le titre de Roi, qui lui avait été promis par l'empereur Frédéric Barberousse. On le lui accorda sans difficulté. Conrad, archevêque de Maïence, fut chargé de lui porter le diadème et de le couronner en présence des grands de la nation. Le patriarche Grégoire le sacra ensuite, le 6 janvier 1198. Pour augmenter encore sa puissance, comme il était veuf, il épousa la sœur de Gui de Lusignan, roi de Cypre. Peu après, en 1201, Kaïkaous, sulthan d'Iconium, fit une invasion dans la Cilicie, où il s'empara de quelques châteaux; mais bientôt Léon reprit l'avantage, pénétra dans la Lycaonie, et força Kaïkaous de faire la paix. Ce prince, pour éviter le ressentiment d'un de ses frères, vint ensuite chercher un asile à la cour de Léon, et implora sa médiation. Ce roi joignit à ses états la principauté de Lampron, possédée depuis plus d'un siècle par une famille arménienne, rivale de la sienne et toujours alliée des Grecs : le reste du règne de Léon est rempli par ses guerres avec les musulmans de Syrie et de l'Asie-Mineure, ainsi que par celles qu'il soutint contre le comte de Tripoli et d'autres seigneurs

Francs qui voulaient l'empêcher de maintenir dans la principauté d'Antioche, Rhoupen, fils d'une fille de son frère. Le résultat de cette dernière expédition fut heureux pour Léon, et Rhoupen règna dans Antioche. Léon mourut après un régne glorieux de trente-quatre ans, en 1219, ne laissant pour héritier qu'une fille, appelée Zabel (ou Isabelle), qui fut proclamée reine à sa place.

S. M-N.

LÉON III, roi d'Arménie, fils de Haython ou Hethoun Ier., monta sur le trône d'Arménie en 1269. Pendant le règne de son père il avait eu le commandement de toutes les forces du royaume. En l'an 1266, les Mamelouks d'Egypte firent une invasion en Cilicie, où ils mirent tout à feu et à sang. Léon rassembla toutes les troupes qu'il put trouver, et vint attaquer les ennemis chargés des dépouilles de ses sujets. Ses forces étaient bien inférieures; ce prince voulut y suppléer par son courage; plusieurs fois il fut sur le point de mettre les Mamelouks en fuite: il leur disputa la victoire avec le plus grand acharnement; mais à la fin ses troupes ayant été mises en déroute, et son frère Théodore ayant été tué, il fut forcé de se rendre prisonnier. Les vainqueurs l'emmenèrent en Egypte, où ils le traitèrent avec distinction. Son père, pour obtenir sa délivrance, fut obligé de céder, l'an 1268, toutes les forteresses de ses états situées entre le fleuve Djéhan et la Syrie. Peu après, en 1269, Haython abdiqua la couronne en faveur de son fils, et se retira dans un monastère. Pendant les premières années de son régne, Léon ne s occupa que de réparer les maux causés par l'invasion des Egyptiens; il fit rebâtir les monastères et les églises qui avaient été ruinés, fit environner de murs la ville de Sis, sa capitale, pour la mettre à l'abri d'un coup de main, et y fit construire de magnifiques palais. En 1274, les Égyptiens, appelés par quelques rebelles, revinrent en Cilicie, où ils commirent encore beaucoup de ravages; mais ils furent bientôt chassés, et contraints de faire une paix honorable pour les Arméniens. En 1276, Léon alla à Tauriz, à la cour d'Abagha, empereur des Mongols, et y renouvela les traités faits avec son père. En 1279, Abagha envoya son frère Mangou-Temour, avec une puissante armée, pour combattre le sultan d'Égypte Kelaoun, et faire la conquête de la Syrie. Le roi de Géorgie Démétrius II, le roi d'Arménie, et un grand nombre de princes de la grande Arménie, se trouvèrent à cette expédition. Les alliés, d'abord vainqueurs, pénétrèrent jusqu'à Emesse, où ils furent défaits par suite de l'incapacité de Mangou-Temour, qui fut réduit à repasser honteusement l'Euphrate. Léon, après s'être distingué par son courage, ramena avec peine, dans son royaume, les débris de son armée; et il s'occupa aussitôt de mettre ses états en défense contre les Mamelouks, dont il avait à redouter la vengeance, et qui, cependant, le laissèrent en paix jusqu'à sa mort, arrivée au commencement de l'an 1289. Son fils Haython II lui succéda.

S. M-N.

LÉON IV, fils de Théodore III, succéda en 1305, à son oncle Haython II, qui abdiqua en sa faveur, et qui continua de diriger les affaires, parce que son neveu était encore fort jeune. Ce prince n'en montra pas moins une sagesse et une maturité qui lui concilièrent l'amour de ses sujets; mais il n'eut pas le temps

de rendre à sa patrie tous les services qu'elle avait droit d'en attendre. Bilarghou, général mongol, qui commandait dans l'Asie-Mineure, entra dans la Cilicie en 1308, se rendit maître de la personne du roi, ainsi que de son tuteur Haython, et les fit massacrer tous deux. S. M-N.

LÉON V, fils d'Oschin, frère de Haython II, monta sur le trône en l'an 1320, après la mort de son père, n'étant âgé que de dix ans; Oschin, prince de Gorigos, qui épousa la veuve du dernier roi, fille du roi de Cypre, fut déclaré régent du royaume. Le règne de Léon V ne fut qu'un long enchaînement de malheurs. Les discordes civiles, les invasions des Mameloucks, des Tatars et des Turkomans, réduisirent à la dernière extrémité les Arméniens, qui ne cessaient d'appeler vainement à leur aide les chrétiens de l'Occident. Ils s'adressèrent aussi aux princes des Mongols de Perse, leurs anciens alliés; et en 1323, le sultan Abou-Saïd renouvela les traités faits autrefois avec eux, et leur fournit contre les Égyptiens, quelques faibles secours, qui ne leur furent pas d'une grande utilité. En 1330, Léon se brouilla avec son tuteur: soutenu par les Lusignan, ses parents du côté de sa mère, il attaqua Oschin, le vainquit, et le fit mourir ainsi que beaucoup d'autres Arméniens: il donna leurs biens à ceux qui l'avaient secouru; ce qui mécontenta beaucoup ses sujets. En 1335, les Égyptiens firent une invasion en Cilicie: sans moyens de leur résister, Léon fut obligé de se réfugier dans des montagnes inaccessibles, pendant que l'on ravageait son royaume presque sous ses yeux. Vainement il envoya une ambassade au pape pour lui demander de l'appui; il ne put rien en obtenir, et il ne revint dans ses états, que quand les infidèles, las de pillage, s'en retournèrent en Syrie. Léon mourut en 1342, après un règne malheureux de vingt-deux ans. Il ne laissa pas d'enfants, et il fut le dernier prince de la ligne masculine des Rhoupeniens. Les grands de l'Arménie choisirent Jean de Lusignan pour le remplacer. S M-N.

LÉON VI, prince de la maison des Lusignan de Cypre, fut proclamé, en 1365, roi d'Arménie, après un interrègne de deux ans. Il fut le dernier monarque qui porta la couronne d'Arménie. A peine était-il sur le trône que les Egyptiens entrèrent dans la Cilicie: pour s'opposer à leur marche, il envoya à leur rencontre son connétable Libarid, qui fut vaincu et tué, après avoir combattu avec beaucoup de courage. Léon demanda la paix au sultan des Mamelloucks, qui ne la lui accorda qu'au prix de grandes sommes d'argent: mais ensuite, informé que Léon avait envoyé des ambassadeurs en Europe, pour en tirer du secours, le sultan résolut d'anéantir le royaume d'Arménie. Le général Schahor-Oghli entra aussitôt dans la Cilicie, avec ordre de poursuivre le roi jusqu'à la dernière extrémité; il pénétra sans difficulté dans ce royaume; la capitale Sis fut prise et brûlée en 1371; Léon, et son connétable Schahan, prince de Gorigos, furent vaincus; le roi, qui avait été blessé dans cette bataille, se réfugia dans des montagnes inaccessibles, où il se tint long-temps caché, et on le crut mort: mais en 1373, il revint dans la ville de Tarse, dans le temps que sa femme Marie allait épouser Othon, duc de Brunswick, qui devait être couronné roi d'Arménie. Léon, rétabli dans ses droits, chercha encore à entamer

des négociations avec le sultan d'Égypte, qui, sûr du résultat de cette lutte inégale, ne voulut entendre aucune proposition. La guerre recommença, en 1374, avec une nouvelle fureur : toutes les villes et les châteaux qui restaient au roi furent pris successivement, et ce prince fut contraint de s'enfermer dans la forteresse de Gabar, avec sa femme, sa fille et le connétable Schahan. Ils y soutinrent un siége de neuf mois, et furent obligés, par le manque de vivres, de se rendre prisonniers, en 1375. Léon fut conduit, avec sa famille, à Jérusalem, et de là au Caire, où il resta captif environ six ans. En 1381, il obtint sa délivrance par la médiation de Jean Ier., roi de Castille; il passa alors en Europe, alla d'abord à Rome, puis en Espagne, à la cour de son libérateur, d'où il vint en France auprès de Charles V. Il tenta d'engager ce prince, ainsi que le roi d'Angleterre, à le rétablir dans ses états, et fit, dans cette vue, plusieurs voyages en Angleterre, pour négocier la paix entre les deux rois. Il ne put réussir dans son projet. Le roi d'Angleterre lui accorda une pension de vingt mille marcs, tandis que le roi de France lui donnait cinq cents livres par mois. La plupart des autres princes de l'Europe en agirent de même à son égard, de sorte qu'il devint plus riche qu'il ne l'avait jamais été sur son trône. Il avait fixé sa résidence à Paris, où il mourut le 29 novembre 1393, et il fut enterré dans l'église des Célestins; son tombeau se voyait encore il y a peu de temps au Musée des Petits-Augustins. S. M-N.

LÉON (Jean), surnommé l'Africain, géographe arabe du seizième siècle, était né à Grenade, où sa famille tenait un rang distingué parmi les Maures. Son nom était *Alhasan ebn Mohammed alvazas alfasi.* Quand sa patrie, dernier boulevard de la puissance des Maures en Espagne, fut assiégée, en 1491, ses parents l'emmenèrent encore enfant en Afrique. Il reçut une éducation soignée à Fez, qui était alors la métropole des sciences dans cette partie du monde. A l'âge de seize ans, il suivit son oncle, qui alla, comme envoyé du roi de Fez, vers le roi de Tombut, et ne revint que quatre ans après. Il fit ensuite d'autres voyages dans la partie occidentale du nord de l'Afrique et en Barbarie, tantôt comme chargé d'affaires de différents princes, tantôt comme voyageur curieux : il traversa l'Atlas, le grand désert; vit aussi l'Arabie, la Perse, la Tartarie, l'Arménie, la Syrie et l'Egypte. Il revenait de ce dernier pays pour la seconde fois, après être allé de Fez à Constantinople : le navire sur lequel il était embarqué fut pris par des corsaires chrétiens près de l'île de Zerbi, sur la côte de Tripoli, en 1517. Mené à Rome, on fit don de sa personne au pape Léon X. Ce pontife, ami des lettres, n'eut pas plutôt reconnu dans l'esclave arabe un homme savant et d'un caractère aimable, qu'il l'accueillit avec une bienveillance distinguée, et lui accorda une pension considérable. Il le fit instruire dans la religion chrétienne, fut son parrain, et lui donna ses deux noms. Jean Léon fit ensuite son principal séjour à Rome, et fréquenta aussi Bologne; il apprit l'italien et le latin, et ouvrit un cours de langue arabe. Son disciple le plus célèbre fut Gille Antonini, cardinal, évêque de Viterbe et général des Augustins. On n'a rien de bien certain sur ce qu'il devint après la mort de Léon X. Il paraît que, négligé par les succes-

seurs de ce pontife, il forma le dessein de retourner en Afrique. On lit, il est vrai, dans Ramusio, qu'il resta à Rome, et qu'il y mourut; mais ce passage ne se trouve que dans la quatrième édition, publiée en 1588, trente ans après la mort de l'auteur; tandis que dans la seconde édition, qui parut en 1554, Ramusio dit simplement que Jean Léon vécut longtemps à Rome. D'ailleurs, J. A. Widmandstadt, savant orientaliste allemand, du seizième siècle, affirme que Jean Léon s'était retiré à Tunis, où il avait fait de nouveau profession du mahométisme. « J'ai eu » deux fois l'intention, ajoute Widmanstadt, d'entreprendre le voyage d'Afrique, pour profiter de » l'entretien et des lumières d'un » homme si docte; mais des événements inattendus m'ont empêché d'effectuer ce projet. » On peut s'en rapporter sur ce fait au témoignage d'un homme aussi grave; et l'on doit regretter de ne rien apprendre de plus. Voici les ouvrages de Jean Léon, dont on a connaissance: I. *Description de l'Afrique.* Elle avait d'abord été composée en arabe; et, suivant Ramusio, l'auteur la portait avec lui quand il fut pris. On lit quelque part, que le manuscrit arabe se trouvait dans la bibliothèque de Vincent Pinelli; mais on ignore ce qu'il est devenu. Ramusio nous apprend que ce fut ce livre qui attira l'attention de Léon X sur Jean Léon, et que ce pontife l'invita à le traduire en italien. Celui-ci se mit à l'ouvrage dès qu'il eut acquis une connaissance suffisante de cette langue; mais il ne l'acheva qu'en 1526, quatre ans après la mort de son bienfaiteur. Jean Léon traduisit aussi bien qu'il put, dit naïvement Ramusio; malgré ses efforts, sa version est remplie de fautes de grammaire. Le manuscrit s'égara, et resta inconnu jusqu'en 1550. Un heureux hasard le fit tomber alors entre les mains de Ramusio, qui pensa avec raison qu'il ne pouvait mettre un morceau plus précieux en tête du *Recueil de voyages et de navigations* dont il allait publier le premier volume. Il fit tous ses efforts pour corriger les fautes; mais il en est resté beaucoup. C'est cette description qui a fait surnommer Jean Léon, l'*Africain.* L'éditeur annonça qu'aucun écrivain n'avait décrit cette partie du monde avec autant de détails, d'exactitude et de vérité. Ce jugement ne fut contredit par personne: on désirerait pourtant que cet ouvrage offrît plus de liaison et d'enchaînement dans le récit des faits, et plus de précision sur les lieux et leurs distances. Malgré ces défauts, c'est un monument d'un prix infini. Tous les auteurs qui ont parlé de l'Afrique après J. Léon, ont profité de son livre. De nos jours même, il n'a guère perdu dans l'opinion des géographes; car pour plusieurs pays de l'intérieur de cette partie du monde, il est le seul écrit original auquel on puisse avoir recours. Marmol l'a copié le plus souvent sans le citer; Dapper, au contraire, reconnaît hautement qu'il a été pour lui d'un grand secours; enfin Bruns, dans sa description de l'Afrique, et Hartman, dans son excellent travail sur Edrisi, ont employé avec succès les matériaux que leur a fournis Jean Léon, et rendu justice à son mérite. « Il » connaît parfaitement, dit Bruns, » la langue, les mœurs, l'histoire, » la géographie, l'histoire naturelle » des pays qu'il décrit; on en est dans » l'admiration, et l'on ne peut que » lui assigner un rang honorable

» parmi les bons voyageurs ; il an-
» nonce plus d'instruction, et bien
» moins de penchant à la superstі-
» tion et à la crédulité, que la plu-
» part des écrivains de son temps. »
Jean Léon promit qu'à son retour d'Europe en Afrique, il écrirait ses voyages dans les autres parties du monde ; il paraît que les circonstances l'ont empêché de tenir sa parole. Jean Florius, recteur à Anvers, traduisit son ouvrage en latin, sous ce titre : *Joannis Leonis Africani de totius Africæ descriptione*, lib. IX ; Anvers, 1556, in-12 ; ibid. 1558, in-12 ; Zurich, 1559, in-12 ; Leyde, Elzevir, 1632 : cette édition, la plus jolie de toutes, est la plus souvent citée. Florius a mal compris le sens de beaucoup d'expressions italiennes. Il a rendu plus obscur ce qui l'était déjà ; enfin, son style latin est rempli de fautes, dont on n'aurait pas cru capable un recteur du seizième siècle. La traduction française est meilleure ; elle est intitulée : *Description de l'Afrique, tierce partie du monde, écrite de notre temps, par Jean Léon Africain, premièrement en langue arabe, puis en toscane, et à présent mise en français.* Elle se trouve en tête d'un Recueil de voyages, traduits de l'italien par Jean Temporal, et tirés, la plupart, du premier volume de Ramusio. Lyon, 1556, 2 vol. in-folio. Cette traduction parut séparément, Anvers, 1556, in-12. L'*Afrique* de Jean Léon a aussi été traduite en anglais, Londres, 1600, in-4°., et en hollandais, Rotterdam, 1665, in-4°. : ce n'est qu'un extrait. Lorsbach a traduit ce livre en allemand, Herborn, 1805, in-8°. Cette version est faite sur l'original italien, enrichie de notes, et précédée d'une préface que l'on peut considérer comme un très-bon mémoire sur Jean Léon et ses ouvrages. Ce volume a un premier titre qui l'annonce comme le commencement d'un recueil d'anciens voyages. II. *Un petit livre en trente chapitres sur les savants célèbres, c'est-à-dire, les médecins et les philosophes qui ont écrit en arabe.* Cet opuscule était sans doute en arabe ; on n'en a qu'une version en latin barbare et souvent inintelligible. Elle a été publiée par J. H. Hottinger sur une copie de Florence, dans son *Bibliothecarium quadripartitum*, et par Fabricius dans le tome XIII de sa Bibliothèque grecque. Casiri attribue, on ne sait par quel motif, cette version à Hottinger. L'extrême incorrection du style fait croire qu'elle est plutôt de Jean Léon lui-même. III. *Vocabulaire arabe et espagnol ;* les trois premières feuilles contiennent des mots hébreux et arabes ; les sept suivantes, des mots arabes et latins. Jean Léon l'écrivit à Bologne, pour un médecin juif : c'est bien peu de chose. Il est coté n°. 59 parmi les manuscrits de l'Escurial. IV. *Extrait des chroniques mahométanes*, souvent cité dans la Description de l'Afrique. Ramusio dit que Léon avait composé beaucoup d'ouvrages historiques. V. *De la religion mahométane.* VI. *Grammaire arabe.* Ramusio nous apprend qu'un Juif de sa connaissance en avait un exemplaire. VII. *Un traité de la rhétorique arabe.* VIII. *Poésies arabes.* IX. *Recueil d'épitaphes arabes.* Jean Léon les rassembla dans ses voyages en Barbarie, et fit présent de ce livre à un prince de Fez, pour le consoler de la mort du roi, son père. On ne connaît ces divers ouvrages que par le témoignage de l'auteur, qui les cite dans sa Description

de l'Afrique. On peut voir Casiri, *Biblioth. arab. Hisp.* tom. 1, p. 172, et la notice sur Jean Léon par Bruns, dans les *Ephémérid. géogr.* de Zach, 1801, tom. 1, p. 309. E-s.

LÉON (Pierre Cieça de) passa d'Espagne en Amérique, à l'âge de treize ans, y étudia avec soin les mœurs des habitants du Pérou, et en composa une histoire curieuse, dont la première partie parut à Séville, en 1553, in-f°., en espagnol; et à Venise, 1555 et en 1557, in 8°., en italien. Cet ouvrage estimé nous donne une étrange idée des mœurs corrompues des peuples dont il contient l'histoire. — Léon (Louis de), *Aloysius Legionensis*, fils d'un gentilhomme castillan, naquit en 1527, probablement à Grenade, et entra, en 1543, dans l'ordre des Augustins, dont il devint vicaire-général et provincial. Il dressa les statuts pour la réforme qu'il fut un des premiers à y introduire, et mourut à Madrigal, le 23 août 1591. Il était très-savant dans le grec et dans l'hébreu. Un de ses amis, qui n'entendait pas le latin, l'ayant prié de lui traduire en langue vulgaire le *Cantique des cantiques*, les inquisiteurs en saisirent une copie, et arrêtèrent l'auteur, qui fut détenu pendant cinq ans dans les prisons du Saint-Office, où il donna des exemples héroïques de patience et de grandeur d'ame. Son innocence fut enfin reconnue, et il rentra dans sa chaire de professeur à Salamanque. Ses ouvrages sont: I. La *Traduction du Cantique des Cantiques*, avec un petit *Commentaire* dont il l'avait accompagnée, le tout traduit en latin par lui-même, Salamanque, 1589. II. *De utriusque agni typi i ac veri immolationis legitimo tempore*; ib. 1590, Madrid, 1604, in-4°. Le P. Daniel a traduit cet ouvrage en français, sous ce titre: *Traduction du système d'un docteur espagnol, sur la dernière pâque de J.-C., avec une dissertation sur la discipline des quarto-décimans*, Paris, 1695, in-12. III. *De probæ matris-familiæ officio.* IV. *De divinis nominibus.* V. *Un Commentaire sur le psaume* XXVI. VI. *Un recueil de poésies espagnoles, fort estimées.* Fr. de Quevedo les publia le premier à Madrid, 1631, in-16, sous ce titre: *Obras proprias y traduciones latinas, griegas y italianas*; mais la meilleure édition est celle qu'a donnée D. Grég. Mayans, Valence, 1761, in-8°., précédée d'une Vie de l'auteur. T-d.

LÉON de Byzance, né dans cette ville, se forma à l'école de Platon. Ses talents pour la politique et pour les affaires, le firent choisir par ses compatriotes pour aller vers les Athéniens et vers Philippe, roi de Macédoine, en qualité d'ambassadeur. Ce monarque ambitieux, désespérant de se rendre maître de Byzance, tant que Léon serait à la tête du gouvernement, fit parvenir aux Byzantins une lettre supposée, par laquelle ce philosophe promettait de lui livrer sa patrie. Le peuple, sans examiner, courut furieux à la maison de Léon, qui s'étrangla pour échapper à la frénésie de la populace. Cet illustre infortuné laissa plusieurs écrits d'histoire et de physique; mais ils ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Il florissait, vers l'an 350, avant J.-C. On l'a confondu quelquefois avec un Léon de Carie, auteur de divers ouvrages d'histoire, qui sont perdus. T-d.

LÉON de Marsi, en Italie, dans le douzième siècle, moine du Mont-Cassin, cardinal, évêque d'Ostie,

composa les *Chroniques du Mont-Cassin*, qui, en y comprenant le quatrième livre fait par Pierre Diacre, vont depuis saint Benoît jusqu'en 1138. Cet ouvrage est très-estimé, parce que les faits en sont tirés des archives de ce célèbre monastère; il a été imprimé à Paris, en 1603 et 1668, in-fol., avec la *Chronique d'Aimoin*. On le trouve aussi dans Muratori. T-D.

LÉON DE MODÈNE, dont le nom propre est JUDA *Arièl*, fils d'Isaac, célèbre rabbin, né à Modène vers l'an 1574, se distingua dans la poésie hébraïque et dans la poésie italienne. Dès l'âge de quatorze ans, il composa un poème hébreu en l'honneur de son maître, le rabbin Moïse. Depuis cette époque, ses compatriotes n'ont rien fait de remarquable qu'il ne l'ait chanté dans ses vers. Il alla se fixer à Venise, dont il dirigea longtemps la synagogue. Les ouvrages imprimés et manuscrits qu'il a laissés sont en grand nombre, ainsi que les éditions qu'il a soignées. Il mourut à Venise, en 1654, âgé de 80 ans. On a de lui : I. *Biblia hebræa rabbinica*, Venise, 1610, 4 vol. in-fol. Cette édition renferme le Targum, la grande et la petite Massore, les commentaires des Rabbins, et tout ce qui se trouve dans les premières éditions de Bomberg; mais il y a plus de trois cents corrections. Elle fut soumise à la censure des inquisiteurs. II. *Novo Dittionario hebraico et italiano*, Venise, 1612, in-4°.; seconde édition, plus correcte et plus ample, Padoue, 1640, in-4°. Léon de Modène s'était proposé de donner une traduction italienne de l'ancien Testament à l'usage des juifs et des chrétiens; mais l'inquisition s'étant opposée à son dessein, il tâcha d'y suppléer par ce dictionnaire. (*Voy.* sur les deux éditions qui sont également rares, Richard Simon, *Lettres choisies*, tome 1er. et *Bibliothèque choisie*, t. VI.) III. *Pi Arie* (*Bouche de lion*); c'est un supplément à l'ouvrage précédent, imprimé dans l'édition de Padoue. IV. *Désert de Juda*, Venise, 1598, et 1602, in-4°. C'est un recueil de discours qui ne manquent pas d'élégance. V. *Histoire de la Pâque*, en italien, caractères hébraïques avec le texte hébreu à côté; suivie de quelques hymnes, Venise, 1609, in-fol. VI. *Caph nàchath*, Mischna, avec de courtes notes, et une lettre, Venise, 1625, in-8°. et Constantinople, avec les points-voyelles. VII. *Eviter le mal*: c'est le titre d'un dialogue sur les jeux de hasard; un des interlocuteurs les approuve, et l'autre les condamne, Venise, 1595, in-8°.; ibid., 1615; Wittemberg, 1665, in-4°., avec une version latine et des notes d'Auguste Pfeiffer; enfin, Leipzig, 1656, in-8°., avec une traduction allemande d'un juif devenu chrétien, nommé Frédéric-Albert, sous ce titre : *Lusor doctus sed non conversus*. VIII. *Rejeton de justice*, Venise, 1585, in-8°.: livre de morale où sont contenus des préceptes excellents pour bien vivre, avec des apologues et des figures. IX. *Secret des justes*: cet ouvrage renferme cent secrets de la nature, et quarante énigmes avec leur exposition et explication, Venise, 1695, in-4°.; Francfort sur le Mein, 1692, et ailleurs. X. *Maison de Juda*, table des matières du livre intitulé : *En Israël*, Venise, 1625, in-fol.; mutilé par Josias Pinto dans le *Sepher Mèor enàim*, 1643. XI. *Maison du pain de Juda*, table des matières par ordre alphabétique, du livre intitulé *Ziccaron thorah Mosche*, Venise, 1628, in-fol. XII. *Cœur de*

lion, par allusion à son nom (1), Venise, 1617, in-4°. Dans cet ouvrage, Léon de Modène traite de la mémoire artificielle et de la manière d'apprendre toute sorte de sciences. XIII. *Historia degli riti hebraici, dove si ha breve e total relatione di tutta la vita, costumi, riti, e osservanze degli hebrei di questi tempi*, Paris, 1637, par les soins de Gaffarel, mais remplie de fautes; 1638, par les soins de l'auteur, avec beaucoup d'augmentations et de corrections. Cette histoire fut traduite en anglais, et imprimée à Londres, 1650, in-8°. Richard Simon la traduisit en français; et son ami, Frémont d'Ablancourt, la fit imprimer avec une préface de sa façon, Paris, 1674, in-12. R. Simon donna une seconde édition de sa traduction, plus ample et plus correcte, Paris, 1681, in-12. Elle est préférable à l'original, à cause du *Supplément touchant les sectes des Caraïtes* et *des Samaritains*, qui étaient presque inconnues, et à cause d'une seconde partie, qui a pour titre: *Comparaison des cérémonies des juifs, et de la discipline de l'Église; avec un Discours touchant les différentes messes ou liturgies qui sont en usage dans tout le monde*. Elle est dédiée à Bossuet. L'Histoire des coutumes des juifs, traduite en flamand, a été imprimée à Amsterdam, 1683, in-8°.: la traduction latine est de Francfort, 1693, in-12. Cet ouvrage n'a pas été inutile à Buxtorf, fils, pour donner à sa *Synagogue des juifs* de plus grands développements; et s'il est vrai que Léon de Modène se soit proposé de relever les défauts des premières éditions de la *Synagogue*, et d'y suppléer, ses peines n'ont pas été perdues. Les critiques ont remarqué quelques différences notables entre les diverses traductions de l'*Histoire des coutumes des juifs*. Cela n'est pas étonnant; les auteurs de ces traductions n'avaient ni la même croyance, ni les mêmes opinions. XIV. *Lebusèim* ou *Syntagmata de Mardochée Japhé*, avec des notes, à la suite de la Mischna, n°. VI. *Voyez* Bartolocci, *Bibliot. Rabb.*, et Wolf, *Bibliot. Heb.* L-B-E.

(1) La tribu de Juda avait un lion pour emblème. Léon de Modène se nommant Juda, se faisait aussi appeler Lion (*Arié*).

LÉON DE SAINT-JEAN, carme réformé, et provincial de son ordre, mourut en 1671, après avoir composé plusieurs ouvrages de piété et d'histoire ecclésiastique, dont les principaux sont: *Des Méditations du saint amour de Dieu*, 1653, in-12. — Vies et éloges du P. *Yvon;* de *Françoise d'Amboise*, duchesse de Bretagne; de la mère *Marie de Saint-Charles* etc. — *Journal de la maladie et de la mort* du cardinal de *Richelieu*, 1643. — *Histoire* de l'hostie miraculeuse de Paris, 1653, 1660. — *Delineatio Redonensis Carmelitarum observantiæ*, in-4°. — La *France convertie*, ou la Vie de St.-Denis l'aréopagite, avec un Abrégé des antiquités de Montmartre, 1661, in-8°. T-D.

LÉON, diacre, né à Caloë, village d'Ionie, vers le milieu du xe. siècle, fut envoyé fort jeune à Constantinople pour y faire ses études. Il s'y trouva en 966, le jour même que la populace se révolta contre Nicéphore Phocas, et il admira la fermeté que ce prince opposa aux clameurs de la multitude. Il paraît qu'il se destina de bonne heure à l'état ecclésiastique; et il nous apprend lui-même qu'il suivit l'empereur Basile II, dans la guerre contre les Bulgares, et qu'il était diacre lorsque ce prince

essuya, en 981, une défaite totale, en se retirant de la ville de Friaditza, qu'il venait d'assiéger. Léon ne dut lui-même son salut qu'à la vitesse de son cheval. Nous lui devons une histoire raisonnée des événements qui se sont passés sous ses yeux (de 959 à 975), et qui donne de grands détails sur la guerre que Sviatoslav, grand-duc de Russie, fit aux Grecs vers 971 : c'est un supplément important pour l'Histoire byzantine. On y trouve des descriptions animées, des portraits qui ne manquent pas de vérité; mais quand on en considère l'ensemble, on ne voit plus que le style diffus et affecté des rhéteurs du siècle de Théodose. Il n'a ni l'élégance de Procope, ni la clarté de Jean d'Epiphanie, ses contemporains, ni le style plein de chaleur de l'*Alexiade*. Son ouvrage est du nombre des manuscrits grecs de la bibliothèque royale de Paris. L'impression qui en avait été commencée sous Louis XIV, fut arrêtée par la mort de l'éditeur (le P. Combefis). M. Hase vient, de nouveau, d'en entreprendre la publication à l'imprimerie royale, en un vol. in-fol., qui contiendra aussi le Traité de *Tactique*, composé par ordre de Nicéphore Phocas, un fragment de l'Histoire de Jean d'Epiphanie, et le texte grec de la *Lettre* de Théodose le grammairien *sur la prise de Syracuse par les Sarrasins*. L'impression de ce volume était déjà fort avancée en 1817. L'éditeur en a donné une savante analyse dans le tome VIII des *Notices et Extr. des Mss.* C. T-Y.

LÉON D'ORVIÈTE, né dans cette ville, au treizième siècle, dominicain suivant les uns, franciscain suivant les autres, laissa deux *Chroniques* : l'une des papes, qui finit en 1314; l'autre des empereurs, qu'il avait terminée en 1308. Il abrège Martin le Polonais, et y ajoute plusieurs faits tirés de divers autres écrivains. Son style se sent de la barbarie du siècle, et sa critique, de l'ignorance qui régnait alors; cependant l'ouvrage est utile pour l'histoire de son temps. Jean Lami l'a tiré de la poussière des bibliothèques, et l'a fait imprimer à Florence, en 1737, dans ses *Deliciæ eruditorum*, avec l'abrégé de Jean de l'Isle *De Gestis Francorum;* il y a joint de très-bonnes notes, des corrections, et diverses pièces qui n'avaient pas encore paru. T-D.

LÉON HÉBREU, autrement R. *Juda*, fils d'Isaac Abarbanel, savant rabbin, naquit dans le royaume de Castille, après le milieu du quinzième siècle. Chassé d'Espagne, par Ferdinand et Isabelle, en 1492, il se réfugia à Naples avec son père. L'année suivante, Charles VIII, roi de France, s'étant emparé de cette ville, Léon alla fixer son séjour à Gènes, où il exerça long-temps la médecine avec honneur. Nous avons de lui trois dialogues, composés en italien, et imprimés pour la première fois à Rome, 1535, in-4°.; et Venise, 1541, sous ce titre : *Dialoghi de amore composti per Leone, medico, di natione hebreo et di poi fatto christiano.* Les interlocuteurs sont *Philon* et *Sophie* qui se débitent force idées alambiquées et cabalistiques. Ces dialogues, traduits en latin, par Sarrazin, suivant Chr. Wolf, furent d'abord imprimés à Venise, 1564, et ensuite insérés dans le premier volume de la Collection des écrivains cabalistiques. Cette traduction est très-élégante. L'ouvrage de Léon hébreu a été traduit deux fois en espagnol (*V.* le

Catalogue de La Serna Santander). Ces dialogues ont aussi trouvé deux traducteurs français, Pontus de Thiard, et le seigneur du Parc, dont les traductions furent imprimées à Paris, en 1580, in-16. André Camutius a écrit contre ces dialogues, *Libro 2°. de amore, cap.* 3. Bartolocci et d'autres pensent que les *Dialogues d'amour* ont été d'abord composés en latin; mais l'italien offre des marques certaines d'originalité. Q. Bartolocci, qui connaissait Léon Hébreu, et qui était lié avec lui, faisait un grand éloge de son esprit et de son cœur. L-B-E.

LÉON *le Grammairien*, l'un des auteurs de l'Histoire Byzantine, n'est connu que par l'ouvrage qui porte son nom. Le P. Labbe conjecture que c'est le même que Léon Asianus dont parle Scylitzès (*Voyez* la *Biblioth. Coisliniana*, p. 208), et que Léon de Carie nommé par Cedrenus dans la préface de sa chronique. Fabricius partage ce sentiment, et il ajoute que l'écrivain qui fait le sujet de cet article, pourrait être le même que Léon le Grammairien, archevêque de Calabre, dont on a une épître canonique à un prêtre, nommé Jean, *De uxore antè ordinationem ducendâ*. Cette épître a été publiée en grec et en latin, par Cotelier, dans le tome III de ses *Ecclesiæ græcæ monumenta*. Quoi qu'il en soit, il est certain, par la suscription même de son ouvrage, que Léon le Grammairien le termina l'an 1013. Son histoire est intitulée: *Chronographiæ res à recentioribus Imperatoribus gestas complectens*. Elle comprend les vies de Léon l'Arménien, de Michel le Bègue, de Théophile, de Michel III, de Basile le Macédonien, de Léon le Philosophe, d'Alexandre et de Constantin Porphyrogenète, et s'étend par conséquent, de l'an 813 à 929. Cette histoire est écrite d'une manière très-succincte et avec beaucoup de simplicité. Elle a été traduite en latin, par Jacques Goar, et publiée à la suite de l'histoire de Théophane, dont elle est une continuation, Paris, imprimerie royale, 1655, in-fol. Cousin a traduit en français l'ouvrage de Léon. On a trouvé tant de ressemblance entre l'histoire qui porte le nom de Léon le Grammairien, et celle d'un anonyme, continuateur de Théophane, que les critiques en ont conclu que l'un de ces deux écrivains avait fait son profit du travail de l'autre. L'histoire de l'anonyme est intitulée: *Chronicon jussu Constantini Porphyrog. conscriptum*; elle a été trad. en latin, et publiée par le P. Franç. Combefis, dans le Recueil qui a pour titre: *Historiæ Byzantinæ Scriptores post Theophanem*, Paris, 1685, in-fol. W-s.

LÉON-PINELO (Antoine). *Voy.* Pinelo.

LÉONARD (Frédéric), imprimeur à Paris, fut d'abord associé de Sébastien Huré, auquel il succéda depuis dans la charge d'imprimeur ordinaire du Roi: reçu le 27 février 1653, il fut syndic de sa communauté en 1666, et eut aussi le titre d'imprimeur du clergé. Il imprima un grand nombre de livres, et particulièrement plus de trente volumes de la collection des auteurs latins *in usum Delphini*: l'un de ses enfants nommé aussi Frédéric, fut reçu libraire en 1688.—Marc-Antoine Léonard de Malpeines, fils de ce dernier, naquit à Paris le 25 avril 1700, fut conseiller au Châtelet, et mourut le 5 mai 1768. On a de lui: *Essai sur les hiéroglyphes des Egyptiens, tr. de l'anglais de Warburton*, 1744, 2 vol. in-12. Ses autres travaux son

restés manuscrits. — LÉONARD (Martin-Augustin), autre fils de Frédéric, né à Paris le 28 août 1696, embrassa l'état ecclésiastique, et mourut le 4 janvier 1768. Il avait publié: I. *Réfutation du livre des Règles pour l'intelligence des saintes Écritures*, 1727, in-12. II. *Traité du sens littéral et du sens mystique des saintes Ecritures*, 1727, in-12.

A. B-T.

LÉONARD (Nicolas-Germain) naquit, en 1744, à la Guadeloupe, et vint fort jeune en France, où il fit ses études. Il dut son talent pour la poésie, et ses succès dans le genre qu'il adopta, à l'étude constante des élégiaques latins, et des poèmes de Gesner, qui venaient d'être traduits en français et se trouvaient alors entre les mains de tout le monde. Ses idylles, seul titre qu'il ait à une réputation durable et non contestée, sont remplies de passages imités de Tibulle, de Properce et surtout de Gesner, qu'il sut mêler avec beaucoup d'art à ses propres idées. L'amour des lettres n'étouffa point en lui l'esprit des affaires. Le ministre Chauvelin, son protecteur, le fit entrer dans la carrière diplomatique, où il obtint, en 1773, la place de chargé d'affaires de France à Liége. Ce fut dans cette résidence qu'il composa les *Lettres de deux amans de Lyon*, roman qui eut beaucoup de vogue et fut traduit en anglais et en italien. Il écrivit aussi, pendant son séjour à Liége, des Mémoires historiques sur les révolutions de ce petit état; ces mémoires n'ont pas été imprimés, et l'on assure qu'ils ne méritaient pas de l'être. Léonard, entraîné par le desir de revoir la France, ou plutôt par ce besoin de changement qui le poursuivit toute sa vie, quitta Liége et la diplomatie en même temps, et revint à Paris, qu'il quitta bientôt aussi pour retourner à la Guadeloupe, où il ne put rester que peu d'années. A son arrivée en France, en 1787, il publia la quatrième et la meilleure édition de ses ouvrages, augmentée de la relation d'un *Voyage aux Antilles*, du roman pastoral d'*Alexis*, et d'un poème des *Saisons*, 3 vol. in-8°. Peu de temps après, il repartit encore pour la Guadeloupe, avec le titre de lieutenant-général de l'amirauté et de vice-sénéchal de la colonie. Il se dirigea de nouveau vers la France, en 1792, et termina ses jours à Nantes, le 26 janvier 1793, le jour même où il devait s'embarquer pour revoir sa patrie. Léonard était d'un caractère doux: son humeur mélancolique et paresseuse se fait sentir, non sans charme, dans tous ses ouvrages; mais elle exerça une influence malheureuse sur le cours entier de sa vie. M. Campenon, son neveu, a donné une édition complète de ses œuvres, en 3 vol. in-8°., Paris, 1798. Toutes les productions qu'elle renferme ne sont pas égales: quelques-unes, échappées à la première jeunesse de l'auteur, ou enfantées pendant la maladie de langueur qui le conduisit au tombeau, annoncent un talent qui n'est pas mûr encore ou qui est déjà affaibli. Le reste est remarquable par la douceur des sentiments, la grâce des images et l'harmonieuse élégance de la versification.

A-G-R.

LÉONARD ARÉTIN. *Voy.* Bruni, VI, 120.

LÉONARD DE PISE. *Voyez* Fibonacci.

LÉONARD DE VINCI. *Voyez* Vinci.

LÉONARD (1) D'UDINE, ou *de*

(1) Echard ajoute à son nom celui de *Mothaut*.

Utino, l'un des plus fameux prédicateurs de son temps, était né à Udine, capitale du Frioul, au commencement du quinzième siècle. Il prit, fort jeune, l'habit de Saint-Dominique; et un acte du chapitre général de l'ordre, tenu à Cologne, en 1428, le cite comme un savant professeur de théologie. Il eut l'honneur de prêcher à Florence, en 1435, devant le pape Eugène IV et les cardinaux, et parut ensuite avec éclat à Venise, à Milan, à Rome et dans les principales villes d'Italie. Il fut élu prieur du couvent des Dominicains de Bologne; quelque temps après, provincial de toute la Lombardie, et mourut, suivant le P. Echard, vers 1470. Les sermons de Léonard *de Utino* tiennent beaucoup de ceux de Barlette et de Menot: ils ont été réimprimés plusieurs fois dans le cours du XVe. siècle. On recherche les éditions des divers sermons qui suivent: I. *Quadragesimale aureum*, 1471, in-4°., première édition, de 202 feuilles à longues lignes, que l'on croit sortie des presses de Franç. de Hailbrun, à Venise; elle est excessivement rare, et a été vendue quelquefois à des prix très-élevés. La seconde édit. est intitulée: *Sermones quadragesimales de legibus animæ simplicis et sermo primus de peccato gulæ*, Venise, F. de Hailbrun, 1473, in-folio; elle contient un plus grand nombre de sermons que la première, et pour cette raison est moins recherchée des amateurs. On en cite une troisième, in-folio, imprimée sur deux colonnes, que l'on conjecture avoir été exécutée par Ulric Zel de Hanau, vers l'année 1473; une quatrième, Ulm, Jean Zainer, 1478, in-folio; et une cinquième, Paris, Ulric Gering, 1478, que Debure croyait être la première de toutes. (*Voy.* la *Bibliogr. instruct.* n°. 513.) Les éditions postérieures de Vicence, de Lyon, etc. n'ont aucune valeur. II. *Sermones aurei de sanctis per totum annum*, Venise, F. de Hailbrun, 1473, in-fol. On en cite une autre édition plus rare, imprimée in-folio sur deux colonnes, et qu'on attribue à Ulric Zel de Hanau. Quant à l'édition prétendue de 1446, on a démontré que cette date était celle de l'ouvrage: l'édition d'Udine, 1466, citée par plusieurs bibliographes, est imaginaire. III. *Sermones floridi de dominicis et quibusdam festis*, Ulm, J. Zainer de Reutlingen, 1478, in-folio; Vicence, 1479, in-fol.; imprimés plusieurs fois depuis à Lyon, à Paris, etc. On a encore, sous le nom de Léonard *de Utino*, deux recueils de sermons pour le carême; *Sermones quadragesim. de flagellis peccatorum*, Lyon, 1518, in-8°. *de petitionibus*, ibid., 1518, in-8°. goth. Pierre Tardif, dominicain et professeur en théologie, à Chambéry, est l'éditeur de ces sermons, que le P. Echard attribue à Léonard de Datis, religieux du même ordre, mort en 1414. Le P. Marc-Antoine Séraphini ayant découvert au commencement du XVIIe. siècle, un ouvrage inédit de Léonard *de Utino* le corrigea, et le fit imprimer sous le titre suivant: *Tractatus mirabilis de sanguine Christi in triduo mortis effuso: an fuerit unitus Divinitati?* Venise, 1627, in-4°. (1) Cette question théologique occupait les écoles d'Italie en 1463. Prosp. Marchand a donné un article curieux sur Léonard *de Utino*, dans lequel il relève les inexactitudes des bibliographes antérieurs; mais lui-

(1) L'édition de 1473, citée dans le *Nouveau Dictionnaire universel*, n'a jamais existé.

même n'a pas connu toutes les éditions des ouvrages de Léonard. W-s.

LÉONARD *le Limousin*, peintre-émailleur, naquit à Limoges en 1480. François Ier. lui donna la direction de la manufacture d'émaux qu'il avait fondée a Limoges, avec le titre de peintre-émailleur ordinaire de la chambre du Roi. Léonard fit exécuter une quantité considérable de coupes, de vases, d'aiguières, de plats d'une grandeur extraordinaire, et d'une forme pleine d'élégance. Ces objets sont enrichis d'excellentes peintures, faites sur les dessins de Raphaël, de Jules-Romain, de Jean Cousin, et toutes remarquables par la beauté des formes, la pureté du dessin et la richesse des compositions. Au moyen de procédés qu'il avait inventés, Léonard était parvenu à donner à ses couleurs un éclat et une transparence inconnus jusqu'à lui. Cependant les découvertes plus récentes de la chimie ont permis de porter ce genre de peinture à un degré de force et d'éclat bien supérieur à tout ce que l'on connaît des produits de la manufacture de Limoges, que l'on peut plutôt considérer comme de belles faïences que comme de véritables émaux. Les ouvrages de Léonard les plus remarquables sont les quatre tableaux qui ornent le tombeau de Diane de Poitiers, et dont on peut voir la description dans le tome IV du *Musée des Monuments français*, par M. Lenoir, p. 81 et suiv. Le Musée du Louvre en possède deux autres dont l'un représente le *Portrait équestre de Henri II*, et l'autre, le *Connétable de Montmorency*. Après la mort de Léonard, la direction de la manufacture de Limoges passa entre les mains de Courtois, son disciple, qui sut maintenir dans sa perfection ce bel établissement. C'est ce dernier artiste qui exécuta neuf tableaux, ayant chacun 4 pieds 8 pouces de haut, sur 2 pieds 6 pouces de large, et de forme ovale, représentant tous les dieux de la fable. Ces tableaux, les plus grands de ce genre que l'on connaisse, avaient été peints sur les dessins de Primatice, par ordre de François Ier., qui voulait en décorer le château de Madrid, dans le bois de Boulogne. Ils ne furent achevés qu'en 1559, l'année de la mort de Henri II. Ils ont été gravés par Sadeler, format in-8°. On ignore comment ces chefs-d'œuvre, qui devaient appartenir au gouvernement, avaient passé dans le commerce; un étranger, qui les a acquis, en a malheureusement privé la France. Mais il est certain que ces peintures n'étaient pas de Léonard; et c'est à tort que dans le *Dictionnaire historique* elles lui sont attribuées. P-s.

LÉONARDI, (Le vénérable JEAN) instituteur des clercs réguliers de la Mère de Dieu, naquit à Decimo, bourg du territoire de Lucques. Ses parents, qui jouissaient d'un peu d'aisance, confièrent son éducation au curé de Villa-Basilica, sous lequel il fit moins de progrès dans les sciences que dans la vie spirituelle. Il entra ensuite chez un apothicaire de Lucques, pour apprendre la pharmacie. Il se fit remarquer dès-lors par sa douceur, son application, et surtout par une piété vive et sincère. En sortant d'apprentissage, il s'associa à un artisan qui consacrait le produit de son travail au soulagement des pauvres religieux et des pélerins; il partagea pendant dix années les soins que cet homme charitable donnait aux étrangers. Au bout de ce temps, il résolut de renoncer au monde; et n'ayant pu obtenir de ses parents la permission de s'ensevelir dans un

cloître, il pria son confesseur de le diriger dans le choix d'un état : il avait alors 27 ans. Il n'hésita pas à recommencer ses premières études ; et ayant achevé ses cours de philosophie et de théologie, il fut ordonné prêtre, en 1571. Il entreprit aussitôt des conférences, qui attirèrent un grand nombre d'auditeurs, et eurent les plus heureux résultats. On lui assigna, en 1574, l'ancienne chapelle de *Notre-Dame de la Rose*, pour tenir ses assemblées ; et cette église devint le berceau de l'institut dont il avait déjà conçu le plan, et qui devait avoir pour but spécial l'instruction des pauvres. Les compagnons qu'il s'associa dans ce pieux dessein, le reconnurent pour le chef de cette sainte entreprise, et le prièrent de leur donner une règle, à l'exemple des premiers fondateurs ; mais Léonardi se contenta d'écrire sur un morceau de papier : *Obéissance*, et leur dit que ce mot renfermait toute la règle. L'établissement de cette congrégation éprouva, surtout de la part du clergé, des obstacles qu'il vint à bout de surmonter, et, avec l'autorisation de l'évêque de Lucques, il tint, en 1583, le premier chapitre, dans lequel il fut élu supérieur-général, sous le titre modeste de *recteur*. Il se rendit aussitôt après à Rome, pour faire approuver par le Saint-Siége, les statuts de la congrégation, qu'il avait rédigés ; mais, pendant son absence, ses ennemis obtinrent du sénat un décret qui le bannissait à perpétuité, sous des peines sévères. Tandis qu'il recevait cet affront de ses concitoyens, la réputation de ses vertus augmentait chaque jour le nombre de ses disciples. Le pape lui donna, dans le même temps, une preuve de son estime, en l'envoyant à Naples, avec le titre de commissaire apostolique, pour apaiser les troubles excités par les prétentions de différents ordres religieux. A son retour de cette mission, il présenta ses constitutions au souverain pontife, qui les approuva de la manière la plus flatteuse. Le sacré collége écrivit au sénat de Lucques, en faveur de Léonardi, dont les intentions n'avaient pu qu'être mal interprétées, et il lui fut permis de revenir dans cette ville : il n'y resta que peu de mois, parce qu'il reçut la commission d'établir la réforme dans les couvents de *Monte-Vergine* et de Vallombreuse. Il fut élu une seconde fois, en 1597, recteur de la congrégation : mais cette nouvelle fut le signal d'un soulèvement général ; et pour l'apaiser, on fut obligé d'annuler l'élection. Le pape, instruit des menées qui avaient eu lieu contre Léonardi, le nomma visiteur apostolique, et l'envoya à Lucques, avec des pouvoirs très-étendus. Léonardi fit agréer au cardinal Baronius, le titre de protecteur de la congrégation ; et ce prélat l'en désigna supérieur-général. Il revint encore une fois à Lucques, en 1605 : il avait été précédé par le bruit qu'il était chargé d'y établir l'inquisition ; et il eut beaucoup de peine à détromper le peuple ameuté devant la porte de son couvent. Il tint, en 1608, à Rome, le second chapitre général de la congrégation, et il employa le reste de sa vie à l'affermir contre les efforts de ses nombreux ennemis. Le P. Léonardi mourut à Rome, le 8 octobre 1609, à l'âge de 69 ans. Le P. Louis Maracci, l'un de ses disciples, a écrit en italien la vie de ce fondateur ; on en trouve l'abrégé dans l'*Histoire des Ordres Religieux*, par le P. Helyot, tome IV, ch. XXXVI. Il en existe une plus récente et plus esti-

mée, par le P. Ch. Ant. Erra, milanais, Rome, 1759, in-8°. On trouve la liste de ses ouvrages, au nombre de 39 (dont six seulement ont été imprimés), dans l'ouvrage du P. Sarteschi, *De scriptoribus congreg. clericorum regul. Matris Dei*, Rome, 1753, in-4°. W-s.

LEONARDO (Le frère Augustin), peintre d'histoire, de genre et de portraits, naquit dans le royaume de Valence, vers l'année 1580. Il embrassa l'état de religieux de la Merci, et s'adonna avec ardeur à l'étude de la peinture. Il décora la chapelle majeure du couvent de Notre-Dame del Puig, d'une collection de petits tableaux très-estimés, et fit, pour le même couvent, quatre grands tableaux, représentant la *Découverte de Notre-Dame del Puig*; le *Blocus de Valence*, *par le roi Don Jayme*; la *Reddition de cette ville*; et le *Combat livré aux Sarrasins sous les murs de Puig*, *dans lequel Saint-Jacques secourut les chrétiens*. Ces tableaux furent transportés à Valence, en 1738, et décorèrent la façade du couvent de la Merci, lorsque cette ville célébra la quatrième époque séculaire de sa conquête sur les Maures. En 1623, Leonardo se rendit à Séville, où il peignit un tableau de la *Samaritaine*. Appelé ensuite à Madrid, par le supérieur de son ordre, il fut chargé de tous les embellissements du couvent de la Merci. Il peignit les tableaux que l'on voit dans le grand escalier, et dont l'un représente la *Vierge apparaissant à St.-Raymond*, et l'autre, les *Chevaliers de l'ordre perdant, en présence du pape, un défi qu'ils avaient porté aux religieux réguliers*. Tous deux sont exécutés avec talent. Il existe de lui, à Tolède, dans le couvent de la Merci, un tableau du *Miracle de la multiplication des pains*, où, malgré la quantité innombrable des personnages, le peintre a su éviter la confusion et introduire une variété d'expression admirable. Le frère Augustin faisait des portraits d'un égal mérite; et il n'est pas d'amateur en Espagne qui ne les recherche avec le plus grand soin. Cet artiste dessinait avec correction; il était versé dans la perspective, et ses compositions étaient parfaitement entendues. Quoique Palomino Velasco prétende que Leonardo soit mort à Madrid, en 1640, il est certain qu'il mourut à Valence, sa patrie. — Joseph Leonardo, peintre d'histoire et de batailles, né à Madrid en 1616, fut élève de Pierre de las Cuevas, se distingua des disciples de cet habile maître par une grande fraîcheur de coloris, et obtint le titre de peintre du Roi. Il existe, dans le palais du Retiro, deux tableaux de Leonardo, dignes d'être connus. L'un représente *Breda*, *assiégé par les marquis de Leganès et de Spinola*; l'autre, une *Marche militaire où l'on voit le duc de Frias parlant à un soldat*. Ces deux tableaux, d'une très-grande dimension, sont du premier mérite. La collection des portraits des rois d'Espagne renferme celui du roi goth Alaric, peint par Leonardo, et qui passe pour un des plus beaux de cette collection. Ce maître se serait mis au premier rang des peintres de son pays; mais des rivaux jaloux de ses succès lui donnèrent un breuvage qui lui fit perdre le jugement. Il était alors dans toute la force de son âge et de son talent; il fut forcé d'abandonner son art, et après avoir langui quelques années, il mourut à Sarragosse en 1658, âgé de 40 ans. P-s.

LÉONCE (Saint) naquit à Ni-

mes, au quatrième siècle, quelques années après Saint-Castor, son frère, et mourut dans la ville de Fréjus dont il était évêque, le premier décembre 432. Ce fut à sa prière que Saint-Honorat choisit sa retraite dans l'île de Lérins et fonda le célèbre monastère de ce nom, qui a fourni tant de saints à l'Eglise. Le savoir, les vertus, la sainteté des mœurs de Léonce, lui acquirent l'estime de l'illustre évêque d'Arles, Saint-Hilaire, et l'amitié de Cassien, qui lui dédia, après la mort de Castor, les 10 premiers livres de ses Conférences, composées à la prière de ce saint. Toutefois le pape saint Célestin lui reprocha d'autoriser, par son silence, l'enseignement que se permettaient quelques prêtres de son diocèse, de la doctrine des semi-pélagiens sur la grâce. V. S. L.

LEONCE, patrice d'Orient, était né à Chalcis, dans la Syrie, vers le milieu du ve. siècle. Comme général des Thraces, il avait donné des preuves de son courage et de son habileté; et il était fort instruit dans toutes les sciences cultivées de son temps. Une place au sénat avait été la récompense de ses services. Il se lia avec Illus, chef des offices, et favori de l'empereur Zénon; et, de concert avec un imposteur nommé Panéprépius, ils formèrent le dessein, non moins insensé que hardi, de rétablir les croyances du paganisme. Illus, que le desir de maîtriser seul le faible Zénon avait brouillé avec l'impératrice Ariadne, voulut achever de la perdre dans l'esprit de ce prince, en l'accusant d'une intrigue criminelle; mais instruite que l'ordre avait été donné de la faire mourir, elle se tint cachée pendant la nuit, et le lendemain se présenta inopinément à l'audience de l'empereur, qui croyait ses ordres exécutés. Elle profita habilement de sa surprise pour lui montrer qu'Illus était le seul coupable. Peu de jours après, Illus reçut un coup d'épée sur la tête, en montant l'escalier du cirque; mais, un de ses gardes ayant détourné le fer, il eut seulement l'oreille droite coupée. L'empereur, pour se justifier d'avoir eu connaissance du complot, fit périr l'assassin dans les supplices; mais Illus, qui ne se croyait plus en sûreté à Constantinople, demanda la permission de passer dans l'Orient, pour y rétablir sa santé. Plusieurs sénateurs l'accompagnèrent dans ce voyage. Arrivé en Syrie, et se voyant maître d'une armée considérable, il cessa de dissimuler ses projets ambitieux. Il fit proclamer Léonce empereur, attendant pour faire passer la couronne sur sa tête, l'issue des événements. Verine, belle-mère de Zénon, et qu'Illus avait fait confiner dans le château de Papyre, fut tirée de sa prison et amenée à Tarse: séduite par les promesses des rebelles, elle consentit à placer elle-même la couronne sur la tête de Léonce, en présence de l'armée, qu'elle harangua dans les termes les plus énergiques; elle adressa ensuite aux gouverneurs des provinces de l'Orient une lettre que l'histoire a conservée. (V. l'*Histoire* de Théophanes, et l'*Histoire du Bas-Empire*, liv. XXXVI.) Elle leur annonça, dans cette lettre, qu'elle avait confié l'exercice de la souveraine puissance à Zénon; mais que celui-ci en ayant abusé, elle lui reprenait la couronne pour la donner à Léonce qui devait être reconnu empereur (1). La plupart des

(1) De pareilles prétentions de la part d'une femme, dit Gibbon, auraient étonné les esclaves des premiers Césars. *Hist. de la décadence de l'Empire*, tom. IX, p. 206.

villes de Syrie se soumirent aussitôt. Léonce partit pour Antioche, où il s'occupa de grossir son armée; il avait tiré du château de Papyre les trésors que Zénon y avait cachés; et il s'en servit pour gagner les petits princes de l'Arménie, et les Isaures dont il augmenta la solde. Il s'empara de la ville de Chalcis, sa patrie, restée fidèle à Zénon; et il remporta, quelques mois après, une victoire complète sur Longin, frère de l'empereur, près d'Antioche. Mais l'année suivante (485), le fameux Théodoric fut envoyé contre Léonce, le défit dans plusieurs rencontres, et l'obligea de se renfermer avec Illus, dans le château de Papyre, que sa position rendait inexpugnable; il laissa un de ses lieutenants devant ce château pour en continuer le blocus, qui dura trois années. Léonce, attendait toujours les secours que devait lui amener Troconde, frère d'Illus, et cela d'après les prédictions de Paneprépius; mais s'apercevant enfin qu'il était trompé par cet imposteur, il le fit massacrer, et jeter ses membres par-dessus les murailles du château. Quelques jours après, la trahison d'un beau-frère de Troconde introduisit les assiégeants dans la place: Léonce et Illus furent mis à mort (488), et leurs têtes envoyées à Constantinople, où elles donnèrent au peuple, pendant plusieurs jours, un affreux spectacle. W-s.

LÉONCE (Leontius), empereur d'Orient, naquit au milieu du VIIe. siècle, d'une famille patricienne originaire de l'Isaurie. Son penchant l'avait déterminé à embrasser la profession des armes; et parvenu aux premiers grades militaires, il obtint des succès éclatants. Victime de soupçons injustes, il fut privé de ses emplois, et jeté dans un cachot, où il gémit trois ans: au bout de ce temps, Justinien II le tira de sa prison, et lui donna le gouvernement de la Grèce. Cette faveur, dit Gibbon, accordée à un homme qu'on venait d'outrager si cruellement, annonçait le mépris plutôt que la confiance. Ses amis l'accompagnèrent jusqu'au port où il devait s'embarquer; il leur dit en soupirant, qu'on ornait la victime pour la sacrifier, et que sa mort suivrait de près ce retour de fortune. Ils osèrent lui répondre que la gloire et l'Empire seraient peut-être la récompense d'une action généreuse; ils coururent aux armes et se rendirent au palais de Justinien. Le préfet de Constantinople fut égorgé dans le tumulte, et l'on força les prisons. Les amis de Léonce criaient dans toutes les rues: « Chrétiens, à Sainte-Sophie! » Le patriarche s'y rendit, et acheva d'enflammer les séditieux par ses discours. Le peuple, quittant l'église, indiqua une assemblée dans l'hippodrome. Justinien y fut traîné devant des juges furieux, qui demandaient sa mort. Léonce, déjà revêtu de la pourpre, fut touché de compassion à la vue du rejeton de tant de rois; il épargna la vie du fils de son bienfaiteur (Constantin Pogonat), et se contenta de l'exiler à Cherson (1). Léonce pensa aussitôt à recouvrer l'Afrique, et y envoya une armée commandée par le patrice Jean. Ce général battit d'abord les Sarrasins, et leur enleva même Carthage; mais l'année suivante, ils reparurent avec des forces supérieures, défirent à leur tour les Grecs et les forcèrent à quitter l'Afrique. Jean, humilié de sa défaite,

(1) Ce récit de la conjuration de Léonce appartient tout entier à Gibbon, *Hist. de la décad. de l'Empire*, ch. XXVIII. Nous n'avons pas songer à lutter contre un si grand écrivain.

se retira dans l'île de Crète, avec les débris de son armée : les soldats redoutant la colère de Léonce, se révoltèrent et proclamèrent empereur Absimare (698). Ce rebelle marcha aussitôt sur Constantinople, dont il s'empara malgré les efforts de Léonce ; et lui ayant fait couper le nez, il l'enferma dans le monastère de Dalmate. Cependant Justinien, aidé par les Bulgares, parvint, en 705, à reconquérir l'empire dont il avait été privé dix ans. Il fit aussitôt tirer Léonce de sa prison, et Absimare, de son palais ; et avant de les livrer tous les deux au bourreau, il les tint étendus sous ses pieds, tandis que le peuple inconstant répétait ces paroles du Psalmiste : « Tu marcheras sur l'aspic et le basilic, et tu fouleras aux pieds le lion et le dragon. » Léonce avait occupé le trône pendant trois années. W-s.

LÉONI (Louis), peintre, sculpteur et graveur, est surnommé le *Padovano*, de la ville de Padoue, où il était né en 1531. C'est à Rome qu'il exerça presque tous les arts du dessin avec un égal succès ; aussi habile sculpteur que peintre distingué, il se fit remarquer encore dans la gravure au burin et dans celle des médailles. On a de lui des coins de médailles et des modèles de figures très-estimés. Mais comme modeleur, c'est surtout par ses portraits en cire qu'il a mérité sa réputation : ils étaient remarquables par la ressemblance ; et sa facilité pour ce genre de travail était telle qu'il lui suffisait d'avoir vu son modèle un seul instant. Ses tableaux consistent en paysages et en tableaux d'histoire, qu'il peignait également à l'huile et à la fresque. Il mourut à Rome, en 1606. — Le chevalier Octave Léoni, son fils, surnommé le *Padovanino*, naquit à Rome, vers 1578. Élève de son père, il devint un des plus habiles peintres de portraits de son temps, et traita aussi avec quelque mérite des sujets historiques. On voit de lui, dans diverses églises de Rome, des tableaux de ce genre, qui prouvent qu'il aurait pu s'y livrer avec succès. Ayant été nommé prince de l'académie de Rome, il peignit une *Ste.-Martine, martyre*, dans l'église de Saint-Luc, et une *Ascension* dont il fit présent à l'académie. Ses tableaux se distinguent en général par un assez bon goût de coloris, qu'il avait acquis en copiant les ouvrages du Titien. Une copie qu'il fit du tableau de *Bacchus consolant Ariane*, peint par ce dernier maître pour le duc de Ferrare, fut acquise par lord Hugford, et transportée en Angleterre. Mais les plus recherchées des productions d'Octave sont ses portraits. Le dessin en est correct et facile ; ils sont peints d'un fini précieux, particulièrement ceux de proportion de demi-nature. Le pape Grégoire XV le créa chevalier du Christ, et l'honora de son estime et de sa bienveillance. Il jouit de la même faveur auprès de divers princes d'Italie. Il avait fait les portraits de plusieurs peintres et hommes célèbres, ses contemporains ; il conçut le projet de les graver. La suite qu'il publia, au nombre de 32, est recherchée de tous les amateurs. Ce sont des bustes, format in-8°., gravés d'un goût aussi singulier que piquant. Les cheveux et les draperies sont exécutés avec des tailles ; les chairs et les parties claires sont rendues avec des points, et les ombres sont gravées avec des hachures et des carrés. Toutes les têtes sont finement dessinées et d'un effet agréable, et l'exécution de chaque gravure est remarquable par sa

beauté. Voici, parmi cette suite, les portraits dont les personnages sont les plus connus : *Octave Léoni*, peint par lui-même ; *Louis Léoni*, son père ; *J.-Franc. Barbieri da Cento, dit le Guerchin ; Christ. Roncoli, dit le Pomerancio ; le Josepin ; Pierre Tempesta ; Thomas Solino ; Simon Vouet ; Jean Baglioni ; André Barbarini ; le Bernin*, tous peintres, sculpteurs ou architectes ; *Chiabrera ; Galilée ; Van Helmont ; Pierre-Jacques Martello*, poète, entouré d'attributs relatifs à la poésie pastorale, etc. Parmi les autres portraits, il y en a seize qui sont inconnus. L'ardeur avec laquelle Léoni se livrait à ce travail, détruisit sa santé ; il fut atteint d'un asthme, et mourut à Rome, en 1630, âgé de cinquante-deux ans. — Leone Léoni, orfevre, sculpteur et graveur en médailles, natif d'Arezzo, en Toscane, dans le seizième siècle, exécuta, sur les dessins de Michel-Ange, le superbe mausolée érigé dans l'église du Dome, à Milan, à Jacques de Médicis, marquis de Marignan, frère du pape Pie IV. L'habit militaire dont est revêtu le marquis, est peu favorable à la sculpture ; mais les statues de la *Paix*, de la *Guerre*, de la *Providence* et de la *Renommée*, assises dans les entre-colonnes, permirent à cet habile artiste de développer tout son talent. Toutes ces figures sont en bronze : on y remarque bien une certaine grâce un peu étudiée ; mais cette grâce est pleine d'élégance, et le dessin en est rempli de fierté. On n'admire pas moins le bas-relief représentant la *Nativité de J.-C.*, qui orne également ce mausolée. Le long séjour que Léoni fit à Milan contribua beaucoup à introduire, dans cette partie de l'Italie, le goût de l'école florentine, et la grande manière de Michel-Ange. Sur sa renommée, Charles-Quint le prit à son service, le logea dans son palais à Bruxelles, et se plaisait à le voir travailler. Léoni fit alors les statues en marbre de l'empereur, de l'impératrice et du roi Philippe II. Il exécuta encore, durant son séjour en Flandre, nombre d'ouvrages qui ont péri dans les guerres dont cette contrée a été le théâtre : ceux que l'on a sauvés, furent transportés en Espagne, où Léoni, s'étant rendu par ordre de Charles-Quint, fondit la statue colossale en bronze de cet empereur, que l'on voit à Madrid. Cette statue représente *le Monarque debout, foulant aux pieds la Discorde*. Une particularité très-remarquable, c'est que l'armure de cette statue a été fondue à part, de manière qu'on peut à volonté représenter l'empereur nu ou armé. C'est après avoir terminé ce bel ouvrage, que Léoni grava une médaille où l'on voit d'un côté l'effigie de *Charles-Quint*, et au revers *Jupiter foudroyant les Titans*. Cette médaille fut regardée, quand elle parut, comme un des ouvrages les plus admirables en ce genre. Il en reçut pour récompense une pension de 150 ducats, une maison à Milan, et des lettres de noblesse. On cite encore la médaille qu'il grava pour Hippolyte Gonzague, fille du duc Ferrante, et au revers de laquelle on voit *Diane donnant du cor, et entourée de chiens de chasse*, avec l'inscription : *Par ubique potestas*. Il exécuta encore à l'Escurial plusieurs statues en bronze ; il fut aidé dans ce travail par Pompée son fils, son élève et l'héritier de ses talents, qui s'appliqua particulièrement à la gravure en pierres fines et en médailles, et le disputa au fameux Paul Poggi. La médaille qu'il grava en l'honneur de don

Carlos, fils de Philippe II, et sur laquelle on voit d'un côté l'effigie du prince, et de l'autre un Apollon avec l'épigraphe : *In benignitatem promptior*, prouve qu'il avait hérité des talents de son père. Outre ses médailles on voit de Pompée Léoni, dans le palais de l'Escurial, plusieurs statues tant en marbre qu'en métal, où l'on remarque un grand goût de dessin et une belle composition. Enrichi par les bienfaits de Philippe II, il revint à Milan, sa patrie, où son père existait encore, et il y mourut en 1606. — Guillaume DA LEONI, dessinateur et graveur à l'eau-forte, naquit à Parme, vers 1664. On n'a point de détail sur sa vie. On sait seulement qu'il étudia la peinture, quoique aucun de ses ouvrages en ce genre ne soit connu. Les pièces qu'il a gravées à l'eau-forte, d'après ses dessins, sont touchées avec goût et finesse. On distingue particulièrement deux *Suites d'animaux*, remplies d'esprit, un *Paysage montagneux;* un *Paysage avec des chèvres*, une *Vache et une bergère;* des *Moutons en marche;* des *Chèvres en repos; Vénus mettant un bandeau à l'Amour*, d'après le Titien. P-s.

LEONICENUS (NICOLAS) naquit en 1428, à Lonigo dans le Vicentin, en latin *Leonicum;* et suivant l'usage des savants de son temps, il ajouta à son nom celui du lieu de sa naissance, le seul sous lequel il soit connu maintenant. Les fréquents accès d'épilepsie, dont il fut tourmenté dès son enfance, et auxquels il pensa souvent mettre fin par un suicide, l'engagèrent à étudier la médecine. Ses progrès rapides dans cet art lui devinrent doublement avantageux : d'abord il parvint, à force de soins et de persévérance, à se guérir, vers l'âge de trente ans, de la maladie déplorable qui empoisonnait sa vie; ensuite il s'acquit une très-grande réputation, soit par ses écrits, soit par l'enseignement public. C'est à Padoue qu'il entra dans la carrière médicale; puis étant passé à Ferrare, il y professa l'art de guérir pendant plus de 60 ans. Tout occupé des devoirs de sa chaire, il se livra peu à la pratique; il employait de préférence ses loisirs à l'étude des belles-lettres et de l'antiquité. Il faisait des vers avec facilité; et l'on a de lui une traduction italienne de l'histoire de Dion et des dialogues de Lucien. Très-profond dans les langues anciennes, Leonicenus est le premier qui se soit occupé de traduire en latin les œuvres de Galien. Il a aussi beaucoup travaillé sur Pline le naturaliste, et s'est surtout attaché à en relever les erreurs relatives à la médecine. Le régime salubre auquel il s'était assujéti lui réussit tellement qu'il fut exempt d'infirmités jusqu'à une extrême vieillesse: il mourut en 1524, âge de 96 ans. Le duc et le sénat de Ferrare, dont il emporta les regrets, firent élever à sa mémoire un monument, sur lequel on grava une inscription latine fort honorable, que sa longueur nous empêche de rapporter ici. Voici les ouvrages de Leonicenus : I. *De Plinii et plurium aliorum medicorum in medicinâ erroribus. Epistola ad H. Barbarum in primi operis defensionem. De Plinii aliorumque medicorum erroribus, novum opus. Epistola de multis simplicibus medicamentis*, Ferrare, 1492, 1509, in-4°.; Bâle, 1529, in-4°., 1532, in-fol. Il accuse Pline d'avoir souvent lu avec peu d'attention les livres grecs. Sa dernière lettre prouve qu'il est le premier qui ait attaqué la doctrine des Arabes, auxquels il reproche

d'avoir mal compris les ouvrages des anciens. II. *Liber de epidemiâ quam Itali morbum gallicum, Galli verò neapolitanum vocant*, Venise, 1497, 1503, in-4°.; Pavie, 1506, in-fol.; souvent réimprimé. Il paraît incontestable que personne avant Leonicenus n'avait écrit sur la maladie vénérienne; c'est le sentiment d'Astruc. L'usage du mercure n'était pas encore connu à cette époque; car le professeur ferrarais n'en fait aucune mention. Il attribue le développement de la maladie, non pas à l'influence des astres, ni à la colère céleste, mais aux pluies abondantes et aux grandes inondations qui couvrirent le sol de l'Italie. III. *In libros Galeni à se translatos ad artem medicinalem præfatio. De tribus doctrinis ordinatis secundùm Galeni sententiam præfatio et opus ipsum. Galeni in Hippocratis aphorismos commentarius*, Ferrare, 1509, in-fol. Ici Leonicenus corrige beaucoup de passages des anciens, et réfute Avicenne et les barbares commentateurs des Grecs. IV. *Libri duo Galeni de curandi ratione ad Glauconem latinè versi*, Pavie, 1514, in-4°., 1557, in-8°.; Lyon, 1551, in-12. Leonicenus a encore traduit en latin d'autres livres de Galien, tels que: *De puero epileptico, De crisibus, De differentiis febrium, De differentiis et causis morborum, De motu musculorum.* Il a aussi donné une édition grecque-latine des aphorismes d'Hippocrate; plusieurs fois réimprimée. Après sa mort, on a publié: V. *De dipsade et pluribus aliis serpentibus*, Bâle, 1529, in-4°. VI. *Opuscula medica*, Bâle, 1532, in-fol., où l'on trouve une mâle *apologie* de l'auteur contre ceux qui critiquaient ses traductions. VII. *Conversio et explanatio primi libri Aristotelis de partibus animalium*; Bâle, 1541, in-8°.; 1542, in-fol. R-D-N.

LEONICENUS (OMNIBONUS), un des plus célèbres grammairiens du quinzième siècle, était de même que le précédent, avec lequel on l'a souvent confondu, d'une famille du Vicentin, nommée *Ognibene*, et naquit vers l'an 1520, à Longo: Leonicenus fréquenta, d'abord, l'école de Victorin de Feltre, l'un des restaurateurs des sciences éteintes en Italie; et il alla ensuite étudier le grec à Venise, sous le fameux Emanuel Chrysoloras. On croit qu'il enseigna plus tard les belles-lettres dans cette ville. Le P. Laire, (*Specimen typ. Roman.* p. 225) conjecture qu'il devint le directeur de l'imprimerie de Nicolas Jenson, à Venise, et qu'il mourut au commencement du XVIe. siècle (1). On a de ce savant: I. Plusieurs traités, 1°. *Liber de octo partibus orationis, ad Frederic. de Gonzagâ*, Venise, 1473, in-4°.; (Ferrare) *per August. Carnerium*, 1474, in-4°., édit. très-rare; c'est le premier ouvrage imprimé à Ferrare; Padoue, 1474, in-4°.; réimprimé la même année et dans la même ville par Albert de Stendal, petit in-4°.; cette seconde édit. est plus rare que la précédente; Rome, Phil. de Lignamine, 1475, in-4°. —2°. *De versu heroïco liber*, Milan, 1473, in-4°. très-rare.—3°. *Tractatus ad scandendum*, in-4°. de 14 feuillets, imprimé en caract-

(1) Ant. Orlandi, dans son *Origine e progressi della stampa*, fixe la mort d'Omnibonus Leonicenus à l'année 1524; mais c'est une erreur, et Orlandi l'a évidemment confondu avec le médecin Nicolas Leonicenus, qui mourut cette même année. On a une lettre d'Omnibonus, datée de 1481, par laquelle on apprend qu'il avait terminé ses études, et qu'il s'occupait déjà de traduire les *Fables* d'Esope; on peut conjecturer qu'il avait alors au moins vingt ans, et il en aurait eu plus de cent en 1524.

tères ronds, de 1470 à 1480 (*Voy.* le P. Laire, *Index librorum ab. invent. typ.*, tom. 1er., p. 162.) Ces trois ouvrages ont été réunis sous ce titre : *Grammatices rudimenta, cum libello de arte metricâ*, Vicence, 1506. II. Des *Commentaires* sur Lucain, imprimés séparément, Venise, 1475, in-fol, et à la suite de la *Pharsale*, ibid. 1505. — Sur le *Traité de l'orateur*, de Cicéron, Vicence, 1476, in-fol., avec un discours *De Laudibus eloquentiæ*.— Sur *Valère Maxime*, Venise, 1482; Milan, 1487, in-fol., et plusieurs fois depuis. — Sur la *Conjuration de Catilina*, par Salluste, Venise, 1500, 1539, 1546; Bâle, 1564, in-fol. — Sur les *Offices* de Cicéron. III. Une *édition* très-estimée *des IV livres de la Rhétorique* et *des II livres de l'Invention* de Cicéron, Venise, Nic. Jenson, 1470, très-grand in-4°.; c'est la première de ces deux ouvrages; et une édition des *Institutions oratoires* de Quintilien, ibid. 1471, in-fol.: elle avait paru d'abord sans date d'impression. IV. Des *Traductions* latines, d'une partie des *Fables* d'Ésope;—de l'ouvrage de St. Athanase *contre les Gentils et les hérétiques*, Vicence, 1482, in-fol.; — du livre de Xénophon, *de Venatione*, insérée dans l'édition de Bâle, 1545. Enfin on trouve quelques *Lettres* de Leonicenus avec celles de François Barbaro, publiées par le cardinal Quirini, Brescia, 1741, 2 vol. in-4°. W-s.

LÉONIDAS, l'un des rois les plus célèbres de Sparte, était de la famille des Agides, et florissait dans le quatrième siècle avant J. C. Les premières années de sa vie, et le commencement de son règne, nous sont tout-à-fait inconnus : nous savons seulement qu'il était fils d'Anaxandridas, et qu'après la mort de ses frères, Cléomènes et Doriée, il monta sur le trône, l'an 493 avant J. C. L'action qui a immortalisé son nom, est sans contredit un des plus beaux faits de l'antiquité. Xerxès marchait contre la Grèce avec une armée, qui, si l'on en croit Hérodote, s'élevait à plus de deux millions de soldats. La Thessalie avait succombé sous le joug des barbares; et déjà leurs innombrables phalanges, campées dans la Trachinie, étaient près d'envahir la Grèce: mais le défilé des Thermopyles les en séparait encore, et c'était le seul point par lequel on pût y pénétrer. La défense en fut confiée à Léonidas; et ce général se décida aussitôt à l'occuper avec un corps de 300 hommes seulement. Les Ephores, étonnés, voulurent le contraindre d'en emmener un plus grand nombre; mais Léonidas, sans révéler ses projets, leur répondit qu'il avait assez de soldats pour l'entreprise qu'il projetait. Les Ephores, plus surpris encore par cette réponse énigmatique, et croyant qu'il n'avait d'autre but que celui d'une petite expédition, cherchèrent à l'en dissuader. Alors, il leur dit sans détour, que, désespérant du salut de Sparte, il voulait, avant de voir sa patrie sous la puissance des barbares, lui donner un grand exemple de dévouement; qu'il allait s'immoler avec ses compagnons d'armes, et que par-là il étonnerait les Perses, et exciterait le courage des Grecs. Les Ephores n'eurent plus rien à opposer à une telle résolution, et ils ne purent s'empêcher d'y applaudir. Avant le départ des soldats de Léonidas, Lacédémone fut témoin du spectacle le plus attendrissant. Victimes vouées à une mort certaine, ils célébrèrent d'avance leurs funérailles, et, après cette triste céré-

HIST. ANCIENNE.

LÉONIDAS.

Landon. dirext

monie, ils partirent en recevant les éternels adieux de leurs compatriotes. Léonidas, empressé d'arriver à son poste, passa dans plusieurs villes, et contribua, par son exemple, à retenir dans le devoir les Thébains, prêts à se déclarer pour les Perses. Sa troupe s'augmenta en route, et, lorsqu'il fut aux Thermopyles, il commandait à peu près sept mille hommes. Bientôt après son arrivée, Xerxès, instruit de ses projets, ne put s'empêcher d'en redouter les suites; et avant d'avoir recours aux armes, il tenta de le séduire par des promesses. Il lui offrit la possession de toute la Grèce, s'il voulait se ranger sous ses drapeaux: Léonidas, indigné, rejette de telles propositions. Alors, Xerxès croyant lui imposer par un ton de fermeté et de commandement, lui ordonne de livrer ses armes entre ses mains. Le roi de Sparte se contenta de répondre à cette première insulte, avec l'énergie et le laconisme d'un Spartiate : *Viens les prendre.* Enfin, après être resté quatre jours dans l'inaction, le roi de Perse, renonçant à séduire un tel homme, songea à l'attaquer. Il envoya d'abord une avant-garde, avec ordre de faire prisonniers les défenseurs des Thermopyles: mais cette première attaque fut sans succès; et ce combat, qui dura tout le jour, apprit à Xerxès, comme le dit Hérodote, qu'il avait beaucoup d'hommes, mais peu de soldats. Le lendemain, il revint à la charge avec tout ce qu'il avait de plus aguerri, promettant de grandes récompenses aux vainqueurs, et menaçant de la mort ceux qui prendraient la fuite. Tous se précipitent à la-fois sur les Grecs; mais cette tentative lui fut aussi funeste que la première; et, pour la seconde fois, les soldats de Xerxès furent mis en fuite par la petite troupe de Léonidas. Ce fut alors que la trahison d'un Grec vint tirer le roi de Perse de l'embarras où il se trouvait. Un habitant de la Trachinie, nommé Ephialtes, lui indiqua un sentier par lequel il pouvait entrer dans la Phocide sans être obligé de passer par le défilé des Thermopyles. Xerxès reçoit avec joie cette nouvelle; et après avoir chargé de présents celui qui livrait ainsi sa patrie, il le mit à la tête de dix mille hommes, et lui donna l'ordre de les conduire, pendant la nuit, par ce chemin secret. Mais Léonidas en fut instruit par des transfuges: alors il assembla les officiers de sa petite armée; et, s'apercevant qu'ils redoutaient l'approche de l'ennemi, il en renvoya un grand nombre, et ne retint avec lui que trois cents Spartiates, tous disposés à mourir, et regardant les Thermopyles comme leur tombeau. Ils ne tardèrent pas à apercevoir les dix mille hommes, commandés par le Grec perfide: aussitôt ils demandent à aller au combat, et ne veulent pas attendre que ces barbares les aient entourés. Léonidas, voyant leur noble ardeur, leur fait prendre un dernier repas, disant que dans peu ils iront manger chez Pluton. Ils partent; et, après avoir reçu l'ordre de se jeter tous à-la-fois sur les Perses, ils marchent, en poussant des cris de joie, *comme si*, dit un historien, *ils eussent été invités à un festin.* Ils se disposent en colonne serrée, et attaquent ainsi les barbares : sûrs de mourir au milieu des ennemis, ils veulent au moins faire payer cher leur trépas. Léonidas, qui marche à leur tête, est un des premiers qui succombe. Alors ses soldats combattent encore avec plus d'acharnement; ils s'efforcent de défendre le corps de leur roi, et tombent, les uns après les autres.

sur son cadavre sanglant. Un seul d'entre eux survécut, et il alla porter cette nouvelle à Lacédémone; mais bientôt honteux de sa lâcheté et accablé des reproches que lui firent ses concitoyens, il fut obligé d'aller chercher la mort à Platée. On connaît les résultats de l'héroïque dévouement de Léonidas; il porta l'effroi dans le cœur des Perses; il inspira aux Grecs la plus heureuse confiance, et il leur donna le temps de se préparer aux victoires de Platée et de Marathon. Xerxès eut la lâcheté de faire attacher son cadavre à une potence, et il fit ainsi voir aux hommes les plus courageux le sort qui les attendait. Les Lacédémoniens ne perdirent pas la mémoire de ces guerriers malheureux; ils leur élevèrent un monument à l'endroit même où ils avaient combattu et expiré: deux inscriptions annoncèrent leur valeur et leur fin. L'une d'elles regardait tous ceux qui étaient morts aux Thermopyles; l'autre, composée par Simonide, n'ayant rapport qu'aux trois cents Spartiates immolés avec Léonidas, était ainsi conçue: « Passant, » va dire à Sparte que nous sommes » morts ici pour obéir à ses saintes » lois. » Le vainqueur de Platée, Pausanias, fit transporter à Lacédémone quarante ans après (1), les ossements de Léonidas; il lui fit élever un temple, et il institua une fête, appelée Léonidée, que l'on célébrait chaque année, et où les jeunes gens se disputaient le prix de la force et du courage. Les Lacédémoniens seuls avaient droit d'y assister; parce qu'eux seuls avaient pris part à l'affaire des Thermopyles. Le silence de l'histoire sur les premières années du règne de Léonidas indique assez qu'il rendit ses sujets heureux. Quand il partit pour les Thermopyles, sa femme lui demanda quelles étaient ses dernières volontés dans le cas où il viendrait à mourir: « Je ne te demande rien, » dit-il, sinon qu'après ma mort » tu épouses quelque homme brave » et vertueux qui puisse donner à » Sparte des enfants dignes de moi. » La mort de Léonidas a été le sujet de plusieurs productions remarquables dans les arts: un Anglais en a fait un poème épique (*Voy.* Glowea); et M. de Fontanes a traité le même sujet dans un poème encore inédit, mais dont plusieurs fragments sont connus. Tout le monde a vu le tableau des Thermopyles, par David: enfin la statue de Léonidas, par Lemot, est un des plus beaux ornements de la galerie du Luxembourg. — Léonidas II, roi de Sparte, était petit fils de Cléomène II, et succéda à Arée II, l'an 256 avant J. C. Il fut renversé du trône par Cléombrote, son gendre, et rétabli ensuite. (*V.* Chilonis). Z.

LEONIO (Vincent), littérateur italien, naquit en 1650 d'une famille noble de Spolète. Après avoir étudié le droit à Macerata, il se rendit à Rome, où il exerça la profession d'avocat; mais cette carrière ne lui fit point abandonner celle des lettres. Il fut au contraire un des premiers à rappeler le bon goût dans la poésie italienne, en contribuant à la fondation de l'académie des Arcadiens établie en 1690, uniquement dans la vue d'extirper le mauvais goût et la bizarrerie qui s'étaient glissés dans la langue poétique (*V.* Crescimbeni). Mais ses conseils et les ouvrages de ses élèves contribuèrent plus encore que l'établissement de l'académie, à cette heureuse

(1) Il paraît qu'il y a eu erreur dans les chiffres, ou que ce n'est pas le vainqueur de Platée qui transporta le corps de Léonidas: car Pausanias mourut l'an 477 avant J.-C., et le combat des Thermopyles se donna l'an 480.

révolution. Ses poésies, après avoir été publiées dans diverses collections, ont été réunies dans le grand Recueil *delle rime e delle prose degli Arcadi*. On trouve quelques-unes de ses élégies dans l'*Arcadum Carmina, pars prior*, Rome, 1757. Leonio avait rassemblé un grand nombre d'observations, de recherches, et de notices pour un *Traité complet de la poésie pastorale*, qu'il se proposait de publier. Cet ouvrage, que la mort ne lui permit pas d'achever, existe en manuscrit dans la belle bibliothèque de Campello, à Spolète. On a inséré dans le tome II *delle Vite degli Arcadi illustri*, l'éloge du prélat Justin Ciampini, par Leonio. Ce littérateur mourut à Rome, le 26 juin 1720, dans les sentiments de religion les plus édifiants. P—s.

LEONIUS, poète latin du XIIe. siècle, n'est pas, comme on l'a dit, l'inventeur des vers rimés connus sous le nom de *Leonins*: on croit qu'il était chanoine de Saint-Benoît de Paris, et que, sur la fin de ses jours, il se retira à l'abbaye de St.-Victor. Mais l'abbé Lebeuf pense que Leonius était chanoine de Notre-Dame, et il s'appuie sur un passage d'un nécrologe de cette église qui rappelle un Leonius, chanoine, qualifié *magister*, titre qui désignait alors un homme connu par son savoir; il fortifie cette conjecture de plusieurs autres raisons, qu'on peut voir dans ses *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris*, tom. II, pag. 267 et suiv. Quoi qu'il en soit, on attribue à Leonius: *Historia veteris et novi Testamenti hexametris versibus*. Il avait entrepris cet ouvrage à la prière de Guerin abbé de St.-Victor. Le P. Echard en a inséré le prologue dans la *Biblioth. ord. prædicat.* tom. Ier. art. *Guido* ou Gui de Vicence). On conserve à la Bibliothèque du Roi un manuscrit de cet ouvrage, divisé en XII livres, qui renferment la paraphrase de la première partie de l'ancien Testament jusqu'à Ruth. Casimir Oudin regarde Leonius comme l'auteur d'un *Psautier à la louange de la Vierge*, dont il avait vu une copie à l'abbaye de Bucilly, diocèse de Laon : ce psautier n'était pas écrit en vers, mais sur un mètre en usage dans ce temps-là. (Voy. *Comment. de scriptorib. ecclesiasticis.*) La coutume de faire rimer les vers latins était déjà très-ancienne. Lebeuf, dans sa *Dissertation sur l'état des sciences en France depuis le roi Robert* (pag. 64), cite le *Micrologue sur la décadence du monde*, ouvrage composé, vers l'an 720, par St.-Théofride, qui avait la réputation d'un très-habile rimeur (*summè rythmicus*). On a des chants rimés d'Abailard, de Hilaire, son disciple, et d'un grand nombre de personnages distingués dans le XIe. et le XIIe. siècles; mais on nomme vers léonins, les vers pentamètres et hexamètres qui riment, non-seulement à la fin, mais encore à l'hémistiche : cette espèce de vers était en vogue avant Leonius. Oberlin a publié une dissertation : *Rythmologia leonina ex Godefridi Hagenoensis codice Ms.*, où l'on trouvera les renseignements les plus curieux sur la poésie léonine et ses différents genres : on peut voir aussi là-dessus la *Metametrica* de Caramuel. W—s.

LEONTIEF (ALEXIS LÉONTIÉVITCH), membre de l'académie des sciences de Pétersbourg, et secrétaire impérial du collége des relations extérieures, obtint, en 1779, le titre de conseiller aulique et ensuite

celui de conseiller de la chancellerie. Il mourut à Pétersbourg, en mai 1786. Ce savant avait étudié particulièrement la littérature chinoise ; et aucun de ses compatriotes n'avait encore poussé aussi loin ses connaissances en ce genre. On cite de lui, dans la *Bibliothèque russe*, de Bacmeister : I. *Depej Kitaetz* etc., Pétersbourg, 1771, in-8°. de 50 pages. C'est la traduction, de chinois en russe, d'un traité philosophique et psychologique, que l'auteur, Depej, natif de Zisi, paraît, suivant le traducteur, avoir écrit l'an 1736 de notre ère. II. *Pensées chinoises, traduites du langage mandchou*, ibid. 1772, in-8°. III. *Uwjedomlenie o tschaje*, etc. ibid. 1775, in-8°. de 48 pages. C'est une traduction russe de l'instruction sur la culture du thé et de la soie, intitulée en chinois : *Wang-pou-Kouang;* une partie des préceptes sont en vers chinois dans l'original, et sont ici traduits en vers russes. On y trouve aussi des aphorismes d'agriculture et de matière médicale. IV. *Uwjedomlenie o b'üwschej* etc., c'est-à-dire, *Notice de la guerre des Chinois contre les Songaris* (de 1677 à 1698), tirée de l'histoire chinoise, ibid. 1777, in-8°. de 108 pag. Cette relation de la guerre contre les Songaris ou *Djoun-gar* (Voyez Khang-hi, t. XXII, p. 355) est poussée jusqu'à la mort de Galdan, événement que le traducteur attribue au poison. V. *Krattschajsche opisanie* etc., ibid. 1778, in-8°. de 332 pag. Cette description succincte des villes, revenus, etc., etc. de l'empire de la Chine et des autres pays connus des Chinois, est un extrait de la grande géographie publiée en chinois, sous Khian-loung, en 24 volumes ou 107 cahiers, sous ce titre : *Taï-thsing i thoung tchi*, avec un atlas de 496 feuilles. VI. *Bukwarj kitajskoi* etc., ibid. 1779, in-8°. de 49 pag. C'est une traduction, du chinois et du mandchou, d'un petit livre de lecture pour les enfants, qui n'est guère qu'un recueil de sentences et de proverbes : l'original est en vers, mais la version russe est en prose. VII. *Sse chou kiaï*, ibid. 1780, in-8°. de 125 pag. C'est une version russe du *Ta-hio*, l'un des livres classiques de la Chine (*V.* Confucius, tom. IX, p. 418). Deux autres volumes comprennent le *Tchoung-young* et une partie de *Lun-yu* (1). C. M. P.

LEONTIUM était une courtisane athénienne, à qui son goût pour la philosophie, et surtout pour les philosophes, a donné de la célébrité. Elle fut successivement, ou à-la-fois peut-être, la maîtresse d'Épicure, et celle de Métrodore, le plus fameux des disciples d'Épicure. On a dit même qu'elle ne se montra cruelle pour aucun des jeunes gens qui fréquentaient cette école de morale relâchée. Quelques mots presque passionnés d'une lettre que lui écrivait Épicure, peuvent faire croire qu'elle lui avait inspiré une tendresse assez vive ; les voici, comme Diogène de Laërte les rapporte : « Par » Apollon ! chère Léontium, de » quelle admiration m'a rempli la » lecture de ton billet ! » On sait aussi qu'il parlait d'elle avec un extrême intérêt dans sa correspondance avec Hermarchus. Pour plaire beaucoup, malgré ses désordres et l'effronterie de son libertinage, à un

(1) A ces divers écrits de Léontief, il faut ajouter sa *Description des huit bannières qui composent la nation mandchoue*, Saint-Pétersbourg, 1784, 16 vol. in-8°. C'est le plus important de ses ouvrages. [illegible]

homme d'un esprit aussi distingué qu'Epicure, il fallait un mérite peu vulgaire : et l'on peut croire, sans trop courir le risque de se tromper, que Léontium joignait à une grande beauté les grâces d'un esprit très-orné. Elle avait même écrit un livre de philosophie ; et, si le fonds n'en était pas bien fort, au moins la forme en était excellente : « Une » petite courtisane a bien osé écrire » contre Théophraste ! son style » est ingénieux et plein d'atticisme ; » mais pourtant.... » C'est Cicéron qui s'exprime de la sorte ; et, si le mot de petite courtisane (*meretricula*) est un peu dur, si la réticence est un peu désobligeante, l'éloge donné au style adoucit jusqu'à un certain point l'amertume de la critique. Pline a été beaucoup moins poli. Il dit qu'une femme même, et il ne daigne pas la nommer, qu'une femme même écrivit contre l'éloquent Théophraste, et que de là naquit le proverbe, *choisir un arbre pour se pendre*, voulant sans doute faire entendre, qu'après un tel renversement de toutes les convenances, il y avait trop de honte à vivre, puisque la vie exposait à de tels outrages. Parmi les lettres du rhéteur Alciphron, il y en a une de Léontium à Lamia. Cette lettre est incontestablement supposée ; mais, comme elle a certainement été écrite d'après les données que présentaient l'histoire philosophique et les traditions, on en peut tirer quelques faits ; par exemple, qu'Epicure était déjà extrêmement âgé quand il se lia avec Léontium ; qu'il avait, avec toutes les infirmités de la vieillesse, tous les ridicules d'un vieillard amoureux ; qu'il envoyait à Léontium beaucoup de billets, qui sans doute lui semblaient les plus galants du monde, et qu'il écrivait du même style énigmatique et décousu que ses rêveries métaphysiques. Avant d'être admise dans les jardins d'Epicure, Léontium avait plu au poète Hermésianax, qui, par une galanterie tout-à-fait poétique, avait donné le nom de *Léontium* à ses trois livres d'élégies. C'est ainsi que plus tard, et peut-être à l'exemple d'Hermésianax, Properce intitula son premier livre *Cinthia*, du nom de sa maîtresse. L'interprète récent d'Athénée ne croit pas que la Léontium d'Hermésianax soit la même que celle d'Epicure. Il ne nous a pas paru que la chronologie exclût absolument cette identité ; ce que nous tâcherions de montrer, si la nature de cet ouvrage permettait de semblables discussions. Léontium eut une fille nommée *Danaé*, qui ne fut guère plus sage que sa mère, et qui mourut victime de son dévouement pour un gouverneur de Syrie, appelé Sophron, dont elle avait été la maîtresse. Danaé était devenue la favorite et la confidente de Laodicé, veuve du roi Antiochus *Dieu*. Ayant su que Laodicé voulait faire périr Sophron, elle l'en avertit, et il eut le temps de fuir. Furieuse d'une indiscrétion qui lui avait peut-être épargné un crime, et ne se souvenant plus que Danaé était son amie, la reine ordonna qu'elle fût précipitée. Comme on la conduisait au précipice : « Que les hommes, dit-elle, » ont bien raison de mépriser la di» vinité ! j'ai sauvé mon amant, et » voilà comme le ciel m'en récom» pense ! Laodicé a tué son époux, » et elle est au comble de la pros» périté ! » On voit que Danaé avait dans la tête un peu de la philosophie d'Epicure : elle tenait cela de sa mère. Mais l'intérêt qu'inspire une fin si tragique et si peu méritée

ne laisse pas la force de la juger sévèrement. B-ss.

LEOPARDI (Alexandre), sculpteur et architecte, naquit à Venise vers le milieu du XVe. siècle. Il sortait de l'école de Lombardie ; et, quoiqu'il soit peu connu hors de l'Italie, les ouvrages qu'il a exécutés dans sa ville natale offrent un tel caractère de perfection et d'élégance, que l'on ne peut concevoir comment tant d'autres sculpteurs moins habiles ont obtenu plus de renommée. Un des monuments les plus remarquables de Venise est dû à son ciseau : c'est le mausolée du doge André Vendramin, érigé dans l'ancienne église des Servites. Ce monument, aussi admirable par la beauté de l'architecture que par la perfection de la sculpture, est enrichi d'un grand nombre de statues et de bas-reliefs de la main de Leopardi, excepté deux figures d'*Adam* et d'*Ève*, qui sont dues à Tullio Lombardo, sculpteur également habile de cette époque : le travail du premier est remarquable par la simplicité et le goût. Ce n'est point la fierté de l'école florentine ; c'est un style plus simple et plus gracieux, et qui semble le type de celui qu'adoptèrent parmi nous Jean Goujon et Germain Pilon. On est frappé de l'analogie qui existe entre les bas-reliefs de ce mausolée représentant des *Enfants jouant avec des animaux marins*, et ceux du même genre qui ornent la fontaine des Innocents à Paris. Les statues de petite proportion qui sont placées autour du sarcophage, semblent, par l'invention et la perfection du travail, avoir été copiées d'après les pierres antiques les plus parfaites : les ornements d'architecture sont de même d'un excellent goût. Ce monument n'avait jamais été gravé ; et l'on a l'obligation de le connaître à M. le chevalier Cicognara, qui en a inséré le trait dans son *Histoire de la sculpture moderne* : il suffit pour montrer à quel point de perfection ce bel art s'était élevé à Venise. C'est encore à Leopardi que l'on doit les trois piliers de bronze de la place Saint-Marc, sur lesquels étaient arborés les étendards de la république : l'élégance et la justesse des proportions y sont également admirables. C'est Leopardi qui fondit la statue équestre en bronze du général Colleoni, dont le modèle avait été exécuté par André da Verocchio. Il fit en outre le piédestal de cette statue ; et cet ouvrage a toujours été regardé comme le plus parfait modèle de ce genre. On peut en voir le plan, l'élévation et les détails dans l'ouvrage intitulé : *Le Fabbriche Veneziane illustrate e misurate*. On a reproché à Leopardi d'avoir voulu s'approprier entièrement l'ouvrage, en gravant sous le ventre du cheval l'inscription suivante : *Alexander Leopardus fecit opus*, qu'il recouvrit de bitume, afin qu'au bout de quelque temps la pluie et le soleil faisant disparaître l'enduit, l'inscription reparût : c'est une erreur. L'inscription placée sous le ventre du cheval ne porte point le mot *fecit* ; il n'y a que la lettre *F* qui signifie aussi bien *fudit* que *fecit* ; et une preuve que jamais il n'a voulu s'approprier ce bel ouvrage, c'est que, dans l'épitaphe qu'il fit placer lui-même sur son tombeau, il ne se reconnaît que comme l'auteur du piédestal, disant en propres termes : *Bartholomæi Colei statuæ basis opifex*. Leopardi avait été chargé, conjointement avec Antoine Lombardo, de la construction de la chapelle Zen,

dans l'église Saint-Marc. Des envieux cherchèrent à lui susciter des dégoûts : on le remplaça par d'autres artistes ; mais l'ouvrage resta suspendu jusqu'à ce qu'enfin Pierre Lombardo le Vieux fût chargé de la direction des travaux. Outre les ouvrages qu'on vient de rapporter, Leopardi en avait exécuté, pour différents particuliers et pour des établissements qui n'existent plus, un grand nombre de moins importants : quoiqu'il n'y eût pas mis son nom, l'empreinte de son talent s'y remarque toujours, et ils n'ont pas cessé d'être recherchés, comme les restes précieux de la perfection des arts à Venise dans le XVe. siècle. Il mourut dans cette ville en 1510, et fut enterré dans le cloître de Sainte-Marie dell' Orto. P--s.

LÉOPOLD (Saint), dit le *Pieux*, margrave d'Autriche, de la maison de Bamberg, ou Babenberg, était fils de Léopold III, dit le beau, et d'Itha, fille de l'empereur Henri III, ou plus vraisemblablement de Welphe Ier., duc de Bavière. Il était encore fort jeune, lorsqu'en 1096, la mort de son père le rendit souverain du margraviat. L'empereur Henri IV, s'étant brouillé avec le Saint-Siége, plusieurs princes d'Allemagne le firent déposer, et mirent à sa place Henri, son propre fils. (*Voyez* Henri IV et Henri V.) Léopold, malgré toute sa sagesse et toute sa piété, embrassa le parti de ce fils dénaturé, dont, en 1106, il épousa la sœur, nommée Agnès. On croit toutefois qu'il ne contracta ce mariage qu'après la mort de Henri IV ; ce qui rend sa conduite moins blâmable. L'opinion qu'on avait de son équité, de sa prudence et de sa valeur, fit jeter les yeux sur lui, pour succéder à Henri V ; mais jugeant que Lothaire réunirait en sa faveur la pluralité des suffrages, Léopold se fit un devoir de lui céder. Il repoussa, avec le secours du duc de Bohême, les attaques d'Etienne II, roi de Hongrie, dont, par représailles, il ravagea les états. On parle aussi d'une autre victoire qu'il remporta sur le même prince. Léopold eut d'abord à gouverner des sujets intraitables, que la religion et les lois n'avaient encore pu polir. Il sut les adoucir par sa prudence et sa modération ; et bientôt il se vit l'objet de leur vénération et de leur amour. De concert avec Agnès, son épouse, il fonda plusieurs monastères ; mais loin de fouler ses sujets pour fournir à ces établissements pieux, il diminua les impôts, et versa d'abondantes aumônes dans le sein des pauvres. Il mérita aussi la reconnaissance publique par son exactitude à rendre la justice. Léopold mourut le 15 novembre 1136. Il eut d'Agnès dix-huit enfants. Le bruit des miracles qu'on disait s'opérer sur sa tombe, et dont il se fit d'amples recueils, porta plusieurs papes à ordonner des recherches sur sa vie. Ce fut Innocent VIII qui, à la demande de Frédéric III, le canonisa, le 14 janvier 1485. H-ry.

LÉOPOLD Ier. ou II, dit le *Glorieux*, duc d'Autriche (1), était le troisième fils de l'empereur Albert Ier qui fut assassiné à l'instigation de Jean de Hapsbourg, son neveu. Le

(1) C'est seulement depuis l'année 1302, que les princes de la maison d'Autriche prennent sans contestation le titre d'archiduc qui leur a été accordé ou plutôt rendu par l'empereur Frédéric III, chef de leur maison. Ce monarque leur conféra, en conséquence, plusieurs prérogatives, telles entre autres que le droit de porter dans leurs propres états, le manteau royal, et la couronne ducale, surmontée du diadème impérial et de la croix, et de tenir un bâton de commandement à la main.

premier soin des enfants d'Albert, fut de venger sa mort sur tous ceux qui avaient eu part au crime, et même jusque sur leurs vassaux. Plus de mille personnes furent sacrifiées, dit-on, aux mânes du monarque autrichien. Albert laissa cinq fils, qui succédèrent, par indivis, à toutes les possessions de leur famille. Trois d'entre eux étant encore fort jeunes, l'administration des provinces autrichiennes fut dévolue aux aînés, Frédéric et Léopold. En conséquence du partage qu'ils en firent entre eux, ce dernier prince prit en main le gouvernement des états que sa maison possédait en Souabe, en Alsace et en Suisse. Léopold suivit en Italie, à la tête de quinze cents hommes d'armes, l'empereur Henri de Luxembourg, qui, pour le récompenser de ce signalé service, le fiança à Catherine de Savoie, nièce de l'impératrice. Comme cette dernière princesse n'existait plus, et que Henri désirait établir une union encore plus intime entre lui et les princes autrichiens, il choisit pour seconde femme, Catherine leur sœur. La future impératrice était à peine arrivée en Italie, que l'empereur mourut, événement qui fit concevoir aux ducs d'Autriche, l'espérance de placer l'un d'eux sur le trône impérial; et ils usèrent de toute leur influence pour assurer la nomination de Frédéric. Il y eut double élection. Une partie des électeurs nommèrent le duc d'Autriche, et l'autre Louis de Bavière, qui toutefois obtint la pluralité des suffrages de tout le collége électoral. Des deux côtés on courut aux armes. Durant le cours des hostilités, les deux princes autrichiens célébrèrent leurs noces, l'un avec Elisabeth d'Aragon, et l'autre avec Catherine de Savoie; et ils perdirent un temps précieux, en fêtes et en tournois. A la fin cependant, Frédéric marcha contre Louis, et Léopold attaqua les cantons d'Uri, d'Underwald et de Switzch, qui avaient épousé les intérêts du prince bavarois. Ayant rassemblé une armée de vingt mille hommes, le duc d'Autriche s'avança vers la ville de Schwitz. A son approche, quatorze cents hommes, la fleur de la jeunesse suisse, saisissent leurs armes, et volent au secours de la ville menacée. Ils passent un jour entier, livrés à des exercices de piété, à chanter des hymnes, et à demander à Dieu, agenouillés dans les rues et dans les places publiques, d'exaucer leurs humbles prières et d'abaisser l'insolence de leurs ennemis. Ayant pris poste sur les hauteurs de Morgarten, et enflammés du même courage que les Grecs aux Thermopyles, ils attendent de pied ferme l'armée autrichienne. Quinze cents bannis font solliciter, près des magistrats, la faveur de partager les dangers de leurs compatriotes; et quoique refusés, ils occupent une hauteur qui commande l'entrée du défilé. Le lendemain, au point du jour (16 novembre 1315), on vit paraître les Autrichiens, qui se croyaient assurés de la victoire. A peine sont-ils engagés dans le défilé, que les bannis, poussant de grands cris, font rouler sur eux des troncs d'arbre et des quartiers de rocher. Les Suisses quittent les hauteurs, et chargent les Autrichiens, qui, gênés par le peu d'espace du terrain, ne peuvent faire aucun mouvement, et sont bientôt culbutés. Léopold lui-même ne parvient qu'avec peine à se sauver. Les ducs d'Autriche profitèrent d'un armistice qu'ils conclurent avec les Suisses, pour diriger tout l'effort de

leurs armes contre Louis de Bavière; et il se livra une infinité de combats qui désolèrent l'Allemagne, de l'une à l'autre extrémité. L'action la plus célèbre fut celle de Muhldorf, où Frédéric fut fait prisonnier avec Henri son frère. Cette défaite fut due à l'imprudence de Frédéric, qui livra la bataille sans attendre l'arrivée de Léopold. Ce prince, qui se trouvait à la tête de forces considérables, était entré en Bavière; mais ayant appris le funeste résultat de la journée de Muhldorf, il se retira en Alsace. Après avoir tenté vainement de faire rendre la liberté à ses deux frères, il redoubla d'efforts pour réparer les malheurs de sa maison, il gagna le roi de Bohème, et en obtint, moyennant une rançon, la liberté de Henri. Il s'unit étroitement avec le pape Jean XXII, qui avait fulminé contre Louis une sentence d'excommunication et de déposition; et il promit de favoriser l'élection du roi de France (Charles IV, dit le Bel) à l'empire. Ayant levé beaucoup de troupes, il ravagea la Bavière, et insulta les villes impériales de Souabe. Louis, pour arrêter cette incursion, se mit en marche au cœur de l'hiver. Attaqué par Léopold, il fut complètement défait. Cette victoire accrut l'influence du parti autrichien. Léopold eut, à Bar-sur-Aube, une entrevue avec le roi de France. Il se réunit ensuite aux électeurs de Maïence et de Cologne, aux ambassadeurs du monarque français et au légat, pour concerter la déposition formelle de Louis, et l'élection de Charles IV. Réduit à cette extrémité, Louis de Bavière ne vit d'autre parti à prendre que de tâcher de se réconcilier avec les princes autrichiens, et il rendit la liberté à Frédéric : ce ne fut toutefois qu'à des conditions fort dures. Le duc d'Autriche promit de renoncer à la dignité impériale, de restituer toutes les places qu'il avait enlevées à l'Empire, de soutenir l'empereur contre tous ses ennemis, et de reprendre ses fers s'il ne pouvait exécuter tous les articles de la convention. Mais les autres princes autrichiens, et particulièrement le fier Léopold, refusèrent d'accéder à ce traité, que de son côté le pape déclara nul. Frédéric tint sa parole avec une fidélité dont on trouve peu d'exemples dans l'histoire. Il se remit en la puissance de Louis, qui, touché d'une telle grandeur d'ame, traita son prisonnier avec générosité. Selon l'usage du temps, ils n'eurent qu'une table et qu'un lit; et lorsque Louis fut appelé dans le Brandebourg, pour y étouffer une révolte contre son fils, il confia le gouvernement de la Bavière à Frédéric. A la fin, fatigué des attaques impétueuses et terribles de Léopold, et redoutant la haine du pape, Louis offrit des conditions moins dures. On conclut un traité (8 septembre 1325), portant que les deux compétiteurs régneraient conjointement; qu'il prendraient, l'un et l'autre, le titre de roi des Romains, qu'ils conféreraient de concert les fiefs impériaux, et que chacun d'eux aurait alternativement la préséance. Léopold se montra satisfait de cet accord : mais les électeurs et les princes de l'Empire soutinrent que c'était une violation de leurs privilèges; et le traité fut censuré par le pape, comme attentatoire aux droits de l'Eglise. En conséquence, il fut arrêté, entre Louis et Frédéric, que le premier se rendrait en Italie, accompagné de Léopold, en qualité de vicaire-général de l'Empire, et que Frédéric

tiendrait les rênes du gouvernement en Allemagne. Malgré tous les efforts du pape pour soulever, contre cet arrangement, le roi de France et les électeurs, Louis et Frédéric demeurèrent unis. Léopold, avec son activité accoutumée, rassemblait sur le Rhin une armée destinée à forcer le consentement des princes de l'Empire, lorsque sa mort vint frustrer de nouveau les espérances de sa maison. En apprenant la perte de la bataille de Muhldorf, ce prince s'était livré au désespoir le plus violent; et ce n'avait pas été sans peine qu'on l'avait empêché de mettre un terme à ses jours. Depuis cette époque, jamais on ne l'avait vu sourire : il déplorait continuellement l'abaissement de sa maison; et les émotions que lui faisait éprouver un esprit indomptable et ardent, jointes aux grands efforts qu'il avait faits durant la guerre contre Louis de Bavière, allumèrent son sang, et lui causèrent une fièvre qui le conduisit promptement au tombeau. Il mourut à Strasbourg, dans un accès de délire, à l'âge de 35 ans. Léopold eut de Catherine de Savoie, deux filles, Catherine et Agnès. Catherine épousa, en premières noces, Enguerrand VI, sire de Coucy, dont elle eut le célèbre Enguerrand de Coucy, et en secondes noces, Conrad, comte de Hardeck. Agnès eut pour époux Boleslas, duc de Schweidnitz et de Gawer. H-RY.

LÉOPOLD II ou III, dit le *Preux*, duc d'Autriche, troisième fils d'Albert II, dit le *Sage*, fut chargé de l'administration des états que sa maison possédait dans la Souabe, et partagea le gouvernement du Tyrol avec Albert III, son frère. Mais, avide de pouvoir, il arracha à ce dernier un nouvel acte de partage, par lequel il ne lui laissa que l'Autriche, et acquit lui-même, outre les possessions de Souabe et d'Alsace, le Tyrol, la Styrie, la Carinthie et leurs dépendances. Comme l'indivisibilité des états Autrichiens était établie par un ancien pacte de famille, Léopold pria l'empereur Charles IV de consentir à l'arrangement qu'il venait de faire avec Albert. « Nous » avons long-temps travaillé vaine» ment à abaisser la maison d'Au» triche, » dit le monarque, en donnant à l'acte sa sanction avec joie; « et voilà qu'elle s'abaisse elle» même. » Léopold s'efforçait d'étendre ses états par différentes acquisitions, lorsque ses possessions d'Alsace et de Suisse furent envahies par Enguerrand VII, sire de Coucy, son cousin, qui réclamait plusieurs terres, comme la dot de sa mère, et dont la demande fut rejetée comme contraire à l'ordre de succession établi dans la maison d'Autriche. Enguerrand éprouva en Suisse plusieurs défaites, qui le forcèrent à se retirer en Alsace. Après avoir dévasté ce pays, il abandonna ses prétentions, soit parce qu'il se trouvait hors d'état de les soutenir, soit parce que Léopold lui céda les seigneuries de Buren et de Nidau. Cette contestation était à peine terminée, lorsque Léopold se vit enveloppé dans les guerres que se firent en Italie, la république de Venise, le roi de Hongrie, et François de Carrare, qui engagea le duc d'Autriche à tenter une invasion dans les états Vénitiens. Après des succès divers, Léopold conclut avec la république une trêve de deux ans, durant lesquels une nouvelle ligue, où il ne voulut point entrer, mit Venise sur le penchant de sa ruine. Les Vénitiens achetèrent ensuite la neutralité de ce prince, en

lui cédant la marche de Trévise, qu'il ne put conserver et qu'il vendit à François de Carrare. Vers le même temps, il fit l'acquisition de Trieste, dont les habitants, fatigués de leurs propres dissensions, lui offrirent de se soumettre a sa domination; ce qui donna un port de mer à la maison d'Autriche, avantage dont elle était privée. Guillaume, fils aîné de Léopold, était doué de qualités extérieures si séduisantes, qu'elles lui avaient acquis le surnom de Merveille du monde. Son père s'était flatté de lui procurer la couronne de Pologne, en lui faisant épouser la belle Hedwige, fille du monarque polonais, Louis dit le *Grand;* mais le jeune duc d Autriche, malgré l'amour qu'il avait su inspirer à la princesse, fut supplanté par Jagellon, duc de Lithuanie. Cette disgrâce, jointe au mauvais état de ses finances, et au peu de succès de la guerre qu'il avait soutenue en Italie, et durant laquelle il avait été un instant prisonnier, affligèrent Léopold au point qu'il devint incapable de tout exercice de corps et d'esprit. Il négligea l'administration des affaires; et ses baillis et seigneurs, affranchis de toute contrainte, se livrèrent aux plus grands excès. Le mécontentement étant parvenu au plus haut degré, il se forma une confédération de plus de quarante villes de Souabe, à laquelle accédèrent Strasbourg, Maïence, ainsi que les autres villes principales du Rhin, et les cantons de Berne, de Zug, de Zurich et de Soleure. Léopold, effrayé, sortit de son apathie, et détacha Zurich de l'alliance des autres cantons confédérés contre lui: il parvint à dissoudre la ligue des villes du Rhin; et, en réprimant ses baillis, il apaisa les mécontentements dans la Souabe. Mais les inquiétudes ayant cessé, les exactions recommencèrent. La haine que les Suisses portaient a l'Autriche se réveilla et une querelle légère occasionna bientot une rupture. Les habitants de quelques villes qui faisaient partie des possessions de la maison de Hapsbourg, et que Leopold avait engagées à plusieurs seigneurs, s'étant mis sous la protection de Lucerne, il s'ensuivit une guerre cruelle entre le duc d'Autriche, et plusieurs cantons Helvetiques. Après des succès divers, fut livrée la célèbre bataille de Sempach (9 juillet 1386), où treize cents Suisses défirent l'armée autrichienne, forte de quatre mille chevaux, et de quatorze cents hommes de pied. Le succès fut dû au devouement heroïque d'Arnold de Winkelried, chevalier du canton d'Underwald. Voyant les Autrichiens sur le point d'envelopper les Suisses, Arnold, après avoir recommandé sa femme et ses enfants à ses compatriotes, sort des rangs, se jette sur les ennemis, et saisit autant de leurs lances qu il peut en embrasser. Sa poitrine en est percée, et il les entraine en tombant. Ses concitoyens s'avançent sur son corps expirant, et rompent la ligne des Autrichiens. D'autres Suisses, avec non moins d'intrépidite, pénétrent dans les intervalles causés par ce mouvement, et toute la phalange est mise en désordre. Deux mille Autrichiens, dont un tiers était composé de comtes, de barons et de chevaliers, furent comptés parmi les morts. Léopold y déploya la plus grande bravoure. L'officier qui portait l'étendard autrichien ayant été renversé, un autre officier releva l'enseigne; mais bientot, mortellement blessé, il tombe en s'écriant: « Au secours, Autrichiens! au se-

» cours! » Léopold accourt, reçoit l'étendard ensanglanté, et l'agite en l'air. Ses chevaliers se pressent autour de lui; l'action s'engage avec une nouvelle fureur, et la plupart des compagnons d'armes du prince sont tués à ses côtés. Lui-même, voyant tout perdu, se jette au plus fort de la mêlée; et une main inconnue met un terme à son existence. Son corps, percé de coups, fut trouvé sous un tas de morts. Ainsi périt Léopold, âgé de 36 ans, après un règne fort agité qui en avait duré 20. Ce prince montra plutôt les qualités d'un chevalier errant, que celles d'un souverain. Il ne laissa point d'enfants de Catherine, sa première femme, qui était fille de Meinhard, comte de Gorice. Sa seconde femme, Virida, fille de Bernabo Visconti, seigneur de Milan, qu'il épousa en 1366, lui donna quatre fils, Guillaume, Léopold, Ernest et Frédéric, et une fille nommée Elisabeth. H-ny.

LEOPOLD Ier., empereur d'Allemagne, second fils de Ferdinand III, naquit le 9 juin 1640, et se signala dans sa jeunesse par des talents militaires. Ferdinand, son frère aîné, étant mort, il fut reconnu héritier présomptif des deux couronnes de Hongrie et de Bohême; et les états d'Autriche lui prêtèrent foi et hommage en la même qualité. Il n'avait pas 18 ans, lorsque son père mourut. La régence fut déférée à l'archiduc Léopold, frère de Ferdinand III; et le premier soin de ce prince fut de faire poser sur la tête de son neveu, la couronne impériale, qui lui fut offerte à lui-même, et qu'il eut la générosité de refuser. Léopold fut élu empereur, le 18 juillet 1658, et couronné à Francfort, le 1er du mois suivant. On lui fit signer une capitulation qui n'avait pas moins de quarante-cinq articles, l'un desquels lui interdisait la faculté de secourir l'Espagne dans les guerres d'Italie. On voulut étendre cette interdiction à la guerre qui se faisait dans le Nord; mais Léopold eut assez de force pour en faire rejeter la proposition, ainsi qu'un autre article portant que s'il violait sa capitulation, il serait censé avoir abdiqué. Ne pouvant ainsi prendre part à la guerre entre la France et l'Espagne, l'empereur dirigea, mais sans de grands succès, tous ses efforts contre la Suède. La Hongrie et la Transsylvanie attirèrent ensuite son attention; et bientôt la guerre se ralluma entre la maison d'Autriche et la Porte Ottomane. Les troupes impériales, commandées par Montécuculli, remportèrent d'abord quelques avantages, dont elles ne purent profiter, les Hongrois n'ayant point envoyé les secours qu'ils avaient promis. Léopold n'obtint rien non plus d'une nouvelle diète qu'il avait assemblée à Presbourg: en conséquence, il entra en négociation avec les Turcs; mais le grand visir Achmet Koproli, qui, sous Mahomet IV, gouvernait l'empire Ottoman, ayant vu la Hongrie sans défense et en proie à des dissensions intestines, fondit sur ce royaume avec une armée de cent mille hommes, passa la Drave et le Danube, et détacha des hordes de Turcs et de Tatars, qui, après avoir menacé Vienne, portèrent le ravage jusqu'à Olmutz. Dans ce danger pressant, Léopold fut attaqué de la petite vérole, et cet accident ne fit qu'augmenter l'embarras où l'invasion des Turcs avait jeté ses ministres. Montecuculli eut beaucoup de peine à se maintenir dans la position qu'offre l'île de Schutt; et la présence de l'ennemi rendit inutile un effort tardif

HIST. D'ALLEMAGNE.

LÉOPOLD Ier

qu'on fit pour lever l'armée d'insurrection. N'ayant plus d'espoir qu'en des secours étrangers, Léopold, alors relevé de sa maladie, se rendit à Ratisbonne, où se tenait la diète de l'Empire. On lui fit essuyer une foule de contrariétés; et ce ne fut que lorsque la prise de Neuhausel eut découvert toute l'étendue du danger, qu'on lui accorda les contingents et les contributions dont il avait un si pressant besoin. Les autres états prêtèrent aussi des secours à Léopold; et le roi de France lui envoya six mille hommes, sous la conduite du comte de Coligny et du marquis de la Feuillade. On réunit ainsi une armée de trente mille hommes qui s'avança vers le théâtre de la guerre. Les commencements de la campagne furent marqués par des succès et des revers; mais la journée de St.-Gothard (1er. août 1664), où le choc des troupes allemandes et la valeur des Français rompirent les rangs des janissaires, la décida en faveur des chrétiens. Dans les premiers transports de joie qu'excita cette victoire, on se flatta de chasser pour jamais de la Hongrie les infidèles. Toutefois la division se mit sur-le-champ parmi les vainqueurs; ce qui, joint à d'autres considérations, porta Léopold à souscrire aux propositions du grand-visir : et, au grand étonnement de l'Europe, il conclut avec la Porte Ottomane (10 août id.), une trève de 20 ans. Louis XIV ayant envahi les Pays-Bas, la cour de Madrid réclama le secours de Léopold, comme empereur, et comme le plus proche héritier de la couronne d'Espagne. Traversé par les princes d'Allemagne et inquiété par des troubles qui commençaient à s'élever en Hongrie, il fut contraint de garder la neutralité, qu'il rompit néanmoins, lorsqu'il vit les Provinces-Unies sur le point d'être conquises par les troupes françaises. D'abord, il tenta vainement de soulever l'Empire contre la France : mais l'embrasement du Palatinat et l'invasion de Trèves, de la Lorraine et des villes impériales d'Alsace, concoururent, avec plusieurs déclarations hautaines de Louis XIV, à donner du poids aux représentations de Léopold; et, en 1674, toute la diète se réunit pour déclarer la guerre au monarque français. Durant les deux années suivantes, les opérations militaires entre la France et l'empereur, ne s'étendirent pas au-delà des bords du Rhin. La lenteur calculée de Montécuculli, et l'activité de Turenne, se balancèrent tellement, qu'il n'y eut point d'avantage décisif de l'un ni de l'autre coté: mais peu de temps après la mort du dernier et la retraite du premier, les choses changèrent de face; et la fortune se déclara presque toujours en faveur de la France. Cette guerre fut terminée par la paix de Nimègue (1679), qui, à l'égard de l'Allemagne, laissa les choses dans l'état où le traité de Westphalie les avait mises. La paix conclue, Léopold, qui pouvait prévoir qu'elle ne serait pas de longue durée, engagea la diète à mieux ordonner l'organisation de l'armée de l'Empire. En même temps, il excita les états d'Allemagne à former des ligues défensives, soit entre eux, soit avec des puissances étrangères. Il accéda à celle des quatre cercles du Rhin, et conclut des traités d'alliance avec les ducs de Brunswick-Lunebourg et l'électeur de Bavière. La saisie du duché de Deux-Ponts, en vertu d'un arrêt rendu par une des célèbres chambres de réunion que Louis XIV avait instituées, ayant irrité le roi de

Suède, qui en était souverain, l'empereur profita de son mécontentement, et conclut avec ce prince, l'Espagne et les Provinces-Unies, une ligue défensive de 20 ans. Il se flattait de porter le corps germanique à déclarer la guerre à la France; et il espérait que le prince d'Orange engagerait l'Angleterre dans la querelle: mais l'influence de Louis XIV l'emporta. Les troupes françaises, étant entrées dans les Pays-Bas, s'emparèrent de plusieurs places. La division des princes d'Allemagne, l'insouciance des Hollandais, la neutralité de l'Angleterre, et surtout l'embarras où les troubles de Hongrie jetaient Léopold, permirent au roi de France de conserver la plus grande partie de ses conquêtes; et il fut conclu, à Ratisbonne (26 avril 1684), entre ce prince, le roi d'Espagne et l'empereur, une trêve de vingt ans, qui en dura tout au plus trois. Léopold renferma son indignation dans son sein, et il épia l'occasion de la faire éclater. Il trouva de semblables dispositions dans Guillaume, prince d'Orange, qui opéra une révolution dans les sentiments des Hollandais, et qui n'usa pas avec moins de succès du crédit qu'il avait sur l'esprit du roi de Suède, et sur celui de plusieurs membres du corps germanique. Léopold gagna ensuite l'électeur de Brandebourg, et s'assura du concours des princes de Brunswick-Lunebourg. Le prétexte que l'empereur et le prince d'Orange cherchaient pour soulever l'Empire contre la France, leur fut offert à la mort de Charles-Louis, électeur palatin, et dernier rejeton en ligne masculine de la branche de Simmeren. Les branches de Neubourg et de Weldentz s'en disputèrent la succession; et les propriétés allodiales furent réclamées par la sœur du feu prince, Elisabeth-Charlotte, femme du duc d'Orléans, frère de Louis XIV. La contestation au sujet des fiefs fut décidée promptement en faveur du duc de Neubourg, beau-frère de Léopold, qui lui accorda l'investiture; décision que la diète approuva. Sous le titre d'allodiaux, la duchesse d'Orléans demandait toutes les propriétés mobilières; et, de façon ou d'autre, elle revendiquait la plus grande partie des terres qui avaient appartenu à la maison de Simmeren. Louis XIV, qui soutenait les prétentions de la princesse, menaça de faire entrer ses troupes dans le Palatinat. L'empereur et le prince d'Orange se prévalurent de l'alarme que répandit cette menace. Par leur intervention, les Provinces-Unies, l'électeur de Brandebourg et le roi de Suède conclurent un traité d'alliance; et enfin, Léopold, le monarque Suédois et les principaux membres de l'Empire germanique formèrent la célèbre ligue d'Augsbourg. Louis XIV, alors, proposa de convertir en paix la trêve de Ratisbonne, et permit à la duchesse d'Orléans d'accepter une somme d'argent pour équivalent de ses prétentions. Le corps germanique, à l'instigation de Léopold, refusa d'accéder à ces propositions. Ce refus, joint à l'aspect guerrier que prenait l'Allemagne, aux succès des armes de l'Autriche en Hongrie, et aux préparatifs que faisait le prince d'Orange pour détrôner Jacques II, porta Louis XIV à prévenir ses ennemis. Avant la fin de l'année, les Français avaient pris Philipsbourg et conquis tout le Palatinat. Cependant Léopold, qui poursuivait ses avantages contre les Turcs et les rebelles de Hongrie, s'était borné à renvoyer de Vienne et de Ratisbonne,

les ambassadeurs de France. Par bonheur pour la maison d'Autriche, Louis XIV qui voulait faire diversion en faveur de la Porte, répandit ses troupes en Allemagne, au lieu de les faire marcher contre la Hollande; et le prince d'Orange eut le temps d'achever cette révolution d'Angleterre dont les résultats ont été si contraires à la France. Le corps germanique se réunit à l'Espagne pour protéger, pendant l'absence de Guillaume, les Provinces-Unies; et même l'empereur et le pape (Innocent XI), préférant leurs intérêts particuliers à celui de leur religion, favorisèrent l'expulsion d'un prince catholique et l'avénement d'un prince protestant. La révolution d'Angleterre produisit un changement aussi prompt qu'important en faveur des alliés. L'Empire, sur les instances de Léopold, déclara la guerre à la France; les membres de la ligue d'Augsbourg réunirent leurs contingents; et, au commencement du printemps, les troupes allemandes s'avancèrent de toutes parts vers le Rhin. Louis XIV, renonçant au dessein de se maintenir en Allemagne, retira ses troupes, et donna l'ordre de dévaster de nouveau le Palatinat et les provinces voisines; pour mieux garantir ses frontières. Cet ordre cruel, qui ne fut exécuté que trop fidèlement, accrut l'influence de l'empereur, et porta les alliés à redoubler d'efforts. Ils ne mirent pas moins d'activité dans les négociations que dans les opérations militaires; et Léopold parvint à poser les bases d'une alliance qui réunit toute l'Europe contre la France, dont la ruine parut alors inévitable, mais qui finit par triompher de tous ses ennemis. (*Voy.* Louis XIV.) Léopold, pour reconnaître les services des ducs de Brunswick, avait résolu de créer, en faveur de l'un d'eux, un neuvième électorat. Lorsqu'il en fit la proposition à la diète, il éprouva une forte opposition, malgré laquelle néanmoins il accorda l'investiture. Le collége des princes protesta, et ses membres formèrent une ligue, qui leur fit donner le nom de Princes-correspondants. Le roi de Danemark saisit un prétexte pour déclarer la guerre à la maison de Brunswick; et la querelle prenant une tournure fâcheuse, Léopold annonça, du *consentement du nouvel électeur*, qu'il suspendait l'effet de l'investiture jusqu'à ce qu'il eût obtenu le consentement de tous les membres de l'Empire. Il ne fut pas plus heureux dans ses efforts pour rendre à la Bohème tous les droits attachés à la dignité électorale. La proposition qu'il en fit, fut combattue vivement. L'empereur, pour ne point exciter de nouveaux troubles, la retira, et remit à un temps plus opportun l'exécution de son dessein. Cette condescendance rétablit l'accord dans l'Empire; ce qui n'empêcha pas que toute l'Allemagne ne demandât la paix à grands cris. De son côté, la France n'avait plus la même supériorité. Ses généraux gagnaient encore des batailles et prenaient des places dans les Pays-Bas; mais leurs progrès n'étaient pas aussi rapides que dans les guerres précédentes, et ils n'étaient complètement heureux qu'en Italie. Louis XIV, parvenu à détacher de la ligue le duc de Savoie, profita de la défiance que cette défection inspira aux alliés, et leur proposa des préliminaires de paix. Il offrit d'annuler les réunions qu'il avait faites, de restituer la Lorraine, de reconnaître Guillaume III, et de ne point soutenir les prétentions de la duchesse d'Orléans. L'Angleterre et les

Provinces-Unies, satisfaites de ces propositions, vainquirent la répugnance de l'Espagne, de l'empereur et de l'Empire; et il se tint, à Riswick, un congrès qui, après six mois de négociations et après que Léopold se fut vu abandonné de tous ses alliés, rétablit la paix entre la France et l'empereur. (30 octobre 1697.) L'Empire recouvra tout ce qu'il avait perdu, excepté l'Alsace. Fribourg et Brisach furent rendus à Léopold. Mais des événements d'une importance encore plus grande nous forcent d'attirer de nouveau, sur les troubles de la Hongrie, l'attention du lecteur. La trève conclue avec les Turcs ne fit que redoubler le mécontentement des Hongrois qui soupçonnèrent l'empereur de vouloir attenter à leurs priviléges. De son côté, Léopold attribua aux plus violents d'entre eux, un complot tramé pour l'assassiner, et il s'était formé réellement une ligue secrète, à la tête de laquelle on remarquait les comtes Zrini, Frangipani, Tattenbach, Nadasty et le jeune Ragoczky, et à laquelle le refus de Léopold de convoquer une diète et de conférer la dignité de palatin, alors vacante, avait donné beaucoup de force. Des mesures avaient été prises pour lever des troupes; et treize comtés s'étaient réunis par une association formelle. Léopold, instruit du complot, fit marcher des troupes; et bientôt les chefs de la ligue furent arrêtés, condamnés et mis à mort. Ce complot lui servit de prétexte pour rendre héréditaire, dans sa maison, la couronne de Hongrie. Il déclara que toute la nation étant coupable avait forfait ses priviléges, et il institua un conseil de gouvernement dont il se réserva la nomination. Des cours de justice furent établies pour punir les hérétiques; et la Hongrie fut livrée à tous les excès du despotisme militaire et d'une inquisition cruelle. Tant de maux poussèrent à bout un peuple courageux. Catholiques et protestants oublièrent leur ancienne inimitié, et le danger commun les réunit. Les insurgents étant appuyés par le prince de Transsylvanie, par les pachas voisins et par la France, soutinrent une lutte terrible contre les troupes allemandes, qui avaient sur eux l'avantage de la discipline. Ils allaient succomber, lorsqu'ils trouvèrent un chef habile dans Émeric, comte de Tékély, ou plutôt Tokoly, de qui le père avait aussi été exécuté. Léopold ne pouvant recruter son armée, dont le fer de l'ennemi et la désertion avaient éclairci les rangs, renonça à son système de rigueur. Il offrit de rétablir la constitution dans toute son intégrité, et de rendre à la nation ses priviléges. Une diète fut convoquée à OEdenbourg; et l'empereur abolit la nouvelle forme de gouvernement. Il publia une amnistie générale, abrogea les impôts établis illégalement, accorda la liberté de conscience aux protestants, et promit de rendre à leurs héritiers les biens des seigneurs qui avaient été mis à mort. Tékély, se défiant de la cour impériale, ou comptant sur l'appui des Turcs, ne voulut point accepter les conditions qui lui furent offertes. Toutefois la diète le fit consentir à prolonger de six mois un armistice qui avait été conclu. Léopold, dans l'intervalle, envoya à Constantinople un ambassadeur proposer le renouvellement de la trève; mais on voulut lui imposer des conditions si dures, qu'il les rejeta. Tékéli, qui avait temporisé jusqu'à ce qu'il eût pu recevoir des secours, reprit les armes,

lorsque la trève fut expirée. Apaffy ou Abaffy, prince de Transsylvanie, s'étant réuni à lui, ils réduisirent les impériaux à se tenir sur la défensive. Peu de temps après, Tékély épousa la veuve de Ragoczky; ce qui le mit en possession de la forteresse de Mongatz. Il fit ensuite une entrée triomphante dans la ville de Bude, et fut inauguré prince de la Haute-Hongrie, par le pacha. Bientôt il fut joint par un grand nombre de protestants, indignés des efforts que faisait l'empereur pour éluder les effets de ses promesses. Soutenu par les pachas de Bude et de Waradin, Tékely s'empara de diverses places; et au commencement de l'année suivante, le grand-visir, Kara-Mustapha, s'avança, à la tête de deux cent mille hommes, jusqu'à Pesth, où il fit sa jonction avec les insurgents. Cependant Léopold se préparait à tenir tête à l'orage. Il obtint des secours de la diète de l'Empire, et conclut un traité d'alliance avec les électeurs de Bavière et de Saxe, et un autre traité (31 mars 1683) avec Jean Sobieski, roi de Pologne, qui s'engagea de lui fournir une armée de quarante mille hommes. Le palatin Esterhazy fut aussi chargé de lever une armée d'insurrection en Hongrie. Toutefois la lenteur des Allemands et la désertion des soldats furent telles que l'armée de l'empereur n'était pas forte de plus de quarante mille hommes, lorsqu'il en passa la revue (7 mai) à Presbourg. Le duc de Lorraine (Charles V), son beau-frère, qui en avait le commandement, tenta d'ouvrir la campagne par le siége de Neuhausel; mais l'approche de l'armée ottomane le contraignit à faire une prompte retraite. Il jeta, dans Raab et Comore, la meilleure partie de son infanterie, et, se repliant avec sa cavalerie, il dévasta le pays jusqu'aux portes de Vienne, dont les habitants étaient dans la plus profonde consternation. La nuit précédente, l'empereur et toute sa cour étaient sortis de cette capitale, au milieu des cris d'un peuple indigné. De concert avec l'intrépide gouverneur, Rudiger, le duc de Lorraine mit la place en état de défense; et l'on enrégimenta les citoyens et les étudiants pour seconder la garnison. Le grand-visir parut le 14 juillet, et, en quelques jours, il acheva l'investissement; puis il commença l'attaque. Le duc de Lorraine, après s'être efforcé vainement de troubler les opérations du siége, se porta rapidement jusqu'à Presbourg, et défit Tékéli, qui avait été chargé de garder ce poste important. Il arrêta aussi les incursions que les Tatars et les mécontents faisaient dans la Moravie. Cependant la ville de Vienne était réduite à la plus grande détresse, faute de vivres; la maladie et le fer de l'ennemi en avaient considérablement affaibli la garnison; les Turcs étaient en possession de tous les ouvrages extérieurs, et l'on s'attendait journellement à voir la place emportée d'assaut: les secours d'Allemagne n'arrivaient point, et l'armée polonaise commençait seulement à se rassembler sur les frontières de la Silésie. Le duc de Lorraine envoyait message sur message pour en accélérer les mouvements; et l'empereur, lui-même, réduit au désespoir, écrivit au roi de Pologne, pour l'inviter à venir à son secours, sans attendre son armée. « Mes troupes se rassem-» blent, lui dit-il, venez vous » mettre à leur tête; quelque infé-» rieures en nombre qu'elles soient, » votre nom suffira pour leur don-» ner la victoire. » Sobieski, se ren-

dant à ces instances, prit les devants avec trois mille hommes, n'emportant aucun bagage, et il traversa la Silésie et la Moravie avec une extrême rapidité. Arrivé à Tuln, un pont qu'il devait y trouver n'était point encore achevé; et il n'y avait de troupes que celles du duc de Lorraine. Trompé dans son attente, le monarque polonais en témoigna tout son mécontentement. Le duc l'ayant apaisé, Sobieski attendit sa propre armée, qui atteignit le Danube le 5 septembre; et toutes les troupes allemandes furent réunies le 7. L'armée impériale se montant ainsi à plus de soixante mille hommes, le roi de Pologne et le duc de Lorraine la conduisirent contre les Turcs. Dans la nuit du 11, des signaux convenus ranimèrent le courage des assiégés, qui, le lendemain matin, virent avec ravissement les drapeaux autrichiens flotter sur le Kalemberg. L'approche inopinée de cette armée confondit le grand-visir, dont les troupes étaient découragées et considérablement réduites. Il venait d'être repoussé dans un furieux effort qu'il avait fait pour emporter la place, lorsque sa consternation redoubla par une attaque vigoureuse de l'armée chrétienne. Kara-Mustapha décampa de nuit, et se retira avec une telle précipitation que son avant-garde arriva sur le bord du Raab le lendemain au soir. Les troupes chrétiennes entrèrent à la pointe du jour dans le camp de l'ennemi, et furent extrêmement surprises d'y trouver les tentes, les bagages, les munitions de guerre et de bouche, cent quatre-vingts pièces de canon, les marques de la dignité de grand-visir, et un étendard qu'on supposa être celui de Mahomet. Sobieski, à qui l'on attribua principalement la victoire, reçut les plus vives et les plus sincères félicitations sur le champ de bataille même. Le lendemain il fit son entrée dans Vienne, dont les habitants se portèrent en foule à sa rencontre, le saluant des noms de père et de libérateur. (*Voy.* Sobieski.) L'entrée de Léopold fut loin de répondre à celle du héros polonais. Point d'honneurs, point de foule, point d'acclamations; rien n'annonça son retour. A l'approche de sa capitale, il entendit les salves qu'on y faisait en l'honneur de la victoire remportée par Sobieski; et il alla, non comme un monarque victorieux, mais à pied, un flambeau à la main, et donnant toute sorte de marques d'humilité, rendre grâces à Dieu d'une délivrance qui semblait être un miracle. Sentant vivement la différence qu'il y avait entre les transports de joie qui avaient signalé l'entrée du roi de Pologne, et l'hommage étudié et froid qu'on lui rendit à lui-même, il exhala sa colère contre le comte de Sinzendorf, aux funestes avis duquel il attribuait ses malheurs, et il mit tant d'amertume dans les reproches qu'il lui adressa, que l'infortuné ministre en mourut de désespoir, en quelques heures. L'humiliation de Léopold étouffa en lui la reconnaissance; au lieu de voler au camp des Polonais, pour en presser le monarque contre son sein, il fit des recherches pour savoir si un roi qui ne devait la couronne qu'à une élection, avait jamais été admis en présence d'un empereur. Ayant demandé de quelle manière il devait recevoir Sobieski: «A bras ouverts,» lui répondit le duc de Lorraine, indigné de tant d'indifférence et d'orgueil. Mais, dit l'historien de la maison d'Autriche (M. Coxe), Léopold n'avait pas cette grandeur

d'ame qui fait supporter les bienfaits; et il régla, avec le soin le plus minutieux, le cérémonial de l'entrevue, qui eut lieu entre les deux camps. L'empereur, vetu simplement et monté sur un cheval de médiocre apparence, avait l'air embarrassé et chagrin. Sobieski, portant le même habit que le jour du combat, montait un superbe coursier, richement caparaçonné. La grâce naturelle de son maintien était relevée par l'air d'assurance et de dignité que lui donnaient ses succès. Au signal convenu, les deux monarques s'avancèrent au devant l'un de l'autre; ils se saluèrent au même instant, et s'embrassèrent froidement. Sobieski s'empressa d'interrompre l'empereur, au mot de reconnaissance, que Léopold balbutia; et après l'avoir embrassé une seconde fois, il rentra dans sa tente, lui laissant Zaluski, son chancelier, pour l'accompagner dans la revue qu'il allait faire de ces troupes qui avaient sauvé la monarchie autrichienne. Le mécontentement que la conduite peu généreuse de Léopold inspira aux princes allemands qui lui avaient amené des secours, joint au desir qu'eurent les Polonais de mettre à couvert leur butin, empêcha les vainqueurs de suivre l'ennemi l'épée dans les reins. Ce fut seulement cinq jours après la bataille, qu'ils reprirent le cours de leurs opérations. Le 9 octobre, ils remportèrent, près de Parkan, une victoire signalée; et, le 28, ils investirent Gran, dont ils se rendirent maîtres après un siége de peu de durée. Cette conquête fut suivie de la reddition de plusieurs autres places; et, en même temps, l'armée ottomane, qui s'était retirée avec précipitation vers Belgrade, évacua la Hongrie. Les alliés ne tardèrent pas alors à se séparer. Sobieski s'étant efforcé de négocier un raccommodement entre Léopold et les mécontents, l'empereur le soupçonna de songer à procurer à son fils la couronne de Hongrie. Ce héros indigné retira ses troupes, et déclara qu'il continuerait à combattre les Turcs, mais qu'il ne tournerait point ses armes contre les insurgents. Cependant la plupart de ceux-ci implorèrent la clémence de Léopold, qui parut leur pardonner; et insensiblement Tékéli se vit abandonné de ses principaux partisans. La reddition de Cassovie fit recouvrer à l'empereur la plus grande partie de la Hongrie septentrionale. Les impériaux prirent ensuite Neuhausel, Agria, et Bude, qui était depuis longtemps le siége de la puissance ottomane en Hongrie. La victoire que le duc de Lorraine remporta sur les Turcs à Mohatz (12 août 1687), lava la honte qui avait souillé les armées hongroises sur le même champ de bataille en 1526. Les Turcs perdirent vingt mille hommes, et le butin fut immense. Au milieu de ces succès, l'empereur reprit le dessein de rendre la couronne de Hongrie héréditaire. On découvrit, ou l'on feignit de découvrir une nouvelle conspiration: l'on institua, à Eperies, un tribunal présidé par Caraffe, étranger sanguinaire, et dont les autres membres étaient des officiers dévoués à la cour; trente bourreaux et leurs valets furent occupés long-temps à exécuter les jugements de cet atroce tribunal. On pressa Léopold de profiter de la terreur qu'inspiraient ces actes de cruauté, pour établir un gouvernement arbitraire et abolir l'exercice du culte protestant; mais craignant de réduire les Hongrois au déses-

poir, il se contenta d'abolir le droit d'élection et celui de résistance aux ordres du souverain. Il rendit à une députation de la noblesse la couronne de Saint-Etienne, et convoqua une diète pour le couronnement de l'archiduc Joseph son fils. Les Hongrois étaient si attachés au droit d'élire leur roi, que malgré l'état d'abaissement où ils étaient réduits, ils eurent recours à toute sorte d'expédients pour le conserver. Ce fut vainement: mais ni menaces, ni promesses, ne purent les faire consentir pour lors à rendre la couronne héréditaire dans la ligne féminine. Les états confirmèrent le droit de succession dans la ligne masculine, tant de la branche espagnole que de la branche allemande; et ils réservèrent à la nation le droit d'élection lorsque cette ligne serait éteinte. La chose ainsi réglée, on procéda au couronnement du jeune prince qui n'avait pas encore dix ans. Les changements qui venaient de s'opérer, ayant augmenté le pouvoir du souverain, procurèrent de nouveaux avantages aux armes impériales. Leurs succès furent facilités par le grand nombre d'ennemis que la cour de Vienne suscita contre les Turcs: les Vénitiens conquirent la Morée et la Dalmatie; le roi de Pologne consentit à reprendre les armes en faveur de la maison d'Autriche; enfin la Russie attaqua la Crimée. Les effets de ces diversions furent la défaite totale de Tékéli, la soumission de tout le pays qui s'étend jusqu'à la Save, la réduction de Belgrade, d'Orsova et de Viddin, et même la conquête de la Bosnie et de la Servie. Le prince de Transsylvanie rompit ses liaisons avec les Turcs, et reçut dans ses places fortes des garnisons impériales. A la fin de l'année 1689, les infidèles ne possédaient plus au nord du Danube que Témeswar et le grand Waradin. Cette suite de revers ébranla l'empire ottoman. Le mauvais succès du siége de Vienne avait entraîné la déposition du Kan de Crimée, et fait mettre à mort quatre pachas et le grand-visir lui-même, Kara-Moustapha, qui était neveu du célèbre Koproli et gendre du sultan. La perte de la bataille de Mohatz occasionna la chute d'un autre grand-visir; et le mécontentement qu'excitèrent les derniers désastres, ajouta une nouvelle révolution à celles dont Constantinople avait été le théâtre. Mahomet IV fut déposé, et Soliman II, son frère, mis sur le trone. L'orgueil ottoman était abaissé, et le nouveau sultan fit connaître, par ses instances réitérées, l'extrémité où il était réduit. Léopold, enflé par ses succès, proposa des conditions si dures qu'elles annonçaient le dessein de chasser les Turcs d'Europe. Il seconda ainsi les efforts de Louis XIV pour ranimer le courage de la Porte; et les Français, étant entrés en Allemagne, y attirèrent une grande partie des troupes autrichiennes qui étaient en Hongrie. L'empereur ne pouvant plus y soutenir la guerre avec la même vigueur, le nouveau grand-visir, qui avait rassemblé une armée nombreuse, reprit Semendria, Viddin, Belgrade, et les comtés situés au sud du Danube. Dans le même temps, Tékely, à la tête d'un corps de troupes turques, fondit sur la Transsylvanie, dont il se fit reconnaître prince. Mais le prince Louis de Bade, qui commandait les troupes impériales, le repoussa bientôt dans la Moldavie. L'année suivante, le même général remporta le 19 août 1691, à Salankemen, une victoire

signalée, où vingt mille Turcs périrent; et dans les trois campagnes suivantes, les impériaux réduisirent les Cinq-Eglises, le grand Waradin, et Giula. Plus tard, Auguste, électeur de Saxe, qui fut mis à la tête de l'armée impériale, eut à se soutenir contre les efforts du nouveau sultan, Mustapha II. Malgré quelques revers, l'électeur contint les ennemis; et en 1697, la neutralité de l'Italie permit à Léopold d'envoyer des renforts en Hongrie. De leur côté, les Turcs se préparaient à soutenir la lutte avec force. Les partisans de Tékély excitèrent un soulèvement, et se rendirent maîtres de Novi-Bazar, et de Tokai: ce qui fit entrer, à une époque peu avancée, les deux armées en campagne. Le Grand Seigneur prit de nouveau le commandement de la sienne; et le prince Eugène de Savoie, qui, pour la première fois, fut mis à la tête d'une puissante armée, commanda celle de l'empereur. Son coup d'essai fut le gain de la bataille de Zenta, qu'il livra contre l'ordre positif de Léopold. Eugène répandit ensuite ses troupes dans la Bosnie, et s'empara de Seraï. Après avoir mis le pays à contribution, il donna à son armée des quartiers d'hiver; et il alla à Vienne, recevoir d'un monarque sévère le reproche de désobéissance, pour le service qu'il lui avait rendu. (*Voyez* EUGÈNE.) Le traité de Riswick ayant délivré Léopold de toute inquiétude du côté de l'Allemagne, ce prince semblait être le maître de pousser ses avantages contre les Turcs; mais l'épuisement de ses finances, et surtout la succession à la couronne d'Espagne, qui paraissait prochaine, le déterminèrent à mettre fin à la guerre de Hongrie, pour porter toute son attention vers l'Occident. Après une campagne insignifiante, il écouta les propositions des Turcs; et la ville de Carlowitz fut choisie pour les conférences. L'Angleterre et la Hollande furent médiatrices, et tout fut réglé en moins de deux mois (26 janvier 1699). La trêve avec la maison d'Autriche fut renouvelée pour vingt-cinq ans. Léopold conserva la Transylvanie, ainsi que toute cette partie de la Hongrie, qui est au nord de la Maros, et à l'occident de la Teysse, et presque toute l'Esclavonie. La Porte prit l'engagement de ne plus secourir les mécontents; et l'on promit, de chaque côté, de rendre les sujets rebelles qui chercheraient un refuge dans les états de l'une ou de l'autre puissance. La paix de Carlowitz forme une ère mémorable dans l'histoire. La puissance Ottomane perdit alors la moitié de ses états d'Europe; et elle cessa d'être formidable à la chrétienté qu'elle avait menacée, d'une ruine totale. Léopold s'était toujours flatté de succéder à la couronne d'Espagne, et il s'était occupé fréquemment des moyens d'y parvenir. Il avait épousé l'infante Marguerite-Thérèse, dont il n'avait eu qu'une fille. Pour empêcher que cette princesse ne portât ses droits dans une autre maison, son père l'y avait fait renoncer en l'unissant à l'électeur de Bavière. Il avait aussi engagé les membres de la grande alliance à soutenir ses propres prétentions; et pour qu'on ne craignît pas que les états des deux branches de la maison d'Autriche fussent possédés par un même souverain, il avait promis de transmettre ses droits à l'archiduc Charles, son second fils. Il fut trompé dans son attente par la naissance d'un prince électoral de Bavière, dont l'élévation parut moins

dangereuse que celle d'un archiduc. Léopold réclamait la succession d'Espagne: 1°. comme seul descendant en ligne masculine de Philippe, archiduc d'Autriche, et de Jeanne d'Aragon; 2°. comme fils de Marie-Anne, fille de Philippe IV, et héritière de la monarchie espagnole, en vertu de la renonciation de Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, et de celle de l'électrice de Bavière, propre fille de l'empereur. Sa cause était soutenue par les deux reines, mère et épouse du roi d'Espagne, Charles II, et par presque tous les membres du cabinet. Cependant la naissance du prince de Bavière avait produit, à la cour de Madrid, le même changement que parmi les puissances de l'Europe. La reine douairière elle-même avait reconnu les droits de ce prince mieux fondés que ceux de l'archiduc, la renonciation de la mère du premier n'ayant pas été sanctionnée par le roi d'Espagne, ni par les cortès : mais la mort de cette princesse ayant laissé un libre cours à l'influence de la reine sa belle-fille, Léopold fit partir pour Madrid le comte de Harrach, un de ses principaux ministres. Après avoir consumé beaucoup de temps et surmonté une foule de difficultés, le comte tira du roi la promesse de nommer, pour son successeur, l'archiduc, à condition que l'empereur enverrait ce jeune prince en Espagne avec dix mille hommes. Léopold, qui manquait de troupes et d'argent, et qui craignait d'exposer son fils, opposa des difficultés, et finit par s'aliéner les esprits de ses partisans en demandant pour Charles, le gouvernement du Milanez; ce qui fit juger qu'il se proposait plutôt de démembrer la monarchie espagnole, que d'en assurer l'unité. La négociation s'étant prolongée jusqu'à la fin de la guerre, Louis XIV dirigea toute son attention vers ce point. Il envoya le marquis d'Harcourt, un de ses plus habiles négociateurs, traverser à Madrid les intrigues du parti autrichien; et, s'étant assuré que les puissances maritimes n'étaient pas plus disposées à voir la monarchie espagnole unie aux états de la maison d'Autriche qu'à ceux de la maison de Bourbon, il s'adressa en secret à Guillaume III, et lui proposa un expédient qui semblait de nature à empêcher que l'une ou l'autre n'acquît une supériorité dangereuse. Après quelques négociations, il fut conclu entre la France, l'Angleterre et les Provinces-Unies, un traité par lequel on partageait la monarchie espagnole entre les trois prétendants. Ce traité fit la sensation la plus vive à Madrid. Le courroux de Charles II alla jusqu'à la frénésie; et ce prince résolut de nommer un successeur, pour prévenir l'effet d'un traité qu'il considérait comme aussi injurieux à son honneur que contraire à ses sentiments. Louis XIV, qui s'attendait à ce qui arriva, ne rappela point ses droits; et ses partisans appuyèrent les prétentions de la maison de Bavière, comme l'unique moyen d'exclure l'archiduc. On persuada au roi de consulter son conseil, le pape, et les jurisconsultes les plus célèbres d'Espagne et d'Italie : toutes les réponses furent telles qu'on les desirait. Cette unanimité mit fin à l'indécision de Charles II, qui fit dresser, en présence du conseil, un testament, où il nomma pour son successeur le prince bavarois. Cet événement produisit à Vienne une impression plus douloureuse encore que le traité de partage. Léopold fit à la cour d'Espagne des

représentations très-fortes ; et ses plaintes retentirent dans toutes les cours : mais la mort du prince de Bavière, qui arriva sur ces entrefaites, lui rendit l'espérance. Plus les conjonctures devinrent délicates, plus la cour de France redoubla de soins. Elle avait trouvé dans Porto-Carrero un agent aussi actif qu'infatigable, qui parvint à écarter tout ce qui pouvait faire ombrage au parti français, et elle le mit à la tête des affaires. En même temps le roi de France ouvrit, avec Guillaume III, une nouvelle négociation pour un autre traité de partage. L'archiduc devait avoir l'Espagne, les Pays-Bas et les colonies ; et le Dauphin, outre ce qui lui avait été assigné par le premier traité, acquérait le Milanez, ou les duchés de Lorraine et de Bar comme équivalents. On accorda trois mois à l'empereur pour accéder à ce traité. Quoiqu'il se trouvât dans une position critique, Léopold ne voulut point accepter l'offre, en apparence très-avantageuse, qui lui était faite. Il doutait de la sincérité de la France, et il ne voulait pas renoncer au Milanez. La crainte d'offenser le roi d'Espagne et la nation espagnole à qui le traité était odieux, donna plus de poids encore à ces motifs ; et d'ailleurs son parti venait de se relever à la cour de Madrid. Ce ne fut pas pour longtemps. Le parti français parvint à exciter contre les puissances maritimes le courroux de la nation, à la voix de laquelle il joignit la sienne pour demander la nomination d'un héritier du trône. L'incertitude de Charles II redoublant, Porto-Carrero lui mit sous les yeux les opinions des partis contraires, et le jeta dans une plus grande perplexité. Il lui persuada ensuite de recourir de nouveau au pape, dont la réponse fut conforme aux vœux de Porto-Carrero. Après une nouvelle hésitation, Charles II fit son testament en faveur de la maison de France. A peine l'acte fut-il signé, que le roi parut moins mal, et que son affection pour la maison d'Autriche se ranima. Il exhala sa colère contre ceux qui avaient alarmé sa conscience, et envoya vers l'empereur un courrier pour lui annoncer qu'il avait pris la résolution de nommer l'archiduc son héritier. Mais il ne put exécuter ce dessein : le changement qui s'était opéré en lui ne se soutint point, et il expira le 1er. novembre de l'année 1700. La cour de Vienne, qui s'était reposée sur la force de son parti et sur l'attachement de Charles II pour sa famille, fut confondue en apprenant que ce monarque avait fait, en faveur d'un prince de la maison de Bourbon, un testament qui venait d'être accepté par Louis XIV. Léopold renonçant à sa circonspection accoutumée, et oubliant ses embarras, résolut de soutenir ses prétentions par la force des armes. Il fit partir des commissaires, chargés de prendre possession des états que l'Espagne possédait en Italie ; et il envoya des ambassadeurs à toutes les cours, pour les soulever contre la France : mais l'entrée du Milanez fut interdite à tous ses agents ; et un de ceux qui s'étaient rendus à Naples, ayant tenté de soulever le peuple, fut décapité. L'empereur ne réussit pas mieux à persuader à la diète de Ratisbonne, de chercher des moyens de rattacher à l'empire le duché de Milan ; et il échoua complètement dans ses efforts près des autres puissances de l'Europe. Des apparences si décourageantes n'influèrent point sur la résolution de Léopold, qui rassembla quatre-vingt mille hommes, des-

tinés à protéger les états héréditaires, et à agir sur le Rhin et en Italie. Il prévint toute révolte de la part des Hongrois, en faisant arrêter le jeune Ragoesky; et il tira des Vénitiens la promesse de lui fournir des vivres, et de ne pas s'opposer au passage de ses troupes. Le commandement de son armée fut confié au prince Eugène, qui, au commencement du mois d'avril 1701, rassembla à Roveredo trente mille hommes, pénétra en Italie, et força l'armée française à la retraite. Louis XIV étonné ôta le commandement au maréchal de Catinat, et envoya en Italie, avec un renfort de vingt mille hommes, le duc de Villeroi, auquel il donna l'ordre de livrer bataille; mais, si Catinat, n'avait pu se soutenir contre Eugène, le présomptueux Villeroi le pouvait bien moins encore (*Voy.* Eugène). Les succès qui, dans cette campagne, couronnèrent les armes de Léopold, attachèrent à ses intérêts les petits états d'Italie, et relevèrent le courage des puissances maritimes. L'alliance entre l'Autriche, la Grande-Bretagne et les Provinces-Unies, fut renouvelée; Léopold gagna Frédéric, électeur de Brandebourg, en le reconnaissant roi de Prusse; il apaisa les mécontentements de l'Allemagne en réitérant les concessions qu'il avait faites au sujet du neuvième électorat; il flatta les protestants de l'espoir de faire révoquer un article du traité de Riswick, qui les blessait; il força les maisons de Saxe-Gotha et de Brunswick-Wolfenbuttel à rompre toute relation avec la France; enfin il obtint de la diète de Ratisbonne une déclaration de guerre contre Louis XIV et contre le nouveau roi d'Espagne, Philippe V. Les alliés négociaient entre eux, lorsque la campagne s'ouvrit dans les Pays-Bas, en Allemagne et en Italie. Marlborough prit alors le commandement de l'armée combinée d'Angleterre et de Hollande : ayant rassemblé soixante mille hommes, il passa la Meuse à Grave, et força l'armée française à s'éloigner du Brabant. Secondé par Cohorn, il prit, en moins de deux mois, Venloo, Ruremonde, Stevenswert et Maseyck, et il termina la campagne par la réduction de Liége. Tandis que l'armée des puissances maritimes poussait ainsi ses conquêtes sur la Meuse, le prince Louis de Bade rassemblait sur le Rhin une armée de 40,000 hommes, forçait les lignes de la Lauter, et assiégeait Landau, qui se rendit le 10 septembre. Les deux armées étaient sur le point de faire leur jonction, lorsque l'exécution du plan de campagne fut suspendue par l'apparition d'un nouvel ennemi. L'électeur de Bavière, Maximilien-Emanuel, qui jusque-là avait gardé la neutralité, se déclara en faveur de la maison de Bourbon, surprit Ulm, et envoya dix mille hommes, commandés par D'Arco, ouvrir une communication avec une armée française qui avait pour chef le maréchal de Villars, et devait pénétrer dans la Forêt-Noire. L'intervention des Etats-Helvétiques et l'habileté du général allemand détournèrent ce danger. D'Arco fut arrêté près de Schaffouse par un corps de troupes suisses, et forcé de se replier sur la Bavière : le prince de Bade empêcha les Français de pousser plus loin, quoi qu'ils l'eussent défait à Friedlingen. Après divers mouvements, Villars repassa le Rhin, s'empara de Trèves et de Trarbach, s'assura de la Lorraine, et prit ses quartiers en Alsace, tandis que les Autrichiens prirent les leurs sur la

Quinche. En Italie, le prince Eugène bloqua Mantoue, et tenta vainement de surprendre Crémone ; mais il fit prisonnier le maréchal de Villeroi, qui fut remplacé par le duc de Vendôme. La campagne de 1703 fut peu fertile en événements ; et le principal théâtre des opérations militaires fut l'Allemagne. Léopold, autant pour mettre à couvert ses états héréditaires, que pour punir la défection de l'électeur, résolut de conquérir la Bavière, qui fut attaquée sur divers points. Mais Louis XIV donna l'ordre de faire les plus grands efforts pour la défendre ; et le maréchal de Villars exécuta cet ordre avec autant de promptitude que d'habileté. Les Français et les Bavarois ayant opéré leur jonction, les états autrichiens se trouvèrent exposés à une attaque à laquelle ils n'étaient point préparés. Villars voulait marcher contre Vienne ; mais son avis ne prévalut point. Il fut arrêté qu'il demeurerait dans la Bavière pour surveiller les mouvements du prince de Bade, qui était à Stolhoffen, et qu'en même temps l'électeur pénétrerait dans le Tyrol, pour établir une communication avec le duc de Vendôme. Maximilien-Emanuel entra triomphant dans Inspruck, et s'avança rapidement vers le Trentin ; mais les fidèles Tyroliens prirent les armes, et, soutenus par un corps de troupes réglées et par les Grisons, ils forcèrent l'électeur à la retraite. Il revint se réunir à Villars pour défendre ses propres états, qui furent sauvés une seconde fois par le maréchal. Cependant la mésintelligence s'étant mise entre Maximilien-Emanuel et Villars, ce dernier fut rappelé et remplacé par le maréchal Tallard, qui mit fin à la campagne, en reprenant Augsbourg et en soumettant Passau. Les Impériaux étaient parvenus en Italie à empêcher le duc de Vendôme de soutenir efficacement l'expédition de l'électeur. Vers le commencement du mois d'août, le général français parut devant Trente, dont il se serait emparé en peu de temps, si la défection du duc de Savoie, Victor-Amédée, ne l'avait forcé à lever le siége. Cependant la division s'était glissée dans le conseil d'Espagne. En conséquence, le comte de Melgar, amirante de Castille, et le comte de Molès, ambassadeur de l'ancienne cour de Madrid près de celle de Vienne, pressèrent Léopold de s'emparer d'un royaume dont les peuples, lui disaient-ils, accueilleraient avec joie un prince autrichien. L'empereur, avec le concours des puissances maritimes réussit à gagner Pierre II, roi de Portugal, qui voyait avec inquiétude le trône d'Espagne occupé par un prince de la maison de Bourbon, et qui accéda à la grande alliance. Léopold, et Joseph son fils, renoncèrent à toute prétention personnelle à la monarchie espagnole ; et Charles fut proclamé solennellement roi d'Espagne, à Vienne. Après avoir été reconnu par tous les alliés, il passa en Angleterre, d'où une flotte le transporta à Lisbonne. (*Voyez* CHARLES VI.) Les affaires de Léopold n'étaient pas toutefois dans une situation moins inquiétante. Les troupes qu'il avait en Italie ne résistaient qu'avec peine aux Français. La ville de Passau se trouvait au pouvoir de l'ennemi ; et une armée gallo-bavaroise était sur le point de pénétrer dans les états héréditaires, pour agir avec les mécontents de Hongrie qui venaient de se révolter de nouveau. Ils avaient pour chef Ragocsky, qui, parvenu à s'échapper de sa prison, s'était ré-

fugié en Pologne. Lorsque l'empereur avait rappelé la plus grande partie de ses troupes pour défendre ses états héréditaires, Ragocsky était descendu des monts Krapacks dans la plaine de Mongatz, à la tête d'une multitude mal armée. Là, il avait publié un manifeste, où il invitait ses concitoyens à secouer le joug de l'Autriche. Cette tentative fut prématurée. Ragoczky se vit enveloppé par les troupes impériales; mais il eut le bonheur de se retirer sur les frontières de Pologne. Ayant reçu des secours de la France, il descendit une seconde fois en Hongrie, et y fut bientôt à la tête d'une armée de vingt mille hommes. La révolte étant devenue générale, la cour de Vienne se trouva dans le plus grand embarras. On négocia avec les rebelles qui, entre autres conditions très-dures, demandèrent que Léopold reconnût Ragocsky prince de Transsylvanie, et qu'il renonçât à l'hérédité du royaume de Hongrie. La négociation n'avait donc produit qu'une suspension d'armes. Les rebelles s'étaient assurés des passages sur le Danube, sur la Morave et sur le Waag. Ils avaient concerté avec les Français une attaque contre Vienne; et à l'instant où une armée gallo-bavaroise avait menacé l'Autriche du côté de l'Inn, un de leurs corps s'était avancé jusqu'aux portes de la capitale, où il avait jeté la terreur. Léopold, suivant l'avis du prince Eugène, concentra ses forces en Allemagne; et Marlborough porta la cour de Londres à lui fournir des secours devenus bien nécessaires. Quinze mille Français avaient pénétré dans la Bavière par les défilés de la Forêt-Noire. Ils s'étaient réunis à l'électeur, qui, à la tête de quarante mille hommes, avait pris position près d'Ulm, tandis que le maréchal de Tallard se tenait, avec 45,000 hommes sur les bords du Rhin, prêt, soit à s'avancer vers la Moselle, soit à entrer dans le Würtemberg, soit à soutenir l'attaque qui serait faite du coté de la Bavière. Ce fut en cet état de choses que le prince Eugène prit le commandement des troupes postées sur le Rhin, et que Marlborough commença cette mémorable marche qui, des environs de Maestricht, l'amena dans les plaines de la Bavière, et dont le résultat fut la bataille de Hochstedt ou de Bleinheim, si fatale à la France. (*Voyez* EUGÈNE et MARLBOROUGH.) La conquête de toute la Bavière en fut la suite immédiate; et l'electrice, entre les mains de laquelle son époux, en se retirant avec les troupes françaises, avait remis l'administration de ses états, fut obligée de souscrire aux dures conditions que lui imposa l'empereur. La journée de Bleinheim ayant permis d'envoyer des renforts au feld-maréchal Heister, il battit les insurgents conduits par Ragoczky, et il resserra entre des bornes étroites, le théâtre de leurs opérations. Les alliés firent durant l'hiver les plus grands préparatifs pour profiter de leurs avantages. Léopold tira de ses états héréditaires des sommes considérables et des munitions; mais il ne vécut pas assez pour être témoin de nouveaux succès; une maladie de langueur le mit au tombeau, le 6 mai 1705, dans la soixante-cinquième année de son âge, et la quarante-neuvième de son règne, qui, après celui de Frédéric III, est le plus long que présentent les annales de la maison d'Autriche. Léopold Ier. était petit de taille, et d'une constitution faible; il avait le teint sombre, et il était

marquable par cette lèvre avancée, qu'on a coutume d'appeler la lèvre autrichienne; sa démarche était lente; il avait l'air pensif, s'exprimait avec négligence, et ses manières étaient peu polies. La retraite où il vivait était si grande, qu'à sa cour même, il n'était guère connu que des officiers attachés à sa personne. Epoux fidèle, père tendre, et bon maître: quoique réservé en public et devant les étrangers, il se montrait enjoué avec les personnes qu'il admettait à sa familiarité. Redevable de son éducation aux Jésuites, il avait une dévotion minutieuse; mais il était versé dans la métaphysique, la théologie et la jurisprudence; ce qui le faisait passer pour le prince le plus savant de son siècle: toutefois il était fort adonné à l'astrologie judiciaire et à l'alchimie. Enfin il se plaisait à faire voir qu'il savait bien le latin, et il composait des épigrammes et des fables. On peut aussi le considérer comme un des plus généreux protecteurs des sciences et des arts (1). Il fonda les universités d'Inspruck et de Breslau, et il perfectionna celle d'Olmutz. Il encouragea l'établissement de plusieurs colléges et sociétés littéraires à Vienne, et augmenta considérablement la bibliothèque impériale. Sa charité était sans bornes, et il donnait audience aux personnes de la plus basse extraction, même à des mendiants, auxquels il distribuait de sa propre main des aumônes considérables. Le surnom de Grand a été donné de son vivant à Léopold Ier.; mais la postérité ne le lui a pas confirmé. Cependant, favorisé par un concours d'événements heureux, et à l'aide de ministres habiles et de grands capitaines, ce souverain, l'un des moins actifs qu'il y ait eu en Allemagne, parvint à relever l'autorité impériale, et à faire revivre l'éclat de la maison d'Autriche, qui commençait à s'éclipser. Le même prince mérite des éloges pour l'attention qu'il a portée sur l'ordre judiciaire, et pour les réglements qu'il a faits, tant en matière civile qu'en matière criminel e. Il supprima le code Carolin, beaucoup trop rigoureux; il défendit l'appel a des tribunaux étrangers, substitua l'allemand au latin dans les cours de justice, fit un digeste pour l'Autriche, encouragea l'étude des lois, et corrigea plusieurs abus dans les tribunaux inférieurs. Il fut marié trois fois: d'abord à l'infante d'Espagne, Marguerite-Thérèse, qui mourut en couche de son quatrième enfant; ensuite à une princesse autrichienne, de la plus grande beauté, ayant de l'esprit et de la vivacité, chantant et jouant de plusieurs instruments en perfection: cette princesse aimait si passionnément la chasse qu'elle y ruina son tempérament, ce qui la mit au tombeau, le 8 avril 1676. Eléonore-Madelène-Thérèse, troisième femme de Léopold, qui l'épousa le 14 décembre 1676, était une princesse palatine, de la branche de Neubourg. Sa dévotion était si extrême, qu'elle portait des bracelets armés de pointes de fer, marchait nus-pieds dans les processions, et se donnait la discipline jusqu'au sang. Douée d'un génie très-actif, cette princesse possédait à fond, outre sa langue maternelle, le latin, le français et l'italien, et était grande musicienne: elle traduisit

(1) Léopold aimait passionnément la musique, et même en composait d'agreable, tel· que le Ménuet parodié, *Quel caprice*, etc. Lt mt près de mourir, dit Ducles, et après avoir prié Dieu pour la dernière fois avec son confesseur, il fit venir sa musique, et expira au milieu d'un concert.

les psaumes en vers allemands, et les mit en musique. Enfin elle donna un grand nombre de traductions d'ouvrages ascétiques, composés en français, et parmi lesquels se trouve le livre intitulé : *Réflexions pieuses pour tous les jours du mois.* A la mort de Joseph Ier., son fils, elle fut régente jusqu'à l'arrivée de Charles VI; et elle tint d'une main ferme les rênes du gouvernement. Elle renonça ensuite à toute occupation mondaine, et suivit, jusqu'à sa mort, le genre de vie austère et contemplatif qui avait fait les délices de ses jeunes années. Elle fut inhumée sans pompe, comme elle l'avait ordonné; et son cercueil ne porte que cette simple inscription : *Éléonore, pauvre pécheresse, morte le 19 janvier 1720.* On a la *Vie* de cette princesse, (in-8°.) Des dix enfants qu'eut Léopold, 5 seulement lui survécurent. Ce furent, ses deux fils Joseph Ier. et Charles VI; et trois filles : Marie-Élisabeth, Marie-Anne, et Marie-Madelène. La première fut gouvernante des Pays-Bas; la seconde, épousa Jean V, roi de Portugal; et la troisième paraît avoir vécu dans la retraite. H-RY.

LÉOPOLD II (Pierre-Léopold-Joseph), empereur d'Allemagne, second fils de François Ier., et de Marie-Thérèse, naquit le 5 mai 1747, et fut d'abord grand-duc de Toscane (1765). La manière dont il gouverna cet état, est digne d'éloge à plusieurs égards. Son premier soin fut de diminuer les impôts, de mettre de l'ordre dans les finances; et, pour y parvenir, il licencia presque toutes ses troupes. Il établit des manufactures, et accorda la liberté la plus entière au commerce. On peut toutefois douter qu'il l'ait servi réellement, en défendant d'emprisonner pour dettes; mais en même temps il supprima le droit d'asile, fit ouvrir des chemins dans toute la Toscane, et fonda de nombreux hôpitaux qu'il visitait fréquemment. Il consacrait trois jours de la semaine aux affaires des malheureux; et souvent il allait les voir lui-même dans leurs humbles demeures. Avant lui les lois étaient très-compliquées; il les simplifia, et abolit la peine de mort, même pour le parricide et le crime de lèse-majesté. Son code est encore en vigueur; et le grand-duc actuel n'y a fait qu'une exception, pour les vols de grands chemins. Le gouvernement de ce prince a cependant donné lieu à divers reproches. Il entretenait un grand nombre d'espions; mais, pour se justifier à cet égard, il disait : « Je n'ai pas » de troupes. » C'était peut-être assez d'avoir fait pratiquer, dans ses palais, des ouvertures par lesquelles les plaintes les plus timides pouvaient parvenir jusqu'à lui. On l'accuse encore d'avoir trop aimé le régime réglementaire, et surtout d'avoir signalé son gouvernement par cette sorte de despotisme, qui est un des caractères de la philosophie moderne dont on ne peut nier qu'il ne se soit montré un des adeptes dans plusieurs occasions, par exemple en favorisant ouvertement les efforts du fameux Ricci, évêque de Pistoie, pour changer la discipline de l'Église. Le mécontentement fut extrême parmi le peuple, qui se révolta dans beaucoup d'endroits. Le grand-duc poursuivit sévèrement les révoltés, et plus de six cents d'entre eux furent envoyés aux galères. Il ne paraît pas cependant que Léopold ait approuvé toutes les innovations faites par Joseph II, dans les états autrichiens; et peut-être faut-il at-

tribuer à cette contradiction, la division qui se mit entre les deux frères. Elle fut poussée au point que Joseph voulut priver Léopold de la couronne impériale, en faisant reconnaître roi des romains, son neveu chéri, l'archiduc François. Longtemps l'empereur et le grand duc n'eurent aucune communication entre eux; mais Joseph, se sentant près de sa fin, écrivit à Léopold pour l'inviter à se rendre à Vienne. Ce dernier ne partit toutefois qu'après la mort de son frère, qui arriva le 20 février 1790. La monarchie autrichienne, à cette époque, était ébranlée jusqu'en ses fondements. Les provinces belgiques venaient de s'ériger en république. La Bohème et la Basse-Autriche avaient fait, contre un nouvel impôt, des représentations que devait suivre la liste de leurs nombreux griefs. Enfin les Hongrois donnaient les plus vives inquiétudes; ils soutenaient que Joseph II ayant violé les lois fondamentales du royaume, celle qui établissait la succession à la couronne était abrogée; qu'en conséquence Léopold n'avait aucun droit au trône, et que la nation avait recouvré le privilège d'élire son monarque. D'un autre côté la guerre se continuait encore contre les Turcs. Tandis que la Grande-Bretagne, pour former un contre-poids à l'union des maisons d'Autriche et de Bourbon, avait, en 1788, contracté avec la Prusse une étroite alliance, Frédéric-Guillaume avait aussi conclu avec la Porte un traité dont l'objet était de faire restituer à la Turquie toutes les provinces qui venaient de lui être enlevées, et d'obtenir son appui pour arracher la Galicie à l'Autriche. Enfin le monarque prussien fomentait des troubles dans tous les états autrichiens. Ses officiers secondaient les insurgents des Pays-Bas; et il permettait à des Hongrois mécontents, de tenir un comité à Berlin. La révolution de France ayant rompu les nœuds que le traité de 1756 avait formés, Léopold n'avait à opposer à cette ligue puissante, d'autre allié que la Russie, qui, pour lui prêter des secours efficaces, était trop occupée de la guerre qu'elle faisait à la Turquie. Calmer les mécontentements qui agitaient ses provinces, recouvrer les Pays-Bas, conclure une paix honorable avec la Porte, réconcilier l'Autriche avec la Prusse, obtenir la couronne impériale, et suivre les négociations occasionnées par les décrets de l'assemblée nationale de France; tels sont les objets importants qui durent fixer l'attention de Léopold, lorsqu'il prit les rênes du gouvernement. Les provinces qui avaient fait des représentations sous le dernier règne, s'étaient empressées d'envoyer des députés au nouvel empereur; il les accueillit de la manière la plus affable, et leur déclara qu'il considérait les états provinciaux comme les colonnes de la monarchie, et qu'il voulait se concerter avec eux pour concilier les intérêts du monarque et ceux des peuples. Dès qu'il fut arrivé dans sa capitale, il rétablit, avec des modifications salutaires, la forme de gouvernement qui subsistait du temps de Marie-Thérèse, et principalement les audiences hebdomadaires, au moyen desquelles tous les sujets peuvent adresser en personne leurs requêtes au souverain. Cet usage paternel, qu'a maintenu l'empereur régnant, avait été aboli par le despotisme philosophique de Joseph II. Les entraves que ce prince

avait mises au commerce, furent levées par le nouveau souverain ; mais l'édit de tolérance fut conservé et même étendu ; et les réglements qui avaient été faits en faveur des juifs furent perfectionnés. Par ces mesures sages, Léopold gagna tous les cœurs ; et bientôt il rétablit la tranquillité dans ses états. Dès le commencement de son règne, il avait offert à Frédéric-Guillaume, de remettre tout sur le pied du traité de Passarowitz ; mais en même temps, pour résister à une attaque soudaine de la part de la Prusse, il avait fait passer des troupes en Bohème et en Moravie. Frédéric-Guillaume proposa l'état des choses tel qu'il se trouvait avant la guerre, promettant de ne point contrarier les efforts de Léopold pour recouvrer les Pays-Bas, et s'engageant à lui donner son suffrage pour l'élection à l'Empire. L'Angleterre suggéra l'idée d'une trêve ; mais cette proposition fut rejetée par Léopold, qui désirait pousser ses avantages contre les Turcs, avant que les Prussiens fussent prêts à entrer en campagne. Il confia au prince de Cobourg le commandement de son armée du Danube. Après un long blocus, la garnison d'Orsova, effrayée par un tremblement de terre, abandonna la place, et les Autrichiens mirent le siége devant Widdin et Giorgevo ; mais les menaces de Frédéric-Guillaume les empêchèrent de s'en rendre maîtres. Les Turcs passèrent le Danube dans le dessein de livrer bataille au prince de Cobourg. Ce général les prévint en les faisant attaquer (26 juin) par Clairfait, qui les contraignit à se retirer (*V.* Clairfait, et Cobourg au Supplément). Ce fut la dernière action de la guerre, les mouvements qui se faisaient du côté de la Prusse avant amené une trêve. Frédéric-Guillaume, après avoir détaché des troupes vers la Pologne, avait conduit en Silésie une armée formidable et établi son quartier général à Reichenbach. Tandis que les armées étaient en présence, il s'ouvrit, dans cette ville, un congrès que termina une convention (5 août) par laquelle Léopold prit l'engagement d'entamer des négociations de paix et de donner un équivalent à la Prusse, si la Porte-Ottomane lui faisait à lui-même quelque cession. Il promit aussi de ne prêter aucun secours à la Russie, dans le cas où cette puissance refuserait de faire la paix avec la Turquie. Enfin, il consentit à rendre aux Pays-Bas leur ancienne constitution, sous la garantie des puissances alliées. Après la signature de cette convention, l'Autriche et la Turquie conclurent à Giorgevo, par l'entremise de la Prusse, un armistice de neuf mois (10 septembre 1790). Les plénipotentiaires autrichien et ottoman se réunirent ensuite à ceux des puissances médiatrices à Sistove, et tout allait être réglé, lorsque la demande du Vieil Orsova et d'un territoire situé sur l'Unna, qui fut faite par Léopold, arrêta la négociation. Durant la tenue du congrès, les alliés s'étaient disposés à prescrire des conditions de paix à Catherine II ; et ils s'étaient efforcés d'engager Léopold à joindre ses armes aux leurs, si la médiation était vaine. Ce prince connaissait trop bien le prix de son alliance avec la Russie pour délaisser cette puissance et surtout pour l'attaquer. Tout ce qu'on put obtenir de lui, fut une promesse de neutralité. Catherine redoubla d'efforts ; et ses troupes battirent les Turcs en plusieurs rencontres (*Voy.* Potemkin et Suwarow.)

W. Pitt n'ayant pu décider la nation anglaise à entrer, pour des intérêts qui ne la concernaient pas immédiatement, en guerre contre la Russie, le cabinet britannique se vit réduit à manquer aux engagements qu'il avait pris envers la Prusse. Dans son embarras, Frédéric-Guillaume se rapprocha des puissances auxquelles il avait prétendu faire la loi; et il s'établit une correspondance particulière entre les cours de Vienne et de Berlin. Les conférences de Sistove furent reprises; et le plénipotentiaire prussien s'y réunit à celui de l'Autriche pour exiger cette même cession qui avait été sur le point d'occasionner une rupture. Frédéric-Guillaume s'étant désisté de la demande d'un équivalent, la négociation fut bientôt conduite à sa fin; et le mémorable traité de Sistove fut signé le 4 août 1791. De toutes ses conquêtes, Léopold ne conserva que Choczin; et ce ne fut même qu'à titre de dépot, jusqu'à la conclusion de la paix entre la Porte-Ottomane et la Russie : cependant, par une convention qui fut conclue séparément, la Porte céda à l'Autriche le Vieil Orsova et le territoire situé sur l'Unna. La paix de Sistove fut suivie de l'élection de Léopold à l'Empire; et sa capitulation ne différa de celle de ses prédécesseurs qu'en ce qu'il y ajouta une promesse de réclamer pour les droits des princes allemands qui avaient des possessions en France. Ce fut là, en quelque sorte, la première étincelle de l'incendie qui devait embraser si longtemps l'Europe. Vers la même époque les Hongrois, qui avaient arraché à Joseph II quelques concessions, se proposèrent d'en obtenir de plus importantes de son successeur; et ils se livrèrent, dans leurs diètes particulières, à des plaintes et à des déclamations très-vives. Léopold convoqua, pour la cérémonie de son couronnement, une diète générale; ce qui était d'autant plus remarquable qu'il ne s'en était point tenu depuis le couronnement de Marie-Thérèse. La plupart des seigneurs, fiers d'avoir forcé Joseph II à révoquer ses édits de réforme, accoururent à l'assemblée et rédigèrent un nouveau serment par lequel le monarque consentait à ce que les Hongrois eussent des délégués dans toutes les négociations de paix et de guerre; ce projet fut présenté à Léopold, qui, sans le rejeter positivement, en restreignit le droit au cas d'une négociation avec la Porte Ottomane, comme le prescrivaient les lois du royaume. Enfin il fit remettre à la diète une déclaration portant qu'il ne souffrirait pas qu'on mît en question ses droits de succession à la couronne, qu'il n'acquiescerait pas à la moindre innovation dans les prérogatives du pouvoir souverain, et qu'il ne consentirait à aucune violation des priviléges accordés aux non-catholiques. Pour appuyer cette déclaration, il fit cantonner soixante mille hommes aux environs de Bude. Vainement les états proposèrent-ils quelques modifications : Léopold ne voulut recevoir la couronne que comme Charles VI et Marie-Thérèse l'avaient reçue, et il désigna Presbourg au lieu de Bude pour la cérémonie de son couronnement. Accompagné de cinq de ses fils, il fit son entrée dans la première de ces villes, le 3 novembre 1791, y fut couronné le 15 du même mois, et après la cérémonie déclara qu'il consentait à ce qu'on promulguât une loi qui obligeât ses successeurs au trône de Hongrie à ne pas différer de plus de six mois après leur avénement, la cérémonie de leur cou-

ronnement. Cette déclaration inopinée excita un enthousiasme général; et la diète offrit à Léopold toutes les ressources de la nation pour obtenir de la Turquie une paix honorable. Léopold fut moins heureux dans ses efforts pour faire rentrer dans le devoir les peuples de la Belgique. Il avait publié, le 3 mars 1790, un manifeste où il improuvait les innovations faites par son prédécesseur, et offrait de tout rétablir sur l'ancien pied. Les insurgents étaient alors divisés en deux partis, dits des aristocrates et des démocrates. Le premier était dirigé par le célèbre Vander-Noot et le chanoine Van-Eupen. Le second parti l'était par l'avocat Vonck et le général Vander Mersch, qui, par une singularité remarquable, mirent en avant les plus grands seigneurs du pays, c'est-à-dire les ducs d'Aremberg et d'Ursel et le comte de la Marck. Les deux partis s'étant réunis pour rejeter avec beaucoup de fierté les offres de Léopold, ce monarque fit marcher une armée de trente mille hommes, et fixa pour dernier terme de soumission le 21 novembre 1790. Ce terme étant expiré, les troupes impériales, sous les ordres de Bender, passèrent la Meuse, et parurent sous les murs de Bruxelles. Vander-Noot, Van-Eupen et d'autres chefs de la révolte prirent la fuite. Le 3 décembre, les Autrichiens entrèrent dans la ville, et, avant la fin de l'année, toutes les provinces belgiques furent remises sous la domination de l'Autriche. Mais dès-lors le nouvel empereur eut à s'occuper d'une révolution plus dangereuse encore; et toute son attention dut se porter sur la France, où sa sœur, épouse de Louis XVI, gémissait abreuvée de toutes sortes d'outrages. Sa qualité d'empereur lui imposait l'obligation de soutenir les droits de ceux des princes de l'Empire que lésaient les décrets de l'Assemblée nationale. Dès le mois de janvier 1790, ces princes s'étaient adressés à la diète; et Joseph II, qui vivait encore, avait fait en leur faveur des représentations au gouvernement français. Le collége électoral pria l'empereur de faire de nouvelles démarches; ce qui eut lieu. L'Assemblée nationale, convaincue que pour achever son ouvrage elle avait besoin de la paix, invita le roi à négocier avec les princes possessionnés une renonciation à leurs droits moyennant une indemnité: mais ils déclarèrent qu'ils n'accepteraient pour dédommagement que des biens-fonds. Les choses en étaient à ce point, lorsque Joseph II mourut: Léopold écrivit, le 14 décembre, au roi de France, pour lui demander le rapport de toutes les lois contraires aux traités. Maîtrisé par les circonstances, Louis XVI répondit que l'affaire était étrangère à l'Empire; qu'elle ne concernait les princes possessionnés qu'en leur qualité de vassaux de la France, et qu'au surplus on leur avait offert des indemnités. L'empereur communiqua cette réponse à la diète, qui l'invita à prendre les mesures nécessaires pour le maintien des droits des princes et états de l'Empire. En même temps on déclara qu'on leur devait toute protection et assistance; on réclama l'intervention des puissances garantes du traité de Westphalie; enfin l'on ordonna des armements. Le premier février 1792, Koch fit, au nom du comité diplomatique de l'assemblée législative, un rapport sur le *conclusum* de la diète. Se fondant sur l'acte de cession de l'Alsace, il posa en principe

que la souveraineté en avait été cédée à la couronne de France, et que par conséquent les princes de l'Empire, possessionnés dans cette province, étaient obligés de se soumettre aux décrets de l'Assemblée nationale. Cependant il convint qu'il leur était dû des indemnités pour les droits et revenus dont les décrets les privaient, et qu'il fallait inviter le roi à traiter avec eux. En répondant, le 15 février, à la lettre de l'empereur en date du 3 décembre 1791, Louis XVI renouvela l'offre de négocier des indemnités. Cette offre tenta quelques princes de l'Empire, qui aimèrent mieux s'arranger avec la France que d'attendre des secours incertains. En conséquence, ils conclurent différents traités, dont les événements ne tardèrent pas à empêcher l'exécution. Léopold avait fait, au mois de mai 1791, un voyage en Italie; et il avait eu à Mantoue une entrevue avec le comte d'Artois, qui cherchait partout des libérateurs pour Louis XVI. On traça dans cette entrevue un plan, d'après lequel l'empereur devait faire marcher 35,000 hommes en Flandre, tandis que 15,000 de troupes des cercles auraient attaqué l'Alsace; que 15,000 Suisses se seraient emparés de Lyon, et que les Sardes auraient pénétré en France par la Savoie, et les Espagnols par le Roussillon. On ne doutait pas que cent mille hommes réunis aux Français restés fidèles ne fussent suffisants pour rétablir la monarchie; et l'on conseillait à Louis XVI de renoncer à s'éloigner de sa capitale. Cette dernière condition fut cause qu'il rejeta ce plan, dont probablement le succès n'aurait pas répondu à l'attente de ceux qui l'avaient conçu. L'état déplorable où la famille royale de France se vit réduite après son voyage de Varennes, porta Léopold à publier une déclaration par laquelle il invita les autres puissances à déclarer qu'elles se réuniraient pour venger toute injure qui pourrait lui être faite, et pour réprimer une rébellion dont l'exemple compromettait la sûreté de tous les gouvernements. Dix-neuf jours après, un traité préliminaire d'alliance convenu entre l'Autriche et la Prusse fut signé à Vienne (25 juillet 1791). Quoiqu'il n'ait pas été publié officiellement, on sait qu'il fut arrêté de former une alliance défensive à laquelle la Russie, la Grande-Bretagne, les Provinces-Unies et l'électeur de Saxe seraient invités d'accéder. Vers la même époque, l'empereur et le roi de Prusse eurent une entrevue à Pilnitz; mais déjà il s'était opéré un grand changement dans l'esprit du premier. La répugnance qu'il avait à s'engager dans des hostilités s'accrut par les représentations de ses ministres, surtout du feld-maréchal Lascy, qui jugeait que la guerre entraînerait la perte immédiate des Pays-Bas. Cependant le roi de Prusse, persistant dans sa résolution, invita le marquis de Bouillé à tracer un plan d'attaque. Tandis qu'on discutait ce plan, le comte d'Artois arriva, accompagné de M. de Calonne. Les exhortations de ce prince enflammèrent aisément l'imagination de Frédéric-Guillaume : mais rien ne put vaincre la répugnance de Léopold; et ce ne fut qu'à force d'importunités qu'on parvint à lui faire signer une déclaration assez vague pour le rétablissement de l'autorité du roi de France. Cette pièce, la seule qui ait été publiée sur les conférences de Pilnitz, fut insérée dans tous les journaux; et elle servit long-temps de texte

aux déclamations des ennemis de Louis XVI. Léopold, espérant que cette publication suffirait pour les calmer, ou pour faire échouer leurs efforts, saisit la première occasion de rompre ses engagements; et lorsque Louis XVI eut accepté la nouvelle constitution et qu'il parut jouir d'une sorte de liberté, l'empereur leva la défense qu'il avait faite à l'ambassadeur de France de paraître à sa cour. Il révoqua en même temps sa déclaration de Mantoue: il fut même le premier souverain de l'Europe qui reçut dans ses ports le pavillon tricolore; enfin il défendit aux émigrés français qui s'étaient réfugiés dans ses états, d'y former des rassemblements militaires. Tant de circonspection ne fit qu'accroître le danger que Léopold se proposait de détourner: chaque jour la tribune de l'assemblée législative de France retentissait de nouvelles menaces contre l'Empire; et, le 25 janvier 1792, cette assemblée rendit un décret par lequel Louis XVI fut requis de demander, si, comme chef de la maison d'Autriche, Léopold vivait en paix avec la France, et si ce prince renoncerait à tout traité, à toute convention contre la sûreté et la souveraineté de la nation française. Le refus d'une satisfaction, avant le 1er. mars, devait être considéré comme une déclaration de guerre; et l'ordre fut donné de tout disposer pour que les troupes se missent en campagne. Cette espèce de sommation ayant été transmise à la cour de Vienne par l'ambassadeur de France, l'empereur ne put se dissimuler que la guerre était inévitable, et il ratifia l'alliance conclue avec le roi de Prusse. Le prince de Kaunitz fit cependant, au nom de l'empereur, une réponse à la demande de la France. Mais lorsque cette espèce de justification fut communiquée à l'assemblée nationale, la lecture en fut plusieurs fois interrompue par ce cri: « La guerre! la guerre! » Tandis que cet orage était près d'éclater, Léopold rendait le dernier soupir. Une dyssenterie le mit au tombeau en trois jours, dans la quarante-cinquième année de son âge, le 2 mars 1792. Par les effets de la révolution de France, ce prince laissa la monarchie autrichienne dans une situation plus critique encore que celle où il l'avait trouvée. L'assassinat qui venait d'être commis sur la personne du roi de Suède, et les projets que ne dissimulait plus la faction révolutionnaire, ont fait, très-mal à propos, attribuer au poison la mort prématurée de cet empereur. Ce prince avait épousé, en 1765, l'infante Marie-Louise, fille du roi d'Espagne, Charles III. La mort d'un époux, tendrement aimé, qui expira entre ses bras, fit une telle impression sur son ame sensible, qu'elle le suivit au tombeau, en moins de trois mois. La fécondité de cette princesse fut si grande, qu'elle donna à Léopold, seize enfants, dont quatorze lui ont survécu; l'aîné lui a succédé sous le nom de François Ier. H-RY.

LÉOPOLD *Voyez* BRUNSWICK, VI, 155; LORRAINE; et ANHALT, au Supplément.

LÉOPOLD (ACHILLE-DANIEL), savant aveugle-né, et l'un des plus remarquables que nous présente l'histoire moderne (1), naquit à Lubeck, en 1691. Un de ses frères, plus jeune que lui, vint aussi au monde, privé de la vue. Leur père, avocat distingué, prit le plus grand

(1) Blacklock et Saunderson, plus étonnants ou plus célèbres que Leopold, n'étaient pas nés aveugles.

soin de leur éducation, leur donna les plus habiles maîtres, et n'eut pas de plus doux délassement que de seconder leurs efforts, de cultiver l'intelligence naissante de ces enfants, et d'exercer leur mémoire, qui devint prodigieuse. Le cadet mourut jeune; mais Achille-Daniel, qui parvint à l'âge de 62 ans, apprit les langues, la jurisprudence, la philosophie, la théologie, et s'attacha surtout à la littérature et à la poésie. L'histoire ancienne et moderne lui devint très-familière; et même, peu de semaines avant sa mort, on ne pouvait lui citer aucun des événements passés de son temps, qu'il n'en indiquât, sur-le-champ, les circonstances les plus détaillées, et la date précise. Il avait aussi cultivé la musique, et jouait fort bien de divers instruments. Cet homme extraordinaire mourut le 11 mars 1753. On connaît de lui : I. *Collyre spirituel* (Geistliche Augensalbe), ou Recueil de trois cents Sonnets sur des passages choisis de l'Ecriture-Sainte, Lubeck, 1734, in-8°. II. *Poésies diverses*, publiées par J. P. Kohl, Hambourg, 1732, in-8°., en allemand, ainsi que l'ouvrage précédent. III. *Epistola lugubris ad Georg. Tauschium, præmaturum filii sui Simonis Tauschii obitum ægrè ferentem*, insérée dans les *Reliqua Tristia* que ce père affligé (G. Tausch) publia en 1718, à la mémoire de son fils. IV. *Commentatio de cæcis ita natis, varia theologico-juridico-moralia exhibens*, Lubeck, 1726, in-4°. de 54 pag. V. *Epistola lugubris ad Casp. Henr. Starkium p imæ conjugis suæ ex hâc vitâ discessum dolentem*, ibid. 1729, in-4°. VI. *Epistola ad J. H. à Seelen*, dans le *Pœcile* d'Heumann, tom. 1, lib. 2, pag. 192. L'auteur y donne quelques détails assez curieux, tant sur lui que sur son frère. C. M. P.

LEORIER de l'Isle, fabricant de papiers à Langlée, près de Montargis, soumit à la fabrication du papier, toutes les plantes, les écorces et les végétaux les plus communs. Le *Supplément aux Loisirs des bords du Loing*, petit volume in-18, imprimé en 1784, contient un essai de papiers fabriqués avec de l'herbe, de la soie, du tilleul, et des papiers de chiffons, mais de deux couleurs différentes et teints en matière. Leorier annonça ses découvertes dans l'Epître dédicatoire, qu'il composa lui-même et adressa à M. Ducrest, des *Œuvres du marquis de Villette*, 1786, in-16. Les 156 premières pages sont imprimées sur papier de guimauve; après quoi, l'on trouve 20 feuillets composés chacun d'une substance différente, savoir: ortie, houblon, mousse, roseaux, écorce d'osier, de saule, de peuplier, de chêne, racine de chiendent, bois de fusain, bois de coudrier, écorce d'orme, de tilleul, feuilles de bardane et de pas-d'âne, de chardons, etc. Z.

LEOSTHENE, général athénien, fut mis à la tête de l'armée qui devait affranchir la Grèce de la tyrannie des Macédoniens, après la mort d'Alexandre-le-Grand, 324 ans avant J.-C. Disciple de Démosthène, Léosthène avait puisé, dans les entretiens de ce fougueux orateur, des sentiments démocratiques. En se chargeant de l'expédition qui lui fut confiée, il consulta plus son amour pour sa patrie, et le desir de la rendre indépendante, que les ressources qu'il avait en lui-même pour une aussi grande entreprise. De là vint que Phocion, entendant

les Athéniens prendre cette délibération, dont ils se promettaient les plus grands succès, leur dit : *Vos discours ressemblent aux cyprès; ce sont des arbres grands et superbes, mais qui ne portent point de fruits.* Cependant, Léosthène, plein d'ardeur, se mit en marche, et dirigea ses troupes vers la Thessalie, cette province de la Macédoine, qui était toujours disposée à en secouer le joug. A la nouvelle de cet envahissement, Antipater, qui gouvernait la Macédoine, se hâta d'avertir Cratère, qui était encore en Cilicie avec les vieilles bandes qu'Alexandre avait renvoyées en Grèce. Après avoir remis le gouvernement entre les mains de Sillas, il marcha au secours de la Thessalie, à la tête de quatorze mille hommes, tandis que Clitus mettait à la voile une flotte de cent dix galères. Léosthène, après s'être emparé de tous les passages, vint offrir le combat à Antipater, qui ne craignit pas de l'attaquer; mais la fortune trahit les armes, jusqu'alors victorieuses, des Macédoniens : ils furent complètement battus. Malgré sa défaite, Antipater, ne perdant pas courage, rassembla les débris de son armée (*Voyez* ANTIPATER, tome II., page 262), et s'enferma avec eux dans Lamia, ville de Thessalie, resolu de vaincre ou de mourir en combattant. Il fit voir, dans cette occasion, combien le courage et l'habileté peuvent fournir de ressources. Léosthène, ne pouvant emporter la ville d'assaut, se mit à en faire le siége. Les fréquentes sorties des assiégés rompirent plus d'une fois ses mesures. Enfin, ayant eu l'imprudence de s'avancer trop près de la place, il fut tué d'un coup de pierre. Antiphile prit le commandement; mais il ne put empêcher l'évasion d'Antipater, qui profita, pour s'échapper, du désordre que la mort inopinée de Léosthène occasionna dans l'armée ennemie. Cette mort fut suivie de la défaite des Athéniens, l'an 323 avant J.-C. Son oraison funèbre fut prononcée dans Athènes, par l'orateur Hypéride, en l'absence de Démosthène, qui avait été exilé. Z.

LÉOTAUD (VINCENT), jésuite, a merité une place distinguée parmi les géomètres de son temps. Il naquit en 1595, à la Val-Louise, dans le diocèse d'Embrun, contrée célèbre par les prédications de St. Vincent Ferrier. Après avoir terminé ses premières études, il entra dans la Société, où il ne tarda pas à se faire connaître avantageusement. Il enseigna les mathématiques pendant quatorze ans au collége de Dole, qui jouissait d'une grande célébrité; et il contribua à en étendre la réputation. Il passa ensuite au collége de Lyon; et sur la fin de sa vie, il se retira dans la maison de son ordre à Embrun, où il mourut en 1672. On a de lui : I. *Geometricæ practicæ elementa, ubi de sectionibus conicis habet quædam insignia*, Dole, 1631, in-16. Il dédia cet ouvrage à Jean Boyvin, alors conseiller au parlement, homme d'un rare mérite. (*Voyez* J. BOYVIN.) II. *Magnetologia sive nova de magneticis philosophia*, Lyon, in-4°., 1648, suiv. Lalande (*Bibliogr. astron.*), et 1668, suiv. le P. Sotwel (*Bibl. soc. Jesu*). III. *Etymon quadraturæ circuli hactenùs editorum celeberrimæ*, etc. Lyon, 1653, in-4°. C'est une réfutation de l'ouvrage publié quelques années auparavant, par le P. Grégoire de St. Vincent, fameux jésuite flamand, qui se flattait

d'avoir trouvé le moyen de résoudre le problème de la quadrature du cercle. Quelques-uns des disciples du P. de Saint-Vincent répondirent au Père Léotaud, qui leur répliqua par l'ouvrage suivant : IV. *Cyclomathia seu de multiplici circuli contemplatione libri* III, ibid. 1663, in-4°. Cet ouvrage est suivi d'un traité étendu sur la quadratrice de Dinostrate, où l'auteur développe quelques propriétés non encore aperçues de cette courbe. (*Voy.* Montucla, *Hist. des Mathémat.* tom. 2, pag. 77.) V. *Institutionum arithmeticarum libri* IV, ibid. 1660, in-4°. Il a laissé en manuscrit : *Analemmata seu planisphæria multiplicia*, et quelques ouvrages moins importants. W-s.

LÉOTYCHIDES, fils de Menarès, de la race des Proclides, conçut une haine violente contre Demarate, son cousin, roi de Sparte, qui lui avait enlevé, par artifice, Percale, fille de Chilon, sa fiancée. Il soutint devant le peuple que Demarate n'était point le fils d'Ariston, et qu'il n'avait par conséquent aucun droit à la couronne. On ordonna que l'affaire serait portée à la décision de l'oracle de Delphes ; et la Pythie, séduite par Cléomène, collègue de Demarate, prononça son exclusion du trône. Léotychides lui succéda par le droit de sa naissance ; il fit avec Cléomène la guerre aux Eginètes, qui, trop faibles pour résister, se soumirent aux conditions qu'on leur imposa, et remirent des otages dont la garde fut donnée aux Athéniens, leurs plus grands ennemis. Il obtint ensuite le commandement d'une partie des forces navales des Grecs ; et il partagea avec Xantippe, général athénien, la gloire du combat de Mycale, où la flotte des Perses fut détruite, l'an 479 avant Jésus-Christ, le jour même de la mémorable bataille de Platée. (*Voyez* Aristide, Pausanias et Xercès.) De retour à Sparte, il assistait aux jeux publics, et ayant aperçu Demarate assis sur un banc inférieur, il lui envoya demander, par dérision, s'il se trouvait placé commodément. Demarate eut peine à contenir son indignation, et sortit se cachant le visage de son manteau. (*Hérodote*, liv. VI.) Léotychides porta, peu de temps après, la guerre dans la Thessalie ; et il s'en serait emparé facilement : mais gagné par les présents des Alyades, il revint à Sparte, abandonnant ses conquêtes. Suivant Hérodote, on l'avait surpris dans son camp même, assis sur un sac d'argent ; il fut accusé de trahison, et condamné au bannissement. Son fils Zeuxidame étant mort, Archidamus, son petit-fils, fut appelé au trône. Léotychides mourut vers l'an 475 avant J.-C., à Tégée, où il avait trouvé un asyle. W-s.

LÉOVIGILDE. *Voyez* Leuvigilde.

LEOWITZ (Cyprien), en latin *Leovitius*, fameux astronome ou plutôt astrologue, naquit dans le seizième siecle, à Leomcia, près de Hradisch en Bohême. Il se fit une réputation très-étendue, par des prédictions qui, dans un autre temps, l'auraient couvert de ridicule ; et il obtint le titre de mathématicien d'Othon-Henri, électeur palatin. Il avait annoncé, par exemple, que l'empereur Maximilien serait un jour monarque de toute l'Europe ; et, suivant la remarque de Bodin, il n'eut pas assez de perspicacité pour deviner que, l'année qui suivit cette belle prédiction, Soliman pénétrerait en Allemagne, et s'emparerait de Sigeth, l'une des plus fortes places

de la Hongrie, sous les yeux de Maximilien lui-même, qui ne pourrait pas l'en empêcher. Il prédit aussi que l'année 1584 verrait finir le monde par un nouveau déluge. Leowitz n'était pas le premier qui eût fait une semblable menace. Jean Stoëffler avait déjà effrayé l'Allemagne par l'annonce d'un déluge qui devait infailliblement la noyer en 1524; mais, au contraire, jamais année ne fut plus sèche. Un démenti si formel donné aux astrologues, n'empêcha pas Leowitz de trouver la même crédulité, non-seulement dans le peuple, mais parmi les personnes d'une condition relevée. Louis Guyon, auteur contemporain, rapporte que la frayeur fut si grande en France, que les églises ne pouvaient pas contenir ceux qui y cherchaient un refuge: un grand nombre faisaient leur testament, sans réfléchir que c'était une chose inutile, si tout le monde devait périr; et d'autres donnaient leurs biens aux ecclésiastiques, dans l'espoir que leurs prières retarderaient le jour du jugement. Leowitz ne vit pas le terme qu'il avait fixé pour la submersion du globe: il était mort dès l'année 1574, à Lawingen en Souabe (1). Il y avait reçu, en 1569, la visite de Tycho-Brahé, qui avait fait ce voyage pour s'entretenir avec lui de choses relatives à l'astronomie. On a de Leowitz: I. *Tabulæ ascensionum omnium obliquarum ad plures altitudinis gradus productæ*, Augsbourg, 1551, in-4°. II. *Eclipsium ab anno* 1554 *usque ad annum* 1606 *descriptio*, ibid. 1554; avec des additions, 1556, in-fol. III. *Ephemeridum novum atque insigne opus ab anno* 1556 *ad annum* 1606 *accuratissimè supputatum*, ibid. 1557, in-fol. IV. *De conjunctionibus magnis insigniorum superiorum planetarum, solis defectionibus et cometis prognosticon*, Lawingen, 1564, in-4°.; Londres, 1573, in-4°.; Wittemberg, 1586, in-8°.; Marpurg, 1618, in-4°.; traduit en français, 1568, in-12. C'est dans cet ouvrage que Leowitz prédit la fin du monde, qui devait avoir lieu par la conjonction des planètes. Teissier cite encore de lui quelques autres productions moins connues. (*Voyez* Teissier, *Eloges des hommes savants*, tome III, pages 30 et 31.) W-s.

LEPAIGE (Jean), chanoine régulier de l'abbaye de Prémontré, et docteur de Sorbonne, prit le bonnet le 7 août 1604. Il était prieur du collége de Prémontré dans l'université de Paris, et procureur-général de l'ordre. On travaillait alors à la réforme des ordres religieux. Les abbés-généraux de Prémontré chargèrent Lepaige, en qualité de leur vicaire-général, de visiter les maisons de France, et de rétablir la règle dans celles qui s'en étaient écartées. Il s'acquitta de cette mission à la satisfaction des supérieurs. Le goût de Lepaige le portait à rechercher et à recueillir les monuments anciens, surtout ceux de son ordre. Il était fort laborieux, il avait même de l'érudition; mais peut-être point assez de critique pour donner du prix à ses recueils. Il jouissait néanmoins, dans son ordre, de l'estime et de la considération qu'on doit au mérite et à des services. Une circonstance lui fit perdre ces avantages. A la mort de l'abbé-général Gosset, en 1635, il vint en pensée au cardinal de Richelieu, par des vues, sans doute,

(1) Teissier dit qu'il mourut à Augsbourg, le 11 mai; c'est une erreur.

plus ambitieuses que celle d'avoir des religieux sous sa juridiction, de se faire élire abbé de Prémontré, comme il avait déjà été élu abbé de Cluni. Lepaige favorisa de tout son pouvoir ce projet, auquel s'opposaient et le chapitre de l'abbaye de Prémontré, et tous les abbés des pays étrangers. On le déposa de sa place de prieur du collége, et on lui ota la procure-générale. Ne pouvant plus trouver que des désagréments dans ses rapports avec son ordre, il se fit pourvoir du prieuré-cure, non de Nanteuil, comme le dit Moréri, mais de Nantouillet, village de Brie, où il mourut vers 1650. On a de lui : *Bibliotheca Præmonstratensis ordinis*, Paris, 1633, vol. in-fol., divisé en deux parties, dont la première est dédiée à Urbain VIII, et la deuxième, au cardinal de Richelieu. Ce que ce livre contient de plus curieux, sont les anciens statuts de l'ordre, et les priviléges qui lui ont été accordés par les papes et les rois. Il fut imprimé sans la participation de l'ordre et sans avoir été soumis à la censure des supérieurs; aussi est-il plein de fautes. On arrêta dans plusieurs chapitres généraux, de le réimprimer avec les corrections convenables. Il fut alors question d'un ouvrage sous le titre d'*Anti-Paigius*, fait tout exprès pour le réfuter : mais ces projets n'ont point eu de suite. L-Y.

LEPAUTE (Jean-André), célèbre horloger, né en 1709, à Montmédi, vint fort jeune à Paris, où il ne tarda pas de se faire connaître par la perfection de ses ouvrages. Il fit, en 1753, pour le palais du Luxembourg, la première horloge horizontale qu'on ait vue à Paris; et ce travail lui valut un logement dans le palais, où Lalande avait alors son observatoire. Il présenta, la même année, à l'académie des sciences, une pendule à une seule roue, de son invention. Lalande fut l'un des commissaires chargés de l'examiner; et cette circonstance établit entre eux une amitié durable, qui tourna au profit de tous les deux : « car, dit Lalande, si j'ai » contribué à la perfection des tra» vaux de Lepaute en horlogerie, » Lepaute a été utile à la science » que je cultivais, par les pen» dules d'une grande perfection » qu'il a faites pour la plupart des » observatoires de l'Europe. » Lepaute fut honoré de la confiance du roi et des princes; et il s'en montra digne, autant par sa probité que par ses talents. C'est à cet artiste qu'on doit la plupart des horloges qui décorent les édifices publics de Paris, entre autres celles des Tuileries, du Palais-Royal et du Jardin du Roi. Il avait eu le bonheur de trouver une épouse qui partagea ses travaux et embellit sa vie; elle le soigna avec une patience angélique pendant les sept ans que dura sa dernière maladie : mais les veilles continuelles affaiblirent sa santé, et elle précéda de quelques mois au tombeau, son mari, qui mourut octogénaire, et sans avoir connu cette perte, à St.-Cloud, le 11 avril 1789. On a de Lepaute : I. *Traité d'horlogerie*, contenant tout ce qui est nécessaire pour bien connaître et bien régler les montres; la description des pièces d'horlogerie les plus utiles, des répétitions, des équations, des pendules à une roue, etc., Paris, 1755 in-4°. avec dix-sept planches. La préface contient l'histoire des différentes tentatives faites pour mesurer le temps et en déterminer la mar-

che, avant l'invention des horloges à roues et à poids, et celle des perfectionnements qu'ont reçus les horloges depuis le XIVe. siècle jusqu'à Sully, fameux artiste, dont il décrit les travaux d'une manière très-intéressante. L'ouvrage est divisé en deux parties : la première contient la description d'une pendule à secondes et d'une montre ordinaire, comparées dans leurs différentes pièces, avec la manière de juger de leur fini et de les régler ; la seconde partie traite des diverses sortes de pendules à sonnerie, à répétition, à une roue, à équation, à réveil, etc., des différents échappements, et en particulier de celui dont il est l'inventeur. On trouve, à la fin du volume, un traité des engrenages, et un autre du mouvement d'oscillation, par Lalande. II. *Supplément au Traité d'horlogerie*, etc. Paris, 1760. Il renferme la description d'une pendule polycamératique, ainsi nommée parce qu'elle peut marquer l'heure dans différentes pièces d'un palais ou d'un château; d'une pendule à secondes qui marque le temps moyen et le temps vrai avec plus de justesse que les pendules à équation. Lalande a eu beaucoup de part à la rédaction de cet ouvrage, dont il existe des exemplaires avec un nouveau frontispice portant la date de 1768. III. *Description de plusieurs Ouvrages d'horlogerie*, 1764, in-12. — Jean-Baptiste LEPAUTE, horloger du roi, frère du précédent, se distingua aussi par ses talents dans cette branche importante des arts mécaniques, et mourut à Paris, en 1802, dans un âge avancé. Il a eu part aux principaux ouvrages de son frère, qui l'avait associé à son commerce. On cite de lui la belle horloge de l'hôtel-de-ville de Paris, qui fut posée en 1786. W-s.

LEPAUTE (MADAME), née NICOLE-REINE ÉTABLE DE LABRIÈRE, tient un rang distingué dans le petit nombre des femmes qui se sont signalées dans l'astronomie. Née à Paris le 5 janvier 1723, elle annonça, dès son enfance, des dispositions peu communes pour les sciences. Elle épousa, à l'âge de 25 ans, Lepaute l'aîné, et, dès ce moment, partagea ses travaux. Elle devint l'amie de Clairaut et de Lalande, et elle leur communiquait le résultat de ses études, qu'ils se plaisaient à encourager : elle leur fut très-utile à tous les deux par ses calculs sur la fameuse comète dont le retour était prédit pour 1757, mais qui ne fut aperçue que sur la fin de l'année suivante. Clairaut a gardé le silence sur les obligations qu'il avait à Mme. Lepaute, et cela par ménagement pour une femme jalouse de son mérite ; mais Lalande lui a donné la part d'éloges qu'elle méritait, dans sa *Théorie des Comètes*, page 110. Mme. Lepaute, douée de tous les avantages extérieurs, portait dans la société cette politesse et cette fleur d'esprit, que semblent exclure les études profondes : elle ne cessa de combler de bienfaits les parents de son mari ; c'est à elle que les sciences doivent Lepaute d'Agelet, qu'elle fit venir de Montmédi, à l'âge de quinze ans, pour lui faire étudier l'astronomie, et qui périt dans l'expédition de la Pérouse (*Voy.* AGELET). Une trop grande assiduité au travail affaiblit sa vue, et elle fut forcée de discontinuer ses calculs. Son mari étant tombé malade, elle le soigna pendant sept ans avec un zèle et une patience au-dessus de tous les éloges : elle le suivit à Saint-Cloud, où on le

transporta pour lui faire respirer un meilleur air; et elle y mourut quelques mois avant lui, le 6 décembre 1788, à l'âge de 65 ans. Mme. Lepaute était associée de l'académie de Béziers, honneur qu'elle dut à l'amitié de Mairan. Le naturaliste Commerson lui a dédié la rose du Japon, qu'il nomma *Lepautia* (1). On doit à cette dame: I. *La Table des longueurs des pendules*, dans le *Traité d'horlogerie*, de son mari. II. Des *Observations* dans la *Connaissance des temps*, depuis 1759 jusqu'à 1774. Le volume de l'année 1763 contient d'elle, une *Table des angles parallactiques*, utile pour les navigateurs; et celui de l'année 1764, les *Calculs de l'éclipse annulaire du soleil*, annoncée pour le 1er. avril, avec une carte qui en présente la marche et les différentes phases pour tous les pays de l'Europe (1). III. Des *Tables* du soleil, de la lune et des autres planètes, dans les Ephémérides des mouvements célestes, tom. VII et VIII. IV. Des *Mémoires* d'astronomie, communiqués à l'académie de Béziers, et imprimés par extraits dans le *Mercure*. Lalande a inséré l'*Éloge* de cette dame dans son Histoire de l'Astronomie, année 1788. (*Voy.* LALANDE.) W-s.

LEPAUTRE ou LEPOTRE (ANTOINE), né à Paris, en 1614, était premier architecte du roi, et de Monsieur, frère de Louis XIV. C'est pour ce prince qu'il construisit les deux ailes du château de St.-Cloud; elles sont couronnées d'une balustrade et n'ont qu'un étage. Un ordre ionique avec un avant-corps toscan, surmonté d'un fronton, et des figures placées dans des niches, sont l'ornement de ces ailes. En 1671, époque à laquelle l'académie de sculpture reçut son institution, il en fut nommé membre. Les *OEuvres d'architecture d'Antoine Lepautre*, dont la première édition parut en 1652, sont encore estimées des artistes. Daviler y ajouta dans la suite huit discours, qui en expliquent les planches. Lepautre avait un véritable talent pour la décoration des édifices. Son goût de dessin, entièrement à lui, est plein de grandeur et de majesté: sa manière est cependant un peu lourde; mais comme elle n'est jamais dépourvue de goût, elle donne à ses ouvrages un air de solidité qui marque le grand maître. Il abonde en inventions nouvelles; les planches qui composent son livre d'architecture, sont d'un excellent dessin et d'une composition aussi mâle qu'ingénieuse. L'église de Port-Royal, au faubourg Saint-Jacques, est le seul bâtiment gravé dans ses œuvres, qui ait été exécuté. Il avait été désigné par Mme. de Montespan pour bâtir le château de Clagny; mais Lenôtre, qui favorisait Mansard, ayant fait préférer les dessins de ce jeune artiste, Lepautre en conçut un tel chagrin, qu'il en mourut en 1691. — Jean LEPAUTRE, frère du précédent, dessinateur et graveur à l'eau-forte en architecture, naquit à Paris, en 1617. Il apprit les premiers éléments de son art chez un menuisier, et devint un excellent dessinateur. Il résolut alors

(1) Madame Briquet (*Dict. litter. des femmes sav.*) ajoute aux prénoms de madame Lepaute, celui d'Hortense, et prétend que Commerson trouvant que son premier hommage n'était pas assez direct, changea le nom de *Lepautia* en celui d'*Hortensia*. Mais Lalande, mieux instruit de toutes ces particularités, dit que ce fut Jussieu, qui appela cette belle plante *Hortensia*, nom sous lequel elle a eu beaucoup de vogue il y a quelques années.

(2) Cette carte, imprimée en rouge, est gravée par madame Lattre pour le trait; et pour la lettre, par madame Tardieu. Elle est fort bien exécutée, et les curieux la conservent avec soin.

de cultiver la gravure à l'eau-forte, et se mit à graver une multitude de sujets, qui ont servi et serviront toujours de modèles aux artistes qui se dévouent à l'architecture et à l'ornement. Son goût, il est vrai, est un peu lourd; et l'étude de l'antique, adoptée de nos jours, laisse apercevoir dans Lepautre une manière un peu surannée; mais comme il fut toujours dirigé par d'excellents principes, ses ouvrages ne peuvent être que profitables aux jeunes artistes. A l'exception de quelques pièces qu'il a gravées d'après Farinati, il n'a rien exécuté que sur ses propres dessins; ce sont en général des décorations d'architecture, des vases, des plafonds, des ornements de toute espèce. Son œuvre est très-considérable; le catalogue de Mariette le porte à 1440 pièces, dont voici les principales : I. Son *Portrait*, dans une bordure de fleurs, soutenue par des génies. II. *Louis XIV, habillé à la romaine, assis dans son cabinet.* III. Dix feuilles in-f°. de l'*Histoire de Moïse.* IV. Vingt-deux feuilles de *Sujets tirés de la Mythologie*, et six feuilles de *Frises*, avec des sujets également mythologiques, in-f°. V. Douze feuilles de *Paysages avec des vues de jardins et de grottes*, et six feuilles de *Fontaines et jets d'eau à l'italienne*, in-f°. VI. Six feuilles représentant *Les visions de Quevedo*, avec la désignation de chaque sujet, et huit vers français au bas de chacun. VII. *Le sacre de Louis XIV, dans la cathédrale de Reims*, trois grandes feuilles avec huit vers français au bas de chacune. VIII. *Vues perspectives de Fontainebleau, avec le baptême du Dauphin*, trois pièces grand in-f°. en travers, etc. Lepautre avait été reçu membre de l'académie, en 1677; il mourut à Paris, en 1682. — Pierre Lepautre, fils d'Antoine, naquit à Paris, en 1660. Son père le destina d'abord à l'architecture : mais le goût du jeune artiste l'entraînait vers la sculpture; et les leçons de Magnier développèrent ses dispositions. A l'exemple de son oncle Jean, il grava à l'eau-forte; et il aurait pu acquérir un nom dans cet art, si l'on en juge par quelques-unes de ses estampes. La plus estimée, est celle qui représente la *Statue pédestre de Louis XIV*, exécutée par Coysevox, et que la ville de Paris fit ériger, en 1689 : cette grande pièce, haute de plus de 31 pouces, est ornée de médaillons et de 50 bas-reliefs, représentant les actions les plus éclatantes du règne de ce roi. Après avoir remporté le grand prix de sculpture, Lepautre se rendit à Rome, où il demeura pendant 15 ans. C'est dans cette ville, qu'en 1716, il exécuta le *Groupe d'Enée et d'Anchise*, que l'on voit dans le jardin des Tuileries; cet ouvrage est le chef-d'œuvre de Lepautre : il le composa, dit-on, d'après un modèle en cire de Lebrun; et quoiqu'on puisse en louer l'exécution, il a tous les défauts auxquels le desir de faire mieux, en faisant autrement que les anciens, peut entraîner un artiste dénué de bon goût. Dans les figures de ce groupe, le choix de nature est pauvre, l'expression manque de noblesse et surtout de simplicité; les poses sont tourmentées; rien n'y rappelle des demi-dieux. Il en est de même du *Groupe d'Arie et de Pœtus*, ou de la *Mort de Lucrèce*, qui est placé en regard de celui d'*Enée et Anchise.* Ce groupe avait été commencé à Rome, par Théo-

don ; Lepautre après la mort de cet artiste, vint l'achever à Marly, en 1691. Ces vastes draperies qui volent, l'action exagérée des personnages, appartiennent plutot au théâtre qu'à la sculpture. Une autre preuve de mauvais goût est cette figure allégorique de l'Amour, introduite, dans un sujet historique. On voit encore, au jardin des Tuileries, deux statues de cet artiste. L'une est une *Atalante*, copiée de l'antique, placée dans un des parterres du grand bois, du côté de l'allée des orangers; l'autre e *Faune à la biche*, également copié de l'antique, dans le parterre situé du côté opposé. Cette dernière figure, que Lepautre fit à l'âge de 19 ans, peut être regardée, ainsi que la précédente, comme ce qu'il a fait de plus irréprochable. On voyait de lui, au château de la Muette, *Clytie changée en tournesol*, et une *Nymphe arrosant des fleurs que lui présente l'Amour*. Les sculptures en bois de l'œuvre de Saint-Eustache, à Paris, ne lui font pas moins d'honneur qu'à l'architecte qui en a donné les dessins. Quoique Lepautre n'eût pas moins de talent que la plupart des sculpteurs contemporains, son extrême modestie l'empêcha toujours de se mettre sur les rangs pour entrer à l'académie; et ce qui semble difficile à concilier avec cette modestie, c'est qu'un des motifs qui le portèrent à résister aux avances que l'académie elle-même fit auprès de lui, fut une répugnance invincible à travailler sur les dessins de Lebrun, *qui*, à cette époque, exerçait une sorte de dictature sur les arts; aussi fut-il rarement employé dans les travaux exécutés pour le roi. Ses derniers ouvrages se ressentent de la faiblesse de l'âge. Il mourut en 1744. P-s.

LE PAYS (Réné) (1), sieur du Plessis-Villeneuve, poëte et bel-esprit, naquit en 1636, à Nantes suivant les uns, à Fougères selon les autres (2), dans une famille assez distinguée, puisqu'il eut un oncle lieutenant-général au bailliage d'Ernée. Peu favorisé de la fortune, il vint de bonne heure à Paris pour y chercher de l'emploi, entra dans la finance, et fut placé d'abord à l'armée d'Espagne. Il se trouvait à Fontarabie en 1659, lorsque la trêve qui précéda la paix des Pyrénées et le mariage de Louis XIV, le ramena sur la frontière. Il voyagea, peu de temps après, en Angleterre, en Flandre, et en Hollande; et l'on trouve, dans ses œuvres, des relations de ces pays, très-superficielles, un peu exagérées, et pourtant assez vraies, quoiqu'écrites sur le ton de la plaisanterie, style habituel et caractéristique de l'auteur. Il revint ensuite en Bretagne voir sa famille, qui, pendant une maladie assez grave dont il fut atteint, voulut le marier. Il y avait presque consenti, par suite de l'affaissement de ses organes; mais dès que sa santé fut rétablie, il se ravisa, et partit brusquement pour Paris, où il ne tarda pas à être nommé directeur-général des gabelles du Dauphiné et de la Provence. Ce fut dans ces deux provinces qu'il passa une grande partie de sa vie; et la plupart de ses ouvrages ont été composés à Grenoble et à Valence. C'est pourquoi Allard le

(1) C'est ainsi que nous le trouvons désigné dans son acte mortuaire mais dans la dédicace de ses *Nouvelles Œuvres*, et dans une pièce de vers qui s'y trouve, il signe L. C. Le Pays.

(2) Cette dernière opinion paraît plus probable. Le Pays, dans une lettre au marquis de Bois-Fevrier, qu'il appelle son voisin, annonce le projet de se retirer dans sa petite maison à Bausse (ou Beaucé); or ce bourg n'est qu'à trois-quarts de lieue de Fougères.

compte parmi les écrivains du Dauphiné. Le Pays avait fait d'assez bonnes études au collége de La Flèche : il parlait et écrivait sa langue avec autant de correction que de facilité ; et l'on voit, par ses citations, que les langues latine et italienne ne lui étaient pas moins familières. Ce n'était pas un savant, mais un homme aimable, qui faisait le charme des sociétés par l'enjouement et la vivacité de son esprit, non moins que par la variété de ses connaissances. Il était surtout agréable conteur, et brillait par ses bons mots. Ses *Amitiés*, *Amours et Amourettes* que Piganiol appelait le rudiment des amoureux de province, parurent pour la première fois en 1664. Cet ouvrage ne contient point de fadeurs, comme son titre pourrait le faire croire. Il se compose de Lettres dont quelques-unes sont entremêlées de vers, sur différents sujets plus ou moins plaisants ; car Le Pays a le talent d'égayer les matières les plus tristes, et jusques aux compliments de condoléance. Ce recueil eut le plus grand succès. Quelques dames, après l'avoir lu, prirent, dit-on, du goût pour l'auteur, et s'informèrent, chez son libraire, comment il était fait. Le Pays ayant su que la duchesse de Nemours avait eu cette curiosité, lui adressa son propre *Portrait*, en prose et en vers. Cette pièce, malgré quelques longueurs, est sans contredit, une des plus gaies et des plus ingénieuses qu'il ait faites. Il s'y peint tant au physique qu'au moral ; et quoiqu'il ne s'y flatte point, on ne peut s'empêcher de sentir pour lui de l'estime et de l'intérêt. Les railleurs l'appelèrent alors le *Singe de Voiture*, s'imaginant qu'il avait eu la prétention de marcher sur les traces de ce bel-esprit. Boileau, lui-même, encore ébloui de la réputation de Voiture, manifesta cette opinion dans sa troisième satire ; toutefois en mettant dans la bouche de son campagnard, cette contre-vérité :

Le Pays, sans mentir, est un bouffon plaisant ;
Mais je ne trouve rien de beau dans ce *Voiture* ;

il lui a réellement fait dire la vérité ; car l'enjouement simple, aisé, de Le Pays, sa gaîté franche et naturelle, ne ressemblent en rien aux jeux de mots apprêtés, au style froid, précieux et guindé de Voiture. Rien ne fait plus d'honneur à Le Pays, rien ne le distingue davantage de cette foule d'auteurs médiocres qui nous seraient inconnus sans les vers de Boileau, que la manière dont il reçut le trait décoché contre lui par ce grand poète. Loin d'en témoigner de l'humeur, dans sa réponse à l'ami qui lui avait envoyé de Paris la satire du repas, ou d'en plaisanter, comme l'ont avancé quelques biographes, il y montre pour Boileau l'estime la mieux sentie, fait le plus grand éloge de ses ouvrages, peu nombreux à cette époque, le met au-dessus de tous les faiseurs de gros volumes, et ne parle qu'avec une extrême modestie de ses propres écrits, auxquels il paraît attacher peu d'importance. Dans un voyage à Paris, il alla voir Boileau, qui, embarrassé d'une pareille visite, ne put s'excuser qu'en disant qu'il l'avait nommé dans sa satire, parce que bien des gens le préféraient à Voiture. Le Pays prit cette excuse pour argent comptant, et ils se quittèrent sans rancune. Le Pays, par les agréments de son esprit et de son caractère, se fit des amis à la cour et parmi les gens de lettres ; mais il n'aimait pas Linières : *Vous êtes un sot en trois lettres*, lui dit-il un jour ; *Et vous*, répondit Linières, *en mille que vous*

avez écrites. Lorsque Louis XIV, faisant rechercher les faux nobles, eut chargé le conseiller-d'état Dugué, intendant du Lyonnais et du Dauphiné, de vérifier les titres des gentilshommes de ces deux provinces, Le Pays écrivit à ce dernier une lettre badine pour établir l'ancienneté de la noblesse de sa muse qu'il dérive d'Homère par la branche de Voiture. Dans cette pièce, où il prouve autant de goût que d'érudition, il passe en revue la plupart des poètes français, italiens, latins et grecs, en remontant jusqu'à Homère. Il n'y parle ni de Racine, ni de La Fontaine, peu connus alors; mais il y apprécie judicieusement Malherbe, Corneille, Molière et Boileau. Cette lettre en prose et en vers, la plus longue et la plus importante de toutes celles de l'auteur, est une imitation d'un épisode de la Clélie. Le Pays jouissait de la plus grande considération dans le midi de la France. L'académie d'Arles, la seule qu'il y eût alors en Provence, l'admit au nombre de ses membres, en 1668; et le duc de Savoie le décora de l'ordre de Saint-Maurice, en 1670. L'amour des plaisirs et des lettres n'était pas incompatible chez lui avec l'esprit des affaires, et ne lui fit jamais négliger les intérêts de l'État. Fidèle à l'honneur et à ses devoirs, il était incapable de la moindre bassesse pour s'enrichir; mais un excès de confiance lui devint funeste dans ses dernières années. Un de ses associés ayant malversé, on s'en prit à lui. Il vint à Paris pour se défendre, et présenta à Louis XIV un placet qui finissait ainsi :

Mon petit bien n'est pas un fief impérial;
N'attaquez jamais de bicoque
Indigne d'un siege royal
Subjuguez tout le Rhin, la gloire en sera grande.
La justice le veut; votre droit le demande;
Ce sont des coups dignes d'un Roi.
Prenez sur l'empereur, prenez sur la Hollande.
Mais, Sire, au nom de Dieu, ne prenez rien sur moi.

La prose des financiers qui poursuivaient Le Pays l'emporta sur ses vers : il fut condamné. Il adressa un nouveau placet au roi; mais il n'en fut pas moins forcé de payer pour le fripon. Le chagrin n'était point fait pour un homme de son caractère, comme il le dit lui-même dans son *Portrait.* Celui qu'il ressentit de la perte de ce procès, et de l'échec considérable qu'en éprouva sa fortune, le conduisit au tombeau. Il mourut dans une maison de la rue du Bouloy, le 30 avril 1690, suivant la vérification que nous en avons faite, et fut enterré à Saint-Eustache, où Voiture avait été inhumé quarante-deux ans auparavant. La prose de Le Pays, suivant Boileau, valait mieux que ses vers : ses poésies, à force d'être naturelles, sont prosaïques et manquent d'images. On a de lui : I. *Amitiés, Amours et Amourettes*, Grenoble, 1664, in-12, réimprimées presque aussitôt à Paris, Lyon, Genève, Cologne, Leyde, Amsterdam, etc. II. *Zelotide, histoire galante*, Paris, 1665, in-12, et insérée dans les réimpressions de l'ouvrage précédent. III. *Nouvelles OEuvres*, contenant des lettres et des pièces de poésie, églogues, sonnets, élégies, stances, etc., Paris, 1672, 2 vol. in-12; Leipzig, 1738, 2 vol. in-8°. Il existe aussi un recueil intitulé : *Pieces choisies des OEuvres de Le Pays*, la Haye, 1680. On y a réduit à 2 vol. in-12, les trois précédemment imprimés; mais on y a interverti l'ordre chronologique. IV. *Le démêlé de l'esprit et du cœur.* Paris, 1688, in-12. A—T.

LEPECHIN (IWAN), savant russe, né vers le milieu du dix-huitième siècle, reçut sa première

éducation à Pétersbourg. Il se rendit ensuite à l'université de Strasbourg, où il fut promu au grade de docteur en médecine. A son retour, il fut nommé, en 1771, membre ordinaire de l'académie de Pétersbourg, dans la classe d'histoire naturelle. Ses connaissances étendues dans cette partie lui avaient fait obtenir la direction d'une des sociétés de savants qui furent chargés de parcourir l'empire de Russie, pour en décrire les productions et les phénomènes physiques. En 1783, il devint secrétaire perpétuel de l'académie russe, et reçut de l'impératrice Catherine II une médaille d'honneur. La société des scrutateurs de la nature de Berlin l'admit parmi ses membres. Peu de temps avant de mourir, il obtint le titre de conseiller d'état. Sa mort arriva le 18 avril 1802. Il est principalement connu par le *Journal des voyages en plusieurs parties de la Russie*, écrit en russe, et traduit en allemand, par Hase, Altenbourg, 1774, 3 vol. in-4°., fig. On trouve plusieurs Mémoires de Lepechin dans les collections de l'académie des sciences de Pétersbourg; et il avait publié quelques opuscules séparés. C-au.

LEPECQ DE LA CLOTURE (Louis), médecin, né à Caen en 1736, fit ses études dans l'université de cette ville, et y devint, jeune encore, docteur-régent de la faculté de médecine, et professeur royal de chirurgie. Au bout de quelques années, il alla se fixer à Rouen. On a de lui: I. *Observations sur les maladies épidémiques, d'après le tableau des Épidémiques d'Hippocrate;* Paris, 1776, in-4°. Ces Observations furent publiées par ordre du gouvernement et aux frais du roi. II. *Collection d'observations sur les maladies et constitutions épidémiques*, etc.; Rouen et Paris, 1778, en trois parties, in-4°. III. Plusieurs *Observations* particulières, dans les divers journaux de médecine. Les travaux de Lepecq furent récompensés par des lettres de noblesse, que Louis XVI lui accorda en 1781; cette distinction fut dans la suite pour lui une source de désagréments, et le força de s'éloigner de Rouen: il se retira à Saint-Pierre-Asifs, propriété rurale, berceau de ses ancêtres, où il employa les dernières années de sa vie à répandre gratuitement dans les campagnes les secours et les consolations de l'art qu'il possédait dans un degré très éminent. Il mourut dans cette retraite en 1804. — Lepecq, son neveu, chirurgien-major au 48e. régiment, mourut en Pologne, en 1807, à l'âge de trente-cinq ans. On a de lui un *Rapport sur l'insalubrité du camp près d'Ostende, et sur les maladies qui ont régné pendant la fin de l'an* III *et le commencement de l'an* XIII, publié en 1809, par l'auteur de cet article, dans le Journal de médecine, rédigé par MM. Corvisart, Le Roux et Boyer. D-g-s.

LEPÉE. (L'abbé de) *Voyez* Épée.

LEPELLETIER (Jean), négociant, naquit à Rouen, le 29 décembre 1633. Sa première éducation fut très-négligée: son père lui laissa la liberté de suivre ses goûts; et quoiqu'il n'eût aucune disposition pour la peinture, il s'amusa jusqu'à l'âge de vingt ans avec des crayons et des pinceaux. Il lui prit alors fantaisie d'apprendre le latin, et ayant fait emplette d'un rudiment, il essaya de traduire sans autre secours: mais comme ses progrès n'étaient

pas assez rapides; il fit venir un maître; et, au bout d'un mois, il fut en état de lire Tacite. Ce premier succès l'encouragea; et il apprit avec la même facilité l'espagnol, l'italien, l'anglais, et, quelques années après, le grec et l'hébreu. Il s'appliqua ensuite à l'étude des mathématiques, de l'astronomie, de l'architecture, et même de la médecine; il acquit dans ces différentes sciences des connaissances assez-étendues. Un de ses amis ayant parlé un jour, devant lui, de l'alchimie, de manière à piquer sa curiosité, il se procura des livres et des instruments, et il sut bientôt à quoi s'en tenir sur les découvertes merveilleuses des adeptes. A l'âge de quarante ans, il abandonna toutes les sciences frivoles, pour ne plus s'occuper que de son commerce et d'études sérieuses. Il était fort lié avec le P. Lami, de l'Oratoire; et ce fut à sa demande qu'il traduisit de l'anglais de Greaves et de Cumberland, quelques opuscules sur les poids et les mesures des Hébreux. Il mourut à Rouen en 1711. On a de lui : I. *Mémoires pour le rétablissement du commerce en France*, Rouen, 1701, in-12. II. *Dissertations sur l'Arche de Noë, et sur l'hémine et la livre de St.-Benoît*, ibid., 1704, 1710, in-12. Il avertit dans la préface que ces dissertations faisaient partie d'un plus grand ouvrage qu'il n'a pas voulu risquer, dans un siècle délicat et difficile, afin de ne pas occasioner de pertes au libraire. Il commence la première dissertation par déterminer la grandeur et la capacité de l'arche; et il en donne le plan intérieur et extérieur avec une exactitude minutieuse. Il soutient ensuite que l'homme, avant le déluge, n'avait pas reçu la permission de se nourrir de la chair des animaux : il répond aux objections qui s'élèvent contre ce sentiment, en cherchant à démontrer que les habits des premiers hommes n'étaient pas faits de peaux, comme on l'a prétendu, mais d'écorces d'arbre ou de poils, et que la distinction des animaux en mondes et immondes ne concernait que les sacrifices. Il fait ensuite le dénombrement des animaux qui entrèrent dans l'arche; il détermine la place que chaque couple y occupait, et prouve que les huit personnes dont se composait la famille de Noë suffisaient pour en prendre soin et leur distribuer la nourriture. Il termine enfin par établir l'universalité du déluge, et fait voir que cette grande catastrophe arriva par la volonté expresse de Dieu, et non par le concours de circonstances qui pourraient se reproduire encore. La seconde dissertation est moins intéressante. Le Pelletier y réfute le sentiment de D. Lancelot sur la livre dont se servit St. Benoît pour régler le poids des aliments distribués journellement à chaque religieux, et s'attache à prouver que cette livre était de vingt onces romaines (*Voy.* Claude Lancelot). III. *L'Alkaëst ou le dissolvant universel de Van Helmont, révélé dans plusieurs traités qui en découvrent le secret*, Rouen, 1704, in-12. Cet alkaëst (de deux mots allemands *all geist*, tout esprit), n'est qu'un extrait d'urine. *Suite du traité de l'Alkaëst*, où l'on rapporte plusieurs endroits des ouvrages de George Starkey, qui découvrent la manière de volatiliser les alkalis, etc. ibid. 1706, in-12. IV. *Tableau des monnoies, des poids et des mesures des Hébreux, réduites à celles de France*, imprimé en tête du *Commentaire sur la Genèse*, par D. Calmet. V. *Lettre*

touchant la pesanteur des cheveux d'Absalom. Mem. de Trév. avril 1702. — *Lettre sur l'explication du mot Aesitah qui se trouve dans la Genese, ch.* XXXIII, *vers.* 19, etc., ib. mai 1704. — *Discours contre l'opinion que Socrate a souffert le martyre pour la défense de l'unité de Dieu*, ibid., septembre 1704. — *Remarques sur les erreurs des peintres dans la représentation de nos mystères et dans des sujets tirés de l'histoire sacrée*, ibid. nov. déc. 1704; janv. mars, avril et septemb. 1705. Jean Molanus avait déjà publié dans le même but : *Historia SS. imaginum*; et l'abbé Mery a donné sur cette matière, un traité complet, intitulé : *La Théologie des peintres, des sculpteurs*, etc. — *Explication du temple d'Ezechiel*, avec des observations sur celui de Salomon; dans les *Essais de littérature* de l'abbé Tricaud, mai 1703. — *Traité des poids, des mesures et des monnoies des anciens*, ibid. On en trouve le plan dans les *Mémoires* de *Trévoux*, novembre même année. Lepelletier a trad. de l'anglais, de Robert Naunton : *Fragmenta regalia*, ou *Véritable caractère de la reine Elisabeth*, Rouen, 1683, in-12. Cette traduction a été réimprimée avec *le Secret des cours*, traduit de l'anglais de Walsingham, Lyon, 1695, in-12, et à la suite de la *Vie de la Reine Elisabeth*, trad. de l'ital. de Leti, Amsterdam, 1703; la Haye, 1741, 1753, 2 vol. in-12. Mais c'est par erreur que dans le *Diction. universel* on lui attribue la traduction de la *Vie de Sixte V*, par le même Leti. Elle est de L. A. Lepelletier, prêtre, prieur de St.-Gemme et de Pouancé. (*Voy.* Grég. Leti.) W-s.

LEPELLETIER (Claude), docteur en théologie et chanoine de Reims, était né vers 1670, dans un hameau près de Faucogney, en Franche-Comté. Il exerça d'abord les fonctions du saint-ministère dans le diocèse de Lyon, à Glandève, et ailleurs. Le zèle qu'il montra contre le jansénisme, lui mérita la bienveillance de M. de Mailly, archevêque de Reims, qui le nomma, en 1719, curé de Saint-Pierre de la même ville, et chanoine de la métropole. Les ennemis qu'il s'était faits par ses ouvrages, eurent recours, pour le perdre, à des moyens odieux. Une Juive de mauvaises mœurs l'accusa d'avoir eu avec elle un commerce doublement criminel, puisqu'elle se déclarait en même temps sa sœur; mais elle fut convaincue de calomnie, et bannie du royaume. (Voyez les *Mémoires de Trévoux*, novembre 1730.) L'abbé Lepelletier, impliqué dans quelques affaires désagréables, n'en fut pas moins éloigné de Reims par une lettre de cachet, subit divers exils, et obtint enfin de venir à Paris : il avait conservé son canonicat; et l'assemblée du clergé de 1730 lui accorda une pension de 500 liv. Il se démit de son bénéfice, vers 1736, et se retira dans la solitude de Sept-Fonts, pour y vaquer plus tranquillement à la prière et aux exercices de piété; mais les infirmités dont il était accablé ne lui ayant pas permis de continuer un genre de vie si austère, il revint dans sa famille, et mourut à Faucogney, le 12 juin 1743. On a de ce pieux ecclésiastique un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on se contentera de citer : I. *La Pratique et les régles des vertus chrétiennes*, tirées de l'Ecriture-Sainte, Lyon, 1713, in-12. II. *Traité dogmatique et moral de la grâce universelle*, tiré du Nouveau-

Testament, Luxembourg, 1725, in-8°. On trouve à la fin du volume une liste de vingt ouvrages qu'il avait déjà publiés contre Quesnel, Huré, Dupin, l'abbé Margon, le cardinal de Noailles et les autres principaux jansénistes; et celle de vingt autres ouvrages prêts à être livrés à l'impression. III. *Traité de la pureté chrétienne*, tiré de l'Ecriture-Sainte, Liége, 1725, in-8°. IV. *Traité dogmatique de la messe*, contre le P. Le Courayer et les Anglais, Paris, 1727, in-12. V. *Manière d'entendre la messe*, selon l'esprit de Jésus-Christ et de l'Eglise, ib. 1727, in-16. VI. *Traité dogmatique et moral de la pénitence*, tiré des Livres saints, ibid, 1728, in-12. VII. *Traité de la charité envers le prochain, et de ses vrais caractères*, ib. 1728, in-12. VIII. *Traité de la charité envers Dieu*, ou *de l'amour de Dieu*, ib. 1729, in-12. Cet ouvrage fut supprimé par arrêt du conseil du 31 août 1732. IX. *L'Imitation de Jésus-Christ, traduction nouvelle, fidèle et littérale*, ib. 1731, in-12. Quoique l'auteur prétende que sa traduction est supérieure par l'exactitude, à toutes les autres, même à celle qu'il attribue faussement au jésuite Gonnelieu (*Voy.* ce nom) et qu'il cite comme l'une des meilleures traductions, tandis qu'il traite celle de Sacy comme l'une des plus infidèles, il est lui-même très-inférieur, soit pour l'onction, soit même pour la fidélité, aux traducteurs dont il n'a évité la paraphrase ou la sécheresse que pour tomber dans la dureté et l'enflure. X. *Traité de la dévotion au St-Esprit*, tiré des Livres saints, par un *solitaire de Sept-Fonts*, nouvelle édition, Paris, 1738, in-12. XI. *Traité des récompenses et des peines éternelles*, ib. 1738, in-12. Cet ouvrage, distribué avec méthode, se distingue encore par l'énergie du style, qui est enrichi des plus belles expressions des prophètes. XII. *Traité de la mort et de sa préparation*, ib. 1740, in-12. Cet ouvrage, solide et instructif, n'est pas dépourvu d'onction. On doit distinguer parmi les manuscrits de Lepelletier, une *Traduction du Nouveau-Testament*, avec des notes, et un *Commentaire sur toutes les épîtres des Apôtres*. L'abbé Fleury estimait Lepelletier et ses ouvrages, comme on le voit par une lettre insérée pag. 414 de ses *Nouveaux Opuscules*, 1818, in-12. W-s.

LEPELLETIER DE SAINT-FARGEAU (Louis-Michel), né à Paris, le 29 mai 1760, dans une famille de robe des plus distinguées, fut successivement avocat-général et président à mortier au parlement de Paris. Lors de la convocation des états généraux de 1789, il fut nommé député par l'ordre de la noblesse de cette ville. Ce magistrat, qui n'était pas sans mérite, ne parut néanmoins qu'au second rang dans cette fameuse assemblée. Jusqu'à cette époque, il ne s'était guères fait connaître que comme un jeune homme livré à tous les plaisirs et à tous les goûts que son immense fortune (il avait cinq cent mille livres de rentes) lui donnait tous les moyens de satisfaire. On ne l'avait pas vu néanmoins s'associer aux jeunes parlementaires qu'un zèle inconsidéré avait placés dans une espèce de révolte contre le trône, peu d'années avant la révolution. Admis le 6 mai 1789 dans la chambre de la noblesse, il y suivit le système de la majorité, qui se montrait attachée à la monarchie, et vota constamment avec elle, bien que ses collègues de

la même députation, qu'il devait bientôt laisser fort loin derrière lui dans la carrière de la révolution, eussent embrassé le parti contraire. Le 27 juin 1789, époque de la réunion de la noblesse au tiers-état par ordre exprès du Roi, Lepelletier n'obéit point à cette injonction; il resta dans la chambre de la noblesse, avec le seul comte de Mirepoix. Les 3, 9 et 11 juillet, il se rendit aux séances particulières que son ordre tint encore après la réunion, et signa la protestation qui fut faite contre tout ce qui s'était passé depuis l'ouverture des états; mais il ne persista pas long-temps dans cette énergique opposition: les événements précurseurs d'une révolution immédiate, qui se manifestèrent à Paris le 12 juillet 1789, et, si l'on veut, les sollicitations et les menaces d'un parti auquel on donnait le duc d'Orléans pour chef, le firent changer brusquement de système, et, sans aucune transition préparatoire, sans même qu'il parût se souvenir de sa protestation de la veille, on le vit tout-à-coup dans les rangs des révolutionnaires les plus ardents. Le 13, on l'entendit appuyer avec force le rappel du ministre Necker, dont le renvoi n'avait été connu que dans la soirée du 12, et s'écrier: « Représentons le peuple, si nous ne voulons pas qu'il se représente lui-même. » Depuis cette époque, ses opinions furent constamment populaires: cependant il les manifesta toujours avec une sorte de modération, et on ne le vit jamais employer ces violentes apostrophes que ses partisans ne ménageaient pas à ceux qui leur étaient opposés; Lepelletier avait, au contraire, les plus grands égards pour tout le monde, même pour les dernières classes de la société. Lorsqu'il était question, dans l'assemblée, du soulagement des pauvres, il offrit l'exemple d'un des hommes les plus riches de France, ne se servant jamais du mot *pauvres*; il disait toujours *nos frères indigents*. Le 24 août, veille de la fête du Roi, il fit adopter une adresse de compliments pour ce prince, qu'un peu plus tard il devait traiter si cruellement. Au mois de septembre il proposa de renouveler tous les ans les assemblées nationales. A la même époque, il fit encore une motion qui fut également écartée: c'était d'établir un nouveau pouvoir qui serait chargé de connaître des difficultés politiques qui pourraient survenir. Au mois de janvier 1790, il devint membre du comité de jurisprudence criminelle, où il travailla beaucoup. Les 7 avril et 23 mai 1791, il présenta, au nom de ce comité, une espèce de code pénal, où étaient classés, avec assez de méthode et de précision, tous les genres de délits. Adversaire très-prononcé de la peine de mort, il voulait qu'elle fût à jamais abolie, et que le coupable qui l'aurait méritée, fût condamné à vingt-quatre années de cachot. N'ayant pu faire supprimer l'ancien supplice, il obtint qu'au moins la décapitation serait déterminerait les jours des criminels: il voulait aussi que la peine des galères, ainsi que toutes les autres peines infamantes, fussent remplacées par les travaux publics; mais que ceux qui tenteraient de dissoudre une simple assemblée primaire, fussent condamnés à quinze années de fers. Cette motion adulatrice de la souveraineté du peuple, lui valut alors une grande popularité. Il est assez remarquable qu'à cette époque on vit la suppression de la peine de mort demandée par les plus

fougueux révolutionnaires, par Robespierre et par tous ceux-là mêmes qui devaient bientôt faire couler des torrents de sang. Le marquis de Lambel, dans la séance du soir du 19 juin 1790, ayant provoqué la suppression de tous titres nobiliaires, Lepelletier demanda qu'il fût défendu de prendre d'autre nom que le nom patronymique et celui de la famille; et il déposa sa motion, qu'il signa *Louis-Michel Lepelletier*. Cette motion fut aussitôt décrétée; et celui qui l'avait faite devint président de l'assemblée. Dans la discussion sur le droit de faire la guerre et la paix, il fut en opposition avec Mirabeau, et soutint que ce droit devait être réservé à la nation; mais il se montra moins populaire dans une autre circonstance, où il combattit encore Mirabeau, qui, le 28 juillet 1790, avait demandé que le prince de Condé fût mis en accusation, s'il ne désavouait pas un manifeste hostile qui lui était attribué. (*V.* MIRABEAU.) Lepelletier, de concert avec Robespierre, défendit le prince de Condé. Voilà à peu près tout ce qui mérite d'être remarqué dans la conduite de ce député à l'assemblée constituante. Après la session, il fut membre de l'administration du département de Paris, et ensuite président de celui de l'Yonne, où il possédait de grands biens. Les électeurs de ce dernier département le nommèrent député à la Convention, en septembre 1792; et, le 30 octobre, il prononça dans cette assemblée un long discours sur la liberté de la presse: il voulait qu'elle fût indéfinie, et fit rejeter un projet de son collègue Bailleul qui demandait qu'on y apportât quelques restrictions. Dans la première séance où il fut question du procès de Louis XVI, il soutint que ce prince devait être jugé par la Convention; et il est certain qu'il contribua beaucoup à faire adopter cette première détermination. Quant à la peine à infliger, on a dit et même écrit que voulant être fidèle à un serment qu'il avait fait de ne jamais opiner pour la peine de mort, il avait d'abord résolu de ne prononcer que la réclusion; mais que les mêmes terreurs qui l'avaient fait changer si brusquement de système le 12 juillet 1789, l'ayant encore poursuivi dans ce moment, dictèrent l'arrêt de mort qu'il prononça. Cette conjecture paraît très-probable lorsqu'on se rappelle la réponse qu'il fit à un de ses amis qui témoignait son étonnement de la violence qu'il avait montrée dans ce terrible procès: *Que voulez-vous*, lui dit-il, *quand on a six cent mille livres de rentes, il faut être à Coblentz ou au faite de la Montagne*. Il n'avait pas seulement voté pour la mort: il s'était encore montré un des adversaires les plus acharnés de l'appel au peuple; et il avait fait imprimer, contre cette mesure qui pouvait sauver le malheureux Louis XVI, un pamphlet dans lequel il menaçait d'une insurrection populaire ceux de ses collègues qui voulaient faire adopter l'appel. Pétion, qui sans doute était plus ennemi de Louis XVI que Lepelletier, dénonça cet écrit à la Convention, comme un acte séditieux, tendant à dissoudre la représentation nationale. Dans sa réponse, le député de l'Yonne soutint son pamphlet et les principes qui y étaient développés, pérora de nouveau contre l'appel au peuple, et détermina le vote de plusieurs de ses collègues qui hésitaient encore. Le 20 janvier, veille de l'exécution, il alla dîner au Palais-Royal, chez un restaurateur nommé Février,

moins pour prendre un repas, qui eût été beaucoup meilleur dans son opulente maison, que pour savoir ce qu'on pensait de cet horrible jugement. Au moment où il allait payer sa dépense au comptoir du restaurateur, un inconnu s'approcha de lui, et lui demanda s'il ne se nommait pas M. Lepelletier, et s'il n'avait pas voté la mort du Roi ? Il répondit affirmativement à ces deux questions, et à la seconde il ajouta, qu'il avait voté d'après sa conscience : *Au surplus*, ajouta-t-il, *qu'est-ce que cela vous fait ?* et il repoussa l'interrogateur avec violence. Pour réplique, celui-ci tire un large coutelas de dessous ses vêtements, et le lui plonge tout entier dans le sein : Lepelletier expira presque immédiatement, et ne prononça point les paroles qu'on lui a prêtées. Le meurtrier se nommait Pâris, et avait été garde du Roi On a prétendu que toute la journée il avait cherché à s'introduire auprès du duc d'Orléans pour lui porter le coup dont Lepelletier fut victime. Ceux qui ont observé la marche des événements et les dispositions des hommes à cette époque, (et le rédacteur de cet article est de ce nombre,) ne doutent nullement que l'action de Pâris n'ait été très-utile à l'exécution de l'odieux arrêt et n'ait détruit l'espérance de sauver le Roi, que ses amis conservaient encore. En effet, pendant toute la journée du 20, jusqu'à 8 h. du soir, les nombreux cafés de Paris et tous les lieux où se forment les grandes réunions, furent remplis de monde, et l'on s'y élevait hautement contre l'attentat décrété : il n'y avait qu'un mot à dire, *Aux armes*, et toute la ville était en mouvement; mais à la nouvelle de l'assassinat, une armée de brigands qui paraissaient sortis des enfers, furent disséminés par le gouvernement sur toute la surface de la capitale, et, par leurs cris forcenés et la menace des armes de toute espèce dont ils étaient chargés, répandirent partout une terreur dont les plus intrépides ne purent se défendre. Chacun se retira au fond de son domicile, et n'osa plus en sortir. La nuit fut affreuse; et le lendemain à neuf heures le sacrifice fut consommé sans aucune résistance. La mort de Lepelletier devint le signal de la persécution, non-seulement des royalistes, mais encore des républicains qui avaient voulu l'appel au peuple. Un décret ordonna que ses restes mortels seraient portés en grande pompe au Panthéon. La cérémonie fut réglée sur le rapport du poète Chénier, et eut lieu, le 24 janvier 1793, de la manière suivante. On avait enveloppé de feuillages et de couronnes civiques la base ruinée sur laquelle on voyait avant le 10 août la statue équestre de Louis XIV, au milieu de la place Vendôme : là fut exposé, sur une espèce de lit de parade, le corps de Lepelletier nu, livide; et l'on avait pris soin surtout d'exposer aux yeux du public la large blessure que lui avait faite Pâris. Sur les quatre côtés de la base, on lisait les paroles suivantes, que le député Maure (*V.* ce nom) prétendit que Lepelletier avait proférées après avoir été poignardé : « Je suis » satisfait de verser mon sang pour » la patrie; j'espère qu'il servira à » consolider la liberté et l'égalité, et » à faire reconnaître ses ennemis. » Pour transporter le corps, on le plaça dans la même situation sur un char sépulcral très-élevé, afin qu'il pût être vu de loin par le public; on le conduisit de cette manière au Panthéon, en traversant les rues les

plus passagères de Paris, sur une étendue de près d'une lieue. Le cortége était précédé de la Convention en corps, de la société des Jacobins, des sections de Paris ou plutôt de leurs principaux habitués, et des autres autorités. Chaque corporation était précédée de sa bannière : au milieu de cette multitude de petites bannières, on en distinguait une qui était formée de la culotte, de la veste et de la chemise du mort encore toutes dégouttantes de son sang. Avant cette apothéose, le célèbre peintre David avait représenté Lepelletier dans la situation qu'on vient de décrire. Ce tableau fut déposé dans la salle des séances de la Convention : il en fut retiré quelques mois après, le 9 thermidor (1), ou 24 juillet 1794, et le décret qui lui avait décerné les honneurs du Panthéon fut rapporté le 8 février 1795. On a donné à une des rues de Paris le nom de *Michel Lepelletier* qu'elle a conservé pendant 13 ans; en 1806, elle a repris son ancien nom de *Rue Michel-le-Comte*. La fille unique de ce député, âgée de 8 ans, fut présentée le 25, par M. Félix Lepelletier son oncle, à la Convention, qui l'adopta au nom de la nation. Barère saisit cette occasion pour faire passer l'adoption dans les lois françaises; et le Code civil actuel l'a conservée. La fille de Lepelletier de Saint-Fargeau est aujourd'hui veuve de M. Lepelletier de Morfontaine. B-u.

LÉPICIÉ (Bernard), graveur, né à Paris en 1698, annonça de bonne heure d'heureuses dispositions et eut pour premier maître Mariette, qui lui enseigna les éléments du dessin. A l'âge de quinze ans, il entra dans l'école de Gaspar Duchange, où il fit des progrès rapides. Né avec du génie et de l'activité, il sut réparer ce qui avait manqué à son éducation primitive, et partagea son temps entre l'étude des beaux-arts et celle des belles-lettres. Il se livra à la lecture des meilleurs poètes anciens et modernes : bientôt même il fut en état de composer des odes et d'autres poésies, qui lui méritèrent les éloges des hommes de lettres les plus distingués. Malheureux dans ses premières amours, il s'exila momentanément, afin de n'être pas témoin du triomphe d'un rival plus heureux que lui parce qu'il était plus riche, et passa en Angleterre, où il fut occupé à la gravure des cartons de Raphaël, qui ornent le palais d'Hamptoncourt. L'amour de la patrie l'ayant rappelé en France, il fit, à Rennes, l'acquisition d'une charge, qu'il n'exerça qu'un an. Son goût naturel le ramena bientôt au culte des Muses; il revint à Paris, et se fit agréer à l'académie royale de peinture, en 1737. Trois ans après, cette compagnie le nomma son secrétaire-historiographe. Les soins que cette place exigeait, joints à la rédaction du *Catalogue raisonné des tableaux du Roi*, dont il fut chargé, le détournèrent de la gravure : aussi a-t-il très-peu produit depuis cette époque. Cependant il existe beaucoup d'estampes de ce maître; nous citerons : la *Circoncision*, d'après Jules Romain; *Jupiter et Io*, et *Jupiter et Junon*, d'après le même, pour la collection de Crozat; *Vertumne* et *Pomone*, d'après Rembrant; le *Philosophe flamand*, d'après Teniers; le *Jeu de piquet*, d'après Netscher; l'*Amour précepteur*, d'après Coypel;

(1) Plusieurs copies de ce tableau furent envoyées aux sociétés populaires; et le buste en plâtre de Le Pelletier, joint à celui de Marat, à qui l'on décerna les mêmes honneurs, se trouva partout.

le *Bacha faisant peindre sa maîtresse*, d'après Carle Vanloo ; et *le roi Charles* Ier. *prenant congé de ses enfants*, d'après Raoux. Il a aussi fait quelques portraits, entre autres ceux de *Madame de Maintenon*, d'après Mignard ; de *Molière*, d'après Coypel, etc. Son faire est large et moëlleux, son dessin, correct sans sécheresse. On a de lui : I. Le *Catalogue des tableaux du Roi*, 1752, 2 vol. in-4°. II. *Vies des premiers Peintres du Roi*, 1752, 2 part. in-8°. Ce recueil ne contient que cinq Vies, savoir : celle de Lebrun (par Desportes), de Coypel, Mignard et Lemoyne (par Caylus), et de Boulogne (par Watelet). Lépicié mourut à Paris, le 17 janvier 1755, d'une attaque d'apoplexie. — Renée-Elisabeth MARLIÉ, son épouse, qui s'occupait aussi des arts, a gravé plusieurs sujets, entre autres la *Mere laborieuse*, le *Bénédicité*, d'après Chardin, et le *Cuisinier flamand*, d'après Teniers.

P-E.

LÉPICIÉ (NICOLAS-BERNARD), fils du précédent, fut peintre du Roi et professeur à l'académie de peinture : il naquit à Paris en 1735. Son père le destinait à la gravure ; mais la faiblesse de sa vue le força d'abandonner cet art, et de se livrer entièrement à la peinture, sous la direction de Carle Vanloo. Il se fit connaître de bonne heure par un grand tableau de *Guillaume le Conquérant*, qu'il composa pour l'abbaye de Caen, et sur la présentation duquel l'académie de peinture l'admit comme agréé. En 1768, il fut reçu académicien sur son tableau d'*Achille instruit dans la musique par le centaure Chiron*. A cette même époque, il exécuta, pour le chœur de la cathédrale de Baïonne, un tableau de la *Visitation*, et, pour le nouveau pavillon de Trianon, *Adonis changé en anémone par Vénus*. En 1769, il fut nommé adjoint à professeur ; et, en 1770, il exposa au salon plusieurs tableaux, parmi lesquels on remarquait : *Narci se changé en fleur ;* le *Martyre de St.-André ;* celui de *Saint-Denis ;* et *Sainte-Elisabeth et Saint Jean*. En 1773, il peignit, pour l'École militaire, *Saint-Louis rendant la justice, sous un chêne, à Vincennes*. Quelque temps après il exécuta deux grands tableaux pour le Roi, l'un représentant le *Courage de Porcia, fille de Caton, femme de Brutus*, et l'autre, *Régulus se séparant de sa famille pour retourner à Carthage*. On voit encore de lui, dans une des chapelles de la cathédrale de Challon-sur-Saone, une *Descente de croix*. Lépicié peignait aussi le portrait et les scènes familières. Parmi les tableaux de ce dernier genre, on citait, dans le temps, la *Douane*, la *Halle*, le *Repos d'un vieillard*, le *Braconnier*, etc. Sur la fin de sa vie, se trouvant à la campagne, il entreprit de peindre des animaux. S'étant livré avec ardeur à cette nouvelle étude, il fit, sans relâche, d'après nature, une grande quantité de dessins. L'assiduité avec laquelle il se livrait au travail, jointe à une sensibilité excessive, abrégea ses jours. Il mourut le 17 septembre 1784. L'époque à laquelle Lépicié naquit, les maîtres dont il suivit les leçons, indiquent assez ses qualités et ses défauts. Un dessin sans étude et sans nature, un coloris faux et de convention, signalent en général l'école française de cette époque ; et l'on doit avouer que Lépicié ne s'en est point éloigné. Levasseur a gravé, d'après lui, un *Quos ego*, et le tableau de *Nar-*

cisse ; Letellier, la *Nourrice* et l'*Education ;* Bervic, le *Repos* et la *Demande acceptée*, etc. P-s.

LÉPIDUS (M. Æmilius), le triumvir, était d'une famille consulaire : il occupait, l'an de Rome 705, 49 ans avant J. C., la place de préteur ; et César, partant pour l'Espagne, lui laissa le commandement de la ville. Lépidus, reconnaissant, profita de l'effroi qu'avait inspiré la défaite de Varus, pour faire créer César dictateur. C'était une atteinte portée aux droits des consuls alors absents ; mais on ne voit pas que personne ait osé reclamer contre cette usurpation. César, maître du pouvoir, le retint sous différents prétextes, et, ayant réuni à la dictature le consulat (707 - 47), choisit pour collègue Lépidus, et le nomma maître de la cavalerie. Après l'assassinat de César, Lépidus s'enfuit de Rome ; mais rassuré bientôt par l'inaction des conjurés, il alla prendre une légion stationnée dans l'île du Tibre et s'avança dans le champ de Mars. Lépidus et Antoine, couvrant leurs vues ambitieuses du prétexte de venger César, n'aspiraient qu'à s'emparer du pouvoir ; mais l'incertitude du succès les obligea de dissimuler. Ils feignirent même de se réconcilier avec les conjurés ; Lepidus emmena chez lui Brutus, son gendre, et le pria à souper avec quelques amis. Le sénat, connaissant son humeur légère, et cherchant à l'attacher irrévocablement au parti républicain, lui décerna, sous quelques prétextes assez frivoles, une statue dorée, en l'autorisant à la faire placer lui-même dans le lieu qu'il jugerait le plus convenable. Cet honneur inattendu l'obligea de feindre de l'éloignement pour les projets d'Antoine, dont l'ambition s'était trahie ; mais il continua d'entretenir avec lui des intelligences secrètes, et il lui fournit même plusieurs légions pour faire la guerre au sénat, dans le même temps qu'il engageait le sénat à écouter ses propositions de paix. Antoine, forcé d'abandonner l'Italie, pouvait facilement être arrêté dans les défilés des Alpes ; mais Lépidus, alors propréteur dans la Gaule Narbonnaise, loin de s'opposer à sa retraite, lui livra tous les passages, et le vit tranquillement établir un camp près du sien. Cependant, comme il croyait devoir conserver encore quelques ménagements avec le sénat, il refusa d'aller trouver Antoine dans son camp ; et lorsque les deux armées se furent réunies, il écrivit qu'il avait tout fait pour l'empêcher. Mais le sénat ne pouvait être trompé par cet artifice grossier ; il déclara Lépidus ennemi de la patrie, et fit abattre sa statue. Octave, parvenu au consulat, fit rapporter les décrets rendus contre Antoine et Lépidus, dont il avait besoin pour détruire les restes du parti républicain. Il eut avec eux une entrevue dans une île du Reno, où furent décidés le partage des provinces et la proscription de tous les Romains dont les talents ou les richesses pouvaient leur inspirer quelque ombrage. (*Voy.* Antoine et Auguste.) Lépidus obtint pour sa part l'Espagne et la Gaule Narbonnaise ; et il abandonna Paulus, son frère, à la vengeance d'Octave (1). Ce fut au milieu du massacre des plus illustres citoyens, que les triumvirs firent leur entrée dans Rome. Lépidus, chargé de maintenir l'Italie, tandis que ses deux collègues marchaient contre Brutus et Cassius, eut l'insolence de se faire décerner les honneurs du

(1) Paulus eut le bonheur d'échapper aux recherches des meurtriers.

triomphe pour quelques succès qu'il avait obtenus dans les Gaules, et d'ordonner des réjouissances publiques, dans un moment où il n'y avait personne qui n'eût à pleurer la mort de ses proches. Après la victoire de Philippes, les triumvirs firent un nouveau partage : Octave et Antoine s'accordèrent pour dépouiller Lépidus, resté sans partisans, et lui laissèrent, par grâce, l'Afrique, où il se retira, devenant étranger aux troubles qui agitaient le monde. Mais, quelque temps après, Octave l'ayant sommé de lui fournir des troupes pour combattre Sextus Pompée, (*Voy.* Sext. Pompée), il se rendit en Sicile avec une armée nombreuse, et contribua à la défaite de Sextus en l'obligeant à diviser ses forces. Lépidus prétendit ensuite rester maître de la Sicile, parce qu'il y était entré le premier ; mais abandonné de ses soldats qui le méprisaient, il se vit contraint de paraître devant Octave, dépouillé de ses ornements, et dans la posture d'un suppliant. Octave lui laissa la vie et la dignité de grand-pontife, et le relégua à Circeies, petite ville d'Italie. (718-36.) Quelques années après (724-30), M. Æm. Lépidus, son fils, ayant conspiré contre Auguste, fut découvert et mis à mort ; et le vieux triumvir fut obligé d'implorer la pitié du consul dont il avait jadis inscrit le nom sur les tables de proscription, en faveur de Junie, sa femme, soupçonnée d'avoir pris part à cette conspiration. Labéon, ayant fait entrer Lépidus au sénat, (736-18) malgré Auguste, ce prince le força de revenir à Rome et de se trouver dans les assemblées, où il ne cessa de l'accabler de mépris. Il mourut l'an 741, 13 ans avant J. C. « C'était, dit Montesquieu, le plus méchant citoyen qui fût dans la république, et l'on est bien aise de voir son humiliation. Il manquait de fermeté et de talent ; et il dut uniquement aux circonstances la place importante où la fortune ne semble l'avoir élevé un instant que pour rendre sa chute plus éclatante. » Patercule dit qu'il n'avait mérité, par aucune vertu, la longue indulgence de la fortune à son égard. W-s.

LÉPINE. *Voy.* Epine et Espine.

LEPLAT ou LEPLAET (Josse) ; docteur en droit, naquit à Malines, en 1733. En 1768, il obtint une chaire de droit à l'université de Louvain, et il passa, en 1776, à une chaire de droit canon. Deux thèses qu'il fit soutenir en 1779, commencèrent à le faire connaître. Il s'y déclarait pour l'indissolubilité du mariage de l'infidèle converti. Cette question avait déjà été agitée en France, en 1755 ; et un arrêt du parlement de Paris, du 2 janvier 1758, l'avait décidée, contre le sentiment de Benoit XIV et d'un grand nombre de théologiens. Le père Maugis, professeur de théologie à l'université de Louvain, ayant réfuté les assertions de Leplat, celui-ci répondit, en 1771, par une *Dissertation historico-canonique*, où il attribuait l'origine du sentiment commun, aux idées répandues par les décrétales. Leplat fit imprimer, la même année, une autre dissertation dans le même sens, extraite des écrits de Gervaise. Ce docteur publia successivement une édition du *Commentaire* de Van-Espen *sur le nouveau droit canonique*, avec une longue préface, Louvain, 1777, 2 vol. in-8° ; une édition latine des *Canons et décrets du concile de Trente*, in-4°. 1779 ; une édition des *Institutions de jurisprudence ecclésiastique*, de Riegger,

1780, 5 vol. in-8°; une édition latine des *Discours* de Fleury *sur l'histoire ecclésiastique*, même année, 2 vol. in-12; une Dissertation contre l'autorité des règles de l'*Index*, pour défendre ce qu'il avait dit à ce sujet dans sa préface des canons du concile de Trente, 62 pages in-4°.; une *Dissertation sur les fiançailles et les empêchements du mariage*, Louvain, 1782; une Collection de pièces relatives à l'histoire du concile de Trente, en latin, 7 vol. in-4°. en 1784. Le docteur Van-de-Velde, professeur de théologie à Louvain, attaqua la doctrine de Leplat sur les empêchements du mariage; mais celui-ci était protégé, et Joseph II suspendit Van-de-Velde de toute fonction académique. Leplat ne se contenta même pas de cette vengeance, et donna une défense de sa dissertation contre un adversaire qui ne pouvait lui répondre. Un tel homme ne devait pas être oublié dans les projets de réforme que suivait alors le gouvernement autrichien. Il servit les vues du prince lors de la formation du séminaire général: cette complaisance le rendit odieux a tous les Belges. Les évêques s'étaient déclarés contre la nouvelle école; les étudiants insultèrent plus d'une fois les professeurs. En 1787, Leplat fut forcé de quitter Louvain, et de se retirer à Maestricht. Ayant voulu reprendre ses leçons en 1788, une nouvelle émeute se forma contre lui, et il ne montait plus en chaire qu'escorté de soldats. On sait que les Pays-Bas étaient alors en proie à des troubles causés par de nouveaux édits (*Voyez* Joseph II). Leplat, qui y avait pris part, se retira en Allemagne, après le retour des Autrichiens. Le cardinal de Frankemberg, archevêque de Malines, l'avait désigné comme un propagateur de doctrines nouvelles, et avait demandé sa destitution; le docteur essaya de se justifier par une lettre adressée au cardinal, en date du 31 janvier 1788, et qu'il fit imprimer. Depuis il publia contre le prélat des *Observations* sur la déclaration et le supplément au catéchisme de Malines. Le 17 juillet 1788, il prononça à l'université de Maïence, et depuis à celle de Bonn, un discours latin sur la primauté du pape, dont on peut croire qu'il n'exagéra pas les droits. Mais il passa toutes les bornes dans les *Lettres d'un théologien canoniste à Pie VI sur la bulle* Auctorem fidei, 1795, in-12; elles sont écrites avec beaucoup d'amertume. Leplat était alors en Hollande, auprès de l'abbé Mouton, le chef du parti janséniste; et il le secondait dans la rédaction des *Nouvelles ecclésiastiques*, qui s'imprimaient à Utrecht. En 1806, il fut nommé directeur de l'école de droit de Coblentz, où il mourut le 6 août 1810. P-c-t.

LEPRINCE (Jean), peintre, né à Metz en 1733, fut placé dès son enfance chez un habile maître de cette ville, dont M. de Bellisle était alors gouverneur. Ce maréchal, auquel il fut présenté, charmé de son esprit et de ses dispositions, lui procura les moyens d'aller à Paris, et de se livrer tout entier à son art, en lui assurant une pension pour tout le temps qu'il étudierait dans la capitale. Le jeune homme entra chez Boucher; mais il eut le bon esprit d'adopter un genre différent de celui de ce maître; et il s'appliqua d'une manière spéciale au paysage, dans lequel il se fit bientôt distinguer. Il se mit en même temps à graver à la poin-

te les dessins qu'il avait composés. Sa réputation commençant à s'étendre, il crut devoir cesser de recourir aux bienfaits de son protecteur. Cependant, le desir de se distinguer l'empêchant de songer à son intérêt, il se vit bientôt réduit au plus extrême besoin. Il épousa alors une femme plus âgée que lui, et qui possédait quelque fortune : il espérait pouvoir se livrer, sans obstacle, à son goût favori ; mais les ressources des deux époux étaient trop faibles, pour suffire à l'imprévoyance de l'artiste. La paix du ménage fut troublée, et Leprince partit pour la Russie, où ses frères étaient établis. Le vaisseau sur lequel il s'embarqua, ayant été pris par un corsaire anglais, les matelots allaient s'emparer de ses effets, lorsque prenant son violon, dont il jouait fort bien, il leur fit entendre quelques airs qui les mirent en bonne humeur ; ce qui sauva le peintre du pillage. Ils le prièrent de les faire danser, et continuèrent d'avoir pour lui beaucoup d'égards pendant toute la navigation. Au premier port, le vaisseau fut déclaré n'être pas de bonne prise, et Leprince put continuer sa route. Arrivé à Pétersbourg, il fut accueilli par le marquis de l'Hôpital, ambassadeur de France, auquel il avait été recommandé par le maréchal de Bellisle. Il peignit, dans le palais impérial, quelques plafonds à la manière de son maître, puis une *Vue de Pétersbourg*, qui a été fort bien gravée par Lebas ; il se mit ensuite à dessiner d'après nature une grande quantité de costumes, de maisons, de voitures, de traîneaux, en usage chez les divers peuples de la Russie ; ce qui lui fit une assez grande réputation. Mais le climat de ce pays lui étant contraire, il fut obligé, après cinq ans d'absence, de revenir dans sa patrie, où il fut agréé à l'académie en 1764, et reçu, l'année suivante, académicien, sur son tableau représentant un *Baptême, dans le rit grec.* Doué d'une extrême facilité, Leprince se fit remarquer à toutes les expositions du Louvre par une foule de tableaux, dans lesquels on apercevait chaque année des progrès sous le rapport de la touche, de la transparence, et de la solidité du coloris. Mais on peut reprocher à la plupart d'être peints de pratique, ou sur de simples souvenirs, qui ne conservent ni la teinte locale, ni la vérité du site. S'étant appliqué dans sa jeunesse à la gravure à la pointe, il chercha un moyen de reproduire ses dessins sur le cuivre, de la même manière que sur le papier, c'est-à-dire, avec le pinceau. Les essais qu'il présenta, en 1769, à l'académie, furent unanimement approuvés. En 1772, il fut nommé conseiller de l'académie. Mais depuis son retour de Russie sa santé s'altérait de plus en plus : convaincu qu'il ne lui restait que peu de jours à vivre, il se faisait apporter son chevalet sur son lit, et travaillait à terminer le dernier tableau qu'il a exposé au salon de 1781, et qui représente des *Frères quêteurs distribuant des agnus à la porte d'un cabaret.* Leprince mourut à Saint-Denis-du-Port, près Lagny, le 30 sept. 1781. P—s.

LE PRINCE DE BEAUMONT (Marie), sœur du précédent, naquit à Rouen, le 26 avril 1711. Son mariage, contracté à Lunéville, avec un M. de Beaumont, fut, peu de temps après, déclaré nul, en 1745, pour plusieurs vices de forme, qui n'étaient pas les seuls motifs qu'elle eût pour faire rompre une union funeste ;

mais ce furent les seuls que sa délicatesse lui permit de présenter à ses juges. « Son mari (dit-elle, dans » une des lettres inédites, dont la » collection est entre les mains de » l'auteur de cet article) ne pou- » vait produire que des victimes » destinées aux plus affreuses infir- » mités. » Elle ajoute : « Dieu pour- » rait-il me faire un crime de mon » divorce? Pourrait-il exiger que je » remplisse un engagement plus af- » freux que la mort? » Mme. de Beaumont débuta, en 1748, dans la carrière littéraire par un roman intitulé : *Le Triomphe de la Vérité*, ou Mémoires de M. de La Villette. Ce roman fut imprimé à Nancy, où l'auteur se trouvait encore; et elle eut l'honneur de le présenter elle-même au roi de Pologne, à Commerci, ainsi que quelques autres ouvrages qui n'avaient pas encore vu le jour. Il paraît que ce monarque lui donna plus d'éloges que d'encouragements solides ; car ce fut à cette époque qu'elle passa en Angleterre. Mme. de Beaumont se fixa à Londres, et s'y chargea de plusieurs éducations qui firent sa réputation, et pour lesquelles elle composa plusieurs de ses ouvrages. Ceux qui ont eu le plus de succès, sont le *Magasin des Enfants*, et ses autres *Magasins*. La réputation de quelques ouvrages périodiques anglais lui fournit l'idée du titre et du fonds de son *Nouveau Magasin français*, ou Bibliothèque instructive, qui, commencé en 1750, suspendu en 1752, fut repris en 1755 et n'alla pas au-delà. Ce sont les meilleurs articles de cette collection, qu'Eidous rassembla depuis en 6 volumes, sous le titre d'*OEuvres mêlées de Mme. Le Prince de Beaumont*. On vit paraître successivement, soit anonymes, soit sous son nom, pendant les quinze années qu'elle vécut à Londres, des livres d'histoire, de géographie, un roman sur l'éducation des princes, des lettres, et plusieurs de ses *Magasins*. Le plus connu de tous, et assurément le meilleur, le *Magasin des Enfants*, fut publié en 1757, et fut bientôt traduit dans la plupart des langues de l'Europe. Très-souvent réimprimé, il n'a pas cessé d'avoir la faveur du public. En effet, ce livre offre une instruction variée et convenable à l'âge pour lequel il a été composé ; il est écrit avec simplicité ; le dialogue en est naturel : les historiettes et les contes sont très-propres à plaire aux enfants, et ont même fourni divers sujets de comédie. Plusieurs de ces contes, ainsi que quelques autres qu'on lit avec plaisir dans les ouvrages de l'auteur, ne sont, à la vérité, que des traductions ou des extraits, tels que la Belle et la Bête, le prince Titi, Fidelia, etc. : mais elle se les est appropriés par la manière dont elle les a traités. Un style simple et facile, une morale attachante et douce, des traits historiques bien choisis, une imagination heureuse, font de ses écrits, le charme de la jeunesse, et ne sont point indignes des regards de l'homme de goût. Le succès bien mérité du *Magasin des Enfants* encouragea Mme. de Beaumont à faire de nouveaux pas dans la même carrière. Peu de temps après avoir donné au public le *Magasin des Adolescentes*, 1760, qui fournit à Alletz l'idée d'un Magasin des Adolescents, et dont le succès ne fut guère moindre que celui du Magasin des Enfants, l'auteur se décida à quitter l'Angleterre, dont le climat était peu favorable à sa santé : elle avait cinquante ans. Sa plume

avait déjà produit une quarantaine de volumes ; elle avait honorablement consacré à l'éducation théorique et pratique de l'enfance et de la jeunesse, les dix-sept années qu'elle avait passées à Londres. Mariée, en secondes noces, à un de ses compatriotes (Thomas Pichon), et devenue mère de six enfants, elle sentit le besoin de la retraite pour se dévouer à leur éducation, et à la composition de quelques livres dont elle avait conçu l'idée. Sourde à la voix de plusieurs grands seigneurs, et même de quelques princes qui cherchèrent à la fixer auprès d'eux, elle eut le bon esprit et le courage de résister à la séduction de promesses brillantes, que peut-être on n'eût qu'en partie réalisées. Elle acheta, en 1768, du fruit très-modique de ses longues économics, une petite terre, dans les environs d'Anneci, en Savoie, où elle s'était retirée dès 1764. Ce fut dans cette retraite (Chavanod) qu'elle redigea ses derniers ouvrages. Le soin de sa famille, et les travaux agricoles, ne l'empêchaient pas de trouver du temps pour cultiver les lettres et travailler à des ouvrages d'imagination, à des traités d'éducation, de morale et d'histoire, a des traités de grammaire et même de théologie. Cette femme si judicieuse ne s'occupait pas moins des pauvres et des artisans que des riches et des princes, des jeunes garçons que des femmes, des gens de campagne que des habitants des cités : elle composa, pour les premiers, un Magasin qui est regardé avec raison, comme l'un des plus estimables de ses ouvrages. Sa mort, qui eut lieu à Chavanod, en 1780, a privé le public de quelques Eléments d'histoire, et de plusieurs Traités de grammaire qu'elle avait commencés. Sa longue et laborieuse carrière fut traversée par quelques chagrins (comme l'apprend la correspondance inédite mentionnée plus haut.) Cette femme sensible, instruite, active et pieuse, vécut soixante-dix ann ées et fit imprimer soixante-dix volumes. Nul homme de lettres n'a fait, de ses talents, un plus sage et plus utile emploi. Tout en observant, avec raison, que le style de Mme. de Beaumont est négligé, décoloré, faible et dépourvu de noblesse, nos meilleurs critiques ont fait l'éloge des sujets qu'elle a choisis, du naturel de son style, de sa clarté et de sa convenance. Ses romans pèchent du côté de l'imagination ; on peut y reprendre l'embarras dans le développement de l'intrigue, et le peu de nouveauté des incidents; mais ils sont sagement conduits, et ils sont tous très-moraux. On ne peut que louer tant de veilles laborieuses consacrées à l'éducation, à l'instruction de la jeunesse, de l'âge mûr, et de toutes les classes de la société. Aussi plusieurs de ces productions si estimables sont-elles fréquemment réimprimées, mises entre les mains des enfants, placées dans toutes les bibliothèques des pères de famille. Quelques-unes ont été retouchées pour être amenées, sous le rapport de l'histoire et de la géographie, au niveau des connaissances actuelles. Presque toutes ont été traduites en anglais, en allemand, en russe, en suédois, en italien et en espagnol, souvent même par plusieurs auteurs dans un même pays. Voici la liste la plus complète et la plus exacte qui ait paru de ses divers ouvrages. Nous nous bornerons toutefois à citer les éditions originales et quelques réimpressions : I. *Le Triomphe de la Vérité*, ou *Mé-*

moires de M. de La Villette, Nanci, 1748, 2 vol. in-12. II. *Lettres diverses et critiques*, 1750, 2 vol. in-12. III. Le *Nouveau Magasin français*, ou *Bibliothèque instructive*, Londres, 1750, 1751 et 1755, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage périodique paraissait tous les mois, par cahiers. IV. *Education complète*, ou *Abrégé de l'histoire ancienne, mêlée de géographie et de chronologie*, à l'usage de la famille royale de la princesse de Galles, Londres, 1753, 3 vol. in-12; réimprimé en 1785, 3 vol. in-12, et en 1803, 4 vol. in-12. V. *Civan, roi de Bungo, histoire japonaise*, ou *Tableau de l'éducation d'un prince* (publié anonyme), 1754, 2 vol. in-12, et Londres, 1758, 2 vol in-12. VI. *Lettres de Mme. du Montier à la marquise de ***, sa fille, avec les Réponses* (publiées anonymes), Lyon, 1756, 2 v. in-12; réimprimées en 1758 et en 1766. VII. *Magasin des Enfants*, ou *Dialogues entre une sage gouvernante et ses élèves*, Londres, 1757, 4 v. in-12; fréquemment réimprimé, quelquefois avec des cartes et des gravures. Cet ouvrage est le plus connu et le plus recherché de ceux que l'on doit à la plume active et féconde de Mme. de Beaumont; il a été traduit dans toutes les langues de l'Europe. VIII. *Anecdotes du quatorzième siècle, pour servir à l'histoire des Femmes illustres de ce temps*, Londres, 1759, 1 vol. in-12. IX. *Lettres curieuses, instructives et amusantes*, ou *Correspondance historique, galante*, etc., entre une dame de Paris et une dame de province (publiées anonymes), la Haye, 1759, 4 parties in 8°. X. *Magasin des Adolescentes*, ou *Dialogues entre une sage gouvernante et ses élèves*, Londres, 1760, 4 vol. in-12. Ce Magasin n'a pas eu moins de succès que le Magasin des Enfants: les éditions et les traductions n'en sont guère moins nombreuses. XI. *Principes de l'Histoire-Sainte*, Londres, 1761, 3 vol. in-12. XII. *Instructions pour les jeunes Dames qui entrent dans le monde et qui se marient*, pour faire suite au Magasin des Adolescentes, Londres, (Lyon), 1764, 4 vol. in-12: souvent réimprimé, et traduit en plusieurs langues, mais fort inférieur aux Magasins des Enfants et des Adolescentes. XIII. *Lettres d'Emérance à Lucie*, Lyon, 1765, 2 vol. in-12; Leyde, 1766, id. XIV. *Mémoires de la baronne de Batteville*, ou *la Veuve parfaite*, Lyon, 1766, 1 vol. in-12. XV. *La nouvelle Clarisse*, Lyon, 1767, 2 vol. in-12. XVI. *Magasin des Pauvres, des Artisans, des Domestiques et des Gens de la campagne*, Lyon, 1768, 2 vol. in-12; Leyde, 1769; Lyon, 1775, id. XVII. *Les Américaines*, ou *la preuve de la Religion chrétienne par les lumières naturelles*, Lyon, 1770, 6 vol. in-12. Quelques longueurs y sont rachetées par la force des raisonnements, et par des traits lumineux et frappants de vérité qui caractérisent tous les ouvrages de l'auteur. L'ouvrage, pour la partie théologique, fut revu par un des grands-vicaires du diocèse de Genève. XVIII. *Le Mentor moderne*, ou *Instruction pour les garçons et pour ceux qui les élèvent*, Paris, 1772, 12 parties en 11 vol. XIX. *Manuel de la Jeunesse*, ou *Instructions familières, en dialogues*. XX. *Contes moraux*, Lyon, 1774, 2 vol. in-12. Ce sont quatre petits romans fort médiocres, ainsi que ceux qui se trouvent dans l'ouvrage suivant. XXI. *Nouveaux Contes moraux*,

Lyon, 1776, 2 parties in-8°. XXII. *La Dévotion éclairée*, ou *Magasin des Dévotes*, Paris, 1779, 1 vol. in-12. Telle est la collection complète des ouvrages publiés par Mme. de Beaumont. Eidous rassembla, du vivant de l'auteur, le mélange suivant : *OEuvres mêlées de Mme. Le Prince de Beaumont, extraites des journaux et des feuilles pé iodiques qui ont paru en Angleterre pendant le séjour qu'elle y a fait*, Maestricht, 1775, 6 vol. in-12; traduit en allemand, Leipzig, 1776, 2 vol. in-8°. C'est, à peu de chose près, la réimpression du *Nouveau Magasin*, n°. III, ci-dessus. D-B-S.

LEQUEUX (Claude), prieur de Saint-Yves, à Paris, fut un éditeur exact et laborieux. On connaît aussi quelques ouvrages de sa composition, comme : *Les Dignes fruits de Pénitence*, 1742, in-12; *Tableau d'un vrai Chrétien*, 1748, in-12; *Le Chrétien fidèle à sa vocation*, 1748 in-12; *Le Verbe incarné*, 1759, in-12. Il se rendit éditeur des livres suivants : *Instructions chrétiennes* de Singlin, 1736, 6 vol. in-12; — *Abrégé de l'Année chrétienne* de Le Tourneux, 1746, 6 vol. in-12; — *Lettres de la duchesse de la Vallière, avec un Abrégé de sa vie pénitente*; — *Traités choisis de St.-Augustin sur la grâce, le libre arbitre et la prédestination*, traduits du latin de Foggini, 1757, 2 vol. in-12; *Sancti Aurelii Augustini de gratiâ Dei*, 1758, 2 vol. in-12 (c'est l'édition latine des *Traités choisis* qui précèdent); — *Sancti Prosperi Aquitani, Sancti Leonis magni de gratiâ Dei*, imprimés également sur l'édition faite à Rome par le prélat Foggini, 1760, in-12; *OEuvres de saint Prosper sur la grâce*, 1761, in-12 (c'est la traduct. du volume précédent); — *Patrum ecclesiæ de paucitate adultorum salvandorum Consensio*, sur l'édition du même Foggini à Rome, 1759, in-12; — *Traité sur le petit nombre des Élus*, traduction du *Consensio*, 1760, in-12; — *Sancti Yvonis Presbyteri officium proprium*, 1761, in-12. Lequeux s'occupa aussi de l'édition de plusieurs ouvrages de Bossuet; il fit paraître l'*Exposition de la Doctrine de l'Eglise catholique*, avec une préface historique, 1761, in-12, et les *Oraisons funèbres*, 1762, in-12, avec un *Eloge historique de Bossuet* et un catalogue bien fait de ses ouvrages. Il avait préparé une édition de l'*Histoire des Variations*; mais elle ne parut qu'après sa mort, par les soins de Leroi. Lequeux fut chargé, conjointement avec dom Déforis, d'une édition générale des OEuvres de l'évêque de Meaux; il en donna le *Prospectus* en 1766, et il eût été à desirer qu'il eût pu continuer cette entreprise. Quels que fussent ses préjugés, il était laborieux et avait de l'instruction et de la critique; mais il ne fit que préparer l'impression de quelques volumes. On a trouvé de lui des notes manuscrites sur différents ouvrages de Bossuet. Il avait rassemblé des brouillons écrits de la main de ce grand évêque, et d'après lesquels la *Défense de la déclaration* se trouvait corrigée et refondue presque en entier : ces brouillons n'existent plus, soit qu'on les ait fait disparaître à dessein, soit qu'ils aient été perdus par l'effet de la révolution. C'est d'après une copie de Lequeux que l'on a conservé le précis d'un ouvrage manuscrit de Bossuet, *De l'autorité des Jugements ecclésiastiques*, dont l'original est aussi égaré. Cet éditeur est accusé d'avoir anéanti ce manuscrit,

et l'on prétend qu'il se vanta devant l'abbé Riballier de l'avoir jeté au feu. Cette anecdote n'est pas absolument incroyable pour quiconque sait quels étaient les sentiments et les liaisons de Lequeux. Il poussa le zèle jusqu'à prendre part aux folies des convulsions. Il paraît du moins que c'est de lui qu'il est parlé dans les *Nouvelles ecclésiastiques* du 6 décembre 1737. Il fut trouvé chez une convulsionnaire, et conduit à la Bastille, où il passa fort peu de temps. En 1763 il publia un *Mémoire abrégé sur la vie et les ouvrages de Mesenguy*, in-12, et un *Mémoire justificatif de l'Exposition de la Doctrine chrétienne*, ouvrage posthume du même, in-12. Il mourut le 3 avril 1768; et l'édition de Bossuet fut confié à dom Déforis seul, qui la gâta par son défaut absolu d'ordre, de critique et de mesure; par ses notes fastidieuses; par ses digressions inutiles, et par ses sorties contre tous ceux qui ne pensaient pas comme lui : il est certain que ce bénédictin eut défense de continuer. On peut voir ce qui est dit de l'un et de l'autre dans la préface de la nouvelle édition des *OEuvres de Bossuet*, imprimée à Versailles; l'éditeur y parle avec éloge des soins et de la capacité de Lequeux, tout en déplorant les préjugés et le manque de goût et de modération de son successeur. P-c-t.

LEQUIEN (Michel), savant dominicain, naquit à Boulogne-sur-Mer en 1661; à l'âge de vingt ans il entra dans l'ordre de Saint-Dominique. Le père Marsolier lui enseigna les premiers éléments de la langue hébraïque, qu'il sut parfaitement dans la suite, et à laquelle il joignit des connaissances profondes dans l'arabe, le grec, et les saintes lettres. Il se lia avec dom de Montfaucon, l'abbé de Longuerue et les savants les plus distingués de son temps. Ses vertus égalaient ses talents et la douceur de son commerce. Il mourut le 12 mars 1733, dans la maison de la rue St.-Honoré qu'il habitait depuis long-temps. On a de lui: I. *Défense du texte hébreu et de la version vulgate, servant de réponse au livre* (de D. Pezron), intitulé : l'*Antiquité des temps rétablie*, etc, Paris, 1690, un vol. in-12. II. L'*Antiquité des temps détruite* (contre la Défense de l'Antiquité des temps, que dom Pezron fit paraître en 1691); Paris, 1693, 1 vol. in-12. Ces deux ouvrages du père Lequien commencèrent sa réputation; on trouva que son antagoniste était complètement battu. III. *Remarques sur l'Essai du Commentaire sur les Prophètes* (de dom Pezron), dans les Mémoires de Trévoux du mois de mars 1711. IV. *Nullité des Ordinations anglicanes* ou *Réfutation du livre* (du P. Courayer) *intitulé* : Dissertation sur la validité des ordinations des Anglais, Paris, 1725, 2 vol. in-12. V. *La Nullité des ordinations anglicanes, démontrée de nouveau, tant par les faits que par le droit*, contre la Défense du R. P. le Courayer, Paris, 1730, 2 vol. in-12. Sans tomber d'accord sur l'infidélité dans les citations ni sur l'ignorance ou la prévention que le P. Courayer reprochait au P. Lequien, on pensa généralement que ce dernier sortait trop souvent des bornes de la modération envers son adversaire, et s'opiniâtrait à vouloir lui faire confesser comme article de foi ce qui ne l'était point. On attribue à Pierre Badoire une grande part aux deux premiers volumes du P. Lequien. VI. *Lettre sur les Ordinations anglicanes*, dans le Mercure du mois

d'avril 1731. VII. *Dissertation sur Saint Nicolas, évêque de Myre;* dans les *Mémoires de littérature et d'histoire* du P. Desmolets, tome VII, première partie. VIII. *Dissertation sur le port Icius*, qu'il prétend être le port de Boulogne; ib., tome VII, part. 2e. IX. *Histoire abrégée de la ville de Boulogne-sur-Mer et de ses comtes*, ibid. tome X, partie 1re., et à la tête de la Coutume de Boulogne, dans le Coutumier général. X. *Dissertation sur Annius de Viterbe;* dans les Voyages d'Espagne et d'Italie, par le P. Labat, et dans le *Berose* et l'*Annius de Viterbe* (page 246) de M. de Fortia d'Urban, formant le tome VII de ses *Mémoires pour servir à l'histoire du globe*, 1808, in-12. XI. *Observations* sur le livre intitulé, *Petra Fidei*, d'Étienne Javorski, patriarche moscovite, sur une Réponse qui fut faite à ce livre par *François Buddæus*, et sur une Réplique à ce dernier, par le P. Ribéra, insérées dans le *Mercure* de mars 1733. XII. *Stephani de Altamura Ponticensis contra schisma Græcorum Panoplia quâ Romana et occidentalis ecclesia defenditur adversus criminationes Nectarii nuperi patriarchæ hierosolymitani quas congessit in libro* DE PRINCIPATU PAPÆ, Paris, 1718, in-4°.; ouvrage solide et estimé. Les dangereuses subtilités du patriarche Nectaire y sont victorieusement réfutées. XIII. *Sancti Joannis Damasceni Opera omnia gr. lat.*, Paris, 1712, 2 vol. in-fol. Cette édition est enrichie de plusieurs dissertations, remplies d'érudition ecclésiastique. Le P. Lequien avait préparé un troisième volume, qui devait contenir les ouvrages faussement attribués à Saint-Jean Damascène, et qui n'a point été mis au jour. XIV. *Oriens Christianus, in quatuor patriarchatus digestus; quo exhibentur ecclesiæ, patriarchæ, cæterique præsules totius Orientis*, Paris, à l'imprimerie royale, 1740, 3 vol. in-fol. Cet ouvrage était en grande partie imprimé, quand le P. Lequien mourut. Ses confrères en continuèrent l'impression, et y firent des améliorations qui sont indiquées dans la préface. C'est une imitation du *Gallia christiana*, bien exécutée et pleine de choses curieuses, avec les cartes des 4 patriarcats dressées par d'Anville. Le P. Lequien a concouru à la *Byzantine* (Voy. LÉON DE BYZANCE). L-B-E.

LEQUIEN DE LA NEUVILLE (JACQUES), historien, naquit à Paris, en 1647, d'une ancienne famille du Boulonnais, et entra à l'âge de quinze ans, comme cadet dans les Gardes-françaises. La faiblesse de sa santé ne lui permettant pas de supporter les fatigues d'une seconde campagne, il quitta le service pour étudier le droit; mais au moment qu'il venait d'acheter la charge d'avocat-général de la cour des monnaies, une banqueroute qu'essuya son père le força encore une fois de renoncer à ses projets. Il résolut alors de chercher dans la culture des lettres la consolation d'une vie obscure et privée. Ce fut d'après l'avis de Pelisson, qu'il entreprit l'histoire du Portugal, dont le succès lui ouvrit, en 1706, les portes de l'académie des inscriptions. Quelque temps après il publia un Traité de l'origine des postes, qui lui valut la direction de celles d'une partie de la Flandre-française. Il alla en conséquence habiter le Quesnoy. En 1713, après la paix d'Utrecht, il accompagna l'abbé de Mornay, nommé à l'ambassade de Portugal;

et il fut accueilli à Lisbonne de la manière la plus flatteuse. Le roi de Portugal, voulant le fixer dans ses états, le nomma chevalier de l'ordre de Christ, et lui accorda une pension de quinze cents livres. Lequien s'efforça de répondre aux bontés de ce prince, en travaillant à continuer et perfectionner son histoire de ce royaume; et il s'en occupait avec ardeur, lorsqu'il mourut à Lisbonne, le 20 mai 1728. On a de lui: I. *Histoire de Portugal*, Paris, 1720, 2 vol. in-4°. Lequien, à l'exemple des historiens espagnols portugais, remonte à Tubal, cinquième fils de Japhet, dont les descendants, suivant la tradition, se sont établis dans le Portugal; il décrit ensuite les différentes révolutions de ce pays, jusqu'au règne de Jean II. La seconde partie comprend l'histoire de ce royaume jusqu'en 1521, époque de la mort d'Emanuel Ier. Laclède lui reproche d'avoir omis un grand nombre de faits importants, et d'en avoir indiqué d'autres trop superficiellement : ce furent les raisons qui déterminèrent ce dernier à publier une nouvelle histoire de Portugal. (*V.* Laclède.) Lequien a, sur lui, l'avantage de citer constamment ses autorités; mais on prétend qu'il ne les a pas toujours bien comprises, et que sa chronologie n'est pas sûre : l'ouvrage est d'ailleurs écrit d'un style coulant et agréable. II. *L'Origine des postes, chez les anciens et les modernes*, Paris, 1708, in-12. Lequien en attribue à Auguste le rétablissement ou l'institution chez les Romains. Cet ouvrage curieux est terminé par le Recueil des ordonnances sur les postes, alors en vigueur, avec le précis des motifs qui les avaient dictées. Il a été réimprimé sous ce titre: *L'usage des postes chèz les anciens et les modernes*, Paris, 1730, in-12. Cette édition est augmentée des ordonnances et réglements publiés depuis la première. III. *Histoire des Dauphins du Viennois, d'Auvergne et de France*, Paris, 1759, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, resté manuscrit, fut publié par le petit-fils de Lequien, augmenté de la vie de Louis IX, vingt-cinquième Dauphin de France. Le style en est facile et simple, tel que le demande le sujet: on y trouve des recherches utiles; mais il y a beaucoup de fautes de chronologie. L'éloge de Lequien de la Neuville, par de Boze, est imprimé dans le tom. VII des *Mémoires de l'académie des inscriptions*. Chaufepié lui a consacré un article dans son *Dictionnaire*. (1) W-s.

LERANBERT (Louis), statuaire, naquit à Paris, en 1614. Son père était garde des figures antiques et des marbres du roi Louis XIII, qui consentit à être le parrain du jeune Leranbert. Il entra d'abord dans l'école de Vouet, et se lia avec Lebrun et Lenôtre, d'une amitié qui dura toute leur vie. Son goût pour la sculpture le fit entrer chez Sarrazin, où sa facilité, la grâce de ses manières, la beauté de sa figure, le firent bientôt distinguer. L'emploi de son père lui facilitait l'entrée de la cour: après la mort de Louis XIII, il s'attacha à mériter les bonnes grâces du jeune roi. Poète et musicien, il réunissait tous les agréments, et il fut admis à figurer dans toutes les fêtes des premières années du règne de Louis XIV. Il se fit d'abord connaître comme peintre par les *Portraits en médaillon du*

(1) Chaufepié y fait une longue digression sur l'*apparition du labarum* à Constantin.

cardinal Mazarin, du *maréchal de la Meilleraie*, de *M. et Mme. Jaback*, etc. Bientôt après il fut chargé du *Tombeau du marquis de Dampierre*, qui fut élevé à trois lieues de Gien, dans les terres de ce seigneur. L'architecture de ce tombeau est riche; et tout, jusqu'à l'épitaphe en vers, est de la composition de Leranbert. La garde des antiques et des marbres du roi lui avait été donnée après la mort de son père: elle lui fut ôtée en 1663. Il se consola de cette disgrâce en redoublant d'ardeur pour le travail. Il se présenta cette même année pour être membre de l'académie, et fut reçu, sur un *buste du cardinal Mazarin*. En 1665, Leranbert avait exécuté, pour les jardins de Versailles, quatre statues représentant le *Dieu Pan*, une *Hamadryade dansant*, une *Nymphe jouant du tambour de basque*, et un *Faune*: on faisait un cas particulier de l'*Hamadryade*. On voit de lui, dans le parc de Versailles, deux *Sphynx en marbre blanc, montés par des enfants de bronze, qui les retiennent avec des guirlandes de fleurs*. Le travail de ces groupes est digne d'estime; mais ils manquent de style, et n'ont rien de la simplicité que les anciens savaient donner à ces sortes d'ouvrages. La cathédrale de Blois, possède deux bas-reliefs de Leranbert, en marbre blanc; l'un représente la *Méinbire*, l'autre la *Méditation;* il les avait faits en 1660, pour le tombeau de Jean Courtois, président au présidial de Blois. Leranbert mourut à Paris, en 1670. P-s.

LERCARI (Nicolas-Marie), cardinal, était né dans l'état de Gènes, en 1675, d'une famille ancienne, et qui a produit plusieurs hommes distingués par la protection qu'ils ont accordée aux lettres, et par les hautes fonctions dont ils ont été revêtus. Nicolas, ayant terminé ses études d'une manière brillante, reçut les ordres sacrés, et vint à Rome, où son mérite le fit bientôt remarquer. Pourvu successivement des gouvernements de Todi, de Bénévent, de Camerino, d'Ancone, de Civita-Vecchia et de Pérouse, il montra, dans l'exercice de ses fonctions, autant de capacité que de désintéressement. Pendant qu'il était à Bénévent, il avait su se concilier la faveur du cardinal Orsini, archevêque de cette ville. Ce prélat, ayant été élu pape, en 1724, sous le nom de Benoît XIII, se hâta de rappeler à Rome Lercari, qu'il combla de témoignages de son estime. Il lui conféra le titre de maître de la chambre (*Maestro di camera*), et l'éleva à la dignité d'archevêque de Nazianze. Deux ans après (1726), il le nomma son premier ministre, et enfin le décora de la pourpre romaine. Lercari continua de jouir de la plus haute faveur pendant la vie de Benoît XIII; mais son successeur l'éloigna du ministère pour y appeler un de ses favoris. Lercari partagea ses dernières années entre ses devoirs religieux et la société des artistes dont il s'était toujours montré le protecteur. Il mourut à Rome, le 23 mars 1757. W-s.

LERCARO ou Lercari. *Voyez* Imperiali, XXI, 208.

LERI. *Voyez* Lery.

LERIDANT (Pierre), avocat au parlement de Paris, né en Bretagne, mort le 28 novembre 1768, a publié: I. *Examen de deux questions importantes sur le mariage*, 1753, in-4°. II. *Dissertation théologique et historique sur la conception de la Vierge*, 1756, in-12. III. *Con-*

sultation sur le mariage du Juif Borach Levi, 1758, in-4°. IV. *Institutiones philosophicæ in novam methodum digestæ*, 1761, 3 vol. in-12. V. *Le Code matrimonial*, 1766, in-12, réimprimé en 1770 (par les soins de Camus), avec des augmentations. VI. On lui attribue aussi l'*Antifinancier*, 1764, in-12; ouvrage que Voltaire trouvait *violent et portant à faux d'un bout à l'autre*. D'autres le croient d'un avocat Darigrand, mort en 1771. Leridant soutenait que le droit d'apposer des empêchements dirimants au mariage appartient exclusivement à la puissance temporelle; et dans la question sur le mariage de l'infidèle converti, il se déclara pour l'indissolubilité absolue, comme fit aussi le parlement de Paris, par son arrêt du 2 janvier 1758, dans la même affaire de Borach Levi. Leridant avait encore été plus hardi dans sa *Dissertation théologique sur la conception de la Vierge*. P-c-t.

LERIGET. *Voy.* LAFAYE.

LERIS (ANTOINE DE), compilateur mediocre, était né le 28 février 1723, à Montlouis dans le Roussillon. Il fut envoyé à Paris pour y faire ses études, et il s'y fixa par l'acquisition d'une charge de premier huissier de la chambre des comptes. Il passa sa vie au milieu des gens de lettres, dont il se faisait aimer par son caractère modeste et serviable. Il mourut en 1795. On a de lui : I. *La Géographie rendue aisée*, Paris, 1753, in-8°. II. *Dictionnaire portatif, historique et littéraire des théâtres, contenant l'origine des différents théâtres de Paris*, etc., Paris, 1754, réimprimé avec des additions, 1765; in-8°. C'est une compilation assez bien faite, et qui peut tenir lieu de la volumineuse *Histoire du théâtre français*, des frères Parfait. Cet ouvrage est toujours recherché, quoiqu'il en ait paru depuis plusieurs dans le même genre. C'est Léris qui est l'éditeur du *Sentiment d'un harmoniphile sur différents ouvrages de musique* (par l'abbé de Morambert), Paris, 1756, in-12, et des *Après-soupers de la campagne* (par Bruix). W-s.

LERME (FRANÇOIS DE ROXAS, DE SANDOVAL, duc DE), premier ministre de Philippe III, roi d'Espagne, est un des exemples les plus frappants de l'inconstance de la fortune et du néant des grandeurs. N'étant encore que marquis de Denia, il fut nommé écuyer de l'infant don Philippe, et prit sur lui un tel ascendant, que ce prince, en arrivant au trône (1598), le créa premier ministre, malgré la recommandation expresse que son père lui avait faite en mourant de le tenir éloigné des affaires. Son élévation excita le mécontentement des grands, jaloux de la préférence accordée à un homme d'une naissance médiocre; et, dès ce moment, il fut entouré d'ennemis prêts à profiter de ses fautes pour le renverser. Le duc de Lerme voulut signaler les commencements de son ministère par un acte de vigueur: il équipa une flotte de cinquante voiles, destinée à croiser sur les côtes de l'Angleterre; mais elle fut détruite par une tempête, presqu'en sortant du port, et cet échec le détermina à recourir à des voies de conciliation. Il traita de la paix avec les Anglais, moyennant quelques sacrifices; et, en 1608, il fit une trêve avec la Hollande. Ces deux actes déplurent assez généralement, et augmentèrent les plaintes contre le ministre, accusé de ne pas se montrer assez jaloux

de la gloire de l'Espagne. La situation des finances devait l'engager à provoquer la suppression d'une foule de charges créées sous les règnes précédents et devenues inutiles : mais la crainte d'accroître par cette mesure le nombre de ses ennemis, lui fit adopter un système opposé ; et il multiplia tellement les emplois que toutes les ressources du trésor suffisaient à peine pour les payer. Il chercha à cacher au roi l'embarras des finances, en l'occupant sans cesse par de nouvelles fêtes ; cependant il souhaitait sérieusement de mettre un terme à cet embarras, et son projet était de rendre à l'Espagne son ancienne splendeur. Il voulut encourager l'agriculture trop négligée depuis la découverte des Indes ; mais ne pouvant adoucir le sort des cultivateurs par la diminution des impôts, il fit instituer un ordre de chevalerie, pour récompenser ceux qui se distingueraient : il exempta du service militaire tous les ouvriers ; fausse mesure qui nuisit au recrutement de l'armée, sans rendre de l'activité aux manufactures. L'Espagne, tributaire de tous ses voisins, ne se soutenait que par les sommes énormes qu'elle tirait chaque année de ses colonies et de la Sicile. De nombreuses réformes étaient indispensables ; le ministre les voyait sans oser les entreprendre. Cette hésitation, cette faiblesse, est le plus grand reproche que l'histoire puisse faire au duc de Lerme : il avait toutes les qualités d'un particulier ; il était doux et affable, très-généreux, et ne fit usage de son autorité que pour rendre service sans distinction à tous ceux qui s'adressaient à lui. Il acheva par sa douceur la pacification de l'Arragon, et fit disparaître jusqu'aux traces des troubles qui avaient agité ce royaume. Sa faveur semblait croître chaque jour ; et songeant à la faire partager à son fils, le duc d'Uzeda, il le présenta au roi, en le recommandant à ses bontés avec toute la tendresse d'un père. Quelque temps après, le vieux ministre perdit sa femme (Félicité Henriquez de Cabrera) ; et ayant embrassé l'état ecclésiastique, il se persuada que s'il pouvait obtenir la pourpre, il imposerait pour jamais silence à ses ennemis ; mais il se trompa, et le titre qu'il avait ambitionné pour se maintenir au ministère, précipita sa chute. Il s'établit entre le roi et le cardinal une étiquette que le prince trouva gênante ; ses ennemis, à la tête desquels on est indigné de trouver son propre fils, le duc d'Uzeda, profitèrent de cette circonstance, pour achever de le perdre dans l'esprit de Philippe : on rappela toutes les fautes de son ministère ; on osa même l'accuser d'avoir fait empoisonner la reine Marguerite, par son favori D. Rodrigue Calderon. Le roi consentit enfin au renvoi de son ministre : celui-ci quitta l'Escurial, le 2 octobre 1618, jour anniversaire de la mort de la reine, et se retira dans une de ses terres. Le duc d'Uzeda, qui lui succéda au ministère, voulait faire instruire son procès ; et il fallut que le roi interposât son autorité pour empêcher ce scandale : mais, après la mort de ce prince, Philippe IV laissa agir les ennemis du duc de Lerme : Calderon, son favori, eut la tête tranchée (*Voy.* Calderon, VI, 50) ; et les biens de l'ancien ministre furent saisis pour l'obliger à restituer une somme de quatorze cent mille écus, qui lui avait été donnée par le feu roi sur le produit des bleds et des marchan-

dises de la Sicile. Flétri par d'odieuses accusations, dépouillé de sa fortune, le duc de Lerme mourut de chagrin, en 1625. D. Juan Vitrian dit, dans son *Commentaire sur les Mémoires de Philippe de Comines*, que, « pour un favori, le duc de » Lerme est un des meilleurs et des » plus modérés qu'il y ait jamais » eus. » Puis il ajoute : « Il avait » un esprit médiocre ; mais sa con» duite a montré combien est vrai » le dire de Thucydide, que les » génies médiocres sont les plus » propres au gouvernement ; son » ministère est et sera cité partout, » pour avoir été sans guerre, sans » tribut et sans impôt odieux : c'é» tait la suite de son esprit doux et » pacifique, et de l'humeur du roi » qui ne cherchait qu'à régner en » paix. » W--s.

LERNOUT (Jean), en latin *Janus Lernutius*, poète latin, vit le jour à Bruges en 1545. Né avec de la fortune, il fit d'excellentes études littéraires à Gand, à Anvers, à Louvain ; il employa ensuite plusieurs années à voyager avec Juste-Lipse et Victor Giselin. Il visita les principales académies de France, d'Italie et d'Allemagne, et se lia partout avec les savants les plus distingués. Il semble s'être occupé à Paris de recueillir une espèce d'anthologie française. (*Voy.* P. Burmann, *Syll. Epist.* tom. 1, page 8.) En Italie, il se livra à l'archéologie, et enfin, après plus de vingt ans d'absence, revint dans ses foyers. Devenu père d'une famille nombreuse, il conserva ses anciens goûts, et se montra constamment étranger à toute ambition. Il ne put éviter cependant d'être échevin de sa ville natale ; et l'empereur Rodolphe II le gratifia, en 1581, de lettres de noblesse pour lui et ses descendants. Dans les troubles des Pays-Bas, il fut fait prisonnier de guerre par les Anglais (1587) ; et il ne parvint qu'au bout de cinq ans d'un traitement assez dur, à recouvrer sa liberté, au moyen d'une rançon exorbitante. Il mourut à Bruges, le 29 septembre 1619. On a de lui : I. *Carmina*, Anvers, 1579, in-12, et Lignitz, 1603. Ce recueil est composé d'*Ocelli*, *Elegiæ* (au (nombre de 4), *Oda ad bonam valetudinem et Epigrammata*. Lernutius n'eut point de part à l'édition de Lignitz : ceux qui l'ont publiée le croyaient mort ; mais il donna encore en 1614, à Leyde, chez Elzevier, in-12, une 3me. édition fort augmentée, surtout de poésies sacrées et d'autres sur les événements politiques et militaires du temps, de quelques traductions de morceaux du 7me. livre de l'Anthologie grecque, sous le titre de *Basia Græcorum*, et d'une trentaine de *Basia* de sa propre composition. Toutes les productions poétiques de Lernout paraissent avoir été réunies par Gruter dans les *Deliciæ poëtarum Belgicorum*, tom. III, p. 114-295. Lernutius mérite certainement une place distinguée parmi les poètes latins modernes, principalement dans le genre érotique ; mais il est fort inégal. Il paraît s'être surtout proposé pour modèle Catulle, qu'il imite jusque dans ses défauts. II. *Commentarius de naturâ et cultu Caroli Flandriæ comitis, necnon de cæde ipsius, et vindictâ in percussores mox secutâ*, Bruges, 1621, in-8°. Paquot estime qu'on a eu tort de publier cette production de sa jeunesse. Elle est en l'honneur de S. Charles le Bon (*Voy.* Charles, t. VIII, p. 142), et n'annonce ni critique ni goût. On peut reprocher ce trait de piété filiale mal entendue

à l'un de ses fils, nommé Jacques, qui a aussi publié à Bruges, en 1616, in-12 : *Preces metricæ, à Salomone Macrino, Petro Aurato, Petro Bucherio et Victore Giselino exercitiis christianæ pietatis aptatæ.* Pierre Burmann, dans sa *Sylloge Epistolarum*, tom. 1, pag. 8-27, a recueilli une suite de Lettres entre Juste-Lipse et Lernutius.

M-on.

LEROI (Charles-François), ancien Oratorien, naquit à Orléans en 1698, et fit ses études à Saumur et à Juilly. Il entra à l'institution de l'Oratoire, à Paris, en 1716, c'est-à-dire, dans le temps de la plus grande chaleur des disputes sur la bulle Unigenitus. Il était difficile qu'il se garantît des opinions qui régnaient alors dans ce corps; et pour achever de l'en remplir, on l'envoya étudier en théologie à Saumur, sous un des plus zélés appelants, le père de Gennes. Leroi fut un de ceux qui soutinrent, en 1718, des thèses sur la grâce, que M. Poncet, évêque d'Angers, censura, et que le P. de Gennes essaya de justifier. Après avoir professé dans plusieurs colléges, suivant l'usage de la congrégation, Leroi, qui avait adhéré au réappel en 1721, se livra à l'étude du grec et de l'hébreu, et fut associé aux travaux du père Houbigant qui, retiré à Notre-Dame-des-Vertus, s'occupait d'une édition du texte hébreu, revu et corrigé sur les manuscrits, et d'une traduction latine de ce texte. Leroi se forma sous lui aux recherches de critique et d'érudition, et ne se détourna de cette étude que pour publier quelques écrits fort courts sur les controverses qui agitaient alors les esprits. Nous connaissons de lui dans ce genre, une *Lettre de M.*** à un de ses amis de province, au sujet de l'écrit sur les convulsions, intitulé Coup-d'œil*, in-4°.; un *Examen du figurisme moderne*, sous la date du 7 juillet 1736; et une *Lettre* du 13 mars 1738, *à l'auteur des Nouvelles*, où il fait un portrait de ce gazetier, et des enthousiastes de ce parti; on y voit qu'il n'approuvait pas les excès et les folies qui déshonoraient cette cause. Vers 1736, il fut chargé par Bossuet, l'évêque de Troies, de revoir plusieurs ouvrages manuscrits de l'évêque de Meaux, et d'en préparer de nouvelles éditions. On avait publié à Luxembourg, en 1730, une édition fort défectueuse de la *Défense de la déclaration du clergé*. Leroi en donna une plus complète et plus soignée, d'après les manuscrits originaux que l'évêque de Troies lui remit. La *Défense* parut en 1745, 5 volumes in-4°., dont deux pour le latin et trois pour le français. L'éditeur y joignit une préface rédigée avec beaucoup de soin: dans la suite il fit réimprimer sa traduction de la *Défense*, avec des notes et une table des matières. En 1753, il donna les *Œuvres posthumes de Bossuet*, pour faire suite à l'édition en 12 volumes, de Pérau; ces *Œuvres posthumes* sont en 3 vol. in-4°., et sont accompagnées d'une assez longue préface. Leroi songeait même à faire une édition complète des Œuvres de l'évêque de Meaux; et il y eût été aidé par l'abbé de la Motte, ancien grand vicaire de Troies, qui possédait des manuscrits précieux: mais cette entreprise fut confiée à un autre. Leroi se contenta de faire imprimer, en 1770, l'*Histoire des variations des Eglises protestantes*, 5 vol. in-12, avec des notes de lui et de Lequeux, qui avait d'abord préparé cette édition; et en 1775,

les *Dissertations sur les Psaumes, et* les *Préfaces sur chacun des cinq livres sapientiaux*, composées par Bossuet, et traduites en français, in-12; c'est, à ce qu'il paraît, le seul ouvrage où il ait mis son nom. On a encore de lui des *Réflexions théologiques sur le premier volume des Lettres de l'abbé de Villefroy à ses élèves*, 1752, in-8°.; une édition des *Conférences ecclésiastiques* du père le Semelier, *sur la Morale et le Décalogue*, 1755 et 1759, 8 vol. in-12 (c'est la partie de ces *Conférences* que le Semelier n'avait pas eu le temps de publier); une édition des *Conférences du père Laborde*, 1757; une autre des *Conférences du père Bizault, sur l'Oraison dominicale*, 1766; et une *Lettre* sur le jugement qu'ont porté des Jésuites les cardinaux de Bérulle et le Camus, M. Bossuet et M. Letellier. Leroy avait quitté l'Oratoire, en 1746, lorsqu'on y fit recevoir la bulle *Unigenitus;* et il rédigea une protestation et une lettre au père de la Valette, au nom de tous les opposants. Il n'avait que le titre de confrère de l'Oratoire, n'étant jamais entré dans les ordres. Il mourut à Paris, le 13 juin 1787. C'était un homme instruit, laborieux et propre par son exactitude aux fonctions d'éditeur. P-c-t.

LEROI. *Voy.* Leroy.

LEROUX (Philibert-Joseph), Français réfugié à Amsterdam, y publia un *Dictionnaire comique, satyrique, critique, burlesque, libre et proverbial*, 1718, in-8°.; 1750, in-8°. deux éditions; 1752, 2 vol. in-8°.; réimprimé encore à Paris, sous la rubrique de Pampelune, 1787, 2 vol. in-8°.; cette dernière édition contient beaucoup d'augmentations. Les nombreuses réimpressions de ce livre ne prouvent pas que le goût de la bonne compagnie soit le plus répandu. Cependant il ne faut pas croire que l'auteur soit descendu jusqu'à certains mots qui révoltent l'homme bien élevé. Leroux, et ses continuateurs, ont eu l'intention de donner un dictionnaire, non du vieux langage, mais du bas langage; et loin de les blâmer de leur licence, on doit, malgré les critiques, leur savoir gré d'être resté dans de certaines limites. Z.

LEROUX. *V.* Deshautesrayes.

LEROY (Pierre), l'un des principaux auteurs de la *Satyre Ménippée*, était chanoine de la cathédrale de Rouen, et devint aumônier du jeune cardinal de Bourbon. C'est à ce peu de détails que se borne ce qu'on sait de la vie d'un homme qui joignit à beaucoup d'esprit toutes les qualités d'un excellent citoyen. De Thou dit, dans son Histoire (liv. cv), que c'était un honnête homme, étranger à toutes les factions. (*Vir bonus et à factione summè alienus.*) L'ouvrage qui a fait passer son nom jusqu'à nous est intitulé: *Satyre Ménippée de la vertu du Catholicon d'Espagne, ou de la tenue des Etats à Paris en* 1593, *par MM. de la Ste. Union.* Il fut imprimé la même année à Tours, in-8°. et in-12, par Jamet Metayer, imprimeur, attaché à la cause royale, et à Paris, en 1594, in-8°. Ce sont-là incontestablement les premières éditions de cette ingénieuse satire; et, outre le mérite d'une grande rareté, elles ont encore celui de renfermer quelques particularités qui ont été retranchées des éditions suivantes. Le succès de cette pièce fut si grand, qu'il s'en fit quatre réimpressions dans un mois; et la chute du parti qui avait inutilement tenté d'éloigner les Bourbons

du trône, ne diminua pas l'intérêt de l'ouvrage. Il en a paru un grand nombre d'éditions, à la fin du seizième siècle, et dans le cours du dix-septième; mais on doit se borner à citer ici les principales. L'une des plus jolies est celle de Ratisbonne, Kerner (Bruxelles, Foppens), 1664, in-12, avec un avertissement et des remarques de P. Dupuy. Cette édition, qui a été contrefaite sous la même date (*Voy.* M. Brunet, *Man. du libraire*), fait partie de la collection des livres français imprimés par les Elzevirs: elle est ornée d'une grande estampe qui représente la procession de la ligue; et de deux portraits, l'un, du cardinal de Plaisance, légat du pape, en robe fourrée, tenant un sachet de drogues, l'autre, du cardinal de Pellevé en costume espagnol, assis devant une épinette. Les éditions, avec la même rubrique, Ratisbonne, Kerner (Amsterdam, Desbordes), 1696, in-12, et 1699, in-8°., sont augmentées de nouvelles Remarques, par Jacob Le Duchat. (*Voy.* DUCHAT.) Foppens en publia enfin (toujours sous la rubrique de Ratisbonne), 1709, 3 vol. in-8°. fig., une édition qui a servi de base à toutes les suivantes, et à laquelle on donne assez généralement la préférence, pour la beauté de son exécution (1); elle est due aux soins de Le Duchat, qui l'a augmentée de la *Fatalité de Saint Cloud*, et d'un grand nombre de pièces qui servent de preuves à la Satyre. La Satyre Ménippée est un chef-d'œuvre d'enjouement et de bonne plaisanterie; et Voltaire dit qu'elle ne fut pas moins utile à Henri IV que la bataille d'Ivry. Elle fut aussi nommée le *Catholicon d'Espagne*, parce que le roi d'Espagne, Philippe II, chef de la Ligue, cachait ses projets sous le voile de l'intérêt de la religion catholique (1). Ce fut P. Leroy qui conçut la première idée de cette pièce; mais elle a été terminée et mise dans l'état où nous la voyons, par le fameux P. Pithou. D'autres beaux-esprits coopérèrent encore à la composition de cet ouvrage; et l'on croit faire plaisir aux amateurs de l'histoire littéraire, en indiquant la part qu'on y attribue à chacun d'eux. L'idée, le titre et la disposition de l'ouvrage appartiennent incontestablement à P. Leroy, à qui l'on donne encore la harangue du duc de Maïenne, et celle du sieur de Rieux, qui fut pendu. La harangue du légat est de Jacq. Gillot; celle du cardinal de Pellevé, de Florent Chrestien; celles de l'archevêque de Lyon, et de Rose, évêque de Senlis, sont de Nicol. Rapin, et enfin celle du tiers-état, de P. Pithou. Les regrets sur la mort de l'âne ligueur sont de Gilles Durand: on attribue les autres vers répandus dans l'ouvrage à Jean Passerat et à Nicol. Rapin. Les curieux trouveront d'autres détails sur la Satyre Ménippée dans la *Bibliothèque historique de France*, n°. 19451 et suiv. W-s.

LEROY (Louis), en latin *Regius*, excellent humaniste, né à Coutances au commencement du XVIe. siècle, essaya de transporter dans le français les beautés des langues anciennes dont il avait fait une étude aprofondie. On n'a pas assez remarqué qu'il est un de nos premiers écrivains

(1) Quelques curieux donnent la préférence à l'édition de Ratisbonne (Rouen) 1711, augmentée de nouvelles remarques de J. Godefroy; ou à celle de 1726, publiée par Prosper Marchand, qui y fit même quelques additions.

(1) On nomme *Catholicon* un électuaire, ainsi appelé parce qu'on le dit bon contre toutes sortes de maladies.

qui soient parvenus à donner du nombre et de l'harmonie à la prose. Il parcourut, dans sa jeunesse, l'Italie, l'Angleterre et l'Allemagne, pour visiter les savants et profiter de leurs lumières; il s'appliquait en même temps à observer les mœurs et les habitudes des peuples. Son desir d'apprendre était tel, qu'il suivit plusieurs fois les armées en marche, pour converser avec des soldats sur les différentes parties de l'état militaire: mais il avait toujours avec lui quelques-uns de ses auteurs favoris; et, lorsqu'il était fatigué, il s'asseyait près du chemin, et se délassait en lisant quelques morceaux de Cicéron, de Platon ou de Démosthène. De retour en France, il se fit bientôt connaître par la traduction des *Olynthiaques* et des *Philippiques*, qui fut très-bien accueillie. On lui procura un emploi fort honorable qui l'attachait au chancelier; et il se vit obligé « de vivre en courtisan, » distrait par affaires, obligé de se » trouver près des grands, à leur » lever, coucher et manger, sans » pouvoir étudier sinon par em- » blées. » Cependant la pension qu'il recevait, suffisait à peine à ses besoins; et il avoue qu'il fut souvent tenté de renoncer aux lettres pour choisir une occupation plus lucrative. C'était à lui-même que Leroy devait s'en prendre de sa mauvaise fortune: il avait éloigné par sa hauteur tous ceux qui étaient le plus disposés à lui être utiles; et il s'était fait des ennemis irréconciliables de presque tous les écrivains contemporains, par le mépris avec lequel il parlait de leurs ouvrages. Joachim du Bellay, qu'il avait critiqué amèrement, se vengea par des épigrammes dans lesquelles il le raille de *son savoir pédantesque*; et on peut croire que le poète irrité ne s'en tint pas là. Leroy fut nommé, en 1572, à la chaire de langue grecque du Collége royal: mais l'âge et les infirmités avaient accru ses besoins; son traitement devint insuffisant, et cet homme d'un caractère si fier, fut forcé plus d'une fois de recourir à la générosité des amis qui pouvaient lui rester encore. Il mourut à Paris, le 2 juillet 1577, sans regret, dit de Thou; mais sa mort fut très-sensible à tous les savants. On voit que Leroy aurait mérité d'augmenter la liste que Pierius Valerianus a donnée des hommes de lettres malheureux. On a de lui: I. *Guill. Budæi vita, cum doctorum epigrammatibus in ejus laudem*, Paris, 1540, in-4°; réimprimée avec quelques additions., 1575; *cum epistolâ de Francisco Connano*, ibid., 1577, in-4°.; dans les *Vitæ select. viror. eruditor.*, par Guill. Bates, Londres, 1682, in-4°.; et dans les *Vitæ jurisconsultorum*, par Leiker, Leipzig, 1686, in-8°. Cette vie de Budé est écrite avec tant de pureté et d'élégance, qu'elle suffit pour conserver à l'auteur la réputation d'un des meilleurs latinistes de son siècle. II. *Oratio in funere Caroli Valesii, Aurelionum ducis*, Bâle, 1552, in-8°. III. *Oratio ad Henricum II Franciæ, et Philippum Hispaniæ, reges, de pace et concordiâ nuper inter eos initâ*, etc., Paris, 1559, in-4°. IV. *Ad præstantes hujus ætatis viros Epistolæ*, ibid., 1559, in-4°. V. *Ad reginam Catharinam consolatio in morte ejus mariti*, ibid., 1560, in-4°. VI. Trois *Discours* en latin et deux en français, prononcés à l'ouverture des leçons du Collége royal. VII. *Considérations sur l'Histoire françoise et universelle de ce temps, dont les*

merveilles sont succinctement rapportées, Paris, 1562, in-8°. VIII. *De l'origine et excellence de l'Art politique*, et des auteurs qui en ont écrit, spécialement de Platon et d'Aristote, ibid., 1567, in-8°, ouvrage intéressant et qui mérite d'être lu. IX. *Des troubles et différends advenus entre les hommes par la diversité des religions*, ibid., 1567, in 8°. X. *Exhortation aux Français pour vivre en concorde et jouir des biens de la paix*, ibid., 1570, in-8°. XI. *Les Monarchiques* ou *De la Monarchie et des choses acquises à son établissement et conservation*, ibid., 1570, in-8°. XII. *De l'excellence du Gouvernement royal, avec exhortation aux Français de persévérer en icelui sans chercher mutations pernicieuses*, ib. 1576, in-4°. Tous ces différents ouvrages prouvent un penseur exercé et un excellent citoyen. XIII. *De la vicissitude et variété des choses en l'Univers*, ibid., 1576, in-fol.; 1583, in-4°. C'est un recueil d'anecdotes, et de traits singuliers, fruit d'une lecture immense. Les curieux recherchent encore cet ouvrage. XIV. Des *Traductions* du *Timée*, du *Phédon*, de la *République*, du *Symposium* de Platon; de la *Politique* d'Aristote, avec des commentaires, loués par Gabriel Naudé, et qui ont été très-utiles aux nouveaux traducteurs d'Aristote (*V.* Aristote); des *Olynthiaques* et des *Philippiques* de Démosthène, de plusieurs *Discours* d'Isocrate; et de *Morceaux choisis* de Xénophon. Lacroix du Maine lui attribue encore une traduction du *Traité* d'Hippocrate *des eaux et des lieux*; et une du *Livre* de Théophraste, *touchant le feu et les vents*. On peut consulter sur Leroy les *Mémoires* de Niceron, tom. XXIV; et l'*Histoire du Collége royal*, par l'abbé Goujet, qui a réparé les erreurs et les omissions de Niceron. W—s.

LEROY (Jacques), baron du Saint-Empire, naquit à Bruxelles, le 29 octobre 1633 (1). Sa famille, originaire de France, avait suivi en Flandre le duc de Bourgogne Philippe le Bon, lorsque ce prince y établit sa cour, au quinzième siècle. Il fréquenta dans sa jeunesse les plus fameuses universités de l'Europe; et après avoir terminé ses études d'une manière brillante, il s'empressa de revenir dans sa patrie, où le bruit de ses succès l'avait devancé. Son père lui résigna aussitôt la charge de conseiller des finances; et il y joignit, quelque-temps après, celle de surintendant du commerce. Le marquis de Caracène, gouverneur des Pays-Bas, l'envoya en Espagne auprès du roi Philippe IV, pour lui rendre compte de la situation de ces provinces; et Leroy s'acquitta de cette commission délicate avec beaucoup de prudence. Quelques désagréments que lui fit éprouver dans la suite le nouveau gouverneur, le marquis de Castel-Rodrigo, le déterminèrent à se démettre de ses emplois; et il se retira près d'Anvers dans une de ses terres, où il consacra ses loisirs à la culture des lettres. Il mourut à Liere, dans le Brabant, le 7 octobre 1719, âgé de 86 ans. On a de lui plusieurs ouvrages estimables, presque tous relatifs à l'histoire des Pays-Bas, dont il avait fait une étude aprofondie. Les principaux sont: I. *Notitia marchionatûs S. Rom. imperii, hoc est, urbis et agri Antuerpiensis, oppidorum, dominiorum,*

(1) Bayle (*Dict. hist.*) dit que Leroy naquit à Anvers le 28 octobre; mais on a préféré suivre Niceron, dont l'article est extrait d'un Mémoire que lui avait adressé un savant de Bruxelles.

monasteriorum castellorumque sub eo, etc. Amsterdam, 1678, in-fol. avec fig. II. *Topographia historica Gallo-Brabantina quâ romanorum oppida, municipia et dominia illustrantur*, ibid., 1692, in-f°. avec de belles gravures. III. *Chronicon Balduini Avennensis, sive Historia genealogica comitum Hannoniæ aliorumque principum, primùm edita et notis historicis illustrata*, Anvers, 1693, in-f°. Cette chronique de Baudouin d'Avesnes est importante, et les notes du savant éditeur y ajoutent un nouveau prix. IV. *Castella et prætoria nobilium Brabantiæ, cœnobiaque celebriora*, ibid., 1696, in-f°. max. Ce rare volume se compose de onze feuillets de texte, en comprenant le titre et le faux-titre, et de gravures au nombre de cent dix-huit, en comptant un frontispice gravé, sur autant de feuilles ou de demi-feuilles. Il y a des exemplaires, avec l'indication : Anvers, H. Thieullier, 1694; ils doivent être préférés pour la beauté des épreuves. On peut consulter sur cet ouvrage, dont il a été fait plusieurs éditions ou tirages, le *Manuel du libraire*, par M. Brunet, tom. III, p. 157. V. *L'Erection de toutes les terres, seigneuries et familles titrées du Brabant, prouvée par des extraits des lettres-patentes, tirés des originaux*, Leyde, 1699, ou Amsterdam, 1705, in-f°.; très-bon ouvrage généalogique. Bayle aurait desiré que chaque province en eût un pareil. VI. *Le grand théâtre sacré du duché de Brabant, contenant la description de toutes les églises*, etc. la Haye, 1729 ou 1734, 2 tom. en 4 parties in-f°., et *Le grand théâtre profane contenant la description du pays de Brabant*, ibid. 1730, in-f°. Ces deux ouvrages qui ne doivent pas être séparés, sont encore recherchés pour les gravures. On ne citera plus du baron Leroy, que la *De cription d'une agathe*, du cabinet du roi de France, représentant l'apothéose d'Auguste, Amsterdam, 1683, in-f°. en latin. On peut consulter pour plus de détails les *Mémoires* de Niceron, tom. XXXVII. W-s.

LEROY (GUILLAUME), d'abord chanoine de Notre-Dame de Paris, puis abbé commendataire de Hautefontaine et de Saint-Nicolas de Verdun, était né à Caen, le 10 janvier 1610. Il se livra à l'étude de l'Ecriture-Sainte et des Pères, fut uni d'amitié avec le docteur Arnauld, et défendit avec zèle la doctrine de Saint-Augustin. Vers 1653, il se retira dans la solitude pour vaquer plus librement au travail; et il se fixa dans la suite à son abbaye de Hautefontaine, diocèse de Châlons. Il y reçut souvent Arnauld, Nicole, de Pontchâteau, etc., et fut toujours lié avec Port-Royal, et les amis de cette maison. Il mourut à Hautefontaine, le 16 mars 1684, après s'être démis de son abbaye de St.-Nicolas. C'était un homme instruit, laborieux et charitable. Il publia plusieurs livres de piété, entre autres des *Instructions recueillies des Sermons de Saint-Augustin sur les Psaumes*, 7 vol. in-12, et des traductions d'écrits des Pères; de plus, des ouvrages de controverse, en faveur des cinq propositions, contre les casuistes et contre les Jésuites en général. Il eut une discussion avec l'abbé de Rancé, sur un point de la règle de la Trappe; mais il s'abstint de rien publier, par déférence pour l'avis de Bossuet, qui lui écrivit sur ce sujet, le 10 août 1677. Il était en relation de lettres

avec Arnauld, Nicole, Conrart, etc. Parmi les opuscules qu'il a laissés, et qu'on ne lit plus, il faut compter la *Traduction d'un discours de St.-Athanase, contre ceux qui jugent de la vérité par la seule autorité de la multitude;* écrit qui a été quelquefois attribué, à Charles-François Leroi. Tous les deux appartenaient à la même école. P-c-t.

LEROY (Charles-George), lieutenant des chasses du parc de Versailles, né en 1723, mort en 1789, a fourni plusieurs morceaux à l'Encyclopédie; notamment les articles *Fermier, Forêt* et *Garenne.* On connaît de lui: I. *Examen des Critiques du livre intitulé: De l'Esprit*, Londres, 1760, in-12. Leroy, intime ami d'Helvétius, y prend sa défense contre les censeurs de ce livre (*V.* Helvétius). II. *Réflexions sur la Jalousie, pour servir de Commentaire aux derniers ouvrages de Voltaire*, Amsterdam, 1772, in-8°. de 29 pag.: c'est une défense de Buffon, de Montesquieu, d'Helvétius, contre les critiques que Voltaire avait faites de passages de ces auteurs, dans plusieurs de ses écrits. Voltaire y répondit par sa *Lettre sur un Ecrit anonyme*, (datée de Ferney, 20 avril 1772) qui, dans les Œuvres de ce fécond écrivain, fait partie des *Mélanges littéraires.* III. *Lettres sur les Animaux*, nouvelle édition augmentée, Nuremberg (Paris, Saugrain), 1781, in-12. Ces Lettres avaient d'abord paru, les deux premières, dans le *Journal étranger*, août et septembre 1762; et les suivantes, en 1764 et 1765, dans la Gazette littéraire de MM. Suard et Arnaud, et en 1769 dans le troisième vol. des *Variétés littéraires*, des mêmes auteurs, avec une réponse à une critique faite par le *Journal des Savants*, de janvier 1765. L'auteur, qui ne s'y désigne que sous le titre d'un *Physicien de Nuremberg*, cherche à s'y laver du reproche ou au moins du soupçon de matérialisme. M. Roux-Fazillac en a donné une nouvelle édition sous ce titre: *Lettres philosophiques sur l'intelligence et la perfectibilité des Animaux;* suivies de *Lettres posthumes sur l'Homme*, du même auteur, Paris, 1802, in-8°. Ces Lettres, adressées à madame d'Angivilliers, offrent quelques remarques assez curieuses. L'auteur y cite une expérience répétée plusieurs fois, qui paraît prouver que les pies ne savent compter que jusqu'à cinq. IV. *Portraits de Louis XV, et de Mme. de Pompadour*, publiés en 1802. Leroy avait composé, dans sa jeunesse, une pièce dramatique, qu'il eut ensuite, disait-il, le bon esprit de brûler, ainsi que d'autres productions manuscrites. C. M. P.

LEROY (Julien), fameux horloger, né à Tours en 1686, annonça fort jeune des dispositions extraordinaires pour la mécanique, et en particulier pour l'horlogerie. A l'âge de treize ans, il fabriquait de petits ouvrages de son invention, qui supposaient une rare intelligence. S'étant fixé à Paris, il se fit agréger, en 1713, au corps des horlogers. Les Anglais avaient alors en ce genre une supériorité incontestable; Leroy résolut de la leur enlever, et il y parvint. Il imagina d'appliquer les expériences de Newton sur les fluides à fixer l'huile aux pivots des roues et du balancier des montres; et par-là il diminua considérablement l'usure et le frottement de ces parties; il trouva le moyen de réduire de beaucoup le volume des montres à répétition, en

augmentant la solidité des pièces et en assurant davantage la précision de leur marche. Il présenta, en 1720, à l'académie des sciences, une pendule d'équation, garnie d'un cadran mobile, qui marquait le temps vrai, le lever du soleil et la déclinaison. L'académie déclara qu'il était difficile de rien imaginer de plus simple, de plus exact et de plus commode. La réputation de Julien Leroy s'étendit bientôt dans toute l'Europe : cependant personne ne rendait plus de justice au mérite des artistes étrangers; il estimait beaucoup Graham, et il fit venir à Paris, en 1728, une de ses montres à cylindre, la première qu'on y ait vue. Graham appréciait aussi le talent de Leroy. Un jour qu'on lui avait porté une de ses montres à répétition, après l'avoir examinée attentivement : Je souhaiterais, dit-il, être moins âgé, afin de pouvoir en faire sur ce modèle. Les perfectionnements de Julien Leroy furent adoptés par tous les horlogers; et son nom remplaça, sur les montres de Genève, ceux des artistes anglais, dont les ouvrages cessèrent dès-lors d'être recherchés. C'est à cette occasion que Voltaire dit à un des fils de cet artiste, quelque temps après la bataille de Fontenoy : *Le maréchal de Saxe et votre père ont battu les Anglais.* Julien était, depuis 1739, horloger du roi, et avait son logement au Louvre; il adapta bientôt aux pendules une partie de ses perfectionnements; il en établit à secondes et à équation de toute espèce, d'une exactitude étonnante. Il trouva un moyen fort ingénieux de rendre nuls les effets de la chaleur et du froid sur le pendule, à l'aide d'un très-bon mécanisme de compensation. Il a inventé les horloges publiques qu'on nomme horizontales, plus faciles à faire, moins coûteuses et bien plus parfaites : il a enrichi la gnomonique de plusieurs découvertes, telles que le cadran universel à boussole et à pinnules; le cadran horizontal universel, propre à tracer des méridiennes, etc. Julien Leroy joignit à des talents des qualités plus rares encore. C'était, dit Lepaute (*Traité d'horlogerie*), un vrai citoyen, exempt de toute jalousie, et qui a toujours cherché à mettre ses confrères à portée de voir ses ouvrages, de se servir de ses lumières et d'y ajouter les leurs. Il était si désintéressé qu'il augmentait le prix de ses ouvriers lorsqu'ils avaient réussi; et très-souvent il le portait fort au-delà de leur attente : aussi, malgré de longs travaux, ne laissa-t-il qu'une fortune médiocre. Cet habile artiste mourut à Paris en 1759. Il avait quatre fils dont il soigna lui-même l'éducation, et qui se sont distingués, chacun dans la partie qu'il avait embrassée : *Pierre* Leroy, son successeur; *Jean*, physicien, de l'académie des sciences; *Julien David*, architecte, et *Charles*, médecin. On trouve des détails sur les différentes inventions de Julien Leroy, dans les ouvrages suivants : *Nouvelle manière de construire les grosses horloges*, Mercure de juin 1732. — *Mémoire sur un moyen de faire marquer et sonner le temps vrai aux horloges publiques*, ibid., septembre 1734. — *Usage d'un nouveau cadran universel à boussole et propre à tracer des méridiennes*, Paris, 1734 : ce cadran a plusieurs avantages sur ceux de Butterfield. — *Règle artificielle des temps*, par H. Sully (*Voy.* Sully), nouvelle éd. corrigée et augmentée de quelques mémoires sur l'horlogerie, par Julien Leroy, ibid. 1737. — *Lettre en*

réponse à la critique que Thiout avait faite d'une horloge établie sur les ordres de Leroy pour les Missions étrangères. (Mém. de Trévoux, mars 1742.) On trouve un *Eloge* de J. Leroy dans les *Etrennes chronométrique.* publiées par son fils, en 1760. (*Voy.* l'art. suivant.) W--s.

LEROY (Pierre), fils aîné du précédent, naquit à Paris en 1717. On lui doit plusieurs inventions remarquables, entre autres celle d'une pendule à sonnerie à une seule roue, et un échappement à détente, décrit dans le tome VII du *Recueil des machines* de l'académie; mais il est principalement connu par le perfectionnement des montres marines. Il avait remis, le 18 décembre 1754, à l'académie des sciences, un billet cacheté, contenant la description d'une montre marine qu'il se proposait d'exécuter; et, dans le courant de décembre 1763, il lui adressa cette pièce, qui mérita les éloges de l'académie. Le marquis de Courtanvaux se chargea d'en faire lui-même l'épreuve à la mer; et ayant fait construire, à ses frais, une frégate légère et propre à cette expédition, il s'embarqua avec Pingre, Messier, et Leroy, qui avait désiré faire ce voyage. Cette frégate, à laquelle on donna le nom de l'*Aurore*, partit du Havre dans le mois de mai 1767, et y rentra au bout de quarante-six jours, employés à parcourir la Manche et la mer de Hollande. Il résulta de cette première épreuve, qu'une des montres de Leroy ne s'était écartée que de 7 minutes, et l'autre, de 38 minutes du mouvement constaté à terre, malgré les roulis violents et beaucoup plus sensibles sur une frégate qu'ils ne l'auraient été sur un vaisseau de haut bord. L'année suivante (1768), Cassini s'embarqua avec les montres de Leroy, et trouva que, dans un trajet de quarante jours, une de ces montres n'avait donné qu'un huitième de degré d'erreur sur la longitude. D'après cette double expérience, l'académie décerna en 1769, à Leroy, le prix double proposé pour la meilleure manière de mesurer le temps à la mer: mais elle l'invita à ne regarder cette récompense que comme un encouragement à perfectionner ses montres; et il parvint en effet à leur donner la plus grande régularité possible, par la découverte de l'isochronisme du ressort spiral, que lui disputa Berthoud, mais il est juste d'en laisser la gloire à P. Leroy, puisqu'il la publia le premier. L'académie lui décerna une seconde fois le prix double, en 1773 (1). Cet habile artiste mourut dans sa maison de campagne, à Vitry, près de Paris, le 25 août 1785. On a de lui quelques écrits remarquables sur l'art qu'il avait cultivé avec tant de succès. Ce sont: I. *Mémoire pour les Horlogers de Paris*, 1750, in-4°. Il y attaque le privilége exclusif accordé à de Rivaz pour les pendules de son invention, et cherche à démontrer qu'elles ne sont pas supérieures aux ouvrages du même genre exécutés par les ouvriers de Paris (2). II. *Lettre sur la construction d'une montre présentée le 18 août 1751 à l'académie royale des sciences;* dans les *Mem. de Trévoux*, juin 1752. Il y rend compte des motifs qui l'ont déterminé à augmenter la gran-

(1) Pour les expériences faites des montres marines de Leroy, on peut consulter le *Voyage* de Courtanvaux, mis en ordre par Pingré, Paris, 1768, in-4°.; le *Voyage* fait par Cassini, en 1768, etc., 1770, in-4°; le *Voyage* de Fleurieu, en 1768 et 1769, etc., 1773, 2 vol. in 4°.

(2) Rivaz publia : *Réponse à un Mémoire contre les découvertes en horlogerie*, in-4°. On en trouve un extrait assez étendu dans les *Mémoires de Trevoux*, decembre 1751.

deur de la roue de rencontre dans les montres demi-plates. III. *Etrennes chronométriques pour l'année* 1760, Paris, in-12. Cet ouvrage auquel Berthoud regrettait que l'auteur eût donné la forme d'un almanach, est partagé en huit parties, dans lesquelles il traite, des divisions naturelles du temps; de ses divisions artificielles et du calendrier; de la chronologie; des instruments propres à mesurer le temps, et de leurs usages; des montres et des pendules; des méthodes pour les régler par les mesures naturelles du temps, et enfin des progrès de l'horlogerie dans le dix-huitième siècle. C'est dans cette dernière partie qu'est renfermé l'éloge de Julien Leroy. Cet ouvrage était devenu si rare, que M. Antide Janvier (Voyez la *Biographie des hommes vivants*), qui avait habité vingt ans Paris sans pouvoir s'en procurer un exemplaire, s'est déterminé à le faire reparaître pour l'année 1811, avec les changements et additions que les progrès des arts rendaient indispensables. IV. *Exposé succinct des travaux de Harrison et de Leroy dans la recherche des longitudes en mer, et des épreuves faites de leurs ouvrages*, Paris, 1767, in-4°. de 50 pages (1). V. *Mémoire sur la meilleure manière de mesurer le temps en mer*, couronné par l'académie des sciences; imprimé à la suite du *Voyage* de Cassini. VI. *Précis des recherches faites en France depuis* 1730, *pour la détermination des longitudes en mer par la mesure artificielle du temps*, Paris, 1773, in-4°. de 51 pages. VII. *Suite* du Précis sur les montres marines, ibid., 1774, in-4°. VIII. *Lettre* au baron de Marivetz, 1785, in-8°.

W-s.

LEROY (Charles), frère du précédent, chimiste et médecin distingué, né à Paris en 1726, apporta en naissant une constitution délicate qui paraissait devoir l'éloigner de la profession dans laquelle il s'est illustré. Après qu'il eut fait avec distinction ses humanités, et pris des inscriptions en médecine à Paris, l'état chancelant de sa santé l'engagea à se rendre à Montpellier, où il fut doublement attiré par la beauté du climat et par la juste célébrité de l'école. Charles Leroy vit sa santé s'améliorer, et il résolut de rester à Montpellier au moins le temps nécessaire pour y prendre ses grades. En 1780 il fit un voyage en Italie, qui lui procura une diversion agréable, en même temps qu'il put mettre à profit et en quelque sorte à contribution cette terre classique. Il observa, pour ne parler que de ce qui faisait l'objet spécial de ses études, les asphyxies et les phénomènes produits dans la grotte du Chien, près de Naples, par le dégagement du gaz carbonique. Il décrivit aussi et tenta d'expliquer la phosphorescence des eaux de la Méditerranée. Leroy revint à Paris au milieu de sa famille, et fit part de plusieurs observations intéressantes à l'académie des sciences. Il retourna en 1552 à Montpellier où il fut reçu docteur, et devint professeur en 1759. Il avait donné, dans un concours solennel, des preuves de son savoir, de sa méthode sévère, et de l'excellent esprit avec lequel il appliquait et rapportait toutes ses

(1) C'est contre cet ouvrage que Fleurieu s'élève dans un écrit anonyme intitulé: *Examen critique d'un Mémoire publié par M. Leroy, horloger du roi, sur l'épreuve des horloges propres à déterminer les longitudes en mer et sur les principes de leur construction*, à Londres, et se trouve à Paris chez Veute, 1768, in-4°. de xij et 72 pages. Fleurieu ne mit pas son livre en circulation, et en détruisit tous les exemplaires: celui que j'ai vu est peut-être unique. A. B-T.

connaissances à la médecine pratique. Il porta donc dans sa chaire les qualités les plus essentielles à un professeur. On l'entendit traiter tour à tour et avec une égale profondeur, de la suspension de l'eau dans l'atmosphère, doctrine encore admirée aujourd'hui, et de l'analyse de plusieurs eaux minérales naturelles, ainsi que des procédés à suivre pour en imiter quelques-unes, entre autres les sulfureuses. Deux Mémoires sur la respiration de la tortue et sur la structure de l'organe de l'ouie, permirent d'apprécier les connaissances étendues et exactes de Charles Leroy sur l'anatomie de l'homme et des animaux. On applaudit moins unanimement au Mémoire sur le mécanisme par lequel l'œil s'accommode aux différentes distances des objets. Charles Leroy, singulièrement considéré comme professeur, jouit de bonne heure de la réputation d'un habile praticien. Ce double succès se trouve justifié par les idées qu'émit ce savant médecin sur le scorbut, sur le pronostic, et sur les fièvres aiguës qu'il décrivit admirablement d'après la nature. Très-versé dans la lecture et dans la méditation des anciens, il n'enseignait, d'après eux, que ce que la raison et l'expérience avouaient et confirmaient; c'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, qu'en reconnaissant l'existence et l'utilité de la belle doctrine des crises, il s'éleva un des premiers contre celle des jours *décrétoires*, qui présente en effet tant d'obscurités et d'incertitude. Sa réputation et les intérêts de sa famille l'appelèrent, en 1777, à Paris, où il fut, dès son arrivée, l'un des médecins les plus recherchés. Epuisé de fatigues, il mourut des suites d'un skirrhe au pilore, le 12 décembre 1779. Ce médecin a publié plusieurs écrits que le progrès des sciences fera oublier; mais la postérité admirera ceux dont les titres suivent : I. *Mémoires et Observations de médecine*, 1re. *partie contenant deux Mémoires sur les fièvres aiguës*, Montpellier, 1766, in-8°. II. *Mélanges de physique, de chimie et de médecine*, Paris, 1771, in-8°. III. *Mélanges de médecine*, 2e. *partie*, id. Paris, 1776, in-8°. Voyez son éloge par De Ratte (à Montpellier); (à Paris), par Vicq-d'Azir, et par Castilhon dans le *Nécrologe* de 1781. D-G-S.

LEROY (Jean-David), frère des précédents, membre de l'académie des inscriptions, naquit à Paris en 1728. Il se livra à l'architecture, et voulut aller en étudier les plus beaux modèles dans les lieux mêmes où cet art s'est élevé à son plus haut point de perfection. Il se rendit d'abord dans la Grèce, et publia le résultat de ses recherches, dans l'ouvrage qu'il fit paraître en 1758, sous le titre de *Ruines des plus beaux monuments de la Grèce*. Malgré les erreurs assez nombreuses que renfermait la première édition, et qui furent relevées avec un peu d'aigreur par Stuart, dans ses *Antiquités d'Athènes*, l'ouvrage obtint du succès, et il le dut surtout aux notions neuves, et aux excellents principes qui y sont développés. Une seconde édition que Leroy donna en 1770, et dans laquelle il rectifia les erreurs qu'on lui avait reprochées, assura le succès de ce livre, que les amateurs rechercheront toujours. C'est à dater de sa publication que disparut, de l'architecture, le mauvais goût introduit en France, par les Daviler et les Oppenord, et qu'on vit renaître celui des Grecs, le seul qui puisse servir de modèle.

HIST. DE FRANCE.

LE ROY.

Gérard del.t Landon direx.t

Les leçons qu'il donna pendant 40 ans, à l'académie, comme professeur d'architecture, achevèrent la révolution que son livre avait commencée. L'académie des belles-lettres de Paris et l'institut de Bologne s'empressèrent de l'admettre dans leur sein ; et lors de la formation de l'Institut, il fut un des premiers membres de la classe des beaux-arts. Il avait étudié et aprofondi tout ce qui est relatif à la marine. Il fit plusieurs tentatives infructueuses pour construire, sur la Seine, des bateaux insubmersibles. Leroy mourut à Paris, le 28 janvier 1803, également regretté pour ses vertus privées et pour ses talents. Une médaille fut frappée, en son honneur, par ses élèves; elle porte son effigie sur une face, et au revers une colonne dorique surmontée de l'oiseau de Minerve, accompagnée d'une galère antique, et d'un compas, avec l'inscription suivante : *Voté par les architectes ses élèves.* Voici la liste de ses ouvrages: I. *Les ruines des plus beaux monuments de la Grèce*, Paris, 1758, 2 tom. en 1 vol. in-fol. max., figures. La seconde édition, publiée en 1770, contient des changements, des augmentations considérables et une nouvelle planche. II. *Histoire de la disposition et des formes différentes que les chrétiens ont données à leurs temples*, 1764, in-8°.; traduite en allemand, avec les remarques de l'abbé Laugier, sur l'architecture, 1778, in-8°. III. *Observations sur les édifices des anciens peuples*, Amsterdam et Paris, 1767, in-8°. IV. *La marine des anciens peuples expliquée et considérée par rapport aux lumières qu'on peut en tirer pour perfectionner la marine moderne*, 1 vol. in-8°. figures, 1777. V. *Les navires des anciens considérés par rapport à leurs voiles et à l'usage qu'on pourrait en faire dans notre marine*, 1783, in-8°. L'auteur y a joint des observations relatives à la marine et à la géographie. VI. *Recherches sur le vaisseau long des anciens, sur les voiles latines, et sur les moyens de diminuer les dangers que courent les navigateurs*, 1785, in-8°. VII. *Mémoire sur les travaux qui ont rapport à l'exploitation de la mâture dans les Pyrénées*, in-4°., 1773; réimprimé en 1776, in-4°. VIII. *Canaux de la Manche à Paris, pour ouvrir deux débouchés à la mer, et faire de la capitale une ville maritime, suivant le vœu de l'Assemblée nationale, par M. D. Leroy, projet publié par Dupain-Triel, pour servir d'addition à sa carte de la navigation intérieure du royaume*, 1791, in-8°. IX. *Nouvelle voilure proposée pour les vaisseaux de toutes grandeurs, et particulièrement pour ceux qui seraient employés au commerce; précédée de Lettres à Franklin sur la marine, écrit servant de suite à ceux que l'auteur a publiés sur la marine ancienne*, 1800, in-8°. Les Mémoires qui composent l'ouvrage de Leroy sur la marine des anciens, ont été insérés dans le Recueil de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Les Mémoires de l'Institut, classe de la littérature et des beaux-arts, renferment encore de Leroy: Tome 1er. *Nouvelles recherches sur les navires employés par les anciens, depuis l'origine des guerres puniques, jusqu'à la bataille d'Actium, et sur l'usage qu'on en pourrait faire dans notre marine.* Tome II : Un *Mémoire sur le lac Mœris* (imprimé aussi à part, in-8°.) Tome III : *Second Mémoire*

sur la marine. — Des petits navires des anciens, et de l'usage que nous en pourrions faire dans notre marine militaire. — Troisième et dernier Mémoire sur la marine des anciens, et particulièrement sur un bas-relief publié par Winkelmann, et représentant le fragment d'une galère. P-s.

LEROY (Louis), né dans la Normandie, en janvier 1727, fut reçu avocat au parlement de Paris, en 1754 : il fut lieutenant-général du bailliage du Palais à Paris, de 1760 à 1766 ; et ensuite membre du conseil du duc de Penthièvre. Il est mort en 1811, à St.-Germain-en-Laye, laissant manuscrit un Voyage en Italie dans le genre du Voyage d'Anacharsis en Grèce. Il a publié les *Pensées de Cicéron*, trad. nouvelle, 1802, 3 vol. in-18. — Leroy de Lozembrune (François), né en 1751, après avoir habité successivement Manheim et Landshut, s'établit à Vienne, où il devint conseiller et instituteur des archiducs d'Autriche. Il est mort en 1801. On a de lui les ouvrages suivants, tous en français : I. *Lettres et contes sentimentaux de G. Wandersum*, 1777, in-8°. II. *Matinées de Landschitz*, Vienne, 1779, in-8°. III. *Essai sur l'abus du bien moral*, première et seconde parties, 1780, in-8°. IV. *L'Ordre moral ou développement des principales lois de la nature*, Augsbourg, 1780, in-4°. V. *Situation politique actuelle de l'Europe, considérée relativement à l'ordre moral*, pour servir de supplément à *L'Ordre moral*, etc., 1781, in-8°. VI. *Essai de morale*, Bude, 1782, 2 vol. in-8°. VII. *Anecdotes et Remarques sur l'éducation publique*, Manheim, 1783, in-8°. VIII. *Œuvres mêlées, en vers et en prose*, Manheim, 1783 ; 2 vol. in-16 ; le second volume est rempli par une farce en trois actes et en prose, intitulée : *La Statue de Henri IV*, ou *l'Allemand à Paris*. IX. *Emire et Agathée, Mirson et Celide, Cléophir et Syrka*, Vienne, 1784, in-8°. X. *Justine de Saint-Val*, 1786, 2 vol. in-8°. XI. *Observations historiques sur les progrès et la décadence de l'agriculture chez différents peuples, par M. le comte de Hartig*, traduit de l'allemand, 1790, in-8°. A. B-t.

LEROY (Jacques-Agathange), médecin, né à Maubeuge en 1734, mort à Paris le 11 février 1812, manifesta de très-bonne heure sa vocation pour l'art de guérir ; mais une circonstance singulière faillit la rendre stérile. Étudiant la chimie, le jeune Leroy, trahi dans un attachement qui ne méritait pas ce nom, et privé, presque dans le même instant, d'un frère tendrement aimé, se crut le plus malheureux de tous les hommes ; et, se livrant au délire d'une imagination très-ardente, il alla s'ensevelir à la Trappe, où il resta une année entière. Cependant ses parents ne permirent pas qu'il y fît profession ; et cédant à leurs instances, il revint à ses premières études. Ayant été nommé, à l'âge de vingt-cinq ans, pharmacien en chef des armées, ce fut à cette époque, seulement, qu'il put faire l'application de ses connaissances théoriques. Le grand nombre de maladies qu'il était à portée d'étudier, lui donna ce coup-d'œil sûr et cet à-plomb dans l'observation, qui ne sont ordinairement dus qu'à une longue pratique. A son retour de l'Allemagne, le desir de voyager pour étendre ses connaissances, le détermina à faire partie d'une expédition pour Caïenne. Mais

la colonie qu'il suivit, devint, en arrivant, la proie de maladies terribles par l'insalubrité du climat, et les médecins en furent tous atteints: Leroy resta seul, et, après avoir donné tous ses soins aux malades, avec le plus grand dévouement pendant une année entière, il dut s'éloigner d'un pays dont il avait été le sauveur. Aussitôt après son retour en France, il fixa son séjour à Paris. Ayant essuyé des pertes considérables au commencement de la révolution, il se rendit à Lille, puis à Dunkerque, et y mérita le surnom de médecin des pauvres. Dès que les orages révolutionnaires furent dissipés, il vint reprendre à Paris son ancienne profession, qu'il exerça jusqu'à la fin de sa carrière. Il avait été agrégé à plusieurs sociétés savantes, et lié avec les hommes de lettres les plus célèbres de la fin du dernier siècle, tels que J. J. Rousseau, Franklin, Laharpe, Marmontel, etc. On a de lui : I. *Essai sur l'usage et les effets de l'écorce du garou*, Paris, 1767, 1774, in-12. II. *Traité des maladies aiguës*, trad. du latin *d'Eller*, Paris, 1774, in-12. III. *Histoire raisonnée de la fièvre gangréneuse qui a régné à Rochefort en 1766*; IV. *Des Moyens de rendre la petite vérole bénigne dans tous les cas*. Ces deux derniers ouvrages sont inédits. J-D.

LEROY (Alphonse-Vincent-Louis), professeur d'accouchement à la faculté de Paris, naquit à Rouen, le 23 août 1741. Doué de beaucoup d'esprit, et possédant une vaste érudition, il ne fit pas toujours preuve d'un bon jugement, et il adopta souvent avec opiniâtreté les paradoxes les moins soutenables. Il fut partisan exagéré de l'opération de la symphise du pubis dans certains cas d'accouchement; il s'opposa avec ardeur à la vaccine qu'il attaqua dans divers écrits, et, malgré les succès de cette pratique, il s'en déclara constamment l'adversaire. Leroy était animé par cet esprit de controverse dont tous ses écrits sont empreints, et qui présidait à toutes ses discussions. Cependant il obtint beaucoup de succès dans les maladies des femmes et dans celles des enfants. L'esprit de système nuisit souvent en lui au savoir le plus étendu, et fit même tort aux excellentes qualités de son cœur: car c'était le meilleur des hommes; et l'on peut dire, sans exagération, que son ame était dévorée de l'amour du bien public. Il avait des connaissances aprofondies sur toutes les parties de la médecine humaine et vétérinaire; mais la tournure paradoxale de ses idées se fait trop apercevoir dans les nombreuses productions de sa plume. Leroy a fini sa carrière de la manière la plus déplorable. Il habitait seul une maison située à l'extrémité d'un quartier isolé. Des misérables qu'on suppose avoir été à son service, et qui connaissaient ses habitudes, s'introduisirent chez lui pendant la nuit, le surprirent dans son sommeil et l'égorgèrent pour le voler, le 16 janvier 1816. Voici la liste de ses principaux ouvrages : I. *Maladies des femmes et des enfants, avec un Traité des accouchements; tirés des aphorismes de Boerhaave, commentés par Van-Swiéten, traduits et augmentés de quelques notes et observations*, 1768, 2 vol. in-8°. II. *Recherches sur les habillements des femmes et des enfants*, ou *Examen de la manière dont il faut vêtir l'un et l'autre sexe*, 1772, in-12. III. *Lettre sur la ma-*

nière de terminer l'accouchement dans lequel le bras de l'enfant est sorti de la matrice, et examen de l'opinion du sieur Levret sur ce sujet, 1774, in-8°. IV. *La Pratique de l'art des accouchements*, 1776, in-8°. V. *M. Alphonse Leroy à son critique*, in-8°. Cet opuscule est une réponse à l'auteur des *Lettres de M****, étudiant en chirurgie, *sur la Pratique des accouchemens de M. Leroy*. L'auteur anonyme était le chirurgien-accoucheur Piet. VI. *Recherches historiques*, etc., *sur la section de la symphise du pubis*, 1778, in-8°. VII. *Observations et Réflexions sur l'opération de la symphise et les accouchements laborieux*, 1780, in-8°. VIII. *Consultation chimico-légale sur la question : L'approche de certaines personnes nuit-elle à la fermentation des liqueurs?* 1780, in-8°. IX. *Essai sur l'histoire naturelle de la grossesse et de l'accouchement*, 1787, in-8°. X. *Motifs et plan de l'établissement, dans l'hôpital de la Salpétrière, d'un séminaire de médecine pour l'enseignement des maladies des femmes et la conservation des enfants*, 1790, in-8°. XI. *L'enfant qui naît à cinq mois peut-il conserver la vie? Question médico-légale, dans laquelle on expose quelques lois de la nature propres à donner quelques éclaircissements sur ce qu'est la vie*, 1790, in-4°. XII. *De la nutrition et de son influence sur la forme et la fécondité des animaux*, etc., et *de l'influence de la lumière sur l'économie animale*, 1798, in-8°. XIII. *Leçons sur les pertes de sang pendant la grossesse, lors et ensuite des accouchements, sur les fausses couches et sur toutes les hémorragies, publiées par J. F. Lobstein*, 1801, 1803, in-8°. XIV. *Manuel des goutteux et des rhumatiques; Recueil des principaux remèdes rationnels, empiriques, curatifs et préservatifs de ces maladies*, 1803, in-18; seconde édition, 1805, in-8°.; elle est augmentée de la traduction de l'ouvrage du D. Tavarès : *Sur un art nouveau de guérir les paroxismes de la goutte, et de la preuve qu'elle siége primitivement dans les nerfs*. XV. *Médecine maternelle*, ou *L'art d'élever et de conserver les enfants*, 1803, in-8°. XVI. *Manuel de la saignée; utilité de celle du pied; dangers de celle du bras*, etc., 1807, in-12. XVII. *De la conservation des femmes*, 1811, in-8°. XVIII. *De la contagion régnante sur les vaches, sur les bœufs, et sur l'homme, en quelques contrées de la France*, etc., 1814, in-8°. XIX. *De la contagion sur l'homme, sur les vaches et sur les bœufs, de ses moyens préservatifs et curatifs*, etc., 1815, in-8°. Il suffit de lire les différents titres qui viennent d'être cités, pour apprécier la bizarrerie des idées de Leroy et l'incorrection de son style. Ce médecin appartenait à la Faculté de Paris, avant la révolution, et il s'était déjà signalé dans sa compagnie par l'abus du savoir et par la singularité de son esprit. Il ne dut son admission aux nouvelles écoles de médecine qu'à ces mêmes travers, qui l'en auraient fait exclure dans des temps plus calmes : aussi, pendant plus de vingt-deux années de professorat, Leroy n'a rien fait pour l'avancement de son art. Les élèves désertaient ses leçons; ses collègues redoutaient ses controverses interminables, et son caractère désapprobateur des idées d'autrui. Nul d'entre eux n'a payé à sa cendre le tribut d'usage. F-R.

LERY (Jean de), voyageur, né en 1534 à la Margelle, près Saint-Seyne en Bourgogne, étudiait la théologie à Genève, lorsque l'on y reçut des lettres du chevalier de Villegagnon, qui demandait qu'on lui envoyât au Brésil, où il venait de fonder une colonie protestante, des ministres pour l'aider à répandre l'Evangile. Quatorze, tant ministres qu'étudiants, du nombre desquels était Léry, se présentèrent pour le voyage du Nouveau-Monde, et partirent de Genève le 10 septembre 1556. Ils virent en passant l'amiral de Coligny à Châtillon-sur-Loing, et s'embarquèrent à Honfleur, le 19 novembre. Leur petite flotte, composée de trois bâtiments, après avoir reconnu le cap de Frie (Frio) où l'on ne fit pas, dit Léry, aussi long séjour que l'on aurait voulu, entra, le 7 mars 1557, dans le bras de mer nommé Ganabara par les Sauvages, et par les Portugais Geneyre, parce qu'ils le découvrirent le 1er. janvier. On voit que c'est Rio-Janeïro. Villegagnon accueillit les nouveaux-venus dans la petite île de Coligny, où il avait bâti un fort; et dès le lendemain, sans égard pour leurs fatigues et pou l'excessive chaleur, il les employa à porter des pierres et de la terre au fort, et poussa la cruauté jusqu'a ne leur donner qu'une très-mauvaise nourriture. Mais le desir d'achever les édifices qui devaient servir de retraite aux fidèles, et les exhortations du plus ancien ministre, leur firent supporter assez gaîment pendant un mois toutes les privations. Cependant des dissensions religieuses s'élevèrent ensuite entre les protestants et Villegagnon; et celui-ci leur signifia l'ordre de quitter le fort. Ils se retirèrent sur le continent à une demi-lieue de distance. La conduite arbitraire du gouverneur fit passer beaucoup de monde avec eux. Les mêmes incidents firent, quelques années plus tard, manquer l'établissement de la colonie que les calvinistes français voulurent former dans l'Amérique-Septentrionale (*V.* Laudonière). La crainte d'une plus grande désertion fit prendre à Villegagnon le parti de permettre aux dissidents de retourner en France. Ils s'embarquèrent donc, le 4 janvier 1558, sur le *Jacques*, qui entra dans le port de Blavet en Bretagne, après avoir échappé aux plus grands dangers et éprouvé les horreurs de la famine. On pense que Léry exerça ensuite son ministère en France dans les environs de la Charité-sur-Loire. Contraint de se réfugier à Sancerre en 1573, il resta dans cette ville durant le siége qu'elle soutint. La famine horrible à laquelle on y fut réduit, affaiblit de nouveau sa santé, qui ne s'était jamais bien rétablie depuis son voyage; il mourut en 1611. On a de lui: I. *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil, autrement dite Amérique*, Rouen, 1578, in-8°. fig. en bois; la Rochelle, même année, édition revue et corrigée par l'auteur: Genève, 1580, in-8°.; la Rochelle, 1585, in-8°.; Paris, 1600, in-8°. Léry avait écrit la plupart de ses Mémoires en Amérique même, et, comme il le dit, d'encre du Brésil. Il les mit en ordre en 1563. Son manuscrit s'égara: un heureux hasard le lui fit recouvrer en 1576. « Voilà comme jusqu'à présent, dit-» il, ce que j'avais écrit sur l'Amé-» rique m'étant toujours échappé des » mains, n'avait pu venir en lu-» mière. » Il retoucha ensuite son livre, et le traduisit en latin sous ce

titre : *Historia navigationis in Brasiliam, gallicè scripta, nunc primùm lan titate donata*, Genève, 1586, in-8°. ; ibid. 1594, in-8°. fig. C'est une des bonnes relations de voyages que nous ayons en français. Léry fait connaître les mœurs et les coutumes des peuples qui habitent le Brésil, les productions du pays, et les établissements que les Européens venaient d'y former. Un des chapitres les plus curieux est le dix-neuvième, dans lequel il donne un dialogue en langue brasilienne, et ensuite quelques notions sur la grammaire de cette langue. « Ce qui ins- » pire, dit Camus, de la confiance » pour les observations de Léry, » c'est que non-seulement il a été » témoin des faits qu'il rapporte : » de plus il paraît avoir pris les » moyens de s'assurer de la vérité, » avoir observé avec attention et » l'esprit dégagé de préjugés. Il a » été aidé dans ses observations sur » la langue brasilienne par un inter- » prète qui avait vécu sept ans chez » les Indiens, et qui savait aussi le » grec ; il prétendait trouver dans la » langue des Brasiliens plusieurs ex- » pressions venues du grec. » Léry déclare que tout ce qui se voit en Amérique, soit pour la façon de vivre des habitants, soit pour la forme des animaux et en général pour ce que la terre produit, est différent de ce qu'on a dans l'ancien monde. Il a fait dans ses éditions successives des augmentations et changements, et a indiqué dans l'édit. latine plusieurs suppressions, qui portent principalement sur des diatribes contre Thevet et des plaintes fort étendues contre Villegagnon. La relation de Léry est insérée en latin dans le troisième volume des grands Voyages de De Bry. Les planches que cet éditeur a jointes au texte sont pour la plupart des répétitions de celles qu'il avait déjà insérées dans la relation de Stade et ailleurs. Purchas a fait entrer le Voyage de Léry dans le tome IV de son recueil ; il se trouve aussi dans d'autres collections. Les aventures rapportées dans son dernier chapitre, qui contient l'histoire de sa navigation pour revenir en France, l'ont fait insérer dans l'histoire des Naufrages. II. *Histoire mémorable de la ville de Sancerre, contenant les entrepr ises, siéges, app oches, batteries, assauts et autres efforts des assiégeants ; les résistances, la famine extrême et la délivrance des assiégés*, 1574, in-8°. ; publiée en latin sous ce titre : *De Sacro-Cæsarei quod Sance rum vocant, obsidione, fame, deditione, Historia*, Heidelberg, 1576, in-8°. E-s.

LE SAGE (ALAIN-RENÉ), auteur du meilleur de nos romans, et de l'une de nos plus estimables comédies, a été négligé par les biographes, au point que l'année et le lieu de sa naissance et de sa mort ont été jusqu'à ce jour des sujets d'incertitude et de contradiction ; que son origine, la profession de ses parents, l'époque de son mariage, ont été absolument ignorées, et que l'on n'a guère mieux connu les noms et la destinée de ses enfants. L'intérêt que nous a semblé mériter la mémoire de Le Sage, et l'exactitude scrupuleuse dont nous nous sommes imposé l'obligation, nous ont déterminés à faire sur sa personne, sa famille et ses ouvrages des recherches qui n'ont pas été infructueuses (1). Unique

(1) Outre les renseignements que nous avons puisés nous-mêmes, tant aux archives du royaume, qu'à celles du Ministère des affaires étrangères et de l'état civil à Paris, le Ministre de l'intérieur a bien voulu nous communiquer les

HIST. DE FRANCE.

LE . SAGE .

J. B. Guélard pinx.t — Landon direx.t

fruit du mariage de Claude Le Sage et de demoiselle Jeanne Brenugat, Alain-René naquit le 8 mai 1668, à Sarzeau, petite ville de la presqu'île de Rhuys, à quatre lieues de Vannes. Son père, avocat, notaire et greffier de la cour royale de Rhuys, était réputé riche, dans un pays où la simplicité des mœurs exclut les besoins et les jouissances du luxe. Mais Le Sage, ayant perdu sa mère en 1677 et son père en 1682, resta sous la tutelle d'un oncle, qui laissa dépérir la fortune de son pupille. Placé au collége des Jésuites de Vannes, il y fit d'excellentes études ; sa vie offre ensuite une lacune de cinq à six ans. C'est probablement dans cet intervalle qu'il fut employé dans les fermes, en Bretagne (1). On ignore par quel motif et à quelle époque il perdit un poste si peu convenable à ses goûts et à son caractère. S'il eut à se plaindre d'une injustice, comme on le pense généralement, la haine qu'il en conçut contre les traitants, laissa dans son cœur de profondes racines, et dicta l'éclatante vengeance qu'il en tira quinze ans plus tard. Le Sage vint à Paris, en 1692, dans le double but d'y faire sa philosophie et son droit, et d'y postuler un nouvel emploi. Avec une figure agréable, une taille avantageuse, beaucoup d'esprit naturel et un goût exquis pour la belle littérature, il fut bientôt répandu et recherché dans les meilleures sociétés. Il eut, dit-on, une intrigue avec une femme de qualité, qui lui offrit sa main et sa fortune ; mais cette aventure n'eut ni éclat ni suite, et l'on ignore jusqu'au nom de la personne qui en fut l'héroïne. Il est certain, d'ailleurs, que vers le même temps, Le Sage devint amoureux d'une très-jolie personne, plus aimable que riche, nommée Marie-Elisabeth Huyard (1), fille d'un bourgeois de Paris, qui demeurait sur la paroisse de St. Barthélemi en la Cité, et non d'un maître menuisier, rue de la Mortellerie (comme l'ont dit ses biographes). Le 17 août 1694, il obtint de l'archevêque de Paris une dispense de publication de bans; mais son mariage fut célébré seulement le 28 septembre suivant dans l'église de Saint-Sulpice. Si l'amour et l'hymen ne purent détourner Le Sage de son penchant pour les lettres, une circonstance qui fait honneur à son cœur, c'est que l'amitié influa beaucoup sur ses travaux littéraires. Danchet, avec lequel il s'était intimement lié à l'université de Paris, lui conseilla de traduire les *Lettres galantes* d'*Aristenète*, et se chargea de les faire imprimer à Chartres, où il était alors professeur de rhétorique. Cet ouvrage, fait d'après une version latine, parut en 1695, 1 vol. in-12, sous l'indication de Rotterdam (*V.* ARISTENÈTE, tom. II, pag. 438, et DANCHET, tom. X, p. 485), et fut aussi froidement accueilli des savants que des gens du monde (2). Fixé désormais dans la capitale, Le Sage s'était fait recevoir avocat au parlement ; il n'en prenait déjà plus le titre à la naissance de son second fils, en 1698, et ne se qualifiait que

notes officielles que, d'après notre demande, il a prié MM. les Préfets du Morbihan et du Pas-de-Calais, de recueillir sur les premières et les dernières années de l'auteur de Gil-Blas.

(1) Les registres des Fermes n'existant plus depuis la révolution, l'on n'a rien pu découvrir de plus précis à ce sujet.

(1) Ce nom est écrit Wyart sur les registres mortuaires de Boulogne-sur Mer; mais nous l'avons écrit Huyard, comme il est porté sur les registres de Saint Sulpice et de St.-Eustache.

(2) Des quarante-deux lettres que contient cette traduction paraphrasée, l'auteur en fit entrer depuis, vingt-quatre, avec des corrections, dans sa *Valise trouvée*.

bourgeois de Paris. Quoiqu'il eût beaucoup d'amis, comme il n'était ni intrigant, ni pressant dans ses sollicitations, il vécut quelque temps dans un état au-dessous de la médiocrité, avant d'obtenir un emploi peu lucratif, auquel il renonça bientôt pour se consacrer entièrement aux Muses. Le maréchal de Villars, qui connaissait son mérite, voulut inutilement se l'attacher : Le Sage résista aux propositions les plus flatteuses, et préféra toujours son indépendance. Privé des faveurs de la fortune, il en fut dédommagé par la sincère et constante amitié d'un homme puissant. L'abbé de Lyonne ne se borna pas à le combler de présents, et à lui assurer une rente de 600 livres : passionné pour la langue espagnole, il l'apprit à son ami, et lui fit goûter les beautés de la littérature castillane. Trois comédies en cinq actes, le *Traître puni*, de D. Francesco de Roxas, *Don Félix de Mendoce*, de Lopez de Vega, et le *Point d'honneur* du même Roxas, furent les premiers ouvrages que Le Sage traduisit ou plutôt imita de l'espagnol. Les deux premières pièces, non représentées, furent imprimées en 1700; et la troisième, jouée avec peu de succès au Théâtre français le 3 février 1702, réduite depuis en trois actes par l'auteur, et donnée en 1725, au Théâtre italien, sous le titre de l'*Arbitre des différends*, avec un prologue, n'y obtint que deux représentations, et fut imprimée en 1739, sous son premier titre. Le Sage publia, de 1704 à 1706, les *Nouvelles aventures de Don Quichotte*, traduites d'Avellaneda, 2 vol. in-12, qui ne réussirent pas mieux que l'original espagnol du froid continuateur de Cervantes (*V.* Avellaneda, III, 108).

L'année 1707 assura enfin à Le Sage un nom dans la littérature, en lui procurant un double triomphe, d'autant plus flatteur, qu'il fut précédé d'une chute. Sa comédie de *Don César Ursin*, imitée de Calderon, et applaudie à la cour, tomba au Théâtre français, le 15 mars, et ne fut imprimée qu'en 1739; tandis que la petite pièce de *Crispin rival de son maître*, qui n'avait paru aux courtisans qu'une misérable farce, était jouée à Paris le même jour avec le plus brillant succès. Lesage, qui connaissait l'esprit et les mœurs des deux aréopages, ne s'étonna pas de la contradiction de leurs arrêts; et la postérité a confirmé celui de la ville. Regnard, suivant Palissot, n'a rien produit de plus gai que la jolie pièce de *Crispin rival*, dont Laharpe semble avoir fait trop peu de cas. Elle ne roule véritablement que sur une fourberie de valets; mais la vérité du dialogue, qualité qui distingue éminemment Lesage, et qui le rapproche le plus de Molière, le sel des plaisanteries toujours amenées par le sujet, l'heureux enchaînement et la rapidité des scènes, provoquent le rire et entraînent le spectateur. Peu de temps après parut le *Diable Boiteux*, imprimé en 1707, dont Le Sage a pris le nom et l'idée dans *El Diablo Cojuelo*, de Louis Velez de Guevara. (*Voyez* ce nom, tome XIX, pag. 41.) Cet ouvrage est la satire de tous les états. Quoique le merveilleux qui en fait le fonds, ne donne lieu qu'à des récits épisodiques, cependant la diversité des aventures, une critique vive et ingénieuse, la vérité des portraits, un style nerveux et correct, des anecdotes piquantes, relatives à quelques contemporains, entre autres, celles qui ont trait à Ninon, à Baron, au mariage

de Dufresny, ont conservé à ce roman une réputation méritée. Il eut, dans le temps, une vogue prodigieuse, et occasionna un duel entre deux jeunes seigneurs, qui se disputaient le dernier exemplaire de la seconde édition. Dix-neuf ans après, Le Sage en donna une troisième, augmentée d'un volume, pour lequel il dit avoir emprunté des vers et quelques images à Francisco Santos, auteur de *Dia y noche de Madrid:* en 1737, il publia la 4e. édition, à laquelle il ajouta l'*Entretien des cheminées de Madrid*, et les *Béquilles du Diable boiteux*, opuscules dont l'un est une suite du roman, et l'autre (par l'abbé Bordelon) en est l'éloge. Il avait présenté aux comédiens une pièce en un acte, intitulée, les *Etrennes*, pour être jouée le 1er. janvier 1708: sur leur refus, il la refit en 5 actes, sous le titre de *Turcaret;* mais il eut moins de peine à la faire recevoir qu'à la faire représenter. Cette comédie, l'un des plus beaux titres de gloire de l'auteur, parut à une époque où les malheurs et les besoins de la France avaient multiplié les traitants et les maltotiers, dont les noms abolis par l'usage et devenus presqu'injurieux ont été remplacés par ceux de fournisseur et d'agioteur, qui ne sont guère plus honorables. Voulant signaler sa haine contre ces vampires, Le Sage avait lu sa pièce dans plusieurs sociétés. Le bruit des applaudissements qu'elle y avait obtenus, alarma les financiers. Ils cabalèrent parmi les actrices pour empêcher la représentation de la satire la plus amère à-la-fois et la plus gaie qui ait été dirigée contre eux. La duchesse de Bouillon, qui tenait chez elle un bureau d'esprit, promit sa protection à l'auteur, et lui fit demander une lecture de sa pièce. Au jour convenu, Le Sage retenu au Palais par le jugement d'un procès important, qu'il eut le malheur de perdre, ne put être exact au rendez-vous. En entrant chez la princesse, il raconte sa disgrâce et se confond en excuses. On le reçoit avec hauteur; on lui reproche aigrement d'avoir fait perdre deux heures à la compagnie. « Madame, dit Le Sage, avec autant de sang-froid que de dignité: « Je vous ai fait perdre deux » heures: il est juste de vous les faire » regagner; je n'aurai point l'hon» neur de vous lire ma pièce. » On s'efforça de le retenir, on courut après lui; mais il ne voulut ni rentrer, ni remettre les pieds dans cet hôtel. A un grand caractère, avantage qui accompagne toujours le vrai talent, Le Sage joignait une ame fière et désintéressée. Les financiers lui offrirent cent mille francs pour l'engager à retirer du théâtre une comédie qui devait mettre au grand jour les secrets et les turpitudes de leur métier; mais, malgré sa pauvreté, il rejeta leurs offres, et sacrifia sa fortune au plaisir d'une vengeance légitime. Furieux de son refus, ils redoublèrent leurs intrigues; et il ne fallut rien moins qu'un ordre de Monseigneur, daté du 13 octobre 1708, et consigné sur le registre de la Comédie française, pour forcer les comédiens d'apprendre et de jouer *Turcaret*. Cette pièce fut enfin représentée le 14 février 1709; et malgré les efforts de la cabale, malgré les murmures des gens qui avaient cru s'y reconnaître, malgré le froid excessif qui obligea de fermer les spectacles, elle obtint la plus brillante réussite. L'auteur y avait joint une sorte de critique en forme de prologue et d'épilogue, dialoguée entre dom Cléophas et Asmodée, les deux principaux personnages du Diable Boiteux;

mais on la supprima dès la première reprise. Cette comédie est bien supérieure à toutes celles que Le Sage a imitées de l'espagnol ; et son succès ne s'est jamais démenti. On a reproché à cet ouvrage de trop mauvaises mœurs ; mais si la comédie doit peindre le vice, et le présenter sous le point de vue ridicule, Le Sage a parfaitement atteint ce but. Ecrivain très-moral, il n'a point eu le tort de rendre le vice séduisant ; reproche mérité par quelques-uns de nos auteurs comiques. Tous les personnages de Turcaret, excepté le marquis, sont plus ou moins fripons, mais aussi ils sont tous plus ou moins méprisables : et si, par ce motif, la pièce manque d'intérêt, défaut moins sensible dans la comédie que dans la tragédie ; si l'action en est faible et presque nulle, ces défauts sont amplement rachetés par un grand nombre de scènes excellentes, par des peintures vraies, un dialogue vif et naturel, une gaîté piquante et satirique, par la finesse des détails, par une liberté, une force d'expressions, qui décèlent l'homme de génie pénétré de son sujet, et par une verve comique qui étincèle à tel point, qu'il y a peu de pièces dont la représentation soit plus amusante. Tous les incidents, tous les accessoires en sont heureux : chaque mot de Turcaret est un trait de caractère ; chaque mot du marquis est une saillie. Ce rôle, supérieur à celui du *Retour imprévu* (de Regnard), est le meilleur modèle qu'il y ait au théâtre, des libertins de bonne compagnie, qui, suivant la mode de ce temps-là, passaient leur vie au cabaret. Quoique cette comédie soit écrite en prose, elle est si fertile en bons mots, qu'on en retient presque autant que des pièces les mieux versifiées. Enfin, si elle avait le mérite d'être en vers, et qu'elle ne présentât pas plutôt une suite d'incidents très-plaisants qu'une véritable intrigue, elle serait placée au premier rang de nos comédies : mais c'est du moins une des premières de la seconde classe. Nous terminerons cet éloge, dont Laharpe nous a fourni plusieurs traits, par une observation qui lui a échappé ; c'est que Le Sage a eu un avantage que n'a obtenu aucun auteur comique depuis Molière : sa leçon était si bonne, qu'elle corrigea les financiers ; ceux qui sont venus après lui ont mis tous leurs soins à ne pas ressembler au portrait qu'il avait tracé. Un mérite aussi rare donne lieu de regretter qu'il n'ait pas uniquement consacré ses talents au théâtre français. Il y avait fait recevoir, en 1708, la *Tontine*, petite comédie de circonstance, assez gaie, qui, pour des raisons d'état, ou par des intrigues de coulisse, ne put être jouée qu'en 1732, et ne fut pas alors aussi applaudie qu'elle l'aurait été dans le temps. Ce retard le dégoûta d'une carrière si épineuse. Dédaignant la faveur des grands, il n'était pas homme à mendier celle des comédiens ; les railleries qu'il s'est permises contre eux, dans tous ses écrits, autorisent à croire qu'il eut à s'en plaindre. Il disait à cette occasion : « Je cherche à satisfaire le public ; qu'il permette aussi que je me satisfasse. » Vers le même temps, Le Sage travailla plus pour l'amitié que pour la gloire. François Pétis de la Croix, interprète des langues orientales, se méfiant de son talent pour écrire en français, emprunta la plume de son ami, pour corriger le style de sa traduction des *Mille et un jours*, qui parut en 1710 et les années sui-

vantes. Le Sage profita des richesses qui lui furent confiées, et trouva bientôt l'occasion de mettre sur la scène plusieurs contes persans. *Gil-Blas de Santillane*, qui parut, en 1715, 2 vol. in-12, augmentés d'un 3e. en 1724, et d'un 4e. en 1735, mit enfin le sceau à sa réputation. On lui a contesté l'invention et la paternité de cet immortel roman : Bruzen de la Martinière, et Voltaire après lui, ont avancé que Gil-Blas était entièrement tiré de l'espagnol; Voltaire assurait même que c'était une traduction de la *Vie de l'écuyer Obregon*, par Vincent Espinel (*V.* ESPINEL, t. XIII, p. 332, et le même nom au Sup. Plus récemment le P. Isla a prétendu aussi que Gil-Blas est un ouvrage *volé à l'Espagne* par un Français (1). Au surplus, il importe assez peu que Le Sage ait inventé le fonds de son roman, ou qu'il en ait pris l'idée chez nos voisins, selon les uns, ou bien suivant d'autres, dans notre ancien roman de *Francion*, ce qu'assurément il n'a dérobé à personnne, c'est cette touche originale, cette admirable peinture des mœurs, ces caractères si bien tracés, cette foule de traits et de détails qui ne se trouvent à la même profusion dans aucun autre ouvrage du même genre. « Gil-Blas, dit La-» harpe, est un chef-d'œuvre : il » est du petit nombre des romans » qu'on relit toujours avec plaisir; » c'est un tableau moral et animé » de la vie humaine; toutes les con-» ditions y paraissent pour rece-» voir ou pour donner une leçon.... » *Utile dulci* devrait être la devise » de cet excellent livre, que la bonne » plaisanterie assaisonne partout. » Plusieurs traits ont passé en pro-» verbe, comme, par exemple : *les* » *homélies de l'archevêque de Gre-*» *nade!*... Quelle sanglante satire » de l'inquisition!... Quelle peinture » de l'audience d'un premier com-» mis, de l'impertinence des comé-» diens, de la vanité d'un parve-» nu... du caractère des grands, des » mœurs de leurs domestiques! C'est » l'école du monde. On reproche à » l'auteur de n'avoir peint presque » jamais que des fripons; qu'importe, » si les portraits sont reconnaissa-» bles?... On lui reproche trop de » détails subalternes; mais ils sont » tous vrais, et aucun n'est indiffé-» rent ni minutieux..... On connaît » tous les personnages de Gil-Blas; » on croit avoir vécu avec eux.... » parce que, dans la peinture qu'il » en fait, il n'y a pas un trait sans » dessein et sans effet. Lesage avait » bien de l'esprit; mais il met tant » de talent... à se cacher derrière » ses personnages... qu'il faut avoir » de bons yeux pour voir l'auteur » dans l'ouvrage... Un autre avan-» tage de Gil-Blas, c'est qu'il n'est » pas, comme tant de romans, » guindé sur une morale stoïque et » désespérante, qui n'offre jamais » de la vertu et de l'humanité qu'un » modèle idéal que personne ne peut » se flatter d'atteindre. L'auteur y » peint les hommes tels qu'ils sont,

(1) Dans une Dissertation lue en 1818 à l'académie française, et imprimée en tête de l'édition de *Gil-Blas*, donnée par M. Didot l'aîné en 1819, le comte François de Neufchâteau a réfuté victorieusement ces deux accusations, dont la discordance démontre la fausseté. Il a prouvé d'abord que les *Relations de la vie de l'écuyer Don Marc de Obregon* n'ont aucune analogie avec *Gil-Blas*, pour le fonds, la forme, le but et surtout le style; et que Le Sage n'a emprunté que 5 à 6 passages à Vincent Espinel. Il détruit ensuite les sophismes du jésuite espagnol, en établissant que s'il existait un *Gil-Blas* composé en Espagne par un *Abogado Constantini*, le Père Isla l'aurait publié avec toutes les preuves d'authenticité, au lieu de traduire le *Gil-Blas* français en espagnol. Cet argument est sans réplique, et donne gain de cause à notre nation dans ce singulier procès. (*Voy.* Isla, XXI, 293, et au Supplément.)

» capables de fautes et de repentir, » de faiblesses et de retour.....» Gilblas nous semble avoir un intérêt plus général, un but plus moral, que Don Quichotte, qui n'est que la satire d'un ridicule particulier à une nation, et d'un ridicule qui n'existe plus : *Gil-Blas*, au contraire, convient aux hommes de tous les états, de tous les temps, de tous les pays. Les Anglais en font le plus grand cas; et Molière lui-même, s'il eût fait un roman, n'en eût pas fait un plus vrai, comme l'a fort bien dit Palissot. Le ressentiment de Le Sage contre les comédiens français, et surtout la nécessité de faire subsister sa famille, l'avaient jeté depuis quelque temps dans un genre dont il s'occupa durant vingt-six années de sa vie, et qu'il avait d'abord paru dédaigner, si l'on en juge par ce qu'il dit lui-même dans le prologue de Turcaret : il s'agit des spectacles des foires Saint-Germain et Saint-Laurent. C'est à tort que Palissot regarde Le Sage comme le créateur de l'opéra-comique, et que, dans les deux éditions des œuvres de ce dernier, on met en problème si ce spectacle date de l'année 1712, où parurent la pièce d'*Arlequin empereur dans la lune*, par Remy et Chaillot, et celle d'*Arlequin baron allemand*, attribuée par Desboulmiers, tantôt à Le Sage, Fuzelier et Dorneval, tantôt à Le Sage seul. Sans rechercher quel fut le véritable auteur de cette dernière pièce, et en supposant même qu'elle soit de Le Sage, il est certain qu'avant 1712, les spectacles forains avaient joué des parodies et des farces en vaudevilles, soit en monologues, soit *par écriteaux* (1) : Desboulmiers en cite quatorze, dont l'une (*Sancho Pança* opéra en trois actes, par Bellavaine,) fut jouée dès 1705. Il est donc clair que l'établissement de l'opéra-comique ne peut être attribué à Le Sage dont le premier ouvrage non contesté, pour les spectacles forains, fut *Arlequin roi de Serendib*, en 1713. Ce qui a pu induire en erreur, c'est que la collection qu'il a publiée sous le titre de *Théâtre de la Foire*, commence par les pièces qu'il a composées. Mais s'il n'a pas été l'inventeur de ce genre, on peut dire qu'il lui a donné la forme qui lui est propre, et qu'il en a été l'un des auteurs les plus féconds. Le catalogue le plus complet de ses pièces se trouve dans la *Petite Bibliothèque des théâtres*, et lui attribue 101 opéras-comiques, prologues et divertissements, dont vingt-quatre composés par lui seul, et les autres en société avec Fuzelier, d'Orneval, Autreau, Lafont, Piron et Fromaget. La plupart eurent une vogue étonnante ; et quelques-uns obtinrent l'honneur d'être joués au Palais-Royal devant le Régent. La variété de ces compositions ne pouvait manquer d'attirer la foule : mythologie, féerie, travers de la société, anecdotes du jour, tout était mis à contribution. Aucune de ces pièces n'éprouva d'échec marqué ; mais nous observons que les douze dernières, qui sont presque toutes de Le Sage seul, le doyen de ces hommes

(1) Les trois grands théâtres de Paris, jaloux des spectacles forains, leur firent interdire les scènes dialoguées, et eurent même le crédit de les empêcher de parler et de chanter. Pour éluder cette défense, chaque acteur se présentait avec un grand rouleau de carton, sur lequel on lisait son nom et son rôle, d'abord en prose, puis en couplets. Comme ces cartouches embarrassaient la scène, on imagina de les faire descendre du cintre, portés par deux amours. L'orchestre jouait les airs, le public chantait les couplets, et les acteurs faisaient les gestes analogues. C'est ce qu'on appelait à cette époque, *Vaudevilles par écriteaux*.

de lettres, furent accueillies peu favorablement, soit que le public commençât à s'ennuyer de ce genre de spectacle, soit que l'âge eût affaibli l'imagination et la gaîté de l'auteur. On ne doit pas seulement regretter le temps que Le Sage employa à ces productions éphémères; on doit encore déplorer la peine qu'il a prise de faire imprimer la collection intitulée: *Théâtre de la Foire*, qui comprend la plus grande partie de ces bluettes auxquelles il aurait dû attacher moins d'importance. Nous ne partageons pas néanmoins toute la rigueur du jugement qu'en porte Laharpe: seulement nous conviendrons avec lui qu'on n'y voit point de caractères; que malgré la diversité des sujets, la variété ne s'y fait point assez sentir dans le plan, dans la marche, dans les incidents; mais nous ne dirons pas qu'il n'y a ni plaisant, ni naturel. Si ce plaisant dégénère quelquefois en trivialité, c'est la faute du genre, des personnages, du temps et du lieu; et du moins les couplets ne sont point défigurés par cette afféterie, ces madrigaux, ces calembourgs, qui font tout le mérite de certains vaudevilles modernes. Au reste, le grand nombre d'opéras-comiques que Le Sage donnait aux spectacles forains, ne l'empêchait pas de se livrer à d'autres compositions. Il s'était proposé de traduire l'Arioste, et il crut devoir commencer par le *Bojardo;* car la lecture de l'*Orlando innamorato* est indispensable si l'on veut lire avec intérêt l'*Orlando furioso*, qui en est la suite. Son *Roland l'amoureux*, publié par livraisons en 1717-20-21, forme 2 vol. in-12. C'est moins une version qu'une imitation agréable et soignée de l'original. Il en a fait disparaître le mauvais goût, les inconvenances et les exagérations: mais c'est un peu aux dépens du génie et de l'enthousiasme. Le Sage était trop penseur, trop observateur pour avoir l'imagination poétique. Il ne traduisit plus de poèmes, et revint aux romans. En 1732, il publia les *Aventures de Guzman d'Alfarache*, 2 vol. in-12; imitation fort abrégée et très-amusante de l'ouvrage de Mathieu Aleman (*Voyez* ce nom, tom. I, pag. 480), et supérieure à l'original espagnol, dont elle a fait oublier toutes les traductions antérieures. La même année, il mit au jour les *Aventures de Robert, dit le chevalier de Beauchesne*, 2 vol. in-12. Ce n'est point une fiction, mais l'histoire singulière d'un capitaine de flibustiers, qui fut tué à Tours, par des Anglais, en 1731, rédigée d'après les Mémoires fournis par la veuve. En 1734, il donna les deux premières parties de l'*Histoire d'Estevanille Gonzalès, surnommé le Garçon de bonne humeur*, 2 vol. in-12. C'est encore de l'aveu de Le Sage, une imitation de l'espagnol, d'après la *Vie de l'écuyer Obregon*, par Vincent Espinel, dont on a parlé ci-dessus; mais il n'en a pris que quelques traits, tels que l'aventure du nécromancien démasqué. Ce roman, modelé sur Gil-Blas, en rappelle parfois la gaîté, l'esprit et les situations; cependant il est moins varié, moins fortement dessiné; et les deux dernières parties sont fort inférieures aux précédentes. Le Sage, en vieillissant, paraissait néanmoins redoubler d'ardeur et de fécondité. En 1735, il publia *Une journée des Parques*, in-12, dialogue plein de sel, de philosophie, de pensées fortes et hardies, rendues avec une vigueur étonnante. La même année il compléta Gilblas. Il fit aussi représenter, au Théâtre

italien, le 21 novembre, et devant la cour, le 26 du même mois, les *Amants jaloux*, comédie en trois actes et en prose, imprimée en 1736, in-12. Cette pièce eut peu de succès; on en trouva, dit D'Origny, l'intrigue trop compliquée, l'action confuse, les scènes trop peu filées, les motifs trop peu développés, et (ce qu'il y a de plus étonnant) le dialogue trop serré, le style trop concis. Nous n'y avons rien vu qui puisse justifier cette espèce d'éloge, ou qui nous ait paru digne de l'auteur de Turcaret. Il l'a désavouée indirectement en ne l'insérant pas dans son Théâtre; et si elle est réellement de lui, on est fâché que l'anonyme ait été levé après sa mort par les frères Parfaict. En 1736 et 1738, Le Sage fit jouer ses quatre derniers opéras-comiques, et donna le *Bachelier de Salamanque*, 2 vol. in-12, regardé par Laharpe, comme le plus médiocre de tous ses romans. En accordant qu'il est plus pauvre d'invention, nous ne convenons pas qu'il roule *tout entier* sur les désagréments du métier d'instituteur: cette matière en fait à peine la cinquième partie. Moins plaisant, moins épisodique (et en cela plus intéressant peut-être) que les autres romans de Le Sage, celui-ci se distingue par une teinte plus sombre et plus mélancolique; on y reconnaît d'ailleurs cette marche simple, ce style dégagé de sentences et de prétentions, qui caractérisent l'auteur. On a dit, et nous croyons sans peine, que Le Sage avait une prédilection marquée pour cet ouvrage, le dernier de ses romans et le fruit de sa vieillesse. Il en a pris aussi quelques idées dans les inépuisables *Relations de l'écuyer Obregon*. En cessant de composer des romans et des pièces de théâtre il ne renonça pas à écrire; mais il s'exerça dans un genre plus facile et plus proportionné à ses forces. En 1740, il publia, sous le voile de l'anonyme, la *Valise trouvée*, un v. in-12, où dans un cadre assez simple, il a renfermé une trentaine de lettres qu'il suppose écrites par divers personnages, sur différents sujets satiriques; ce sont autant d'esquisses ou d'extraits d'un roman de caractère. Enfin, en 1743, il donna un *Mélange amusant de saillies d'esprit et de traits historiques des plus frappants*, 1 vol. in-12. La plupart de ces anecdotes, alors nouvelles ou peu connues, n'ont rien de piquant aujourd'hui. Le Sage travaillait beaucoup, et soignait tous ses ouvrages. Des mœurs pures, le goût de l'étude, de vrais amis, une femme qui, remplie d'attentions pour lui et de tendresse pour ses enfants, le secondait dans leur éducation; enfin, toutes les jouissances que procurent la littérature et la paix d'un bon ménage: telle fut long-temps la vie de cet auteur; mais sa vieillesse ne fut pas exempte de chagrins. Il avait eu trois fils et une fille: quand il fallut songer à les établir, l'aîné, qu'il destinait au barreau, et qui avait même plaidé quelques causes avec succès, se fit comédien, et se rendit célèbre dans la suite sous le nom de *Montménil*. Le troisième choisit la même profession; c'était celle pour laquelle Le Sage avait le plus d'aversion. Il fut dédommagé de ces contrariétés par la tendresse constante de sa fille, et par la conduite exemplaire du second de ses fils, qui, ayant embrassé l'état ecclésiastique, avait obtenu un canonicat à Boulogne-sur-Mer. Le Sage avait cessé de voir Montménil; mais lorsque cet acteur eut

acquis de la réputation, il le reçut en grâce, soit que leur réconciliation se fût opérée à Boulogne, par l'effet d'une ingénieuse et touchante médiation du chanoine Le Sage, soit que des amis communs ayant entraîné le vieillard au théâtre Français, il y vit son fils dans Turcaret, l'applaudit en pleurant de joie, l'embrassa et lui rendit toute son affection. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Montménil devint le plus intime ami de son père. Lorsque cet acteur était au théâtre, Le Sage allait passer la soirée dans un café de la rue St.-Jacques, voisin de sa demeure. On y faisait cercle autour de lui, on montait sur les chaises, sur les tables pour l'écouter, et pour applaudir la justesse, la clarté, la variété de son élocution, relevée par un organe sonore. La mort de ce fils chéri, l'espoir, le soutien de sa vieillesse, fut pour lui un coup de foudre. Sur la fin de 1743, il se retira à Boulogne avec sa femme et sa fille, auprès de son fils le chanoine, dont les soins délicats adoucirent l'amertume d'une perte si cruelle. Il y passa ses dernières années dans un état d'affaissement assez triste. Le cours du soleil influait singulièrement sur les organes de ce vieillard : il s'animait par degrés à mesure que cet astre approchait du méridien, et il semblait alors avoir conservé la gaîté, l'urbanité de ses beaux ans et la vivacité de son imagination ; mais, au déclin du jour, l'activité de son esprit et de ses sens diminuait graduellement, et il tombait bientôt dans une sorte de léthargie qui durait jusqu'au lendemain. Il mourut octogénaire à Boulogne, le 17 nov. 1747. Le comte de Tressan, qui commandait alors dans le Boulonais, se fit un devoir d'assister, avec tout son état-major, aux obsèques de Le-Sage; et, par l'éclat de cette pompe funèbre, il rendit un hommage public à la mémoire de l'un des meilleurs écrivains dont la France s'honore. Sa veuve lui survécut peu, et mourut au même âge que lui, le 7 avril 1752. Le Sage avait eu, dès sa jeunesse, des symptômes de surdité. On voit, dans le prologue de *Turcaret*, qu'à cette époque il n'entendait déjà que très-difficilement. Il devint bientôt tellement sourd, qu'il faisait usage d'un cornet acoustique. Cette infirmité fut, dit-on, la principale cause qui l'empêcha d'être reçu à l'académie française, quoiqu'il y eût plus de titres que la plupart de ceux qui en faisaient alors partie. L'un d'eux, Danchet, plus recommandable par ses qualités sociales que par ses écrits, sollicita souvent son vieil ami de se mettre sur les rangs; mais la franchise et l'indépendance du caractère de Le Sage ne pouvaient se plier à des démarches d'étiquette auprès de certains personnages dont il avait tracé des portraits satiriques trop ressemblants. Quoiqu'il joignît aux vertus domestiques la plus sévère probité, la douceur de son commerce n'excluait point en lui cette causticité d'esprit qui perce dans tous ses ouvrages, et qui dut lui attirer des détracteurs et des ennemis. Voltaire a été sobre d'éloges envers Le Sage; il ne parle (*Siècle de Louis XIV*) que de son *Gil-Blas*, dont il loue le naturel. Cette réticence n'étonnera pas, si l'on se rappelle combien était irascible le philosophe de Ferney. L'auteur de Gil-Blas, à qui aucun travers ne pouvait échapper, s'était permis, dans *le Temple de Mémoire*, l'un de ses opéras-comiques, de ridiculiser les admirateurs outrés d'un poète qui n'était alors connu que par les tragédies

d'*OEdipe*, d'*Artémire* et de *Marianne*, et par le poème de la *Ligue*, faible et première esquisse de la *Henriade*. Les sarcasmes de Le Sage contre les comédiens lui valurent une épigramme de l'acteur Legrand; et Piron, l'un de ses rivaux aux spectacles forains, décocha quelques traits satiriques contre lui. On ne peut s'empêcher d'estimer Le Sage, en lisant ses écrits, où la langue et les mœurs sont également respectées. De ce que, dans ses romans et dans ses comédies, il n'a presque jamais mis en scène que des fripons, on aurait tort de concevoir une idée peu avantageuse de ses principes. Rien ne prouve mieux, au contraire, combien il était véritablement honnête homme; car, pour s'indigner des vices de la société, et pour en retracer énergiquement le tableau, il faut posséder les vertus qui leur sont diamétralement opposées. C'est pour cela que Molière a si bien peint les avares et les hypocrites. Le Sage eut avec ce grand homme un autre trait de ressemblance: comme chez lui, ses talents ne se développèrent que dans l'âge mûr, et s'accrurent avec les années. Il avait environ quarante ans, lorsqu'il donna *Crispin rival, le Diable boiteux* et *Turcaret*: il en avait quarante-sept, quand il publia *Gil-Blas*, qu'il termina à soixante-sept ans; preuve que pour composer des comédies et des romans de caractère, genres qui ont entre eux une parfaite analogie, il faut moins d'esprit et d'imagination qu'une grande habitude de réfléchir, d'observer et de juger; et cette habitude, qui ne s'acquiert que par l'expérience, est rarement le partage de la jeunesse. L'écriture de Le Sage était aussi soignée que son style. Malgré la supériorité de ses talents et le succès de ses nombreux ouvrages, l'auteur de Gil-Blas ne parvint jamais à la fortune: il assure qu'il avait refusé des postes où d'autres moins scrupuleux que lui se seraient enrichis. Indifférent sur l'avenir, il fut toujours bienfaisant et libéral au sein de la médiocrité, et ne laissa d'autre héritage à ses enfants que l'exemple de ses vertus et la renommée de ses travaux. Outre les éditions qu'il a données de ses ouvrages, il publia, avec d'Orneval, la collection intitulée: *Théâtre de la foire*, 9 vol. in-12, dont nous avons fait mention. Les 3 premiers vol. parurent en 1721, le quatrième et le cinquième en 1724, le sixième en 1731, et les trois derniers en 1737. Un autre neuvième volume, imprimé en 1734, et qui forme le dixième de cette édition, a été donné par Carolet, et ne contient que des pièces de sa composition. (*Voy.* Carolet, tom. VII, p. 176.) En 1737, Le Sage en publia une nouvelle édition en 8 vol. in-12, dans laquelle il n'a pas compris les pièces de Carolet. En 1739, il fit imprimer son Théâtre français, 2 vol. in-12, réimprimé en 1774. Des sept comédies qu'on y trouve, deux seulement, *Turcaret* et *Crispin rival de son maître*, ont été insérées dans la *Petite Bibliothèque des Théâtres* et dans le *Répertoire du Théâtre Français*. Quant aux romans de Le Sage, ils ont été très-souvent réimprimés, surtout *le Diable boiteux*, *Gil-Blas* et *le Bachelier de Salamanque*. Mais *Gil-Blas* est le seul qui ait obtenu l'honneur de l'être avec le plus de luxe et de soin. Les meilleures éditions de ce roman étaient celles de Didot jeune, Paris, 1794, 4 vol. in-8°. fig., et 1801, 8 vol. in-18, fig., avant que M. Didot l'aîné eût donné l'édition qu'il vient

de publier, Paris, 1819, 3 vol. in-8°., faisant partie de sa collection des auteurs classiques français. Cette édition, la seule conforme à celle de 1747, qui avait été corrigée par l'auteur, est précédée du Mémoire de M. François de Neufchâteau, dont nous avons rendu compte ci-dessus, et qui est intitulé : *Examen de la question de savoir si Le Sage est auteur de Gil-Blas, ou s'il l'a pris de l'espagnol.* Ce littérateur distingué a de plus noté en marge et au bas des pages d'un exemplaire de *Gil-Blas*, plusieurs allusions qu'il avait recueillies dans ses entretiens avec le comte de Tressan son compatriote, qui les tenait de la bouche même de Le Sage. Ces notes extrêmement curieuses pourraient servir de commentaire et de clef pour expliquer diverses anecdotes de cet excellent roman, et pour en faire connaître quelques personnages sous leurs véritables noms. Tous ceux qui ont connaissance de ce travail, en desirent vivement la publication. Plusieurs des romans de Le Sage ont été traduits en différentes langues de l'Europe. L'Italie possède deux traductions de *Gil-Blas* : la première a eu six éditions à Venise, depuis 1740 jusqu'en 1767, 6 vol. in-12, et a été réimprimée à Rome, en 1788, 6 vol. in 8°. fig. Le chanoine Monti, qui en est l'auteur, a fait des suppressions à l'original, auquel il a ajouté une suite qui forme ses deux derniers volumes. La seconde traduction, plus littérale, est du docteur Crocchi de Sienne, Colle Ameno, 1773, 4 vol. in-8°., et Londres, 1806. M. Smollett en a donné une en anglais, dont la cinquième édition est de 1782, 4 vol. in-12, fig. Les allemands et les hollandais ont aussi des traductions de *Gil-Blas*. Celle que le père Isla a publiée en espagnol, est intitulée : *Les Aventures de Gil-Blas de Santillane, volées à l'Espagne, et adoptées en France, par M. Le Sage, restituées à leur patrie et à leur langue naturelle ; par un Espagnol zélé qui ne souffre pas qu'on se moque de sa nation.* Madrid, 1787, 4 vol., petit in-4°., et 1805, 5 vol. in-12. Gil-Blas a donné lieu à plusieurs imitations et copies, tant en France que dans les pays étrangers ; mais aucune n'approche de l'original. On a deux *Gil-Blas allemands* : l'un par M. Hertzberg, sous le titre du *Nouveau Gil-Blas*, ou *Mémoires d'un homme qui a passé par les épreuves les plus dures de la vertu ;* traduit en français par C. H. Nirel, Francfort, 1778, 2 part., 1 vol. in-12 ; réimprimé à Lille. Le second est intitulé : *le Gil-Blas allemand*, ou *Aventures de Pierre Claus*, par le baron de Kniegge ; traduction française, Paris, 1789, 3 vol. in-12. Il y a aussi le *Gil-Blas anglais*, ou *Hugues Trevor*, par Thomas Holcroft ; trad. en français, Paris, 1798, 4 vol. in-12. On a publié à Amsterdam, la *Vie de don Alphonse Blas de Lirias, fils de Gil-Blas de Santillane*, 1754, in-12 ; traduite en italien, Venise, 1759, in-12, et réimprimée en 1802, sous le titre de *Suite de Gil-Blas*, ou *Mémoires de don Alphonse*, etc. *Ouvrage posthume de Le Sage.* Enfin on a donné *Les Trois Gil-Blas.* La plus grande partie des ouvrages de cet auteur a été recueillie sous le titre d'*Œuvres choisies de Le Sage*, Paris, 1783, 15 vol. in-8°., fig., et 1810, 16 vol. in-8°., fig. Cette seconde édition, plus ample que la précédente, contient de plus : un catalogue des pièces qu'il a données aux Théâtres de la foire, un abrégé de l'histoire de ces

spectacles (1), *Le Traître puni*, *Don Félix de Mendoce*, et *Don César Ursin*, comédies traduites de l'espagnol, *La Valise trouvée*, et le *Mélange amusant de saillies et de traits historiques*. Mais on ne trouve dans aucune des deux éditions les *Nouvelles Aventures de don Quichotte*, ni la comédie des *Amants jaloux*. La plupart des préfaces qui précédaient les éditions données par l'auteur, y ont été supprimées : tout ordre chronologique, dans l'arrangement des ouvrages, a été interverti; et outre un grand nombre d'erreurs dans la Notice historique sur Le Sage, nous avons cru reconnaître que ces deux éditions n'ont été faites que d'après des réimpressions. On y a inséré cinquante de ses opéras comiques, choisis parmi les soixante et douze que contient le Théâtre de la foire. Deux, imprimés en 1712, et devenus rares, n'ont été compris dans aucune collection, et vingt-sept n'ont jamais été publiés. De ces derniers, s'il faut en croire les éditeurs de la Petite Bibliothèque des Théâtres, quinze doivent se trouver dans un manuscrit in-4°. de la Bibliothèque du roi, intitulé : *Pièces du Théâtre de la foire qui n'ont point été imprimées*, par MM. Le Sage et d'Orneval, avec cette épigraphe : *In memoriam carissimi amici d'Orneval, de Chasseloup scripsit*, 1731, à Paris. Ce manuscrit doit contenir aussi *Arlequin prologue*, suivi de l'*Arbitre des différends*, comédie en trois actes, en prose, représentés l'un et l'autre sur le Théâtre Italien, en 1725 ; mais nous n'avons pu le découvrir au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque du roi. Il est à désirer, pour la gloire de Le Sage, que l'on donne de ses œuvres une édition plus correcte et plus régulière. Une *Lettre* autographe et inédite de cet auteur, datée du 18 juin 1715, nous apprend qu'il s'occupa d'écrire des Mémoires d'une femme nommée Petit, que ses aventures et ses voyages avaient rendue fameuse; mais, par égard pour des hommes puissants, ces mémoires ne furent pas publiés. (*Voyez* Marie Petit.) A-T.

LESAGE DE MONTMENIL (René-André), fils aîné du précédent, né à Paris, le 30 juillet 1695, débuta sur la scène française le 28 mai 1726, par le rôle de *Mascarille* dans l'*Etourdi*, où il fut très-applaudi : mais comme son talent n'était pas encore assez formé, il alla jouer deux ans en province, et revint débuter une seconde fois à Paris, le 18 mai 1728, par le rôle d'*Hector* dans le *Joueur* : il y obtint le plus grand succès, ainsi que dans ceux de *Dave* de l'*Andrienne*, et de *Labranche* dans *Crispin rival*; fut reçu à demi-part le 7 juin suivant, et devint bientôt un des plus célèbres acteurs du Théâtre Français. On s'est souvenu long-temps de la supériorité avec laquelle il jouait les valets, les paysans, les financiers, et même quelques premiers rôles : il excellait dans *Turcaret*, dans *l'Avocat Patelin*; et par le parti qu'il tira du rôle de *Léandre* dans le *Distrait*, en 1731, il fixa au répertoire cette pièce qui avait peu réussi dans sa nouveauté. Montmenil ne produisait pas autant d'effet dans certains rôles du haut-comique, qui exigent plus de finesse que de naturel et de vérité, tels que ceux du *Philosophe marié*, de *Théodon* dans

(1) On a grossi ce catalogue, des titres de quatre pièces faussement attribuées à Le Sage, et de quatre autres qui ne sont que des remises sous des titres nouveaux.

Mélanide; il ne laissait pas toutefois d'y être également applaudi, parce qu'il jouissait de la faveur du public : il en était digne par la noblesse de ses sentiments, la bonté de son caractère, l'honnêteté de ses mœurs, autant que par ses talents. Réconcilié avec son père, il effaça le chagrin qu'il lui avait causé, et se montra le fils le plus tendre et le plus soumis. Il se concentra dans sa famille dont il devint le soutien, et n'eut pas de société plus intime que celle de son père, de sa mère et de sa sœur, qui le perdirent trop tôt. Attaqué d'un mal violent dans une partie de chasse qu'il fit aux environs de Paris, cet acteur fut porté à la Villette, chez un invalide des Gardes-Françaises, où l'on n'eut que le temps de lui administrer les sacrements; il y expira le 8 septembre 1743, âgé de 48 ans. — Lesage (Julien - François), son frère, né à Paris, le 24 avril 1698, et chanoine à la cathédrale de Boulogne-sur-Mer, joignait aux vertus de son état, les qualités les plus estimables, et une partie des talents de Montmenil, avec lequel il avait une ressemblance frappante. Il brillait par son esprit, et lisait parfaitement les vers. Comme les revenus de sa prébende suffisaient à peine pour soutenir sa famille, il obtint de la reine (Marie Leczinska) à la demande du comte de Tressan, une pension sur un bénéfice. Il mourut à Boulogne, le 25 avril 1762. — Lesage de Pitténec (François - Antoine), troisième fils de Le Sage, né à Paris le 22 février 1700, eut Danchet pour parrain. Séduit par les succès de son frère Montmenil, il se fit comédien, et joua plusieurs années en province sous le nom de Pitténec. Il revint à Paris en 1734, et fit représenter à la foire Saint-Germain deux opéras-comiques : le *Testament de la Foire* et le *Miroir magique*, qui ne sont autre chose qu'une remise, avec corrections et coupures, des *Funérailles de la Foire* et de la *Statue merveilleuse*, données par son père en 1718 et 1720. Nous ignorons si Pitténec a composé d'autres ouvrages; il est vraisemblable que n'ayant pu, comme auteur ni comme acteur, acquérir de la fortune et de la réputation, il quitta le théâtre après la mort de son père, et se retira à Boulogne; mais nous ne pouvons dire si c'est lui, ou son fils, qui signa, en 1752, sous le titre de clerc tonsuré, l'acte de décès de sa mère, comme témoin avec son frère le chanoine, et qui en 1762, signa encore l'acte mortuaire de ce dernier. — Lesage (Marie-Elisabeth), leur sœur, née à Paris, le 9 août 1702, vécut dans le célibat, et fut toujours la compagne et la consolation de son père et de sa mère. Elle survécut à son frère le chanoine, après la mort duquel se trouvant sans ressources, elle alla mourir à l'hôpital de Boulogne. A-T.

LESAGE (George-Louis) naquit le 13 juin 1724, à Genève, où son père, né à Couches, en Bourgogne, s'était retiré quelques années auparavant, et où il enseignait les mathématiques et la physique. Il cultivait les sciences et les lettres, et occupa de bonne heure Georges-Louis, des objets de ses propres études. Il lut avec lui les auteurs latins, et en particulier quelques morceaux choisis de Lucrèce, dont la physique excita la curiosité du jeune disciple. Ces premières leçons eurent quelque influence sur le développement des

goûts et du génie de celui-ci. A d'autres égards, l'enseignement du père n'était pas d'accord avec les dispositions naturelles du fils, qui avait surtout besoin de méthode et de suite. On comprendra, par un seul trait, combien la marche de son maître était irrégulière. Le jeune Le Sage, ayant témoigné à son père le désir de connaître un peu l'histoire moderne, ne reçut de lui d'autre indication pour ce genre d'étude, que le Dictionnaire de Moréri. La prédilection du père pour tout ce qui était incohérent, son aversion pour toute espèce de méthode régulière, allaient si loin, que le fils ne put se dissimuler les inconvénients de cette tournure d'esprit. En cherchant à les éviter, il se jeta même dans une sorte d'extrême, et devint plus attentif à l'ordre et à la liaison des idées, qu'il n'eût fait s'il eût été moins frappé du spectacle habituel du désordre. Du reste, quoique ennemi des longs raisonnements, son père se plaisait à lui indiquer les raisons prochaines des petites choses qui s'offraient aisément et familièrement à l'observation. Cette habitude excita la curiosité du jeune Le Sage, et détermina en partie son goût pour la recherche des causes. Mais cette recherche n'était pas favorisée par les circonstances dans lesquelles sa famille était placée; et ses petits appareils d'expériences enfantines n'étaient pas fort respectés au milieu des soins du ménage. On n'avait pas encore, à cette époque, des principes bien raisonnés sur l'éducation physique; et Le Sage, dans son enfance, fut constamment condamné à une sorte d'immobilité, qui nuisit au développement de ses forces, et lui laissa toujours, dans la suite, un peu de gêne et de maladresse. On lui prescrivait, en même temps, le silence; et il en résulta pour lui quelque difficulté et quelque lenteur à s'exprimer. Mais cette contrainte, en le forçant à se replier sur lui-même, tourna peut-être avec plus d'énergie son esprit vers la méditation. Au sortir du collége, qui permet, à Genève, d'allier aux avantages de l'éducation publique ceux de l'éducation particulière, Le Sage entra successivement dans les auditoires de belles-lettres et de philosophie. Dans ce dernier, qui était le plus assorti à ses goûts, il étudia la physique sous Calandrini et les mathématiques sous Cramer. A cette époque, il eut occasion de démontrer la fausseté d'une prétendue quadrature du cercle. Ce fut aussi dans le même auditoire, qu'il contracta des liaisons studieuses, qui, pendant tout le cours de sa vie, lui ont été chères; en particulier celle de J. A. Deluc, devenu depuis justement célèbre. Ce physicien a rappelé quelque part une conversation, dans laquelle Le Sage, encore jeune étudiant, alléguait à ses condisciples l'exemple familier d'un cheval, qui paraît tirer une charrette, mais qui la pousse avec son poitrail. Dès-lors, Le Sage avait essayé d'expliquer la chute des corps par le choc d'atomes rapides; mais il fut arrêté par des difficultés qu'il ne put réussir à dénouer qu'au bout de quelques années. Cette recherche, qui fut toujours pour lui une occupation favorite, ne l'empêcha pas de tenter la solution de quelques problèmes de physique et de mécanique, et d'obtenir, dans ces premières études, des succès propres à l'encourager. Mais quand il fut question d'embrasser un état, il fut en proie à de longues et pénibles

hésitations. Ce temps, toutefois, ne fut pas perdu; il l'employa à quelques lectures philosophiques, en ayant toujours en vue son but principal, la cause de la gravitation. Il se détermina enfin à étudier la médecine, et se rendit à Bâle, à cet effet; mais il n'exerça jamais cette profession, et ce genre d'étude eut peu d'attrait pour lui. Cependant Le Sage eut l'avantage de voir et d'entendre Daniel Bernoulli; et il se rappelait encore dans sa vieillesse, avec satisfaction, l'impression qu'avait faite sur lui un discours de cet homme de génie, sur la possibilité de certaines grandeurs et petitesses qui révoltent l'imagination. Ce sujet l'avait, lui-même, beaucoup occupé; et le poids d'une autorité si respectable contribua à l'élever au-dessus d'un genre de difficultés qui aurait pu l'arrêter dans le cours de ses méditations. Après un séjour d'un an à Bâle, que la modicité de ses ressources pécuniaires rendait pénible, il alla continuer ses études à Paris. Celles de médecine ne servirent guère qu'à entraver sa marche, et retarder ses succès. Il ne fut pas long-temps à s'apercevoir de ce qui lui manquait en d'autres genres; et il écrivait à son père, que *plusieurs choses qu'il ignorait n'étaient que l'A, B, C des mathématiques.* Mais son père ne voulait pas qu'il se détournât de sa vocation en se livrant à d'autres travaux. Cette contrariété, jointe à l'extrême épargne qu'il devait se prescrire, et à l'embarras qu'il éprouvait dans le monde par une suite de sa timidité et de l'éducation qu'il avait reçue, l'empêcha de retirer, de son séjour dans la capitale, tout le fruit qu'il en avait sans doute espéré. Il donnait des leçons, et fut quelque temps précepteur dans une maison où il paraît que son mérite fut mal apprécié. Il la quitta à la suite de quelques dégoûts, et fut remplacé par Marmontel. Rendu à ses travaux et à sa pauvreté, il reprit ses méditations favorites, et parvint à la solution de deux difficultés, qui l'avaient arrêté jusque-là. Il écrivait à son père, en date du 15 janvier, à onze heures et demie du soir [1747]: « Ἑυρηκα, ἑυρηκα (1). Jamais je » n'ai eu tant de satisfaction que » dans ce moment, où je viens d'ex» pliquer rigoureusement, par les » simples lois du mouvement recti» ligne, celles de la gravitation uni» verselle, qui décroît dans la même » proportion que les carrés des » distances augmentent. » Enflammé par ce succès, il termine sa lettre en disant: « Peut-être cela me procu» rera-t-il le prix proposé par l'aca» démie de Paris, sur la théorie de » Jupiter et de Saturne. » Voici quelle fut l'occasion de la découverte qui excitait son enthousiasme. Vers la fin de l'année précédente, Le Sage trouva, par hasard, sur une cheminée, les *Leçons élémentaires d'astronomie,* de La Caille; et après en avoir parcouru quelques articles, il lut la conclusion, où il apprit enfin fortuitement à quoi se réduisait l'obligation du physicien qui voudrait expliquer mécaniquement toute l'astronomie. Pendant quelques semaines consécutives, il roula dans sa tête ce grand problème, et atteignit enfin son but. « Dès » ce moment-là, dit-il dans ses » notes, je me promis bien de ne pas » lâcher prise. » Et, en effet, il se dévoua, tout entier, à cette intéressante recherche. Forcé d'abréger son

(1) *J'ai trouvé, j'ai trouvé.*

séjour à Paris, il revint dans sa patrie, où quelques défauts de forme l'arrêtèrent dans la pratique de la médecine. Son père lui rendit sa liberté ; et il l'employa à suivre des études plus conformes à ses goûts. Il composa, pour le prix académique qu'il avait en vue, un *Essai sur l'origine des forces mortes*, dans lequel il s'occupait peu de la question principale, et donnait le développement de son explication mécanique de la gravitation. Aussi n'eut-il aucune part au prix. En attendant son jugement, il s'occupa de diverses études accessoires ; et enfin, lorsque son sort, à cet égard, fut décidé en mai 1750, il entreprit l'enseignement des mathématiques, comme le seul moyen de se procurer un petit revenu, et même à la longue une petite fortune indépendante. Le travail auquel il s'était livré avec trop d'ardeur, avait dérangé sa santé, et l'avait rendu sujet à des insomnies, qui durèrent toute sa vie et qui lui ôtaient souvent la faculté de suivre ses méditations habituelles. Peu après son retour à Genève, il se lia avec Charles Bonnet, qui, dans sa *Contemplation de la nature*, saisit l'occasion de parler de Le Sage avec estime. Ce fut aussi à cette époque qu'il apprit du professeur Cramer, que Nicolas Fatio avait conçu l'idée d'un mécanisme propre à produire la pesanteur. Dès-lors il ne négligea rien pour obtenir des renseignements à ce sujet, et parvint enfin à se procurer quelques manuscrits de Fatio, qu'il a fait déposer, à sa mort, dans la bibliothèque publique de Genève. Tout en donnant des leçons, Le Sage travaillait sur divers sujets. Dans une lettre à d'Alembert, en date du 3 août 1753, il lui donnait les titres de trente-huit Mémoires qu'il avait ébauchés, dont neuf de calcul, douze de géométrie et dix-sept de physique. Nous indiquerons, à la fin de cet article, ceux de ces opuscules qui offrent le plus d'intérêt. C'est cependant cette époque que Le Sage envisageait comme une espèce de suspension de travail, parce qu'il avançait peu celui auquel il mettait le plus d'importance. Il composait beaucoup, et ne publiait point. Cette réserve n'était pas seulement l'effet de sa timidité ou de sa modestie, mais bien plus encore du goût qu'il prenait à entasser des matériaux et de sa lenteur à les rédiger. Il avait adopté, pour ses recueils scientifiques, une méthode digne d'être imitée. Ses pensées et celles des autres étaient écrites sur des papiers ou sur des cartes détachées, rangées et étiquetées par paquets, de manière à présenter sous des chefs distincts, dans le meilleur ordre, la suite de ses méditations et de ses lectures. En 1751, il eut connaissance de la dissertation du médecin Redeker (1), qui avait eu, sur la cause de la pesanteur, des idées analogues aux siennes (2). En 1756, il envoya au Mercure de France, une *Lettre à un académicien de Dijon*, où il réfutait une explication absurde de la pesanteur. Bientôt un prix proposé par l'académie de Rouen, sur la cause des affinités, offrit à Le Sage une nouvelle occasion de travail. Il en résulta un Mémoire qui fut couronné en 1758, et imprimé, mais

(1) *De causa gravitatis meditatio*, 1736.

(2) Outre Nic. Fatio et Redeker qui ont attribué la gravité à une cause analogue à celle que Lesage a exposée, il faut nommer Gabriel Cramer, qui, en 1731, fit soutenir sous sa présidence, à Genève, une thèse, où il proposa une hypothèse en apparence semblable, mais au fond fort différente, que ce grand géomètre ne développa point, et qu'il parut ensuite abandonner.

non publié, sous le titre d'*Essai de chimie mécanique*. Il y rapportait les affinités à son mécanisme général, et expliquait en particulier l'affinité des substances homogènes entre elles, par l'impulsion de deux courants de particules de grandeurs inégales. Il fit, dans la suite, diverses corrections à cet écrit, et les joignit soigneusement à tous les exemplaires qu'il offrit à ses amis et à plusieurs savants, dont il ambitionnait les critiques au moins autant que le suffrage. Le Sage forma des liaisons et soutint des correspondances nombreuses avec des savants de diverses nations, tels que Mairan, d'Alembert, Bailly, Laplace, Frisi, Boscowich, Lambert, Euler, etc. Il fut nommé membre de la société royale de Londres, et correspondant de l'académie des sciences. Il compta Senebier au nombre de ses disciples. H. B. de Saussure avait coutume d'exposer dans ses cours le système de Le Sage. Ses successeurs en ont souvent usé de même. M. Lhuilier, actuellement professeur à Genève, a souvent nommé Le Sage comme un maître auquel il était tendrement attaché. En 1759, Le Sage conçut, pour la première fois, la théorie des fluides élastiques, sous une forme qu'il a toujours envisagée depuis comme pleinement satisfaisante. Des travaux si soutenus furent, sans doute, la cause d'un accident dont il fut bien péniblement affecté: en 1762, il perdit presque la vue. Des ménagements et quelques remèdes lui en rendirent insensiblement l'usage; mais il fut dès-lors assujéti à toutes les précautions qu'exige un organe fatigué et délicat. Cette circonstance, jointe à d'autres, lui fit prendre la résolution de concentrer ses forces sur un seul objet. Ainsi, loin de refroidir son ardeur pour ses études favorites, elle tendit plutôt à l'accroître. Après diverses hésitations, il renonça au mariage, et ne songea plus qu'à terminer le grand ouvrage qu'il avait entrepris. L'Histoire de l'académie des sciences, pour 1756, contient une *Remarque* de Le Sage, sur la vingt et unième proposition du livre XI des Eléments d'Euclide. Les Mémoires de Berlin, pour 1782, offrent, dans une dissertation intitulée *Lucrèce Neutonien*, le système de Le Sage, présenté par lui-même sous une forme indirecte et ingénieuse. Nous avons déjà dit qu'il a très-peu publié. Il projetait une *Histoire des recherches faites sur la pesanteur*, et nombre d'autres ouvrages plus ou moins liés à l'objet principal de ses travaux. La *Notice de la vie et des écrits de G. L. Le Sage*, publiée à Genève en 1805, fait connaître un assez grand nombre d'écrits de cet auteur, publiés, ou dont la publication est en quelque sorte promise. Voici les plus importants : *Fragments sur les causes finales* (publiés à la suite de la même *Notice*). — *Extraits de la Correspondance de Le Sage*, (publiés de même). — *Sur les alvéoles des abeilles* (dont un fragment a été publié par M. F. Huber, dans ses *Observations sur les Abeilles*, tome II). — *Loi qui comprend toutes les attractions et répulsions* (Journal des savants, avril 1764). — Quelques Mémoires sur de prétendues expériences de MM. Coultaud et Mercier (Journal de physique, 1772 et 1773). — *Suffrages britanniques favorables à la physique spéculative* Biblioth. britannique, tom. 8 et 9) (1). Ses ouvrages non

(1) Nous indiquerons ici quelques opuscules moins importans, pour ne rien omettre de ce

publiés sont de divers genres. Nous nous bornerons à mentionner son grand *Traité des corpuscules ultramondains*, et à en donner une idée en deux mots. Des corpuscules durs, très-petits et très-rapides, arrivant sans cesse en tout sens des régions les plus reculées de l'espace, poussent les corps les uns contre les autres. Pour juger ce système, il faut voir s'il explique les lois de l'attraction ; et afin de mettre les savants en état de prononcer, l'auteur a présenté ses conceptions sur la porosité des corps, et sur la nature des corpuscules ultramondains, dans un court résumé, placé à la suite de son *Lucrèce Neutonien*, réimprimé dans la *Notice* citée ci-dessus. (1) Cet exposé suffit pour montrer aux mathématiciens que les phénomènes sont explicables par ces suppositions. Dans l'astronomie physique on a pu se passer jusqu'ici de considérer l'attraction dans sa cause. Dans quelques recherches de physique particulière, il pourra bien arriver qu'il en aille autrement, et que certains phénomènes dépendent de la cause même de cette force, envisagée jusqu'ici comme un fait. En ce cas, les recherches de Le Sage acquerraient beaucoup d'importance. Nous nous sommes bornés, dans cet article, à envisager Le Sage sous le point de vue de la science. Son caractère et la constitution particulière de son esprit offrent des traits assez remarquables. Nous en citerons un très-petit nombre, renvoyant nos lecteurs pour d'autres détails à la *Notice de sa Vie*. La faiblesse de sa santé, et sa lenteur à rédiger, avaient souvent engagé ses amis à le presser d'accepter leur secours. Mais après y avoir réfléchi, et avoir fait même en ce genre quelques tentatives, il avait fini par y renoncer ; et l'on a trouvé dans ses notes un paquet de cartes sous ce titre : *Sur l'immiscibilité de mes pensées avec celles d'autrui*. Le Sage reconnaissait en lui deux facultés faibles, l'attention et la mémoire. Celle-ci était ingrate et capricieuse : il ne pouvait pas la diriger sans user de certains artifices. Il se comparait à un peintre qui voudrait travailler de nuit, sans aucune autre clarté que la lueur inattendue et instantanée des éclairs. Incapable par-là même de diriger son travail vers un objet constant et déterminé, il avait pris le parti de laisser aller sa pensée au gré de son caprice, et prenait chaque jour, pour objet de travail et d'application, celui que lui suggérait le moment. Il manquait de présence d'esprit, qu'il appelait *présence de mémoire*. Aussi sa parole était-elle lente et composée. Il fallait qu'on le suivît sans le pré-

---

qui a été publié : *Réflexions sur la distinction entre l'esprit et le jugement*, signées X (*Journal Helvétique*, novembre 1743). — Deux lettres sur un principe erroné de définition (*Journ. Helvét.*, 1744 et 1745). — L'article *Inverse* de l'Encyclopédie. — *Remarques sur les différentes méthodes de préserver les édifices des incendies*, in-8°., 1778. — *Lettre sur le rapport du vide au plein*, etc. (*Journ. Encyclop.*, mars 1782.) — *Réflexions sur la loi de continuité* (*Opusc. scelti*, 1784). A ces opuscules publiés du vivant de l'auteur, il faut ajouter les écrits posthumes suivants : — *Sur le contact des éléments* (Ann. de chimie, n°. 148). — *Sur le style des ouvrages philosophiques*. (Archives littéraires, t. IV, p. 54). — *Quelques opuscules relatifs à la méthode* (imprimés à la suite des Essais de philosophie de P. Prevost, Genève, 1804), et *Deux traités de physique-mécanique, publiés par P. Prevost, comme éditeur du premier, et auteur du second*, Genève, Paschoud, 1818. Le premier de ces traités, rédigé d'après les notes de Lesage, contient l'exposé de son système et les applications qu'il en avait faites aux fluides élastiques et aux affinités. Le second offre de nouvelles applications aux gaz et à la lumière. Cet écrit est destiné à faire connaître en son entier le système de l'auteur, et à indiquer des conséquences qui semblent, du moins par leur objet, devoir être de quelque intérêt aux yeux des physiciens.

(1) Voyez *Notice de la Vie et des écrits de Lesage*, p. 599-603. Ce résumé a pour titre : *Appendice. Constitutions que j'assigne aux graves et au fluide gravifique ; suivies d'un concept mathématique*, etc.

céder ni l'interrompre ; et même en évitant d'être long, il s'appliquait le mot des Spartiates à un orateur de Samos : « La longueur du milieu de » votre discours nous a fait oublier » le commencement, et par consé- » quent nous a empêchés d'en com- » prendre la fin. » Son imagination lui représentant faiblement l'avenir, il y mettait moins d'intérêt que d'autres ; et il avait coutume de dire lui-même, qu'il n'y prenait part que comme à l'existence de ses proches. Cela lui paraissait surtout vrai durant les jours où l'insomnie avait abâtardi toutes ses facultés ; en sorte que, pour s'informer de son état, une de ses amies lui demandait à quel degré de parenté il était allié de lui-même. On peut dire, en général, qu'il eut toujours le bien en vue, et qu'il le pratiqua autant qu'il le put connaître. Mais, de toutes ses inclinations louables, aucune ne l'a plus constamment dominé que l'amour de la vérité ; c'était chez lui une vraie passion. Il fut sensible aux charmes de l'amitié ; il en connut les lois, et en remplit les devoirs. Ses actes de bienfaisance étaient fort supérieurs à sa fortune. Peu d'hommes ont poussé plus loin que lui la complaisance et les bons offices, dans les objets surtout qui pouvaient intéresser le travail des gens de lettres et des jeunes gens voués à l'étude. Du reste, ses goûts étaient simples et sa vie uniforme et laborieuse. Il supporta patiemment les infirmités jusque dans une vieillesse avancée ; mais ces infirmités s'accrurent tout à coup et se changèrent en une maladie longue et douloureuse, pendant laquelle il conserva, presque jusqu'à la fin, sa présence d'esprit. Il mourut à Genève, âgé de près de 80 ans, le 20 novembre 1803. P. P. P.

LESAGE (Bernard-Marie), député à la Convention en 1792 par le département d'Eure-et-Loir, vota le plus ordinairement dans cette assemblée avec le parti girondin (*V.* Guadet), et s'y fit remarquer par l'extrême mobilité de ses principes. Dans le procès de Louis XVI, il se prononça pour l'appel au peuple du jugement à intervenir ; et sur la question de la peine, il vota la *mort*, sans y joindre la condition du sursis. Il se trouve par conséquent placé dans la catégorie des régicides, puisque dans le recensement des votes le sien fut compté pour la mort, quoique dans le dernier appel il ait réellement voté pour le sursis. On fait ici cette remarque pour rectifier des erreurs auxquelles, dans les temps où nous écrivons, l'application de la loi sur le bannissement des régicides a souvent donné lieu. Dans les premiers mois de la session conventionnelle, Lesage, épouvanté sans doute des suites de ce terrible arrêt, se rangea parmi les révolutionnaires les plus violents ; il proposa, le 10 mars 1793, le projet d'un tribunal révolutionnaire très-expéditif, mais auquel on préféra celui du comité de législation. Ce fut inutilement qu'il essaya, par cette apparence d'exagération qui n'était pas dans son caractère, de faire oublier l'hésitation qu'il avait montrée dans les premières délibérations, et surtout dans le procès de Louis XVI. La nouvelle faction des montagnards ne cessait alors d'attaquer les hommes timides qui ne s'étaient pas jetés ouvertement et de prime abord dans la carrière de sang qu'elle venait de s'ouvrir ; et elle les vouait à la persécution et à la mort, en leur donnant, par allusion au procès du roi, le nom d'*appelants*. Lesage avait d'autant plus

de raisons de redouter la fureur de ces hommes féroces, qu'il s'était fait remarquer plusieurs fois par sa modération. Le 14 décembre 1792, il s'était opposé à l'impression de la liste des pétitions dites des 20 mille et des 8 mille, dans lesquelles on avait demandé vengeance des attentats commis contre Louis XVI, le 20 juin précédent ; par la raison, avait-il dit, qu'il ne fallait pas multiplier les causes de proscription. Un tel langage ne pouvait convenir à ceux qui voulaient gouverner par la terreur et la destruction ; et Lesage fut lui-même un des premiers proscrits après la révolution du 31 mai, où il s'était montré l'un des plus ardents à combattre le parti de Robespierre. Le 28 juillet 1793, il fut déclaré traître à la patrie, et mis hors la loi ; mais ayant échappé à ses bourreaux par la fuite, il fut rappelé dans la Convention avec ceux de son parti, après le 9 thermidor (27 juillet 1794). Pendant le reste de la session, il voulut se venger des *terroristes* ses proscripteurs, les poursuivit avec beaucoup de constance, et demanda l'arrestation de plusieurs, notamment de Robert-Lindet et de Fouché, dont il avait à se plaindre plus particulièrement. Il combattit la loi du 17 nivose relative au partage des successions des émigrés, et devint membre du comité de salut public : il n'y aurait véritablement point de reproches à lui faire depuis sa proscription, si on ne l'avait entendu annoncer à la tribune avec enthousiasme la funeste victoire de Quiberon, où venaient de périr les meilleurs officiers de l'ancienne marine de France. Il fut ensuite membre de la commission qui rédigea la constitution directoriale, et fut chargé concurremment avec M. Daunou d'en faire le rapport. Le 23 juin 1795, il proposa une proclamation aux habitants de Paris, et fit décréter qu'ils étaient garants envers la nation de la sûreté des membres de la Convention nationale. Depuis cette époque il se fit peu remarquer ; et il mourut le 9 juin 1796 dans un âge peu avancé. B-u.

LESBONAX, philosophe et orateur grec, était né à Mitylène, et florissait sous l'empire d'Auguste. Il eut pour maître Timocrate ; mais il corrigea ce qu'il pouvait y avoir de trop sévère dans ses principes. Lucien, qui l'appelle un homme d'esprit et de mérite, nous apprend qu'il fréquentait les spectacles, même ceux des danseurs, et qu'il regardait le théâtre comme une école de vertu. (*Voyez* Lucien, *De la danse*, trad. de Bellin de Ballu, tom. III, p. 99.) Il enseigna dans sa patrie avec un tel succès, qu'on a cru que c'était pour lui décerner une récompense publique, que les magistrats de sa ville natale avaient fait frapper en son honneur une médaille, échappée long-temps aux recherches des antiquaires, et retrouvée, dans le dernier siècle, par Cary, académicien de Marseille, qui l'a publiée en 1744, avec une explication. (*V.* Cary, VII, p. 247.) Elle porte une tête de jeune homme, couronné de fleurs, avec les mots ΛΕCΒΟΝΑΞ ΠΡΩC ΝΕΟC, et au revers une figure debout, couverte d'un manteau, qui tient de la main droite un bâton, et de la gauche un instrument qu'on n'a pas pu déterminer. Cary conjecture que la tête est celle du dieu Bacchus, honoré d'un culte particulier à Mitylène : cette opinion est combattue dans les *Mémoires de Trévoux* (juin 1745) où l'on prétend

que cette tête ne peut-être que celle de Lesbonax lui-même. Le savant Visconti a fait voir depuis (*Iconogr. grecq.* suppl. not. ch. IV) que la tête figurée sur cette médaille est celle d'Antinoüs, auquel les Lesbiens y donnent, par flatterie, le titre de ΗΕROS NEOS LESBONAX, c.a.d. *le héros, nouveau Lesbonax* ou *nouvel Anax* (seigneur) *de Lesbos.* (Tom. III, édit. in-4°. p. 319.) Suidas assure que ce Lesbonax avait composé plusieurs ouvrages de philosophie. Photius avait fait l'analyse de seize de ses harangues; mais par une fatalité qui semble avoir poursuivi les productions de Lesbonax, ce passage de la *Bibliothèque* de Photius, est un de ceux dont on regrette la perte. Quelques critiques ont distingué Lesbonax le philosophe, de l'orateur : Fabricius pense que c'est le même personnage; mais il avoue qu'il serait embarrassé d'en donner de bonnes preuves. Quoi qu'il en soit, on a, sous le nom de Lesbonax, deux *Harangues*, imprimées dans les *Orationes rhetor. græc.* Venise, Alde, 1513; H. Estienne, 1575, et plusieurs fois avec les *Discours* d'Eschine, de Lysias et des autres orateurs grecs. Dans la première, il exhorte les Athéniens à se venger des injures des Thébains; la seconde, adressée aux Athéniens, a pour but de les engager à faire la guerre aux Lacédémoniens. Si ces discours avaient été réellement prononcés, il faudrait en conclure que l'auteur vivait au temps de la guerre du Péloponnèse (413 ans avant J.-C.), et par conséquent plusieurs siècles avant Lesbonax le philosophe; mais on sait que les rhéteurs prenaient souvent les sujets de leurs déclamations dans les temps reculés. Ces deux *Harangues* ont été traduites en latin, la première par André Schott ou Jean Gruter, et la seconde par Guillaume Canter, et imprimées à Hanau, 1619, in-8°. avec les *Discours* de Dinarque. Lesbonax eut un fils nommé Potamon, qui l'égala dans l'art de l'éloquence. On a confondu Lesbonax, dont on vient de parler, avec un grammairien de même nom, qui lui est postérieur, et qui florissait à Constantinople. On a de celui-ci : *De figuris grammaticis.* Léon Allatius promettait une édition grecque et latine de cet ouvrage, en 1643; mais il a été publié pour la première fois, à la suite du traité d'Ammonius, *De adfinium vocabulorum differentiâ*, gr., par Valkenaer, Leyde, 1739, in-4°. W-s.

LESBROUSSART (JEAN-BAPTISTE) naquit le 21 janvier 1747, à Ully-St.-George, en Picardie. A peine âgé de 20 ans, il obtint la chaire de rhétorique, au collége de Beauvais, où d'excellentes études l'avaient déjà fait connaître avantageusement. Sa réputation pénétra bientôt dans la Belgique; et le gouvernement autrichien lui fit, en 1778, des propositions qui furent acceptées. Il devint successivement professeur à Gand et à Bruxelles : nommé membre de l'académie royale de cette dernière ville, il ne tarda pas à justifier cette faveur par des Dissertations historiques, qu'un style pur et l'esprit d'analyse font distinguer dans la collection des Mémoires de cette société. Il publia, en 1783, sous le titre d'*Education littéraire*, ou *Réflexions sur le plan d'études adopté par S. M. l'Empereur pour les colléges des Pays-Bas autrichiens*, vol. in-12., un ouvrage qui lui valut les encouragements les plus flatteurs. Il cultivait ainsi paisiblement la littérature, lorsque les révolutions de la Belgique et de la

France vinrent troubler son repos. Victime d'une intrigue que sa loyauté l'empêcha de déjouer, Lesbroussart, après avoir professé les langues anciennes à l'école centrale du département de la Dyle, ne se trouva point compris dans l'organisation du lycée : mais la ville d'Alost prit le soin de l'en dédommager, en lui confiant la chaire de belles-lettres à son école secondaire. Bientôt après, en 1810, le grand-maître de l'université lui donna la chaire de rhétorique au lycée de Bruxelles, qui vit dès-lors le nombre de ses élèves s'accroître de plus d'un tiers. L'Institut royal des Pays-Bas le mit au nombre de ses membres, en 1816; et il venait d'obtenir sa retraite, lorsqu'il mourut le 10 décembre 1818, laissant un fils dont s'honore déjà la littérature belgique. Outre les ouvrages dont nous avons fait mention, Lesbroussart a publié : I. *Annales de Flandre du P. d'Oudegherst*, enrichies de notes historiques, grammaticales et critiques, ainsi que de plusieurs chartes et diplômes qui n'avaient jamais été imprimés, Gand, 2 vol. in-8°. II. *Eloge historique du prince Charles de Lorraine*, Bruxelles, 1781. III. Un *Mémoire* qui remporta le prix proposé par l'académie de Châlons, sur cette question : *Quels sont les moyens de perfectionner l'éducation dans les colléges de France?* 1781. ST-T.

LESCAILLE (CATHERINE), Genevoise d'origine, née vers 1649 à Amsterdam, où son père était associé dans la célèbre imprimerie de Blaeu (1), cultiva avec distinction la poésie hollandaise, et fut surnommée la *dixième Muse*, la *Sapho Hollandaise*, etc. Bien qu'il y ait de l'exagération dans ces éloges, on ne peut lui contester un véritable talent, que Vondel avait signalé dès l'enfance de Catherine. Elle succéda à son père dans le commerce de la librairie; et les poètes de son temps n'eurent pas moins à se louer d'elle pour les conseils de sa critique éclairée, que pour l'exécution typographique de leurs œuvres. Les siennes ont été recueillies en 3 vol. in-4°., par son beau-frère Rank, à Amsterdam, en 1728. On y trouve sept tragédies, traduites du français, et jouées à Amsterdam; savoir : *Genséric*, *Wenceslas*, *Hérode et Marianne*, *Hercule et Déjanire*, *Nicomède*, *Ariane*, et *Cassandre*. Catherine Lescaille mourut le 8 juin 1711. M-ON.

LESCALE. *Voyez* SCALIGER.

LESCALOPIER (PIERRE), né à Paris en 1608, se fit jésuite le 12 septembre 1625, prononça ses quatre vœux en 1643, professa la rhétorique pendant douze ans, à Reims, et l'Ecriture-sainte, pendant treize ans, à Dijon. Il mourut dans cette dernière ville, le 6 août 1673. On a de lui : *Humanitas theologica in quâ M. T. Cicero, de Naturâ Deorum, argumentis, expositionibus, illustrationibus nunc primùm insignis in lucem prodit*, 1660, in-f°. L'abbé d'Olivet dit que le P. Lescalopier a incorporé dans ses notes les commentaires sur le même ouvrage par Pietro Marso, et par Sixte Betuleius; il ajoute que, si ce que le P. Lescalopier a pris à ses prédécesseurs était retranché de son livre, ainsi que tout ce qu'il y a mis de superflu et de puéril, son in-folio serait réduit à un volume très-portatif.

(1) Il avait lui-même du talent pour la poésie; mais il perdit tous ses papiers dans l'incendie qui consuma l'imprimerie de *Blaeu*, en 1671. L'empereur Léopold l'avait créé poète-lauréat par des lettres-patentes du 1er. mai 1663. Il mourut en 1677, à l'âge de 67 ans.

La *Bibliotheca scriptorum societatis Jesu* n'attribue pas d'autres ouvrages à Lescalopier; mais Moréri (édition de 1759) dit qu'on lui doit encore : *Scholia seu breves elucidationes in librum Psalmorum*, 1727, in-8°. Z.

LESCALOPIER DE NOURAR (CHARLES-ARMAND), né à Paris le 24 juillet 1709, fut maître des requêtes; ce qui ne l'empêcha pas de cultiver les lettres : il mourut à Paris, le 7 mars 1779. On a de lui : I. *L'Aminte du Tasse, pastorale*, 1735, in-12; traduction en prose. II. *Traité du pouvoir du magistrat politique sur les choses sacrées, traduit du latin de Grotius*, 1751, in-12. III. *Histoire des capitulaires des rois de France.* (Voyez BALUZE, III, 297.) IV. *De la république, traité de J. Bodin;* ou *Traité du gouvernement, revu sur l'édition latine de Francfort*, 1591, Londres et Paris, 1756, in-12. V. *Les écueils du sentiment*, 1756, in-12. VI. *Ministère du négociateur*, 1763, in-8°. VII. *Recherches sur l'origine du conseil du roi*, 1765, in-12. VIII. *Eloge historique de l'abbé Oliva* (à la tête des *Œuvres diverses de M. l'abbé Oliva*, 1758, in-8°., dont il avait été éditeur). — LESCALOPIER a donné un *Précis sur l'éducation des vers à soie*, 1763, in-8°. A. B-T.

LESCARBOT (MARC), littérateur, était né à Vervins dans le seizième siècle, d'une famille noble (1). Il se fit recevoir avocat au parlement de Paris; mais entraîné par son caractère aventureux, il ne tarda pas à quitter le barreau, et s'embarqua sur une flotille destinée pour la Nouvelle-France. Il contribua à former les premiers établissements dans le Canada, et rapporta, sur les productions de ce pays, des renseignements très-utiles. Il consentit ensuite à accompagner Pierre de Castille, nommé ambassadeur en Suisse; et il profita de ses loisirs pour visiter dans le plus grand détail une des contrées de l'Europe les plus intéressantes aux yeux du naturaliste. On ignore les autres particularités de la vie de Lescarbot; et ce n'est que par conjecture qu'on place sa mort vers l'an 1630. On a de lui : I. *Histoire de la Nouvelle-France, contenant les navigations, découvertes et habitations faites par les Français ès Indes-Occidentales*, etc., Paris, 1609, in-8°.; seconde édition augmentée, 1611; avec de nouvelles additions, 1618, in-8°. Cet ouvrage est rare et curieux. L'auteur y donne d'abord la relation du voyage de Jean Verazzani, envoyé le premier par les Français en Amérique : il parle ensuite des établissements français dans la Floride; de l'expédition de Villegagnon dans le Brésil; et de la colonie fondée dans l'Acadie par De Monts. Lescarbot paraît sincère, sensé et impartial. C'est le témoignage que lui rend le P. Charlevoix, dont l'autorité est ici d'un grand poids. Il entremêle ses récits d'anecdotes et de remarques littéraires; et il a fait imprimer à la suite de la 3e. édition de son ouvrage, un recueil de vers qu'il a intitulé, *Les Muses de la Nouvelle-France*, parce qu'il les avait composés pendant son voyage en Amérique. II. *Le Tableau de la Suisse, auquel sont décrites les singularités des Alpes*, Paris, 1618, in-4°. de 79 pages. Cet ouvrage est écrit en vers fort plats et fort en-

(1) Il prend, à la tête de ses ouvrages, le titre de seigneur de Saint-Audebert du Presle la commune en Soissonnais.

nuyeux; mais on y trouve des particularités intéressantes et qui le font rechercher des amateurs. L'auteur y réfute l'opinion, déjà répandue de son temps, que le Rhône traverse le lac de Genève sans y mêler ses eaux. La description des bains de Pfeffers, qui fait partie de ce livre, avait paru séparément sous ce titre: *Les Bains de Fewer*, etc., sans date, in-4°., et Lyon, Detournes, 1613, in-4°. de 8 pages. III. *La Chasse aux Anglais dans l'isle de Rhé et au siége de La Rochelle, et la réduction de cette ville en* 1628; Paris, 1629, in-8°. W-s.

LESCÈNE DESMAISONS (Jacques), né à Granville en 1750, était fils d'un officier de marine peu favorisé de la fortune. Après avoir achevé ses études à Paris, au collège d'Harcourt, où un de ses parents l'avait fait recevoir boursier, il fut chargé de l'éducation d'un jeune lord, passa plusieurs années en Angleterre, et visita l'Italie avec son élève. Attaché ensuite à quelques légations françaises en diverses cours du Nord, il était de retour à Paris depuis peu d'années, lorsque la révolution éclata. N'y voyant que le résultat des principes qu'il avait contribué à propager par ses écrits, il s'en montra le zélé partisan; mais jamais il n'en approuva les excès. Sa réputation, ses ouvrages, fruits de vingt ans de voyages et d'études sur les lois et les gouvernements des Etats qu'il avait parcourus, le firent distinguer parmi les électeurs de 1789 et 1790. Nommé, par le district de St.-Joseph dont il était président, l'un des administrateurs de la police en 1789, il eut quelques démêlés avec le maire Bailly, qui voulait s'attribuer exclusivement la police des spectacles; et il mit dans cette affaire une modération digne d'éloges. Elu, à la fin de 1790, juge de paix du faubourg Montmartre, ce fut lui qui, le premier, fit adopter, dans sa section, la suppression des barrières et du droit d'octroi. Chargé d'en rédiger la délibération et de la porter au conseil de la commune, qui l'approuva, il le fut aussi de la rédaction de l'adresse qui, présentée à l'assemblée constituante, donna lieu au décret du 19 février 1791. Lorsque la guerre civile qui désolait le Comtat Venaissin, eut déterminé l'envoi d'une commission médiatrice dans ce pays, le ministre de la justice, Duport-Dutertre, le fit nommer par Louis XVI, l'un des membres de cette commission avec l'abbé Mulot et M. Verninac. Arrivés à Orange, les médiateurs y reçurent les députés d'Avignon, de Carpentras, de l'assemblée électorale de Vaucluse, et de cette armée de Monteux dont le trop fameux Jourdan n'était que le général ostensible. Ils parvinrent à leur faire signer la paix, le 14 juin 1791, à renvoyer dans leurs foyers les détachements fournis par les communes qui avaient pris parti pour Avignon ou pour Carpentras, et à rendre la liberté à tous les prisonniers. Mais cette paix illusoire, quoique garantie par la France, fut bientôt la source de nouveaux malheurs; car, tandis que les anti-révolutionnaires de Caromb, dans le Haut-Comtat, égorgeaient le détachement qui rentrait sur la foi du traité, les révolutionnaires d'Avignon, furieux contre la municipalité qui s'était opposée à leurs excès, se préparaient à la vengeance, et désignaient leurs victimes. Des troupes de ligne, des gardes nationales de France furent successivement appelées par les médiateurs, sans pouvoir empêcher le

mal. On a justement reproché à l'un d'eux d'avoir fermé les yeux sur les projets des agitateurs, qui dès-lors, se croyant appuyés, redoublèrent d'audace, désarmèrent tout ce qui leur portait ombrage, s'emparèrent de l'arsenal, violèrent la maison commune, et traînèrent en prison plusieurs membres de la municipalité, ainsi qu'un grand nombre de ses partisans. Lescène Desmaisons, arrivé depuis peu de jours du Haut-Comtat, n'avait pu ni prévenir, ni arrêter ces désordres; mais il aurait dû désabuser ou dénoncer son collègue. Les médiateurs quittèrent Avignon, où leur caractère n'était plus respecté. Lescène partit, le 25 août, pour Paris, avec le maire et quelques officiers municipaux, et il rendit compte, le 10 septembre, à l'assemblée nationale de l'issue de la médiation. Quoique l'un de ses collègues, arrivé aussi à Paris avec Rovère et Duprat jeune, ne lui eût succédé à la barre que pour justifier en quelque sorte la faction qu'il semblait protéger, le discours de Lescène, appuyé par les délibérations de la majeure partie des communes du Comtat, qui demandaient à être réunies à la France, fut suivi d'une dernière discussion sur cette affaire, et du décret de réunion, qui fut prononcé le 14 septembre 1791. Une nouvelle commission devait être envoyée dans le Comtat; elle fut composée de Lescène Desmaisons, de M. Champion de Villeneuve et du général Beauregard: mais, par une fatalité remarquable, ces commissaires ne furent nommés que le 6 octobre, et ils ne reçurent leurs provisions que le 11. Ce fatal délai fut cause des massacres qui eurent lieu les 16 et 17 octobre. (*Voyez* JOURDAN et MAINVIELLE); et les regards des commissaires en furent presque souillés en arrivant dans une ville où régnaient le deuil et la consternation. Secondés par une force armée imposante, ils firent constater ces forfaits par un procès-verbal d'exhumation des cadavres, arrêter tous ceux que la voix publique accusait d'y avoir pris part, et ils installèrent un tribunal spécialement créé pour juger ces assassins: mais ce triomphe sur le crime devait être de courte durée; et ce fut peu de mois après ce commencement de justice, que, le 19 mars 1792, l'assemblée législative rendit, en faveur des assassins de la *Glacière*, ce honteux décret d'amnistie qui a été le prélude de l'impunité si souvent accordée depuis à tous les forfaits de la révolution. Les commissaires osèrent reprocher à l'assemblée son aveuglement; et ils firent entendre si énergiquement le langage de la vérité, qu'ils arrachèrent un nouveau décret, expliquant et modifiant le premier, et ordonnant la translation des prévenus dans les prisons de Beaucaire; mais il était trop tard. Peu de jours après, quatre-vingts individus, revêtus de l'uniforme national, enlevèrent des prisons d'Avignon 56 détenus dont 25 étaient décrétés de prise-de-corps, à raison des crimes des 16 et 17 octobre. Aussitôt le tribunal provisoire, établi pour les juger, se dispersa; 300 témoins qui avaient déposé contre eux prirent la fuite; les commissaires des départements se retirèrent, et Lescène se rendit à Paris, où il fit à l'assemblée, les 16 et 18 avril, un nouveau rapport dans lequel il signala les fautes qu'on avait commises et les malheurs qui devaient en résulter. Mais il prêcha dans le désert: on touchait dans la capitale à des mal-

heurs plus grands encore; et la faction qui préparait les massacres de Septembre, ne pouvait pas permettre que l'on punît ceux qui en avaient donné l'exemple. Les assassins ayant été ramenés en triomphe à Avignon par les Marseillais, MM. Champion de Villeneuve et Beauregard furent forcés de revenir à Paris, où ils ne purent obtenir d'être entendus; et ce fut ainsi que finit cette triste et pénible mission. Lescène Desmaisons fut poursuivi, et obligé de se cacher pendant le règne de la terreur. Avec de l'esprit, des connaissances et une élocution facile, il était fait pour se distinguer à la tribune, et servir utilement son pays. Cependant il resta long-temps sans emploi et sans fortune: ce ne fut qu'en 1804 que M. de Fleurieu, ayant été nommé intendant de la liste civile, lui procura la place de chef du secrétariat, qu'il remplit avec autant d'intelligence que de probité jusqu'à sa mort, arrivée le 12 octobre 1808. On a de lui: I. *Histoire de la dernière révolution de Suède, précédée d'une analyse de l'histoire de ce pays pour développer les causes de cet événement*; Paris, 1781, et Amsterdam 1782, 1 vol. in-12. Cette histoire est exacte, mais elle ne vaut pas celle de Sheridan, qui a été traduite en français; et l'analyse qui la précède, trop longue pour un précis, puisqu'elle comprend les deux tiers du volume, offre néanmoins des omissions essentielles. Plusieurs lettres et discours de Gustave III, insérés à la fin de l'ouvrage, en forment la partie la plus intéressante. II. *Le contrat conjugal*, ou *Lois du mariage, de la répudiation et du divorce*, Neuchâtel, 1783, in-8°., de 316 pages. Ce livre, agréablement écrit, renferme quelques erreurs de faits et quelques paradoxes, parmi un grand nombre de vues utiles. III. *Essai sur les travaux publics*, Paris, 1786, in-8°. IV. *Histoire secrète des amours d'Elisabeth et du comte d'Essex*, tirée de l'anglais des Mémoires d'un homme de qualité, Paris, 1787, in-8°.; sorte de roman historique dont le sujet est un peu rebattu. V. *Qu'est-ce que les Parlements en France?* La Haye, 1788, in-8°. de 73 pages. Cet ouvrage, qui offre des recherches exactes, a été refondu dans une partie du suivant. VI. *Histoire politique de la révolution de France*, ou *Correspondance entre lord D*** et lord T****., Londres (Paris), 1789, 2 vol. in-8°. C'est la meilleure production de Lescène: il y développe avec sagacité les causes de la révolution. VII. *Lettre aux Représentants de la nation, sur la vérification des pouvoirs et la forme des délibérations*, Paris, 1789, in-8°. de 43 pages VIII et IX. Deux *Comptes rendus aux Assemblées Constituante* et *Législative*, de ses missions dans le Comtat Venaissin, Paris, 1791 et 1792, in-8°. Quoique rédigés à la hâte et écrits avec chaleur, ils présentent les faits avec exactitude et impartialité. Lescène a fourni divers articles au Moniteur. Outre une *Tragédie* en cinq actes refusée par les comédiens, et dont on trouve une analyse et des extraits dans le premier volume de son *Histoire de la Révolution*, il a donné: X. *L'Ile des Amis, ou le retour du capitaine Cook*, opéra en deux actes, en vers, parodié sur la musique de plusieurs opéras italiens, et représenté au théâtre Feydeau, les 30 novembre et 2 décembre 1790, *sans murmures et sans enthousiasme*, dit un journal du temps, *par estime pour l'auteur*. Des chagrins

domestiques empoisonnèrent la moitié de la vie de Lescène Desmaisons, et nuisirent à ses travaux littéraires comme à son avancement. Une femme espagnole qu'il avait eu le malheur de rencontrer dans ses voyages, et qu'il avait unie à son sort, sans lui donner sa main, le tourmenta par des violences, et l'avilit par des scènes scandaleuses; il éloigna de lui tous ses amis, et se laissa mourir dans l'isolement. A-T.

LESCHASSIER (JACQUES), savant jurisconsulte, fils de Philippe Leschassier, secrétaire du Roi, naquit à Paris, en 1550. Destiné par son père au barreau, il passa de l'étude des humanités et de la philosophie à celle du droit, et il y joignit la connaissance de l'histoire. Le zèle éclairé avec lequel il remplit ensuite la profession d'avocat au parlement de Paris, le fit bientôt distinguer de la cour. Il fut désigné au président de Pibrac, pour accompagner ce magistrat, chargé d'une mission en Pologne pour le service du duc d'Anjou (depuis, Henri III). A son retour, il rentra dans le barreau; et son mérite le fit choisir pour l'un des substituts du procureur-général, dont il partagea l'emploi avec les célèbres Pierre et François Pithou et Antoine Loisel. C'est mal à propos que l'auteur de son Eloge latin lui attribue ces fonctions avant l'époque de son voyage; il était trop jeune pour les exercer alors. La faction de la Ligue ayant éclaté, il quitta Paris, et suivit le monarque, en manifestant, dans ses discours comme dans ses écrits, le sentiment que l'ambition des chefs de la Ligue était cachée sous le masque de la religion, et cherchait à s'ouvrir une voie à la royauté; que dans cette vue on avait érigé en art la doctrine de l'assassinat, dont Henri III devint en effet la première victime. En 1605, Henri IV, auquel le duc de Sully, par un esprit d'économie, conseillait de réduire les rentes constituées sur la ville de Paris, en fut détourné par une supplique de Leschassier, appuyée de la remontrance du prévôt des marchands, François Miron, en faveur des habitants de sa bonne ville. Ce docte jurisconsulte n'était pas moins versé dans le droit canonique. La république de Venise lui fit demander son avis au sujet des différends élevés entre elle et Paul V, sur le jugement déféré aux tribunaux des crimes publics des clercs, et sur la défense de bâtir des églises et de transmettre des immeubles aux ecclésiastiques sans le consentement du sénat. Entre autres marques de gratitude, il reçut, de ce gouvernement, une chaîne d'or en reconnaissance de sa *Consultation*, où il opposait les anciens canons de l'Eglise universelle aux excommunications de la cour de Rome. La défense qu'il entreprit aussi avec succès des droits du chapitre de Senlis contre l'évêque de cette ville relativement à l'ordination des prêtres, témoigne son éloquence et son habileté; de même que ce qu'il a écrit sur les libertés de l'Eglise gallicane, montre l'étendue de ses connaissances, puisées dans une source plus haute que les décrétales et les gloses du droit canon. Il ne cessa d'être consulté sur les matières politiques et ecclésiastiques; et il entretenait avec Fra-Paolo, Nicolas Contarini, Casaubon, Godefroy, Dumoulin, Justel et autres personnages ou savants distingués, une correspondance, restée dans sa famille, et qu'il est à regretter qu'on n'ait point fait connaître. Jacques Leschassier mourut à Paris, le 28 avril

1625. Ses principaux écrits sont : I. *De la représentation aux lignes supérieures*, Paris, 1598. II. *De la clause de renonciation au sénatus-consulte Velléien insérée dans les contrats*, ibid. 1598. L'ouvrage de Leschassier fit abolir cette clause. III. *Du droit de nature; De la loi salique; De la dot naturelle des femmes; De la conclusion de la partie civile en un procès criminel; De la confiscation des biens; Des baux à rente perpétuelle; Du cas de simple saisine*, Paris, 1601. IV. *De la maladie de la France* (la vénalité et l'hérédité des charges); présenté au roi en 1601, et publié en 1617. V. *De l'ancienne et canonique liberté de l'Eglise gallicane*, Paris, 1606: les deux chefs dont traite l'auteur sont les entreprises sur l'ancienne discipline de l'Église et sur la police temporelle. VI. *Consultatio de controversiâ inter sanctitatem Pauli quinti et serenissimam Rempublicam Venetam*, Paris, 1607. Cette consultation, citée dans le *Codex canonum Ecclesiæ universæ*, est rapportée avec éloge, ainsi que le précédent écrit, dans les *Libertés de l'Eglise gallicane* de M. Durand de Maillane, Lyon, 1770-6, 5 vol. in-4°. Plusieurs autres écrits non moins remarquables de l'auteur, ont été réunis avec les premiers, dans la collection mentionnée à l'article suivant.

G-ce et D-c.

LESCHASSIER (Christophe), neveu du précédent, conseiller en la cour des comptes, possesseur des lettres et des manuscrits de son oncle, a recueilli et publié ses *Œuvres* en un vol. in-4°, Paris, 1649; la deuxième édition, la plus ample, est de 1652. Ce recueil contient entre autres opuscules, indépendamment de ceux déjà indiqués, et qui ont paru du vivant de l'auteur : I. *De l'ordination des prêtres pour le chapitre de Senlis, contre Antoine Rose, évêque de cette ville.* La procédure, ainsi que l'arrêt de condamnation relatif à un libelle fait à l'occasion de l'écrit de Jacques Leschassier, se trouvent à la suite de cet écrit, et ont été insérés dans le Corps des ordonnances imprimé en 1611. II. *Requête présentée au Roi, et Remontrances du Prévôt des marchands contre la réduction des rentes constituées sur l'Hôtel-de-Ville de Paris.* (*Voyez* l'article précédent.) III. *Des Régences de France*, composé en 1602. L'ouvrage avait pour objet d'écarter les femmes de la régence, si une conspiration, telle que celle de Biron, venait à se renouveler. A la tête des pièces qui composent ce recueil, et qui, malgré leur peu d'étendue, sont estimées pour le fond et l'importance des questions, est une *Vie* de l'auteur en français, qui paraît avoir été rédigée par l'éditeur même : elle est suivie d'un Eloge latin, anonyme. On y remarque aussi un témoignage de Justel, qui avoue devoir à Jacques Leschassier la partie relative à l'ordre, à l'autorité et au nombre des canons des anciens conciles, dans son *Codex canonum Ecclesiæ universæ*, publié à Paris en 1610, et qu'il lui dédie nominativement; qui prouve que l'on s'est trompé en donnant ce *Codex* à François Pithou. (*Voy.* C. Justel.) Christophe Leschassier était possesseur d'un manuscrit célèbre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, sous le nom de Jean Gerson, chancelier de Paris. La description en a été donnée par J. de Launoy, dans la Dissertation même où il prend parti contre Gerson, dont l'effigie ancienne est dé-

peinte en tête du manuscrit, et paraît être un portrait de famille. Ce manuscrit, in-fol., aurait été transcrit vers 1472, par un neveu du chancelier. (*Voyez* Th. GERSON, XIX, 231). Il est aujourd'hui en la possession de l'auteur de cet article. G-CE.

LESCHEVIN DE PRÉCOUR (PHILIPPE-XAVIER), né à Versailles, le 16 novembre 1771, d'un premier commis du contrôle de la maison du roi, et mort à Dijon le 6 juin 1814, était commissaire en chef des poudres et salpêtres, et membre de plusieurs académies. Plein d'ardeur et de talent pour la minéralogie, il suivit les cours de chimie de Sage, de Darcet et de Fourcroy, et ne profita pas moins des leçons de physique de Brisson, et de minéralogie de Daubenton. En 1794, il fut attaché aux poudres et salpêtres, dont il devint contrôleur à Colmar, puis commissaire à Vincennes, à Luxembourg, à Trèves, et enfin à Dijon. Doué d'une grande activité, Leschevin, sans négliger les devoirs de sa place, trouvait les moyens de satisfaire son goût pour les sciences et pour la littérature, et de suivre la correspondance qu'il entretenait avec plusieurs savants de la capitale et des départements. Parmi les nombreuses productions qu'il a laissées, on remarque : I. *Instruction sur les nouveaux poids et mesures*, 1798, in-8°. II. *Exposition des acides, des alkalis, des terres et des métaux, de leurs combinaisons*, etc., en 12 tableaux ; traduite de l'allemand de Trommsdorff, avec des notes, 1802, in-f°. III. *Lettre à M. Patrin, sur les roches glanduleuses du pays de Deux-Ponts*, 1802. IV. *Plusieurs Rapports à l'Académie de Dijon.* V. *Notices sur quelques recherches archéologiques et agronomiques.* VI. *Sur l'emploi de la stéatite dans la gravure en pierres fines*, traduit de l'allemand de Dalberg (le prince primat), 1803. VII. *L'Ecole du pharmacien*, traduite de l'allemand de Trommsdorff, avec des notes, 1807. VIII. *Observations sur la 3e. classe du système bibliographique de Debure*, 1808. IX. *Notice sur la* LITHOGRAPHIA VICEBURGENSIS et sur la mystification qui y a donné lieu, 1808. X. *Mémoire sur le chrome oxidé natif, du département de Saone-et-Loire*, 1810. XI. *Notice sur la présence du zinc et du plomb dans quelques mines de fer en grain de la Bourgogne et de la Franche-Comté*, 1812. XII. *Voyage à Genève, en Savoie*, etc., 1812, in-8°. Leschevin a terminé sa carrière littéraire par la publication, en 1813, de la *Table analytique des matières contenues dans les 28 premiers volumes du Journal des mines*, travail ingrat et pénible, qui consuma quatre années de sa vie. En 1807, il avait donné une nouvelle édition du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, qu'il enrichit de notes curieuses, et d'une *Notice* sur la vie et les ouvrages de l'auteur (Themiseul de Saint-Hyacinthe), 2 vol. in-12. Il avait eu la principale part à la rédaction des *Annales de la république* française, depuis la constitution de l'an III, desquelles M. Laveaux fut l'éditeur en 1799, 6 vol. in-8°. Leschevin se disposait à donner une nouvelle traduction du Traité des pierres de Théophraste, avec les notes de Hill, auxquelles il eût joint d'excellentes observations. Ses connaissances profondes et variées va-

laient mieux que son style, qui toutefois ne manque ni de clarté ni d'élégance. Il avait fourni plusieurs notices au *Magasin encyclopédique* : on y trouve (1814, IV, 349) une Notice sur sa vie et ses ouvrages, par M. Amanton, insérée aussi dans le *Journal de la Côte-d'or*, des 27 et 30 juillet et 28 sept. 1814. D-B-S.

LESCLACHE (Louis de), instituteur, né vers 1620, dans un village près de Clermont en Auvergne, après avoir fait d'assez bonnes études, vint à Paris, où il ouvrit une école de grammaire et de philosophie, qui eut d'abord un succès prodigieux, parce que la forme synoptique de ses tableaux en rendait l'étude extrêmement facile. Il avait eu le malheur de contracter un mariage mal assorti ; et sa femme dissipa en peu de temps les économies qu'il avait pu faire. Les progrès de la philosophie de Descartes firent déserter son école ; et il se vit forcé de quitter Paris, pour aller enseigner dans les provinces. Il s'établit d'abord à Lyon, et ensuite à Grenoble ; mais sa méthode ne réussit ni dans l'une ni dans l'autre de ces villes. Il revint à Lyon ; et il y mourut de chagrin, le 17 août 1671, dans un âge peu avancé. On a de lui : I. *Cours de philosophie expliquée en tables*, et divisée en cinq parties : logique, science générale, physique, morale et théologie naturelle, in-4°. Les exemplaires de cet ouvrage, gravé par Richer, de 1650 à 1652, sont rarement complets. II. *Abrégé de la philosophie, en tables*, sans date (en 1665), in-4°., texte gravé par Richer ; rare. Quelques parties de ce *Cours* de philosophie ont été imprimées avec des développements fort étendus, Paris, 1664, in-4°., et années suivantes. III. *L'ordre des principales choses dont il est parlé dans la Philosophie qui est divisée en cinq parties* ; 1 vol. in-16. IV. *Les avantages que les femmes peuvent retirer de la philosophie*, Paris, 1667, in-12. V. *Les fondements de la religion chrétienne*, ou *les ordres de Dieu qui font reluire sa sagesse et sa bonté*, Paris, 1663*, in-4°. VI. *Les véritables règles de l'ortografe francèze*, ou *l'art d'aprandre en peu de temps a écrire corectement*, Paris, 1668, in-12. Rien de plus ridicule, dit Gonjet, que l'orthographe de cet auteur, comme rien de plus faible que les raisons sur lesquelles il prétend s'appuyer. Ce n'est qu'un réchauffé de ce que Meygret, Pelletier et Ramus avaient inutilement essayé d'introduire. Lesclache a été réfuté solidement par Mauconduit. Sa philosophie avait aussi essuyé des contradictions ; et l'on avait vu paraître la *Philosophie particulière combattue par celle de l'Escole ; contre Lesclache*, Paris, Sommaville, 1650, in-8°. W-s.

LESCO Ier. (1) roi de Pologne dans le septième siècle, né dans une condition obscure, dut son élévation aux services qu'il rendit à sa patrie. Les Hongrois profitaient de la facilité qu'ils avaient de pénétrer dans un pays sans défense, pour y exercer de fréquents ravages. Przemyslas, aidé de quelques hommes également dévoués, osa entreprendre de délivrer la Pologne de ces bandes étrangères : il attira quelques Hongrois dans une embuscade,

(1) Il y avait déjà eu deux ducs ou rois Polonais nommés Lesco ou Lesko. Le premier naquit en 550, et est regardé comme le fondateur de la Pologne. Le second usurpa le trône vers l'an 700 ; mais les chroniques polonaises sont tellement remplies de fables qu'on ne sait rien de positif sur ces deux princes.

et, les ayant égorgés, fit vêtir de leurs habits ses compagnons, qui, à la faveur de ce déguisement, entrèrent dans le camp des Hongrois, et les massacrèrent. Ce succès inattendu ranima le courage des Polonais; et ils déférèrent la couronne à Przemyslas, persuadés que personne ne saurait mieux la faire respecter. Il prit, en montant sur le trône, le nom de Lesco, premier duc de Pologne, dont le souvenir était encore cher à ses sujets. Il régna, disent les historiens, avec autant de bonheur que de gloire, et mourut en 804, sans enfants. — Lesco II. Les palatins se disputaient la couronne; et, pour prévenir une guerre civile, on convint de reconnaître roi celui qui serait vainqueur dans une course de chevaux. Un des concurrents nommé Leszeck sema la carrière de pointes de fer, en laissant vide un espace suffisant pour son cheval. L'artifice fut découvert par un jeune homme qui s'exerçait à pied dans la lice; le peuple transporté de fureur mit en pièces Leszeck, et décerna la couronne au jeune inconnu, qui prit le nom de Lesco, devenu plus que jamais agréable à la Pologne. Les anciennes chroniques disent que le nouveau roi, loin de chercher à cacher sa première condition, conserva toujours les habits qu'il portait au moment de son élection, et que la vue lui en était aussi agréable qu'elle eût été odieuse à tout autre prince né comme lui dans l'obscurité. Il gouverna avec beaucoup de sagesse, et se fit respecter des peuples voisins, qu'il contint par sa valeur, mais qu'il ne chercha point à subjuguer. Il mourut vers 810, après un règne de six ans, et eut pour successeur son fils, qui prit le nom de Lesco III. Trois autres ducs de Pologne ont porté le même nom, sans mériter une mention plus détaillée dans cet ouvrage. Lesco IV mourut en 913; Lesco V, dit *le Blanc*, en 1227 (*Voy.* Boleslas V, tom. v, p. 49); et Lesco VI, dit *le Noir*, en 1289. W—s.

LESCONVEL (Pierre de), gentilhomme breton, historien, romancier, et poète médiocre dans tous les genres, était né vers le milieu du dix-septième siècle, au château de Lesconvel, diocèse de St.-Pol de Léon. Il nous apprend lui-même que, rebuté de n'avoir pu parvenir à aucun emploi de considération, il prit la plume pour remplir quelques-unes des heures de la grande oisiveté où il languissait à Paris. La rapidité avec laquelle se succédaient ses ouvrages, ne put lui faire obtenir une réputation même éphémère; et il mourut obscur à Paris, en 1722. Voici la liste des écrits qu'il a composés, ou qui lui sont attribués; car ils ont presque tous paru sous le voile de l'anonyme. I. *Abrégé de l'histoire de Bretagne*, de Bertrand D'Argentré, Paris, 1685, in-12. Ce livre est très-superficiel; et l'auteur n'avait pas assez d'instruction pour corriger les erreurs dont fourmille l'*Histoire* de D'Argentré. II. *La comtesse de Châteaubriant*, ou *les effets de la jalousie*, Paris, 1695, in-12; réimprimé sous le titre d'*Intrigues amoureuses de François* Ier. ou *Histoire tragique de la comtesse de Châteaubriant*. Amsterdam, 1695, in-12. C'est un roman dont il avait pris le sujet dans l'*Histoire* de François Ier., par Varillas, et qu'il acheva de dénaturer, en y ajoutant beaucoup de circonstances fabuleuses: elles ont été réfutées dans une *Lettre touchant la comtesse de Châteaubriant*, par

Pierre Hévin, avocat de Rennes, 1686, in-8°. Ce roman n'en a pas moins été réimprimé en 1696 et en 1724; et comme c'est le mieux écrit de ceux de Lesconvel, on l'a quelquefois attribué à la comtesse de Murat. III. *Aventures de Jules-César et de Murcie dans les Gaules*, Paris, 1695, in-12. IV. *Junie* ou *Les sentiments romains*, ibid. 1695, in-12. V. *Anne de Montmorency, connétable de France, nouvelle historique*, ib. 1696, in-12. VI. *Le Prince de Longueville et Anne de Bretagne, Nouvelle historique*, ib. 1697, in-12. VII. *Le Sire d'Aubigny, nouvelle historique*, ib. 1698, in-12; Amsterd. 1700, in-12. C'est une histoire abrégée des guerres d'Italie, sous les règnes de Charles VIII et de Louis XII, entremêlée de quelques aventures galantes de ces deux princes et des seigneurs de la cour. VIII. *Nouvelle histoire de France, depuis Pharamond jusqu'à présent, extraite de tous les meilleurs historiens*, Paris, 1698, 2 vol. in-12. Elle a été supprimée par arrêt du parlement; et ce fut, suivant l'abbé Lenglet, un vrai service rendu à l'auteur. IX. *Recueil de contes des Fées*, ib. 1698, in-12 : il n'eut aucun succès, quoique ce genre d'ouvrages fût alors fort à la mode. X. *Observations critiques sur l'Histoire de France par Mézeray*, ibid. 1700, in-12. L'auteur avertit dans la préface que ce n'est que par amusement qu'il a rédigé ces observations : elles sont très-minutieuses, et la plupart mal fondées. XI. *Idée d'un règne heureux* ou *Relation du voyage du prince de Montberaud dans l'isle de Naudely*, Casères (Paris), 1703, in-12; réimprimée sous ce titre : *Relation du Prince de Montberaud*, Merinde (Paris), 1705, 1706, in-12.

De tous les ouvrages de Lesconvel c'est celui qui paraît avoir obtenu le plus de succès, quoiqu'il ne le mérite guère. Il n'en a publié que la première partie, en annonçant toujours la seconde, qui n'a jamais paru. C'est une espèce de satire plate et ennuyeuse contre les mœurs de la fin du règne de Louis XIV, et plus particulièrement contre le faste des prélats. La préface roule presque uniquement sur cet objet; et assurément il n'y a rien là qui semble dirigé contre Fénélon. Sur quel fondement l'éditeur du *Cabinet des Fées*, (Mayer), et d'autres, avant et après lui, ont ils accusé Lesconvel d'avoir eu la prétention de lutter contre le *Télémaque*? C'est parce que toutes les éditions du *Voyage dans l'île de Naudely* sont décorées d'une longue épître dédicatoire au duc de Bourgogne; et parce que celle de 1709, parmi de nouvelles et de nombreuses variations dans le titre, suivant la coutume de Lesconvel, offre ces mots : *par l'auteur des Aventures de Télémaque*. Du reste, nulle analogie entre les deux ouvrages, quant à l'invention à la marche et au style; celui du romancier breton est absolument dénué de fiction et d'intérêt; il est évident que l'auteur s'est étayé de deux noms illustres, moins par jalousie contre l'un que par spéculation, moins pour nuire au succès du *Télémaque*, que pour en profiter. Nous ne voyons pas plus clairement ou Mayer a pris que Lesconvel s'est joint à l'abbé Faydit, pour critiquer ce chef-d'œuvre. (*Voyez* FAYDIT.) Lesconvel a composé un grand nombre de pièces de poésie insérées dans les journaux du temps. L'éditeur du *Cabinet des Fées* l'a, mal-à-propos, comparé sous ce rapport

à Chalamond de la Visclède; auquel Lesconvel était très-inférieur. A-T.

LESCOT (Pierre), célèbre architecte, naquit à Paris, en 1510. Tout ce qu'on a pu recueillir sur sa vie, se borne à savoir qu'il était de la famille d'Alessy, et abbé commendataire de Clagny. Mais les monuments qu'il a laissés, suffisent pour immortaliser son nom. Avant lui l'architecture était un mélange informe du gothique, du mauresque et du saxon, au milieu duquel prédominait encore la grossièreté des temps de barbarie. Pénétré de la supériorité des monuments de l'antiquité, Lescot s'efforça de substituer leurs belles proportions aux formes gothiques. Le premier ouvrage par lequel il se fit connaître suffirait pour assurer sa gloire : ce sont les dessins du Louvre qui fut commencé en 1541, sous le règne de François Ier. Lescot n'avait alors que trente ans; et ce qui subsiste encore de son ouvrage est au-dessus de ce qu'on a voulu depuis mettre à la place; c'est la façade intérieure de la cour, appelée *Facade de l'horloge*, qui est un véritable chef-d'œuvre. A la pureté de l'architecture, à la perfection des profils, elle réunit les ornements du meilleur goût et de la plus grande richesse. Les monuments de l'antiquité offrent sans doute plus de simplicité dans les lignes; on y remarque moins de profusion dans la distribution des ornements : mais ici toutes ces richesses sont prodiguées avec tant de discernement et de goût, et l'ensemble en est si bien entendu, qu'il n'a pu même être gâté par les additions que Lemercier (*Voyez* ce nom) fit au pavillon du milieu, sous le règne de Louis XIII. C'est encore sur les dessins de Lescot, que fut construite la *Salle des cent-suisses* du Louvre, plus spécialement connue sous le nom de *Salle des cariatides*, à cause de la belle tribune dont la sculpture est due au ciseau de Jean Goujon. Cette salle qui fait aujourd'hui partie du Musée des antiques, est décorée d'un ordre dorique, dont les colonnes sont accouplées et élevées sur un seul socle. La pureté des profils, et l'élégance noble et simple de la décoration, font l'ornement de ce palais déjà si magnifique. Un des ouvrages les plus célèbres de Lescot est la *Fontaine des Innocents*, où le génie de Jean Goujon a si bien secondé celui de l'architecte. (*Voyez* Goujon, XVIII, 180.) Les artistes du temps de Louis XIV reprochaient à cette fontaine sa trop grande simplicité : ceux du siècle suivant la dédaignèrent parce qu'ils n'y voyaient point l'emploi de ces ornements recherchés et contournés, de cette manière prétendue gracieuse, qui infestait alors tous les arts. Mais à mesure que le goût du simple et du beau a été remis en honneur, cet ouvrage de Lescot a été de plus en plus apprécié; et cet habile artiste sera toujours regardé comme un des plus grands architectes dont puisse s'honorer la France. Il mourut en 1571. P-s.

LESCOT (Simon), chirurgien, né à Paris au commencement du XVIIe. siècle, se livra à l'étude de la philosophie de Descartes, et de la mécanique, puis à l'anatomie, et devint un des plus habiles disséqueurs de son temps. Il introduisit en France l'art des injections avec la cire et les liqueurs colorées, d'après la méthode de *Swammerdam*, et s'en servit pour démontrer tous les vaisseaux du corps humain. L'ha-

bitude des dissections le rendit un des meilleurs opérateurs de cette époque; et les succès qu'il obtint dans plusieurs opérations difficiles, et dont l'issue semblait devoir être funeste, lui acquirent une telle réputation, que la ville de Gènes le nomma chirurgien en chef de son grand hôpital, et lui assigna des appointements considérables pour le décider à quitter sa patrie. Il accepta cette offre; et il éprouva tant de fatigues en donnant ses soins aux blessés, pendant le bombardement de Gènes par les Français, en 1684, que sa santé en fut très-altérée. Il mourut dans cette ville, le 7 septembre 1690. On n'a de ce chirurgien qu'une Dissertation peu estimée sur la Myologie, insérée dans le *Regnum animale*, d'Emanuel König, in-4°., Bâle, 1682 et 1698. P. et L.

LESCUN (Thomas de Foix, seigneur de), connu aussi sous le nom de *maréchal de Foix*, était frère puîné de Lautrec (*Voyez* ce nom). Dans sa jeunesse, dit Brantome, il avait été destiné « à la robe longue, « et il étudia un long-temps à Paris, » du temps du grand-maître de » Chaumont, que nous tenions l'état » de Milan paisible, et l'appelait-on » le protonotaire de Foix; . . . . mais » je pense que c'était un lettré qui » n'avait pas beaucoup de lettres, » comme c'était la coutume des pro» tonotaires de ce temps-là. » Il accompagna, en 1515, le roi François Ier. en Italie, et eut le bonheur de faire ses premières armes sous les yeux d'un prince, si digne appréciateur du courage. Il était, en 1516, enfermé dans Milan, assiégé par Maximilien: la crainte d'être attaqué à l'improviste, ayant déterminé l'empereur à lever le siége, Lescun demanda de poursuivre l'ennemi dans sa retraite. Il conduisit trois cents lances au pape Léon X, pour l'aider à s'emparer du duché d'Urbin sur la Rovère. Ce prince, abandonné de ses troupes, se réfugia dans le quartier de Lescun, qui, touché de ses malheurs, lui fit obtenir la liberté de se retirer à Mantoue. Lescun fut nommé maréchal de France en 1521, et chargé du gouvernement du Milanez, pendant l'absence de Lautrec. La sévérité qu'il montra dans son administration, excita des mécontentements. Informé que les rebelles se proposaient d'enlever par surprise quelques places-fortes, il rassembla, à la hâte, quatre cents lances, se rendit à Parme dont il fit relever les fortifications, et s'avança jusqu'à Reggio. Il était instruit que Fr. Guichardin, alors gouverneur de cette ville, y donnait asyle aux ennemis des Français (*V.* Guichardin). Il lui fit demander une conférence sous les murs: mais pendant ce temps-là, des gendarmes français ayant cherché à s'emparer de la porte de la ville, l'alarme s'y répandit aussitôt; et Lescun fut obligé de se retirer précipitamment. Il se hâta d'écrire au pape pour tâcher de détruire les fâcheuses impressions que pouvait lui donner l'apparence d'une tentative sur une ville des états de l'Eglise: mais le pape, qui ne cherchait qu'un prétexte pour se déclarer contre les Français, rejeta les excuses de Lescun, et l'excommunia ainsi que tous ceux qui l'avaient accompagné dans son expédition. La guerre se ralluma aussitôt; et Lescun, enfermé dans Parme, avec quelques soldats mal armés, était décidé à s'ensevelir sous les remparts de cette ville. Lautrec, accouru à la défense du Milanez, n'avait pas de forces suffisantes pour résister aux armées réunies de l'em-

pereur et du St.-Siége. La défection des Vénitiens ajoutait encore à son embarras. Le peu de villes occupées par les Français, arborèrent les étendards des alliés; et Lescun, forcé par les habitants d'ouvrir les portes de Parme, repassa en France pour annoncer au roi la perte du Milanez, et demander des secours. Il rentra en Italie en 1522, suivi de quelques compagnies d'aventuriers gascons, qu'il avait décidés à partager son sort: il opéra heureusement sa jonction avec un corps que Lautrec avait envoyé à sa rencontre, emporta d'assaut Novarre dont la citadelle tenait encore pour la France, et fit pendre la garnison composée entièrement de bandits de différentes nations: il s'empara ensuite de Vigevano, fit des prodiges de valeur à l'attaque malheureuse de la Bicoque, et soutint jusqu'au dernier moment les efforts de l'ennemi. Il se retira ensuite dans Crémone avec quelques braves échappés au carnage; mais voyant que cette place ne tarderait pas d'être enlevée, il accepta une capitulation, sans consulter les officiers de la garnison. La reddition de Crémone détermina l'évacuation de Milan; et Lescun rentra en France. Il retourna encore en Italie avec François Ier., et il se trouvait à la bataille de Pavie (24 fév. 1525): il y combattit toute la journée près du roi, et tomba couvert de blessures. Mené prisonnier à Milan, il y mourut le 3 mars, suivant. « C'était, dit Brantome, un » bon capitaine, mais pourtant plus » hardi et vaillant que sage et de » conduite. » Il faut s'en tenir à ce jugement sur Lescun: car Guichardin, qui l'accuse de concussions et d'avarice, était son ennemi personnel; et d'ailleurs il est prouvé que Lescun vécut et mourut pauvre. (V. l'*Histoire de François* Ier., par Gaillard.) W-s.

LESCUN (Jean-Paul de), gentilhomme de Gascogne, né dans le XVIe. siècle, s'appliqua à l'étude de la jurisprudence, et fut fait conseiller à la cour souveraine du Béarn. Il parvint ensuite à la dignité de conseiller-d'état du royaume de Navarre. C'était un zélé protestant; et il s'opposa de tout son pouvoir à la réunion du Béarn à la France, et surtout au rétablissement des évêchés de Lescar et d'Oleron, dont les dotations étaient assignées sur les biens ecclésiastiques confisqués, lors de l'introduction de la réforme. Il publia à ce sujet plusieurs écrits qui furent déférés, comme séditieux, au parlement de Bordeaux. L'auteur fut arrêté, et condamné à avoir la tête et les quatre membres coupés: ce jugement fut exécuté à Bordeaux, le 18 mai 1622. On connaît de Lescun: I. *Requête contre le livre intitulé* Le Moine, Paris, 1616, in-8°. Ce livre était une satire violente contre les protestants, publiée par un prêtre catholique, qui s'était caché sous le nom d'un fou de Pau, appelé *Bunère*. II. *Généalogie des seigneurs souverains de Béarn*, empereurs, rois, et autres princes qui en sont descendus, depuis Gaston de Moncade jusqu'à Louis XIII, roi de France, contre un livre intitulé: *Le Moine*, tendant à assujétir la principauté de Béarn au royaume d'Arragon, avec les preuves, *ibid.*, 1616, in-4°. III. *Avis d'un gentilhomme* à MM. des états-généraux du royaume de Navarre et de la souveraineté de Béarn, sur la main-levée des biens ecclésiastiques, etc., obtenue par les évêques d'Oleron et de Lescar (Paris), 1617, in-8°. IV.

Mémoires sur les oppositions aux poursuites des évêques, et les demandes faites par les églises réformées du Béarn, ibid., 1617, in-8°. V. Les *Demandes* des églises de Navarre, présentées au Roi, ibid., 1618, in-8°. VI. *Apologie des églises réformées*, de l'obéissance du Roi et des états de Béarn, pour justifier les oppositions par eux formées contre la main-levée des biens ecclésiastiques, Orthez, 1618, in-8°. VII. *Défense contre les impostures*, fausseté et calomnies publiées contre le service du Roi et la souveraineté de Béarn, par l'auteur des deux libelles intitulés: Le Moine et la Mouche, ibid., 1619, in-8°. VIII. *La persécution des églises de Béarn*, Montauban, 1620, in-8°. IX. *Calamité des églises de la souveraineté de Béarn*, La Rochelle, 1621, in-8°. W-s.

LESCURE (Le marquis Louis-Marie de), naquit le 13 oct. 1766 de Marie-Louis-Joseph de Lescure et de Jeanne de Durfort de Civrac. La famille de Lescure est originaire de l'Albigeois, où l'on voyait encore avant la révolution son château sur les bords du Tarn. Au commencement du dix-huitième siècle, un abbé de Lescure, évêque de Luçon, attira près de lui son neveu, qui épousa Mlle. de Surgères; le fils de celui-ci se maria aussi en Poitou, et fut tué à la bataille de Plaisance, étant encore fort jeune. Son fils, père de l'illustre chef de la Vendée, mourut en 1784; c'était un homme fort dissipé, qui laissa sa fortune en grand désordre. Louis-Marie de Lescure fut élevé à l'École-militaire. En entrant dans le monde à l'âge de seize ans, il y parut bien différent de ce qu'étaient alors les jeunes gens de son rang et de son état. Il était gauche, timide et taciturne; il vivait, pour ainsi dire, isolé au milieu d'une société brillante, frivole et animée: sa piété était grande et presque austère, sans nulle ostentation; ce qui était le contraire de la mode de ce temps-là: aussi le mérite de son caractère et l'étendue de son savoir étaient-ils fort méconnus. On le trouvait bizarre et sauvage; ses manières et jusqu'à sa toilette le faisaient taxer d'une singularité qu'on lui pardonnait cependant à cause de son inaltérable douceur et de la bienveillance qu'il mettait dans toutes ses relations; seulement on regrettait qu'un homme de sa naissance et dans sa position, fait, comme on disait alors, pour aller à tout, s'écartât de la route qui menait aux succès. Après avoir commandé pendant peu de temps une compagnie de cavalerie du régiment de Royal-Piémont, il épousa, en 1794, Mlle. de Donnissan, sa cousine. Déjà, à cette époque, la révolution prenait un aspect triste et menaçant; déjà l'émigration avait commencé. M. de Lescure et beaucoup de gentilshommes du Bas-Poitou ne trouvaient pas à propos de suivre cet exemple. Dans cette province, distinguée de toutes les autres par des mœurs particulières, les seigneurs, loin d'avoir pour ennemis les paysans, jouissaient de leur confiance et de leur affection: la douceur et la familiarité du patronage des gentilshommes, l'habitude de vivre dans leurs terres, la franchise et la rusticité de leurs manières campagnardes, avaient laissé subsister ces liens antiques et salutaires, rompus dans presque tout le reste du royaume. Ne se sentant chassés de France ni par la persécution, ni par la vanité bles-

sée, et comprenant au contraire qu'ils seraient plus forts et plus utiles par leur influence et au milieu de ceux qui les entouraient, les gentilshommes poitevins ne voulaient point émigrer. La tyrannie d'une opinion aveugle ne leur permit pas de suivre, comme ils l'auraient voulu, la voix de la raison. Beaucoup quittèrent la France. Lescure, après avoir un *instant* passé la frontière, jugea qu'un tel parti était au moins prématuré : il revint. Cependant il eût peut-être émigré plus tard, si Louis XVI, qui voyait de plus en plus combien le trône avait besoin de rester entouré de serviteurs fidèles et dévoués, n'eût exigé que M. de Lescure demeurât à Paris. Son dévouement fut superflu : il fut le spectateur impuissant de la sanglante sédition du 10 août; les dangers qu'il brava, lui et quelques-uns de ses amis, demeurèrent inaperçus au milieu de cette catastrophe. Après avoir passé quelques jours caché à Paris, tandis que les massacres s'y prolongeaient, M. de Lescure parvint à se rendre en Poitou avec sa famille : il trouva un asyle dans son château de Clisson près de Bressuire, au milieu d'une population dont il était aimé et respecté. Cependant la tyrannie révolutionnaire étendait chaque jour son joug; bientôt les paysans de ces contrées, déjà blessés dans leur opinion religieuse, inquiets de voir la persécution qu'éprouvaient les grands propriétaires, se trouvèrent atteints à leur tour par un recrutement de 300 mille hommes. Ils ne voulurent point obéir, et se révoltèrent ; leur première pensée fut de prendre pour chefs leurs seigneurs : les paysans des environs de Châtillon vinrent à Clisson chez M. de Lescure chercher M. de la Roche-Jaquelein, son cousin, qui avait ses propriétés dans une de leurs paroisses. Il n'hésita point sur le parti qu'il devait prendre; et M. de Lescure l'y encouragea. M. de la Roche-Jaquelein se rendit vers Châtillon ; mais les paysans des environs de Clisson ayant commencé par se soumettre, M. de Lescure, qui ne pouvait s'éloigner du canton où son influence devait être utile, resta exposé aux poursuites des autorités républicaines : il fut, avec toute sa famille, emmené en prison à Bressuire. Quoiqu'il fût vénéré des habitants de cette bourgade, et que les principaux d'entre eux n'eussent d'autre désir que de le sauver, ce fut par une sorte de miracle qu'il échappa aux violences d'une soldatesque accourue à la hâte pour combattre les insurgés : au bout de quelques jours, il fut délivré par l'armée vendéenne qui s'empara de Bressuire. Dès-lors il fut compté parmi les premiers chefs de cette armée, à laquelle se joignirent les paysans de son canton. Il prit la part la plus active aux travaux et aux dangers de cette vaste insurrection. Dès les premiers jours, il étonna les Vendéens par son intrépidité, en se précipitant, le premier et seul, sur un pont barricadé et gardé par les troupes républicaines devant Thouars : à Fontenay, il entra aussi dans la ville, sans que personne osât d'abord le suivre, tant il était pressé d'aller délivrer des prisonniers vendéens, qui y étaient renfermés. A Saumur, il fut blessé : enfin, en toute affaire, nul ne fut plus empressé et plus dévoué que lui. Au combat de Torfou, qui fut le dernier succès des Vendéens sur la rive gauche de la Loire, et où leurs efforts héroïques parvin-

rent à repousser, pour quelques jours, les troupes aguerries du général Kleber, on vit M. de Lescure mettre pied à terre, et crier aux paysans découragés : « Y a-t-il quatre » cents hommes assez braves pour » venir périr avec moi ? » — Oui, monsieur le marquis, répondirent les gens de la paroisse des Echaubroignes ; et, à leur tête, il se maintint pendant deux heures. Peu de jours après, au combat de la Tremblaye, il fut atteint d'une balle à la tête, et laissé pour mort sur la place. Un fidèle domestique le releva ; il respirait encore : on le secourut, et il fut porté à la suite de l'armée vendéenne, qui, pressée de toutes parts, se vit, après la bataille de Chollet, contrainte de passer la Loire, emmenant avec elle une population éplorée et fugitive. M. de Lescure, dont la blessure laissait quelque espérance, aida encore de ses conseils et de sa constance ses braves compagnons. Il contribua à faire nommer M. de la Roche-Jaquelein chef de l'armée. Après le passage de la Loire, il suivit la marche pénible des Vendéens, à travers l'Anjou et la Bretagne. Les soins touchants de sa femme, les hommages de l'armée, ne pouvaient empêcher l'effet de tant de douleurs accablantes qui venaient à chaque instant envenimer sa blessure. Il faut lire, dans les Mémoires de sa veuve, la peinture déchirante de cette lente agonie, de cette mort si noble et si sainte ; aucun récit n'est plus attendrissant, et ne manifeste des sentiments plus purs, et une patience plus courageuse. Il mourut, pendant une marche de l'armée, entre Ernée et Fougères, le 3 novembre 1793. M. de Lescure, au milieu des chefs célèbres de la Vendée, mérite une place à part : sa bravoure était extrême, mais lui laissait toujours son calme accoutumé ; et même, lorsqu'il se montrait téméraire, il ne cessait pas d'être de sang-froid. Il était l'officier le plus instruit de son armée : lui seul à-peu-près avait étudié les livres de tactique et de fortification. D'autres entraînaient les soldats et l'armée par leur impétuosité : pour lui, il exerçait une autorité fondée sur le respect et sur la force tranquille de sa volonté. Son humanité avait quelque chose de merveilleux. Dans une guerre où les généraux étaient soldats et combattaient sans cesse corps à corps, pas un homme n'a reçu la mort de la main de M. de Lescure : jamais il n'a laissé périr ou maltraiter un prisonnier, tant qu'il a pu s'y opposer, même dans un temps où les deux armées exerçaient l'une contre l'autre d'horribles représailles. Un jour un homme tira sur lui à bout portant ; il écarta le fusil, et dit aux paysans : « Emmenez ce malheureux ! » Les paysans indignés le massacrèrent derrière lui : il y courut sur-le-champ, et s'emporta avec une colère qu'on ne lui avait jamais vue : c'est la seule fois, disait-il, qu'il eût proféré des jurements. M. de Lescure a laissé une mémoire vénérée de tous les partis dans la Vendée : parmi les hommes qui se sont illustrés dans cette guerre, aucun n'a acquis une gloire aussi pure. A.

LESDIGUIERES (François de Bonne, duc de), né à Saint-Bonnet de Champsaur, dans le Haut-Dauphiné, fut un des capitaines de Henri IV qui aida le plus efficacement ce prince à monter sur le trône ; et depuis contribua encore beaucoup à défendre sa puissance contre les

Tome XXIV Page 290.

HIST. DE FRANCE.

LESDIGUIERES.

Dumonstier pinx.t Landon direx.t

ennemis de la France. Né d'une famille noble très-ancienne mais pauvre, il joignait à d'éminentes qualités l'avantage d'une belle taille, d'une force et d'une agilité remarquables. Destiné à la magistrature par un oncle qui faisait les frais de son éducation, il avait commencé l'étude du droit; mais la mort de ce parent l'obligea de chercher des ressources dans son épée. Toutefois il conserva le goût de ses premières études; et les lettres furent toujours un de ses plus agréables délassements. D'abord simple archer dans une compagnie en 1562, il devint en peu de temps un des chefs du parti réformé. Dès 1575 il était parvenu à une grande réputation militaire; et il fut choisi pour remplacer, à la tête de l'armée des protestants, Montbrun, qui avait payé de sa tête le tort d'être vaincu et fait prisonnier dans une guerre civile. Il commença par une opération bien difficile à cette époque de désordre; ce fut d'établir une sévère discipline dans son armée. L'édit de Poitiers (1579) avait fait poser les armes; mais cette paix factice était plus funeste aux protestants qu'un véritable état de guerre. La reine-mère était venue à Nérac pour négocier avec le roi de Navarre. On sait comment les dames de cette cour, élevées pour la plupart à l'école de Catherine, employèrent le pouvoir de leurs charmes et jusqu'aux ressources d'une galanterie plus que voluptueuse, pour enlever au roi de Navarre ses plus braves défenseurs. Quelques-uns ne furent pas à l'épreuve de ces puissantes armes; et Henri lui-même ne put résister à tous les piéges qui lui furent tendus. Mais ouvrant enfin les yeux sur le bord du précipice, ce prince sentit la nécessité de défendre sa cause d'une manière plus digne de lui; et il se mit à la tête de son armée. Cette guerre fut appelée la *guerre des amoureux*, parce que l'amour, si l'on peut se servir ici de cette expression, avait masqué les premières hostilités. Non-seulement Lesdiguières y paya de sa personne avec succès, en reprenant des places que la cour avait surprises dans le Dauphiné; mais il fournit encore de l'argent et des équipages pour l'armée, et il s'acquit dans les fréquents combats qui signalèrent cette déplorable époque, une gloire qu'il dut autant à ses talents militaires, qu'à sa prudence et à sa générosité. L'archevêque d'Embrun, l'un des plus forcenés ligueurs, détermina un domestique de confiance de Lesdiguières, nommé Platel, à tuer son maître. Lesdiguières, averti de ce projet, ordonne à Platel de s'armer, et s'armant à son tour: « *Puisque tu as* » *promis de me tuer*, lui dit-il, *es-* » *saie de le faire, et ne perds pas,* » *par une lâcheté, la réputation de* » *valeur que tu t'es acquise.* » Platel confondu se jette aux pieds de son maître, qui lui pardonne. Quelqu'un l'ayant blâmé de cet excès de générosité, il repondit: « Puisque ce » valet a été retenu par l'horreur » du crime, il le sera bien davan- » tage par la grandeur du bienfait. » Quelque temps après, Lesdiguières ayant pris Grenoble, on remit entre ses mains l'archevêque d'Embrun. Il calma ses frayeurs, le consola, lui fit rendre ses biens, et se l'attacha pour la vie. De grandes richesses et une influence prodigieuse dans l'armée furent le résultat de ses efforts pour la cause du roi de Navarre; mais il excita la jalousie des grands. L'un d'eux ayant dit à ce prince que

Lesdiguières se vantait de descendre du premier Dauphin Viennois, et qu'il voulait recouvrer la souveraineté de ce pays, le roi parut en concevoir une inquiétude d'autant plus naturelle, que la plupart de ses généraux cachaient à peine leur projet de se rendre indépendants, et que plusieurs d'entre eux n'avaient pas craint de joindre leurs armes à celles des Espagnols. Cependant la défiance du roi sur le compte de Lesdiguières ne paraît pas avoir été fondée : Sully assure que ce capitaine fut toujours attaché à son souverain. « On ne lui reproche point, dit-il, » d'avoir songé à s'approprier ses » succès, ni d'avoir convoité la sou- » veraineté du Dauphiné. Peut-être » souhaita-t-il que le roi eût long- » temps besoin de ses services, et » ne vînt jamais dans cette province. » Quoi qu'il en soit, Lesdiguières fut envoyé en Provence, comme lieutenant du duc de Guise ; et il y montra le même attachement au roi, en repoussant le duc d'Epernon qui combattait toujours pour les ennemis de la France. Sa conduite dissipa sans doute toutes les défiances, puisque le gouvernement du Dauphiné lui fut rendu. Sa présence dans cette contrée contribua beaucoup à préserver la France d'une invasion. Non-seulement il contint les ennemis, mais il porta même la guerre en Savoie. On cite un fait de la même campagne qui caractérise bien la sagacité de ce capitaine. Le duc de Savoie construisait le fort de Barraux sur les terres de France à la vue de notre armée. Lesdiguières n'y mettait aucun obstacle, et les officiers en murmuraient ; il reçut même des reproches de la cour. *Votre Majesté*, répondit-il au roi, *a besoin d'une bonne forteresse pour tenir en bride celle de Montmélian. Puisque le duc de Savoie en veut faire la dépense, il faut le laisser faire ; dès que la place sera suffisamment garnie, je me charge de la prendre.* En effet, il la prit en moins de deux heures, quoique la garnison fût préparée à une attaque. Il fut nommé maréchal de France en 1608, et sa terre fut érigée en duché-pairie. Le roi lui ayant confié le commandement de l'armée d'Italie, la Savoie fut bientôt conquise. On a pensé que dès ce moment elle serait devenue province de France, sans la puissante intervention du pape, qui craignait de donner aux Français la clef de l'Italie. Après la mort de Henri IV, Lesdiguières ne démentit point son caractère au milieu des brigues et des coupables projets dont cette perte fut l'occasion et le prétexte. Il se maintint en Savoie, où il suppléait à la faiblesse de son armée et au vice des plans de la cour par une tactique habile et une activité sans égale. S'il n'obtint pas la confiance entière de la régente, elle ne crut pas du moins prudent de lui en refuser des témoignages. Sa réputation et son crédit ne permettaient pas qu'on le tînt dans une apparence de défaveur ; et l'on en vit une preuve remarquable dans la seule occasion où il ait cru pouvoir manquer de soumission à une cour sans force et sans dignité. Il s'était engagé, d'après les ordres de Henri, à soutenir le duc de Savoie contre les Espagnols. Mais le faible gouvernement qui succédait à celui de Henri IV, ayant changé ces projets, Lesdiguières reçut des ordres contraires. Il n'en persista pas moins à remplir ses engagements, passa les monts, et battit les Espagnols sur tous les points. Sa conduite fut

approuvée; mais celle qu'il tint dans les querelles de religion qui agitaient encore la France, ne pouvait, quoique dirigée par une grande prudence, avoir l'approbation des deux partis. On sait que les princes mécontents et quelques seigneurs ambitieux profitaient des alarmes du parti protestant, pour le faire entrer dans leurs projets. Sully prétend que Lesdiguières prit part à ces menées, et qu'il fut même au nombre des chefs protestants qu'on accusa de vouloir établir une république. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce général refusa de servir la cause du parti protestant armé contre la cour, soit qu'il ne vît pas un intérêt assez puissant à le soutenir, soit qu'en effet il le trouvât blamable. Il devint même tout-à-fait suspect aux calvinistes, et finit par abjurer leur religion en 1622. Quelques historiens font honneur de sa conversion au zèle persuasif de Déageant envoyé près de lui par la cour, pour sonder ses intentions; mais Déageant lui-même, dans ses Mémoires, est loin de s'attribuer le mérite de cette conversion. On a lieu de croire, d'après beaucoup d'écrivains contemporains, que Lesdiguières fut conduit à cette résolution par le désir d'obtenir la place de connétable, qui ne lui était offerte qu'à cette seule condition. En effet, il reçut les lettres de connétable après la cérémonie de son abjuration. Mais on n'est pas, pour cela, fondé à penser, comme Sully, que la seule religion capable de le fixer, était celle qui pouvait lui procurer des richesses et de l'autorité. Il mourut le 28 sept. 1626, ayant conservé jusqu'à la fin son grand courage et son étonnante activité. Sa vie ne fut pas exempte de taches. Les historiens du temps, et l'auteur même de sa Vie, n'ont pas dissimulé, par exemple, qu'il enleva une femme à son mari, et vécut publiquement avec elle; qu'il ambitionna le pouvoir et les richesses, sans examiner avec assez de scrupule les moyens de se les procurer. Mais il a transmis un grand nom à la postérité; et l'histoire a dû mettre au premier rang des héros dont la France s'honore, un capitaine *qui n'a jamais été vaincu, et qui a toujours été vainqueur* (1). Henri IV disait *qu'il ne voudrait céder qu'à Lesdiguières le titre de premier capitaine de l'Europe.*—« *S'il y avait en France deux Lesdiguières*, a dit la reine Elisabeth, *j'en demanderais un au roi.* » La vie de Lesdiguières a été écrite par Louis Videl, son secrétaire in-fol., 1638. D-L.

LESEUR (Thomas) habile géomètre, né en 1703, à Rethel, avait un goût naturel pour la retraite; un de ses oncles, religieux minime, acheva de décider sa vocation, et il prit l'habit de cet ordre à l'âge de dix-huit ans. Ses supérieurs l'envoyèrent à Rome terminer ses études. On enseignait alors dans tous les colléges le système des tourbillons. Le P. Leseur le jugea un roman sans intérêt et sans vraisemblance; et il était près de renoncer à la philosophie, pour laquelle il ne se croyait nulle aptitude, lorsque le hasard lui offrit un livre de géométrie. Dès ce moment il se livra à l'étude de cette science dont la marche certaine plaisait à son esprit juste et méthodique. Après avoir terminé ses cours, il revint en France, et fut placé dans une petite ville, où il resta cinq ans, privé de toutes les

(1) Telles sont les expressions de ses lettres de nomination à la place de Connétable, qui, après lui, n'a été donnée à aucun autre.

ressources nécessaires à son instruction. Mais ayant appris que le P. Jacquier, qui lui avait succédé à Rome, osait y attaquer publiquement le cartésianisme, il demanda la permission d'aller le joindre. Dès qu'ils se furent vus, ils s'aimèrent; tout devint commun entre eux, peines, plaisirs, travaux, la gloire même; celui de tous les biens peut-être, dit Condorcet, qu'il est plus rare que deux hommes aient partagé de bonne foi. Le P. Leseur fut nommé professeur de mathématiques au collége de la Sapience; et il donnait alternativement, avec le P. Jacquier, des leçons de théologie, au collége de la Propagande. Cette double tâche et le travail du cabinet occupaient tous ses instants. Il suivit à Parme son ami, nommé instituteur de l'infant, et il ne voulut point le quitter tant que dura cette éducation. De retour à Rome, il tomba malade, et mourut au bout de quelques mois de souffrances, le 22 septembre 1770. Le P. Leseur a eu part au *Commentaire sur les principes de Newton*, et aux *Eléments de calcul intégral* (1), deux des ouvrages les plus importants du dernier siècle. (*Voyez* JACQUIER, XXI, 573 et suiv.) Les deux amis travaillaient chacun de leur côté, et se communiquaient ensuite le résultat de leurs méditations; mais jamais on n'a su auquel des deux appartenait la leçon préférée, et eux-mêmes l'avaient oublié. Tous deux aussi modestes que savants, ils ne se proposaient aucune gloire de la publication de leurs ouvrages. On les avertit un jour, qu'un géomètre italien avait copié une partie des *Eléments du calcul intégral*, sans citer l'ouvrage. C'est une preuve, répondirent-ils, qu'on a trouvé notre travail utile, et ils ne firent aucune réclamation. Le P. Leseur n'avait aucune ambition; mais il aurait souhaité que le P. Jacquier obtînt les récompenses les plus éclatantes. Un jour, celui-ci disait dans un cercle nombreux: Le cardinalat est un beau problème.—Je voudrais bien, répondit Leseur, le résoudre pour vous. Quelques instants avant sa mort, son ami tremblant s'approcha de son lit, et lui demanda s'il le reconnaissait? Oui, répondit-il, vous êtes celui avec qui je viens d'intégrer une équation très-difficile. Le P. Leseur était correspondant de l'académie des sciences de Paris. Condorcet y lut son *Eloge*, le 13 nov. 1776. On en trouve une analyse dans le *Journal de physique*, de l'abbé Rozier, janvier 1777. W-s.

LESFARGUES (BERNARD), imprimeur et traducteur du dix-septième siècle, était Toulousain; on ne connaît ni la date de sa naissance, ni celle de sa mort; mais on a de lui: I. *Histoire d'Alexandre-le-Grand, tirée de Quinte-Curce et autres auteurs*, 1639, in-8°. II. Les *Oraisons de Cicéron contre Verrès*, traduites en français, 1640, in-4°. III. Les *Controverses de Sénèque, père de Sénèque le philosophe, traduites en francais*, 1656, in-fol.; 1689, in-4°. Le P. Niceron, tom. XXII, pag. 349, dit que Duryer a mis en français les *OEuvres* de Sénèque, à l'exception de ce que Malherbe et Lesfargues en avaient traduit. Or, Lesfargues ne s'était exercé que sur les *Controverses*. Nicéron a confondu le père avec le fils. (*Voyez* DURYER, MALHERBE et SÉNÈQUE.) IV. *Bernardi*

(1) Le P. Leseur avait publié seul: *Mémoire sur le calcul intégral*, Rome, 1758. Montucla l'a analysé dans son Histoire des Mathématiques, tom. III, p. 41 et suiv.

Lesfargues apologia pro se, 1660, in-4°. V. *David, poëme héroïque*, 1660, in-12; 1685, in-12; ouvrage qui, malgré ces deux éditions, n'a guère été connu que par ce vers de Boileau (Satire IX):

Le *David* imprimé n'a point vu la lumière.

L'abbé Goujet (*Biblioth. fr.*, tom. XVII, pag. 445) dit que ce vers porte sur le *David* de Coras, publié en 1665; mais Brossette, dans ses Eclaircissements historiques qu'il tenait de Boileau lui-même, assure formellement que le satirique français avait en vue le poème de Lesfargues et non celui de Coras. Quelque médiocres que soient les productions de Lesfargues, J. Raynal aurait dû l'admettre dans la Notice des Hommes illustres, qui est à la suite de son *Histoire de la Ville de Toulouse*, 1759, in-4°. Cette omission donne à penser qu'il pourrait se faire que Lesfargues ne fût pas de ce pays. A. B-r.

LESKO. *Voyez* LESCO.

LESLEY (JEAN), évêque écossais, né en 1527, était à l'âge de 20 ans chanoine de l'église cathédrale d'Aberdeen et de Murray. Il voyagea ensuite en France, et prit le degré de docteur en droit à l'université de Paris. En 1554, la reine régente le rappela en Ecosse, et le nomma official et vicaire-général du diocèse d'Aberdeen. Les progrès de la réformation allumèrent le zèle et développèrent les talents de Lesley. Il se montra l'un des plus habiles défenseurs de la doctrine catholique, dans une controverse solennelle qui eut lieu entre les deux partis à Edimbourg, en 1560. La reine Marie Stuart était allée en France, et pleurait à Vitry la mort du roi de France, son mari, lorsque les troubles religieux qui agitaient l'Ecosse engagèrent catholiques et protestants à desirer et à demander le retour de cette princesse. Lesley fut chargé de la ramener; et ils partirent de Calais en août 1561. Aussitôt après son arrivée, il fut élu l'un des sénateurs du collége de justice, conseiller-privé, et depuis abbé de Lundores et évêque de Ross. Marie ayant cherché un refuge en Angleterre contre la fureur de ses sujets, Elisabeth la retint prisonnière, et nomma des commissaires à York, pour examiner leurs différends. Marie, de son côté, nomma aussi des commissaires: Lesley fut du nombre et se distingua dans sa défense; mais toute son éloquence et ses efforts furent inutiles. Il ne réussit pas davantage comme ambassadeur; ses plaintes ne furent pas écoutées. Résolu cependant de délivrer sa souveraine, il négocia pour elle un projet de mariage avec le duc de Norfolk, espérant lui procurer par-là les moyens de s'échapper secrètement. Mais le projet fut découvert: le duc, convaincu de trahison, fut exécuté; et le négociateur fut renfermé successivement dans l'île d'Ely et à la tour de Londres. Mis en liberté en 1573, sous la condition de quitter l'Angleterre, Lesley alla implorer en vain l'assistance des rois d'Espagne et de France, de tous les princes d'Allemagne et du pape, en faveur de Marie. Ayant été élu, en 1579, suffragant et vicaire-général de l'archevêché de Rouen, à peine était-il arrivé dans son diocèse, qu'il fut arrêté et mis en prison, d'où il ne sortit qu'en payant 3000 pistoles pour sa rançon. Emprisonné une seconde fois en 1590, il ne fut délivré qu'à la même condition. En 1593, il fut élevé à l'évêché de

Constance; mais il ne put en prendre possession. Il apprit à Bruxelles la mort de la malheureuse Marie ; et l'établissement de la réformation en Écosse, vint lui ravir toute espérance de recouvrer l'évêché de Ross. Il se retira dans un monastère, à Guirtenbourg, près de Bruxelles, et y mourut en 1596. Lesley fonda, pour les Ecossais, trois séminaires. (à Rome, à Paris et à Douai) ; et il exerça pendant sept ans les fonctions épiscopales dans le diocèse de Malines. Indépendamment des écrits qu'il publia pour la défense de Marie Stuart, ouvrages savants, éloquents et dictés par le plus courageux dévouement, c'est à lui que les Ecossais doivent le premier recueil de leurs lois. Ayant observé que toute l'ancienne jurisprudence tombait en désuétude, faute d'être réunie en un corps, il représenta cet inconvénient à la reine Marie, qui lui adjoignit quinze autres commissaires autorisés à ordonner et faire imprimer ce Recueil, qui parut à Edimbourg, en 1566, et qui, étant imprimé en caractères gothiques saxons, est vulgairement appelé les *Actes gothiques du parlement.* Les principaux ouvrages de Lesley sont : I. *Afflicti animi consolationes et tranquilli animi consolatio*, Paris, 1574, in-8°. ; composé pour la consolation de la reine captive. II. *De origine, moribus et rebus gestis Scotorum*, Rome, 1578, in-4°. La dernière moitié du volume est consacrée à l'apologie de la reine Marie. III. *Défense de l'honneur de Marie, reine d'Ecosse*, Liége, 1571, in-8°. IV. *Traité où l'on démontre que le gouvernement des femmes est conforme à la loi de Dieu et de la nature.* Le jésuite Parsons attribue les deux ouvrages précédents à Morgan Philips. Le dernier paraît surtout composé pour réfuter les insolentes déclamations de Knox, contre Marie Stuart. (*Voy.* Knox, XXII, 500.) V. *De titulo et jure Mariæ Scotorum reginæ, quo Angliæ successionem jure sibi vindicat*, Reims, 1580, in-4°. On cite encore de Lesley des lettres et autres ouvrages restés inédits. L.

LESLEY (Alexandre), savant jésuite écossais, naquit dans le comté d'Aberdeen, en 1694. Après avoir fait ses humanités à Douai, il acheva ses études à Rome, fut admis au noviciat, en 1713, et enseigna les belles-lettres à Sora et à Ancône. Ayant ensuite fait sa théologie au Collége romain, où il donnait des leçons de langue grecque, il fut destiné à professer la philosophie au collége Illyrique de Lorette ; mais il n'y resta que l'année 1728, ayant été appelé en Ecosse pour faire des missions. En 1734, il retourna en Italie, et enseigna dans les colléges d'Ancône et de Tivoli : il repassa la mer en 1738, d'après les instances de lord Pètre, qui voulait avoir auprès de lui un homme instruit sur l'antiquité. Lesley revint, en 1744, à Rome, y fut nommé préfet des études au collége des Ecossais, et en remplit les fonctions jusqu'en 1746. Il professa pendant deux ans la théologie morale au collége des Anglais, et fut associé en 1749 au savant jésuite Emanuel de Azevedo, pour la publication du *Trésor liturgique*, dont il avait imprimé un magnifique *Prospectus.* Il fixa sa demeure au Collége romain, où il mourut le 27 mars 1758, après avoir publié, comme essai de ce travail, le *Missale mixtum secundùm regulam beati Isidori, dictum Mozarabes ; præfatione, notis, et*

appendice ornatum. Rome, 1755; 2 parties, en 1 vol. in-4°. C'est une réimpression du Missel mozarabique, imprimé à Tolède, en 1500, par les ordres du cardinal Ximénès. On y a conservé la dédicace à ce célèbre cardinal, comme pièce historique. La préface du nouvel éditeur est fort importante pour quiconque veut remonter à l'origine du rit mozarabique, et en connaître les variations. Les notes qui sont à la fin, indiquent dans Lesley un homme instruit et d'un goût épuré; elles comprennent depuis la page 475 jusqu'à la page 620. On les regarde comme des modèles en ce genre. Lesley se proposait de faire le même travail sur le Bréviaire mozarabique, et de le donner au public. Il avait aussi commencé un ouvrage qui devait avoir pour titre: *De Legionibus*, dans lequel, par le moyen des inscriptions, il aurait distingué tous les grades de la milice romaine; et un autre, *De præstantiâ veterum lapidum*, à l'imitation de celui de Spanheim, *De præstantiâ numismatum*. On a trouvé dans ses papiers une espèce de *Voyage littéraire*, et deux Recueils d'inscriptions, *Lapides tiburtini*, et *Lapides britannici*. Il entretint un commerce épistolaire avec ses confrères Contuccio Contucci et Antoine-Marie Lupi. *Voyez*, sur Alexandre Lesley et son ouvrage, les *Annali litterari d'Italia*, tome III, 2e. partie, p. 494. L-B-E.

LESLIE (Jean), évêque de Clogher, en Irlande, né dans le nord de l'Ecosse, jouit d'une grande faveur à la cour de Charles Ier., dont il fut conseiller-privé, d'abord en Ecosse, puis en Irlande en 1633. Il passa en même temps de l'évêché des Orcades à celui de Raphoé en Irlande, où il bâtit, en forme de forteresse, un superbe palais épiscopal qui, dans la rébellion de 1641, fut utile aux royalistes. L'évêque y soutint un siége; et ce fut de tous les forts d'Irlande celui qui se rendit le dernier à Cromwell. Retiré à Dublin, Leslie continua de se livrer aux exercices de la religion dans sa famille suivant l'ancienne liturgie. A l'époque de la restauration, il fut nommé évêque de Clogher en 1661, rentra dans le conseil, et mourut en 1671, âgé de plus de cent ans, regardé, après 50 ans d'épiscopat, comme le plus ancien évêque qui existât alors dans le monde. L.

LESLIE (Charles), second fils du précédent, naquit en Irlande, vers le milieu du dix-septième siècle. Il entra dans les ordres sacrés, en 1680, et, en 1687, fut nommé chancelier de l'église cathédrale de Connor. Leslie se rendit à cette époque extrêmement odieux aux catholiques d'Irlande, par l'opposition qu'il manifesta contre eux. Chaque parti, comme il arrive souvent, s'attribua la victoire et conserva son opinion. Les talents que déploya Leslie le mirent en grand crédit auprès des protestants, qui le consultaient sur tous les cas difficiles. Jacques II ayant nommé un catholique grand-sheriff du comté de Monaghan, Leslie qui, depuis quelque temps, était retenu dans sa chambre par la goutte, se fit porter à la cour d'assises, d'après les instances des protestants; et il détermina la cour à faire arrêter et mettre en prison le sheriff. Mais quoiqu'il se crût autorisé à résister aux ordres illégaux du souverain, il était loin d'approuver qu'on portât ces principes de résistance jusqu'à priver le roi du pouvoir suprême.

En persévérant avec fermeté dans cette opinion, il demeura fidèle à Jacques II, même après la révolution qui le priva du trône ; et il refusa de prêter aucun nouveau serment contraire à l'obéissance qu'il croyait lui devoir : aussi fut-il privé de tous ses emplois. Les troubles qui s'élevèrent en Irlande, en 1689, le forcèrent à se retirer en Angleterre avec sa famille. Il passa tout son temps à mettre au jour des écrits polémiques en faveur de la cause qu'il avait embrassée ; son esprit et ses vastes connaissances le rendaient un champion redoutable aux *non-jureurs*. Le premier ouvrage qu'il fit paraître à ce sujet, fut une réponse à l'écrit de l'archevêque King, *sur l'état des protestants en Irlande sous le gouvernement de Jacques* II. Leslie se montra dans sa réfutation aussi opposé aux principes des catholiques, qu'à ceux de l'auteur qu'il réfutait. Il écrivit aussi contre la secte des quakers, et employa en même temps sa plume à défendre la religion chrétienne en général contre les déistes, les Juifs et les Sociniens. Ses divers écrits et ses fréquentes visites aux cours de St.-Germain et de Bar-le-Duc le rendirent suspect au gouvernement ; mais il le devint encore davantage après la publication de l'ouvrage *sur le droit héréditaire à la couronne d'Angleterre*, dont on le croyait auteur : craignant pour sa sûreté, il quitta l'Angleterre, et vint se réfugier à la cour du prétendant, à Bar-le-Duc, où on lui permit d'officier dans une chapelle privée, suivant les rites de l'église anglicane. Il paraît certain qu'il fit de grands efforts pour convertir le prétendant à la religion protestante ; mais ses efforts furent vains. Néanmoins, pour soutenir les intérêts de ce prince, tandis que son parti en Angleterre conservait et cherchait à répandre l'espoir de son rétablissement, il écrivit de Bar-le-Duc, sous la date du 23 avril 1714, une lettre dans laquelle il faisait le plus grand éloge du prétendant : elle fut imprimée et répandue avec profusion parmi les royalistes. Il suivit ce prince en Italie, malgré le peu d'égards qu'on avait pour lui à sa cour. En 1721, désirant finir ses jours dans sa patrie, il se détermina enfin à se rendre en Angleterre, quelques risques qu'il pût y courir. Ses amis ayant fait connaître son dessein à lord Sunderland et sollicité sa protection, celui-ci l'accorda avec beaucoup de générosité ; il empêcha que Leslie ne fût inquiété, et reçut même fort mal l'avis qu'un membre de la chambre des communes crut devoir lui donner de son arrivée. Leslie se retira en Irlande, où il mourut le 13 avril 1722. Les écrivains protestants qui ont parlé de lui, le représentent comme un homme rempli de fermeté et de savoir. Invariablement attaché à la cause de son roi légitime, il ne l'abandonna jamais, partagea tous ses revers, et lui fut même fidèle après sa mort, en défendant avec chaleur les intérêts et les droits de son fils. Il a publié un grand nombre d'ouvrages sur la politique et la théologie. Nous indiquerons seulement : I. *Récits* ou *Répétitions* (Rehearsals). Commencé en 1704 et continué pendant six à sept ans, ce fut d'abord un journal hebdomadaire, qui fut publié ensuite deux fois la semaine, en forme de dialogue sur les affaires du temps, II. *La bonne vieille Cause*, ou *le Mensonge dans la vérité, contre l'évêque Burnet*, 1710. Ce pamphlet irrita tellement la chambre des communes, qu'elle

lança un *warrant* contre l'auteur ; ce qui le força de quitter l'Angleterre. III. *Le Serpent sous l'herbe*, 1697, in-8°. Bayle estimait beaucoup cet ouvrage, dirigé contre les quakers. IV. *Etat présent du quakérisme en Angleterre*, 1701. V. *Essai sur le droit divin des dîmes*, 1700, in-8°. VI. *Méthode courte et aisée, pour combattre les déistes*, 1694, in-8°. Cet ouvrage, qui passe pour ce qu'il a fait de mieux, lui a été contesté. Le docteur Gleigh a fait de grands efforts pour prouver qu'il appartenait à Leslie, quoiqu'il fût publié parmi les ouvrages de l'abbé de Saint-Réal, mort en 1692. VII. *La Vérité du Christianisme démontrée dans un dialogue* entre un chrétien et un déiste, 1711, in-8°. VIII. *Méthode courte et aisée pour combattre les Juifs*, 1689; tirée principalement du Traité de Limborch, intitulé : *Amica collatio*. Le P. Houbigant l'a traduite en français sur la septième édition avec quelques autres ouvrages de Leslie, Paris, 1770, in-8°. IX. *Le Socinianisme discute*, 1708. X. *Examen de l'accusation de socinianisme portée contre le docteur Tillotson, par un vrai fils de l'Eglise*. XI. *Du Jugement privé et de l'autorité en matière de foi*; et plusieurs autres écrits contre les catholiques. Tous ces ouvrages, excepté celui contre Tillotson, ont été publiés par Leslie en 2 vol. in-fol. 1721. D-z-s.

LESPAGNANDEL (Mathieu). *Voy.* Espagnandel

LESPARRE (André de Foix, seigneur de), frère cadet de Lautrec et du maréchal de Foix, fut chargé, en 1521, de repousser les Espagnols qui s'étaient emparés de la Navarre C'était, dit Robertson, un jeune homme sans talent et sans expérience, et qui n'avait de titre pour obtenir cette distinction importante que d'être allié de Henri d'Albret, et surtout d'être frère de la comtesse de Châteaubriand, maîtresse de François Ier. Il se rendit maître de Saint-Jean-Pied-de-Port, et vint assiéger la citadelle de Pampelune, la seule place de toute la Navarre, qui tînt encore pour les Espagnols. Ignace de Loyola, devenu depuis si célèbre, faisait partie de la garnison, et animait seul le courage des soldats; mais ayant été blessé d'un coup de pierre, cet accident, si peu intéressant en apparence, détermina le gouverneur à capituler. Lesparre, ne pouvant faire subsister ses troupes dans un pays que les Espagnols avaient ruiné en l'abandonnant, licencia une partie de ses soldats, et avec l'autre s'avança dans la Castille, passa l'Ebre, et vint mettre le siége devant Logrono. Cette petite ville lui opposa une résistance opiniâtre; et les Castillans divisés en deux partis, mais réunis par le danger commun, se hâtèrent de la secourir. Lesparre, forcé de rétrograder, rentra dans la Navarre, espérant y être joint par de nouvelles levées. Cependant, pressé par les Castillans, et ne voulant pas s'enfermer dans Pampelune, il résolut de les attendre et de les combattre, quoiqu'ils fussent beaucoup plus nombreux. Il rangea donc sa petite troupe dans le meilleur ordre, et donna le signal de l'attaque. Les cavaliers castillans furent enfoncés par la gendarmerie française : mais l'infanterie plia; et Lesparre, occupé de la rallier, fut enveloppé par l'ennemi. Il reçut sur son casque tant de coups de sabre qu'il en eut le crâne fracassé, et perdit pour toujours l'usa-

ge des yeux. Il fut renvoyé en France, où il mourut en 1547. W-s.

LESPINASSE (Mlle. de). *Voy.* Espinasse.

LESPINE de GRAINVILLE. *V.* Grainville, t. XVIII, p. 271.

LESSART (Antoine de Valdec de), ministre des affaires étrangères de France, dans les années 1791 et 1792, né en 1742, dans une famille peu connue de la province de Guienne, devint l'héritier du président de Gasq, magistrat renommé du parlement de Bordeaux, dont on a prétendu qu'il était le fils. Etant venu à Paris dans sa jeunesse, il fut admis dans la société de Necker, qui lui reconnut quelque habileté, et en fit le confident de sa politique. Pourvu en 1768 d'une charge de maître des requêtes, De Lessart fut, en cette qualité, l'un des commissaires conciliateurs, dans les secondes conférences, que Necker imagina, après l'inutilité des premières, pour rapprocher les trois ordres des états-généraux, sur le point de se dissoudre. Ces commissaires au lieu de concilier les esprits, ne firent que les aigrir. Du reste on ne parla point de Lessart jusqu'au mois de décembre 1790. Alors il remplaça le conseiller d'état Lambert au contrôle général des finances; mais il n'occupa cette place qu'un mois, et passa au ministère de l'intérieur, qu'il conserva jusqu'au 30 novembre 1791. L'assemblée législative venait de succéder à la constituante; et le parti républicain, qui avait la plus grande influence, dénonçait avec fureur et le ministre de la guerre et celui des affaires étrangères, qui, effrayés de ces attaques, donnèrent leur démission. C'est ainsi que De Lessart fut chargé du portefeuille des affaires étrangères, que quittait le comte de Montmorin. Dès-lors le parti républicain avait résolu la guerre: par ses intrigues et par ses cris il forçait les ministres à délibérer sur cet objet; et, comme il arrive presque toujours dans les délibérations d'une grande importance, la division s'établit parmi eux. Le comte de Narbonne, qui avait le département de la guerre (*Voy.* Narbonne), insistait pour qu'elle fût déclarée; mais De Lessart, par un sincère attachement pour le roi, à qui elle était odieuse, la repoussait de toutes ses forces. Louis XVI voulant rétablir l'union dans son ministère et la paix dans ses états, renvoya le comte de Narbonne; mais cette décision, loin d'éloigner la guerre, ne la rendit que plus instante: les républicains furieux firent décréter que le ministre disgracié emportait les regrets de la nation. La perte de Lessart fut jurée, et la déclaration de guerre arrêtée. Tous les démagogues se liguèrent contre le malheureux ministre: on répandit que les pièces diplomatiques qui attestaient que l'empereur Léopold desirait la paix, étaient supposées; et un comité de l'assemblée qui prenait la dénomination de *Diplomatique*, fut chargé d'examiner ces pièces, sur lesquelles Brissot fit un rapport. Ce député fut, dès son début, l'accusateur du pacifique De Lessart, que l'on accabla d'injures dans toute la discussion. M. Becquey seul eut le courage de le défendre; mais il ne put empêcher le décret d'accusation, qui fut prononcé le 10 mars 1792. A peine cet arrêt était-il rendu, que de nombreux rassemblements entourèrent l'hôtel du ministère, proférant les cris et les menaces les plus sinistres. Lessart était absent: dès qu'il fut instruit

de son sort, il vint se livrer aux gendarmes envoyés pour le saisir. En partant pour Orléans, où siégeait la haute-cour qui devait le juger, il adressa des plaintes touchantes et respectueuses à l'assemblée sur la précipitation qu'on avait mise à le décréter d'accusation. Après quelques mois de détention, il fut assassiné à Versailles, le 9 septembre 1792, avec les autres prisonniers de la haute-cour. (*Voy.* Brissac.) B-u.

LESSER (Frédéric-Christian), théologien et naturaliste, membre de l'académie des sciences de Berlin, et de la société allemande de Gottingue, naquit le 29 mai 1692, à Nordhausen : son père, Philippe Jacob Lesser, était dans cette ville diacre de l'église de St. - Nicolas. Frédéric Lesser montra, dès son plus jeune âge, une inclination prononcée pour l'histoire naturelle; et n'étant encore qu'écolier, il rassembla une collection assez considérable de pierres, de plantes et d'insectes. Il était à l'université de Halle, où il étudiait la théologie, la médecine et l'histoire naturelle, lorqu'il apprit, en 1712, qu'un incendie avait consumé à Nordhausen, le 21 août, 670 maisons, parmi lesquelles se trouvait celle de son père. Toute la collection d'histoire naturelle qu'il avait été plusieurs années à former, fut aussi consumée par les flammes; et cette perte ne lui fut pas moins sensible que celle de sa fortune. Il en fut pendant quelque temps accablé. Cependant il se rendit à Leipzig, et ensuite à Berlin pour se procurer des moyens d'existence; mais il fut rappelé dans sa ville natale par son père, qui, devenu infirme, avait besoin de lui pour l'aider dans la prédication. Lui-même fut nommé, en 1716, desservant de l'église de Frauenberg. Lorsque Lesser s'adonna à la prédication, une maladie de foie, qu'il avait apportée en naissant, fit des progrès rapides, et résista à tous les efforts de la médecine: il fut obligé de la combattre par toute sorte d'exercices violents. Son ardeur pour l'étude se trouva contrariée par la nécessité où il était de sacrifier un temps considérable à sa santé. Cependant il faisait servir ses promenades aux progrès de l'histoire naturelle. Il se forma une belle collection et une bibliothèque curieuse, surtout par les livres rares imprimés peu de temps après la réformation. Bientôt il se fit connaître par son savoir et son érudition; et déjà, respecté par ses vertus, il fut nommé pasteur de l'église de Saint-Martin en 1739, puis, en 1741, de celle de Saint-Jacques, et, en 1743, administrateur de l'hospice des Orphelins. Il parvint à faire rebâtir à neuf l'église de Saint-Jacques; et dans un petit écrit, qu'il publia en 1742, il fixa l'attention de ses compatriotes sur la nécessité des réunions chrétiennes, et sur les avantages qu'il y avait à donner de la pompe et de la dignité au culte public. Il mourut le 17 sept. 1754. C'était un homme instruit dans l'histoire et les antiquités de son pays; mais il est plus connu comme naturaliste. Il a surtout le mérite d'avoir su faire tourner l'histoire naturelle au profit de l'économie domestique et de l'utilité pratique. Il a aussi, par des compilations savantes, contribué à répandre le goût de cette science et à la mettre à la portée de tous les esprits. Ses principaux ouvrages, tous écrits en allemand ou en latin, sont : I. *Observations sur la caverne de Baumann*, Nordhausen, 1740, in-8°.; 4e. édit. augmentée,

1745. II. *Lithothéologie* ou *Théologie des Pierres*, etc. publiée d'abord en 1735; la dernière édition est de 1751. III. *De sapientiâ, omnipotentiâ et providentiâ divinâ ex partibus insectorum cognoscendâ, epistolaris Disquisitio ad Alb. Sebam*, Nordhausen, 1735, in-4°. Cet ouvrage était, en quelque sorte, l'avant-coureur du suivant, qui est le meilleur et le plus connu de ceux que l'auteur a publiés. IV. *Théologie des insectes*. Il y en a eu trois éditions allemandes, à Francfort et à Leipzig; la première est de l'an 1738, la dernière, de 1757. Il en fut publié une traduction française à la Haye, 1742, 2 vol. in-8°., avec des notes de Lyonnet. Une traduction italienne parut à Venise en 1751. (*Voy.* LYONNET.) Mylius a traduit les observations de Lyonnet, dans la dernière édition allemande, et y en a joint de nouvelles. C'est donc cette édition qu'on doit préférer. Le plan de ce livre est excellent, et pouvait admettre une histoire abrégée, mais complète des insectes, sous une forme savante et philosophique. Mais la science entomologique était trop peu avancée du temps de Lesser pour l'exécution d'un tel plan; et l'art de décrire avec précision, de narrer avec élégance, ne se trouve pas dans son ouvrage. Il fallait une plume plus exercée que celle de cet auteur, pour peindre avec des couleurs dignes du sujet, les formes si variées de ces petits animaux, leurs éclatantes parures, leurs morts et leurs résurrections apparentes, leurs métamorphoses brillantes et singulières, l'étonnante perfection de leur organisation, la finesse extrême de quelques-uns de leurs sens, la rapidité inexprimable de leurs mouvements, leurs amours et leurs accouplements si divers, leur dextérité, leur savante industrie, leur tendre sollicitude pour la conservation de leur postérité, etc. Il fallait des vues plus vastes, et une connaissance plus aprofondie de ce beau sujet, pour donner une idée, même imparfaite, de la place que tiennent dans l'ordre de la création ces innombrables animalcules, qui, malgré leur apparente faiblesse, sont les plus puissants agents de destruction et de rénovation; qui dévorent nos fruits, nos moissons, nos vêtements, et se nourrissent de notre propre substance; qui nous fournissent le miel, la cire, et la soie brillante; qui prêtent à la teinture sa plus éclatante couleur, et à la médecine la vertu corrosive de leurs cadavres desséchés; qui nous entourent et s'agitent perpétuellement autour de nous; et qui enfin, malgré nous, attirent ou distraient notre attention dans tous les lieux de la terre et dans tous les instants du jour. V. *Testaceo-theologia*. (Théologie des testacés).— Il y a eu trois éditions allemandes de cet ouvrage: la dernière, Francfort et Leipzig, in 8°. 1770, renferme probablement aussi la traduction des remarques de Lyonnet, qui accompagnent la traduction française, Paris, 1748, 2 vol. in-8°. VI. *Typographia jubilans*, Leipzig, 1740, in-4°. C'est une courte histoire de l'imprimerie. VII. *Sur quelques médailles frappées à la mémoire de Luther*, Leipzig, 1739, in-8°. VIII. *Essai historique sur les monnoies de Schwarzburg*, etc. 1741. in-8°. IX. *Description historique de la principauté de Nordhausen*, Leipzig, 1740, in-4°. Cet ouvrage parut sans nom d'auteur. X. *Breves observationes de Sigillis quibusdam*, Nordhausen,

Tome XXIV page 303.

HIST. D' ALLEMAGNE.

LESSING.

1738 (dans les *Acta erudit.* 1738, §. 463). XI. *Description d'un marbre coquillier récemment découvert près du château de Strausberg dans la principauté de Schwartzburg-Rudolstadt*, etc., Nordhausen, in-4°. 1752. XII. *Epistola ad D. F. Hausmanum de lapidibus curiosis circa Nordhusam ejusque confinia inveniri solitis*, ibid. 1727, in-4°. XIII. *Mélanges d'histoire naturelle et de physico-théologie*, Leipzig et Nordhausen, 1754 et 1770, in-8°. XIV. *Description des curiosités naturelles de la principauté de Rudolstadt*, etc. Nordhausen, in-8°., 1754. (Voyez la *Notice de sa vie et de ses écrits*, publiée par son fils, Jean-Philippe-Frédéric Lesser, pasteur de l'église de St.-Blaise à Nordhausen.) W-r.

LESSING (Gotthold-Ephraïm), célèbre littérateur allemand, né en janvier 1729, à Kamenz, petite ville de Lusace, a laissé, dans plusieurs parties, des préceptes et des modèles, et peut être regardé comme celui des écrivains de cette époque qui a rendu le plus de services à la littérature de son pays. Il n'eut, dans son enfance, d'autre guide que son père, ministre luthérien, et savant estimable. Mais, à l'âge de 12 ans, il fut admis dans l'école publique de Meissen, où il reçut une éducation presque grátuite. Il s'y livra à l'étude des langues anciennes, des principales langues modernes, et à celle de la philosophie et des mathématiques, avec une telle ardeur, qu'il y consacrait souvent jusqu'aux heures de récréation et de repos. Il alla, en 1746, à Leipzig, pour y achever ses études. Tourmenté par le desir d'apprendre, mais mécontent, pour le fond et la forme, des cours de presque toutes les sciences, qu'il essaya successivement, il dut ses rapides progrès, dans la plupart des connaissances humaines, beaucoup moins à l'université qu'à ses études particulières, à ses liaisons avec J. Ad. Schlegel, Mylius, Zachariæ, et surtout Weisse, enfin aux conférences dirigées par le célèbre Kæstner, qui contribuaient à développer, dans plusieurs élèves, le germe de talents distingués. Un penchant secret l'entraînait vers le théâtre; et il acquit dans le commerce des comédiens qui étaient à Leipzig, la connaissance de plusieurs détails matériels de leur art, qu'un auteur dramatique ne peut ignorer sans nuire au succès de ses compositions. C'est dans une feuille hebdomadaire, publiée par M. Agricola, que parurent les premiers essais de Lessing, dont quelques-uns seulement, et probablement avec des changements, ont été conservés dans l'édition complète de ses œuvres. La première pièce de théâtre qui fut imprimée sous son nom, est le *Jeune Savant*. Le succès qu'elle obtint à la représentation, venant à l'appui de son goût naturel et des encouragements de Weisse, il s'abandonna presque exclusivement à cette partie, et étudia surtout la théorie de l'art dramatique. Un premier séjour à Berlin fut marqué par la publication d'un ouvrage intitulé: *Mémoires pour servir à l'histoire et aux progrès du théâtre.* (Beytræge *zur Historie und Aufnahme des Theaters.*) Il n'en parut que quatre numéros, qui firent quelque sensation; et ils furent suivis des *Bagatelles* (*Kleinigkeiten*) titre modeste, qui cachait plusieurs compositions remarquables. C'est pendant son séjour à Wittemberg, où il fut reçu maître-ès-arts, que commença sa querelle avec Lange, au sujet de la traduction d'Horace don-

née par celui-ci. Lessing eut presque toujours raison pour le fond et même pour la forme, car ses sarcasmes étaient excusés par les grossièretés de Lange; et il annonçait, dans ses critiques, d'excellentes études classiques et un grand talent pour la discussion. Il se dégoûta bientôt de Wittemberg, et alla de nouveau habiter Berlin. C'est là que s'établit entre lui, Moses Mendelssohn et le libraire Nicolaï, une liaison qui contribua puissamment à donner à la littérature allemande une meilleure direction, sous le rapport du goût et de la critique. Mais Lessing, privé de la souplesse nécessaire pour solliciter et pour parvenir, n'avait presque d'autres ressources que les produits encore bornés de sa plume. Il espérait en trouver à Leipzig. En effet, à peine y était-il rendu, qu'il en partit pour accompagner dans ses voyages le fils d'un riche négociant. Après avoir visité ensemble la Basse-Saxe, et une partie de la Hollande, ils se proposaient de parcourir le reste de ce pays, et de passer en Angleterre, lorsque l'invasion de la Saxe, par Frédéric II, et l'occupation de Leipzig par les troupes prussiennes, forcèrent nos voyageurs à revenir dans cette ville. La fortune dédommagea Lessing en lui faisant retrouver Kleist, qu'il avait déjà vu à Berlin. Il devint ami de ce grand poète, dont l'imagination, la sensibilité et l'expérience lui furent très-utiles, et à la générosité duquel il dut aussi un appui, dont il se montra fort reconnaissant. Après le départ de Kleist, Lessing alla pour la troisième fois à Berlin, où il retrouva Mendelssohn, Nicolaï, Ramler et ses autres amis. Moins occupé du théâtre, il publia, sur d'autres objets, quelques écrits importants : I. *Ses fables* en prose, et sa *Théorie de l'apologue*. II. Une édition des épigrammes de Logau, de concert avec Ramler. III. La *Vie de Sophocle*. IV. Enfin les *Lettres sur la littérature* (*Litteraturbriefe*.) Ces ouvrages, les *Lettres sur la littérature du jour* (*Briefe, die neueste Litteratur betreffend*); la *Bibliothèque des belles lettres* et la *Bibliothèque allemande universelle* (*Bibliothek der schœnen Wissenschaften* et *Allgemeine deutsche Bibliothek* (Voy. NICOLAÏ), pour lesquelles il ne fournit qu'une critique insérée dans la première, mais dont il partagea la direction, pendant plusieurs années, avec zèle et discernement; son *Théâtre* et celui de Weisse; enfin, ses *Apologies* elles-mêmes (*Rettungen*), qui respirent un grand esprit de justice, et renferment d'excellentes observations, quoique mêlées parfois, comme celles d'Horace, de raisonnements plus spécieux que solides; tous ces ouvrages, disons-nous, et ceux d'un petit nombre d'autres auteurs, opérèrent la renaissance du goût national en Allemagne. La nomination de Lessing à la place de membre honoraire de l'académie des sciences de Berlin, en 1760, fut la récompense de ses travaux. Lorsqu'il fit paraître ses premiers ouvrages, la littérature allemande était encore au berceau sous plusieurs rapports. Depuis Opitz, Logau et leurs contemporains, elle avait produit peu d'ouvrages remarquables. Les *Alpes* de Haller, le *Messie* de Klopstock, le *Printemps* de Kleist, avaient jeté un grand éclat dans l'épopée; et dans quelques genres légers, Lichtwehr, Hagedorn, Gellert, le même Kleist, Huz, Zachariæ, Gerstenberg, et autres, avaient rempli

quelques lacunes. Mais tout cela ne formait point une littérature. La prédilection exclusive de Frédéric II pour celle des Français, avait beaucoup retardé les progrès de la langue allemande. Gottsched avait, il est vrai, rendu de très-grands services en faisant revivre les bonnes doctrines, et en recommandant l'étude des modèles des anciens et des Français. Mais, trop exclusif dans ses vues, il n'avait point senti ce qu'exigeait le génie particulier de sa nation, en voulant, pour ainsi dire, l'asservir à la littérature française. Celle des Anglais, au contraire, dont le génie a beaucoup plus de rapport avec l'allemande, était si peu connue, que l'existence de Shakespeare fut presque révélée au public par la traduction de Wieland, et par les éloges que fit Lessing de cette traduction. Déja Bodmer et Breitinger avaient attaqué sans ménagement Gottsched et son école : mais les vues et les moyens de l'école suisse étaient trop bornés pour opérer une réforme. Lessing acheva ce qu'ils avaient ébauché. Ce fut sur le théâtre que son influence se fit d'abord sentir. On a peine à concevoir, il est vrai, comment ses premières pièces ont pu obtenir beaucoup de succès, et même les éloges de plusieurs critiques allemands de nos jours. Le *Jeune Savant*, les *Juifs*, le *Misogyne* (l'*Ennemi des femmes*), l'*Esprit-fort*, sont les essais d'un jeune homme de 20 et 22 ans, sortant des bancs de l'école, et étranger à la plupart des usages et des idées de la société. Il est difficile de réunir plus de plaisanteries ignobles, de platitudes et d'absurdités; et nous ne pensons pas qu'aucun poète dramatique célèbre ait eu un début aussi médiocre. Ce jugement est, au fond, le même que Lessing (*Dramat.* tom. II, pag. 338-9) porte sur les jeunes auteurs comiques de la même époque. Quoi qu'il en soit, on y rencontrait des traits ingénieux; le dialogue était souvent assez naturel; le style même plus correct que celui auquel on était accoutumé; qualités qui toutefois n'avaient qu'un mérite relatif : enfin, dans ses peintures de mœurs, si imparfaites qu'elles fussent, on retrouvait celles de l'Allemagne. Le *Trésor*, imité de Plaute, est déjà sans doute à une grande distance des essais; Lessing s'était appuyé sur un modèle. On aperçoit de grands progrès dans *Miss Sarah Samson*, la première tragédie bourgeoise allemande que l'on connaisse, et qui parut en 1755. Il y a du pathétique, de la connaissance du monde; et sous plusieurs rapports on y trouve le germe d'*Emilia Galotti*. Mais beaucoup de longueurs, et des invraisemblances choquantes, l'ont reléguée avec raison parmi les pièces du second ordre. *Philotas*, tragédie en un acte et en prose, parut en 1759. C'est un essai qu'il est difficile de juger d'après une théorie dramatique quelconque, mais auquel des sentiments héroïques, et des beautés de style, peuvent faire pardonner la nouveauté du genre et quelques défauts. Les succès de Lessing, satisfaisants pour son amour-propre, n'avaient pu suffire qu'aux besoins du moment, sans assurer ceux de l'avenir. D'ailleurs, le repos était également nécessaire à son corps et à son esprit. Ces raisons le déterminèrent à accepter la place de secrétaire du gouvernement auprès du général Tauenzien, qui résidait à Breslau; et il partit, sans en avoir rien dit à

ses amis les plus intimes. Il ne négligea point toutefois ses travaux littéraires ; et il fit même, dans la bibliothèque de Breslau, la découverte d'un manuscrit des poésies de Scultetus, poète du dix-septième siècle, qu'il fit imprimer. Mais ses amis furent étrangement surpris en apprenant que sa principale occupation était le jeu, dont il ne faisait rien moins qu'un délassement, puisqu'il s'y livrait avec une telle passion, que son visage était quelquefois tout en sueur. Ce que l'on conçoit encore moins, c'est la manière dont il justifia cet égarement, auprès d'un de ses amis, qui lui témoignait la crainte que sa santé en fût altérée : cette passion, disait-il, n'était que factice, et il l'excitait à dessein, afin de mettre les humeurs en mouvement, et se délivrer par-là des angoisses physiques qu'il éprouvait souvent. Tant il est vrai qu'il n'y a point d'absurdité dont l'esprit le plus droit se puisse garantir ! Soit inconstance, soit plutôt désir de recouvrer son indépendance, et de se livrer avec plus de suite à ses travaux littéraires, Lessing quitta Breslau en 1765, et revint à Berlin. Il y avait cinq ans qu'il n'avait rien publié, lorsqu'il fit paraître son *Laocoon*, ou *Des limites respectives de la Peinture et de la Poésie*. Ce mot de peinture n'est ici qu'un terme générique pour désigner les arts d'imitation, et par conséquent, la sculpture, aussi bien que la peinture. Cet ouvrage n'est point, comme le titre semble le promettre, une théorie de la poésie et des arts, mais simplement un recueil d'observations et de dissertations sur ces deux objets, et sur leurs différences essentielles, sous le double rapport du but et des moyens d'exécution. On y trouve réunis, dans un degré éminent, les nombreuses et différentes qualités de Lessing ; et il plaça son auteur sur la ligne de ses contemporains les plus distingués dans la critique de la théorie des beaux-arts. La littérature française est redevable à M. Vanderbourg d'une excellente traduction du *Laocoon*, publiée en 1802. Nous placerons ici un Traité, qui ne parut que quatre ans plus tard, mais qui est, après le *Laocoon*, le plus remarquable de ses écrits sur la théorie du beau dans les arts. Il est intitulé, *Des images de la mort chez les anciens* (*Wie die Alten den Tod gebildet*). Lessing cherche entre autres à prouver que les anciens n'ont jamais représenté la mort sous des formes effrayantes, et notamment sous celle d'un squelète. Il attribue cette idée pénible et les terreurs de la mort à une fausse interprétation de la religion chrétienne. » En effet, dit-il, cette même religion » nous enseigne que la mort du juste » est douce... L'Écriture parle elle-» même d'un ange de la mort. Quel » est l'artiste qui n'aimât mieux » peindre un ange qu'un squelète ? » Il a paru une traduction de ce traité dans un *Recueil de pièces intéressantes concernant les Antiquités*, Paris, 1786. Parmi les Allemands qui ont écrit sur ces deux ouvrages, il faut mettre hors de ligne Herder, qui, dans ses réflexions sur le premier (*Kritische Wælder*, 1ere. p.), et sur le deuxième (*Zerstreute Blætter*, t. 2, p. 391 et suiv.), réfute ou modifie souvent les idées ou assertions de Lessing. Il n'a point la précision et la logique serrée de celui-ci ; mais, en revanche, il a cette imagination si noble, ces sentiments si élevés, qui font le charme de tout ce qu'il a écrit ; et ces deux ouvrages peuvent être considérés comme

la rectification ou le complément de ceux de notre auteur que nous venons de citer. La marche progressive du talent que nous avons fait remarquer dans les pièces de théâtre précédentes, est encore plus sensible dans *Minna de Barnhelm*, comédie en prose, écrite en 1763, et imprimée en 1767. On y trouve des niaiseries, des inutilités, une sensibilité un peu recherchée, un langage quelquefois subtil : mais des caractères mieux tracés que tout ce qu'on avait vu jusqu'alors, des situations attachantes, quelques intentions comiques, et surtout la peinture des mœurs allemandes, en ont fait une pièce vraiment nationale. Elle a été imitée par Rochon de Chabannes sous le titre des *Amants généreux*, comédie représentée à Paris en 1774. La réputation toujours croissante de Lessing fixait déjà tous les regards. Une société d'amis du théâtre désirait donner à celui de Hambourg une nouvelle direction plus utile et plus conforme aux besoins de la nation. Lessing ayant le plus contribué à faire naître dans le public des idées saines à cet égard, et le vœu d'un meilleur ordre de choses, les entrepreneurs conçurent très-naturellement l'idée de recourir à ses lumières. Ils lui offrirent des conditions fort avantageuses; et il alla s'établir à Hambourg en 1767. Il s'était engagé à communiquer au public ses réflexions sur le jeu des acteurs, et sur les pièces représentées; mais il paraît que les comédiens sont, dans tous les pays, d'une nature irritable : ceux de Hambourg s'offensèrent des avis de Lessing, qui fut bientôt obligé de se borner à parler de leur art en termes généraux. Son travail en devint moins piquant pour le public de cette ville; mais l'Allemagne n'en eut pas moins la *Dramaturgie de Hambourg*, imprimée par numéros séparés, en 1767 et 1768. Dans cette partie, comme dans plusieurs de celles auxquelles il a fait faire de grands progrès en Allemagne, Lessing a sans doute été surpassé par quelques écrivains postérieurs. Weisse partage même avec lui la gloire d'offrir les premiers modèles. (*Voyez* Weisse.) Toutefois, en nous reportant à l'époque dont il est question, nous verrons que Lessing influa sur le théâtre allemand, peut-être plus encore par ses préceptes que par ses exemples. Le premier, dans son pays, qui ait attaqué la théorie dramatique des Français, il cherche à prouver qu'ils avaient mal compris, ou du moins mal appliqué celle des Grecs. Sa *Dramaturgie* renferme une grande érudition, et une foule de vues alors neuves pour l'Allemagne, puisées en partie dans Diderot, auquel Lessing reconnaît avoir les plus grandes obligations. La critique très-sévère des principales tragédies de Voltaire et de quelques autres pièces françaises est appuyée de développements fort curieux, et soutenue par une dialectique entraînante. Lessing, dans cette discussion, ne sut pas se garantir de toute passion, du moins en apparence. Cet esprit néanmoins était trop supérieur pour méconnaître, même dans ses idées, le mérite de quelques parties au moins de la littérature française. Mais, dans sa *Dramaturgie*, comme dans ses autres écrits, il ne loue que les auteurs du second ordre; et il est clair que sa grande admiration pour Diderot, comme dramaturge, prend sa source dans l'analogie de leurs idées sur l'art dramatique. Il n'attaque pas, il est vrai, Racine de front, et il n'a fait

l'analyse d'aucune de ses pièces; mais il parle plusieurs fois de sa correction, en ayant l'air de l'indiquer comme la qualité dominante, sinon unique, de ce grand poète; et l'on voit clairement qu'il le comprend dans la proscription générale du théâtre tragique français. Néanmoins il lui rend un hommage assez remarquable dans sa bouche pour être cité. Une de ses fables est ainsi conçue : « Je fais sept » tragédies par an, disait un ri» meur à un poète; et toi, tu mets » sept ans à en faire une! — « Oui, » répondit le poète, mais c'est une « Athalie. » Son explication du passage dans lequel Aristote parle de la *pitié* et de la *terreur*, comme des seuls ressorts admis dans la tragédie, et ses raisonnements pour prouver que la *terreur*, ou, selon son interprétation, la *crainte*, rentre dans la *pitié*, sont très spécieux, mais sont loin d'être convaincants; et il faut voir, dans sa correspondance avec Moses Mendelssohn, quel abus Lessing fait de sa dialectique pour démontrer que Gusman, Auguste, Mithridate, n'excitent point l'admiration, et que l'admiration elle-même doit être reléguée dans l'épopée : mais, d'un autre côté, quel avantage donnent à Moses la candeur extraordinaire de son caractère et la justesse de son esprit! Lessing pensait en général que quelques tragédies françaises (car le théâtre comique avait trouvé grâce devant lui), étaient des ouvrages fort remarquables, et leurs auteurs des hommes d'un grand talent, mais que ce n'étaient point des tragédies. Shakespeare, au contraire, marchait selon lui à côté des Grecs; en un mot, ses principes sur la tragédie, comme sur le drame et la *comédie larmoyante*, sont devenus, en grande partie, ceux de l'école romantique, dont un article tel que celui-ci n'admet point la discussion. Toutefois, d'après plusieurs passages de ses ouvrages, et une des lettres de Garve à Weisse (Tom. 1, p. 115), mais surtout en raison de la justesse de son esprit, il est permis de supposer qu'il n'aurait pas adopté la doctrine romantique dans toute sa latitude; et qu'il eût pu poser les bases d'un traité entre les deux écoles. La *Dramaturgie* a été traduite en français, par Mercier et Junker, en 1785. Soit que les travaux de Lessing ne lui procurassent pas une aisance suffisante, soit plutôt, ce qui paraît assez prouvé, qu'il eût moins d'ordre dans ses affaires que de précision dans les idées, il éprouvait une gêne extrême : aussi accueillit-il avec empressement la proposition que lui fit Bode, de l'associer à une entreprise de librairie et d'imprimerie, que celui-ci avait faite à Hambourg. Tous deux, indépendamment des avantages pécuniaires qu'ils s'en promettaient, avaient le noble but de travailler à affranchir les savants de la dépendance des libraires, souvent nuisible à l'intérêt de la littérature. On peut voir, dans ses lettres à Nicolaï, avec quelle ardeur il s'était livré à ces nouvelles occupations, et dans les réponses de son ami, combien Lessing s'était fait illusion sur la facilité du succès. Aussi fut-il forcé, dès 1769, de renoncer à cette association. Sa position allait devenir d'autant plus embarrassante, que la gêne dans laquelle il se trouvait, augmentait considérablement la lenteur et la difficulté naturelles avec lesquelles il travaillait. A une époque postérieure, il avoue à son frère que, quand il est

préoccupé, son esprit ne peut rien tirer de son propre fonds, et qu'il est obligé de recourir à des travaux qui n'exigent aucune imagination. Lessing avait recueilli avec avidité le bruit qui circulait que Joseph II avait le projet de créer à Vienne une académie composée des principaux savants de l'Allemagne. C'était une vraie Utopie en perspective. Klopstock avait dédié sa Bataille d'Hermann à Joseph, qui lui avait envoyé son portrait enrichi de diamants: peu de temps après, les gazettes apprirent que la même faveur venait d'être accordée à un juif du Holstein, en récompense de la ponctualité avec laquelle il avait fait une livraison de chevaux. Lessing, témoin de ces inconséquences, affligé de la non-réussite de ce plan et de son entreprise de librairie, mécontent de la manière dont ses pièces étaient jouées, et du peu de progrès de la bonne littérature dans sa patrie, projeta d'aller se fixer en Italie, et d'y écrire en latin sur les chefs-d'œuvre de l'antiquité: un événement heureux vint le conserver à son pays. Ebert, un de ses amis, avait souvent parlé de lui au prince héréditaire de Brunswick: ce prince, qui a honoré sa carrière par la protection qu'il accorda constamment aux lettres et à l'infortune, fit proposer à Lessing la place de bibliothécaire à Wolfenbuttel. Lessing alla s'établir dans cette ville au printemps de 1770, et il y reçut, le titre de conseiller aulique. Malheureusement, cette époque, qui, en fixant son sort d'une manière honorable et avantageuse, semblait lui promettre une existence agréable, fut aussi celle qui vit s'accroître ses chagrins. Vers la fin de son séjour à Hambourg, avaient eu lieu ses discussions avec Klotz, sur plusieurs points d'archéologie, au sujet du *Laocoon*. Ses réponses parurent sous le titre de *Lettres archéologiques* (*Antiquarische Briefe*). Dans cette nouvelle lutte, Lessing, sans s'inquiéter de la réputation un peu usurpée de son adversaire, répondit à des attaques inconsidérées, avec toute la force de sa dialectique, et peut-être avec trop d'aigreur. Klotz répliqua avec toute la virulence et la grossièreté de l'arrogance humiliée; et Lessing eut le tort de les repousser par des sarcasmes, mérités sans doute, mais qui n'ajoutaient point à la puissance de ses armes. Peu de jours après son entrée en fonctions, il avait découvert, dans la très-riche bibliothèque qui lui était confiée, un manuscrit de Bérenger, dans lequel ce fameux archidiacre d'Angers expose sa doctrine sur l'Eucharistie. Pour le moment, Lessing se contenta de l'annoncer au public; avec le projet de le faire imprimer; ce qui toutefois ne put avoir lieu. C'est dans la dissertation même qu'il faut voir quelle érudition et quelle force de raisonnement il déploie pour expliquer les nombreuses variations de Bérenger; pour infirmer l'autorité des anathèmes prononcés contre lui, pour attaquer l'existence même de quelques conciles ou synodes tenus à son sujet, enfin pour prouver que cet ouvrage de Bérenger est postérieur à tous les autres, et doit par conséquent être considéré comme contenant sa véritable opinion. Cette publication fit une telle sensation en Allemagne, que le célèbre Ernesti déclara Lessing digne du bonnet de docteur en théologie. Elle fut suivie de celle de la tragédie d'*Emilia Galotti*, qui fut re-

présentée pour la première fois à Brunswick, en 1772. Le mérite toujours croissant des pièces de Lessing n'avait rien fait présager d'aussi remarquable que cette tragédie; et, sous quelques rapports, elle n'a point été surpassée depuis par des chefs-d'œuvre qui lui sont supérieurs à d'autres titres. Elle est, au reste, tellement dénuée de cette inspiration brillante et sublime, mais souvent vague et désordonnée, qui est un des caractères de la littérature allemande, qu'elle semblerait avoir pris naissance chez une autre nation. Peu de pièces ont autant exercé la critique; et les Allemands en ont eux-mêmes signalé plusieurs défauts, qu'il paraît difficile de justifier. Mais la vérité de la plupart des caractères, l'intérêt des situations, la vivacité du dialogue, et, par dessus tout, la rare précision du style, qui ne permet jamais de s'apercevoir de l'absence des vers, font de cette pièce un modèle classique. Beaucoup de scènes mériteraient d'être citées. Nous indiquerons seulement ici la première et la dernière du premier acte, toutes deux fort courtes, et qui, par leur effet, paraissent comparables à ce qu'il y a de mieux dans aucun théâtre. *Emilia Galotti* fut traduite en latin; entreprise malheureuse, et dans laquelle les meilleurs latinistes modernes auraient probablement échoué. Le *Laocoon*, la *Dramaturgie*, *Emilia Galotti* et *Nathan*, sont certainement au nombre des modèles qui ont le plus contribué à rendre à la langue allemande cette précision dont on ne la croyait pas susceptible. Lessing l'a dégagée de cette foule de membres incidents, dont elle était encombrée; ses phrases sont moins longues : sa diction est nette comme ses idées, dont la marche est rapide, très-philosophique et propre à la discussion. S'il est parfois difficile à comprendre, comme dans *Ernest et Falk*, et dans quelques fragments théologiques, cela provient, non de l'obscurité de l'expression, mais de la concision du style et de l'omission de pensées intermédiaires. Enfin, ennemi du néologisme, quoique des mots français inutiles aient encore par fois trompé sa vigilance; toujours riche de sa propre langue, qu'il a su ramener à son caractère, il a été, pour son époque, comme Luther pour la sienne, le vrai modèle classique. Il n'a été surpassé par aucun de ses contemporains; très-peu de ses successeurs l'ont égalé, et son style est celui qui a le plus d'analogie avec la prose de nos meilleurs écrivains. Lessing, ayant obtenu, en 1773, la permission de voyager pour sa santé, trouva à Vienne le prince Léopold de Brunswick, qui lui proposa de l'accompagner en Italie. Mais il ne put visiter que le nord de cette terre classique des arts, et revint à Wolfenbuttel au bout de 8 mois. Il avait, avant son départ, commencé la publication de ses *Mémoires historiques et littéraires, tirés des trésors de la bibliothèque ducale de Wolfenbuttel* (*Beytræge zur Geschichte und Litteratur*, etc.) A son retour, il continua cette entreprise; et, après avoir fait imprimer quelques morceaux sur des sujets variés, il se jeta tout-à-fait dans la théologie, et publia les premiers *Fragments d'un inconnu* (*Fragmente eines Ungenannten*). Les désagréments que lui attira cette publication, la vivacité même avec laquelle il se crut obligé de repousser les injures et les calomnies atroces de ses

adversaires, ne firent qu'accroître son hypocondrie et son irritabilité, et affaiblir encore une santé déjà fort altérée. A ces sources de chagrin se joignait une gêne extrême. Il avait contracté beaucoup de dettes : ses appointements n'avaient pu suffire à remplir ses engagements; et il était surtout vivement affecté de ne pouvoir adoucir la position de ses parents. Enfin il fut, en 1778, frappé par le coup le plus terrible, en perdant sa compagne, qu'il avait épousée à Hambourg, à la fin de 1776, et pour laquelle il avait un grand attachement. « Ma femme est morte, écrit-» il à Eschenburg, et j'ai fait aussi » cette triste expérience. Je me ré-» jouis de ce qu'il ne m'en reste plus » beaucoup de semblables à faire; » et cette idée me soulage. » Cette réflexion pourrait paraître étrange, et faire douter de sa sensibilité, si l'on ne savait pas combien sont variées les expressions de la douleur, et si ses lettres à son frère dans la même circonstance, les ménagements qu'il lui recommande de prendre pour annoncer ce malheur à son beau-fils alors à Berlin, enfin le chagrin profond que lui avaient causé précédemment le malheur et la mort de Kleist, n'étaient des témoignages de la bonté de son cœur, attestée d'ailleurs par ses amis! Ce fut néanmoins au milieu de cette vie agitée par des chagrins si multipliés, que parut, en 1779, son *Nathan le sage* (*Nathan der Weise*). La parabole de la bague, qui doit être regardée comme la base principale de la pièce, est, comme on sait, tirée d'une nouvelle de Boccace ; et le but du poète est de faire sentir qu'on doit accorder son estime à tous les hommes qui la méritent, sans égard à la religion qu'ils professent. Ce drame, ou, selon Engel, ce poème didactique, est une composition d'un genre tout-à-fait original, et qui semble ne pouvoir rentrer dans aucune classification de nos poétiques. Nul ouvrage allemand, si l'on en excepte le *Messie* (l'*Obéron* ne parut que l'année suivante, dans le *Mercure allemand*) n'avait encore excité en Allemagne une aussi grande admiration. Trop long et trop dépourvu d'action pour être représenté, *Nathan* produit, à la lecture, un effet extraordinaire. Le calme et la noblesse du principal caractère, la vérité de tous les autres, à l'exception peut-être de celui de Saladin, qui n'a guère que de la bonhomie, et qui était trop grand dans l'histoire pour être sacrifié à un être d'imagination ; l'attrait inexprimable de celui de Recha ; la douce philantropie qui respire dans tout l'ouvrage ; enfin, la perfection des vers iambiques, trop peu imitée par la plupart des poètes allemands de la même époque et de la suivante, semblent devoir désarmer la critique, et font de *Nathan* un des monuments littéraires modernes les plus imposants. Toutes les pièces dont nous avons fait mention, sauf le *Jeune Savant* et *Emilia Galotti*, ont été traduites dans le *Théâtre allemand* de Junker et Liebault, ou dans le *Nouveau Théâtre allemand* de Friedel. On a aussi une imitation de *Nathan* par Chénier. Ce fut comme le chant du cygne pour Lessing. Sa faiblesse devint extrême ; sa gaîté, sa vivacité, furent remplacées par l'insouciance, l'apathie, et une disposition continuelle au sommeil : il perdit bientôt toute son énergie morale. L'asthme vint aggraver ses maux ; et il termina sa carrière, le

15 février 1781, dans la 53e. année de son âge. Lessing avait beaucoup de liaisons littéraires ; il eut aussi beaucoup d'amis, et il méritait leur attachement par la franchise de son commerce dans tous les détails, quoiqu'il eût, il faut en convenir, une allure, pour ainsi dire, particulière. Ennemi de tout étalage de sentiment, il faisait et recevait le bien presque comme l'acquit d'une dette, que tous les hommes contractent les uns envers les autres. Cette disposition se faisait remarquer dans toutes ses conversations Il accueillait franchement les idées vraies et utiles, et communiquait les siennes, sans paraître y attacher aucune importance : bien différent, dit Mendelssohn, de ces riches qui font sentir d'une manière humiliante l'aumône qu'ils distribuent, il communiquait ses observations avec une telle simplicité, qu'on était souvent tenté de s'en attribuer le mérite. L'amour de la vérité et de la justice était sa passion dominante. Révolté par la moindre injustice, comme par une irrégularité qui dérangeait l'ordre de la nature, il se montrait toujours prêt à embrasser la défense des opprimés, avec une chaleur qui le fit souvent paraître animé de l'esprit de contradiction. C'est ainsi que, pendant la guerre de sept ans, on le vit partisan des Prussiens à Leipzig, et des Saxons a Berlin. Il est peu de genres de poésie dans lesquels Lessing ne se soit exercé. Il a même fait des odes. On n'y trouve point le génie lyrique ; mais elles renferment des sentiments nobles et élevés. On fait plus de cas de ses chansons, qui respirent la gaîté, et sont fréquemment aiguisées par une légère ironie. Il suffira, pour en faire l'éloge, de dire qu'ayant été souvent mises en musique, elles sont très-répandues en Allemagne. Toutefois, elles nous paraissent, pour les idées morales et philosophiques ; inférieures à celles de Gleim, Hölty, et quelques autres. Ses *Epigrammes*, dont plusieurs sont des imitations d'auteurs anciens et modernes, offrent des traits piquants, et sont remarquables, souvent pour le fond, toujours par une grande précision de langage. Elles ont été, ainsi que beaucoup de ses poésies fugitives, revues par son ami Ramler, aux corrections duquel Lessing se soumettait presque aveuglément. Sa *Dissertation sur l'Epigramme* est pleine d'observations fines sur ce poème ; et ses jugements sur les principaux épigrammatistes ont mérité l'attention des philologues. Notre jugement sur ses *Fables* est à-peu-près conforme à celui de Mendelssohn, qui n'en cite qu'un petit nombre comme vraiment dignes de Lessing : ramenées à la simplicité d'*Esope*, mais écrites avec toute la précision que l'auteur a su donner à la prose allemande ; elles présentent en général d'excellents principes ; la morale néanmoins en est quelquefois trop recherchée et trop peu naturelle pour être frappante, et par conséquent utile. Nous ajouterons que la meilleure prose ne paraît pas pouvoir, dans ce genre, remplacer la poésie. Tout le monde lit les *Fables* de Lessing ; personne ne les retient. Les vieillards et les enfants savent par cœur celles de Gellert. Au reste, Lessing avait prévu ce jugement : « J'ai » mieux aimé, écrit-il à Gleim, » prendre une route différente et » plus mauvaise, que de m'exposer » au danger d'une comparaison dé» favorable avec les Gleim et les » La Fontaine. » Sa *Dissertation sur*

le caractère de la Fable (*Von dem Wesen der Fabel*) est un morceau d'une excellente critique, tant par la fixation des principes que par l'examen des théories des différents auteurs. Mais on lui a reproché, avec raison, d'avoir un peu subtilisé dans cette dissertation, comme dans la précédente et dans plusieurs de ses ouvrages, et entre autres d'avoir remplacé les définitions de ses prédécesseurs, par une définition qui, pour être plus juste, n'est pas d'un usage plus commode (1). Nous ne ferons point l'énumération de ses écrits philologiques, dans lesquels il déploie une très grande connaissance des auteurs anciens, présentée sous une forme agréable et piquante. Aucun de ses nombreux rivaux n'a su mieux que lui allier l'*une* à l'autre; et, sous ce rapport, il pourrait être regardé comme le père de cette critique éclairée que les Allemands appliquent aux ouvrages des anciens. On trouve encore dans notre auteur une foule de morceaux de littérature, dont aucun n'est sans intérêt. Ceux que nous avons cités suffisent pour expliquer l'influence qu'il a exercée. Lessing vécut assez pour sa gloire; mais vingt ans plus tard il eût peut-être épargné à sa patrie les scandales littéraires qui l'ont affligée. Si la nouvelle philosophie a rectifié quelques idées, et agrandi la sphère de la pensée, on ne peut nier qu'elle n'ait porté, dans toutes les branches de la littérature, l'influence pernicieuse de son néologisme, et de ce genre vague souvent honoré du nom de *Transcendantalisme*, et qu'elle n'ait conduit à ridiculiser et attaquer quelques-unes des réputations littéraires les mieux établies. Il est possible que d'autres *Lettres sur la littérature du jour* eussent fait justice de ces excès. Parmi les ouvrages philosophiques de Lessing, nous n'en citerons que deux : *Pope métaphysicien* est un examen du système de ce poète-philosophe, dans lequel Lessing et Moses Mendelssohn (car cette dissertation est l'ouvrage des deux amis) prouvent, d'une manière assez claire, que les principales idées de Pope sont tirées de W. Ring, auteur anglais, qui écrivit en 1702; et ils font, à ce sujet, des rapprochements très-curieux. Le second est beaucoup plus important; il est intitulé : *Ernest et Falk, Dialogue pour les Francs-Maçons.* Lessing cherche à établir que la franc-maçonnerie n'est autre chose que le desir et les efforts de tous les gens de bien pour faire disparaître les obstacles qui s'opposent à l'union et à la bonne intelligence entre tous les hommes. Ces dialogues sont écrits avec toute la précision de style qu'on admire dans ses meilleurs ouvrages. Lessing a fait aussi plusieurs traductions, dont les principales sont celles de l'*Examen de ingenios para las sciencias* (*Examen des esprits propres aux sciences*) par l'Espagnol Jean Huarte; de l'*Histoire des Arabes sous les Califes*, par l'abbé de Marigny; du *Système de Philosophie morale*, par Hutcheson; du Théâtre de Diderot. La collection de ses Œuvres se termine par sa correspondance avec Ramler, Eschenburg, Nicolaï, Mos. Mendelssohn, Reiske, Gleim, Schmid, Eberl, Heyne, Campe, Michaëlis, Herder et son frère. Nous l'avouerons franchement : si cette correspondance nous fait connaître beaucoup de

(1) Les Fables de Lessing ont été traduites en français par d'Antelmy, Paris, 1764 in-8. M. Boulard a redonné cette traduction avec le texte et une version littérale interlinéaire, mais sans la *Dissertation*, ibid. 1799, in-8°.

particularités de la vie de Lessing, elle est, en général, d'un médiocre intérêt littéraire. Les lettres de Lessing lui-même sont peu piquantes sous ce rapport. Celles de la plupart de ses correspondants sont assez insignifiantes. Gleim y paraît peu digne de la réputation du *Tyrtée allemand*. Celles de Nicolaï et ses notes, quoique délayées, contiennent, du moins, des faits littéraires curieux. Mais celles de Moses Mendelssohn nous semblent se distinguer de toutes par une grande bonhomie, une simplicité très-attachante, une extrême droiture de jugement et beaucoup de netteté dans les idées. Il nous reste à parler des ouvrages théologiques. Nous avons déjà fait mention du manuscrit de Bérenger. Nous ne citerons, en particulier, que ce qui a rapport aux fameux *Fragments d'un inconnu*. Ses amis de Berlin firent les plus grands efforts pour l'empêcher de les publier: mais quand il s'était pénétré d'une idée, il y tenait avec une opiniâtreté insurmontable. Il était convaincu que la publication de ces fragments devait être utile à la religion, en provoquant l'examen et la réfutation des objections qu'ils contenaient contre plusieurs points du christianisme, tels que la révélation, la résurrection, le but de Jésus et de ses disciples, etc. Lessing l'a répété jusqu'à satiété; et c'est l'opinion très-prononcée de Nicolaï et de Herder. Il résista donc à toutes les représentations; et les premiers fragments furent imprimés. Ils causèrent un scandale général parmi les théologiens. Bientôt la cour de Brunswick lui défendit de publier la suite des fragments: ceux qui avaient paru, furent confisqués; et Lessing en fut enchanté, espérant que cette mesure les ferait connaître davantage; ce qui eut lieu en effet. Une foule de réfutations parurent dans le public. Quelques-unes, telles que celles de Semler, Dœderlein, etc., furent très-décentes pour la forme: d'autres furent moins ménagées. Mais le pasteur Goeze, de Hambourg, attaquant moins l'auteur que l'éditeur des fragments, accabla Lessing des invectives les plus outrageantes et des imputations les plus calomnieuses. Celui-ci répondit avec aigreur, mais avec une grande supériorité de talent: cette déplorable polémique empoisonna les dernières années de sa vie. Plusieurs personnes ont pensé que Lessing était coupable de n'avoir pas senti quel mal pouvait, du moins pour le moment, résulter de cette publication. Au reste s'il est permis de concevoir quelques doutes sur son orthodoxie (luthérienne), quoique Nicolaï assure, de la manière la plus positive, qu'il repoussait tout changement dans les dogmes, nombre de passages dans ses écrits attestent son respect pour la religion, la morale, et le sentiment qu'il avait de leur nécessité. Il regarde comme un homme malhonnête, celui qui, par des plaisanteries sur la religion, trouble le repos de l'homme faible (tom. 26, p. 324). Il s'indigne contre un vers d'une tragédie, dont le sens est que le ciel pardonne, mais qu'un prêtre ne pardonne jamais. « Dans toutes les religions, » dit-il, des prêtres ont fait du mal, » non comme prêtres, mais comme » scélérats; et ils auraient profité, » pour satisfaire leurs passions, des » priviléges de tout autre état. » (Dramat. 1re. part. p. 24.) Enfin, tout en reprochant aux orthodoxes leur intolérance, il est convaincu que les théologiens de la nouvelle école,

si on leur permet de prendre le dessus, finiront par tyranniser plus que n'ont jamais fait les premiers (T. 30, p. 337). Il admire *Werther;* mais il pense que l'auteur aurait dû finir par un chapitre qui eût expliqué comment s'était opéré, et par quels moyens eût pu être prévenu le développement du caractère de ce personnage (T. 27, p. 65). Diderot, selon Lessing, fait arriver à la vérité par ses discussions et ses doutes; mais il ne regarde pas moins cet écrivain « comme un de ces phi» losophes qui cherchent beaucoup » plus à rassembler qu'à dissiper » des nuages: partout où ils portent » leurs yeux, on voit s'ébranler les » bases des vérités les mieux établies, » etc. » (T. 4, p. 74.) L'auteur de cet article a eu sous les yeux l'édit. des œuvres de Lessing en 30 vol. in-18, imprimés chez Voss, à Berlin, en 1771-1794. Le célèbre philologue Schütz a fait des ouvrages de Lessing l'objet d'un cours particulier. Garve a inséré dans la *Bibliothèque des Belles-Lettres* des observations très-sages sur le *Laocoon*, imprimées depuis dans un recueil séparé. On trouve des critiques de ses différents ouvrages dans les deux *Bibliothèques* citées ci-dessus, et dans la *Gazette universelle de Littérature*, dans les *Caractères des poètes et prosateurs allemands*, par Ch. Aug. Küttner, et dans plusieurs ouvrages d'Aug. Guill. et de Frédéric Schlegel; — un *Jugement* sur Lessing considéré comme homme et comme écrivain, par Herder, inséré d'abord dans le *Mercure allemand*, puis dans le 2e. vol. des *Feuilles détachées;* — quatre *Lettres* sur Emilia Galotti, dans le *Philosophe homme du monde*, par Engel; — un article succinct dans le *Nécrologue* de Schmid; — enfin une *Notice* très-détaillée sur sa vie, son caractère et ses écrits, dans le 4e. vol. du *Dictionnaire des poètes et prosateurs allemands*, de Joerdens, qui est elle-même, en grande partie, un abrégé de la Vie de Lessing, écrite par son frère. D-u.

LESSIUS (Léonard), célèbre jésuite, naquit à Brechtan, ancien bourg du Brabant, le 1er. octobre 1554, d'une famille distinguée. Dès l'âge le plus tendre, il manifesta une telle piété, que ses condisciples lui donnèrent le nom de *Prophète*. Il avait un goût si décidé pour l'étude, qu'il oubliait souvent l'heure du repas, qu'il se privait du sommeil nécessaire, et que, pour ne pas perdre de temps, il réchauffait à la hâte ses mains engourdies, à la lumière de la lampe. Devenu orphelin à six ans, il se vit obligé d'interrompre ses études; et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que son tuteur lui permit de les reprendre. Ayant obtenu une bourse au collége d'*Arras* à Louvain, Lessius y fit ses cours avec le plus grand éclat, et fut proclamé *Prince des Philosophes*. A l'âge de 17 ans, il entra dans la compagnie de Jésus, le 23 juin 1572. Deux ans après il alla professer la philosophie à Douai. En 1578, les troubles religieux qui désolèrent les Pays-Bas, l'ayant contraint de voyager *incognito* pour se soustraire à la fureur des réformés, il contracta, dans une auberge, une douloureuse infirmité qui ne l'abandonna point le reste de ses jours. Les troubles s'apaisèrent enfin; et Lessius revint à son poste. Après qu'il eut professé pendant sept ans la philosophie à Douai, il fut ordonné prêtre, et il partit pour Rome, où il fit deux ans de théologie sous les PP. Augustin Giustiniani et Fran-

çois Suarez. En 1585, il se rendit à Louvain, comme professeur de théologie. Six Propositions extraites de ses cahiers, et renfermant tout le fonds de sa doctrine sur l'Ecriture-Sainte, la prédestination et la grâce, furent amèrement censurées, ainsi que quelques propositions d'Hamelius, par les universités de Louvain et de Douai, en 1587 et 1588, comme étant contraires à la doctrine de Saint Thomas, et sentant le semi-pélagianisme. Sixte V, qui occupait alors le Saint-Siége, voulant prévenir les suites d'une pareille dissension, ordonna à son nonce dans les Pays-Bas, de se transporter à Louvain, et d'imposer silence aux deux partis. Le nonce défendit, par un bref du 10 juillet 1588, de traiter des matières de la grâce, sous peine d'excommunication, et n'imprima aucune note aux Propositions de Lessius. Les théologiens de Louvain, croyant avoir été condamnés parce qu'ils n'avaient pas obtenu gain de cause, insistèrent; les jésuites répondirent aux censeurs de Lessius, et firent déclarer pour le système de leur confrère les universités de Maïence, de Trèves, d'Ingolstadt et de Louvain, en 1613. On peut voir le détail de ces discussions dans le chap. XIV, §. III, de la *Défense de la Foi*, etc. par Habert, évêque de Vabre, et dans les Réponses d'Arnauld, tom. XVI et XVII. Lessius avait assisté à la sixième congrégation générale de son ordre; il assista encore à la septième, qui se tint à Rome. Il mourut à Louvain, le 15 janvier 1623, et fut généralement regretté. Chacun voulut avoir quelque chose de lui, par la bonne opinion qu'on avait de ses vertus. On se disputa *ses cheveux, ses ongles et les doigts dont il s'était servi pour écrire ses admirables ouvrages.* Il fut enterré devant le maître-autel de l'église du collége de Louvain, où il avait professé pendant 38 ans avec tant d'éclat. Il avait rempli avec honneur la charge de visiteur et celle de définiteur de la société, dans sa province. Ses confrères les plus éclairés se faisaient un devoir d'agir d'après ses conseils. Le pape voulut le faire grand-pénitencier; et, après sa mort, Urbain VIII rendit à son mérite le plus éclatant témoignage. L'*Imago primi sæculi Soc. Jesu*, en fait un éloge pompeux, et rapporte (pag. 877) qu'il s'opérait, par son intercession, un grand nombre de miracles. Mais aucun écrivain n'en a parlé avec plus d'emphase, que l'auteur du livre *De vitâ et moribus R. P. Leonardi Lessii*, réimprimé à Paris, 1644, in-16. Ses principaux ouvrages ont été réunis en 2 volumes in-fol., Anvers, 1625 et 1630; Paris, 1655. On en trouve le détail dans Sotwel; nous indiquerons seulement: I. *De Justitiâ et jure actionum humanarum, cæterisque virtutibus cardinalibus, libri quatuor*, réimprimé sept fois. Les éditions d'Anvers, 1621, et de Lyon, 1653, in-fol., sont les meilleures: plusieurs propositions sur le vol, l'homicide, le régicide, l'adultère, le mensonge, l'usure, le contrat *mohatra*, etc., extraites de ce livre, ont été signalées dans les *Provinciales*, et censurées par les facultés de théologie, les évêques de France et les souverains pontifes. II. *Dissertatio de Montibus pietatis*, imprimée à Paris et à Lyon; l'édition de 1630, dans cette dernière ville, est la plus estimée. III. *Appendix de licito usu æquivocationum, et mentalium restrictionum*, contre Jean Barnès. Ces trois articles for-

ment le premier volume des œuvres de Lessius. IV. *De Gracia efficaci, decretis divinis, libertate arbitrii et præscientia Dei conditionali disputatio apologetica.* Quoique Lessius soit un de ceux qui outrent le moins l'efficace de la grâce, il la reconnaît dans le fond, dit Bossuet. (Défense *de la Tradition des SS. Pères*, liv. x, 27.) V. *De Prædestinatione et reprobatione angelorum, et hominum, item de prædestinatione Christi disputationes* II. Saint-François de Sales écrivait à Lessius, à l'occasion de ce traité: « J'ai vu, » dans la bibliothèque du collége » de Lyon, votre Traité de la pré- » destination: il est vrai que je » n'ai fait que le parcourir à la hâte, » et assez légèrement; cependant je » n'ai pas laissé de remarquer que » votre paternité était de cette opi- » nion si ancienne, si consolante, » et si autorisée par le témoignage » même des Ecritures prises dans » leur sens naturel, savoir: *que* » *Dieu prédestine les hommes à la* » *gloire en conséquence de leurs mé-* » *rites prévus*; ce qui a été pour moi » le sujet d'une grande joie, ayant » toujours regardé cette doctrine » comme la plus conforme à la » miséricorde de Dieu et à sa grâce, » comme la plus approchante de la » vérité, et comme la plus propre à » nous porter à aimer Dieu, ainsi » que je l'ai insinué dans *mon petit* » *livre de l'Amour de Dieu* (1). » VI. *Quæ fides et religio sit capessenda, consultatio; cum appendice, quâ quæstionibus quibusdam quæ ipsam consultationem spectant, respondetur*, Anvers, 1610. Cet ouvrage, selon St.-François de Sales, est moins celui de Lessius, que celui de *l'Ange du grand conseil.* Nous en avons deux traductions françaises: celle de Martin Christophe et celle de Drouet de Maupertuy. VII. *Hygiasticon seu de verâ ratione valetudinis bonæ et vitæ, unâ cum sensuum, judicii et memoriæ integritate, ad extremam senectutem conservandæ*, Anvers, 1613 et 1614, in-8°. avec le Traité intitulé: *Luigi Cornaro, o vero discorsi della vita sobria*, traduit en latin par Lessius. Sébastien Hardy les traduisit en français l'un et l'autre, sous ce titre: *Le vrai Régime de vivre pour la conservation du corps et de l'ame*, Paris, 1646, in-8°. La Bonnodière les enrichit de notes, et les reproduisit en français avec ce titre: *De la sobriété et de ses avantages*, Paris, 1701, in-12. Lessius, encore à la fleur de son âge, ayant été condamné par les médecins à n'avoir pas deux ans à vivre, étudia lui-même les principes de l'hygiène, fut frappé de l'exemple de Cornaro, résolut de l'imiter, et s'en trouva si bien qu'il traduisit son livre en y joignant le résultat de sa propre expérience, à laquelle il dut une prolongation de quarante ans de vie. VIII. *Discussio magni Concilii Lateranensis de potestate ecclesiæ in temporalibus*, imprimé sous le pseudonyme de Guill. Singleton, Maïence, 1613, in-8°. IX. *De potestate summi Pontificis*, imprimé, à la vérité, dit Ribadeneira (*Biblioth. Scrip. Soc. Jesu*, pag. 305), mais supprimé jusqu'à présent pour de bonnes raisons. Le catalogue des ouvrages de Lessius

(1) Cette lettre, datée d'Annecy, 26 août 1613, est écrite en latin. L'original en a été conservé au collége d'Anvers, jusqu'en 1773. L'authenticité en ayant été révoquée en doute, les Bollandistes en firent graver, en 1729, un *Fac-Simile* que nous avons eu sous les yeux, et d'après lequel Feller en a donné le texte dans son *Dictionnaire historique*.

qui n'ont point été imprimés, se trouve dans Sotwel et dans la Vie de ce jésuite, pag. 42 et suiv. Il est aisé de voir que Lessius savait très-bien le grec, l'histoire, le droit canon, le droit civil, les mathématiques, et la médecine. Juste-Lipse reconnaît et célèbre en lui ces divers talents dans de beaux vers, rapportés par Sotwel et par Foppens. (*Biblioth. Belg.*) L-B-E.

LESTANG (Antoine de) (1) était fils d'Etienne de Guillon, seigneur de Lestang, président au présidial de Brives. Baluze, qui a donné la généalogie de cette famille dans ses Vies des papes d'Avignon, la fait descendre d'un frère du cardinal de Monteluco, neveu d'Innocent VI. Antoine de Lestang succéda à son père, fut député par sa province aux états-généraux de Blois en 1576, s'y acquit l'estime du duc de Maïenne, qui le fit intendant de justice dans l'armée de la Ligue, et devint président à mortier au parlement de Toulouse. Henri IV ayant eu occasion d'apprécier le mérite de Lestang, dans plusieurs missions que ce seigneur avait remplies auprès de lui, le nomma premier président de la chambre de l'édit, établie à Castres, en 1595. Lestang développa, dans ce poste important, autant de lumières que d'intégrité. Il eut la confiance du chancelier de Birague, fut lié avec les cardinaux d'Ossat, Dupetron, et la plupart des savants et gens de lettres de son temps. On a de lui: I. *Traité de la réalité du Saint-Sacrement de l'autel.* II. *Traité de l'orthographe françoise.* III. *Histoire des Gaules et conquêtes des Gaulois en Italie, en Grèce et Asie*, avec ce qui s'est passé de plus recommandable ès-dites Gaules, du temps que les Romains commencèrent à les assujétir à leur empire, jusqu'au règne du roi Jean, Bordeaux, 1617, in-4°. C'est sans doute cette *Histoire des Gaules* qui, dans le *Moreri* de 1759 et dans l'*Histoire de Toulouse*, par J. Raynal, se trouve métamorphosée en une *Histoire des Goths et Visigoths.* On lit ces quatre vers au bas du portrait de Lestang, qui est au commencement de l'ouvrage :

Le Limosin eut sa naissance;
Toulouse date son sejour,
L'état de France son amour;
Le ciel sera sa récompense.

L'histoire des Gaules est divisée en six liv.: le premier traite de la première descente des Gaulois au-delà des Alpes, sous la conduite de Sigovèse et de Bellovèse, du temps de Tarquin l'Ancien, 600 ans avant l'ère chrétienne; et de la seconde descente sous Brennus, 200 ans après la première. Le second livre traite de la religion, de la justice, de la police et des mœurs des anciens Gaulois; le troisième, de l'état des Gaules sous la domination des Romains; le quatrième, de l'empire des Visigoths dans les Gaules; le cinquième, des rois et ducs d'Aquitaine; le sixième, de l'état de la France sous Hugues Capet et ses successeurs, jusqu'au roi Jean. L'ouvrage est assez bien écrit pour le temps; mais il est trop abrégé, et n'est intéressant que pour le Languedoc et la Gascogne. IV. *Arrêts et Discours prononcés en robe rouge*, Toulouse, 1612, in-8°. Ce magistrat mourut à Toulouse, en 1613 selon les uns, en 1617 selon les autres.— Son frère, Christophe de Lestang, né en 1560, fut élevé auprès du cardinal Birague, auquel il succéda en 1580 dans l'évêché de Lodève,

(1) Moréri l'appelle François, mais la chronique de Gérald de Vic, l'appèle Antoine.

quoiqu'il n'eût encore que vingt ans; mais le pape, à la prière du cardinal démissionnaire, lui accorda les dispenses requises. Le duc de Montmorency, gouverneur de Languedoc, ayant pris les armes contre Henri III, Lestang leva des troupes pour maintenir son diocèse dans l'obéissance à son prince légitime. Le duc mit le siége, en 1585, devant Lodève: la ville se rendit par capitulation; l'évêque en sortit avec ses troupes. Le duc fit raser le palais épiscopal, que le prélat avait fait bâtir deux ans auparavant, et le priva de ses revenus, jusqu'après l'édit de pacification. Le roi l'en dédommagea par les abbayes de Montolieu et d'Uzerche. Il devint ensuite maître de la chapelle du roi, membre du conseil-privé, commandeur du Saint-Esprit, et évêque de Carcassone, où il mourut le 11 août 1621. C'était un homme rempli d'excellentes qualités: il avait été question de le faire chancelier. T-D.

LESTERP-BEAUVAIS (B.), né à Florac en 1750, était avocat au Dorat, avant la révolution, et fut député aux états-généraux, par l'assemblée bailliagère de ce pays. Il ne se fit point remarquer à l'Assemblée constituante, où du reste il vota avec le parti révolutionnaire. Le rédacteur de cet article, qui en a constamment suivi les séances, ne se rappelle pas l'y avoir entendu une seule fois. En septembre 1792, il devint membre de la Convention: dans le procès de Louis XVI, il vota contre l'appel au peuple, pour la mort et pour le sursis, et s'attacha au parti girondin. (*Voyez* GUADET.) Envoyé en mission dans les départements de l'Est, il fut accusé d'avoir imprimé qu'après les événements du 31 mai 1793, les décrets de la Convention ne devaient plus être reconnus, et d'avoir laissé enlever par les Lyonnais insurgés les fusils qui se trouvaient dans la manufacture d'armes de Saint-Etienne. C'en était assez pour être proscrit. Lesterp fut décrété d'accusation comme fédéraliste, et envoyé à Paris, au tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort, le 30 oct. 1793, avec les chefs du parti girondin. B-U.

LESTIBOUDOIS (JEAN-BAPTISTE), médecin, né à Douai, en 1715, cultiva la botanique avec succès. Pharmacien en chef de l'armée française en 1739, il décrivit les plantes qui croissent dans les pays de Brunswick et de Cologne. Il fut nommé, en 1770, professeur de botanique, à Lille, où il mourut, le 20 mars 1804. Ce médecin avait donné, en 1737, un mémoire sur la pomme de terre (*Solanum tuberosum*). L'ignorance avait attribué à l'usage de cette plante une épidémie qui était survenue. Lestiboudois fut le premier qui indiqua tous les avantages que l'on pouvait tirer de ce précieux végétal. Il fut, en 1772, le principal rédacteur de la *Nouvelle Pharmacopée* de Lille, et composa, en 1774, une *Carte de Botanique*, qui offre la combinaison de la méthode de Tournefort avec le système de Linné. Cette carte est accompagnée d'un *Abrégé élémentaire de botanique*. M. Valmont de Bomare s'en est servi pour la partie phytologique de son Dictionnaire d'histoire naturelle.—LESTIBOUDOIS (François-Joseph) fut comme son père, médecin et professeur de botanique à Lille, et publia la *Botanographie Belgique*, 1. vol. in-8°., 1781; seconde édition, 1796, 4 vol. in-8°: La Botanographie est divisée dans ce recueil en trois parties: la pre-

mière renferme les éléments de la botanique, l'exposition des divers systèmes, et un dictionnaire des termes usités en phytologie; la deuxième offre sa méthode divisée en vingt-trois tableaux synoptiques, la description des plantes cultivées dans le nord de la France, avec leurs usages; enfin, la troisième partie comprend la nomenclature de tous les végétaux. Lestiboudois a publié encore un *Abrégé élémentaire de l'Histoire naturelle des animaux*, 1 vol. in-8°. : il est mort, en 1815, à Lille, sa patrie. Z.

LESTOCQ ou L'ESTOCQ (Jean Herman), né en 1697, dans le pays d'Hanovre, de parents français, qui avaient quitté leur pays pour cause de religion, embrassa l'état de son père, qui était chirurgien. Né avec un génie entreprenant, il trouva le théâtre de son activité trop étroit. Ayant entendu parler des moyens de fortune que les étrangers trouvaient en Russie, il se rendit à Pétersbourg en 1713. Pierre Ier. le nomma son chirurgien. Appelé à suivre ce monarque dans tous ses voyages, il eut occasion de gagner sa confiance, et de s'entretenir familièrement avec lui; mais, au bout de quelque temps, il tomba en disgrace, et fut relégué à Kasan, où il resta jusqu'à la mort de l'empereur. Catherine I, dont il avait soigné la santé pendant son voyage en Hollande, le rappela, en 1725, et le nomma chirurgien de sa fille Élisabeth. Lestocq s'attacha dès lors à la fortune de cette princesse. Déjà il eut, à la mort de l'empereur Pierre II, le projet de la faire parvenir au trône; mais elle ne put encore se déterminer à tenter une telle entreprise. Onze ans plus tard, en 1741, il renouvela sa proposition, et parvint à décider la princesse. On a dit ailleurs comment le plan de cette révolution fut conduit. (*Voy.* Élisabeth, tom. XIII, pag. 65.) Lestocq fut l'ame des négociations et des intrigues qui précédèrent le dénouement, et montra autant de fermeté que d'adresse : ce fut lui qui conduisit Élisabeth à la caserne des gardes, et qui la fit proclamer impératrice. Parvenue à régner, cette princesse se montra pénétrée de reconnaissance envers celui qui avait travaillé si heureusement à son élévation. Lestocq, avec le ton de franchise qui lui était naturel, dit à la souveraine qu'il pressentait que les choses pourraient changer, et que, peut-être un jour, oubliant ses services, elle le sacrifierait à ses ennemis. Cependant les premières années n'amenèrent aucun changement sensible dans les dispositions d'Élisabeth : on observa seulement qu'en accordant à Lestocq la charge de son premier médecin, et en lui donnant même son portrait entouré de diamants, elle affecta de ne lui conférer aucun ordre de chevalerie; distinction qu'avaient obtenue beaucoup d'autres sans être d'une naissance plus illustre, ni avoir rendu de plus importants services. Ayant été appelé à prendre part aux affaires d'état, Lestocq y travailla avec une grande légèreté, et en prenant, selon sa coutume, le ton de la plaisanterie dans les occasions les plus sérieuses. Ses mœurs n'étaient pas non plus très-régulières; et l'on pouvait lui reprocher plus d'un genre d'excès. Après le mariage de Paul, depuis empereur, il témoigna un grand intérêt à la jeune cour, où l'attirait surtout la conversation spirituelle de la grande-duchesse. Son assiduité à cette cour sa manière de traiter les

affaires, et les irrégularités de sa conduite, fournirent à ses ennemis les moyens de lui nuire auprès de l'impératrice; et l'orage commença à gronder sur sa tête. Bestucheff et Apraxin, qui étaient surtout irrités contre lui, le représentèrent comme un homme dangereux, dont les liaisons à la cour du grand-duc pouvaient avoir des suites fâcheuses, et qui entretenait avec les cours de Berlin, de Stockholm et de Vienne, des relations contraires au système politique de la Russie. Élisabeth prêta l'oreille aux discours de la jalousie et de la haine. En 1748, Lestocq fut arrêté et conduit à la citadelle de Pétersbourg. Son procès fut instruit: pour lui faire avouer ses prétendus délits, on le menaça de la question; mais quelques coups de fouet qu'on lui appliqua, suffirent pour lui arracher des aveux sans fondement, et qu'il ne faisait que pour échapper à des douleurs plus cruelles. En 1750, le procès fut terminé; l'arrêt que l'impératrice signa, sans peut-être l'avoir lu, condamnait Lestocq à perdre toutes ses charges, ses titres et ses possessions, à recevoir le knout, et à être exilé. Il écrivit à Elisabeth une lettre touchante, pour lui rappeler les services qu'il avait rendus; mais soit que la lettre ne fût point remise, soit qu'Élisabeth voulût être insensible à la voix de la reconnaissance, il ne reçut point de réponse. Après avoir subi, dans la citadelle, le supplice ignominieux du knout, Lestocq fut envoyé à Ouglitz sur le Volga, et y resta jusqu'en 1753; on le transporta ensuite à Oustioug-Veliki, dans le gouvernement d'Archangel. En 1762, il fut rappelé à Pétersbourg par Pierre III. Il recouvra ses titres et son hôtel; mais ses richesses en bijoux et meubles avaient passé par tant de mains, qu'il fut difficile de les lui faire rendre. Comme il s'en plaignait à Pierre, ce prince lui dit, en plaisantant, qu'il n'avait qu'à chercher les objets qu'il pourrait reconnaître dans les maisons particulières, et les enlever où il les trouverait. Lestocq prit cet avis à la lettre, d'autant plus qu'il y voyait une occasion de s'égayer, et de faire rire ses amis. Arrivant au moment où on l'attendait le moins, chez ceux qu'il savait avoir eu part au pillage, il emportait les tableaux, l'argenterie, les bijoux qu'il reconnaissait lui avoir autrefois appartenu, alléguant que c'était par ordre de l'empereur. Pierre eut néanmoins rétabli sa fortune d'une autre manière; mais il en fut empêché par une mort inattendue. Catherine II, s'étant souvenue de Lestocq, lui fit une pension de 7000 roubles. Dans les derniers temps de sa vie, il ne fréquenta plus la cour: parvenu à un âge avancé, il se laissa aller à une malpropreté dégoûtante, qui augmenta ses infirmités. Il mourut en 1767. Le roi de Pologne, Auguste II, lui avait donné, en 1732, le titre de comte, qu'il conserva dans toutes les vicissitudes de son sort. Quoiqu'il eût été marié trois fois, il ne laissa point d'enfants; mais son nom et sa mémoire se sont conservés dans la postérité de ses deux frères en Russie, en Prusse, en Saxe et en Pologne. C-au.

LESTOILE. *Voyez* Etoile.

LESTONAC (Jeanne de), fondatrice des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, née à Bordeaux en 1556, était fille de Richard de Lestonac, conseiller au parlement de Guienne, et nièce de Michel de Montaigne, par sa mère. Cette dernière avait embrassé la reli-

gion réformée, et elle essaya d'y amener sa fille; mais celle-ci, pleine de respect et de tendresse pour sa mère, eut cependant la force de résister à ses sollicitations. Dirigée par son frère, admis depuis peu chez les Jésuites, elle se disposait à suivre son exemple en se consacrant à Dieu, lorsque son père l'avertit qu'il avait promis sa main. Elle épousa, à l'âge de dix-sept ans, le fils du marquis de Montferrant, gouverneur de Bordeaux; et pendant vingt-quatre ans que dura leur union, elle fut le modèle des épouses par sa douceur, sa patience et son attention à remplir tous ses devoirs. Devenue veuve, elle sentit renaître son goût pour la retraite. Deux de ses filles avaient déjà pris le voile: elle confia la dernière aux soins d'un parent; et ayant fait part de sa résolution à son fils, qui tenta inutilement de la dissuader, elle se rendit à Toulouse, et y entra dans le couvent des Feuillantines, où l'avait précédée de quelques mois Antoinette d'Orléans, marquise de Belle-Isle. Elle reçut l'habit le 11 juin 1603; mais les austérités auxquelles elle se soumit, affaiblirent sa santé, et elle tomba malade. Les médecins déclarèrent qu'ils ne répondaient pas de sa vie, si elle persistait à rester dans ce couvent; et elle fut obligée de revenir à Bordeaux, au commencement de l'année 1604. Son retour inattendu causa la plus grande joie à toute sa famille; et chacun ne songea qu'à la féliciter d'un accident qui manifestait visiblement l'intention de la Providence. Mais elle méditait déjà un nouveau projet de retraite: après avoir pourvu à l'établissement de sa fille cadette, qu'elle maria au baron d'Arpaillant, elle alla habiter sa terre de La Motte, n'emmenant avec elle qu'un ou deux domestiques d'une fidélité éprouvée. Ce fut dans cette solitude, qu'elle conçut le plan d'un institut formé sur celui des Jésuites, (1) et destiné à fournir aux jeunes filles une instruction solide et religieuse. Elle le soumit au P. de Borde, son directeur, qui rédigea les réglements et statuts, et les fit approuver par le Saint-Siége. La pieuse fondatrice avait fait préparer une maison à Bordeaux; et elle y entra le 1er. mai 1608, avec quatre jeunes demoiselles qu'elle avait associées à ses projets. Ses deux filles religieuses obtinrent la permission de se réunir à leur mère; elle consacra le reste de ses jours à étendre ce nouvel institut, qui comptait déjà vingt-neuf maisons dans les provinces méridionales de la France, lorsqu'elle mourut à Bordeaux, le 2 février 1640, à l'âge de quatre-vingt quatre ans. La *Vie* de la vénérable mère J. de Lestonac, a été publiée par le P. François, capucin, Toulouse, 1671, in-4°., et par le P. Beaufils, jésuite, ibid. 1742, in-12. W-s.

LESTRANGE ou LÉTRANGE (René d'Hautefort, vicomte de) et de Cheylane, baron de Bologne en Vivarais, avait été nommé, en 1591, gouverneur du Puy, par le conseil des ligueurs de cette ville, composé des dignitaires de l'église cathédrale, des officiers de justice et du corps municipal, et présidé alors par Charles-Emanuel de Savoie, duc de Nemours. Après avoir pourvu à la sûreté de la place, il fit diverses

(1) Ces religieuses furent d'abord nommées *Jésuitines*; elles avaient les mêmes règles et les mêmes constitutions que les jésuites. Leur règle fut modifiée par le pape Paul V, et elles furent agrégées à l'ordre de Saint-Benoît. Voyez l'*Histoire des Religieuses de Notre-Dame*, par le P. Bouzonnier; Poitiers, 1697, in-4°.

expéditions dans le Velay, et s'empara du château de Montbonnet. Informé que René de la Tour-Gouvernet - Chambaud, commandant pour le roi en Vivarais, s'avançait à la tête de 1500 hommes, pour surprendre la ville, il redoubla de surveillance pour sa défense, en fit creuser les fossés, et en augmenta les fortifications. En 1592, ce gouverneur surprit le château de la Valette, le pilla, et en fit ruiner les fortifications. Deux ans après, il s'empara du château de Bouzol, situé à une lieue du Puy, et fit reprendre les travaux des fossés de cette ville, dans la crainte d'un siége. Le 5 août 1594, le duc de Ventadour, lieutenant du duc de Montmorenci, à la tête de quatre mille hommes, s'approcha de la ville pour la soumettre au roi, et la fit sommer; mais l'obstination des ligueurs et du gouverneur Lestrange donna lieu au duc de juger qu'il ne parviendrait pas à les réduire. Le 16 octobre, Lestrange, informé que la nuit suivante la ville devait être surprise par les royalistes du Velay, à la faveur des intelligences pratiquées avec des royalistes du Puy, qui devaient leur livrer la porte Saint - Gilles, mit aux fers les principaux des conjurés, et dans une sortie brusque, à la tête des ligueurs, fit un grand carnage des assaillants. En 1595, il fut nommé par les ligueurs, sénéchal du Puy. Lors de l'accommodement du duc de Joyeuse avec Henri IV (24 janvier 1596), ce duc le fit comprendre dans l'édit de pacification, et obtint pour lui le gouvernement du Puy. Lestrange mourut vers 1621. Z.

L'ESTRANGE (Sir Roger), écrivain anglais, naquit en 1616, à Hunstanton-Hall, dans le comté de Norfolk. Son père, ardent royaliste, était gouverneur de Lynn au commencement de la guerre civile. Le fils accompagna Charles Ier. dans son expédition en Ecosse, en 1639, et se montra constamment fidèle à la cause de ce prince, pour laquelle il eut beaucoup à souffrir. Arrêté, en 1644, par des émissaires du parlement, il fut amené à Londres, et livré à une cour martiale, qui le condamna à mort comme espion : mais il obtint un délai, parut ensuite oublié, et, après quatre ans d'emprisonnement, parvint à s'échapper, en 1648. Le mauvais succès d'une insurrection qu'il avait provoquée dans le comté de Kent, l'obligea de s'expatrier : il revint en Angleterre en 1653, se flattant d'être compris dans l'acte d'amnistie qui venait d'être rendu. Il adressa d'abord sa réclamation au conseil rassemblé à Whitehall, qui n'y eut point d'égard; mais Cromwell fit droit à sa demande, moyennant une caution de 2000 l. C'est vers ce temps qu'on l'accuse d'avoir joué sa partie dans un concert auquel assistait l'usurpateur; ce qui, à la restauration, le fit surnommer par les royalistes, le *violon de Cromwell*. Quoi qu'il en soit, le parti dominant le laissa depuis tranquille. Charles II, rétabli sur le trône, oublia ce qu'avait souffert pour lui Lestrange, qui s'en plaignit dans ses écrits. Ce ne fut que quelques années après la restauration, qu'il fut nommé censeur de la presse, et membre de la commission de la paix. Il commença, en 1663, un journal ministériel, qu'il continua jusqu'en 1665, sous le titre du *Public intelligencer and the news*. Il publia, en 1679, l'*Observateur*, rédigé dans le même esprit, et qui forme 3 vol. jusqu'en 1687, où ce journal fut supprimé.

Son dévouement à la cour lui attira un grand nombre d'ennemis : soupçonné de penchant au papisme et d'éloignement pour le prince d'Orange, il perdit ses places à l'approche de la révolution de 1688, et mourut presque imbécille, en 1704, âgé de 88 ans. On a de lui un grand nombre d'écrits politiques, et quelques traductions du grec, du latin et de l'espagnol. Il a traduit les *OEuvres de Josèphe*, les *Offices de Cicéron*, la *Morale de Sénèque*, les *Colloques d'Erasme*, les *Fables d'Esope*, les *Visions de Quevedo*; le *Guide à l'Eternité* (de Bona), et *cinq Lettres d'une Religieuse à un Officier* (Cavalier). Lestrange a joui long-temps d'une grande réputation. Il avait du talent pour la plaisanterie, mais sans délicatesse : son style est facile et fleuri; mais Gordon a démontré que c'était une facilité étudiée; on l'a regardé même comme un réformateur de la langue anglaise. Le même écrivain a prouvé que ses innovations consistaient en des expressions et des maximes prises dans le langage des rues, et il en cite plusieurs exemples. Ses traductions, ajoute-t-il, sont remplies de contresens. Il est juste d'avouer ici que Lestrange avait un tort plus grand que tout cela aux yeux de Gordon, c'est d'avoir été royaliste. L.

LESUEUR (Nicolas), en latin *Sudorius*, naquit à Paris, vers l'an 1540, d'une famille déjà connue dans la magistrature. Destiné à suivre la même carrière, il reçut une éducation conforme aux vues de ses parents; il fut pourvu d'une charge de conseiller, et ensuite de président à la chambre des enquêtes du parlement. Les devoirs de sa place ne le détournèrent point de son goût pour les lettres; il avait fait une étude approfondie des langues anciennes, et il passait pour un des plus habiles hellénistes de son temps. Il fut assassiné par des voleurs, en revenant de la campagne à Paris, le 2 mai 1594. « Ce jour, dit Lestoile, on eut nouvelles de la mort du président Lesueur, qui avait été tué, comme il pensait revenir à Paris : homme qui était un des plus doctes du parlement, mais assez mal famé. » (*Journ. de Henri IV*, tome II, page 63.) Il est particulièrement connu par sa traduction en vers lyriques latins des *Odes de Pindare* : elle a été imprimée à Paris, 1575, 1582, in-8°.; Venise, 1582, in-12; Paris, 1592, in-12; et insérée dans la belle édition de Pindare, Oxford, 1697, in-fol. Dans cette traduction, Lesueur a cherché à imiter la manière d'Horace; et quoiqu'il lui soit très-inférieur, son travail est estimable. On a encore de lui, comme jurisconsulte : *Disputationum civilium liber, in quo juris civilis quæstiones complures, difficiles atque obscuræ, accuratè tractantur*, Paris, 1578, in-4°. W-s.

LESUEUR (Eustache), l'un des plus grands peintres du XVIIe siècle, et surnommé le *Raphaël* français, naquit à Paris, en 1617. Fils d'un sculpteur originaire de Montdidier, il montra, de bonne heure, pour le dessin, des dispositions qui le firent placer dans l'école de Simon Vouet, peintre habile dans la pratique des diverses parties de l'art qu'il avait puisé en Italie, mais, comme le Pérugin, moins célèbre par son propre mérite que par celui de ses élèves, dont Lebrun fut un des principaux. Lesueur devint bientôt l'émule du maître avec lequel il partageait, à l'époque de la renaissance de la peiu-

HIST. DE FRANCE.

E. LE SUEUR.

B. Le Sueur pinxt. Landon dirext.

ture en France, les nombreux travaux commandés par le cardinal de Richelieu au premier peintre du Roi. Une exécution séduisante et facile, qui était commune aux deux peintres, les fit d'abord confondre; mais le talent de l'expression, dont Vouet manquait, ne tarda pas à se développer chez Lesueur, à la vue de quelques ouvrages de Raphaël; et ce fut peut-être le germe de cette envieuse rivalité, de la part, non du maître, dont il secondait trop bien la manière expéditive, mais de l'autre principal élève, dont le pinceau était moins agréable. Huit compositions de sujets romanesques, destinées à être exécutées en tapisseries, telles que le *Songe de Poliphile*, ou plutôt les Visions tirées du poème de ce nom (*Voy.* Franç. Colonna), durent contribuer sans doute à le faire connaître; mais leur auteur annonçait, dans ces sujets mêmes, un génie sage autant qu'expressif, et chez qui la grâce n'ôtait rien à la dignité qu'il mettait dans les sujets religieux. Reçu maître à l'ancienne académie de Saint-Luc, il peignit pour elle un *Saint-Paul imposant les mains aux malades*, morceau d'expression qui attira l'attention du Poussin. Malheureusement ce grand artiste, nommé alors premier peintre du Roi, ne fit qu'un court séjour à Paris. Mais de retour à Rome, il prenait la peine de dessiner des croquis de modèles du meilleur style, qu'il envoyait à Lesueur. Depuis la mort de Vouet, d'après les conseils du Poussin, Lesueur ne s'était plus occupé que d'étudier les bons maîtres italiens, et surtout l'antique, mais d'après un petit nombre de copies et encore moins d'originaux. S'étant marié en 1642, sans autre ressource principale que son travail, ni d'autre recommandation que son talent, il se trouvait fixé à Paris; et il dut tirer en grande partie de son propre fonds tout ce qu'il acquit dans la composition et le dessin, sans aller à Rome. Cependant on voit, par l'espèce des sujets et l'époque des gravures, qu'il dessina d'abord des *Thèses* de théologie, dont une gravée à la date de 1645, des *Frontispices* de livres, entre autres une *Annonciation* pour un office à l'usage des Chartreux; qu'il peignit des portraits de Vierge en médaillon pour des religieuses; qu'il grava lui-même une *Sainte-Famille* de sa composition; enfin, qu'il composa quelques sujets moraux ou allégoriques de circonstance : *Minerve et la Reine Anne d'Autriche; Louis XIV et le cardinal Mazarin*; la *Vertu au Roi*, etc. Mais la simplicité et la candeur de son caractère le rendaient peu propre à se produire à la cour. Si la Reine-mère le nomma son peintre, et le chargea de décorer le cloître de la Chartreuse de Paris, ce que Félibien et Perrault ne disent point, la collection des tableaux de l'histoire de Saint-Bruno, qu'il peignit en trois années, lui fut payée bien médiocrement; tandis qu'une *Vision de Saint-Bruno*, peinte dans le même temps par le Guerchin pour les Chartreux de Bologne, valut à celui-ci 3500 fr. de notre monnaie. La galerie de la Chartreuse, peinte par Lesueur, offrait, dès les premiers tableaux, bien moins un élève de Vouet, qu'un disciple de Raphaël, dont elle lui a mérité le nom; mais, dans les suivants ainsi que dans les derniers, sous le rapport de l'expression des sentiments et des affections les plus intimes, il n'est comparable qu'à lui-même : son génie, son goût, c'est

son ame; il n'a pris ni l'un ni l'autre dans Raphaël. Les tableaux nombreux de cette galerie n'ont pu être tous exécutés par lui ; tous l'ont été sur ses dessins : mais ceux qu'il a lui-même terminés, se distinguent non-seulement par leur disposition grande et simple, par la justesse et la naïveté des expressions, la vérité et la grâce naturelle des attitudes, le jet aisé et noble des draperies; mais par une délicatesse de correction, une suavité de ton, et une vérité de clair-obscur, analogues au genre et au mode de la composition. Lors de la création de l'académie de peinture, en 1648, époque de l'achèvement de cette galerie, Lesueur fut du nombre des douze anciens membres ou professeurs, et chargé de peindre le tableau que présentait au 1er. mai le corps des orfèvres de Paris à l'église Notre-Dame. Lebrun, à son retour d'Italie, s'était signalé en peignant le tableau du mai. L'émulation, plutôt que le modique prix de 400 fr. attaché à ce travail, fit produire à Lesueur, en 1649, le *Saint-Paul prêchant à Ephèse*, où il mit son nom; véritable chef-d'œuvre de poésie et de mouvement, d'invention et de style, à côté duquel ni le *Saint-André* et le *Saint-Etienne* de Lebrun, pour le dessin, ni la *Descente du Saint-Esprit* de Blanchard, pour le clair-obscur, n'ont pu prévaloir. La réputation de Lesueur s'étendait, mais sans sortir de la sphère des communautés et des églises, ou des hôtels et des maisons particulières. Il acheva, en 1651, pour le monastère de Marmoutier, plusieurs tableaux, dont ceux qui nous restent, expriment, par leur caractère touchant et ascétique, la perfection du genre qu'il avait embrassé. Entre autres églises de Paris qu'enrichit si dignement son pinceau religieux, celle de Saint-Gervais possédait, comme la métropole de Notre-Dame, un grand tableau, le plus capital de la nef, où, dans la peinture des deux frères Gervais et Protais, entraînés pour sacrifier aux idoles, Lesueur s'est élevé au plus haut degré de son talent. Malgré la sévérité de la composition, rien n'égale la grâce inimitable des têtes des deux saints. C'est cette même grâce aimable, mais noble, qui lui a fait traiter, dans un genre bien différent, les sujets les moins graves de la mythologie, en peignant avec autant d'amabilité que de décence, les Amours, les Nymphes et les Muses, dans l'hôtel du président de Thorigny, connu depuis sous le nom de l'hôtel Lambert. L'auteur s'y trouva en concurrence avec Lebrun ; et, quoique celui-ci visitant un jour le cloître des Chartreux, et se croyant sans témoin, se fût récrié d'admiration à chaque tableau, le peintre de la galerie de l'hôtel Lambert put bien devenir jaloux de celui du salon des *Muses*, lorsqu'il le vit préféré, en sa présence, dans le genre même d'invention allégorique où il prétendait exceller. On rapporte que le nonce du pape étant venu voir les peintures de l'hôtel Lambert commencées depuis plusieurs années, Lebrun s'empressa de lui montrer en détail la galerie et le plafond de l'*Apothéose d'Hercule*. Ils passèrent ensuite dans la salle où étaient peints au plafond l'*Apollon* et le *Phaéton* de Lesueur. Le nonce, frappé des beautés du plafond, s'écria : « Celui-» ci est d'un maître italien ; mais » l'autre est *una coglioneria* » ; et il ajouta que c'était dommage qu'ils ne fussent pas tous les deux de la

même main. Il est bien difficile de croire qu'un nonce eût traité avec un pareil mépris une composition vigoureuse, mais moins expressive peut-être que celle de la *Caverne d'Eole* dans le *Phaéton* de Lesueur. Une tradition plus vraisemblable, reçue à l'hôtel Lambert, était que Lebrun, ayant accompagné le nonce dans la galerie, doublait le pas en traversant les pièces peintes par Lesueur, et qu'alors le nonce l'arrêta, en lui disant : « Voilà pourtant de » bien belles peintures ! » Quoi qu'il en soit, une préférence quelconque de la part d'un grand, dut choquer celui qui cherchait à fixer l'attention de la cour, et à s'attirer exclusivement, par l'allégorie de ses louanges, les bienfaits de Louis XIV, auxquels on sait qu'en effet Lesueur, comme le bon La Fontaine, n'eut point de part. Le caractère noble et simple, spirituel et naïf qui distinguait Lesueur dans ses ouvrages comme dans sa personne, excitait contre lui l'envie, et le laissait sans défense. Modeste et sans ambition, mais sensible à l'injustice, il se permit une seule allégorie, où il s'est représenté triomphant de ses rivaux, comme le Poussin. « J'ai » toujours tout fait, disait-il, et je » ferai tout encore pour en être » aimé. » En effet, il fallait être bien fortement prévenu pour ne pas aimer l'auteur en voyant ses ouvrages. Mais les compositions qui l'occupaient à l'hôtel Lambert, quoique dans le genre gracieux, fatiguaient ses organes, épuisaient ses forces. Persécuté, resté veuf et seul, une maladie de langueur détermina sa retraite chez les Chartreux, où la reconnaissance l'avait souvent accueilli. Ce fut dans ce pieux asile qu'il mourut en 1655, à l'âge de trente-huit ans. S'il est vrai que Lebrun, l'étant venu voir à ses derniers moments, ait dit avec une joie secrète, après avoir fermé les yeux à Lesueur, que *la mort venait de lui ôter une grande épine du pied*, ce trait ainsi raconté par un chartreux même (Bonaventure d'Argonne), témoignerait à quel point l'amour-propre et l'envie peuvent mettre un homme honnête en opposition avec ses sentiments. Lesueur fut inhumé à Saint-Etienne-du-Mont, où la simple épitaphe qui fut gravée sur sa tombe, est aujourd'hui effacée(1), tandis qu'un plus digne monument a reçu la cendre de Lebrun à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, et qu'un autre a été érigé au Poussin dans le Panthéon romain, à côté de Raphaël. Mort sans enfants, Lesueur n'a laissé que des neveux, dont un des descendants directs est aujourd'hui célèbre dans la composition musicale. (Voyez LESUEUR, *Biographie des Hommes vivants.*) Secondé par ses frères Pierre, Philippe et Antoine, et par son beau-frère Goulay, il ne forma point d'école. Laurent Colombel et Claude Lefèvre, furent ses seuls élèves tandis que l'école de Lebrun comptait de nombreux disciples. C'est ce qui peut expliquer comment Lesueur ne fut point épargné, même après sa mort, et comment une main jalouse ayant endommagé plusieurs peintures du cloître des Chartreux, les religieux furent obligés de les couvrir de volets fermant à clef. Ses figures d'une

(1) Le rétablissement de cette épitaphe est ingénieusement supposé dans un tableau représentant l'intérieur de cette église, exposé au salon du Louvre, en 1817 (par madame de Mannc). Cependant, puisqu'on a rétabli en 1818 à Saint-Etienne, les pierres tumulaires de Racine et de Pascal, on devrait placer la tombe de Lesueur à côté de celle de Racine, comme on eût dû reporter près de Pascal celle de Descartes, dont une rue voisine garde encore le nom.

expression si vraie et en même temps si gracieuse, opposées aux figures de Lebrun, faisaient paraître celles-ci dures et moins naturelles, quoique expressives. Les tableaux de Lesueur inspiraient, ainsi que ceux du Poussin, la vertu, mais une vertu douce, et de plus une aimable mélancolie, qui rappelait trop un artiste mort comme Raphaël au milieu de sa carrière. Pour achever de faire connaître l'homme aussi-bien que le peintre, nous allons indiquer, en y joignant quelques remarques, ceux de ses ouvrages dont le caractère exprime le mieux l'esprit qui les a produits: I. *Saint-Paul guérissant les malades, et délivrant un possédé, devant l'empereur Néron.* C'est le tableau d'admission de l'auteur à l'académie de Saint-Luc. On y voit dès-lors cette unité d'intention qui fait concourir diversement les traits, les gestes, les attitudes des différents personnages, à l'action et à l'expression générale. Dès avant la révolution qui, en 1793, a dispersé les tableaux des églises et des établissements particuliers, plusieurs des ouvrages de Lesueur ont été, comme lui, méconnus ou peu respectés. Celui-ci fut acquis par un particulier. Depuis, il a fait partie du Musée du Louvre, et ensuite de la collection de Lucien Buonaparte. On le trouve gravé par Massard père, dans le *Musée français* de Robillard. II. La *Salutation angélique*, ou l'*Annonciation*. A la différence de la Vierge du Guide, qui, saluée par l'ange, joint ses belles mains, et plaît par la douceur attachante de ses regards, la Vierge modeste de Lesueur baisse les yeux, en croisant les mains sur sa poitrine, signe expressif de l'humilité et du recueillement. L'artiste a répété ce geste dans le *Saint Bruno* en prières, et dans la *Sainte Scolastique* peinte pour Marmoutier, où d'Argenville dit qu'il existait une *Annonciation* de Lesueur, ainsi qu'à Paris, dans la chapelle du président Turgot. La *Salutation angélique* est annoncée dans la notice du Musée du Louvre comme gravée par Bosse: cependant Landon la donne comme inédite, et la distingue d'une autre *Salutation*, gravée, en effet, par Bosse, pour un office de la Vierge, ainsi qu'on l'a dit plus haut. III. La *Vie de saint Bruno*, en vingt-deux tableaux, peints sur bois, et terminés en 1648. Le petit cloître des Chartreux où fut retracée cette histoire, avait déjà été peint en 1350, à fresque, et sur toile en 1508. Le prieur de cette maison, ayant fait l'offre, en 1776, des tableaux de Lesueur pour la galerie du Louvre, ils furent enlevés, mis sur toile et retouchés dans les parties dégradées. Mais ils n'ont été pleinement restaurés que plusieurs années après, au palais du Luxembourg, d'où ils ont passé, suivant leur destination, au Musée du Louvre. Cette collection a été gravée par Chauveau, ou d'après ses dessins, en un volume in-fol., avec des vers latins et français, les mêmes qui avaient été tracés sur les murs du cloître (*Voyez* François Jarry). A. Villerey a publié, en petit, la gravure de la même galerie avec des explications, Paris, Didot, 1808. Parmi cette suite de tableaux que Lesueur appelait modestement des esquisses, moins parce qu'il avait été aidé dans l'exécution de quelques-uns, que parce qu'il voyait la perfection au-delà, on remarque principalement: 1°. le *Saint Bruno, prosterné devant un crucifix.* Cette figure, profondément recueillie, ex-

prime, sous les replis du vêtement qui l'enveloppe, le sentiment intime dont elle paraît pénétrée. C'est ici que commence véritablement l'histoire du saint; car la résurrection du chanoine damné qui opère la conversion de saint Bruno, est une fable : mais à l'époque de la controverse élevée à ce sujet, l'artiste n'avait pu que se conformer aux peintures consacrées par la tradition et les chroniques de l'ordre. — 2°. *Saint Bruno distribuant ses biens aux pauvres*, Dans l'esquisse qui avait appartenu à d'Argenville et qui se trouve au Musée, la ligne de composition paraît sous un angle plus aigu que dans le tableau, où, moins resserrée, elle est plus favorable au mouvement des figures, qui se pressent sans se confondre. Au reste, cette disposition du plan semble retracer une fabrique du Poussin. 3°. *Saint Bruno lisant une missive du pape.* La physionomie du saint et celle de ses religieux, son air de piété et d'attention, leur contenance humble et respectueuse, expriment et produisent ce calme de l'ame qui attache et qui prête des charmes à la solitude simple du lieu. Le ton de la couleur, et la disposition des lignes, concourent à l'effet paisible de la composition. Elle a été gravée par Sébastien Leclerc, dans la collection de Chauveau.—4°. La *Mort de saint Bruno*, entouré de ses religieux. On a reproché au pinceau de Lesueur de manquer d'énergie, parce que son ton est assorti au caractère de ses compositions, presque toujours gracieuses. La vigueur du clair-obscur est ici en harmonie avec le pathétique du sujet : mais ce sont les diverses expressions répandues sur tous ces visages, dans toutes ces attitudes, et sous ces vêtements uniformes et sans couleur, qui, rapportées à une même intention, à un même objet, frappent le plus vivement, par leur ensemble, les spectateurs de cette scène. Des études faites d'après nature sur les religieux eux-mêmes, ont dû seules contribuer à produire cette vérité d'effets, que des manequins et les modèles de l'école n'eussent jamais pu rendre. — 5°. L'*Apothéose de saint Bruno* excite un autre sentiment; celui de l'admiration. Le groupe d'anges qui porte le saint, peut bien rappeler le *Ravissement de saint Paul* du Dominiquin; mais la pose hardie et gracieuse de la figure principale s'élevant doucement dans les airs sur un plan incliné, appartient à Lesueur. Cette dernière pièce de la collection est gravée par Leclerc, sur les dessins de Chauveau; elle l'a aussi été par François Poilly. IV. *Prédication de saint Paul à Ephèse.* Le style animé de la composition, le ton lumineux de la couleur, tout tend à rendre plus frappante l'action de l'éloquence de l'Apôtre, dont le front élevé (*os sublime*) semble porter l'empreinte du Ciel que ses yeux ont vu; disposition que Raphaël a souvent cherché à exprimer. Les auditeurs admirent, recueillent les paroles de saint Paul. Dans leur enthousiasme, les jeunes gens, les femmes, les vieillards, apportent les livres profanes, les déchirent et les brûlent. Ce tableau, le premier de l'école française par la dignité de la composition et du sujet, a passé de l'église de Notre-Dame au Musée du Louvre : il est gravé par Picart le Romain. Un autre tableau de *Saint Paul prêchant à Ephèse* était une grande et première conception de l'auteur. La gravure qu'en a faite

Benoît Audran, y montre plusieurs circonstances accessoires, tirées du récit des *Actes des Apôtres;* mais ces épisodes compliquent et partagent l'action principale. Félibien, qui avait vu ce tableau chez M. le Normand, secrétaire du roi, l'a décrit et en parle avec éloge : on ignore ce qu'il est devenu. V. *Tableaux de l'histoire de saint Martin, et de celle de saint Benoît,* peints pour le monastère de Marmoutier: 1°. La *Messe de Saint-Martin.* Une hostie rayonnante paraît sur la tête du prêtre qui officie, et fait éprouver par degré, à plusieurs des assistants, divers sentiments de surprise, d'étonnement et d'admiration. Les différentes nuances de la même expression générale y sont rendues par le trait le plus simple, et les figures y semblent faites au premier coup. Malgré l'impression produite sur une partie des fidèles, un caractère de recueillement et de paix fait le charme de cette scène religieuse des premiers siècles. Lors de la révolution, le cabinet de M. d'Angivilliers recueillit cette pièce, qui passa ensuite au Musée. Landon ne l'a point comprise dans l'œuvre de Lesueur, quoiqu'il l'eût publiée dans ses *Annales:* mais elle a été gravée depuis par Laurent, dans le *Musée Français.*— 2°. La *Vision de saint Benoît,* auquel apparaît Sainte-Scolastique, accompagnée de deux vierges couronnées de fleurs, etc. Les *Annales du Musée* avaient donné comme une apparition de la Vierge à saint Martin, celle de la sœur de saint Benoît à son frère : l'erreur, rectifiée dans l'*Oeuvre,* annonce qu'il existait un autre tableau de saint Martin à Marmoutier; celui-ci ne s'est pas retrouvé, et aura péri avec une Cène du même auteur, que la révolution a détruite, suivant la Vie qui est en tête de son œuvre. La *Vision de saint Benoît,* conservée au Musée de Tours, d'où elle a passé à celui de Paris, a été gravée par Guérin. Cette composition mystique, mais d'une exécution gracieuse, réunit la suavité et l'harmonie de la couleur à la vivacité et à la finesse de l'expression. Le svelte des figures des deux vierges y est favorable à la légèreté; mais la proportion en est un peu alongée. Au reste, l'artiste n'a guère employé ce mode qu'en cherchant l'idéal de l'antique, dans les figures auxquelles il voulait donner une grâce plus élégante ou plus délicate.—3°. Un tableau de la *Mort de saint Benoît,* où le saint, debout, appuyé sur ses religieux, rend l'esprit, et dont le dernier souffle est indiqué par un trait lumineux qui se dirige vers le ciel : ce tableau se trouve dans le cabinet de M. de L** à Paris. Il n'a été ni mentionné ni gravé. VI. Le *Martyre de saint Laurent,* et *Jésus chez Marthe et Marie,* peints pour l'église de Saint-Germain l'Auxerrois. Dès avant 1750, ces tableaux, qui ne le cédaient point aux plus beaux du même maître, avaient été vendus et remplacés par des copies. Le premier fut vu dans le cabinet de M. Pasquier, et ensuite dans celui de M. de Lalive; mais on croit qu'il périt depuis par un incendie. Gérard Audran en a reproduit le caractère et l'expression. La composition du second, qui a aussi disparu, nous est conservée dans les gravures de Leclerc, de Benoît Audran, de Picart-le-Romain et de Drevet. VII. La *Mort de Tabithe,* peinte pour la chapelle de Saint-Pierre à Saint-Etienne-du-Mont : elle fut, malgré le respect dû aux cendres de Lesueur, vendue par les marguilliers à un marchand de tableaux, suivant ce

que rapporte Papillon de la Ferté en 1776 ; et en effet on ne l'a pas revue depuis. Il nous en reste une gravure faite par Duflos. VIII. *Saint Gervais et saint Protais, conduits devant le consul Astase, pour sacrifier aux idoles.* C'est le principal des six grands tableaux de l'histoire de leur martyre qui décoraient la nef de l'église Saint-Gervais, et dont deux furent peints, le premier en totalité par Lesueur, et le second, en partie par son beau-frère. La grandeur et la simplicité de la composition, la vérité des caractères et des attitudes, et surtout l'expression touchante des deux frères, la fermeté du plus âgé, qui baisse la vue, la candeur du plus jeune qui détourne la tête, contrastant avec l'audace et la violence des licteurs, laissent à peine apercevoir quelques parties moins terminées de cette composition, l'une des plus capitales du Musée du Louvre. Elle avait été gravée en forme de thèse ; et M. Baquoy l'a reproduite avec beaucoup de succès. Le deuxième tableau, représentant le *Martyre de saint Gervais et de saint Protais*, avait été composé par Lesueur; mais la mort empêcha ce grand peintre de le terminer. Il a passé au Musée de Versailles. Deux *Martyres* de chacun des mêmes saints, ont été gravés, l'un par Picart-le-Romain, l'autre par Gérard Audran. Deux autres sujets semblables, peints sur les vitraux de la même église, par Perrin, sur les dessins de Lesueur, ont été conservés au Musée des monuments français. Enfin, une *Descente de croix*, qui était dans cette église, composition remarquable par la simplicité de l'ordonnance et le caractère touchant et divers des expressions, est au Musée de Paris, et a été gravée par Duflos. IX. La *Confiance d'Alexandre*, prenant un breuvage des mains de son médecin Philippe, auquel il fait lire une lettre où on l'accuse d'avoir voulu l'empoisonner. Ce tableau de chevalet, comme le précédent, et distingué de même par la variété et la délicatesse des expressions, appartenait à la galerie d'Orléans : il a passé en Angleterre. Benoît Audran l'a gravé. X. *Sujets mythologiques.* Galerie de l'hôtel Lambert, composée de dix-neuf tableaux, dont sept décoraient le *Salon de l'Amour;* sept, le *Cabinet des Muses :* les cinq autres avaient été peints en camaïeux dans l'*Appartement des bains.* L'artiste, sage et fécond, a su, sans s'écarter de la mythologie, créer des allégories ingénieuses et toujours claires, telles que l'*Amour réprimandé par sa mère, et se réfugiant dans les bras de Cérès ;* l'*Amour dérobant le feu du ciel à Jupiter, pour venir animer la terre*, etc. On a déjà parlé du *Phaéton demandant à conduire le char d'Apollon*, composition de la plus grande richesse, où la force et la grâce se trouvent réunies, et où, comme dans les autres ouvrages de l'auteur, toutes les parties, tous les détails concourent à l'intelligence de l'ensemble, ainsi qu'à l'expression et au développement du sujet. Elle n'a pu être terminée par Lesueur, qui fut aidé dans ce travail par son beau-frère. La marquise du Châtelet ayant acquis l'hôtel Lambert en 1739, le cabinet de l'*Apollon* et des *Muses*, dont les figures sont si agréablement disposées et d'une harmonie si douce, devint celui de Voltaire, de 1745 à 1749. M. d'Angivilliers acheta, pour le Roi, en 1777, les tableaux de ce cabinet et ceux du salon de l'Amour;

et ils ornent aujourd'hui le Musée. La galerie de l'hôtel Lambert a été gravée par Desplaces, Dupuis, Beauvais et Duchange, sous la direction de Bernard Picart, en un vol. in-fol. XI. Plusieurs autres tableaux et dessins, dignes de remarque, se trouvent indiqués dans l'*Œuvre de Lesueur*, gravé au trait et publié par M. Landon, Paris, 1811, en 2 vol. in-4°., comprenant cent dix pièces; mais comme la collection, quoique nombreuse, contient seulement les pièces qu'on a pu connaître pour les graver, il faut y joindre celles qui ont été désignées dans les Voyages pittoresques, comme existantes à l'ancien cabinet du Roi, à la troisième chambre de la Cour des aides, dans la chapelle du président Turgot, et à l'ancien hôtel de Bouillon, parmi lesquelles il en est qui formaient des collections plus ou moins remarquables. On a attribué à Lesueur une suite dessins, au nombre de dix-huit, lavés à l'encre de la Chine, et qu'on voyait dans la salle des marguilliers à Saint-Etienne-du-Mont : mais ils ont été reconnus pour être de La Hyre. Un des frères de Lesueur les avait seulement peints en grand pour être exécutés en tapisseries. Les dessins de Lesueur sont la plupart à la pierre noire avec un léger lavis rehaussé de blanc : les contours en sont purs, élégants, et la touche légère. Il a fait aussi des esquisses à la gouache ou à l'huile, où l'on retrouve ces airs de tête fins et gracieux, ces expressions douces et naïves, ce jet de draperies élégant et naturel, qui le font partout aisément reconnaître. Lesueur a fait lui-même son portrait, qui a été gravé par Van-Schuppen, en 1696, et depuis par Cochin, pour sa réception à l'académie. Son buste, sculpté par Roland, décore la galerie française du Musée. Enfin, dans un tableau du cabinet de M. de L**., et qui mériterait d'être gravé, Lesueur s'est peint tranquillement assis, demi-couché, sur un lit de repos, tandis que son seul génie terrasse la calomnie, et met en fuite l'envie. Le fond représente un vaste jardin d'une perspective riante : image paisible de l'avenir, qui a rendu enfin une justice éclatante au génie modeste, en réunissant dans le palais de nos Rois quarante de ses productions les plus belles, échappées à l'injure des hommes et aux révolutions. G-ce.

LESUEUR (Jean), historien, naquit en France, dans le XVIIe. siècle, de parents réformés. Après avoir terminé ses études à l'académie de Genève, il fut nommé pasteur de l'église de la Ferté-sous-Jouarre. Il employait tous ses loisirs à l'étude; et il entreprit une histoire ecclésiastique dont les premières parties reçurent un accueil très-favorable des différents synodes de France, et lui méritèrent des encouragements. Les infirmités dont il fut accablé l'obligèrent de suspendre son travail; mais il le reprit avec beaucoup d'ardeur, et il venait de terminer le dixième siècle, lors qu'il mourut en 1681. L'ouvrage de Lesueur est intitulé : *Histoire de l'Eglise et de l'Empire, depuis la naissance de Jésus-Christ*, Genève, 1672, et ann. suiv., 6 vol. in-4°., ou 8 vol. in-12; ibid. 1714, in-4°.; nouvelle édition, revue, corrigée, augmentée de quantité de remarques et des autorités, Amsterdam, 1730, 8 tomes formant 4 vol. in-4°. On doit y joindre la *Continuation* jusqu'à la fin du XIIe. siècle, par Bénédict Pictet, pasteur de Genève, Amsterdam, 1732, 3 vol. in-4°. L'*Histoire* de Lesueur

est écrite avec candeur et simplicité; les faits y sont rapportés d'une manière, en général, assez impartiale. On cite encore de lui un *Traité de la divinité de l'Ecriture sainte*. W-s.

LESUEUR (Pierre), né à Rouen, en 1636, se distingua dans la gravure en bois par la hardiesse de sa manière, et mourut, en 1716, laissant deux fils, qui cultivèrent le même art. — L'aîné, Pierre, né en 1663, se serait fait un nom dans la gravure, s'il ne fût mort prématurément, en 1698. — Le second, Vincent, reçut les premières leçons de son père, et vint se perfectionner à Paris, sous la direction de Papillon, qu'il surpassa bientôt dans la pratique des entre-tailles. Il fut marié trois fois; et le dernier de ces mariages lui donna beaucoup de chagrin, sa femme étant déjà mariée sans qu'il pût le savoir lorsquelle l'épousa. Il mourut en 1743. — Nicolas Lesueur, neveu des deux précédents, naquit à Paris, en 1690. Quelque talent que ses oncles aient manifesté dans la gravure, il les a surpassés en prenant une autre route. Il porta à sa perfection le genre dit *en camaïeu*, et ses ouvrages en ce genre sont nombreux; ils imitent les dessins au lavis, rehaussés de blanc. L'ancienne édition du *Recueil de Crozat* en renferme un certain nombre d'après plusieurs grands maîtres. On peut voir une description de seize de ces gravures, dans le *Manuel des amateurs de l'art*, par Huber et Rost. Lesueur gravait également au burin; et l'édition in-f°. des Fables de La Fontaine, d'après les dessins de Bachelier, est enrichie de vignettes et de fleurons, qu'il a gravés avec autant de goût que de délicatesse. Il mourut à Paris, en 1764. — Sa sœur, Elisabeth, cultiva avec succès la gravure en bois. La ville de Rouen la chargea de graver les estampilles ou marques des toiles pour les halles: Elisabeth s'acquitta de cette commission avec un tel succès, que le corps municipal lui fit une pension de 2,000 livres. P-s.

LESUIRE (Robert-Martin), littérateur, naquit à Rouen en 1737. Après avoir terminé ses études, il vint à Paris, et obtint la place de lecteur de l'Infant duc de Parme: il profita de cette circonstance pour visiter l'Italie; et il paraît, d'après différents passages de ses ouvrages, qu'il fit plusieurs voyages en Angleterre. De retour à Paris, il se mit aux gages des libraires, et publia, chaque année, de nouvelles productions, dont quelques-unes eurent du succès dans une certaine classe de lecteurs. Pendant la révolution, il fut nommé professeur de législation à l'école centrale de Moulins; il perdit cette place à l'organisation des lycées, et revint à Paris, où il mourut le 27 avril 1815. Lesuire avait de l'esprit et de l'imagination; mais il manquait de goût et de jugement. Son style est incorrect et trivial, rempli d'expressions choquantes et de mauvais ton. Plein d'une vanité insupportable, il parle souvent de lui dans ses ouvrages, et il avoue qu'il se regardait *comme un homme d'un génie extraordinaire*. On a de lui: I. *Epître à Voltaire*, Paris, 1761, in-8°.; elle lui valut une réponse anonyme très-spirituelle, et dans laquelle Voltaire lui donna des conseils dont il aurait dû profiter. II. *La Vestale, Clodia à Titus, Héroïde*, ibid. 1767, in-8°. III. *Coup d'œil sur le Salon de 1775, par un aveugle*, ibid. in-8°. IV. *Eloge du maréchal de Catinat*, dé-

dié à lui-même, ibid. 1775, in-8°. Ce discours n'avait point été envoyé au concours de l'académie française. V. *Isaac et Rebecca*, ou les Noces patriarcales, poème en prose et en cinq chants, Paris, 1777, in-12; ibid. 1780. La simplicité des récits de l'Histoire sainte y est défigurée par des épisodes qui ne tiennent que de loin au sujet; et, pour le style, comme pour l'invention, Lesuire est resté à une distance infinie de Gesner qu'il avait pris pour modèle. VI. *Lettre de M. Camille Trillo*, fausset de la cathédrale d'Auch, sur la musique dramatique, ibid. 1777, in-12. VII. *Histoire de la République des lettres et arts en France*, pour les années 1779, 1780, 1781 et 1782, quatre parties in-12. C'est une gazette que l'auteur semble n'avoir entreprise que pour louer ses propres ouvrages. VIII. *Les Amants français à Londres*, ou les Délices de l'Angleterre, Londres, 1780, in-12; mauvais roman. IX. *Aux Mânes de J. J. Rousseau*, poème, Paris, 1780, in-8°. X. *Le Nouveau Monde*, poème en vingt-six chants, ibid. 1782, 2 vol. in-12; nouvelle édition refondue et corrigée, ibid. 1800, 2 vol. in-8°. Il est impossible de rien imaginer de plus bizarre et de plus extravagant que la conception de ce poème, dont le sujet est la découverte de l'Amérique. XI. *L'Aventurier français*, ou Mémoires de Grégoire Merveil, Paris, 1782, 2 vol. in-12. — *Première suite*, ou Mémoires de Grégoire Merveil, marquis d'Erbeuil, ibid. 1783, 2 vol. in-12. — *Seconde suite*, contenant les Mémoires de Cataudin, prince de Rosamine, fils de Grégoire Merveil, ibid. 1784, 2 vol. in-12. — *Dernière suite*, contenant les Mémoires de Ninette, fille de Merveil, ibid. 1788, 2 vol. in-12. Ce roman est de tous les ouvrages de Lesuire, celui qui a eu le plus de vogue; il a été traduit en anglais et en allemand. C'est un amas de folies incohérentes; mais il y a de l'imagination, et l'on n'est pas étonné qu'il ait fait quelque temps les *délices* des lecteurs frivoles. Lesuire a essayé, au bout de quinze ans, de ranimer le goût du public pour cet ouvrage, en donnant la *Courtisane amoureuse et vierge*, ou Mémoires de Lucrèce, *pour servir de suite* à l'Aventurier français, Paris, 1802, 2 vol. in-12. Mais le froid accueil que reçut ce roman, lui prouva que le bon sens et la correction du style sont absolument nécessaires au succès d'un livre, et peuvent seuls le rendre durable. XII. *La Morte de mille ans au salon de* 1783, 1783, in-8°. XIII. *Le Philosophe parvenu*, ou Lettres et Pièces originales contenant les Aventures d'Eugène sans pair, Paris, 1788, 6 vol. in-12; trad. en allemand. Il a fait précéder cet ouvrage d'une Lettre (vraie ou supposée) de J. J. Rousseau, qui lui donne les plus grands éloges. XIV. *Le Crime*, ou Lettres originales de César de Perlencourt, ibid. 1789, 4 vol. in-12. — *Le Repentir* ou suite du *Crime*, ibid., 1789, 4 vol. in-12. XV. Les *Confessions* de Rabelais; — de Marot; — de Mich. de Montaigne, ibid. 1796-98, 3 vol. in-18. XVI. *Le Secret d'être heureux*, ou Mémoires d'un Philosophe, ibid. 1797, 2 vol. in-18. Ce roman devait avoir une suite qui n'a point paru. XVII. *Charmansage*, ou Mémoires d'un jeune citoyen faisant l'éducation d'un ci-devant noble, Paris, 1792, 4 vol. in-12. XVIII. *Le Législateur des chrétiens*, ou l'évangile des déicoles, 1798, in-18. XIX.

Les Quatre Aventures, ibid., 1799, 4 vol. in-12. XX. *La Pamela française* ou Lettres d'une jeune paysanne, etc. ibid., 1803, 4 vol. in-12. Parmi les manuscrits que Lesuire a laissés, on a remarqué celui qui est intitulé : *Mes Confessions*. W-s.

LESZCZINSKI. *Voy.* STANISLAS.

LETANDUÈRE (HENRI-FRANÇOIS DESHERBIERS, marquis DE), l'un des officiers qui ont le plus contribué à la réputation de notre marine, dans le dix-huitième siècle, naquit à Angers, en 1682, d'une famille ancienne, originaire du Poitou. Son père, capitaine de vaisseau, lui fit faire sa première campagne en qualité de mousse, dès l'âge de dix ans : l'année suivante il servit en qualité de volontaire, sous les ordres de M. de Monbeault, son oncle, qui prit un soin particulier de son éducation. En 1703 il fut embarqué comme enseigne sous les ordres de M. d'Osmont, connu par son extrême sévérité dans le service, et mérita sa bienveillance au point que le comte de Toulouse, à la recommandation de ce capitaine, n'hésita pas à lui confier une expédition aussi importante que périlleuse : c'était d'aller secourir le *Saint-Michel*, qui se perdait. Létanduère manœuvra avec tant d'habileté et de courage, qu'il sauva le vaisseau du péril le plus imminent : on demanda pour lui le grade de lieutenant, auquel il ne fut cependant élevé qu'en 1705. Blessé au siége de Malaga, par un éclat de bombe qui lui fracassa la machoire, il était à peine rétabli qu'il s'embarqua sur la frégate l'*Etrille*, destinée à faire partie de l'expédition contre Gibraltar. Ayant été chargé de s'approcher de la côte de Carthagène pour reconnaître les dispositions de l'ennemi, il se trouva tellement engagé entre la flotte anglaise et la terre, qu'il ne pouvait échapper. Il fit alors débarquer tout son équipage. Resté seul à bord avec son maître canonnier, il mit le feu à la frégate, et s'éloigna dans son canot. Mais s'apercevant que le feu ne faisait aucun progrès ; et craignant qu'il ne fût éteint, il se rapprochait pour le rallumer lorsque la frégate sauta en l'air. A son retour de cette expédition, se trouvant à bord de l'*Aragon*, commandé par M. Desherbiers, son oncle, il tomba au pouvoir des Anglais, et fut conduit prisonnier à Lisbonne où il resta plusieurs mois sur parole. Il profita de cette occasion pour prendre connaissance des forces navales anglaises et hollandaises qui devaient porter l'archiduc à Barcelone, et il en envoya au ministère un compte très-exact. Revenu en France, après un échange, il fut demandé pour lieutenant par divers capitaines, et fit sous leurs ordres plusieurs campagnes, notamment celle de 1709 dans l'escadre de Dugay-Trouin. En 1718, il fit le voyage des Grandes-Indes, leva la carte de l'embouchure du Gange, et revint en 1721, rapportant d'utiles renseignements pour la navigation. Nommé capitaine de vaisseau en 1727, il fut envoyé en 1730 au Canada, remonta le fleuve St.-Laurent jusqu'à Quebec, et rectifia, par ses observations, les cartes dont on s'était servi jusqu'alors. Il fut récompensé de ses services, en 1736, par la charge de commissaire-général de l'artillerie de Rochefort. Il fit partie, en 1740, d'une expédition pour les Antilles, sous les ordres de M. d'Espinay. Dans les parages de Saint-Domingue il fut attaqué par six vaisseaux anglais, qui feignirent de le prendre pour une escadre espagnole : le combat ayant

été à l'avantage des Français, et le commandant anglais étant venu le lendemain s'excuser de sa prétendue méprise, Létanduère lui demanda s'il voulait recommencer. Il passa, en 1742, à la place de directeur de l'artillerie de Dunkerque, et commanda les batteries de la marine au siége de Furnes. Nommé chef d'escadre en 1745, il mit aussitôt à la voile pour l'Amérique, et s'empara de quatre frégates anglaises, à la vue du port de Brest. Il fut chargé, en 1747, d'escorter, avec huit vaisseaux, un convoi de 250 bâtiments destiné pour les Colonies : arrivé le 25 octobre, à la hauteur de Belle-Ile, il signala une flotte ennemie de dix-neuf vaisseaux ; fit aussitôt des dispositions pour garantir le convoi, et attendit le combat : il soutint, pendant le reste de la journée, les efforts de toute l'escadre anglaise. Le Tonnant qu'il montait combattit successivement contre quatorze vaisseaux, et eut affaire à cinq à-la-fois : il perdit sa voilure, et son artillerie fut démontée ; mais avec le secours de Vaudreuil, qui s'avança pour le dégager, il parvint à gagner le port de Brest, à la faveur de la nuit. Cette action d'éclat, désignée sous le nom de *Combat du Tonnant*, valut à Létanduère le titre de commandeur de Saint-Louis. Il fut nommé, l'année suivante, commandant de la marine, à Rochefort, où il mourut en 1750. H-Q-N et W-S.

LETELLIER, peintre, naquit à Rouen, en 1614. Il était neveu du célèbre Poussin, qui le nomma son légataire. C'est aux leçons d'un maître aussi habile, qu'il dut la belle imitation de la nature, la simplicité de style, et la noblesse que l'on remarque dans ses tableaux. Les ouvrages de Letellier sont faibles de couleur ; mais ils se distinguent par la perspective linéaire, et surtout par l'expression : les accessoires sont bien choisis ; mais le dessin est quelquefois mou, et les formes des figures rondes et sans fermeté. Il peignait de prédilection les sujets de dévotion. Ses têtes de vierge sont pleines de candeur, et d'une grâce qui n'est jamais dépourvue de noblesse. Avant la révolution, il y avait peu de couvents ou d'églises à Rouen, qui ne fussent ornés de ses tableaux. Le Musée de cette ville en possède dix-sept, parmi lesquels on doit citer *Les adieux de saint Paul et de Silas, allant au martyre* : toutes les parties de l'art s'y font remarquer. On distingue encore une *Sainte-Famille*, d'un fini précieux, et d'une vérité de couleur qui prouve que Letellier aurait pu se signaler dans cette partie de l'art. Parmi ses autres tableaux, on remarque encore deux *Ascensions*, deux *Assomptions*, une *Annonciation*, et une *Purification*, d'un excellent style et du plus beau fini ; enfin *saint Joseph portant l'Enfant-Jésus dans ses bras*, tableau de grandeur naturelle, remarquable par l'entente de la perspective, et la pureté du style. Vers la fin de sa vie, Letellier changea de manière, et peignit avec une mollesse, un fini que l'on ne trouve pas dans ses premiers ouvrages. Il mourut en 1676. P-S.

LETELLIER (MICHEL), chancelier de France, né le 19 avril 1603, d'un conseiller à la cour des aides, seigneur de Châville, fut d'abord conseiller au grand-conseil, puis procureur du Roi au châtelet de Paris, en 1631. Il fut nommé ensuite maître des requêtes, et eut l'avantage de travailler, avec le chancelier Séguier et M. Talon, aux procédures instruites

contre les séditieux de Normandie. L'habileté qu'il montra dans cette affaire lui valut sa nomination à l'intendance de Piémont en 1640. Ce fut alors qu'il eut occasion d'être connu du cardinal Mazarin, qui le présenta à Louis XIII, et le fit nommer secrétaire d'état au département de la guerre, lors de l'éloignement de M. Desnoyers. Attaché à la fortune de ce cardinal, il suivit fidèlement son parti dans les troubles de la fronde. Tout ce qui fut négocié avec le duc d'Orléans et M. le Prince, passa par ses mains. Il eut la plus grande part au traité de Ruel, partagea la première disgrace, vraie ou supposée, de Mazarin, et s'établit à la campagne pendant l'absence de son protecteur. Mais, lorsque le cardinal se retira pour la seconde fois et sortit du royaume, la régente retint auprès d'elle Letellier, qui fut chargé du ministère dans ces occasions difficiles. C'est à cela que Bossuet fait allusion dans son oraison funèbre, en ces termes : « Deux fois, en grand » politique, ce judicieux favori (Mazarin) sut céder au temps, et » s'éloigner de la cour. Mais, il le » faut avouer, toujours il voulait y » revenir trop tôt. Letellier s'opposait à ses impatiences jusqu'à se » rendre suspect, et, sans craindre » ni ses envieux, ni les méfiances » d'un ministre également soupçonneux et ennuyé de son état, il allait » d'un pas intrépide où la raison » d'état le déterminait. » Letellier contribua puissamment à l'extinction des troubles et au rétablissement de l'autorité royale. Le co-adjuteur en parle souvent dans ses Mémoires, mais sans former aucune plainte contre lui, quoiqu'il fût constamment attaché au parti de la cour; ce qui prouve que Letellier mettait dans ses procédés autant de modération que de franchise. En 1654, il fut chargé de pleins-pouvoirs, et envoyé pour empêcher que Péronne ne tombât entre les mains des ennemis. Pendant les négociations relatives au mariage du Roi, il eut la correspondance du cardinal, qui l'instruisait exactement de tout ce qui se passait entre lui et Don Louis de Haro. Après la mort de Mazarin, il continua d'exercer sa charge de secrétaire-d'état, dont il lui fut permis, en 1666, de donner la survivance au marquis de Louvois, son fils. Louis XIV, qui voulait récompenser ses services, lui conserva le titre et les fonctions de ministre, et le fit, en 1677, chancelier et garde des sceaux, après la mort de d'Aligre. Letellier, dans cette dignité suprême, donna des réglements utiles et pleins de sagesse. Il exigea plus de régularité et d'instruction de la part des jeunes magistrats, qui se pressaient en foule pour entrer au conseil. Chef intègre de la justice, politique prudent, ami invariable, sujet fidèle, père de famille vénérable, il est digne de prendre place parmi les grands hommes du siècle où il a vécu. Sa vie eût été exempte de tous reproches, si la révocation de l'édit de Nantes n'eût pas trouvé en lui un de ses plus zélés partisans. Egaré par des opinions que l'ambition de Louvois et le despotisme consciencieux du Père Lachaise fortifiaient de tout leur ascendant sur l'esprit du monarque, il partagea le blâme de ces opérations aussi violentes qu'impolitiques. Il scella lui-même le fatal édit, et remercia le Ciel, en répétant le cantique de Saint-Siméon, de lui avoir conservé encore assez de force pour sanctionner cet acte

qu'il regardait comme la dernière victoire remportée sur l'hérésie. Letellier eut l'honneur d'être célébré par les deux plus grands orateurs de son temps, Bossuet (1) et Fléchier. Il mourut en 1685, âgé de 83 ans. Sa fin édifiante est peinte d'une manière admirable par l'évêque de Meaux; et c'est un des plus beaux traits de son discours. D-s.

LETELLIER (Charles-Maurice), archevêque de Reims, fils du précédent, et frère puîné de Louvois, naquit, à Turin, en 1642. Après avoir fait d'excellentes études, il prit ses grades en Sorbonne, et voyagea en Italie, en Hollande, en Angleterre, d'où il rapporta un grand nombre de livres précieux par leur rareté, ou par la correction et la beauté des éditions. François Barberini, archevêque de Reims, le nomma son coadjuteur en 1668; et Letellier lui succéda, en 1671. Le nouveau prélat prit part à presque toutes les affaires de l'église de son temps. Ce fut lui qui fit le rapport dans l'assemblée du clergé, le 1er. mai 1681, sur la régale et sur les autres sujets de contestation entre Innocent XI et Louis XIV; et il conclut à demander au roi la convocation d'un concile national ou d'une assemblée générale du clergé. Cette assemblée fut en effet convoquée peu après, et M. Letellier en fut aussi membre. On voit, par quelques détails rapportés dans les *Opuscules de Fleury*, 1808, in-12, pag. 213, qu'il n'y était pas toujours pour les avis modérés, et que Bossuet empêcha qu'on ne poussât les choses plus loin. L'archevêque de Reims signa la déclaration des évêques, du 30 septembre 1688, sur les différends de Louis XIV avec Rome. On crut qu'il avait été excité dans ces diverses circonstances, par l'abbé Faure, docteur de Sorbonne, son commensal et son grand-vicaire, sur lequel il se reposait de presque tout le gouvernement du diocèse. Cet abbé, qui devint doyen de l'église de Reims, était d'un caractère un peu vif et fort prononcé contre les doctrines ultramontaines. Il n'était pas favorable aux religieux et surtout aux jésuites, et il entraîna l'archevêque dans quelques démarches qui n'eurent pas l'approbation générale. La sentence rendue par le prélat, le 22 mars 1687, sur la confession pascale, parut peu mesurée pour la forme et pour le fond; son ordonnance, du 15 juillet 1697, contre deux thèses soutenues chez les jésuites, fut attaquée dans quelques écrits, et faillit donner lieu à un procès : on peut voir sur cela les *Mémoires chronologiques et dogmatiques* du P d'Avrigny, tom. IV, pag. 31. Une autre ordonnance, du 24 mai de la même année, sur les réguliers, ne fit pas moins de bruit, et fut à peu près réformée par l'assemblée du clergé, de 1700, sur le rapport de Bossuet. M. Letellier présida cette assemblée: il ne paraît pas s'être acquitté de

(1) Beaucoup d'écrivains du dix-huitième siècle, et de celui-ci, ont blâmé Bossuet, d'avoir fait dans son oraison funèbre, l'éloge de la révocation de l'édit de Nantes. Un historien judicieux, Rulhières, dans ses *Eclaircissements sur les causes de cette révocation*, a essayé de justifier l'évêque de Meaux, de ce reproche; et son opinion mérite d'être examinée. Il cite les propres mots de l'orateur sacré, et les voici : « Comment » pouvons-nous incorporer *tout à fait* à l'église de » J. C. tant de peuples nouvellement convertis, et » porter avec confiance un si grand accroissement » de notre fardeau?... Ne laissons pas cependant » de publier ce miracle de nos jours; faisons en » passer le récit aux siècles futurs. » Pour apprécier toute la mesure de ces expressions, il n'est pas inutile de mettre en parallèle celles de Fléchier, sur le même sujet : » Il ne restait, dit » l'évêque de Nîmes, qu'à porter le dernier coup » à cette secte mourante : qui méritait mieux que » ce sage chancelier d'achever l'œuvre du prince, » ou pour mieux dire, l'œuvre de Dieu, en scellant la révocation de ce fameux édit, qui avait » coûté tant de sang et de larmes à nos pères? »

cette fonction avec la prudence et l'adresse desirables, et on l'accusa d'affecter les manières absolues et tranchantes du marquis de Louvois son frère, sans les racheter par ses talents. D'Aguesseau, dans ses *Mémoires sur les affaires de l'église* de son temps, et M. le cardinal de Bausset dans l'*Histoire de Bossuet*, tom. IV, pag. 6, donnent à ce sujet quelques détails. L'archevêque de Reims souscrivit la lettre écrite à Innocent XI, le 23 février 1697, contre le livre du cardinal Sfondrate, lettre qui paraît avoir été rédigée par Bossuet. Il établit des séminaires dans son diocèse, et publia un nouveau catéchisme. Fils d'un chancelier de France, il possédait plusieurs bénéfices et aimait assez la magnificence (1). On cite dans les Lettres de Mme. de Sévigné (2), plusieurs traits de caractère de ce prélat, qui s'était fait exempter du paiement des décimes dans l'assemblée du clergé, de 1680, et qui ne fut point favorable à Fénélon lors de la dispute du quiétisme. Le roi l'avait nommé conseiller-d'état. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, à Paris, le 22 février 1710, et fut inhumé dans le tombeau de son père, en l'église Saint-Gervais. Il avait défendu qu'on fît son oraison funèbre. Il légua à l'abbaye de Sainte-Geneviève sa bibliothèque, composée de cinquante mille volumes, dont il avait fait dresser le catalogue par Nicolas Clément, bibliographe fort instruit. Ce catalogue a paru sous ce titre : *Bibliotheca Telleriana*, Paris, imprimerie royale, 1693, in-folio. L'avertissement rédigé par Letellier, renferme quelques détails intéressants sur les soins qu'il s'était donnés pour rassembler une si grande quantité de livres. On y remarque l'éloge qu'il fait d'Antoine Faure, son précepteur, et son vicaire-général, qui lui avait légué en mourant une partie de ses livres pour les ajouter à sa collection déjà si considérable.

W-s et P-c-t.

LETELLIER. *Voy.* BARBESIEUX, COURTANVAUX, ESTRÉES (XIII, 413) et LOUVOIS.

LETELLIER (MICHEL), jésuite, dernier confesseur de Louis XIV, et chargé de la feuille des bénéfices, naquit auprès de Vire en Basse-Normandie, le 16 décembre 1643. Il fit ses études chez les Jésuites à Caen, et entra dans leur société en 1661. Après avoir enseigné les humanités et la philosophie, il fut chargé de donner une édition de Quinte-Curce, pour l'usage du Dauphin. Son travail, qui parut en 1678, in-4°., et qui est estimé, le fit choisir, avec quelques autres jésuites distingués par leur mérite, pour former, dans le collége de Louis-le-Grand à Paris, une société de savants qui succédât aux Sirmond et aux Pétau. Mais Letellier se consacra bientôt à un autre genre d'écrits. Il fut un des principaux adversaires de la version du Nouveau-Testament, dite de Mons;

22..

(1) On rapporte, dans le *Bolæana*, que Despréaux disait que l'archevêque de Reims l'avait une fois plus estimé, depuis qu'il le savait riche : mais qui pourra croire, sur le témoignage de Lefebvre-de-Saint-Marc, que Letellier disait, ne pas concevoir comment on pouvait vivre sans avoir *cent mille écus* de rente ? Les auteurs du *Dictionnaire historique* le font moins exigeant; suivant eux, Letellier prétendait qu'on ne pouvait être honnête homme, si on n'avait *dix mille livres* de rente. Ce fut, ajoutent-ils, d'après un tarif si peu apostolique, que Despréaux, questionné par lui sur la probité de quelqu'un, lui répondit : Monseigneur, il s'en faut de quatre mille livres de rente qu'il soit honnête homme. Ce mot est plaisant; mais à coup sûr, il est inventé.

(2) Voyez, par exemple dans sa lettre du 5 février 1674, l'anecdote de l'homme renversé par la voiture de l'archevêque de Reims. Madame de la Fayette, dans ses Mémoires de la cour de France, présente aussi ce prélat sous un jour peu favorable. M-d.

et il l'attaqua dans trois ouvrages différents, en 1672-75 et 1684. Il prit ensuite beaucoup de part à la controverse sur les cérémonies chinoises. Sa *Défense des nouveaux chrétiens, et des missionnaires de la Chine, du Japon et des Indes*, qui parut en 1687, 2 vol. in-12, fut vivement attaquée par Arnauld et du Vaucel, et déférée à Rome, où elle ne fut point condamnée; Letellier y donna depuis une suite, et répondit à ses ennemis. Il contribua, avec le P. Besnier, à la traduction du Nouveau-Testament de Bouhours, qui parut en 1697 et en 1703. (*Voyez* Bouhours.) Ayant été choisi pour continuer les *Dogmes théologiques* du P. Petau, il s'attacha au traité de la pénitence, qu'il acheva, mais qui n'a pas été imprimé. Dans la querelle faite aux Jésuites sur ce qu'on appelait le péché philosophique, il publia quelques petits écrits, en 1691, pour la justification de ses confrères. Il fut un des premiers coopérateurs des *Mémoires de Trévoux*. Letellier est encore auteur de quelques ouvrages contre ceux qui prenaient le nom de disciples de Saint-Augustin, comme : *Recueil de bulles sur les erreurs des deux derniers siècles*, 1697; — *Histoire des cinq propositions de Jansénius* (sous le nom de Dumas), Liége, 1699, in-12. — *Le P. Quesnel séditieux et hérétique*, 1703, in-12, etc. Ces écrits exposèrent Letellier à l'animadversion d'un parti nombreux et puissant, qui l'a peint ensuite comme ayant horriblement abusé de la confiance de Louis XIV. Ce fut après la mort du P. Lachaise, en 1709, que Letellier, alors provincial dans sa compagnie, fut nommé confesseur du roi; place d'autant plus importante, que la présentation des sujets pour les bénéfices y était alors attachée. On assure, dans beaucoup de libelles et même dans quelques histoires, que le jésuite fut dès-lors l'ame de toutes les affaires, et qu'il se montra violent et persécuteur. Mais Louis XIV ne suivit pas, depuis 1709, une conduite différente de celle qu'il avait tenue jusque-là; il regardait les jansénistes comme dangereux, et il les contint avec fermeté. L'acte le plus sévère de cette partie de son règne fut la destruction de Port-Royal-des-Champs, en 1709; mesure qui fut accompagnée de circonstances propres à la faire paraître plus rigoureuse encore. Un historien récent, dit que le P. Letellier *n'eut point de repos qu'il ne se fût assuré de la condamnation du livre de Quesnel*: le simple rapprochement des dates démontre la fausseté de cette allégation. Letellier ne devint confesseur du roi qu'en 1709, et les *Réflexions morales* avaient été condamnées à Rome par un décret du 13 juillet 1708. D'Alembert est tombé dans un anachronisme plus choquant encore : dans ses notes sur l'Eloge de Bossuet, il accuse Letellier d'avoir donné à Louis XIV le *conseil perfide et punissable* d'écrire au pape une lettre *où il promettait de faire rétracter les évêques de la sanction solennelle qu'ils avaient donnée aux quatre articles;* et là-dessus l'académicien s'échauffant déplore, dans une tirade véhémente, la *faiblesse* du roi, et l'*audacieuse impudence de l'imposteur qui dirigeait sa conscience*. Cette bouffée de colère annonce autant d'ignorance que de passion : la lettre dont d'Alembert veut parler, ne peut être que celle que Louis XIV écrivit, le 14 septembre 1693, à Innocent XII, et Letellier ne fut confesseur que seize ans plus tard. Un examen des faits dissiperait ainsi

la plupart des reproches que des écrivains passionnés ou inattentifs ont adressés au P. Letellier. Ceux qui l'ont le plus maltraité, sont, le duc de St.-Simon, dans ses *Mémoires;* Dorsanne dans son *Journal*, et de Villefore dans ses *Anecdotes sur la constitution Unigenitus*. Tous trois favorisaient un parti que Letellier avait combattu : tous trois ramassaient avec soin, et citent comme des autorités, de petites anecdotes, des propos, et des conversations. Saint-Simon, caustique et haineux, comme l'avouent ses éditeurs, dit du mal de tout le monde, et n'épargne pas Letellier. Il parle aussi du bruit qui courut que ce jésuite avait fait faire au roi mourant les vœux de sa société; mais il ajoute que le chirurgien du roi, Maréchal, qui n'aimait pas non plus Letellier, lui a certifié que le fait était faux : ce conte ridicule n'en est pas moins répété dans d'autres recueils. Si l'on en croit Dorsanne et Villefore, c'est le père Letellier qui a tout fait dans l'affaire de la bulle *Unigenitus :* il a fatigué Louis-XIV de ses sollicitations; il a forcé la main au pape; les cardinaux comme les évêques étaient ses agents serviles, et sacrifiaient leur devoir à la politique. Fénélon lui-même n'a pas été à l'abri de cette imputation aussi ridicule en elle-même qu'elle est outrageante pour les prélats qui en étaient l'objet. C'est sur l'autorité des mêmes écrivains que Duclos a rédigé ses *Mémoires secrets*, et il y a peint Letellier comme un homme dur, orgueilleux, violent, qui dirigeait tout et dont les évêques suivaient aveuglément les ordres. A l'entendre, le cardinal de Rohan était un de ses instruments les plus dociles, quoique le nom de ce prélat, son rang dans l'église et à la cour, et ses qualités aimables et généreuses, repoussent la supposition d'un rôle si peu fait pour lui. Le cardinal de Bissy, évêque de Meaux, n'est pas mieux traité. Au reste, Duclos reconnaît qu'il suit, pour guides, les auteurs déjà cités : dans un seul endroit il paraît rougir de les copier. On avait produit une lettre que l'on attribuait au père Letellier, et dans laquelle il exposait, à M. de Chauvelin, le plan de la persécution qu'il se proposait de faire essuyer au cardinal de Noailles. Il est à croire que si Letellier eût été capable de ce procédé, il était du moins assez adroit pour ne pas s'afficher, en écrivant à un magistrat. Aussi Duclos convient qu'ayant confronté la lettre avec d'autres de ce jésuite, la signature ne lui a point paru la même; et il soupçonne, avec beaucoup de fondement, que c'est une fraude du parti contraire. Il est possible qu'avec de bonnes vues, dans le fond, Letellier ait été, en quelques occasions, entraîné trop loin par l'ardeur de son zèle; mais il y a loin de là au caractère odieux qu'on lui prête et au rôle violent qu'on lui fait jouer. Des écrivains non suspects citent de lui des traits honorables. Louis XIV, dit Duclos lui-même, lui ayant demandé s'il était parent des Letellier de Louvois, il répondit, comme l'avait fait, en pareille occasion, saint Vincent de Paul, qu'il n'était que le fils d'un paysan. Le chancelier d'Aguesseau rapporte, dans le *Discours sur la vie et la mort de M. d'Aguesseau*, son père, que le roi ayant demandé un jour au père Letellier pourquoi il ne se servait pas, pour ses voyages, d'un carrosse à six chevaux, comme son prédécesseur; le confesseur répondit que *cela ne convenait point à son*

état, et qu'il *aurait été encore plus honteux de le faire depuis qu'il avait rencontré, dans une chaise à deux chevaux, sur le chemin de Versailles, un homme de l'âge, des services et de la dignité de M. d'Aguesseau.* On voit, dans le *Dictionnaire* de Moréri à l'article *Fabre*, que Letellier rendit des services à cet oratorien, et qu'il lui envoya de l'argent dans un moment où celui-ci en avait un très-grand besoin. Après la mort de Louis XIV, le jésuite se trouva en butte à toute la haine du parti triomphant. Il était particulièrement odieux au cardinal de Noailles : il fut exilé à Amiens, puis à La Flèche, où il mourut le 2 septembre 1719, à l'âge de 76 ans. P-c-t.

LETI (Gregorio), historien, que son inexactitude et son goût pour le merveilleux, ont fait surnommer le *Varillas italien*, naquit à Milan, le 29 mai 1630, d'une famille originaire de Bologne. Il fit ses premières études à Cosenza, et fut appelé ensuite à Rome, par son oncle, qui, étant prélat, voulait l'avancer dans la magistrature, ou dans l'état ecclésiastique; mais Leti, d'un naturel dissipé et de mœurs très-libres, rejeta bien loin ces propositions, et revint à Milan attendre l'âge de sa majorité. Une fois maître de sa petite fortune, il se hâta de satisfaire son goût pour les voyages, et consuma rapidement son patrimoine. Son oncle, nommé depuis peu évêque d'Aquapendente, le rappela près de lui, et songea, par ses sages conseils, à le faire changer de conduite; mais le voyant sourd à ses remontrances, il le chassa de sa présence. Leti quitta Aquapendente, très-mécontent de son oncle, dont il avait espéré tirer de l'argent, et continua de se livrer à toute sorte de dissipations. Il parvint à se procurer quelques ouvrages dont la lecture lui inspira du goût pour la réforme; et il fut confirmé dans ses sentiments par les conversations qu'il eut avec un gentilhomme protestant. Il se rendit donc à Genève, et s'y arrêta quelques mois pour s'instruire à fond des principes des réformés; de là il vint à Lausanne, où il fit profession de calvinisme, et épousa la fille de J. A. Guérin, habile médecin chez lequel il était logé. Retourné à Genève, en 1660, il y ouvrit une école pour l'enseignement de l'italien. Il commença, vers le même temps, à publier quelques écrits satiriques contre l'Eglise romaine, et mérita ainsi la protection des magistrats. Il obtint, en 1674, des lettres de bourgeoisie qui lui furent expédiées gratuitement; et l'on a remarqué que cette faveur n'avait été accordée à personne avant lui. Quelques désagréments que lui attira son penchant pour la satire, l'obligèrent de quitter Genève en 1679 (1). Il vint à Paris; et il eut l'honneur de présenter à Louis XIV, un panégyrique, décoré de ce titre pompeux: *La Fama gelosa della Fortuna*, etc., Gex, 1680, in-4°.; mais il ne crut pas devoir prolonger son séjour en France, où les protestants étaient déjà inquiétés, et il passa en Angleterre. Charles II l'accueillit avec bonté, lui fit don d'une somme de mille écus, et lui permit d'écrire

(1) L'intempérance de sa langue et de sa plume, son goût pour l'invention, lui firent accuser injustement plusieurs familles Genevoises; son *Livello politico*, l'*Itinerario*, et le *Vaticana languente*, furent condamnés au feu, comme contenant des propositions contraires à l'Etat, à la religion et aux mœurs. Leti fut en outre condamné à une amende de cent écus, et rayé de la bourgeoisie. *Senebier, Hist. litt. de Genève*, tom. II, pag. 330.

l'histoire d'Angleterre : il se hâta de profiter de cette permission; mais son ouvrage contenait des traits satiriques qui déplurent, et il reçut l'ordre de sortir du royaume. Il se réfugia en 1682, à Amsterdam; et il obtint dans la suite le titre d'historiographe de cette ville, où il mourut subitement, le 9 juin 1701. C'était un écrivain infatigable; il travaillait douze heures par jour, et à plusieurs ouvrages à-la-fois (1) : il n'est donc pas étonnant que ses productions se ressentent de la précipitation avec laquelle il les composait. Il avait l'esprit vif et une imagination ardente ; cependant son style est diffus et si traînant, que Tiraboschi conseille la lecture de ses écrits aux personnes tourmentées d'insomnie. On ne doit point y chercher d'ailleurs la sincérité ni l'exactitude ; les traits satiriques qu'il s'est permis contre la cour de Rome et la religion, sont la seule cause du prix que quelques amateurs mettent encore à des écrits si dignes de l'oubli (*Tiraboschi Istor. letter.*, tom. VIII, page 387). Bayle, qui a beaucoup loué Leti dans son *Journal* (2), ne le ménage pas dans sa correspondance ; il le représente comme un nouvel Arétin, cherchant à se rendre redoutable par ses satires, et trafiquant du blâme et de la louange (3).

La liste de ses ouvrages remplirait plusieurs colonnes ; on la trouvera dans les *Mémoires* de *Niceron*, dans le *Dict.* de Chaufepié, dans la *Bibl. scriptor. Mediolanens.* d'Argelati, et dans l'*Hist. littéraire* de Genève. Nous citerons seulement : I. *La Vie de Sixte-Quint*, Lausanne, 1669, 2 tom. in-12; Amsterd. 1693, 1721, 3 vol. in-12 : elle a été traduite en français par l'abbé L. A. Lepelletier, Paris, 1685, 2 vol. in-12. C'est le plus répandu des ouvrages de Leti; mais il y a inséré beaucoup d'anecdotes suspectes. (*Voyez* SIXTE V.) Leti rapporte lui-même, dans une de ses lettres, que madame la Dauphine lui ayant demandé, lorsqu'il était en France, si tout ce qu'il avait écrit dans ce livre, était vrai, il lui avait répondu qu'une chose bien imaginée faisait beaucoup plus de plaisir que la vérité quand elle n'était pas mise dans un beau jour. II. L'*Italia regnante overo Descrittione dello stato presente di tutti principati e republiche d'Italia*, Genève, 1675, 4 vol. in-12. III. *La Vita*, etc. (La vie de Philippe II, roi d'Espagne,) Cologne, 1679, 2 vol. in-4°. ; traduite en français par de Chevrières, Amsterdam, 1734, 6 vol. in-12. Elle est curieuse : mais on ne doit pas compter sur la véracité de l'auteur, et il entremêle ses récits de digressions fatigantes. IV. *Teatro Britannico overo*

(1) « J'ai toujours, dit-il lui-même, trois ouvrages en même temps sur le metier ; je travaille à un ouvrage deux jours de suite, et j'emploie le troisième à deux autres productions. Lorsque je manque de Mémoires pour un ouvrage, je trouve dans les autres de quoi m'occuper en attendant. » Faut-il être surpris, d'après cela, qu'il ait mis au jour plus de cent volumes?

(2) Bayle se croyait obligé de ménager Leti, homme très-dangereux ; il est tout simple aussi qu'il ait eu des égards pour lui à la considération de son gendre, Leclerc.

(3) « Leti, dit Bayle, fit plusieurs voyages en Allemagne, dont il ne revint pas sans avoir écumé quelques princes (*Lettr.* à Minutoli) Il rassemble des pièces inutiles ; il ne songe qu'à grossir les volumes, et à multiplier les *Epîtres dédicatoires* (Au même). Le *Teatro Gallico* de Leti paraît depuis quelque temps. Je ne l'ai point pu encore parcourir : mais je sais, par ses autres ouvrages, que c'est un *rapsodie* et une plume *tàm facti pravique tenax, quàm nuntia veri*, à l'instar de la Renommée. Il a bien eu le courage, dans son *Teatro Belgico*, de dire que l'Escaut et le Rhin passent par Rotterdam. (*Lettre* au même.) « Ce dernier trait suffit pour faire juger le degré de confiance que l'on doit à Leti : il était sur les lieux ; il habitait la Hollande quand il publiait une bévue géographique, que le moindre enfant aurait pu relever.

Istoria della grande Britannia, Londres, 1682, 2 vol. in-4°.; Amsterd. 1684, 5 vol. in-12. L'édition de Londres est très-rare par la sévère suppression qui en fut ordonnée. Bayle dit que le style de cet ouvrage est aisé et sans affectation; et que les choses y sont racontées avec une si grande naïveté, qu'on aura peut-être de la peine à s'imaginer un jour que l'auteur a fait imprimer cet ouvrage pendant sa vie (*Nouv. de la Rep. des lettres*, avril 1684). V. *Il cerimoniale historico et politico : opera utilissima à tutti gli ambasciatori*, Amsterd. 1685, 6 vol. in-12. L'introduction contient des réflexions sur les écrits satiriques, et sur la manière dont les ambassadeurs doivent les apprécier. L'ouvrage commence par un abrégé d'histoire universelle, suivi de remarques sur les états modernes de l'Europe, leur population, leurs revenus, et enfin sur le cérémonial des différentes cours. Bayle en a donné une analyse très-piquante dans son *Journal*, mars 1685. VI. *Historia Genevrina, o sia historia della città e republica di Ginevra*, Amsterd. 1686, 5 vol. in-12. Senebier lui reproche de fabriquer des pièces, et d'avoir supposé un manuscrit qu'il nomme *de Prangins*, qui sert de base à cette histoire pleine de traits satiriques. VII. *La Monarchia universale del Re Luigi* XIV, ibid., 1689, 2 vol. in-12; trad. en français la même année, 2 vol. in-12. Il y exagère les forces et les dispositions de Louis XIV, qu'il représente prêt à envahir l'Europe; c'était un tort commun aux réfugiés. Un anonyme lui répondit par : *L'Europe ressuscitée du tombeau de M. Leti*, Utrecht, 1690, in-12. VIII. *Teatro Belgico, overo Ritratti historici, politici e geografici delle sette Provincie unite*, Amsterd. 1690, 2 v. in-4°. fig.; ouvrage inexact et superficiel. IX. *Teatro Gallico, overo la Monarchia della Real casa di Borbone in Francia, dal* 1572, Amsterd. 1691-97, 7 vol. in-4°. Cette histoire ne mérite pas d'être lue; mais elle est ornée de belles gravures qui la font rechercher des curieux. X. *La vie d'Olivier Cromwell*, ibid., 1692, 2 tom. in-8°.; trad. en français, 1694, 2 tom. in-12 : elle est pleine de fausselés. XI. *Vie d'Elizabeth, reine d'Angleterre*, ib. 1693, 2 vol. in-12; traduite en français, ib., 1696, 1703. XII. *Vie de Pierre Giron, duc d'Ossonne*, Amst., 1699, 3 vol. in-12; traduite en français, Paris, 1700, 3 vol. in-12 : elle est surchargée de digressions inutiles. XIII. *Vie de l'empereur Charles-Quint*, Amsterdam, 1700, 4 tom. in-12; trad. en français par les filles de Leti, Amsterdam, 1702; Bruxelles, 1740, 4 vol. in-12, et en allemand par Rabener, avec des notes intéressantes, Leipzig, 1712, 3 vol. in-8°. Pour compléter cet article, on ne peut se dispenser de faire connaître encore quelques-unes des productions satiriques ou purement littéraires de Leti; nous commencerons par les satires: I. *Roma piangente, overo Dialogi trà il Tevere e Roma*, Leyde, 1666, in-12; traduit en français, Avignon, (Genève), 1666, in-12. II. *Vita di donna Olympia Maldachini*, Ragusé (Genève), 1666, in-12 : il publia, sous le nom supposé de l'abbé Gualdi, cette satire écrite avec un emportement inexcusable, lors même que les faits qu'il raconte seraient authentiques. Elle a été traduite en français, par Renoult, Leyde, 1666, in-12, et par Jourdan, avec des notes, Paris, 1770, 2 vol. in-12. III. *Il Nipotismo di Roma* (Amsterd.) 1667, in-12;

traduit en français, 1669, 2 tom. in-12; et en latin, Stutgard, 1669, in-4°. IV. *Il Cardinalismo di S. Chiesa*, 1668, 3 vol. in-12. V. *Il Sindicato*, etc., ou le Syndicat d'Alexandre VII, avec son voyage dans l'autre monde, 1668, in-12; traduit en français, 1669, in-12. VI. *Il putani mo Romano, con il nuovo parlatorio delle monache, satira comica di Baltas. Sultanini, Bresciano*, Londres (Genève), 1675, in-12; rare. VII. *Ambasciata*, etc. (L'ambassade de Romulus aux Romains pendant les vacances du siége), Bruxelles (Genève), 1671, 1676, in-12. C'est un recueil de différentes pièces satiriques publiées pendant la tenue du conclave qui suivit la mort de Clément IX. Ch. Gryphe attribue encore à Leti la continuation du *Divortio celeste* de Ferrante Pallavicino. (*Voyez* PALLAVICINO.) Parmi ses productions purement littéraires, on citera: I. *Il Bandita*, Bologne, 1653, in-12. C'est un discours présenté à l'académie des humoristes à Rome, et dans lequel il n'a point fait entrer la lettre *R*. Deux Italiens s'étaient déjà exercés sur le même jeu d'esprit, l'un en 1614 (*Voy.* CARDONE), l'autre en 1633 (*Voyez* FIDELE). L'ouvrage de ce dernier est en vers. II. *Stragge di Rifo mati innocenti*, Genève, 1661, in-4°. III. *Il prodigio della natura e della gratia, poema eroico*, Amsterdam, 1695, in-fol. Ce poème, composé en l'honneur du prince d'Orange, est orné de cinquante gravures, qui en font le principal mérite. IV. *Gli amori*, etc. (Les amours de Charles de Gonzague duc de Mantoue, et de Marguerite, comtesse de Rovere), Raguse, 1666, in-12. Il a publié ce roman licencieux, sous le nom de Giulio Capocada; traduit en français (Hollande), 1666, in-12. V. *Critique historique, politique, morale, économique et comique sur les loteries anciennes et modernes, spirituelles et temporelles des Etats et des Eglises*. Amsterd., 1697, 2 vol. in-12. Cet ouvrage a d'abord paru en italien; mais la traduction française est plus recherchée que l'original. Leti, en traitant un sujet qui paraît être purement spéculatif, a trouvé le moyen de distribuer des injures à un grand nombre de personnes et d'accroître encore ses ennemis. Ricotier publia une réfutation de cet ouvrage sous le titre de *Considérations sur la Critique des loteries*, etc. (Voy. RICOTIER.) Elle fut réimprimée à la suite de l'ouvrage de Leti, auquel on ajouta un portrait de l'auteur, habillé en moine; plaisanterie qui l'affligea beaucoup. VI. *Lettere sopra differente materie*, Amsterd. 1700, 2 tom. in-8°. C'est un recueil de lettres qui lui avaient été écrites par plusieurs personnes de distinction, et qu'il publia en y joignant une préface dans laquelle il s'efforce de se justifier des reproches que Ricotier lui avait faits. Celui-ci lui répliqua à son tour par des *Réflexions sur la dernière Préface de Leti*, etc. On peut consulter, pour plus de détails, l'*Eloge* de Leti, par J. Leclerc, son gendre, dans le *Dictionn.* de Moréri, édition de Hollande; les *Mémoires* de Niceron, tomes 2 et 10, ou le *Dictionn.* de Chaufepié. W-s.

LETO (GIULIO POMPONIO.) *Voy.* POMPONIUS.

LÉTOILE. *Voyez* ETOILE.

LETOURNEUR (PIERRE). *Voy.* TOURNEUR (LE).

LETOURNEUR (CHARLES-LOUIS-FRANÇOIS-HONORÉ), né à Granville, en Basse-Normandie, en 1751,

dans une famille bourgeoise, fit de bonnes études, surtout dans les sciences mathématiques, et entra, en 1768, dans le génie militaire. Il y avait obtenu le grade de capitaine avec la croix de Saint-Louis, et était employé à Cherbourg, lorsque la révolution commença : il s'en déclara partisan, et fut député, en 1791, à l'assemblée législative, et en 1792, à la Convention, par le département de la Manche. On le remarqua peu dans la première de ces assemblées, où il fit quelques rapports sur la marine. Après le 10 août, on le chargea des travaux du camp sous Paris. Il s'occupa ensuite, dans les comités dont il était membre, de divers rapports et projets de lois militaires, et fut regardé dans cette partie comme l'auxiliaire de Carnot, son camarade et son collègue. Envoyé en mission à l'armée des Pyrénées, au commencement de la guerre, il parvint à la réorganiser, et lui fit reprendre l'offensive. Dans le procès de Louis XVI, il vota avec les Girondins (*Voy.* GUADET), pour l'appel au peuple, pour la mort, et contre le sursis. Il est permis de croire, d'après son caractère connu, que la crainte eut beaucoup de part à ces deux derniers votes. On n'a reproché à Letourneur dans ses missions, aucune des cruautés dont un si grand nombre de ses collègues se rendirent coupables. Il garda le silence pendant la tyrannie de Robespierre ; et, après le 9 thermidor, il reprit ses travaux, et fit adopter, au mois de janvier 1795, un nouveau système pour l'arme du génie militaire. Il paraissait suivre alors des principes modérés; mais la réaction qui poursuivait les conventionnels, le rejeta dans le parti de cette assemblée. Lors de l'insurrection des habitants de Paris, à l'époque du 13 vendemiaire (4 octobre 1795), il fit décréter que quiconque sortirait de sa commune avec un passeport des sections, serait considéré comme un de leurs agents, et puni de mort. Au mois d'octobre suivant, il fut nommé membre du directoire exécutif; et sur ce nouveau théâtre, il ne fit guère parler de lui qu'au moment où il s'en éloigna, en 1797. On a dit que, séduit par les dédommagements que ses collègues lui offrirent, il voulut bien consentir à ce que le sort qui devait faire rentrer l'un d'eux dans la vie privée portât sur lui : telle fut, au moins alors, l'opinion générale. Ses collègues le nommèrent inspecteur-général de l'artillerie, et, plus tard, l'un des plénipotentiaires, pour négocier la paix avec l'Angleterre. Après la révolution du 18 fructidor (4 septembre 1797), ses liaisons avec Carnot le firent rappeler; et, comme militaire, il cessa d'être en activité. En 1800, lors de l'établissement des préfectures, le gouvernement consulaire le nomma à celle de la Loire-Inférieure; mais Buonaparte, devenu empereur, l'éloigna de cette place à la suite de quelques discussions d'intérêt particulier. En 1810, il devint maître des comptes, et en remplit les fonctions jusqu'à la première restauration. Il fut destitué à cette époque; mais le Roi lui fit une pension de 8000 fr. Au retour de Buonaparte, il s'empressa de reprendre sa place de maître des comptes, et fut banni, en 1816, comme régicide. Letourneur est mort à Lacken, près Bruxelles, le 4 octobre 1817. B-u.

LETOURNEUX (NICOLAS), prieur de Villers-sur-Fère, naquit à Rouen, le 30 avril 1640, de parents

pauvres, et dut le bienfait de son éducation à M. Dufossé, maître des comptes à Rouen, qui l'envoya étudier à Paris au collége des Jésuites. Après avoir achevé sa philosophie aux Grassins, il retourna à Rouen, où il fut ordonné prêtre à 22 ans, puis employé dans le ministère de la prédication, dont il s'acquitta avec succès. On lui procura deux petits bénéfices, et il obtint une pension du roi. Au bout de quelques années, il quitta la place de vicaire, qu'il occupait dans une paroisse de Rouen, et vint vivre à Paris dans la retraite. Il paraît qu'il alla aussi à Port-Royal, où il avait d'étroites liaisons. Son dessein était de se condamner pour toujours au silence : mais Lemaistre de Sacy l'engagea à reparaître dans la chaire. Letourneux prêcha donc dans plusieurs églises, où il fut très-suivi. Le goût de la retraite le conduisit dans le Maine, et enfin à son prieuré de Villers, où il passa ses dernières années : il mourut à Paris, en 1686. Letourneux avait composé entre autres ouvrages : Le *Catéchisme de la pénitence*, 1676, in-12; — *Principes et règles de la vie chrétienne*, 1688, in-12; - *Explication littéraire et morale de l'Epître de Saint-Paul aux Romains*, 1695, in-12; — La *Vie de Jésus-Christ*; — *La meilleure Manière d'entendre la Messe*, et une *Traduction du Bréviaire* : cette traduction fut censurée par une sentence de l'official de Paris, du 10 avril 1688, et Arnauld en prit la défense. Mais le principal ouvrage de Letourneux est son *Année chrétienne*, qu'il faisait imprimer lorsqu'il mourut, et dont les derniers volumes sont du flamand Ruth d'Ans. Ce livre a été condamné à Rome sous Innocent XII, le 17 septembre 1691, et par plusieurs évêques français; et les amis de l'auteur conviennent que sa doctrine est la même que celle de Quesnel. On a de Letourneux une lettre pour sa justification, datée du 19 mai 1686. Il y disait qu'il n'était point retourné à Port-Royal depuis sa sortie de cette maison, et qu'il ne s'était point servi, dans son *Année chrétienne*, de la version du Missel de Voisin, ni de celle du Nouveau-Testament de Mons. Toutefois son ouvrage renferme beaucoup de choses inexactes; et c'est pour le faire oublier que Griffet a composé son *Année du chrétien*. P-c-t.

LETOURNOIS (Nicolas), bénédictin, naquit au Havre, le 22 février 1677. Son goût pour la navigation le détermina d'abord à embrasser cet état; mais à l'âge de vingt-cinq ans, il s'en dégoûta, d'après les dangers imminents auxquels il fut exposé dans son dernier voyage. A son retour, ayant repris ses humanités, il réalisa le vœu qu'il avait formé de se faire religieux de la congrégation de St.-Maur, et se rendit à l'abbaye de Lire. Ses progrès furent si rapides dans l'étude des langues, qu'il forma le projet d'un Dictionnaire des langues hébraïque, chaldaïque, syriaque, arabe, grecque, latine et française, qu'il n'a pas terminé, et qui est resté manuscrit, peut-être par une obéissance trop illimitée envers ses supérieurs, qui désirèrent qu'il achevât le *Lexicon hebraïcum et chaldæo-biblicum*, commencé par dom Pierre Guarin, et qui n'était encore qu'à la lettre *Mem* inclusivement. D. Letournois termina ce savant ouvrage, qui forme 2 vol. in-4°.; mais il ne put en voir la publication (*V.* Girardet), étant mort à l'abbaye de St.-

Denis, le 31 décembre 1741. La connaissance des langues anciennes avait mis ce religieux en état d'expliquer d'une manière satisfaisante les deux versets du psaume 67 *Exurgat Deus*, sur lesquels les interprètes se sont tant exercés. Z.

LETROSNE (Guillaume-François), ancien avocat du roi, et son conseiller honoraire au bailliage et présidial d'Orléans, membre de la société d'agriculture de la même ville, et honoraire de celle de Berne, naquit à Orléans le 13 octobre 1728. Son père, homme recommandable, était conseiller à la même cour. Le jeune Letrosne manifesta de bonne heure beaucoup de justesse d'esprit, un penchant naturel à la bienfaisance et à l'équité. Pothier fut le modèle qu'il se proposa; et l'exemple, plus encore que les leçons de ce savant jurisconsulte, l'enflamma d'une noble émulation. Il fut installé, en 1753, dans l'office d'avocat du roi; magistrature qu'il exerça d'une manière brillante pendant vingt-deux années. Parmi plusieurs de ses ouvrages, où l'on remarque une connaissance très-étendue du droit naturel, du droit civil et du droit public, on distingue surtout un Discours publié en 1777, qui a un rapport plus intime avec les devoirs de sa charge : il y faisait voir les inconvénients de la jurisprudence alors existante sur la punition des crimes, et il indiquait les moyens de corriger cette partie importante de notre législation. Avant lui, Servan avait démontré la nécessité de cette réforme; et l'on sait que plus tard l'usage barbare de la question fut aboli par Louis XVI, ainsi que la loi portant peine de mort contre les déserteurs. Les administrations provinciales établies ou plutôt essayées avec succès dans quelques provinces, avant que l'ouvrage de M. Letrosne sur ce sujet eût paru, n'avaient pas été conçues sur un plan aussi vaste que le sien. Il fait un tableau séduisant de ces conseils d'administration, « qui » trouveraient, dit-il, leur intérêt » particulier dans l'intérêt public et » commun. » Quoiqu'on ait accusé les économistes de dédaigner les talents agréables et les beaux-arts, le style élégant et fleuri de M. Letrosne prouve qu'il avait aimé et cultivé les lettres. Lié avec Turgot et Condillac, dont il a quelquefois combattu les opinions; avec Gerbier, l'abbé Beaudeau, etc., il avait conçu pour l'abbé de Reyrac, son compatriote, une amitié particulière; et l'auteur de l'*Hymne au Soleil* venait souvent consulter le magistrat sur ses compositions littéraires. Letrosne mourut à Paris, le 26 mai 1780. On a de lui : I. *Methodica juris naturalis cum jure civili collatio*, 1756, in-4°. II. *Discours sur le droit des gens et sur l'état politique de l'Europe*, Amsterdam (Paris), 1762, in-12. III. *Discours sur l'état actuel de la magistrature*, Paris (Orléans), 1764, in-12. IV. *Mémoire sur les vagabonds et sur les mendiants*, Soissons (Paris), 1764, in-8°. V. *La liberté du commerce des grains, toujours utile et jamais nuisible*, Paris, 1764; ibid., 1765, in-12. VI. *Suite de la dispute sur la concurrence de la navigation étrangère pour la voiture de nos grains*, Paris, 1765, in-12. VII. *Recueil de plusieurs morceaux économiques*, etc. Amsterdam (Paris), 1768, in-12. On y trouve une *Lettre à M. Rouxelin, sur l'utilité des discussions économiques*. VIII. *Lettre à un ami*

sur les avantages de la liberté du commerce des grains, et le danger des prohibitions, Amsterd. (Paris), 1769, in-12. IX. *De l'Ordre social*, Paris, 1777, in-8°. — *De l'Intérêt social*; suite du même ouvrage, auquel il est ordinairement réuni : l'auteur y discute quelques principes de Condillac. X. *Mémoire contre la caisse de Poissy*, (Paris) 1770, in-12. XI. *Eloge historique de M. Pothier*, 1773, in-12. XII. *Vues sur la justice criminelle*, Paris, 1777, in-8°. XIII. *Les Effets de l'impôt indirect prouvés par les deux exemples de la gabelle et du tabac*, (Paris) 1770, in-12.; réimprimé en 1777 sous ce titre : *Examen de ce que coûtent au roi et à la nation la gabelle et le tabac*. XIV. *Réflexions politiques sur la guerre actuelle de l'Angleterre avec ses colonies, et sur l'état de la Russie*, Orléans, 1777, in-8°. XV. *Lettre sur les laboureuses de Noisy près Versailles*, (Paris) 1777, in-8°. XVI. *De l'Administration provinciale, et de la Réforme de l'impôt*, suivi d'une *Dissertation sur la féodalité*, Bâle, 1779, in-4°.; ouvrage important, composé en 1775, couronné par l'académie de Toulouse, et dont l'auteur avait publié le *Discours préliminaire* à Orléans, 1777, in-8°. : il y donna ensuite des additions. XVII. *Mémoires, consultations, actes de notoriété et délibération sur la question du jeu de fief et le sens de l'article 7 de la coutume d'Orléans*, Orléans, 1780, in-4°. Letrosne fut avec Roubaud, Ameilhon, etc., un des collaborateurs du Journal d'agriculture, commerce et finances, Paris, 1779, 15 vol. in-12. Il a fourni beaucoup d'articles aux *Ephémérides du citoyen* (V. Baudeau). D-L-P.

LETTSOM (Jean Coakley), médecin anglais, d'une famille de quakers, originaire du Cheshire, qui émigra pendant les guerres civiles, naquit vers 1747 dans une petite île située près de la *Tortola*, dans les parages de Saint-Domingue. Dès l'âge de six ans, il fut envoyé en Angleterre, pour son éducation. La mort de son père le força de se rendre dans son pays natal, afin d'y régler les affaires d'une succession, qui lui devint onéreuse par son excessif désintéressement. Fidèle aux généreux principes des quakers, il donna la liberté à tous ses nègres, revint en Europe à l'âge de vingt-trois ans, et compléta ses études dans les universités d'Edimbourg, de Paris et de Leyde. Reçu docteur dans cette dernière ville, il voyagea dans une grande partie de l'Europe, et revint, en 1769, s'établir à Londres, où ses talents, l'appui du docteur Fothergill, et son attachement aux quakers, avec lesquels cependant il se brouilla vers la fin de sa vie, lui firent obtenir une pratique nombreuse. Il fut reçu, à cette époque, membre de la Société des antiquaires, et admis, en 1771, à la Société royale. Il devint, dans la suite, membre honoraire de presque toutes les Sociétés de médecine anglaises ou étrangères. L'étude de la médecine, de la botanique et de la chimie, occupait tour-à-tour les moments qu'il ne consacrait pas à la pratique. Aussi acquit-il, en peu de temps, une grande réputation et une fortune considérable, qu'il employait au soulagement des malheureux, soit en les traitant gratuitement, et en les secourant même de sa bourse, soit en formant des institutions de charité. Il était en correspondance avec les savants les

plus distingués d'Europe et d'Amérique, et reçut, en 1815, de la cour de chancellerie, des domaines considérables situés dans l'île de Tortola, et évalués à un revenu de vingt mille livres sterling. Il mourut, à Londres, le 1er. novembre de la même année. On a de lui : I. *Observationes ad historiam theæ pertinentes.* Leyde, 1769, in-4°. II. *Histoire naturelle de l'arbre à thé, avec des observations sur les qualités médicales du thé, et sur les effets;* Londres, 1772, in-4°., fig., en Angl., tr. en français, Paris, 1773, in-12. Cet ouvrage est estimé; l'auteur s'y élève avec force contre l'usage du thé. La dernière édition est accompagnée de gravures coloriées. III. *Le Compagnon du naturaliste et du voyageur;* contenant des instructions pour recueillir et conserver les objets d'histoire naturelle, in-8°., 1772; il en a été publié une troisième édition en 1800, et une trad. française intitulée : *Le Voyageur naturaliste.* (*V.* LEZAY.) IV. *Réflexions sur le traitement général et la guérison des fièvres,* in-8°., 1772. V. *Mémoires sur la médecine du dispensaire général de Londres,* in-8°., 1774; trad. en français, Haris, 1787, in-8°. VI. *Améliorations de la médecine à Londres, basée sur le bien public,* in-8°., 1775. VII. *Observations préparatoires à l'usage des remèdes du docteur Mayerbach,* in-8°., 1776. Ce docteur eut de violentes discussions avec Lettsom, sur la manière de traiter certaines maladies. VIII. *Lettre à sir Robert Barker et à George Stackpoole sur l'inoculation générale,* in-8°., 1778. IX. *Histoire de l'Origine de la médecine, et de son état avant la guerre de Troie : Discours prononcé devant la Société royale de Londres.* in-4°., 1778. X. *Observations sur les Remarques faites par le baron Dimsdale sur l'inoculation,* in-8°., 1779. XI. *Réponse à l'Examen des Observations du docteur Lettsom, par M. le baron Dimsdale,* in-8°., 1779. XII. *Considération sur le Plan proposé pour inoculer chez eux les pauvres de Londres,* in-8°., 1779. XIII. *Observations sur le Plan proposé pour établir une société du dispensaire, et une société médicale, et des formules de médicaments particulièrement appropriés à l'usage des pauvres,* in-8°., 1779. XIV. *Hortus Uptonensis,* ou Catalogue des plantes du docteur Fothergill, in-8°., 1780. XV. *Lettre au Roi, au sujet de la proposition d'une nouvelle Institution dans le département médical,* in-4°., 1781. XVI. *Notice biographique sur le capitaine J. Carver,* in-8°., 1781. XVII. *Notice sur le docteur J. Fothergill,* in-8°., 1783. XVIII. *Défense de la conduite du docteur Lettsom, relativement à l'administration élective du dispensaire de Finsbury,* in-8°., 1786. XIX. *Sur la culture et l'usage de la racine de disette* (*Mangel Wurzel*), traduit du français de l'abbé Commerell, in-8°., 1787. XX. *Observations sur les dissections humaines,* in-8°., 1788. XXI. *Histoire de quelques-uns des effets de l'ivrognerie,* in-4°., 1789. XXII. *Essai sur les malheurs du pauvre,* in-8°., 1794. XXIII *Essai sur la jaunisse des écoles* in-8°., 1795. XXIV. *Essai pour la Fondation d'une Société de bienfaisance,* in-8°., 1796. XXV. *Essai* ou *Projet pour répandre la bienfaisance, la tempérance et la science médicale,* in-8°., de 1797 à 1802. XXVI. *Observations sur la Persécution religieuse,* in-8°., 1800. XXVII. *La Société de village, Es-*

sai, in-8°., 1800. XXVIII. *Observations sur la petite vérole*, in-8°., 1801. Lettsom a fait, en outre, insérer plusieurs morceaux curieux dans les Transactions philosophiques, et dans les Recueils des sociétés de médecine, de Londres, de Bath, etc. Enfin, il a publié une *Echelle de santé* fort singulière, pour faire connaître les effets des liquides sur la santé de l'homme, et les suites qui résultent des excès de boisson. Il résidait une partie de l'année dans sa charmante terre de Grove-hill, près Camberwell, qui a été chantée par M. Maurice dans un poème qui porte ce nom. Les beautés de ce lieu, et les vertus du propriétaire, ont encore été célébrées par Jean Scot et Jones Boswell. D-z-s.

LEU (Thomas de), dessinateur et graveur au burin, né à Paris vers 1570, a gravé une quantité considérable de portraits des personnages célèbres de son temps, exécutés dans le goût de Wierix. Ils sont en grande partie d'après ses dessins; les autres sont d'après les peintres de son temps, tels que Bunel, Caron, Rabel, Quenel, etc. Tous les accessoires sont exécutés avec une extrême finesse et une propreté exquise. La plupart de ses pièces sont marquées *Thomas* ou *Thom. de Leu fec. et exc.* Parmi les portraits qu'il a gravés d'après ses propres dessins, on distingue *Henri de Bourbon, prince de Condé*, âgé de 9 ans, 1595; *César, Monsieur*, âgé de 5 ans; *Henri III; Marie Stuart; Charles de Bourbon, comte de Soissons; François de Bourbon, prince de Conti; Anne, duc de Joyeuse*, 1587; *François de Lesdiguières*, 1596; *Charles de Biron; Charles de Gonzague, duc de Nivernois; Charles de Lorraine, duc de Maïenne; le connétable Henri de Montmorenci*, et *Louise de Budes, sa femme; J. Passerat*, représenté de profil, parce qu'il était borgne; *Marie de Médicis*, etc. Il a gravé, d'après Bunel, un *buste de Henri IV*; et d'après Quenel, un *buste accouplé de Henri IV et de Marie de Médicis*, etc. Enfin, on lui doit une *Vie de Saint-François*, en vingt-cinq pièces. P-s.

LEU (Jean-Jacques), né à Zuric, le 29 janvier 1689, y mourut le 10 novembre 1768. Il fit ses études dans sa patrie, et ensuite à Marbourg. Après avoir accompagné le célèbre Scheuchzer dans son quatrième voyage de Suisse, il voyagea en France, en Allemagne et dans les Pays-Bas. De retour dans sa patrie, il fut nommé chancelier, en 1729. Ayant parcouru les différents degrés de magistrature, et servi l'état, dans ses relations fédérales non moins que dans différentes négociations avec les états voisins, il fut nommé, en 1759, bourguemestre de Zurich. Pendant son séjour à Marbourg, il publia sa Dissertation *De pluralitate suffragiorum in causis religionis*, 1708, in-4°. En 1722, il fit paraître un *Commentaire sur la République des Suisses*, de Simler, le meilleur abrégé qu'on ait eu sur les constitutions de l'ancienne confédération helvétique. De 1727 à 1746, parut son ouvrage (en 4 vol. in-4°.), *Sur les lois des différents cantons suisses*, rangées dans l'ordre des Institutes de Justinien. L'ouvrage le plus considérable et le plus important qu'il ait donné, est son *Dictionnaire universel de la Suisse*, publié en 20 vol. in-4°., depuis 1746 jusqu'en 1763. Cette collection renferme les matériaux les plus riches sur l'histoire civile, ecclésiastique, naturelle, to-

pographique, littéraire, généalogique, etc. des différentes parties de cette contrée. Elle a été augmentée, depuis, de cinq volumes de supplément, rédigés par Holsbak, qui se terminent à la lettre S, et qui ont paru à Zurich, en allemand, comme le grand ouvrage lui-même, de 1786 à 1791. Leu a encore laissé un nombre considérable de manuscrits relatifs à l'histoire de sa patrie. Cette collection a été continuée et augmentée par son fils, Jean Leu, qui l'a léguée à la bibliothèque de la ville de Zurich. Ce dernier fut conseiller et mourut en 1782. U-i.

LEUCHT (Christian (1) -Léonard), jurisconsulte, né en 1645, à Arnstadt, dans la Thuringe, fréquenta successivement les universités de Leipzig, de Giessen et de Iéna, et reçut ses degrés avec beaucoup de distinction. Il se fixa ensuite à Dresde, où il acquit bientôt une grande réputation dans la pratique du droit. Il devint, en 1683, conseiller du comte de Reus; et, cinq ans après, il obtint le même titre de l'ordre équestre de Franconie et du comte de Limbourg. L'empereur Léopold l'honora, en 1690, de la dignité de comte palatin, pour le récompenser de la description qu'il avait faite de la cérémonie de son couronnement; et, peu de temps après, Leucht fut appelé à Nuremberg, pour y remplir les fonctions de conseiller et d'assesseur au tribunal civil. Il se démit de cet emploi, en 1699, à raison de sa mauvaise santé: mais il continua de se livrer avec beaucoup d'ardeur au travail du cabinet, et mourut à Nuremberg, le 24 novembre 1716. C'était un homme instruit et laborieux; on lui doit de bonnes éditions de plusieurs ouvrages de jurisprudence, et des recueils très-intéressants pour l'histoire du droit public de l'Allemagne. On se contentera de citer: I. *Electio juris publici curiosa*, Francfort, 1694, in-4°. Il a publié ce volume sous le nom de *Cassandre Thucelius*, anagramme de *Leuchtius*. II. *Europæische Staatscanzley*, c'est-à-dire, Chancellerie des états européens. C'est une collection de tous les actes importants publiés par les différentes cours. Leucht en fit paraître le premier volume à Nuremberg, en 1697, in-8°. sous le nom d'*Antoine Faber;* et elle a été continuée jusqu'en 1760, par Paul-Laurent Widmann et Jean-Charles Kœnig, professeurs à Marbourg. Cette première collection forme 115 volumes in-8°., dont les 16 premiers seulement appartiennent à Leucht. Le sénateur Gritsch, à Ratisbonne, à donné, en 55 vol., une première continuation, jusqu'à 1782; la deuxième suite, publiée à Ulm, par J.-A. Reuss, depuis 1783, a déjà plus de 50 volumes. III. *Altdorfina consilia sive responsa juris*, Nuremberg, 1704, 2 volumes in-fol. C'est le recueil des consultations des plus fameux jurisconsultes de l'académie d'Altdorf: Conrad Rittershus, André Dinner, Henri Linckens, etc. IV. *Des heil. Rom. Reichs Staats acta*, etc., c'est-à-dire les Actes publics du Saint-Empire romain pendant le dix-huitième siècle, Francfort, 1715-17, 3 vol. in-fol., sous le nom de *Cass. Thucelius*. Leucht mourut pendant l'impression du troisième volume, qui fut terminé par Bielck, de qui l'on attendait une continuation. W-s.

LEUCIPPE, fameux philosophe grec, était né à Abdère (1) vers l'an

(1) Quelques biographes le nomment Cristophe; mais il paraît que c'est une erreur occasionée par la ressemblance de l'abréviation.

(1) On ne s'accordait pas sur le lieu de sa

370 avant Jésus-Christ. Il avait pu, suivant Iamblique, entendre, dans sa jeunesse, les leçons de Pythagore : il fut le disciple de Mélisse et de Zénon d'Elée ; mais il se dégoûta bientôt des sophismes de ses maîtres, et il s'appliqua entièrement à l'étude de la nature. On le regarde, assez généralement, comme l'inventeur du système des atomes, qui fut perfectionné par Démocrite, son disciple, et ensuite par Epicure. Posidonius s'efforça de lui ravir cette gloire pour en faire honneur à Moschus, philosophe phénicien, qui vivait, dit-on, avant le siége de Troie ; et Epicure, bien loin d'avouer qu'il avait profité de ses idées, soutenait que Leucippe était un personnage imaginaire. Les livres que ce philosophe avait composés ne sont point parvenus jusqu'à nous ; et leur perte empêchera qu'on puisse jamais bien connaître l'ensemble de son système : ce que nous en savons, nous a été transmis par Diogène de Laerce, et peut se réduire à un petit nombre de propositions : Le monde est infini, et sujet à des modifications continuelles. — L'Univers est vide, et les globes sont formés par les atomes ou corpuscules qui s'accrochèrent en tombant dans l'espace. — Le soleil parcourt le plus grand cercle autour de la lune. — La terre, portée comme dans un charriot, tourne autour du centre (1), etc.

naissance. Diogène de Laerce dit que Leucippe était d'Elée, d'Abdère ou de Milet.

(1) Montucla a été frappé de cette idée de Leucippe qui semble avoir deviné le mouvement de la terre autour de son axe. A la vérité, ajoute-t-il, s'il eut des sentiments aussi absurdes que ceux qu'on lui impute sur d'autres points astronomiques, c'est un suffrage dont le système pythagoricien doit peu s'honorer ; car on lui fait dire que la terre avait la forme d'un tambour, que le soleil était le plus éloigné des astres, etc. Mais si nous avions les ouvrages de ce philosophe, *nous trouverions* peut-être ce récit peu fidèle. (*Hist. des Mathémat.* tom. 1er. pag. 147.)

Lactance a réfuté, avec beaucoup de force l'hypothèse de Leucippe sur la formation des globes au moyen des atomes (*Institut. divinar.* lib. III, ch. XVII). L'abbé Batteux en a fait sentir les inconséquences et l'absurdité dans un *Mémoire sur* le principe actif de l'univers (*Recueil de l'Acad. des inscript.* Tom. XXIX), qu'il a refondu ensuite dans son *Histoire des causes premières.* Bayle, suivant sa méthode, a recueilli les arguments pour et contre le système de Leucippe, et en propose de nouveaux en sa faveur. (Voy. le *Dict. de Bayle.*) W—s.

LEUCKFELD (JEAN-GEORGE), historien allemand, né en 1668, à Heringen dans la Thuringe, de cultivateurs aisés, mais qui n'attachaient aucun prix à l'instruction, savait à peine lire à l'âge de quinze ans. Son père étant mort, il obtint, à force d'instances, la permission de commencer ses études. Il apprit en fort peu de temps le latin ; et il fréquenta ensuite les cours des académies de Quedlinbourg et de Leipzig, où il gagnait sa vie en corrigeant des épreuves pour les imprimeurs. Il prit, enfin, ses degrés en théologie. L'abbesse de Gandersheim le choisit pour son chapelain en 1700, et le chargea de mettre en ordre les archives de l'abbaye. Son goût naturel le portait à l'étude de l'histoire du moyen âge ; et il s'estima très-heureux d'être obligé de déchiffrer et d'analyser de vieilles chartes, échappées aux recherches de tous les compilateurs. Il fut appelé, en 1702, au pastorat de Grœningen, dans la principauté de Halberstadt ; et dès-lors il partagea son temps entre les devoirs de sa charge et l'étude des monuments historiques. Il mourut le 24 avril 1726. Leuckfeld a beaucoup contribué, par

ses recherches, à éclaircir l'Histoire ecclésiastique d'Allemagne; mais ses ouvrages ne sont guère connus dans les autres pays, parce qu'ils sont écrits en allemand. On a de lui : I. Les *Antiquités* de Walckenred, du monastère de Poëld, de l'abbaye de Gandersheim, d'Ilseburg, de Michaelstein, de Grœningen, de Bursfelden, de Ringelheimen, de Northeimen, de Katelenbourg, Kaltenborn et Wienhus, de Halberstadt, de Blankenbourg, etc., en 15 vol. in-4°., publiés de 1705 à 1721. II. Les *Vies* de Tileman Heshus, de Cyriaque et de Jean Spangenberg, de Henri Meibom, savants théologiens allemands. III. La *Notice de cinquante-cinq théologiens*, morts dans la cinquante-cinquième année de leur âge; et de soixante dix-neuf autres qui ont vécu de quatre-vingt à quatre-vingt-dix ans. IV. Les *Antiquités numismatiques*, Leipzig, 1721-23, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage n'est relatif qu'aux anciennes monnaies de l'Allemagne. Leuckfeld a été en outre l'éditeur de l'*Itinéraire de l'Ecriture sainte* (en allemand), par Henri Bunting, Magdebourg, 1718, in-fol.; d'une *Chronique* de Henr. Meibom, etc. Il a eu part à la collection des *Scriptores rerum germanicarum*, publiée par J. Mich. Heineccius, Francfort, 1707, in-fol.; enfin, il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits qu'on trouve cités dans les *Acta eruditor. Lips.*, ann. 1728, pag. 432, et à la suite de sa *Vie*, écrite en allemand, par Tobie Eckard, recteur de l'académie de Quedlinbourg. Leuckfeld était de la Société royale de Berlin.

W—s.

LEULIETTE (JEAN-JACQUES) naquit le 30 novembre 1767, à Boulogne sur mer, de parents pauvres. Son éducation fut négligée, et il travailla même quelque temps de l'état de serrurier; mais il surmonta tous les obstacles, et apprit seul le latin et l'anglais. Il vint ensuite à Paris, où il se lia avec Mercier, qui lui procura une place subalterne dans les bureaux d'une administration. Il avait adopté tous les principes de la révolution avec leurs conséquences les plus rigoureuses, jusqu'à une époque où les passions commençaient à s'apaiser, il osa mettre son nom à un écrit destiné à atténuer l'effet qu'avait produit l'éloquent plaidoyer de M. de Lally-Tollendal en faveur des émigrés. Il travailla ensuite à la rédaction de quelques journaux, entre autres, de la *Sentinelle* (Voyez LOUVET), et fut récompensé de son dévouement par une place de professeur de littérature à l'école centrale du département de Seine et Oise. Il mourut à Versailles, d'un accident, le 23 décembre 1808. On a de lui : I. *Des Emigrés français* ou réponse au Mémoire de M. de Lally-Tollendal, Paris, 1797, in-8° (1). II. *Réflexions sur la journée du 18 fructidor*, en réponse à Richer Serisy, ibid. 1798, in-8°. Ces deux ouvrages furent écrits sous l'influence de la police. III. *Essai sur les causes de la supériorité des Grecs dans les arts de l'imagination*, ibid., 1805, in-8°. IV. *Discours sur l'abolition de la servitude*, in-8°. V. *Discours sur cette question*: Quelle a été l'influence de Luther sur les lumières et la situation politique des différents états de l'Europe? Paris, 1804, in-8°. Ce discours obtint une mention honorable au concours de l'Institut; celui de Villers fut cou-

(1) Jos. Rosny dit que cette *Réponse* est de Mercier le dramaturge; que Leuliette consentit à la laisser paraître sous son nom, moyennant quelques avantages pécuniaires. Voy. le *Tribunal d'Apollon*, Paris, an VIII (1800), 2 vol. in-12, art. *Leuliette*.

ronné. (*Voyez* Ch. Villers.) L'ouvrage de Leuliette est divisé en deux parties; la seconde est intitulée : *Coup-d'œil sur l'état de l'Europe* jusqu'au seizième siècle, et sur les changements qui y sont survenus depuis cette époque. L'auteur annonce dans la préface qu'il réserve, pour supplément d'une nouvelle édition, une *Histoire* impartiale *de l'Edit de Nantes*, de sa révocation et des suites qu'elle entraîna. VI. *Vie de Richardson*, traduite de l'anglais de mad. A. L. Barbauld (*V.* la *Biogr. des hom. viv.* t. I, p. 189), ibid., 1808, in-8°. Leuliette a revu et corrigé l'*Histoire de la Grèce*, traduite de l'anglais (de Gillies, Goldsmith et Gast, par Mad. de Villeroy), Paris, 1808, 2 vol. in-8°. W-s.

LEUNCLAVIUS (Jean), gentilhomme allemand, plus connu sous ce nom latinisé, que sous son vrai nom qui était *Loewenklau*, naquit en 1533, à Amelbeuern en Westphalie. Il voyagea beaucoup et avec fruit. Pendant le séjour qu'il fit en Turquie, il apprit la langue de cet empire, et recueillit des matériaux précieux pour l'Histoire ottomane, que personne ne connut mieux et ne fit mieux connaître avant lui. Il savait à fond le grec et le latin, la jurisprudence et le droit public. La pureté de son goût était égale à l'étendue et à la solidité de son érudition. De Thou, Scaliger, Bayle, Huet, Baillet, lui ont donné de grands éloges comme traducteur et comme jurisconsulte. « Leunclavius, disent-ils, est un des meilleurs traducteurs que l'Allemamagne ait produits. Son latin répond souvent au grec, mot pour mot; il garde la même construction et le même arrangement que l'original, en sorte qu'on retrouve son auteur tout entier dans une autre langue. Outre cela, on remarque dans son style beaucoup de netteté, et cet air naturel qui est si rare dans les autres traducteurs. » Il passa une partie de sa vie à la suite des grands ou à la cour des souverains, notamment à celle du duc de Savoie, pour des affaires dont ses protecteurs le chargeaient. Il fut nommé, par le prince Casimir, professeur de grec à Heidelberg; mais il n'occupa jamais cette chaire. Il mourut à Vienne en 1593. Ses ouvrages ont trouvé des censeurs, et ses mœurs n'ont pas été sans reproche. Nous avons de lui : I. *Apomasaris apotelesmata, sive de significatis et eventis insomniorum, ex Indorum, Persarum, Ægyptiorumque disciplinâ, ex bibliothecâ J. Sambuci;* Francfort, 1577, in-8°.; ouvrage rare et singulier, suivant la Serna Santander. II. *Versio et notæ ad Synopsim ex librorum Basilicon, seu universi juris Romani, et ad Novellas imperatorum*, Bâle, 1575, in-fol.; Leyde, 1617, in-8°. (*Voy.* Fabrot, et Léon VI, *suprà* p. 143.) Charles Labbé donna, en 1606, des observations et des corrections sur l'édition de Leunclavius. III. *Legatio imperatoris Manuelis Comneni ad Armenos, gr. et lat.* Bâle, 1578, in-8°. IV. *Jus Græco-Romanum, tam canonicum quàm civile, latinè redditum*, Francfort, 1596, 2 vol. in-fol. V. *Zosimi, Procopii, Agathiæ et Jornandis historiæ, gr. et lat. cum notis*, Bâle, 1579, in-8°. VI. *Manuelis Palæologi imperatoris præcepta educationis regiæ, ad Joannem filium, gr. et lat.* Bâle, 1578, in-8°. VII. *Dionis Cassii historia Romana, gr. et lat.*, Hanau, 1606, in-fol. C'est la version de Xylander, revue et annotée par Leunclavius : on avait publié séparément la version latine et les notes sous ce

titre : VIII. *Notæ in Dionem Cassium, latinè*, Francfort, 1592, in-8°. IX. *Xenophontis opera, gr. et lat. cum notis et appendice*, Bâle, 1569; Paris, 1622, 1625, in-fol., *typis regiis;* cette édition de 1625 est très-estimée. Au sujet de cette traduction, Leunclavius eut, avec Henri Estienne, de vifs démêlés, dont on peut voir l'histoire dans Baillet. M. Gail, dans son édition des OEuvres de Xénophon, en grec, latin et français, s'est servi de la version de Leunclavius, qu'il a corrigée. X. *Xenophontis præcepta Rei equestris, gr. et lat.*, 1595, in-8°., avec des notes et des améliorations. XI. *Michaelis Glycæ annales, gr. et lat.* 1572, in-8°. XII. *Joannis Damasceni dialogus inter orthodoxum et Manichæum de duobus rerum principiis, gr. et lat.*, Bâle, 1578, in-8°.; dans l'édition de St.-Jean Damascène du P. Lequien, et dans la Bibliothèque des Pères. XIII. *Cæsarii* (*Gregorii Nazianzeni fratris*) *dialogi quatuor, seu quæstionum quarumdam gravissimarum explicationes;* dans la Bibliothèque des Pères de 1610 et ailleurs : la publication de ces dialogues mit fort en colère Jacques de Billi. Lambecius prit le parti de Leunclavius contre lui. XIV. *Gregorii Nyseni opus de hominis opificio, cum notis, gr. et lat.*, Bâle, 1567, in-8°., et dans la collection des œuvres de ce Père. XV. *Gregorii Nazianzeni definitiones rerum simplices, gr. et lat.;* dans le Voyage d'Italie de Jacques Tollius et ailleurs. XVI. *Gregorii Nazianzeni oratio in laudem martyrum et adversùs Arianos*, 1571, in-8°. Cette traduction n'a point été mise dans la collection des œuvres de St.-Grégoire; l'abbé de Billi en a fait une. XVII. *Notæ ad paratitla seu ad Constitutionum ecclesiasticarum Collectionem*, Francfort, 1593, in-8°. XVIII. *Voelli Notatarum libri duo, quibus nomina, loca juris Civilis restituuntur et illustrantur;* dans la Bibliothèque du droit canonique ancien. XIX. *Constantini Manassis annales, græcè et latinè*, Paris, *typis regiis*, 1655, in-fol. XX. *Commentatio de Moscorum bellis adversus finitimos gestis;* dans le Recueil des Historiens polonais de Pistorius, Bâle, 1581, 3 vol. fol. XXI. *Musulmanicæ historiæ libri* XVIII, Francfort, 1595, in-fol. XXII. *Annales Sultanorum Othomanidarum*, Francfort, 1596, in-fol., et dans l'histoire des Sultans par Chalcondyle. Leunclavius traduisit de l'allemand en latin, ces annales que Jean Gaudier (Spiegel) avait traduites du turc en allemand. XXIII. *Pandectæ historiæ Turcicæ*, suite de l'ouvrage précédent, jusqu'à 1588; à la fin du Chalcondyle du Louvre. XXIV. *Commentarii duo, prior est libitinarius index Othmanidarum, posterior continet epistolas de rebus Turcicis.* Leunclavius a composé encore quelques opuscules, traduit quelques ouvrages des Pères, et quelques parties de l'Histoire byzantine. Mais il ne faut pas s'en rapporter uniquement là-dessus aux faiseurs de catalogues, qui se copient les uns les autres, et qui ne consultent jamais les livres dont ils parlent : il leur est arrivé de multiplier les ouvrages de Leunclavius en donnant le même, plusieurs fois, sous différents titres. On trouve, sur Leunclavius, une Notice assez mal faite dans Melchior Adam, *Vitæ germanorum philosophorum*, et dans Taisand (*Vies des plus célèbres Jurisconsultes*). Bayle n'est guère plus instructif. (*Voyez* Marq. Freher et Harmenopule). L-B-E.

LEUPOLD (Jacques), ingénieux mécanicien saxon, naquit en 1674, à Planitz près de Zwickau. Il montra de bonne heure un goût remarquable pour le dessin des machines. Mis en apprentissage chez un menuisier et un tourneur, il ne fut pas jugé assez robuste pour suivre avec fruit ces professions mécaniques. S'étant donc déterminé à embrasser la carrière ecclésiastique, il étudia la théologie à Iena, puis à Wittenberg, et pourvoyait à son entretien en fabriquant des instruments de géométrie. Un de ses professeurs lui ayant donné l'entrée de sa bibliothèque, il y trouva de bons livres de mathématiques, et finit par faire de cette science son unique occupation. Il imagina une marmite, plus simple que celle de Papin, et pouvant la remplacer avantageusement; il perfectionna la pompe pneumatique de Hauksbée, et il a fait beaucoup d'expériences ingénieuses sur les miroirs; il excellait dans la fabrication des instruments de physique et de mathématiques. L'électeur de Saxe le nomma conseiller aux mines; et plusieurs sociétés savantes d'Allemagne s'empressèrent d'ajouter son nom à la liste de leurs membres. Il mourut le 12 janvier 1727. On lui doit: I. *Deutliche Beschreibung der sogenannten Lufft-pompe*, c'est-à-dire la Pompe pneumatique expliquée, etc. Leipzig, 1707-12 et 1715, trois parties in-4°. Cet ouvrage contient la description de l'appareil pneumatique, inventé par Otto de Guericke, et des perfectionnements qu'y ont successivement ajoutés Boyle et différents physiciens hollandais; l'auteur indique ensuite la manière de se servir de cet appareil, et rend compte de différentes expériences curieuses. II. *Theatrum machinarum oder Schauplatz*, etc., c'est-à-dire, Théâtre universel des machines et des Sciences mécaniques, Leipzig, 1723-27, 7 vol. in-fol., fig. Le premier volume de cet important ouvrage contient la description des machines qui servent à élever ou à transporter des fardeaux; le second traite de la statique universelle, de l'équilibre, des poids et des contrepoids, etc.; le troisième de l'hydrostatique; le quatrième, de l'aérostatique et des instruments qui servent à calculer la pesanteur de l'air; le cinquième de la statique universelle; le sixième, de la construction des ponts; et enfin, le septième, des machines arithmétiques et des instruments de géométrie. Un volume de supplément fut publié en 1739; et Scheffler (J. E.) donna, en 1741, un nouveau supplément avec une table générale de tout l'ouvrage. Jean Math. Beyer a publié (en allemand) le *Théâtre de l'architecture des moulins*, Leipzig, 1735, 2 vol. in-fol., fig.; reproduit avec un nouveau titre, à Dresde, en 1767. Ce livre fait suite à l'ouvrage de Leupold, qu'on regrette qu'il n'ait pu terminer. W-s.

LEUSDEN (Jean), célèbre philologue hollandais, né à Utrecht en 1624, étudia d'abord, dans sa patrie, les langues orientales et les mathématiques, et se rendit à Amsterdam pour s'y perfectionner. La société des rabbins et des savants, autant que la faculté de se procurer toutes sortes de livres et des manuscrits précieux, servirent à le fortifier dans la connaissance de la langue et des cérémonies de la nation juive. En 1649, il obtint à Utrecht la chaire d'hébreu, qu'il occupa jusqu'à sa mort, avec beaucoup de distinction. Pendant qu'il professait les antiquités hébraïques dans sa ville natale, il fit

le voyage de France et d'Angleterre, pour consulter les savants qui habitaient ces royaumes, et pour recueillir des renseignements indispensables pour ses ouvrages : il mourut en 1699. Nous avons de lui : I. *Præcepta hebraïca et chaldaïca*, 1655, in-8°.; 1667, in-12. II. *Jonas illustratus*, Utrecht, 1656, in-8°. III. *Joël explicatus*, etc., *cum Obadia*, ibid., 1657, in-8°. IV. *Schola syriaca*, 1658 et 1672, in-8°. V. *Onomasticum sacrum*, 1665, in-8°. VI. *Philologus hebræus, continens quæstiones hebraïcas quæ circa Vetus Testamentum hebræum ferè moveri solent*, 37 dissert., Utrecht, 1656, 1672, 1695; Amsterdam, 1686, in-4°. VII. *Philologus hebræo-mixtus, in quo quæstiones mixtæ, scilicet de Versione vulgatâ, de Versione 70 interpretum, de Paraphrasibus chaldaïcis, de variis Judæorum sectis, et de aliis multis rebus proponuntur*, 44 dissert., Utrecht, 1663, in-4°.; Leyde, 1682 et 1699, in-4°. VIII. *Philologus hebræo-græcus, in quo quæstiones hebræo-græcæ, circa Novum Testamentum græcum moveri solitæ enodantur*, 24 dissert., Utrecht, 1670; Leyde, 1685 et 1695, in-4°.: ces trois derniers ouvrages forment une série de réponses aux questions les plus curieuses sur toute la Bible, d'après les hommes instruits dans les langues originales, et principalement d'après l'autorité de Buxtorf, dans ses *Dissertations*, et de Hottinger, dans son *Trésor philologique*, auxquels Leusden a soin de renvoyer : ils ont été réimprimés ensemble en 3 volumes in-4°., Bâle, 1739. IX. *Pirke abhoth, sive Tractatus talmudicus cum versione hebraïcâ duorum capitum chaldaïcorum Danielis*, Utrecht, 1665, in-4°.; 2e. édition, augmentée de plusieurs autres chapitres chaldaïques de Daniel et d'Esdras, traduits en hébreu, et de six cents treize *Chapitres*, ou Préceptes *négatifs* et *affirmatifs*; Utrecht, 1675, in-4°. X. *Manuale hebræo-latino-belgicum*, Utrecht, 1668, in-12. XI. *Grammatica hebræo-belgica*, Utrecht, 1668, in-12. XII. *Joannis Buxtorfii Epitome grammaticæ hebrææ, breviter et methodicè ad publicum scholarum usum proposita*, Utrecht, 1673; Leyde, 1701, in-8°. XIII. *Clavis hebraïca et philologica Veteris Testamenti*, Utrecht, 1683, in-8°. XIV. *Clavis græca Novi Testamenti, in quâ et themata Novi Testamenti secundùm ordinem librorum referuntur, et ejusdem dialecti, hebraïsmi ac rariores constructiones explicantur, necnon variæ observationes philologicæ, antiquitates item sacræ ac profanæ annotantur*, Utrecht, 1672. XV. *Libellus de dialectis Novi Testamenti, singulatim hebraïsmis*; ce n'est qu'une dissertation détachée du *Philologus hebræo-græcus*, par J. F. Fischer, Leipzig, 1754 et 1792, in-8°. XVI. *Compendium græcum Novi Testamenti, in quo 1829 versiculi qui continent omnes et singulas totius Novi Testamenti voces astericis sunt annotati, et à cæteris versiculis distincti*, Utrecht, 1674, in-8°.; 1677, in-12, et 1682, in-8°.: l'édition de 1762, in-8°., passe pour la plus correcte. XVII. *Compendium biblicum, in quo ex versiculis 23202 totius Veteris Testamenti, circiter bis mille tantùm versiculi hebraïcè et latinè sunt annotati et allegati, in quibus omnes universi Veteris Testamenti voces primitivæ et derivatæ, tàm*

hebraïcæ quàm chaldaïcæ, occurrunt ; quos omnes, sub Leusdeni præsidio et ductu, magno et indefesso labore collegit ornatissimus D. Daniel Van Vianen ultrajectinus, Utrecht, 1674; Halle, 1736, in-8°. XVIII. *Psalterium hebraïcum, hebræo-latinum, hebræo-belgicum*, Utrecht, 1667, in-12. XIX. *Novum Testamentum græcum*, Utrecht, 1675, in-24. XX. *Biblia hebraïca cum præfatione*, Amsterdam, chez Jos. Athias, 1661, in-8°.; 2e. édition, ibid., *cum lemmatibus latinis*, 1667. Le juif Athias reçut, de la part des Etats de Hollande, une chaîne d'or avec une belle médaille, en reconnaissance de son travail et du soin qu'il avait mis dans cette réimpression. Leusden acquit beaucoup de réputation, par la préface latine et par les sommaires latins dont il l'enrichit; cependant ces deux éditions sont tombées dans le discrédit, depuis qu'Everard Van der Hooght a donné la sienne sur le même plan, mais avec des corrections et des améliorations considérables, 1705, 2 vol. in-8°. XXI. *Samuelis Bochærti Opera omnia*, de concert avec Pierre Villemandi; Leyde, 1675, 2 vol. in-fol. et 1692, 3 vol. in-fol. Ces éditions sont belles; mais elles ne valent pas celle de 1712, à laquelle Leusden n'a pas présidé. XXII. *Synopsis criticorum*, etc. 1684, 5 vol. in-fol. Quoique l'édition de Londres soit plus belle que celle d'Utrecht, cette dernière est préférable à cause des corrections et des augmentations faites par Leusden. XXIII. *Joannis Lightfoot opera omnia*, Utrecht, 1699, 3 vol. in-fol. Leusden ajouta à l'édition de 1686, un assez grand nombre de pièces et une savante préface. XXIV. *Novum Testamentum Syriacum, cum versione latinâ Tremellii paululum recognitâ*, Leyde, 1708, in-4°. Leusden avait commencé cet ouvrage: Charles Schaaf le continua et le mit au jour. Leusden est très-estimé comme philologue ; cependant Richard Simon ne s'exprime pas favorablement sur son compte, et lui reproche de n'avoir guère fait que reproduire les travaux des Buxtorf. Dans d'autres endroits, il le taxe d'une grande ignorance dans le discernement des bons manuscrits. (*Hist. crit.* du V. T. pag. 122.) — Rodolphe Leusden, fils du précédent, lui succéda dans la chaire d'hébreu, à Utrecht. On lui doit: *Novum Testamentum græcum, in quo non tantùm selecti versiculi* 1900 *continentes omnes voces N. T. astericis notantur, sed etiam omnes et singulæ voces semel vel sæpiùs occurrentes, peculiaribus in textu signis distinguuntur, et in margine latinè transferuntur*, Francfort, 1692, in-8°. L—B—E.

LEUTINGER (Nicolas), historien estimable, né en 1547, à Pollich, dans la Moyenne-Marche de Brandebourg, fit ses premières études sous les plus habiles maîtres que put trouver son père, préteur de cette ville, et, à l'âge de quatorze ans, fut admis gratuitement à l'école de Meissen, dirigée alors par le savant George Fabricius. Il profita si bien de ses leçons, qu'au bout de quelque temps il suppléa son maître dans l'enseignement de la langue grecque. Son père l'envoya continuer ses cours à Wittemberg ; mais l'électeur de Brandebourg ayant défendu à ses sujets de fréquenter des académies étrangères, il se rendit à Francfort sur l'Oder, et y prit ses degrés. Il se chargea ensuite de l'éducation de quelques jeunes gens ; et, en

1571, fut nommé recteur de l'école de Crossen. Il se dégoûta bientôt d'un emploi qu'il n'avait accepté que par déférence pour son père. Cependant il ne put refuser la direction de l'école de Spandau : mais il l'abandonna au bout de quelques mois ; et entraîné par un goût très-vif pour les voyages, il partit à l'insu de ses parents, visita une partie de l'Allemagne et de l'Italie, et revint à Wittemberg, en 1580. L'électeur de Brandebourg, dont il s'était attiré la bienveillance par quelques pièces de vers, le nomma pasteur du vieux Landsberg : il se démit au bout de trois ans de ce bénéfice, dont le revenu était considérable ; et sans autre but que de satisfaire sa curiosité, il parcourut l'Italie, la France, l'Angleterre, les Pays-Bas, et les différents États du Nord. Le roi de Danemark, à son passage à Copenhague, lui décerna publiquement la couronne poétique, et le créa chevalier ; mais il eût échangé volontiers ces stériles honneurs contre une modique somme dont il avait le plus pressant besoin. Il était de retour, en 1587, à Wittemberg ; et la nécessité de couvrir les dépenses que lui avait occasionnées son humeur vagabonde, lui inspira le dessein d'écrire l'histoire de Brandebourg : il en publia séparément quelques livres, précédés chacun de plusieurs épîtres dédicatoires, adressées à autant de seigneurs dont il implorait les bontés avec une bassesse qui devait bien faire souffrir sa vanité. Il fit, en 1592, un troisième voyage en Italie : pendant qu'il était à Sienne, il apprit que sa bibliothèque avait été pillée par les religionnaires. Il se hâta de regagner Wittemberg ; et il y passa plusieurs années, occupé de la continuation de son histoire : mais la passion des voyages le reprit, et, malgré son âge avancé, il parcourut encore une fois la France, la Prusse, le duché de Juliers et le Danemark. Enfin, il tomba malade à Osterburg, dans la Vieille-Marche de Brandebourg, et il y mourut, en avril 1612. Leutinger est un historien instruit et judicieux, et son style est assez agréable ; mais sa vanité perce dans toutes ses productions. On a de lui, des *Harangues ;* cinq livres de *Poésies ;* et une *Histoire de la Marche de Brandebourg,* en trente livres, imprimés en différents temps et en divers lieux, de format in-8°. L'édition originale de cette histoire est extrêmement rare. Ern. Martin Placcius, conseiller du roi de Prusse, était parvenu à en réunir les différentes parties, et il se proposait de les faire réimprimer, lorsqu'il reçut la défense de donner suite à ce projet (Voy. l'*Histoire des ouvrages des Savants*, septembre 1706) ; mais enfin, il en a paru deux éditions dans la même année. Jean Gottlieb Kraus a publié les ouvrages de Leutinger, avec une savante préface, sous ce titre : *Scriptorum historiæ Marchiæ Brandenburgensis volumen,* Francfort, 1729, in-4°. ; et George-Godefroi Kuster les a reproduits dans la même ville, 1729-30, 2 vol in-4°. (1) L'édition de Kuster contient : *De Marchiâ Brandeburgensi ejusque statu commentarii ;* cette histoire s'étend depuis l'an 1499, jusqu'en 1594 ; les *Epîtres dédicatoires* ou préfaces des différentes parties de l'histoire ; Quatre *Harangues ;* la première renferme l'éloge de son père ; la seconde est

(1) Voici le titre de cette édition : *Nic. Leutingeri Opera omnia quotquot reperiri potuerunt. Georg. Gotthofred. Kuster recensuit, epitomen singulis libris et lemmata ubi deerant, addidit, indicemque adjecit.*

l'oraison funèbre de la princesse Anne, épouse d'Auguste, électeur de Saxe; la troisième est une félicitation à ce prince sur son mariage avec Hedvige, princesse d'Anhalt, et la quatrième est adressée à Joachim-Frédéric, nommé administrateur de l'archevêché de Magdebourg; — enfin, les cinq livres de *Poésies*. On peut consulter pour plus de détails les *Dissertations* des deux éditeurs sur la vie et les écrits de Leutinger. On trouve l'éloge de cet écrivain dans les *Icones et Elogia* de Mart. Fred. Seidels, dans la *Biblioth. German.*, tom. XXI, et dans les *Mémoires* de Niceron, tom. XLII. W-s.

LEUVIGILDE, XVIe. roi des Visigoths, fut d'abord associé au trône, en 567, par son frère Liuva, roi de la Gaule Gothique, et chargé de gouverner seul l'Espagne, alors déchirée par les factions : il l'eut bientôt pacifiée, et, pour affermir la couronne sur sa tête, il épousa Gosuinthe, veuve d'Athanagilde son prédécesseur. Le premier exploit de Leuvigilde fut de reprendre aux empereurs de Constantinople, Medina-Sidonia, Cordoue, et toutes les villes dont les Grecs s'étaient emparés à la faveur des troubles. Ce prince avait eu deux fils de sa première épouse, Hermenegilde et Recarède, qu'il associa au trône et déclara héritiers, du consentement de la nation, en 573, afin de perpétuer la couronne dans sa famille. Les habitants de la Biscaye et de l'Aragon s'étant soulevés, Leuvigilde, à force de persévérance et de courage, parvint à les soumettre. Il s'appliquait à faire jouir ses sujets des avantages de la paix, à rétablir des villes ruinées, à en fonder de nouvelles, lorsque les divisions des catholiques et des ariens lui suscitèrent de nouveaux embarras. Leuvigilde était arien : il assembla un comité d'évêques, afin de réunir les deux partis; mais ce fut inutilement. Le roi voulut alors réduire les catholiques par la force, et il alluma le feu de la persécution. Les Vascons, habitants de la Navarre, se soulevèrent par zèle pour la religion orthodoxe: Leuvigilde les soumit en moins de deux mois, et bâtit la ville de Vittoria pour les contenir. Il eut ensuite à combattre Hermenegilde, son propre fils, ligué contre lui avec les catholiques; il le vainquit devant Merida, et, l'ayant fait prisonnier, il lui donna l'alternative de renoncer à la religion catholique, ou de se résoudre à la mort. Le jeune prince n'hésita point, et présenta sa tête aux bourreaux, qui reçurent ordre de le décapiter. Il paraît que dans cette circonstance Leuvigilde, entraîné par les sollicitations d'une épouse cruelle, belle-mère d'Hermenegilde, sacrifia son fils à son repos et à celui de l'Etat. Peu de temps après, il défit, dans une grande bataille, le roi des Suèves, et réunit à la monarchie des Visigoths toute la Galice, qui, pendant 146 ans, était restée sous la domination des Suèves. Leuvigilde, accablé d'années, parut revenir de sa haine contre les catholiques; il rappela les évêques, et rendit les biens à ceux qu'il en avait dépouillés. Il mourut à Tolède, en 585, réconcilié, dit-on, avec l'église orthodoxe. Quoi qu'il en soit, ce prince ne mérite pas moins d'éloges pour son administration politique, que pour ses talents guerriers. Il fonda plusieurs villes, et travailla pendant la paix à faire fleurir ses états, introduisit la discipline dans ses armées, mit de l'ordre dans ses finances, révisa les lois, qui, depuis

la mort d'Alaric, avaient été négligées, et veilla soigneusement à ce que la dignité royale ne reçût aucune atteinte. Il fut le premier des rois Visigoths qui se para des attributs de la royauté. Sa fermeté, son courage, sa politique supérieure, et le succès de toutes ses entreprises, le placent au premier rang parmi les rois de son siècle; mais l'éclat de son règne fut terni par son avarice, sa dureté, et surtout par le supplice de son fils. (*Voyez* HERMENEGILDE.) B-P.

LEUW ou LEEUW (GUILLAUME DE), graveur à l'eau-forte, naquit à Anvers, en 1600. Il fut élève de Soutman; mais il n'adopta point la manière pointillée de son maître; il remplaça les points par des tailles courtes et méplates qui donnent à ses gravures l'effet le plus pittoresque, avec une force et une couleur propres à reproduire les peintres coloristes; aussi a-t-il consacré en grande partie son burin à Rubens et à Rembrandt. Cependant il savait changer de procédé suivant l'artiste qu'il avait à traduire; ainsi, quand il voulut graver une suite de grands paysages d'après Adrien Nieulant, il grava les fonds et les ciels d'une pointe si fine, que sa gravure imite le lavis. Il marquait ses estampes des lettres initiales de son nom, ou de son chiffre composé d'un W et d'une L entrelacés. Les pièces qu'il a gravées, d'après Rubens, sont: I. *Loth et ses filles.* II. *Daniel dans la fosse aux lions.* Les belles épreuves de ces deux estampes, grand in-folio, en travers, sont avant le nom de Daniel. III. *La Vierge de douleurs.* IV. *Le martyre de sainte Catherine*, deux belles gravures in-folio, très-rares. V. Les quatre grandes chasses de Rubens, les mêmes qu'a gravées Soutman; savoir: *La Chasse au lion, au loup, au sanglier, au crocodile et à l'hippopotame*, très-grand in-folio. Il a gravé, d'après Rembrandt, *le vieux Tobie et sa femme*, morceau d'un très-bon goût et d'un grand effet; les premières épreuves ne portent pas l'adresse de Clément de Jongh; — *David jouant de la harpe devant Saül;* les premières épreuves sont sans l'adresse de F. de Wit. — *Portrait de la femme de Rembrandt*, etc. Tous ces morceaux sont très-recherchés, et de la plus grande rareté. Les quatre grands paysages qu'il a gravés, d'après Nieulant, représentent des vues du Tyrol: ils sont également rares et se font remarquer par leur savante exécution. — Jean DE LEEUW, graveur à la pointe et au burin, né à la Haye, vers 1660, grava, de concert avec Jean Lamswelt, les portraits qui se trouvent dans l'histoire de Louis XIII, par Levassor. On ne croit pas qu'il ait gravé autre chose que des portraits. On cite de lui en ce genre ceux de *Ch. Niellius, docteur en théologie*, remarquable par la finesse du burin; de *Jacques-Guillaume Himhof, sénateur de Nuremberg*, de *Joseph-Jules Scaliger*, et du *duc de Marlborough*, avec la devise: *Veni, vidi, vici;* grand in-folio. — Deux peintres hollandais, du même nom, acquirent quelque célébrité vers la fin du dix-septième siècle. P-s.

LEUWENHOECK, (ANTOINE), ou LEEUWENHOECK, comme l'écrivent les Hollandais, naturaliste célèbre, naquit à Delft, en 1632, et mourut le 26 août 1723. Le talent, tout particulier, qu'il avait pour tailler des verres propres à la fabrication des microscopes et des lunettes, lui fit d'abord une

réputation par la supériorité des instruments qu'il construisait : il en acquit ensuite une plus grande comme physiologiste et comme anatomiste, par la variété de ses recherches sur la structure intime des diverses parties du corps humain. Ses travaux et observations microscopiques sont en si grand nombre qu'il serait impossible d'en donner un détail exact : nous ne ferons mention que de ses principales recherches. Les antagonistes de Harvey, auteur de la découverte de la circulation du sang, opposaient à la doctrine de ce grand homme, que si ce fluide passait directement des artères dans les veines, il ne pouvait nourrir les parties qu'il traverse. La question était indécise; et Leuwenhoeck, communiqua, en 1686, à la société royale de Londres, un mémoire dans lequel il croyait avoir découvert, contre l'opinion de Harvey, que le passage du sang n'était pas immédiat des artères aux veines. Cependant, en 1690, ayant scrupuleusement examiné les parties avec son microscope perfectionné, il découvrit et démontra, jusqu'à l'évidence, la continuité des artères avec les veines; il se refusa même d'admettre aucune division entre les vaisseaux capillaires, parce que, disait-il, il est impossible de déterminer où finissent les artères, et où commencent les veines. A cette époque, la théorie chimique qui dominait en médecine, établissait comme certaine la fermentation du sang : Leuwenhoeck combattit victorieusement cette hypothèse, en lui opposant ses expériences microscopiques, d'où il résultait qu'il n'existe point de bulles d'air dans les vaisseaux sanguins, phénomène qui devrait avoir lieu, si le sang fermentait. Cet expérimentateur dirigea aussi ses recherches sur la forme des globules sanguins que Malpighi avait déja aperçus; Leuwenhoeck constata que ces globules sont ovales, aplatis, composés de six petits cônes qui nagent dans le *serum*, et qui, pris séparément, ne réfléchissent pas la couleur rouge; mais qui, par leur réunion, communiquent au sang les qualités physiques qu'on lui connaît. Cette découverte servit de base à la théorie de Boerhaave sur l'inflammation. Leuwenhoeck établissait, pour justifier son système, que les vaisseaux capillaires rouges partent d'autres vaisseaux, où la circulation du sang a lieu hors de l'influence du cœur, et où ce liquide paraît blanc, parce que ses globules sont divisés, pour s'accommoder à la ténuité des canaux dont il s'agit. L'expérience ultérieure a fait justice de ses idées sur la composition physique du sang; mais ses observations sur la structure des vaisseaux capillaires ont été reconnues exactes par les anatomistes les plus éclairés. Le cerveau et les nerfs furent aussi le sujet des recherches de Leuwenhoeck; il prétendit que la substance corticale est entièrement vasculaire, que les vaisseaux qui la composent, sont cinq cent douze fois plus petits que les vaisseaux capillaires les plus déliés; et que les globules qui composent le fluide contenu dans les vaisseaux de la substance corticale, sont trente-six fois plus petits que ceux dont le sang rouge est formé. Enfin, il crut voir, dans ses recherches microscopiques, que chacun de ces globules est entouré d'un réseau très-fin de vaisseaux et de fibres. De nouvelles expériences lui firent modifier ses idées, en 1717; et il prétendit alors que le cerveau est d'une structure fibreuse, et que les vaisseaux

sanguins serpentent entre les fibres qui composent cet organe. La science n'a tiré aucun profit de ces derniers travaux, plus propres à l'embrouiller qu'à l'éclairer. Leuwenhoeck étudia la structure du cristallin, et décrivit, avec exactitude, la disposition des lames qui composent cette partie de l'organe de la vue; il joignit d'assez bonnes figures à sa description. On a beaucoup parlé de sa découverte des animalcules qu'il aperçut dans le sperme. Il décrivit longuement ces petits corps, et supposa que, parvenus dans l'uterus, ils irritent cet organe, attirent l'œuf, et communiquent là vie à l'embrion qu'il renferme. Benj. Martin a contesté ces observations, dont on peut voir le détail dans l'*Histoire naturelle* de Buffon. Leuwenhoeck employa toute sa vie, qui fut fort longue, à faire des observations et des expériences anatomiques; et il ne lui manqua, pour en obtenir des résultats plus nombreux, que cette érudition et cette sagacité convenables, pour discerner ce qui est vrai de ce qui n'est qu'apparent. C'est ainsi que souvent il crut voir ce qui n'existait point, et qu'il persista dans son erreur. On peut citer, parmi ses paradoxes, l'opinion qu'il a soutenue que la tunique des intestins, que les anatomistes de son temps nommaient *villosa*, est musculeuse. Il a aussi soutenu que la pulsation était due aux veines et non pas aux artères. Le czar Pierre-le-Grand se montra l'admirateur de Leuwenhoeck. Ce prince, passant devant Delft en 1698, lui envoya deux de ses gentilshommes le prier de venir le visiter, et d'apporter ses *admirables* microscopes. Il lui fit même dire qu'il serait allé le voir dans sa demeure, s'il n'avait voulu se dérober à la foule. Le physicien, après avoir montré ses instruments à l'empereur, lui fit voir le phénomène curieux de la circulation du sang, dans la queue d'une anguille. Leuwenhoeck communiquait tous ses Mémoires à la société royale de Londres, qui en enrichisssait les *Transactions philosophiques*. Ils ont aussi été imprimés, pour la plupart, séparément, en hollandais, à Delft et à Leyde. Une main étrangère a traduit en latin toutes les compositions de cet homme célèbre, sous le titre d'*Arcana naturæ detecta*, Delft, 1695-96-97 et 99, 4 vol. in-4°.; réimprimés à Leyde, en 1719, et avec les épîtres de l'auteur, 1722. F-R.

LEUZE (De). *Voy.* Fraxinis.

LEVACHER (Gilles), chirurgien distingué, naquit, le 29 mars 1693, au château de Chaseules, en Bourbonnais. Il fut interrompu dans ses études par une ophtalmie; mais ayant recouvré la vue au bout de trois ans, il alla suivre à Montpellier les cours des plus fameux professeurs. Il eut bientôt épuisé ses faibles revenus, et fut obligé de revenir dans sa famille, sans avoir pris ses grades. L'abbé Pouget, prieur de St.-Germain-des-Fossés, s'intéressa pour ce jeune homme modeste et laborieux, et fit les frais de son voyage à Paris, où il obtint, bientôt après, une place d'élève en chirurgie à l'hôpital de la Charité. Il suivit les leçons de Duverney, de Morand et de La Peyronie, et fit de rapides progrès sous ces habiles maîtres. Le duc de Levis, ayant été nommé, en 1719, commandant de la province de Franche-Comté, demanda à La Peyronie un chirurgien de confiance; et celui-ci n'hésita pas à lui donner Levacher. Sur la demande de l'université, Levacher ouvrit, en 1722,

un cours public d'anatomie à Besançon; et l'année suivante il fut nommé chirurgien-major de l'hôpital Saint-Jacques de cette ville. Les talents qu'il développa dans cette place, portèrent bientôt sa réputation au-delà des bornes de la province; et le roi lui accorda, en 1740, le titre de chirurgien consultant de l'armée du Rhin. Il joignait à des connaissances très-étendues dans son art, une rare probité et beaucoup de désintéressement. Il mourut subitement le 18 octobre 1760, dans sa maison de campagne, près de Besançon. Levacher avait formé un beau cabinet d'histoire naturelle, qu'il légua à un de ses confrères digne d'apprécier un pareil présent. Il était correspondant de l'académie des sciences et de celle de chirurgie de Paris; et il fut désigné, en 1752, l'un des premiers membres de l'académie de Besançon. Il était en correspondance avec Réaumur, Maupertuis, Clairaut, Winslow, Jussieu, etc. On a de lui: I. *Observation de Chirurgie sur une espèce d'empyème au bas-ventre.* Paris, 1737, in-12. Petit l'a insérée dans son *Mémoire sur les Epanchements.* II. *Dissertation sur le cancer des mamelles*, Besançon, 1740, in-12. Il y prouve que le seul moyen curatif est l'extraction de la partie malade. III. *Histoire de frère Jacques, lithotomiste de Franche-Comté*, ibid., 1756, in-12. Elle est intéressante, mais moins exacte (1) que celle qu'a publiée Morand dans le tome II de ses *Opuscules.* IV. Des *Observations de Chirurgie*, insérées dans les *Mémoires* de l'acad. des sciences et de celle de *Chirurgie*; on en trouve la liste dans l'*Histoire de l'anatomie*, par M. Portal, tom. V, pag. 123. V. Plusieurs *Dissertations* dans les recueils manuscrits de l'acad. de Besançon. Il a en outre laissé un *Corps d'observations pratiques*, en 8 vol. in-4. etc. Levacher avait épousé une sœur du fameux chirurgien Morand, et il en eut un fils qui s'est distingué dans la même profession. L'*Eloge* de Levacher, par Lebas de Clérence, a été lu à l'acad. de Besançon, et il est conservé dans les *Registres* de cette compagnie, tom. II. W-s.

LEVASSOR (Michel) historien, né à Orléans dans le dix-septième siècle, entra dans la congrégation de l'Oratoire, et publia, en 1688, un *Traité de la véritable religion*, dans lequel on trouve quelques opinions singulières, qui lui attirèrent des reproches de la part de ses supérieurs. Il quitta la congrégation, deux ans après, et sollicita un bénéfice dont les revenus le missent à même de s'appliquer entièrement à la culture des lettres: fâché de n'avoir pu réussir dans ses démarches, il sortit de France, en 1675, et se retira en Hollande, où il se lia étroitement avec Bayle, Basnage, Jaquelot et les autres chefs du parti protestant. Il passa ensuite en Angleterre, et il y fit profession de la réforme, en 1697. Il obtint une pension du prince d'Orange à la demande du docteur Burnet; et lord Portland lui donna un logement dans son hôtel, et le combla de marques d'amitié: mais la publication de son *Histoire de Louis XIII* lui fit perdre tous ses amis et ses protecteurs; lord Portland, indigné, le chassa de chez lui. Levassor eut depuis ce moment une existence malheureuse; il mourut à Londres, en 1718, âgé

(1) C'est d'après Levacher, que l'on devait croire bien instruit de toutes les particularités qui concernaient le frère Jacques, qu'on a dit à l'art. Paulet (III, pag. 566), qu'il était mort en 1720. Mais il résulte de vérifications faites postérieurement dans les registres de la paroisse St.-Jean-Baptiste de Besançon, que cet habile lithotomiste est mort le 7 décembre 1714..

de soixante-dix ans. C'était un homme laborieux, d'un commerce sûr, d'une conversation agréable et instructive; mais les injustices dont il croyait avoir à se plaindre, l'avaient aigri. « Il est fâcheux, dit Laharpe, » que Levassor, fait pour valoir » mieux que cette foule de libellistes, » aujourd'hui confondus dans le » même oubli, les ait imités dans » leurs emportements, et qu'il ait » cru faire assez de ne pas les imiter dans leurs mensonges. » On a de lui : I. *De la véritable Religion*, Paris, 1688, in-4°. II. *Paraphrase sur l'Evangile de Saint-Mathieu*, avec des Réflexions sur l'Histoire critique du Nouveau-Testament par Rich. Simon, ibid., 1688, in-12. Les *Réflexions* annoncées sur le titre ne se trouvent pas dans le volume. III. *Paraphrase sur l'Evangile de St.-Jean, sur l'épître de St.-Paul aux Romains, sur celle aux Galates, et sur l'épître catholique de Saint-Jacques*, ibid., 1689, in-12. Levassor se montre, dans tous ces ouvrages, très-zélé pour la religion catholique, et ne ménage pas les écrivains protestants. IV. *Traité de la manière d'examiner les différends de religion*, Amsterdam, 1697, in-12. C'est une apologie des principes de l'église anglicane. V. *Histoire générale de l'Europe sous le règne de Louis XIII*, Amsterdam, 1700-11, 10 tomes reliés ordinairement en 20 vol. in-12; nouvelle édit., Amsterdam (Paris), 1757, 7 vol. in-4°. « Cette histoire, dit Voltaire, diffuse, pesante » et satirique, a été recherchée pour » beaucoup de faits singuliers qui » s'y trouvent; mais Levassor est » un déclamateur odieux, qui, dans » l'histoire de Louis XIII, ne cherche qu'à décrier Louis XIV; qui » attaque les morts et les vivants : » il ne se trompe que sur peu de » faits, et passe pour s'être trompé » dans presque tous ses jugements. » Le père Griffet a réfuté Levassor dans la préface de son *Histoire de Louis XIII*. On a encore de lui une traduction de l'espagnol des *Lettres et Mémoires touchant le concile de Trente*, par Fr. de Vargas, avec des remarques, Amsterdam, 1700, in-8°. On trouve un *Eloge* de Levassor dans les *Nouvelles littéraires*, de la Haye, tom. VIII, p. 392. W—s.

LEVAU (Louis), architecte, né en 1612, n'est connu que par ses ouvrages, dont le premier fut le *Château de Vaux*, qu'il construisit, en 1653, pour le surintendant Fouquet. Celui de *Livry*, nommé depuis *le Raincy*, fut élevé à peu près dans le même temps pour Bordier, intendant des finances. Il a été démoli au commencement de la révolution. En 1655, Levau fut chargé de continuer l'*Eglise de St.-Sulpice*, et donna les dessins de la *Chapelle de la Vierge*, qu'il éleva jusqu'à la corniche. Après ces travaux, il construisit, dans l'île Saint-Louis, l'*Hôtel Lambert*, que les chefs-d'œuvre de Lesueur et de Lebrun ont rendu si célèbre : il fut ensuite chargé de la construction des *Hôtels* de *Pons*, de *Colbert*, et de *Lionne* (devenu depuis *Hôtel de Pontchartrain*). En 1660, le cardinal Mazarin lui confia l'exécution des changements qu'il voulait faire au château de Vincennes, des anciennes constructions duquel il ne voulait conserver que huit tours et le donjon. Levau éleva deux ailes nouvelles et le portique du château qui regarde le parc. Quatre ans après, Louis XIV ordonna plusieurs travaux pour l'embellissement du *Château des Tuileries*. Le pavillon du milieu n'avait été jusqu'alors dé-

Tome XIII page 367.

HIST. D'ITALIE.

DE LÈVE.

N. pinx.t Landon direx.t

coré que des deux ordres, ionique et corinthien; Levau y ajouta le composite et un attique surmonté du dôme quadrangulaire. Les deux grands corps de bâtiments, nommés *Pavillons de Flore* et *de Marsan*, qui terminent cette façade, et qu'il y ajouta, sont décorés de pilastres cannelés, d'ordre composite, surmontés d'un attique. La manière dont l'artiste a restauré le pavillon du milieu, et les deux ailes qui vont joindre les deux grands pavillons situés aux extrémités de la façade, est ingénieuse et en harmonie avec le dessin primitif; mais la décoration des deux grands pavillons est lourde et gigantesque, et forme une disparate sans goût et sans mesure avec le reste de l'édifice. C'est sur ses dessins que, quelques années après sa mort, François d'Orbay, son élève, dirigea la construction du *Collége des Quatre-Nations*. Levau fut premier architecte de Louis XIV, et conserva la direction des bâtiments du Roi, depuis l'année 1653 jusqu'en 1670, époque de sa mort. Boileau, dans ses démêlés avec Perrault, prétendit enlever à ce dernier l'invention de la fameuse colonnade du Louvre, en disant qu'elle se trouvait dans les dessins de Levau et de Ratabon; mais il n'a pu en fournir aucune preuve. P—s.

LEVAYER. *Voyez* BOUTIGNY et MOTHE.

LEVE ou LEYVA (ANTOINE duc DE), le plus habile des généraux de Charles-Quint, était né vers 1480, dans la Navarre, d'une famille obscure (1). Enrôlé dans les milices qu'on envoyait au royaume de Naples, il ne parvint au commandement qu'après avoir passé par tous les grades inférieurs. Il assistait à la bataille de Ravenne, en 1512; et si l'on en croit Brantôme, « il n'y fit pas moins que » les autres qui s'enfuirent; mais il » se peina, travailla, et mania si » bien les armes depuis en tous lieux, » combats, rencontres et siéges, » qu'oncques on ne lui sut reprocher » sa faute passée. » Il chassa, en 1523, l'amiral Bonnivet de devant Milan, et reprit Valence sur le Pô, dont Galéas s'était emparé par surprise. Il se distingua l'année suivante à la bataille de Rebec; il se jeta ensuite dans Pavie, avec six mille vieux soldats, résolu de s'ensevelir sous les ruines de cette place, assiégée par François Ier. Les Suisses qu'il avait sous ses ordres s'étant mutinés, parce que l'argent manquait, il fit porter à la monnaie les ornements et les reliquaires des églises, promettant de leur rendre plus qu'il n'enlevait: mais il s'en excusa, disant que ce qu'il avait pris, c'était pour le service de l'empereur Charles-Quint, et que c'était à lui de le rendre. Lève retardait les approches des assiégeants par des sorties fréquentes et vigoureuses; il élevait de nouveaux ouvrages derrière les brêches que faisait leur artillerie, les repoussait dans tous les assauts, et donnait l'exemple du courage et de la patience à supporter les privations. Sa résistance opiniâtre amena la fameuse bataille de Pavie, si funeste à la France. Pendant l'action, Lève fit une sortie avec l'élite de la garnison, et tombant à l'improviste sur l'arrière-garde des Français, la mit dans un désordre qui détermina la perte de la journée. Il fut nommé gouverneur du Milanez, et maintint le pays sous la domination espagnole. « Il était, dit » Brantôme, goutteux, maladif, tou-

(1) Aucuns le disoient fils d'un cordonnier; mais c'étaient des impostures et calomnies. (Brantôme.)

» jours en douleurs et langueurs ; » mais il combattait porté en chaise, » comme s'il eût été à cheval. » En 1527, il chassa de Marignan le duc Franç. Sforce, et prit sur Jacques de Médicis la forte place de Casal, dont la garnison fut égorgée. Il repoussa, en 1529, avec une poignée d'hommes, les attaques du comte de Saint-Pol, jeune officier très-brave mais sans expérience, le surprit par une marche forcée, le fit prisonnier, et acheva de chasser tous les Français du Milanez. Il fut nommé, en 1532, généralissime de la ligue formée contre la France, et suivit Charles-Quint dans son expédition d'Afrique. Il fut, dit-on, le seul des généraux de l'empereur qui lui conseillât de pénétrer dans la Provence, disant qu'il espérait le mener à Paris (1), et ne demandant, pour toute récompense, que l'honneur d'être enterré à Saint-Denis. Quoi qu'il en soit, Lève fut victime de la fièvre qui ravageait l'armée espagnole (1536). Son corps fut rapporté à Milan, et inhumé dans une église dédiée à Saint-Denis. Il avait été créé successivement prince d'Ascoli, duc de Terra-Nova, primat des Iles Canaries, etc. Mais on assure que sa plus grande ambition était d'obtenir le privilége d'avoir la tête couverte devant l'empereur. On raconte à ce sujet, qu'un jour à l'audience de Charles-Quint, quelqu'un lui demandant comment se portaient ses jambes : Hélas, répondit-il, ce ne sont pas les jambes qui me font mal, c'est la tête (2). W-s.

(1) D'autres au contraire assurent que Leyva fut entièrement opposé à ce dessein, jusque-là qu'il se jeta aux pieds de l'empereur, et le conjura de ne point passer les Alpes, mais de recouvrer les places que les Français occupaient dans le Piémont. (Ferreras, trad. de d'Hermilly, tom. IX, pag. 189.)

(2) Les auteurs du Dictionnaire universel rapportent une anecdote qui démentirait celle-là : « Charles-Quint, s'étant rendu en Italie, fit asseoir Lève à côté de lui, et, le voyant obstiné » à ne pas se couvrir, lui mit lui-même le chapeau sur la tête, en disant, qu'un capitaine » qui avait fait *soixante* campagnes, méritait » bien d'être assis et couvert devant un empereur » de trente ans. » C'est en 1530, que cette scène a dû se passer : Leyva avait alors environ cinquante ans, et il était difficile qu'il comptât déjà cinquante campagnes. Cette anecdote est cependant beaucoup plus vraisemblable que la suivante, racontée par les mêmes auteurs : « Lève » entretenant un jour l'empereur des affaires » d'Italie, il osa lui proposer de se défaire, par » des assassinats, de tous les princes qui avaient » des possessions dans ce pays. Eh ! que deviendrait mon ame ? lui dit Charles-Quint. — Si » vous avez *une ame*, repartit Lève, abandonnez » l'empire. » On croirait faire injure à la pénétration du lecteur, si l'on s'attachait à relever l'absurdité de cette historiette, destinée cependant à se perpétuer dans toutes les compilations historiques.

LEVEN (Joseph de Templeri, seigneur de), grammairien et littérateur provençal, naquit à Aix, vers le milieu du dix-septième siècle. Fils d'un receveur-général des finances, il étudia en droit, et fut pourvu, vers 1680, d'une charge d'auditeur à la chambre des comptes. C'était un des beaux-esprits de la Provence. Il cultiva la poésie, et s'appliqua particulièrement à l'étude de la langue française, peu familière alors au plus grand nombre de ses compatriotes : on peut le regarder comme le *Vaugelas* de la Provence et le précurseur de Dumarsais. Il savait également bien l'histoire; et Pitton lui ayant adressé, en 1682, ses *Sentiments sur les historiens Provençaux*, Leven retoucha cet ouvrage, et le mit en état d'être lu avec plaisir. On a de lui : I. *Jephté*, ou *la mort de Seïla*, Paris, 1676. Beauchamp, dans ses recherches sur les théâtres de France, semble attribuer cette pièce à Venel, parce que l'auteur l'a dédiée à la femme de ce dernier. II. *Relation des réjouissances faites à Aix, par le parlement, la chambre des comptes, les trésoriers de France, etc., pour la santé de Louis XIV*, 17 février 1687. III. Des

Maximes galantes, 1690. IV. *L'honneur, le feu et l'eau*, fable, idem. V. *Satire morale, sur ce que personne n'est exempt d'imperfections*, 1691; et un grand nombre d'autres poésies, sur divers sujets, insérées dans le Mercure. Les vers de cet auteur sont corrects, mais froids en général, et dépourvus d'imagination. Les suivants qu'il adressa à madame Gaufridi, ont été cités, apparemment comme les meilleurs:

Vous et votre mari, si dignes de mémoire,
Contribuez également
A parer la Provence, à relever sa gloire:
Votre époux en a fait l'histoire,
Et vous en êtes l'ornement.

VI. *Entretiens sur la langue françoise*, in-12, 1697. VII. *Nouvelles remarques sur la langue françoise*, Paris, 1698, in-12; réimprimées en 1705, Paris, in-12, sous ce titre: *Le génie, la politesse, l'esprit et la délicatesse de la langue françoise.* C'était l'ouvrage de prédilection de Leven de Templeri, qui s'en occupa exclusivement pendant ses dernières années. Quoique ce livre, très-peu connu, renferme quelques paradoxes, auxquels Fontenelle n'a pas souscrit dans son approbation comme censeur, il est écrit d'un style agréable et piquant; et il peut avoir fourni à l'abbé Girard le premier canevas de ses *Synonymes français*, et à Demoustier, l'idée et le plan de ses *Lettres à Emilie.* Les auteurs du Dictionnaire de Provence attribuent encore à Leven de Templeri trois ouvrages dont ils ne donnent pas les dates: *Rhétorique française; Amathonte; Grammaire françoise.* Pitton parle de ce dernier, qui n'était pas encore publié en 1682. Nous pensons en effet qu'écrivant pour l'instruction des Provençaux, Templeri dut leur donner les éléments et les règles de notre langue, avant de leur en faire connaître les finesses. Il mourut à Aix, en 1706, dans un âge peu avancé. Les savants dont il emporta les regrets, honorèrent sa mémoire par une épitaphe qu'on lisait sur son tombeau, dans l'église des Grands-Augustins. A-T.

LÉVÊQUE (Dom Prosper), né à Besançon, vers 1713, après avoir terminé ses études, embrassa la vie religieuse dans l'ordre de Saint-Benoît, et fut chargé par ses supérieurs de l'enseignement des novices. Nommé ensuite conservateur de la Bibliothèque de Saint-Vincent, il profita de cette circonstance pour lire et extraire les manuscrits de Granvelle, rassemblés par l'abbé Boisot. Il publia le fruit de ses recherches sous le titre: *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal de Granvelle, premier ministre de Philippe II*, Paris, 1753, 2 vol. in-12. C'est moins l'histoire que l'apologie du cardinal, que l'auteur cherche à justifier, même du reproche d'ambition. L'introduction qui fait bien connaître les principaux personnages de la cour d'Espagne, est très-intéressante; mais ce morceau appartient en entier à l'abbé Boisot, et il est extrait presque littéralement de sa lettre à Pélisson, imprimée dans le IVe. vol. de la *Continuation des Mémoires de littérature.* (Voyez Boisot et Desmolets.) Le second volume renferme un grand nombre de pièces originales, qui peuvent être consultées avec fruit. D. Lévêque a laissé en manuscrit: *L'histoire du siècle de Charles-Quint, avec des pieces justificatives, curieuses et originales*, 3 vol. in-fol. Cet ouvrage, pour l'impression duquel l'auteur avait déjà obtenu un privilége, a été acquis par la bibliothèque de Besançon. D. Pros-

per mourut à Luxeuil, le 15 décembre 1781. W-s.

LÉVÊQUE (Pierre), mathématicien, né à Nantes, le 3 septembre 1746, y fit ses études chez les jésuites, et annonça de bonne heure ce qu'il devait être un jour. Des progrès rapides dans les langues anciennes et dans les belles lettres, ne furent que le prélude d'un penchant décidé qui l'entraîna vers les mathématiques. Voulant aprofondir tout ce qui concerne la navigation, et joindre la pratique à la théorie, il s'embarqua sur un vaisseau de l'État, à l'âge de dix-huit ans, avec un titre et des fonctions qui ne pouvaient flatter son amour-propre ni éveiller son ambition; et il acquit, en moins de deux ans, cette parfaite connaissance de la construction et de la manœuvre navale, qui ne s'obtient ordinairement que par une longue expérience. Il enseigna les mathématiques d'abord à Mortagne, puis à Breteuil, ensuite à Nantes, et s'en acquitta d'une manière si distinguée qu'il obtint, en 1772, la chaire royale d'hydrographie. Il donna le premier, dans cette ville, le spectacle d'un aérostat; et Nantes lui doit aussi une machine à vapeur, l'une des premières qui aient été exécutées en France. Lévêque fut nommé, en 1786, examinateur de la marine. La sagesse de ses principes dans la révolution, l'exposa souvent à la haine des démagogues; et il ne dut son salut qu'à la vénération qu'il inspirait même à ses ennemis. A un jugement sûr et profond, à des vues saines et justes, il joignait l'érudition la plus vaste et les connaissances les plus variées. Langues anciennes et modernes, histoire, sciences naturelles, manufactures, commerce, administration, il parlait de tout avec autant de facilité que s'il ne se fût occupé toute sa vie que d'un seul de ces objets. Lévêque fut député à la législature de 1797: proscrit au 18 fructidor, il fut encore réduit à se cacher, jusqu'a ce que son mérite reconnu lui eût fait obtenir la place d'examinateur de l'école polytechnique, à laquelle il renonça cinq ans après, pour se borner à celle qu'il occupait déjà. Il s'était fixé à Paris, lorsque sa réputation comme savant, et les ouvrages qu'il avait trouvé le temps de composer au milieu de ses pénibles fonctions, lui ouvrirent les portes de l'Institut, dont il fut élu membre en 1801, à la place de Cousin, et lui méritèrent la décoration de la Légion-d'honneur. La perte de son fils, mort à l'âge de vingt-sept ans, et que le génie militaire comptait déjà au rang de ses meilleurs officiers, lui causa la plus vive douleur. La santé de Levêque, altérée par ce coup funeste, reçut une nouvelle atteinte par l'émotion que lui fit éprouver le retour du Roi. Il se trouvait au Havre, et venait d'achever l'examen des élèves de la marine, lorsqu'il fut frappé d'une apoplexie foudroyante, le 16 octobre 1814. On a de lui: I. *Tables générales de la hauteur et de la longitude du nonagésime*, Avignon, 1776, 2 vol. in-8°., imprimés en partie aux frais du gouvernement. Lalande y a ajouté des tables de hauteur et d'azimut, calculées par Trébuchet. Lévêque a étendu à tout le globe l'usage des Tables que Ptolémée n'avait calculées que pour 7 climats; et elles offrent quelques avantages sur celles de Lagrange. II. *Le Guide du navigateur*, Nantes, 1779, 1 vol. in-8°. fig. Cet ouvrage, au jugement de Lalande, est le plus étendu, le plus complet et le plus commode qu'on ait donné jusqu'ici

pour les méthodes des longitudes en mer et les autres objets relatifs aux observations. On y trouve aussi toutes les tables dont l'astronome a besoin sur la mer. III. *Examen maritime*, ou *Traité de la mécanique appliquée à la construction et à la manœuvre des vaisseaux*, Nantes, 1782, 2 vol. in-4°. C'est une traduction entreprise par ordre du ministre de la marine, d'après la première édition de l'ouvrage espagnol de Don George Juan. (*V.* JUAN Y SANTACILIA, t. XXII, pag. 86.) Levêque l'a enrichie de notes, y a fait des additions importantes, et en a donné une 2e. édition sous ce titre : *De la construction et de la manœuvre des vaisseaux*, etc. ou *Examen maritime théorique et pratique*, Paris, 1792, 2 vol. in-4°. IV. *Rapport à l'Institut sur les observations astronomiques et nautiques de Don Joseph Joachim de Ferrer*, 1798. V. *Mémoire* lu à l'Institut, *à l'occasion d'un ouvrage de Maingon, ayant pour titre :* Mémoire contenant des explications théoriques et pratiques sur une carte trigonométrique, servant à réduire la distance apparente de la lune au soleil ou à une étoile, en distance vraie, et à résoudre d'autres questions de pilotage. Ce rapport, suivant Lalande, contient une grande érudition et des réflexions importantes sur la méthode ingénieuse, exacte et facile, proposée par l'auteur du Mémoire, pour faire usage d'une seule carte, au lieu du grand nombre de celles qui ont été publiées par Margetts; 1798. VI. *Rapport* à l'Institut *sur un nouveau système de mâts d'assemblage pour les vaisseaux*, 1799. VII. *Mémoire sur l'usage qu'on peut faire des cartes horaires de Margetts*, pour résoudre des problèmes que l'auteur n'avait pas eus en vue, et qui les rendent plus intéressantes qu'on ne croyait. Ce Mémoire, loué par Lalande, est inséré dans la Connaissance des temps, 1802. VIII. *Mémoire sur les observations qu'il est important de faire sur les marées dans les divers ports de France*, 1803. IX. *Description nautique des côtes orientales de la Grande-Bretagne, et des côtes de Hollande, du Jutland et de Norwège*, extraite et traduite de l'anglais, et publiée par le dépôt général de la marine, Paris, an XII (1804), in-4°. Cet ouvrage, moins fait pour être lu que pour être consulté, et demandé par le ministre de la marine, se distingue par l'exactitude et la clarté. Lévêque travaillait depuis 1801 à une nouvelle édition de son *Guide du navigateur*, dont le mérite et l'utilité reconnue ont assuré le succès; mais ses diverses occupations l'empêchèrent d'y mettre la dernière main : elle doit être publiée par un de ses amis. Il a laissé presque achevés, un *Traité théorique et pratique de la construction et de l'usage de tous les instruments nautiques*, qui devait former 2 volumes, et un *Abrégé historique de l'origine et des progrès de la navigation*, en 1 volume. Il avait conçu le plan et rassemblé les matériaux d'un *Dictionnaire polyglotte de tous les termes de marine;* il préparait aussi un *Traité pratique de la manœuvre*, auquel il avait joint ce qu'offre de plus intéressant la tactique de Mazzaredo, de Clarke et autres auteurs peu connus en France. Enfin il a laissé beaucoup de notes pour un ouvrage sur les *Marées*, et un grand travail sur le *Jaugeage des vaisseaux*, demandé en 1786 par le ministre de la marine. Lalande, dans son *Astronomie*, t. IV, p. 761, 2e. édit., attribue encore à Lévêque, un *Traité*

de la perspective, par Fergusson, trad. de l'anglais, et des *Opuscules nautiques*, que, selon lui, on imprimait en 1803. Lévêque a été remplacé en 1815, à l'Institut, par M. Girard. Son éloge a été lu par M. Delambre, à la première classe de l'Institut (académie des sciences), le 8 janvier 1815; il est imprimé dans le volume de 1816 des *Mémoires* de cette classe de l'Institut, publié en 1818. A—T.

LÉVESQUE (Louise Cavelier, dame), née à Rouen, le 23 novembre 1703, fille d'un procureur au parlement de Normandie, reçut une éducation très-soignée, et, à l'âge de vingt ans, épousa M. Lévesque, gendarme de la garde du Roi. Elle vint alors habiter Paris, où elle ne tarda pas à se faire remarquer par la vivacité de son esprit et les charmes de sa figure. Elle préférait aux plaisirs de son âge, la société de quelques littérateurs, et consacrait tous ses loisirs à la lecture, ou à la culture de la poésie. Cette dame mourut à Paris, le 18 mai 1745; on cite d'elle quelques ouvrages qui ne lui ont pas survécu: I. *Lettres et chansons de Céphise et d'un ami*, Paris, 1731, in-8°. II. *Célénie*, roman allégorique, ibid. 1733, 4 part. in-12. III. *Minet*, poème, Paris, 1736, in-12. IV. *Le Siècle* ou *les Mémoires du comte de Solinville*, la Haye (Paris), 1736, 1741, in-12. V. *Lilia, histoire de Carthage*, Amsterd. (Paris), 1736, in-12, et dans le tome IV des *Amusements du cœur et de l'esprit*. VI. *Sancho Pansa, gouverneur*, poème burlesque, Amsterd. 1738, in-8°. VII. *Le Prince des Aigues marines* et *le Prince invisible*, contes, Paris, 1744, in-12, et dans le tome XXIV du *Cabinet des Fées*. VIII. *L'Augustin*, poème sérieux; et plusieurs pièces de vers dans les *Amusements du cœur et de l'esprit*, recueil dont Philippe de Prétot est l'éditeur. Lorsque le recueil des poésies de Louise Cavelier parut, en 1737, cette dame avait déjà donné, une année auparavant, *Judith*, opéra en cinq actes. Il n'a jamais été joué, parce que la faiblesse du style et les vices du plan rebutèrent tellement les compositeurs, qu'aucun ne voulut en faire la musique. Cette disgrace ne put convaincre madame Lévesque, qu'elle n'avait pas assez de force de tête pour concevoir le plan d'un ouvrage dramatique. Elle essaya d'écrire une comédie, qui n'a pas été jouée, mais qu'on a fait imprimer en 1740, sous ce titre: *L'Amour fortuné*. C'est une pièce à tiroir, composée de treize scènes, sans intrigue et sans comique, dans lesquelles on trouve cependant quelques idées ingénieuses. M. Mayer lui attribue une comédie intitulée, *L'Heureux Auteur*; mais on croit que cette pièce n'a point été imprimée. (*Voyez* la Notice sur les auteurs des Contes de Fées.) Titon du Tillet, à qui elle avait adressé quelques compliments sur l'idée de son *Parnasse français*, lui a consacré un article dans le *Supplément*. Son portrait a été gravé par Audran le fils. W—S.

LÉVESQUE (Pierre-Charles), historien et traducteur, naquit à Paris, en 1736. Les auteurs de ses jours, trompés sur ses véritables dispositions, lui firent apprendre le dessin et la gravure; mais, à l'âge de douze ans, il les sollicita avec tant d'instance, qu'ils consentirent à le placer dans une école pour y apprendre le latin: ses progrès dans cette langue furent très-rapides, et il acheva ses études au col-

lége Mazarin, d'une manière brillante. Un revers de fortune obligea ses parents de quitter Paris, pour aller s'établir dans une des provinces méridionales de la France ; mais il obtint de ne pas les suivre dans cette espèce d'exil commandé par la nécessité ; et il vécut quelques années du produit de son talent dans la gravure. Au milieu de ses travaux, il savait se ménager les loisirs nécessaires pour continuer ses études et perfectionner ses connaissances dans les arts. Quoiqu'il n'eût pas un goût décidé pour les doctrines philosophiques, Levesque ne put cependant échapper à l'influence de la mode ; et ses premiers ouvrages lui concilièrent l'estime de Diderot, qui le recommanda si puissamment à l'impératrice de Russie, qu'elle le nomma, en 1773, professeur de belles-lettres à l'école des cadets nobles. A peine arrivé à Saint-Pétersbourg, Levesque prit la résolution d'écrire l'histoire de l'empire des Czars : il consacra, en conséquence, tout le temps que lui laissaient ses fonctions, à apprendre le russe, et l'ancien dialecte slavon, dans lequel sont écrites toutes les chroniques nationales. Muni de ces connaissances qu'il avait acquises assez promptement, il commença à débrouiller les documents historiques mis à sa disposition, et surmonta, non sans peine, tous les dégoûts d'un pareil travail. Après sept années d'une étude opiniâtre, il eut terminé son ouvrage ; et, fermant l'oreille aux propositions honorables qu'on lui faisait pour le retenir, il revint en France, en 1780, pressé du desir de mettre son histoire en état de paraître. Tandis qu'il en surveillait l'impression, il fut engagé de fournir quelques morceaux à la *Collection* des moralistes anciens (*Voyez* NAIGEON) ; et ses traductions de Xénophon et de Plutarque annoncèrent à la France un nouvel helléniste. Cependant le succès de son Histoire de Russie lui ouvrit les portes de l'académie des inscriptions ; et quelques années après, il fut nommé professeur au Collége royal. La révolution, qui le priva de son traitement d'académicien, ne lui ôta pas du moins une chaire qu'il remplissait avec autant de zèle que d'exactitude. Dans les moments d'orage, les lettres qui avaient occupé sa vie, devinrent sa consolation ; et ce fut pour se distraire du spectacle des calamités publiques, qu'il entreprit la traduction de Thucydide, l'un de ses premiers titres à l'estime de la postérité. Désigné l'un des membres de l'Institut en 1795, il se montra fort assidu à ses séances où il lut un grand nombre de mémoires. Ce fut au milieu de ces douces occupations qui partageaient son temps avec l'éducation de son petit-fils, qu'il parvint au terme de sa carrière. Levesque mourut à Paris, le 12 mai 1812. Son *Eloge* a été prononcé à l'Institut, par M. Dacier. On peut diviser ses ouvrages en trois classes : morale, traductions et histoire ; et c'est dans cet ordre qu'on les indiquera successivement.

Morale : I. *Les Rêves d'Aristobule*, philosophe grec, suivis d'un abrégé de la vie de Formose, philosophe français, Paris, 1761, in-12 ; traduits en italien, par la comtesse Guillelmine d'Anhalt, Berlin, 1768. On y reconnaît, dit M. Dacier, un homme nourri des préceptes des anciens philosophes et de leurs théories. La solidité des pensées et la facilité du style firent distinguer cet ouvrage de la foule des productions littéraires qui parurent à la même époque.

II. *L'Homme moral*, ou l'Homme considéré tant dans l'état de pure nature que dans la société, Amsterdam, 1775, in-12; quatrième édition corrigée, Paris, 1784, in-12; traduit en allemand, Nuremberg, 1776, in-8°. III. *L'Homme pensant*, ou Essai sur l'histoire de l'esprit humain, Amsterdam, 1779, in-12. IV. *Considérations sur l'homme*, observé dans la vie sauvage, dans la vie pastorale et dans la vie policée;—*Considérations sur les obstacles* que les anciens philosophes ont apportés aux progrès de la saine philosophie;—*Sur quelques acceptions du mot Nature:* dans le tom. 1er. des *Mémoires* de l'Institut, classe des sciences morales. *Traductions*: I. *Choix de poésies de Pétrarque*, traduit de l'italien. Levesque n'avait guère que vingt-cinq ans, lorsqu'il publia cette traduction qui a été réimprimée plusieurs fois, mais qui n'est guère supportable pour quiconque peut lire l'original. L'auteur en a donné une nouvelle édition en français et en italien, Paris, 1787, 2 vol. in-18. II. *Les Pensées morales* de Confucius et des auteurs chinois, traduites du latin, d'après la paraphrase des pères jésuites (*Voyez* Confucius); — les *Entretiens mémorables de Socrate*, traduits du grec de Xénophon; — les *Caractères* de Théophraste; — les *Pensées morales* de Menandre;—les *Sentences* de Theognis, de Phocylide, de Pythagore et des sages de la Grèce; — les *Pensées morales* extraites des ouvrages de Cicéron; — les *Apophtègmes* des Lacédémoniens;—les *Pensées morales* de Plutarque;—les *Vies* et les *Apophtègmes des philosophes grecs*. Ces différents ouvrages font partie de la *Collection des anciens moralistes*. III. L'*Histoire de Thucydide*, traduite du grec, Paris, 1795—97, 4 vol. in-8°. ou in-4°.; c'est la seule traduction de cet historien, qui ait été distinguée par le jury institué pour les prix décennaux: elle est écrite avec facilité et élégance; les notes qui l'accompagnent sont d'un excellent choix; mais M. Dacier la juge moins exacte que celle de M. Gail, qui convient au surplus que le travail de Levesque lui a été fort utile. —*Histoire*: I. *Histoire de Russie*, tirée des chroniques originales et des meilleurs historiens de la nation; suivie de l'*Histoire des différents peuples soumis à la domination des Russes*, Yverdun, 1782-83, 8 vol. in-12. — Nouvelle édition corrigée, et conduite jusqu'à la fin de Catherine II, Hambourg et Paris, 1800, 8 vol. in-8°. — Quatrième édition continuée jusqu'à la mort de Paul Ier., et publiée avec des notes par MM. Malte Brun et Depping, Paris, 1812, 8 vol. in-8°., et atlas de 60 pl. La composition de cette histoire, dit M. Dacier; est sage et savante; le style en est facile et naturel; les faits y sont bien enchaînés et racontés avec tant d'exactitude, que l'ouvrage est resté classique en Russie. II. *La France sous les cinq premiers Valois*, ou Histoire de France, depuis la mort de Philippe de Valois jusqu'à celle de Charles VII, Paris, 1787, 4 vol. in-12: on y remarque, dit le même critique, une touche plus ferme, un pinceau plus brillant, et une ordonnance plus régulière que dans l'histoire de Russie; et elle n'est pas moins recommandable que celle-ci par l'exactitude et la solidité des recherches. III. L'*Histoire critique de la République Romaine*, Paris, 1807, 3 vol. in-8°.: c'est, comme l'indique le titre, un examen des historiens latins; mais en signalant les

erreurs dans lesquelles ils sont tombés, on trouve que Levesque est tombé lui-même dans une espèce de scepticisme historique, non moins ennemi de la vérité qu'une confiance trop aveugle. On savait déjà tout ce qu'il répète de l'incertitude des premiers siècles de Rome; mais personne avant lui n'avait osé révoquer en doute la vertu, le courage et les autres qualités qui font des Romains un peuple à part. IV. *Etudes de l'histoire ancienne et de l'histoire de la Grèce*, Paris, 1811, 5 vol. in-8°.; c'est un tableau moins brillant que fidèle des mœurs des anciens peuples, de leurs usages, de leurs institutions et de leurs arts. On doit regarder cet ouvrage comme une bonne introduction à l'étude de l'histoire. On a encore de Levesque: Un *Eloge de l'abbé Mably*, qui partagea le prix extraordinaire proposé par l'académie des inscriptions (*V.* BRIZARD et MABLY), Paris, 1787, in-8°., et qui a été réimprimé par M. Bérenger à la tête de l'*Esprit de Mably et de Condillac*, relativement à la morale et à la politique, Grenoble (Paris), 1789, 2 vol. in-8°.—La *Continuation* du *Dictionnaire des arts* de peinture, sculpture et gravure, par Watelet (*Voyez* WATELET). — Des *Extraits* dans le *Journal des Savants*.—L'*Eloge* de Legrand d'Aussy, et différents *Mémoires* dans le recueil de l'Institut.—Des *Analyses* dans les *Notices des manuscrits* de la bibliothèque du Roi. Enfin, Levesque était un des collaborateurs de la *Biographie universelle*, et il y a fourni l'article de Catherine Ire., impératrice de Russie, et quelques autres. W-s.

LEVESQUE DE BURIGNY (J.) *Voyez* BURIGNY.

LÉVESQUE DE LA RAVALIÈRE (PIERRE ALEXANDRE) (1), savant littérateur, naquit à Troyes, le 6 janvier 1697. Destiné à remplacer son père, greffier en chef de l'élection de cette ville, il alla faire son cours de droit à Orléans. De retour dans ses foyers, en 1726, il ne tarda pas à éprouver de la répugnance pour le travail du greffe. Une passion naissante et dont les suites pouvaient troubler la tranquillité de sa vie acheva de le déterminer à s'établir à Paris, où il espérait trouver plus de motifs d'émulation, et plus de secours pour s'instruire. Il se montra d'abord fort assidu aux spectacles; et il publia un *Essai sur la Poésie dramatique*, qu'il critiqua lui-même dans le *Mercure* (2), irrité du silence que les journalistes gardaient sur cette production. Mais il renonça bientôt aux succès de société, pour s'appliquer entièrement à l'étude de l'histoire. Ses premiers travaux en ce genre lui méritèrent l'estime des savants; et l'académie des inscriptions lui ouvrit ses portes en 1743. Il lut, dans les séances de cette compagnie, un grand nombre de Mémoires qui ajoutèrent encore à l'opinion qu'il avait déjà donnée de son érudition. Un tempérament robuste semblait lui promettre une vieillesse exempte d'infirmités, lorsqu'il fut enlevé par un rhume négligé, le 4 février 1762. Il avait épousé la fille d'un conseiller au parlement de Metz; et c'est d'un fief qu'elle lui apporta en mariage, qu'il prit le surnom de *La Ravalière*. Il était doué des qualités les plus estimables; et il eut

(1) C'est par erreur qu'il est nommé *Louis Alexandre*, dans le *Dictionnaire universel*.

(2) Du mois de mai 1730. L'*Essai de comparaison entre la déclamation et la poésie dramatique*, avait été imprimé, à Paris, 1729, in-12, de 55 pages.

beaucoup d'amis, parmi lesquels on doit citer Lebeuf, Lancelot, Sainte-Palaye, Bouhier, d'Olivet, Foncemagne, etc. Levesque est particulièrement connu par l'excellente édition qu'il a donnée des *Poésies du roi de Navarre* (Thibault, comte de Champagne), Paris, 1742, 2 vol. in-12. L'examen de ces poésies appartient à l'art. THIBAULT; mais on doit faire connaître les pièces vraiment intéressantes dont le savant éditeur les a accompagnées: I. *Lettre* dans laquelle on examine s'il est vrai que Thibault ait composé ses chansons pour la reine Blanche, mère de St.-Louis. Levesque y démontre que les éloges donnés par Thibault à *sa dame* ne peuvent convenir à Blanche, plus âgée que lui de quinze ans; et que toutes les conjectures prouvent que cette dame inconnue était la fille de Perron ou Pierre, chambellan de Saint-Louis. Il réfute aussi la fable des amours de Blanche et de Thibault, dont l'inventeur paraît être Mathieu Pâris, grand ennemi de la maison de France. Le père Lepelletier, chanoine régulier de la congrégation de Sainte-Geneviève, combattit l'opinion de Levesque par deux lettres qu'il réunit à la sienne avec les réponses. II. *Précis des révolutions de la langue française*, depuis Charlemagne jusqu'à Saint-Louis. Cette dissertation donna lieu à de longues controverses entre La Ravalière et les Bénédictins, auteurs de l'*Histoire littéraire de France*. Il cherche à y établir que, sous Charlemagne on parlait, en France, une langue différente du latin et que les auteurs contemporains nomment *françoise*, *francisque* ou *romance rustique*. Charlemagne ayant donné la préférence au latin, la langue vulgaire fut presqu'entièrement anéantie, et ne reparut que sous les règnes de Hugues-Capet et de Robert, mais tellement changée, dit-il, qu'on a peine à reconnaître son origine. Cette deuxième langue, qu'il regarde comme la mère de celle que nous parlons, a été employée par quelques auteurs dès le règne de Louis VII; cependant elle n'a été d'un usage presque général que sous saint Louis. Amené naturellement à parler de l'origine de la poésie, Levesque reconnaît, avec Fauchet, que le premier poème écrit en langue romance est le *livre des Bretons*, composé en 1155, par Wistace ou Eustache, auquel succéda Wasse ou Gace, auteur du *Rou des Normands*. Il en tire la conséquence que la poésie fut cultivée en Normandie avant de l'être en France, où elle ne commença à briller d'un certain éclat que sous Philippe-Auguste. III. *Discours sur l'ancienneté de la chanson française*: il y prouve que le genre de la chanson était cultivé en France « avant qu'on ait eu » commerce avec les poètes proven- » çaux; qu'ainsi la rime ni les chan- » sons ne leur doivent point leur » établissement parmi nous; que » nous leur sommes seulement rede- » vables de nous avoir montré une » forme de chansons, plus agréable » et plus régulière que celle des lais » (pag. 218). Mais il ne croit cependant pas que les chansons en langue française soient aussi anciennes qu'on se l'était persuadé. Il estime que « les » premières qu'on entendit à Paris y » parurent, au plutôt, vers le com- » mencement du règne de Philippe- » Auguste » (p. 223). Il donne ensuite quelques détails sur les instruments de musique avec lesquels s'accompagnaient alors les poètes, tels que la harpe, le violon, la guitare, etc. Levesque a fait suivre les

chansons du roi de Navarre, de *notes* assez étendues, d'un *glossaire* pour l'intelligence des mots les plus difficiles, et enfin de quelques *airs notés* pour faire connaître l'état de notre musique dans le XIIIe. siècle. On citera encore de lui : I. *Doute proposé sur les auteurs des Annales de St. Bertin*, Paris, 1736, in-12; et dans le *Mercure* du mois de décembre, même année. L'abbé Lebeuf en a porté un jugement avantageux. II. *Remarques sur la langue vulgaire de la Gaule, depuis J. César jusqu'à Philippe-Auguste.* (Mém. de l'Acad. des Inscriptions, tom. XXIII.) Il y établit que le langage celtique des Gaulois s'est conservé jusqu'à nous; que le français n'a rien emprunté du latin; et que s'il existe quelques rapports entre les deux langues, c'est que les Romains ont enrichi la leur d'une foule de mots dérobés au celtique. Ce système fut vivement attaqué par plusieurs des confrères de Levesque: mais rien ne put le lui faire abandonner; et il conserve encore quelques partisans. Mais les travaux de M. Raynouard ont jeté un bien plus grand jour sur l'origine de notre langue et de notre poésie. III. La *Vie* de saint Grégoire de Tours : celle du sire de Joinville; — d'Etienne, comte de Sancerre; — des Pithou; et un grand nombre de *Mémoires* dans les Recueils de l'académie ou dans les journaux. Levesque a publié, avec une préface, l'*Histoire des comtes de Champagne et de Brie*, par Rob. Mart. Lepelletier, chanoine régulier. Enfin il a laissé lui-même, en manuscrit, une *Histoire des comtes de Champagne*, qui pourrait former 3 vol. in-4°. L'*Eloge* de Levesque, par Le Beau, est imprimé dans le tome XXXI des *Mémoires de l'Acad. des inscriptions.* W-s.

LEVESQUE DE POUILLY (Louis-Jean), né à Reims, en 1691, d'une famille dont l'origine est commune avec celle de Colbert, fit ses premières études à l'université de cette ville, et eut pour condisciple l'abbé Pluche, qui resta son ami. Le desir d'étendre le cercle de ses connaissances le conduisit à Paris, où il étudia la philosophie et les belles-lettres. Newton venait de publier son immortel ouvrage des *Principes* de la philosophie naturelle (*Voyez* Jacquier, t. XXI, p. 573); et personne en France n'avait encore essayé d'éclaircir les difficultés dont cet admirable génie semblait avoir voulu s'entourer comme pour dérober sa marche au vulgaire. Ce fut Levesque, âgé de vingt-deux ans, qui entreprit le premier d'expliquer ce livre; et ses efforts lui méritèrent l'estime du savant Fréret. Mais l'excès du travail altéra sa santé, et les médecins l'envoyèrent se rétablir dans sa famille. Il revint l'année suivante à Paris; il renonça cependant à l'étude des mathématiques pour s'appliquer entièrement à la littérature. L'académie des inscriptions lui ouvrit ses portes en 1722, et il fut très-assidu à ses séances, où il lut différents mémoires (1). Il éprouva bientôt de nouveaux accidents occasionnés par une application trop soutenue, et les médecins lui conseillèrent de voyager. Après avoir parcouru les provinces méridionales de la France, il passa en Angleterre, où il reçut un accueil distingué de lord Bolingbroke, qu'il avait connu à Paris. Newton, à qui il fut présenté, lui donna dès la première visite le nom de son ami;

(1) On ne trouve point l'éloge de Lévêque de Pouilly, dans le Recueil de l'académie des inscriptions, parce qu'il cessa de faire partie de cette académie en 1727, sur sa déclaration qu'il renonçait à habiter Paris.

et il n'eut pas moins à se louer des plus illustres Anglais. Après un an d'absence, il revint dans sa patrie, résolu de passer le reste de ses jours dans une maison de campagne qu'il possédait près de Reims, et où il se proposait de partager ses loisirs entre la lecture et les soins qu'il devait à sa famille: mais le vœu général de ses concitoyens vint l'arracher de sa retraite; il fut élu lieutenant-général de Reims. Aidé d'un respectable citoyen, le chanoine Godinot, il procura à cette ville, des fontaines publiques, et des écoles spéciales pour l'enseignement des mathématiques et du dessin. (*Voy.* André Ferry, et Jean Godinot.) Il établit une promenade, l'une des plus belles du royaume; et il méditait encore d'autres projets non moins utiles, lorsqu'il fut enlevé à sa patrie, le 4 mars 1750, par une fièvre violente, suite d'une travail excessif; laissant un fils très-jeune et qui a marché depuis sur ses traces. Levesque était en correspondance avec un grand nombre de savants, le P. Hardouin, Longuerue, d'Olivet, Fontenelle, Voltaire, etc. Bolingbroke lui écrivait : « Je n'ai encore vu que trois hommes qui m'aient paru dignes qu'on leur confiât le gouvernement des nations... Ces trois hommes sont vous, Pope et moi. » Comme littérateur, Levesque de Pouilly est principalement connu par sa *Théorie des sentiments agréables.* Cet ouvrage n'était dans l'origine qu'une lettre à milord Bolingbroke, qui fut imprimée dans un *Recueil de divers écrits sur l'Amour et l'Amitié*, etc., Paris, 1736, in-12. (*Voyez* Saint-Hyacinthe.) Gauffecourt, qui avait à Montbrillant, dans sa maison de campagne près de Genève, une imprimerie dont il faisait son amusement, en donna une assez belle édition, en 1743, in-8°., sous ce titre : *Réflexions sur les sentiments agréables, et sur le plaisir attaché à la vertu* (1). Levesque, pressé par ses amis, revit enfin son livre, y fit de nombreuses additions, et le publia sous le titre qu'il a conservé depuis, Genève, 1747, in-8°.; il en donna une seconde édition, Paris, 1748, et une troisième, revue et augmentée, ibid., 1749, in-8°. Le dessein de Levesque est de prouver que le bonheur est dans la pratique des devoirs. On a encore de lui : I. Deux *Discours*, prononcés pendant l'exercice de sa magistrature; le premier à l'inauguration des écoles publiques, et le second aux obsèques du chanoine Godinot. II. *Description d'un monument découvert à Reims*, en 1738, avec deux planch. Ces trois pièces ont été réimprimées à la suite de la *Théorie des sentiments agréables*, édition de 1774, in-8°., en tête de laquelle on trouve l'*Eloge historique* de l'auteur, par le chanoine De Saulx, pièce qui avait déjà paru, in-4°., Reims, 1751. Il légua à son frère, Levesque de Burigny, plusieurs volumes infol., de notes et d'extraits de ses lectures. W—s.

LEVI, patriarche, troisième fils de Jacob et de Lia, naquit en Mésopotamie, l'an 1748 avant J. C. Pendant que les habitants de Sichem, trop confiants sur la foi d'un traité, étaient le plus accablés de douleur par suite de la circoncision à laquelle ils s'étaient soumis, Levi, d'accord avec Siméon, entra hardiment dans la ville, l'épée à la main, tua tous les mâles, massacra Hémor et son père

(1) Tous les exemplaires de cette édition furent distribués en présent, et il est très-rare d'en voir passer dans les ventes.

Sichem, délivra Dina, sa sœur, et donna le signal de la dévastation et du pillage. Jacob mourant reprocha cet abominable massacre à Levi, et lui prédit qu'en punition de sa cruauté, ses descendants n'auraient point de partage fixe, et seraient dispersés dans Israël. La prédiction de Jacob s'accomplit; et les lévites n'eurent point d'autre lot que des villes au milieu des tribus. Quand Levi alla en Egypte avec ses frères, pour habiter la terre de Gessen, il avait déjà ses trois fils, Gerson, Caath et Merari, dont le second fut l'aïeul de Moïse. Il y mourut, l'an 1612 avant J.C. Dans le testament qui porte son nom, Levi cherche à excuser le meurtre des Sichemites, par son extrême jeunesse, par l'horreur que lui inspirait le rapt de Dina, et par des visions chimériques. Il prophétise que le Messie naîtra de lui et de Juda, et que les prêtres, ses descendants, le feront mettre à mort. Le scandale du sanctuaire y est montré dans toutes ses horreurs. Le sacerdoce de Jésus-Christ y est représenté avec tous ses attributs. Ce morceau est fort beau. L-B-E.

LEVI BEN GERSON. *Voy.* GERSON, tom. XVII, pag. 223, col. 1.

LEVIEIL (PIERRE) naquit à Paris, en 1708. Son père, nommé Guillaume, habile peintre sur verre, était né à Rouen, d'une famille qui depuis plus de deux siècles s'était distinguée dans la peinture sur verre. Il vint à Paris, où Jouvenet, son compatriote, le présenta à Mansard, qui lui confia la peinture des frises des vitraux de la Chapelle de Versailles et du dôme des Invalides. Le jeune artiste épousa, en 1707, Henriette Favier, fille d'un habile vitrier, de laquelle il eut onze enfants, dont l'aîné, Pierre, fait l'objet de cet article. Celui-ci annonça de bonne heure d'heureuses dispositions pour les lettres: au sortir du collége de la Marche, où il avait fait de brillantes études, il se rendit à l'abbaye de Saint-Vandrille, où il voulait prendre l'habit de Saint-Benoît; mais le besoin de veiller à l'éducation de ses frères, et de remplacer son père et sa mère, que l'âge et les infirmités empêchaient de se livrer à ces soins, le détourna de son projet; et il revint à Paris, où il se mit à la tête des ateliers que dirigeait son père. Il n'avait point appris le dessin; aussi n'a-t-il jamais peint sur verre: mais les conseils de son père, et l'habitude de voir peindre Jean Levieil, un de ses plus jeunes frères, lui donnèrent une connaissance aprofondie de ce genre de peinture. C'était lui qui avait le soin de préparer et de calciner les émaux pour les couleurs. En 1734, il fut chargé de rétablir les vitrages du charnier de Saint-Etienne-du-Mont; il exécuta ces travaux avec autant d'habileté que de goût. Il restaura, quelques années après, les vitraux de l'église de Notre-Dame; et l'on a long-temps admiré la manière dont il avait refait le rond du haut du principal vitrail du sanctuaire. Il montra le même talent dans l'église de Saint-Victor. Non content d'avoir maintenu l'art de la peinture sur verre par ses travaux, il voulut en prouver l'excellence par ses écrits. Jusque-là on n'avait que des notions incertaines sur les procédés employés dans ce genre; on le croyait même perdu. On n'avait que quelques notions éparses sur la manière de composer les couleurs et de les employer, et sur la recuisson du verre peint. Levieil résolut d'aprofondir toutes ces parties de l'art, et de réunir

dans un traité l'histoire et la pratique de la peinture sur verre. Il employa quinze années entières a rassembler les matériaux nécessaires pour la composition de son ouvrage. Il crut voir dans la mosaïque, l'origine de la peinture sur verre; et il développa ses idées dans un traité particulier qu'il publia sous le titre d'*Essai sur la peinture en mosaïque*, Paris, 1768, in-12. Ce traité est suivi d'une savante *Dissertation sur la pierre spéculaire des anciens*. Ayant terminé, en 1772, son grand traité, et se sentant proche de sa fin, il l'adressa à l'académie des sciences, pour qu'il fût imprimé à la suite des *Descriptions des Arts et Métiers*, que cette compagnie avait commencé à mettre au jour. L'académie s'empressa d'accueillir cette demande; et l'ouvrage de Levieil fait partie du tome XI de l'édition in-4°. de ce recueil, imprimée à Yverdun. Cet ouvrage est intitulé: *Traité historique et pratique de la peinture sur verre*. Il est distribué en deux parties. Dans la première, l'auteur n'oublie rien de ce qui est essentiel ou même accessoire à l'histoire de l'art. Dans la seconde, il présente les procédés et les détails les plus circonstanciés de la pratique, tels que la cuisson du verre, la préparation des émaux, et leur emploi dans les couleurs. Ce traité est suivi d'une troisième partie, intitulée: l'*Art du Vitrier*. C'est un livre absolument technique, et qui contient la description de tous les procédés usités par les vitriers. Quelques recherches que la composition de ces divers ouvrages exigeât de Levieil, elles n'avaient pu le détourner de la culture des lettres. Il composa, pour les Ursulines de Crespi, où deux de ses nièces étaient pensionnaires, une tragédie en trois actes et en prose, dont le sujet était le *Martyre de Saint-Romain*, et qui fut représentée avec succès. Enfin, Levieil a laissé en manuscrit: I. Un *Essai sur la peinture*, divisé en deux parties. La première traite de l'histoire et des révolutions de cet art: la seconde renferme la description des divers genres de peinture, et leurs rapports avec celle sur verre. II. Des *Recherches sur l'art de la Verrerie*: elles ont pour objet de faire connaître l'époque à laquelle les grandes verreries ont été établies en France; l'état actuel de la fabrique du verre, les réglements faits pour la vente du verre à vitres. III. Enfin un *Mémoire sur la confrérie des peintres-vitriers*. Ces ouvrages ont été légués par Levieil, à son neveu Louis, fils de Jean Levieil, peintre sur verre du roi. Levieil ne s'était point marié; il mourut le 23 février 1772. P—s.

LEVIEUX (Renaud), fils d'un orfèvre de Nîmes, florissait comme peintre d'histoire, dans les beaux jours du règne de Louis XIV. Il fit un long séjour à Rome, et y perfectionna son talent par l'étude aprofondie des chefs-d'œuvre des plus grands maîtres de l'Italie. Sans s'être élevé au premier rang des peintres français, il doit tenir une place distinguée parmi ceux du second, par la correction du dessin, la vérité et l'éclat du coloris. Il rendait surtout les chairs avec un art admirable. Ses principaux ouvrages sont une suite de tableaux faits pour l'église des Pénitents d'Avignon, et représentant l'histoire de saint Jean-Baptiste. Ils n'ont pas tous un égal degré de mérite; mais quelques-uns d'entre eux se recommandent par de grandes beautés d'ensemble et de détail. Les deux

meilleurs furent envoyés à Paris en 1793, par les commissaires de la Convention chargés de recueillir, dans les églises des départements, les objets d'art dignes d'être conservés. Deux autres, donnés à l'école centrale du département du Gard, décorent la salle de l'académie royale de Nîmes: le surplus est resté au musée d'Avignon. D'autres productions, moins importantes, du pinceau de Levieux, se trouvent à Uzès, dans sa famille, qui habite cette ville. V. S. L.

LEVIS (François duc de), maréchal de France, né en 1720, au château d'Ajac, en Languedoc; de l'une des plus anciennes maisons de France (*Voy.* Mirepoix), entra de bonne heure au service, sous le nom de chevalier de Levis, s'y fit remarquer par une bravoure calme et un sang-froid qui contrastaient singulièrement avec la vivacité de son caractère. Il était aide-de-camp du maréchal de Levis-Mirepoix, son cousin, et, seul avec lui, fit deux bataillons prisonniers. Ce général ayant imprudemment devancé ses troupes qui gravissaient la montagne de Montalban, se trouva, en arrivant sur le plateau, à cent pas de deux bataillons ennemis; au lieu de chercher à s'échapper, les deux officiers français coururent à eux en criant: « Bas les armes, vous » êtes entourés. » On les crut sans discussion, et l'on se rendit. Dans la suite, la fortune sembla demander compte au chevalier de Levis de cette faveur inespérée: elle fit manquer, par le contre-temps le moins vraisemblable, une expédition qu'il avait concertée avec autant de prudence que de hardiesse. C'était en Canada; il avait succédé au malheureux Montcalm: la perte de Quebec, qui était une conséquence de la bataille où celui-ci fut tué, avait obligé les Français de se retirer à Montréal, capitale du Haut-Canada. Le chevalier de Levis y passa l'hiver. Au commencement du printemps, ayant appris que les Anglais se gardaient mal dans Quebec, il résolut de les y surprendre. Ses préparatifs se font dans le plus grand secret; et dès que le dégel le permet, il embarque son artillerie sur le fleuve St.-Laurent, et côtoie la rivière avec l'élite de ses troupes. Il parvient ainsi, sans être découvert, jusqu'à peu de distance de Quebec. Là, un des glaçons que le fleuve charriait encore, fait chavirer l'un des bateaux qui portait les canons. Tout l'équipage se noie, à l'exception d'un sergent qui s'accroche au glaçon, et qui arrive transi de froid sous les murs de la place. La sentinelle du quai reconnaît avec étonnement l'uniforme français, appelle du secours: on amène sur le rivage cet homme mourant; on lui demande d'où il vient: il ne peut répondre que par quelques mots entrecoupés. Enfin, il reprend assez de force pour dire qu'il appartient au corps du chevalier de Levis, que l'on croyait tranquille dans ses quartiers d'hiver, et qui marche sur Quebec dont il n'est plus qu'à quelques lieues. A peine le sergent a-t-il achevé, qu'il expire. Le gouverneur anglais renforce aussitôt ses postes, se met en défense, et envoie à la découverte. L'expédition du chevalier de Levis est manquée; mais le sort lui réservait d'autres tribulations. Ses troupes s'étaient emparées de deux navires marchands, qui étaient chargés de rhum et d'eau-de-vie. Le soldat venait de faire une marche forcée de plusieurs jours en supportant des privations de tout genre; il ne put être contenu: les barriques furent enfoncées, et, en moins d'une heure, toute cette petite armée était

ivre à ne pas bouger : elle était perdue si l'ennemi eût été instruit de cet accident. Dans cette terrible position, le général français ordonne à tous les officiers de prendre les armes, de faire des patrouilles autour du camp, et de ne laisser approcher qui que ce soit ; il écrit en même temps au gouverneur de Quebec, que, se voyant découvert, il va se retirer, mais qu'il recommande à son humanité deux cents malades qu'il ne peut emmener, et qu'il laisse à l'hôpital établi par les Anglais à quelque distance de la ville, et dont il avait pris possession. Le gouverneur ne doutant point que les Français ne fussent sur leurs gardes, ne songe point à les attaquer ; et, bientôt après, ils se retirent sans perte, grâce à l'ingénieux expédient de leur chef. Le chevalier de Levis réussit à défendre encore long-temps l'importante colonie qui lui était confiée. Il battit même complètement les Anglais dans une bataille rangée ; mais cet événement glorieux ne put sauver le Canada. Le dénuement total de munitions toujours interceptées, tandis que l'ennemi recevait continuellement des renforts, obligea enfin le chevalier de Levis de se rendre aux vaincus. Il partit, emportant les regrets des colons et même des tribus sauvages. A son retour en Europe, il fut employé en Allemagne comme lieutenant-général, et se distingua en plusieurs occasions. Il commandait l'avant-garde du prince de Condé au combat de Johannisberg ; et ce fut lui qui prit les canons que l'on voyait avant la révolution, à Chantilly. La paix de Versailles termina sa carrière militaire, mais non pas ses services. Promu au gouvernement de la province d'Artois, il sut se concilier l'affection des troupes et celle des citoyens. Toujours juste, toujours affable, et empressé à rendre service, il eut la première qualité de l'homme public ; partout il se fit aimer. Lorsque l'on forma, en 1771, la maison militaire de Monsieur, (aujourd'hui Louis XVIII), le chevalier de Levis eut le commandement d'une compagnie de ses gardes. En 1783, il fut créé maréchal de France, et duc en 1784. Il mourut en 1787, à Arras, où il s'était rendu, quoique malade, pour tenir les états d'Artois. Cette assemblée, organe fidèle de la province où il était respecté et chéri depuis tant d'années, lui décerna de magnifiques obsèques, et lui fit ériger un monument dans la cathédrale d'Arras. Les fureurs révolutionnaires ont détruit l'église et le monument ; sa mémoire leur a survécu (1). L-p-e.

LEVITA. *Voy.* Elias, tom. XIII, pag. 12.

LEVIZAC (Jean-Pons-Victor Lecoutz de), d'une famille noble, d'Alby en Languedoc, fut destiné à l'état ecclésiastique, et pourvu d'un canonicat du chapitre de Vabres. Faisant de la poésie un délassement à des études plus sérieuses, il obtint, en 1776, le prix de l'idylle à l'académie des jeux floraux, par une pièce intitulée : *Le Bienfait rendu.* Obligé, par suite de la révolution, de quitter la France, il se réfugia d'abord en Hollande, puis en Angleterre, où il se livra avec beaucoup de succès à l'enseignement de la langue française. Il est mort à Londres, en 1813. On connaît de lui : I. *Discours sur l'article*, Londres, 1797, in-8°. II. *L'Art de parler et d'écrire correctement la langue française*, ou Grammaire

(1) Cet article est en partie extrait d'un livre intitulé *Souvenirs et Portraits*, qui a été publié en 1813, in-8°., par le duc de Levis, pair de France et ministre d'état fils du maréchal.

philosophique et littéraire de cette langue, à l'usage des Français et des étrangers, ibid. 1797, 2 vol., in-8°.; sixième édition revue par A. Drevet, censeur adjoint du collége de Henri IV, Paris, 1818, 2 vol. in-8°. Cette grammaire, dit G. Henry (*Hist. de la langue française*, tom. 41, p. 36), est extrêmement utile pour la connaissance de notre langue, par le soin que l'auteur a pris d'y insérer tout ce qui pouvait faire difficulté pour les personnes qui ne sont pas nées en France. L'ouvrage est terminé par trois lettres à une jeune dame anglaise : sur l'application des principes de la grammaire au récit de la mort d'Hippolyte; sur les tropes et les figures; et enfin, sur la versification française. III. *Abrégé de la grammaire*, etc., Londres, 1798, in-12.; réimprimé plusieurs fois. IV. *Traité des sons de la langue française*, suivi du Traité de l'orthographe et de la ponctuation; ibid. 1800, in-8°. V. (Avec Moysant) *Bibliothèque portative des écrivains français*, ou *Choix des meilleurs morceaux extraits de leurs ouvrages*, Londres, 1800, 3 vol. in-8°.; 2e. édition considérablement augmentée, ibid., 1803, 6 vol. in-8°. : il a eu la principale part à cette seconde édition, à cause de l'absence de Moysant, qui était rentré en France. C'est un choix excellent : quatre volumes sont consacrés à la prose, et deux à la poésie. Cet ouvrage imprimé à deux colonnes et à très-longue justification, contient la matière de plus de 20 volumes in-8°., tels qu'on les imprime en France; aussi n'est-ce qu'une petite portion de cette *Bibliothèque* qui a été imprimée en France, sous le titre de *Cours de littérature*, etc., 1811, 4 vol. in-8°., puis sous celui d'*Etudes de littérature, d'histoire et de philosophie*, 1812, 2 vol. in-8°., qui, sans avoir été réimprimés, ont été reproduits sous le titre de *Cours de littérature*, 1814, 2 vol. in-8°. VI. *Theoretical and practical Grammar of the French Tongue*, réimprimé à Paris en 1815 et encore en 1816, par les soins de M. G. Hamonière, qui y a fait des améliorations. VII. *Dictionnaire français et anglais*, 1808, in-8°. VIII. *Dictionnaire des synonymes*, 1809, in-12. On doit encore à l'abbé de Levizac, une édition des *Fables* de La Fontaine, Londres, 1798, 2 vol. in-8°.; — des *Lettres choisies* de madame de Sévigné et de madame de Maintenon, avec une préface et des notes, ibid., 1798, 1801, in-12; — des *Leçons de Fénélon*; — des *Poésies de Boileau, avec des notes historiques et grammaticales*, et un *Essai sur sa vie et ses écrits*..... réimprimés en 1809, in-12; — des *Pièces choisies de l'Ami des Enfants*....., 1811, in-12; — des *Œuvres de Racine, avec les jugements de Laharpe et de nouvelles notes grammaticales*..... 1811, 3 vol. in-12. W—s.

LEVRET (André), chirurgien-accoucheur, né à Paris, en 1703, mourut dans cette ville, le 22 janvier 1780. Sa haute renommée le fit appeler à la cour, en qualité d'accoucheur de Madame la Dauphine, mère de Louis XVI. Il était membre de l'académie royale de chirurgie de Paris. Il a fait, pendant long-temps, des cours d'accouchement, que suivait un nombreux concours d'élèves. Quoique appelé par les femmes les plus considérables de la capitale, il exerçait les autres branches de la chirurgie avec une grande distinction.

Le fameux Samuel Bernard lui donna 100,000 fr., pour les soins qu'il en avait reçus. Les principaux ouvrages de Levret sont : I. *Observations sur les causes et les accidents de plusieurs accouchements laborieux*, in-8°., Paris, 1747. La quatrième édition de cet ouvrage, qui eut lieu en 1770, contient des remarques fort judicieuses sur le levier de Roonhuizenz. On a joint à cette édition, un opuscule intitulé, *Suite des Observations sur les causes et les accidents des accouchements laborieux*, etc., et qui avait été publié en 1751, in-8°. C'est une réponse péremptoire à la critique qui avait été faite en 1749, du premier ouvrage de l'auteur, dans le Journal des savants. II. *Observations sur la cure radicale de plusieurs polypes de la matrice, de la gorge et du nez, opérée par de nouveaux moyens*, in-8°., fig. Paris, 1749. III. *Explication de plusieurs figures, sur le mécanisme de la grossesse et de l'accouchement*, in-8°., Paris, 1752. Dans ces figures, l'auteur représente, avec autant d'exactitude qu'il est possible, les différents degrés de dilatation de l'utérus. IV. *L'Art des accouchements démontré par des principes de physique et de mécanique*, in-8°., fig., Paris, 1753, 1761, 1766. Cet excellent livre qui, avant celui de Baudeloque, était le meilleur que l'on possédât sur l'art des accouchements, a eu plusieurs éditions, et a été traduit en différentes langues. V. *Essai sur l'abus des règles générales et contre les préjugés qui s'opposent aux progrès de l'art des accouchements*, in-8°., Paris, 1766. VI. *Traité des accouchements laborieux*, in-8°., Paris, 1770. C'est dans ce traité que Levret a exposé une doctrine infiniment judicieuse, relative à la forme du forceps, et aux occurrences où il convient d'appliquer cet instrument, qu'il a perfectionné. Celui-ci, qui est encore fort usité, porte le titre de forceps de Levret. VII. *Observations sur l'allaitement des enfants*, Paris, 1781, in-8°.; trad. en allemand, Leipzig, 1785, in-8°. de 56 pages. F—R.

LEWENHAUPT (Adam-Louis, comte de), général suédois, qui partagea les exploits et les revers de Charles XII, naquit, en 1659, dans le camp de Charles-Gustave, qui assiégeait alors Copenhague. Il perdit de bonne heure son père, général de cavalerie, et sa mère comtesse d'empire; de la maison de Hohenlohe. Mais le grand sénéchal de Suède, Pierre Brahé, allié à sa famille, donna les plus grands soins à son éducation, et lui fit suivre un cours d'études non seulement à Upsal, mais dans plusieurs universités d'Allemagne. Lewenhaupt fit ses premières armes au service d'Autriche, et combattit contre les Turcs en Hongrie. Il servit, peu après, sous Guillaume III, dans un corps auxiliaire envoyé par la Suède en Hollande. Charles XII étant monté sur le trône, Lewenhaupt fut bientôt distingué par ce prince, qui le nomma général, et lui confia des expéditions importantes. Lorsque l'armée suédoise eut passé en Courlande pour aller à la rencontre des Russes, ce général livra plusieurs combats, où il déploya autant de courage que de tactique; et, en 1706, il fut nommé gouverneur de la forteresse de Riga, ainsi que de toutes les places voisines. La même année, Charles fit la paix avec Auguste, roi de Pologne, et entreprit cette marche fameuse qui devait le conduire à Moscou. Pierre l'attendait, et ne négligeait

aucun moyen de défense. L'armée suédoise, qui devait pénétrer au centre de ses états, ayant besoin de renforts, le roi ordonna à Lewenhaupt de le joindre avec un corps de douze mille hommes, et de lui amener, en même temps, des munitions et des vivres. En attendant, il s'avança dans la Pologne, repoussant les Russes, et, après avoir remporté une victoire à Holofzin, il arriva à Mohilow, où il s'arrêta pour attendre Lewenhaupt. Celui-ci fut attaqué dans sa marche par le czar, à Liesna, le 29 septembre 1708. Le combat fut sanglant; et quoique les Suédois restassent vainqueurs, ils perdirent quatre à cinq mille hommes, et une grande partie des vivres. On prétend que les ennemis du général, qui craignaient son influence auprès du roi, retardèrent sa marche par de faux avis, et entravèrent sa correspondance. Il arriva enfin avec un corps de six mille hommes, et une faible partie des vivres qu'il avait eus à sa suite. Peu après, Charles résolut de livrer, près de Pultava, cette bataille qui eut des suites si désastreuses pour la Suède. Blessé dès le commencement de l'action, il fut obligé de laisser le commandement à ses généraux. Lewenhaupt et son corps firent des prodiges de bravoure; mais ils ne furent point secondés par le général Reinschild; et les Russes remportèrent une victoire complète. Il ne resta que seize mille Suédois, dont Lewenhaupt prit le commandement, pendant que le roi cherchait un asile chez les Tartares de l'Ukraine. Il tenta les plus grands efforts pour ranimer le courage des soldats; mais ne voyant plus le héros qu'ils regardaient comme leur génie tutélaire, ne pouvant espérer aucun secours de leur patrie, et se trouvant épuisés par la fatigue et la faim, ils demandèrent à capituler. Lewenhaupt signa la capitulation sur les bords du Borysthène, le 29 juin 1709. Il fut conduit comme prisonnier de guerre dans l'intérieur de la Russie, et ne revit plus sa patrie, étant mort en 1719, deux ans avant la conclusion de la paix. Pendant sa captivité, il rédigea, en suédois, des Mémoires qui ont été imprimés à Stockholm (1757), et qui contiennent un grand nombre d'anecdotes sur Charles XII, et donnent la clef de plusieurs événements de son règne.

C—au.

LEWENHAUPT (Charles-Emile comte de), général suédois, de la même famille que le précédent, naquit le 28 mars 1692: il n'avait que onze ans, lorsqu'il perdit son père, et fut élevé avec beaucoup de soin par sa mère, née comtesse de Kœnigsmark, tante du maréchal de Saxe. Il se distingua dans la carrière des armes, en Norvège et en Poméranie, sous les ordres du comte de Steinbock, son parent. Il accompagna Charles XII en Norvège, et se trouvait au siége de Friderikshall où ce monarque fut tué. Sous les règnes suivants, il fit preuve de talents et de dévouement patriotique. Nommé lieutenant-général en 1732, il fut choisi à une grande majorité pour maréchal de la diète en 1734, et le même honneur lui fut encore déféré en 1740; mais là devaient commencer ses malheurs. La Suède était alors en proie aux factions: un parti, croyant avoir trouvé le moment favorable d'attaquer la Russie, et de réparer les pertes qu'avaient entraînées les malheurs de Charles XII, opinait pour la guerre contre la Russie; Lewenhaupt contribua beaucoup à la faire déclarer.

Il fut nommé, en 1742, général en chef de l'armée suédoise envoyée en Finlande. L'armée arriva avant le général ; et quand celui-ci la joignit, elle était déjà en pleine retraite, à la suite d'un échec qu'elle avait éprouvé à Wilmanstrandt. Cependant Lewenhaupt la fit avancer de nouveau, et ordonna une invasion en Russie. Une révolution se préparait dans le même temps à Pétersbourg, et le général suédois déclara qu'il était venu pour appuyer l'élection d'Elisabeth. Une espèce d'armistice eut lieu; mais aussitôt qu'Elisabeth eût été assurée du trône par un parti puissant, elle fit recommencer la guerre. L'armée suédoise mal dirigée par des officiers d'opinions différentes en tactique et en politique, et dont Lewenhaupt ne put contenir la rivalité, se retira, et fut poursuivie si vivement par les Russes, que n'ayant plus d'autre ressource, elle capitula le 4 septembre 1742 à Helsingfors. Les auteurs de cette guerre malheureuse devinrent l'objet de l'animosité générale. Les états, où dominait le parti qui l'avait désapprouvée, firent arrêter le comte de Lewenhaupt et le général Buddembrock, qui partageait ses torts et ses revers. Ils furent traduits devant une commision établie par les états, et condamnés à perdre la tête. La veille du jour fixé pour leur exécution, Lewenhaupt parvint à s'échapper de sa prison. Déjà il s'était embarqué sur un yacht pour Dantzig; mais l'yacht retenu par un vent contraire, fut atteint à deux lieues des côtes, et Lewenhaupt fut trouvé caché sous un chargement de planches, et ramené à Stockholm, où il fut décapité le 15 août 1743. Victime plus malheureuse que coupable des dissensions civiles et des chances de la guerre, il périt sur l'échafaud, sans que son supplice ait flétri sa mémoire, ni terni l'illustration de sa race. Il laissa un fils et deux filles. D—z—s.

LEWIS (John), théologien anglican, et antiquaire, né à Bristol, en 1675, se livra d'abord à l'enseignement, et devint successivement ministre de plusieurs paroisses, où sa modération, au milieu de la violence des partis, exposa fréquemment son repos. Il était très-savant et surtout très-laborieux : outre ceux de ses ouvrages qui sont restés, il avait, dit-on, écrit plus de mille sermons ; et comme il pensait qu'un sermonnaire doit composer lui-même ses discours, il ordonna à son exécuteur testamentaire de détruire tous les siens, de peur de favoriser la paresse des autres prédicateurs. Il eut de vives controverses, particulièrement avec le docteur Calamy, qu'il avait accusé de mauvaise foi comme historien des non-conformistes. Lewis était, depuis 30 ans, vicaire de Margate, lorsqu'il mourut, le 16 janvier 1746. Voici les titres de ses principaux ouvrages : I. *Catéchisme de l'église, expliqué,* 1700, in-12, rédigé pour l'usage des écoles de charité, à l'invitation de la société instituée pour propager la connaissance du christianisme ; très-souvent réimprimé. II. *Histoire de J. Wicliffe,* 1720, in-8°. III. *Histoire et Antiquités de l'île de Thanet, dans le comté de Kent,* 1723, in-4°., et avec des additions, 1736. IV. *Histoire et Antiquités de l'église abbatiale de Faversham.* V. Le *Nouveau-Testament,* traduit de la vulgate latine, par J. Wicliffe, précédé d'une *Histoire des différentes traductions de la Bible,* 1731, in-fol. ; réimprimé par M. Barber, in-4°.

L'*Histoire des Traductions* a été imprimée aussi séparément, 1739, in-8°. VI. *Vie de Caxton*, 1737, in-8°. VII. *Précis de la naissance et des progrès de l'anabaptisme*, 1738. VIII. *Dissertation sur l'antiquité et l'usage des sceaux en Angleterre*, 1740. IX. *Vie de Reynold Pocock*, évêque de St.-Asaph et de Chichester, 1744, in-8°. Lewis a laissé beaucoup de manuscrits qui ont été conservés. L.

LEWIS (Mathieu-Grégoire), auteur de romans et de pièces de théâtre, souvent désigné en Angleterre sous le nom de *Monk-Lewis*, à cause de son principal ouvrage, était fils d'un sous-secrétaire au département de la guerre, et naquit en 1773. Après avoir fait ses premières études à l'école de Westminster, il fut envoyé en Allemagne, pour y étudier la langue du pays, et se rendre propre à un emploi diplomatique; mais le séjour qu'il fit dans cette contrée, donna à son esprit une direction opposée à l'intention de ses parents. Au lieu d'étudier à l'université où il avait été envoyé, il prit un goût si vif pour les romans du jour, qu'il n'écrivit dans la suite que des romans et des pièces de théâtre. Le bourg de Hindon l'élut pour son représentant au parlement; mais Lewis ne s'y fit pas entendre une seule fois. La fortune que lui avait laissée son père, le dispensait de solliciter un emploi. Ses productions romanesques et dramatiques se succédèrent rapidement: la première, et celle qui fit sa réputation, fut le *Moine* (1795, 3 vol. in-12), roman où les sombres horreurs et les peintures voluptueuses forment un ensemble monstrueux. Ce mélange bizarre eut une vogue extraordinaire, surtout dans les classes de la société dont le goût n'est pas formé. Un conte d'Addison, intitulé *Barsida*, en avait fourni le sujet à l'auteur. La publication du *Moine* fit un grand scandale à Londres; il fut question de citer l'auteur en justice, comme corrupteur de la morale publique. Tenant à une famille considérée, Lewis chercha à prévenir une poursuite qui aurait flétri son nom, et engagea sa parole de faire retirer les exemplaires qui avaient été distribués, et de refondre l'ouvrage dans une nouvelle édition. Il crut devoir se justifier aussi auprès de son père par une lettre qui n'a été publiée qu'après sa mort, et dans laquelle il proteste de son respect pour la religion et la morale, en ajoutant qu'à l'âge de vingt ans il s'était imaginé qu'en chargeant les couleurs il augmenterait l'effet de son tableau, et que la punition définitive du vice ferait toujours plus d'impression que la peinture de ses excès. Le *Moine* fut réimprimé plusieurs fois, et traduit en français (sous le titre du *Moine;* et avec des altérations sous celui du *Jacobin espagnol*), et dans d'autres langues du continent; il donna lieu aussi à plusieurs imitations, où la licence n'est pas rachetée par la verve et l'imagination. Lewis publia encore des Contes d'hiver (*Tales of Winter*), 1801, 2 vol. in-8°.; — le *Bandit de Venise* (*The bravo of Venice*), 1804, in-8°., traduit de l'allemand; il a été réimprimé six fois; — les *Tyrans féodaux* (*Feudal Tyrants*), 1806, 4 vol. in-12.; les *Contes effrayants* (*Tales of terror*), 3 vol.; — et les *Contes romanesques* (*Romantic Tales*), 4 vol. in-12, qui n'eurent pas le succès du *Moine*. Un de ces derniers ouvrages vient d'être traduit en français, sous le titre de *Mystères*

de la Tour Saint-Jean. Lewis avait débuté dans la carrière dramatique, en 1796, par un drame intitulé, les *Vertus de village*, auquel il fit succéder, l'année suivante, le *Ministre*, tragédie imitée de Schiller, et le *Spectre du château*, opéra ou drame en musique : dans cette pièce, l'auteur était sur son terrain ; aussi de toutes ses pièces de théâtre, est-ce celle qui a eu le plus de vogue ; elle s'est conservée au répertoire de Drurylane, et s'y joue assez fréquemment. « Dépourvue de poésie, et » même de style, dit un critique an» glais, cette production porte néan» moins l'empreinte d'une imagina» tion forte et originale ; et Lewis a » eu le talent si rare de rendre les » spectres intéressants sur la scène. » La pièce qui, après celle-ci, eut le plus de succès, et qui s'est pareillement maintenue sur la scène de Drurylane, est sa tragédie d'*Adelgitha*, publiée en 1806. En France un sujet comme celui-là paraîtrait le comble de l'extravagance. Qu'on imagine une princesse, *modèle de toutes les vertus*, et femme de Guiscard, duc d'Apulie, tuant de sa main Michel Ducas, empereur grec, qui, après son expulsion de Byzance, a trouvé un asile en Apulie, et a forcé la femme de son bienfaiteur à lui accorder un rendez-vous : qu'on se figure ensuite cette femme reconnaissant dans un inconnu, qu'on a saisi comme meurtrier de Michel, un fils qu'elle a eu autrefois d'un *fidèle amant*, et enfin, cette même Adelgitha se donnant la mort pour se tirer d'embarras, et sauver la délicatesse de son mari prêt à la reprendre. Voici les titres des autres pièces de Lewis : *Rolla*, tragédie imitée de l'allemand, 1799 ; l'*Indien* (*East-Indian*), 1800 ; *Adelmorn*, drame, 1801 ; *Alfonzo*, tragédie, 1801 ; *Rugantino*, mélodrame, 1805 ; *Venoni*, drame, 1809 ; *Une Heure*, ou *le Chevalier et le Démon des bois*, pièce romantique, avec de la musique, 1811 ; *Timour le Tartare*, mélodrame, 1812 ; *Riche et Pauvre*, opéra-comique, 1812. Lewis a encore publié le poème de l'*Amour du gain*, 1799, in-4°., et un recueil de *Poésies*, 1812, in-12. Depuis 1812, il fit quelques voyages, entre autres un aux Indes-Occidentales, où était située une partie de ses propriétés ; ce fut en revenant de la Jamaïque, qu'il mourut en mer, dans l'été de 1818. Par son testament il laissa sa collection de caricatures à lord Holland, et légua cent livres sterling à une jeune actrice, à condition d'employer cette somme à un bijou et de le porter à son cou, comme souvenir. D-G.

LEYBURN (George) descendait d'une ancienne famille du nord de l'Angleterre, qui avait été ruinée sous le règne d'Elisabeth, par la saisie des biens de Jacques Leyburn, mort sur l'échafaud, à cause de son opposition à la suprématie royale. George naquit en 1593, dans le Westmoreland : il fut d'abord élève, puis professeur d'humanités dans le collége anglais de Douai ; il alla ensuite prendre le bonnet de docteur à Reims, et de là se rendit à Paris, dans le collége d'Arras, où plusieurs de ses compatriotes s'étaient réunis pour composer des ouvrages polémiques contre les anglicans. Son zèle pour les fonctions de missionnaire l'ayant ramené dans sa patrie, il fut arrêté en débarquant à Douvres, renfermé dans le château de cette ville, mais bientôt après relaché à la recommandation de la reine Henriette, qui le nomma un de ses chapelains, et l'admit dans son intimité. Un ordre du conseil-privé,

alarmé du nombre des catholiques qui formaient la maison de cette princesse, l'ayant forcé de s'éloigner, il fut arrêté de nouveau, et confiné dans une prison, où l'on se disposait à lui faire son procès, lorsqu'Henriette obtint encore sa liberté, sous la condition qu'il sortirait du royaume. S'étant retiré à Douai, il y professa pendant quelques années la philosophie et la théologie, et repassa ensuite en Angleterre : mais il ne tarda pas à être découvert, et renfermé à la Tour de Londres. Il se lia dans cette prison avec le célèbre Monk, alors simple officier de l'armée royale, et détenu pour la même cause que lui. Gumble, dans la vie de ce général, rapporte une conversation curieuse qu'ils eurent ensemble, d'où il résulte que le docteur crut apercevoir dans la figure, dans les discours et dans les sentiments de son compagnon d'infortune, des traits qui lui firent pressentir qu'il deviendrait un jour l'instrument de la Providence pour rétablir le fils du malheureux Charles Ier., sur le trône de ses pères, et qu'il lui fit part de ce pressentiment, dont ils se rappelèrent les circonstances après l'événement. Leyburn, étant sorti de la Tour, se rendit en France, où il servit efficacement la cause royale d'Angleterre. En 1647, le prince de Galles l'envoya en Irlande, pour rattacher à son parti les trois armées catholiques de ce pays, qui ne voulaient se déclarer qu'après qu'on leur aurait fait certaines concessions, en faveur de leur religion. Cette négociation n'eut point le succès qu'on s'en était promis. Peu de temps après, Richard Smith, évêque de Calcédoine, qui résidait à Paris, le nomma son vicaire-général en Angleterre, emploi que Leyburn quitta depuis pour la place de président du collége anglais de Douai. Après avoir gouverné ce collége pendant 18 ans, il se rendit à Rome, d'où, après un séjour d'un an, il fut rappelé dans sa patrie par ses affaires particulières. Dès qu'elles furent terminées, il vint à Châlons-sur-Marne, où il termina sa carrière, en 1677. C'était un homme plein de zèle, de bonnes intentions, et menant une vie très-régulière; mais on lui reproche d'avoir manqué de prudence en quelques occasions. On a de lui : I. *Réponse encyclique à la Lettre encyclique du doyen et du chapitre*, Douai, in-4°. 1661 : elle regarde les disputes qui existaient dans le clergé catholique d'Angleterre. II. *Le Saint caractère*, Douai, in-8°., 1662. III. *Vindiciæ censuræ Duacenæ*, sous le nom de Jonas Thamon, contre Thomas Withe, in-4°. 1661 : cet ouvrage a été attribué à Jean Warner. IV. *Relation de son agence en Irlande*, composée en 1648, publiée en 1722, Londres, in-8°. Elle contient tous les détails de sa mission auprès du duc d'Ormond, chef des armées catholiques d'Irlande. — Jean Leyburn, neveu du précédent, succéda en 1670, à son oncle, dans la place de président du collége de Douai. Attiré six ans après à Rome, par le cardinal Howard, pour être son secrétaire et son auditeur, il s'y fit estimer par ses talents, et par les connaissances variées que lui avaient procurées ses voyages dans toute l'Europe avec le fils aîné de lord Montaigu. L'église catholique d'Angleterre, privée du gouvernement épiscopal depuis la mort de Richard Smith en 1657, le désigna pour en remplir les fonctions ; et il y fut envoyé, en 1685, en qualité de vicaire apostolique, avec le titre d'évêque

d'Adrumet. (*in partibus.*) Jacques II le logea dans le palais de Saint-James, et lui assura un traitement annuel de mille livres sterling. La révolution de 1688, qui précipita ce prince de son trône, causa quelques changements dans la position de Leyburn ; il fut même mis à la Tour de Londres : mais les ministres de Guillaume III, rassurés sur son caractère, lui rendirent bientôt la liberté, et le laissèrent exercer paisiblement les fonctions de son état, jusqu'à sa mort arrivée en 1703. Outre une *Lettre pastorale,* adressée aux catholiques d'Angleterre, on a de ce prélat une élégante traduction latine du *Traité de la nature des corps, et de l'immortalité de l'âme*, composé en anglais, par Kénelm Digby, Paris, 1651, in-fol. On conservait au collége de Douai, un manuscrit in-4°., de ses Lettres, faites pour servir de modèles dans ce genre d'écrire en latin. — Nicolas Leyburn, autre neveu de George, et dernier frère de Jean, après s'être acquis l'estime de ses compatriotes catholiques, comme missionnaire, comme procureur et vice-président du collége de Douai, mourut en 1703. Il est auteur d'une traduction anglaise des *Instructions pour la jeunesse,* par Gobinet, 2 vol. in-8°. T-D.

LEYDE (Jean de). *Voy.* Eyck.

LEYDE (Jean de), roi des Anabaptistes, naquit vers la fin du xve. siècle. Le véritable nom de cet homme extraordinaire, qui, né de parents obscurs, sut se créer un trône, était *Bockels* ou *Bockelson.* Fils d'un bailli de la Haye, mais ayant perdu ses parents dans son enfance, il fut élevé à Leyde, et forcé d'apprendre le métier de tailleur. Cependant ses dispositions naturelles suppléèrent au défaut d'instruction ; il se dégoûta d'un état pour lequel il ne se sentait pas né, entra dans le commerce, passa quatre ans en Angleterre, visita la Flandre, Lisbonne, Lubeck, revint à Leyde, y épousa la veuve d'un batelier, et établit une petite auberge. Ses goûts continuèrent de l'entraîner vers une carrière plus élevée. Tout en faisant le métier d'aubergiste, il se livrait à la littérature, composait des pièces de vers et de théâtre, tenait école de poésie, jouait la comédie, et disputait sur la Bible avec une érudition et une facilité surprenantes. Sa petite auberge fut le rendez-vous des poètes et d'une société fort joyeuse. On y jouait, riait, dansait et disputait sans cesse. Ce fut une école de plaisirs et peut-être d'instruction ; mais elle n'enrichit pas le maître de la maison, qui portait ses vues plus loin, et voulait jouer un rôle plus sérieux. L'esprit de la réformation avait fait fermenter les têtes en Allemagne et en Hollande : le vertige réformateur s'était emparé de la secte des Anabaptistes, qui, non contents de propager leur doctrine, décriaient celle des autres cultes, et déclamaient en fanatiques contre les dogmes des catholiques et des protestants. Ils soulevèrent plusieurs villes de la Hollande, et commencèrent à gagner de l'influence dans la Westphalie. A Munster, où les autorités municipales, depuis long-temps en querelle avec leur évêque, s'étaient déclarées en faveur du protestantisme, quelques prédicateurs anabaptistes, d'abord réduits au silence à cause de leur hardiesse, finirent par l'emporter sur les prédicateurs protestants, et par entraîner plusieurs magistrats. Bockels, ayant entendu vanter leurs talents comme orateurs, voulut les entendre : la curiosité et la mobilité naturelle de

son esprit furent probablement les seuls motifs qui lui firent abandonner sa femme et son auberge, pour se rendre à Munster. Il y arriva en 1533, écouta les prédicateurs anabaptistes; leur fanatisme le gagna ; il étudia leur doctrine, et la prêcha ensuite avec toute la chaleur d'un fervent néophite. Il ne revint en Hollande que pour prêcher et disputer ; et dès le commencement de l'année suivante, il reparut à Munster avec l'anabaptiste Mathison. Tous deux revêtus d'un costume étrange, furent annoncés par les prédicateurs de leur secte comme des prophètes envoyés de Dieu pour déjouer les projets des infidèles. Quelques jours après, Jean de Leyde et l'anabaptiste Knipperdolling parcoururent les rues, en criant : *Faites pénitence ! la vengeance du père céleste approche !* Effrayé de ces cris lugubres, le peuple accourut en foule pour se faire rebaptiser : le nombre des fanatiques augmenta de jour en jour; il y eut des inspirations, des visions, des scènes convulsionnaires. Les catholiques et les protestants, voyant la frénésie de la secte rivale, se tinrent sur leurs gardes, et se fortifièrent dans un quartier de la ville. Le prince-évêque, de son côté, ayant perdu toute son autorité, rassemblait des troupes pour assiéger les habitants et réduire les protestants et les anabaptistes. Les prédications sinistres redoublèrent dans la ville à mesure que le danger croissait ; les femmes prêchèrent la pénitence avec plus de fanatisme encore que les hommes : tous les cerveaux étaient ébranlés, et l'autorité de Jean de Leyde, qui se distinguait par une élocution facile, et imposait par un maintien théâtral, augmentait chaque jour. Le prince de Waldeck, évêque de Munster, vint mettre le siége devant la ville, après avoir enrôlé des troupes auxquelles il avait promis la moitié du butin lors du sac de Munster, en se réservant l'autre moitié: Ceux des habitants qui lui étaient le plus dévoués, quittèrent la ville. Les anabaptistes étant alors maîtres de la place, se préparèrent à une vigoureuse résistance. Dans la première fureur, ils pillèrent les églises, et brûlèrent tous les livres et manuscrits qu'ils purent saisir. Après ces actes de violence, ils préparèrent les moyens de défense, formèrent un gouvernement composé de douze vieillards, qu'ils nommèrent les *anciens du nouvel Israël*, et d'un prophète chargé d'annoncer leurs ordres au peuple. Ce rôle échut à Jean de Leyde. Les douze anciens publièrent une sorte de constitution. Les vivres furent tous déposés dans des magasins communs, les habitants furent armés, les fortifications furent reparées et améliorées; et quelques-uns de ceux qui désapprouvèrent les mesures prises par ces fanatiques, furent mis à mort. Les assiégeants, de leur côté, ne firent grâce à aucun des anabaptistes qui tombèrent en leur pouvoir. Tout en se défendant avec courage, Jean et ses collègues prêchaient la pénitence; ils prescrivaient la plus grande sobriété, et en même temps ils autorisaient la polygamie, au grand scandale des vrais fidèles. Bientôt un prophète anabaptiste annonça que Dieu avait élu Jean pour roi du nouvel Israël ; et le fils de Bockels fut oint, et proclamé roi des Anabaptistes. Le nouveau souverain se forma une garde de vingt-huit trabans, une cour, et même un sérail. Après la mort de sa première femme, qui avait été exécutée dans une émeute de la nouvelle secte à Leyde, il avait

épousé la veuve du prophète Mathison. Celle-ci fut proclamée reine ; et douze a quinze autres femmes lui furent subordonnées. Un téméraire, ayant osé blâmer cette polygamie, eut aussitôt la tête tranchée. Les armes du nouveau roi étaient un globe percé par deux glaives, et surmonté d'une croix. On frappa plusieurs médailles ; l'une représentant le roi en grand costume ; une autre avec cette légende : *Un seul Dieu, une seule foi, un seul baptême ;* 1534, *à Munster*. En vain le prince-évêque chercha-t-il à soulever le peuple contre ce nouveau maître : vigilant et actif, Jean de Leyde déjoua tous ses efforts. Au milieu des plaisirs auxquels il se livrait, il sut contenir, par la terreur, le peuple que la famine commençait à pousser au désespoir ; le moindre signe de défection était puni de mort : on prétend qu'il fit même subir le dernier supplice à une de ses femmes pour s'être refusée à cohabiter plus long-temps avec lui. Il envoya des missionnaires dans les autres villes de l'évêché afin de les gagner pour la nouvelle secte ; mais Waldeck les fit saisir et exécuter avec tous ceux qui s'étaient fait rebaptiser. Jean de Leyde envoya enfin des émissaires en Hollande pour obtenir des secours. Plusieurs tentatives furent faites par les anabaptistes hollandais afin de saisir l'autorité et de faire cause commune avec leurs frères de Munster ; mais elles échouèrent entièrement. Depuis plus de six mois le siége traînait en longueur, lorsque dans une nuit orageuse du mois de juin 1535, une partie des troupes épiscopales fut introduite par trahison dans la ville. Les anabaptistes se retranchèrent derrière des poutres et des chariots dans la place publique, et périrent la plupart en combattant. Jean de Leyde fut arrêté dans une tour. Deux de ses compagnons, furent également pris vivants, et conduits dans un des forts de l'évêché. La ville fut abandonnée au pillage ; et pendant huit jours, les soldats s'y livrèrent aux plus affreux excès : tous les habitants que l'on soupçonnait d'avoir penché pour la nouvelle doctrine, furent massacrés ; et comme les anabaptistes passaient pour avoir généralement le teint blême, il suffisait d'être pâle pour devenir victime de la soldatesque. La vengeance de Waldeck fut si cruelle, que la diète de Worms s'intéressa pour les malheureux habitants de Munster, et prit des mesures pour mettre fin aux exécutions. Au mois de janvier 1536, Jean de Leyde et ses deux complices furent tirés de la prison, et conduits sur la place publique : après avoir été tenaillés, pendant plus d'une heure, avec des tenailles ardentes, on leur plongea un poignard dans le cœur ; ensuite on suspendit leurs corps dans des cages de fer au clocher de l'église Saint-Lambert. Ces cages y sont encore ; et les instruments du supplice sont demeurés suspendus devant l'hôtel-de-ville. Telle fut la fin d'une révolution qui, chez un peuple d'un caractère plus enthousiaste que les habitants de la Westphalie, aurait pu changer la face de l'Allemagne, et fonder l'empire d'une secte qui depuis est tombée dans l'obscurité. Jean de Leyde avait probablement, comme Mahomet, commencé à se faire illusion à lui-même avant de séduire les autres : il croyait à l'inspiration divine, et en vertu de sa mission, il voulut s'élever un trône. Dévot et voluptueux, humble et rempli d'ambition, ce fut par le fanatisme, plus que par ses talents, qu'il s'empara du pouvoir : cependant il fit preuve d'un caractère peu com-

mun en parvenant à diriger ainsi ce fanatisme dans son intérêt, et à s'ériger en despote sur une secte qui était née dans le républicanisme. On montre encore à Munster le lieu où était son harem : son portrait est à la bibliothèque du chapitre de la cathédrale ; il y a aussi deux portraits de Jean de Leyde et de sa femme, peints par Floris. Tous les ans une procession du clergé de la cathédrale rappelle à cette ville la chute de l'anabaptisme et le triomphe de l'autorité épiscopale. On joue, de temps à autre, sur le théâtre de Munster, une mauvaise tragédie dont Jean est le héros. Ses aventures font aussi le fonds d'un roman médiocre, imprimé a Leipzig, Kerssenbroick a écrit en latin, et Catrou en français, l'histoire des troubles de l'anabaptisme. D-G.

LEYDE (Lucas Dammesz, dit Lucas de), célèbre graveur et peintre, né à Leyde, en 1494, reçut les premières leçons de dessin, de son père Hugues Jacobs, peintre assez médiocre, et passa dans l'école de Corneille Engelbrechtsen. Mais Lucas était né pour ne rien devoir qu'à lui-même. Il n'avait que neuf ans, et il s'était rendu familiers tous les genres de peinture, sur verre, en détrempe et à l'huile. Il peignait avec un égal talent le paysage et le portrait. En vain sa mère, craignant pour sa santé, voulait le détourner du travail; il passait les nuits entières à étudier. Il ne faisait rien sans copier la nature, et ne fréquentait, des jeunes gens de son âge, que ceux qui avaient les mêmes goûts que lui. A douze ans, il peignit, en détrempe, l'*Histoire de Saint-Hubert ;* et ce tableau eut un succès universel. Ne se bornant pas à la peinture, il apprit la gravure à la pointe chez un armurier qui faisait mordre à l'eau-forte des ornements sur des cuirasses ; et c'est chez un orfèvre qu'il se perfectionna dans la gravure au burin. Bientôt il surpassa tous les artistes en ce genre, et rivalisa avec Albert Durer lui-même. A l'âge de quatorze ans, il grava une estampe représentant *Mahomet dans un état d'ivresse, égorgeant le moine Sergius.* Cette estampe, datée de 1508, est la première pièce de Lucas dont l'époque soit déterminée; mais comme elle est très-bien gravée, et que le dessin même en est assez correct, il y a lieu de croire qu'il en avait gravé beaucoup d'autres avant d'en venir à ce point. L'art de la gravure lui doit une de ses parties les plus essentielles, la magie du clair-obscur. Il est vrai qu'il a depuis été surpassé dans cette même partie ; mais il lui reste le mérite d'avoir conçu le premier l'idée d'affaiblir les teintes relativement aux distances. C'est une époque remarquable dans l'art; et Vasari a dit: « Ses sujets historiques » sont d'une grande variété, et il a » su éviter la confusion ; il a surpassé Albert Durer dans la composition ; il a plus aprofondi que ce » dernier toutes les règles qui tiennent à cette partie de l'art. A peine » la peinture pourrait-elle, par ses » couleurs, faire mieux sentir la » perspective aérienne. Les peintres » mêmes ont puisé, dans ses gravures, » les principes de leur art. » Lucas prenait un soin particulier de ses épreuves, et la tache la plus légère suffisait pour les lui faire détruire. La réputation de cet artiste s'étendit surtout en Italie. A peine Albert Durer eut-il vu les premières productions du graveur hollandais, qu'il conçut pour lui la plus haute estime : il fit le voyage de Leyde pour

le connaître ; et, dès qu'ils se furent vus, ces deux artistes se lièrent d'une amitié qui ne fut interrompue que par la mort. Animés d'une noble émulation, Albert et Lucas se communiquaient leurs lumières, choisissaient quelquefois les mêmes sujets, et les traitaient chacun à leur manière. Pendant qu'Albert était à Leyde, les deux amis, en témoignage de l'amitié et de l'estime qu'ils s'étaient vouées, se peignirent réciproquement sur un même panneau. Toujours jaloux d'acquérir de nouvelles connaissances, Lucas conçut le projet de visiter les artistes les plus renommés des Pays-Bas. Il fit ce voyage à grands frais, donnant des fêtes aux peintres dans toutes les villes qu'il traversait. Il avait fait équiper un vaisseau à ses dépens ; et attiré par la réputation dont jouissait alors Jean de Mabuse, il se rendit à Middelbourg, où résidait ce peintre, et se lia avec lui d'une étroite amitié. Ils visitèrent ensemble les villes de Gand, de Malines, d'Anvers ; et tous deux rivalisèrent de dépense et de générosité. Mais ce voyage fut loin d'être heureux pour Lucas. Il revint malade à Leyde, non sans soupçon d'avoir été empoisonné par des rivaux jaloux. Frappé de cette idée, il ne jouit plus d'un seul instant de repos; toujours accablé de son mal, il ne quitta presque point le lit pendant les dernières années de sa vie. Toutefois, il avait trouvé le moyen d'y peindre et d'y graver ; et c'est dans ce travail seulement qu'il trouvait quelque distraction à ses maux. Cependant, l'opinion la plus générale n'attribue les infirmités et la mort prématurée de Lucas, qu'à la délicatesse de son tempérament, encore augmentée par son extrême application au travail. Quelques heures avant sa mort il travaillait encore à sa dernière planche qui représente une *Pallas*. Sentant approcher sa fin, il voulut jouir encore une fois de la vue du soleil, se fit transporter à l'air, et mourut en 1533, âgé de 39 ans. Il s'était marié fort jeune, et n'eut de son mariage qu'une fille. Quand on réfléchit au peu de temps qu'a vécu cet artiste, et à la maladie qui le réduisit à garder le lit pendant les derniers temps de sa vie, on est étonné de la quantité de tableaux qu'il a laissés en tout genre, sur verre, en détrempe, à l'huile; et l'étonnement redouble, lorsque l'on considère que le nombre de planches qu'il a gravées, soit au burin, soit à l'eau-forte, monte à cent soixante-douze, sans compter une vingtaine de tailles de bois, gravées sur ses dessins, et qui portent son chiffre. Comme peintre, Lucas de Leyde, peut passer pour le plus grand artiste que la Flandre ait eu de son temps. Ses tableaux sont bien peints, et d'une touche large, quoique finie ; la couleur en est d'une extrême fraîcheur. C'est surtout dans la peinture des femmes qu'il déploie toute la délicatesse de son pinceau. Dans le paysage, les arbres, les ciels et les fabriques sont peints avec finesse et légèreté. En général, ses compositions sont belles, riches, variées et sans confusion. Cependant son dessin, quoique correct, manque de moelleux, et pèche par une imitation trop minutieuse de la nature. D'un autre côté, ses figures se détachent trop sèchement sur les fonds ; ce qui leur donne un air un peu dur. Les teintes ne se fondant pas d'un ton assez dégradé, les couleurs semblent parfois trop crues; mais ce défaut doit être plutôt attribué à la manière dont on peignait du

temps de Lucas, qu'à la nature même de son talent. Le Musée du Louvre possède deux tableaux de ce maître : l'un représente la *Descente de Croix*, composition de neuf figures, l'autre une *Salutation Angélique*. Il possédait aussi un *Portrait de Lucas de Leyde*, peint par lui-même ; — *Saint Jérôme dans le désert* ; — *Hérodiade portant dans un bassin la tête de Saint-Jean-Baptiste* ; — un *Portrait de Femme en prière* ; — un *Portrait d'Homme dans la même attitude*, tous deux peints sur bois ; — la *Fontaine de Jouvence*, paysage avec figures. Les deux premiers ont été rendus à la Prusse, en 1814 ; les quatre autres ont été repris en 1815, par le duc de Brunswick, ainsi que les trois dessins suivants : le *Dévouement de Curtius* ; la *Femme adultère* ; un *Homme armé d'un arc et d'une flèche*. Les dessins de Lucas de Leyde sont terminés à la plume : le travail en est fin et délicat ; les hachures sont croisées en différents sens. Il y en a quelques-uns lavés au bistre, relevés avec du blanc au pinceau, hachés de la même manière que s'ils étaient faits à la plume. On les reconnaît facilement au caractère des draperies, aux airs de tête, à l'art et à l'esprit de la touche. Ses estampes, déjà payées fort cher de son vivant, n'ont fait qu'augmenter de valeur. Il est très-rare d'en rencontrer de bonnes épreuves ; et elles sont encore plus difficiles à réunir, que celles d'Albert Durer. M. Bartsch, garde de la bibliothèque impériale de Vienne, a publié un catalogue raisonné des cent soixante-douze pièces dont se compose l'œuvre de Lucas de Leyde. On peut y voir le détail et le prix des divers ouvrages de cet artiste. Le *Manuel des Amateurs de l'art*, de Huber et Rost, en contient une nomenclature assez étendue : on se bornera ici à parler des pièces qui, par la perfection du travail, ou les anecdotes auxquelles elles ont donné lieu, méritent une attention particulière. I. *Abraham renvoyant Agar*, in-fol. Cette pièce, une des premières de l'artiste, est d'une extrême rareté ; on la croit gravée en 1508. II. *L'Adoration des Mages*, grand in-fol. Cette estampe, une des plus considérables de l'œuvre de Lucas, est datée de 1513 ; elle a été regravée par H. Goltzius, avec peu de différence ; et on la met au nombre des six chefs-d'œuvre de ce dernier graveur. III. *Jésus-Christ présenté au peuple*, ou le grand *Ecce homo*, grand in-fol. en travers. Cette riche composition contient plus de cent figures. C'est une des pièces capitales de Lucas ; on y admire la convenance des caractères, l'ordonnance de la composition, et surtout l'intelligence avec laquelle les différents plans sont dégradés : elle porte la date de 1510 ; l'artiste n'avait alors que seize ans. IV. *Jésus-Christ entre les deux larrons* ; très-belle estampe grand in-fol. en travers, presque aussi riche de composition que la précédente, puisqu'elle contient quatre-vingt-dix figures. Les bonnes épreuves de cette pièce, une des plus parfaites de l'œuvre de Lucas, sont excessivement rares ; elle est datée de 1517. V. *Le Retour de l'Enfant prodigue* : cette pièce, que l'on croit gravée en 1510, est admirable par l'intelligence avec laquelle les lointains sont exécutés. VI. *Saint-Christophe dans l'eau, portant l'Enfant-Jésus sur ses épaules, en s'appuyant avec force sur une grosse branche d'arbre*. Cette petite estampe in-12, une des meilleures de l'artiste, paraît avoir été

gravée en 1521. La même année Albert Durer avait exécuté le même sujet ; et l'on présume que les deux estampes ont été faites en concurrence. VII. *Marie-Madelène se livrant aux plaisirs du monde :* cette estampe est célèbre sous le nom de la *Danse de la Madelène.* La scène se passe dans un riche paysage, et l'action en est triple. Au milieu est la Madelène, la tête ceinte de l'auréole, donnant la main à un homme avec lequel elle danse au son d'une flûte et d'un tambourin ; elle est environnée de plusieurs groupes des deux sexes. Vers le fond, la Madelène, la tête toujours ceinte de l'auréole, poursuit un cerf à la tête d'une troupe de chasseurs à pied et à cheval : enfin, vers le sommet d'un roc élevé, on voit l'ame de la Madelène ravie au ciel par quatre anges. Cette belle pièce, qui date de 1519, est une des plus recherchées et des plus rares de l'œuvre de Lucas. VIII. *Le poète Virgile suspendu dans un panier hors d'une fenêtre, par une courtisanne, qui, pour se venger de quelques propos qu'il avait tenus sur son compte, l'expose ainsi à la risée des passants.* Ce sujet est tiré d'une vie apocryphe de Virgile, fort goûtée du temps de Lucas. L'estampe est gravée avec le plus grand art ; la manière en est plus vive et plus brillante que dans les autres ouvrages de l'artiste. Albert Durer fut tellement frappé de sa perfection, qu'il conçut le dessein d'en publier une qui pût rivaliser avec celle de Lucas ; et c'est à cette concurrence que l'on doit sa fameuse estampe connue sous le nom du *Cheval de la Mort.* IX. *Uylenspiegel* ou l'*Espiègle ;* estampe fameuse, dont on ne connaît que cinq ou six épreuves X. *Portrait de l'empereur Maximilien* Ier. *à mi-corps.* Il est ajusté à la mode du temps, en cheveux plats, et coiffé d'un grand chapeau. Lucas le peignit, lorsque cet empereur vint à Leyde ; mais il ne grava ce portrait qu'en 1520, un an après la mort du prince. C'est la pièce la plus considérable qu'il ait gravée de la sorte ; c'est aussi un de ses plus beaux ouvrages et un des plus rares. Lucas marquait ses estampes de la lettre L, quelquefois à rebours, et les datait le plus souvent de l'année de leur composition. La galerie de Florence possède le Portrait de cet Artiste, peint par lui-même ; il l'a gravé à l'eau-forte, et on lit au bas : *Effigies Lucae Leidensis, propriâ manu incid.* P-s.

LEYDECKER (Melchior), théologien calviniste, né à Middelbourg, le 2 mars 1642, fut établi pasteur dans la province de Zélande en 1664, et occupa, en 1678, une chaire de professeur à Utrecht : quelque temps après, il prit le degré de docteur à Leyde, et se prononça, suivant Moreri, d'une manière très-vive contre les systèmes de Cocceius et de Descartes, qu'il regardait comme des innovations dangereuses, quoiqu'il n'en eût qu'une connaissance insuffisante pour les condamner. Cette vivacité de caractère et cette légèreté de jugement lui firent commettre beaucoup d'imprudences et de fautes, durant le cours de sa vie. On le vit s'opposer à la réimpression des *Grands critiques ;* et il ne tint pas à lui que l'excellente édition d'Amsterdam n'eût pas lieu. On le vit aussi se déchaîner, avec fureur, contre les ouvrages de Drusius, et contre celui de Spencer, intitulé *De legibus ritualibus hebræorum,* qu'il croyait n'avoir été entrepris que pour favoriser le socinianisme. Cepen-

dant, tout intolérant qu'était Leydecker, il desirait beaucoup un rapprochement entre les calvinistes et les luthériens : il fit même quelques efforts pour l'opérer. Du reste, il était savant dans le rabbinisme, dans la théologie et dans l'histoire ecclésiastique. Ses nombreux écrits abondent en recherches curieuses et intéressantes ; et s'ils manquent de critique et de modération, ils sont utiles par le savoir. Il mourut en 1721. Nous avons de lui : I. *De historiâ jansenismi libri sex, quibus de Cornelii Jansenii vitâ et morte necnon de ipsius et sequacium dogmatibus disseritur*, Utrecht, 1695, in-8°. Cet ouvrage, où l'on trouve des faits curieux, a été réfuté par le père Quesnel, sous ce titre : *La souveraineté des rois défendue, contre l'histoire latine de Melchior Leydecker*, etc., Paris, 1704 et 1712, 1 vol. in-12. La réfutation renferme quelques principes excellents. On y lit, page 4 : *Le mépris de la puissance souveraine et la révolte contre l'Église ne marchent guère l'une sans l'autre.* Jean Vlack, ministre protestant, attaqua aussi l'*Histoire du jansénisme :* Leydecker répondit par une *Lettre* datée de 1696, et par un Livre où étaient relevées les erreurs de Vlack, Utrecht, 1698, in-8°. II. *De republicâ hebræorum, libri* XII *: subjicitur archæologia sacra quâ historia creationis et diluvii mosaïca contra Burneti profanam telluris theoriam asseritur.* Amsterdam, 1704, in-fol. III. *De vario reipublicæ hebræorum statu libri* IX, *theologico-politico-historici*, formant le tome deuxième de l'ouvrage précédent, Amsterdam, 1710, in-fol. Ce volume renferme des anecdotes singulières, et un grand nombre de traits curieux sur le judaïsme, depuis la captivité de Babylone jusqu'à Jésus-Christ. IV. *Versio ac notæ in Maïmonidis librum de regibus hebræorum eorumque juribus*, Roterdam, 1699, in-8°. ; inséré ensuite dans le tome dernier de la République des Hébreux. Leydecker avait composé un troisième tome, qui commençait à la naissance de Jésus-Christ ; mais il demeura manuscrit entre les mains de Charles Thuinman, élève de Leydecker, et pasteur de Middelbourg : il est encore inédit. V. *Continuatio historiæ ecclesiasticæ G. Hornii*, Francfort, 1704, in-8°. (*Voy.* Georg. Horn.) VI. *Analysis Scripturæ et de ejus interpretatione in concionibus, ac de methodo concionandi*, Utrecht, 1683, in-8°. VII. *Historia Ecclesiæ Africanæ illustrata*, Utrecht et Leipzig, 1690, in-4°. VIII. *Fax veritatis, seu exercitationes ad nonnullas controversias*, etc. Leyde, 1677, in-4°. IX. *Vis veritatis, seu disquisitionum ad nonnullas controversias*, etc., Utrecht, 1679, in-4°. Ces deux ouvrages sont dirigés dans le même sens contre la philosophie de Descartes. X. *Dissertatio historico-theologica de vulgato nuper Cl. Bekkeri volumine, et Scripturarum authoritate ac veritate pro christianâ religione apologetica*, Utrecht, 1692, in-8°. Cette dissertation contre le *Monde enchanté de Bekker*, est un des meilleurs ouvrages qui aient paru à cette occasion. Bayle approuve l'auteur d'avoir fait voir qu'il n'y aurait point de principe plus pernicieux à la religion chrétienne que de prétendre qu'il ne faut pas croire ce qui surpasse la compréhension de notre esprit, ou ce qui n'est point conforme aux notions de la raison humaine (*Réponse aux questions d'un provincial*). Comme dans sa

dissertation; Leydecker avait attaqué Louis de Wolzogue, Yzarn, ministre réfugié d'Amsterdam, publia contre lui : *Apologia parentalis Ludovici Wolzogenii*, 1692. XI. *Exercitationes selectæ historico-theologicæ, quibus antiqua christianæ ecclesiæ doctrina ex monumentis Patrum*, etc. *exponitur*, Amsterdam, 1712, in-4°, 2 vol. On attribue à Leydecker : *Oratio de usu linguæ hebraicæ et de utilitate humaniorum litterarum in studio theologico*. Ce laborieux écrivain a donné un grand nombre d'autres ouvrages tant en latin qu'en hollandais. On en trouve la liste dans le *Trajectum eruditum* de Burmann, pag. 175-183. Leydecker a été placé au rang des savants précoces par Klefeker; et ce n'est pas sans titre, puisqu'il avait lu les écrits des rabbins à dix-sept ans. Ce théologien avait refusé la chaire de Groningue, en 1689. La ville d'Utrecht le dédommagea de ce sacrifice en augmentant son traitement. L-B-E.

LEYSER (Polycarpe), en latin *Lyserus*, théologien de la confession d'Augsbourg, naquit en 1552, à Wynenden dans le Wurtemberg. Ses dispositions lui méritèrent la protection d'Auguste, duc de Saxe, qui le fit élever dans l'université de Tubingue. En 1573, il fut appelé à Gollersdorf, pour remplir les fonctions de ministre. En 1576, il obtint le degré de docteur et le titre de professeur en théologie à l'université de Wittemberg, et ensuite celui de surintendant. Il travailla, en 1579, à la rédaction du *Formula concordiæ* entre les lutheriens et les calvinistes, et en devint le plus zélé défenseur. Député, avec le ministre Jacques André, pour obtenir l'adhésion des théologiens et des ministres de l'électorat de Saxe, il s'acquitta de sa mission avec une vigueur extrême : il assista, dit Bayle, à toutes les assemblées qui furent tenues à l'occasion de ce livre, et pour la réunion des calvinistes et des luthériens, qui était négociée par les agents du roi de Navarre. En 1588, il fut nommé coadjuteur de Brunswick, et obligé d'accepter cette charge, au grand regret de ses partisans saxons. Peu après, il devint surintendant des églises du même pays. On le rappela, en 1593, à Wittemberg; et l'année suivante, il fut nommé à la charge de premier prédicateur de la cour de Dresde, qu'il occupa le reste de sa vie, avec celle de précepteur des jeunes princes : il mourut à Wittemberg, en 1601, laissant, par testament, une somme pour être distribuée, tous les ans, le jour de Saint-Polycarpe et de Sainte-Elisabeth, aux élèves de la communauté de cette ville. On porte à treize le nombre de ses enfants. Les longues et vives querelles qu'il eut à soutenir contre le jésuite Gretser, le ministre suisse Samuel Huber et le poète Jean Major, ne l'empêchèrent pas de composer beaucoup d'ouvrages : on peut voir les titres de quelques-uns dans Moréri; nous indiquerons seulement : I. *Colossus Babylonicus, quatuor mundi monarchias repræsentans, seu Expositio secundi capitis Danielis*, Darmstadt, 1607 et 1609; Leipzig, 1608 et 1610; Francfort, 1609 et 1610, in-4°. II. *Schola Babylonica, seu Commentarius in primum caput Danielis*, Darmstadt, 1609, in-4°. III. *Expositio primæ partis Geneseos, seu Historia Adami*, Leipzig, 1604, in-4°.; il a traité de même le reste de la Genèse, en cinq autres ouvrages. IV. *Christianismus, Papismus, Calvinismus*, Wittemberg, 1608 et 1620, in-8°.; en allemand,

1602 ; Wittemberg , 1623 , in-8°., en latin. V. *Harmonia evangelica à Martino Chemnitio inchoata , à Polycarpo Lysero continuata , et à Joanne Gherardo absoluta* , in-4°.; imprimée un grand nombre de fois. (Voyez *Bibliot. sacr.* du P. Lelong.) VI. *Historia ordinis jesuitici* (auctore Hasenmuller), *cum duplici Polyc. Lyseri præfatione*, Francfort, 1594 et 1605. Le P. Gretser réfuta cette histoire ; et Leyser répliqua , Leipzig , 1607 , in-8°. Les ouvrages que Leyser a laissés en allemand , ne sont guère moins nombreux : ce sont des *discours*, des *sermons*, des *apologies* des *dissertations* , etc. On peut en voir la liste dans le Dictionnaire des savants, par Jœcher, et dans Spizelius : *Templum honoris reseratum* , pag. 16. Melchior Adam a joint sa Notice biographique à celles des *théologiens*. Bayle lui a consacré un article. — Trois autres LEYSER , portant le même prénom , se sont fait connaître par divers ouvrages. Polycarpe II , fils du précédent , né à Wittemberg , en 1586 , fut aussi professeur de théologie à Leipzig et à Wittemberg , et mourut le 15 janvier 1633. — Son neveu , Polycarpe III , né à Halle , en 1656 , fut pasteur à Magdebourg , surintendant de la principauté de Calenberg , et, en 1708 , surintendant général à Zell : il mourut le 11 octobre 1725 , après avoir publié divers ouvrages théologiques. — Polycarpe IV , fils de Polycarpe III , naquit à Wunstorp, en 1690 , fut nommé professeur de philosophie en 1718 , de poésie en 1719 , et d'histoire en 1726 , à l'université de Helmstadt ; il avait aussi reçu le bonnet de docteur en droit et en médecine , à Strasbourg , et cependant il niait la circulation du sang : il mourut à Helmstadt , le 7 avril 1728. Parmi ses nombreux ouvrages ou opuscules , nous indiquerons : I. *De Cautionibus circa bibliothecas* , Wittemberg , 1714 , in-4°. II. *Meditationes de genuinâ historiâ literariâ*, ibid. 1715 , in-4°. III. *Vindiciæ generales scriptorum qui vulgò supposititii habentur* , ibid. 1715 , in-4°. IV. *Selecta de vitâ et scriptis Joh. Bodini*, ibid. 1715 , in-4°. (réimprimé dans *l'Apparatus*, n°. 10 ci-après.) V. *Dissertatio de origine eruditionis non ad Judæos sed ad Indos referendâ*, ibid. 1716 , in-4°. VI. *Animadversiones criticæ in Ephemeridum literatarum inprimis hodiernarum methodum*, ibid. 1716 , in-4°. VII. *Dissertatio de fictâ medii ævi barbarie inprimis circà poësin latinam*, Helmstadt , 1719 , in-4°. VIII. *De poësi disciplinarum principe* , ibid. 1720 , in-4°. IX. *Historia poëtarum et poëmatum medii ævi*, Halle, 1721 , in-8°. ; ouvrage curieux , mais bien incomplet : on y trouve plutôt la liste des productions des poètes du moyen âge (du quatrième au quatorzième siècle) que des notices biographiques sur leur vie. Quelques petits poèmes y sont insérés en entier. X. *Apparatus litterarius societatis Colligentium* , Wittemberg , 1717 , in-8°. ; reproduit en 1722, sous le titre d'*Icon omnis generis doctrinæ* , et en 1729 , sous celui d'*Amœnitates litterariæ*. XI. *De salute Augusti ex numis*, Helmstadt, 1723 , in-4°. XII. *De principum profectione et adventu ex numis* , ibid. in-fol. XIII. *De primis juris germanici scripti incunabulis* , ibid. 1723, in-4° XIV. *De verâ geographiæ methodo , cum specimine atlantis* , ibid. 1726, in-4°. XV. *Historia comitum Wunstorpien-*

sium, ibid. 1716, in-4°. XVI. *Observata diplomatico-historica de iis quæ Justiniano imperatori in proœmio Institutionum imperitè supposita sunt*, ibid. 1727, in-4°. XVII. *De jure Justinianeo à Lothario imperatore in Germaniam minimè introducto*, ibid. 1727, in-4°. Leyser avait donné lui-même un aperçu de ses travaux, sous ce titre : *Conspectus scriptorum editorum et edendorum*, Helmstadt, 1719, in-4°. L-B-E.

LEYSER (Jean), fils de Polycarpe II, naquit à Leipzig en 1631, étudia dans l'université de cette ville, et y fut reçu bachelier, vers 1654; dix ans plus tard, on le nomma pasteur d'une paroisse, à quelques lieues de Leipzig. Dans ce temps-là, il fit connaissance avec un comte suédois, qui lui persuada *que non-seulement il était permis à un homme d'épouser plusieurs femmes à-la-fois, mais encore que cela lui était ordonné dans certains cas, par les lois divines et humaines, pour son intérêt ici-bas, et pour son salut éternel.* L'entêtement de Leyser pour cette opinion extravagante lui fit perdre son emploi. Obligé de s'expatrier, ce théologien porta son système dans les villes voisines de Leipzig, et partout il excita l'indignation. Tant que le comte suédois vécut, Leyser eut de quoi subsister par la pension qu'il en recevait; mais, après la mort de son protecteur, l'apôtre de la polygamie se refugia en Danemark, où il devint aumônier d'un régiment. Ses opinions ne furent pas plutôt connues, qu'il fut destitué et contraint de prendre la fuite. Il dirigea ses pas vers la Suède, où le même sort l'attendait. Repoussé des états du Nord, Leyser voyagea en Italie, en Angleterre, en Hollande. Fortifié dans sa manie par la persécution, il ne s'occupait que de la communiquer aux autres, et du soin d'augmenter l'illusion par toute sorte de raisons et d'autorités. A la fin, il vint se fixer en France. Le docteur Masius, ministre de l'envoyé de Danemark à Paris, lui donna quelques secours sans le connaître; mais étant tombé malade, Leyser fut réduit à la plus affreuse misère. « Quand il fut » un peu guéri (1684), il s'en alla à » pied à Versailles, pour y voir quel- » ques patrons qu'il avait eus autre- » fois à la cour. A tout le moins il » espérait quelque chose par le jeu » des échecs, qu'il entendait, à ce » qu'on dit, mieux qu'homme du » monde et d'une manière étonnante. » Il se trompa : ses amis l'abandon- » nèrent et se moquèrent de lui. Se » trouvant malade et dépourvu de » tout, il voulut regagner Paris; mais » les forces lui manquèrent en che- » min, et son mal s'augmenta de telle » sorte, qu'il ne put achever son » voyage. On le porta dans une mai- » son voisine, où il rendit l'ame. » (*Lettre de Masius au ministre Allix.*) Leyser n'a jamais été marié; et il était bâti de telle sorte, dit Masius, que, loin d'avoir besoin de plusieurs femmes, il lui eût été impossible d'en épouser une seule. « C'é- » tait, dit Bayle, un petit homme » bossu, maigre, pâle, inquiet et » rêveur. » Nous connaissons de lui : I. *Court dialogue sur la Polygamie*, en allemand; l'auteur s'est caché sous le faux nom de *Sincerus Wahrenberg*. II. *Moëlle royale de tous les pays*, 1676, in-4°., en allemand. III. *Discursus politicus de Polygamiâ*, 1676, in-8°., sous le nom de *Theophilus Alethœus*. Cet ouvrage fut brûlé par la main du bourreau à Stockholm et à Copenhague. Leyser

le fit réimprimer à Lund, 1682, in-4°., avec un commentaire beaucoup plus ample que le texte, sous ce titre : *Polygamia triumphatrix.* On trouve à la fin du volume, en forme d'appendice, des thèses en 140 articles, contre le sentiment de Luther, sur *la Digamie des Evêques,* et des notes marginales de ce réformateur. Ce traité, le plus considérable de Leyser, a été réfuté par Louis Jean Diecmann, *Schediasma de Naturalismo,* Iena, 1700, in-4°. et par Brausmann, ministre de Copenhague, *Monogamia victrix,* Francfort, 1679, in-8°., et *Polygamia triumphata,* 28 *Dissertat.* 1689, in-4°. Le docteur Masius, qui avait en son pouvoir les papiers et les recueils de Leyser, assure que ce *pauvre homme* s'était étrangement fatigué sur cette matière ; qu'il avait fouillé dans les meilleures bibliothèques, avec un travail incroyable, pour en tirer tout ce qui pourrait être propre à son sujet, et qu'il avait encore en tête un nouvel ouvrage subtil et pernicieux. Bayle dit avoir appris d'un espagnol, nommé *Carrera,* qu'on avait trouvé dans les papiers de Leyser, un livre contenant les noms de tous les polygames de son siècle, et la narration des maux et des coups qu'il avait soufferts à cause de son opinion. (*Nouvelles de la Répub. des Lett.*, an. 1685.) Leyser se plaignait souvent avec amertume des persécutions qu'on lui faisait éprouver pour ses sentiments ; et il ne craignait pas de dire, qu'on aurait dû plutôt le porter en triomphe pour avoir cherché à débarrasser les hommes de la tyrannie des femmes, en leur indiquant la ressource de la polygamie. Au reste, cet homme, si porté à se plaindre des contradictions qu'il rencontrait, n'était guère tolérant à l'égard de ses adversaires : on en jugera par une épitaphe, qu'il composa pour un d'entre eux, et qu'on peut lire à la fin de la préface du *Polygamia triumphatrix ;* on y remarque ces expressions : *Sub hoc lapide diabolus incarnatus, hominum multiplicationi invidens...* Horrendum monstrum ac ingens, cui lumen ademptum, *asini sepulturâ dignissimum, et si viveret, in asinariam aut Utopiam relegandum.* L'analyse du traité, intitulé : *Polygamia triumphatrix*, que Bayle a donnée dans les *Nouvelles de la République des Lettres,* année 1685, ne nous paraît pas exacte. L-B-E.

LEYSER (Augustin), célèbre jurisconsulte allemand, naquit à Wittenberg, en 1663. Après avoir fait ses études de la manière la plus brillante, voyagé en Hollande, en Angleterre et en Italie, et servi comme volontaire dans l'armée autrichienne (contre les Turcs), il revint dans sa patrie en 1706, y exerça divers emplois, fut nommé professeur de droit à Wittenberg, en 1708, et à Helmstadt, en 1712. Il remplit encore d'autres charges importantes, et la place de président du consistoire ecclésiastique de la principauté. Ces diverses fonctions, et la rédaction de ses ouvrages, remplirent sa vie. Il mourut à Wittenberg, le 3 mai 1752. On citera de lui : I. *De logomachiis in jure Dissertatio,* Wittenberg, 1707, in-4°. ; ibid., 1724. Leyser se proposait d'en donner une troisième édition fort augmentée, et l'impression même en était déjà commencée ; mais l'affaiblissement de ses forces l'empêcha de la terminer. II. *De assentationibus jurisconsul, torum, Dissertatio,* ibid., 1712, in-4°. ; Helmstadt, 1726 ; et Leipzig, 1741, in-4°. Cette dernière édition

a été publiée par Henri-Gottlob Franck, qui y a joint des notes, un Index très-ample et différentes pièces intéressantes. Quelques expressions échappées à Leyser, blessèrent les professeurs de Wittenberg; ils se réunirent contre l'ouvrage, et suscitèrent à l'auteur des tracasseries si violentes, que Gottlob-Auguste Iénichen a cru devoir lui donner une place parmi les martyrs du droit, dans son édition de la *Biblioth. juridica* de Lipenius. Leyser a rendu un compte très-détaillé de cette persécution, dans une lettre à ses amis, insérée dans la dernière édition de son ouvrage. III. *Jurisconsultorum variationes et retractationes*, Helmstadt, 1713, in-4°.; nouvelle édition, augmentée et publiée avec une savante préface, par Gottlob-Auguste Iénichen, Leipzig, 1737, in-4°. IV. *De Feudis Brunsvicensibus et Luneburgensibus*, ibid. 1720; nouvelle édit. augmentée, 1735. V. *De jure jurando purgatorio*, ibidem, 1724. VI. *Dissertatio de mutatione monetæ*, ibid. 1729, in-4°. VII. *De his qui ex mentis imbecillitate delinquunt, Dissert.*, ibid. 1732, in-4°. VIII. *De inculpatâ tutelâ*, 1737, in-4°. IX. *De discrimine jurisjurandi affectionis in infinitum ac immensum*; ibid. 1737, in-4°. X. *De salvoconducto*, 1740. XI. *Dissertatio de pugnis jurisconsultorum*, Wittenberg, 1749. XII. *Meditationes ad Pandectas, quibus præcipua juris capita ex antiquitate explicantur*, etc. Leipzig, 1717-47, 11 vol. in-4°.; nouvelle édition, augmentée d'une table générale par Iénichen, Wolffenbutel, 1741-62, 12 vol. in-4°.; réimprimée à Hall, 1772-75, 12 vol. in-8°. Les décisions de Leyser sur les Pandectes sont regardées comme des oracles par les jurisconsultes allemands. (Camus, *Bibl. d'un avocat.*) Plusieurs d'entre eux, parmi lesquels on citera le professeur Hartleben, Louis-Jul. Fred. Hoëpfker, Ernest-Juste Muller, ont commenté, éclairci, expliqué, abrégé cet ouvrage, resté classique dans toutes les universités d'au delà du Rhin, et qui est cependant à peine connu en France. W-s.

LEZAY-MARNESIA (Claude-François-Adrien, marquis de), naquit à Metz, le 24 août 1735. Il eut pour précepteur, C. M. Giraud, qui aimait les vers et qui en inspira le goût à son élève. (*V.* Giraud, XVII, 459.) Destiné par sa naissance à la profession des armes, à peine ses études étaient-elles terminées, qu'il entra dans le régiment du Roi (1), où il obtint, quelque temps après, une compagnie. Les nouveaux réglements sur le service lui déplurent, et il donna sa démission. Ayant épousé une demoiselle de l'ancienne famille de Nettancourt, en Lorraine, il se retira avec elle dans sa terre de Saint-Julien, près de Lons-le-Saunier; et il partagea dès-lors ses loisirs entre l'embellissement de ses jardins et la culture des lettres. Il s'occupa d'adoucir le sort de ses vassaux; et long-temps avant qu'il fût question de réforme, il avait aboli la main-morte et la corvée dans ses domaines. Il habitait Paris pendant l'hiver, et, pendant l'été, la campagne, où il faisait sans cesse de nouvelles expériences qui tournaient à l'avantage de l'agriculture. Il recevait, à Saint-Julien, les hommes les plus distingués par leur naissance ou par leurs talents; il avait pour amis, Saint-

(1 On ne cesse de répéter que Lezay était lié avec Vauvenargues, capitaine dans le même régiment; mais cet ingénieux moraliste était mort plusieurs années avant que Lezay fût en âge d'entrer au service.

Lambert, Chamfort, Boufflers, Dupaty, M. de Fontanes, etc. Ce fut lui qui fit imprimer, en 1788, le *Mémoire pour le Peuple français*, composé dans son château par l'abbé Cerutti; et il fut l'un des membres de la noblesse de Franche-Comté, qui se prononcèrent pour l'égale répartition de l'impôt, et la suppression des redevances féodales. Élu député aux états-généraux par le bailliage d'Aval, il se réunit aux députés du tiers, et siégea d'abord avec le côté gauche de l'assemblée constituante : mais il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il devenait impossible de diriger le mouvement révolutionnaire; et il ne parut qu'une seule fois à la tribune pour combattre la proposition tendant à accorder aux comédiens les droits des citoyens actifs. Prévoyant les maux qui allaient fondre sur sa patrie, il sortit de France vers la fin de l'année 1790, emmenant avec lui des ouvriers, des cultivateurs et des artistes, pour former un établissement dans l'Amérique septentrionale. Il avait acquis de la compagnie du Scioto un vaste terrain qu'il se proposait de mettre en culture; mais la compagnie ne put pas remplir les conditions de son marché: ses compagnons se dispersèrent; et, après avoir demeuré un an dans la Pensylvanie, il se décida à repasser en Europe. Il s'arrêta quelques mois en Angleterre, et revit la France en 1792. Il se hâta de regagner sa terre de St.-Julien, où il espérait vivre tranquille et ignoré au milieu d'habitants dont il avait été constamment l'ami et le bienfaiteur : mais son asile fut découvert pendant le régime odieux de la terreur. Arrêté et conduit dans les prisons de Besançon, il y languit pendant onze mois, ne subsistant que des faibles secours qu'il recevait d'amis presque aussi malheureux que lui. La chute de Robespierre le sauva d'une mort inévitable, et il retourna à la campagne reprendre ses anciennes et douces habitudes; mais, après la journée du 18 fructidor (4 septembre 1797), voyant son fils aîné proscrit, et craignant d'être arrêté de nouveau, il se réfugia dans le pays de Vaud, où il reçut beaucoup de preuves d'amitié de M. Necker et de sa famille. Il habita Lausanne jusqu'au moment où il crut pouvoir rentrer dans sa patrie sans danger. Il s'établit alors à Besançon, où il comptait trouver des secours pour un grand ouvrage qu'il méditait sur l'*accord des principes de la Religion et de la véritable philosophie*; il venait d'en arrêter le plan, lorsqu'il mourut le 9 novembre 1800. Il était membre des académies de Nanci, de Lyon et de Besançon, où M. Grappin a lu son *Eloge* en 1812. On a du marquis de Lezay : I. *Essai sur la minéralogie du bailliage d'Orgelet en Franche-Comté*, Besançon, 1778, in-8°. Il y rend compte des différentes espèces de terres qu'il a reconnues et analysées, et dont quelques-unes lui paraissent propres à la fabrication des briques, et d'autres à être converties en faïence d'une qualité, sinon supérieure, du moins égale à celle qu'on tirait alors d'Angleterre. Il indique ensuite plusieurs carrières de beau marbre, et termine par une notice des pierres, des cristaux et des fossiles qu'il a recueillis dans ses excursions. II. *Le bonheur dans les campagnes*, Neufchatel, 1784, in-8°.; nouv. édit. augmentée, ibid., 1788, 1790, in-8°. Il y réclame avec force la suppression des corvées, l'établissement des états provinciaux, et le partage des biens des communes, moyennant une

redevance dont le produit annuel serait employé à donner des secours aux familles pauvres. Il engage aussi les grands seigneurs à séjourner dans leurs terres, persuadé qu'ils s'empresseront de soulager les maux dont ils seront les témoins. III. *Plan de lecture pour une jeune dame*, Paris, 1784, in-12; nouv. édit. Lausanne, 1800, in-8°. La seconde édition est augmentée: 1°. d'un *Voyage au pays de Vaud*, en 1797; 2°. d'une *Lettre sur la Bresse*; 3°. de *Pensées littéraires, morales et religieuses*; 4°. d'une nouvelle intitulée: l'*Héroïsme de la Charité*; d'une *Lettre* à M. Audrain, négociant à Pittsbourg, contenant des détails intéressants sur son séjour au Scioto; d'un *Dialogue entre Buffon et Bailly*; et enfin du *Discours de réception* de l'auteur à l'académie de Nanci (1). IV. *Essais sur la nature champêtre*, poème en cinq chants, suivi de notes, Paris, 1787, in-8°.; traduit en allemand, par J. God. Grohmann, Leipzig, 1792, in 8°.; réimprimé sous ce titre: *Les paysages* ou *Essais sur la nature*, etc. Paris, 1800, in-8°. Le style de ce poème, un peu faible, est toujours naturel et quelquefois élégant: mais le défaut de coloris est bien racheté par des vers que le cœur seul a pu inspirer, et par ces tableaux de sentiment qui semblent être réservés plus particulièrement pour les ouvrages destinés, comme celui-ci, à faire aimer la nature. Le discours préliminaire contient des détails intéressants sur les progrès de l'art des jardins, sur les poètes qui les ont célébrés, et enfin sur les écrivains qui en ont traité particulièrement. M. Marron, aujourd'hui pasteur d'une des églises réformées de Paris, se plaignit par une Lettre, insérée dans l'*Année littéraire*; 1787 (tom. VI, pag. 112 et suiv.), que le poète eût parlé trop superficiellement des jardins hollandais; Lezay-Marnesia a réparé ce tort dans la seconde édition, à laquelle il a joint les morceaux suivants: *Apelle et Campaspe*, ballet héroïque en trois actes; la destinée de cet opéra mérite d'être remarquée: entrepris à la prière de Chamfort, il a été mis en musique, successivement, par Laborde, Piccini et M. de Lacépède, et il n'a jamais été représenté. —*Pièces fugitives*; on doit distinguer dans le nombre, l'*Epître à mon curé*, imprimée dans l'Almanach des Muses, et dont tous les amateurs ont retenu ce vers:

L'âge d'or était l'âge où l'or ne régnait pas.

—L'*Heureuse Famille*, conte moral; et les *Lampes*, allégorie en l'honneur de Montesquieu, Voltaire, Rousseau et Buffon. V. *Lettres écrites des rives de l'Ohio*, Paris, 1792, in-8°. Ces lettres, ayant été arrêtées par la police, sont très-rares. La première est adressée à Boufflers; la seconde à Bernardin de St.-Pierre, auquel il annonce son projet de lui dédier la ville qu'il se propose de bâtir; et enfin la troisième, à son fils Adrien, dont l'article est ci-après. On lui attribue encore la *Traduction* de l'ouvrage de John-Coakley Lettsom, intitulé: *Le Voyageur naturaliste*, ou *Instructions sur les moyens de ramasser les objets d'histoire naturelle et de les bien conserver*, Amsterdam (Paris), 1775, in-12, et les *Lettres* publiées sous le nom de Sherlock, Londres (Paris), 1779, 1780, 2 vol. in-8°. (1) Voy. les *Mé-*

(1) Ce discours fut imprimé en 1767, et Fréron en parle avec éloge dans l'année littéraire.

(1) Quelques personnes lui attribuent encore un *Discours* couronné par l'académie de Besan-

moires de l'académie de Besançon, (année 1812, page 75). Lezay a fourni quelques *morceaux* à l'Encyclopédie, entre autres l'art. *Maraudeur.* W-s.

LEZAY-MARNESIA (Charlotte-Antoinette de Bressey, marquise de), mère du précédent, était fille d'un chambellan de Léopold, duc de Lorraine. Elle habitait Nanci, où sa maison était le rendez-vous des personnes les plus aimables et les plus spirituelles. Saint-Lambert, Boufflers, Cerutti, alors jésuite, le père Leslie, son confrère, homme de génie, mais sans goût et sans grâce (Voy. *Plan de lecture pour une jeune dame*, deuxième édition, page 102), formaient sa société la plus habituelle. Elle cultivait en secret la littérature; et à l'exception de deux ou trois amis intimes, personne ne la soupçonnait d'être l'auteur des *Lettres de Julie à Ovide*, Paris, 1753; ibid., 1774, in-12, qui ont été insérées dans divers recueils. Le succès de ces lettres, attribuées dans le temps à Marmontel, ne put pas la déterminer à avouer son ouvrage. C'est son fils qui a révélé ce secret, plusieurs années après la mort de l'auteur. La marquise de Lezay-Marnesia mourut en 1785, au château de Conde, maison de campagne de l'évêque d'Evreux, son beau-frère (1). W-s.

LEZAY-MARNEZIA (Adrien comte de), publiciste distingué, né en 1770, à Saint Julien, bailliage d'Orgelet, annonça de bonne heure un goût très-vif pour l'histoire naturelle et la littérature. Après avoir terminé ses études classiques, il entra dans le régiment du Roi, où son père, le marquis de Marnesia, avait servi. Il alla ensuite étudier la diplomatie à l'école de Brunswick, la seule de ce genre qu'il y eût alors en Europe. La révolution l'empêcha de rentrer en France; et en attendant des moments plus calmes, il visita l'Allemagne et l'Angleterre. Après la révolution du 9 thermidor, il vint à Paris, et publia quelques écrits dans lesquels il attaquait avec énergie les démagogues qui s'efforçaient de ressaisir le pouvoir; il inséra aussi de nombreux articles dans le Journal de Paris, dont M. Rœderer était un des propriétaires, et fut du nombre des hommes de lettres proscrits au mois de vendémiaire an IV (1795), comme opposés au gouvernement d'alors. Il se tint caché quelque temps à Bretteville, dans la Normandie, et y employa ses loisirs à la traduction de la tragédie de *Don Carlos*, de Schiller, dont il était l'admirateur. De retour à Paris, il osa prédire hautement que la constitution directoriale ne tarderait pas à éprouver le sort de toutes celles qui l'avaient précédée: cette franchise imprudente lui attira la haine de Chénier, qui chercha à le

con en 1778, sur cette question: *Comment l'éducation des femmes peut-elle contribuer à rendre les hommes meilleurs?* imprimé sous le nom du comte Costa, et dédié au marquis de Marnesia, lui-même. On supposerait que ce dernier, écarté du concours par sa qualité d'académicien, présenta son ouvrage sous un nom étranger, et se le fit dédier pour mieux éloigner les soupçons. Quoi qu'il en soit, il est certain que Lezay de Marnésia était en liaison très-intime avec le comte, aujourd'hui marquis, Joseph-Henri Costa de Beauregard, connu surtout par deux excellents ouvrages (*Mémoires historiques sur la maison royale de Savoie*, 1816, 3 vol. in-8°., et *Mélanges tirés d'un portefeuille militaire*, 1817, 2 vol. in-8°.), et qu'il allait souvent passer des mois entiers, chez cet ami, au château de Beauregard près de Genève.

(1) Louis-Albert de Lezay-Marnésia, doyen du chapitre de Saint-Jean de Lyon, evêque d'Evreux, mourut à Lons-le-Saulnier, le 4 juin 1790, à l'âge d'environ 83 ans. Son tombeau a été violé pendant la révolution; et il sert encore aujourd'hui (1819) de bassin à la fontaine construite dans la cour du couvent des Capucins de Lons-le-Saulnier. (Note communiquée par M. *Monnier*, conservateur du Musée du département du Jura.)

tourner en ridicule dans une satire où il le fait l'interlocuteur de M. Rœderer, qui est désigné par le nom de *docteur Pancrace*. Proscrit une seconde fois au 18 fructidor, le comte Lezay-Marnesia fut obligé de chercher un asile hors de France, et il se réfugia dans le pays de Vaud avec son père; ils y reçurent, tous les deux, un accueil très-distingué de M. Necker et de Madame de Staël. Rentré en France, après la chute du directoire, il trouva une protection puissante dans madame de Beauharnais, depuis madame Buonaparte, dont sa sœur était alliée, ayant épousé M. Claude de Beauharnais, père de la princesse de Bade, et cousin d'Alexandre de Beauharharnais. Il fut envoyé ambassadeur près de l'électeur de Saltzbourg, aujourd'hui grand-duc de Toscane, et passa ensuite dans le Valais, avec la mission de préparer la réunion de ce pays à la France. Il fut nommé, en 1806, à la préfecture de Rhin-et-Moselle (Coblentz), et transféré, en 1810, à celle du Bas-Rhin. Il se fit chérir de ses administrés par sa douceur et son intégrité, et contribua beaucoup à la prospérité de la ville de Strasbourg. Maintenu par le roi dans ses fonctions, il était allé au devant de monseigneur le duc de Berri pour l'accompagner dans la visite que le prince devait faire de ce département; les chevaux effrayés du bruit de la mousqueterie ne purent être retenus par celui qui les guidait: le comte de Lezay fut précipité de sa voiture, et rapporté à Strasbourg, où il expira, le 9 octobre 1814. On connaît de lui : I. *Les Ruines*, ou Voyage en France pour servir de suite à celui de la Grèce, Paris, 1794, in-8°. C'est une peinture énergique des épouvantables excès de cette faction qui détruisit, en quelques mois, tout ce que la sagesse et l'expérience avaient créé durant quatorze siècles. Il se fit quatre éditions de ce petit ouvrage, en moins d'un an; et il en parut des traductions en allemand et en anglais. II. *Qu'est-ce que la constitution* de 1793? ibid. 1795, in-8°. Ce livre fut arrêté par la police; mais l'auteur le fit reparaître sous ce titre : *Considérations* sur les états de Massachuset et de Pensylvanie, ou Parallèle de deux constitutions, dont l'une est fondée sur la *division*, et l'autre sur l'*unité* de la législature, ibid., in-8°. III. *De la constitution* de 1795; ibid. in-8°. IV. *De la faiblesse d'un gouvernement qui commence*, et de la nécessité où il est de se rallier à la majorité nationale, ibid. 1796, in-8°.; traduit en allemand dans le Journal nommé *Klio*. C'est la réfutation de l'ouvrage de M. Benjamin Constant : *De la force d'un gouvernement qui commence*, etc. V. *Des causes de la révolution et de ses résultats*, ibidem, 1797, in-8°. VI. *Pensées choisies du cardinal de Retz*, ibid., 1797, in-18. Le choix de ces pensées, au nombre de cent dix-neuf, est bien fait. La préface est un des meilleurs morceaux sortis de la plume du comte de Lezay. VII. *Lettres à un Suisse, sur la nouvelle constitution helvétique*, Neufchâtel, 1797, in-8°. VIII. *Don Carlos, infant d'Espagne*, tragédie, traduite de l'allemand de Schiller, Paris, 1799, in-8°. de 392 pag. Cette traduction est très-estimée : l'auteur y a joint des notes critiques, et l'a fait précéder par des observations intéressantes sur la langue et le théâtre français; mais on doit avouer qu'il s'y montre trop favorable au genre romantique. — Son frère, le comte Albert Lezay de

MARNESIA est préfet du Rhône et membre de la Chambre des députés. — LEZAY-MARNESIA (Claude Gaspar), son oncle, chanoine et comte de Lyon, mort en 1818, dans un âge très-avancé, se distingua dans les assemblées provinciales qui précédèrent les états-généraux de 1789. Il a publié : I. *Réflexions sur l'Histoire de France*, Paris, 1765 : Elles ne concernent que les rois de la première race. Cet ouvrage devait avoir une suite, qui n'a point paru. II. *Oraison funèbre de Louis XV*, Lyon, 1774, in-4°. W—s.

LEZCZINSKI (STANISLAS). *Voy.* STANISLAS.

LHÉRITIER DE BRUTELLE (CHARLES-LOUIS), savant botaniste, né à Paris, en 1746, d'une famille qui tenait un rang distingué dans le commerce, et jouissait d'une fortune assez considérable, acheta une charge de secrétaire, et fut reçu, en 1772, procureur du roi à la maîtrise des eaux-et-forêts de la généralité de Paris. Piqué de n'avoir pu nommer un des arbres exotiques, cultivés en pleine terre au jardin des Plantes (c'était un micocoulier), il commença aussitôt un cours de botanique, se lia avec les naturalistes les plus célèbres, et devint, en peu de temps, un excellent nomenclateur. Il entra, en 1775, à la cour des aides ; et ses rapports avec l'illustre Malesherbes accrurent encore sa passion pour l'histoire naturelle : il ne tarda pas à publier quelques essais sur les espèces de plantes dont il avait fait une étude plus particulière ; et ces essais lui firent assez d'honneur pour lui inspirer le desir d'attacher son nom à des ouvrages plus considérables. Informé que Dombey sollicitait vainement les avances nécessaires pour publier les observations qu'il avait recueillies pendant son voyage au Pérou et au Chili, il offrit de rédiger et imprimer à ses frais la partie botanique. On lui remit en conséquence l'herbier de Dombey ; et son travail était déjà fort avancé, lorsque, sur les instances de l'ambassadeur d'Espagne, on lui enjoignit de suspendre la publication de la *Flore du Pérou*, jusqu'à ce que les naturalistes espagnols qui avaient exploré la même contrée, eussent fait paraître le résultat de leurs recherches. On ordonna en même-temps à Lhéritier de remettre à M. de Buffon l'herbier de Dombey. Au lieu d'obéir, il se hâte d'emballer le précieux herbier, part, avec son trésor, pour Calais, et n'est tranquille que lorsqu'il est arrivé en Angleterre. (*Voyez* DOMBEY, t. XI, p. 503 et suiv.) Il passa quinze mois à Londres, vivant dans la retraite la plus absolue, et uniquement occupé d'un travail pour lequel il trouva des ressources importantes dans la riche bibliothèque de M. Banks. Il ne rentra en France, qu'à l'époque où la révolution lui assurait la possession tranquille de ce trésor, qui ne devait pourtant jamais être publié. Il était en octobre 1789 l'un des commandants de la garde nationale de Paris : se trouvant à Versailles à la tête de son bataillon (celui des Lombards) à la fatale journée du 6 octobre, il eut le bonheur d'arracher d'entre les mains d'une populace effrénée onze gardes-du-corps qu'elle allait mettre en pièces, se les fit livrer sous sa responsabilité pour les conduire à Paris, et leur procura des habits bourgeois à la faveur desquels ils purent s'évader. La diminution de sa fortune l'obligea d'accepter, comme une ressource, les places qu'on s'empressa

de lui offrir : il fut employé quelque temps au ministère de la justice, et nommé deux fois juge au tribunal civil de Paris ; il en remplit les fonctions avec cette droiture qui avait été toute sa vie la règle de ses actions. Lhéritier partageait ses loisirs entre les soins qu'il devait à ses enfants, l'histoire naturelle, et les livres, dont il avait formé, en peu de temps, une collection beaucoup plus considérable que ne devait le lui permettre sa fortune. Il se proposait d'employer à régler ses affaires et à terminer ses ouvrages, les années que lui promettaient encore sa vigueur et sa tempérance, lorsqu'il fut assassiné à coups de sabre, à quelques pas de son domicile, le 16 avril 1800. « Les motifs et les auteurs de ce crime sont restés » couverts d'un voile impénétrable. » Lhéritier, naturellement bon, était d'un caractère difficile et impatient; il eut des discussions très-vives avec Cavanilles sur l'antériorité de la découverte de quelques plantes, et il ne paraît pas que le droit fût de son côté. (*Voyez* CAVANILLES, t. VI, p. 447.) Il était membre de l'académie des sciences, et il fit partie de l'Institut, dès l'organisation de ce corps savant. Son Éloge, par M. Cuvier, est imprimé dans le tome IV des *Mémoires de la classe des sciences physiques et mathématiques*. « Les » ouvrages de botanique de Lhéritier, dit son éloquent panégyriste, » sont estimés de toute l'Europe, » pour l'exactitude des descriptions, » la minutieuse recherche des caractères, la grandeur et le fini des » planches. » On ne doit pas oublier que MM. Redouté et Sellier, qui ont acquis une si grande célébrité par la perfection à laquelle ils ont porté l'art de peindre les plantes, doivent en partie à Lhéritier le développement de leurs talents. Les ouvrages qu'on a de lui, sont : I. *Stirpes novæ aut minùs cognitæ, descriptionibus illustratæ*, Paris, 1784, et années suivantes, in-fol., contenant sept fascicules ou cahiers et quatre-vingt-seize planches. « Il publia, en 1787, » quarante-quatre autres planches » qui devaient faire suite aux pre- » mières, et qui représentent des *ge-* » *ranium*; mais le texte, quoiqu'im- » primé depuis long-temps, n'a point » été mis en vente. » (*Eloge* de Lhéritier.) II. *Cornus, specimen botanicum systens descriptiones et icones specierum corni minùs cognitarum*, Paris, 1788, in-fol. avec six planches : c'est l'histoire particulière des *cornouillers*. III. *Sertum anglicum* (le bouquet anglais) *seu plantæ rariores quæ in hortis juxtà Londinum imprimis in horto regio Kewensi excoluntur*, Paris, 1788, in-fol. max., avec trente-quatre planches ; c'est le plus beau et le dernier des ouvrages qu'il ait mis au jour; il a donné aux nouvelles plantes qui y sont décrites, les noms des botanistes anglais, pour leur témoigner sa reconnaissance de l'accueil qu'il en avait reçu. IV. Sept Dissertations latines: *Kakile*, 1788, in-fol., avec une planche; on n'en connaît qu'un seul exemplaire; — *Hymenopappus*; — *Oxybaphus*; — *Virgilia*; — *Michauxia*; *Buchozia* (1), in-fol. : il ne les a fait imprimer chacune qu'à cinq exemplaires, pour leur donner le mérite d'une excessive rareté ; et il les a distribuées à des personnes différentes, de manière que nul n'en pût posséder la collection complète.

(1) Lhéritier donna ce nom à une plante d'une odeur infecte pour exprimer son mépris des compilations de l'infatigable Buc'hoz, contre lequel il avait peut-être alors quelque motif particulier de ressentiment.

La septième, intitulée *Cadia*, a été insérée dans le *Magasin encyclopédique*, et on en a tiré, à part, quelques exemplaires in-8°. La collection complète des ouvrages de Lhéritier, y compris le texte des *geranium*, exemplaire grand papier, planches noires et coloriées, a été vendue 526 f. Outre la *Flore du Pérou*, il a laissé en manuscrit, la *Flore de la place Vendôme*; c'est le catalogue de plusieurs centaines d'espèces de petites herbes ou plantes qu'il avait observées en entrant ou en sortant de son bureau. Le *Catalogue* de sa bibliothèque a été publié par M. Debure l'aîné, Paris, 1802, in-8°. C'était, suivant M. Cuvier, la plus complète qui existât en Europe, pour la botanique, sans en excepter celle de M. Banks. W-s.

L'HÉRITIER DE VILLANDON, (MARIE-JEANNE), fille de Nicolas Lhéritier, poète tragique, historiographe de France, et traducteur des *Annales* de Grotius, naquit à Paris en novembre, 1664. Mademoiselle de Villandon hérita du goût de son père pour la poésie. L'académie des jeux floraux se l'associa en 1696, et celle des Ricovrati de Padoue en 1692. Elle mourut, à Paris, le 24 février 1734. Ses ouvrages, la plupart mêlés de prose et de vers, sont: I. *Œuvres mêlées, contenant l'Innocente tromperie, l'Avare puni, les Enchantements de l'éloquence*, les *Aventures de Finette, nouvelle; et autres ouvrages en vers et en prose*, 1695, in-12. II. *Bigarrures ingénieuses*, ou recueil de différentes pièces en prose et en vers, Paris, 1696, in-12: on y trouve le triomphe de madame Deshoulières, reçue dixième Muse du Parnasse. III. *L'Apothéose de mademoiselle de Scuderi*, Paris, 1702, in-12. IV. *Eruditon enjouée*, Paris, 1703, 3 vol. in-12. V. La *Tour ténébreuse*, trad. de l'anglais, conte, Paris, 1705, in-12. VI. La *Pompe dauphine*, en vers, 1711, in-12, faite pour la mort du premier dauphin, fils de Louis XIV. VII. *Caprices du Destin*, Paris, 1718, in-12. VIII. *Les Epîtres héroïques d'Ovide*, Paris, 1732, in-12; il y en a seize en vers. C'est le seul de ses ouvrages où elle ait mis son nom. La versification en est coulante et aisée; mais les endroits trop libres de l'auteur latin y sont gazés et adoucis. Mlle. Lhéritier avait été fort aimée de la duchesse de Longueville: cette princesse lui laissa ses Mémoires qu'elle publia avec des notes, Cologne, 1709, in-12; réimprimés bien des fois depuis, à la suite des Mémoires de Retz et de Joly. Voyez son *Eloge* dans le Journal des savants, décembre 1734. C. T—Y.

LHERMINIER (NICOLAS), né en 1657, à Saint-Ulphace, diocèse du Mans, commença ses études dans cette ville, et vint les terminer à Paris. Il prit les ordres sacrés, et fut reçu, en 1689, docteur de Sorbonne: livré par goût à l'étude de la théologie, il ouvrit dans sa maison, un cours public de cette science, qu'il enseigna pendant 15 ans avec succès. Lherminier fut rappelé au Mans, en 1707, par l'évêque Montenard de Tressan, qui le nomma chanoine theologal et archidiacre de son église. Il y exerça, en 1723, les fonctions de vicaire-général du diocèse, pendant la vacance du siége épiscopal. Ce docteur revint, en 1725, à Paris, où il mourut, le 6 mai 1735. Il a laissé: I. *Summa theologiæ ad usum scholarum accommodata*, Paris, 1701-11, 7 v. in-8°.; plusieurs fois réimprimée: le

traité de la grâce, qui en fait partie, fit beaucoup de bruit, dans un temps où l'Eglise gallicane était agitée par les querelles du jansénisme. Un anonyme le dénonça aux évêques de France, et le jésuite Colonia l'inscrivit dans son *Dictionnaire* des livres jansénistes. II. *Tractatus de sacramentis*, Paris, 1736, 3 vol. in-12. L'éditeur a inséré, en tête de cette œuvre posthume, une vie abrégée de l'auteur. Lherminier avait des mœurs douces et de l'érudition: ses ouvrages sont méthodiques; mais on y chercherait en vain l'élégance et la précision du style. L-u.

LHERMITE (Jacques), navigateur hollandais, commandait la flotte de onze vaisseaux expédiés par les Etats-Généraux, le 29 avril 1623, pour attaquer le Pérou. La traversée fut longue et pénible: le séjour que l'on fit dans une baie de la Terre-du-Feu, donna occasion de reconnaître que cette terre est coupée par un grand nombre de canaux. Lhermite, épuisé par une maladie de langueur, qui depuis plusieurs mois le mettait hors d'état d'agir, mourut devant le Callao, le 2 juillet 1624. On avait donné son nom à une petite île du sud de la Terre-du-Feu, et dont le fameux Cap Horn forme la pointe la plus méridionale. (*Voy.* Adolphe Decker, tom. X, pag. 637). E—s.

L'HEUREUX (Jean), suivant un usage assez ordinaire de son temps, traduisit son nom en grec, et prit celui de *Macarius*, sous lequel il est beaucoup plus souvent désigné. Il naquit à Gravelines, vers le milieu du XVIe. siècle, fit ses études à Berg-Saint-Winoc, sous Paul Leopardus, et se rendit très-habile dans les langues grecque et latine. Il alla étudier la philosophie à Louvain, embrassa l'état ecclésiastique, et se rendit à Rome, où il demeura plus de vingt années, occupé de la recherche des anciens monuments, et principalement des antiquités chrétiennes. A la recommandation de plusieurs protecteurs distingués que lui avaient mérités ses travaux, il fut nommé, par le pape, chanoine d'Aire en Artois. Il mourut dans cette ville, le 11 juin 1614, âgé de soixante trois ans. Il avait composé plusieurs ouvrages savants; mais sa modestie l'empêcha de les publier. En mourant, il légua ses manuscrits à la bibliothèque d'un des colléges de Louvain. Une seule de ses productions a vu le jour après sa mort, par les soins de Jean Chifflet; chanoine de Tournai. C'est une dissertation qui a pour titre: *Joan. Macarii canonici Ariensis Abraxas seu Apistopistus, quæ est antiquaria de gemmis Basilidianis disquisitio.* L'auteur désigne, sous le nom d'Apistopistus (*infidelis fidelis;* infidèle qui usurpe le titre de fidèle), ces divers sectaires qui s'élevèrent dans les premiers siècles du christianisme, et qui, par l'alliance la plus monstrueuse, mêlèrent dans leur croyance, à quelques dogmes chrétiens, les superstitions des Egyptiens, le sabéïsme des Perses, les rêveries de l'astrologie et de la magie, etc. Il fait connaître leur dieu *Abraxas* et une foule de monuments sur lesquels cette divinité est représentée sous les formes les plus bizarres. A la suite de cette dissertation, l'éditeur, Jean Chifflet, en a placé une autre sur le même sujet; elle est intitulée: *Abraxas Proteus, seu multiformis gemmæ Basilidianæ varietas.* Il y a joint vingt-deux planches, représentant environ cent vingt pierres gravées, qu'il a expliquées dans un commen-

taire qui termine l'ouvrage, imprimé à Anvers, 1657, in-4°. Lheureux avait été chargé d'achever les *Hagioglypta*, ouvrage sur les peintures et sculptures des monuments chrétiens, commencé par Alphonse Chacon, et continué par Philippe Winghius de Louvain. La mort vint l'arrêter dans cette entreprise. L'ouvrage n'a point paru; on en trouve des fragments dans diverses dissertations de Jean-Jacques et de Jean Chifflet, *De linteis sepulcralibus Domini*, ch. 28, et dans l'*Anastasis Childerici I.* Il est encore cité dans celles de Jean Chifflet *De Socrate*, et *De veteri imagine Deiparæ*. Les autres ouvrages qu'il laissa en manuscrit, sont: *De antiquâ scribendi ratione. — De naturâ verbi medii ac ferè de totâ naturâ verborum græcorum. — Inscriptiones græcæ cum interpret. et notis. — Emendatio Bibliorum romana. — Basilius Seleuciæ episcopus de vitâ Sanctæ Theclæ, interprete Macario;* et quelques autres traductions du même genre. Z.

LHOMOND (Charles-François), professeur émérite de l'université de Paris, né en 1727, à Chaulnes, diocèse de Noyon, fit ses études au collége d'Inville, en qualité de boursier, et en devint principal. Nommé professeur au collége du cardinal Lemoine, il interrompit sa licence, et renonça à tout projet d'avancement. Il s'attacha, de préférence, aux plus jeunes enfants; on eut beau lui offrir des places et des chaires plus honorables, il répondit constamment qu'il n'abandonnerait jamais ses *sixièmes*. Pendant plus de vingt ans qu'il enseigna, le desir qu'il avait de se rendre utile à l'enfance, fit le bonheur de sa vie, et lui inspira ces livres élémentaires où brillent tout ensemble, une saine littérature, un bon jugement et une piété solide. Arrêté au commencement d'août 1792, et enfermé à Saint-Firmin avec une multitude d'ecclésiastiques insermentés, il fut mis en liberté, peu de jours après, par la protection de Tallien, dont il avait été le maître, et qui avait conservé pour lui une profonde vénération. Quelques mois s'étaient à peine écoulés, qu'il crut devoir sortir de Paris pour mettre sa vie en sûreté. Il était déjà sur le boulevard de la Salpétrière, quand il fut attaqué par deux militaires, qui le laissèrent pour mort, et lui enlevèrent une partie de l'argent dont il avait pu se munir. L'un des deux voleurs ayant été pris, Lhomond recouvra son argent par les bons offices de M. Guyot; et comme on le pressait de ne pas laisser le crime impuni, et d'en poursuivre la vengeance devant les tribunaux, il répondit: *Je n'en ferai rien; si vous vouliez lui faire tenir la moitié de la somme qu'il m'a laissée, vous m'obligeriez; il peut en avoir besoin.* Il mourut le 31 décembre 1794. Lhomond était très-habile dans la botanique, qu'il cultiva toujours avec beaucoup de soin, et dont il inspira le goût à quelques-uns de ses amis. C'est lui qui donna les premières leçons de cette science à M. Haüy, et qui l'encouragea dans des études auxquelles ce savant doit sa célébrité. Sa conversation était aimable, spirituelle et assaisonnée de bons mots, que ceux qui l'ont connu se plaisent à répéter encore. Il était dans l'usage de faire, tous les jours, une promenade jusqu'à Sceaux, quelque temps qu'il fît; et c'est à cet exercice qu'il fut redevable de sa santé. Nous avons de lui: I. *De viris illustribus urbis Romæ*, in-12.

II. *Eléments de la Grammaire latine*, in-12. III. *Eléments de la Grammaire française*, in-12. IV. *Epitome historiæ sacræ*, in-12. V. *Doctrine chrétienne, en forme de lectures de piété, où l'on expose les preuves de la religion, les dogmes de la foi, les règles de la morale, ce qui concerne les sacrements et la prière*, in-12. VI. *Histoire abrégée de l'Eglise, où l'on expose ses combats et ses victoires dans les temps de persécutions, d'hérésies et de scandales, et où l'on montre que sa conservation est une œuvre divine, ainsi que son établissement*, in-12. VII. *Histoire abrégée de la Religion, avant la venue de Jésus-Christ; où l'on expose les promesses que Dieu a faites d'un rédempteur, les figures qui l'ont représenté, les prophéties qui l'ont annoncé, et la suite des événements temporels qui lui ont préparé les voies; et où l'on démontre l'antiquité et la divinité de la Religion chrétienne*, 1re. édit., 1791, in-12. Ces ouvrages, qui sont entre les mains de tout le monde, ont eu un grand nombre d'éditions, à Paris et ailleurs. Les additions que l'on a faites dans quelques-unes, ne sont pas toutes heureuses. L—B—E.

LHOPITAL (Michel de), chancelier de France, est un des magistrats les plus illustres des temps modernes. Montaigne et Brantôme le placèrent, de son vivant même, à côté des *sages les plus renommés de l'antiquité;* et Etienne Pasquier desirait que tous les chanceliers et gardes des sceaux *moulassent leur vie sur la sienne.* La postérité a confirmé ce jugement des contemporains de Lhopital; cependant on ne l'a encore jugé que confusément et d'après ses actions publiques, que la malignité a cherché quelquefois à dénigrer. Pour le faire connaître tel qu'il était, nous puiserons ce que nous avons à en dire, dans ses Epîtres, source précieuse, mais négligée par la plupart de ceux qui se sont occupés de ce grand homme, et dans son Testament, où il a retracé lui-même les principaux événements de sa vie. Michel de Lhopital naquit à Aigueperse en Auvergne, en 1505, de Jean de Lhopital, médecin, et de Marguerite de Ladiot : c'est sans fondement que quelques auteurs ont supposé qu'il était le petit-fils d'un juif d'Avignon. Son aïeul, Charles de Lhopital, seigneur de Bellebat et de Laroche, avait épousé Marguerite Duprat. Jean de Lhopital son père, s'attacha en qualité de médecin au connétable de Bourbon, qui *se servait de lui plus de conseiller que de médecin, n'ayant affaire de si grande importance, qu'il ne la lui communiquât, et ne la passât par son avis.* (Testament.) « Il était, au » témoignage de son fils, constant » dans ses affections, inébranlable » dans ses desseins, et prêt à les » soutenir au péril de sa vie. L'hon» nête l'emporta toujours en lui sur » l'utile : il ne s'occupa jamais de » sa fortune. » Lorsque le connétable, *chassé de France par envie et privé de tous ses biens, se retira auprès de Charles-Quint*, Jean de Lhopital ne l'abandonna point dans sa disgrace; il le suivit, laissant en France sa famille et le peu de biens qu'il y possédait. Michel de Lhopital, son fils, étudiait alors en droit à Toulouse : il fut arrêté et jeté en prison par l'ordre des commissaires qui instruisaient le procès du connétable; mais le roi lui-même ordonna de le mettre en liberté; on lui permit, deux ou trois ans après, d'aller

Tome XXIV, page 412.

HIST. DE FRANCE.

MARQUIS DE L'HOPITAL.

trouver son père en Italie. François Ier., revenu de sa captivité, et ligué avec les princes d'Italie, faisait alors le siége de Milan. Jean de Lhopital, voyant que ce siége traînerait en longueur, et que son fils qui était enfermé avec lui dans cette ville y perdrait un temps qu'il pouvait mieux employer ailleurs pour son instruction, l'en fit sortir déguisé en muletier, et l'envoya continuer, à Padoue, ses études de droit. L'école de cette ville jouissait d'une grande célébrité : on y accourait de toutes les parties de l'Europe. La jurisprudence était dans ce siècle la science principale : on ne pouvait aspirer à aucun emploi, sans en avoir fait une étude aprofondie. Quoique Lhopital en eût déjà appris les premiers éléments en France, il employa encore six ans à Padoue pour s'y perfectionner. Il est vrai qu'il s'appliqua aussi aux belles-lettres : le grec et le latin lui devinrent très-familiers. Lorsqu'il eut fini ses études, Lhopital alla joindre son pere, qui s'était rendu à Rome après la mort du connétable. Son mérite ne tarda pas à se faire connaître dans cette ville; et, quoique étranger et jeune encore, il y obtint une place d'auditeur de rote. Cependant le souvenir de sa patrie n'était point effacé de son cœur; et il ne balança pas à renoncer à de grandes espérances de fortune, quand le cardinal de Grammont l'engagea (en 1534) à revenir en France, où il lui promit de l'avancer par son crédit: mais ce prélat mourut, et Lhopital, dénué de toute ressource, fut obligé de suivre le barreau de Paris. La modique fortune de son père avait été confisquée lors de l'affaire du connétable; et elle ne fut rendue à son fils que longtemps après l'époque dont nous parlons. La vertu et le mérite avaient alors quelque prix en France, et Lhopital y fut bientôt apprécié. Au bout de trois ans, Jean Morin, lieutenant criminel, lui donna sa fille, avec une charge de conseiller au parlement, pour dot. Ce Jean Morin est très-fameux dans le martyrologe des protestants, par la sévérité qu'il mettait dans l'exécution des lois rendues contre eux; et elle forme un contraste remarquable avec la tolérance que le gendre montra dans la suite à leur égard. Lorsque Lhopital entra au parlement, cette illustre compagnie avait beaucoup dégéneré de son ancien éclat, par l'effet de la vénalité que les malheurs des temps avaient forcé François Ier. d'y introduire. Lhopital, témoin de cette innovation, en déplore les suites, dans une épître au cardinal de Tournon. De concert avec quelques anciens magistrats qui existaient encore, il tâchait de donner l'exemple de l'assiduité et de l'application à cette foule de jeunes gens sans expérience, auxquels la vénalité avait ouvert l'accès du parlement, et qui n'avaient d'autre titre à cet honneur, comme il le dit lui-même, que l'argent qu'ils avaient donné. Lhopital fut long-temps cité comme un modèle dans la magistrature. Les vacances ne changeaient pas beaucoup sa manière de vivre : il mettait à l'écart toute affaire litigieuse; et la lecture des grands écrivains de l'antiquité, de l'histoire de France et de l'Ecriture sainte, occupait alternativement ses loisirs. Cependant la carrière de la magistrature lui devenait insupportable : son génie se trouvait à l'étroit dans les fonctions minutieuses et monotones d'un juge; il avait en aversion les

débats des plaideurs et les criailleries des avocats. « Cette pierre qu'il était » obligé, disait-il, de rouler, comme » un autre Sisyphe, depuis le lever » du soleil jusqu'à son coucher, et » que le lendemain il retrouvait en- » core au bas de son rocher, l'ac- » cablait de sa pesanteur. » Mais un obstacle invincible s'opposait à son avancement, tant que régna François Ier. Quoique ce prince, dans un traité avec Charles-Quint, se fût engagé à faire grâce à tous les partisans du connétable, il fut inexorable à l'égard de ses principaux confidents : le père de Lhopital était de ce nombre ; il avait été nommément compris dans l'arrêt rendu contre ce prince : il ne put jamais obtenir la restitution de ses biens, ni même la permission de rentrer en France. La défaveur du père s'étendit jusque sur le fils, qui s'en plaint amèrement dans une épître adressée à Pierre Duchatel, son ami : le crédit de Duchatel ne put calmer le ressentiment du roi. D'autres causes rendaient encore difficile pour Lhopital le chemin de la fortune : il était craintif et timide ; sa grande ame ne savait ni se plier aux sollicitations, ni s'élever à ce ton de hardiesse et d'impudence qui, dès-lors comme aujourd'hui, était un des moyens les plus sûrs de parvenir. Cependant la vertu, dans le siècle de Lhopital, n'était pas dépourvue de toute ressource : il y avait, parmi les grands mêmes, beaucoup d'hommes capables de la discerner, et qui se faisaient une gloire de la protéger. Lorsque Lhopital n'était encore que simple particulier, on le vit en relation avec les personnages les plus distingués par leur rang ou par leur mérite : dans ce nombre, on comptait beaucoup de femmes. Le 16e. siècle, si fertile en grands hommes, ne le fut pas moins en femmes illustres : elles valaient même en général mieux que les hommes. La protection de quelques-unes d'entre elles, fut très-utile à Lhopital. Mais les premières faveurs de la fortune qu'il éprouva lui vinrent du chancelier Olivier. Cet illustre magistrat, que, *pour la suffisance et la vertu non commune*, Montaigne met sur la même ligne que Lhopital, était parvenu, par son seul mérite à la haute dignité qu'il occupait : il avait connu Lhopital au parlement. La conformité de leurs principes et de leur caractère les unit bientôt de la plus étroite amitié. Tant que François Ier. vécut, les bonnes intentions d'Olivier pour Lhopital furent impuissantes : mais à peine ce prince fut-il mort, qu'il songea à tirer son ami de l'état obscur où il languissait. Il le fit envoyer, en qualité d'ambassadeur, au concile de Trente : le pape venait de transférer ce concile à Bologne ; mais les évêques d'Italie furent les seuls qui consentirent à cette translation : les autres s'obstinèrent à rester à Trente. La France reconnut le concile de Bologne, par la raison que Charles-Quint, son ennemi, était resté attaché à celui de Trente. Lhopital sortit de Paris vers la fin d'août 1547. Les évêques, réunis à Bologne, ne tinrent qu'une seule session, et restèrent ensuite dans une inaction absolue. Ceux de Trente n'en faisaient pas davantage. Lhopital éprouvait beaucoup d'ennui de l'oisiveté où il était réduit à Bologne. Il a décrit le genre de vie qu'il y menait, dans deux épîtres, adressées, l'une au chancelier Olivier, et l'autre au cardinal du Bellay. Pour employer son temps d'une manière utile, il reprit un ouvrage sur le droit, qu'il avait commencé dans sa jeunesse, et où il voulait ranger toutes les matières dans un ordre métho-

dique. Malheureusement sa santé ne lui permit pas de se livrer à ce travail. Dans son épître à Olivier, il fait une longue description des maux qu'il éprouvait; mais celui qu'il paraissait redouter davantage, c'était d'être obligé, à son retour en France, de reprendre les fonctions de juge, pour lesquelles il avait plus d'aversion que jamais. Il prie instamment Olivier de lui épargner ce tourment. Cependant le pape Paul III, n'ayant pu réunir les évêques de Trente à ceux de Bologne, prit le parti de suspendre le concile. La mission de Lhopital devenait par-là inutile; il retourna en France, après un séjour de seize mois en Italie. La cour avait bien changé pendant son absence: Diane de Poitiers, maîtresse de Henri II, y exerçait un pouvoir absolu. Elle fit renvoyer le chancelier Olivier, et donner les sceaux à Bertrandi, président au parlement, et depuis cardinal et archevêque de Sens. Lhopital perdit, dans Olivier, un ami sûr, un protecteur éclairé. On lui fit à la cour beaucoup de promesses, dont on ne tint aucune. Il se voyait réduit à reprendre les fonctions de juge, pour lesquelles il avait tant de dégoût, lorsqu'une protection à laquelle il ne s'attendait pas, vint lui ouvrir une plus noble carrière. Sa réputation avait pénétré jusqu'à Marguerite de Valois, duchesse de Berri. François Ier., père de cette princesse, l'avait chargée en mourant, de continuer aux gens de lettres, la protection qu'il leur avait accordée. Il ne pouvait mieux choisir pour remplir cette disposition: Marguerite connaissait à fond la littérature ancienne, dont les écrits faisaient sa lecture habituelle; et elle ne quittait les poètes et les orateurs, que pour se livrer à des études plus sérieuses, telles que celle des philosophes ou des livres saints. Cette princesse désira de connaître Lhopital, sur le bien qu'elle en entendait dire; et quand elle eut vu que la renommée ne lui en avait point imposé, elle se l'attacha, en le faisant son chancelier particulier, et en lui donnant, sur sa maison, une autorité souveraine. L'intimité qui s'établit entre eux, dura autant que leur vie. Lhopital forma aussi à cette époque, avec la maison de Lorraine, des liaisons qui subsistèrent très-long-temps. Le cardinal, qui jouissait à la cour d'un grand crédit, chercha à le justifier aux yeux du public en prenant sous sa protection un homme de ce mérite. De concert avec la duchesse de Berri, il le fit *ordonner chef et surintendant des finances du roi en la chambre des Comptes.* (Testament.) Les finances avaient besoin d'un gardien aussi fidèle. Des abus intolérables régnaient dans leur administration. D'un côté, des dissipations sans bornes; de l'autre des malversations sans pudeur. A peine, dit-il lui-même, le tiers ou le quart de ce qu'on percevait entrait-il dans le trésor public. Pour mettre un terme à ces désordres, Lhopital fit revivre les anciennes lois tombées en désuétude: il contint les prévaricateurs, par des exemples de sévérité; et il refusa d'acquitter les dépenses qui ne tournaient point au profit de l'état. On peut imaginer combien de passions une telle conduite dut soulever. Ces passions trouvèrent l'occasion de se satisfaire dans une affaire étrangère à ses fonctions, et à laquelle il eut l'imprudence de prendre part. On n'a jamais bien su les motifs qui portèrent les ministres de Henri II à bouleverser la constitution du parlement, et à le diviser en deux sec-

tions, qui devaient servir alternativement pendant six mois : c'est ce qu'on appela les semestres. Pour légitimer cette mesure aux yeux du public, on employa un leurre, dont l'usage s'est renouvelé depuis plusieurs fois. On voulut que la justice fût rendue gratuitement; et l'on supprima les épices, en augmentant les gages des juges. Lhopital, qui avait été choqué pendant qu'il était au parlement, de la cupidité de quelques magistrats, crut voir le remède à cet abus dans le nouvel édit; et quoiqu'il n'en fût pas l'auteur, il s'en montra hautement le défenseur, et se chargea même de répondre aux remontrances du parlement, que le premier président Lemaître avait présentées. Ceux qui, irrités de sa sévérité dans l'administration des finances, n'osaient lui en faire ouvertement un reproche, saisirent cette occasion d'éclater contre lui. Ce fut un déchaînement général; et il en éprouva un chagrin très-vif, comme on peut en juger par une épître qu'il adressa au chancelier Olivier. Celui-ci, dans sa réponse, garde le plus profond silence sur l'affaire des semestres, qu'il n'approuvait pas. Il loue beaucoup la beauté des vers de son ami, et il cherche à le consoler du chagrin que lui causaient les traits de l'envie. Mais Lhopital était réservé à des épreuves encore plus difficiles. La France se trouvait dans la situation la plus critique, après l'accident funeste qui lui enleva Henri II. Des factions s'étaient formées, et s'agitaient en tout sens sous son faible successeur. Les nouvelles hérésies avaient fait de grands progrès; et les rigueurs exercées sous François Ier., et sous Henri II, contre les calvinistes, n'avaient servi, comme il arrive pour l'ordinaire, qu'à en accroître le nombre. Les mécontents n'attendaient que des chefs pour devenir formidables. Les princes lorrains, appuyés du crédit de la reine Marie Stuart, leur nièce, se mirent à la tête du gouvernement, et se déclarèrent les protecteurs de l'ancienne religion; et pour gagner encore mieux l'opinion publique, ils n'appelèrent à l'administration que des hommes qu'elle honorait. Le chancelier Olivier reprit les fonctions dont il était dépouillé depuis si longtemps. D'un autre côté, les princes de la maison de Bourbon, le roi de Navarre et le prince de Condé, indignés de voir, dans des mains étrangères, une autorité qu'ils croyaient leur appartenir par le droit de la naissance, se mirent à la tête du parti protestant : mais la conjuration d'Amboise, dont ils passaient pour être les principaux auteurs, échoua complètement; et cet événement offrit un prétexte pour les perdre. Cependant, le cardinal de Lorraine avait fait entrer Lhopital au conseil-privé. Mais par un des articles du traité de Cateau-Cambrésis, la duchesse de Berri, sa bienfaitrice, devant épouser Emanuel Philibert, duc de Savoie, il fut chargé d'aller conduire cette princesse en Piémont. Il a tracé la description de ce voyage, depuis Blois jusqu'à Nice, dans une longue épître à Jacques Dufaur. Pendant l'absence de Lhopital, le chancelier Olivier, désolé de n'être que l'instrument dont les Guises se servaient pour perdre ceux qui leur faisaient ombrage, fut saisi d'une maladie qui le conduisit au tombeau. Lorsqu'il fut question de lui donner un successeur, Catherine de Médicis se trouva dans une grande perplexité. Les anciennes liaisons de Lhopital avec la maison de Lorraine le lui

rendaient suspect : mais la duchesse de Montpensier, femme d'un caractère et d'un esprit au-dessus de son sexe, qui l'avait connu chez la duchesse de Berri, dissipa toutes les incertitudes, en peignant Lhopital comme un homme en qui l'amour de son pays dominait toutes les autres affections. A son arrivée à la cour, ce magistrat trouva qu'on y agitait les projets les plus funestes. La perte des protestants était jurée : on ne devait leur laisser que l'alternative de l'abjuration ou de la mort. Il était même question d'établir en France le redoutable tribunal de l'inquisition. Le nouveau chancelier ne pouvait attaquer de front un tel projet, sans se compromettre avec ceux qui gouvernaient. Il chercha à l'écarter par des voies détournées, en faisant rendre un édit qui ôtait aux tribunaux laïcs la connaissance du crime d'hérésie, et l'attribuait aux juges ecclésiastiques : il décida ainsi le clergé à repousser l'établissement de l'inquisition. Ceux qui ne pénétraient pas les vues de Lhopital, ne pouvaient concevoir qu'un magistrat qui avait montré tant de zèle pour le maintien de nos maximes, s'en fût écarté à ce point : mais on trouva le moyen d'éluder l'exécution de l'édit, et l'on ne parla plus de l'inquisition. Il n'aurait pu lutter longtemps tout seul contre la *faction dominante* : pour la combattre avec plus d'avantage, il réunit autour de lui tous ceux qui partageaient ses principes de modération et de justice; ainsi, il se forma un tiers parti, qui se montrant, sous sa direction, étranger à toutes les factions, ne voulut reconnaître d'autres ennemis du bien public, que ceux qui troublaient le repos de l'état et en violaient les lois et la constitution. On vit en peu de temps s'attacher à ce parti des prélats célèbres par leur savoir et leur piété, de sages théologiens et de vertueux magistrats. Lhopital voulut s'appuyer encore de l'opinion de la nation entière. Dans une assemblée de notables tenue en 1560, à Fontainebleau, et où il avait eu le soin de n'appeler que des hommes dont les intentions et la sagesse lui étaient connues, il fit ordonner la convocation des états généraux, celle d'un concile national, et la suppression des poursuites contre les protestants. Mais ceux-ci, fiers d'un avantage qu'ils n'auraient osé se promettre quelques mois auparavant, dérangèrent tous les plans du chancelier, en levant l'étendard de la révolte. On attira à la cour, sous un prétexte spécieux, le roi de Navarre et le prince de Condé, qui avaient eu l'imprudence d'y exciter les protestants : ils furent arrêtés à leur arrivée; et un arrêt de mort rendu contre le prince de Condé, dont on redoutait le caractère énergique, allait être exécuté, si Lhopital ne l'avait empêché, en en retardant la signature. La mort de François II changea l'état des choses. La puissance des Guises tomba avec lui; mais les factions n'en devinrent que plus hardies sous un roi mineur. La France, suivant les expressions de Lhopital, se trouva avoir autant de rois, pour ne pas dire de tyrans, qu'elle renfermait d'hommes puissants. Le chancelier poursuivait toujours son système de rapprochement et de conciliation. Le colloque de Poissy, où les catholiques et les protestants s'attribuèrent également la victoire, n'avait fait qu'aigrir les esprits, et les rendre plus fermes dans leurs opinions. La guerre civile était sur le point d'éclater. Lhopital crut qu'il

n'y avait plus d'autre moyen de calmer les protestants, que de leur accorder une tolérance qu'il n'était plus possible de leur refuser. L'édit de janvier, ainsi nommé du mois où il fut publié, permit, sous certaines restrictions, la profession publique de la religion protestante. Mais cet édit aigrit les catholiques et enhardit les protestants, qui, de persécutés devenus persécuteurs, se soulevèrent dans plusieurs endroits et se livrèrent aux plus coupables excès. Le désir de la vengeance s'était emparé de tous les cœurs; on attendait avec impatience le signal de la guerre: mais Lhopital indigné tonnait contre tous ces furieux; et sa présence au conseil suspendit toutes les délibérations. Le connétable de Montmorency lui dit un jour, qu'un homme de robe ne devait pas se mêler de ce qui concerne la guerre: *Si je ne sais pas la faire*, lui répondit-il, *au moins sais-je quand elle est nécessaire.* Il fut exclus du conseil, et les hostilités commencèrent. La France fut en proie aux plus horribles dévastations; et Lhopital en fut pénétré de la plus vive affliction: il a fait dans ses épîtres les descriptions les plus touchantes de ces calamités. Enfin la mort du duc de Guise, assassiné au siége d'Orléans, amena la paix, dont Lhopital régla les conditions. Cette paix ayant mécontenté les deux partis, le chancelier pensa qu'une guerre étrangère, en les réunissant contre un ennemi commun, était le seul moyen de faire diversion à leurs fureurs; et il fit déclarer la guerre aux Anglais, qui avaient profité de nos troubles pour s'emparer du Havre. Charles IX avait atteint sa quatorzième année: le chancelier fit revivre une ancienne loi, qui fixait à cet âge la majorité du roi. Il voulut ôter par-là aux chefs de parti, toute prétention au pouvoir suprême. Mais Charles IX, quoique majeur, n'en était pas plus capable de tenir les rênes du gouvernement; et de nouveaux orages menaçaient la France. Malgré la fermeté avec laquelle Lhopital faisait exécuter les édits de pacification, les protestants autant que les catholiques traversaient sans cesse ses intentions pacifiques. Pour imposer aux factieux par la présence de la majesté royale, il engagea le roi à parcourir tout le royaume. Mais ce dessein, dont les résultats furent d'abord très-heureux, eut des suites auxquelles on ne s'était pas attendu. Dans une conférence que le duc d'Albe eut à Baïonne avec Catherine de Médicis, il parvint à réveiller l'ambition de cette princesse, à lui rendre suspects tous ceux qui voulaient rétablir la tranquillité par une sage tolérance; il lui persuada qu'elle ne régnerait paisiblement que par la destruction entière du parti protestant. On croit que c'est de cette époque que datent ces complots sanguinaires, dont on ne différa l'exécution que pour attendre une occasion favorable. Le chancelier ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avait perdu la confiance de la reine. Ses avis ne furent plus écoutés; et l'on finit par l'exclure des conseils où l'on délibérait si l'on ferait ou non la guerre aux protestants. La reine et le roi s'étant absentés, il ne fut point de ce voyage; et il se retira, pendant ce temps, dans sa terre de Vignay, près d'Etampes. Ce fut alors qu'il se répandit contre lui beaucoup de bruits, dont il fut très-affecté, et dont il se plaint amèrement dans une invective adressée aux habitants de Paris. Cependant, après le retour du roi, il re-

prit les fonctions de sa place: mais ce ne fut pas pour long-temps. Il était assez évident, que tant qu'il l'occuperait, on ne pourrait violer les lois, dissiper les finances et mettre le royaume en combustion : on redoubla donc les intrigues pour le rendre suspect et pour lui donner des dégoûts ; de sorte que voyant que sa présence n'était plus agréable, et que le roi, obsédé de toutes parts, n'avait réellement plus de puissance et n'osait même dire ce qu'il pensait, il jugea *plus expédient de céder volontairement à la nécessité de la république, et aux nouveaux gouverneurs que de débattre avec eux* (Testament). Lhopital alla donc de nouveau se fixer à Vignay. Nous avons de lui plusieurs épîtres, écrites pendant sa retraite. On y remarque la même fermeté d'ame, la même vigueur, que lorsqu'il occupait la première dignité de l'état. On y voit aussi que ce digne magistrat sentit alors, dans les douceurs du repos, un charme qu'il ne connaissait point encore. L'étude, la prière, l'éducation de ses petits-fils, la culture de ses champs, la société d'une femme qui se montrait en tout point digne de lui, partageaient sa journée. Le seul regret qu'il éprouvât, était de ne pouvoir plus donner au roi des preuves de sa fidélité, ni contribuer à détourner les nouveaux malheurs dont il voyait la France menacée. Il connaissait trop bien la cour et les chefs des partis qui la divisaient, pour croire qu'ils vécussent jamais en paix. Leurs rapprochements momentanés lui étaient suspects; et personne ne fut moins que lui trompé par cette perfide paix qui précéda la Saint Barthélemy. Il s'aperçut qu'elle ne cachait qu'un piége, ainsi qu'il l'écrivait à Arnoul Ferrier. On sait qu'il faillit être une des victimes de cette terrible journée. Les habitants de la campagne s'ameutèrent : ils dévastèrent ses champs, et traînèrent à la ville ses fermiers enchaînés. Mais la reine, inquiète sur son sort, envoya, pour le protéger, un détachement de cavalerie. L'apparition de cette troupe, dont on ignorait la destination, causa de l'effroi dans sa maison ouverte de toutes parts. On lui demanda, s'il voulait qu'on fermât la porte : *Non, non*, dit-il; *si la petite n'est bastante pour les faire entrer, que l'on ouvre la grande.* Mais ce qui affecta le plus Lhopital, dans ces tristes circonstances, fut le danger que courut sa fille, que le hasard avait conduite à Paris. Elle fut sauvée par Anne d'Este, duchesse de Guise. Lhopital remercia de ce service signalé sa bienfaitrice par une épître où respire la plus vive sensibilité. Ces cruels événements pénétrèrent Lhopital d'un chagrin qu'il ne lui fut plus possible de dissiper. Il mourut à Vignay, le 13 mars 1573, et fut enterré dans l'église de Champmoteux, sa paroisse, où on lui éleva un mausolée dans la chapelle seigneuriale. Ses cendres ont été violées par les factieux de notre temps, comme sa vie avait été troublée par ceux du seizième siècle. Son mausolée a été transporté au Musée des Petits-Augustins. Lhopital ne s'était occupé en aucun temps du soin de sa fortune : après avoir passé neuf ans au parlement, et six dans l'administration des finances, on le voit réduit à demander des aliments pour lui (ce sont ses termes), et une dot pour sa fille unique. Le roi promit la dot; mais cette promesse tarda long-temps à s'effectuer. Cette dot, si long-temps attendue et sollicitée, vint enfin : il paraît que ce fut une charge de maître des re-

quêtes, dont on pourvut Robert Hurault, seigneur de Belesbat, conseiller au grand-conseil, qui devint son gendre. Lhopital avait aussi obtenu, on ne sait à quelle époque, la terre de Vignay, près d'Etampes, qui dépendait du domaine, et qui fut soumise à une forte redevance. C'était un champ stérile, dont il fait lui-même une bien triste peinture : une inscription qu'on voyait dans le château, indiquait qu'il avait été bâti par Lhopital et sa femme, en 1562, au milieu des désordres auxquels la France était en proie. On lui rendit aussi les biens qui avaient été confisqués sur son père : mais c'était peu de chose. Ses mœurs furent toujours austères et ses goûts simples. Sa sobriété était extrême. Brantôme raconte qu'étant allé lui faire une visite avec le maréchal Strozzi, Lhopital les fit dîner dans sa chambre avec un bouilli seulement; car c'était, ajoute l'historien, son ordinaire pour le dîner. Il était cependant alors chancelier. Sa vaisselle consistait en une salière d'argent, qui servait à la ville et à la campagne. Il regardait le luxe qui s'était introduit de son temps, comme une des plaies les plus funestes qui affligeaient la France. Il y voyait la source de cette cupidité, qui, en détruisant les mœurs anciennes, portait ceux dont elle s'était emparée, à bouleverser le royaume, pour se satisfaire. Il nous reste de lui une satire contre le luxe, adressée au président de Thou, et qui est une des pièces les plus énergiques et les plus éloquentes qui soient sorties de sa plume. Il s'irritait surtout contre les vices des grands, dont l'exemple a tant d'influence sur la multitude. Il n'oublia rien pour ramener les magistrats à la pureté primitive de leur profession. On voit avec quelle force il s'exprime sur les désordres qui s'étaient introduits parmi eux, dans les discours qu'il eut occasion d'adresser à différentes cours souveraines. Brantôme rapporte un exemple de la sévérité que mettait Lhopital dans l'examen de ceux qui se présentaient pour remplir une place de magistrature. Pendant qu'il exerçait les fonctions de juge, il avait vu tant de contestations injustes et de mauvaise foi, qu'il en prit les procès en horreur. Il exprime toute son indignation à ce sujet, dans une satire qu'il publia en 1549, sans y mettre son nom. Des savants de son temps, tels que Barthius et Boxhornius, la prirent pour l'ouvrage d'un ancien, nouvellement découvert, et s'empressèrent d'y faire des notes et des scolies. Leur méprise était d'autant plus inexcusable, qu'on trouve dans cette satire des indices qu'elle avait été récemment composée en France, et même à Paris. Lhopital ne voyait de remède, aux maux de la nation, que dans la réformation des mœurs. Il tenta d'arrêter le torrent de la corruption, en faisant parler les lois, qui se taisent d'ordinaire dans les temps d'orages et de tempêtes. D'Aguesseau regarde les lois dont nous sommes redevables à Lhopital, comme le fond des plus utiles qui aient été faites dans la suite par nos rois, et qui ne sont guère que des conséquences de ces lois fondamentales. Malgré les secours que Lhopital aurait pu trouver dans les lumières de son siècle, il fut le seul auteur des ordonnances qui parurent sous son ministère, et qui, suivant les expressions de Pasquier, passent, *d'un long entre* celles qui les avaient précédées. Lhopital était très-savant dans le droit; il

sentait l'importance de cette science, et il s'appliqua à en faire fleurir l'étude. Pendant qu'il était chancelier de la duchesse de Berri, il seconda avec zèle le projet qu'avait cette princesse, de faire de l'école de droit de Bourges, la plus florissante qui eût existé. Il y appela les plus célèbres professeurs, et entre autres le fameux Cujas, dont il découvrit le mérite délaissé au fond d'une province, et qu'il protégea constamment. Aussi instruit dans le droit public que dans le droit privé, il regardait le gouvernement monarchique comme le plus parfait de tous : mais il ne prétendait pas pour cela que l'autorité du monarque dût être absolue. Ses principes politiques sont consignés dans deux poèmes latins, dont l'un fut fait à l'occasion du sacre de François II, et l'autre était comme un tableau des quatre états de la France. Le premier poème est un traité complet de l'art de gouverner. Il produisit une grande sensation dans le temps ; et il contribua beaucoup à la fortune de son auteur. François II l'apprit par cœur, pour en avoir toujours les maximes présentes à la mémoire. Joachim du Bellay le traduisit en vers français. Le second roule à-peu-près sur les mêmes idées que l'autre, avec cette différence, qu'outre les devoirs du roi, l'auteur trace aussi les devoirs des quatre ordres de l'état : la magistrature commençait alors à être considérée comme formant un quatrième ordre. Du Bellay traduisit aussi, ou, pour mieux dire, paraphrasa ce dernier poème en vers français : on ne le connaît même que par cette traduction, l'original n'ayant point été imprimé. Lhopital regardait la division par ordres, comme inhérente à la monarchie ; mais pour que ces ordres fussent les appuis du trône, et ne pussent le combattre, il acheva d'abattre la puissance des grands, et il leur enleva des droits et des prérogatives dont ils abusaient souvent, et qu'il rendit à l'autorité royale. Il assigna des bornes à la puissance des parlements, et fut le premier qui fixa le point où leur résistance devait s'arrêter. Ainsi l'on peut dire que Charlemagne, Saint-Louis et Lhopital ont été les principaux législateurs de la France. Il montra, à l'exemple de ces deux souverains, un grand zèle pour le maintien de nos maximes, contre les entreprises de la puissance ecclésiastique ; et il fit poursuivre avec sévérité ceux qui tentèrent d'y porter atteinte. Son projet était de diviser les ordres religieux en quatre classes, et de les employer à des occupations d'un intérêt public. Dans le procès que l'université intenta contre les jésuites, en 1564, il les appuya de son crédit, parce qu'il les regardait comme plus propres que les autres religieux à l'éducation de la jeunesse. On a voulu cependant faire suspecter ses sentiments en matière de religion. Les uns ont prétendu qu'il était protestant dans le cœur ; d'autres ont été jusqu'à l'accuser d'athéisme. Lhopital était éminemment religieux, comme on en voit la preuve à chaque page de ses épîtres. Lorsque le cardinal d'Este vint en France, en 1562, il était spécialement chargé par le pape de faire renvoyer Lhopital, que le pontife suspectait d'hérésie, parce qu'aux états d'Orléans, il avait voulu faire abolir le concordat et rétablir la pragmatique, loi long-temps si chère aux Français. *Toute accusation d'hérésie contre le chancelier*, écrivait au contraire ce légat au cardinal Borromée, serait mal fondée, puisqu'on

le voit ordinairement *aller à la messe, se confesser et communier.* Lhopital n'était pas seulement un jurisconsulte profond et un homme d'état du premier rang; les belles-lettres faisaient encore ses délices. Nous avons vu plus haut avec quel plaisir il savourait les écrits des anciens, quand ses occupations lui en laissaient le loisir. Il avait surtout un talent particulier pour la poésie; et telle était sa facilité à faire des vers, qu'il n'employait pas d'autre langage dans sa correspondance familière, ou quand il voulait discuter quelque question soit de morale soit de politique. On a beaucoup varié dans les jugements que l'on a portés sur son talent poétique; les uns l'ont extrêmement déprécié ; d'autres l'ont exalté outre mesure, et ont voulu le placer même à côté d'Horace : mais pour le bien apprécier, il ne faut recourir qu'à lui-même ; sa candeur et sa franchise étaient telles, qu'il indique les défauts de ses vers, comme aurait pu le faire le censeur le plus sévère. Il ne faut pas néanmoins prendre à la lettre le jugement rigoureux qu'il en porte : il est vrai que l'extrême facilité avec laquelle il les composait, et le peu de soin qu'il mettait à les corriger, font qu'il est quelquefois diffus, traînant, qu'il revient souvent sur la même idée, et ne voit pas toujours où il faudrait s'arrêter; mais son style est constamment pur, élégant, quelquefois gracieux, noble, énergique. Son ame s'agrandit et s'élève avec le sujet qu'il traite. On a prétendu que le manuscrit des poésies de Lhopital avait été recouvré par Pierre Pithou, chez un passementier, qui s'en servait pour envelopper sa marchandise. Le président de Thou dit cependant, dans ses Mémoires, que Pibrac en était le dépositaire : celui-ci les mit au jour avec le secours de De Thou et de Scévole de Sainte-Marthe. Cette première édition, qui est de 1584, fut dédiée à Henri III, par Michel Hurault de Lhopital, petit-fils du chancelier. De Thou convient qu'elle était très-incomplète : il se proposait d'en donner une plus étendue, et où les épîtres seraient rangées par ordre de date ; mais les circonstances ne lui permirent pas d'exécuter ce projet. On fit plusieurs éditions des poésies de Lhopital, d'après celle de 1584, en France et même chez l'étranger. Le manuscrit de Pibrac passa, on ne sait comment, au pouvoir du célèbre Jean de Witt, grand-pensionaire de Hollande; et un de ses petits-fils le communiqua à Pierre Vlaming, qui donna, en 1732, à Amsterdam, une édition in-8°. de ces poésies, plus complète et plus correcte que celles qui l'avaient précédée, mais où les épîtres ne sont pas rangées dans un meilleur ordre. Il y a quelques pièces nouvelles qui ne sont la plupart que des fragments. Outre ses poésies, il nous reste de Lhopital des discours qu'il prononça en diverses occasions, et qui n'ont jamais été recueillis : ils sont forts de pensée et d'expression; mais il y tombe souvent dans la familiarité, vice ordinaire de son temps. Son Testament, qu'on trouve dans la Bibliothèque choisie de Colomiès, dans la Bibliothèque du droit français de Bouchel, dans Castelnau, et dans Brantôme (article du connétable de Montmorenci), est curieux par les particularités qu'il renferme. On lui attribue des *Mémoires, contenant plusieurs traités de paix, appanages, mariages, reconnaissances, foi et hommages* (de 1551 à 1556); Cologne, 1672, in-12. L'ouvrage

qu'il avait entrepris sur le droit s'est perdu : on prétend qu'il avait eu le projet d'écrire l'histoire de son temps, sur le modèle des anciens historiens; mais il ne l'exécuta point. Lacroix du Maine avait promis une Vie de Lhopital, et Secousse en préparait une; elles n'ont paru ni l'une ni l'autre. Levesque de Pouilly en publia une en 1764, Londres (Paris), in-12, avec un portrait du chancelier, gravé par Tilliard d'après un portrait original (par Zucchero), conservé dans le cabinet de Maupeou. Cette Vie est écrite avec le ton de noblesse et de dignité qui convenait au sujet; mais l'homme public y cache un peu trop l'homme privé : dans Lhopital, le dernier est le plus curieux à connaître. L'académie de Toulouse mit, en 1776, au concours, l'éloge de Lhopital; l'académie française, jugeant sans doute qu'un pareil sujet lui appartenait plutôt qu'à une académie de province, le proposa aussi de son côté. On voulut, à cette occasion, faire du plus religieux des hommes et du magistrat le plus attaché aux lois de son pays, l'un des coriphées de l'impiété et de l'anarchie. Ce concours fit éclore un grand nombre d'ouvrages presque tous écrits dans ce sens, et où le caractère de ce grand homme fut entièrement dénaturé. Le discours de l'abbé Rémi, qui remporta le prix, est un des plus mauvais qui ait jamais été présenté à un concours académique. Voltaire rougissait du jugement qui l'avait couronné. L'intention des Quarante aurait été de donner le prix à un discours de Condorcet, qui, à cause des principes qu'il renfermait, n'avait pu être soumis à la censure; l'académie en témoigna ses regrets par une mention particulière, et elle exhorta l'auteur à le faire imprimer. Selon Laharpe, cet éloge est sec et ennuyeux, à une ou deux pages près. Un autre discours dont on parla dans le temps, est celui de Guibert. La doctrine que les jeunes magistrats firent adopter, onze ans plus tard, dans le parlement, et qui amena la destruction de la monarchie, y est mise dans tout son jour. L'auteur va jusqu'à dire que les états-généraux étaient le véritable conseil de la nation, le palladium de ses droits, *la ressource qui pouvait un jour tout réparer, en tout bouleversant.* Ce discours est en outre rempli de bévues et d'erreurs sur les faits. Un auteur anonyme publia, en 1778, un Essai de *traduction des poésies de Lhopital*, 2 vol. in-8°.; mais cet auteur que l'on sait être J. M. L. Coupé, avec des intentions plus pures que celles des auteurs des Eloges, ne se tira pas bien de son entreprise; il tombe dans des contresens continuels, et manque d'ailleurs de goût et d'élégance. M. de Langeac a fait paraître, en 1817, un livre intitulé : *Du bonheur que procure l'étude, par le chancelier de Lhopital*, in-8°. de 240 p.; ce recueil, dont 30 pages seulement appartiennent au chancelier, paraît être le fruit des études et des recherches que l'éditeur avait faites pour traiter le sujet proposé par l'académie. Le reste de ce volume, fort intéressant d'ailleurs, est extrait avec beaucoup de goût, d'un grand nombre d'écrivains tant anciens que modernes. L'auteur de cet article fit insérer dans les Archives littéraires, un *Essai sur la vie, les écrits et les lois de Michel de Lhopital;* ce morceau fut réimprimé à part, en 1807, in-8°. M. C. Butler a fait imprimer en anglais, à Londres, un *Essai sur*

la vie de Michel de Lhopital, 1814, 1 vol. in-12, dédié à M. G. Canning. C'est un abrégé, très-inexact et sans ordre, des ouvrages français qui concernent Lhopital. B-I.

LHOPITAL (Guillaume-François-Antoine), marquis de Sainte-Mesme et comte d'Entremont, connu sous le nom de marquis de Lhopital, et fils d'Anne de Lhopital, lieutenant-général des armées du roi, naquit à Paris, en 1661. Il annonça, dans sa jeunesse, peu de dispositions pour le latin ; mais il était appelé à des succès d'un autre genre. Ayant aperçu un livre de géométrie entre les mains de son précepteur, sa curiosité fut vivement excitée à la vue des figures singulières qu'offre cette science; il voulut l'étudier, et bientôt il eut besoin d'un maître plus habile. Celui-ci ne tarda pas encore à être surpassé par son élève ; et Lhopital ne dut plus ses progrès qu'à lui-même. On rapporte qu'un jour, se trouvant chez le duc de Roannès, dans une société de savants, au nombre desquels était le grand Arnauld, on parla, avec admiration, de la solution donnée par Pascal, d'un problème relatif à la cycloïde : Lhopital seul ne s'en étonna pas, et dit qu'il se croyait capable de le résoudre. Si l'on fut surpris de cette étrange prétention d'un jeune homme de quinze ans, on le fut bien davantage, lorsqu'au bout de deux jours, il apporta la solution qu'il avait promise. A l'exemple de ses ancêtres, il embrassa la profession des armes, et servit, en qualité de capitaine de cavalerie, dans le régiment Colonel-général. Là, le goût des mathématiques ne l'abandonna point. Solitaire au milieu des camps, il se retirait sous la tente pour y étudier la géométrie. Cependant il s'efforçait d'allier les devoirs de sa place à la culture de cette science. Mais il tenta vainement de surmonter les obstacles qu'opposait à ses fonctions militaires une vue extrêmement basse, et il se trouva forcé d'abandonner le service à la fleur de l'âge. Dès-lors, rien ne contraignit plus son inclination pour les mathématiques. Le livre de la *Recherche de la Vérité* étant tombé entre ses mains, il jugea que Malebranche devait être un grand mathématicien ; et il n'en fallut pas davantage pour qu'il se liât d'amitié avec cet homme célèbre. Il apprit bientôt qu'il existait une nouvelle géométrie avec laquelle on résolvait, en se jouant, les problèmes les plus difficiles. Leibnitz en avait publié les éléments dans les Actes de Leipzig, mais d'une manière si obscure, qu'à peine les premiers savants pouvaient l'entendre. Jean Bernoulli, par la force de son génie, en avait déjà pénétré toute la profondeur. Quelle fut donc la satisfaction du marquis de Lhopital, lorsqu'en 1692 il vit arriver cet illustre géomètre à Paris ! Il le reçut avec l'accueil le plus flatteur, l'emmena dans sa terre d'Oucques (près de Vendôme) ; et pendant quatre mois il étudia, sous lui, la nouvelle géométrie, cette géométrie si extraordinaire et si sublime, que Fontenelle s'écriait : *Là, furent dévoilés tous les secrets de l'infini géométrique, en un mot de tous ces différents ordres d'infinis qui s'élèvent les uns au-dessus des autres, et forment l'édifice le plus étonnant que l'esprit humain ait jamais osé imaginer.* Lhopital ne tarda pas de mettre en usage les hautes connaissances qu'il venait d'acquérir. Bernoulli, de retour à Groningue, où il professait les mathématiques, proposa, en 1693,

dans les journaux de Leipzig, de déterminer la nature et de donner la construction d'une courbe telle, que la partie de l'axe des abscisses comprise entre le point d'intersection et la tangente, soit toujours dans un rapport donné avec cette tangente. Lhopital résolut ce problème, même dans l'hypothèse où le rapport constant serait incommensurable ; et il n'y eut que trois géomètres en Europe qui purent joindre leurs solutions à la sienne. Ces géomètres étaient Jacques Bernoulli, Leibnitz et Huyghens. C'est dans cette année que le marquis de Lhopital fut reçu à l'académie des sciences comme membre honoraire. Jean Bernoulli fit, en 1696, un nouveau défi aux géomètres de l'Europe, et leur proposa le problème de la brachystochrone, ou ligne de la plus vite descente, problème si singulier qu'on le prendrait pour un paradoxe ; car il s'agit de trouver la ligne que doit parcourir un corps pour aller d'un point à un autre dans le temps le plus court, en supposant que ces points ne soient pas situés sur la même verticale. On croirait que c'est une ligne droite ; mais la nouvelle géométrie a découvert que cette ligne est une courbe (la cycloïde). Jean Bernoulli n'avait d'abord accordé aux géomètres de l'Europe, que six mois, pour résoudre ce problème : il prolongea ensuite le délai jusqu'à dix mois, au bout desquels on ne vit paraître que quatre solutions, dont les auteurs étaient Newton en Angleterre, Leibnitz, en Allemagne, Jacques Bernoulli, en Suisse, et Lhopital, en France : ce dernier montra encore une grande sagacité en déterminant la forme qu'il faut donner à un corps plongé dans un fluide, pour qu'il éprouve la moindre résistance. Newton, dans son livre des Principes, avait déterminé la forme de ce corps, sans faire connaître le procédé qui l'avait conduit à ce résultat. Fatio, géomètre de Genève, le trouva ; et à ce sujet, ayant envoyé au marquis de Lhopital, cinq pages chargées de calculs, celui-ci trouva ces calculs si compliqués, qu'au lieu de les vérifier, il aima mieux chercher *à priori* la solution du problème : il réussit complètement, et il parvint, en deux jours, à une solution aussi simple qu'élégante. Nous remarquerons que Lhopital ne fit que satisfaire à l'énoncé de Newton, modifié par l'hypothèse que le solide soit de révolution, et se meuve uniformément. Bouguer et d'autres géomètres ont donné depuis plus de généralité a ce problème ; mais ce que Lhopital ne partagea certainement avec personne, ce fut la gloire d'avoir résolu, dans le temps prescrit par Jean Bernoulli, le problème que ce géomètre avait proposé, de déterminer la courbe d'égale pression. Ce problème offrait d'autant plus de difficultés, que Lhopital, pour le résoudre, se vit obligé de trouver préliminairement une théorie complète de la force centrifuge de laquelle il dépend. En 1696, il mit au jour son *Analyse des infiniment-petits*, de l'imprimerie royale, in-4°. Jamais ouvrage ne fut reçu des savants avec autant d'empressement. Il renfermait cette géométrie mystérieuse qui promettait tant de merveilles aux modernes, et avec laquelle on obtenait la solution de problèmes qui, dans toute l'antiquité, avaient fait le tourment des géomètres. Ce livre marqua donc l'époque d'une grande révolution dans la science. Les mathématiciens s'em-

pressèrent de s'initier dans le calcul de l'infini : quelques-uns seulement, trop attachés à leurs anciennes habitudes, élevèrent des doutes sur la justesse de la nouvelle géométrie. Elle avait cela de propre, que tout paraissait marqué du sceau de l'évidence, pourvu qu'on s'astreignît à suivre un certain cercle d'idées : mais si l'on s'en écartait, une foule de contradictions semblaient se présenter à l'esprit. C'est de ce côté-là que les détracteurs des nouvelles méthodes dirigèrent leurs attaques. Ils s'introduisirent jusque dans le sein de l'académie des sciences. L'abbé Gallois, qui avait été long-temps l'un des rédacteurs du Journal des savants, et qui était ennemi des nouveautés et passionné pour les discussions polémiques, se déclara contre les Infiniment-petits ; mais trop faible pour attaquer, seul, une doctrine fondée sur des considérations très-subtiles, il eut recours au géomètre Rolle, qui jouissait d'une certaine réputation. Rolle lui fournissait des objections contre les nouvelles méthodes : l'abbé Gallois les proposait comme des doutes dans les séances académiques ; et ces doutes étaient appuyés sur des démonstrations préparées à dessein. Varignon défendit avec chaleur la cause de la nouvelle géométrie. Accoutumé dès l'enfance à disputer dans les écoles, et doué d'une grande facilité à s'énoncer, Varignon était l'homme qui pouvait le mieux soutenir cette lutte. Quant à Lhopital, il se contentait d'observer, attendant toujours que du choc des opinions il sortît des traits de lumière dont la science pourrait profiter. Mais loin de s'éclairer mutuellement, les deux partis s'irritèrent de plus en plus ; et ils en vinrent même aux personnalités. L'académie se vit forcée de mettre un terme à ces discussions ; elle nomma des commissaires pour juger la question, et défendit à ses membres de s'en occuper dans les séances. Depuis ce temps le prestige attaché à des idées qui paraissaient au-dessus de la nature humaine, s'est évanoui. D'Alembert, dans l'Encyclopédie, d'après Newton, et Lagrange dans sa Théorie et dans son Calcul des fonctions analytiques, ont éclairci la métaphysique du calcul de l'infini, et l'ont fait rentrer dans le domaine des sciences naturelles. Lhopital survécut peu à la publication de son ouvrage. Jean Bernoulli, qui en avait vu le succès avec une jalousie secrète, cessa de dissimuler à la mort de l'auteur, et commença par critiquer une des méthodes les plus importantes de l'ouvrage : celle où il est parlé (sect. 9) des fractions dont les deux termes s'évanouissent par la substitution d'une même valeur de la variable. Il prouva que cette méthode, qu'il appelait sa propriété, était insuffisante ; et il en donna une autre beaucoup plus générale. Il ne fit pas ensuite difficulté de revendiquer successivement toutes les autres découvertes importantes, renfermées dans l'*Analyse des Infiniment-petits*. Les géomètres français repoussèrent des récriminations d'autant plus déplacées, qu'elles étaient faites après la mort d'un homme auquel Bernoulli avait toujours prodigué publiquement toute sorte d'adulations. Ce n'est pas pourtant ce que dit Montucla ; car il prétend que Lhopital *ne fit pas assez connaître les obligations qu'il avait à Bernoulli* ; et il ajoute : « M. Bernoulli en fut un » peu indisposé, lorsque parut l'ou» vrage de M. de Lhopital ; et ce ne » furent que des motifs de reconnais-

» sance de la manière dont il avait » été reçu à Paris, qui étouffèrent ses » plaintes. Il se contenta de les faire » confidentiellement à Leibnitz. » Cependant on peut juger si elles étaient bien fondées, lorsque Lhopital, dans sa préface de l'Analyse des infiniment petits, s'exprime en ces termes : « Je reconnais devoir » beaucoup aux lumières de M. Ber- » noulli, surtout à celles du jeune, » présentement professeur à Groninn- » gue. Je me suis servi, *sans façon*, » de leurs découvertes et de celles » de M. de Leibnitz. C'est pourquoi » je consens qu'ils en revendiquent » tout ce qu'il leur plaira, me con- » tentant de ce qu'ils voudront bien » me laisser. » La seconde édition des *Infiniment-petits* parut en 1715. Mais quoiqu'elle ait été imprimée sous les yeux de l'auteur, elle est remplie de fautes typographiques. Crousaz, en 1721, mit au jour des observations sur le livre du marquis de Lhopital, et envoya son commentaire à Jean Bernoulli : ce grand géomètre y trouva des fautes qu'on ne pardonnerait pas à un écolier, et le renvoya à l'auteur, auquel il aurait pu, lui écrivait-il, communiquer des choses utiles, ajoutant qu'il craignait bien que ce commentaire ne donnât aux ennemis de la nouvelle géométrie occasion de la décrier. D'un autre côté, Saurin, dans les Mémoires de l'académie, attaqua le commentaire de Crousaz, et fit voir, entre autres choses, que, dans la délicate question *de maximis et minimis*, croyant rectifier une règle donnée par Guisnée, il était tombé dans des erreurs fort graves. Un autre commentaire trouvé parmi les œuvres posthumes de Varignon, a été imprimé sous le titre d'*Eclaircissements sur l'Analyse des Infiniment-petits*. Paulian, jugeant ce commentaire trop savant, en publia un nouveau à la suite de la troisième édition de l'Analyse des Infiniment-petits, imprimée à Avignon, en 1768, in-8°.; mais ce commentateur est tombé lui-même dans des méprises inconcevables. Lefèvre a donné, en 1781, in-4°., une édition de l'*Analyse des Infiniment-petits*, avec des augmentations. Lhopital se proposait de faire succéder à cet ouvrage un traité de calcul intégral; mais Leibnitz lui ayant écrit qu'il s'occupait d'un ouvrage intitulé *De la Science de l'infini*, le géomètre français abandonna son projet, étant persuadé qu'un si grand géomètre s'acquitterait mieux que lui d'une tâche aussi importante; et il se hâta, d'après l'invitation par écrit de Leibnitz, d'annoncer au public cet ouvrage, qui n'a jamais paru. Stone, géomètre anglais, voulut y suppléer (*Voyez* STONE) en publiant un traité de *Calcul intégral*, qui a été traduit en 1735, par Rondet. Stone fait un usage fréquent des séries; mais dans les nombreux exemples d'intégration qu'il donne, il ne parle pas des constantes qui doivent compléter les intégrales; ce qui est une source d'erreurs. Sans cela il n'eût pas dit que l'intégrale du rapport de la différentielle à la variable est infinie. Bernoulli avait déja relevé plusieurs méprises de cet auteur. Un ouvrage posthume du marquis de Lhopital a joui d'une grande réputation; c'est son *Traité analytique des sections coniques*, publié en 1707, in-4°. On ignorait alors l'art de déduire immédiatement toutes les propriétés des sections coniques de l'équation générale des courbes du second ordre; et l'on ne connaissait pas ces for-

mules élégantes de la géométrie analytique, à l'aide desquelles on demontre d'une manière si satisfaisante toutes les propriétés de ces courbes. Le Traité des sections coniques du marquis de Lhopital ne peut donc être considéré comme un ouvrage excellent que pour le temps où il écrivait. Quoique Lhopital eût reçu de la nature une constitution robuste, tant de travaux finirent par altérer sa santé. Il essaya de renoncer aux mathématiques : mais, sans cesse ramené à ses idées favorites, il ne put jamais les abandonner pendant plus de quatre jours. Lorsqu'en 1704, il mettait la dernière main à son Traité des sections coniques, il fut atteint d'une fièvre que l'on crut d'abord peu dangereuse, le mal ayant augmenté, il se prépara à la mort avec les sentiments de la plus grande piété, et fut enlevé aux sciences, le 2 février 1704, à l'âge de 43 ans, par une attaque d'apoplexie. Il s'était marié à Charlotte de Romilley de la Chenelaye, à laquelle il inspira son goût pour les mathématiques. B-L-T.

LHWYD. *Voyez* LLWYD.

LIANCOURT (JEANNE DE SCHOMBERG, duchesse DE), dame célèbre par son esprit et par sa piété, était fille de Henri de Schomberg, maréchal de France. (*Voy.* SCHOMBERG.) Elle naquit en 1600, et fut élevée par son père, qui prit un soin particulier de son éducation. Douée des dispositions les plus heureuses, elle apprit avec une égale facilité tout ce qu'on voulut lui enseigner. Elle possédait plusieurs langues, chantait et dessinait agréablement, et composait des vers français pleins de naturel : à des connaissances très-étendues en littérature et en histoire, elle joignait celle des mathématiques et de la géométrie; et son père l'avait initiée lui-même dans les secrets de la diplomatie. A l'âge de vingt ans, elle épousa le duc de Liancourt, jeune seigneur fort aimable, mais livré entièrement aux plaisirs et à la dissipation. Elle avait trop de prudence pour lui faire le moindre reproche sur sa conduite; mais elle profitait adroitement de toutes les circonstances pour lui rendre sa maison agréable. De temps en temps elle se permettait quelques observations pleines de douceur, et qui ne laissaient pas de faire impression sur son mari; enfin elle eut la satisfaction de le voir revenir franchement à ses devoirs. Elle avait embelli son château d'après ses propres plans, et elle était parvenue à en faire une habitation qui ne le cédait qu'aux maisons royales : elle y attira une société choisie de personnes pieuses et éclairées, et en fit l'asile de tous les plaisirs honnêtes. Le docteur Arnauld, Pascal, et les solitaires de Port-Royal, venaient souvent au château de Liancourt; et c'était sur leurs avis que la duchesse et son mari réglaient leur conduite. Elle perdit successivement son fils unique, tué à la tranchée devant une place de Flandre; sa fille, mariée au prince de Marcillac, et enfin le maréchal de Schomberg, son frère, qu'elle aimait tendrement. Au chagrin de l'avoir perdu se joignit pour elle celui d'être obligée de soutenir, contre sa veuve, un procès qu'elle ne vit pas terminer. Madame de Liancourt mourut le 14 juin 1674, deux mois avant son mari. Elle conserva jusqu'au dernier moment, cette douceur inaltérable et cette angélique bonté qui l'avaient distinguée pendant tout le cours de sa vie. On trouva dans ses papiers plusieurs

pièces de vers qu'elle avait composées sur des sujets pieux, et auxquelles, dit l'abbé Jacques Boileau, les maîtres de l'art ne purent refuser leur admiration. C'est ce dernier qui fut éditeur d'un des ouvrages de madame de Liancourt, intitulé: *Réglement donné par une dame de haute qualité à* Mme. **** sa petite fille, pour sa conduite et pour celle de sa maison*, Paris, 1698, in-12; réimprimé en 1779, in-12. L'éditeur y a joint un *Réglement* qu'elle avait composé pour elle-même, et a fait précéder cet écrit d'un *Avertissement*, qui contient la vie de madame de Liancourt. L'abbé Leclerc a inséré une autre *Vie* de cette dame dans le premier volume des *Vies intéressantes et édifiantes des religieuses de Port-Royal*, (Cologne) 1750, 4 vol. in-12. W-s.

LIBANIUS, l'un des plus fameux sophistes de l'antiquité, naquit à Antioche, l'an 314. Il était d'une famille distinguée: Suidas dit que son père se nommait Phasgamus; mais Libanius nous apprend, lui-même, que c'était le nom de son oncle. Son bisaïeul avait acquis la réputation d'un des hommes les plus habiles de son temps pour prédire l'avenir, et avait composé quelques écrits en latin; ce qui a fait conjecturer qu'il était né en Italie. Son aïeul paternel, qui avait rempli les premiers emplois de sa province, fut mis à mort avec Brasidas, son frère, par ordre de Dioclétien, après la révolte d'Eugène (303). Libanius avait deux frères plus âgés que lui: à l'âge de quinze ans, il entra dans une école de sophistes; mais il s'aperçut bientôt qu'il perdait un temps précieux à écouter des hommes qui semblaient n'employer leur éloquence qu'à obscurcir la vérité: il choisit donc un meilleur maître, et, aidé de ses leçons, il commença à étudier les ouvrages des anciens. Il partit ensuite pour Athènes, où il passa quatre ans, partageant ses loisirs entre les leçons de Diophante et la société de Crispin d'Héraclée, qui lui procura la lecture de plusieurs livres précieux. Au bout de ce temps, il se rendit à Constantinople, et il s'y lia d'une étroite amitié avec le sophiste Bemarchus et le grammairien Nicoclès, qui devint l'un des instituteurs de l'empereur Julien. Rappelé dans Athènes, sur l'invitation du proconsul, pour y remplir une chaire d'éloquence, il eut le chagrin de se voir préférer un habitant de la Cappadoce. Il revint à Constantinople, et encouragé par Dionysius, préfet de Syrie, il y ouvrit une école, qui compta bientôt plus de quatre-vingts élèves. Deux sophistes, jaloux de ses succès, osèrent lui proposer un défi; et, vaincus dans cette lutte publique, ils n'eurent pas honte de recourir à l'accusation de magie contre un rival dont ils étaient forcés d'avouer la supériorité. Libanius, banni de Constantinople, se retira d'abord à Nicée et à Nicomédie; mais Athènes lui parut un théâtre plus convenable à ses talents, et il y ouvrit un cours d'éloquence qui ajouta beaucoup à la réputation dont il jouissait déjà. Il passa, dans cette ville, cinq années qui furent les plus heureuses de sa vie, par les soins que prit Aristenète d'écarter de lui jusqu'à l'apparence d'un chagrin. Il retourna ensuite à Constantinople, puis à Nicomédie; mais la crainte des sophistes l'empêcha de donner des cours publics dans ces deux villes; et ce fut par la même raison qu'il refusa les offres honorables que lui firent les Athéniens. Il obtint de

l'empereur Gallus, la permission d'aller passer quatre mois à Antioche, d'où ses ennemis le tenaient éloigné; et la mort de Gallus, arrivée dans le même temps (354), lui laissa la liberté de rester dans sa patrie, où il établit une école, qui devint bientôt célèbre dans tout l'Orient. L'empereur Julien n'avait pu suivre les leçons de Libanius; mais il s'était procuré ses écrits, qui lui avaient inspiré la plus grande estime pour l'auteur. Ce prince, en montant sur le trône, parut très-empressé d'embrasser et de récompenser le sophiste de Syrie, qui, dans un siècle dégénéré, avait maintenu la pureté du goût, des mœurs et de la religion des Grecs. Mais Libanius, loin de se rendre à Constantinople avec la foule, attendit l'empereur dans Antioche. Il ne profita de l'ascendant qu'il avait sur Julien que pour ses concitoyens; il refusa la place de préfet du prétoire, préférant, à ce titre, celui de sophiste, auquel il devait son illustration : mais il paraît cependant qu'il accepta la charge de questeur. Julien le consultait de loin comme de près; et l'on conserve la lettre que ce prince lui écrivit pendant sa dernière expédition contre les Perses. Sous le règne de Valens, l'accusation de magie se renouvela contre Libanius; et ce ne fut pas sans peine qu'il parvint à en démontrer l'absurdité. Ses ennemis, toujours acharnés à sa perte, l'accusèrent ensuite d'avoir composé l'éloge du tyran Procope; mais il réussit encore à prouver son innocence. Aussi Libanius ne fut pas entièrement privé des bonnes grâces de Valens; il fit le panégyrique de ce prince, et lui adressa une harangue dans laquelle il lui demande la confirmation de la loi qui accordait aux enfants naturels une part dans la succession de leur père. Cette loi l'intéressait, puisqu'il vivait avec une concubine, et qu'il n'avait jamais été marié. Libanius, sur la fin de sa vie, eut beaucoup à souffrir de l'injuste agression des sophistes, et même de ses concitoyens auxquels il avait pourtant rendu des services signalés. Il avait résolu, malgré son grand âge, d'aller chercher un autre asile pour ses derniers jours; mais il ne paraît pas qu'il ait exécuté ce projet. On sait que Libanius parvint à l'âge de soixante-seize ans; et conséquemment on peut placer sa mort vers l'année 390. Ce que quelques auteurs ont rapporté de son baptême et de son attachement au christianisme, n'a d'autre fondement que le témoignage de Vincent de Beauvais, compilateur d'une crédulité excessive. Parmi les disciples de ce fameux sophiste, on se contentera de citer St. Basile et St. Jean Chrysostôme, deux des plus éloquents défenseurs des vérités que leur maître eut le malheur de méconnaître : mais cette différence d'opinions n'altéra point les sentiments de reconnaissance qu'ils lui devaient; et Libanius, de son côté, eut toujours pour eux le plus tendre attachement (*Voy.* S. Basile et S. Chrysostôme). Les ouvrages de Libanius ont été conservés. « La plupart, dit Gibbon, offrent les vaines compositions d'un orateur qui cultivait la science des mots, ou les productions d'un penseur solitaire, qui, au lieu d'étudier ses contemporains, avait les yeux toujours fixés sur la guerre de Troie ou la république d'Athènes. » Ce jugement est trop sévère; et tout en convenant que Libanius est resté fort au-dessous des grands modèles de l'antiquité, on doit reconnaître qu'il a une imagination brillante, que son

style a du nombre et de l'éclat et qu'il fait souvent un emploi heureux des images réservées aux poètes. Les *Ouvrages oratoires* de Libanius ont été publiés, pour la première fois, en grec, avec une préface de Soterianus Capsalis, Ferrare, 1517, in-4°. Fred. Morel en a donné une édition plus complète, avec une traduction latine, sous ce titre : *Libanii sophistæ præludia oratoria, declamationes et dissertationes morales*, gr. et lat.; *adjectæ sunt notæ et variæ lectiones*, Paris, 1606-27, 2 vol. in-fol. Cette édition est estimée; mais la traduction de Morel pourrait être meilleure (*Voy.* Fred. Morel). Le premier volume contient 1°. les *Progymnasmata*, c'est-à-dire les exercices composés pour les jeunes rhétoriciens. Joach. Camerarius en avait déjà publié une partie, à la suite de ceux de Théon, Bâle, 1541, in-8°.; et Morel a conservé sa version, à laquelle il s'est contenté de faire de légers changements. Erasme en a traduit aussi quelques-uns en latin; et Morel avait déjà donné avec une double version latine et française, les *Eloges* d'Ulysse, de l'agriculture, de la justice, etc. Il avait aussi publié *Libanii Paraitis ob cœnam occisam se ipsum deferens*, gr. lat., 1601. — 2°. Quarante-quatre *Déclamations*. — 3°. Quatre *Dissertations morales*. — 4°. Et enfin des *Progymnasmata* que les manuscrits attribuent à Nicolas, sophiste, qu'on croit être le disciple de Proclès et de Lacharès. Le second volume renferme trente-sept *Discours* de Libanius, précédés de sa *Vie*, qu'il avait composée lui-même à l'âge de soixante ans. Cette édition est loin d'être complète. Léon Adami en promettait une en 1715, qui devait former six vol. in-fol., et qui aurait été augmentée de plusieurs *discours*, *déclamations* et *lettres* inédites, et enrichie de notes et d'une version latine plus correcte et plus exacte que les précédentes. J. J. Reiske en a donné une édition grecque, très-estimée, Altenbourg, 1791-97, 4 vol. in-8°. (1) Fabricius a inséré quatre *discours* de Libanius, avec la version latine d'Olearius, dans le tome VII de sa *Bibl. græca*. Ant. Bongiovanni en a publié dix-huit d'après d'anciens manuscrits de la bibliothèque de St.-Marc, avec une version latine et des notes, Venise, 1751, in-4°. Enfin, le savant J. Chr. Wolf a donné une excellente édition des *Lettres* de Libanius, sous ce titre : *Epistolæ quas nunc primùm maximam partem è codicibus manu exaratis edidit, lat. convertit et notis illustravit J. Chr. Wolf*, Amst., 1738, in-fol. Ce volume contient plus de 1600 lettres, dont à peine trois cents avaient déjà été imprimées (2) : il est terminé par cinq tables d'un usage très-commode. On trouve à la suite les corrections faites sur les manuscrits envoyés à l'éditeur pendant l'impression, et les observations critiques de D'Orville, savant professeur d'Amsterdam. Ce recueil est très-précieux pour les lumières qu'il répand sur plusieurs points de l'antiquité. Outre la *Vie* de Libanius écrite par lui-même et imprimée, comme on l'a dit, en tête du second vol. de ses *œuvres* (Paris, 1627), on peut consulter la *Vie* de ce sophiste par Eunape, qui ne le juge pas favorablement, et la *Bi-*

(1) Reiske a ajouté à son édition les discours publiés par A. Bongiovanni, et en outre sept autres découverts plus récemment.

(2) Quelques-unes avaient été données en grec avec celles de S. Basile, etc., Venise, Alde, 1499, in-4°.

blioth. grecq. de Fabricius, tom. VII, qui y a rassemblé beaucoup de détails pleins d'intérêt. La *Dissertatio de vitâ Libanii*, par God. Olearius, n'est pas imprimée. W-s.

LIBARID, célèbre général géorgien, de la puissante famille des Orpelians, originaire de la Chine, était fils de Rhad, et petit-fils d'un autre Libarid, qui étaient morts tous deux en combattant contre l'empereur Basile II, en l'an 1021. Libarid eut, comme héritage de ses ancêtres, la plus grande partie de la Géorgie méridionale, et la dignité de connétable. Ainsi qu'eux, il se rendit célèbre par sa valeur. La Géorgie était alors gouvernée par Bagrat ou Pakarad IV, de la race des Pagratides, prince sans courage et généralement détesté de ses sujets, à cause de sa tyrannie et de la dissolution de ses mœurs. Libarid avait une femme dont la beauté fit impression sur le roi, qui parvint à la ravir à son époux, et lui fit un outrage que les Orientaux pardonnent rarement. Le prince Orpélian, transporté du desir de se venger, prit les armes et se révolta, vainquit Bagrat, s'empara de sa capitale, où il trouva la mère du roi, qu'il viola. Bagrat, n'osant plus venir le combattre, fut réduit à fuir à travers le Caucase, jusque chez les Abkhaz : ce qui eut lieu vers l'an 1045. Quand Libarid fut maître de toute la Géorgie, il envoya une ambassade à Constantinople, demanda et obtint l'alliance de l'empereur. Dans le même temps, Bagrat vint par le pays des Souanes et la Colchide, puis descendit le Phase, pour se retirer à Trébisonde, d'où il envoya un message à Constantinople, pour se plaindre de ce qu'on avait traité avec son sujet rebelle. Constantin Monomaque, qui régnait alors, lui offrit sa médiation pour rentrer dans ses états. Bagrat l'accepta, et consentit à céder à Libarid, toute la partie de la Géorgie, située au sud et au sud-ouest, qui est connue sous le nom de Meschie. Libarid, au prix de cette cession, consentit à le considérer comme son suzerain. Peu après il trouva une occasion d'augmenter sa célébrité : les Turcs Seldjoukides, qui avaient fait récemment la conquête de la Perse, voulurent y joindre celle de l'Arménie. Ibrahim-Inal et Koutoulmisch, frères du sultan Thoghroul-Begh, vinrent, avec une puissante armée, fondre sur le Vasbouragan, qu'ils traversèrent en vainqueurs. Ardzen, ville grande et commerçante, voisine de Théodosiopolis, fut prise et détruite : 150 mille de ses habitants furent passés au fil de l'épée, après une opiniâtre résistance, sans que les gouverneurs et les généraux grecs en Arménie eussent rien tenté pour les sauver. Aaron Vestès, duc du Vasbouragan, et Catacalon, duc d'Ani, s'étaient retirés dans les plaines de Vanant, au nord d'Ani, attendant du renfort et épiant une occasion favorable pour attaquer les ennemis. L'empereur, informé du péril qui menaçait l'Arménie, écrivit aussitôt à Libarid pour l'engager à se joindre avec ses troupes à l'armée impériale : il y exhorta aussi Grégoire Arsacide, fils de Vasag, qui était duc de Mésopotamie ; et il fit partir en même temps Isaac Comnène, maître de la milice d'Orient, avec les troupes de Trébizonde et de la Chaldée. Toutes ces forces se réunirent à Cabourou, dans le pays d'Ardchovid. Libarid vint les y joindre avec ses propres troupes, et celles de Bagrat, roi de Géorgie, et de Kakig, roi de Kars. Les généraux grecs voulurent immé-

direment en venir aux mains ; mais Libarid refusa de combattre ce jour-là, parce que c'était un samedi, le 18 septembre 1049, et qu'il ne voulait pas enfreindre l'usage de sa nation. Pendant la nuit, son neveu Tchordovanel, qui faisait la garde du camp, se laissa emporter par son courage et attaqua les Turcs. Il fut tué au moment où il obtenait l'avantage. Libarid fut très-sensible à cette perte, et il se prépara aussitôt à combattre. Dans la bataille il déploya le plus bouillant courage : la victoire fut long-temps disputée ; mais enfin elle se décida pour les chrétiens. Les Turcs étaient en pleine déroute, et les Grecs se retiraient dans leur camp : Libarid combattait encore. Se laissant emporter par son ardeur, il ne s'aperçut pas que les guerriers qui l'accompagnaient étaient en trop petit nombre : son cheval fut tué, et il tomba entre les mains des ennemis. Ibrahim-Inal l'emmena en Perse, où il le présenta au sulthan Thoghroul-Begh, qui traita le prince géorgien avec les plus grands honneurs. Quelque temps après, en 1050, le sulthan se brouilla avec son frère, dont il exigeait la cession de Hamadan et des forteresses que celui-ci possédait dans le Courdistan. Ibrahim se révolta, et se retira dans le fort de Sermadj : pour mettre son prisonnier en lieu de sûreté, il le confia à Nasr-Eldaulah, fils de Merwan, prince musulman qui régnait dans le Diarbekr, et dépendait de l'empereur grec. Bientôt après, le sulthan envoya sommer le roi du Diarbekr, de faire faire les prières publiques en son nom, et de reconnaître son empire. Pour lui prouver sa bonne volonté, Nasir-Eddaulah remit Libarid à Thoghroul : vers le même temps, l'empereur Constantin écrivit au roi du Diarbekr, pour obtenir, par sa médiation, la délivrance de Libarid. Abou-Abdallah, docteur de la loi, fut chargé de négocier cette affaire ; le sulthan y parut disposé : alors George Drosus partit au nom de l'empereur, pour la conclure. Les deux princes rivalisèrent de générosité. Le sulthan renvoya Libarid, sans rançon et sans échange, et lui fit encore de grands présents. L'empereur, pour lui marquer sa gratitude, releva les ruines de la mosquée que les musulmans avaient eue autrefois à Constantinople, y fit faire les prières publiques, au nom de Thoghroul-Begh, et paya même les hommes qui la desservaient. Libarid avait été deux ans prisonnier ; il s'empressa de venir à Constantinople, remercier l'empereur, qui le renvoya dans sa patrie avec honneur. Nous ignorons les circonstances du reste de sa vie. Il paraît seulement qu'il continua de servir les empereurs ; car on voit, par le témoignage d'un historien, qu'il était attaché au parti de Michel Stratiotique, et il lui resta fidèle jusqu'à la dernière extrémité. Et quand ce prince eut été forcé d'abdiquer, le 8 juin 1057, son compétiteur Isaac Comnène traita les généraux qui lui étaient restés fidèles, avec la plus grande distinction, et Libarid eut, à ce titre, part à ses bonnes grâces. Peu après, quand il fut de retour en Géorgie, Libarid fut assassiné par des émissaires du roi Bagrat. On l'enterra à Bethania, auprès de Teflis, dans la sépulture de sa famille. Son fils, Ivané, chercha vainement à se rendre indépendant. (*Voyez* IVANÉ, tom. XXI, pag. 303.) S. M-N.

LIBAVIUS (ANDRÉ), docteur en médecine, naquit à Halle en Saxe : il professa l'histoire de la poésie ; à

léna, en 1588, et fut nommé en 1605, recteur du gymnase de Cobourg, dans la Franconie, où il mourut, en 1616. Ce médecin est le premier qui ait parlé de la *transfusion du sang*. On prétend que la fable du rajeunissement d'Eson lui en donna l'idée. « Ayez, dit-il, un » homme sain et vigoureux, et un » homme sec et décharné, qui pos- » sède à peine un souffle de vie. Ou- » vrez l'artère de l'homme en par- » faite santé; insinuez-y un tuyau » d'argent; ouvrez ensuite une artère » de l'homme malade, placez un » autre tuyau dans ce vaisseau, et » bouchez si exactement les deux tu- » bes que le sang de l'homme sain » s'introduise dans le corps malade: » il y portera la source de la vie, et » toute infirmité disparaîtra. » Une expérience annoncée avec tant d'assurance ne pouvait manquer de séduire. Un bénédictin l'essaya sur un de ses amis (*Voyez* DESGABETS). Lower, anatomiste anglais, la perfectionna; et Denis, médecin français, qui marcha sur ses traces, publia en 1668, deux lettres relatives à plusieurs expériences curieuses de la transfusion du sang. On regardait alors cette opération comme une ressource contre les maladies et comme un moyen de rajeunir les vieillards; mais elle fut défendue par un arrêt du parlement, informé des mauvais effets qu'elle avait produits. Libavius se fit une réputation par ses ouvrages de chimie, dans lesquels il s'efforça de réfuter les rêveries de Paracelse et de ses sectateurs. On conserve dans les pharmacopées, sous le nom de *Liqueur fumante de Libavius*, la composition d'un puissant caustique, qui n'est autre chose que du muriate suroxigéné d'étain. Son *Histoire des métaux* le fit placer sur la même ligne que George Agricola; mais la métallurgie et la chimie ont fait tant de progrès depuis Libavius que ses ouvrages ne sont plus estimés. Sur une vingtaine qu'il a composés, nous ne citerons que: I *Epistolarum chymicarum libri tres*, Francfort, 1595 et 1599, in-8°; 3 vol. II. *Alchymia*, Francfort, 1606, in-fol., fig. III. *Syntagma selectorum alchymiæ arcanorum*, ibid., 1613, 2 tom. in-fol. en 1 vol. IV. *Appendix Syntagmatis arcanorum chymicorum*, ibid., 1615, in-fol. V. *Comment. Alchymiæ et varia opuscula, ac ejusdem Analysis confessionis fraternitatis de Rosea-Cruce*, ibid., 1615, 2 vol. in-fol. D-v-r.

LIBERALE, peintre de l'école vénitienne, né à Vérone, en 1451, fut élève d'Etienne de Zevio, et se plaça, de bonne heure, au premier rang des artistes de son pays. Il s'appropria la manière de Jacques Bellin, qui avait enrichi de ses peintures la chapelle du dôme de Vérone. Vasari prétend qu'il en reçut même des leçons; mais il se trompe, puisque les peintures dont il s'agit, ont été faites en 1436, comme le prouve l'inscription. Liberale avait peint un grand nombre de tableaux: parmi ceux qui existent encore, on fait un cas particulier d'une *Epiphanie*, dans l'église du Dôme à Vérone. Ce tableau, de proportion plus petite que nature, contient un nombre immense de figures, de chevaux et d'animaux: on y admire surtout un groupe de séraphins qui entourent la Vierge, et dont les draperies et la pose sont tellement dans la manière de Mantegna, qu'on croirait ce tableau de ce maître. Ainsi que Jacques Bellin, Liberale réussit à rendre avec vérité les divers sentiments de l'ame. La

ville de Sienne l'appela pour lui confier la peinture des livres de chœur du Dôme. De retour dans sa patrie, et déjà affaibli par l'âge, il réclama les soins d'une de ses filles, mariée à Vérone; mais il eut tellement à souffrir de ses procédés, qu'il l'abandonna pour se réfugier chez François Torbido, surnommé *il Moro*, son élève, qui eut pour lui les plus grands égards. Liberale, pour l'en récompenser, le fit héritier d'une maison et d'un jardin qu'il possédait à San Giovanni in Valle. Il mourut quelques jours après, le 12 août 1536. — Genzio ou Gennesio Liberale, peintre de genre, né à Udine, dans le Frioul, vers le milieu du seizième siècle, fut élève de Pellegrino da San Daniello, condisciple et émule de Jean Bellin, et s'adonna surtout à peindre des poissons. Sa manière se rapproche beaucoup de celle des Bassans.

P-s.

LIBERALIS (Antonius). *Voy.* Antoninus, tom. II, pag. 293.

LIBERE (Saint), élu pape le 24 mai 352, succéda à saint Jules. Il était Romain de naissance; et la fidélité avec laquelle il avait rempli tous les ministères qui lui avaient été successivement confiés, le fit nommer à la papauté, d'une commune voix, malgré la résistance qu'il y opposa. Les temps étaient difficiles: on avait vu, sous le pontificat de saint Jules, toutes les persécutions des sectateurs d'Arius contre saint Athanase: elles se renouvelèrent sous celui de Libère. Les évêques orientaux, tant Ariens que semi-Ariens, écrivirent au nouveau pape, pour l'engager à refuser sa communion à saint Athanase. Libère convoqua un concile à Rome : soixante-cinq évêques d'Italie se déclarèrent en faveur du saint patriarche, et approuvèrent sa doctrine. Le pape en rendit compte à l'empereur Constance, et le pria d'assembler un concile général, qui se tint dans la ville d'Arles; mais les Ariens y triomphèrent. Le légat du pape, Vincent de Capoue, céda à leurs violences, et signa la condamnation de saint Athanase. Libère, pénétré de douleur, porta de nouveau ses plaintes aux pieds du trône. Un autre concile fut assemblé à Milan (355). Les Ariens, quoiqu'en nombre inférieur, y furent encore victorieux. Ils engagèrent même l'empereur à forcer Libère de souscrire à leurs sentiments et à leurs résolutions; mais le pape ne put être gagné par des présents, ni intimidé par des menaces. Appelé à Milan, il eut une longue conférence avec l'empereur, auquel il résista avec fermeté, et qui l'exila à Bérée en Thrace. Il y resta deux ans, exposé à des persécutions de la part de l'évêque, qui était Arien. Pendant ce temps, l'empereur avait forcé les Romains de placer sur le Saint-Siége un intrus (*Voy.* Félix II), qui avait la complaisance de communiquer avec les Ariens, quoiqu'il gardât la foi de Nicée. Constantius vint à Rome (357), et eut lieu de juger quelle aversion l'on avait conçue pour cet anti-pape. Le peuple redemandait Libère; les dames romaines firent entendre elles-mêmes leurs supplications pour son retour. Libère, de son côté, fatigué de son exil, ou peut-être cédant à des sollicitations dont il espérait plus de fruit par la suite, pour le bien de la paix, démentit sa fermeté, en adoptant la formule de Sirmium qui était une conséquence de la doctrine d'Arius. On sait que cette hérésie consistait à nier la divinité de Jésus-Christ, et à n'envisager en lui qu'un homme doué de talents extraordinaires, qui ne

pouvait être appelé Dieu que par une espèce de participation. (*Voyez* Arius.) Cette hérésie occasionna la tenue du concile de Nicée, qui rétablit le dogme de la consubstantialité du Verbe, dans toute la force du terme. Arius mit ensuite quelques restrictions à sa doctrine; et ses disciples, se partageant en diverses nuances(1), prirent le nom d'Ariens outrés, ou Anoméens, et de semi-Ariens. Ce fut l'une de ces modifications de dogmes, qui servit de base à la formule de Sirmium, dans laquelle on évita le mot de *substance*, mais dont il résultait néammoins que le fils était d'une nature différente de celle du père; ce qui était bien éloigné de la foi de Nicée. Ce fut cette formule que Libère eut la faiblesse de signer; et cette condescendance lui fit obtenir son rappel à Rome (358). Cependant son retour fut un triomphe. L'anti-pape fut chassé: Libère fit une espèce de protestation en excommuniant les *Anoméens*, et en déclarant anathèmes ceux qui disaient que le fils n'était pas semblable au père en substance, et en toutes choses. Cette profession de foi était encore insuffisante, parce que, suivant le concile de Nicée, il ne s'agit point de substance semblable, mais de la même substance. Dans un concile assemblé à Rimini (359), on agita de nouveau cette question; mais à force de subtilités et d'intrigues, les Ariens l'emportèrent encore, et firent triompher le principe d'affinité ou de ressemblance, et rejeter celui de l'identité. Constantius, qui les protégeait, força presque tous les évêques d'adhérer aux actes de Rimini. Les uns cédèrent par la crainte de perdre leurs places; d'autres n'aperçurent point le piége dans lequel on les avait attirés, c'est-à-dire, les termes qui contenaient l'erreur. Libère refusa de souscrire cette formule. Cependant, saint Athanase exilé dans le désert, et conservant toujours la pureté de la doctrine, écrivait sans cesse pour combattre les hérétiques; mais en distinguant la perversité des principes et des intentions, il fut d'avis que l'on pardonnât à ceux qui reviendraient de leurs erreurs en professant la foi de Nicée, et en anathématisant les hérétiques, qui faisaient du fils de Dieu une créature. Ce fut en conséquence de cet avis, que Libère ordonna de recevoir les évêques *tombés* à Rimini qui ajouteraient à la profession de foi de Nicée la condamnation des chefs de parti. Les Ariens se divisèrent. Ceux qui avaient adopté une doctrine mitigée se séparèrent enfin des partisans outrés de l'hérésie primitive (366). Les Orientaux, qui composaient le plus grand nombre, se réunirent à l'église romaine, et vinrent trouver Libère, auquel ils déclarèrent qu'ils se séparaient de la créance des Anoméens, en confessant que le fils était semblable au père en toutes choses, et qu'il n'y avait point de différence entre le semblable et le consubstantiel. Libère mourut le 24 septembre 366, après un pontificat de quatorze ans et quelques mois. Sa chute a toujours servi d'argument contre l'infaillibilité, telle qu'elle a été soutenue par quelques ultramontains; ce qui n'a pas empêché que sa mémoire n'ait été en vénération. Les évêques les plus illustres de ces temps-là, tels que saint Epiphane, saint Basile et saint Ambroise, l'ont nommé avec les marques ordinaires de respect. Voy. *Dissertation critique et histo-*

(1) On compte jusqu'à seize professions de foi différentes des Ariens. (*Voy.* Socrates, saint Athanase et Fleury.)

rique sur le pape Libère, dans laquelle on fait voir qu'il n'est jamais tombé, par l'abbé Corgne, Paris, 1726, et le *Commentaire* critique et historique sur S. Libère, pape, par le P. Stilting, dans les *Acta sanctorum* (des Bollandistes) au 23 septembre. On trouve un *Dialogue* de Libère avec Constantin ou Constantius, et douze *Lettres* de ce pape, insérées dans le tome II de la *Collection des conciles*. Libère eut pour successeur saint Damase I. D-s.

LIBERGE (Marin), savant jurisconsulte, naquit à Belon-le-Trichard, village près du Mans, professa le droit à Poitiers, et ensuite à Angers. Il avait tellement gagné la confiance des habitants de cette dernière ville, qu'il y apaisa deux fois des séditions populaires, au commencement de la Ligue. Sa présence suffisait pour calmer le peuple révolté. Le maréchal d'Aumont, après avoir réduit la ville sous l'obéissance du roi, le nomma échevin perpétuel, quoiqu'il changeât tous les autres officiers municipaux. En cette qualité, Liberge harangua Henri IV, en 1595, lorsque ce prince passa par Angers. Le roi fut si content du discours et des belles manières de l'orateur, qu'il l'embrassa, le loua publiquement, répondit à tous les points de la harangue, et donna à l'université d'Angers le droit d'*appâtissement des pintes*, pour servir de gages aux professeurs en droit; privilége dont elle a joui jusqu'à la révolution. Liberge fut député aux états de Blois, et y composa les cahiers de la province d'Anjou. Il y développait à peu près les mêmes vues que celles qu'il proposa depuis à Henri IV, pour subvenir aux gages des professeurs en droit. Il mourut à Angers, en 1599. On a de lui: I. *Universæ juris historiæ Descriptio, ex variis authoribus collecta, et in Pictaviensi gymnasio exposita*, Poitiers, 1567, in-4°. II. *De præsentis tempestatis et sæculi calamitate Oratio*, Poitiers, 1567, in-4°. III. *De calamitatum Galliæ causis Oratio*, 1569, in-4°. IV. *Ample discours de ce qui s'est fait et passé au siége de Poitiers, écrit durant icelui; par un homme qui était dedans*, Rouen, le 11 septembre 1569, in-8°.; réimprimé, avec quelques augmentations, la même année à Paris, in-8°.; à Poitiers, 1570, in-4°.; et avec les *Epitaphes latines et françaises de quelques uns des occis*, Rouen, 1625, in-12. V. *De justitiâ et jure Oratio, in Andegavensi juris auditorio habita, anno* 1574, Paris, 1574, in-4°. VI. *De artibus et disciplinis quibus juris studiosum instructum et ornatum esse oportet; Oratio habita in scholâ Andegavensi*, 1591, in-8°. VII. Une longue *Épître* latine *à Gui Delesrat, lieutenant-général d'Angers*: elle est imprimée en tête des harangues de ce magistrat. D-c.

LIBERGIER ou LE BERGER (Hugues), architecte de Reims, né vers le commencement du treizième siècle, s'illustra par la construction du portail, des deux tours, de la nef et des deux ailes de la belle église, aujourd'hui détruite, de Saint-Nicaise de Reims, à laquelle il travailla depuis 1229, jusqu'à sa mort, arrivée l'an 1263. Robert de Coucy acheva cet édifice. Libergier fut enterré devant l'église qu'il avait bâtie, sous une pierre blanche qui fut mise ensuite à l'entrée de la nef de la cathédrale. On y voyait sa figure ciselée en plomb; il portait dans sa main gauche la moitié de l'église de Saint-Nicaise, et tenait dans sa droite

une règle et un compas : autour de cette pierre, on lisait son épitaphe. « C'est la preuve d'une intel- » ligence peu commune dans Hugue » Libergier, dit l'abbé Pluche, d'a- » voir risqué avec succès, sur des ap- » puis aussi délicats que l'étaient les » deux tours de cette magnifique » église, dix pyramides en pierres, » dont les deux grandes avaient » cinquante pieds de hauteur sur une » base de seize pieds ; comme c'est » une sage réserve dans l'architecte » de la cathédrale, Robert de Cou- » cy, de n'avoir pas chargé ses deux » tours du fardeau fort supérieur des » deux pyramides qui auraient pu les » terminer. Ce que Libergier a fait » de plus beau n'était peut-être pas » son portail, où les ornements a- » vaient été jetés à pleines mains : » l'ordonnance, également simple » et majestueuse des dehors de son » église, attachait bien autrement » les yeux attentifs ; la justesse des » proportions, la hardiesse du des- » sin et de l'exécution, la délicatesse » et la noble simplicité, étaient les » principales beautés qu'on y admi- » rait. Les deux architectes avaient » employé tout ce que l'art joint à » l'expérience leur avait appris de » plus délicat et de plus achevé pour » en faire un des plus beaux monu- » ments de France et peut-être de » l'Europe. » Y.

LIBERI (Le chevalier Pierre), peintre d'histoire, né à Padoue, en 1605, fut élève d'Alexandre Varotari, surnommé le *Padovanino*. Grand peintre, et regardé comme le plus savant dessinateur de l'école vénitienne, Liberi succéda à son maître dans l'honneur de maintenir la gloire de cette école. Il parcourut successivement les villes de l'Italie : à Rome, il étudia l'antique, Michel-Ange et Raphaël ; à Parme, le Corrége ; à Bologne, les Carrache, et à Venise, les habiles coloristes que cette ville a produits. De toutes ses études, il se forma un style qui tient de chaque école, qui ne fut pas apprécié en Italie, mais qui charma l'Allemagne, où il fut appelé, et d'où il revint avec les titres de comte et de chevalier, et des biens considérables qui lui permirent de vivre à Venise, d'une manière brillante. Quant à sa manière de peindre, on pourrait dire qu'il a un style varié. Lorsqu'il travaillait pour des connaisseurs, il employait un pinceau expéditif et plein de franchise. Pour les autres, au contraire, il terminait chaque partie de ses tableaux avec le plus grand soin ; les cheveux mêmes sont exécutés avec tant d'exactitude, qu'on pourrait presque les compter. Il peignait ordinairement les tableaux de ce genre sur du bois de cyprès. Il semble, cependant, que cette manière si exacte ait refroidi son imagination ; car les ouvrages qu'il a exécutés ainsi, n'ont pas la perfection de ceux qu'il peignait d'une manière plus libre. Il est tantôt grandiose, et tantôt gracieux ; et quoiqu'il ait produit peu de tableaux dans la première manière, on en connaît pourtant quelques-uns d'un grand mérite, tels que le *Massacre des Innocents*, à Venise ; *Noé sortant de l'Arche*, à Venise ; le *Déluge universel*, à Bergame. Ce sont des tableaux d'église d'un dessin vigoureux, remplis des plus beaux raccourcis, pleins de mouvement, et dont les nus d'un grand caractère rappellent cependant bien plus les Carrache que Michel-Ange. Il abusa surtout de l'imitation des premiers de ces maîtres, en peignant, contre l'usage le Père Eternel entièrement nu,

dans l'église de Sainte-Catherine de Vicence; erreur de jugement qui diminue le mérite de cette peinture, d'ailleurs très-belle dans toutes ses parties. Mais ce sont les tableaux de cabinet de Liberi qui ont fondé sa réputation. Tantôt ses sujets sont tirés de la fable, tantôt ce sont des caprices ou des allégories énigmatiques. Le plus souvent à l'imitation du Titien, il a peint des *Vénus nues*, que l'on peut regarder comme des chefs-d'œuvre, et qui lui ont mérité le surnom de *libertin*. Il existe peu de galeries où l'on n'en trouve; et lorsqu'on en a vu une, il est facile de les reconnaître toutes, soit aux airs de tête, qu'il répète souvent, soit au ton général de ses tableaux, et aux teintes rosées de ses chairs. Du reste, son coloris est suave et bien empâté, ses ombres délicates, et dans le goût du Corrége: ses profils sont tirés en général de l'antique, et le maniement de son pinceau est plein de franchise et de liberté. Le chevalier Liberi mourut à Venise, en 1687. — Marc Liberi, son fils, reçut des leçons de lui; mais il ne peut lui être comparé dans les ouvrages de son invention, ni pour le grandiose, ni par la beauté. Cependant, il montre de l'habileté dans les copies qu'il a exécutées d'après les tableaux de son père. Les connaisseurs même les plus exercés ont peine à discerner la copie de l'original. On connaît de lui plusieurs tableaux signés *Per il figlio del Liberi*. P-s.

LIBERTAT (Pierre), né à Marseille vers le milieu du seizième siècle, dans l'obscurité, suivant les uns, descendait, selon d'autres, de la famille de Bayon, originaire de Corse, où l'un de ses ancêtres, Jean de Bayon, avait obtenu le surnom de *Libertat*, à cause de ses exploits en Sicile et en Calabre. Ce qui paraît certain, c'est qu'en 1595, Antoine de Bayon de Libertat était juge du palais à Marseille, charge qui n'était accordée qu'à la noblesse. Pierre, dont il s'agit ici, se signala long-temps dans le parti de la Ligue; mais l'abjuration de Henri IV lui fit desirer de rentrer sous les lois du légitime souverain. Depuis cinq ans, Charles Casaulx, officier et agent de la comtesse de Sault, qui s'était unie au duc de Savoie pour attiser en Provence les feux de la discorde, avait usurpé le consulat à Marseille, où il secondait les derniers efforts de la rebellion, soutenu par un secours de quatre galères et de 1200 Espagnols, que Philippe II avait envoyés. Cependant le duc de Guise marchait pour réduire Marseille, la seule ville de Provence qui résistât encore. Casaulx avait confié la garde de la Porte-Royale à Libertat: ce capitaine, plein de courage et d'ambition, brûlait de s'illustrer par quelque action d'éclat; les brillantes promesses du duc de Guise lui en fournirent l'occasion: il s'obligea de donner la mort à Casaulx, et de soumettre Marseille. L'entreprise était périlleuse; mais le desir de la gloire, et surtout l'espoir des récompenses, déterminèrent Libertat. Il se concerte avec le duc, qui fait avancer ses troupes. Casaulx, informé de leur approche, charge Louis Daix, son collègue, d'observer leurs mouvements autour des remparts, et se rend lui-même à la Porte-Royale, avec une nombreuse escorte; mais, en arrivant, il est renversé d'un coup d'épée par Libertat, dont un des frères achève de le tuer. Aussitôt les cris de *Vive le Roi* se font entendre: les soldats ligueurs se dispersent après une lé-

gère résistance ; leurs chefs se sauvent sur les galères espagnoles, qui lèvent l'ancre : les troupes du duc de Guise entrent dans la ville, et Libertat, à leur tête, affranchit ses concitoyens, dont la terreur avait seule retardé la soumission. Ce coup hardi eut lieu le 17 février 1596. Henri IV, en apprenant la reddition de Marseille, s'écria : *C'est maintenant que je suis roi !* Il écrivit à Libertat pour lui témoigner sa reconnaissance, le nomma viguier perpétuel de sa patrie, lui fit compter 50 mille écus, et lui accorda, tant pour lui que pour ses frères, d'autres distinctions. La ville de Marseille fit ériger à son libérateur une statue décorée d'une inscription latine ; et l'on grava sur la Porte-Royale ces deux vers latins :

Occisus justè Libertæ Casalus armis ;
Laus Christo, urbs regi, Libertas sic datur urbi.

Libertat mourut sans enfants, le 11 avril 1597, empoisonné, dit-on, avec des bas de soie ; et ses frères, Barthelemi et Antoine, héritèrent de ses biens et de ses emplois : c'est du dernier que descend la famille de Libertat, qui existe encore en Provence. (*Voy.* Guise, t. XIX, p. 198, et Henri iv, t. XX, p. 94.) A-t.

LIBICKI (Jean), poète polonais du dix-septième siècle, a laissé une *Traduction des Odes d'Horace en vers polonais*, qui fut imprimée à Cracovie, 1647, in-4°. de 128 p. On a du même, en latin et en polonais : *Somnium de vino et aquâ inter se litigantibus pro præcedentiâ*, 1647 et 1684, sans lieu d'impression et sans nom d'auteur ; — *Bacchus miraculosus*, poème en polonais, imprimé plusieurs fois, mais également sans indication du nom de l'auteur. C-au.

LIBON, architecte grec, né dans l'Elide, florissait vers la quatre-vingtième olympiade, 458 ans av. J. C. Il construisit auprès de Pise, ce temple de Jupiter olympien, si célèbre par les cérémonies des jeux olympiques, et où s'accumulèrent, pendant tant de siècles, les chefs-d'œuvre des arts et les offrandes de tous les peuples. Le temple était d'ordre dorique ; il était entièrement entouré de colonnes, construit en pierres de l'Elide, et couvert avec ces espèces de tuiles de marbre pentelique, inventées par Byzès de Naxos, vers la 55e olympiade, 560 ans avant J. C. ; sa hauteur était de soixante-huit pieds et sa largeur de quatre-vingt-quinze, sa longueur de deux cent-trente : les sculptures du fronton antérieur étaient l'ouvrage de Pœonius de Mende (en Thrace), et celles du fronton postérieur étaient d'Alcamenes. C'était dans le sanctuaire que s'élevait la fameuse statue d'or et d'ivoire, chef-d'œuvre de Phidias, et la merveille de la sculpture *chryselephantine*. On peut voir dans Pausanias, la description qu'il donne de ce superbe édifice, dont il ne reste pas la moindre trace. On croit qu'il fut détruit vers la fin du quatrième siècle. M. Quatremère de Quincy a donné, dans son *Jupiter Olympien*, une excellente hypothèse sur ce temple et ses ornements. L-s-e.

LIBRI (François Dai), dit *le Vieux*, peintre en miniature, né à Vérone, vers le milieu du xve siècle, se rendit célèbre par le talent avec lequel il peignait les livres de chœur et d'office. L'imprimerie était encore à son berceau ; et les plus riches chapitres mettaient leur honneur à posséder les plus beaux livres de chœur. François en peignit un grand nombre, dont plusieurs sont encore

conservés avec soin à Vérone et dans d'autres villes d'Italie ; mais le plus vanté de ses ouvrages est un petit livre où il peignit, avec une extrême délicatesse, deux miniatures, dont l'une représente *saint Jérôme*, et l'autre *saint Jean dans l'île de Pathmos, écrivant l'Apocalypse*. C'est à son talent dans ce genre, qu'il dut le surnom *Dai Libri*, qu'il transmit, ainsi que ses talents, à son fils Jérôme, né à Vérone, en 147.. — Jérôme ne se borna pas à la peinture des livres d'église ; il reçut des leçons de Dominique Morone, et devint un des peintres les plus habiles de son temps. A l'âge de seize ans, il peignit une *Déposition de croix* ; et lorsqu'on découvrit ce tableau, tous les spectateurs coururent en foule chez le père du jeune artiste, pour le féliciter d'avoir un fils aussi habile. Toutes les figures en sont remarquables ; mais les artistes font un cas particulier d'une Vierge et d'un Saint-Benoît que Jérôme a introduits dans sa composition. On conserve encore à Vérone, dans l'église de Saint-George, un tableau qu'il a peint en 1529 ; c'est une *Vierge entre deux saints Evêques et trois Anges*. Ce tableau, de petite dimension, réunit tous les suffrages. L'église de Saint-George en contient un grand nombre de ce genre ; mais celui de Jérôme peut en être regardé comme le chef-d'œuvre, tant il frappe par la grâce, le brillant et le fini. Après avoir exécuté ce tableau, Libri se livra exclusivement à la peinture des livres de chœur : ceux que l'on connaît de lui, sont précieux par la perfection du travail ; mais l'*Adam et Eve chassés du Paradis terrestre*, qu'il fit encore pour l'église de Saint-George, surpasse tous les autres : cette belle miniature a depuis été transportée à Rome. C'est en allant peindre des livres de chœur dans le couvent des chanoines de Saint-Sauveur, que Dai Libri connut D. Giulio Clovio (*Voyez* Clovio), auquel il eut la gloire de donner les premières leçons de son art. Il mourut en 1555, à Vérone, laissant deux fils, dont l'aîné, nommé François Dai Libri *le jeune*, hérita de son talent pour la peinture des livres d'église ; mais un de ses oncles, riche et sans enfants, l'attira près de lui, et lui confia la direction d'une manufacture de verrerie, où il perdit les années les plus précieuses de sa jeunesse : son oncle, étant devenu veuf, se remaria, eut des enfants, et lui ôta tout espoir d'être son héritier. François reprit donc le pinceau, et entreprit, sous la direction de Fracastor et de Beraldi, médecins fameux et géographes, un globe terrestre, dont Navagero voulait faire hommage à François Ier. ; mais ce poète étant mort à son arrivée en France, le globe, commencé par François Libri, demeura imparfait. Cet artiste étudia aussi la peinture à l'huile et l'architecture ; mais il vécut peu de temps. Son frère s'était fait prêtre ; et ce fut en lui que s'éteignit la famille Dai Libri, qui a fourni trois artistes d'un talent remarquable. P-s.

LIÇARRAGUE (Jean de), ministre de la religion réformée, était né dans le seizième siècle, à Briscons, petit village de Béarn, et y remplissait les fonctions du pastorat. Il fut arrêté à l'époque des premiers troubles qui éclatèrent dans cette province, et jeté dans un cachot d'où il ne sortit que sur les instances de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, mère de Henri IV. Cette princesse le retint à son service, et le chargea de traduire le *Nouveau-*

Testament, dans la langue basque que parlait le plus grand nombre de ses sujets. Il fut ensuite nommé pasteur de la Bastide de Clarence; et l'illustre de Thou, qui alla lui rendre visite en 1582, rapporte comme une preuve de l'esprit de charité qui unissait les habitants de ce village, que les catholiques et les protestants y faisaient l'office dans la même église, mais à des heures différentes. On ignore les autres particularités de la vie de Liçarrague; et Prosper Marchand, qui lui a consacré un curieux article, dans son *Dictionnaire*, avait fait d'inutiles recherches sur l'époque de sa mort. Le seul ouvrage que l'on connaisse de lui, est le *Nouveau-Testament, traduit en langue basque*, La Rochelle, 1571, in-8°. Cette traduction est très-rare, et si bien imprimée, qu'on la regarde comme un chef-d'œuvre de typographie. Elle est précédée d'une épître, en français, adressée à Jeanne d'Albret. W-s.

LICETI (Fortunio), fameux péripatéticien, et l'un des plus célèbres professeurs de son temps, naquit le 3 octobre 1577, à Rapallo dans l'état de Gênes. Sa mère, dans un voyage qu'elle fit de Reco à Rapallo, par mer, fut tellement incommodée qu'elle accoucha avant terme: ce ne fut qu'en prenant des précautions extrêmes (1), qu'on parvint à sauver l'enfant; et on lui donna le nom de *Fortunio*, pour lui rappeler qu'il devait la vie à un bonheur inespéré. Il montra dès son enfance des dispositions extraordinaires que son père prit soin de cultiver; il alla ensuite continuer ses études à Bologne, et il y suivit pendant quatre ans les cours de médecine et de philosophie. Il n'avait pas encore dix-neuf ans, lorsqu'il publia un traité *De Ortu animæ humanæ*, réimprimé à Francfort, 1600, in-8°., qui fut trouvé si beau qu'on refusa de l'en croire auteur. Le père de Liceti étant tombé malade, le fils se hâta de revenir à Gênes en 1599; mais il eut le chagrin de n'y arriver qu'après l'enterrement de l'auteur de ses jours (1). L'année suivante, il prit le doctorat en philosophie et en médecine; et il alla prendre possession de la chaire de logique, à Pise; il la remplit pendant cinq ans, et fut ensuite chargé d'expliquer la philosophie d'Aristote. En 1609, il fut nommé professeur de philosophie à l'université de Padoue : sa réputation y attira un grand nombre d'élèves; et son traitement fut successivement porté jusqu'à mille florins. Il se mit sur les rangs pour la place de premier professeur, après la mort de Crémonini; mais ayant échoué deux fois dans sa demande, il quitta Padoue, où il demeurait depuis vingt-quatre ans, et passa à Bologne, où on lui offrit des appointements considérables. L'université de Padoue ne

(1) Vigneul-Marville (D. Bonav. d'Argonne) se contente de dire « qu'il fallut l'élever dans du « coton. » (*Mélanges de littérat.* II, 146.) Mais Baillet, d'après Michel Giustiniani, ajoute des circonstances si merveilleuses, qu'il est bien étonnant qu'un critique aussi judicieux que Lamonnoye n'en ait pas fait sentir le ridicule. « Le fœtus, dit Baillet, n'était pas plus « grand que la paume de la main. Son père entreprit d'achever l'ouvrage de la nature, et de « travailler à la formation de l'enfant avec le « même artifice que celui dont on se sert pour « faire élever les poulets en Egypte. Il fit donc « mettre son fils dans un four, proprement accommodé; il réussit à l'élever et à lui faire prendre ses accroissements nécessaires par l'uni- « formité d'une chaleur étrangère mesurée exactement sur les degrés d'un thermomètre. » (*Jugem. des Sav.* VI, 136.)

(1) Joseph Liceti, père de Fortunio, était un habile médecin. On a de lui : *La Nobiltà de' principale membri dell'uomo, dialogo nel quale si tratta dell'uso ed eccellenza di essi membri*, Bologne, 1599, in-8°. Les interlocuteurs sont le cœur, le cerveau, le foie, etc. Fortunio parle encore d'un autre dialogue de son père, intitulé. *Ceva*, sur le même sujet.

tarda pas à regretter un sujet si distingué. On sollicita Liceti d'accepter la place de premier professeur de médecine, alors vacante, et il en prit possession en 1645. Il mourut octogénaire à Padoue, le 17 mai 1657. (*Hist. gymn. Patav.*, I, 168.) Liceti était un homme d'une érudition prodigieuse; mais son entêtement pour la doctrine d'Aristote, qu'il vénérait à l'égal d'un dieu, fut cause qu'il ne fit faire aucun progrès à la médecine, ni à la philosophie. Il eut des contestations très-vives avec Rodriguez de Castro, sur la possibilité des diètes prolongées au-delà des bornes ordinaires; avec Glorioso, sur la formation des comètes; et avec Ant. Ponce Santacruz, sur les générations spontanées: dans toutes ces querelles, à défaut de raisons, il prodiguait les injures à ses adversaires. On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages (1); mais comme la plupart sont justement tombés dans l'oubli, on se contentera de citer ceux qui peuvent encore offrir quelque intérêt: I. *De his qui diù vivunt sine alimentô libri IV; in quibus diuturnæ inediæ observationes, opiniones et causæ, summâ cum diligentiâ explicantur*, Padoue, 1612, in-fol. Il composa cet ouvrage à l'occasion d'une jeune fille de Florence, dont les diètes excessives avaient fixé l'attention des médecins: il y soutient la possibilité de vivre plusieurs mois sans prendre aucune nourriture, et cite plusieurs faits à l'appui de ce sentiment. Etienne Rodriguez de Castro combattit cette opinion par un traité *De asitiâ*, Florence, 1630, in-8°. II. *De monstrorum causis, naturâ et differentiis, libri II*, Padoue, 1616, in-4°.; réimprimé, ibid., 1634, in-4°., avec des additions, et des gravures; mais l'édition la plus complète est celle qu'a donnée Gérard Blasius, avec un supplément, Amsterdam, 1665, in-4°., fig. Jean Palfyn a traduit cet ouvrage en français, à la suite de sa *Description anatomique*, etc., Leyde, 1708, petit in-4°., fig., très-recherché. III. *De spontaneo viventium ortu, libri IV*, Vicence, 1618, in-fol. Liceti traite, dans cet ouvrage, de la génération spontanée de plusieurs sortes d'insectes, que l'on supposait alors engendrés de la putréfaction; des fungus, des champignons, des zoophites, dont la reproduction mystérieuse était encore un secret, et dont on n'a reconnu les fleurs et les graines que près d'un siècle plus tard. IV. *De lucernis antiquorum reconditis libri VI*, Venise, 1621, in-4°.; Dine, 1652, in-fol., fig. Cette seconde édition est recherchée. Liceti se proposait de prouver dans cet ouvrage que les anciens plaçaient dans leurs sépulcres des lampes inextinguibles; mais Ottavio Ferrari a fait voir dans son traité, *De veterum lucernis sepulchralibus*, Padoue, 1686, in-4°., que ces prétendues lampes qu'on a cru trouver allumées en découvrant d'anciens tombeaux, n'étaient autre chose que des phosphores qui brillaient quelques instants, exposés à l'air, et s'éteignaient aussitôt. Ce traité est inséré presque en entier dans les anciennes éditions des *Récréations mathématiques* d'Ozanam. Il y a beaucoup d'érudition dans l'ouvrage de Liceti; et le sixième livre contient des remarques curieuses sur les anciens rits religieux. V. *De propriorum operum historiâ, li-*

(1) Niceron en compte 54, et sa liste n'est pas complète.

bri II, Padoue, 1634, in-4°. Cet ouvrage est adressé au savant Gabr. Naudé; Liceti y donne le catalogue raisonné des différents écrits qu'il avait déjà publiés, avec l'histoire des disputes qu'ils avaient occasionnées, et la liste de ceux qu'il se proposait de mettre au jour. VI. *De quæsitis per epistolas à clarissimis viris responsa*, Bologne, 1640, in-4°. Ce volume renferme trente-sept lettres de plusieurs savants, et autant de réponses de Liceti; il publia successivement à Udine, de 1646 à 1653, six autres recueils de ses réponses aux questions qui lui avaient été adressées sur des sujets de médecine, de physique, d'histoire naturelle, de philosophie et d'érudition. Cette collection, assez curieuse, est fort rare. Gaudence Roberti en a inséré des extraits dans le tom. II des *Miscellanea italica erudita*. VII. *Litheosphorus, sive de lapide Bononiensi, lucem in se conceptam ab ambiente claro, mox in tenebris mirè conservante, liber*, Udine, 1620, in-4°. C'est une explication du phénomène de la pierre de Bologne, qui a la propriété de luire dans l'obscurité au moyen de quelques préparations. VIII. *De annulis antiquis, liber singularis*, ibid., 1645, in-4°.; rare et plein d'érudition. IX. *Hieroglyphica, sive antiqua schemata gemmarum annularium*, avec figures, 1653, in-fol. On peut consulter, pour plus de détails, Mich. Giustiniani, *Scrittor. Ligur.*; les *Mémoires* de Niceron, tom. XXVII, et le *Dictionnaire* de Chaufepié. W-s.

LICHTENAU. *Voyez* CONRAD, tom. IX, p. 434.

LICHTENAU (Comtesse DE), *Voyez* ce nom dans la *Biographie des hommes vivants*, tome IV, pag. 228.

LICHTENBERG (GEORGE-CHRISTOPHE), célèbre physicien et moraliste, naquit le 1er. juillet 1742, à Ober-Ramstaedt, près de Darmstadt. Il était le dix-huitième enfant du pasteur de ce village, qui fut ensuite envoyé dans la capitale du landgraviat pour y remplir les fonctions de premier prédicateur de la ville et celles de surintendant-général du clergé. Les soins et l'instruction variée de ce digne ecclésiastique, la douceur, les vertus et la piété de son épouse, exercèrent une heureuse influence sur les facultés et le caractère de leur fils. « Le souvenir de » ma mère (dit Lichtenberg, dans » une espèce de journal de ses pensées » les plus secrètes, *Œuvres posthumes*, vol. II, pag. 4), est un préservatif que je n'ai jamais employé sans » succès dans les moments de tentations dangereuses. » — « J'invoque souvent (dit-il ailleurs, vol. I, » pag. 11), l'assistance de ma mère » que j'adore comme une sainte. » On ne peut vraiment pas douter que ce ne soit à l'influence de l'éducation que sont dus ces sentiments religieux, qui font, dans quelques uns des écrits de Lichtenberg, un véritable contraste avec le tour d'esprit sceptique qui y règne généralement. Il avait du penchant à la superstition, il interrogeait les astres, et tâchait de se mettre en communication avec les intelligences célestes. Il raconte (vol. I, pag. 26), qu'un soir il déposa sous le toit de la maison de son père, un billet qu'il adressait à un des esprits dont il se croyait environné, et où il avait écrit cette question : *Qu'est-ce que l'aurore boréale?* Étant en bas âge, il fit une chute, qui en lui courbant l'épine du dos, devint la cause d'une difformité à laquelle on

doit attribuer en grande partie, le choix de l'état qu'il embrassa, ainsi que son goût pour la solitude. Bien qu'il parût disposé de lui-même à rire de sa bosse, et que dans la description piquante qu'il a laissée de sa personne (*Pensées diverses*, vol. 1, pag. 2), il assure qu'un mauvais dessinateur ne pourrait manquer son portrait dans l'obscurité ; il se montra si vivement affecté d'une plaisanterie de Kaestner, son ancien maître, qu'il en résulta presque une brouillerie avec un ami qu'il vénérait autant qu'il lui était attaché par la reconnaissance. La faiblesse de sa constitution l'éloignant de toute carrière qui exige une santé robuste, Lichtenberg se destina dès l'enfance à la culture des sciences. Etant encore écolier il donnait des leçons de mathématiques à quelques-uns de ses condisciples. Il aimait à se rappeler ces premiers essais de son talent pour l'enseignement, et l'attachement que lui témoignaient ses jeunes auditeurs. Un discours en vers allemands *sur la véritable philosophie et le fanatisme philosophique*, qu'il prononça en quittant le gymnase de Darmstadt, et qui semblait indiquer l'objet des recherches de toute sa vie, ayant fait une grande sensation et attiré sur lui les regards des personnes éclairées, son souverain, le landgrave Louis VIII, lui accorda sa protection particulière, et les secours qui lui étaient nécessaires pour se vouer entièrement à l'étude des sciences. En 1763, il se rendit à Goettingue, et suivit les cours des professeurs Hollmann, Heyne, Gatterer, Kæstner et Meister, qui démêlèrent bientôt ses heureuses dispositions et l'admirent dans leur intimité. Voici le jugement qu'il porte dans son journal sur l'emploi de son temps à l'université, et qu'il peut être utile de faire connaître aux esprits de la trempe de Lichtenberg : « Je commis une grande erreur en formant le plan de mes études sur une trop vaste échelle.... Entraîné par mon avidité de connaître, à me laisser successivement dominer par tous les objets de recherches incidentelles que le hasard offrait sur ma route, et qui m'écartèrent souvent de mon véritable but, je me voyais sans cesse dans la nécessité de revenir sur mes pas. J'ai fait le chemin qui mène à la science, comme les chiens qui accompagnent leur maître à la promenade ; je l'ai fait et refait cent fois dans toutes les directions, et, lorsque j'arrivai enfin, je me sentis excédé de fatigue. » (Vol. 1, pag. 34 et 39.) Il ne resta donc étranger à aucune partie du domaine des sciences : revenant toutefois avec prédilection à la physique et aux observations astronomiques, il se fit tellement remarquer des juges compétents, que le célèbre baron de Münchhausen, curateur éclairé de l'université de Goettingue, lui offrit une chaire de professeur extraordinaire dans la faculté consacrée aux sciences exactes et philosophiques. Il était à Londres lorsqu'il reçut cette nomination, qu'il ne voulut accepter que du consentement de son souverain et bienfaiteur, le landgrave de Hesse-Darmstadt. Pendant son séjour en Angleterre, où il avait conduit le fils de l'amiral Swanson, et M. Yrby, fils de lord Boston, il fut traité avec distinction par la famille royale. Le roi George III, auquel l'astronome Demainbray, inspecteur de son observatoire privé, avait communiqué les observations de Lichtenberg sur le passage de Vénus du 19 juin 1769,

prit beaucoup de goût à sa conversation, et lui donna par la suite des preuves nombreuses de son estime. De retour à Goettingue, en 1770, il annonça l'ouverture de ses cours par un programme offrant des *considérations sur quelques méthodes appliquées à la solution des difficultés que présente le calcul des probabilités dans les chances des jeux de hasard.* Il parut aux savants avoir, dans ce mémoire, simplifié et suffisamment éclairci des questions que d'Alembert et Beguelin avaient inutilement compliquées et mal résolues. Dans les années 1772-75, il fut occupé à déterminer, par ordre du roi d'Angleterre, la latitude des villes principales de l'électorat d'Hanovre, et à mettre en ordre les papiers du célèbre Tobie Mayer, dont il donna un premier volume en 1775. (*T. M. opera inedita*, vol. 1, Gœtt., in-4°.) La suite n'a point paru. Un second voyage en Angleterre vint ajouter à sa prédilection pour ce pays : il en rapporta une connaissance de la langue, des mœurs et de la littérature de ses habitants, plus profonde qu'aucun étranger n'a peut-être acquise, et que la plupart des indigènes eux-mêmes ne possèdent. En 1777, il succéda à son ami Erxleben dans la chaire de physique expérimentale : par déférence pour la mémoire de ce savant, il conserva son Traité élémentaire de physique, pour servir de texte à ses leçons, quoique ce manuel fût très-défectueux, et que les augmentations dont l'enrichit Lichtenberg dans quatre éditions successives, en eussent fait un ouvrage très-supérieur à ce qu'il était dans sa forme primitive. Depuis son entrée dans ses nouvelles fonctions, il ne sortit plus de Goettingue et quitta bien rarement sa chambre, où son goût pour le travail, la faiblesse de sa santé et une susceptibilité née de sa conformation physique et fortifiée par l'hypocondrie, le confinèrent de plus en plus. Sa conversation enjouée, et pleine de traits aussi gais que spirituels, faisait bon mon que son enseignement académique étincelait de saillies originales et piquantes, un singulier contraste avec la tristesse qui régnait au fond de son âme sans en troubler la sérénité ou en affaiblir l'énergie. On a lieu d'être surpris de la vigueur morale et de la fécondité littéraire d'un esprit habitant une aussi frêle machine, et rongé par tant de soucis. La collection de l'académie royale des sciences de Goettingue n'offre de lui qu'un petit nombre de Mémoires, parmi lesquels ceux que contiennent les tomes VIII des *Nov. commentarii*, et I des *Commentat.* de cette compagnie, sont les seuls vraiment remarquables : il y expose sa découverte des figures que forme la poussière répandue sur la surface des corps électrisés et qu'on a appelées de son nom. Ces figures, à caractère différent, et rayonnantes ou nuageuses, selon qu'elles sont produites par l'électricité positive ou négative, servent à montrer à l'œil ces deux modifications du même agent : elles sont représentées en détail dans les gravures jointes aux tomes des Mémoires de Goettingue, que nous avons cités. Lichtenberg s'était intimément lié avec De Luc ; et son amitié pour ce physicien lui fit embrasser avec trop de chaleur, et défendre, avec une opiniâtreté étrangère à son caractère, les théories de ce dernier sur l'hygromètre et sur la pluie. On doit attribuer à la même cause, ses préventions contre les principes de la nouvelle

chimie, qu'il ne cessa de combattre avec plus d'esprit et d'aigreur que de raison et d'impartialité. Son *Exposition* apologétique *des idées de M. Deluc sur la formation de la pluie*, rédigée en 1796, n'a paru qu'après sa mort, en 1800, par les soins de son frère et de M. Kriès (Goett., in-8°., de 228 pag.) Ce mémoire est un chef-d'œuvre de dialectique, et sera probablement encore lu, quand les meilleurs ouvrages des défenseurs de la doctrine que Lichtenberg y a combattue sans succès, seront entièrement oubliés : tant il est vrai que l'agrément des formes, bien plus que la solidité du fonds, fait vivre les productions de l'esprit humain. Le même charme de style se fait remarquer dans les nombreux articles consacrés aux découvertes astronomiques et physiques, qu'il inséra dans deux ouvrages périodiques qui durent principalement à sa plume leur prodigieux succès, le *Magasin de Goettingue pour les sciences et la littérature*, rédigés par lui conjointement avec le célèbre voyageur G. Forster (il en a paru depuis 1780 jusqu'en 1785, dix-huit parties en sept volumes), et la série des *Almanachs* publiés dans la même ville, de 1778 à 1799. Ces articles contribuèrent beaucoup à répandre le goût des sciences les plus élevées, et des notions exactes sur leurs parties les moins accessibles à l'intelligence commune. On peut dire qu'ils furent pour l'Allemagne, ce que les écrits de Fontenelle, de D'Alembert, de Bailly, ont été pour la bonne compagnie en France, un moyen d'acquérir, avec un médiocre degré d'application, des idées justes et assez étendues sur les objets les plus ardus des hautes sciences. On trouve dans ces résumés d'un genre tout-à-fait particulier, un mélange d'analyse lumineuse et quelquefois profonde, de rapprochements aussi instructifs qu'inattendus, de malice gaie et souvent très-caustique, mais toujours d'une tendance parfaitement morale, qu'il serait difficile de caractériser, et à laquelle il ne suffirait pas de comparer la manière des *humoristes* anglais, tels que Swift, Fielding, Sterne, etc., pour en faire concevoir la nature et l'effet à ceux qui ne peuvent lire Lichtenberg dans sa langue. Mais c'est surtout quand il est directement et, pour ainsi dire, *ex-professo* moraliste, que Lichtenberg fait classe à part. Il est enjoué et jamais grotesque, neuf sans effort, gai sans la moindre trace de légèreté, varié et profond sans cesser d'être solide et clair. Ce n'est qu'une justice d'ajouter, qu'excepté quelques parties de son commentaire sur Hogarth, où il abuse de sa facilité à trouver des combinaisons ingénieuses, des rapprochements comiques, il tombe moins dans la recherche, il est plus naturellement gai et original que la plupart des humoristes anglais. On n'est pas d'accord sur l'idée précise qu'on doit se faire de cette disposition d'esprit qui, dans l'expression des pensées et des sentiments, se manifeste par un mélange piquant et tout particulier d'enjouement, et que les Anglais désignent par *humour*, les Allemands par *laune*. Nous osons affirmer que la lecture attentive des ouvrages de Lichtenberg, par la variété des matières traitées avec la même verve intarissable de plaisanterie amusante et instructive, est singulièrement propre à fournir les données des solutions d'un grand nombre de difficultés qui ont désuni ou embarrassé des critiques tels que

Sulzer, Lessing, lord Monboddo, Campbell et Eberhard. Les impressions qu'il recevait du spectacle de la nature, des affaires humaines, de ses lectures, de ses propres pensées et qu'il rendait dans un langage pittoresque avec l'empreinte de vues neuves, de contrastes plaisants, de rapprochements instructifs, subissaient, en entrant dans son ame, des combinaisons, et se coloraient de teintes qui n'altéraient ni la pureté du trait, ni le fonds de données matérielles qu'elles offraient au sévère observateur. Sa manière de recevoir et de rendre l'impression des choses extérieures, qui lui faisait considérer le monde physique et visible comme une grande allégorie des mystères de l'ordre moral, suppose sans doute beaucoup d'originalité dans les conceptions, d'indépendance dans l'exercice des facultés intellectuelles et un penchant à se placer dans les points de vue de l'idéaliste et du pyrrhonien. Mais on ne saurait sans injustice, au moins dans l'écrivain dont il s'agit et qu'on peut regarder comme le modèle des *humoristes*, séparer de ces qualités de l'esprit une parfaite vérité d'observation et de pinceau, une rectitude de jugement égale à sa finesse, un goût sûr qui évite les contrastes révoltants ou infructueusement bizarres, et surtout un respect pour les grandes fins de la destinée humaine, qui se garde de faire de la vie une farce ignoble, et de la scène du monde un jeu sans but, une énigme dépourvue de sens. Aussi, bien loin d'éprouver le vide du cœur et l'ennui qui succèdent aux accès d'une folle gaieté; tandis que le sourire qui se place involontairement sur les lèvres du lecteur de *Candide* et des *Mémoires de Gramont*, n'empêche pas que l'indignation, le dégoût, le mépris ne s'emparent de lui presque aussitôt, les saillies de Lichtenberg, ses comparaisons ingénieuses et plaisantes, réveillent des idées non moins consolantes qu'agréables, remontent les ressorts de l'ame au lieu de la dégrader ou de l'engourdir. Nous allons indiquer ses principaux écrits; ils portent tous, dans l'ensemble comme dans les détails, le cachet de cette tournure d'esprit originale et piquante que nous avons cherché à caractériser. Les premiers eurent une tendance toute polémique. Lavater avait dédié sa traduction des *Recherches de Ch. Bonnet sur les preuves du christianisme* au célèbre juif Moïse Mendelssohn, en le sommant de se convertir à la religion du Christ, ou de réfuter publiquement les arguments de Bonnet. Cette démarche indiscrète de Lavater donna naissance à une satire de Lichtenberg, intitulée *Timorus*, 1773, qui a été réimprimée dans le troisième volume de ses œuvres. Peu de temps après, il s'occupa encore du célèbre auteur de la *Physiognomonique*. Vigilant redresseur de torts scientifiques et d'opinions hasardées qui portaient préjudice à la saine philosophie, Lichtenberg ne put voir, sans indignation, l'abus que les admirateurs enthousiastes des règles physiognomiques du théologien Zuricois faisaient de son système au détriment de la morale et en dépit de la charité chrétienne. Il prit la plume ou plutôt le fouet, et publia en tête de l'Almanach de Goettingue pour l'an 1778, un traité de *la Physiognosique contre les Phyisiognomes* (ibid., pag. 401, ss.), où il établit, par des réflexions et des observations d'une vérité frappante, qu'on peut bien concevoir une *pathognomique*, une *sémeiotique des passions*, ou un

corps de principes qui nous servent à reconnaître à des signes visibles les mouvements de l'ame, mais que l'art de juger des qualités de l'esprit et du cœur par la forme et la disposition des parties extérieures du corps et surtout des parties solides de la figure, est chimérique; que c'est l'ensemble de l'expression, le regard, les modifications fugitives de nos traits, qui peuvent offrir, à l'observateur exercé des hommes, quelques moyens, toujours peu sûrs à la vérité, de se former une idée de leur caractère et de leurs habitudes, mais que ce talent est le fruit d'une longue expérience et d'un tact qu'il est impossible d'acquérir par l'étude d'une prétendue théorie physiognomique. « J'ai vu, dit Lichtenberg qui, lui-» même, possédait ce tact à un haut » degré, des exemples extraordi-» naires de dissimulation dans les » cours, surtout dans celle d'Angle-» terre, où le *spleen* semble éten-» dre un voile sur tous les visages. » Les muscles de la face, chez les » courtisans et chez les grands, sont » comme une gelée dans laquelle on » chercherait aussi vainement une » empreinte durable, que des li-» gnes d'organisation dans un verre » d'eau. » Lavater répondit faiblement et en professant une admiration sincère pour la sagacité de son antagoniste, dans le quatrième volume de ses *Essais physiogn.* Lichtenberg eut le tort, très-grave, après un procédé aussi noble, de publier une parodie de l'ouvrage de Lavater, sous le titre de *Physiognomie des queues*, où des cadenettes de différentes formes, copiées sur des portraits d'écrivains allemands célèbres, et des queues de diverses espèces d'animaux, étaient soumises à une profonde analyse physiognomique en termes ridiculement boursouflés, empruntés au langage néologique de Lavater. Ce qui explique, mais ne justifie pas cette indécente attaque de Lichtenberg, est une satire pleine de personnalités que publia l'un des amis et des apologistes les plus zélés de Lavater, et dans laquelle le docteur Zimmermann, en faisant allusion à la difformité du professeur de Goettingue, avait dit qu'il n'était pas surprenant que Lichtenberg fût l'adversaire d'une doctrine qui établissait des rapports intimes entre la beauté du corps et la vertu. — Les explications de quelques planches de Hogarth, que Lichtenberg avait données dans l'almanach de Goettingue ayant eu beaucoup de succès, il entreprit de faire regraver, sous ses yeux, l'œuvre de ce grand peintre, et de l'accompagner d'un commentaire. Cet ouvrage a paru en neuf livraisons de 1794-1807, in-fol. et in-8°. Malheureusement la mort surprit le commentateur, en 1799, pendant l'impression de la 5e. livraison; les suivantes sont d'une autre plume: mais tel qu'il est, le travail de Lichtenberg vivra aussi longtemps que la langue allemande. On a dit que Fielding, Garrick et Hogarth, unis par les liens de la plus tendre amitié, avaient réussi à peindre avec le plus de fidélité la nature humaine sous ses divers aspects, avec la plume, la pantomime et le crayon. Lichtenberg a contribué, par ses lettres sur Garrick dont il avait étudié le jeu pendant ses deux séjours à Londres, et par son explication de Hogarth, à transmettre à la postérité une appréciation de leur talent, plus juste et plus détaillée qu'elle ne lui serait parvenue sans le secours de sa plume. Mais, indépendamment du mérite du travail de Lichtenberg sur

Hogarth, comme texte descriptif, c'est un véritable cours pratique de connaissance des hommes dans tous les états et à tous les échelons de la culture ou de la dégradation morale: les excellents conseils et les remarques fines dont il abonde, produisent un effet d'autant plus grand, que c'est en se jouant (*quasi aliud agendo*), que le commentateur semble les offrir. Le seul défaut de ces tableaux de mœurs est un luxe d'allusions spirituelles et malignes qui ne sont pas suffisamment motivées par la matière. L'écrivain prête visiblement des vues trop profondes, des aperçus trop ingénieux, à l'artiste; et l'on ne peut nier qu'il ne tombe fréquemment dans la recherche, surtout dans les dernières livraisons. L'originalité est un écueil pour celui qui en est doué. L'accueil extraordinairement flatteur que toutes les classes du public allemand firent aux premières parties de ce commentaire, parut imposer à l'auteur l'obligation de ne pas y ajouter une ligne qui n'offrît quelque trait piquant: sa plaisanterie en perd parfois ce naturel, cette grâce qu'elle a dans ses autres écrits; là elle jaillit, comme un trait, d'un esprit animé par la gaîté, passe comme un éclair sur les objets qu'elle colore d'un jour particulier, réveille une foule d'idées, et ne fait qu'effleurer des rapprochements imprévus, piquants, féconds en résultats, sur lesquels on désirerait s'arrêter, et qu'il dédaigne d'exploiter. Le dernier des ouvrages de Lichtenberg, dont nous parlerons, a été publié après sa mort, par son frère: ce sont des observations sur lui-même, des aveux d'une naïveté rare, des vues paradoxales, extraits d'un journal où il écrivait toutes ses pensées avec plus d'abandon et de bonne foi que J.-J. Rousseau n'en a mis dans ses Confessions. Il s'y rend compte non-seulement de ses projets et des réflexions nées de ses observations sur les phénomènes du sens intérieur; mais encore des rêves les plus étranges, lorsqu'ils lui promettent quelque révélation sur le principe de ses défauts, et sur les causes secrètes de ses penchants, ou qu'ils lui offrent un moyen de découvrir un commencement de mauvaise habitude et d'en prévenir le développement ou d'étouffer le germe d'illusions nuisibles: il prend note des mouvements fugitifs qui n'ont fait que traverser son ame, des idées qui ont été repoussées aussitôt qu'admises, et qu'un homme supérieur peut seul oser s'avouer à lui-même. Jamais homme, doué d'une imagination aussi vive et d'une sensibilité aussi profonde, ne s'est jugé avec autant de calme et de sévérité; il se voit passer, pour ainsi dire; il s'écoute sentir, penser, desirer, espérer. Il n'existe pas de recueil plus riche en observations psychologiques, en données également importantes pour le moraliste et le littérateur. On assiste au combat que se livrent l'esprit scrutateur du savant et le penchant de l'homme pour le merveilleux; on voit aux prises les deux *moi*, le moi-sujet et le moi-objet. L'éducation de Lichtenberg s'était faite dans des circonstances très-défavorables au sentiment religieux, sous le règne du grand Frédéric: un scepticisme moral, froid et dédaigneux, un besoin exclusif d'analyse sèche et rigoureuse, s'étaient emparés des meilleurs esprits. On voit Lichtenberg, dans la plupart de ses écrits, dominé par cette tendance de son siècle, et n'apercevant le danger ou l'erreur que dans le zèle imprudent de Lavater, ou dans l'ex-

travagance de visionnaires tels que le prophète Ziehen (1). Mais dans ses Confessions l'homme, observateur impartial de la nature morale, reparaît avec tout le sentiment des besoins auxquels les sciences exactes ne sauraient satisfaire. « Quelle différence, dit-il (p. 155 du 1er. t. de ses œuvres posthumes), lorsque c'est dans ma chambre que je récite le verset du Ps. 90? *Avant que les montagnes fussent nées, et que tu eusses formé la terre et l'univers, tu es le Dieu fort d'éternité en éternité;* ou lorsque c'est sous les voûtes de l'abbaye de Westminster, que je le redis, environné des trophées de la mort, éclairé de ce demi-jour dont la sainte et faible clarté guide les pas qui foulent la poussière des rois! Je l'ai répété partout et à toutes les époques de ma vie, jamais sans être profondément touché : mais à Westminster, j'éprouvais, en le prononçant, un frisson ineffable, plein d'épouvante et de douceur. Je sentais la présence du juge auquel *les ailes de l'aurore* ne peuvent me dérober; je versais des larmes, non de douleur, non de joie, mais d'une confiance inexprimable en ce juge. » On trouvera de pareils aveux, tirés du journal de Lichtenberg, dans un article des *Archives littér.* (tom. 1, p. 228-251); l'auteur l'y peint d'après lui-même, et entremêle ses extraits d'observations très-fines. Voici quelques citations de cette auto-biographie la plus sincère et la plus piquante qui ait été jamais écrite. « Je me plaisais (œuvres, 1, 9) à imaginer comment je pourrais, sans être aperçu, mettre le feu quelque part, ou tuer telle ou telle personne. Je cherchais à m'identifier avec un athée (ib. p. 28), et j'en jouais le rôle en société, *exercitii gratiâ;* j'adoptais parfois celui d'un homme que les idées d'une superstition puérile tourmentent; j'aimais à me livrer aux suppositions les plus téméraires. (Dans ce nombre, il faut sans doute ranger cette prédiction, p. 166 : « Il deviendra un jour, sous l'empire des derniers progrès de notre raffinement social, aussi ridicule de croire en Dieu, qu'il l'est maintenant de croire aux spectres). » « Je pense qu'il serait instructif d'écrire l'histoire d'un professeur de philosophie (selon Platon, Locke, Kant, etc.) qui demanderait à Dieu, avec instance, de créer un homme d'après l'image de sa psychologie : il est exaucé, et dès le premier jour, on est obligé de conduire cette créature aux petites-maisons. » « Dans l'enfance des tâtonnements d'explications physiques, on avait recours à l'hypothèse d'esprits dont on peuplait la nature; l'ame humaine est un reliquat de cette opinion; c'est le spectre qui hante encore les ruines de notre habitation corporelle, p. 156. — Il me semble que le monde entier soit un appareil uniquement destiné à me faire sentir mes maux de toutes les manières possibles, p. 29. » — « Un des traits les plus remarquables de mon caractère, est la manie de voir des pronostics partout; je lis mon sort dans le mouvement d'un insecte. » « Une lumière, presque aussitôt éteinte qu'allumée, m'a fait désespérer de mon voyage d'Italie, p. 26. » — « J'ai été souvent douloureusement affecté de n'avoir pu éternuer trois fois de

(1) Ziehen, surintendant ecclésiastique à Zellerfeld, avait effrayé les peuples du Nord de l'Allemagne, par des prédictions d'une épouvantable catastrophe qui devait causer la ruine prochaine d'une grande partie de cette contrée. Quelques pamphlets de Lichtenberg, pleins de sel et de raison, contribuèrent principalement à calmer cette terreur panique. On les trouve réimprimés dans le quatrième volume de ses œuvres, page 214 jusqu'à 255.

suite depuis 20 ans, p. 27. »—«Lorsque j'enfonce un clou, je ne puis m'empêcher de chercher ce qui arrivera jusqu'à ce que je le retire. En novembre, j'attachai à mon lit un nouveau carton (1) : lorsque j'ôtai le clou..... j'avais perdu l'un de mes enfants, et mon excellent ami Schernhagen d'Hanovre, (p. 5 du second volume.) » Lichtenberg était sans doute préoccupé de l'idée de cette correspondance mutuelle de toute chose avec toute chose, qui, dans l'esprit d'un Leibnitz, produit le système de l'harmonie préétablie, mais qui, dans les hommes d'une imagination mal gouvernée, dégénère en superstition ridicule.-« Que ne puis-je creuser dans ma tête des canaux de communication qui établissent entre mes idées, stérilement disséminées par centaines, un commerce intérieur qui les féconde mutuellement, p. 42 ! » «Le chagrin causé par la découverte d'un défaut en moi, a souvent été plus que compensé par le plaisir que me procure l'accroissement de connaissances qui en résulte ; tant l'homme est emporté par le professeur. »«-Je ne puis me débarrasser de l'idée que j'ai passé par la mort avant de naître, et qu'une seconde mort doit me rendre à mon ancien état, p. 16 du second volume. »-«Le spinosisme et le déisme conduisent un esprit pénétrant nécessairement au même résultat. Le point de vue du théiste sert à s'orienter dans la doctrine du panthéïsme, comme on se sert quelquefois du coup-d'œil, comme moyen de mettre à l'épreuve les opérations de mesurage les plus exactes, tome II, page 32. — « Euler dit, dans ses lettres à une » princesse d'Allemagne (vol. II, » page 228), qu'il y aurait des » orages, et que la foudre tomberait, lors même qu'il n'existerait » pas d'hommes qu'elle pût écraser. » J'avoue qu'il ne m'a jamais été » possible d'attacher un véritable » sens à l'opinion reçue qu'Euler » exprime ici. Il m'a toujours paru, » que la notion d'exister était empruntée à notre activité intellectuelle, et qu'en anéantissant les » êtres qui sentent et qui pensent, » on anéantit par-là l'existence elle-même. Ce que j'éprouve, lorsque » je réflechis à cette dépendance mutuelle de la pensée humaine et de » l'être en général, a si peu d'analogie avec les principes qui ont » présidé à la formation du langage, » qu'il m'est impossible de rendre » clairement mes idées là-dessus. » Dieu veuille que je n'en devienne » pas fou ! » (Pages 13 et 14 du second volume.) « Je crois du » fond de mon ame et par suite des » plus mûres réflexions, que la doctrine de l'Evangile est le moyen le » plus sûr et le plus efficace de répandre un repos et un bonheur » durables sur la terre. Combien il » aurait été facile à un être comme » Jésus, d'imaginer un système rationnel qui aurait satisfait les philosophes les plus exigeants ! Mais » des siècles se seraient écoulés, » avant qu'il eût été bien compris : » le beau profit qu'en auraient retiré » les hommes faibles et souffrants, » dans le trouble des passions et à » l'heure de la mort, sans parler de » tout ce qu'en auraient fait les jésuites de tous les temps et de toutes les nations ! (Ibid., p. 33.) »

En voilà assez sur la lutte pénible, dans laquelle cet esprit vaste et pro-

(1) Pour y écrire ses réflexions, quand il ne dormait pas

fond, se vit engagé toute sa vie, par les aperçus divergents que lui offraient les besoins de la spéculation et ceux du cœur, des nerfs malades et une raison forte, les intérêts de la science et les méditations du spectateur impartial des affaires humaines. Les suites désastreuses de la révolution française, et les craintes qu'elle lui inspirait pour l'avenir de l'Europe, ne furent pas les moins pénibles sujets de ses pensées, vers la fin de sa vie. La mort ne parait jamais avoir été pour Lichtenberg, autre chose qu'un objet de méditation calme et de curiosité, ou même de desir. « Que n'ai-je, s'écrie-t-il (ibid. p. 8, second volume), déjà franchi la ligne de séparation! Mon Dieu, combien il me tarde de toucher au moment où le temps cessera pour moi d'être le temps, où je serai reçu dans le sein maternel où je dormais, lorsque le Heinberg (1) était battu par l'Océan, lorsque Epicure, César, Lucrèce, écrivaient, et que Spinosa concevait la plus grande pensée qui jamais soit entrée dans la tête d'un homme! » Ce vœu fut exaucé le 24 février 1799, après six jours d'une maladie inflammatoire. La collection des œuvres de Lichtenberg a été publiée, au profit de sa veuve et de ses quatre enfants, par les soins de son frère et de M. Kries, à Göttingue, 1800-1806, 9 vol. in-8°. Elle renferme le journal dont nous avons parlé, et tous les écrits qu'il avait insérés dans les *Almanachs* et dans le *Magasin de Göttingue*, à l'exception de deux morceaux (2) un peu gais, où il avait fait rire le public allemand aux dépens de l'illustre traducteur d'Homère, et que les éditeurs du recueil n'ont pas réimprimés par égard pour M. Voss. Le premier volume offre son portrait. Il avait conçu l'idée de plusieurs romans, entre autres, d'un ouvrage où il aurait fait figurer, comme héros, un prince double, c'est-à-dire un monstre composé de deux individus réunis dos-à-dos. V. son *Eloge* par Kæstner (Mémoires de l'académie de Göttingue, 1799, in-4°.); et sa *Vie*, par un anonyme, dans le *Necrologe* de Schlichtegroll (2e. vol. de la 10e. année, tome 2, Gotha, 1805, in-12.) S-R.

LICHTENSTEIN (Joseph-Wenceslas prince de), feld-maréchal des armées autrichiennes, naquit à Vienne, le 10 août 1696: destiné par sa naissance à la carrière des armes, il y entra dès l'âge de 18 ans, après avoir fait de bonnes études, sous un gouverneur fort instruit, et parvint, en 1723, au grade de colonel; il justifia cette faveur, pendant les campagnes de 1733 et 1734, par des actions d'éclat, que récompensèrent successivement le brevet de général-major et celui de lieutenant-général. Ambassadeur en France, depuis 1738 jusqu'en 1741, il y fit admirer ses connaissances variées et chérir ses qualités aimables. Nommé feld-maréchal, il alla prendre le commandement de l'armée d'Italie, en 1746, et remporta une victoire, le 20 juin, à

(1) Montagne près de Göttingue.

(2) Il s'agissait de la manière de figurer en allemand le son de l'eta grec; M. Voss écrivait *Hœbœ*, *Hœrœ*, pour Hébé, Héré (Junon), et avait vivement défendu son orthographe. La satire de Lichtenberg, pleine d'érudition et d'enjouement, était intitulée: De la prononciation des moutons de l'ancienne Grèce, comparée à celle de leurs nouveaux frères des bords de l'Elbe, et portait cette épigraphe parodiée du monologue de Hamlet: *To bœh or not to bœh, that is the question* (Troisième numéro de la deuxième année, et premier numéro de la troisième.)

Plaisance. Depuis il partagea son temps entre les affaires diplomatiques et les fonctions de directeur-général de l'artillerie, et conduisit avec beaucoup d'habileté l'élection du roi des Romains, à Francfort, en 1764. Le prince de Lichtenstein mourut à Vienne, le 9 février 1772. Marie-Thérèse, qui le décora de la Toison-d'or et de la grande croix du nouvel ordre de son nom, le regardant comme un des plus dignes soutiens de son trône, lui confia la direction d'une école d'artillerie qu'il porta à six bataillons; c'est à lui qu'est dû le perfectionnement de cette arme dans l'armée autrichienne : il dépensa, pour cet objet, au-delà de cent mille écus de son propre bien. Cette princesse lui fit élever un monument en bronze dans l'arsenal de Vienne. Le prince de Lichtenstein aimait les arts; il est, pour ainsi dire, le créateur de la belle galerie de tableaux qui porte son nom, et qui est devenue, dans sa famille, comme un fidéi-commis, ou un majorat. ST-T.

LICHTWER (MAGNUS-GODEFROI), né à Wurzen dans le Brandebourg, le 1 fév. 1719, fit ses études à Leipzig, et tenta ensuite la fortune à Dresde; mais les espérances dont il s'était flatté ne se réalisant pas, il prit le bonnet de docteur en droit à Wittenberg en 1744, et y fut professeur de logique, de philosophie morale et de droit civil : sa santé ne pouvant résister aux fatigues de l'enseignement public, il alla se fixer à Quedlinbourg, puis à Halberstadt, où ses amis lui procurèrent un canonicat, et peu de temps après une place de conseiller à la régence de cette ville. Il partagea dès-lors tous ses moments entre les affaires et l'étude. Ses *Fables*, qui parurent pour la première fois, non pas en 1740, comme le prétend l'abbé Denina, mais en 1748, n'obtinrent d'abord qu'un succès médiocre : la 2e. édition, publiée en 1758, fut mieux reçue du public; Ramler en donna, trois ans après, une édition abrégée et réduite aux 65 meilleures fables, avec des corrections. L'auteur, mécontent de ce procédé, désavoua ces prétendues améliorations, et donna une édition revue et augmentée de quatre nouvelles fables (Berlin, 1762, in-8°.). Les critiques allemands placent, aujourd'hui Lichtwer sur la même ligne que Gellert et Lessing, considérés comme fabulistes; s'il leur est inférieur sous le rapport du goût et du jugement, il les surpasse par le talent de la narration, par des tournures plus piquantes et par des aperçus plus philosophiques. Il y a une traduction libre de ses Fables, en français, Strasbourg, 1763, in-8°. Lichtwer mourut à Halberstadt, le 6 juillet 1783. Son poème du *Droit naturel* (Leipzig, 1758, in-4°.), sur lequel il paraissait compter beaucoup pour sa réputation, n'a pas réussi; c'est un ouvrage médiocre et totalement dépourvu de verve. ST-T.

LICINIUS (CAIUS), surnommé *Stolo* (1), de l'une des familles plébéiennes de Rome les plus considérables, était gendre de M. Fabius Ambustus, patricien. Ce dernier avait marié l'aînée de ses filles à Servius Sulpicius, noble Romain, tribun militaire, l'an de Rome 379. Un jour que les deux sœurs s'entretenaient ensemble dans la maison de Sulpi-

(1) Ce mot latin signifie ordinairement ces rejetons qui sortent des racines ou qui croissent au pied des arbres, et qui dérobent une partie de la sève. Varron, liv. IV, *De Re rustica*, rapporte que les soins et l'attention de Licinius à faire émonder ses arbres, lui fit donner le surnom de *Stolo*. Pline, liv. XVII, prétend que ce surnom fut affecté à ceux de la famille Licinia parce qu'un Licinius avait trouvé l'art d'ébourgeonner les vignes.

cius, les licteurs de ce magistrat, qui se retirait chez lui, frappèrent à sa porte avec leurs faisceaux, suivant la coutume. La jeune Fabia, surprise de ce bruit nouveau pour elle, ayant témoigné quelque frayeur, sa sœur étonnée de son ignorance se mit à rire. Les moindres choses font quelquefois impression sur l'esprit mobile des femmes; l'épouse de Licinius fut vivement piquée de ce sourire, qui lui parut ironique. Il est présumable aussi que la foule d'officiers qui accompagnaient le tribun militaire et qui venaient recevoir ses ordres, lui fit paraître le mariage de sa sœur plus considérable que le sien. Cette femme fière et ambitieuse ne put supporter cette comparaison humiliante, qui lui donna du dégoût pour son état, et la plongea dans une sombre mélancolie. Son père et son mari, en ayant connu la cause, la consolèrent en lui promettant qu'avant peu elle verrait dans sa maison les mêmes honneurs. Leur première démarche, pour parvenir à ce but, fut de faire nommer tribuns du peuple (l'an 381 de Rome, C. Licinius et Sextius, jeune plébéien, d'un rare mérite, afin qu'à l'aide de cette magistrature, ils pussent ouvrir aux membres de leur ordre l'entrée à toutes les autres dignités. Les deux tribuns débutèrent en proposant plusieurs lois toutes favorables au peuple et contraires au sénat. La première concernait les débiteurs, et portait *qu'on retrancherait de la somme principale de la dette les intérêts qui auraient déjà été payés, et qu'on aurait trois ans pour acquitter le reste, en trois paiements égaux.* La seconde défendait *à tout particulier quel qu'il fût, de posséder plus de 500 journaux de terre, et ordonnait que ce qui se trouverait excéder cette quantité serait ôté aux riches, et distribué à ceux qui n'avaient aucune propriété.* La troisième statuait *qu'on ne nommerait plus à l'avenir de tribuns militaires; mais qu'on procéderait, comme autrefois, à l'élection de consuls, dont un serait nécessairement tiré du corps des plébéiens.* Ces projets de loi produisirent une vive sensation parmi les sénateurs. On en voulait à-la-fois à leurs rentes, à leurs domaines et à leurs dignités; aussi employèrent-ils tous leurs efforts pour les faire repousser. Ils y parvinrent en gagnant quelques-uns des tribuns qui, par leur *veto*, arrêtèrent toute délibération. Sextius et Licinius, de leur côté, empêchèrent, l'année suivante, qu'on n'élût des tribuns militaires et autres magistratures curules, et ne laissèrent nommer que des tribuns du peuple au nombre desquels ils se trouvèrent compris. Cet état d'anarchie dura cinq ans, pendant lesquels Licinius et Sextius furent continués dans le tribunat du peuple, et se trouvèrent ainsi à la tête de la république, puisqu'elle était privée des charges supérieures. La sixième année, les habitants de Vélitres s'étant déclarés contre Rome, et ayant mis le siége devant Tusculum, il devint indispensable de lever des troupes pour les combattre; alors Licinius et Sextius, réélus tribuns du peuple, furent forcés de se départir de leur opposition, et de laisser nommer des tribuns militaires. Le peuple continua d'accorder ses faveurs à ses tribuns, et les choisit pendant dix ans de suite, quoiqu'ils feignissent, plusieurs fois, de vouloir s'éloigner de ces fonctions, sous prétexte que leur dévouement à sa cause devenait

inutile puisqu'il s'opposait lui-même aux succès de leurs efforts. Loin de renoncer cependant aux premiers projets qu'ils avaient conçus, ils mirent, au contraire, une audace et une persévérance incroyables à les soutenir, profitant, avec adresse, de toutes les occasions qui se présentaient d'enflammer la haine du peuple contre les patriciens, et de reproduire leurs lois, qu'ils voulaient faire accepter toutes ensemble. Ces tentatives furent longtemps rendues vaines par les menées des patriciens : néanmoins l'an 367 avant J.-C., les comices acceptèrent l'une des trois lois qui réglait que nul citoyen ne pourrait posséder plus de cinq cents journaux de terre; et l'année suivante, ils firent passer la loi pour décharger les débiteurs de l'obligation de payer les intérêts de leurs emprunts, et obtinrent également que le soin des livres sibyllins, confié à deux commissaires choisis parmi les patriciens, le serait à l'avenir à dix commissaires moitié de l'ordre de la noblesse et moitié de l'ordre des plébéiens. L'adoption de cette dernière loi, surtout, leur parut l'annonce prochaine d'une victoire complète. En effet, l'an 365 avant notre ère, les deux fougueux tribuns, déterminés à vaincre ou à périr, appellent les tribus pour porter leurs suffrages sur le dernier de leurs projets de loi. Le dictateur Camille, environné de tout le sénat, s'oppose envain à la délibération, et veut empêcher qu'on n'aille aux voix. Sextius et Licinius, ne respectant plus ni les lois, ni la première dignité de la république, envoient un huissier pour le saisir sur son tribunal. Un bruit et un tumulte horrible s'élèvent dans la place, où tout semble annoncer qu'on va en venir aux mains. Ce fut dans ces circonstances, que le sénat crut devoir céder au peuple, en consentant qu'on pût choisir un consul parmi les plébéiens. Sextius occupa le premier l'une des places de consul accordées à son ordre, l'an 363 avant J. C. Licinius y parvint deux ans après, et fut nommé pour la deuxième fois en 361. Aucun événement remarquable n'eut lieu pendant son premier consulat, si l'on excepte la cérémonie du *lectisternium* (1) ordonnée pour apaiser les dieux, et qu'on n'avait vûe encore que deux fois depuis la fondation de Rome. Sous son deuxième consulat, Rome eut à soutenir la guerre contre les Herniques et les Tiburtins, et nomma un dictateur pour s'opposer aux Gaulois qui s'étaient approchés de leur ville : mais il n'y eut point de combat, les Gaulois s'étant retirés, effrayés de l'action hardie du jeune Manlius Torquatus (*Voy.* ce nom). Ce fut l'an 356 avant Jésus-Christ, que C. Licinius Stolo fut condamné à une amende de 10,000 asses (environ 6,700 fr.) pour avoir transgressé l'une des lois dont il avait été le provocateur, en possédant jusqu'à mille journaux de terre, tant en son nom, que sous celui de son fils qu'il avait fait émanciper pour colorer sa contravention. Ce jugement d'un homme flétri pour avoir enfreint sa propre loi, parut si extraordinaire aux Romains, que tous leurs historiens l'ont rapporté comme un événement insolite et d'un exemple pernicieux. Moréri et le

(1) Elle consistait en repas faits dans les temples, sur des lits placés près des autels, et parés de feuillage et d'herbes odoriférantes. Les statues de Jupiter et des autres dieux étaient également étendues sur des lits autour de semblables tables, comme si elles eussent dû prendre part au festin. Pour les déesses comme Junon, Minerve, on les mettait sur des sièges à la manière des dames romaines; cette posture paraissait plus décente pour leur sexe.

nouveau Dictionnaire historique ont dit que C. Licinius Stolo fut choisi par le dictateur Manlius pour commander la cavalerie; c'est une erreur. Tite-Live (liv. 6, 39) parle dans le même paragraphe de deux Licinius, et appelle celui qui fut mis à la tête de la cavalerie, C. Licinius Calvus. D-z-s.

LICINIUS (Flavius Valerius Licinianus), empereur, naquit vers l'an 263, dans un village de Dacie, d'une famille de paysans: il fut enlevé à la charrue pour être conduit à l'armée, avec les jeunes gens de son âge, et il parvint assez rapidement aux premiers emplois militaires. L'affection de l'empereur Galerius, son compatriote, favorisa beaucoup son avancement. Licinius se distingua, d'ailleurs, dans la guerre contre Narsès, roi des Perses; et l'on convient qu'il joignait à beaucoup de courage les talents d'un général, et qu'il savait maintenir la discipline dans les troupes: mais c'était son seul mérite. Une certaine conformité d'humeur et de caractère le rendit de plus en plus cher à Galerius, qui le déclara auguste, le 11 novembre 307, à Carnonte, en présence de Dioclétien et de Maximien, et lui abandonna la Pannonie et la Rhétie. Galerius mourant (311) lui recommanda son épouse et son fils; et l'on croit que l'intention de ce prince était de désigner Licinius pour son successeur. Maximien, craignant qu'il n'eût fait des dispositions préjudiciables à ses intérêts, entra aussitôt dans l'Asie mineure, et s'avança jusque dans la Bithynie, aux acclamations des peuples dont il captivait la bienveillance par l'abolition des impôts et la remise des sommes dues au fisc. Licinius, sortant enfin de l'inaction où il était resté jusqu'alors, marcha au devant de son rival; mais arrivé au Bosphore de Thrace, il conclut le traité que Maximien lui proposa, et par lequel les deux princes se cédaient réciproquement les provinces occupées par leurs troupes. Ainsi Licinius joignit à ses deux provinces l'Illyrie, à laquelle la Thrace, la Macédoine et la Grèce étaient comme annexées. Pour affermir son autorité, il rechercha l'alliance de Constantin, qui lui donna en mariage sa sœur Constantia: la cérémonie eut lieu à Milan, en 313; et Constantin, voulant que le peuple prît part à la joie que lui causait cette union, rendit, de concert avec Licinius, un édit favorable aux chrétiens. Tandis que les deux princes étaient retenus à Milan par les fêtes qui se succédaient, l'ambitieux Maximien pénètre à l'improviste dans la Thrace à la tête de soixante-dix mille hommes; il s'empare de Byzance, après un siége d'onze jours, enlève Héraclée, et poursuit ses rapides conquêtes. Licinius, averti enfin du danger, court à Andrinople, rassemble à la hâte quelques troupes, et marche au-devant de son ennemi, moins pour le combattre que pour arrêter ses progrès. Il rencontre dans la plaine de Sésène (près d'Héraclée), Maximien, qui s'avançait plein de confiance; et forcé d'accepter le combat, il remporte une victoire si peu espérée, que tous les historiens la regardent comme un prodige. Licinius, étonné lui-même, ne songea pas à en profiter: lorsqu'il passa dans la Bithynie, Maximien avait déjà une nouvelle armée. Cependant le sort le favorisa une seconde fois; et son rival qui comptait peu sur sa clémence, se voyant abandonné de ses soldats, s'ôta la vie. Licinius, vainqueur, fit mettre

à mort la femme et les enfants de Maximien, restés en son pouvoir: la veuve de Galerius qu'il avait forcée par ses indignes traitements de chercher un asile dans le camp de son rival, périt par l'ordre de ce même Licinius à qui son époux mourant l'avait confiée. L'empire ne reconnaissait plus que deux maîtres. Constantin se crut fondé à demander à Licinius un nouveau partage: mais celui-ci dont les succès avaient accru l'ambition, rejeta fièrement cette demande. Toujours lent dans ses expéditions, il se laissa prévenir par Constantin, qui entra dans la Pannonie avec une puissante armée. Un combat, dont l'issue paraissait devoir être décisive, fut donné entre la Drave et la Save près de Cibalis. Licinius vaincu s'enfuit à Sirmium, et, ayant fait couper les ponts derrière lui pour retarder la marche de Constantin, il se dirigea sur Adrianople, et se hâta d'y rassembler de nouvelles forces, résolu de tenter encore le sort des armes. Un second combat fut livré près de Mardio (313); le résultat en fut incertain: mais Licinius, qui avait appris à ne plus compter sur la fortune, accepta le traité fort onéreux que lui offrait Constantin. La paix fut plus durable qu'on ne devait l'espérer. Ce fut vers 321, que Licinius commença de persécuter les chrétiens dont il se croyait haï; il défendit aux évêques toute communication entre eux, leur interdit toutes assemblées publiques ou secrètes, et chassa de son palais toutes les personnes qu'il soupçonnait de professer le christianisme. Il défendit en même-temps aux femmes d'assister aux exercices du culte dans les mêmes lieux que les hommes; et la moindre infraction à ces ordonnances fut punie de la confiscation des biens, de l'exil et de la mort. Constantin avertit plusieurs fois Licinius d'user de plus de modération envers les chrétiens: mais voyant qu'il méprisait ses avis, il se décida enfin à prendre leur défense, et lui déclara la guerre en 323. Licinius vint camper, avec son armée, sur les bords de l'Hébre qui le séparait de son ennemi; mais Constantin ayant découvert un gué, traversa le fleuve et attaqua Licinius. Celui-ci courut s'enfermer dans Byzance: il y fut bloqué aussitôt par terre et par mer; ne s'y croyant pas en sûreté, il parvint à s'échapper, et se rendit à Chalcédoine, où Constantin le suivit. Une bataille que livra Licinius sous les murs de Chrysopolis, acheva la destruction de son armée épuisée par les fatigues; et il s'enfuit à Nicomédie, sans autre espoir que celui de fléchir son vainqueur. Constantin lui accorda la vie, en le reléguant à Thessalonique; mais il le fit étrangler l'année suivante (324), sous le prétexte qu'il tramait une conspiration. Il annula toutes les ordonnances de ce persécuteur et flétrit sa mémoire. Licinius, habitué dans son enfance aux travaux de la campagne, avait toujours conservé de l'affection pour les cultivateurs qu'il favorisa en différentes occasions: mais il était avare, cruel et livré à la débauche; il haissait tous les hommes instruits, et souvent il condamna des philosophes, qui n'avaient d'autre tort que leur profession, à des supplices réservés aux esclaves. Les médailles de ce prince, en moyen et petit bronze, sont communes; mais celles en or sont très-rares. — Licinius (*Flavius Valerius Licinianus*), fils du précédent et de Constantia sœur de Constantin, naquit en 315, fut dé-

claré césar le 1er. mars 317, dans la ville de Sardique, et honoré du consulat par Constantin, qui le nomma son collègue, en 319. Après la défaite de son père, il suivit sa mère à Byzance, et partagea les soins qu'on donnait aux fils de Constantin; mais ce prince, alarmé des qualités qu'annonçait le jeune Licinius, le fit étrangler en 326, et, par ce crime, assura l'empire à ses deux fils. Il y a des médailles en or du jeune Licinius; elles sont de la plus grande rareté. W-s.

LICINIUS-CALVUS (Caius), l'un des plus célèbres orateurs de son temps, naquit l'an de Rome 680(1) 74 avant Jésus-Christ. Il était fils de Licinius-Macer, qui avait laissé des annales, citées par Tite-Live et par Denis d'Halicarnasse. Macer fut accusé d'une action infâme; mais, persuadé de son innocence, il sortit du tribunal, pendant que les juges étaient aux opinions; et ayant mis une robe blanche, il revint sur la place publique se mêler à la foule des citoyens. Un de ses amis lui ayant annoncé qu'il venait d'être condamné, il se hâta de retourner chez lui, et mourut sur-le-champ de douleur. Calvus, par les conseils de son père, s'était appliqué à l'étude de l'éloquence, et il y avait fait de très-grands progrès. Il était fort jeune lorsqu'il accusa Vatinius de s'être rendu coupable de brigue dans les dernières élections. Il porta deux fois la parole dans cette occasion, et avec une telle véhémence, que Vatinius, voyant l'effet de ses discours, s'écria, en s'adressant aux juges: « Eh quoi! citoyens, serai-je condamné parce que mon accusateur est un homme éloquent! » Heureusement pour Vatinius, il avait des protecteurs puissants, et il fut renvoyé absous. Calvus cultivait la poésie avec non moins de succès. Cicéron parle d'une satire qu'il avait composée contre Tigellius Hermogènes (*Lettre à Fab. Gallus*, VII, 24); et Suétone a rapporté le commencement d'une pièce satirique que Calvus avait faite contre César (*Vie de César*, ch. XLIX). Ce n'était pourtant pas un méchant homme; il était d'un naturel fort gai, et aimait beaucoup les plaisirs. Il déplora la mort de Quintilie, sa maîtresse, dans des élégies, citées par Properce, (liv. II, 26); et il fut moissonné lui-même, à la fleur de l'âge, l'an 44 avant Jésus-Christ. Calvus comme orateur a été diversement apprécié. Cicéron convient qu'il avait de l'esprit, des mots heureux, du jugement et beaucoup d'érudition; mais il lui reproche de trop soigner son style, et de perdre à arrondir ses phrases un temps qu'il aurait dû employer à porter l'émotion dans l'ame de ses auditeurs. (*Voyez* Brutus, *seu de claris oratoribus*, LXXXII; *epist. ad Trebonium* XIV, 21). Dans le *Dialogue sur les orateurs* (1), Aper, un des interlocuteurs, admet la vérité des reproches que Cicéron fait à Calvus (ch. XXI); mais, Messala, qui prend la parole après lui, place Calvus comme orateur peu au-dessous de Cicéron, et trouve son style plus plein, plus serré (ch. XXV). Suivant Pline le jeune, on s'apercevait aisément que Calvus avait pris les Grecs pour modèles, et il s'était approché de Démosthène, plus que Cicéron n'en aurait voulu convenir.

(1) Pline l'ancien remarque que Calvus vint au monde le même jour que Cæcilius Rufus, dont la destinée fut si différente. (Liv. VII, p. 49.)

(1) L'auteur de ce dialogue est inconnu; les uns l'attribuent à Tacite, et d'autres à Quintilien.

Enfin Quintilien le cite souvent, et toujours avec éloge : « J'en ai vu, » dit-il, qui préféraient Calvus à tous » les orateurs ; et d'autres qui, le » jugeant d'après les critiques, étaient » persuadés qu'il n'avait pas de véri- » table chaleur : quant à moi je » trouve que son style est grave, » châtié et souvent aussi très-véhé- » ment. » (*Institut. orator.* x, 1) Nous ne pouvons, malheureusement, nous faire une opinion des talents oratoires de Calvus, d'après ses ouvrages : de vingt et un discours qu'il avait composés, il ne reste pas le moindre fragment. Comme poète, Horace le met à côté de Catulle, et personne n'oserait récuser un pareil juge. Calvus était lié avec ce dernier poète ; et nous avons la preuve de l'intimité qui régnait entre eux, dans trois petites pièces que Catulle lui a adressées. Dans la première, il se plaint amicalement de ce que Calvus lui avait envoyé un recueil de mauvais vers ; dans la seconde, il lui témoigne le regret d'avoir vu s'écouler si rapidement une journée qu'ils avaient passée ensemble au milieu des plaisirs ; et dans la troisième, il l'invite à chercher dans le commerce des Muses, des consolations au chagrin que lui causait la mort de la belle Quintilie. Catulle fait encore mention de Calvus dans une épigramme où il le nomme *Salaputius disertus* (1), par où l'on apprend qu'il était d'une petite taille. On trouve quelques *fragments* des poésies de Calvus, dans les recueils publiés par les Estienne, 1564, in-8°., par Pithou, 1590, par Almeloveen, 1686 ; dans l'*Appendix* du Petrone des *Variorum*, et enfin dans le *Corpus poëtarum*, édition de Genève, ou dans la belle édition de Maittaire. Funck a réuni des détails intéressants sur Calvus, dans son ouvrage *De virili ætate linguæ latinæ*. W-s.

LICINIUS-TEGULA (Publius), poète latin, florissait l'an de Rome 552, deux siècles avant J. C. Tite-Live rapporte que cette année différents prodiges ayant jeté l'effroi dans Rome, les décemvirs, après avoir consulté les livres des sibylles, ordonnèrent une fête expiatoire. Licinius composa pour cette cérémonie une hymne qui fut chantée par trois chœurs de jeunes filles, chargées de porter les offrandes au temple de Junon, invoquée sous le nom de reine (Liv. xxxi, ch. 12). On croit que ce poète est le même que Licinius Imbrex ; et la ressemblance de leurs surnoms (1) semble autoriser cette conjecture. Aulu-Gelle cite une comédie de ce poète intitulée : *Aerea*, et il en rapporte deux vers, les seuls qu'on ait de lui (*Noct. attic. lib.* xiii, *cap.* 9). Il paraît qu'il jouissait, de son temps, d'une très-grande réputation. Vulcatius Sedigitius, dans un fragment que nous a conservé Aulu-Gelle (*Lib.* xv, *cap.* 24), lui assigne le quatrième rang parmi les poètes dramatiques :

Si quid quarto detur, habitur Licinio.

Ainsi il lui donne la préférence non-seulement sur Attilius et Ennius, mais encore sur Turpilius et Térence. Quels regrets ne doit donc pas exciter la perte de ses ouvrages ! W-s.

LICINIUS DE SAINTE-SCOLASTIQUE. *Voyez* Virdou.

LICIO (Robert de) *V.* Caraccioli.

(1) On peut voir l'explication que M. Noël donne du mot *salaputius* dans ses notes sur les *poésies* de Catulle.

(1) *Tegula* et *imbrex* sont deux mots synonymes, et qui désignent un habillement contre la pluie. Mais Tite-Live donne à *Tegula* le surnom de *Publius*, et Faustus nomme *Imbrex*, *Crispus* ; de sorte qu'il devient impossible de deviner si c'est le même personnage.

LIDEN (Jean-Henri), littérateur suédois, vivait au milieu du dernier siècle. Une fortune assez considérable lui donna le moyen de parcourir l'Allemagne, la France, l'Angleterre et l'Italie. Revenu en Suède, il fut frappé, à la fleur de son âge, d'une paralysie qui lui ôta entièrement l'usage de ses membres, et le réduisit à un état de souffrance continuel. Il n'en conserva pas moins une grande activité d'esprit, rassembla une bibliothèque considérable, et dicta plusieurs ouvrages, résultats des recherches qu'il faisait faire sous ses yeux. On a de lui une Histoire des poètes suédois, et des poètes latins nés en Suède, plusieurs Mémoires historiques et littéraires, et une édition du *Journal de la diète de* 1682, par Duros, précédée d'une Introduction relative aux événements de cette diète, qui changea entièrement la constitution de la Suède, et fit obtenir à Charles XI un pouvoir illimité. Liden mourut à Norkoeping, lieu de sa naissance, après avoir disposé de sa bibliothèque et d'une partie de sa fortune, en faveur de l'université d'Upsal. C-au.

LIDNER (Bengt), poète suédois, mort à l'âge de trente-quatre ans, le 4 janvier 1793, avait résidé quelque temps à Paris, et s'était fait connaître de l'ambassadeur de Suède, le comte de Gentz, qui lui donna des encouragements et des conseils utiles. Il aurait pu fournir une carrière brillante; mais des mœurs peu réglées, et une fougue de caractère, qu'il ne put jamais dompter, nuisirent à sa fortune, lui attirèrent des chagrins, et abrégèrent ses jours. Il a composé plusieurs poèmes, qui décèlent une imagination forte et hardie, une ame profondément sensible, mais qui pèchent par le plan, et dont plusieurs détails sont contraires au bon goût. Nous indiquerons : I. L'*Année* 1783, où le poète chante la révolution d'Amérique, le siége de Gibraltar, la suppression des couvents par Joseph II, la découverte des ballons aérostatique. II. La *Comtesse Spastara*, chef-d'œuvre de l'auteur, où il peint avec l'abandon le plus touchant et l'éloquence la plus pathétique le sort de cette femme intéressante, qui fut victime de l'amour maternel pendant le tremblement de terre de la Calabre. L'édition complète des œuvres de Lidner a paru à Stockholm, en 1789, 2 vol. in-8°. C-au.

LIEBAULT (Jean), médecin et agronome, né à Dijon dans le seizième siècle, vint fort jeune à Paris, et, après avoir suivi quelque temps les cours du savant L. Duret, prit ses grades en médecine. Il pratiqua son art avec beaucoup de succès, et se concilia cependant l'amitié de ses confrères. Ayant épousé Nicole (1), fille de Ch. Estienne, fameux imprimeur, qui le préféra à Jacques Grevin, il compléta le *Théâtre d'agriculture* de son beau-père, et le traduisit en français. Cette spéculation ne put qu'être très-avantageuse à Liébault; mais le revers de fortune qu'éprouva Charles Estienne, rejaillit sur lui : il passa sa vie dans un état voisin de l'indigence, et mourut le 21 juin 1596, à Paris, sur une pierre où il avait été contraint de s'asseoir dans la rue Gervais-Laurent. (*Voyez*

(1) A l'art. Nicole Estienne, on a dit, d'après Lacroix du Maine, qu'aucun de ses ouvrages n'avait été imprimé. On trouve cependant, dans le Catalogue de la Bibl. du Roi : *Les Miseres de la femme mariée, mises en forme de stances* par Madame Liebault, Paris, P. Mesnier, in-8°.; et Joly (*Remarq. sur le Dict.* de Bayle), en cite, d'après le *Catalogue* du baron d'Hohendorft, une autre édition, Rouen, 1597, in-12.

L'Estoile, *Mém. de Henri IV.*) On a de lui : I. L'*Agriculture et maison rustique* de Charles Estienne, parachevée premièrement, puis augmentée par Jean Liébault, Paris, 1570, in-4°. (1). Cet ouvrage est divisé en sept livres, qui traitent de la ferme et de ses dépendances ; des jardins à fleurs et parterres ; des vergers ; des prés et prairies ; des terres labourables ; des vignes ; et enfin des garennes et des oiseaux. Il s'en fit une foule d'éditions successivement augmentées et perfectionnées (2) ; et cet ouvrage a servi de modèle à toutes les compositions françaises du même genre. (*Voyez* Liger.) II. *Quatre livres des secrets de médecine et de la philosophie chymique, èsquels sont décrits plusieurs remèdes singuliers pour toutes maladies*, etc., traduits du latin (de Gasp. Wolf), Paris, 1573, 1579, 1582, in-8°. ; Lyon, 1593 ; Rouen, 1628, 1645, même format. Les dernières éditions sont encore recherchées. III. *Thesaurus sanitatis paratu facilis, selectus ex variis auctoribus*, etc., Paris, 1577, in-16 ; seconde édition revue et augmentée, par A. Scribonius, Francfort, 1578, in-8°. IV. *Scholia in Jac. Hallerii commentaria in libr.* VII *Aphorismorum Hippocratis*, Paris, 1579, 1583, in-8°. ; il y a plusieurs autres éditions. V. *De sanitate, fœcunditate et morbis mulierum*, ibid. 1582, in-8°., traduit en français : *Trois livres de la santé, fécondité et maladies des femmes*, Paris, même année, in-8°. : ce livre n'est point une traduction de celui de Marinello, comme on l'a prétendu ; mais il n'est pas extraordinaire que Liébault se soit souvent rencontré avec le médecin italien, puisqu'il traitait le même sujet. Le traducteur français de l'ouvrage de Liébault, en a retranché plusieurs détails que la décence ne permet pas d'exprimer en notre langue. En terminant cet ouvrage, Liébault en promettait un autre, qui n'a pas vu le jour, *Sur la manière de nourrir et élever les enfants* (Joly, *Rem. sur le Dictionnaire* de Bayle). VI. *De cosmetica seu ornatu et decoratione*, etc., Paris, 1582, in-8°. ; traduit en français, sous ce titre : *Trois livres de l'embellissement et ornement du corps humain*, ibid. 1582, in-8°. ; la traduction est recherchée des curieux. Duverdier attribue encore à Liébault : *Le trésor et remède de la vraie guérison de la peste, avec plusieurs déclarations dont elle procède*, Lyon, 1545, in-8°. ; et Bayle : *De præcavendis curandisque venenis.* W-s.

LIEBE (Christian-Sigismond), savant numismate, né en 1687, à Frauenstein, petite ville de la Misnie, commença ses études à Freyberg, où son oncle Thomas Liebe était recteur, et alla fréquenter ensuite les cours de l'académie de Leipzig ; il y reçut le doctorat, en 1714, et publia, à ce sujet, une dissertation, *De Româ Babylone ex nummis.* Il prit, en 1717, ses degrés en théologie, et fut nommé au double emploi de prédicateur à l'église St.-Paul, et de bibliothécaire adjoint de l'académie. Le duc de Saxe-Gotha lui fit offrir un traitement honorable ; et

(1) La trad. de l'*Agriculture*, etc., avait paru dès 1564, année de la mort de Ch. Estienne ; et elle avait eu plusieurs éditions avant 1570. Mais celle de cette année est meilleure que les précédentes, quoiqu'elle contienne beaucoup d'absurdités. (Voy. la *Bibliogr. agronom.* n°. 25.)

(2) L'édition de Lunéville, 1577, in-8°., fut augmentée par Liebault, d'un *Bref recueil des chasses du cerf, du sanglier, du lièvre, du renard, du blaireau, du conil et du loup.* La *Chasse au loup* avait déjà paru dans l'édition de 1566. (*Voyez* Chamorgan.)

en 1722, il visita, par ordre de ce prince, les Pays-Bas, l'Angleterre et la France, pour acheter des livres rares et des médailles. De retour à Gotha, il fut nommé à la place de conservateur du cabinet des antiques, vacante par la mort de Chr. Schlegel, et il la remplit d'une manière très-distinguée. Il mourut d'une maladie d'épuisement, causée par l'excès du travail, le 7 avril 1736, âgé seulement de quarante-neuf ans. Liebe avait beaucoup d'esprit; il écrivait avec élégance en latin et en allemand: il aimait la poésie, et il a publié, sous le titre de *Carmina juvenilia*, un recueil d'élégies, dont quelques-unes rappellent la douceur et la sensibilité de Tibulle. On a de lui: I. *Roma Babylon ex nummis adversùs Jo. Harduinum*, Leipzig, 1714, in-4°.; nouvelle édition sous ce titre: *Nummi Ludovici XII Gall. regis epigraphe:* PERDAM BABYLONIS NOMEN *vel* PERDAM BABYLONEM, *insignes, illustrati ac contrà Harduinum defensi*, ibid. 1717, in-8°. Il y soutient, contre le P. Hardouin, que ces médailles furent frappées par ordre de Louis XII, en 1512, pendant la guerre avec le pape Jules II; et que Rome y est désignée par le nom de Babylone: mais il ne prétend pas, comme d'autres écrivains, en tirer la conséquence que le roi était favorable aux principes de la réforme, puisqu'elles sont antérieures de plusieurs années au système de Luther. II. *Epistola ad D. Salomonem Deyling quâ consilium de novâ Bibliothecâ lutheranâ conscribendâ aperit*, ibid., 1716, in-8°. III. *De pseudonomiâ J. Calvini*, Amsterdam, 1723, in-8°. L'auteur y discute ce que Bayle, Baillet et autres ont écrit à cet égard. IV. *Les Vies des principaux théologiens réformés et catholiques, qui assistèrent, en 1530, à l'assemblée d'Augsbourg*, Gotha, 1730. Cet ouvrage est écrit en allemand, ainsi que le suivant: V. *Vie abrégée de Henri l'illustre*, Altenbourg, 1731. VI. *Gotha nummaria sistens Thesauri Fridericiani numismata antiquâ, eâ ratione descripta, ut generali eorum notitiæ singularia subjungantur; accedunt ex Andr. Morellii specimine univers. rei nummariæ antiquæ excerpta; et Epistolæ tres Ez. Spanhemii quibus rariores ejusdem Thesauri nummi illustrantur, cum iconibus*, Amsterd. 1730, in-fol. C'est le plus connu de tous les ouvrages de Liebe: il contient, comme on voit, la description des médailles du cabinet du duc de Saxe-Gotha, et différentes pièces intéressantes pour la science numismatique. L'auteur se plaint dans la préface d'avoir été obligé de faire paraître son travail avant de l'avoir revu avec assez d'attention; et il promet de réparer les fautes qui lui seraient échappées, dans une seconde édition, qu'il n'eut pas le loisir de préparer. Il travaillait dans le même temps à une édition des *Césars* de Julien; et son manuscrit passa, après sa mort, à Jean-Michel Heusinger, qui publia cet ouvrage, Gotha, 1736, in-8°. Enfin, Liebe a été, pendant trente ans, l'un des collaborateurs des *Acta eruditor. Lipsensium*, et il y a inséré un grand nombre d'extraits et d'analyses très-bien faites. W-s.

LIÈBERKUHN (JEAN-NATHANAEL), anatomiste, né à Berlin le 5 septembre 1711, après avoir fait de bonnes études, se fit recevoir docteur en médecine à Leyde, et revint à Berlin, où il fut admis dans le collége des médecins. Il se livra particulièrement à l'étude de l'a-

natomie. Entre autres recherches, il tâcha de constater par des expériences faites sur des chiens, dont il ouvrait le thorax sous l'eau, qu'il n'existe pas d'air entre la plèvre et le poumon. Personne n'a peut-être déployé autant d'habileté que lui, dans l'art de préparer et d'injecter les diverses parties du corps humain. Il a porté ses observations microscopiques au plus haut degré de perfection; et il a surtout complètement réussi à démontrer la structure vasculaire de tous nos organes, jusqu'aux ramifications les plus tenues. Il fit exécuter un microscope solaire, perfectionné, qui lui servit à démontrer aux yeux, la circulation du sang, et qui ouvrit la voie à un plus grand nombre de découvertes. Il devint membre de la société royale de Berlin, de celle de Londres, de l'académie des curieux de la nature; et il mourut le 7 décembre 1756, laissant un cabinet anatomique composé de plus de quatre cents pièces très-bien préparées. Les plus belles ont été achetées par le professeur Bereis (*V.* Bereis). On a de Lieberkuhn, plusieurs Mémoires qui sont insérés dans le recueil de l'académie de Berlin, et deux Dissertations imprimées à Leyde, la première ayant pour titre, *Disputatio de valvulâ coli*, 1739, in-4°., et la deuxième, *Dissertatio de fabricâ et actione villorum intestinorum tenuium hominis*, 1744, in-4°. C'est surtout dans cette dissertation que l'auteur a fait preuve du plus rare talent dans l'art des injections. P. et L.

LIEBKNECHT (Jean George), mathématicien et antiquaire, naquit à Wassungen, dans le landgraviat de Hesse, vers 1680: après avoir terminé ses études classiques, il prit ses grades en théologie; mais il préféra aux fonctions du pastorat celles de l'enseignement, et fut nommé, en 1710, professeur de mathématiques à l'académie de Giessen. Il s'acquitta de cet emploi d'une manière distinguée, et encouragea surtout la culture de l'astronomie, science alors assez négligée. En 1723, il crut découvrir une nouvelle étoile dans la grande Ourse, et il la nomma *sidus Ludovicianum*, en l'honneur du prince Louis de Hesse-Darmstadt, son souverain. Weidler a publié des réflexions (*Commentatio*) sur cette étoile. (Voy. la *Bibliogr. astronomique*, p. 377.) Liebknecht, après une vie entièrement passée dans des travaux utiles, mourut à Giessen, le 17 septembre 1729. Il était membre des sociétés royales de Londres, de Berlin, de la société des curieux de la nature, et de l'académie de Pétersbourg. On citera de lui: I. *Elementa geographiæ generalis*, Francfort, 1712, in-8°. C'est un ouvrage destiné à ses élèves: la partie mathématique et astronomique est assez estimable; mais les autres sont traitées trop superficiellement. II. *Dissertatio cosmographica de harmoniâ corporum mundi totalium, novâ ratione in numeris perfectis generatim definitâ*, Giessen, 1718, in-4°. III. *Luculæ borealis die 26 novembr. 1710, Giessæ-Hassorum observatæ*; dans les *Acta eruditor. Lips.* ann. 1711, p. 305. IV. *Accurata Descriptio Luculæ borealis in observatorio Giessæ 17 februar. et 9 martis 1721 observatæ*, ibid. ann. 1724, p. 157 avec une planche. V. *Mira metamorphosis ligni in mineram ferri per experimenta comprobata*, ibid. ann. 1710, p. 485. VI. *Discursus de Diluvio maximo, occasione inventi nuper in comitatu Laubacensi*

et ex mirâ metamorphosi in minerum ferri mutati ligni, cum observationibus geodæticis, etc. *Accessit Jo. Goth. Geilfusii de terrâ sigillatâ Laubacensi*, Francfort, 1704, in-12; Giessen, 1714, in-8°. Liebknecht y rend compte de la découverte d'un morceau de bois minéralisé, trouvé à une profondeur de soixante-douze pieds, en creusant un puits près de Laubach; il en tire des inductions en faveur de la vérité du déluge universel; opinion que Woodward et Scheuchzer (*V.* ces noms) avaient déjà établie et soutenue par des preuves du même genre. VII. *De nonnullis bracteatis numis Hassiacis; deque istorum usu in locis Rheno et Franconiæ vicinioribus, Dissertatio epistolica ad J. A. Schmid, abbatem Mariæ Vallensem cum ejusdem responso.* Helmstadt, 1716, in-4°. Cette dissertation est fort curieuse. VIII. *Observationes de antiquitatibus quibusdam Solmensibus, Weteraviam subterraneam illustrantibus*, dans les *Acta erud. Lipsens.*, ann. 1727, page 373, avec une planche. Il y annonce son projet de publier l'histoire minéralogique de la Hesse; ouvrage dont il était occupé depuis plusieurs années. IX. *Hassiæ subterraneæ specimen, clarissima testimonia diluvii universalis, hîc et in locis vicinioribus occurrentia, ex triplici regno, minerali, vegetabili, et minerali petita, figurisque æneis exposita*, etc. Giessen, 1730, in-4°. Cet ouvrage est très-intéressant; on en trouve une analyse assez étendue dans les *Acta eruditor.* (Premier supplément, tom. x.) X. *Bina SS. Elizabetharum, veluti illustrissimarum sæc. XII et XIII testium veritatis evangelicæ in Hassiâ, memoria, monumentis ac numis declarata.* Giessen, 1729, in-4°. On a encore de Liebknecht un grand nombre de *Dissertations* insérées dans les mémoires des différentes académies dont il était membre. Gab. Guill. Goetten a publié la *Vie* de ce savant professeur dans la *Gelehrte Europa*, part. 11e. W-s.

LIEBLE (Philippe-Louis), bénédictin, né à Paris, en 1734, fit profession, le 28 octobre 1752, dans l'abbaye de St. Faron de Meaux. En 1764 il remporta le prix proposé par l'académie des inscriptions et belles-lettres. Il était bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés; et après la destruction des couvents, il resta à son poste jusqu'à l'incendie du 21 août 1794, qui dévora l'établissement confié à ses soins. Lieble y perdit le manuscrit d'un ouvrage sur les *Gaules du moyen âge*, qui lui avait coûté trente ans de travail. Il était sans fortune; et la Convention le comprit parmi les gens de lettres à qui elle accorda des secours en 1795. Il est mort à Paris, à la fin de 1813. Les bénédictins envoyèrent aux derniers éditeurs d'Alcuin (V. Alcuin, I, 467, et Forster, XV, 281) les notes qu'ils avaient recueillies relativement à cet auteur: elles étaient principalement le travail de D. Lieble. Le même service fut rendu à Chiniac de la Bastide, pour son édition des *Capitulaires* de Baluze (V. Baluze III, 297); et Lieble a encore ici sa part à réclamer. Il a aussi coopéré au *Dictionnaire raisonné de diplomatique* de son confrère D. de Vaines, et a donné, en outre: I. *Observations sur les deux Lettres adressées à un supérieur général à l'occasion de la réforme des réguliers.* II. *Suite des Observations.* III. *Mémoire* (et non *Dissertation*) *sur les limites de*

l'empire de Charlemagne, 1765, in-12. C'est le mémoire qui avait remporté le prix en 1764. IV. *Nouvelle Rhétorique française à l'usage des jeunes personnes de l'un et de l'autre sexe avec des exemples tirés des meilleurs auteurs latins et francais*, 1803, in-12. A. B-T.

LIENHART (George), abbé de Roggenburgh, ordre de Prémontré, et, en cette qualité, prélat du collége impérial des abbés de Souabe, naquit en 1717, à Uberlinghen, d'une famille sénatoriale. Il fit profession en 1741, et, après avoir enseigné la philosophie et la théologie, occupa différents offices, et fut élu abbé en 1753. Il favorisa et encouragea les études, maintint la discipline régulière, se fit aimer des siens, et honorer du public par ses vertus. Il a laissé différents ouvrages, dont les principaux sont : I. *Exhortator domesticus religiosam animam ad perfectionem excitans.* II. *Ephemerides hagiologicæ ordinis Præmonstratensis*, Augsbourg, 1764. L'auteur y donna un *Supplément*, en 1767. III. Des *Sermons*, des *Panegyriques*, des *Oraisons funèbres* et autres *Discours* d'apparat. IV. *Spiritus litterarius Norbertinus à scabiosis Casimiri Oudini calumniis vindicatus, seu Sylloge virorum ex ordine præmonstratensi scriptis et doctrinâ celebres necnon eorumdem vitas, res gestas, opera et scripta tum edita tum inedita perspicuè exhibens*, Augsbourg, 1771, in-4°. On voit, par le titre de cet ouvrage, que le but de Lienhart n'est pas seulement de donner un catalogue d'écrivains de son ordre; Casimir Oudin, prémontré de l'observance réformée, après avoir quitté l'habit de sa profession, et abjuré la religion catholique en Hollande, avait ajouté l'outrage à sa défection : il avait insulté, dans ses écrits, Colbert, son abbé-général, qui pourtant avait été son Mécène. Il imputait une profonde ignorance et l'abandon des bonnes études, à une société dans laquelle il avait été nourri, et où lui-même avait puisé ce qu'il avait de connaissances. C'est pour répondre à ces calomnies, que l'abbé de Roggenburgh prit la plume. Il ne se borna point à une liste, ni à de simples récits et à une nomenclature; plusieurs *Dissertations critiques*, presque toutes dirigées contre Oudin, forment une partie notable du *Spiritus litterarius*. On y trouve aussi l'histoire de beaucoup de chroniqueurs, de biographes, numismates et généalogistes, etc. L'auteur mourut en 1783.

L-Y.

LIEOU-PANG, empereur chinois, chef et fondateur de la dynastie des Han, né vers l'an 250, avant l'ère chrétienne, dans le Kiangnan, était chef du village de Pey. Un jour qu'il conduisait des criminels à la montagne de Lechan, lieu d'exil déterminé par l'empereur, plusieurs d'entre eux parvinrent à s'échapper. « Si cela continue, dit-il, » je serai bientôt tout seul. » Lorsqu'il fut arrivé à l'ouest du pays de Furg, il chercha à dissiper ses inquiétudes en buvant quelques verres de vin; puis il commanda aux gardes de délier les criminels qui restaient, et les renvoya, en leur disant : « Vous n'êtes pas de pire condition que ceux qui se sont sauvés; pourquoi vous retenir? Allez, retirez-vous de votre côté, et moi du mien. » Il y en eut quelques-uns qui s'éloignèrent, mais les plus déterminés ne voulurent point l'abandonner; et Lieou-pang les emmena dans les

montagnes Mang-chan et Tang-chan, où il se proposait de rester caché, pour se dérober aux poursuites qu'on ne pouvait manquer de diriger contre lui. Cependant le gouverneur, ne voyant pas revenir Lieou-pang, et redoutant les effets de la colère de l'empereur Eul-chi, se décida à entrer dans le parti de Tchin-ching, son rival : il rappela tous les exilés en leur promettant leur grâce et des emplois ; et il envoya chercher Lieou-pang, dans les montagnes. Mais lorsqu'il le sut arrivé près de la ville, il en fit fermer les portes, et ne voulut plus le recevoir, parce qu'il craignait sa trop grande popularité. Lieou-pang, irrité de ce manque de foi, écrivit une lettre sur une pièce de soie blanche, et l'ayant attachée à une flèche, la lança par-dessus les remparts. La sentinelle l'ayant lue la communiqua à plusieurs habitants. Ceux-ci courent sur le champ aux armes, forcent la maison du gouverneur, le tuent, et ouvrent les portes de la ville à Lieou-pang, qui est proclamé prince de Pey. Il profita habilement des troubles qui agitaient l'empire, et du mécontentement presque général des peuples, pour se faire des partisans. Il joignit successivement ses troupes à celles des différents chefs de révolte, et parvint à établir une telle discipline dans son armée, qu'elle ne causait pas le moindre désordre, même dans les villes dont elle s'emparait de vive force. Lorsqu'Eul-chi fut mort, le dernier prince de la famille des Thsin, prévoyant qu'il ne pourrait pas se maintenir sur le trône, et comptant sur la générosité de Lieou-pang, vint lui offrir les marques de la dignité impériale, à son passage à Tchi-tao (l'an 206 avant l'ère chrétienne). Lieou-pang reçut le prince avec bonté, imposa silence aux courtisans qui lui conseillaient de le faire mourir, et prit la route de Hien-yang, capitale de l'empire, qu'il abandonna au pillage, en ordonnant toutefois d'épargner la vie des habitants. Il alla loger au palais impérial ; et tandis que les autres officiers s'emparaient des bijoux et des autres objets précieux qu'ils trouvaient dans les maisons abandonnées, il s'assura des registres pour l'histoire, des cartes géographiques, et de ce qu'on peut nommer les archives du gouvernement. La beauté du palais le séduisit au point qu'il ne voulait plus en sortir ; mais les conseils du sage Tchang-leang, l'arrachèrent à cette vie oisive ; et il se rendit avec son armée à Pa-chang, où il réunit les vieillards les plus considérables, pour leur faire part des intentions qu'il avait pour le bonheur du pays. Bientôt après, il reçut la nouvelle que Hiang-yu, le premier des généraux de l'empereur Y-ty, s'avançait pour lui disputer la possession du trône : il dépêcha un homme de confiance près du général pour lui demander un accord ; mais Hiang-yu le renvoya avec ces mots : « Dites à votre maître, que je suis son ennemi, et qu'il me trouvera partout sur son chemin, avec une armée de quatre cent mille hommes. » Lieou-pang prit le parti de se rendre lui-même au camp de Hiang-yu, pour lui faire des propositions de paix ; mais voyant que sa vie était menacée, il regagna Pa-chang pendant la nuit. Hiang-yu furieux d'avoir laissé échapper cette occasion de faire périr le seul concurrent qu'il eût à redouter, livra au pillage la ville de Hien-yang, capitale du pays, et en fit massacrer tous les habitants. Il

partagea ensuite l'empire à ses lieutenants; mais il n'osa pas exclure du partage Lieou-pang, et il consentit à lui laisser les provinces dont il était en possession, sous le titre de royaume de Han. Lieou pang, quoique mécontent d'un partage fait sans qu'il eût été consulté, accepta les conditions de Hiang-yu, par le conseil de Siao-ho, qu'il nomma son premier ministre. Ce fut ce sage conseiller qui retint à son service Han-sin, officier d'un rare mérite, dont Lieou-pang avait méconnu les talents, et qui contribua plus que personne à lui assurer l'empire. Cependant la sagesse de Lieou-pang continuait à lui gagner l'affection des peuples: il lui avait suffi de se présenter en armes sur leurs frontières, pour obliger les princes voisins à se reconnaître ses tributaires; et d'autres plus éloignés, d'après sa réputation, lui avaient envoyé offrir leurs états et leurs personnes. Il s'attachait ses officiers par sa libéralité; et il maintenait une exacte discipline dans son armée, qui prenait chaque jour un nouvel accroissement. Enfin Lieou-pang n'attendait plus qu'une occasion favorable pour attaquer Hiang-yu: elle ne tarda pas à se présenter. Ce général, après avoir chassé du trône l'empereur Y-ti, son maître, le fit assassiner. Lieou-pang, à cette nouvelle, fit prendre des habits de deuil à toute sa cour, et déclara qu'il ne poserait pas les armes, avant d'avoir puni le meurtrier de son souverain. La guerre fut longue et sanglante; mais elle se termina enfin par la mort de Hiang-yu, qui se tua lui-même pour échapper à son rival (l'an 202 avant l'ère chrétienne). Lieou-pang fut aussitôt proclamé empereur. Il ordonna des obsèques magnifiques pour Hiang-yu, et créa prince son père, sous le titre de Hiang-pé; il récompensa magnifiquement tous ses officiers, et éleva au rang de princes les trois généraux qui lui avaient rendu le plus de services dans la dernière guerre. Il accorda une amnistie générale à tous ceux qui avaient porté les armes contre lui, et une entière remise de leurs peines, même aux criminels qui avaient mérité la mort; voulant, disait-il, que tout le monde participât aux avantages que la paix devait ramener. Il abandonna au peuple tout ce qui restait dû sur les anciens tributs, exempta les marchandises de tout droit, et déclara qu'il ne serait levé aucun impôt, avant que les laboureurs fussent en état de le payer sans se gêner. Un règne commencé sous de tels auspices, semblait devoir être heureux; mais le nouvel empereur était d'un caractère violent et emporté: rien ne l'obligeant plus à se contraindre, il fit périr successivement les trois généraux auxquels il devait la couronne, dans la crainte qu'ils ne songeassent à la lui ravir. La première victime de ses injustes soupçons fut le brave et malheureux Han-sin. Après l'avoir dépouillé du titre de roi, et retenu quelque-temps à sa cour pour éclairer sa conduite, il le fit assassiner. Pong-youci éprouva bientôt après le même sort; et King-pou, effrayé de la mort de ses deux amis, leva l'étendard de la révolte. Vers l'an 200 (av. l'ère chrét.) les Tartares firent une irruption dans l'empire; Lieou-pang marcha aussitôt à leur rencontre, et trompé par une ruse de Mété leur chef, qui avait mis en avant des vieillards et des soldats infirmes ou estropiés, il s'avançait avec un détachement de son

avant-garde contre un ennemi qu'il jugeait méprisable. Mais investi dans Ping-tching par deux cent mille cavaliers, il fut obligé de souscrire aux conditions que lui imposa le prince tartare ; et, peu de temps après, il lui donna sa fille en mariage pour affermir la paix. Lieou-pang, épuisé de fatigues, était convalescent, lorsqu'il apprit la révolte de King-pou : il chargea son fils aîné, l'héritier de l'empire, de marcher contre ce rebelle ; mais l'impératrice s'opposa au départ d'un jeune homme sans expérience, et Lieou-pang, cédant à ses raisons, se mit à la tête de son armée. Il livra une bataille générale à King-pou ; et ce malheureux prince, trahi par la fortune, fut assassiné par un de ses officiers, qui acheta son pardon par cette lâcheté, l'an 186 (avant l'ère chrétienne). Lieou-pang avait reçu dans la mêlée une blessure qu'il négligea d'abord : lorsqu'on voulut l'examiner, il n'était plus temps, et il mourut, l'an 195, à l'âge de cinquante trois ans. Ce prince n'avait aucune instruction ; mais il y suppléait par une grande vivacité d'esprit et une pénétration peu commune. Quoique d'un naturel bon et affable, il commit des crimes par ses emportements et ses soupçons. Il avait ordonné à Siao-ho, de rédiger un code de lois ; à Han-sin, un traité de tactique ; à Tchang-tsang, un traité de musique, et à Sun-tong, un recueil des cérémonies et usages : ces livres enfermés dans une cassette d'or, furent déposés, par ses ordres, dans la salle des ancêtres. Le titre sous lequel ce prince est compris dans la liste des empereurs de sa dynastie, est Taïtsou-kao-hoang-ti, c'est-à-dire : l'*Empereur élevé, fondateur de sa race.* La dynastie des Han subsista jusqu'à l'an 221. W—s.

LIESGANIG (Joseph), astronome, naquit à Gratz en Stirie, le 24 juin 1718. Après avoir terminé ses études, il entra chez les jésuites, et fut chargé de l'enseignement des mathématiques dans différents colléges. A la suppression de cette société, ses talents le firent employer par la cour d'Autriche. Il avait fait, en 1765, le voyage de Venise, pour voir à son passage dans cette ville, le célèbre Lalande, qui admira son esprit et son zèle. (*Histoire de l'astronomie*, pag. 826.) Liesganig fut nommé directeur des bâtiments et de la navigation, dans la province de Gallicie ; et il mourut à Lemberg, le 4 mars 1799. On a de lui : *Dimensio graduum meridiani Viennensis et Hungarici,* Vienne, 1770, in-4°. Cet ouvrage contient les détails de la mesure d'un degré du méridien, qu'il avait exécutée sur les frontières de la Hongrie et de l'Autriche (1). Le P. Liesganig avait déjà rendu compte de sa méthode, dans un mémoire dont le *Journal des savants*, année 1767, a donné l'analyse. Le baron de Zach a publié les *Observations* faites à Vienne, par Liesganig, depuis 1755 jusqu'en 1774, dans son Journal d'astronomie, ann. 1801. On doit encore à ce savant religieux une bonne *Carte* de la Gallicie orientale. W-s

LIEUTAUD (Jacques) astronome, né à Arles, vers 1660, était fils d'un armurier ; il vint à Paris, où il enseigna les mathématiques avec succès. Lors du renouvellement de l'académie des sciences en 1699, il fut adjoint à la classe d'astronomie, et

(1) Le P. Liesganig exécuta deux mesures du méridien, l'une en Hongrie, depuis la latitude N. 45° 5′ ; il trouva le degré de 56,881 ; l'autre en Autriche, par 48° 43′, et ce degré de 57,0[illegible]oises, s'éloigne peu de la mesure faite en France.

chargé de la rédaction de la *Connaissance des temps*, ouvrage utile, dont il a publié de 1703 à 1729, 27 vol. in-12. Il succéda, pour la rédaction des *Ephémérides*, à Lahire le fils, et en donna huit années, de 1704 à 1711, in-4°. Il avait pour coopérateurs dans ce travail, Desplaces, Bomie, et Charles Desforges, vicaire de la paroisse de Saint-Gervais, mort en 1714, qui prenait le nom de Beaulieu, connu par des calculs du même genre. (Voyez la *Bibliogr. astronomique* de Lalande, page 349.) Lieutaud, parvenu à un âge avancé, et ne pouvant plus continuer ses observations, demanda la vétérance. Il mourut à Paris, en 1733. On a remarqué que Fontenelle s'est dispensé de prononcer son *Eloge* à l'académie. W-s.

LIEUTAUD (Joseph), né à Aix en Provence, en 1703, était le plus jeune de douze frères. Formé par les conseils de son oncle Garidel, célèbre botaniste, il étudia la médecine à Montpellier, et se fit une réputation en province, avant de se produire dans la capitale. Appelé à Versailles, en 1749, pour y remplir la place de médecin de l'infirmerie royale, il fut reçu à l'académie des sciences, en 1752. Ayant été nommé médecin des enfants de France en 1755, il devint premier médecin du roi, à l'avénement de Louis XVI. Cet habile praticien mourut à Versailles, le 6 décembre 1780. Des confrères rassemblés autour de son lit, lui proposaient différents remèdes... *Ah!* leur dit-il, *je mourrai bien sans tout cela.* Cependant le mourant croyait à la médecine; mais il ne pensait pas qu'elle pût faire des miracles: sage et prudent, il ne se passionnait pour aucun système; et quoique son coup-d'œil fût aussi pénétrant que juste, il savait attendre, et disait souvent: *Natura morborum medicatrix.* Plus attaché à l'observation de la nature qu'à l'étude des livres, il n'aimait pas à chercher dans les ouvrages des autres ce que la pratique pouvait lui apprendre. Le nombre des corps qu'il avait disséqués avant l'âge de quarante ans, était si grand, que dans une critique de son Exposition anatomique, on calcule que ce nombre exigeait à-peu-près cent quatre ans de dissections. On ignorait sans doute, dit l'Histoire de l'académie, que le secret de ne point perdre de temps, est plus que le secret de le doubler. Lieutaud trouva des amis zélés dans ceux-mêmes dont il n'adopta pas les idées, ou même dont il critiqua les opinions, tels que Sénac et Winslow; et c'est une preuve que la bonté de son caractère égalait ses lumières. On a de lui: I. *Elementa physiologiæ*, 1749, in-8°. L'auteur y a recueilli les expériences et les observations nouvelles des physiciens et des anatomistes les plus habiles. II. *Anatomie historique* et *pratique*, Paris, 1750, in-8°. La meilleure édition est celle qui renferme les notes et les observations de M. Portal, Paris, 1776, 2 volumes in-8°. III. *Synopsis universæ praxeos medicæ*, 1765 et 1770, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage est remarquable par l'exactitude, l'ordre et la clarté. IV. *Précis de la matière médicale*, 1770, 1781, 2 vol. in-8°. C'est une traduction du second vol. de la *Synopsis*: elle peut suffire aux médecins qui veulent se borner à des idées succinctes, mais claires et justes, sur les vertus et les doses des médicaments. V. *Précis de la médecine pratique*, 1776, 2 vol. in-8°. Cet abrégé, justement critiqué par Cullen, con-

tient l'histoire des maladies, dans un ordre tiré de leur siége. Ce n'est guère qu'une traduction du 1er. vol. de la *Synopsis*. VI. *Historia anatomico-medica*, Paris, 1767, 2 vol. in-8°. VII. Un grand nombre de *Dissertations* separées, imprimées à Aix; et des *Mémoires*, parmi ceux de l'acad. des sciences. (*V.* son *Eloge*, par Vicq-d'Azir, dans les Mémoires de la société de médecine (1779, Hist. p. 94), et par Condorcet (Acad. des sciences, 1780, Hist. p. 46.) D-v-l.

LIEVEN (Jean-Henri comte de), général et sénateur suédois, naquit en Livonie, en 1670, lorsque cette province faisait partie du territoire suédois; il entra très-jeune dans la carrière militaire, et s'étant attaché à la fortune de Charles XII, il assista en 1700 à la bataille de Narva, et passa ensuite avec l'armée en Pologne, où il eut part à plusieurs affaires importantes. Le roi aimait beaucoup sa société, et se plaisait à converser avec lui en bas allemand (*platt deutsch*), dialecte prêtant à un genre de plaisanterie qui ne peut d'ailleurs guère avoir lieu entre un souverain et un sujet. Lors qu'après la malheureuse bataille de Pultawa, le conseil de régence, voyant le royaume menacé de tout côté, eut engagé la princesse Ulrique, sœur du roi, à prendre part au gouvernement, et que les états eurent été convoqués, Lieven, qui se trouvait à Stockholm, fut envoyé en Turquie, pour rendre compte à Charles des mesures prises en Suède. Le député profita de sa familiarité avec le monarque, pour lui faire entendre des vérités assez dures, et que nul autre n'aurait osé mettre en avant. Il n'est pas invraisemblable qu'il ait dit au roi, que si sa Majesté ne se hâtait de retourner dans son royaume, il pourrait être question de lui donner un successeur. Tel était en effet le dessein d'un certain parti: mais il n'est pas croyable que le roi ait répondu, qu'il enverrait sa botte présider le sénat. Charles, très-mesuré, et très-décent dans ses propos, quand il s'agissait d'affaires politiques, ne pouvait s'exprimer ainsi. Cette anecdote que l'on n'a jamais mise sur son compte en Suède, n'est rapportée que par Voltaire; et l'on voit par le récit que fait cet historien de ce qui se passait dans ce moment, qu'il n'était pas bien instruit, et que la mission dont le comte Lieven fut chargé, ne lui était pas connue. Le résultat positif de cette mission fut, que Charles, ayant pris de l'humeur, ordonna de dissoudre l'assemblée des états, et n'accorda d'autre prérogative à sa sœur que de siéger dans le sénat avec voix délibérative. En renvoyant Lieven en Suède, il le nomma lieutenant-général, et lui donna la direction de l'amirauté à Carlscrona. Pendant le séjour que fit Charles, après son retour dans le royaume, à Lund en Scanie, il appela Lieven auprès de lui, et le fit loger dans une maison voisine de celle qu'il occupait lui-même. L'hôte du général, qui savait le bas allemand, et qui était une espèce de bouffon, fut admis à parler au roi, et se chargea de lui dire en plaisantant plusieurs choses qu'on était bien aise de lui faire connaître. Le roi ne s'offensa point des propos du bourgeois de Lund, et conserva sa faveur a Lieven. Les affaires de Suède ayant entièrement changé de face après la mort de Charles XII, Lieven entra dans le sénat. Il mourut en 1733: sa famille existe encore en Livonie.

(*V.* Lagerbring, *Abregé de l'hist. de Suède*, tom. 2, p. 70; Gezelius, *Dict. des hommes illustres de Suède*, art. Lievен, etc.) C-au.

LIEVENS ou LIVENS ou LYVYNS (Jean), peintre et graveur, né à Leyde, en 1607, fut successivement élève de George Van Schooten et de Pierre Lustman : à douze ans, il copia si parfaitement deux tableaux de Corn. Van Harlem, représentant *Héraclite* et *Démocrite*, qu'on eut de la peine à distinguer les copies des originaux. A l'âge de 20 ans, il fit un tableau de grandeur naturelle, représentant *un Ecolier qui lit à la clarté d'un feu de tourbes*. Ce tableau fut admiré. Le prince d'Orange l'acheta, et en fit don à l'ambassadeur d'Angleterre, qui le présenta au Roi. Lievens ayant appris le cas qu'on faisait de ses talents en Angleterre, s'y rendit vers l'année 1630, et y fut chargé de peindre toute la famille royale. A son retour sur le continent, il s'établit à Anvers, où il épousa la fille de Michel Collins, habile sculpteur. Alors il s'adonna entièrement au genre historique; composa un nombre considérable de grands tableaux, et réussit également dans le portrait. Parmi les tableaux de ce dernier genre qu'on lui doit, on cite ceux de *Ruyter* et de *Tromp*, qu'il avait faits pour la maison de ville d'Amsterdam. On voit dans le Musée du Louvre, un tableau de Lievens, représentant la *Visitation de la Vierge*, qui est un des plus précieux morceaux de cette belle collection. Ce Musée possédait encore du même maître une *Tête de Vieillard à longue barbe;* le *Sacrifice d'Abraham*, tableau vraiment admirable, d'un effet et d'une vérité magiques, qui, ainsi que le précédent, avait été tiré de la galerie de Brunswick; et une autre *Tête de Vieillard portant une longue barbe, une toque noire, et les mains appuyées sur un bâton* : ce dernier provenait du Piémont. Tous trois ont été repris en 1815. Il y avait dans la galerie de Saint-Cloud, une seconde *Visitation* de Lievens, qui a été volée à la même époque. Lievens ne s'est pas moins distingué dans la gravure au burin, et dans celle à l'eau-forte, où il s'est montré le digne émule de Rembrandt, son contemporain. Sa manière de graver obtient, par des procédés différents que ceux de ce maître, des effets également pittoresques; il sait ménager avec tant d'habileté le clair-obscur, qu'il en résulte toujours l'effet le plus piquant. Lievens dessine plus correctement que Rembrandt, mais ce dernier a une manière de graver qui a plus de couleur. Les hâchures de Lievens sont ordinairement si serrées, que l'eau-forte en confond quelquefois les traits, comme on peut le remarquer dans les devants de sa gravure représentant la *Résurrection du Lazare*. Il ne paraît pas s'être jamais servi de la pointe sèche; mais il faisait un fréquent usage du burin, pour donner plus de force à ses gravures. C'est avec le burin qu'il a entièrement retouché sa planche de *Saint-Jérôme, nu, assis dans une grotte*, dont on connaît trois épreuves, qui diffèrent entre elles, soit par la grandeur, soit par les retouches. Deux de ses plus belles pièces, les *Portraits de Daniel Heinsius*, et de *Jacques Gouter, musicien anglais*, sont presque entièrement gravées au burin. La manière dont elles sont exécutées est pleine d'effet, et parfaitement dans le goût de l'eau-forte. M. Adam Bartsch, à la fin de son *Catalogue raisonné de*

l'OEuvre de Rembrandt, a donné celui de l'œuvre de Lievens. Il porte le nombre des pièces à 66, dont 6 sont douteuses. P—s.

LIGARIO (Pietro), peintre italien, naquit à Sondrio, dans la Valteline, en 1686, de l'ancienne famille de *Ligario*, ainsi appelée d'un village voisin qui porte ce nom. Comme il montrait un génie vif et du goût pour les beaux-arts, il fut envoyé à Rome, dans sa première jeunesse, pour étudier sous Lazaro Baldi : il y acquit cette exactitude de dessin qui caractérise l'école de Rome. De là il se rendit à Venise, où il passa quelque temps à apprendre, sous les maîtres de cette école, l'art de pratiquer le coloris, par lequel ils sont principalement distingués. Il se fit connaître d'abord à Milan, où il trouva quelque encouragement, et retourna, en 1727, dans la Valteline, jusqu'à ce que le comte de Salis, envoyé de la Grande-Bretagne vers la république des Grisons, l'honora de sa protection. Sa réputation s'étendant de jour en jour, tout le monde voulait avoir de ses tableaux ; mais, comme il fut toujours pauvre, la nécessité l'empêcha souvent de donner a ses ouvrages le degré de perfection dont ils étaient susceptibles. A peine y a-t-il dans la Valteline une seule église où il ne s'en trouve au moins un. Ses chefs-d'œuvre sont le *Martyre de St. Grégoire*, que l'on voit dans une des églises de Sondrio, et un *Saint Benoît* dans la chapelle d'un couvent près de la ville. Quelques jours après avoir fini son *Saint Benoît*, il fut saisi d'un fièvre violente, et mourut en 1752. Z.

LIGARIUS (Quintus), lieutenant de Caïus Considius, proconsul d'Afrique, s'était rendu si agréable aux habitants de cette province, qu'à leur sollicitation, Considius lui en confia le gouvernement, lorsqu'il revint à Rome solliciter le consulat. La guerre ayant éclaté quelque temps après entre César et Pompée, Ligarius refusa de prendre aucun parti ; mais l'arrivée de P. Attius Varus, nommé préteur d'Afrique, l'empêcha de suivre le dessein qu'il avait de repasser en Italie : il se trouva donc engagé malgré lui dans le parti de Pompée ; mais il le servit ensuite avec beaucoup de zèle, et il fut un de ceux qui renouvelèrent la guerre en Afrique pour la cause que Pompée avait soutenue. Après la bataille de Thapsus où César acheva d'anéantir le parti républicain, Ligarius obtint la vie de la clémence du vainqueur; mais il lui fut défendu de rentrer en Italie. Cependant ses deux frères et ses amis faisaient des démarches pour obtenir son rappel, lorsque Q. Tuberon, appuyé de C. Pansa, se porta publiquement l'accusateur de Ligarius. L'examen de sa conduite fut renvoyé à un tribunal présidé par César lui-même; et ce fut dans cette circonstance que Cicéron prononça cet admirable *Discours pour Ligarius*, dont le dictateur fut tellement ému que toutes ses résolutions s'évanouirent, et qu'il pardonna à Ligarius. Celui-ci n'en resta pas moins l'ennemi de César : il entra dans la conjuration de Brutus et de Cassius contre lui; mais comme il était retenu dans son lit par une maladie lors de l'assassinat du dictateur, il paraît qu'il n'y eut aucune part, et qu'il ne survécut pas longtemps à ce grand événement. (*Voy.* Plutarque, *Vie de Brutus.*) W-s.

LIGER (Louis), agronome, né à Auxerre, en 1658, et mort à Guerchi, près de cette ville en 1717, a publié un grand nombre d'ouvrages

utiles, quoique médiocres, sur les différentes parties de l'agriculture et de l'économie domestique. L'abbé Papillon et l'abbé Lebeuf en ont donné la liste (*Bibliotheque de Bourgogne*, et *Histoire d'Auxerre*) qu'on retrouve encore dans le grand *Dictionn.* de Moreri; on se contentera d'indiquer ici les principaux: I. *Économie générale de la campagne*, Paris, 1700, 2 vol. in-4°. Liger a refondu dans cet ouvrage la *Mai on rustique* de Ch. Estienne (*V.* Ch. Estienne et J. Liebault), en y ajoutant beaucoup d'articles et de réflexions. La Bretonnière a rajeuni à son tour l'ouvrage de Liger, et l'a publié sous ce titre: *La nouvelle Maison rustique* ou Economie générale des biens de la campagne, 7e. édit. Paris, 1755, 2 vol. in-4°., dont il s'est fait plusieurs éditions, augmentées et améliorées: celle de Paris, 1790, est la onzième. Enfin M. J. F. Bastien a donné la *Nouvelle Maison rustique*, Paris, 1798-1804, 3 vol. in 4°, dans laquelle il a refondu entièrement le travail de Liger et de ses continuateurs: de tout cela il résulte encore aujourd'hui un ouvrage fort incomplet, souvent inexact, et bien éloigné d'être au niveau des découvertes qui ont été faites dans cette science importante. II. *Dictionnaire général des termes propres à l'agriculture*, avec leurs définitions et étymologies, ibid., 1703, in-12. III. *Le jardinier fleuriste et historiographe*, Paris, 1703, in-12; réimprimé plusieurs fois. IV. *Le jardinier fleuriste*, ou Culture universelle des fleurs, arbres, arbustes et arbrisseaux servant à l'embellissement des jardins, ibid., 1704, in-12. Cet ouvrage qui a eu beaucoup de succès, est oublié depuis long-temps. V. *La culture parfaite des jardins fruitiers et potagers*, avec un traité facile pour apprendre à élever des figuiers, in-12; souvent réimprimé. VI. *Moyens faciles pour rétablir en peu de temps l'abondance de toutes sortes de grains et de fruits dans le royaume et de l'y maintenir toujours, par le secours de l'agriculture*, Paris, 1709, i-12. VII. *Les amusements de la campagne* ou *Nouvelles ruses innocentes qui enseignent la manière de prendre aux pièges toutes sortes d'oiseaux, quadrupèdes*, etc. Paris, 1709, 2 vol. in-12, fig.; augmenté d'un cinquième livre, ibid., 1734, 1740, 1753, 2 vol. in-12, fig. VIII. *La connaissance parfaite des chevaux*, suivie de Mémoires inédits de Delcampes sur la même matière, Paris, 1712, in-12. IX. *Nouveau théâtre d'agriculture et ménage des champs*, Paris, 1712, in-8°.; 1713, 2 vol. in-12; 1721, in-4°. Liger y a refondu les préceptes qu'il avait donnés dans ses ouvrages précédents: il y a, de plus, ajouté un traité de la pêche; et un de la chasse, tiré de la fauconnerie de Du Fouilloux et de Morais. X. *Dictionnaire pratique du bon ménager de campagne et de ville*, Paris, 1715, 2 vol. in-4°. La Chesnaye Desbois en a donné une édition considérablement augmentée sous le titre de *Dictionnaire universel d'agriculture et de jardinage*, etc. Paris, 1751, 2 vol. in-4°. On a remarqué que le titre d'*universel* ne convient nullement à ce dictionnaire, puisque l'on y chercherait en vain beaucoup d'articles essentiels. (Voy. la *Bibliographie agronomique*, n°. 454.) Les ouvrages de Liger ne peuvent plus servir qu'à faire connaître l'état de la culture en France au commencement du dix-huitième siècle. —

Charles-Louis Liger, médecin, de la même famille, né à Auxerre vers 1715, fit ses études à l'université de Paris, et y reçut le doctorat en 1742. Il obtint, peu après, le titre honorifique de médecin du roi, et se retira dans sa patrie, où l'on croit qu'il mourut vers 1760, dans un âge peu avancé. On a de lui : *Traité de la goutte*, dans lequel, après avoir fait connaître le caractère propre et les vraies causes de cette maladie, il indique les *moyens de la bien traiter et de la guérir radicalement*. Paris, 1753, in-12, de 387 pag. Liger pense que la véritable cause de cette maladie est l'usage immodéré des boissons et des aliments qui contiennent beaucoup de parties de mucilage. Quant aux moyens curatifs, il n'indique que l'emploi à petites doses du savon médicinal, dont on trouve la composition dans le *Traité de chimie* de Boerhaave. W-s.

LIGHTFOOT (Jean), célèbre hébraïsant, né à Stoke, dans le comté de Stafford, en 1602, fit ses premières études à Morton-Green, et passa, en 1617, à Cambridge, au collége de Christ. Dès qu'il eut pris le degré de bachelier, il devint collaborateur de Whitehead son premier maître, qui tenait l'école de Rapton, dans le comté de Derby, et il y enseigna pendant deux ans, la langue grecque. Au bout de ce temps, il reçut les ordres sacrés, et fut placé à Norton. Le chevalier Rolland Cotton, qui demeurait dans les environs, le prit en amitié, et se l'attacha en qualité de chapelain. Ce fut par les conseils et sous la direction de ce lord, que Lightfoot se mit à l'étude de l'hébreu, qu'il apprit à fond. En 1626, il accepta la cure de Stone: deux ou trois ans après, Rolland Cotton lui donna une meilleure place, tout près de Londres; et en 1642, il obtint dans cette ville même la cure de Saint-Barthèlemi. C'était le temps où se réunissaient à Westminster les théologiens de l'église anglicane, pour réformer les abus: Lightfoot fut nommé membre de cette assemblée, et s'y distingua par sa noble franchise et par son érudition. On le vit constamment s'opposer aux illusions fanatiques de quelques presbytériens, et les combattre avec les armes du savoir et de la raison. En 1643, il devint curé de Much-Munden dans le Hertfordshire, docteur en théologie en 1652, et chancelier de l'université de Cambridge en 1655. Il mourut à Ely, dont il était chanoine, le 6 décembre 1675. Il a laissé sur la Bible, un assez grand nombre d'ouvrages, où l'on remarque des connaissances profondes, surtout dans le talmud, dans les écrits des rabbins, et dans les usages et cérémonies hébraïques. La plupart ont été d'abord recueillis en deux volumes in-fol. Rotterdam, 1686. Leusden en donna une édition plus ample, en 1699, à Utrecht. Dans ces différentes éditions, les ouvrages écrits en anglais par l'auteur, ont été traduits en latin. Enfin J. Strype donna une collection de quelques pièces inédites, sous ce titre : *Some genuine remains of the late pious and learned dr. John Lightfoot*, 1700, in-8°. Cette collection renferme des particularités fort curieuses sur la vie de ce docteur. Ses principaux ouvrages sont : I. *Harmonia, chronica et ordo Veteris Testamenti*. II. *Paucæ ac novellæ observationes super librum Geneseos*. III. *Manipulus spicilegiorum è libro Exodi*. IV. *Erabbim, sive Miscellanea christiana et judaica*. V. *Harmonia quatuor Evangelistarum tùm inter se*,

tùm cum Veteri Testamento, en 3 parties. VI. *Descriptio templi Hierosolymitani, præsertim quale erat tempore Servatoris nostri.* VII. *Ministerium templi quale erat tempore Servatoris.* VIII. *Dissertatio in articulum. symboli apostolici :* Descendit in infernum. IX. *Harmonia, chronica et ordo Novi Testamenti, quibus subjungitur Dissertatio de* Hierosolymorum excidio et sequente Judæorum statu. X. *Horæ hebraïcæ et thalmudicæ in Evangelium S. Matthæi*, Cambridge, 1658, in-4°. Quand ce livre parut, quelques moines ignorants le prirent pour le bréviaire donné aux carmes par le prophète Elie. Lightfoot a fait le même travail sur presque tous les livres du Nouveau Testament. Ces commentaires sont généralement estimés des protestants, et même des catholiques, quoiqu'ils y aient remarqué de grandes préventions contre la doctrine de l'Eglise. (*Voy.* Richard Simon, *Hist. des comment. du N. T.*) Lightfoot a eu beaucoup de part à quelques entreprises utiles, et notamment à la polyglotte de Londres, et au *Lexicon heptaglotton* d'Edmond Castel. La vie de ce docteur se trouve à la tête de la collection de ses œuvres de 1686 et 1689 : outre Nicéron et Chaufepié, on peut consulter les *Nouvelles de la rép. des Lettres*, année 1686, mois d'avril, art. IV. L-B-E et W-S.

LIGHTFOOT (JEAN), botaniste, né en 1735, dans le comté de Glocester, fit ses études à Oxford, et s'étant consacré à l'état ecclésiastique, fut nommé chapelain de la duchesse de Portland, et obtint plusieurs bénéfices. Il consacra beaucoup de soins à l'arrangement des magnifiques collections de coquilles et de plantes de sa bienfaitrice ; mais il s'adonna plus spécialement à la botanique. Fort lié avec le célèbre zoologiste Pennant, il entreprit, en 1772, avec lui, un voyage dans les Hébudes ou Hébrides, dont l'histoire naturelle n'était encore connue qu'imparfaitement ; et, pendant que Pennant y faisait de nombreuses observations sur le règne animal, Lightfoot y recueillit une ample moisson de plantes. C'est surtout de ce voyage et de ses nombreuses excursions dans l'Ecosse, que résulta le bel ouvrage intitulé *Flora Scotica*, qui parut en 1777, à Londres, 2 vol. in-8°., ornés de figures : les 66 premières pages sont une esquisse de *Zoologie calédonienne*, par Pennant, à l'usage des naturalistes qui désirent connaître les animaux du nord de l'Angleterre. Cette Flore est rédigée selon le système de Linné : mais on n'y trouve point de synonymie, excepté pour les algues et un petit nombre d'autres cryptogames. Il est vrai que Lightfoot destinait son ouvrage principalement à ses compatriotes. Aussi ne donne-t-il en latin que la phrase botanique, tandis que la description est en anglais. Elle est en général fort claire, et souvent très-étendue. L'auteur y a joint les noms vulgaires en anglais et en erse ; et il ne néglige jamais de faire mention des usages indiqués par Linné, Haller ou d'autres grands botanistes, et de ceux auxquels la plante est employée par les Écossais en particulier. La Flore d'Ecosse ne peut être regardée comme très-riche ; elle ne contient pas 1300 plantes, dont 450 environ appartiennent à la cryptogamie. On reproche à l'auteur de n'avoir pas assez souvent indiqué les sources auxquelles il a puisé, et, ce qui est beaucoup plus grave, d'avoir rap-

proché des synonymies qui ne se rapportent point au même objet. C'est ainsi que dans la cryptogamie il cite pour une seule plante des synonymes de Dillen et de Linné qui ne conviennent qu'à deux plantes différentes. Cet ouvrage, malgré ses défauts, a été fort utile, lors de sa publication, et peut encore être consulté avec fruit, surtout pour les algues, et les genres *Salix* et *Carex*. Les figures sont, en général, remarquables par leur exactitude et la finesse de l'exécution. Lightfoot mourut à Uxbridge, en 1788: il était de la société royale, et fut un des premiers membres de la société linnéenne. Son riche herbier fut acheté par le roi d'Angleterre, qui en fit présent à la reine : confié au bout de quelques années aux soins de sir J. Ed. Smith, il a été consulté avec fruit par cet auteur et par d'autres botanistes, notamment par Goodenough, qui en a profité pour son excellente dissertation sur les *Carex* d'Angleterre, insérée dans le deuxième volume des *Transactions de la société linnéenne*. Le nom de *Lightfootia* a été donné à plusieurs plantes : mais ce genre ne paraît pas avoir été établi, dans aucun cas, d'une manière solide. D—u.

LIGNAC (Joseph-Adrien le Large de), d'une famille noble de Poitiers, passa quelque temps chez les jésuites, qu'il quitta pour entrer dans la congrégation de l'Oratoire, où il s'attacha aux principes philosophiques de Descartes et de Malebranche. Dans un voyage qu'il fit à Rome, il reçut de Benoit XIV, et du cardinal Passionei, un accueil distingué. Il mourut à Paris, en juin 1762. C'était un homme honnête, aimable et intéressant dans la société. Tous ses ouvrages annoncent un grand zèle pour la religion, des connaissances variées, et un talent peu commun pour traiter les sujets de métaphysique. Nous avons de lui : I. Un excellent *Mémoire pour servir à commencer l'histoire des araignées aquatiques*, 1748, in-8°.; 1799, in-12 (publié par Lieutaud de Troisvilles). II. *Lettres à un Américain sur l'histoire naturelle de M. de Buffon*, Hambourg, 1751, 1756, 9 vol. in-12. Elles roulent sur les principes hypothétiques de cet auteur; sur sa métaphysique; sur la configuration et la cause du mouvement des planètes; sur la constitution animale et sur celle de la terre; sur l'histoire naturelle de l'homme, et la manière de traiter l'histoire naturelle en général; sur la description du cabinet du roi, par d'Aubenton; sur les observations de Buffon et de Needham; enfin, sur la métaphysique de ce dernier. Ces Lettres, écrites avec beaucoup d'imagination, d'un style clair, et où les matières sont bien discutées, furent assez bien accueillies du public. III. *Eléments de métaphysique tirés de l'expérience*, Paris, 1753, in-12. IV. *Possibilité de la présence corporelle de l'homme en plusieurs lieux*, 1754, in-12; contre Boullier (ministre protestant et auteur d'un *Essai sur l'ame des bêtes*), qui avait fait un défi à l'auteur dans un journal hollandais. Cet ouvrage profond a pour objet de faire voir que, si la raison toute seule peut montrer une manière suivant laquelle le mystère de la présence réelle est possible, à plus forte raison l'entendement divin doit-il avoir dans les ressources de sa sagesse et de sa fécondité, une infinité d'autres moyens pour effectuer ce qui ne nous paraît impossible, au premier coup-d'œil, que par défaut de connaissances et de lu-

mières. V. *Examen sérieux et comique du livre De l'Esprit*, 1759, 2 vol. in-12. VI. Le *Témoignage du sens intime et de l'expérience opposé à la foi profane et ridicule des fatalistes modernes*, 1760, 3 vol. in-12. VII. *Avis paternels d'un militaire à son fils, jésuite*, 1760, in-12. L'abbé de Lignac laissa en manuscrit une *Analyse des sensations;* et l'on prétend que la mort a empêché cet auteur de remplir le plan des preuves de la religion tracé dans les pensées de Pascal. T—D.

LIGNE (CHARLES-JOSEPH prince DE), né à Bruxelles, en 1735, d'une famille des Pays-Bas, dont l'illustration remonte au quinzième siècle (1), et qui depuis ce temps n'a pas cessé de se distinguer dans les armes, eut pour père et pour aïeul deux feld-maréchaux au service d'Autriche. Son goût, autant que l'exemple de ses ancêtres, l'entraîna dès sa plus tendre jeunesse dans la même carrière. Il rapporte qu'à huit ans il avait déjà été témoin d'une bataille, qu'il s'était trouvé dans une ville assiégée, et que, des fenêtres du château de Belœil, il avait vu trois sièges. A un âge encore plus tendre, les vieux dragons du régiment de son père, le portant sur leurs genoux, lui avaient raconté les campagnes du prince Eugène; et leurs récits ne s'effacèrent jamais de sa mémoire. A quinze ans, il était convenu avec un capitaine du régiment français de Royal-Vaisseau, en garnison à Condé, que si la guerre éclatait, il s'échapperait de la maison paternelle, et s'enrôlerait dans sa compagnie sous un nom supposé, ne voulant devoir sa fortune qu'à son propre mérite; et dans son impatience il répétait sans cesse ce vers de Voltaire :

Rose et Fabert ont ainsi commencé.

Enfin on lui permit d'entrer au service, en 1752 : il obtint un drapeau dans le régiment de son père, et le brevet de capitaine au bout de quatre ans. Ce fut en cette qualité qu'il fit sa première campagne, en 1757. Son enthousiasme militaire était alors au plus haut degré. Il se distingua dans plusieurs occasions, notamment à Breslau et à Leuthen, où il prit le commandement de son bataillon, en l'absence du major, quoiqu'il fût le plus jeune capitaine. Il se trouva en 1758, à la victoire de Hochkirchen, s'empara d'un poste important, et reçut pour récompense le grade de colonel : ce fut en cette qualité que le jeune prince de Ligne déploya la valeur la plus brillante dans les dernières campagnes de cette guerre de sept ans, dont il a peint les principaux événements à sa manière avec des couleurs toujours piquantes et originales (1). Devenu général-major à l'époque du couronnement de Joseph II, il inspira une grande confiance à ce prince aimable et spirituel ; et il eut l'honneur de l'accompagner à son entrevue avec Frédéric II, en 1770. On trouve dans sa Correspondance des détails très-curieux sur le caractère des deux souverains, et sur les différentes circonstances de cette entrevue. L'année suivante, il devint lieutenant-général et propriétaire

(1) Jean de Ligne fut reçu chevalier de la Toison d'or avec Philippe d'Autriche, en 1481. Il était chambellan de Charles, duc de Bourgogne, seigneur de Barbençon, et maréchal du Hainaut. Sa famille a conservé ces derniers titres jusqu'à l'époque de la révolution.

(1) Le courage du prince de Ligne allait jusqu'à la témérité; c'est ce qui fit dire un jour à Marie-Thérèse, qui lui annonçait sa nomination à un nouveau grade : « En prodiguant votre vie vous m'avez fait tuer une brigade la campagne dernière; n'allez pas, pendant celle-ci m'en faire tuer deux. Conservez-vous pour l'état et pour moi. »

d'un régiment d'infanterie. Dans la guerre de la succession de Bavière, en 1778, il commanda l'avant-garde de Laudon; et cette campagne quoiqu'elle n'ait pas été marquée par de grands événements, ajouta beaucoup à sa réputation militaire: mais la paix qui devint ensuite presque générale, ne lui permettant plus de se livrer à son humeur guerrière, il tourna d'un autre côté l'activité de son esprit, et perfectionna ses études par la lecture, et par des voyages en Italie, en Suisse, et surtout en France. Son caractère aimable et chevaleresque convenait parfaitement aux mœurs de ce dernier pays; et il eut de grands succès à Versailles, où il avait déjà paru avec beaucoup d'éclat, en 1759, lorsqu'il y fut envoyé pour faire part à Louis XV de la victoire de Maxen. Dans ce dernier voyage, la reine Marie-Antoinette l'accueillit avec beaucoup de bonté; et, dans plusieurs passages de ses écrits, il a rendu hommage, de la manière la plus touchante aux vertus de cette princesse. Ce fut à cette cour qu'il connut la marquise de Coigny, l'une des femmes les plus spirituelles de ce temps-là; et il lui adressa ensuite, des rives du Borysthène, des lettres qui forment une des parties les plus remarquables de la Correspondance imprimée dans ses Œuvres. On y trouve à chaque ligne l'expression du regret qu'il éprouve de vivre loin des Français; et lorsque les premières nouvelles de leurs désordres politiques lui parviennent, il s'en afflige sincèrement, et redoute pour eux des malheurs plus grands, avec une prévoyance que l'avenir n'a que trop justifiée. Le prince de Ligne était alors chargé d'une mission importante en Russie. Dès l'année 1782, il avait été envoyé auprès de Catherine; et les grâces de son esprit, autant que sa belle et noble physionomie, lui avaient fait obtenir des succès de plus d'un genre auprès de cette souveraine. Elle le nomma feld-maréchal, lui donna une terre en Krimée, et lui permit de l'accompagner, lorsqu'elle se rendit dans cette contrée avec Joseph II (*Voyez* CATHERINE). La description de ce fameux voyage, qu'il a consignée dans sa Correspondance, les portraits qu'il y a tracés des grands personnages qu'il vit alors de si près, sont d'une originalité aussi ingénieuse que piquante. En 1788, Joseph II lui donna le grade de général d'artillerie, et l'envoya, muni d'instructions militaires et diplomatiques, auprès du prince Potemkin, qui faisait le siége d'Oczakow. Il eut une grande part aux périls de cette difficile opération; et les rapports qu'il en transmit à son souverain, le portrait du général russe qu'il traça dans sa correspondance, sont regardés comme une des parties les plus curieuses de ses écrits. L'année suivante, il vint prendre le commandement d'un corps de l'armée autrichienne, et partager avec Laudon la gloire de la prise de Belgrade. Ce fut-là le terme de ses travaux militaires: la mort de Joseph II l'éloigna pour toujours du commandement, auquel l'appelaient son rang, son expérience, autant que sa valeur. Ce monarque l'avait traité avec une confiance extrême, et dont il se montra fort reconnaissant. Personne n'a répandu sur la tombe de Joseph II, plus de larmes que le prince de Ligne: il ne se dissimula pas la perte qu'il avait faite; et les regrets qu'il témoigna, ne durent pas contribuer a le rendre agréable

à Léopold, dont le système était d'écarter tous ceux que son prédécesseur avait le plus estimés et favorisés. La révolte des Pays-Bas servit encore de motif ou de prétexte pour éloigner de plus en plus le prince de Ligne. Toute sa fortune et toutes ses affections devaient le lier à cette contrée, où l'un de ses fils s'était rangé du parti des rebelles. Joseph II, qui l'avait d'abord fort injustement soupçonné, appréciait si bien son généreux dévouement, et sentait tellement les motifs qu'il aurait eus pour abandonner sa cause, qu'il lui dit, à son lit de mort: « Je » vous remercie de votre fidélité; » allez aux Pays-Bas; faites-les re» venir à leur souverain, et si vous » ne le pouvez, restez-y: ne me sacri» fiez pas vos intérêts; vous avez des » enfants. » Le prince de Ligne n'était nullement disposé à suivre un pareil avis; car aucun grand seigneur de la Belgique ne montra plus d'éloignement pour le parti de la rébellion, dont on sait d'ailleurs que les opinions religieuses furent un des principaux motifs: sa ferveur, sous ce rapport, n'était pas assez grande pour lui mettre les armes à la main, et d'un autre côté son caractère connu eût inspiré peu de confiance aux Flamands. Cependant leur chef Vandernoot lui écrivit pour le déterminer à se réunir à eux. La réponse du prince ne fut pas équivoque; il lui conseilla de se soumettre à l'instant, pour éviter une *mauvaise fin;* et lorsqu'il se rendit dans cette contrée, après la répression des troubles, pour y présider les états du Hainaut, il parla encore plus clairement à cette assemblée, dans une séance qu'il a ainsi racontée lui-même: « Je » trouvai encore un reste d'aigreur » et d'indépendance qui me donna » de l'humeur: j'en témoignai un » jour plus qu'à l'ordinaire dans une » assemblée de mes *pères conscrits;* » et voyant qu'on me la rendait, je » leur dis que si je n'avais pas été » en Krimée avec l'empereur Joseph » et l'impératrice de Russie, lorsque » leur sotte rébellion éclata, je l'aurais arrêtée, d'abord en leur parlant en concitoyen fidèle, zélé et » raisonnable, et ensuite, si je n'avais » pas réussi, en général autrichien, » à coups de canon sans boulet, mais » qui les eussent fait mourir de » peur. » Le prince de Ligne ne rentra pas alors pour long-temps dans la jouissance de ses biens en Belgique: l'invasion des Français vint presque aussitôt l'en priver encore; et cette perte de la plus grande partie de sa fortune, que ses prodigalités avaient déjà fort altérée, fut précédée d'un chagrin encore plus cuisant, occasionné par la mort de son fils aîné, jeune homme si distingué par sa valeur et par son noble caractère, qu'il aimait si tendrement, et qui périt sur le champ de bataille, dans la fameuse expédition des Prussiens en Champagne, le 14 septembre 1792. Rien ne put consoler le prince de Ligne de cette perte cruelle; et on l'y voit revenir à chaque page de ses écrits. Depuis cette fatale époque, où il perdit en même-temps sa fortune et l'objet de ses plus tendres affections, il reçut d'ailleurs bien peu de consolations et de dédommagements. Après la mort de Laudon et de Lascy, il se trouvait, sans aucun doute, au premier rang de l'armée autrichienne: aucun de ceux qui l'ont commandée après lui, n'avait autant de droits à la confiance du souverain; et les revers qu'elle a éprouvés, n'ont pas justifié l'oubli dans lequel il fut

laissé. Cet oubli empoisonna les dernières années de sa vie; et il n'a pas pu dissimuler le chagrin qu'il en ressentit : « Je suis mort » avec Joseph II, » disait-il souvent. Cependant l'empereur François le nomma, en 1807, capitaine des trabans de sa garde, et feld-maréchal en 1808. On le consulta quelquefois sur les opérations militaires; et il ne cessa pas de présider le conseil de l'ordre de Marie-Thérèse dont il avait été nommé commandeur après la prise de Belgrade. Il reçut encore, vers la même époque, quelques dédommagements de fortune; il les dut surtout à son mérite personnel et à l'intervention de la France, qu'il affectionna toujours avec tant de prédilection (1). Ne pouvant plus mettre à profit, dans le commandement des armées, ses longues observations sur l'art de la guerre, il s'était mis à composer des livres où se peint admirablement sa passion pour les armes. On y trouve, comme dans toutes ses productions, un manque absolu d'ordre et de méthode; car, ainsi qu'il le dit lui-même, « il » écrit les choses à mesure qu'elles » lui viennent dans la pensée » : mais ses pensées lui viennent souvent d'une manière fort irrégulière, décousue, incohérente; et il les rend avec une excessive prolixité, sans même se donner la peine d'être correct et d'éviter les fautes de langue. Si l'on ne consulte que ses écrits, ses principes de tactique ne paraissent pas fort positifs, ni bien déterminés : mais il avait fait la guerre si long-temps et dans tant de pays, il avait été témoin d'un si grand nombre d'événements, que les militaires peuvent puiser dans ses ouvrages des leçons très-utiles; ces leçons leur sont d'ailleurs présentées sous une forme toujours piquante et originale. Aucun général en Autriche n'a su inspirer plus d'enthousiasme à ses troupes; et il dut surtout cet avantage à son humeur chevaleresque, à sa valeur brillante, à ses libéralités, et à ses bons mots qui étaient répétés de rang en rang, et qui le rendaient l'idole du peuple et des soldats. Ces avantages eussent été bien précieux dans les dernières guerres; et la cour de Vienne avait enfin paru le comprendre, lorsqu'il fut question, en 1796, de lui donner le commandement de l'armée d'Italie; mais le ressentiment de Thugut parvint encore à l'en éloigner. Ce ministre avait été souvent l'objet de ses épigrammes; et cette manie des beaux-esprits fut plus d'une fois nuisible au prince de Ligne. On rencontre dans la collection trop volumineuse de ses œuvres, beaucoup de traits piquants, et d'anecdotes curieuses; mais tout cela est noyé dans un déluge de réflexions inutiles. Il n'a pas prétendu écrire sa vie ni ses mémoires : cependant ce n'est guère que sous ce rapport que l'on peut trouver de l'intérêt dans ses écrits; et l'on ne doit pas y chercher autre chose que des anecdotes relatives aux événements dont il fut le témoin, et à tant de grands personnages qu'il a vus de si près. Quel homme aurait pu

(1) La seigneurie de Fagnolles près de Philippeville, avait été érigée en 1770, en comté d'empire, sous le nom de Ligne, en faveur du prince Charles-Joseph; et elle avait été agrégée en 1786, au collége des comtes de Westphalie. Lors du réglement des indemnités germaniques, en 1803, le prince de Ligne obtint pour indemnité de ce comté, l'abbaye d'Edelstetten, et un vote viril (le 126e) au collége des princes de l'empire; mais il vendit en 1804, moyennant 1,400,000 florins, son nouveau comté, au prince d'Esterhasy, avec le droit de siéger dans le collége des princes qui y était attaché. Fagnolles ne produisait que 5500 florins de revenu; et Edelstetten en rapportait plus de 16,000.

dire comme lui? « Les bontés paternelles du bon, du respectable » empereur François Ier., maternelles de la grande Marie-Thérèse, » et quelquefois presque fraternelles » de l'immortel Joseph II; la confiance entière du maréchal Lascy, » et presque entière du maréchal » Laudon; la société intime de l'adorable reine de France; l'intimité » de Catherine *le grand*, mon accès » chez elle presque à toutes les heures; les bontés distinguées du » grand Frédéric, rendraient mes mémoires bien intéressants. » Ainsi le prince de Ligne ne croyait pas avoir écrit des mémoires; et cependant la collection de ses œuvres militaires et *sentimentaires*, comme il les appelle, ne peut guère être considérée comme autre chose. Il a fait des vers dans beaucoup de circonstances de sa vie, et surtout pour ses nombreuses aventures de galanterie qui se prolongèrent bien au-delà du terme ordinaire, et portèrent quelquefois atteinte à sa dignité. Ses poésies, tout au plus supportables (1) dans les circonstances où elles furent composées, n'auraient pas dû être publiées. Son *Essai sur les jardins*, et sur sa terre de Bel-œil, est une des parties les plus soignées de ses écrits. Le caractère du prince de Ligne devait être moins apprécié en Allemagne, et surtout en Autriche, que dans tout autre pays: cependant, il s'y était fait de nombreux amis, et il y eut des admirateurs enthousiastes. Les étrangers les plus distingués par leur rang et leur esprit, ne manquèrent jamais de le visiter; et tous le quittaient pénétrés d'admiration pour la grâce, l'esprit et la politesse qui donnaient tant de charme à sa société. Les Français surtout le recherchaient avec empressement, séduits par l'aimable prévention qu'il montra toujours pour eux. Il vivait encore à la fin de 1814, dans le moment où Vienne vit se réunir dans ses murs le congrès des rois de l'Europe: tous se firent un devoir de lui rendre hommage; et quoiqu'il fût arrivé près du terme de sa vie, quoique dès-lors sa santé parût très-chancelante, on retrouvait encore en lui cette vivacité d'esprit, cette intarissable gaîté qui n'avaient pas cessé de le distinguer; et à cette époque, comme autrefois, ses saillies et ses bons mots furent partout répétés. Voyant les souverains occupés de bals et de fêtes de tous les genres, il disait: « Le congrès *danse*, » il ne *marche* pas; quand il aura » épuisé tous les genres de spectacles, » je lui donnerai celui de l'enterre- » ment d'un feld-maréchal. » Cette promesse ne fut que trop fidèlement accomplie; et le prince de Ligne termina sa longue carrière le 13 décembre 1814. Mourant sans fortune, et voulant néanmoins, selon l'usage, laisser un legs à sa compagnie de trabans, il lui donna la collection de ses manuscrits, qu'il évaluait à cent mille

(1) Pour donner une idée de la poésie du prince de Ligne, nous citerons des vers qu'il adressa huit jours avant sa mort à M. le baron de Stassart, ancien préfet de Vaucluse, son compatriote, pour le remercier de l'envoi des *Pensées de Circé, chienne célèbre*. Ce sont des moins mauvais qu'il ait composés:

« . . . . . D'un Belge la Muse
» Et légère et profonde, aimable comme lui,
» A la Sambre apporte la belle eau de Vaucluse.
» Je l'en félicite, aujourd'hui.
» Dans cet heureux pays les vers coulent de source:
» Troubadours, improvisateurs,
» Dans leur cœur, pour l'esprit, trouvaient de la
» ressource;
» Dire amants, c'était dire auteurs.
» De Pétrarque héritier, avez-vous une Laure?
» En cela vous pourriez lui ressembler encore.
» Circé, moins prude, a bien plus de raison;
» Ses écrits, que j'ai lus, sont d'un excellent ton.
» Le bon Jean Lafontaine a fait parler les bêtes:
» Vous les faites écrire; et par vous et par lui,
» On leur voit d'excellentes têtes,
» Qui jamais n'enfantent l'ennui.

florins. Ses héritiers, qui n'y mettaient pas le même prix, la vendirent à un libraire pour une somme modique; mais le comte de Colloredo, son successeur dans le commandement des trabans, réclama contre cette vente, dans les intérêts de sa compagnie. On crut d'abord que cet incident empêcherait la publication de ces manuscrits; cependant les Œuvres posthumes du prince de Ligne ont paru en 1817, à Vienne et à Dresde, 6 vol. in-8°. La collection de ses œuvres avait été publiée par lui dans les mêmes villes, en 1807, 30 vol. in-12, divisés en deux parties, dont la première comprend le *Coup-d'œil sur Bel-œil* et sur une grande partie des jardins de l'Europe; — *Dialogues des morts;* — *Lettres à Eulalie sur le théâtre;* — *Mes Ecarts* ou *Ma tête en liberté;* — *Mélange de poésies, pièces de théâtre;* — *Mémoires sur le comte de Bonneval, sur la correspondance de Laharpe*, etc. La seconde partie sous le titre d'*Œuvres militaires et sentimentaires*, comprend : *Préjugés et fantaisies militaires;* — *Mémoires sur les campagnes du prince Louis de Bade; sur les campagnes du comte de Bussy-Rabutin; sur la guerre des Turcs; sur les deux maréchaux de Lascy; sur Frédéric II;* — *Instruction du roi de Prusse à ses officiers;* — *Journal de la guerre de sept ans; de sept mois en* 1778, *et de sept jours aux Pays-Bas en* 1784; — *Mémoire sur les généraux de la guerre de trente ans;* — *Relation de ma campagne de* 1788 *à* 1789; — *Catalogue raisonné des livres militaires de ma bibliothèque.* Les deux derniers volumes contiennent des *Œuvres mêlées en prose et en vers.* L'espèce de culte que le prince de Ligne avait voué à la mémoire du prince Eugène, lui fit publier, en 1809, un ouvrage de sa composition, sous le titre de *Vie du prince Eugène de Savoie, écrite par lui-même.* Ceux des lecteurs qui connaissaient la manière du prince de Ligne, ne purent se méprendre à cette petite fraude : mais ils admirèrent l'esprit et l'art avec lesquels il avait su se mettre à la place d'un grand homme. Imprimé d'abord en Allemagne, cet ouvrage le fut deux fois à Paris, dans la même année. On a beaucoup écrit sur le prince de Ligne, même de son vivant. Mme. de Staël, qui avait été singulièrement frappée des grâces de son esprit, publia, en 1809 : *Lettres et Pensées du maréchal prince de Ligne*, 1 vol. in-8°. Ce recueil est principalement extrait de la Correspondance, où Mme. de Staël a trouvé facilement de quoi justifier son admiration. On peut seulement lui reprocher d'y avoir placé des opinions et des jugements que l'auteur avait dès-lors retractés. MM. de Propiac et Mielle-Brun ont aussi donné des extraits des ouvrages du prince de Ligne. Il fut si mécontent de tous ces recueils ou extraits, qu'il s'en plaignit hautement, et qu'il voulait en faire imprimer un autre lui-même; mais la mort ne lui donna pas le temps de réaliser ce projet. M—d j.

LIGNY (François de), né à Amiens, le 4 mai 1709, la même année que Gresset, son compatriote, entra comme lui, à l'âge de 16 ans, dans la société des jésuites, mais pour s'y fixer tout-à-fait. Il professa d'abord les humanités, et se livra ensuite au ministère de la prédication. Quoique son extérieur ne prévînt pas en sa faveur, un ton de candeur et de persuasion, joint à une éloquence ani-

mée, soutenue par l'instruction, lui valut des succès, même dans les chaires de la capitale; ce qui le fit appeler à la maison professe de Paris. Il avait été nommé pour prêcher à la cour, et il aurait pu devenir un orateur distingué; mais la suppression de la Société lui fit quitter la France; et Avignon, où il se retira, le vit, malgré son âge et une santé délicate, s'occuper tour-à-tour de la prédication, du soin des ames, et d'études littéraires. Il ne manquait pas de connaissances historiques; et il avait été chargé d'écrire l'histoire de la province du Nivernais. On a de lui: I La *Vie de saint Ferdinand, roi de Castille et de Léon*, dédiée à Ferdinand, prince de Parme, Paris, 1759, in-12. Cette Vie, citée par Alban Butler, donne des détails sur les relations de la France et de l'Espagne, occasionnées par les liens de parenté qui unissaient saint Ferdinand à saint Louis. II. *Histoire de la vie de Jésus-Christ*, où l'on a conservé et distingué les paroles du texte sacré selon la Vulgate, Avignon, 1774, 3 vol. in-8°.; 1776, in-4°.; Paris, 1804, 2 vol. in-4°. fig. Cet ouvrage est une ample *Concorde*, à-la-fois historique et ascétique, où l'auteur a formé, du texte des évangélistes, une seule histoire suivie, en y mêlant, sans les confondre, les explications ou les réflexions qui s'y lient naturellement. Celles qui servent à éclaircir les difficultés, ou a développer le sens prophétique, dogmatique ou moral, sont répandues dans des notes, « où les choses excellentes, dit le père Daire, font » passer quelques saillies d'un zèle » par fois un peu ardent, qu'on a cru » pouvoir reprocher à l'auteur. » Le père de Ligny mourut en 1788.

G—ce.

LIGORIO (Pirro), peintre et antiquaire du seizième siècle, né à Naples, de l'une des familles inscrites au *Sedile di porta nova*, reçut une belle éducation, dont il profita moins cependant que de l'étude des arts du dessin. Il devint peintre, architecte, ingénieur, et surtout patient et laborieux investigateur des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Comme peintre on cite de lui plusieurs tableaux à fresque, qu'il exécuta dans l'oratoire de la compagnie de la Miséricorde à Rome, et un grand nombre d'ouvrages de clair-obscur en couleur jaune imitant le bronze. Ce sont des frises et des trophées dont on ornait pour lors les façades des maisons; il en reste encore des traces dans le quartier de *Campo Marzo*, à la montée de *S. Silvestro* et à *Campo di Fiore*. Ligorio donna de plus grandes preuves de talent comme architecte: le palais Lancellotti situé sur la place Navone, le joli Casin du pape dans les jardins du Belvedère, sont considérés comme des modèles d'élégance et de bon goût. Paul IV avait nommé Ligorio architecte du Vatican et de la fabrique de S.-Pierre: Michel Ange, âgé de quatre-vingt-un ans, qui avait occupé jusqu'alors et si honorablement cette place, ne voulut point la partager, et quitta Rome. Ligorio donna aussi des dégoûts à Salviati, et le força d'abandonner les peintures qu'il avait commencées au Vatican. Après la mort de Michel Ange, Vignole le remplaça, et fut adjoint à Ligorio. On leur ordonna de ne s'écarter en rien des dessins de leur célèbre devancier: le présomptueux Ligorio n'ayant pas obéi à cette injonction, perdit son emploi. C'est alors, en 1568, qu'il passa au service d'Alphonse II, duc de Ferrare. Nom-

mé son architecte avec un traitement de vingt-cinq écus d'or par mois, il se maria dans cette ville, s'y fixa pour le reste de ses jours, et y mourut en 1583, aimé et estimé des princes de la maison d'Este, qui lui avaient fourni souvent l'occasion de faire briller ses talents. Il avait réparé les dommages que la ville souffrit dans une inondation du Pô, et donné le plan de plusieurs édifices; mais il s'était livré, surtout, comme il l'avait déjà fait à Naples, à Rome et dans le reste de l'Italie, à la recherche des monuments antiques, et avait formé de ces objets une riche collection qu'on voyait encore vers la fin du XVIIe siècle chez ses neveux. Il leur avait aussi laissé ses manuscrits sur l'architecture et les antiquités, ornés d'une grande quantité de beaux dessins, qui passèrent successivement dans les bibliothèques des Sig. Gardellini et Crispi de Ferrare, et furent ensuite achetés, pour le prix de 18,000 ducats, par Charles-Emanuel I, duc de Savoie: le sort des armes les ayant fait tomber entre nos mains, ils y restèrent jusqu'en 1815. Les artistes et les archéologues y puisaient des éclaircissements sur divers points d'antiquité; et quoiqu'on ne dût pas accorder une grande confiance à l'érudition et à la véracité de Ligorio, cependant comme il parle d'objets qui n'existent déjà plus, ou qui depuis deux siècles ont beaucoup souffert des outrages du temps et de l'incurie des hommes, on trouve dans ses manuscrits des faits précieux, des rapprochements, des analogies ingénieuses, et le dessin d'objets qui, pour être inexactement copiés, n'en sont pas moins dans le goût antique, et ont toujours pour motif de belles idées puisées à une source dont la pureté n'est pas entièrement corrompue. On ne peut nier cependant que dans un aussi vaste recueil il n'y ait beaucoup d'erreurs; car Pirro Ligorio n'était pas fort savant, et Ant. Agostino, quoique son ami, affirme, dans son ouvrage *De antiq. dial.* 4, qu'il ne savait pas même le latin: d'où il résulte que souvent Ligorio n'a pas compris les inscriptions tracées sur les monuments, et qu'il a donné de bonne foi des inscriptions supposées. Néanmoins plusieurs antiquaires, Spanheim (*De præstantiâ et usu numism.*) Maffei (*Giorn. d'Ital.*), et Muratori (*Thesaur. Vet. inscr.*) ont loué ces manuscrits sans en dissimuler les défauts; et le dernier absout Ligorio de l'imputation d'avoir sciemment falsifié les inscriptions et les médailles. Nous pouvons joindre à ces témoignages l'autorité de Tiraboschi (*Stor. lett.*) et celle de Tafuri (*Scrittori del Regno di Nap.*) Enfin Gio-Matteo Toscano, qui se glorifiait d'avoir connu Pirro Ligorio à Rome, le désigne comme un homme *totius antiquitatis peritissimus nulliusque bonæ artis ignarus.* (*Peplus Ital.*) Ces manuscrits sont au nombre de 30 volumes in-fol., dont plusieurs étaient dédiés au duc Alphonse de Ferrare. On peut en voir la description dans le *Catal. des Manuscrits de la biblioth. de Turin*, vol. 2. Suivant quelques voyageurs, le nombre de ces manuscrits s'élevait à 40 vol.; et les 10 qui manquaient à Turin se trouvaient à la bibliothèque royale de Naples: on en conserve 12 dans celle du Vatican; mais ce sont des copies faites sur les originaux par ordre de Christine de Suède. Les 18 premiers volumes contiennent la description des royaumes, provinces, villes, mers, fleuves, montagnes,

connus des anciens; les autres traitent des héros et des hommes illustres, des familles romaines, des thermes, de la navigation, des médailles, des arts libéraux, des poids et mesures, des statues, des funérailles, et autres sujets relatifs aux arts et aux usages des anciens. On n'a imprimé qu'une légère portion de cet immense recueil : I. Un vol. sur les antiquités de Rome, *Delle antichità di Roma nel quale si tratta de' circhi, teatri e anfiteatri con le parodosse*, Venise, 1553, in-8°. II. Un opuscule *De Vehiculis*, traduit en latin, et publié par Scheffer, avec des notes, dans son traité *De re vehiculari*, Francfort, 1671, in-4°., et dans le tome V du *Thesaur. antiq. Rom.* III. Un fragment de l'histoire de Ferrare, imprimé en 1676, traduit en latin (par Bernardin Moret), inséré au tom. VII du *Thes. antiq. Roman.* de Grævius; mal à propos attribué à Cagnaccini, car l'original de Pirro Ligorio existe encore à Ferrare. (*Voy.* Baruffaldi, *Apolog.* etc. dans la *Raccolta d'opuscoli scientifici* (de Calogera), tom. VII, pag. 489-517.) On dit aussi que le bel ouvrage de Fulvio Orsini, *Delle famiglie Romane*, en médailles, a été fait d'après les recherches de Pirro Ligorio. — Tous les artistes connaissent son grand plan de Rome antique dont on a fait plusieurs copies et réductions. Franc. Contini a fait graver le plan de la villa Adriana, levé par Pirro Ligorio (Rome, 1751, in-fol.) La description imprimée est succincte et par lettres de renvoi, tandis que celle de l'habile antiquaire napolitain est fort étendue et pleine de recherches et de faits curieux; on doit regretter qu'elle n'ait pas été publiée ainsi que plusieurs autres de ses manuscrits. On connaît encore de lui une carte du royaume de Naples, insérée dans le recueil d'Ortelius. C—N.

LIGOZZI (Jacques), peintre d'histoire, né à Vérone en 1543, fut élève de Paul Véronèse. Après avoir exécuté, dans sa patrie, quelques ouvrages pleins de mérite, il étendit sa réputation dans toute l'Italie; et le grand duc Ferdinand II le nomma peintre de la cour et sur-intendant de la galerie de Florence. Ce choix fut justifié par les travaux que Ligozzi exécuta. On estime surtout les dix-sept lunettes qu'il peignit dans le cloître d'*Ognissanti*, entre autres celle qui représente la *Conférence des deux saints fondateurs, François et Dominique*. Il a beaucoup travaillé à l'huile. Le *Saint Raymond ressuscitant un enfant*, que l'on voit à Sainte-Marie-Nouvelle, et les *Quatre Saints couronnés* qu'il peignit pour le couvent des Carmes déchaussés, à Imola, sont deux grandes machines du plus bel effet, et où l'on reconnaît un élève de Paul Véronèse. Au couvent de Pescia l'on admire son *Martyre de sainte Dorothée*. L'échafaud, le bourreau, le préfet, qui du haut de son cheval donne l'ordre de frapper, la foule des spectateurs qui témoignent leurs sentiments par des expressions différentes, l'appareil d'un supplice public, tout, dans ce tableau, frappe également les ignorants et les connaisseurs. L'artiste s'est surtout surpassé dans la figure de la Sainte, qui, agenouillée et les mains liées derrière le dos, attend, avec un calme céleste, la couronne du martyre qu'un chœur d'anges lui apporte. Tous les ouvrages de Ligozzi ne présentent pas la même force d'imagination; mais dans tous il émeut le spectateur, et fait voir qu'il sent ce qu'il a peint. Il avait le talent le plus distingué pour

la miniature. Ses petits tableaux à l'huile sont d'un fini précieux. Aug. Carrache, et d'autres habiles artistes, ont gravé plusieurs de ses productions. Le Musée du Louvre possédait de ce maître : *Jésus au jardin des Oliviers.* Ce tableau, qui provenait de la galerie de Florence, a été enlevé en septembre 1815. Le même Musée renferme encore, dans la galerie d'Apollon, les cinq dessins suivants de Ligozzi : I. *L'Enfant Jésus sur les genoux de la Vierge, donnant l'anneau nuptial à sainte Catherine.* Ce dessin est exécuté à la plume, lavé et rehaussé d'or, ainsi qu'un autre fragment de dessin représentant : II. *Le Martyre de sainte Catherine d'Alexandrie.* III. *Le Dante, accompagné de Béatrix, rencontré, dans la planète de Vénus, Cunizza sœur d'Eccelino, tyran de Padoue, et le troubadour Foulques de Marseille* (Paradis, chant IX); dessin à la plume, lavé, rehaussé de blanc, et que quelques personnes ont cru être d'André Solari. — Deux allégories, dessinées à la plume, lavées au bistre et rehaussées d'or, représentant, la première, une *Femme debout, vue par le dos;* et l'autre une *Femme assise, légèrement voilée par une gaze transparente, se peignant les cheveux*, etc. Ligozzi mourut à Florence, en 1627. P-s.

LIGUORI (Alphonse-Marie de), évêque et fondateur d'une congrégation de missionnaires, naquit à Naples, le 26 septembre 1696. Son père était noble, et capitaine dans les galères du royaume; sa mère se nommait Cavalieri. Liguori annonça de bonne heure un esprit vif, un caractère aimable, et d'heureuses dispositions pour l'étude et la piété. Ayant fini son cours d'humanités à l'âge de dix-sept ans, il entra dans la carrière du barreau. Son début à Naples eut beaucoup de succès; mais un accident désagréable et imprévu, qui lui arriva en 1722, dans une cause, le déconcerta, et l'affligea tellement, que renonçant à la perspective brillante qu'on lui offrait, il prit l'habit ecclésiastique le 31 août 1722, et se livra sur-le-champ aux études et aux exercices de cette nouvelle carrière. Quand il eut reçu le sacerdoce, il s'unit à la congrégation pour la propagation de la foi, érigée à Naples, et à d'autres associations pieuses. Il annonça la parole divine dans plusieurs villes et campagnes du royaume, avec le titre de missionnaire apostolique. Affligé de l'ignorance des gens de campagne, il résolut d'établir une congrégation destinée spécialement à les instruire, et se retira avec quelques missionnaires, dans l'ermitage de Sainte-Marie, de la ville de Scala, dans la Principauté citérieure; là il jeta, en 1732, les fondements de son institut sous le titre du *Très-Saint Rédempteur.* Il eut dans cet établissement quelques obstacles à vaincre; mais sa congrégation obtint l'approbation du chef de l'Eglise, et se répandit dans le royaume de Naples, en Sicile et dans l'état pontifical. Les premières maisons furent établies dans les diocèses de Salerne, de Conza, de Nocera et de Bovino; et plusieurs évêques sollicitèrent de pareilles fondations pour leurs diocèses. L'ordre a commencé il y a peu d'années à s'étendre hors de l'Italie; et une colonie de ces religieux s'établit en 1811, à la *Val-Sainte*, ancienne chartreuse du canton de Fribourg, occupée pendant la révolution par des trapistes, qui furent forcés de l'abandonner en 1810. Au milieu

de ces soins et de l'exercice continuel du ministère, Liguori trouvait encore le temps de composer des livres de théologie et de piété; l'âge et les maladies semblaient ne rien diminuer de son zèle. Clément XIII le fit évêque de Sainte-Agathe des Goths, dans la Principauté ultérieure, entre Bénévent et Capoue. Liguori refusa plusieurs fois une dignité dont il connaissait tous les devoirs, et ne se rendit qu'au commandement exprès du pape. Il y fut promu le 14 juin 1762. Le soin de la discipline ecclésiastique, l'instruction de son troupeau, les visites pastorales, les bons exemples, la fondation d'établissements pieux et charitables, signalèrent son épiscopat. Au bout de treize ans de gouvernement, affaibli par les travaux, les pénitences et les maladies, devenu sourd et presque aveugle, incommodé d'une courbure de l'épine dorsale qui le gênait beaucoup pour toutes ses fonctions, il obtint de Pie VI, en juillet 1775, la permission de se démettre; et à l'âge de 79 ans, il se retira, au milieu de sa chère congrégation, à Nocera-de'-Pagani, où il passa le reste de ses jours dans la méditation et les exercices de la pénitence. Il y mourut saintement le 1er. août 1787, âgé de 90 ans. Ses vertus furent retracées, dans plusieurs oraisons funèbres; et l'on a rapporté des choses étonnantes sur sa vie et sur sa mort. Ses principaux ouvrages sont : I. *Dissertation sur l'usage modéré de l'opinion probable* (en italien), Naples, 1754. II. *Théologie morale rédigée par appendice à celle de Busembaum* (en latin), Naples, 1755, 2 vol. in-4°.; elle est dédiée à Benoît XIV, qui répondit à l'auteur par une lettre flatteuse : cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois; la onzième édition a paru à Bassano, en 1816, 3 vol. in-4°. C'est-là que Liguori développe son système sur le probabilisme; opinion qu'il soutenait avec quelques modifications, et sur laquelle il a beaucoup écrit. Il fut attaqué sur ce sujet par le père Patuzzi, dominicain, qui publia, en 1764, sous le nom d'*Adelphe Dosithée : La cause du probabilisme reproduite par M. Liguori, et convaincue de fausseté;* celui-ci y répondit par une *Apologie de sa Dissertation*, qui fut depuis refondue dans sa *Théologie morale*. Le sentiment de Liguori peut être invraisemblable et même faux; mais il n'a point été censuré. Dans l'examen de ses écrits qui a eu lieu avant de procéder à sa béatification, on n'y a rien trouvé qui fût un obstacle au jugement du Saint-Siége en son honneur. III. *Le guide des ordinands;* en latin, 1758. IV. *Instruction au peuple, en forme de catéchisme, sur les préceptes du décalogue*, en latin, 1768. V. *Œuvres dogmatiques contre les prétendus réformés* (en italien), Venise, 1770. VI. *Histoire de toutes les hérésies avec leur réfutation*, Venise, 1773, 3 vol. in-8°. VII. *Victoire des martyrs, ou Vie de plusieurs saints martyrs*, Venise, 1777, 2 vol. in-12. VIII. *Recueil de prédications et d'instructions*, Venise, 1779, 2 vol. in-8°. IX. *Instruction et pratique pour les confesseurs* (en italien ainsi que les précédents), Bassano, 1780, 3 v. in-12; c'est l'antidote de l'*Instruction des confesseurs et des pénitents*, imprimée à Venise, chez Occhi, en 1753. Depuis, Liguori la publia en latin sous le titre de *Pratique du confesseur*, Venise, 1781. X. *La vraie épouse de J. C., ou la sainte religieuse*, Venise, 1781, 2 vol. in-12. XI. *Dis-*

cours sacrés et moraux pour tous les dimanches de l'année, Venise, 1781, in-4°. XII. *Vérité de la foi ou réfutation des matérialistes, des déistes et des sectaires*, Venise, 1781, 2 vol. in-8°. (Ces trois ouvrages sont en italien.) XIII. *L'homme apostolique dirigé pour entendre les confessions* (en latin), Venise, 1782, 3 vol. in-4°. XIV. La *Gloire de Marie*, Venise, 1784, 2 vol. in-8°.; cet ouvrage fut attaqué dans une *Lettre* qui parut sous le nom de *Laminde Pritanius ressuscité*. (1) Liguori se défendit par une courte *Réponse*, publiée à Naples. XV. *Œuvres spirituelles, ou l'amour de de l'ame et la visite au Saint-Sacrement*, Venise, 1788, 2 vol. in-12; trad. en français, Rouen, 1792, in-12. (2) Il existe encore, de Liguori, plusieurs livres de piété fort estimés. On lui a reproché de favoriser le relâchement; mais sa vie si pure et si sainte plaide en faveur de sa doctrine. Loin d'être attaché obstinément à son sentiment, il n'hésita pas en plusieurs occasions à rétracter publiquement ce qui lui était échappé de peu exact. Dans les controverses qu'il eut à soutenir avec Patuzzi, et avec quelques anonymes, il montra toujours une extrême modération. On en voit une preuve dans un petit écrit intitulé, *Expiatio*, qu'il publia en 1767, pour se justifier, lui et sa congrégation, contre une lettre où l'on rendait leur doctrine suspecte. Dans les dernières éditions de sa *Théologie morale*, il n'a pas craint de revenir sur un assez grand nombre de décisions qu'il avait données dans l'édition de Naples, et il le fait avec une simplicité qui ne cherche aucune excuse : sa réputation de sainteté était tellement établie, que l'on commença, peu après sa mort, des informations sur ses vertus. Elles ont eu le résultat le plus satisfaisant; et, le 15 septembre 1816, Pie VII a publié un décret de béatification en l'honneur du prélat. La cérémonie a eu lieu le même jour dans la basilique du Vatican; et le pape, accompagné des cardinaux, y a offert le premier culte au bienheureux. Le recueil imprimé des procès-verbaux et autres pièces relatives à cette béatification, forme 5 vol. in-fol. P—c—t.

(1) *Laminde Pritanius*, est le nom qu'avait pris autrefois le célèbre Muratori, dans un ouvrage contre le protestant Leclerc.

(2) Nous ne citons presque dans cette liste que les éditions données à Venise, par Remondini, qui était en relation de lettres avec le saint prélat; cependant il est probable que la plupart de ces ouvrages furent imprimés d'abord à Naples, ou dans le royaume.

LILBURNE (Jean), républicain anglais du temps de Charles Ier., descendait d'une ancienne famille du comté de Durham, où il naquit en 1618. Destiné au commerce, il entra, à l'âge de 12 ans, chez un fabricant de draps de Londres, qui était très-opposé à la hiérarchie ecclésiastique. D'une imagination ardente et d'un caractère inquiet et ennemi de toute espèce de pouvoir, il puisa chez ce fabricant des idées de liberté ou plutôt de licence qui s'augmentèrent encore par la lecture des écrits qui paraissaient à cette époque. Le livre des *Martyrs* en particulier lui inspira un grand enthousiasme. Encore jeune et apprenti, il se vit consulté par tous les ennemis de la hiérarchie. Sa vanité fut flattée de cette déférence; et il crut que la profession qu'il avait embrassée était au-dessous de lui. En 1636, il fit connaissance avec le docteur Bastwick, alors enfermé comme auteur d'écrits séditieux, et se chargea d'aller faire imprimer en Hol-

lande ; un ouvrage que celui-ci venait de terminer contre les évêques. Après avoir rempli cette mission, il revint en Angleterre avec ce pamphlet et quelques autres du même genre, qu'il répandit dans le public. Trahi par un de ses associés, il fut arrêté et condamné en février 1637, par la chambre étoilée, à la prison, au pilori et à une amende de 500 liv. sterl. Il subit sa peine avec une audace incroyable, jetant des pamphlets au peuple, et proférant pendant son exposition des invectives tellement violentes contre les évêques, qu'on fut obligé de lui mettre un baillon ; ce qui ne l'empêcha pas de gesticuler avec une sorte de rage, jusqu'à ce qu'on le détachât du pilori. Il reçut à cette occasion le surnom de *Freeborn John* (*Jean l'Indépendant*), qui lui fut donné par les amis du gouvernement, tandis que ses partisans le regardèrent comme un saint persécuté. Pour punir les nouveaux effets de sa frénésie, ses juges le firent enfermer dans un cachot étroit avec les fers aux pieds et aux mains. On avait une telle opinion de son caractère audacieux, qu'il fut soupçonné d'avoir mis le feu à sa prison pour s'évader ; et à la sollicitation des détenus, on le transféra dans une autre, où il fut moins resserré, et où il put écrire encore diverses brochures contre l'épiscopat. En 1640, le long parlement lui accorda sa liberté, dont il abusa en demandant, à la tête d'une populace furieuse, que le comte de Strafford fût mis en accusation. Le jour suivant, il fut arrêté et conduit devant la chambre des lords ; mais, par suite de l'esprit du temps, il fut déclaré non coupable, et la chambre des communes décida que la sentence rendue contre lui par la chambre étoilée était illégale et tyrannique, et que l'on devait lui allouer un dédommagement. Ce dédommagement fut fixé par la chambre des lords a deux mille livres sterling, à prendre sur les biens de ses adversaires. Cromwell, à son retour d'Irlande, en mai 1650, lui fit encore accorder une autre somme. Lorsque le parlement eut voté une armée à opposer au roi, Lilburne y entra comme volontaire. Il était capitaine d'infanterie à la bataille d'Edge-Hill, et se distingua à celle de Brentford, où il fut fait prisonnier. Condamné comme coupable de haute trahison, il eût subi la peine capitale, si le parlement n'eût déclaré qu'il userait de représailles. Il fut, bientôt après, échangé et reçu en triomphe par son parti, qui lui fit présent d'une bourse de trois cents livres sterling. Il abandonna son général, le comte d'Essex, lorsqu'il le vit s'opposer aux indépendants, et fut fait lieutenant-colonel de dragons dans la nouvelle armée, levée par le comte de Manchester : il devait à Cromwell le grade de major, qu'il avait obtenu quelques mois auparavant (octobre 1643). Lilburne se conduisit avec bravoure pendant le cours de sa carrière militaire, qu'il quitta lorsqu'il eut acquis la certitude que les principes de l'église presbytérienne qu'il abhorrait, dominaient dans l'armée. Son esprit irascible et querelleur lui fit accuser tour-à-tour ses divers chefs, contre lesquels il écrivait des pamphlets furibonds. Le comte de Manchester et Cromwell, quoique ses protecteurs, ne purent échapper à ses attaques. La chambre des lords, elle-même, fut souvent traitée par lui avec un extrême mépris ; aussi fut-il mis plusieurs fois

en prison. Se voyant abandonné, il tenta de faire déclarer l'armée en sa faveur, et accusa Cromwell de vouloir usurper le pouvoir souverain, et Ireton, de l'aider dans ce dessein. Traduit devant la chambre des communes en 1648, comme coupable de manœuvres séditieuses, il avait tant d'amis parmi la populace, que la chambre crut devoir le renvoyer de l'accusation portée contre lui. A la mort du roi, il s'opposa avec beaucoup de violence à ce que les chefs de l'armée concentrassent le pouvoir dans leurs mains, et soutint que le peuple avait seul le droit de se donner une constitution. Enfin, cet enthousiaste parut si dangereux à Cromwell lui-même, qu'il le fit enfermer de nouveau à la Tour, et traduire devant une commission; mais il fut encore acquitté par le jury, au grand contentement de la populace. On frappa même, à cette occasion, une médaille qui le représentait avec cette inscription: «*Jean Lilburne, sauvé* » *par le pouvoir de Dieu et l'intégrité de ses jurés qui sont juges* » *aussi bien du droit que du fait;* » et de l'autre côté le nom des jurés. Enfin une nouvelle insulte qu'il fit au parlement, détermina ce corps à le condamner à une amende et au bannissement. Avant que le jugement pût être mis à exécution, il s'était retiré à Amsterdam, d'où il écrivait contre Cromwell, qu'il accusait d'être son persécuteur. Il eut en Hollande des conférences avec les royalistes, et proposa de rétablir Charles II, sur son trône, moyennant dix mille livres sterling; mais on ne jugea pas à propos de se fier à un tel homme. Il resta dans l'exil jusqu'à la dissolution du long parlement; puis il rentra en Angleterre, sans autorisation. Arrêté et traduit devant un jury, il fut acquitté pour la troisième fois; ce qui irrita vivement Cromwell, qui le fit de nouveau arrêter, et voulut même le faire déporter: mais un frère de Lilburne, alors major-général, obtint la liberté du prisonnier, qui se retira à Eltham, dans le comté de Kent, où il passa le reste de sa vie dans le repos. Lilburne prouva cependant de nouveau la versatilité de son caractère, en adoptant la religion des quakers, dont il devint un des prédicateurs jusqu'à sa mort, arrivée le 29 août 1657. Jean Wood le peint « comme un homme habitué dès » sa jeunesse, aux disputes, aux » nouveautés, à l'opposition envers » le gouvernement, et aux expressions les plus violentes et les plus » amères; idole d'un peuple factieux, disposé à troubler tout gou» vernement régulier, faisant un » mélange de toutes les religions, » chef de niveleurs, faiseur de pro» jets de toute espèce, et auteur de » pamphlets séditieux, ayant un ca» ractère tellement querelleur, que » le juge Jenkins disait de lui, » *que s'il était le seul être vivant sur la terre, Lilburne serait en dispute avec Jean, et Jean avec Lilburne.* Clarendon et Hume n'en font pas un portrait plus flatteur. Les biographes anglais citent de lui une vingtaine de pamphlets, tous extrêmement virulents, écrits d'une manière très-commune, mais quelquefois ingénieuse, et où l'on trouve les modèles de tous les projets extravagants dont les hommes du même caractère ont fatigué l'attention publique à différentes époques. D-z-s.

L'ILE-ADAM. *Voyez* VILLIERS.

LILIEBLAD (GUSTAVE), savant suédois, né en 1651, à Strengnes, porta d'abord le nom de *Lavinger*, qu'il

changea en celui de Lilieblad, quand il eut obtenu des lettres de noblesse. Il voyagea pendant dix années, et profita de ses voyages pour augmenter ses connaissances, et surtout pour se perfectionner dans les langues orientales. Il apprit à fond l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, l'arabe, le turc, l'éthiopien. En 1681, il retourna en Suède, et fut nommé professeur des langues orientales à Upsal. Quelque temps après, Charles XI l'envoya en Pologne pour s'instruire de la doctrine, des cérémonies et des usages de la secte des Karaïtes; il rendit compte au roi de son voyage, et publia peu après : *Epistola de Karaïtis Lithuaniæ ad Johan. Ludolphum* (1691). Après avoir professé long-temps les langues orientales à Upsal, Lilieblad fut nommé censeur des livres, et bibliothécaire de la cour. Il mourut en 1710. Outre la lettre sur les Caraïtes que nous venons d'indiquer, on a de lui : *Concio laudibus nobilium in orbe Eoo idiomatum dicta*, Stockholm, 1674. — *Duo codices Talmudici avoda sacra et Tamid cum paraphrasi latinâ*, Altdorf, 1680. — *Mos. Maimonidæ tractat. de primitiis, cum vers. Anal.* Upsal, 1694-95. — *De templo Herculis Gaditano*, Stockholm, 1695. — *Historia rerum Ægyptiacarum ab initiis cultæ religionis ad ann. Hegiræ* 953, Stockholm, 1698. C—au.

LILIECRANTZ (Jean comte de), ministre des finances en Suède, sous le règne de Gustave III, était né dans ce pays vers l'année 1730, d'une condition obscure, sous le nom de Westerman. Ayant montré de bonne heure des dispositions pour les sciences économiques, il obtint des états du royaume une somme pour voyager dans les principaux pays de l'Europe, et recueillir des renseignements sur les manufactures et le commerce. Il parcourut l'Allemagne, l'Angleterre, la France, l'Italie, et revint avec un recueil d'observations importantes, qu'il fit paraître en suédois dans une suite de mémoires. Gustave III étant monté sur le trône, et voulant régénérer les finances, jeta les yeux sur Westerman, et lui confia l'exécution de son plan. Anobli sous le nom de Liliecrantz, il fut nommé secrétaire d'état pour les finances. Il sut profiter habilement des circonstances de la guerre d'Amérique, pendant laquelle la Suède, sous les auspices de la neutralité armée, fit un commerce très-lucratif, pour procurer au gouvernement les matières d'or et d'argent; et il vint à bout d'opérer la réalisation au moyen de laquelle les anciens papiers furent retirés de la circulation. Le crédit des nouveaux billets de la banque de Stockholm obtint une base solide, qui n'a été depuis ébranlée que par les guerres dispendieuses survenues dans les derniers temps. S'étant retiré du ministère des finances, le comte de Liliecrantz fut revêtu de la dignité de sénateur; et quand le sénat eut été supprimé, il devint président au conseil de commerce, en conservant néanmoins le titre de sénateur et le rang attaché à ce titre. Il fut aussi nommé commandeur et chancelier des ordres du roi. L'académie des sciences de Stockholm le comptait parmi ses membres; et il a fourni plusieurs mémoires à cette société savante. Une physionomie pleine de douceur, des manières agréables, une mémoire richement meublée, et une grande connaissance des hommes, rendaient la société du comte de Liliecrantz aussi intéres-

sante qu'instructive. Il parlait avec une grande facilité le français, l'anglais et l'allemand. Ce ne fut que dans les dernières années de sa vie, qu'il se retira des affaires. Il est mort en 1815, laissant des fils engagés dans la carrière militaire. C—au.

LILIENBERG (Jean-George comte de), né en Finlande, et mort dans sa terre de Herrestad, vers la fin du dix-huitième siècle, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, fut chambellan du roi de Suède Frédéric Ier., puis nommé successivement gouverneur d'Abo et d'Upsal, et enfin président au conseil des mines. Ce fut en cette qualité qu'il porta la parole dans une circonstance critique, au nom de tout le corps des présidents. En 1768, le roi Adolphe-Frédéric ayant résolu de se démettre du gouvernement, et refusant de le reprendre si le sénat ne consentait à la convocation de la diète, ce corps fit des difficultés; et il y eut dans les affaires une stagnation qui pouvait avoir des suites fâcheuses. Quelques jours s'étant écoulés en pourparlers et en négociations, les présidents ou chefs des départements se concertèrent pour faire une démarche auprès du sénat. Le président Lilienberg, en qualité de doyen, se mit à la tête de la députation, et prononça devant l'assemblée du sénat un discours, où il déclara que l'ordre et la sûreté de l'état demandaient une prompte décision, et que le trône ne pouvait rester vacant, parce que le sénat n'était point autorisé par les lois à gouverner sans le roi, et que les autorités se trouveraient dissoutes. Cette démarche hardie produisit l'effet desiré; le sénat consentit à la convocation des états, et le roi reprit les rênes du gouvernement. Le comte de Lilienberg aimait les sciences et les arts; il perfectionna l'agriculture dans ses domaines, et donna des soins à l'administration des mines et des forges. Les améliorations qui ont eu lieu pendant le dernier siècle, dans cette branche importante, sont le sujet d'un discours qu'il lut dans une assemblée publique de l'académie des sciences de Stockholm, dont il était membre. On trouve dans ce discours des notions exactes et complètes sur le produit des mines de fer et de cuivre de la Suède. — Lilienberg (Eric-Gustave baron de), frère du précédent, colonel en France, et lieutenant-général en Suède, commença sa carrière militaire sous le maréchal de Saxe, dont il fut aide-de-camp pendant la guerre de 1740. Il prit une part glorieuse aux batailles de Raucoux et Laufeld, ainsi qu'aux siéges de Tournay, d'Audenarde et d'Ath, et mérita une pension de 1200 liv. Retourné en Suède, il fit plusieurs campagnes en Poméranie pendant la guerre de sept ans. Il mourut en 1770, sans avoir été marié; et son frère n'ayant point eu de fils, la famille *Lilienberg* est éteinte. C—au.

LILIENTHAL (Michel), savant philologue allemand, était né en 1686, à Liebstadt, en Prusse. Après avoir fait ses études avec beaucoup de distinction, il fut promu au saint ministère. Quelque temps après il reçut une vocation pour Kœnigsberg: il fut ensuite nommé professeur de théologie à l'université de cette ville, et il en cumula les fonctions avec celles du pastorat jusqu'à sa mort arrivée en 1750. Lilienthal était membre de la société royale de Berlin et de l'académie de Pétersbourg. Il fut le principal rédacteur de l'*Erleuterte Preussen*, journal littéraire fort estimé, publié à Kœ-

nigsberg de 1724 à 1728, 4 vol. in-8°. Il avait pour collaborateurs Th. Bayer, J.-J. Rhod, Volbrecht, Arnold et Seyler. On y joignit, en 1742, un cinquième volume, qui contient des suppléments et des corrections pour les premières parties. Ce journal attira quelques ennemis à Lilienthal parmi les écrivains que chagrinait sa critique franche et parfois maligne; mais il lui mérita l'estime de tous les littérateurs impartiaux. Il en a publié une espèce de continuation sous ce titre: *Acta Borussica* (en allemand), Kœnigsberg, 1730-32, 3 vol. in-8°. Chaque volume est divisé en six parties, avec autant de portraits d'auteurs prussiens. Ce recueil contient d'excellents articles sur l'histoire ecclésiastique et civile de la Prusse, les vies de plusieurs savants, l'indication d'ouvrages manuscrits ou imprimés peu connus, les nouvelles littéraires, et différents opuscules rares. Outre plusieurs *Dissertations* insérées dans les Mémoires des académies de Berlin et de Pétersbourg, on a encore de Lilienthal : I. *De historiâ litterariâ certæ cujusdam gentis scribendâ consultatio*, Leipzig, 1710, in-8°. C'est le plan d'une histoire littéraire de la Prusse qu'il avait le projet de publier; mais il l'avait conçue d'une manière trop vaste, et l'exécution en eût été difficile. II. *De machiavelismo litterario*, Kœnigsberg, 1713, in-8°.: il y dévoile les manœuvres et les intrigues employées par quelques littérateurs, pour usurper une réputation non méritée. III. *Selecta historica et litteraria*, ibid., 1715-19, 2 vol. in-8°. C'est un recueil de pièces la plupart inédites et intéressantes ; le premier volume contient : *Vita Balth. Beckeri.* — *Idea eruditi modesti.* — *Catalogus Codicum rarissimorum biblioth. Mediceæ ex Mss. Holstenii*, avec des corrections et des additions. — *De libris in ANA.* — *De Bibliographis.* — *De Hattone à muribus corroso.* — *De vocatis ab Adamo animalibus*, et enfin *De Solecismis litterariis*. Le second : *De usu et abusu philothecarum.* — *De rerum Punicarum scriptoribus manuscriptis et evulgatis.* — *De Helenâ Menelai ejusque amatoribus.* Les trois autres pièces renfermées dans ce volume ont pour auteurs Th. Bayer, Rhode et G.-H. Rastius. IV. *Auserlesenes Thalercabinet*, etc., Kœnigsberg, 1726, in-8°.; quatrième édition, 1747, in-8°. C'est une description des principales médailles modernes et des thalers ou écus d'empire frappés depuis Charles-Quint. Sa collection de pièces de ce genre s'élevait à 800. V. *Lilienthalische bibliothek*, 1739-43, 3 part. in-8°. C'est le catalogue raisonné de sa nombreuse bibliothèque : l'ouvrage devait former dix petits volumes; mais l'auteur n'eut le temps de publier que les trois premiers, qui ne donnent pas même en entier la partie théologique. VI. *Preussische Bibliothek*, ibid., 1741, in-8°. C'est une notice de tous les auteurs qui ont écrit sur la Prusse. VII. *Biblischer Archivarius*, ibid., 1745-46, 2 vol. in-4°. C'est l'indication de tous les commentateurs de la Bible, classés suivant l'ordre des passages, verset par verset. On avait déjà publié en ce genre, en 1694, un travail fort étendu. (*Voyez* DORSCHE.) VIII. *Theologisch-homiletischer bibliothek*, ibid., 1749, in-4°.: travail du même genre sur toutes les parties de la théologie, à l'usage des protestants. Tous ces ouvrages sont en allemand. IX. Des *Additions* à la

Bibliotheca historiæ litterariæ de Struvius. (V. Jugler et Struvius.) Goetten a publié la vie de Mich. Lilienthal dans sa *Gelerte Europa*. — Lilienthal (Théodore-Christophe), théologien, fils du précédent, né à Kœnigsberg, en 1717, a publié : I. Une *Histoire critique de sainte Dorothée, protectrice de la Prusse*, Dantzig, 1743, in-4°. (en allemand.) II. *Deux Dissertations* latines, *sur la lutte de Jacob contre un ange*, Kœnigsberg, 1744. III. Des *Leçons sur la Bible* (en allemand), 1756-72. Cet ouvrage se distribuait par cahier à des époques indéterminées; l'auteur y réfute solidement les objections des déistes contre l'ancien et le nouveau Testament. IV. *Commentatio critica sistens duorum codicum Mss. biblia hebraïca continentium bibliothecæ Regiomontanæ notitiam cum præcipuarum variantium lectionum sylloge*, Kœnigsberg, 1770, in-8°.; et environ soixante autres dissertations ou opuscules académiques dont on peut voir le détail dans Meusel. Lilienthal a encore fourni de nombreux articles à la plupart des journaux de l'Allemagne. W—s.

Lilio (Louis), en latin *Aloysius Lilius*, est devenu fameux par la part qu'il eut à la réforme du calendrier Grégorien (*Voyez* Grégoire XIII). Il était né, non à Vérone, comme le dit Montucla, mais à Ciro, village de la Calabre. Il pratiquoit la médecine, et cultivait en même temps l'astronomie, science pour laquelle il avait un goût très-vif. On ignore les autres particularités de sa vie; et Lilio serait tout-à-fait inconnu, s'il n'eût pas attaché son nom à l'importante opération dont on vient de parler. On en sentait la nécessité depuis long-temps. Le vénérable Bède, dès le huitième siècle, avait remarqué l'anticipation des équinoxes; et Roger Bacon, cinq siècles plus tard, signala les imperfections toujours plus sensibles du calendrier Julien dont on continuait à se servir. Le projet de le réformer fut encore renouvelé dans le quinzième siècle par Pierre d'Ailly et le cardinal de Cusa, qui présentèrent au concile de Constance, des Mémoires auxquels il ne fut pas donné de suite. Cependant le besoin d'y mettre la main devenait de jour en jour plus pressant. Un grand nombre d'astronomes du siècle suivant s'en occupèrent avec ardeur; mais il était réservé à Lilio d'exécuter seul un projet que tant d'autres auraient essayé inutilement (1). Il n'inventa pas les épactes, dont l'usage était connu depuis long-temps. (*Voyez* Ximenès, *Introd. ad gnomon. Florent.*) : il les appliqua au cycle de dix-neuf ans, et, en y ajoutant un jour à la fin de chaque cycle, il parvint à une équation approximative des années solaire et lunaire. Lilio venait de terminer son travail, lorsqu'il mourut en 1576. Son frère (Antoine Lilio) présenta son projet au pape Grégoire, qui l'adjoignit à la commission chargée de l'examen des mémoires présentés par les différents mathématiciens. Celui de Lilio obtint la préférence; et le pape s'étant assuré du consentement des souverains, donna, en 1582, la fameuse bulle qui abrogea l'ancien calendrier et lui substitua le nouveau. Les *Tables des épactes* dressées par Lilio, ont été insérées, avec des explications, dans le *Calendarium Ro-*

(1) *Solus* (Al. Lilius) *perfecit quod multi excogitarunt, pauci attigerunt, nemo persolvit.* (Rossi Pinacotheca.)

manum de Clavius, pag. 5 et suiv. (*V.* Chr. Clavius.) J. Vitt. Rossi a consacré un article dans sa *Pinacotheca*, à Lilio, qu'il nomme un médecin et philosophe très-docte. W-s.

LILIO GIRALDI, *Voy.* Giraldi.

LILLE (Christian Everard de), né à la Haye, en 1724, étudia la médecine à Leyde, où il fut reçu docteur en 1756. Il remplaça Camper dans la chaire de médecine et de chirurgie à Groningue, et s'y distingua par son instruction et ses talents. On a de lui : *Tractatus de palpitatione cordis, quem præcedit præcisa cordis historia physiologica ; cuique pro coronide addita sunt monita quædam generalia de arteriarum pulsûs intermissione*, Zwoll, 1755, in-8°. Il a joint aux remarques physiologiques des observations intéressantes sur les maladies du cœur. Voy., sur cet ouvrage, l'*Hist. pragm. de la médecine*, par Curt Sprengel, 5e. part., n°. 110. P. et L.

LILLO (George), auteur dramatique, né à Londres en 1693, était joaillier de profession, et d'une secte de *dissenters*. On ne sait rien sur sa vie et sur sa personne, sinon qu'il était d'une figure agréable, bien qu'il fût privé d'un œil. Il mourut en 1739. Fielding a dit, dans le *Champion*, que Lillo avait une connaissance profonde de la nature humaine, quoique son mépris pour tous les moyens vils de faire sa cour, qui sont indispensables pour se répandre dans le grand monde, eût renfermé ses liaisons dans d'étroites limites. « Son ame » était, ajoute Fielding, celle d'un » Romain, jointe à l'innocence d'un » Chrétien des premiers temps. » En effet, ses ouvrages, remarquables par l'art d'émouvoir et d'intéresser au sort de simples particuliers autant qu'au destin des rois et des héros, ont tous un but moral et religieux. Ses sujets, toujours pris dans les malheurs domestiques et les maux qui résultent du désordre des mœurs, sont bien choisis ; ses plans bien combinés ; son style est énergique et touchant, quoiqu'on lui ait reproché quelquefois trop d'élévation relativement au rang de ses personnages. Ses drames ou tragédies, qui ont eu le plus de succès, sont, le *Négociant de Londres*, ou l'*Histoire de George Barnwell*, 1731, imitée en français par Saurin, et dont le sujet est tiré d'une ancienne ballade, célèbre en Angleterre ; la *Curiosité fatale*, 1737, et *Arden de Feversham*, 1762. Le succès de ces pièces prouve peut-être, quoi qu'en ait dit Voltaire, qu'on peut s'intéresser sur le théâtre au sort d'un bourgeois. Les autres pièces de Lillo sont : *Sylvie*, ou les *Funérailles de campagne*, 1730 ; le *Héros chrétien*, 1734 ; *Marina*, 1738 ; *Elmerick*, ou la *Justice triomphante*, représentée après la mort de l'auteur, et imprimée en 1740. Ses œuvres ont été publiées par T. Davies, en 1775, 2 vol. in-12. Il a mérité les éloges de Pope ; et il peut être placé au premier rang parmi les auteurs dramatiques anglais du second ordre. L.

LILY (Guillaume), né en 1468, à Odyham, dans le Hampshire, fit ses études à Oxford, et alla apprendre la langue d'Homère et de Demosthène, sur les lieux mêmes que ces grands hommes avaient illustrés. Sa curiosité religieuse le conduisit plus tard en Palestine pour visiter Jérusalem. Animé par un motif semblable à celui qui lui avait fait entreprendre le voyage de la Grèce, il se rendit à Rome, pour étudier la langue latine, dans la

patrie de Virgile et de Cicéron. Durant son séjour dans cette capitale, il prit des leçons de Sulpicius et de Pomponius Sabinus, tous deux professeurs renommés de grammaire et d'éloquence. De retour à Londres, il donna des leçons de grammaire, de poésie, de rhétorique, et devint, en 1512, le premier maître de la fameuse école de Saint-Paul, à l'époque de sa fondation. (*Voyez* Colet.) On en vit bientôt sortir des élèves qui se rendirent très-célèbres. Cet instituteur fut enlevé par la peste en 1523. On a de lui : I. *Introduction à la* VIIIe. *partie du Discours*, (que quelques-uns attribuent au docteur Colet, et d'autres à David Tolley.) II. *Construction de la* VIIIe. *partie du Discours.* III. *Monita pædagogica, seu carmen de moribus ad suos discipulos.* IV. *Brevissima institutio, seu ratio grammatices cognoscendæ ad omnium puerorum utilitatem præscriptæ*, etc. ; revue et publiée, en 1530, par Jean Ritewise. V. *Anti-Bossicon.* C'est un poème latin, contre Robert Wittington, qui avait attaqué l'auteur sous le nom de *Bossus*, Londres, 1521, in-4°. VI. *Omnium nominum in regulis contentorum, tum heteroclitorum, ac verborum, interpretatio aliqua.* Tous ces traités de grammaire furent réunis et publiés à Oxford, en 1673, avec des additions par Jean Ritewise et Thomas Robertson. Ils sont encore en usage dans les écoles d'Angleterre. VII. *Poëmata varia*, imprimés après la mort de l'auteur, avec l'Anti-Bossicon. VIII. *De laudibus Deiparæ virginis.* IX. *Apologia ad Johannem Skeltonum.* X. *Apologia ad Robertum Withingtonum.* — George Lily, fils du précédent, fut élevé comme lui dans le collége de la Madelène d'Oxford, Etant passé sur le continent, il s'insinua dans la confiance du cardinal Polus, dont il devint le chapelain. Le rétablissement de la religion catholique en Angleterre, à l'avénement de la reine Marie, le ramena dans son pays, où il obtint une prébende à Cantorbéry, et un canonicat à Saint-Paul de Londres. Son premier soin fut de faire élever un monument sur la tombe de son père dont les cendres reposaient dans cette cathédrale. Il mourut en 1559. Lily avait des connaissances étendues en histoire et en géographie, comme l'attestent les ouvrages qui nous restent de lui ; savoir : I. *Anglorum regum chron. Epitome*, Venise, 1548 ; Francfort, 1565 ; Bâle, 1577. II. *Lancast. et Eborac. de regno Contentiones.* III. *Regum Angliæ genealogia.* Ces trois écrits, imprimés d'abord séparément, ont été depuis réunis dans un même volume. IV. *Elogia virorum illustrium.* V. *Catalogus sive series pontificum, et cæsarum romanorum.* VI. *Vie de l'évêque Fisher*, en anglais. VII. *Carte géographique de la Grande-Bretagne.* On la regarde comme la première carte imprimée de ce pays. — Lily ou plutôt Lilly (William), astrologue du dix-septième siècle, né dans une classe obscure, fut d'abord domestique, et commença à se faire une réputation de divination, en publiant l'horoscope du malheureux Charles Ier., au moment où ce prince fut couronné roi d'Ecosse, en 1633. Ce prince le fit consulter encore dans plusieurs occasions ; et le rusé magicien tira grand parti de la crédulité du monarque. Il fit beaucoup d'autres dupes, acquit une fortune considérable, et acheta une terre à Horsham, où il mourut en 1681.

Parmi un grand nombre d'écrits ridicules, dont le titre indique assez le sujet, nous citerons : I. *Merlinus anglicus junior*, Londres, 1644, in-8°. (*Voy.* Gadbury, XVI, 233.) II. *Le Messager des étoiles*, 1645. III. *Recueil de prophéties*, 1646.

T—D.

LIMBORCH (Philippe Van), théologien hollandais de la communion des remontrants, c'est-à-dire, des partisans de la doctrine d'Arminius, proscrite au synode de Dordrecht en 1619, naquit à Amsterdam, le 19 juin 1633, et y fit ses premières études sous d'excellents maîtres, tels que Gérard-Jean Vossius, Gaspar Barlæus, Arnold Senguerd et Etienne de Courcelles. Il les perfectionna pendant un séjour de deux ans (de 1652 à 1654) à l'académie d'Utrecht, et n'accepta une chaire de pasteur qu'en 1657 à Gouda, d'où il fut appelé en 1668 à l'église des remontrants d'Amsterdam. L'année suivante, il réunit aux fonctions pastorales celles de professeur en théologie au séminaire des remontrants, et il remplit avec distinction les unes et les autres jusqu'à sa mort, arrivée le 30 avril 1712. On a de lui : I. *Præstantium ac eruditorum virorum epistolæ ecclesiasticæ et theologicæ*, Amsterdam, 1660, in-8°.; recueil considérablement augmenté dans les deux éditions de 1684, et de 1704, in-fol. Ces lettres ont trait en grande partie à l'histoire de l'Arminianisme; et elles sont sorties de la plume d'Arminius et de ses principaux partisans, tels que, Uitenbogaerd, Vossius, Grotius, Episcopius. II. *Theologia christiana, ad praxin pietatis ac promotionem pacis christianæ unicè directa*, Amsterdam, 1686, in-4°.; la cinquième édition est d'Amsterdam, 1730, in-fol. C'est le premier système complet qui ait paru de la théologie des remontrants, Episcopius et Courcelles n'ayant pu achever les leurs. La bonne-foi et l'amour de la paix ne recommandent pas moins cet ouvrage que l'ordre et la clarté. L'auteur s'excuse de l'étendue des détails qu'il a consacrés à la doctrine de la prédestination, sur le desir qu'un grand nombre d'étrangers lui avaient témoigné de connaître à fond le système de sa communion à ce sujet. C'est bien à tort que Paquot reproche à cette théologie d'être *presque toute spéculative*. La morale chrétienne en fait une partie intégrante : elle occupe tout le cinquième livre, intitulé, *De præceptis Novi Fœderis*. Il a 85 chapitres, et va de la page 370 à la page 686. III. *De veritate religionis christianæ amica collatio cum erudito judæo*, Gouda, 1687, in-4°. Le juif espagnol Orobio, qui, échappé à l'inquisition, s'était établi médecin à Amsterdam, est, dans cet ouvrage, l'antagoniste de Limborch, qui ne le convertit pas, mais le réduisit au silence. On trouve à la suite : *Urielis Acosta exemplar vitæ humanæ, cum brevi refutatione argumentorum quibus Acosta omnem religionem revelatam impugnat.* (Voyez Acosta. Une jeune personne qui voulait apprendre l'hébreu, ayant suivi les leçons d'un juif d'Amsterdam, fut sur le point de se laisser convertir par son maître, à la religion de Moïse; mais Limborch, consulté à temps par la mère désolée, réussit, non sans peine, à prévenir ce scandale. Il rend compte de cette particularité dans une lettre à Locke, dont Jean de Gœde a donné le précis dans la préface de la traduction hollan-

daise de l'ouvrage d'Acosta, 1723. IV. *Historia inquisitionis, cui subjungitur liber sententiarum inquisitionis Tholosanæ ab an.* 1307 *ad* 1323, Amsterdam, 1692, in-fol. Le manuscrit original des sentences rapportées dans le titre, étant tombé entre les mains de Limborch, il en prit occasion de rechercher l'origine et la jurisprudence de l'inquisition. Paquot ne lui pardonne pas d'avoir voulu rendre odieux ce tribunal redouté. Marsollier n'a fait que donner la quintessence de l'ouvrage de Limborch dans son *Histoire de l'inquisition et de son origine*, 1 vol. in-12, 1693. M. Llorente vient de laisser, sur cette matière, tous ses devanciers bien en arrière de lui. V. *Defensio contra Joannis Vander Waeyen iniquam criminationem*, Amst. 1699. Limborch prouve qu'il n'a pas eu tort d'accuser François Burman d'avoir, sans jugement, pillé Spinosa; et, pour se justifier, il imprime en colonnes les paroles de l'un et de l'autre. VI. *Instructions à l'usage des mourants*, ou *Guide pour les préparer à la mort* (en hollandais), Amsterdam, 1700, in-12. VII. *Commentarius in Acta apostolorum et in Epistolas ad Romanos et Hebræos*, Rotterd., 1711, in-fol. VIII. *Courte Réfutation d'un petit livre publié par Jean Sceperus sur la tolérance mutuelle, en forme d'entretien entre un remontrant et un contre-remontrant* (en hollandais), 1661, in-12. Cette production a été la première de celles de Limborch. D'un bout de sa carrière à l'autre, il s'est montré l'avocat de la tolérance. Locke, qui, proscrit de son pays, et refugié à Amsterdam en 1687, y fut particulièrement lié avec Limborch, lui adressa en 1689, son *Epistola de tolerantiâ*, qui fit une grande sensation, excita une vive réclamation, et fut suivie de deux autres lettres justificatives. L'intitulé de la première porte: *Epistola ad clarissimum virum T. A. R. P. T. O. L. A. scripta à P. A. P. O. J. L. A.*, c'est-à-dire, *Theologiæ apud remonstrantes professorem, tyrannidis osorem, Limburgum, Amstelodamensem, scripta à pacis amico, persecutionis osore, Johanne Lockio, Anglo*, Gouda, 1689, in-12. Le recueil des *Lettres familières* de Locke en offre quelques-unes de Limborch, entre autres sur la matière de la liberté, que, selon Chaufepié, ce philosophe anglais *n'a jamais bien comprise*. IX. Limborch a été de plus éditeur: De trois vol. de sermons de Simon Episcopius (en hollandais), lesquels ont été recueillis dans la collection complète de ses *Sermons*, publiée à Amsterd. 1693, in-fol.; l'un de ces volumes, ainsi que la collection complète, est précédé d'une *Vie d'Episcopius*, par Limborch, qui était son neveu du côté maternel: cette vie, traduite en latin sous les yeux de l'auteur, a été enrichie par lui d'additions intéressantes, Amsterdam, 1701, in-8°.—Du deuxième volume des *Simonis Episcopii opera theologica*, Gouda, 1661, in-fol. Etienne de Courcelles avait donné le premier en 1650: ce volume est précédé d'une apologie de la doctrine et de la conduite des remontrants. — D'un traité polémique du même, intitulé *L'Infaillibilité de l'Eglise romaine et le droit qu'elle s'attribue de prononcer dans les controverses de la foi, discutés entre Simon Episcopius et Guillaume Born, prêtre catholique* (en hollandais), Rotterdam, 1687, in-8°. — Enfin de *Stephani Curcellæi opera theologica omnia*, Ams-

terdam, 1675, in-fol. Plusieurs des ouvrages de Limborch ont été traduits en hollandais, en anglais, en allemand. M—on.

LIMBORCH (Hendrick ou Henri Van), peintre de genre, né à la Haye, en 1680, fut élève de Vander Werff. Il peignait dans le goût de son maître, et dessinait correctement; mais son ton de couleur est plus noir et moins suave. Cet artiste est connu par deux tableaux qu'a possédés le Musée du Louvre, dont l'un représente le *Repos de la Ste.-Famille à la porte d'un palais, dont le maître, richement vêtu, adresse la parole à la Vierge;* et l'autre, les *Plaisirs de l'âge d'or.* Un troisième tableau représentant les *Sept œuvres de miséricorde*, que l'on attribuait à ce maître, et qui provenait de la galerie de Cassel, a été rendu, en 1815, aux commissaires du landgrave. Limborch est connu, comme graveur, par une grande estampe in-folio, gravée au burin, en 1706, dont le sujet est *Hercule jetant Lychas à la mer.* Ce peintre mourut en 1758. P—s.

LIMIERS (Henri-Philippe de), l'un des plus infatigables écrivains de son temps, était né en Hollande, vers la fin du dix-septième siècle, de parents français réfugiés pour cause de religion. On ignore les particularités de sa vie; il mourut en 1725, à Utrecht, dans un âge peu avancé. Il rédigeait depuis quelque temps la *Gazette* de cette ville, la plus mauvaise de toutes celles qui paraissaient en Hollande; et, dit l'abbé Lenglet, il reçut, plus d'une fois des réprimandes des États-généraux, pour quelques impertinences qu'il y avait insérées. On connaît de lui: I. *L'Histoire du règne de Louis XIV, où l'on trouve une recherche exacte des intrigues de cette cour, dans les principaux états de l'Europe*, Amsterdam, 1717, 7 vol. in-12; nouv. édit., revue, corrigée et augmentée, ibid. 1719, 12 vol. in-12; (Rouen), 1720, 2 vol. in-4°. Ce n'est qu'une mauvaise compilation d'articles de gazettes. Limiers se vantait de n'avoir mis que sept mois à composer cet ouvrage: cela ne m'étonne pas, dit Lenglet, il faudrait encore moins de temps pour en faire un pareil. II. *Annales de l'histoire de la monarchie de France, depuis son établissement*, Amsterdam, 1721, in-fol., fig. III. *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, pour les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, Amsterdam, 1720, 2 vol. in-12; ibid., 1724, in-fol.; (Trévoux), 1727, 2 vol.; ibid. 1728, 3 vol. in-12, ou un vol. in-4°. C'est une suite de l'abrégé de l'Histoire de France, par Mezeray; et le 3ème. volume contient la *Vie* de cet historien, par Larroque. IV. *Histoire de Charles XII, roi de Suède*, Amsterdam, 1721, 6 vol. in-12. V. *Histoire de l'Institut des sciences et des arts établi à Bologne* en 1712, Amsterdam, 1723, in-8°. fig. VI. Une *Traduction des comédies de Plaute*, Amsterdam, 1719, 10 vol. in-12. Il a eu le bon esprit de conserver la traduction de l'*Amphytrion*, de l'*Epidicus* et du *Rudens*, par madame Dacier, et celle des *Captifs*, par Coste. La version des seize autres pièces du comique latin, est de Limiers: quoique plus supportable que celle de Gueudeville (*Voyez* ce nom), elle n'en est pas moins très-défectueuse, et ne peut que faire sentir la nécessité d'une nouvelle version, promise et attendue depuis si long-temps: chaque pièce est précédée d'un examen et accompagnée

de notes. Le dixième volume contient les fragments de Plaute. VII. Une trad. de l'ouvrage latin de Philippe Stosch, intitulé : *Pierres antiques gravées, sur lesquelles les graveurs ont mis leurs noms*, etc. Amsterdam, 1724, petit in-fol. fig. Elle est pleine de contre-sens et d'explications absurdes. Prosper Marchand en a relevé quelques-unes dans son *Dictionnaire critique*, art. *Archelaüs*, tom. 1er. p. 59. VIII. Des *Notes et des remarques pour l'intelligence du poème de Télémaque*, dans les éditions d'Amsterdam, Hofhout, 1719, 1725, in-12(1). « Ces » remarques sont satiriques, et par » cette raison elles ont été réimpri- » mées fort souvent, quoiqu'il soit » certain que Fénélon n'a jamais eu » l'idée de faire des portraits sati- » riques dans Télémaque. » (Voyez l'*Histoire de Fénélon*, par M. de Bausset, tom. II, p. 183-84.) M. Barbier dit que Limiers eut part à la grande Bibliothèque ecclésiastique (*Magna Bibliotheca ecclesiastica*), dont il n'a paru qu'un volume, comprenant la lettre A, Cologne, 1734, in-fol. (Voy. le *Dict. des anonymes*, n°. 12355.) Enfin il a laissé manuscrit : *Histoire du temps*, ou *Mémoires de diverses Cours, sur les matières les plus importantes de la politique*, 6 vol. in-4°. Il annonçait cet ouvrage comme terminé, en 1725. W—s.

LIMNÆUS (Jean), historien et publiciste allemand, né à Iéna, le 9 janvier 1592, alla continuer ses études à Weimar, et, de retour dans sa patrie, y suivit les leçons des plus célèbres professeurs. Ayant eu le malheur de perdre son père, habile mathématicien, il partit en 1614 pour Altdorf, où il remplit, trois ans, les fonctions de répétiteur. Il se chargea, en 1617, d'accompagner en Italie deux jeunes gens de famille : mais la crainte de l'inquisition l'empêcha d'aller jusqu'à Rome ; et il passa avec ses élèves en France où il demeura deux années. Il visita ensuite l'Angleterre et les Pays-Bas, et revint en Allemagne en 1620. Le duc de Saxe l'ayant nommé, en 1623, auditeur d'un régiment, il perdit cet emploi au bout de quelque temps, et il accepta la charge d'instituteur du fils du chancelier de Culembach. Après avoir terminé cette éducation, il fit celle du margrave d'Anspach. Il revint en France, en 1632, avec les jeunes princes de Brandebourg : l'aîné, Albert, lui témoigna la reconnaissance de ses soins en l'attachant à sa personne ; il le nomma dans la suite chancelier et membre du conseil privé. Limnæus mourut le 13 mai 1665, sans avoir été marié. On a de lui : I. *Tractatus de academiis*, Altorf, 1621., in-4°. II. *De jure publico imperii Romano-Germanici*, Strasbourg, 1629 et ann. suiv., 5 vol. in-4°. La meilleure édition de cet important ouvrage est celle qu'a donnée Schilter. Oldenbourg en a publié un abrégé sous ce titre : *Limnæus enucleatus*, Genève, 1670 ; Nuremberg, 1672, in-fol. III. *Les Capitulations des empereurs d'Allemagne* de Charles-Quint à Ferdinand III, avec des notes (en allemand) ; Strasbourg, 1651, in-4°. ; avec des additions, Leipzig, 1691 ; trad. en latin, Strasbourg, 1658, in-4°. IV. *Observationes in Bullam auream Caroli IV*, Strasbourg, 1662, 1666, in-4°. V. *Notitia regni Galliæ, libri VIII*,

(1) D'autres attribuent ces notes à Jean Armand du Bourdieu, ministre protestant, qui les inséra dans une édition de *Télémaque*, faite à Londres en 1718. (Voy. la *Biographie des hommes vivants*, art. Abbt.)

ibid., 1655, 2 vol. in-4°. Il y traite de l'origine des Français, de leurs langue, mœurs et coutumes; de la succession à la couronne; de l'église gallicane; de la noblesse, du tiers-état, des universités; et enfin des états-généraux, parlements et cours souveraines. Il y a beaucoup de recherches dans cet ouvrage; mais Limnæus n'a pas toujours pu remonter aux sources, et il cite quelquefois comme autorités des auteurs peu estimés. On a encore de lui des *Notes* sur la Dissertation de Daniel Otton : *De jure publico imperii romani*, Wittemberg, 1658, in-8°.

W—s.

LIMOJON (Alexandre-Toussaint de), naquit à Avignon, vers 1630, d'une famille noble originaire du Dauphiné. Quoique son aïeul eût embrassé le commerce, l'un de ses fils, père de celui qui fait le sujet de cet article, épousa la fille d'Esprit des Blancs, co-seigneur de Venasque et de Saint Didier. Limojon, second fruit de ce mariage, fut écuyer de Jean-Antoine de Mesme, comte d'Avaux, dont il devint l'homme de confiance par ses talents et sa probité. Il l'accompagna au congrès de Nimègue en 1672, puis dans son ambassade de Hollande en 1684. (*V.* Avaux.) Le comte ayant été nommé ambassadeur auprès du roi Jacques II qui se trouvait alors en Irlande, Limojon partit encore avec lui en 1689. Chargé de venir rendre compte à Louis XIV, de la situation des affaires du roi Jacques, il périt la même année dans la traversée. Il était chevalier du Mont-Carmel, et de St.-Lazare de Jérusalem. On a de lui des écrits qui annoncent une profonde connaissance de la politique : I. *Histoire des négociations de Nimègue*, Paris, 1680, in-12. II. *La ville et la république de Venise*, Amsterdam, (Elzevir), 1680; Paris, 1685, 4e. édition; la Haye, 1685, in-12. III. *Le Triomphe hermétique*, ou *la Pierre philosophale victorieuse*, Amsterdam, 1685 et 1690, in-12. Ce petit livre de 153 pages, curieux et assez estimé à une époque où la chimie était dans son enfance, est devenu rare; mais on doit peu le regretter. — Limojon (Ignace-François de), co-seigneur de Venasque et de Saint-Didier, hérita de ces titres par [illegible] père, Jean-Pierre Splendien, frère aîné du précédent, et fut, comme son oncle, chevalier de N. D. du Mont-Carmel et de St.-Lazare. Né à Avignon, en 1669, il cultiva les muses provençales avec succès. La nouveauté de ses expressions lui acquit la réputation d'un des plus beaux-esprits du comtat Vénaissin. Il avait de l'imagination; et avec un peu plus de goût, il aurait pu se faire un nom dans la poésie française. Il avait remporté dans sa jeunesse trois prix à l'académie des jeux floraux, lorsqu'il publia son *Voyage au Parnasse*, imprimé à Chartres, sous le nom de Rotterdam, 1716, in-12. C'est une satire en prose contre les partisans des modernes. On y trouve au moins une pièce de chaque genre de poésie, et même un chant et demi du poème de Clovis. Fontenelle, Saurin et surtout La Motte y sont fort maltraités, ainsi que dans une tragi-comédie en trois actes, en vers, intitulée l'*Iliade*, qui termine cet ouvrage assez insipide, et dont la prose est aussi froide que les vers de La Motte. Limojon de Saint-Didier fut couronné par l'académie française en 1720 et 1721. Enhardi par ces triomphes, il crut pouvoir s'élever jusqu'à la poésie épique; mais il n'a

donné que les huit premiers chants de *Clovis*, Paris, 1725, in-8°. Ce poème, dont le plan et l'ensemble sont vicieux, fut accueilli froidement, et il est oublié aujourd'hui. On y trouve cependant des beautés de détail, des vers heureux, et des descriptions poétiques, telles que celles des Alpes, du trône de Dieu, de l'Enfer, etc. C'est à tort que Sabatier de Castres accuse Voltaire d'avoir, dans sa Henriade, copié Limojon, puisque le poème de la Ligue parut deux ans avant celui de Clovis. Mécontent du silence que les journaux gardaient sur son poème, Limojon s'avisa d'en publier une espèce d'*Eloge*, qui donna lieu à cinq lettres critiques, imprimées peu de temps après. Le Sage, dans l'opéra-comique du *Temple de Mémoire*, représenté la même année, désigne Saint-Didier, par le nom de poète *Tout-uni*. Limojon, et son frère puîné, capitaine d'infanterie et chevalier de Saint-Louis, furent tous deux réhabilités dans leur noblesse, en 1738, par le pape Clément XII. Le premier, marié en 1702, mourut sans postérité, le 13 mai 1739, laissant plusieurs poésies manuscrites, entre autres, cinq chants de la seconde partie de *Clovis*, dont on ignore le sort. A—T.

LIMON (Geoffroi marquis de), intendant des finances du duc d'Orléans, a joué dans la révolution un rôle qui n'est pas généralement connu, mais qui fut d'une assez grande importance. Lors des élections aux états-généraux, en 1789, il se rendit dans la petite ville de Crépy, avec le prétexte apparent de visiter le bâtiment où les électeurs se trouvaient réunis, afin d'y ordonner des réparations au nom du prince à qui ce bâtiment appartenait. Ce fut en vain qu'on lui fit observer que les électeurs du tiers-état y étaient : il voulut à l'instant même y pénétrer; et après s'être occupé un instant de l'objet apparent de sa visite, il parla aux électeurs de l'importance de leurs fonctions, leur vanta les vertus du duc d'Orléans, et finit par les décider à le nommer député. Le marquis de Limon resta encore quelque temps attaché à ce prince, dans les premiers temps de la révolution. On a prétendu qu'il avait compté, en 1790, cent mille francs, à un certain abbé Dubois, qui s'était, dit-on, chargé d'aller à Turin, pour empoisonner le comte d'Artois. Ce fait n'a pas été prouvé : seulement il est sûr que l'abbé Dubois mourut empoisonné à Chambéri; et l'on publia dans le temps, que ceux qui l'avaient chargé de cette terrible mission s'en défirent de cette manière, voyant qu'il hésitait et qu'il allait tout révéler. Le marquis de Limon parut ensuite avoir changé d'opinion politique; il émigra en 1791, et se fit remarquer au milieu des royalistes les plus ardents. On a de lui une *Oraison funèbre de Louis XVI*. Il mourut en Allemagne, en 1799. B—U.

LIN (Saint), pape, fut le successeur immédiat de Saint-Pierre, l'an 66. Il était fils d'Herculanus, et né à Volterra en Toscane. On croit qu'il gouverna l'Eglise conjointement avec saint Clet, ou Anaclet, et saint Clément. D'autres prétendent qu'il avait été ordonné par saint Pierre, soit pour gouverner l'Eglise en son absence, soit pour lui succéder. On croit qu'il exerça son ministère pendant douze ans, qu'il mourut en 78, et reçut la couronne du martyre, sous l'empereur Néron, qui persécutait alors les chrétiens. L'Eglise rend cet honneur à saint

Lin, dans le canon de la messe, où elle le met au nombre de ceux qui ont souffert pour le maintien de la foi. Les actions particulières de ce pape sont d'ailleurs ignorées. Ce fut de son temps, en 70, que Jérusalem fut prise et détruite par les Romains. Guill. Malechaut a publié: *D. Lini pontificum secundi, de sui prædecessoris, D. Petri apostoli... passione libellus; item de passione D. Pauli libellus alter*, Paris, Chaudière, 1566; et cet ouvrage apocryphe a été inséré dans la *Bibliotheca Patrum maxima*, tom. 2, pag. 1-67. Saint Lin eut pour successeur, saint Clet ou Anaclet, suivant Fleury et l'*Art de vérifier les dates*. Le P. Pagi et Lenglet Dufresnoy, placent saint Clément avant saint Clet. D-s.

LIN (Hans Van), peintre de genre, surnommé *Stilheid*, né en Hollande, florissait vers le milieu du XVIIe. siècle. Il excellait dans les tableaux de batailles; et aucun peintre hollandais, Wouwermans excepté, ne peut lui être comparé pour le talent de peindre les chevaux. Le seul historien qui ait parlé de Van Lin, est Houbraken. Il en fait un grand éloge; mais il se trompe en l'appelant Jan Van Lint. Tous les tableaux connus de cet artiste portent le nom de Hans Van Lin. Le Musée du Louvre a possédé un de ses tableaux, représentant une *Bataille dans des rochers*, qui était un des plus beaux ornements de la galerie de Brunswick : il a été repris en 1815. C. F. Boëtius a gravé en 1766, d'après Van Lin, une estampe représentant un bâtiment devant lequel sont trois mulets et plusieurs hommes. P—s.

LINACRE (Thomas), en latin *Linacer* ou *Lynacrus*, médecin anglais, naquit à Cantorbery, en 1460. Au sortir de l'université d'Oxford, il alla voyager sur le continent, et prit le degré de docteur en médecine dans plusieurs universités. Il s'arrêta quelque temps à Rome; mais son plus long séjour fut à Florence, où il suivit les leçons de Demetrius Chalcondyle, d'Ange Politien, et d'Hermolaüs Barbaro. Il fut traité avec beaucoup de distinction par Laurent de Médicis, qui l'associa aux études de ses enfants, afin d'exciter leur émulation. A son retour en Angleterre, il donna pendant plusieurs années des leçons gratuites de médecine dans la ville d'Oxford. Henri VII le fit venir à sa cour pour enseigner l'italien au prince Arthus, son fils aîné. Henri VIII le nomma son médecin ordinaire. Linacre eut la principale part à la fondation du collége des médecins de Londres, dont il fut nommé président. A l'exemple des anciens médecins, il voulut joindre le sacerdoce à l'art de guérir; et, quoique dans un âge avancé, il entra dans les ordres, reçut la prêtrise, fut pourvu de la dignité de chantre dans l'église d'York, et de plusieurs autres bénéfices. Il mourut en 1524. Linacre possédait bien les langues grecque et latine, et écrivait cette dernière dans toute sa pureté. Les savants les plus distingués, tels que Thomas More, Erasme, Latimer, Tunstal, etc., se firent gloire d'être en correspondance avec lui. Voici la liste de ses ouvrages : I. *Les éléments de la grammaire*, traduits en latin par George Buchanan, sous ce titre: *Rudimenta grammatices*, Paris, 1533 et 1550, in-8°. II. *De emendatâ structurâ latini sermonis*, lib. VI, in-8°., Paris, 1532-1550; Leipzig, 1543; et Cologne, 1555; revus par Joachim Camerarius, Leipzig, 1591,

HIST. DE SUEDE.

LINNÆUS.

Roslin pinx.t Landon direx.t

in-8°. III. *Le régime de la diète pour la santé;* ouvrage estimé des médecins. IV. *De temperamento, et inæquali temperie*, lib. III, Venise, 1498; traduit du grec de Galien. V. Traduction latine de différents autres ouvrages du même auteur. VI. *Procli Diadochi sphæra*, traduit du grec, Venise, 1500, in-fol. Toutes ces traductions sont écrites d'un style très-élégant. T—D.

LINANT (MICHEL), littérateur, naquit à Louviers (1), en 1708, fit des vers au sortir du collége, et vint à Paris, avec des lettres de recommandation du marquis de Cideville, pour Voltaire, qui le fit nommer précepteur du fils de Mme. du Châtelet, et l'engagea fortement à mettre à profit ses loisirs pour sa propre instruction. Voltaire écrivait à M. de Cideville, en 1733 : « Je ne sais pas encore si » Linant sera un grand poète; mais » je crois qu'il sera un très-honnête » et très-aimable homme.... Il n'est » pas bien sûr qu'il ait un de ces talents marqués, sans quoi la poésie est un bien méchant métier.... » Exhortez-le à travailler et à s'instruire de choses qui puissent lui » être utiles, quelque parti qu'il embrasse; il voulait être précepteur, » et à peine sait-il le latin. » Linant, naturellement insouciant, et préférant son indépendance à la fortune, et à la gloire même, ne profita point de ces sages conseils. » Je ne suis » pas trop content de Linant, écrivait encore Voltaire à Cideville; » il ne travaille point, il ne fait » rien; il se couche à sept heures du soir, pour se lever à minuit (2)... Plein de goût, d'esprit et d'imagination, il n'a rien de ce » qu'il faut, ni pour briller ni pour » faire fortune; il a la sorte d'esprit » qui convient à un homme qui aurait vingt mille livres de rente. » (*Lett.* du 7 avril 1734.) Linant ne tarda pas à se lasser des plaintes et des remontrances continuelles de son mécène : il témoigna assez durement que le séjour de Cirey l'ennuyait; et il revint à Paris, où il fut gouverneur du fils de M. Hébert, introducteur des ambassadeurs. Cet emploi modeste suffisait à ses besoins, et il préférait un logement peu commode, qu'il partageait avec sa mère, et une table mal servie, à celle des grands seigneurs qui l'invitaient. Sur la fin de sa vie, il éprouva des regrets de n'avoir pas suivi une carrière plus lucrative. Il mourut à Paris, le 11 décembre 1749. Linant a remporté trois fois le prix de poésie à l'académie française, et obtenu un *accessit* (1) en concurrence avec Marmontel, qui fut couronné. On a, en outre, de lui, deux tragédies : *Alzaïde*, représentée en 1745, offre quelques beaux endroits, et eut plusieurs représentations; *Vanda, reine de Pologne*, pièce romanesque et mal écrite, ne fut jouée qu'une seule fois, en 1747; mais elle a été imprimée, Paris, 1751, in-12. On lui attribue : l'*Hymen augure de la paix*, scènes héroïques en un acte, en vers, à l'occasion du mariage du Dauphin, Paris, 1745, in-8°. Linant a donné l'édition des *Œuvres de M. de Vol-*

(1) Titon du Tillet le fait naître par erreur, à Rouen.

(2) Voltaire lui disait dans une épître :
Le sommeil est permis, mais c'est sur des lauriers.

(1) Voici les titres des poèmes de Linant, couronnés par l'académie : *Les progrès de l'éloquence, sous le règne de Louis le Grand*, en 1739 — *Les Accroissements de la Bibliothèque du Roi*, en 1741. — *Les Progrès de la Comédie, sous le règne de Louis le Grand*, en 1744. Enfin, en 1746, il obtint l'*accessit* par une pièce intitulée : *La Gloire de Louis XV, perpétuée dans le Roi son successeur.*

taire, Amsterdam, 1738-39, 3 volumes in-8°. : en tête du premier est une *Préface*, dans laquelle il témoigne sa reconnaissance pour l'illustre auteur. On a encore de lui des *Odes*, des *Epîtres*, et des pièces fugitives, parmi lesquelles on cite ce madrigal qu'il composa pendant qu'il habitait le château de Mme. du Châtelet :

Un voyageur qui ne mentait jamais,
Passe à Cirey, l'admire, le contemple;
Il croit d'abord que ce n'est qu'un palais;
Mais voyant *Emilie*, ah ! dit il, c'est un temple.

On peut consulter la *Notice* que Titon du Tillet a consacrée à Linant, dans le *Second supplément du Parnasse français;* et une *Lettre* de l'abbé Yart, en réponse à l'article des *Trois siècles de la littérature*, insérée dans le *Journal Encyclopédique*, mois de juin 1773. — Un autre Linant fut précepteur du fils de madame d'Epinay; et c'est à lui que sont adressées quelques lettres qui font partie de la *Correspondance générale* de Voltaire. W-s.

LIND (Jacques), médecin anglais, mort le 18 juillet 1794, à Gosport, a publié : I. *Dissertation sur les maladies vénériennes locales*, Edimbourg, 1748, in-4°. II. *Traité sur le scorbut*, Edimbourg, 1757, in-8°.; traduit de l'anglais, Paris, 1756, 2 vol. in-12 : c'est dans cet ouvrage, plusieurs fois réimprimé, que Lind combat victorieusement les idées erronées que Sevrin Eugalen, médecin hollandais, avait consignées dans son ouvrage sur la maladie scorbutique. III. *Essai sur les moyens de conserver la santé des marins*, 1757, in-8°. ; plusieurs fois réimprimé. IV. Deux *Mémoires* sur les fièvres et les maladies contagieuses, 1763, in-8°. V. *Essai sur les maladies auxquelles les Européens sont exposés dans les pays chauds*, 1768, in-8°. Lind a cherché à déterminer dans cet essai, qui a eu plusieurs éditions, et qui a été traduit en plusieurs langues, combien de temps les émanations marécageuses pouvaient rester cachées dans le corps humain, sans manifester leur existence par le développement de la fièvre. VI. *Mémoire sur l'efficacité de l'éther sulfurique, pour déplacer la goutte de l'estomac ;* inséré dans le *Magasin universel de Londres*, tom. VI. VII. *Remarques sur la prétendue influence de la lune sur les fièvres*, ibid. vol. in-8°. VIII. *Sur l'efficacité du mercure dans le traitement des maladies inflammatoires, et de la dyssenterie*, ibid. vol. in-8°. IX. *Observations sur des hydatides traitées avec succès par le mercure*, ibid. vol. in-12. X. *Proposition pour remédier à la privation de l'eau douce en mer*, ibid. nov. 1768. P. et L.

LINDANUS (Guillaume-Damase), l'un des plus savants controversistes du seizième siècle, naquit en 1525, à Dordrecht, d'une famille très-distinguée, qui avait possédé la seigneurie de Linda, bourg submergé en 1422. Il fit ses études à l'université de Louvain, et désirant se perfectionner dans la connaissance du grec et de l'hébreu, il se rendit à Paris, pour suivre les leçons de Mercier et de Turnèbe; il retourna ensuite à Louvain, embrassa l'état ecclésiastique, et reçut ses degrés en théologie en 1552. Appelé la même année à Dillingen, il y expliqua l'Ecriture sainte pendant trois ans, obtint différents emplois, et fut enfin nommé inquisiteur de la foi, pour la province de Frise ; charge

qu'il exerça, dit-on, avec une grande sévérité. Le roi d'Espagne, Philippe II, l'éleva à l'évêché de Ruremonde, lors de la création des nouveaux siéges dans les Pays-Bas (1562); mais Lindanus ne put en prendre possession que sept ans après. Les intérêts de la religion l'obligèrent de faire deux voyages à Rome; et il y reçut un accueil distingué du pape Grégoire XIII, et des cardinaux. Transféré, en 1588, sur le siége de Gand, il mourut le 4 novembre de la même année, et fut inhumé dans le tombeau de Cornel. Jansénius, son prédécesseur et son ami. La *Vie* de Lindanus a été publiée en latin, par le P. Arnold Havensius, à la suite du *Commentarius de erectione novorum in Belgio episcopatuum*, Cologne, 1609, in-4°. Baronius faisait un cas particulier de ce prélat; et ce fut à lui seul qu'il communiqua ses notes sur le *Martyrologe*, avant de les publier. Lindanus a laissé un grand nombre d'ouvrages, remplis d'érudition, et d'un style assez pur, mais déparés par les défauts communs aux auteurs de ce siècle. On se contentera de citer: I. *De optimo genere interpretandi Scripturas*, Cologne, 1558, in-8°. II. *Panoplia evangelica*, ibid. 1563, in-fol.; Paris, 1564, et réimprimé plusieurs fois: c'est le plus estimé de ses écrits; les controversistes modernes y ont puisé plusieurs arguments. III. *Psalterium vetus à mendis DC. repurgatum, et de græco atque hebraico fontibus illustratum*, Anvers, 1567. IV. *Missa apostolica seu liturgia S. Petri, annotation. et apologiâ illustr.*, Anvers, 1588, in-8°.; Paris, 1595, et insérée dans la *Maxim. Biblioth. Patrum*, tom. 2. La première édition est la plus recherchée des curieux: c'est un ouvrage supposé, et toutes les raisons de Lindanus pour en démontrer l'authenticité, n'ont pu persuader les critiques. On a publié, à Bois-le-Duc, 1584, in-8°., le *Catalogue* des ouvrages imprimés et manuscrits de ce prélat; et on en trouve la liste dans Foppens, *Biblioth. Belgica*. L-B-E et W-S.

LINDBLOM (Axel), archevêque d'Upsal, né en 1747, dans la province d'Ostrogothie, reçut de son père, pasteur et archidiacre, une éducation soignée, et fit ensuite de très-bonnes études à Upsal. Le savant Jean Ihre fut un de ses maîtres, et lui donna le goût de la critique et des langues anciennes. Après avoir achevé ses cours à l'université, Axel Lindblom passa en Livonie, où il fut chargé d'une éducation particulière. Revenu en Suède, il obtint à Upsal la chaire de belles-lettres et de politique, long-temps occupée par Jean Ihre, et épousa la fille de Berge Frondin, bibliothécaire de l'université. (*Voyez* Frondin.) Ses cours furent très-suivis, et il s'appliqua surtout à faire connaître la littérature latine. Un *Dictionnaire latin et suédois*, qu'il publia dans ce même temps, fut le fruit de plusieurs années de recherches et de méditations. Vers l'année 1789, le professeur Lindblom prit les ordres ecclésiastiques; et peu après il fut nommé, par Gustave III, évêque de Linkoeping, dignité qui lui donnait le premier rang parmi les prélats de Suède, après l'archevêque d'Upsal. Ce siége était alors occupé par Uno Troïl, connu dans le monde savant par la *Relation* de son voyage en Islande. L'archevêque s'étant absenté pour quelque temps de la diète assemblée à l'époque orageuse de 1789, l'évêque de Linkoeping le

remplaça comme orateur de l'ordre du clergé, et signa en cette qualité *L'acte d'union et de sûreté* qui augmentait sous plusieurs rapports la prérogative royale. Quelque temps après, le siége archiépiscopal d'Upsal étant devenu vacant, l'évêque de Linkoeping obtint la première dignité ecclésiastique du royaume. Pendant son séjour à Linkoeping, Lindblom avait fait imprimer sous ses auspices un *Journal théologique*, fort remarquable par ses principes de tolérance. Ce fut lui qui reçut à Elseneur, où il s'était rendu par ordre du roi Charles XIII, la profession de foi luthérienne du général Bernadotte, maintenant roi sous le nom de CHARLES-JEAN, qui venait d'être élu prince royal par les Etats. C'est aussi l'archevêque Lindblom qui a fait le sacre de Charles-Jean, à Stockholm, au mois de mai 1818. Ce prélat avait épousé en secondes noces une personne de beaucoup d'esprit, qui avait été attachée à la cour de la reine de Suède. Ses enfants ont été anoblis sous le nom de *Linderskoeld*. Il est mort au commencement de l'année 1819. — Un de ses frères, longtemps secrétaire interprète du roi de France, et maintenant vice-secrétaire de l'académie de Stockholm, a traduit en français le *Voyage de Troïl, en Islande*. C—AU.

LINDEBROG (ERPOLD, en latin *Lindenbrogius*, compilateur estimable, né à Brême vers 1540, embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu d'un canonicat au chapitre luthérien de Hambourg. Il s'appliqua surtout à la recherche des ouvrages historiques, et en publia plusieurs, alors inédits, avec des préfaces et des additions. Il mourut le 20 juin 1616, laissant deux fils qui ont acquis une réputation assez étendue par leur érudition. On a de lui : I. *Chronique des gestes de Charlemagne* (en allemand), Hambourg, 1593, in-4°. Ce n'est qu'un extrait des historiens qui avaient déjà écrit le même règne; mais on reproche à l'éditeur d'avoir adopté les fables de l'archevêque Turpin. II. *Historia compendiosa Daniæ regum, ab incerto auctore conscripta*, Leyde, 1595, in-4°. Lindebrog a continué cette histoire jusqu'au règne de Christian IV. III. *Historia archiepiscoporum Bremensium*, ibid. 1595, in-4°. C'est l'histoire ecclésiastique d'Adam de Brême. IV. *Scriptores rerum germanicarum septentrionalium, nempe Saxonum, Slavorum, Vandalorum, Danorum, Norwegiorum, Suedorum*, Hambourg, 1595, in-fol. Cette collection est utile, particulièrement pour l'histoire de Danemark; on trouvera la liste des auteurs dont elle se compose dans le catalogue à la suite de la *Méthode* pour étudier l'histoire par Lenglet Dufresnoy : cette collection a été réimprimée par les soins de J. Alb. Fabricius, avec les *Origines hamburgenses*, de P. Lambecius, ibid. 1706, in-fol. — Frédéric LINDEBROG, fils cadet du précédent, naquit à Hambourg, le 28 décembre 1573 : il alla faire ses études en Hollande, où il se lia particulièrement avec le fameux Scaliger, qui lui conseilla de se livrer à la critique des anciens auteurs. Il visita ensuite la France, et, revenu dans sa patrie, étudia la jurisprudence, fut pourvu de différents emplois, et mourut en 1647. On a de lui : I. Des *Editions* de l'*Appendix* de Virgile (*Voy.* JOS. SCALIGER); — de M. Valerius Probus, *De Notis antiquorum*, sous le nom latinisé de *C. N. F. Tiliobroga*; — des *Comédies* de Térence; et de l'*Histoire* d'Am-

mien Marcellin, avec des commentaires que H. Valois a conservés dans son édition. H. Des *Notes* sur Térence, et le *Commentaire* de Donat; — sur le *Culex*, le *Ciris*, les *Catalectes* de Virgile; — sur les *Priapées*, et sur les trois *Elégies* de Pedo Albinovanus. Les notes sur les élégies ont été imprimées avec celles de J. Scaliger et de Nicolas Heinsius, Amsterdam, 1763, in-8°. III. *Commentarius de ludis veterum*, Paris, 1605, in-4°. IV. *Commentarius in legem unicam C. Si quis imperatori maledixerit, cum notis brevioribus*, etc. Hambourg, 1606, in-8°.; inséré dans le tom. VI du *Thesaurus juris Romani*, par Everard Otton. V. *Diversarum gentium historiæ antiquæ scriptores tres*, Hambourg, 1611, in-4°. Ce volume contient les chroniques de Jornandès, d'Isidore de Seville et de Paul Diacre (ou Warnefrid), avec des remarques (1). VI. *Codex legum antiquarum, in quo continentur leges Wisigothorum, Burgundionum, Alamannorum*, etc. Francfort, 1613, in-fol. Cette collection rare et estimée contient des morceaux très-intéressants, mais dont plusieurs ont été réimprimés plus correctement par Baluze, D. Bouquet, etc., et dans le *Corpus juris germanici antiqui*. (Voyez Georgisch). Elle a été, en outre, insérée par Paul Canciani, dans les *Barbarorum leges antiquæ*, Venise, 1781-92, 5 vol. in-fol. VII. *Variarum quæstionum centuria*; dans la *Biblioth. græca*, de Fabricius, tom. XIII, p. 586-600. — Lindebrog (Henri), frère aîné de Frédéric, naquit à Hambourg, en 1570 : après avoir terminé ses études, il visita les Pays-Bas, la France et l'Italie, pour lier connaissance avec les savants et recueillir des manuscrits. Pendant qu'il était à Paris, il lui arriva une aventure fort désagréable, rapportée par Colomiès, qui cite pour garant Vossius : « H. Lindebrog, dit-il, allait souvent à la » bibliothèque de Saint-Victor, sous » prétexte d'y étudier, et y dérobait » toujours quelques manuscrits. Quelqu'un s'étant aperçu de ses larcins, on alla le prendre un matin » en bonnet de nuit et en pantoufles, » et on le mena ainsi en prison; mais » il en sortit quelques jours après, » par le crédit du savant Dupuy. » (Voy. *Colomesii opuscula*, p. 121.) Il retourna en Allemagne, et fut nommé conservateur de la bibliothèque fondée à Gottorp, par le duc de Holstein, Jean-Adolphe. On a de lui : *Notæ in Censorinum de die natali*, Hambourg, 1614, in-4°.; Leyde, 1642, in-8°.; — une édit. du *Polycraticus*, de J. de Salisbury, Leyde, 1595, in-8°., etc. *Voy.* sur cette famille, *Leben der beruhmten Lindenbrogiorum* (Vies des fameux Lindebrog), Hambourg, 1723, in-8°. W-s.

Linden (Jean-Antonide Van der), savant professeur en médecine, naquit à Enckhuisen, ville de la Nord-Hollande, le 13 janvier 1609. Il était fils d'un médecin estimé, recteur du collége d'Enckhuisen (1), qui prit soin de sa première éducation. Il

(1) Quelques Biographes lui attribuent encore : *Chronicon Rostochiense*, Lubeck, 1611, in 4°.; mais cette chronique, dont la première édition est de Rostock, 1596, in-4°., a pour auteur Pierre Lindeberg, mort en cette ville, en 1599, avant l'impression de son ouvrage, qui fut publié par Nicolas Petræus. (*Voy.* sa *Vie* dans les *Vitæ philosophorum* de Melch. Adam, p. 418.)

(1) Antoine Hendrick ou Henrici *Van-der-Linden*, né vers 1570, dans l'Oost-Frise, mort à Amsterdam, en 1633. C'était non-seulement un habile médecin, mais un savant théologien, et un bon littérateur. Il a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages dont on trouve la liste dans le *De Scriptis medicis* de son fils; dans les *Mémoires littéraires* de Paquot, et dans le *Dictionnaire* d'Eloy.

alla ensuite étudier à Leyde, et, après avoir terminé ses cours de philosophie, s'appliqua à la médecine avec beaucoup d'ardeur. De Leyde il se rendit à Franeker, où il reçut le doctorat en 1629. Son père, que sa réputation avait fait appeler à Amsterdam, voulut l'avoir auprès de lui; et ce fut sous ses yeux qu'Antonide commença l'exercice de son art. Les succès qu'il obtint dans la pratique, furent si grands qu'on lui offrit la chaire de médecine de Franeker, et il la remplit pendant 12 ans d'une manière très-distinguée. Le jardin botanique et la bibliothèque de l'académie, dont il était le conservateur, durent à ses soins beaucoup d'améliorations. Les universités de Leyde et d'Utrecht se disputèrent l'avantage de posséder ce professeur: Vander Linden donna la préférence à celle de Leyde, et il mourut en cette ville le 5 mars 1664. Jean Cocceius, son collègue, prononça son oraison funèbre; cette pièce a été imprimée. Le fameux Gui Patin, ami de Van der Linden, le regardait comme un homme très-instruit, mais mauvais praticien, et le soupçonnait d'être entêté de l'alchimie et de la pierre philosophale (*Voyez* les *Lettres* de Patin, 312 et 397). On a de ce professeur un assez grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on distingue: I. *De scriptis medicis libri duo*, Amsterdam, 1637, 1651 et 1662, in-8°. C'est une Bibliographie médicale, très-incomplète, même pour le temps où elle a paru, et qui n'est point exempte d'erreurs (*Voyez* Ernst, t. XIII, p. 269); mais elle n'en a pas moins été fort utile à ceux qui ont travaillé depuis sur le même sujet. A. Mercklin l'a publiée avec des additions considérables sous ce titre: *Lindenius renovatus, sive de scriptis medicis*, etc., Nuremberg, 1686, in-4°.; et J.-J. Manget a inséré cet ouvrage, avec de nouvelles additions dans sa *Bibliotheca scriptor. medicor.* (Voyez Manget et Mercklin). II. *Medicina physiologica, novâ curatáque methodo, ex optimis quibusque auctoribus contracta, et propriis observationibus locupletata*, Amsterdam, 1653, in-4°. Suivant Eloy (*Dictionnaire de médecine*), Van der Linden a suivi Vesale, quoiqu'il le contredise assez souvent; il fait remonter la découverte de la circulation du sang jusqu'à Hippocrate; et il soutient que la substance du cerveau est insensible. La description qu'il fait de l'oreille et des muscles est assez étendue; il rend compte aussi de ses observations particulières sur l'organe de la vue. III. *Selecta medica et ad ea exercitationes Batavæ*, Leyde, 1656, in-4°. C'est un recueil de seize dissertations dont quelques-unes sont assez curieuses. IV. *Meletemata medicinæ Hippocraticæ*, ib. 1660, in-4°. Vander Linden y entre dans de grands détails sur les connaissances physiologiques des anciens. J.-J. Dobel a donné un abrégé de cet ouvrage, Francfort, 1672, in-4°. V. *Hippocrates de circuitu sanguinis*, Leyde, 1661, in-4°. Il veut prouver dans cet ouvrage qu'Hippocrate a connu la circulation; et cependant aucun moderne, avant Harvey, n'avait soupçonné que le médecin grec en eût parlé. On doit encore à Van der Linden de bonnes éditions des *Œuvres* d'Adrien Spigel, Amsterd., 1645, 3 vol. in-fol.; —du traité de Cardan: *De utilitate ex adversis capiendâ*; —des œuvres de Celse, Leyde, 1657, 1665, in-12 (1), et enfin des œuvres d'Hip-

(1) Gui-Patin lui avait communiqué des exemplaires de Celse, corrigés de la main de Fernel

pocrate en grec, avec la version latine de Cornarius, Leyde, 1665, 2 vol. in-8°. Cette belle édition d'Hippocrate, qui fait partie de la collection des *Variorum*, a long-temps passé pour une des plus correctes; elle a d'ailleurs cet avantage qu'elle répond aux meilleures éditions précédentes par le moyen des chiffres qui sont à la marge et qui montrent à quelle page chaque chose s'y trouve. (V. le *Journal des savants*, février 1666.) On reproche cependant à Van der Linden d'avoir, en voulant les corriger, altéré des passages dont le sens était fort clair. On peut consulter, pour plus de détails, le *Dictionnaire* de Bayle et les *Mémoires* de Niceron, tom. III. W—s.

LINDENER (N.), hollandaise, connue sous le nom de *Zouteland*, qui était celui de son premier mari, épousa en secondes noces Boisson, ingénieur du roi. Après avoir quitté le calvinisme pour embrasser la religion catholique, elle publia un ouvrage intitulé : *La Babylone démasquée*, 1727, in-12. C'est un dialogue entre deux dames sur les motifs qui doivent engager à renoncer aux sectes séparées de la communion romaine. Mme. Lindener a aussi traduit les *Mémoires de Jean de Witt*, 1709; — les *Mémoires de la famille et de madame de* ***, sur la république de Hollande, 1710; — la *Vie et la mort des deux frères de Witt*; — les *Voyages du nouveau Monde*; — l'*Introduction aux médicaments de Hollande*, de Jean de Beivervyck. T—D.

LINDERN (François-Balthasar de), botaniste allemand, naquit en 1682, à Buxweiler, en Alsace. Après avoir étudié la médecine et les sciences naturelles aux universités de Strasbourg et de Iéna, il voyagea en Allemagne, revint en 1708 à Strasbourg, où il fut reçu docteur en médecine, et s'y consacra à la pratique de cet art, jusqu'à l'époque de sa mort, qui eut lieu en 1755. Ses principaux ouvrages sont : I. *Dissertatio inauguralis quæ theoremata quædam medica miscellanea sistit*, Strasbourg, 1708, in-4°. II. *Speculum Veneris noviter politum*, etc. ou *Tableau de la plupart des maladies vénériennes*, ibidem, 1732, in-8°. : ce tableau eut 4 éditions, et fut traduit en plusieurs langues. III. *Medicinischer Passepartout*, etc. ou *Caractères des différentes maladies du corps humain*, en allemand, 2 vol. in-8°., ibid., 1739. IV. *Tournefortius alsaticus cis et transrhenanus*, etc. c'est-à-dire, *Tableau des plantes d'Alsace, d'après la méthode de Tournefort*, un petit vol. in-8°., ibid., 1728. Il en parut en 1747 une deuxième édition, augmentée, sous le nom de *Hortus alsaticus*. Cet ouvrage n'est point une *Flore* proprement dite, comme le titre semble l'annoncer, mais un simple catalogue des plantes qui croissent en Alsace, disposées par mois, selon l'époque de leur floraison, avec les noms de Gaspar Bauhin et les phrases de Tournefort, ainsi que l'indication des figures de Tabernæmontanus, L'Écluse, Morison, etc. Le tableau synoptique dont il est accompagné, ne présente même pas toutes les classes de Tournefort. Ce catalogue ne peut donc être, par lui-même, d'aucun usage pour l'étude. Il est d'ailleurs fort incomplet maintenant; les ouvrages de Necker et Pollich, et la *Flore française*

et de Scaliger. On reproche à Van der Linden d'avoir été non moins hardi dans la revision des *Œuvres* de Celse, que dans celle des œuvres d'Hippocrate.

de M. de Candolle, contenant un plus grand nombre de plantes de cette contrée, et offrant des méthodes faciles et de bonnes descriptions. Allioni a consacré à la mémoire de Lindern le genre *Lindernia*, de la famille des *Personées*, dont la plante décrite, pour la première fois, dans le *Tournefortius alsaticus*, sous le nom de *Pyxidaria*, formé la première espèce sous le nom de *Lindernia Pyxidaria*. D—u.

LINDSAY ou LYNDSAY (Sir David), poète écossais, naquit en 1490, d'une famille noble, à Garmylton dans le Hadingtonshire. Après avoir terminé son éducation à l'université de Saint-André, il fut page d'honneur de Jacques V, alors enfant. En 1524, les intrigues de la reine-mère forcèrent Bellenden, Lindsay et d'autres serviteurs du jeune roi, à se retirer, malgré l'attachement que ce souverain leur portait, et qu'il leur conserva toute sa vie: il le leur témoigna, autant qu'il était en son pouvoir, en leur accordant une pension. Lindsay fut ensuite témoin de la confusion qui régnait dans l'état, et de l'oppression que les Douglas faisaient peser sur le prince et sur le peuple. En 1528, le roi, parvenu à l'âge de seize ans, s'échappa de leurs mains, par son adresse et sa vigueur; et Lindsay eut la liberté d'esprit nécessaire pour se livrer au culte des Muses. Vers la fin de cette même année, il fit paraître son *Rêve*; l'année suivante sa *Complainte* au roi; et enfin, en décembre 1530, sa Satire sur le clergé, intitulée, la *Complainte du Papingo*. Lindsay, ayant été nommé roi d'armes, fut envoyé, en avril 1531, avec Campbel et Panter à Anvers, pour renouveler l'ancien traité de commerce avec les Pays-Bas. Les trois négociateurs furent parfaitement accueillis par Charles-Quint, et terminèrent heureusement leur mission. Peu de temps après, Lindsay retourna en Ecosse, et s'y maria: il paraît que l'union qu'il avait contractée ne fut pas heureuse, et qu'on doit attribuer à cette circonstance la manière peu flatteuse dont il parle des femmes, surtout dans sa satire des *Trois Etats*, espèce de drame assez bizarre. Quelques biographes ont affecté de considérer Lindsay comme le premier auteur de drames en Ecosse; mais avant qu'il fût né, des ouvrages de ce genre, étaient très-communs dans ce pays, sous le titre de moralités (*Moralities.*) C'est probablement en 1536, qu'il fit paraître sa *Réponse to the king's flyting*, et sa *complainte de Basche*, où se montre toute la tristesse de son caractère. Dans le même temps, 1535, il fut envoyé comme héraut d'armes, avec sir John Campbel de Lauden, vers l'empereur, pour demander en mariage une des princesses de sa maison: mais le roi, peu satisfait des portraits de ces princesses, qui lui avaient été adressés, ou peut-être ayant pensé qu'il lui serait plus utile de se lier avec la France, envoya Lindsay, en 1536, dans ce dernier pays, où cet envoyé parut avec beaucoup d'éclat par son esprit et sa courtoisie. Le roi Jacques y vint aussi, et il fit choix de la princesse Madelène, qui mourut après deux mois de mariage: cette perte fut le sujet d'un nouveau poème de Lindsay. Le roi se remaria en 1538; et les talents de Lindsay furent employés de nouveau à cette occasion, ainsi que pour la naissance du prince. Il épousa la cause des réformés sous la régence; et, après l'assassinat du

cardinal Beaton, il publia une tragédie destinée à augmenter les préventions contre ce prélat. En 1548, il se rendit auprès de Christian, roi de Danemark, pour demander des vaisseaux destinés à protéger les côtes d'Ecosse contre les Anglais, et pour négocier un traité de commerce relatif aux grains : ce dernier objet fut seul obtenu. Lindsay retourna dans sa patrie, où il publia le plus agréable de ses poèmes, intitulé : *Histoire et Testament de l'écuyer Meldrum.* En 1553, il finit son grand ouvrage, intitulé, la *Monarchie.* M. Chalmers, son dernier biographe, pense qu'on peut placer l'époque de sa mort vers 1557 ; d'autres prétendent qu'il vécut jusqu'en 1567. Lindsay entra, avec beaucoup de zèle et d'ardeur, dans les disputes religieuses de son temps ; on pense qu'il penchait plutôt pour les principes de Luther : ses satires produisirent un grand effet sur l'esprit des peuples, en exagérant les vices du clergé. « Dans ses ouvrages, dit M. Ellis, on ne trouve » ni la diction brillante de Dunbar, » ni l'imagination fertile de Gawin » Douglas. Le Rêve (*Dream*) est la » seule composition qu'on peut citer » comme uniformément poétique : » mais son savoir varié, sa parfaite » connaissance des cours et du monde, la facilité de sa versification, » son talent pour adapter ce qu'il » écrivait au caractère de ses divers » lecteurs, contribuèrent beaucoup » à sa popularité, qu'il dut, au » reste, à ses opinions plus qu'à son » mérite poétique. » Une édition de ses œuvres a été publiée en 1806, par George Chalmers, 3 vol. in-8°. ; le Glossaire mis en tête, est fort estimé. Lindsay a laissé une histoire d'Ecosse, en 3 vol., dont le manuscrit est conservé dans la bibliothèque des avocats d'Edimbourg. — Lindsay (Robert) de Petscottie, contemporain de sir David, est réputé l'auteur ou l'éditeur de l'ouvrage qui a paru depuis, sous le titre d'*histoire* d'Ecosse, de 1436 à 1565 : une édition récente et très-correcte de cet ouvrage, a été donnée par Jean Graham Dalyell, 2 vol. in-8°., avec son vrai titre de *Chronique d'Ecosse.* — Lindsay (Jean), savant théologien de Saint-Mary-Hall, à Oxford, fut pendant plusieurs années ministre de la société des Non-Jureurs, qui se tenait à Londres, dans la chapelle de la Trinité. Il travailla quelque temps comme correcteur d'imprimerie, chez Bowyer, et mourut à l'âge de quatre-vingt-deux ans, le 22 juin 1768. Lindsay a publié : I. *Histoire abrégée de la succession royale* (*Short history*) etc., *avec des Remarques sur les écrits politiques de Whiston*, 1720, in-8°. : elle se trouve indiquée dans le catalogue Bodléien. II. Une traduction de la *Défense de l'église d'Angleterre*, par Mason ; publiée en 1726, et réimprimée en 1727 et 1728. En tête de l'édition de 1727, se trouve une longue préface contenant des détails sur tous les évêques d'Angleterre, depuis la réforme.

D—z—s.

LINDSEY (Théophile), premier ministre des unitaires à Londres, né à Middlewhich, dans le Cheshire, en 1723, fit ses études et prit ses grades au collége Saint-Jean, à Cambridge. Destiné au ministère évangélique, il ne l'embrassa néanmoins, comme il en a fait l'aveu, que de sa libre volonté, et accepta successivement des bénéfices à Londres, dans les comtés d'York et de Dorset. L'amitié et des liens

de parenté l'engagèrent à échanger le dernier, quoique très-avantageux, contre celui de Catterick, dans l'Yorkshire, où il ne pensait qu'à finir ses jours au milieu de ses paroissiens qu'il édifiait par ses vertus, lorsque la doctrine et les cérémonies de l'église anglicane lui ayant fait naître des scrupules, il se joignit, en 1772, à une réunion d'ecclésiastiques de différents cultes pour réclamer auprès du parlement, contre la signature des trente-neuf articles. Dès-lors, il se sentit obligé par sa conscience, ainsi qu'il le dit, pag. 239 de son *Apologie*, et par son respect pour le culte du seul Dieu et père de tous, de résigner son bénéfice, quelque sacrifice qui lui en coutât; il craignait, ajoute-t-il, « de » perdre la paix intérieure et l'es» poir de la miséricorde de Dieu. » Alors Lindsey remercia la duchesse de Northumberland qui voulait lui procurer l'emploi de chapelain du duc, son mari, devenu vice-roi d'Irlande; ce qui eût été pour lui un acheminement à un évêché. Il poussa le désintéressement jusqu'à refuser une pension qu'elle lui offrait sur les revenus de l'Irlande, et vint à Londres, où il fonda une congrégation d'Unitaires, qui, selon ses pieux desirs, devait professer le culte du seul Dieu véritable. Cette congrégation, qui se réunit d'abord dans un local provisoire en 1774, et qui fit construire, en 1778, sa chapelle actuelle d'Essex-Street, adopta la liturgie de l'église anglicane, telle qu'elle a été réformée par le docteur Clarke. Lindsey remplit pendant vingt ans, ses nouvelles fonctions, estimé et chéri d'un auditoire respectable et d'un grand nombre d'amis du premier rang. Arrivé à sa soixante-dixième année, il quitta son ministère pour vivre dans la retraite. Le docteur Disney, son beau-frère, qui avait été long-temps son collègue, lui succéda immédiatement. Un de ses amis en mourant lui abandonna sa fortune, dont il fit le plus noble usage, secondé dans la distribution de ses bienfaits par sa femme, belle-fille du docteur Blackburn, auteur du *Confessionnal*. Il mourut âgé de 86 ans, en 1808. Les Sociniens ou nouveaux Unitaires, dont Priestley fut l'un des plus ardents défenseurs, fondent leur croyance « sur un seul » Dieu; sur la mission divine du » Christ, dont l'authenticité est dé» montrée par les signes et les mer» veilles que Dieu a manifestés par » son intermédiaire; sur la résur» rection de Jésus; sur un état futur » dans lequel s'exercera une justice » distributive. » Les principaux écrits de Lindsey, tous en anglais, sont : I. *Apologie pour résigner la cure de Catterick*, 1774, in-8°, avec une *Suite*, 1776, in-8°.; ouvrage plein de recherches sur la philologie sacrée, mais qui a été réfuté d'une manière solide par J. Burgh. (*Voy.* J. Burgh et G. Bingham.) II. *Livre de prières réformé selon le plan du docteur S. Clarke, à l'usage de la chapelle d'Essex-Street, avec des hymnes*, 1774, in-8°. III. *Adresse d'adieu aux paroissiens de Catterick*, 1778, in-8°. IV. *Deux Dissertations sur l'évangile St.-Jean et sur les prières adressées à Jésus-Christ*, 1779, in-8°. V. *Le Catéchiste, ou Recherches concernant le seul vrai Dieu et l'objet du culte*, 1781, in-8°. VI. *Essai historique sur l'état de la doctrine et du culte des Unitaires*, 1783, in-8°. Lindsey, dans cet écrit, répond aux attaques de l'évêque Newton, et donne des notices sur

plusieurs unitaires. VII. *Examen des preuves alléguées par M. Robinson, en faveur de la divinité de Jésus-Christ*, 1785, in-8°. VIII. *Vindiciæ Priestlianæ*, ou deux *Adresses aux étudians d'Oxford et de Cambridge*, 1788 et 1790, 2 part., in-8°. IX. *Liste de leçons et d'interprétations fausses des Ecritures*. X. *Considérations sur la nécessité de réviser la Liturgie, par un protestant d'accord avec lui-même*. XI. *Conversations sur l'idolâtrie chrétienne*, 1792, in-8°. XII. *Conversations sur le gouvernement divin, montrant que toutes choses viennent de Dieu et sont pour Dieu en faveur de tous*, 1802, in-8°. XIII. *Sermons*, publiés peu de temps après la mort de l'auteur, 2 vol. in-8°. La doctrine des Unitaires a donné lieu à un grand nombre d'écrits depuis la fin du XVIIIe. siècle. M. T. Belsham, frère de l'historien, a publié des *Mémoires sur la vie et les écrits de Lindsey*, 1812, in-12. B. j.

LINGELBACK (Jean), peintre de genre et de paysage, né à Francfort en 1625, passa en Hollande à l'âge de quinze ans, pour se perfectionner, et y acquit beaucoup de réputation : il vint en France, en 1642. Il partit ensuite pour Rome, où les antiquités, les fontaines, les foires, les charlatans, furent les sujets de ses ouvrages. De retour en Hollande, en 1650, on reconnut facilement les progrès qu'il avait faits en France et en Italie. Ses tableaux, d'un bon ton de couleur, offraient des ruines antiques, des animaux, des chariots remplis de jolies figures, et si vraies, que la nature semblait les avoir formées; elles embellissaient un paysage aimable et très-frais. Ses lointains d'un bleu-clair, ses ciels légèrement nuagés, inspiraient la gaîté, et faisaient valoir les plans du devant; enfin, rien n'était mieux entendu pour la gradation des couleurs. Le Musée du Louvre possède de ce maître un *Marché aux herbes*, dont le fond est orné de monuments de sculpture et d'architecture;—un *Port de mer enrichi d'un grand nombre de figures, dont quelques-unes dans le costume grec moderne*. Le même Musée a possédé six autres tableaux du même, savoir : *L'Arrivée de la flotte hollandaise aux Dunes;* une *Fête publique;* les *Trois Juifs;* une *Sainte-Famille;* un *Port de mer;* des *Paysans ramassant du foin*. Les deux premiers provenaient de la collection du stathouder; les trois suivants, de la galerie de Vienne, et le dernier, de la collection de Mecklenbourg-Schwerin : ils ont été enlevés en 1815, par les Pays-Bas, l'Autriche et la Prusse. Il y avait, dans la galerie de Saint-Cloud, un autre tableau de Lingelback, représentant *l'Arrivée des voyageurs à l'hôtellerie*, dont la gravure fait partie du Musée-royal, publié par M. H. Laurent: ce tableau a été volé de nuit, en juillet 1815. On a aussi de lui quelques *Marines* et des *Paysages* gravés à la pointe, d'un goût très-spirituel. Il mourut à Amsterdam en 1687. P—s.

LINGELSHEIM (George-Michel), littérateur, né à Strasbourg dans le seizième siècle, fut précepteur et ensuite conseiller de l'électeur Palatin. C'était un homme de beaucoup de mérite, et d'un commerce sûr. Baudius le nomme *vir gravis et sapiens*. Lingelsheim était fort lié avec de Thou, qui lui confia le manuscrit de son Histoire pour la revoir et y faire les corrections convenables, avant de la livrer à

l'impression. L'édition revue de cette histoire est celle de Genève, 1620, 4 vol. in-fol. Il entretenait une correspondance avec Goldast et Bongars; et l'on a publié, longtemps après sa mort, dont on ne peut fixer l'époque, un recueil de ses lettres et de celles de Bongars : *Bongarsii et Lingelsheimii epistolæ*, Strasbourg, 1660, in-12. On regarda Lingelsheim comme l'auteur d'une critique de l'histoire de N. D. de Halle, par Juste Lipse, publiée sous ce titre : *Dissertatio de idolo Hallensi Justi Lipsii mangonio et phaleris ornato*, Heidelberg, 1605, in-4°. Scaliger lui en fit compliment; mais Lingelsheim lui apprit par sa réponse, que le véritable auteur était Pierre Denaisius, assesseur de la chambre impériale, lequel ne voulait pas être connu, par la crainte des jésuites. Goldast avait été l'éditeur de cette satire, et les soupçons se dirigèrent sur lui; Bongars lui-même n'en fut pas à l'abri. Le P. Anastase Cochlet, religieux carme, ne les ménagea guère dans un livre qu'il publia pour la défense de Juste-Lipse: *Palæstra honoris D. virginis Hallensis, pro Justo Lipsio;* mais ils gardèrent le silence, et l'affaire s'apaisa. V. le *Dict. de Bayle.* W—s.

LINGENDES (Jean de), poète français, né à Moulins vers 1580, se fit d'autant plus facilement une réputation, qu'il n'existait encore de modèle dans aucun genre. Il fut l'ami d'Hon. d'Urfé, de Davity, de Berthelot, etc., qui lui rendirent amplement les éloges qu'il leur prodiguait : il mourut jeune, en 1616. Mlle. Scudery dit que Lingendes a, dans ses vers, un air amoureux et passionné, qui plaira à tous ceux qui auront le cœur tendre. On a de lui des *Stances*, genre de poésie dans lequel il réussit mieux que la plupart de ses contemporains, mais dont il a été mal à propos regardé comme l'inventeur; — des *Sonnets;* — une *Ode* à la reine mère de Louis XIII; — une *Elégie pour Ovide*, imprimée au-devant de la traduction des *Métamorphoses*, par Renouard; cette pièce est imitée du latin de Politien : Colletet la trouvait supérieure à l'original; — les *Changements de la bergère Iris, à la princesse de Conti*, Paris, 1618, in-12; c'est la seconde édition. Lingendes manque d'invention; mais ses vers ont de l'élégance et de l'harmonie. On cite quelquefois les suivants :

Si c'est un crime de l'aimer,
On n'en doit justement blâmer
Que les beautés qui sont en elle :
La faute en est aux dieux
Qui la firent si belle,
Et non pas à mes yeux.

On a encore de Lingendes une traduction en prose des *Epîtres* d'Ovide, qu'il entreprit, dit-il, pour obéir à deux princesses à qui il lui eût été difficile de la refuser : il la publia, en 1615, in-8°. Des 21 épîtres que renferment ce vol., il n'y en a que 13 traduites par Lingendes; les autres l'ont été par Duperron, Desportes, La Brosse, Hédelin et Colletet, dont il préféra le travail au sien. Cette traduction, quoique médiocre, fut réimprimée en 1618, et pour la troisième fois, en 1621. Les vers de Lingendes sont insérés dans la plupart des *Recueils* du temps. Titon du Tillet lui a donné une place sur le *Parnasse français.* — Lingendes (Jean de), évêque de Mâcon, né en 1595 à Moulins, fut choisi, en 1619, pour précepteur du comte de Moret, fils naturel de Henri IV; il perdit cette place par quelques intrigues; mais il y fut rétabli. Il s'acquit beaucoup de réputation par

son talent pour la chaire, et devint aumônier de Louis XIII, qui le nomma, en 1642, à l'évêché de Sarlat : il fut transféré, en 1650, à Mâcon, et s'appliqua au gouvernement de son diocèse, avec beaucoup de zèle, publia des statuts synodaux, et fit différentes fondations pieuses. Il fut député, en 1655, à l'assemblée-générale du clergé, et mourut à Mâcon, le 2 mai 1665. Ce prélat avait prononcé, en 1643, l'*Oraison funèbre* de Louis XIII, à Paris, et en en 1627, celle de Victor-Amédée duc de Savoie : ces deux pièces sont imprimées. Son portrait a été gravé par de Loisy, in-4°. — Lingendes (Claude de), cousin des précédents, né à Moulins en 1591, entra dans la société de Jésus, fut recteur du collége de cette ville, et se distingua par son talent pour la chaire, d'où il contribua beaucoup à bannir le mauvais goût, les pointes et les trivialités. Ses sermons ont été publiés en 1666, 3 vol. in-4°. et in-8°. : il les composait, dit-on, en latin, quoiqu'il les prononçât en français ; et l'on assure que ceux qui ont paru en français, sous son nom, en 2 vol. in-8°., n'en sont qu'une imitation imparfaite. M. Vauquelin en a fait traduire quelques-uns pour les insérer dans la nouvelle collection intitulée : *Les orateurs chrétiens*. On a encore du P. de Lingendes : I. *Conseils pour la conduite de la vie*. II. *Votivum monumentum ad urbe Molinensi Delphino oblatum*, in-4°. Il mourut le 16 avril 1660. W—s.

LINGUET (Simon-Nicolas-Henri), né à Reims en 1736, était petit-fils d'un fermier des bords de la rivière d'Aisne. Son père, qu'on avait envoyé à Paris pour y suivre ses études, y devint professeur de seconde, et ensuite sous-principal au collége de Beauvais ; mais engagé dans les querelles du jansénisme, il perdit sa place par suite d'une lettre de cachet qui l'exilait à 30 lieues de la capitale, et vint dès ce moment se fixer à Reims. Après y avoir épousé la fille d'un procureur, il fut nommé greffier de l'élection ; ce qui fit dire à Linguet fils, *qu'il était né sous les auspices d'une lettre de cachet*. Son père l'envoya aussi faire ses humanités dans le collége de Paris où lui-même avait professé. Le jeune Linguet s'y distingua de la manière la plus éclatante, en remportant les trois premiers prix de l'université, au concours de 1751. Un début si brillant fut remarqué par le duc de Deux-Ponts, qui s'attacha le jeune homme, et l'emmena en Pologne, dans le dessein de lui procurer de l'avancement. Des raisons particulières séparèrent Linguet de ce protecteur ; et, à son retour en France, la culture des lettres fixa toute son attention. Il ne songeait point alors à suivre la carrière du barreau. A l'époque où la France entreprit la guerre de Portugal, le prince de Beauvau, à qui le commandement de l'armée fut confié, détermina Linguet à le suivre en qualité de secrétaire ou d'aide-de-camp pour la partie du génie. Le plus grand fruit que le jeune auteur recueillit de ce voyage, fut d'apprendre l'espagnol pendant son séjour à Madrid, où il publia une traduction française des principales pièces de *Calderon* et de *Lopez de Vega*. Peu de temps après son retour, il avait dédié au roi de Pologne (Stanislas), son *Histoire du siècle d'Alexandre*, par laquelle il débuta dans la carrière historique. Parvenu à l'âge de 28 ans, et n'ayant point d'état, il sentit la nécessité de s'en faire un, pour se conformer aux vœux de sa famille ; il se décida pour

le barreau (1). Il fut d'abord lié avec d'Alembert, qui ouvrait et fermait à son gré les portes de l'académie française. On lui demanda une place pour Linguet. Il exigea quelques conditions, dont ce dernier ne s'accommoda point; et dès-lors il déclara la guerre à d'Alembert, à l'académie et aux philosophes. On sent combien cet événement dut changer la direction des idées et des vues de Linguet. Académicien, il eût pu cultiver la littérature en paix, mûrir ses écrits dans le silence du cabinet, mener une vie douce et paisible au milieu d'hommes de lettres, tous prêts à encourager ses succès. Refusé à l'académie, il se crut obligé de combattre les hommes qui l'avaient repoussé de leur compagnie. Ses ouvrages trouvèrent partout des censeurs. Son humeur commença dès-lors à s'aigrir; et il sacrifia bientôt à des discussions polémiques une partie des talents qu'il aurait pu employer à des productions plus durables. Au lieu de mettre de l'adresse et des ménagements dans sa conduite envers ceux qui disposaient de la fortune et des honneurs, Linguet, doué d'un génie vif, impétueux, d'une imagination ardente et féconde, et plein du sentiment de sa supériorité, brava toutes les traverses, toutes les intrigues; et seul, sans appui, sans prôneurs, il osa entrer dans la lice, et mesurer ses forces et ses talents avec les premiers écrivains de son temps. On conçoit que cette présomption dut lui faire une multitude d'ennemis. Cependant il débuta avec le plus grand éclat devant les tribunaux. Mais bientôt en butte aux contradictions, et peut-être à l'envie, les revers balancèrent sa renommée; il s'attira des disgrâces sans nombre par la hardiesse de son caractère, par un esprit novateur et dominant, par des connaissances littéraires plus étendues que celles de beaucoup d'autres avocats, enfin, par une diction pleine de feu et de saillies, qui indisposa plus d'esprits contre lui, qu'elle ne lui valut d'admirateurs. Alliant toujours aux devoirs de son état, la culture des lettres, en moins de quatre ans il publia successivement l'*Histoire des Révolutions de l'Empire Romain*, celle du *seizième siècle*, et sa *Théorie des lois civiles*, ouvrage qui a fait tant de bruit, et qui a excité tant de clameurs. Ce fut à-peu près dans ce temps-là que le duc d'Aiguillon le choisit pour son défenseur. Il publia, pour cet ancien commandant de la Bretagne, un mémoire qui eut le plus grand succès. S'il ne justifia pas entièrement son client, il eut l'adresse de lier sa cause avec les intérêts du gouvernement; et il parvint ainsi, non-seulement à le sauver, mais encore à lui ouvrir la route du ministère, auquel la faveur de Mme. Dubarry le fit appeler quelques mois après. Depuis cette époque, il se plaida peu de causes importantes sans qu'on y vît figurer Linguet. Ce fut surtout dans l'affaire criminelle du comte de Morangiés, contre les Verron, qu'il developpa toutes les ressources de son éloquence. Il plaidait toujours de vive voix, et se vantait de n'avoir jamais perdu que deux procès. « Encore, disait-il, ai-» je bien voulu les perdre. » Si Linguet eût été assez sage et assez prudent pour ne pas éveiller l'amour-propre de ses rivaux, s'il ne les eût pas provoqués par des sarcasmes ré-

(1) *Voyez* l'Annuaire du département de la Marne, Châlons, 1811, in-12, et la Notice insérée dans le Journal de ce département, du 18 avril 1810, article *Linguet*, par M. G. (Gueppes).

pétés, par de violentes diatribes, il ne se serait pas vu forcé de lutter seul contre une foule d'ennemis. Les avocats le rayèrent de leur tableau; et il fut interdit de ses fonctions par un arrêt du parlement. Linguet fit éclater les plaintes les plus amères; mais ses emportements et ses vociférations injurieuses finirent par lui donner des torts réels. Obligé de renoncer aux honoraires du barreau, il chercha un dédommagement dans les bénéfices d'un *Journal politique*, qui eut un grand nombre de lecteurs; mais il ne fut pas long-temps sans indisposer M. de Maurepas, alors premier ministre, et son journal fut supprimé. Craignant pour sa liberté, il se retira en Suisse, passa en Hollande, et ensuite en Angleterre, où son séjour ne fut pas de longue durée; car n'ayant pas reçu l'accueil qu'il croyait mériter, il se rendit à Bruxelles, et il ne paraissait pas éloigné de vouloir s'y fixer: mais après la mort de M. de Maurepas, il obtint du comte de Vergennes la permission de rentrer en France. Son esprit inquiet et remuant lui suscita encore des disgraces; et bientôt, sur de nouvelles plaintes, il fut enfermé à la Bastille, où il resta plus de deux ans. Ayant promis d'être plus circonspect, il sortit de cette prison en 1782, et fut exilé à Rethel. Craignant de végéter dans une longue retraite, il retourna à Londres; et y publia, dès son arrivée, un Mémoire contre le pouvoir arbitraire, comme pour se justifier d'en avoir fait l'apologie dans sa *Théorie des lois*. En quittant les bords de la Tamise, Linguet se retira pour la seconde fois à Bruxelles, avec le projet de se livrer entièrement à la rédaction de ses *Annales politiques*; et ayant su adresser, avec beaucoup d'art et de talent, des louanges très-délicates à l'empereur Joseph, ce prince, qui avait goûté l'écrit sur la liberté de la navigation de l'Escaut, permit à l'auteur de venir à Vienne, et lui accorda des lettres de noblesse avec une gratification de mille ducats. Mais Linguet, poussé sans cesse par son mauvais génie, ne sut pas conserver cette faveur; il prit la défense de Van-der Noot et des insurgés du Brabant, contre l'empereur, qui lui fit signifier l'ordre de quitter ses Etats. Il reparut à Paris, en 1791, et se présenta à la barre de l'assemblée constituante, pour y défendre les droits de l'assemblée coloniale de St.-Domingue, et attaquer ce qu'on appelait alors la tyrannie des blancs. Lorsqu'il vit le règne de la terreur se manifester, il voulut y échapper en se retirant au fond d'une campagne; mais il fut bientôt découvert et conduit en prison: il y resta jusqu'au 9 messidor (27 juin 1794), où il fut mis en jugement, à sa propre sollicitation, et, sans avoir été admis à se défendre, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire *pour avoir encensé les despotes de Vienne et de Londres*. Il subit la mort avec courage. On doit regretter que cet homme, doué de talents supérieurs dans plus d'un genre, n'ait jamais su maîtriser la fougue de ses passions. Les reproches auxquels sa mémoire ne peut échapper, sont d'avoir répandu trop d'aigreur dans ses écrits, d'avoir alternativement servi et combattu les partis opposés, de s'être permis de tout fronder sans aucune retenue, enfin d'avoir quelquefois poussé le paradoxe à un tel point qu'on eût dit qu'il ne le cherchait que comme une occasion de faire briller son esprit. Linguet était d'une taille mé-

diocre, très-maigre, marqué de la petite vérole : sa physionomie n'annonçait nullement ce qu'il était ; mais, lorsque la tribune donnait l'essor à ses moyens oratoires, sa figure s'animait tout-à-coup, son organe se développait, et bientôt l'éloquent orateur entraînait tout l'auditoire. Méfiant et soupçonneux, il avait toujours des pistolets sur sa table, ne sortait jamais sans être armé, et enfermait ses domestiques sous clef : il était de plus intéressé, et même avare. Personne ne l'aidait dans ses travaux. Il faisait seul ses journaux, et il eut quelque temps une presse chez lui. Nous ignorons ce qu'est devenue sa bibliothèque qu'on dit avoir été très-considérable. Ses écrits aussi nombreux que variés sont : I. *Voyage au labyrinthe du Jardin du Roi*, 1755, in-12. II. *Les Femmes-Filles, parodie d'Hypermnestre*, 1759, in-12. III. *Prospectus d'un nouveau spectacle de musique*, 1762, in-12. IV. *Histoire du siècle d'Alexandre*, Amst. (Paris), 1762, in-12. Il était difcile de renfermer plus d'érudition et de vraies connaissances dans un plus court espace. Le style en est élégant et pur, mais trop épigrammatique. V. *Mémoire sur un objet intéressant pour la province de Picardie*, ou *Projet d'un Canal et d'un Port sur ses côtes*, 1764, in-8°. — VI. *Le Fanatisme des Philosophes*, 1764, in-8° ; ouvrage un peu réchauffé du discours de Jean-Jacques Rousseau sur le danger des sciences, mais assez plein de force et de chaleur pour être lu avec intérêt, même après celui du célèbre Genevois. VII. *Nécessité d'une réforme dans l'administration de la justice et dans les lois civiles de France*, 1764, in-8°. Ce livre est bien écrit, et estimé pour les vues judicieuses et utiles qu'il renferme. L'auteur l'a fondu depuis en grande partie dans ses *Annales*. VIII. *La Dîme royale avec tous ses avantages*, 1764 ; nouvelle édition, Londres et Paris 1787, in-8°. IX. *Lettre du mandarin Hoeitching à son ami Hoeit-chang*, 1762. Cette brochure a rapport aux affaires des Jésuites. X. *Épître en vers d'un G. de D., à un de ses amis, supplément aux Mémoires d'une fameuse académie*, Liége, 1764, in-8°. Cette épître, adressée au P. Bertier, et d'autres petites pièces de vers, prouvent que Linguet avait du talent pour la poésie. XI. *Socrate, tragédie en 5 actes*, 1764, in-8°. Cette pièce, où il y a des vers heureux, n'eut aucun succès. XII. *Supplément*, ou *Troisième lettre*, 1765, in-8°. XIII. *Histoire des Révolutions de l'Empire romain*, depuis Auguste jusqu'à Constantin, 1766, deux volumes in-12 : elle ne s'étend que jusqu'à Trajan inclusivement, quoique suivant le plan de l'auteur elle dût compléter les Révolutions romaines de l'abbé de Vertot. On a prétendu que Linguet, dans cet ouvrage, s'attachait à justifier les tyrans, et à déprécier les plus grands hommes de l'antiquité : mais pour avoir révoqué en doute les récits dramatiques de Tacite et les anecdotes suspectes de Suétone, il ne méritait pas d'être regardé comme l'apologiste de la tyrannie. Dureau de Lamalle, dans son excellent discours préliminaire de la traduction de Tacite, développant avec une sagacité peu commune les principes de la constitution des Romains sous les empereurs, a, bien mieux que Linguet, justifié ces tyrans, et n'a trouvé aucun contradicteur. XIV.

La Cacomonade, histoire politique et morale, traduite de l'allemand du docteur Pangloss par le docteur lui-même depuis son retour de Constantinople, 1766, in-12; nouvelle édition augmentée d'une Lettre du même auteur, 1767, in-12. Ce fut le quatrième chapitre de *Candide* de Voltaire, qui fit naître cet écrit. XV. *Théorie des lois civiles*, 1767, in-12, et 1774, 3 vol. in-12. Ce livre réunit au coloris d'un style brillant, des métaphores hardies, et quelques opinions hasardées sur le despotisme et la servitude; mais elles ont été prises trop à la lettre par ses détracteurs. XVI. *Histoire impartiale des Jésuites*, 1768, in-8°. Ce livre, condamné à être brûlé, ne satisfit ni les Jésuites, ni les magistrats, quoiqu'il renferme ce qu'on a pu dire de mieux en faveur du corps célèbre qu'il défend. XVII. *L'aveu sincère*, ou *Lettre à une mère sur les dangers que court la jeunesse en se livrant à un goût trop vif pour la littérature*, Paris, 1768, in-12. XVIII. *Lettre sur la nouvelle traduction de Tacite par* M. L. D. L. B., 1768, in-12. Cette lettre, remplie d'une bonne critique, fit tort à la réputation dont commençait à jouir la traduction de la Bletterie. XIX. *La Pierre philosophale*, 1768, in-12. XX. *Théâtre espagnol*, 1768, 4 vol. in-12; assez estimé. XXI. *Les canaux navigables pour la Picardie et pour la France*, 1769, in-12. XXII. *Continuation de l'histoire universelle de Hardion*, formant les tomes XIX et XX, 1769, in-12. XXIII. *Mémoire pour le duc d'Aiguillon*, 1770, in-4°. XXIV. *Lettres sur la Théorie des lois civiles*, Amsterdam, 1770, in-12. XXV. *Réponse aux docteurs modernes*, ou *Apologie de l'auteur de la Théorie des lois civiles*, Londres, 1771, in-12. XXVI. *Théorie du libelle*, ou *l'Art de calomnier avec fruit*, en réponse à la *Théorie du Paradoxe* de l'abbé Morellet, Amsterdam, 1775, in-12. La réponse de Linguet est bien inférieure à l'écrit polémique où l'abbé Morellet combat ses opinions par des raisonnements pleins de force et par l'ironie. XXVII. *Mémoire pour le comte de Morangiès*, 1772, in-4°. Ce plaidoyer est le triomphe de Linguet au barreau, et sans contredit le meilleur de ses écrits judiciaires. Dignité, raison, mesure, style noble et sans enflure, élégance soutenue, tout s'y rencontre dans l'accord le plus parfait. (*Essai sur la vie et les ouvrages de Linguet*, par M. Gardaz, avocat.) XXVIII. *Du plus heureux gouvernement*, ou *Parallèle des constitutions politiques de l'Asie avec celles de l'Europe*, 1774, 2 vol. in-12. XXIX. *Réflexions pour la comtesse de Béthune*, et *Supplément*, 1775, in-4°. et in-12. Le célèbre avocat Gerbier, et quelques-uns de ses confrères, y furent traités sans ménagement; ce qui provoqua l'arrêt du 11 février 1774, par lequel Linguet fut rayé du tableau des avocats. XXX. *Requête au conseil du Roi contre les arrêts des 29 mars 1774 et 4 février 1775*. On trouve dans quelques exemplaires deux lettres de Linguet au duc d'Aiguillon, qui sont remarquables par l'énergie et la vivacité du style. XXXI. *Plaidoyers divers et Discours* réunis dans le recueil de ses mémoires judiciaires, 7 vol. in-12. XXXII. *Journal politique et littéraire*, commencé en octobre 1774, et continué jusqu'en 1776. La suite est de La harpe, qui a repris ce journal depuis

le 25 août 1777 jusqu'en mai 1778. XXXIII. *Réflexions des six corps de la ville de Paris sur la suppression des jurandes*, 1776. XXXIV. *Essai philosophique sur le monachisme*, 1777, in-8°. XXXV. *Annales politiques, civiles et littéraires du dix-huitième siècle*, commencées en 1777, interrompues pendant quelque temps, reprises à Paris en 1790 et terminées en 1792 : elles sont composées de 179 numéros qui forment 19 vol. in-8°. On y trouve des morceaux de littérature d'un bon choix : elles sont, en général, écrites avec chaleur, et souvent avec goût ; mais l'auteur, toujours tranchant, décide de tout et fronde tout sans mesure : plusieurs cahiers excitèrent de vives réclamations. (Voyez, *De la foi publique envers les créanciers de l'Etat; Lettre à M. Linguet sur le* 116e. *numéro de ses annales*, in-8°.; *Arrêt de la Cour du parlement qui condamne ce* 116e. *numéro à être brûlé*, et *Protestation de M. Linguet contre les arrêts du Parlement de Paris, des 25 et 27 septembre* 1778.) XXXVI. *Lettre au comte de Vergennes*, Londres, 1777, in-18. XXXVII. *Aiguilloniana*, Londres, 1777, in-8°. (Voy. le *Journal de la librairie*, 1816, pag. 54.) XXXVIII. *Appel à la postérité*, 1779, in-8°. XXXIX. *Mémoires sur la Bastille*, Londres, 1783, in-8°. Linguet s'y étend principalement sur ce qui lui est personnel, sur ses espérances futures, et sur la crainte puérile qu'il avait d'être empoisonné dans cette prison d'état. XL. *Mémoire au Roi, contenant sa réclamation actuellement pendante au Parlement de Paris*, 1786, in-8°. XLI. *Réflexions sur la lumière*, 1787, in-8°., où l'on trouve des aperçus et des idées très-remarquables. XLII. *Considérations sur l'ouverture de l'Escaut*, 1787, 2 vol. in-8°. XLIII. *Discours sur l'utilité et la prééminence de la chirurgie sur la médecine*, Bruxelles et Paris, 1787, in-8°. XLIV. *La France plus qu'anglaise*, Bruxelles, 1788, in-8°. XLV. *Onguent pour la brûlure*, 1788, in-8°. XLVI. *Examen des ouvrages de Voltaire, considéré comme poète, comme prosateur, comme philosophe*, Bruxelles, 1788, in-8°. C'est une des bonnes productions littéraires de l'auteur : sans être tout-à-fait exempt de partialité, il s'y montre un critique exercé dans les divers genres de littérature. Il en a paru, en 1817, une nouvelle édition, augmentée de courtes notes. XLVII. *Point de banqueroute, plus d'emprunt, et, si l'on veut, bientôt plus de dettes, en réduisant les impôts à un seul*, 1789, in-8°. XLVIII. *Lettre à l'empereur Joseph II sur la révolution du Brabant*, 1789, in-8°. IL. *Lettre au comité patriotique de Bruxelles*, 1789, in-8°. L. *Légitimité du divorce*, 1789, in-8°. LI. *Code criminel de Joseph II*, 1790, in 8°. LII. *La Prophétie vérifiée*, ou *Lettres au comte de Trautmansdorff*, Gand, 1790, in-8°. LIII. *Collection des ouvrages relatifs à la révolution du Brabant*, 1791, in-8°. Linguet est encore auteur d'un *Mémoire manuscrit, pour le département de la marine, sur les moyens d'établir des signaux par la lumière*. Ce Mémoire a été composé en 1782, et envoyé au ministre de la marine : il en existe des copies manuscrites. M. Gardaz, avocat à Lyon, a publié un *Essai historique sur la vie et les ouvrages de Linguet*, Lyon, 1808, in-8°., et M. L. Alexandre Devérité une *Notice pour servir à l'histoire de*

la vie et des écrits de S.-N.-H. Linguet, ainsi que quelques pamphlets tels que ceux-ci : *Qu'est-ce que Linguet ?* 1790, in-8°. *Qu'est-ce donc que ce train-là ?* Il règne dans tous ces écrits une grande partialité. On a encore *Linguetiana*, ou *Recueil des reparties ingénieuses et bons mots de cet auteur*, in-18. J—B.

LINIÈRE (François Payot de), poète satirique, né à Paris, en 1628, d'une famille de robe, entra fort jeune au service. Doué d'une figure agréable, d'un esprit vif, avec des manières séduisantes, il eut beaucoup de succès auprès des femmes, et ne se piqua pas de constance. De retour à Paris, il réussit dans la société par son enjouement. Les éditeurs des *Annales poétiques* (tome XXVII) disent qu'il initia madame Deshoulières dans les secrets de la poésie ; mais cet honneur est ordinairement attribué à Hénaut. Quoi qu'il en soit, Linière était des amis de cette dame ; et elle a fait de lui un portrait qui ne paraît pas flatté (1). Elle cherche cependant à le justifier du reproche d'irréligion. Linière était en effet ce qu'on nommait déjà un aimable débauché, léger, inconséquent, et trop occupé de ses plaisirs pour avoir un système arrêté ; mais quelques couplets trop libres sur des objets respectables, ne paraissent pas suffisants pour lui mériter le titre odieux d'athée. Il composait ses ouvrages avec une grande facilité, et ne retouchait jamais ses vers : il vint cependant un jour, dit-on, consulter Chapelain, sur quelques-unes de ses dernières productions. Chapelain, après en avoir écouté la lecture, lui dit : « M. le chevalier, vous avez beaucoup d'esprit, et de bonnes rentes ; c'en est assez, croyez-moi, ne faites point de vers : le titre de poète est méprisable dans un homme de qualité comme vous. » Linière se vengea par l'ingénieuse parodie de quelques scènes du Cid (1), et par des épigrammes qui couvrirent de ridicule le malheureux auteur de la *Pucelle*. Boileau a cité Linière dans sa IXe. satire, comme un critique judicieux ; mais quelques observations déplacées qu'il se permit contre la fameuse épître sur le passage du Rhin, excitèrent la bile de Boileau, qui depuis n'en parla plus qu'avec mépris. Linière dépensa toute sa fortune dans des parties de plaisir ; et, sur la fin de sa vie, il fut réduit à emprunter de l'argent à ses amis. Boileau continua toujours de lui en prêter ; et Linière allait souvent du même pas, au premier cabaret, faire une chanson contre son créancier. Il habitait une maison de campagne près de Senlis ; et c'est pour cette raison qu'on l'a quelquefois nommé l'athée ou l'idiot de Senlis. Il mou-

(1) Voici quelques vers de cette pièce composée en 1658. Linière n'avait alors que trente ans :

Il paraît ingénu, bon et sans artifice ;
Mais son air est trompeur, il a de la malice ;
Il aime la satire, et croit qu'il est permis
De railler fortement de ses meilleurs amis,
D'aimer en divers lieux, de faire des promesses,
De signer des contrats pour fourber ses maîtresses.

Trois ans sont écoulés, depuis qu'à Luxembourg
On vit pour lui la mort triompher de l'amour.
Tout Paris a bien su cette tragique histoire :
On m'a dit qu'elle est vraie, et je veux pas la croire.

On demande maintenant si madame Deshoulières fait un grand éloge de Linière, et s'il convenait de dire, comme l'a fait Saint-Marc (dans ses *Commentaires* sur Boileau), qu'*elle paraît avoir été destinée à prendre parti pour les mauvais poètes*. Elle a cherché à l'excuser du reproche odieux qu'elle ne croyait pas fondé ; et Saint-Marc lui en fait un crime ! Il en prend occasion de jeter des doutes sur ses principes religieux ! C'est agir avec une légèreté impardonnable.

(1) Cette parodie est imprimée dans presque toutes les éditions des œuvres de Boileau ; on l'attribue ordinairement à Furetière. C'est Charpentier qui la réclame pour Linière (Voyez le *Carpentariana*.)

rut en 1704. Ses chansons et ses épigrammes sont éparses dans les recueils du temps. On cite encore de lui : *Poésies diverses*, ou *Dialogues en forme de satire, du docteur Métaphraste, et du seigneur Albert, sur le fait du mariage*, vol. in-12 de 46 pag., sans date et sans indication du lieu de l'impression. W-s.

LINIERS BREMONT (Don SANTIAGO), chef d'escadre espagnol, né à Niort vers 1760, servit d'abord dans l'ordre de Malte, entra au service d'Espagne, avant la révolution, et parvint au grade de capitaine de vaisseau. Envoyé en mission auprès du dey d'Alger, il reçut en présent un damas de grand prix, que ce prince portait lui-même à son côté. De retour en Espagne, la cour lui confia une mission plus importante sur le continent de l'Amérique méridionale. Le roi d'Espagne, alors allié de la France et en guerre avec l'Angleterre, crut, pour la sûreté de ses colonies, devoir établir sur leurs côtes, vers l'embouchure de la Plata, un certain nombre de chaloupes canonnières, dont il donna le commandement au chevalier de Liniers, avec le grade de contre-amiral : mais ses efforts et ceux du capitaine-général ne purent empêcher Buenos-Ayres de tomber, en 1806, au pouvoir des Anglais. Retiré à la colonie du Saint-Sacrement, Liniers forma le projet de reconquérir Buenos-Ayres. Il se rendit d'abord à Montevideo, et de là se mit en marche à la tête de 600 hommes, s'embarqua ensuite sur sa flottille, débarqua ses troupes, fut renforcé par d'autres colonnes d'attaque, et, s'avançant vers Buenos-Ayres, somma le général Beresford de lui remettre cette capitale : sur son refus, le combat s'engagea d'abord hors de la ville, puis dans la ville même. Enfin, à la suite d'une capitulation, Liniers resta maître de Buenos-Ayres. La cour d'Espagne lui conféra, en récompense, le grade de capitaine-général de Rio de la Plata. En 1808, l'attention de l'empereur Napoléon se porta, dès Bayonne, sur le défenseur de Buenos-Ayres, qui était Français de naissance et qui avait d'ailleurs consenti à recevoir les décorations du nouvel empire français, pour la défense d'une colonie espagnole. On ne douta point que son influence ne garantît à l'usurpateur de la couronne d'Espagne, la possession de l'Amérique méridionale espagnole. Napoléon lui envoya, le 29 mai, le sieur Jeassenet, à bord de la corvette la *Consolation*, avec des dépêches qui lui annoncèrent la révolution de Bayonne. Peu de jours auparavant, Liniers avait reçu d'Espagne l'avis officiel de la révolution qui avait eu lieu à Aranjuez au mois de mars. Se trouvant ainsi placé dans une situation embarrassante, il adopta une marche ambiguë qui déplut aux Espagnols d'Amérique ; et il publia, le 15 août 1808, une proclamation équivoque. Toutefois sa popularité et son influence étaient telles, que le commandement provisoire lui fut conféré par le tribunal de l'audience royale qui s'empara de l'autorité au nom de Ferdinand VII. Cependant la junte de Montevideo, accusant Liniers d'être dévoué à Napoléon, se déclara en insurrection, et réussit à soulever, contre lui, trois provinces : celles de la Paz, de Chuquisaca et de Cuzco. Mais le grand plan d'insurrection qui devait éclater à Buenos-Ayres, le 1er. janvier 1809, échoua, Liniers l'ayant fait avorter en arrêtant et en exilant les chefs du complot. Il avait rendu au gouver-

nement espagnol un compte fidèle de tout ce qui s'était passé, et s'attendait à recevoir l'approbation de sa conduite, quand il vit arriver un nouveau vice-roi, don Cisneros, envoyé par la junte centrale qui gouvernait alors l'Espagne. Liniers ne voulant donner aucun ombrage, se démit du commandement provisoire, et fut le premier à faire reconnaître le nouveau vice-roi, qui lui communiqua l'ordre de la junte de retourner en Europe. Il fit des représentations, et obtint l'autorisation de se retirer à Cordova, à 160 lieues de la capitale, en attendant la réponse d'Espagne. Il vivait paisiblement dans cette retraite, lorsque le bruit des nouvelles insurrections de Buenos-Ayres arriva jusqu'à lui : les indépendants venaient de chasser le vice-roi, et de secouer le joug de la métropole. Liniers embrassa aussitôt la cause royale, rassembla un corps de troupes, et crut pouvoir opposer le drapeau royal à celui des indépendants. Ceux-ci firent marcher des forces contre lui ; son parti, trop faible, fut dissipé : lui-même prit la fuite, et fut arrêté le 6 août, à 50 lieues de Cordova, ainsi que les principaux chefs du parti appelé anti-américain. On saisit toute la correspondance de Liniers, où l'on découvrit, dit-on, un plan combiné tendant à renverser l'autorité des indépendants, et à perpétuer celle des anti-américains. Le capitaine-général, et cinq de ses compagnons d'infortune, furent condamnés à mort. Une commission, présidée par un membre de la junte de Buenos-Ayres, alla au-devant de lui à 60 lieues de cette capitale, dans laquelle on ne crut pas prudent de faire exécuter la sentence. Il ne lui fut accordé que trois heures pour se préparer au supplice. Les soldats chargés de le fusiller, le manquèrent à cause de leur extrême agitation, et de leur répugnance à mettre à mort leur ancien général. Liniers leur cria d'une voix ferme : « Au nom » de Dieu, ayez pitié de moi ; je » souffre des douleurs atroces : ap» prochez-vous, et ne me manquez » pas. » On assure que les chefs de l'insurrection se jetèrent à l'instant sur ce malheureux, et lui tirèrent dix coups de pistolet à bout portant. Ainsi périt Liniers, victime d'une faction révolutionnaire, le 26 août 1809. Cette cruelle exécution avait surtout pour but de frapper de terreur les adversaires de l'indépendance. La procédure ne fut pas rendue publique. Liniers était très-populaire parmi les militaires et la basse classe du peuple. Sa mort répandit la tristesse dans Buenos-Ayres, où l'on rendait la plus éclatante justice à ses vertus. B—P.

LINNÉ (Charles Linnæus, à qui, suivant l'usage de Suède, on donna lors de son anoblissement, le nom de), de tous les naturalistes du XVIIIe siècle, celui dont l'influence a été la plus universelle, naquit à Roeshult, village de Smolande, en Suède, de Nils ou Nicolas Linnæus, curé de ce lieu, le 24 mai 1707. Comme tant d'autres grands hommes, il reçut d'abord les dures leçons de l'adversité ; et sa vie est même l'une de celles qui offrent à la jeunesse les exemples les plus mémorables de ce que peuvent le courage et une volonté ferme. Envoyé à l'âge de dix ans dans la petite ville de Vexioe, pour y suivre l'école latine, il était déjà tellement entraîné par la passion des plantes, qu'il négligeait ses classes pour courir dans la campagne ; et son père prit une

idée si fausse de ses dispositions, qu'en 1724 il le mit en apprentissage chez un cordonnier. Heureusement pour Linné, et, l'on peut le dire, pour toutes les sciences naturelles, un médecin nommé Rothman, ayant eu occasion de converser avec ce jeune homme, s'aperçut qu'il était digne d'une autre destinée. Il lui prêta un *Tournefort*, chercha à le réconcilier avec son père, et le plaça chez Kilian Stobæus, professeur d'histoire naturelle; à l'université de Lund. Stobæus, pendant quelque temps, l'employa comme copiste, sans se douter de tout ce qu'il valait; mais l'ayant surpris à étudier pendant la nuit, il lui donna plus d'attention, et lui permit de se servir de sa bibliothèque. Quelques libéralités de ce maître mirent le jeune Linnæus en état de se rendre à l'université d'Upsal, où il devait trouver plus de secours pour ses études que dans celle de Lund. Cependant il y vécut encore dans un état voisin de l'indigence; il ne subsistait qu'en donnant des leçons de latin à d'autres écoliers, bien qu'il ne le sût guère lui-même; et l'on assure qu'il était réduit à raccommoder pour son usage les vieux souliers de ses camarades. Ce fut encore un de ses maîtres qui le tira de cette misérable situation. Olaüs Celsius, professeur de théologie, travaillait alors à son *Hiero-Botanicon*. Jugeant qu'un jeune homme déjà instruit en botanique, pourrait l'aider utilement dans ses recherches, il donna pendant quelques mois à Linnæus la nourriture et le logement; il le recommanda ensuite au vieux Olaüs Rudbeck, qui professait alors la botanique à Upsal. Celui-ci confia la direction du jardin à Linnæus, et se fit quelquefois remplacer par lui dans ses cours. Dès qu'il ne lutta plus avec la misère, le génie du jeune naturaliste prit l'essor; et ce fut, à l'âge de vingt-trois ans, et en travaillant pour Rudbeck et pour Celsius, que fatigué du désordre et de l'irrégularité qui régnaient alors dans les méthodes de botanique, et surtout dans la nomenclature des végétaux, il conçut les premières idées de la grande réforme qu'il opéra par la suite. On voit même dans un catalogue qu'il donna en 1731, du jardin d'Upsal, les premières indications de la méthode sexuelle. Il se fit assez connaître dès-lors, pour être envoyé en Laponie, aux frais de la Société royale des sciences d'Upsal, à l'effet d'en recueillir et d'en décrire les plantes. Celsius le père avait déjà fait un voyage botanique dans ce pays, en 1695, par ordre du roi Charles XI; mais il n'avait publié que le premier volume de ses observations: les six autres, tous rédigés, avaient été consumés lors du grand incendie d'Upsal, en 1702. Linnæus, chargé de reprendre ce travail, parcourut, pendant l'été de 1732, avec des peines et des fatigues incroyables, les cantons les plus remarquables de cette affreuse contrée: il en suivit la principale chaîne de montagnes, descendit jusqu'au bord de la mer dans la Laponie norvégienne, et, après avoir fait le tour du golfe de Bothnie, revint à Upsal par la Finlande et les îles d'Aland. Il voulut alors donner des leçons à Upsal; mais un professeur nommé Rosén, à qui sa renommée inspirait de la jalousie, lui fit éprouver des désagréments qui l'engagèrent à se retirer à Fahlun, ville de Dalécarlie, célèbre par ses mines: il chercha, par quelque pratique de la médecine et

par des leçons de minéralogie, à y subsister chétivement ; et peut-être serait-il demeuré dans cette position obscure, si une jeune personne dont il desirait obtenir la main, et qui pressentait mieux que lui tout ce qu'il pouvait devenir, n'eût exigé qu'il remît leur mariage à trois ans. Linnæus résolut d'employer cet intervalle à voyager et à s'instruire ; mais à peine était-il arrivé à Hambourg, qu'il trouva ses ressources pécuniaires épuisées : cependant il réussit encore à gagner la Hollande, et à se présenter devant l'illustre Boerhaave. C'est de ce moment que la fortune commença véritablement à changer pour lui. Boerhaave ne fut pas moins généreux pour Linnæus que pour tant d'autres jeunes gens auxquels ce grand médecin ouvrit les routes de la célébrité ; il le fit connaître à un riche propriétaire, nommé George Cliffort, qui avait la passion de l'histoire naturelle, et qui possédait à Hartecamp, entre Leyde et Harlem, un jardin, un cabinet et une bibliothèque magnifiques. Linnæus demeura pendant trois ans dans la maison de cet excellent homme, jouissant abondamment de tous les secours qui pouvaient étendre ses connaissance et favoriser le développement de ses idées : aussi n'a-t-il manqué aucune occasion de publier tout ce qu'il devait à Cliffort ; et l'on peut dire qu'il a immortalisé ce bienfaiteur, par les ouvrages qu'il a publiés chez lui (*Voyez* CLIFFORT), l'*Hortus Cliffortianus* surtout, Leyde, 1736, in-4°., ouvrage considérable et orné de trente-deux planches qui n'avaient point alors d'égales dans leur genre. La dissertation intitulée, *Musa Cliffortiana*, contient la description d'un bananier qui avait fleuri dans les serres de Cliffort, par les soins et les procédés ingénieux de Linnæus. C'est aussi chez Cliffort que Linnæus commença à donner de l'ensemble à ses vues, et à en faire les premières applications générales. L'histoire naturelle avait été traitée dès-lors dans des ouvrages nombreux et savants : mais les espèces qui font l'objet définitif de cette science, n'étaient point distinguées nettement les unes des autres ; on n'avait point essayé d'en donner un catalogue complet ; leurs descriptions n'étaient point rédigées sur un plan uniforme, ni rendues par des termes d'une signification précise ; les méthodes selon lesquelles on les avait distribuées, n'étaient pas rigoureuses, ni tellement assujéties dans toutes leurs subdivisions à des caractères comparables, que l'on ne pût jamais hésiter sur la place qui devait être donnée à l'être que l'on étudiait ; enfin les noms que l'on assignait aux espèces variaient au gré de chaque auteur ; et l'on était souvent réduit à se servir de phrases descriptives qu'aucune mémoire ne pouvait retenir. Tels furent les inconvénients qui frappèrent Linnæus, et auxquels il jugea qu'il était nécessaire de remédier avant de s'occuper des progrès de la science. Pour cet effet, il fallait imaginer des méthodes de distribution capables d'embrasser tous les êtres, fondées sur des caractères tranchés, et dont les subdivisions du même ordre fussent prises dans des organes semblables, afin de pouvoir toujours être mises en opposition ; il fallait encore inventer des termes assez nombreux pour indiquer les prodigieuses variétés de conformation qu'on observe dans les êtres, et définir ces termes avec

assez de précision pour que l'emploi n'en fût jamais équivoque : enfin il était nécessaire de faire une revue générale de tous les êtres décrits dans les auteurs précédents, et de tous ceux que l'on pourrait recueillir dans des voyages ou rassembler dans des cabinets ; d'en dresser un catalogue complet, rangé d'après la méthode convenue ; de les décrire d'après la terminologie établie, et de leur imposer des noms commodes, lesquels, au moyen des précautions indiquées, deviendraient invariables. La première ébauche de cette immense entreprise fut consignée dans deux petits écrits, qui ont été les germes de tout ce que Linnæus a fait depuis : son *Systema Naturæ, seu Regna tria naturæ systematicè proposita, per classes, ordines, genera et species*, publié en 1735, à Leyde, par les soins de Jean-François Gronovius et d'Isaac Lawson, en trois tableaux d'une feuille chacun ; et ses *Fundamenta Botanica quæ majorum operum prodromi instar theoriam scientiæ botanicæ per breves aphorismos tradunt*, imprimés à Amsterdam en 1736, un petit volume in-8°. de 26 pages. Ce second écrit, qui aurait pu précéder l'autre, puisqu'il en est en quelque sorte la théorie, était, selon l'auteur, le résultat de sept années d'études et de l'examen de huit mille plantes. Il contient, en trois cent soixante-cinq aphorismes, toutes les règles qui devaient conduire à une botanique plus régulière qu'il n'en avait existé jusque-là. L'esprit éminemment méthodique de Linnæus s'y applique à classer les auteurs, les systèmes, toutes les parties des plantes, et surtout celles de leur fructification ; à y faire connaître leurs sexes et le mode de leur fécondation ; à tracer les règles à suivre dans la détermination de leurs caractères, l'imposition de leurs noms, l'examen de leurs différences, le rappel des variétés à leurs espèces primitives, le choix de leurs synonymes, la manière de les décrire, et la recherche de leurs vertus. L'auteur étendit la première partie de cette espèce de programme dans un ouvrage intitulé *Bibliotheca Botanica recensens libros plus mille de plantis huc usque editos secundùm Systema auctoris naturale*, Amsterdam, 1736. La seconde partie de ce même programme, ou celle qui regarde l'histoire des systèmes, fut développée dans les *Classes Plantarum, seu Systemata plantarum omnia à fructificatione desumpta*, Leyde, 1738, in-8°. Tout ce qui a rapport aux règles à suivre dans le choix et la création des noms fut expliqué en détail dans la *Critica Botanica in quâ nomina plantarum generica specifica et varietatis examini subjiciuntur*, etc., Leyde, 1737, in-8°. Ces trois ouvrages commencèrent la grande réforme de la botanique ; mais quinze ans après, toute la doctrine de Linnæus, sur ces différents sujets, fut reproduite dans son ensemble, coordonnée dans ses parties, et appuyée d'exemples dans la *Philosophia Botanica in quâ explicantur fundamenta botanica*, Stockholm, 1751, in-8°. Cet ouvrage où, à travers les difficultés d'un langage fort différent du latin ordinaire, quelquefois obscur par son extrême concision, autant que par les allusions et les métaphores dont il est rempli, l'on trouve à chaque page des preuves de la finesse d'esprit la plus rare, et de la profondeur d'observation la plus

étonnante, a joui d'un succès dont on peut dire qu'il n'y avait point eu d'exemple auparavant. Il est devenu en quelque sorte une loi fondamentale, reconnue de tous les botanistes, et à laquelle ils se conforment avec soin, pour leurs descriptions, pour l'emploi de leurs termes, et jusque dans le choix des noms qu'ils sont sans cesse obligés de créer pour désigner les plantes que Linnæus n'a point connues. L'autorité de ce livre est encore en pleine vigueur sur tous les points, malgré la grande quantité de végétaux que de nombreux voyages ont procurés depuis sa publication, et quoique des observateurs habiles aient ajouté une infinité de faits à ceux qui étaient connus à cette époque, principalement sur l'anatomie végétale, et sur la structure intérieure des fruits et des semences. On l'a réimprimé une multitude de fois, et il en existe un nombre prodigieux de commentaires; car on peut dire que les ouvrages élémentaires de botanique n'ont guère été que des abrégés ou des explications du *Philosophia Botanica*, jusqu'au moment où les travaux de M. de Jussieu ont commencé à introduire dans ces sortes d'écrits les principes de la méthode naturelle. Au reste, la doctrine établie dans les *Fundamenta Botanica*, et dans les ouvrages qui leur servent de développement, n'était pas applicable seulement au règne végétal; et en effet, Linnæus a été guidé par les mêmes règles dans tout ce qu'il a écrit sur l'histoire naturelle : peut-être même les applications qu'il en a faites au règne animal, ont elles été les plus heureuses. Les trois feuilles sur lesquelles furent d'abord imprimés, en 1735, les premiers linéaments du *Systema naturæ*, ont encore plus fructifié que les *Fundamenta botanica*. Linnæus y distribuait, d'après ses principes, les trois règnes de la nature. Le règne minéral, placé le premier, se divisait en pierres, comprenant les sels, les combustibles et les métaux, et en fossiles, dans lesquels se rangeaient les terres, les concrétions et les pétrifications. Le règne végétal y était divisé d'après cette autre méthode devenue si célèbre sous le nom de système sexuel, et fondée sur la position relative, sur la proportion, sur la connexion ou la distinction, et enfin sur le nombre des étamines et des pistils. Enfin, le règne animal qui terminait cette première édition, se divisait en quadrupèdes, oiseaux, reptiles, poissons, insectes et vers. Les cétacés se trouvaient encore parmi les poissons. Les genres des animaux étaient déjà distingués par des caractères, mais les espèces n'y étaient que nommées; et, pour les végétaux, il n'y avait encore que des noms de genres. L'auteur travailla constamment, depuis lors, à perfectionner et à étendre ce premier plan, en appliquant par degrés à tous les genres et à toutes les espèces qu'il pût connaître, des caractères et des synonymes exacts. L'ouvrage, dans sa généralité, et en tant qu'il offrait l'ensemble des trois règnes, eut, pendant la vie de Linnæus, onze autres éditions successives : mais dans ce nombre, il n'en est que quatre, toutes imprimées à Stockholm, qui aient éprouvé des changements; les autres ne sont que des réimpressions. Ces quatre éditions originales sont la deuxième de 1740, in-8°. de 80 pages; la sixième de 1748, in-8°. de 232 pages; la dixième de 1757, en 3 vol. in-8°., un pour chaque règne; et la douziè-

me de 1766, en quatre volumes, dont deux pour les animaux. La quatorzième et dernière édition, donnée par Gmelin, est de dix forts volumes in-8°., dont sept pour les animaux, et deux pour les plantes. On l'a réimprimée à Lyon et ailleurs. Tel a été l'accroissement prodigieux d'un livre compris originairement en trois feuilles. Cependant la partie botanique du *Systema naturæ* a été encore particulièrement développée dans des ouvrages spéciaux. Dès 1737, Linnæus donna les caractères des genres avec étendue, sous le titre de *Genera Plantarum secundùm numerum, figuram, situm et proportionem omnium fructificationis partium*, Leyde, 1737, in-8°.; livre qui a été réimprimé cinq fois de son vivant. La huitième édition, par Schreber, est en deux volumes, Francfort, 1789 et 1791. Mais ce ne fut qu'en 1753, qu'il donna l'énumération des espèces, avec les synonymies, dans ses *Species plantarum*, 2 vol. in-8°., Stockholm, 1753; ouvrage qu'il n'a réimprimé qu'une fois, en 1763, mais auquel il a donné deux suppléments intitulés *Mantissa*. La dernière édition, par Wildenow, a déjà huit volumes, sans être terminée. La fortune des diverses parties du *Systema naturæ* n'a pas été la même à beaucoup près. Tout le monde sait que c'est en botanique que Linnæus a obtenu le plus de succès et de gloire. Sa nomenclature fut promptement adoptée ; et encore aujourd'hui c'est la seule que l'on suive généralement. Dans quelque pays, si éloigné qu'il soit, où il existe des botanistes ou même des jardiniers un peu instruits, il suffit pour se faire entendre de désigner une plante par son nom Linnéen. Pendant un grand nombre d'années la méthode sexuelle a partagé la vogue de cette nomenclature; et même de nos jours on n'en suit pas d'autres dans divers jardins, et dans beaucoup d'ouvrages. Cependant, bien qu'elle soit d'une application facile, elle ne surpasse point sous ce rapport les méthodes qui l'avaient précédée ; et à d'autres égards, elle a des vices que l'on ne peut méconnaître, particulièrement celui de rapprocher souvent les plantes, contre toutes les analogies de leur structure. L'auteur n'avait pas même le mérite de l'invention : non seulement il n'avait pas découvert le sexe des plantes, comme une sorte d'opinion populaire le lui attribue ; cette grande découverte due à Millington, professeur d'Oxford, fut prouvée d'après l'expérience, par Bobart, en 1681 ; soutenue en 1682, par Grew ; en 1686 ; par Rai ; et Vaillant en fit, en 1718, l'objet d'une dissertation particulière, où il eut le tort de ne mentionner aucun de ses prédécesseurs. Il y a plus, un médecin de Wolfenbuttel, nommé Burckhard, avait montré, dès 1702, dans une lettre à Leibnitz, qu'il serait possible de fonder une méthode botanique sur les organes sexuels, et il avait indiqué dès-lors presque toutes les considérations dont Linnæus a fait usage (*Voyez* J.-H. Burckhard, tom. VI, pag. 290). Ainsi l'on ne doit point placer la méthode sexuelle au nombre des services que Linné a rendus à la science, ni même parmi les causes qui ont contribué à l'empire que cet homme célèbre a obtenu en botanique. C'est, nous le répétons, à l'étude distincte qu'il a faite de chaque espèce, à la régularité et au détail de ses caractères de genres, au soin qu'il prit d'en écarter toutes les circonstances

variables, telles que la grandeur et la couleur, à la précision énergique de son langage technique, et surtout à la commodité de sa nomenclature, qu'il a dû cet avantage. Cette dernière prérogative tint surtout à l'idée heureuse qu'il eut, dans ses *Species plantarum*, et ensuite dans la dixième édition du *Systema naturæ*, de désigner chaque espèce par un seul nom ordinairement adjectif, qu'il appelait *nom trivial*, et qui, s'ajoutant au nom du genre, tenait lieu de ces longues phrases usitées auparavant. La mémoire se trouva tellement soulagée par cet artifice si simple, qu'on ne voulut plus suivre d'autre auteur; et l'on peut dire que c'est à dater de cette époque, et principalement par ce moyen, que Linnæus parvint à éclipser les autres botanistes. Dans le règne animal, Linnæus avait, outre cet avantage général, des mérites particuliers qui auraient pu lui donner, dès le commencement, une prééminence non moins grande que celle dont il jouit en botanique. Ses divisions de tous les ordres étaient beaucoup plus conformes aux rapports naturels : il classait pour la première fois un grand nombre d'espèces; et, pour les insectes surtout, il était le premier qui fût descendu jusqu'à caractériser et à nommer les espèces particulières : mais il eut dans Buffon, pour les quadrupèdes et pour les oiseaux, un rival doué de trop de talents, et dont les ouvrages étaient trop étendus et trop parfaits, pour que ceux de Linnæus ne tombassent pas en seconde ligne. D'ailleurs la zoologie, beaucoup moins cultivée alors que la botanique, ne pouvait lui procurer autant de sectateurs ni une célébrité aussi prompte. Ce n'est donc que petit à petit que le mérite de ses travaux, dans cette partie, a pu se faire jour, et qu'il en est devenu aussi pour quelque temps le modèle et le législateur : mais les ouvrages de Pallas et de Fabricius, et ceux de quelques zoologistes vivants, vinrent bientôt donner à l'histoire des animaux une extension telle, que Linnæus resta promptement en arrière. Son règne minéral, comme il en convient lui-même, ne lui a point donné de sujet de se glorifier : quoiqu'il ait eu le mérite, dans sa sixième édition, de faire connaître l'importance des formes cristallines, il ne connut pas les caractères essentiels de ces formes; il leur soumit si despotiquement les minéraux figurés, qu'il rangea dans les mêmes genres tous ceux qui avaient à-peu-près la même forme, quelle que fût leur composition chimique. Aucun minéralogiste ne voulut se soumettre à une méthode si arbitraire; et son contemporain et compatriote, Wallerius, domina dans cette partie, même en Suède. Le *Systema naturæ* a été, aussi bien que le *Philosophia botanica*, réimprimé en plusieurs pays, traduit en diverses langues, et commenté par un grand nombre de naturalistes. On a fait des livres et des recueils de gravures, uniquement dans la vue d'en faciliter l'étude. Il nous serait impossible de parler en détail de tous ces ouvrages : c'est même assez nous occuper de l'ouvrage primitif auquel ils se rapportent, et il est temps que nous revenions à l'auteur. Nous l'avons laissé en Hollande, chez Cliffort. Outre tous les écrits dont nous venons de parler, il y mit au jour les résultats botaniques de son voyage en Laponie, dans sa *Flora Laponica*, Amsterdam, 1737, in-8°., l'un des plus élégants écrits de ce genre qui existent. Ce fut encore dans ce temps-là, qu'il

rendit à la mémoire de son ami et compatriote Pierre Artedi, qui venait de se noyer dans un des canaux d'Amsterdam, le service de racheter des mains de son hôte le manuscrit de son *Ichtyologie*, et d'en donner l'édition en un vol. in-8°., Leyde, 1738, ouvrage où la main de l'éditeur se fait aisément reconnaître, et qui contribua, de son côté, à perfectionner la partie du *Systema naturæ* qui concerne les poissons. Linnæus profita de son séjour en Hollande, pour se faire recevoir docteur en médecine dans la petite université de Harderwick, en Gueldre, qui jusqu'à sa suppression a compté cet événement comme un de ceux dont elle se glorifiait le plus. Il se rendit ensuite en Angleterre, où la réputation de ses ouvrages aurait dû le précéder, et où les recommandations empressées de Boerhaave auraient pu suffire pour le faire bien traiter. Cependant Sloane et Dillenius, alors les plus fameux naturalistes du pays, le reçurent plus que froidement : aussi les quitta-t-il bientôt pour venir à Paris, où il éprouva un accueil plus aimable, et se lia pour la vie d'une amitié tendre avec Bernard de Jussieu. Il aurait pu alors obtenir de l'emploi à Leyde; mais Adrien Van Royen, qui avait succédé à Boerhaave, et qui haïssait son prédécesseur, y mettait pour condition de ranger, d'après la méthode sexuelle, les plantes du jardin, qui l'étaient d'après celle de Boerhaave. Linnæus ne voulut pas agir avec cette ingratitude envers la mémoire de son bienfaiteur, et retourna en Suède. Sa patrie ne le reçut pas non plus d'abord, comme il semblait qu'elle aurait dû le faire; et il aurait peut-être abandonné les sciences pour la pratique de la médecine, s'il avait trouvé des malades : mais cette ressource même lui manqua. Cependant il obtint enfin de l'appui, et il l'obtint d'hommes dignes de l'apprécier, le baron Charles de Geer, maréchal de la cour de la reine, à qui nous devons sept volumes d'excellents mémoires sur l'Histoire des Insectes, et le comte de Tessin, sénateur du royaume et gouverneur du prince royal. Ce dernier, surtout, se montra pendant toute sa vie un mécène affectueux pour Linné, qui lui témoigna une reconnaissance constante, en lui dédiant, avec les expressions du plus tendre attachement, les éditions successives du *Systema naturæ*. Il fut nommé par la protection de ce seigneur, en 1738, à une place de médecin de la flotte, et fut chargé d'enseigner la botanique dans la capitale; emplois auxquels il joignit, en 1739, le titre de médecin du roi, et celui de président de l'académie des sciences qui venait de se former à Stockholm. Enfin, en 1741, il fut promu à la chaire de botanique de l'université d'Upsal. C'était-là le dernier terme de ses desirs. Les chaires d'Upsal, aussi honorées que bien rentées, sont les places les plus considérables auxquels un homme de lettres puisse prétendre en Suède. Linné a occupé cette chaire pendant trente-sept ans, sans cesse entouré d'élèves dont il se faisait autant d'amis zélés, voyant de jour en jour s'accroître sa considération, et profitant sans relâche de tous les moyens qu'elle lui donnait pour perfectionner ses ouvrages et pour étendre son influence. Il fit, par ordre des états du royaume, des voyages en diverses provinces de Suède, afin d'en recueillir les productions naturelles, et il en a publié des relations en suédois : celui

d'OEland et de Gotland, fait en 1741, parut en 1745 ; celui de Vestrogothie, fait en 1746, fut imprimé l'année suivante, et celui de Scanie de 1749, le fut en 1751. On trouve dans ces voyages, outre les observations d'histoire naturelle, des remarques intéressantes sur les antiquités, les mœurs des habitants et leur agriculture. Les objets que Linné y rassembla, joints à ceux que lui avaient déjà fournis ses voyages en Laponie et en Dalécarlie, le mirent en état de publier, en 1746, son *Fauna suecica*, ou Histoire générale des animaux de Suède, qu'il réimprima, augmentée du double, en 1761; et de donner, en 1755, une Flore générale du même pays. Mais il était nécessaire, pour remplir entièrement ses vues, qu'il se procurât aussi la connaissance des productions étrangères; et c'est pour cela qu'il prît la peine d'ordonner et de décrire les grandes collections qui se trouvaient à sa portée. Trois de ces cabinets ont été publiés par lui avec étendue : le cabinet du roi de Suède (*Musæum Adolphi Frederici*), dont le premier volume parut in-folio, avec de belles figures d'animaux, en 1764 (le second est resté manuscrit); celui de la reine (*Musæum Ludovicæ Udalricæ*), 1 vol. in-8°., Stockholm, 1764; celui du comte de Tessin (*Musæum Tessinianum*), 1 vol. in-folio, Stockholm, 1753. Il a donné aussi des notices de ceux de l'académie de Stockholm, de l'université d'Upsal et de quelques particuliers. Il découvrit et acheta un herbier, recueilli autrefois à Ceylan, par Jean Burman, et le publia sous le titre de *Flora Zeylanica*, Stockholm, 1747, in-8°. : mais toutes ces ressources ne lui suffirent point; et pour les étendre, il trouva moyen de faire placer ses élèves comme aumôniers ou comme chirurgiens, sur des vaisseaux, ou même de leur faire donner des missions comme naturalistes, pour des pays lointains, comptant assez sur leur reconnaissance pour être assuré qu'ils lui enverraient, de tous côtés, ce qu'ils recueilleraient de plus intéressant. Les noms de quelques-uns d'entre eux sont devenus célèbres par les relations qu'ils ont rédigées. Kalm voyagea en Amérique ; Hasselquist en Palestine et en Egypte; Torén aux Indes; Osbeck en Chine; Lœfling en Espagne; Thunberg au Japon; Forskal en Arabie; Solander dans la mer du Sud; Sparrmann au cap de Bonne-Espérance. On peut dire que c'est en grande partie à leur maître qu'on doit les nombreux matériaux dont leurs voyages ont enrichi la science. Les autres, tels que Rolander, Ternstrœm, Koehler, etc., n'ont point laissé de relation; mais Linnæus a eu soin de consigner leurs noms dans ses ouvrages, de manière qu'ils ne periront point. Il avait encore un autre moyen d'employer les talents de ses élèves : au moment où ils devaient soutenir leurs thèses, il les faisait travailler, sous son inspection, à des recherches dont il leur traçait le plan, et qui donnaient lieu, presque toutes, à des dissertations pleines d'intérêt; il en a rédigé lui-même un nombre suffisant pour remplir six volumes, qui ont été publiés sous le titre d'*Amœnitates academicæ*, Stockholm, 1749 à 1763; et Schreber qui les a fait réimprimer à Erlang, en 1785, y a réuni trois volumes composés de celles qui ont été écrites par les élèves de Linné et seulement présidées par lui. Il existe certainement dans les

sciences bien peu de recueils aussi riches en idées neuves ; la physiologie végétale, l'économie des plantes, celle des animaux, la philosophie générale de l'histoire naturelle, y trouvent les matériaux les plus précieux, toujours présentés d'une manière ingénieuse, dans un langage singulier, mais attachant par sa singularité même : jusqu'à ses titres offrent des locutions figurées, mais ordinairement très-expressives. Veut-il parler des moyens divers par lesquels la nature assure la fécondation des végétaux, ce sont les *Noces des plantes ;* les changements de position de leurs parties pendant la nuit, constituent le *sommeil des plantes ;* les époques où elles fleurissent dans l'année, forment le *calendrier de Flore ;* l'*horloge de Flore* consiste dans les heures où s'ouvrent où se ferment leurs fleurs. Celles de ses dissertations qui ont pour titres, *Prolepsis plantarum*, *Metamorphosis plantarum*, présentent des considérations profondes sur les phénomènes les plus obscurs de la végétation, et sur la facilité de toutes les parties végétales à se changer les unes dans les autres. Dans celles qu'il intitule, *Œconomia naturæ*, *Politia naturæ*, se trouvent des vues élevées sur les rapports mutuels de tous les êtres et sur leur concours au but général de l'univers. L'espace ne nous permet pas de rapporter les titres de tous ces petits écrits, ni même de choisir parmi eux ceux qui mériteront toujours d'être lus. Cependant, tous les naturalistes de l'Europe et de l'Amérique s'empressaient de se mettre en rapport avec Linnæus, et de lui offrir ce qu'ils croyaient digne de lui : ses collections s'enrichissaient, et enrichissaient ses ouvrages ; ses systèmes, sa nomenclature, devenaient d'un usage général ; et la facilité que cette nomenclature donnait à l'histoire naturelle, en rendait le goût presque universel. Des gouvernements, de riches particuliers de tous les pays, établissaient des cabinets, des jardins à grands frais, et y faisaient venir des plantes de toutes parts ; l'Autriche, la Russie, le Danemark, à l'imitation de la Suède, faisaient recueillir les productions de leurs provinces, ou envoyaient des naturalistes dans les pays éloignés. La science prenait un essor inouï : Linnæus sentait qu'il en était la principale cause ; et ce sentiment était pour lui une ample récompense de ses immenses travaux. Toutefois les honneurs ne lui manquèrent point. Il se vit associé à toutes les académies de l'Europe ; les princes même lui donnaient des marques éclatantes de considération. Anobli, décoré de l'ordre de l'étoile polaire (1) par son souverain, il fut demandé par le roi d'Espagne, par le roi d'Angleterre ; Louis XV lui envoyait des graines recueillies de sa main : mais, dans la simplicité de sa vie, il était peu accessible aux honneurs du monde. Vivant avec ses élèves qu'il traitait comme ses enfants, quelque plante singulière, quelque animal d'une forme peu ordinaire, avaient seuls le droit de lui procurer de vraies jouissances : il n'était nullement troublé par les attaques de ses antagonistes ; et bien qu'il en ait eu de fort célèbres, tels que Haller, Buffon et Adanson, et qu'ils l'aient

(1) C'est depuis lors, qu'on lui donna le titre de *Chevalier von Linné*. Au reste, ses lettres de noblesse ne lui furent pas accordées en considération de ses nombreux travaux en botanique, mais pour avoir découvert un moyen de faire grossir les perles que produisent certaines moules de Suède.

souvent traité avec injustice, il ne prit jamais la peine de leur répondre, suivant en cela un conseil que Boerhaave lui avait donné dans sa première jeunesse. Il avait épousé, vers 1740, mademoiselle More, cette jeune personne de Fahlun, dont nous avons parlé; et il en a eu quatre filles (1), et un fils, Charles Linné, qui lui a succédé dans sa chaire, et qui est mort sans enfants, peu de temps après lui (en 1784). Il était petit de taille; son visage était ouvert, son œil vif et gai. Sa société était pleine de charmes; et tous ceux qui l'approchaient, concevaient pour lui un tendre attachement. Sa seule faiblesse paraît avoir été un grand amour de la louange. Fort attaché à la religion, il ne parlait de la Divinité qu'avec respect, et saisissait avec un plaisir marqué les occasions nombreuses que lui offrait l'histoire naturelle de faire connaître la sagesse de la Providence. Malgré son infatigable activité, sa santé s'était assez bien soutenue jusques en 1773, où un affaiblissement de sa mémoire lui fit prévoir d'autres accidents. Il fut, en effet, frappé d'apoplexie, en faisant une leçon au commencement de mai 1774. Une seconde attaque, en juin 1776, le priva de la plus grande partie de ses facultés. Il mourut enfin d'une hydropisie, le 10 janvier 1778, âgé de soixante-onze ans. Il est inhumé dans la cathédrale d'Upsal. Gustave III marqua les regrets de la Suède sur cette perte, dans un discours prononcé devant les états du royaume. Ce prince composa lui-même l'oraison funèbre de Linné, qu'il fit lire publiquement à Upsal: on lui a fait depuis ériger, dans le jardin de cette université, un monument ayant la forme de temple, dans lequel on doit réunir les productions de la nature. Deux médailles ont été frappées en son honneur. On trouve sa Vie et le catalogue raisonné de ses ouvrages, dans la *Revue générale des écrits de Linné, par Richard Pulteney*, dont on a une traduction française par Millin, 2 vol. in-8°. Gilibert a donné aussi sa Vie en latin, dans le troisième volume d'un choix de ses ouvrages qu'il a publié en 1787, à Lyon, sous ce titre: *Car. Linnæi Fundamenta botanica*. Condorcet, Vicq-d'Azyr et Broussonnet ont inséré son éloge dans les mémoires des sociétés dont ils étaient secrétaires. Ses herbiers et ses manuscrits ont été transportés en Angleterre par le docteur Smith, botaniste célèbre, qui les avait acquis après la mort de Linné le fils. J. F. Gronovius a donné le nom de *Linnæa*, en l'honneur de cet illustre botaniste, à un genre de plantes de la famille des chevre-feuilles.

C—V—R.

LINSCHOTEN (Jean-Hugues Van), voyageur hollandais, né à Harlem en 1563, s'embarqua au Texel le 6 décembre 1579, pour aller à Séville, où deux de ses frères étaient établis. Il se rendit ensuite à Lisbonne avec un seigneur allemand; entra au service de Vincent de Fonseca, nommé archevêque de Goa, et partit, en 1583, pour cette résidence, où il resta plusieurs années, et où il observa les mœurs des habitants et les productions du pays. Après la mort de l'archevêque, en 1589, il retourna en Portugal, puis en Hollande. A peine y avait-il ache-

(1) C'est à l'une de ses filles (Elisabeth-Christine), que l'on doit l'observation intéressante de l'inflammabilité de la vapeur transpirée par quelques plantes, et des étincelles électriques tirées de la canicule, le soir, par un temps chaud.

vé la relation de son voyage, et commencé à jouir de l'entretien de ses amis, qu'on le choisit pour faire partie de l'expédition que les Hollandais envoyaient pour découvrir un passage à la Chine par le nord-est. Il fut nommé, de la part du stathouder et des directeurs de l'entreprise, commis général de la flotte. « Le projet » était de mon goût, dit-il lui-même, » et conforme à mon inclination : » ainsi, sans faire attention au pé- » ril auquel on s'expose dans cette » navigation parmi les glaces, je l'en- » trepris pour le bien de ma patrie » et pour ma propre satisfaction. » Ma fonction était de tenir un jour- » nal de tout ; et je m'en suis acquit- » té aussi exactement qu'il se puisse, » écrivant, jour par jour et heure par » heure, tout ce qui nous arrivait, » et tout ce qui s'est passé dans le » voyage, sans prendre parti ni pour » ni contre. » La flotte de trois vaisseaux, sous les ordres de Nay, Brandt et Barentz, partit du Texel le 5 juin 1594 ; et le 22 juillet, on était au détroit de Waygats. On navigua le long de la nouvelle Zemble, sans trouver ni havre ni passe : les glaces qui empêchaient d'avancer, s'étant dispersées, on fit quarante lieues dans la mer de Tartarie jusqu'à l'embouchure de l'Oby. Les Hollandais, ayant vu la mer à-peu-près ouverte, pensèrent qu'elle devait s'étendre jusqu'à la Chine, au Japon et aux pays circonvoisins ; la vue de la côte qui fuyait au sud-est, les confirma dans cette idée. « Cependant, ajoute Linscho- » ten, nous n'avancions pas que cela » fût avec la dernière ceftitude, le » vent contraire qui nous fit prendre le » large, nous ayant empêché de nous » éclaircir davantage. » Enfin, les gros temps, les brumes, les glaces forcèrent à rebrousser chemin le 11 août ; et le 15 septembre, Linschoten revit Enckhuysen. Il fut un de ceux que l'on chargea d'aller à la Haye présenter au stathouder et à Barneveldt, grand pensionnaire, le rapport du voyage. En remettant cette relation avec les dessins et les cartes, il fit entendre qu'eu égard à de si heureux commencements, le passage lui paraissait très-possible. Examen fait de son rapport, on décida une nouvelle expédition, forte de sept bâtiments ; les mêmes chefs la commandèrent, et Heemskerk leur fut adjoint. On quitta le Texel le 2 juillet 1595 ; le 19 août, les Hollandais étaient devant le détroit de Waygatz, encore obstrué par les glaces. Ayant reconnu l'impossibilité de les franchir, ils firent voile le 15 septembre, pour la Hollande. Linschoten fixa son séjour à Enckhuysen, et mourut en 1633. On a de lui, en hollandais : I. *Itinéraire, Voyage* ou *Navigation aux Indes-Orientales du Portugal, comprenant une Relation abrégée de ces pays, et des côtes maritimes*, etc., Amst., 1596, in-fol. cart. et fig. ; ibid., 1614, 1623, in-fol. ; traduit en latin par l'auteur, la Haye, 1599, in-fol. ; Amsterdam, 1614, in-fol. ; traduit en anglais, Londres, 1598, in-fol. ; et en français, sous ce titre : *Histoire de la navigation de J.-H. de Linschoten, Hollandais, aux Indes-Orientales, contenant diverses descriptions des lieux jusques à présent découverts par les Portugais ; Observations des coutumes et singularités de delà et autres déclarations, avec annotations de B. Paludanus, docteur en médecine, sur la matière des plantes et épiceries*, etc., Amsterdam, 1610, in-fol. ; ibid., 1619-

38, in-fol. Toutes ces traductions sont également enrichies de cartes et de figures copiées sur l'édition originale. Celle-ci contient de plus : 1°. *Description de la côte de Guinée, Congo, Angola et autres pays maritimes d'Afrique*, etc., suivie d'une *Description des Indes-Orientales.* — 2°. *Le grand Routier de mer, contenant une instruction des routes et cours qu'il convient tenir en la navigation des Indes-Orientales, et au Voyage de la côte du Brésil, des Antilles*, etc.— 3°. *Extrait authentique et Somme de toutes les rentes domaines, impôts, tributs, dixièmes, etc., des rois d'Espagne, par tous les royaumes; avec une brièvе déclaration de la puissance et origine des rois de Portugal.* Le long séjour de Linschoten à Goa, et ses rapports avec des hommes en place, avec des savants et des voyageurs, l'avaient mis à portée de se procurer des renseignements exacts sur les mœurs et les productions des Indes-Orientales. Quoique son livre soit ancien, il peut encore être utile; il offre le tableau fidèle des possessions portugaises dans les Indes à la fin du seizième siècle. On y voit les causes de la décadence de leur empire dans l'Orient. Quoiqu'il n'ait paru qu'après le départ de la première expédition des Hollandais pour les Indes (*Voyez* HOUTMAN, tom. XX, pag. 623), on ne peut douter que sa lecture n'ait contribué à leur en faire entreprendre de nouvelles; et il est très-possible que pendant que l'auteur mettait ses matériaux en ordre, il ait, par ses entretiens, favorisé l'exécution du projet de Houtman. Le *Routier des Indes* a, pendant long-temps, joui du plus grand crédit parmi les marins; et ils ont reconnu que, pour aller de Firando, dans le Japon, à Batavia, c'était un guide extrêmement sûr. Il contient beaucoup de descriptions et des extraits de voyages intéressants. Ces divers morceaux, à l'exception de la description de la Guinée, ne se trouvent pas dans la première édition de la traduction française, qui est souvent inexacte : en revanche, elle offre les notes de Paludanus, que l'on voit aussi dans toutes les éditions subséquentes, soit de l'original, soit des traductions. La traduction latine contient encore un abrégé des Voyages de Linschoten au Nord. II. *Voyage*, ou *Navigation au Nord, le long de la Norvège, du Cap-Nord, de la Laponie, du Finnland, de la Russie, de la Mer Blanche, etc., par le détroit de Nassau, jusque devant le fleuve Oby, dans les années* 1594 et 1595, Franeker, 1601, in-fol. avec fig. Cette relation n'offre que le journal du navire sur lequel Linschoten était embarqué. Gérard de Veer, qui était du second voyage, publia le journal des autres bâtiments. Linschoten donne des détails intéressants sur les mœurs des Samoiedes, sur la Nouvelle Zemble, et la côte du continent qui lui est opposée. On trouve son journal dans le premier volume du *Recueil des Voyages au Nord.* Les frères De Bry ont inséré la totalité de l'ouvrage de Linschoten sur les Indes, dans la seconde, la troisième et la quatrième partie des *Petits Voyages;* mais ils l'ont partagé et distribué dans un ordre qui n'était pas le sien. Ils ont aussi placé dans leur recueil, un extrait de sa description de la Guinée. Quoique l'auteur eût mis lui-même sa relation en latin, ils en ont fait faire une nouvelle version, à laquelle ils ont employé deux traducteurs qui ont quelquefois mal

compris le texte, et d'autres fois s'en sont trop écartés. De plus l'édition des De Bry, est, suivant l'observation de Camus, gâtée par de nombreuses fautes d'impression. E—s.

LINSENBAHRDT. *Voy.* LENTILIUS.

LINT (PIERRE-VAN), peintre d'histoire, né à Anvers, en 1609, s'adonna de bonne heure à la peinture, et se rendit fort jeune en Italie. Après avoir visité Venise, où il étudia les ouvrages de Paul Veronèse, il vint à Rome, et s'y livra à son art avec une nouvelle ardeur. Il se fit d'abord connaître par quelques beaux portraits; et bientôt son talent lui fit confier la peinture de la chapelle de Sainte-Croix, dans l'église de la Madona del Popolo. Il y représenta l'*Invention* et l'*Exaltation de la Croix*. Ces deux tableaux ont été gravés par P. de Baillu. Le cardinal Ginnasi, évêque d'Ostie, prit Van Lint sous sa protection, lui accorda une pension considérable, et voulut qu'il ne travaillât que pour lui. Cet artiste resta pendant sept ans attaché au prélat: mais, après une absence de dix ans, il ne put résister au desir de revoir sa patrie; et, en 1639, il revint à Anvers, où sa réputation l'avait devancé. Elle s'étendit bientôt jusqu'en Danemark, où le roi Christian IV, charmé de la beauté de ses ouvrages, lui en commanda quelques-autres. Quoique ce peintre fût très-laborieux, ses tableaux sont rares, même dans son pays: il en existe quelques-uns à Anvers. Ceux qu'il a peints pour la ville d'Ostie, passent pour les meilleurs. Il peignait l'histoire avec un égal succès, en grand et en petit: son dessin est correct, son coloris ferme et vrai; ses compositions sont une heureuse imitation des grands maîtres d'Italie. P. de Baillu a gravé, d'après lui, deux estampes, dont l'une représente le *Combat du vice et de la vertu*, in-4°.; et l'autre la *Vierge assise, avec l'Enfant Jésus sur ses genoux, auquel un ange présente la croix, tandis qu'un autre ange lui offre des fruits*. On croit que Van Lint mourut à Anvers. — Henri Van LINT, peintre flamand, se rendit en Italie, vers 1710, et reçut le surnom de *Studio* dans la bande académique de Rome: il peignait le paysage et les intérieurs; ses ouvrages, en général, sentent la palette. Le Musée du Louvre possédait de ce maître un *Intérieur d'église*, qui a été enlevé par la Prusse, en 1815. Van Lint a aussi gravé à l'eau-forte avec talent. On connaît de lui une très-belle estampe in-folio, représentant le *Temple de la Sybille à Tivoli*; le paysage, qui offre un site montagneux et boisé, est d'une composition très riche. P—s.

LIONNE (ARTUS DE), évêque de Gap, né en cette ville vers la fin du seizième siècle, s'est également distingué par les vertus d'un prélat, et par les talents d'un bon géomètre. Après avoir terminé ses études d'une manière brillante, il fut pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Grenoble, et épousa Isabelle, sœur d'Abel Servien, sur-intendant des finances. Il eut de ce mariage un fils (Hugues de LIONNE), qui s'est acquis une juste célébrité dans les négociations. Après quelques années de mariage, il perdit son épouse, et, malgré les avantages qu'on lui offrait, il refusa de contracter un nouvel engagement. L'amour de la retraite lui fit embrasser l'état ecclésiastique; et il fut nommé, en 1637, à l'évêché de Gap. Il visita son

diocèse, malgré la difficulté des chemins et la rigueur des saisons, procura des pasteurs, à ses frais, aux paroisses qui en étaient privées, et fit reconstruire son église cathédrale, ruinée par les protestants. Son attachement pour le troupeau qui lui était confié, le détermina à refuser le riche archevêché d'Embrun; mais l'affaiblissement de sa santé l'obligea de se démettre, en 1661. Il se retira à Paris, ne conservant d'autres bénéfices que l'abbaye de Solignac, et il y mourut le 18 mai 1663. L'oraison funèbre de ce prélat fut prononcée à Gap, par le prieur de Charmes; et elle a été imprimée à Grenoble, 1675, in-4°. Gui Allard nous apprend (*Bibl. du Dauphiné*) que Lionne avait laissé en manuscrit une *Histoire des évêques de Gap, ses prédécesseurs*. On a encore de lui : *Amœnior curvilineorum contemplatio*, Lyon, 1654, in-4°. Le P. Leotaud, son compatriote et son ami, fut l'éditeur de cet ouvrage, où l'auteur considère principalement la lunule d'Hippocrate, et d'autres formées à son imitation, par des cercles de rapports différents de celui de deux à un; ainsi que divers espaces circulaires dont il détermine les quadratures absolues. Il est le premier qui ait remarqué la quadrabilité absolue des deux parties de la lunule d'Hippocrate, coupées par une ligne partant du centre du plus grand cercle; remarque dont Wallis fait, mal à propos, honneur à Perks ou Caswel. (*V.* Montucla *Hist. des mathématiques*, tom. II, p. 76.)

W—s.

LIONNE (Hugues de), ministre secrétaire d'état, fils du précédent, naquit à Grenoble, en 1611. Son père, prit soin lui-même de sa première éducation, et l'envoya ensuite à Abel de Servien, son oncle, qui, lui trouvant beaucoup de maturité, le nomma son premier commis, et l'initia dans tous les secrets de la politique. Servien ayant été disgracié (*Voy.* A. de Servien), le cardinal de Richelieu offrit à Lionne de lui conserver son emploi; mais celui-ci le remercia, et partit pour l'Italie, en 1636. Pendant qu'il était à Rome, il eut de fréquentes occasions de voir le cardinal Mazarin, dont il ne pouvait cependant pas prévoir la prochaine élévation : Mazarin, appelé au ministère, se souvint de Lionne et le recommanda si instamment à la reine mère, qu'elle le fit son secrétaire. La reconnaissance qu'il devait au premier ministre, ne l'empêchait pas de combattre son avis dans le conseil, quand il le jugeait nécessaire. Il n'en partagea pas moins sa disgrâce : la reine fut obligée de l'éloigner. On reconnut bientôt le tort qu'on avait eu de se priver de ses lumières; il fut rappelé, et parvint à imposer silence à ses ennemis. Lionne, pendant son voyage en Italie, avait été chargé de terminer les différends qui existaient entre le pape et le duc de Parme; et il s'était acquitté de cette négociation avec beaucoup de succès. La connaissance qu'il avait acquise des intérêts des princes italiens et du caractère de leurs ministres, fit juger que personne n'était plus propre à remplir les fonctions d'ambassadeur extraordinaire à Rome : il assista en cette qualité, en 1655, au conclave dont le résultat fut l'élection d'Alexandre VII, et parvint, malgré les intrigues du cardinal de Retz, à faire prononcer le nouveau pape pour les intérêts de la France. Il fut ensuite envoyé à Madrid, pour négocier la paix entre les deux puissances, et

le mariage de Louis XIV avec une infante : mais il ne put réussir dans cette double négociation ; et ce ne fut qu'en déterminant les princes allemands à s'allier à la France, qu'il parvint à faire craindre à l'Espagne une guerre funeste, et à l'amener ainsi à conclure une paix vivement désirée par le cardinal Mazarin, dont elle accroissait la réputation. (*Voy.* Louis DE HARO et MAZARIN.) Lionne succéda, en 1661, à Mazarin, dans la place de ministre des affaires étrangères : le cardinal mourant l'avait désigné au roi comme l'homme le plus capable de la bien remplir ; il montra beaucoup de fermeté dans la discussion qui s'éleva au sujet de la prétention de Wateville, ambassadeur d'Espagne, pour la préséance (*Voy.* D'ESTRADES), et amena le cabinet de Madrid à déclarer publiquement qu'il désavouait la conduite de son ambassadeur. Il obtint aussi du pape une réparation de l'insulte faite au duc de Créqui par les gardes-corses. Le roi le récompensa de ses services, en le nommant à la place de secrétaire d'état, vacante par la démission de M. de Brienne. Ce fut Lionne qui ménagea l'acquisition de la ville de Dunkerque. Il mourut à Paris, le 1er. septembre 1671 : son oraison funèbre fut prononcée par Fromentières, évêque d'Aire. Ce ministre, dit Voltaire, était un homme aussi laborieux qu'aimable. St.-Simon, qui paraît avoir eu en vue d'écrire la satire plutôt que l'histoire de ses contemporains, en parle néanmoins d'une manière avantageuse : « Lionne, dit-il, était » très-instruit des intérêts des prin- » ces, adroit négociateur, mais trop » connu pour tel par les ministres » étrangers, qui se défiaient de » lui et le craignaient. Il ne tra- » vaillait ordinairement que pressé » par les circonstances, et faisait » tout lui-même avec une habileté » et une supériorité sans égale ; d'ail- » leurs, sacrifiant, sans ménage- » ment, sa fortune, sa santé, et » jusqu'à sa paresse, au jeu, à la » bonne chère et aux autres plaisirs. » On a de Lionne des *Mémoires au roi, interceptés en* 1667, *par ceux de la garnison de Lille.* Ils ont été imprimés (en Hollande) 1668, in-12, avec quelques autres pièces, et des remarques qu'on attribue à Lisola : ce volume, assez rare, fait partie de la collection des elzevirs français : ils ont reparu dans un *Recueil de pièces pour servir à l'histoire*, Cologne, 1668, in-12 ; et enfin, ils ont été réimprimés avec des additions, sous ce titre : *Mémoires et Instructions pour servir dans les négociations et affaires concernant la France*, Paris, 1689, in-12. « Rien n'est si beau, dit d'Ar- » genson, que les réponses de M. de » Lionne au comte d'Estrades, qui » ont été imprimées avec les dépê- » ches de cet ambassadeur en Hol- » lande ; c'est là le livre que les gens » qui se destinent à la politique, » doivent lire, pour se former aux » affaires et aux négociations. » On peut consulter la *Vie* de Lionne dans les *Mélanges curieux*, faisant suite aux œuvres de St.-Evremond (à qui elle avait été faussement attribuée), tom. 1er., pag. 161, et les *Vies des hommes illustres de France*, par d'Auvigny, tom. v. Le portrait de Lionne a été gravé par Larmessin, Poilly, etc. W—s.

LIONNE (ARTUS DE), évêque de Rosalie, fils du précédent, naquit à Rome, en 1655, pendant que son père y remplissait les fonctions

d'ambassadeur. Destiné à la carrière des armes, il fut fait chevalier de Malte; mais une passion malheureuse lui inspira tout-à-coup une telle aversion pour le monde, qu'il n'hésita pas à y renoncer. Il se tint caché quelque temps dans une maison religieuse, d'où il fit connaître à son père sa résolution d'embrasser l'état ecclésiastique. Il fut pourvu de l'abbaye de Fécamp; mais après l'avoir résignée à Jules de Lionne, son frère, il partit pour les missions de l'Orient, où il se distingua par son zèle pour les progrès de la foi, et s'instruisit de la langue et des usages des Indiens. Il accompagna, en 1686, les ambassadeurs que le roi de Siam envoyait à Louis XIV; repassa dans les Indes avec eux, visita les différentes provinces du vaste empire de la Chine, et revint à Rome, en 1703, pour les intérêts de la religion. Les fatigues avaient affaibli sa santé; et les supérieurs-généraux des missions l'envoyèrent à Paris, où sa présence ne pouvait qu'être fort utile à la prospérité de cet établissement. Il y passa les dernières années de sa vie, et mourut dans la maison du séminaire des missions étrangères, le 2 août 1713. L'évêque de Rosalie a eu part aux différents *Écrits* des missionnaires, *sur les superstitions des Chinois, le culte des ancêtres*, etc. W—s.

LIOTARD (Jean-Etienne), surnommé le *Peintre turc*, né à Genève en 1702, était habile dans la miniature, le dessin, la perspective et la peinture en émail. Il réussit à un tel point dans ce dernier genre, que le célèbre Petitot, lui ayant permis de copier un beau portrait qu'il venait de terminer, ne sut plus distinguer son ouvrage, et prit la copie pour l'original. En 1725, Liotard se rendit à Paris, et s'y fit connaître par ses pastels, ses émaux et ses miniatures. Il se lia avec Lemoine; mais il ne put resister au désir de visiter l'Italie, et fit ce voyage à la suite du marquis de Puysieux, ambassadeur de France près la cour de Naples. Après un séjour de quelques mois dans cette ville il se rendit à Rome, où ses portraits lui acquirent beaucoup de réputation. Quelques Anglais de sa connaissance ayant formé le projet de se rendre à Constantinople, le déterminèrent à les suivre; et il arriva dans cette ville au mois de juin 1738. Il y resta quatre ans, occupé à peindre les costumes et les usages des habitants. Il adopta l'habit levantin; et dans un séjour de dix mois qu'il fit en Moldavie, il se laissa croître entièrement la barbe. Il se rendit alors à Vienne, où l'empereur François Ier. lui fit l'accueil le plus distingué. Il fit le portrait de ce prince et celui de Marie-Thérèse dont il obtint une protection toute particulière; et l'empereur lui demanda son propre portrait, pour le placer dans la galerie de Florence, parmi ceux des peintres célèbres. Après un séjour de quelques mois en Autriche, Liotard vint à Paris, où il fit les portraits de toute la famille royale; de là il passa en Angleterre, où il peignit la princesse de Galles. A son retour sur le continent, il débarqua en Hollande, où il peignit le stathouder et sa sœur: de la Haye il envoya deux de ses plus beaux ouvrages à l'impératrice. La princesse, charmée de ce présent, lui adressa les plus vives instances pour qu'il revînt à Vienne; la guerre qui éclata vers cette époque, et le mariage qu'il contracta avec Marie Fargues, fille d'un négociant français établi à Amsterdam,

l'empêchèrent de se rendre à cette invitation. Ce n'est que depuis son mariage qu'il se rasa ; mais il conserva toujours l'habit levantin qu'il trouvait plus commode que le nôtre. Il existe dans la galerie de Dresde plusieurs pastels de ce peintre, notamment un *Portrait du maréchal de Saxe*, remarquable par une force de coloris, et surtout par une précision de contours et de touche, que l'on rencontre bien rarement dans les peintures de ce genre. Il a tenté de donner à ses portraits en émail des dimensions inusitées jusqu'alors ; et l'on connaît de lui des émaux hauts de près d'un pied et demi sur plus d'un pied de large. Sur la fin de sa vie Liotard s'était retiré à Genève ; il y peignit un assez grand nombre de portraits, et mourut vers 1776. Plusieurs artistes ont gravé d'après lui ; entre autres, Faldoni, Gaillard, Petit, Littret, Ardell, Wille, etc. Lui-même a gravé à l'eau-forte : I. *J. Et. Liotard, avec une longue barbe*, in-4°. II. *R. Hérault, lieutenant-général de police*, in-f°. III. *Une dame Franque de Pera, recevant une visite.* Cette gravure, dont le burin est de Camerata, représente les portraits de Marie-Thérèse et de l'archiduchesse Marie-Christine sa fille. IV. *Une dame Franque de Galata, accompagnée de son esclave.* C'est un portrait de l'archiduchesse Marie. V. *Le Chat malade*, avec seize vers français au bas, in-fol. — Jean-Michel Liotard, frère jumeau du précédent, fut un des meilleurs élèves de Benoît Audran. Il cultivait avec succès la gravure à Paris, lorsque Jos. Smith, consul anglais à Venise, amateur distingué, l'appela en Italie pour graver les sept grands cartons que Car. Cignani avait exécutés pour le duc de Parme, ainsi que sept grands tableaux tirés de l'histoire Sainte, peints à Venise par Seb. Ricci. Ces gravures ont été publiées à Venise sous ce titre : *Opus Sebast. Ricci Bellunensis absolutissimum ; ab Joan. Mich. Liotard, Genevens. ære expressum*, 1743, grand in-f°. — *Car. Cignani Monochromata septem*, 1743, in-fol. Liotard, de retour à Paris, continua de graver avec succès d'après différents maîtres. Vers 1760, il revint dans sa patrie, où il est mort. On connaît encore de lui, les *Comédiens français*, in-fol., d'après Watteau ; et le *Sommeil dangereux*, grand in-fol. d'après le même. P—s.

LIOTARD (Pierre), botaniste, né à Saint-Etienne de Crossey près de Grenoble, en 1729, d'une famille de paysans, travailla à la terre dans sa jeunesse, s'engagea ensuite dans un régiment d'infanterie, et fit les campagnes de Port-Mahon, en 1756, et de Corse, en 1764 : ayant été blessé au bras, dans cette dernière guerre, il eut sa retraite en 1765, avec la paie d'invalide. Ce fut alors qu'il vint aider un de ses oncles, herboriste à Grenoble, et qu'il fit, dans les montagnes du Dauphiné, différentes courses, qui lui inspirèrent un goût très-vif pour la botanique. Sachant à peine sa langue et n'ayant fait aucune espèce d'études, il connut bientôt toutes les plantes des Alpes, et parvint même, sans secours étranger, à entendre le latin de Linné. Bientôt il fut indiqué aux voyageurs comme le meilleur *Cicerone* des montagnes ; il accompagna Rousseau, Guettard, Villars, MM. Faujas de Saint-Fond, Desfontaines, Toscan, enfin, tous les naturalistes et amateurs qui visitèrent ces contrées : il devint l'ami de plusieurs, et quel-

ques-uns se souviennent encore de lui avec attendrissement. Ses relations avec J.-J. Rousseau méritent une attention particulière. Celui-ci vint le trouver, en 1768, sous le nom de Renou, et le pria de lui apprendre à connaître les plantes. « Vous êtes bien vieux, lui dit Lio- » tard. Je travaillerai d'autant plus, » répondit Rousseau. » Liotard, simple, franc et même un peu grossier, convenait beaucoup à Rousseau ; ils se lièrent intimement, et, après leur séparation, ils restèrent en correspondance. Plusieurs personnes ont vu les lettres de Rousseau : quelques-unes étaient relatives à des commissions de plantes ; mais d'autres offraient, sur les beautés de la nature et sur la Providence, des pages d'une éloquence comparable à tout ce qu'il a écrit de plus remarquable (1). Celles de Liotard étaient simples comme lui. Un jour, poussé par un mauvais démon, il emprunta une plume plus exercée pour écrire à Rousseau ; celui-ci n'ayant pas répondu, Liotard, piqué, lui en fit des reproches dans son ancien style. « Puisque vous êtes redevenu vous- » même, mon cher Liotard, lui » écrivit Rousseau, je m'empresse » de vous répondre. » Ses rapports avec Villars ne furent pas aussi satisfaisants ; ce dernier lui eut beaucoup d'obligations, et il faut convenir qu'il ne lui rendit pas la justice convenable : il en parle légèrement dans la préface de l'*Histoire des plantes du Dauphiné*, et le cite rarement dans le cours de l'ouvrage. Un jardin botanique ayant été établi à Grenoble en 1783, Liotard fut chargé de sa culture. Il passait l'hiver à mettre en ordre les plantes recueillies pendant l'été ; il en composait des collections pour les savants de la capitale et les amateurs. Il avait de la rudesse dans les manières ; mais il était bon et obligeant. Etranger à tout autre genre d'instruction qu'à la botanique, il était toutefois susceptible d'un grand enthousiasme, quand il se trouvait au milieu des scènes magnifiques des Alpes, et il savait l'inspirer à ses compagnons. Un décret de la Convention nationale lui accorda une gratification de 1500 fr., en 1795 ; et il mourut en avril 1796, par la chute d'un globe de pierre à la porte de son jardin. M. Berriat Saint-Prix a donné une *Notice historique sur P. Liotard, dans le Magas. encycl.*, 4°. ann., II, 504. D—R

(1) Liotard les confiait quelquefois à des amateurs ; elles tombèrent dans des mains infidèles, et ne reparurent plus.

LIPENIUS (Martin), savant bibliographe allemand, naquit à Gortze dans le Brandebourg, en 1630, le 11 novembre, jour de la fête de Saint-Martin, dont il reçut le nom au baptême. Après avoir fait ses premières études dans différentes écoles de la Marche et de la Poméranie, il alla, en 1651, suivre un cours de théologie, à l'académie de Wittemberg : il y acquit en fort peu de temps l'estime des professeurs, par son application, et par les thèses qu'il soutint sur plusieurs questions de philosophie. Dès qu'il eut pris ses grades, on lui offrit des emplois assez avantageux ; mais il les refusa tous, voulant encore demeurer à Wittemberg pour étudier. Il accepta enfin, en 1659, la place de co-recteur du gymnase de Halle, et il la remplit pendant treize ans. Il passa ensuite à Stettin, pour y occuper la double charge de recteur, et de professeur du gymnase Carolin ; et en 1676, il fut nommé co-

recteur de l'académie de Lubeck. L'excès du travail altéra sa santé; et il mourut en cette ville, épuisé de fatigues, le 6 novembre 1692. On a de Lipenius, un grand nombre de thèses, de programmes, d'éloges funèbres, dont on trouvera les titres dans les Mémoires de Niceron, tome XIX. Nous citerons seulement: I. *Navigatio Salomonis Ophiritica illustrata*, Wittemberg ou Halle, 1660, in-12. Cette dissertation, pleine de recherches curieuses, a été insérée par B. Ugolini, dans le tome VII du *Thesaur. antiquitat. hebraicarum.* II. *Integra Strenarum civilium historia à primâ origine ad nostra usque tempora deducta*, Leipzig, 1670, in-4°.; insérée par Graevius, dans le tom. XII du *Thesaur. antiquitat. Romanar.* Lipenius a réuni sous le titre de *Strenæ ecclesiasticæ*, les recherches qu'avaient publiées à cet égard Jacq. Hessenschmidt et Joseph Stegman, Leipzig, 1677, in-4°. L'objet des Etrennes a été traité depuis par Spon (*V.* ce nom), et par le P. Tournemine, dans une petite dissertation imprimée dans les *Mém. de Trévoux* (janvier 1704). III. *Bibliotheca realis theologica*, Francfort, 1685, 2 tom. in-fol. — *juridica*, ibid. 1679, in-fol. — *philosophica*, ibid. 1682, 2 tom. in-fol. — *medica*, ibid. 1679, in-fol. Cette bibliothèque est appellée *Réelle*, parce que les livres y sont rangés dans l'ordre alphabétique des matières, et non sous celui des noms des auteurs; elle a dû coûter des recherches immenses, et cependant elle est très-incomplète: on y trouve les titres d'une foule d'ouvrages inconnus en France; et les noms des auteurs français y sont presque tous défigurés. La *Bibliotheca philosophica* passe pour la moins mauvaise de ces compilations. La *Bibliotheca juridica* a successivement reçu différentes améliorations. (*Voy.* IENICHEN, XXI, 168.) W—s.

LIPPERT (PHILIPPE-DANIEL), glyptographe, naquit à Dresde en 1703 de parents pauvres, et exerça d'abord la profession de vitrier: il s'appliqua ensuite aux arts du dessin; et ayant résolu d'acquérir, à quelque prix que ce fût, l'instruction dont il sentait le besoin, il étudia le grec et le latin, et vint à bout d'apprendre ces deux langues, en assez peu de temps. Il fut nommé professeur de dessin des pages de l'électeur de Saxe, roi de Pologne; et cette place l'ayant mis en rapport avec plusieurs hommes en crédit, il profita de leur bienveillance pour augmenter la collection d'antiques dont il s'occupait depuis longtemps. Il était parvenu, en 1753, à réunir un millier d'empreintes de verre des plus belles pierres gravées des différents cabinets de l'Europe. Il en offrit aux amateurs des copies d'une composition blanche et brillante, dont il avait trouvé le secret, et en publia le catalogue sous ce titre: *Gemmarum anaglyphicarum et diaglyphicarum ex præcipuis Europæ musæis selectarum ectypa M. ex vitro obsidiano, et massâ quâdam, studio P. D. Lippert fusa et efficta*, Dresde, 1753, in-4°. Ce catalogue divisé en deux parties, l'une pour les pierres mythologiques, l'autre pour les pierres historiques, est imprimé sur quatre colonnes, lesquelles indiquent le sujet, la qualité de la pierre, le possesseur actuel, et enfin l'auteur ou l'ouvrage qui en a traité. Lippert se trouva bientôt en état d'offrir aux amateurs un second millier de ses empreintes. La publication du premier l'avait fait connaître de plu-

sieurs antiquaires ; et Jean-Fréd. Christ, professeur des beaux-arts à Leipzig, lui offrit de rédiger ses catalogues. Christ publia donc une nouvelle description du premier millier, qui fut intitulée : *Dactyliothecæ universalis chilias sive scrinium milliarium primum*, etc., Leipzig, 1755, in-4°. La seconde chiliade parut en 1756 ; et Christ étant mort la même année (*Voyez* J. Fred. Christ), Lippert la fit suivre en 1763, d'une troisième, dont le catalogue explicatif fut rédigé par le célèbre Heyne. Lippert forma, bientôt après, le projet de faire lui-même un choix dans sa collection, afin de procurer aux artistes et aux savants un moyen facile et peu dispendieux de s'instruire par l'étude des restes précieux de l'antiquité ; il accompagna ce choix d'une explication en langue allemande, sous ce titre : *Dactyliotheque*, ou *Collection de deux mille empreintes de pierres gravées antiques*, etc., Leipzig, 1767, in-4°. La préface de ce recueil contient des remarques excellentes sur les arts du dessin et de la gravure, et tout l'ouvrage en est parsemé : chaque explication, exacte, claire et précise, est appuyée de citations des auteurs grecs et latins. Oberlin regrettait que ce livre, vraiment classique, n'eût pas été répandu par des traductions en d'autres langues, et surtout en français. Encouragé par les éloges donnés à son ouvrage, Lippert continua de recueillir de nouvelles empreintes ; et les amateurs les plus distingués, les princes eux-mêmes, s'empressèrent à l'envi de lui procurer tout ce qu'ils possédaient de plus parfait en ce genre. Lippert fit un choix dans ces divers objets, et le publia sous le titre de *Supplément à la Dactyliothèque*, etc. (en allemand), Leipzig, 1776, in-4°. Une attaque d'apoplexie l'enleva, à Dresde, le 28 mars 1785, à l'âge de 82 ans. Il laissa une fille, qui continua son commerce d'empreintes. Outre les différentes collections déjà citées, on a de Lippert des empreintes de plusieurs suites de médailles, entre autres de celles de l'*Histoire Romaine* et de l'*Histoire de France*, par les Dassier, père et fils, de l'*OEuvre* du chevalier Hedlinger, etc. C'était un homme d'un caractère vif, mais modeste, bon, franc et loyal ; il entretenait une correspondance suivie avec plusieurs savants, parmi lesquels on se contentera de citer Oberlin, qui a publié une *Notice* intéressante sur sa *Dactyliothèque* dans le *Magasin encyclopédique*, deuxième année, an V, 1796), tom. IV, p. 62 et suiv. W—s.

LIPPI (Fra-Filippo), peintre, naquit à Florence vers l'an 1412 : resté orphelin dès l'âge de deux ans, il fut recueilli, comme par charité, chez les Carmes de Florence. Masaccio venait de terminer la chapelle de ce couvent. Le jeune Lippi, séduit par la beauté de cette peinture, venait chaque jour la contempler ; et encouragé par les bontés du prieur, il se joignit aux nombreux jeunes gens qui venaient la copier : en peu de temps, il surpassa tous ses émules, et sut tellement s'approprier la manière de Masaccio, qu'on le regardait, universellement, comme le successeur et le rival de ce maître. Encouragé par ses succès, Lippi, qui n'était encore que novice, résolut d'abandonner son couvent et de rentrer dans le monde ; il avait alors dix-sept ans : mais il fut sur le point d'être perdu pour les arts. Un jour que, monté sur un bateau

avec plusieurs de ses amis, il s'était trop avancé en mer, il fut pris par des corsaires barbaresques et conduit en Afrique, où il devint esclave, et tomba en partage à un maître qui le traitait avec quelque douceur : il lui prit fantaisie d'en faire le portrait, et, saisissant le moment où cet homme était absent, il le dessina au charbon sur un mur qui venait d'être blanchi. Les autres esclaves, émerveillés de cet ouvrage, car la peinture était ignorée dans ce pays, coururent en instruire leur maître, qui, charmé à son tour du talent de son esclave, lui accorda la liberté dont il était privé depuis dix-huit mois : Lippi, reconnaissant d'un tel bienfait, composa encore quelques tableaux pour son maître, qui le fit conduire en sûreté à Naples. Arrivé dans cette ville, il peignit un tableau en détrempe dans la chapelle du château (1), et résolut alors de retourner à Florence, où il fit, pour le maître-autel de l'église de Saint-Ambroise, le *Couronnement de la Vierge*, belle composition enrichie d'un grand nombre de figures : l'auteur s'y est représenté sous le personnage d'un adorateur; devant lui est un agneau soutenant cette inscription : *Is perfecit opus.* Ce tableau frappa tellement Cosme de Médicis, qu'il conçut pour Lippi une estime et une amitié dont il ne cessa de lui donner des preuves. Extrêmement adonné aux femmes, rien ne pouvait retenir Lippi lorsque sa passion l'entraînait. Cosme lui avait ordonné un ouvrage : craignant qu'il n'en fût détourné par son penchant ordinaire, il prit le parti de l'enfermer, et le peintre resta deux jours privé de sa liberté; mais ne pouvant plus résister à ses habitudes, il déchira en lambeaux les draps de son lit, et les ayant attachés à la fenêtre, il descendit dans la rue, au risque de se tuer. Cosme ne le trouvant plus, le fit chercher partout, et l'ayant enfin ramené au travail, prit le parti de lui laisser désormais toute sa liberté. Lippi avait été chargé par les religieuses de Sainte-Marguerite de Prato, près Florence, de peindre le maître-autel de leur église; pendant qu'il était occupé à cet ouvrage, il aperçut la fille d'un nommé Buti, de Florence, que l'on amenait au couvent pour y faire profession; la beauté de Lucrèce, c'était le nom de la jeune fille, le frappa tellement, qu'il ne cessa de solliciter les religieuses jusqu'à ce qu'il eût obtenu de pouvoir la peindre sous les traits de la Vierge qu'il faisait pour leur monastère : son amour ne fit qu'augmenter; il sut le faire partager à Lucrèce, et, il l'enleva. Obligés de prendre la fuite, les deux amants errèrent long-temps en Italie; et ce ne fut qu'après plusieurs années de continuelles alarmes, qu'ils obtinrent une dispense du pape pour s'épouser : mais, par une suite de l'inconstance déplorable de son caractère, Lippi déclara alors qu'il renonçait au mariage; et Lucrèce s'estima fort heureuse de pouvoir retourner dans son couvent. Il était né de cette intrigue un fils, que Lippi nomma comme lui. Cependant le père de la jeune personne ne put jamais pardonner au peintre l'injure qu'i len avait reçue, et, pour se venger, on prétend qu'il l'empoisonna; d'autres disent que Lippi fut victime d'une nouvelle aventure que lui fit tenter le déréglement de ses mœurs. Il avait alors cinquante-sept ans, et il était occupé à peindre la cha-

(1) Vasari dit que ce fut à la demande du roi Alphonse le Magnanime, alors duc de Calabre, que Lippi entreprit ce tableau, vers l'année 1425.

pelle du dôme de Notre-Dame de Spolete, conjointement avec Frà Diamante, carme avec lequel il avait été élevé, et auquel, il avait inspiré le goût de la peinture. La mort l'empêcha de terminer cet ouvrage. Parmi les productions de cet artiste, on doit remarquer deux *Annonciations* qu'il fit, l'une pour l'église de Sainte-Marie Primerano, à Fiesole, et l'autre pour les religieuses delle Murate, que l'on y voit encore de nos jours, et dont les figures ont quelque chose de céleste. Marsuppini, poète illustre, et secrétaire de la république de Florence, ayant demandé un tableau pour la chapelle de Saint-Bernard de Monte-Oliveto, l'artiste peignit un *Couronnement de la Vierge*, d'une composition riche et variée, où il a introduit le portrait de Marsuppini, et qui est placé aujourd'hui dans le réfectoire du couvent. Il est peint avec tant de vigueur, d'éclat et de franchise, qu'il semble encore sorti récemment de la main du peintre. Lippi a aussi enrichi de ses productions les églises de Padoue, de Spolète, de Florence et des environs de cette ville. Les peintures qu'il exécuta pour la cure de Prato, sont dignes des plus grands éloges; on y distingue surtout une suite de tableaux tirés de la *Vie de saint Etienne*, dont les airs de tête, l'expression, la couleur et les draperies, étonnent pour le temps où ces tableaux ont été peints. C'est Lippi qui, le premier, en introduisant la manière de peindre les figures plus grandes que nature, agrandit en même temps le style de la peinture, et ouvrit ainsi la route dans laquelle les artistes, venus après lui, se sont illustrés. Il serait trop long d'entrer dans le détail de tous ses autres tableaux; on citera seulement une *Madone* qu'il peignit dans la sacristie de l'église du Saint-Esprit, à Florence, et qui fait partie du Musée du Louvre; Vasari et Borghini en font le plus grand éloge. Le Musée du Louvre possède un tableau du même artiste, peint sur bois, et placé dans la galerie d'Apollon: il représente *le St.-Esprit présidant à la naissance de Jésus-Christ*. Lippi, n'ayant jamais eu d'autre maître que lui-même et d'autre guide que quelques ouvrages de Masaccio, s'est fait une manière qui lui est propre. Ses figures ont une grâce et une finesse qui n'en excluent pas la beauté. Son coloris est frais et plein d'éclat: dans ses draperies, il adopte des plis qui tiennent encore de la roideur de l'enfance de l'art, mais qui ne laissent pas d'accuser le nu. Le défaut de premières études se fait surtout sentir dans les extrémités; les mains de ses personnages sont rarement dessinées d'une manière heureuse: aussi prit-il le parti de les dérober assez généralement à la vue, sous les vêtements de ses figures. Quoiqu'il ait donné plus de grandiose à ses compositions dans ses tableaux d'histoire et dans ses fresques, c'est surtout dans les sujets de petite proportion, qu'il s'est surpassé. Cet artiste mourut en 1469; les habitants de Spolète le firent enterrer dans l'église qu'il avait ornée de ses ouvrages. Sa mort fut très-sensible à Cosme de Médicis; et Laurent le Magnifique ayant été nommé, à cette époque, ambassadeur de Florence auprès du pape, vint à Spolète pour demander qu'on lui accordât le corps de Lippi, qu'il voulait faire inhumer dans l'église de Sainte-Marie del Fiore, à Florence. Cette demande lui fut refusée; et Laurent lui fit élever un tombeau

en marbre, sur lequel fut gravée une épitaphe par Ange Politien. — *Filippino* ou *Filippo* Lippi, son fils, naquit à Florence en 1460 : Lippi père, en mourant, l'avait, par son testament, confié aux soins de Frà Diamante, son condisciple et son ami ; il lui avait laissé en outre une somme de trois cents ducats d'or pour acheter une petite propriété au jeune Filippo à peine âgé de dix ans. Frà Diamante, loin de répondre à la confiance de son ami, acheta bien une terre dans les environs de Florence, mais la garda pour lui. Alors Sandro Botticelli, peintre renommé qui avait été lié avec Lippi le père, eut pitié du fils, et voulut lui enseigner la peinture. Lippi ne tarda pas à manifester les dispositions les plus extraordinaires. Quoique doué d'une imagination extraordinairement vive et féconde, il fut le premier parmi les peintres modernes qui ramena dans ses tableaux, l'exactitude des costumes, des usages et des ornements. Il avait appris la science des antiquités, à Rome, en étudiant les monuments que renferme cette ville. Il dessinait tout avec la plus grande exactitude ; et il avait formé de cette manière deux recueils d'antiquités romaines exécutées avec un rare talent, et que Benvenuto Cellini, qui les avait vus dans la maison d'un des fils de Philippe, ne pouvait se lasser d'admirer. Lippi était encore très-jeune lorsqu'il fut chargé de terminer la chapelle des Brancacci, chez les Carmes de Florence ; il peignit encore *Saint Pierre et Saint Paul ressuscitant le neveu de l'empereur*, et y fit entrer les portraits des hommes les plus célèbres de son temps, tels que Thomas Soderini, Pierre Guicciardini, père de l'historien, le Pulci, poète, Antoine Pollajuolo, Sandro Botticelli, son maître, le Raggio (1), etc. Il s'est aussi représenté dans ce tableau; et son portrait ne se trouve même que là. Il avait peint, dans un couvent près de Florence, un tableau représentant : *La Vierge entourée d'Anges apparaissant à saint Bernard qui écrit dans un bois.* Lors du siége de Florence, les habitants de cette ville firent transporter ce tableau dans leurs murs ; et il orne encore aujourd'hui l'une des chapelles de l'abbaye de Florence : il passe pour un des plus précieux que renferme cette ville, et il est de la conservation la plus parfaite. Les ouvrages de Filippo Lippi avaient tellement étendu sa réputation, que le roi de Hongrie, Mathias Corvin, voulut l'attirer dans ses états : l'artiste ne put se résoudre à quitter sa patrie ; mais il fit pour le roi deux très-beaux tableaux qui lui furent envoyés. Bientôt, à la prière de Laurent le Magnifique, il se rendit à Rome, et y peignit, dans l'église de la Minerve, pour le cardinal Caraffa, une chapelle où il représenta la *Vie de saint Thomas d'Aquin.* Ces peintures qui ont le mérite de l'invention et de l'exécution, ayant souffert par l'injure du temps, furent retouchées par un artiste ignorant qui les a gâtées. Après plusieurs absences, Lippi se fixa à Florence, où il peignit la chapelle des Strozzi. Cette peinture est de la conservation la plus parfaite, et le talent de l'artiste y brille de tout son éclat. La variété et

(1) Le Raggio est connu pour avoir sculpté en relief, sur une coquille, tous les cercles et les divisions de l'Enfer du Dante, conformément à la description qu'en fait le poète. Il y avait représenté dans le plus grand détail les divers supplices imaginés par le poète; et cet ouvrage passait pour une merveille de l'art.

le naturel des expressions, la grâce du dessin, l'éclat du coloris, tout y est également remarquable. Parmi les nombreux ouvrages que l'on doit encore à Lippi, on se contentera de citer un double tableau peint sur bois, qu'il avait fait pour l'église supprimée de Saint-Théodore, à Gènes. Le premier compartiment, de forme cintrée, représente *La Vierge offrant l'Enfant Jésus à l'adoration de deux Anges;* le second, *Saint Sébastien, nu, percé de flèches et attaché à une colonne au milieu de ruines désertes.* Ce tableau, dont Vasari fait un éloge mérité, fut enlevé du Musée du Louvre, en 1815, par les commissaires du roi de Sardaigne. Lippi ne peignait pas moins bien le paysage; mais c'est dans les sujets de petite dimension qu'il était supérieur. Fidèle imitateur de la nature, il laisse desirer dans ses ouvrages un choix de formes plus relevé; et son père l'emporte sur lui par l'idéal et la grâce. Il mourut à Florence, le 13 avril 1505, âgé de 45 ans. Lorsqu'il fut conduit au lieu de sa sépulture, toutes les boutiques furent fermées dans les rues où passa le convoi, en signe de deuil, et comme si la république eût perdu un de ses premiers magistrats. Lippi eut plusieurs disciples dont le seul qui se soit rendu célèbre est Raffaellino del Garbo. — Jacques Lippi, élève de Louis Carrache né à Budrio, château voisin de Bologne, dans le seizième siècle, reçut du lieu de sa naissance le surnom de *Giacomone da Budrio.* Il cultiva tous les genres de peinture; mais ce fut surtout dans les fresques du portique de l'Annonciade, à Bologne, qu'il se montra digne de son maître. Cependant, on reconnaît dans cet ouvrage l'habitude d'une grande pratique plutôt qu'un goût sûr et un véritable talent. P—s.

LIPPI (Lorenzo), peintre et poète célèbre, naquit à Florence, en 1606. Sa jeunesse fut consacrée aux belles-lettres, dans lesquelles il fit des progrès extraordinaires. Il réussit également dans tous les exercices du corps, tels que l'escrime, la danse et le manège. Mais après avoir terminé ses études, il ne put résister au penchant qui l'entraînait vers la peinture, et se mit sous la direction de Mathieu Roselli. Il surpassa bientôt tous ses condisciples; et les dessins qu'il exécuta dès-lors méritent d'être comparés à ceux des plus habiles maîtres. S'il ne s'était pas attaché à une imitation trop exacte et trop minutieuse de la nature, s'il avait un peu plus recherché l'idéal, il aurait occupé parmi les grands peintres le même rang qu'il tient parmi les dessinateurs. Santi di-Tito fut le modèle qu'il se proposa. Il joignit à l'habileté dans l'expression, et à la pureté de dessin de ce maître, un coloris un peu plus vigoureux; et, dans l'imitation des draperies, il suivit l'exemple de quelques artistes lombards, et particulièrement du Baroche, en modelant les plis avec du papier, ce qui leur donne un air de carton; mais la finesse de son pinceau, le ton vaporeux, l'accord et le bon goût qui règnent dans ses ouvrages, démontrent assez qu'il avait le sentiment du beau à un aussi haut degré qu'aucun de ses contemporains. Roselli, son maître, lui disait souvent: *Laurent, tu dessines mieux que moi.* Il lui confia l'exécution de deux tableaux qui lui avaient été demandés pour l'église de St.-Michel-degli-Antenori. L'un représente l'*Annonciation;* l'autre la *Visita-*

tion. Tous deux sont remarquables par la beauté du dessin, quoiqu'assez faiblement coloriés. Il fit encore un grand nombre de tableaux pour les églises et les particuliers de Florence. Un des plus considérables est le beau *Saint-André*, qu'il peignit en 1639, pour la chapelle degli Eschini à San Friano. Ce fut quelques années après qu'il épousa la fille de Jean-François Susini, sculpteur et fondeur habile. Il fut alors appelé auprès de la princesse Claude, archiduchesse de Bavière, qui le reçut avec une extrême bienveillance et l'admit dans son intimité. Son esprit facétieux amusait la princesse, à laquelle il lisait la première esquisse de son poème du *Malmantile racquistato*, dont le titre, à cette époque, était : *Histoire des Deux Reines.* Il profita du loisir dont il jouissait à la cour, pour terminer cet ouvrage, et le dédia à l'archiduchesse. Cette princesse étant morte au bout de six mois, Lippi se hâta de retourner à Florence, et reprit ses travaux avec une nouvelle ardeur. Parmi les nombreux tableaux qu'il exécuta, on cite un *Crucifix entouré de la Vierge, de la Madelène et de saint Jean*, qu'il donna, en 1647, à la confrérie de de l'Archange Raphaël, dont il était membre, et un *Martyre de saint Sébastien*, dont l'expression et la composition étaient de la plus grande beauté. Mais celui de ses ouvrages qui jouit de la plus grande réputation est le *Triomphe de David*, qu'il peignit pour Ange Galli, florentin. Celui-ci voulut que le peintre représentât son fils aîné sous la figure de David, et seize autres de ses enfants sous les traits des jeunes gens et des jeunes filles qui vinrent féliciter le libérateur d'Israël. Lippi, dans ce tableau, put se livrer à son rare talent pour le portrait, et y mettre cette simplicité de style toujours voisine de la nature, et qui dédaigne les embellissements de l'art ; il avait pour maxime qu'il faut faire les vers comme on parle, et peindre comme on voit. Parvenu à l'âge de 58 ans, Lippi fut attaqué d'une pleurésie, qui le conduisit au tombeau, en 1664. Son portrait, peint par lui-même, se voit dans la galerie de Florence ; il a servi de modèle à tous ceux qui se trouvent en tête du poème de cet artiste. Lippi avait reçu de la nature un esprit vif et plein d'originalité. Alphonse Paris, célèbre architecte, son parent, avait une maison de campagne près de Florence, et à un mille d'un ancien château ruiné, nommé *Malmantile.* La vue de ces débris fournit à Lippi l'idée de son poème. Il en fait la capitale d'un royaume, dont la reine est détrônée par une courtisane de Florence. La guerre qui éclate pour remettre sur le trône la légitime souveraine, forme le fonds de l'ouvrage. L'auteur y fait entrer plusieurs traditions populaires qu'il conte avec une grâce singulière dans l'idiome florentin le plus pur. Mais ce que les italiens prisent davantage encore dans ce poème, c'est l'originalité de la composition, la variété des épisodes, le sel des plaisanteries et la facilité de la versification. On y admire surtout une description de l'Enfer, qui passe pour un chef-d'œuvre de comique et de plaisanterie. Le seul reproche qu'on puisse faire à l'auteur, est d'avoir employé un dialecte dont les italiens eux-mêmes n'entendent pas toutes les finesses. Il reçut les conseils et les encouragements d'Antoine Malatesta, poète estimé ; et Salvator Rosa ne lui fut pas moins utile, en lui faisant connaître un livre intitulé : *Lo Cunto de li Cunte o*

Tome XXIV. Page 351.

HIST. DES PAYS-BAS.

JUSTE LIPSE.

A. Vandyck pinx.t Tardon dirx.t

Trattenimenti de li Piccerelli ; ouvrage en dialecte napolitain, d'où Lippi tira plusieurs de ses épisodes. Cet ouvrage ne fut imprimé qu'après sa mort. Voici l'indication des principales éditions : *Il Malmantile racquistato, poema di Pierlone Zipoli* (Lorenzo Lippi), *con note di Puccio Lamoni* (*Paolo Minucci*), Florence, 1676, in-4°. — *con note del Lamoni ed altri*, ibidem, 1688, in-4°. — *aggiuntevi le note del Salvini e Biscioni*, ibidem, 1731, 2 vol. in-4°. — *colle note di varj, scelte da Luigi Portirelli*, Milan, édition des classiques italiens, 1 vol. in-8°. — La nouvelle édition de Prato, 1814, 4 vol. in-4°., est la plus complète. — Un autre Laurent Lippi traduisit du grec en latin les livres d'Oppien *de Piscatu* et *de Venatione*, Venise, Alde, 1517, in-8°., et Paris, Morel, 1555, in-4°. P-s.

LIPPOMANI (Louis), l'un des plus savants prélats du seizième siècle, naquit à Venise, vers l'an 1500, d'une ancienne famille. Il s'appliqua de bonne heure à l'étude des lettres et de la philosophie, et y fit de grands progrès. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, son seul mérite lui ouvrit le chemin des honneurs ; il fut pourvu successivement des évêchés de Modon, de Vérone et enfin de Bergame. Sa capacité et son expérience des affaires le firent charger de différentes négociations en Portugal, en Allemagne (1548), en Pologne (1558), et il s'acquitta de toutes avec beaucoup d'habileté. Il fut l'un des trois prélats chargés de présider le concile de Trente, et il se montra dans cette assemblée l'un des plus éloquents défenseurs de la foi chrétienne. Il devint, en 1556, secrétaire de Jules III, et mourut à Rome le 15 août 1559. De Thou dit que ce prélat « fut illustre par sa doctrine et par » l'innocence de sa vie. » On lui a cependant reproché la sévérité excessive dont il usa envers les juifs et les hérétiques pendant sa nonciature de Pologne. Ses ouvrages les plus connus sont : I. Des *Commentaires* en latin sur la Genèse, l'Exode et les psaumes : il y étale une grande érudition, mais il manque de critique et de méthode. II. *Vitæ Sanctorum*, Venise, 1551-58, 6 vol. in-4°. Les deux derniers volumes contiennent la traduction latine des Vies des Saints écrites par Siméon Métaphraste (*Voyez* Métaphraste). III. *Espositione sopra il Simbolo apostolico, il Patre nostro, e sopra i due precetti della carità*, Venise, 1554, in-8°. IV. Des *Statuts synodaux*, des *Sermons pour les fêtes des Saints*, etc. Tous ces ouvrages sont rares, mais peu recherchés. Maffei a consacré un article à Lippomani dans sa *Verona illustrata*, part. 2, pag. 135. L-b-e. et W—s.

LIPSE (Juste), célèbre philologue et savant polygraphe, naquit à Isque (Overysche), village à égale distance de Bruxelles et de Louvain, le 18 octobre 1547. Ses admirateurs enthousiastes ont environné son berceau de présages et de prodiges, à l'égal de celui des héros et des sages de l'antiquité (*Voy.* Baillet, *Jugem. des sav.*, tom. v de l'éd. in-4°., pag. 58). Dès l'âge de six ans il fut mis à l'étude du latin à Bruxelles ; à dix ans au collége d'Ath, deux ans plus tard à celui de Cologne. En changeant de maîtres, il changeait de méthode, et il ne fit ainsi qu'apprendre et oublier. Il regrette dans ses *Lettres* (cent. 1, ep. 94) que, depuis 8 ans jusqu'à 13, il n'ait rien ajouté à ses connaissances. A Colo-

gne, outre le latin et le grec, il étudia l'histoire et la philosophie, dans le college des Jésuites. Il fut tenté d'entrer dans leur compagnie ; mais ses parents, qui avaient d'autres vues, se hâtèrent de l'envoyer à Louvain, où, en continuant ses études, il prit quelque teinture du droit. Peu de temps après, ayant successivement perdu son père et sa mère, et se voyant, à 18 ans, libre de suivre ses inclinations, il songea d'abord à voyager en Italie, pour y étendre ses connaissances par le commerce des savants : toutefois, il voulut auparavant fonder sa réputation littéraire ; et, à l'âge de 19 ans, il publia ses *Variarum lectionum libri* III, dédiés au cardinal de Granvelle, Anvers, 1569, in-8°. Ce sont principalement des remarques sur Cicéron, Varron et Properce. Elles eurent un succès mérité ; et Granvelle, flatté du patronat de cette savante production, emmena l'auteur à Rome, où l'appelait le conclave qui nomma Pie V, et se l'attacha comme secrétaire pour les lettres latines. Lipse passa deux ans auprès du prélat, et profita de ce temps pour y prendre connaissance des bibliothèques et des manuscrits. Il ne demeura pas étranger aux savants que cette grande cité renfermait ; et il suivit particulièrement Marc-Antoine Muret, qui y enseignait alors. Un an après son retour à Louvain (année qu'il passa, comme il s'en accuse lui-même, dans les plaisirs et la frivolité), il entreprit un voyage en Allemagne, en passant par la Franche-Comté. A Dole, il assista à la promotion de Victor Giselin au doctorat ; cette cérémonie fut suivie, selon l'usage du temps, d'une orgie qui pensa devenir funeste à Lipse, par la maladie grave qu'elle lui occasionna. Rétabli, il se rendit à Vienne en Autriche, où il se lia avec Busbecq, Craton, Sambucus, Pighius et d'autres érudits qui auraient bien voulu le retenir : mais sa patrie lui tenait à cœur ; en y retournant par la Thuringe, il apprit la fâcheuse nouvelle des troubles qui agitaient les Pays-Bas, et des pertes qui en étaient déjà résultées pour lui. S'étant arrêté à Iéna, il y accepta une chaire d'éloquence et d'histoire qu'il conserva de 1572 à 1574. Ses succès excitèrent la jalousie de ses collègues : on lui disputa le droit d'être élu, à son tour, doyen de la faculté des sciences ; il fut nommé d'autorité : mais ces tracasseries l'engagèrent à solliciter sa démission, et la cour de Saxe-Cobourg la lui accorda de la manière la plus honorable. Il n'est donc pas vrai, comme l'ont avancé ses ennemis, qu'il quitta clandestinement Iéna, et que son nom y fut rayé de la matricule de l'université. Nous avons tiré ces détails d'une lettre de Lipse à Abraham Ortelius, et de la note qui l'accompagne dans la *Syll. Epist. Burm.*, tom. I, pag. 161 et 163. De Iéna, Lipse vint à Cologne, où il se maria ; et neuf mois après, il emmena sa femme à Isque, lieu sa naissance. Il nourrissait le projet de s'y dérober aux embarras des affaires et à la célébrité : les nouveaux troubles survenus dans la Belgique le forcèrent à changer de résolution. Il se retira d'abord à Louvain ; et, en 1579, il accepta une chaire de professeur d'histoire dans l'université de Leyde, déjà si illustrée à sa naissance, et où il eut pour collègues Joseph-Juste Scaliger et tant d'autres coryphées de la science. Il y resta treize ans, pro-

fessant la religion réformée, comme à Iéna on l'avait vu suivre la confession d'Augsbourg. Il se mêla beaucoup, à Leyde, d'affaires ecclésiastiques, et y montra même assez peu de tolérance. Ses liaisons avec le parti du duc de Leicester contribuèrent à lui aliéner les hommes les plus distingués. Burman, dans les notes qui accompagnent sa *Sylloge Epistolarum*, tom. I, pag. 130 et ailleurs, lui reproche avec amertume la duplicité et la mauvaise foi qu'il mit dans sa conduite; et il pose en fait que, dès 1584, il avait formé le projet de quitter Leyde et de retourner à la religion catholique. Lipse ayant publié à Anvers, en 1589, ses *Politicorum libri* VI, où il se déclare partisan d'une religion exclusive, et conseille contre les dissidents l'horrible remède du fer et du feu : *ure et seca ;* Cornhert (*V.* CORNHERT) attaqua cette doctrine avec une juste indignation. Il dédia son ouvrage aux magistrats de Leyde, qui, par une pusillanime déférence pour Lipse, déclarèrent qu'ils n'acceptaient point cette dédicace, et qu'ils exhortaient les lecteurs de Cornhert à lire aussi la réponse de Lipse, l'objet de leur haute considération. Cette réponse avait paru en 1590, à Leyde, in-8°., sous ce titre : *De unâ religione, adversus dialogistam, Liber.* Lipse y pallie de son mieux son intolérant système. *Ure et seca* ne devait pas être pris à la lettre; c'était une phrase empruntée de la médecine où l'on désigne ainsi certains remèdes qui, dans des cas urgents, sont sa dernière ressource. La peine de mort ne doit être employée, contre les hérétiques, que rarement et secrètement: les confiscations, l'exil, la dégradation civique, l'infamie suffisent dans les cas ordinaires. La position de Lipse devenait de jour en jour plus fausse et plus désagréable à Leyde. Ayant obtenu, en 1586, un congé de six mois, sous l'engagement de revenir, il se dirigea vers Cologne, et traita dans ce voyage avec ses amis de la Belgique, et spécialement avec l'archevêque d'Anvers, Lævinus Torrentius, par l'intermédiaire du chanoine Nicolas Oudart, pour être nommé à une chaire à Louvain. (*Syll. Epist. Burm.*, t. I, p. 256, 271 et 558.) Quelle qu'ait été l'issue de cette négociation, Lipse prétexta derechef, en 1591, un voyage pour raison de santé, aux eaux de Spa, méditant secrètement de s'éloigner de Leyde pour toujours. Il ne tarda pas à notifier aux magistrats et aux curateurs, le parti qu'il avait pris, et à solliciter sa démission, qu'il n'obtint qu'après d'itératives instances pour le dissuader, tant on était jaloux de conserver à l'académie un homme de sa célébrité. (*Syll. Epist. Burm.* t. I, p. 557.) Pour aller à Spa, Lipse, accompagné de quelques amis distingués par leur amour pour les lettres, tels que Pierre Bertius, les deux Canter, Roch Honert, etc., passa par Maïence; et là il se réconcilia, par le ministère des jésuites, avec l'église catholique. Il demeura ensuite près de deux ans à Spa et à Liége, où il reçut les propositions les plus flatteuses de la part de plusieurs princes, qui voulurent l'attirer chez eux. Clément VIII à Rome, le sénat de Venise, Ferdinand de Médicis à Florence, Henri IV en France, se mirent sur les rangs, avec un assez grand nombre d'autres compétiteurs; mais les Etats de Brabant et l'amour de la patrie l'emportèrent; Lipse accepta une chaire d'histoire ancien-

ne, à Louvain, et la remplit jusqu'à sa mort avec non moins de distinction que celle de Leyde. Philippe II, roi d'Espagne, lui conféra le titre de son historiographe. L'archiduc Albert le nomma membre du conseil des affaires d'état. Rentré dans le sein de l'église catholique, Lipse prit la plume pour justifier la dévotion aux images appelées miraculeuses, et publia : I. *Diva virgo Hallensis; beneficia ejus et miracula fide atque ordine descripta*, Anvers, 1604, in-8°. II. *Diva virgo Sichemiensis sive Aspricollis; nova ejus beneficia et admiranda*, ibid. 1605, in-4°.; ouvrages qui non-seulement lui furent reprochés par les protestants avec amertume et dérision (*Voyez* LINGESLHEIM), mais dans lesquels, selon les *Mémoires* du P. Niceron, t. XXIV, p. 131, beaucoup de catholiques même le virent avec peine *adopter les traditions les plus incertaines, et les contes les plus puérils*. Le 24 mars 1606 termina la carrière de Juste Lipse. Deux ans auparavant il avait fait en neuf vers hendécasyllabes, plus sentencieux qu'historiques, son épitaphe latine, inscrite sur sa tombe dans l'église de Saint-François à Louvain. Lipse, d'une taille moyenne, bien prise mais peu forte, surtout vers le déclin de ses jours, où il fut très-affligé d'une maladie de foie, devenue la cause de sa mort, avait le front large et élevé, l'œil vif; il ne manquait pas d'une certaine dignité, et pourtant, à tout prendre, ni sa tenue, ni son entretien ne répondaient à l'idée que, sur sa réputation, l'on se faisait de lui. Doué d'une mémoire prodigieuse, il en étalait peu les richesses dans sa conversation. Ses cours étaient très-suivis, et les plus grands personnages les honoraient quelquefois de leur présence. Il avait le talent de s'attacher singulièrement ses disciples, et se montra toujours du plus facile accès pour eux. Les *Variæ Lectiones*, par lesquelles il débuta dans la littérature, se ressentent de l'étude de Cicéron, qu'il se proposait alors pour modèle. Plus tard Tacite et Sénèque gâtèrent sa latinité. On peut voir à ce sujet Baillet, *Jugem. des Sav.* t. 2 de l'éd. in-4°. p. 193 et suiv., et Morhof, *Polyhist.* 1, 6, 3*a*. Il ne passe pas pour avoir été fort sur le grec, mais il affectait de couper de grec sa phrase latine, pour donner le change à cet égard. Ses admirateurs outrés lui font composer un triumvirat littéraire, avec Scaliger et Casaubon; mais, pour le grec surtout, il était bien loin d'eux. Parmi les singularités de son caractère, on doit placer son goût pour les chiens: à Louvain, il en avait trois pour ses compagnons habituels, Saphir, Mopsule et Mopse; il les a fait peindre, il les a chantés: dans ses vers en l'honneur du premier, dont il nous a aussi laissé l'épitaphe (*Deliciæ Poët. Belg.* tom. 3), il dit que ce qui rapproche Saphir de l'homme, c'est qu'il aime le vin et qu'il est sujet à la goutte. Une autre passion le dominait encore : c'était celle des fleurs, dont il prit le goût chez un illustre florimane de son temps, Charles Langius, chanoine de St-Lambert à Liége, qui lui donna un asile, lorsqu'en 1570, il fuyait les troubles des Pays-Bas (*V.* LANGE, XXIII, 349). Les tulipes étaient surtout ses fleurs favorites; et c'est pour cela que Rubens en a placé derrière son portrait, dans son fameux tableau des quatre Philosophes, gravé plusieurs fois, où l'on voit aussi le chien Saphir aux pieds

de son maître. Lipse avait une grande antipathie pour la musique ; et c'est pour cela, sans doute, que la poésie ne fut pas la partie brillante de son talent : il paraît l'avoir senti ; et c'est contre son intention que l'on a recueilli ses poésies latines ; il y déclare positivement son inaptitude pour la poésie flamande ou hollandaise. Lipse a écrit un grand nombre d'ouvrages sur différentes matières, mais principalement de critique, d'histoire, d'archéologie, de philosophie morale, de politique : presque tous ont eu une grande vogue en leur temps, et ont été réimprimés plusieurs fois, et traduits en différentes langues. L'énumération scrupuleuse en serait trop longue ; elle se compose de 51 articles dans les *Mémoires* de Niceron. Balthasar Moret en imprima la collection complète avec les beaux caractères de Plantin, 6 vol. in-fol., Anvers, 1637. Il en a paru une nouvelle édition, à Wesel, 4 volumes in-8°., 1675 : Niceron la dit *plus ample que les précédentes ;* nous nous bornerons à indiquer, d'après l'édition d'Anvers, les principaux articles de chacun des six volumes : le premier a trait à la critique, et contient *Variarum lectionum libri* III ; — *Antiquarum lectionum libri* V ; — *Epistolicarum quæstionum libri* V ; — *Electorum libri* II ; — Notes sur Valère Maxime, sur Sénèque le tragique ; — *Judicium de Consolatione Ciceronis ;* il déclare apocryphe ce traité nouvellement découvert ; — *Satyra Menippæa, somnium ;* il y tourne en ridicule certains littérateurs de son temps, et surtout les poètes lauréats ; — Un dialogue sur la bonne prononciation de la langue latine. = Le second volume offre la correspondance de Juste-Lipse : *Centuriæ* V *miscellaneæ ; — Centuria singularis ad Italos et Hispanos ; — Centuria ad Germanos et Gallos ; — Centuriæ* III *ad Belgas ; — Epistolica Institutio.* Nous observerons que P. Burman a consacré le premier volume, et une bonne partie du second de sa *Sylloge epistolarum* (5 volumes in-4°.), à la correspondance, en partie inédite, de Juste-Lipse : dans une des lettres de ce recueil, datée du 10 octobre 1587, Lipse donne à entendre qu'il gardait rarement copie de ses lettres ; sur quoi Burman le dément dans la note, et assure que depuis 1580, il n'y manqua point. Antoine Brun a donné, à Lyon 1650, in-12 : *Choix des épîtres de Juste-Lipse, trad. en franç.* = Le troisième volume roule sur l'histoire sacrée et profane et les antiquités romaines : *De Militiâ romanâ libri* V ; — *Poliorceticôn, sive De-machinis, tormentis, telis, libri* V ; — *Admiranda, sive de magnitudine romanâ, libri* IV ; — *Saturnalium sermonum, sive de gladiatoribus, libri* II ; — *De Amphitheatro ; — De Amphitheatris extra Romam ; — De Vestâ et Vestalibus ; — De Bibliothecis syntagma.* M. Peignot a traduit ce petit traité dans son *Manuel bibliographique.* — *De Cruce libri* III ; — *Diva virgo Hallensis ; — Diva virgo Sichemiensis ; — Lovanium sive oppidi et academiæ descriptio.* = Le tome IV, consacré à la philosophie morale et à la politique, contient principalement : *Politicorum, sive civilis doctrinæ, libri* IV. Quelques mots contre l'inquisition espagnole, qui se trouvaient dans les premières éditions, ont disparu dans les suivantes. *De unâ religione, adversus dialogistam.* Il fait suite au précédent. Voyez plus haut. Cet

ouvrage a été traduit en français, par Le Ber, sieur de Malassis, Larochelle, 1590, in-8°. — *Monita et exempla politica, libri* II; traduits en français, par Nicolas Pavillon, Paris, 1606, in-8°. — *De constantiâ, libri* II. François Raulenghien (*Raphelengius*), bon juge en cette matière, dit que dans la supposition qu'elle leur eût survécu, cette production de Juste-Lipse, inspirée par les malheurs dont il voyait sa patrie être l'affligeant théâtre, l'aurait consolé de la perte de toutes les autres: c'est une espèce d'entretien entre Lipse et Charles Langius; il y célèbre, entre autres, la culture des jardins, comme un précieux remède à la mélancolie. De la Grange, avocat au parlement, en a publié une traduction, à Paris, 1741, in-12: il en existait une antérieure. Nous connaissons un exemplaire extrêmement curieux de ce petit traité. Guillaume Barclay (*Voyez* BARCLAY) l'avait fait intercaler de papier blanc, et il l'avait converti en son *Album amicorum*. Une cinquantaine d'hommes distingués, de son temps, ont honoré cet *Album* de leur signature; nous ne nommerons que Casaubon (*Isaac*), *Delrio* (Martin), *Dousa* (François), *Lipse* (Juste), *Lemire* (Aubert), *Puteanus* (Ericius), *Rubens* (Philippe), *Wouweren* (Jean de), *Moret* (Balthasar). Guillaume Barclay lui-même rend compte de sa détermination en tête du volume. M. Barbier possède cette curiosité littéraire. — *Manuductio ad philosophiam stoïcam, libri* III. — *Physiologiæ stoïcæ libri* III. La Morale des stoïciens, que Lipse avait projetée, n'a point paru. — Le tom. V contient, le *Tacite* avec le commentaire de Juste-Lipse, qui passe pour être son chef-d'œuvre; il savait cet historien par cœur, et lui avait consacré une grande partie de son temps pour l'étudier à fond. — Notes sur *Velleius Paterculus*. — Le tom. VI renferme les œuvres de Sénèque le philosophe, dont il avait fait aussi une étude spéciale. Plusieurs des 51 articles mentionnés par Niceron, ne se trouvent point dans le recueil de ses œuvres que nous avons sous les yeux; tels que *De magistratibus populi romani, et De veteri scripturâ romanorum*, Amberg, 1608, in-12. — *De re nummariâ breviarium*, publié par Jean Rhodius, Padoue, 1648, in-8°. — Ses notes sur Martial, sur Florus, sur Suétone, sur Catulle, Tibulle et Properce, sur le *Pervigilium Veneris*. — Sa *Laus elephantis;* son *Auctarium ad Smetii Inscriptiones antiquas;* son *Epistola deliberativa an bellum, pax vel induciæ Hispano in Belgio præstent*, Francfort, 1609, in-8°., et Leyde, Elzevier, 1634, in-16; ses poésies latines posthumes, recueillies contre ses ordres, par François Sweertius, sous le titre de *Musæ errantes*, Anvers, 1610, se trouvent aussi dans les *Deliciæ poëtarum Belgicorum*, tom. 3, p. 302-368. Lipse a désavoué les *Orationes* VIII, publiées sous son nom à Iéna, en 1607, et en particulier celle *De duplici concordiâ litterarum atque religionis.* Voyez *Miscell. Epist. centuria* IV, ep. 68. Il n'est guère possible d'écrire sur tant de sujets, et de ne pas se rencontrer quelquefois avec ceux qui nous ont devancés dans la carrière, ou qui la parcourent avec nous. Saint Jérôme, sur cet endroit de l'Ecclésiaste, *Nihil sub sole novum*, cite ce mot, plus plaisant que charitable, de Donat: *Pereant qui ante nos nostra dixerunt!* Lipse a été accusé de plagiat par Muret, par Pierre Faber, etc. Il faut

voir à ce sujet Thomasius dans son traité *De Plagio litterario ;* et Crenius, *Animadv. philol. et historicæ*, fascic. VII. P. Burman *Syll. epist.* t. I, p 631. Lipse ordonna par son testament, que, hors une partie de sa correspondance, on n'imprimât aucun de ses manuscrits ; et en effet, à l'exception de ses poésies latines, on n'a guère publié de ses œuvres posthumes. Son traité *De re nummariâ* se garde en manuscrit à la bibliothèque de Besançon. — Nous ignorons quel rapport a pu avoir Juste-Lipse avec David Lipse qui était d'Isque, comme lui, et qui nous a laissé un traité latin sur l'hydropisie, imprimé à Iéna en 1625, in-8°., et réimprimé en 1678. — Un grand oncle de Lipse, nommé Martin Lipse, né à Bruxelles, fut chanoine de Saint-Augustin, et supérieur d'un couvent de religieuses près d'Huy, dans le pays de Liége : il s'occupa beaucoup de littérature et spécialement de littérature sacrée ; et l'on croit qu'il se rendit fort utile, par la collation des manuscrits, aux éditions de Saint-Hilaire et de Saint-Augustin, qui se firent de son temps. On lui attribue l'édition des *Symmachi Epistolæ*, publiée chez Froben, Bâle, 1549, in-8°. ; son nom n'y paraît cependant que dans la dédicace, qui est de Sigismond Gelenius, et où ce savant dit avoir tenu ces *Lettres* de lui. On le cite également comme ayant travaillé sur Macrobe, comme ayant publié *Chromatii homiliæ*, et retouché la grammaire de Jean Custos. Il était en correspondance avec Erasme ; et dans le recueil des lettres de celui-ci, il y en a cinq qui lui sont adressées. Erasme le loue de son zèle pour la littérature sacrée. Martin Lipse mourut en 1555. Son épitaphe, rapportée dans Foppens, détaille assez fastueusement ses titres littéraires.

M—on.

LIRIS (Le P. Léonard du), religieux récollet, né à Eymoutiers en Périgord, est connu par la dispute qu'il eut avec J. B. Morin, touchant la manière de déterminer les longitudes en mer. Ayant été employé dans les missions du Canada, il prétendit que, durant le trajet, il était parvenu à déterminer les longitudes, au moyen d'un globe qu'il nommait *Globe hauturier*. Cette prétention était très-mal fondée ; mais il disait, en passant, quelques vérités dures à Morin, qu'il rangeait dans la classe des astronomes *papyracés*, c'est-à-dire, qui ne font de l'astronomie que sur le papier. Après s'être injuriés l'un et l'autre dans des ouvrages qu'on ne lit plus, Du Liris et Morin finirent par se réconcilier. (Voyez l'*Hist. des mathématiques*, t. II, p. 337.) On connaît du P. Du Liris : I. *Le secret ou la théorie des longitudes*, etc. Paris, 1647, in-4°. Morin publia la réfutation de cet ouvrage, et n'eut pas de peine à prouver que le P. Du Liris était un peu neuf dans les sciences mathématiques. (*Voy.* J. B. Morin.) Du Liris lui répondit par son *Apologie*, etc. 1648, où il raisonne un peu plus exactement que dans son premier ouvrage. Cette apologie mit Morin en fureur, et il y fit une réponse remplie d'invectives si grossières qu'on serait tenté de croire que le tort était de son côté. II. *Ephéméride maritime*, pour observer en mer la longitude et la latitude ; avec un nouveau moyen de perpétuer l'éphéméride du soleil, pour avoir toujours sa déclinaison, Paris, 1655, in-fol. Il s'y attache principalement à une méthode graphique de déterminer

la longitude du lieu par des observations de la lune, sans connaître ni la parallaxe ni la réfraction de cet astre. Cette méthode est ingénieuse; mais la pratique en est difficile sur mer, et elle a le défaut de toutes les méthodes graphiques, qui ne sont susceptibles de précision qu'en théorie. (*V.* le *Voyage de Courtanvaux*, p. 13.) On ignore l'époque de la mort du P. Du Liris; on sait seulement qu'après avoir prêché pendant quelque temps, il devint gardien du couvent de Saint-Amand, en Limousin.

W—s.

LIRON (Dom Jean), savant bénédictin de la congrégation de S.-Maur, né à Chartres en 1665; embrassa la vie religieuse à l'âge de vingt ans, et fut appelé à Paris, où il connut D. Lenourry, qu'il aida à terminer son *Apparatus ad Biblioth. SS. Patrum.* (Voy. Lenourry.) Il obtint ensuite la permission de fixer sa résidence à la célèbre abbaye de Marmoutier, dont il mit en ordre les archives, précieuses par la quantité de pièces originales qu'elles renfermaient sur notre histoire. Il passa ensuite au Mans, et mourut en cette ville, le 1er. juillet 1748. On a de lui: I. *Apologie pour les Armoricains et pour les églises des Gaules*, Paris, 1708, in-12. Il y soutient, contre l'opinion de D. Lobineau, que les Armoricains ont reçu les lumières de l'Evangile avant la descente des Bretons dans leur pays; mais D. Lobineau, à qui il communiqua son ouvrage avant de le publier, fit disparaître de son *Histoire de Bretagne* les passages critiqués par D. Liron, et l'accusa de mauvaise foi dans ses citations. La ruse de D. Lobineau fut enfin découverte; et l'on conserve encore, dans quelques bibliothèques, des exemplaires de son histoire, non cartonnés (*Voy.* Lobineau). II. *Dissertation sur le temps de l'établissement des Juifs en France*, où l'on examine ce que Basnage a écrit sur cette matière, ibid., 1708, in-8°. Basnage lui répondit dans la préface de la seconde édition de son *Histoire des juifs*; mais D. Liron ne se tint pas pour battu, et il lui répliqua par un nouvel écrit, inséré dans le tome II des *Singularités historiques*, dont on parlera tout à l'heure. III. *Dissertation sur Victor de Vite, avec une nouvelle vie de cet évêque*, Paris, 1708, in 8°. IV. *Question curieuse, si l'Histoire des deux Conquêtes d'Espagne*, par Abuleacim Tassis Abentarique *est un roman*, ibid., 1708, in-8°.: il y soutient l'affirmative. V. *Les Amènités de la critique*, ou *Dissertations et Remarques nouvelles sur divers points de l'antiquité ecclésiastique et profane*, Paris, 1717, 2 vol. in-12. Cet ouvrage estimé paraît avoir été entrepris pour relever les erreurs échappées à Tillemont dans ses *Mémoires*. VI. *Singularités historiques et littéraires*, Paris, 1734-40, 4 vol. in-12. C'est encore un recueil de remarques et d'observations critiques sur un grand nombre de points de l'histoire civile, ecclésiastique et littéraire: il y réfute successivement, D. Lenourry, qui voulait enlever à Lactance le fameux traité *De la mort des Persécuteurs;* Larrey, D. Calmet, Sirmond, Baluze, Leclerc, Basnage, Lacroze, D. Martène, etc. On trouve aussi dans cet ouvrage des renseignements curieux sur des savants peu connus, du moyen âge. VII. *La Bibliothèque chartraine* ou *Traité des auteurs et des hommes illustres*

de l'ancien diocèse de Chartres, etc. Paris, 1719, in-4°. Il avait d'abord intitulé cet ouvrage : *Bibliothèque générale des auteurs de France*, dont la *Bibliothèque chartraine* formait le livre 1er.; et il en promettait une suite, qui n'a point paru. Ce volume, rédigé sur un plan mal conçu, contient beaucoup de détails inutiles; et la plupart des articles sont superficiels et inexacts : il a été critiqué par D. Lecerf, dans sa *Bibliothèque des Ecrivains de la Congrég. de St. Maur.* On attribue encore à D. Liron : *Dissertation sur un passage du second livre de St. Jérôme contre Jovinien, altéré dans toutes les éditions, et qui est rétabli dans sa pureté originale*, Paris, 1706, in-8°.; nouv. édit. augmentée, d'une *Réponse aux objections* de D. Martianay, ibid., 1707, même format. On croit que D. Liron est un des principaux auteurs des premiers volumes de l'*Histoire littéraire de la France*, Paris, 1738 et années suiv. W—s.

LIRUTI (Jean-Joseph), antiquaire, né à Villafreda, dans le Frioul, au commencement du XVIIIe. siècle, avait de la fortune, et employa la plus grande partie de ses revenus à se former un cabinet, l'un des plus considérables qu'un particulier ait possédé en Italie. La société Colombaire de Florence lui ouvrit ses portes; et cet exemple fut suivi par les autres académies. L'étude des monuments, des médailles, et les recherches littéraires, partagèrent tous les moments de sa vie. Il mourut en 1780 dans un âge avancé. On a de lui : I. *Della moneta propria e forestiere ch'ebbe corso nel ducato di Friuli dalla decadenza dell' imperio romano sino al secolo XV, Dissertazione*, Venise, in-4°. fig., 1749. Argelati l'a inséré dans la *Collect. dissertat. de monetis Italiæ*, tom. II, pag. 71-185. II. *De servis medii ævi in foro Julii dissertatio*, Rome, 1752, in 8°. Il y a beaucoup d'érudition dans cette pièce. Gori l'a insérée dans les *Symbol. litterar. opuscul. varia*, tom. IV de la seconde décade. III. *Notizie delle vite ed opere scritte da' litterati del Friuli*, Venise, 1760-80, 3 vol. in-4°. On y trouve beaucoup d'anecdotes et de recherches curieuses. IV. *Notizie di Gemona antica città del Friuli*, Venise, 1771, in-4°. Le *Diction. historique* de Bassano lui attribue une *Histoire du Frioul*, en italien, 5 vol. in-8°. W—s.

LISCOV (Chrétien-Louis), satirique allemand, naquit dans le Mecklenbourg, au commencement du dix-huitième siècle. Après avoir étudié le droit; il dirigea l'éducation des enfants d'un riche habitant de Lubeck, et fut placé, en 1738, dans une autre maison, en qualité de secrétaire. Il vécut aussi à Dresde; mais quelques épigrammes contre des gens en place, l'en firent exiler. Il passa en Saxe ses dernières années, et y mourut en 1760, dans une prison, où il était détenu pour dettes. Liscov n'est guère connu que par ses satires : elles parurent, pour la première fois, en 1739, à Francfort, sous le titre de *Recueil d'écrits satiriques et sérieux*, dont Muchler publia une seconde édition avec quelques changements. Ces satires sont dirigées contre des écrivains fort ridicules, surtout contre Sievers et Philippi, et contre les sots de tous les genres et de toutes les classes. L'auteur excellait dans l'ironie; et quelquefois il écrase sa victime sous le poids de son sarcasme. On n'en peut rien inférer contre la bonté de

son caractère, qui était suffisamment connue ; et parmi les témoignages qui en ont été recueillis, on doit citer sa générosité à l'égard de Philippi, qui avait éprouvé des malheurs, et auquel il fit parvenir des secours. Liscov a été souvent comparé à Rabener. Mais plus fécond et plus original, il est aussi plus mordant, et a un esprit plus philosophique. Pour avoir une idée juste du mérite de Liscov, comme écrivain, il faut se reporter à l'époque à laquelle il commença sa carrière littéraire. La langue allemande était loin d'être fixée ; et l'on ne connaissait même pas sa richesse et l'étendue de ses ressources. Le latin était encore le principal moyen de communication entre les savants. L'école de Gottsched commençait, et avec elle le progrès de la langue allemande, mais en même temps l'influence trop absolue de la littérature française. Liscov, dès 1730, sut donner à sa langue une pureté et une correction dont on n'avait pas encore l'idée, et qui a été à peine surpassée par les écrivains de la brillante époque. Il fut pourtant bientôt négligé, et son nom maintenant n'est prononcé que rarement dans sa patrie ; ce qui ne peut s'expliquer que par la nature de ses travaux, tous en prose, et roulant sur des sujets, qui ont perdu leur plus grand intérêt. D—u.

LISLE (Jean Troins de), aventurier provençal, était natif de Sylassez, près de Barjaumont. On prétend que, dans sa jeunesse, il suivit, en qualité de domestique, un alchimiste qui, fuyant la persécution, se retirait en Suisse, et qu'il assassina son maître dans les montagnes de la Savoie. Ce fut vers l'an 1690 ; et De Lisle pouvait avoir vingt-huit ans. Il s'empara de la cassette du philosophe, dans laquelle était sa poudre transmutatoire, et rentra en France, déguisé en ermite. Il passa quelques années dans un commerce illicite avec une femme de Sisteron, dont il eut un fils, et commença, vers la fin de 1705, à fixer l'attention publique, par les projections qu'il faisait assez indiscrètement. Il demeurait alors au château de la Palu. On trouvera, dans le second volume de l'*Histoire de la philosophie hermétique*, de Lenglet Dufresnoy, les nombreux certificats qui constatent la réalité de ses transmutations. C'étaient du mercure, du plomb, des clous changés en or ou en argent, des clous, des couteaux moitié argent, moitié fer. De Lisle ne pouvait travailler, disait-il, que pendant quatre mois de l'été ; et, quand on les lui ôtait, on lui faisait tort d'une année entière. Quant aux prétendues recettes que l'on trouve dans le même ouvrage, et aux vertus merveilleuses de la *Lunaria*, il suffit d'avoir les plus légères connaissances en chimie pour en voir la futilité. Le bruit de ses opérations étant parvenu à la cour, il reçut ordre de venir à Versailles ; et, comme il différait de s'y rendre sous différents prétextes, l'évêque de Senez (Soanen) le fit enlever par lettre de cachet, en 1711. Les archers qui le conduisaient, persuadés qu'il portait de grandes richesses, résolurent de le tuer : pour cet effet, ils lui donnèrent occasion de s'évader, puis tirèrent sur lui ; mais ils lui cassèrent seulement une cuisse. Il fut conduit en cet état à la Bastille, où l'on voulut en vain le faire opérer. Il avoua qu'il ne possédait pas le secret de la poudre transmutatoire, et mourut le 16 janvier 1712, des suites

de sa blessure, qu'il avait lui-même envenimée. L'évêque de Senez qui l'avait accompagné à Paris, et qui l'exhorta inutilement à recevoir les secours de la religion et à dévoiler son procédé, était persuadé qu'il avait réellement le secret de faire de l'or, et que s'il ne réussit pas à la Bastille, c'est parce qu'il ne voulut pas réussir. (*Vie de Jean Soanen*, 1750, in-8°, pag. 60-64.) D. L.

LISLE (De). *Voy.* DELISLE.

LISLE (Jean-Baptiste Isoard de), connu aussi sous le nom de *Delisle de Sales*, l'un des écrivains les plus féconds du dix-huitième siècle, naquit à Lyon, en 1743. Entré fort jeune dans la congrégation de l'Oratoire, il en sortit au bout de quelques années, et vint à Paris, cultiver la littérature : il avait déjà publié plusieurs ouvrages, qui, malgré son désir ardent de célébrité, l'avaient fait à peine connaître hors du cercle de ses amis, lorsqu'une circonstance imprévue fixa tout-à-coup sur lui l'attention publique. Son livre intitulé : *La Philosophie de la nature*, circulait obscurément depuis plusieurs années, lorsqu'un magistrat zélé ayant eu occasion de le lire, et l'ayant trouvé aussi irreligieux qu'immoral, le dénonça au Châtelet, comme renfermant des principes dangereux. L'auteur, l'abbé Chrétien censeur de l'ouvrage), l'imprimeur et le libraire, furent aussitôt décrétés d'accusation. De Lisle fut arrêté et condamné au bannissement perpétuel : il se rendit appelant de ce jugement, dont ses adversaires eux-mêmes blâmaient la sévérité (1), et il eut la permission de recevoir dans sa prison la visite des personnes qu'intéressait sa disgrâce. Ce fut pour lui l'occasion d'un véritable triomphe : sa chambre était constamment remplie des personnes les plus distinguées par leur naissance ou par leurs talents; et comme il n'était pas riche, on ouvrit en sa faveur une souscription (1) : mais il se piqua de désintéressement, refusa les secours qu'on lui offrit, et distribua aux prisonniers l'argent qui lui fut adressé sous le voile de l'anonyme. Cependant le Parlement cassa la sentence du Châtelet, sur les conclusions de l'avocat du roi, qui se contenta d'inviter De Lisle à user de plus de circonspection. Il courut aussitôt à Ferney remercier Voltaire de l'intérêt qu'il lui avait témoigné; et le philosophe lui proposa de se retirer à la cour du roi de Prusse, où il pourrait écrire avec plus de liberté. De Lisle, après avoir visité l'Allemagne, se rendit effectivement à Berlin; mais il paraît qu'il n'y fut pas accueilli comme il l'avait espéré; car il revint bientôt à Paris, essayer de ramener sur lui l'attention du public. Il entrait dans sa destinée de ne devoir cette célébrité qu'il ambitionnait si vivement, qu'à des circonstances très-indépendantes de son talent. Ainsi, pendant près de quinze années, il eut la facilité de publier, sans obstacle, mais sans exciter le moindre intérêt, des rêves platoniques, des romans, des histoires et des pièces de théâtre. C'est en vain que pour piquer la curiosité, il recourait à des titres bizarres, et qu'il inscrivait au frontispice de ses ouvrages : *Par*

(1) On trouvera des particularités intéressantes sur ce procès, dans les *Mémoires secrets* de la république des lettres, et dans les *Annales littéraires* de Linguet.

(1) Voltaire avait souscrit pour 500 fr., qui furent déposés chez un notaire, à Paris. De Lisle ne voulut pas les accepter, et Voltaire refusa de les reprendre : cette somme n'a été rendue qu'à ses héritiers.

l'auteur de la Philosophie de la nature ; on s'obstinait à ne point les lire. Il mit au jour, en 1791, *Ma République*, conception dont il avait sans doute une très-haute idée, puisqu'il en fit les honneurs à Platon, se contentant modestement du titre d'éditeur ; mais le nom même du philosophe grec ne put fixer un instant le public. De Lisle de Sales voulut faire réimprimer, en 1793, cette nouvelle Utopie, dont il avait changé le titre en celui d'*Eponine ;* il n'était pas alors sans danger de débiter des lieux communs de tolérance, puisque c'était faire la critique des hommes qui venaient d'usurper l'autorité. Cette considération ne l'arrêta point ; et il fut enfermé à Sainte-Pélagie ; où il eut tout le loisir, pendant onze mois, de regretter le temps de sa prison au Châtelet. La révolution du 9 thermidor lui rendit la liberté ; et il se hâta de publier la *Philosophie du bonheur*, ouvrage qu'il avait composé pendant sa détention. Il fut nommé membre de l'Institut, lors de sa formation ; et il communiqua un grand nombre de mémoires à la classe de morale dont il faisait partie : ils furent écoutés par ses confrères avec l'indulgence que commandaient son âge et le choix des sujets (1). De Lisle osa seul, après le 18 fructidor, prendre la défense de quatre de ses collègues (MM. de Fontanes, Pastoret, Carnot et Sicard) exclus de l'Institut par une décision du directoire, et il réclama, dans plusieurs écrits, l'indépendance des corps savants : cet acte de courage lui fait honneur ; et il faut ajouter à sa louange, que malgré les aberrations, quelquefois un peu fortes, dans lesquelles il est tombé, il manifesta souvent son penchant pour le gouvernement monarchique, qu'il regardait comme le seul qui pût assurer le bonheur de la France. Retiré dans sa famille, il vivait entouré de livres dont il avait formé une collection plus considérable que ne le permettait l'état de sa fortune (1). La lecture, et la société de quelques amis de choix, étaient ses seules distractions. A l'âge de soixante-douze ans, il s'avisa de se remarier, et épousa la fille de l'espagnol Badia, connu par ses voyages publiés sous le nom d'*Ali-Bey*. Il écrivit jusqu'au dernier moment, et mourut à Paris, le 22 septembre 1816. Contre l'usage, aucun membre de l'Institut n'a prononcé d'éloge sur sa tombe. De Lisle de Sales n'était dépourvu ni d'esprit, ni d'instruction ; mais il fut égaré par la manie des systèmes et par une imagination trop vive : aucun de ses nombreux ouvrages ne paraît destiné à lui survivre. Il avait de ses talents l'opinion la plus exagérée, et il en parlait souvent, ainsi que des qualités, plus réelles, de son cœur ; aimant à répéter : *Ma douce philantropie..... Mes folies du bien public à la Saint-Pierre..... Ma bonhomie..... Mes innocentes cari-*

(1) Les mémoires lus par De Lisle, à l'Institut, ne sont insérés dans les recueils de la classe que par extraits, qu'on l'avait chargé de faire lui-même, afin de ménager sa susceptibilité.

(1) Sa bibliothèque, composée d'environ 36,000 volumes, occupait quinze ou seize pièces d'une maison, dont ses revenus ne suffisaient pas, dit-on, pour payer les loyers. Il se flattait de la vendre en masse à quelque prince étranger, et avait pour cela fait paraître en 1810 et 1811, sous le titre d'*Analyse du Catalogue*, etc., un aperçu de cette collection *inestimable*, dont il portait modestement la valeur à environ deux cent mille francs. Il avait fait imprimer un grand nombre de titres particuliers, pour se faire des *exemplaires uniques*, et réimprimer quelques numéros introuvables de certains journaux. Cette collection, dont il faisait d'ailleurs un grand mystère, et qu'il ne montrait qu'à ses intimes amis, ne produisit à sa vente, en 1818, qu'environ trente mille francs.

eatures. C'était de la meilleure foi du monde qu'il se plaçait sur la même ligne que les plus grands philosophes de l'antiquité. On sait qu'il avait dans son appartement son buste en marbre blanc, avec cette inscription :

Dieu, l'homme, la nature, il a tout expliqué.

L'un de ses collègues à l'Institut (on croit que c'est M. Andrieux), ayant découvert cette espèce d'apothéose, y ajouta ce second vers :

Mais personne avant lui ne l'avait remarqué.

De Lisle lut l'épigramme, et, au lieu d'en rire, y répondit très-sérieusement : sa colère amusa un instant ; mais plusieurs années après, il essaya de repousser le ridicule auquel il s'était exposé, en déclarant « que » son buste était relégué dans le » fond de sa bibliothèque, drapé à » l'antique, n'offrant à l'œil qui » n'est pas initié, que l'image un » peu fantastique d'un Zénon ou » d'un Anaxagore. » (*Essai sur le Journalisme*, p. 205.) M. Beuchot a donné, avec son exactitude ordinaire, la liste des ouvrages de De Lisle, dans le journal de la Librairie, année 1817, p. 214 et 228, et 1818, p. 543.) On y renvoie les personnes qui voudraient connaître toutes les productions de ce fécond écrivain ; et l'on se contentera de citer ici celles qui présentent le plus d'intérêt, ou qui peuvent donner lieu à quelques remarques critiques : I. *La Bardinade ou les noces de la stupidité*, poème en dix chants, Paris, 1765, in-8°. De Lisle a désavoué ce poème ; mais il en est certainement l'auteur : il déclare qu'avant de le commencer, il ne connaissait pas la Dunciade de Pope, et que de tous les écrivains vivants, il n'a nommé que Fréron, qu'il regardait comme un homme mort à la société. Cet ouvrage, quoique écrit dans des intentions malignes, n'a point eu de succès. II. *Dictionnaire historique de chasse et de pêche*, ibid. 1769, 2 vol. in-12 : on y trouve des articles instructifs et curieux, mais un bien plus grand nombre d'inutiles ; et l'ouvrage est écrit de ce style emphatique, que De Lisle a conservé dans toutes ses productions. III. *La Philosophie de la nature*, ou Traité de morale pour l'espèce humaine, tiré de la philosophie, et fondé sur la nature. Cet ouvrage, le seul dont l'auteur fût *fier*, et le seul aussi qui ait eu une vogue passagère, n'était dans le principe qu'un embryon, qui par des améliorations successives s'est accru d'une manière étonnante : la dernière édition, Paris, 1804, est de 10 vol. in-8°. Linguet, qui a apprécié cet ouvrage avec impartialité, dit, « qu'on y reconnaît partout une » ame exaltée, mais honnête ; un » style vif, mais peu formé ; des ré- » miniscences, des idées délayées, » et trop d'admiration pour ce li- » bertinage d'esprit, que l'on appelle » aujourd'hui *philosophie*. » (*Annal. littérair.*, tom. 1er.) (1). Si l'on en croit De Lisle, cet ouvrage a été traduit en espagnol par Nunez de Taboada, et imprimé à la barbe du Saint-Office, par Ibarra, en 1806, au nombre de huit mille trois cents exemplaires qui ont été distribués en très-peu de mois. IV. *Histoire des douze Césars, de Suétone, trad. en franç. par H. Ophellot de la Pause*, suivie de *Mélanges philosophiques*, 1771, 4 vol. in-8°. Le rédacteur de

(1) Le roi de Prusse faisait peu de cas de la *Philosophie de la nature*. Il y a sans doute de bonnes choses, écrivait-il à Voltaire, mais peu de méthode, et sur la fin beaucoup de ce que les Italiens appellent *concetti*.

l'*Année littéraire* met cette traduction au-dessus de celle de Laharpe. (*V.* ce nom.) Cependant, il reproche à De Lisle d'avoir mutilé l'historien des Césars, et rejeté dans les notes les passages qui lui paraissaient nuire à la rapidité de la narration. Quant aux *Mélanges*, « c'est, de l'aveu de De Lisle, l'imagination dépourvue de goût qui les caractérise. Puis, il ajoute : « je les effacerais de » mon sang, si je ne prenais pas le » parti *plus sage* de les effacer avec » ma plume. » (*Hist. du journ.* p. 287.) V. *Essai sur la tragédie, par un philosophe*, 1772, in-8°.; on y trouve des idées singulières, présentées avec cette emphase si naturelle à l'auteur, et quelques vues judicieuses sur la réforme du théâtre, etc. VI. *Paradoxes, par un citoyen*, Amst. 1775, 2 part. in-8°.; ce recueil est précédé d'une dédicace à Mme. la comtesse de Vidampierre, dont plusieurs passages, peu faits pour flatter cette dame, annoncent un homme étranger aux bienséances. Le volume contient trois pièces publiées antérieurement : la *Défense de la philosophie de la nature*, un *Essai sur la liberté de la presse*, où l'on ne trouve que des idées vagues sur un objet qui a occupé depuis, un grand nombre de publicistes ; et enfin, la *Lettre de Brutus sur les chars anciens et modernes*, que l'auteur aurait dû intituler : Requête au lieutenant de police, contre les cabriolets. VII. *Histoire philosophique du monde primitif*, quatrième édition, Paris, 1793, 7 vol. in-8°., avec un atlas de trente planches. Cet ouvrage qui servait d'introduction à l'Histoire des hommes, en a été détaché par l'auteur, et augmenté successivement de plusieurs chapitres : c'est un système sur la formation du globe, fondé sur les faits physiques, et indépendamment de la révélation. VIII. *Ma République, auteur Platon, éditeur J. de Sales, ouvrage destiné à être publié en* 1800, Paris, 1791, 12 vol. in-18; réimprimé sous le titre d'*Eponine*, 1793, 6 vol. in-8°. IX. *Mémoire en faveur de Dieu*, Paris, 1802, in-8°. : il se proposait d'y réfuter la doctrine funeste de l'athéisme : mais la singularité du titre parut une impiété ; et plusieurs de ses propositions, contraires à la divinité de J.-Ch., ont été réfutées par Lecoz. X. Différentes *Biographies* [illegible]*ales : Malesherbes*, 1803, in-8°. — *Histoire d'Homère et d'Orphée*, 1808, in-8°. — Les *Éloges* de Lafontaine, de Camus, de Montalembert, de Forbonnais et de Bailly. XI. *Œuvres dramatiques et littéraires*, Paris, 1804-1809, 18 v. in-8°. : il y a rassemblé l'*Essai* sur la tragédie, dont on a parlé ; le *Théâtre d'un sybarite*, les *Éloges*, et le *Vieux de la Montagne*, roman oriental, dont il changea le titre en celui de *Tige de myrthe et Bouton de rose*. XII. *Essai sur le journalisme*, Paris, 1811, in-8°.; — *Défense* de cet essai, ibid. 1813, in-8°. Ce n'est pas, comme on pourrait le croire d'après le titre, une histoire des journaux littéraires, mais une défense de la Philosophie de la nature, son ouvrage de prédilection, contre les attaques des écrivains périodiques : il place sur la même ligne Laharpe, Grimm, Geoffroy et les principaux rédacteurs du journal des Débats. Sa mauvaise humeur perce malgré lui ; et quoiqu'il ne le dise pas, on voit qu'il regrette vivement de n'avoir pas obtenu la plus légère mention dans le rapport de l'Institut pour les prix décennaux : il recapitule ses nom-

breux ouvrages, et il les passe en revue avec une complaisance inexprimable: « J'ai travaillé, s'écrie-t-il, non pour » mon siècle, mais pour les siècles. » Cependant, il n'y a aucun de ses écrits, dit-il, qui n'ait trouvé beaucoup de lecteurs; *Eponine* a été traduite en diverses langues et même en flamand; le *Vieux de la Montagne* a eu, selon lui, le plus brillant des succès, etc. On citera encore de cet infatigable écrivain: l'*Histoire des hommes*, 52 vol. in-12, avec trois atlas in-4°.; deuxième édition, 53 vol. in-8°., avec cent onze gravures: les quarante-un premiers volumes sont de De Lisle, et comprennent l'*Histoire ancienne*; les autres ont été rédigés par M. Mayer et L. S. Mercier. (*Voyez* aussi Loaisel de Tréogate.) De Lisle a continué les *Elements de l'histoire de France*, de l'*Histoire d'Angleterre*, et de l'*Histoire générale*, par l'abbé Millot. Le *Supplément à l'histoire de France*, fut saisi en 1804, et tous les exemplaires restants en magasin furent brûlés. Il a également continué l'*Histoire de la révolution de France*, par de Bertrand-Moleville, depuis le onzième volume; et cette continuation, publiée sous le nom de l'auteur primitif, sans sa participation, a été désavouée. Il est l'éditeur des *Mélanges de poésie et de prose*, par Mme. de Vidampierre; et du *Recueil des meilleures pièces de théâtre, faites en France, depuis Rotrou*, Lyon, 1780, 8 vol. in-8°. W—s.

LISOLA (François-Paul baron de), publiciste et négociateur célèbre, était né à Salins, en 1613, d'une famille noble 1). Après avoir terminé ses études et pris ses degrés à l'université de Dole, il s'établit à Besançon, où il partagea ses loisirs entre la culture des lettres et la profession d'avocat (1). Il parvint, en 1638, à se faire élire membre du conseil annuel, chargé du gouvernement de la ville: mais son élection fut cassée, parce qu'elle n'avait point été faite librement; et il s'enfuit en Allemagne pour échapper aux poursuites dirigées contre lui. Ses talents ne tardèrent pas à le faire connaître d'une manière avantageuse. Il n'avait que trente ans, lorsque l'empereur Ferdinand III le nomma son résident à la cour d'Angleterre; et il se conduisit dans ce poste difficile, avec une prudence qu'on aurait à peine attendue d'un homme consommé dans les affaires. Il fut ensuite envoyé en Pologne, et il signa, en 1660, le traité d'Oliva (2):

1) Le père de Lisola était qualifié *écuyer*. On insiste sur ce point, parce que les libellistes français se sont attachés à le représenter comme un homme de basse extraction. L'auteur de l'*Avis au plénipotentiaire cuisinier, son excellence Lisola* (c'est une réfutation de la *Sauce au verjus*), le fait descendre d'un cabaretier, et ajoute: « Quoi que vous puissiez faire pour » déguiser votre nom, et tâcher d'en faire » un mot italien, en vous appelant *d'Isola*, » vous demeurerez Lisola ou Lise-holà, tant » qu'on se souviendra de la plaisante origine de » ce beau nom que personne n'avait porté avant » vous. » (Pag. 8. Un des frères de Lisola était chanoine de la cathédrale de Besançon, dignité qui ne se conférait alors qu'à la noblesse.

(1) Dans sa jeunesse, Lisola composait des vers français. On trouve des *stances* de lui au devant de la *Sylvanire* de J. Mairet, et un *sonnet* à la louange du fécond Lasseire, en tête de l'*Entrée de la reine-mère dans les Pays-Bas*. Il a en outre publié un *Discours funèbre sur la mort de la princesse Claire-Eugénie, infante d'Espagne*, Besançon, 1634, in-8°.

(2) Durant sa mission en Pologne, le baron de Lisola empêcha de tout son pouvoir le rétablissement de la paix entre Jean-Casimir et le roi de Suède, pour laquelle Louis XIV avait fait offrir ses médiations, par MM. d'Avaugour et de Lombres, ses plénipotentiaires. Lisola craignait que le roi de Suède n'attaquât l'Empereur, et que ce prince ne se trouvât ainsi hors d'état de secourir le roi d'Espagne, avec lequel la France était en guerre. Il parvint même à détacher de la cause des Suédois, l'électeur de Brandebourg, et parut comme ministre médiateur de la maison d'Autriche, au congrès de Welau, où fut consommée cette opération politique, par le traité du 19 septembre 1657, entre Jean-Casimir, roi de Pologne, et Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg. Le baron de Lisola voulut faire suspendre les négociations de la paix

mais ses intrigues ne tardèrent pas à le faire éloigner. L'empereur Léopold l'ayant nommé son ambassadeur en Espagne, il y conclut le mariage de son souverain avec une des infantes, et détermina Philippe IV à envoyer en Flandre une armée destinée à s'opposer aux projets d'agrandissement de la France. Il joua un rôle dans les discussions qui s'élevèrent au sujet des prétentions de Louis XIV sur les Pays-Bas et le comté de Bourgogne, et mit au jour, à cette occasion, différents écrits qui eurent un grand succès. Tous les écrivains aux gages du ministère reçurent l'ordre de le réfuter. Le marquis de Louvois, naturellement violent, était si fort irrité contre Lisola, qu'il manda au comte d'Estrades de le faire arrêter à son départ de Liége, et de l'envoyer pieds et poings liés à Paris, ou de le *tuer* s'il faisait résistance. (Voy. l'*Ann. littér.*, 1760, tom. 1, pag. 185.) Lisola signa, en 1668, le traité avec le Portugal; et il eut part à la paix d'Aix-la-Chapelle, qui fut conclue la même année. Il fut accusé d'avoir conseillé les mesures violentes prises à l'égard du cardinal de Furstemberg, connu par son attachement à la France (*Voyez* FURSTEMBERG, XVI, 167); et l'on ne voit pas qu'il ait songé à se disculper de ce reproche très-grave. Ce n'était pas le seul que lui fissent les écrivains français; ils le représentaient comme un artisan d'intrigues, habile à semer des défiances, et plus propre à reculer la conclusion d'un traité qu'à l'avancer; d'ailleurs homme vénal, n'écrivant ou n'agissant que par jalousie, et ne se conduisant que d'après les calculs d'un vil intérêt. Lisola se détermina enfin à repousser ces injures dans le *Dénouement des intrigues du temps*, ouvrage dans lequel il parle de lui à la troisième personne, et avec une modération qui prévient en sa faveur. Il y soutient qu'il s'est toujours exprimé dans des termes convenables sur le compte du roi, et qu'il a constamment rendu justice aux qualités et aux vertus de la nation française; que c'est malgré lui qu'il a pris la plume, pour répondre à des libelles injurieux à son souverain; qu'il n'a jamais été guidé par des motifs de haine ni de jalousie, et moins encore par son intérêt personnel, puisque, malgré les hautes fonctions qu'il remplit depuis si long-temps, sa fortune est si médiocre, qu'il se voit obligé de solliciter une petite retraite où il puisse passer en repos le reste de ses jours, loin du tracas des affaires. Lisola avait été créé baron de l'Empire, et il aurait sans doute été désigné pour assister au congrès de Nimègue; mais il mourut avant l'ouverture des conférences. Il est bien étonnant qu'on ne sache point d'une manière précise l'époque de la mort d'un personnage aussi distingué (1). Aujourd'hui qu'il n'existe plus de préventions contre Lisola, on doit convenir qu'il avait beaucoup d'esprit, de facilité, de pénétration et d'adresse. Pelisson a dit;

d'Oliva, sous prétexte que, par la mort de Charles-Gustave, arrivée le 24 février 1660, les pleins pouvoirs des ministres Suédois étaient expirés; mais les envoyés prouvèrent que ces pouvoirs étaient donnés non-seulement au nom du roi, mais encore au nom du royaume. D—s.

(1) M. Grappin fixe la mort de Lisola à l'année 1673. (*Hist. abrégée du comté de Bourg.*); les auteurs de la *Bibliothèque historique de France*, en 1673, 1676 ou 1677. La plupart des lexicographes ont adopté cette dernière époque; mais il paraît certain que Lisola était mort dans les premiers jours de l'année 1675. (Voy. la *Lettre* de Bayle à Minutoli, du 1er. mai de cette même année), ou à la fin de décembre 1674. Son *testament*, qu'il fit à son lit de mort, est daté de Vienne, le 25 décembre 1674. Le P. Bertet a publié ce *Testament*, 1675, in-12.

« qu'il avait seul conservé dans ses » ouvrages la vigueur de l'Espagne, » morte et éteinte partout ailleurs. » (*Histoire de la Conquête de la Franche-Comté.*) Bayle lui a rendu plus de justice que ses autres contemporains (1) ; enfin l'abbé d'Olivet l'appelle un *homme illustre*, et propose son exemple à ses compatriotes. (Voy. *l'Hist. de l'acad. franç.*, page 367, tome 1, édition in-12.) On lui a attribué un grand nombre de libelles (2) ; « mais on » lui en a donné plusieurs qu'il n'a» vait pas faits ; artifice de libraire » pour donner cours à une méchante » pièce. » (Bayle, art. *Lisola.*) Les seuls ouvrages qu'on croie véritablement de lui, sont : I. *Bouclier d'état et de justice contre le dessein manifestement découvert de la monarchie universelle, sous le vain prétexte des prétentions de la reine de France*, 1667, in-12. Il y soutient que cette princesse, en se mariant, n'a pu conserver aucun droit sur les états de la maison d'Autriche ; cet ouvrage a eu une foule d'éditions, et il a été traduit en espagnol, en italien, en allemand et en anglais. Il fut défendu de l'introduire en France sous les peines les plus sévères (3) ; et l'arrêt rendu contre le savant Ch. Patin, fut en partie fondé sur ce qu'il en avait reçu un exemplaire de Hollande. II. *Suite du Dialogue sur les droits de la reine très-chrétienne*, 1667, in-12 ; avec des addit., 1668. C'est une réfutation du *Dialogue sur les droits de la reine*, etc. III. *Le Politique du temps* ou *le Conseil fidèle sur les mouvements de la France, pour servir d'introduction à la triple alliance*, Charleville, 1671, in-12 ; Cologne, 1672, in-12 ; ibid. franç. et allemand, 1674, in-4°. IV. *Le Dénouement des intrigues du temps*, 1672, in-12 Il a principalement en vue, dans cet ouvrage, de se justifier des reproches dont ses ennemis ne cessaient de l'accabler ; il y parle avec éloge de Louis XIV et de ses ministres. V. *La Sauce au verjus* (sous le nom de Fr. Warendorp), Cologne, 1674, in-12 (1) ; plusieurs fois réimprimée séparément ou dans des recueils. C'est une réponse très-vive à M. de Verjus, ambassadeur français. Parmi les autres ouvrages attribués à Lisola on se contentera de citer : *Lettre d'un gentilhomme liégeois, à MM. de Liége*, 1672 ; elle fut vendue par ordre des magistrats de cette ville ; — *La Suède redressée dans son véritable intérêt* ; — *L'Europe esclave* ; — *L'Empereur et l'Empire trahis*, etc. W—s.

(1) Bayle s'est cependant égayé au sujet de la *plume* de Lisola, qu'il propose d'appendre à la voûte d'un temple ; « ou de la poser avec » grande cérémonie dans le trésor pour la mon» trer aux curieux, à peu près comme l'on mon» tre le miroir de Virgile et l'épée de Roland, » dans le trésor de St.-Denis. » (*Lettre* à Misutoli, déjà citée.)

(2) « Il s'est donné la joie de répandre par toute » l'Europe, sous les noms empruntés de sieur » de Beaufré, de l'abbé Benzini, et de Christ. » de Wolfrano, des libelles monstrueux en » toutes langues, *pour* défendre cet attentat » (l'emprisonnement du cardinal de Furstemberg) » (*Réfutation de la Sauce au verjus.*) D'autres ont cru que Lisola s'était encore caché sous le nom de Wassemberg (Voy. les tables de *la Bibliothèque historique de France.*)

(3) Les Espagnols ne prenaient pas des mesures moins sévères pour empêcher la circulation des libelles français. On a sous les yeux un arrêt rendu en 1663, par le bailli de Veaul, qui condamne à *cent francs* d'amende le seigneur de Coligny, parce qu'on a trouvé parmi ses livres un exemplaire de la *Satyre Ménippée*. On doit remarquer que lorsque ce jugement fut rendu, la Franche-Comté était, depuis plusieurs années, réunie à la France.

(1) Le rédacteur du *Catalogue* de la Biblioth. de Fillheul, trompé par le titre de l'ouvrage, l'a classé parmi les livres *sur l'art de la cuisine*, quoiqu'il eût mis un autre titre du même genre, la *Sauce Robert*, parmi les livres de droit. C'est une des bévues les plus plaisantes échappées aux catalographes.

LISSOIR (Remacle), abbé de la Valdieu, ordre de Prémontré, naquit à Bouillon, le 12 février 1730, et fut élevé par les soins du président de la cour souveraine de cette ville, qui l'avait pris en amitié. Ses études finies, il entra à l'abbaye de la Valdieu, au diocèse de Reims, et y fit profession en 1749. Dès qu'il fut prêtre, on le fit maître des novices, et successivement professeur de théologie, prieur et enfin abbé en 1766. Son premier soin fut d'augmenter la bibliothèque du couvent. Il mit au concours les cures à sa nomination, et établit une pharmacie pour distribuer des remèdes aux pauvres du voisinage. Dans la même année qu'il devint abbé, il publia un livre intitulé : *De l'état de l'Eglise et de la puissance légitime du Pontife romain*, Wurtzbourg (Bouillon), 1766, 2 vol. in-12. C'est un abrégé du *Febronius* de l'évêque Hontheim, que Lissoir dans son *Avertissement* qualifie de *second Gerson, aussi orthodoxe, aussi savant, mais peut-être plus hardi que le premier.* Lissoir s'appropria l'ouvrage, le refondit, et le rendit sien, comme il le dit lui-même. Il assure qu'il a *adouci des expressions trop dures* et qu'il a *omis entièrement des sorties trop vives contre la cour de Rome;* mais il n'a pas porté assez loin les corrections et les suppressions. Ainsi il soutient avec Hontheim, contre nos auteurs français, que le pape n'a point une juridiction proprement dite sur toutes les églises; que la convocation des conciles généraux ne lui est point réservée; qu'un décret du pape accepté par le plus grand nombre des évêques dispersés ne forme point un jugement irréfragable et final. Il essaie de répondre sur ce dernier point aux arguments de Bossuet, et ne voit pas quelle porte il ouvre par-là aux disputes et aux erreurs. Dans les deux derniers chapitres, il expose sérieusement les moyens les plus propres à produire un schisme dans l'Eglise : le tout est accompagné d'expressions aigres et offensantes pour la cour de Rome. *Je le dis sérieusement*, dit-il, dans son Avertissement, *si j'étais théologien ultra-montain, je n'oserais seulement sourciller en présence de l'auteur d'Emile.* Lissoir ne manquait d'ailleurs ni de connaissances, ni de talent. Il fut utile à son ordre, dont les chapitres nationaux l'avaient nommé visiteur; il refondit les livres liturgiques des Prémontrés, en surveilla la réimpression, et composa, entre autres, l'office de la translation de saint Norbert. Privé de son abbaye lors de la révolution, il desservit la cure de Charleville, sous l'évêque constitutionnel des Ardennes, fut enfermé pendant la terreur, et, après ces temps funestes, vint dans la capitale, où il s'attacha au *Journal de Paris*, comme rédacteur. Il assista au concile des constitutionnels en 1797; et l'on y voit son nom comme député du presbytère des Ardennes. On lui fit même l'honneur de l'élire évêque de Samana, dans l'île de Saint-Domingue : mais, soit qu'il sentît le ridicule de cette élection, soit qu'il prévît les dangers d'une telle mission, il ne fut point sacré; et l'on ne voit point son nom dans la liste des membres du second concile des constitutionnels, en 1801. Après le concordat, il obtint une place d'aumônier des Invalides, et il en exerça les fonctions jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 13 mai 1806. C'était un homme instruit, laborieux, attaché

à ses devoirs, et auquel il n'a manqué peut-être que des idées plus exactes sur les règles du gouvernement ecclésiastique. — Son frère aîné (Théodore), bénédictin, a donné une *Table géographique du Martyrologe romain*, Paris, 1776, in-12. P—c—t.

LISTER (Martin), médecin et naturaliste, naquit à Radcliffe, dans le comté de Buckingham, vers 1638. Son grand oncle sir Martin Lister, médecin ordinaire de Charles Ier., commença son éducation, qui fut achevée au collége de Saint-Jean à Cambridge. Il devint membre de ce collége, en 1660, par une ordonnance de Charles II, et voyagea ensuite en France, pour se perfectionner dans les sciences médicales. De retour dans sa patrie, en 1670, il se fixa dans le comté d'York, y pratiqua la médecine avec succès, et employa ses loisirs à l'étude de l'histoire naturelle et à celle des antiquités. Afin de poursuivre ses recherches dans ces deux branches des connaissances humaines, il entreprit plusieurs voyages dans diverses parties de l'Angleterre, et surtout dans le nord. Ses travaux le mirent en relation avec M. Lloyd, conservateur du Muséum Ashmoléen à Oxford; et il enrichit cette collection, de médailles, d'autels antiques, et d'un grand nombre d'objets d'histoire naturelle. Des mémoires et des observations qu'il fit parvenir à Lloyd, furent envoyés par celui-ci à la société royale de Londres, qui reçut Lister au nombre de ses membres. En 1684, il s'établit dans cette capitale, et fut bientôt élu membre du collége des médecins. Il suivit le comte de Portland, qui, en 1698, fut envoyé comme ambassadeur à la cour de France, par le roi Guillaume. En 1709, il fut nommé médecin en second de la reine Anne, et il mourut le 2 février 1711. Il a publié : I. *Historia sive Synopsis conchyliorum libri* IV, 2 vol. in-folio, 1685-93; ouvrage important et souvent cité par Linné, qui le proclame le plus riche (*ditissimus*) des conchyliologistes de son temps : cet ouvrage contient les figures exactes d'un grand nombre de coquilles, qui toutes furent dessinées sous les yeux de l'auteur par ses deux filles Susanne et Anne : cette première édition est très-rare et très-chère, quand elle est complète. M. Brunet, dans son *Manuel du Libraire*, a donné un très-long détail de toutes les planches qu'elle doit renfermer (1). M. Huddesford, conservateur du Muséum Ashmoléen d'Oxford, en publia en 1770 une seconde édition, qui est moins recherchée, quoique l'on y ait joint la *Synonymie* de Linné. II. *Historiæ animalium Angliæ tres tractatus*, in-4°., 1678. Ces trois traités sont : 1°. sur les araignées, 2°. sur les coquilles terrestres et fluviatiles, 3°. sur les coquilles marines qu'on trouve en Angleterre, avec un quatrième traité sur les pierres ayant la forme de coquilles; ils sont excellents, et montrent dans leur auteur le génie de l'observation porté à un très-haut degré : il y en a un extrait dans les *Transactions philosophiques*, N°. 139. On peut lire, p. IX de la préface du *Tableau des Aranéïdes* (Paris, in 8°., 1805), le jugement que l'auteur de cet article a porté sur le Traité des Araignées. Goëze a donné de ce Traité une

(1) Le volume doit être composé de 1057 planches gravées, qui occupent 468 feuillets, sans compter les 28 planches d'appendix.

bonne traduction allemande (in-8°. Quedlinburg, 1778; — ibid. 1792; le titre seul a été changé, et il n'y a pas eu de seconde édition) : il a aussi été traduit en anglais dans l'ouvrage de Th. Martyn, intitulé *Aranei*, in-4°., 1793, et a été inséré presque en entier dans le Traité de Raï sur les insectes (*Voy.* Raï). Lister a fait des corrections et des additions importantes à ces trois traités, dans l'ouvrage suivant. III. *J. Goedartius de Insectis in Methodum redactus*, etc., in-8°., 1685 (*Voy.* Goedart); c'est une seconde édition du même ouvrage, publié en anglais, in-4°., en 1682. IV. *Exercitatio anatomica in quâ de Cochleis agitur*, 1694, in-8°. V. *Cochlearum limacum Exercitatio anatomica; accedit de Variolis exercitatio*, 1695, 2 vol. in-8°. VI. *Conchyliorum bivalvium utriusque aquæ exercitatio anatomica tertia; huic accedit Dissertatio medicinalis de Calculo humano*, 1695, 2 vol. in-8°. VII. *De Fontibus medicatis Angliæ*, York, 1682; Leyde, 1686, in-12, édition augmentée. (*Voy.* des extraits de cet ouvrage dans les *Transactions philosophiques*, nos. 139, 143, 144 et 166); réimprimé en 1684, avec une autre Dissertation. VIII. *De morbis chronicis tractatus*, avec les œuvres de Richard Morton, Leyde, 1696, in-4°. IX. *Exercitationes medicinales*, 1697, in-8°. X. *Notæ in Apicium Cœlium de Arte coquinariâ*, 1705, in-8°.; Amst., 1709, in-8°. XI. Un grand nombre de *Mémoires* insérés dans les *Transactions philosophiques*. XII. *Voyage à Paris* en 1698, in-8°.; 1699, en anglais; cet ouvrage est accompagné de six planches. Les détails minutieux qu'il renferme, donnèrent lieu au docteur King de tourner l'auteur en ridicule, en publiant une sorte de parodie, intitulé *Voyage à Londres* : mais ces détails, qu'on critiquait à tort à cette époque, sont précisément ce qui rend aujourd'hui le Voyage de Lister très-intéressant, parce qu'on ne les retrouve point ailleurs, et qu'ils font connaître les hommes et les choses de ce temps-là. Ainsi, sans Lister, nous eussions ignoré qu'il existait de son temps une manufacture de porcelaine à Saint-Cloud (*Voy.* p. 139); et que c'est à tort que des hommes de nos jours se sont vantés d'avoir trouvé le secret de cette fabrication. Un éléphant qu'il vit à Paris, et qu'il compara avec un autre qu'il avait vu treize ans auparavant, lui donna occasion de distinguer par des caractères bien tranchés les deux espèces de ce genre d'animaux. Lister a montré, dans ses écrits sur la médecine, trop de penchant pour les hypothèses, et trop de prédilection pour des doctrines anciennes et erronées : mais ses travaux en histoire naturelle et en anatomie comparée, sont avec raison très-estimés, parce qu'il s'est montré observateur exact, plein de sagacité, et qu'il a indiqué avec précision les rapports naturels des animaux qu'il a décrits. W—R.

LITHGOW (Guillaume), voyageur écossais, du dix-septième siècle, parcourut une partie de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique : il revenait en Angleterre, lorsqu'il fut arrêté à Malaga, comme espion et hérétique, appliqué à la torture, et condamné par l'inquisition. Après avoir beaucoup souffert, il fut relâché : il était dans un si triste état en arrivant à Londres, qu'on fut obligé de le transporter sur un lit de plumes, pour le présenter à Jacques Ier.

afin que ce prince pût voir combien le corps de Lithgow avait été tourmenté ; ce n'était plus qu'un squelette mutilé. Toute la cour accourut pour contempler ce spectacle de misère. Le roi ordonna que l'on prît soin de lui, et paya deux fois les frais de son voyage aux eaux de Bath. Il lui avait recommandé de réclamer de Gondemar, ambassadeur d'Espagne, la restitution de l'argent et des autres objets dont le gouverneur de Malaga l'avait dépouillé, et une indemnité de mille livres sterling. L'ambassadeur promit de faire droit aux demandes de Lithgow; mais il était sur le point de quitter l'Angleterre sans avoir rempli sa promesse, lorsque le voyageur guéri de ses maux, le rencontrant dans l'appartement du roi, l'accusa, devant plusieurs personnes de la cour, d'avoir manqué à sa parole. Gondemar lui répondit, et la querelle s'enflamma tellement, qu'ils se battirent à coups de poing. Tout en donnant des éloges à Lithgow pour sa conduite courageuse, on l'envoya en prison, où il resta neuf mois. Il a publié : *Voyages faits par terre, pendant neuf ans, d'Ecosse en Europe, Asie et Afrique*, Londres, 1614, 1 vol. in-4°.; avec fig.; ce livre fut réimprimé quelques années après : la nouvelle édition était dédiée à Charles Ier.; il en parut une trad. en hollandais, Amst., 1652, 1 vol. in-4°., fig. Cette relation est assez amusante; on y trouve beaucoup de détails sur les mœurs et les usages. Quelquefois il donne dans le merveilleux : il termine son livre en disant, qu'indépendamment des mers et des rivières qu'il a traversées, ses pieds souffrants ont parcouru plus de trente-six mille milles ; ce qui, ajoute-t-il, est près de trois fois la circonférence du globe. Sa description de l'Irlande est curieuse, malgré ses bizarreries ; elle a été insérée dans divers recueils, avec le récit de ses souffrances. L'ouvrage de Lithgow a été réimprimé au commencement de ce siècle. On a encore de lui une Relation du siége de Breda, en 1637. E—s.

LITHOV (Gustave), poète latin, né en Suède, en 1692, avait fait de très-bonnes études à Upsal, et se proposait d'entrer dans la carrière des emplois civils, lorsque l'enthousiasme qu'inspiraient les exploits de Charles XII, lui fit prendre le parti de suivre ce héros. Il eut part à plusieurs actions brillantes, mais en retira peu de fruit pour son avancement, et quitta le service à la mort du roi. Il se livra dans sa retraite à la littérature, et cultiva surtout la poésie latine. Une partie de ses poésies parut à Stockholm, en 1734, in-4°., sous le titre de *Poëmata heroïco-miscellanea*. Il devait en publier un second recueil ; mais il ne put exécuter ce projet, et remit son manuscrit à un ami, qui ne trouva pas non plus l'occasion d'en faire part au public. Lithov mourut en 1753. On a encore de lui : *Panegyricus exsequialis in obitum Caroli* XII, Stockholm, 1720, in-4°. de 32 p., et réimprimé quelque temps après. Ce panégyrique fit une grande sensation en Suède; on en trouve des extraits dans les *Acta litteraria Sueciæ*, tom. 1, p. 145. C—au.

LITTLETON (Thomas), célèbre magistrat anglais, d'une ancienne famille, était le fils aîné de Thomas Wescote et d'Elisabeth Littleton, dont il prit le nom, d'après la volonté de son grand-père maternel. Il naquit à Frankley, dans le comté de Worcester, vers le commence-

ment du xve. siècle, suivit la carrière du barreau, et s'y distingua. Henri VI le créa juge de la cour du palais, ou maréchal de la maison du roi, et en 1455, sergent du roi (*king's serjeant*), chargé des assises du nord. A l'époque de la révolution qui fit passer la couronne de la maison de Lancaster, à celle d'York, dans la personne d'Edouard IV, Littleton, alors sheriff du comté de Worcester, fut continué dans ses fonctions par ce souverain, qui le nomma, en 1466, l'un des juges des plaids communs. La même année, il obtint un writ adressé aux commissaires des douanes (*Customs*) de Londres, Bristol, et Kingston sur Hull, pour leur enjoindre de lui payer annuellement 110 marcs, afin qu'il pût soutenir avec honneur sa dignité, 106 shelings 11 sols, pour la fourniture d'une robe fourrée, et 6 shelings 6 sols, pour une autre robe appelée *Linura*. Il fut fait chevalier du Bain, en 1475, et continua de jouir de l'estime de son souverain et de la nation, par sa profonde connaissance des lois anglaises, jusqu'au moment de sa mort, arrivée le 23 août 1481. Il fut enterré dans l'église cathédrale de Worcester, où on lui érigea un tombeau de marbre blanc, décoré de sa statue. Son portrait fut placé dans les églises de Franckley et de Hales-Owen. Thomas Littleton est surtout connu par son traité des *Mouvances de fiefs* (*Tenures*), qu'il avait composé pour l'usage de Richard son second fils. Cet ouvrage a eu un grand nombre d'éditions : suivant Middleton, la première fut imprimée à Londres, en français, en 1481 : mais lord Coke suppose que l'édition française in-fol., imprimée sans date, à Rouen, par W. Letailleur, a été la première. La composition originale de ce célèbre ouvrage est regardée comme la base principale sur laquelle repose tout l'édifice des lois sur la propriété dans le royaume-uni ; et l'excellent commentaire de lord Coke est considéré comme le résumé et le dépôt de ses vastes connaissances sur ce sujet. Une réimpression faite en 1788, in-fol., indépendamment des annotations précieuses de lord Hale et du lord chancelier Nottingham, a été considérablement améliorée par les travaux infatigables de M. Hargrane et de M. Butler. Il existait, sous Edouard III, un livre appelé *Anciennes tenures*, qui donnait une notice des différentes mouvances ou *tenures* dont la terre était tenue, de la nature des propriétés, et de quelques autres objets relatifs à la possession des terres. Ce petit livre, fort sec et fort aride, n'a guère d'autre mérite que d'avoir donné l'idée des *Tenures* de Littleton, ouvrage qui fut, suivant Cambden, aussi utile au droit coutumier anglais, que le code de Justinien l'avait été au droit civil. La substance de ce grand travail a été redonnée en français sous ce titre : *Anciennes Lois des Français, conservées dans les coutumes anglaises, recueillies par Littleton*, avec des observations historiques et critiques par D. Houard, Rouen, 1779, 2 vol. in-4°. D—z—s.

LITTLETON ou LYTTELTON (Edouard, lord), garde du grand sceau d'Angleterre, sous le règne de Charles Ier., de la même famille que le précédent, était fils d'Edouard Littleton, juge du pays de Galles, nommé au parlement, en 1628 : après avoir exercé la profession d'avocat, il fut chargé, avec Edward Coke et sir Dudley Digges, de présenter la pétition des droits (*the*

petition of rights), à la chambre des lords. On lui confia aussi le rapport à faire sur l'accusation portée contre le duc de Buckingham, relativement à la mort du roi Jacques; et il s'en acquitta avec tant d'adresse, qu'il fut loué par tous les partis, quoiqu'il eût à ménager à la fois la jalousie du peuple et l'honneur de la cour. Littleton succéda à son père dans les fonctions de juge du pays de Galles; il fut ensuite élu assesseur à Londres, et dans le même temps, conseiller de l'université d'Oxford. En 1632, il fut nommé premier lecteur d'inner-temple; puis solliciteur général, lord président des plaids communs, et enfin, en 1640, lord garde du sceau à la place de lord Finch, qui s'était évadé pour se soustraire au ressentiment du parlement. A cette dignité le roi Charles Ier. ajouta celle de pair d'Angleterre, avec le titre de lord Littleton, baron de Mounslow. Dans l'emploi difficile de garde du sceau, il sut conserver quelque temps l'estime de tous les partis; et les deux chambres le chargèrent de présenter en leur nom, des remercîments au roi, pour le bill triennal et pour celui des subsides: mais comme il avait concouru, en 1641, à faire voter la levée d'une armée et l'emploi actif des milices, mesures évidemment hostiles pour la cause royale, le roi envoya d'York l'ordre de lui retirer le sceau, après s'être concerté pour le choix d'un successeur avec Hyde, depuis comte de Clarendon. Hyde qui avait toujours eu une grande considération pour le garde du sceau, crut devoir auparavant lui faire une visite, et se convainquit, par la conversation qu'il eut avec lui, du peu de fondement des craintes qu'on avait suggérées au roi. Littleton lui prouva que son but unique, en paraissant agir contre la cour, avait été d'obtenir la confiance du parti qui lui était opposé, pour pouvoir conserver le sceau et le remettre au roi aussitôt qu'il le désirerait; il ajouta qu'il était prêt à joindre S. M., avec le sceau, partout où elle l'ordonnerait. Hyde instruisit lord Falkland de cette conférence; persuadé que le garde du sceau tiendrait sa promesse, il pensa qu'il serait bon que le roi lui écrivît d'une manière flatteuse, pour l'engager à se rendre à York: l'avis fut adopté; Littleton envoya le sceau à York, le 22 mai 1642, et le suivit le lendemain. Malgré ce service important, il ne put jamais regagner entièrement la confiance de Charles Ier., ou plutôt les suffrages du parti de la cour. Il continua cependant de remplir ses fonctions, accompagna le roi à Oxford, où il fut reçu docteur ès-lois, fut fait membre du conseil privé, et enfin, colonel d'un régiment d'infanterie. Il mourut à Oxford le 27 août 1645. En 1683 un monument fut érigé à sa mémoire, par sa fille et unique héritière lady Anne Littleton; et la même année parurent ses *Rapports* Cependant, M. Stevens, dans son introduction aux lettres de lord Bacon, (édition de 1702, page 21), pense qu'ils ne sont pas de lui; beaucoup de questions étant les mêmes que dans les rapports de Hetley. Lord Clarendon dit, en parlant de sir Edouard Littleton, « que c'était un » homme d'une grande réputation » dans la profession des lois, pour » le savoir et les autres avantages » qui distinguent les hommes les » plus éminents. » Il avait fait, dans la partie la plus difficile et la moins connue des lois, des recherches aussi profondes, que dans

celles d'un usage habituel. Witelocke le présente comme un homme plein de courage, de savoir et de sens. Il est cependant difficile d'excuser sa faiblesse et son irrésolution dans quelques circonstances; quoiqu'on doive avouer qu'il rendit lui-même le sceau à son infortuné souverain dès l'instant où il s'aperçut qu'il ne pouvait plus le retenir d'une manière utile, et qu'il mourût fermement attaché à sa cause. D-z-s.

LITTLETON (Adam), savant anglais, né en 1627, à Hales-Owen, dans le Shropshire, exerça les fonctions de ministre de l'église et de maître d'école. On lui conféra, en 1670, le degré de docteur en théologie, sans qu'il eût pris les degrés de bachelier et de maître ès-arts, en considération de son mérite extraordinaire. Il possédait, en effet, des connaissances très-étendues en différents genres, et contribua particulièrement à mettre l'étude de la langue latine en honneur dans son pays. Il mourut à Chelsea, dont il était pasteur, le 1er. juillet 1694, après avoir été maître de l'école de Westminster, prébendier de la cathédrale de cette ville, et chapelain de Charles II. On a de lui, entre autres ouvrages: I. Un *Dictionnaire latin, grec, hébreu, anglais*, très-estimé, Londres, 1679, in-4°. II. *Elementa religionis, sive quatuor capita catechetica totidem linguis descripta, in usum scholarum*, 1658, in-8°. III. *Soixante-un Sermons*, 1680, in-8°. IV. *Préface des OEuvres de Cicéron*, Londres, 1681, 2 vol. in-folio. V. La traduction de l'ouvrage de Selden, *Jani Anglorum facies altera*, avec des notes, publiée sous le nom de Redman Westlote, 1683, in-folio. — Edouard Littleton, sous-maître de l'école d'Eton, ministre de Maple Derham, dans le comté d'Oxford, et chapelain de leurs majestés, a publié quelques petits poèmes parmi lesquels on cite celui qu'il composa *sur une araignée*. Il mourut en 1734. Un recueil de ses sermons fut imprimé après sa mort. L.

LITTLETON. *Voyez* LYTTELTON.

LITTRE (Alexis), médecin, membre de l'académie des sciences de Paris, né en 1658, à Cordes, en Albigeois, mourut à Paris, le 3 février 1725. Il manifesta dès l'enfance un goût passionné pour l'étude, et s'y livrait avec une très-vive application. Sa fortune était médiocre; et tandis qu'il faisait ses humanités au collége de Villefranche, il répétait, moyennant une légère rétribution, à d'autres écoliers plus riches et moins laborieux, ce qu'on venait de leur enseigner. Dès cette époque, il se sentit pour l'art de guérir cette vocation qui devait un jour lui faire obtenir les plus brillants succès; et il employait le temps des récréations et des promenades à suivre un médecin chez ses malades; au retour, il s'enfermait pour écrire sur ce qu'il avait entendu. Après avoir achevé ses humanités, il alla étudier la médecine à Montpellier, y fit encore des répétitions aux élèves, et économisa de quoi se rendre à Paris. De toutes les parties de la science, l'anatomie était celle dont l'étude avait le plus d'attraits pour lui. A cette époque, ce sentiment qui faisait regarder comme une sorte de profanation, la mutilation des cadavres, apportait encore de grands obstacles aux travaux anatomiques. Littre éprouva des difficultés infinies pour satisfaire son goût. Heureusement pour la science, il se lia avec

un chirurgien de la Salpêtrière, qui avait à sa disposition tous les cadavres de l'hôpital. Ils s'enfermèrent ensemble pendant l'hiver de 1684, qui fut fort long et très-froid; et ils disséquèrent plus de 200 cadavres. Bientôt sa renommée s'étendit parmi les étudiants; et un très-grand nombre d'entre eux s'adressèrent à lui pour en recevoir des leçons. A cette époque, il fallait appartenir à une corporation pour avoir le droit de faire des cours publics, et Littre n'était pas docteur: les chirurgiens de Paris lui suscitèrent un procès pardevant le lieutenant de police. Il fut contraint, pour se soustraire à cette tracasserie, de se réfugier dans l'asyle du Temple. Le grand-prieur de Vendôme l'accueillit, et lui donna la permission de disséquer et d'enseigner. Mais un officier subalterne du palais permit à ses ennemis de venir le troubler dans ses travaux. Ils enlevèrent les cadavres qui servaient à ses démonstrations, et il fallut qu'il se rabattît sur les animaux et principalement sur les chiens. Tant de contrariétés ne firent qu'exciter son zèle, et accroître sa réputation, comme le nombre de ses écoliers. Tous ses instants étaient occupés par l'étude; il n'allait pas même à la promenade; et ne fréquentait aucune société privée. Il assistait aux pansements des hôpitaux; il en suivait les médecins dans leurs visites, et augmentait incessamment ses connaissances. Enfin il fut reçu docteur régent de la faculté de médecine de Paris. Doué d'une grande sagacité, il était privé de cette éloquence persuasive si nécessaire au médecin dans l'exercice de ses fonctions, et il ne fallut pas moins que son extrême habileté pour qu'il réussît dans la pratique. En 1699, il fut nommé, selon l'usage de ces temps, élève à l'académie des sciences; et il devint successivement associé et membre de cette compagnie. Nommé médecin du Châtelet, cette place lui fournissait l'occasion d'observer des accidents rares, et de se livrer aux recherches anatomiques. Littre n'a pas publié d'ouvrages particuliers; mais il a enrichi le Recueil de l'académie des sciences d'un grand nombre de Mémoires, presque tous relatifs à l'anatomie pathologique; les plus remarquables sont: I. *Observations sur une nouvelle espèce de hernie*; Mém. de l'acad. des sciences, 1700. II. *Description de l'urètre de l'homme*, ib. III. *Observations sur un fœtus humain monstrueux*, 1701, ibid. IV. *Observation sur les ovaires et les trompes d'une femme, et sur un fœtus trouvé dans l'un de ses ovaires*, 1701, ibid. V. *Observation sur un fœtus humain trouvé dans la trompe gauche de la matrice*, 1702, ibid. Ces deux observations sont du plus haut intérêt; la dernière prouva d'une manière incontestable, et pour la première fois, la possibilité de la grossesse *tubale*. VI. *Histoire d'un fœtus humain, tiré du ventre de sa mère, par le fondement*, 1702, ibid. Littre fut un des hommes les plus laborieux qui aient cultivé les sciences; leur étude absorba toute sa vie: il y avait quinze ans qu'il était à Paris, et qu'il n'avait pas eu le temps d'écrire à ses parents. Il n'assista jamais à aucun spectacle, et il mourut célibataire, uniquement parce qu'il n'eut jamais le loisir de se choisir une femme. *Voyez* son Eloge par Fontenelle. F—R.

LIUTBERT, roi des Lombards, fils et successeur de Cunibert, régna de 700 à 701. Cunibert, en mourant, laissa son fils encore très-jeune, sous

la tutèle d'Ausprand, (*Voy.* ce nom.) Raginbert, cousin de Cunibert, profita de la jeunesse de Liutbert pour lui disputer le trône; il remporta, en 701, une victoire sur Ausprand, et mourut peu de temps après. Ausprand s'enfuit avec son pupille, et bientôt il trouva le moyen de rassembler une nouvelle armée, avec laquelle il vint attaquer Aribert II, fils de Raginbert. Il fut défait une seconde fois près de Pavie, et Liutbert tomba entre les mains du vainqueur, qui le fit mourir dans le bain, en lui ouvrant les veines. S. S—i.

LIUVA I, roi des Visigoths, était en 560, gouverneur de la Septimanie ou Gaule narbonnaise; il joignait à une grande valeur, des qualités plus rares encore, et qui lui frayèrent le chemin du trône. Après la mort d'Athanagilde, il fut désigné son successeur, dans une assemblée des grands du royaume; et son élection reçut l'assentiment des Visigoths d'Espagne. Il avait eu d'un premier mariage avec Théodosie, fille de Severien, duc ou gouverneur de Carthagène, deux fils : saint Herménigilde et Recarède. Sa femme étant morte, il épousa Gosuinthe, veuve d'Athanagilde, et cette union contribua beaucoup à affermir son autorité. Cependant Liuva avait à redouter la haine de quelques seigneurs, dont les droits au trône étaient les mêmes que les siens, et qui, trompés dans leurs espérances, pouvaient essayer de le renverser. Loin de paraître craindre leurs projets, il les rapprocha de sa personne par de nouvelles dignités, et les combla de ses faveurs. Il fixa sa résidence à Narbonne, ville qu'il affectionnait; mais cette préférence accordée à une ville de la Septimanie, servit de prétexte aux Visigoths d'Espagne pour se révolter. Il envoya aussitôt contre eux, son frère Leuvigilde; et en 569, il l'associa au trône, lui abandonnant toute la partie située au-delà des Pyrénées. Liuva fit fleurir dans ses états l'agriculture et l'industrie : quoiqu'élevé dans les principes de l'arianisme, il traita toujours avec une égale bonté tous ses sujets, et veilla à ce que les siéges catholiques ne fussent occupés que par des évêques pieux et tolérants. Cet excellent prince mourut à Narbonne, l'an 572. Leuvigilde réunit alors la Septimanie à l'Espagne. — LIUVA II, roi des Visigoths, était petit-fils de Leuvigilde; il n'avait que vingt ans, lorsque son père, Recarède, mourut, et il lui succéda sans obstacle, en 601. Mais Witeric, oubliant qu'il devait la vie à Recarède, ne tarda pas d'exciter une révolte contre son fils; et profitant de l'inexpérience de ce prince, il l'attira dans un piége, et se saisit de sa personne. Le barbare lui coupa la main droite, et le fit mourir, l'an 603. Liuva, pendant un règne si court et si déplorable, ne put rien entreprendre qui méritât de fixer l'attention de la postérité. Mais tous les historiens espagnols s'accordent à louer les belles qualités de ce malheureux prince. W—s.

LIVE (LA). *Voyez* EPINAY et LALIVE.

LIVERPOOL (CHARLES-JENKINSON, baron HAWKESBURY, et 1er. comte DE), fils du colonel Charles Jenkinson, naquit le 10 mai 1727, dans le comté d'Oxford. Il commença ses études à l'école de Burford, et vint les terminer à Oxford, où il reçut les premières influences de ses opinions politiques. Ce fut pendant son séjour

à l'université qu'il se fit connaître pour la première fois par des vers sur la mort du prince de Galles. En 1753 il quitta Oxford; et bientot après il entra dans la carrière littéraire, en fournissant des articles au *Monthly Review*. Il parut ensuite comme écrivain politique, et publia, en 1756, *une Dissertation sur l'établissement d'une force nationale et constitutionnelle indépendante d'une armée permanente*; cette production remplie de sentiments patriotiques a été souvent citée contre lui-même dans la chambre des pairs. Dans ces occasions lord Liverpool, alors connu sous le nom de Jenkinson, sans désavouer son ouvrage, se justifiait par son extrême jeunesse. En 1758 il donna au public un Discours *sur la conduite du gouvernement de la Grande-Bretagne à l'égard des puissances neutres pendant la guerre présente* (1). C'est à ce pamphlet que plusieurs personnes ont attribué l'élévation de Jenkinson: on le cita, il est vrai, comme un écrit estimable, et qui annonçait un homme éclairé; mais il ne produisit pas pour cela un grand changement dans la position de l'auteur (2). Il paraît que ce fut à une autre cause que Jenkinson dut ses premiers succès politiques. On les a surtout attribués à la protection de sir Edward Turner, qui fut tellement satisfait de quelques couplets composés en son honneur par Jenkinson, à l'occasion des élections, et auxquels il attribua sa nomination, qu'il en présenta l'auteur à lord Bute, et força, en quelque façon, celui-ci de le prendre pour son secrétaire particulier. D'autres écrivains assurent que ce fut le premier comte d'Harcourt, gouverneur de George III, alors prince de Galles, qui présenta Jenkinson au roi. Quoi qu'il en soit, lord Bute lui accorda toute sa confiance; et lorsqu'il devint secrétaire d'état, en mars 1761, il le choisit pour sous-secrétaire, emploi qui suppose une connaissance parfaite des affaires et des secrets du gouvernement (1). Jenkinson devint alors un champion déclaré du parti de l'hôtel de Leicester, et ce fut par l'influence de ce parti qu'à l'élection générale de 1761, il entra au parlement, où il représenta le bourg de Cockermouth, à la recommandation de sir James Lowther, comte de Lonsdale, gendre de son protecteur. Jenkinson ne resta pas long-temps sous-secrétaire d'état; car environ quatorze mois après, il fut nommé trésorier de l'artillerie, place qu'il abandonna bientôt pour celle de secrétaire-adjoint de la trésorerie. Il perdit tous ses emplois en 1765, lorsque le marquis de Rockingham fut mis à la tête des affaires. Néanmoins, dans le courant de cette même année, la mère du roi se l'attacha, malgré l'oppo-

(1) Cet ouvrage traduit dans toutes les langues de l'Europe, avait pour but de justifier les mesures arbitraires du gouvernement anglais envers les puissances neutres, et les droits qu'il s'arrogeait sur le domaine de la mer. Il fut publié en 1758, époque où un grand nombre de vaisseaux hollandais furent saisis par l'ordre du gouvernement britannique. M. Gérard de Rayneval l'a réfuté dans son ouvrage intitulé *De la Liberté des mers*, Paris, 1801.

(2) L'édition anglaise de 1772 contient néanmoins une note qui fera croire que ce pamphlet commença à le faire connaître du ministère, puisqu'on assure qu'à son occasion le duc de Newcastle, alors premier ministre, lui assigna, d'après la recommandation de lord Harcourt, une pension de 200 liv. sterling.

(1) Lord Liverpool fut dans le commencement de sa carrière aussi avancé dans la confiance de lord Mansfield, que dans celle de lord Bute. Lorsque ces deux seigneurs ne se souciaient pas d'aller en plein jour au palais de la Reine, pour ne pas faire connaître au public qu'ils étaient les véritables conseillers du prince, c'était Jenkinson qui leur servait d'intermédiaire dans leurs communications secrètes avec le monarque. Peu-à-peu le roi goûta Jenkinson, et finit par lui accorder toute sa confiance

sition du ministère, en le nommant son auditeur des comptes. Cette circonstance augmenta encore son intimité avec le ministre disgracié, et éveilla la jalousie de ceux qui s'appelaient les *patriotes* : il était devenu, suivant eux, l'entremetteur (*The go-between*) de cette princesse auprès du trône. Lorsque lord Bute, pour s'éloigner tout-à-fait des affaires publiques, se fut retiré à la campagne, Jenkinson, que le roi avait toujours distingué, se trouva le chef du parti qu'on appelait les *Amis du roi*, composant le cabinet secret, qui, selon l'expression de lord Chatham, *était un personnage derrière le trône plus élevé que le trône même* (1). Les honneurs et les emplois l'accablèrent à cette époque : lord de l'amirauté en 1767, il avait été nommé en 1766 secrétaire de la trésorerie, place qu'il occupa sous les ministères de Grenville et de Grafton. Elevé en 1772 à l'emploi de vice-trésorier d'Irlande qui donnait entrée au conseil privé, il acheta, de Fox, en 1775, la place de *clerc des rôles* (*clerk of pells*) en Irlande, qui formait une partie du patrimoine de celui-ci : l'année suivante il fut nommé grand-maître de la monnaie, à la place de lord Cadogan. En 1778, il fut appelé au poste de secrétaire de la guerre, dans lequel il se trouvait encore en 1781, défendant avec talent les intérêts de l'armée à la chambre des communes. Le débat devint alors fort vif entre les amis de Jenkinson et les membres de l'opposition : la majorité qui avait jusque-là voté avec le ministère, se partagea, et finit par l'abandonner ; ce qui amena sa chute en 1782. Jenkinson, rentré dans la vie privée, consacra tous ses moments à compléter sa *Collection de traités faits depuis* 1648. Mais bientôt un autre changement politique le ravit à ses travaux littéraires ; Pitt qui venait de reprendre les rênes du gouvernement, n'avait pas oublié que Jenkinson avait fortement appuyé ses projets. Il lui en témoigna sa reconnaissance en lui faisant donner, en 1786, l'emploi de chancelier du duché de Lancastre : peu après Jenkinson fut créé baron Hawkesbury, et président du conseil de commerce, place que son grand âge et ses infirmités le forcèrent de résigner en 1801, pour se retirer tout-à-fait des affaires publiques. Dans l'intervalle, il devint baron héréditaire par la mort de son parent, sir Banks Jenkinson, et il fut pourvu de la riche sinécure de receveur des douanes que celui-ci occupait. Elevé à la dignité de pair d'Angleterre, avec le titre de comte de Liverpool, en 1796, Jenkinson fut autorisé par le roi à écarteler les armes de cette ville avec celles de sa famille. Tous ces honneurs étaient sans doute bien grands ; et la devise qu'il prit pour son écusson : *Palma non sine pulvere*, prouve qu'il s'en croyait digne. Lord Liverpool est mort à Londres le 17 décembre 1808, laissant un fils déjà parvenu aux premiers emplois, et qui a succédé à ses dignités. Ce ministre partagea long-temps la haine qui s'attachait aux amis de lord Bute, qu'on accusait de gouverner le roi, et de disposer de toutes les places. L'animosité du peuple fut excessive ; et le célèbre pamphlet de Burke *sur les mécontentements populaires*, encouragea la nation. Les membres supposés du conseil secret devinrent les objets continuels des clameurs de

(1) On disait dans le public *que le manteau politique du comte de Bute était fait pour couvrir les épaules de M. Jenkinson.*

la multitude, qui les accusait de la séparation des colonies américaines, de toutes les fausses mesures prises par le gouvernement, et des fâcheux résultats qui en furent la suite. Lord Liverpool était souple, adroit; quelques-uns disent même, artificieux et intrigant. Il est juste d'ajouter que ces derniers reproches vinrent de l'opposition. La postérité qui ne le justifiera pas sur toutes ces accusations, n'oubliera cependant point que c'est à lui que l'Angleterre a dû son traité de commerce avec l'Amérique, et qu'il ne se borna pas à indiquer, mais qu'il créa la pêche de la baleine dans les mers du Sud. Avant son élévation, le comte de Liverpool parlait fréquemment à la chambre des communes, et toujours avec un grand sens; mais il ne se leva que rarement lorsqu'il fut parvenu aux premiers emplois. Cependant on l'écoutait toujours avec une grande attention. On a de lui : I. *Collection des Traités* de 1648 à 1783, 3 vol., in-8°. 1785. En tête de cet ouvrage on a réimprimé son discours *sur la conduite de la Grande-Bretagne à l'égard des Puissances neutres*, etc. II. *Traité sur les Monnaies du royaume*, dans une lettre au roi, 1805, in-4°. D-z-s.

LIVIE-DRUSILLE (Livia Drusilla Augusta, ou Julia Augusta), de l'illustre famille Claudia, naquit l'an de Rome 695; elle était fille de Livius Drusillus Claudianus, qui défendit la cause de Brutus et Cassius, et se donna la mort après la bataille de Philippes. Livie épousa Tibère Claudius Néron, d'abord préteur et ensuite pontife, qui se déclara contre les triumvirs: elle l'accompagna dans sa fuite, et fut accueillie par les Lacédémoniens, qu'elle récompensa depuis de l'asile qu'ils lui avaient accordé. A une rare beauté, Livie joignait un esprit très-cultivé, et toutes les qualités propres à en relever l'éclat. A son retour à Rome, Auguste en devint passionnément amoureux, et la demanda à son mari, qui n'osa pas la lui refuser; il répudia sa femme Scribonie, et épousa Livie, déjà mère d'un fils et enceinte de six mois (1). Les pontifes consultés par Auguste ne pensèrent pas que la grossesse de Livie dût retarder son mariage. Elle avait vingt ans lorsqu'elle fut appelée à partager l'empire du monde; et profitant habilement de l'ascendant qu'elle avait pris sur Auguste, elle songea aussitôt à assurer le trône à son fils Tibère. Elle fut soupçonnée d'avoir eu part à la mort de Marcellus, qui pouvait être un obstacle à ses vues ambitieuses; mais on doit dire que rien ne paraît justifier cet odieux soupçon. (*Voyez* Marcellus.) Elle eut bientôt à pleurer elle-même la mort de son second fils (Drusus Germanicus); mais elle n'imita point Octavie, qui avait fatigué Auguste par l'excès de sa douleur: elle prêta l'oreille aux consolations que cherchait à lui donner le philosophe Areus; et elle parut sensible aux honneurs qu'Auguste lui décerna pour la distraire de sa tristesse. Livie ne put empêcher son fils Tibère, dont le caractère sombre commençait à se manifester, de se retirer dans l'île de Rhodes, dont le séjour lui avait plu; mais elle continua de veiller sur ses intérêts. Après la mort prématurée

(1) Livie eut deux fils de son premier mariage: l'empereur Tibère; et Drusus-Germanicus, dont elle était enceinte lorsqu'elle épousa Auguste. C'est donc par inadvertance, qu'à l'article Auguste, on a dit qu'elle était mère d'une fille, et une mère de Tibère. De son mariage avec Auguste elle n'eut qu'un enfant, qui mourut presqu'au moment de sa naissance.

des deux fils de Julie, elle se hâta de le faire revenir à Rome, et le fit adopter par Auguste, en même temps qu'Agrippa Posthume, le dernier rejeton de la famille des Césars. Elle songea pour lors à écarter Agrippa, et le peignit à Auguste sous des couleurs tellement odieuses qu'il se détermina enfin à l'exclure de sa succession. Après avoir comblé tout l'intervalle qui séparait son fils du trône, il ne lui restait plus qu'à l'y faire monter; et quelques historiens l'accusent d'avoir hâté la mort d'Auguste, en lui faisant manger des figues empoisonnées (1). Mais ce qui est plus certain, c'est qu'elle se rendit maîtresse des derniers moments de l'empereur, et qu'elle tint sa mort cachée jusqu'à l'arrivée de son fils alors absent. Auguste expira doucement entre ses bras, en lui disant : « Livie, conser-» vez le souvenir d'un époux qui » vous a tendrement aimée; adieu » pour jamais. » Livie était la confidente des plus secrètes pensées de cet empereur; il la consultait souvent, et se trouvait bien de ses avis : ce fut elle qui lui conseilla d'user de clémence envers Cinna; et Auguste avouait qu'il lui devait une partie de l'éclat de son règne. Par une disposition singulière de son testament, il adopta Livie, lui ordonna de prendre le nom de *Julia Augusta*, et l'institua son héritière avec Tibère. Livie témoigna la plus grande douleur de la mort d'Auguste : elle présida elle-même à la cérémonie de son apothéose, et voulut être la prêtresse du temple érigé au nouveau dieu, dans son propre palais. Tibère se montra peu reconnaissant envers sa mère; il s'opposa à ce que le sénat lui décernât de nouveaux honneurs; et ne la consulta point sur les affaires publiques : mais ce prince dissimulé conservait les apparences, et cachait son ingratitude sous les formes du respect. Un jour Livie lui ayant demandé une place de juge pour un de ses protégés, Tibère lui répondit qu'il l'accorderait à condition qu'on inscrirait au registre que c'était une faveur qui lui avait été extorquée par sa mère. Cette réponse indigna Livie, et s'étant fait apporter sa cassette, elle en tira un billet d'Auguste, qui se plaignait déjà de la dureté et de l'humeur intraitable de Tibère. Dès ce moment il ne crut plus devoir user d'aucun ménagement, et, rompant avec sa mère, il s'éloigna d'elle pour toujours. Livie mourut l'an de Rome 782, 29 de Jésus-Christ, à l'âge de 86 ans. Ses funérailles se firent sans aucune espèce de pompe. Son arrière-petit-fils, C. Caligula, prononça son oraison funèbre, et ce fut à-peu-près le seul honneur rendu à sa mémoire. Son testament ne fut point exécuté. Claude, qu'elle n'avait jamais aimé, parvenu à l'empire, lui fit décerner les honneurs divins. Livie, que Caligula nommait un Ulysse en jupe (*Voy.* Suetone), avait de grandes qualités. Dion-Cassius raconte que quelqu'un lui ayant demandé par quels moyens elle avait acquis tant de crédit sur Auguste, elle répondit : « Mon secret est bien simple. J'ai » toujours vécu sage; j'ai étudié tout » ce qui pouvait lui plaire; je n'ai » jamais témoigné de curiosité in-» discrète, ni par rapport à ses af-» faires, ni par rapport à ses galan-» teries, que j'ai même affecté d'i-

(1) Aucun des crimes reprochés à Livie n'est prouvé : quant à l'accusation d'empoisonnement renouvelée contre elle à la mort d'Auguste, il est assez simple, dit Dureau de Lamalle, qu'on meure à soixante et seize ans, sans qu'il soit nécessaire, pour expliquer cette mort, de recourir à des causes extraordinaires.

» gnorer (1). » Tacite, qui a accrédité, ou du moins qui n'a pas cherché à dissimuler tous les reproches qu'on a faits à Livie, reproches uniquement fondés sur ses vues ambitieuses, et dont aucun n'est prouvé, a fait d'elle ce portrait: « Elle avait une vertu digne des premiers temps, avec plus d'enjouement qu'alors on n'en permettait aux femmes, mère impérieuse, épouse complaisante, ayant un peu de la dissimulation de son fils, combinée avec toute l'adresse de son mari. » (*Annales*, liv., v, 1, traduction de Dureau de Lamalle.) W—s.

LIVIE-LIVILLE (Livia-Livilla), petite-fille de l'impératrice Livie et sœur de Germanicus, fut mariée fort jeune à Drusus, son cousin, fils de Tibère. Dans le temps que la mort de Germanicus plongeait dans le deuil tous les citoyens, elle accoucha de deux enfants mâles. Cet événement causa à Tibère une joie qui ne fut point partagée par le peuple, livré à la tristesse. Livie se laissa corrompre par cet infame Séjan, dont le nom, justement flétri, rappelle le souvenir de tous les crimes. Il sut lui persuader qu'épris de ses charmes, il n'avait d'autre ambition que de l'épouser pour partager avec elle le trône du monde; et la nièce d'Auguste, la belle-fille de Tibère, consentit à échanger une grandeur assurée contre une élévation future, pleine de risques, et qui devait être le fruit d'un crime odieux. A quelque temps de là, son mari Drusus mourut d'un poison lent (*Voyez* Drusus, t. XII, p. 50); et Livie s'abaissa au point de devenir la complice de Séjan dans l'exécution de ses projets contre les fils de Germanicus, dont l'existence était un obstacle à son élévation. Ce vil sicaire osa bien ensuite demander à Tibère son consentement pour épouser Livie. Ce prince dissimulé mit dans son refus tous les ménagements qu'il crut propres à l'adoucir; mais il commença dès-lors à perdre de la confiance qu'il avait dans Séjan, et il finit par l'abandonner à ses ennemis (*Voy.* Séjan). Alors seulement Tibère apprit que Drusus était mort empoisonné: il fit appliquer à la question tous ceux qui furent soupçonnés d'avoir pris part à ce crime, et ils périrent dans les supplices (l'an de Rome 784, 31 depuis J. Ch.). On dit que Livie, laissée à sa mère la vertueuse Antonia, fut enfermée par ses ordres dans un cachot, où elle mourut de faim. Le sénat rendit un décret qui ordonnait d'abolir ses images. — Livie-Orestille (*Livia-Orestilla*), dame romaine d'une illustre famille, eut le malheur de plaire à l'empereur Caligula, qui la ravit à Calpurnius-Pison, le jour même de la cérémonie de son mariage. Suétone rapporte que Caligula étant entré dans la salle du festin, et ayant vu Pison placé près d'Orestille, lui dit d'un ton menaçant: « Ne pressez pas tant mon épouse »; et qu'après le repas, il força cette infortunée de le suivre. Le lendemain, il fit publier qu'il s'était marié à la manière de Romulus et d'Auguste. Quelques jours après, il répudia Orestille; et ayant appris qu'elle s'était réunie à son premier mari, il les exila l'un et l'autre dans des lieux séparés, pour leur ôter la consolation d'être ensemble. W—s.

(1) Suétone dit qu'elle poussait la complaisance au point de servir Auguste, près de ses maîtresses. L'aveu que Dion met dans la bouche de Livie, paraît plus naturel.

LIVIUS-ANDRONICUS. *Voyez* ANDRONICUS.

LIVIUS (TITUS). *V.* TITE-LIVE.

LIVON, roi d'Armenie. (*Voyez* LÉON.)

LIVONIERE (CLAUDE POQUET DE), habile jurisconsulte, conseiller au présidial d'Angers, sa patrie, professeur en droit français dans la même ville, mourut à Paris, où il poursuivait un procès, en 1726, dans la soixante-quatorzième année de son âge. Une expérience de plus de cinquante ans, jointe à une étude assidue de la coutume, le faisaient regarder comme l'oracle de sa province. Il était d'une grande modestie, redoutant la qualité d'auteur; et il ne se servit de son crédit que pour être le pacificateur des familles. On a de lui: I. Un bon *Recueil des commentaires sur la coutume d'Anjou*, Paris, 1725, 2 vol. in-fol. II. *Traité des fiefs*, 1729, in-4°., spécialement destiné à expliquer ce qui se pratiquait pour les fiefs dans l'Anjou et le Maine. III. *Règles du droit français*, 1730, et 1768, in-12; cet ouvrage, qu'il regardait comme le plus chéri de ses enfants, n'a pour objet que le droit commun des pays coutumiers. On reproche à l'auteur d'avoir donné trop d'étendue à certaines règles qui n'ont d'application que dans des cas particuliers; de n'avoir pas marqué la différence entre les usages du parlement de Paris et ceux des autres ressorts, et de n'avoir pas averti du partage de sentiments parmi les jurisconsultes sur certains articles. IV. *Dissertation sur l'ancienneté de l'université d'Angers*, 1736, in-4°.

T—D.

LIVOY (Le P. TIMOTHÉE DE), littérateur, né vers 1715, à Pithiviers, prit l'habit religieux dans la congrégation des Barnabites, et fut chargé d'enseigner les humanités dans différents colléges. Il visita ensuite l'Italie, où il reçut un accueil distingué des savants, et fut agrégé à plusieurs sociétés littéraires. De retour en France, il fixa son séjour à Paris, où il mourut le 27 septembre 1777, après avoir publié différents ouvrages dont la rédaction occupa ses dernières années, savoir: I. *Dictionnaire des Synonymes français*, Paris, 1767, in-8°. Beauzée en a donné une édition plus complète, et corrigée, ibid., 1788, in-8°. C'est un ouvrage utile, particulièrement aux versificateurs; le plan en est tout-à-fait différent de celui des *Synonymes* de Girard ou de Roubaud, dont le but est d'analyser la signification précise des mots, et d'exposer les nuances délicates qui distinguent ceux qu'on serait tenté d'employer indifféremment l'un pour l'autre. Le P. de Livoy, au contraire, écartant toute discussion, fournit, à chaque mot, un ou plusieurs termes à-peu-près équivalents pour l'écrivain qui ne tient pas beaucoup à n'employer que le mot propre, mais qui craint surtout de répéter un mot déjà employé. II. *Lettre à M. de S. R. sur les Réflexions morales* d'Amelot de la Houssaye, ib. 1769, in-12. III. Le P. de Livoy a traduit de l'italien de Denina, *Le Tableau des révolutions de la littérature ancienne et moderne*, Paris, 1767, in-12; — du P. Bartoli, *L'homme de lettres*, avec une préface et des notes du traducteur, ibid. 1768, 2 vol. in-12; — du P. Gerdil (depuis cardinal); *Exposition abrégée des caractères de la vraie religion*, ibid. 1770, in-12; — de Muratori, *Traité du bonheur public*, ibid. 1772, 2 vol. in-12; — et enfin du P. Norbert

Cayme, *Voyage d'Espagne*, fait en 1755, avec des notes historiques, géographiques et critiques, et une table raisonnée des tableaux et autres peintures de Madrid, de l'Escurial et de Saint-Ildefonse, Paris, 1772, 2 vol. in-12. Le voyage du P. Cayme avait paru à Saint-Petersbourg, 1765, 4 vol. in-8°. Le traducteur en a retranché beaucoup de longueurs et d'inutilités, et y a joint des notes qui prouvent son goût et son jugement; mais son style est dépourvu d'élégance. C'est sur la version du P. de Livoy, que le *Voyage* de Cayme a été traduit en allemand, Leipzig, 1774, in-8°. W—s.

LIZET (Pierre), né dans les montagnes d'Auvergne, au diocèse de Saint-Flour, exerça, vers l'an 1482, la profession d'avocat au parlement de Paris, où il devint conseiller en 1515, avocat-général en 1517, et premier président en 1529. Ce magistrat eut le malheur d'indisposer contre lui toute la maison de Lorraine, pour avoir fait refuser aux Guises, dans une plaidoirie, le titre de princes, réservé alors exclusivement aux princes du sang. Le cardinal de Lorraine présidant un jour au conseil, Lizet qui s'y trouvait, prétendit, nonobstant la remontrance de l'impérieux ministre, être en droit d'opiner assis et couvert. Le cardinal saisit cette occasion pour venger sa maison de l'outrage qu'il prétendait en avoir reçu: il intéressa la duchesse de Valentinois dans sa querelle, et accusa Lizet d'avoir parlé insolemment du roi. Ce malheureux vieillard, effrayé des menaces du cardinal ministre, et mal secondé par son corps, qui n'était pas fâché d'avoir un autre chef, alla se jeter aux pieds de son ennemi. Cette démarche, que De Thou appelle une *pitoyable lâcheté*, n'eut aucun succès; et le cardinal voulant avoir un premier président à sa dévotion, Lizet fut obligé, en 1550, de se démettre pour obtenir son pardon. On lui donna, en considération de sa pauvreté, l'abbaye de Saint-Victor, où il reçut la prêtrise en 1553. Il mourut le 7 juin 1554. C'était un magistrat éclairé, occupé tout entier de ses fonctions, et si désintéressé, qu'en se dépouillant de sa charge, il ne lui serait pas resté de quoi avoir du pain, sans le bénéfice dont on le pourvut par commisération. Ses défauts étaient un mélange de fermeté et de faiblesse, une loquacité qui le rendait incommode et souvent ridicule, et un zèle fanatique contre les protestants, qu'il poursuivit avec une excessive sévérité dans la *Chambre ardente*, dont il fut le créateur, et qu'il présida presque toujours. Cependant, il ne faut pas adopter, à cet égard, tout ce qu'en rapportent les historiens de la nouvelle secte, qui ont exagéré les cruautés de Lizet. Il s'occupa, dans sa retraite, à composer des livres, entièrement oubliés aujourd'hui, dans lesquels on remarque plus de zèle que de principes, plus d'érudition que de raisonnement. Bèze les tourna en ridicule, par un écrit macaronique, inséré dans les *Epistolæ obscurorum virorum* (Voy. Gratius), et où il suppose que *Magister Benedictus Passavantius*, envoyé à Genève par l'auteur, pour savoir ce qu'on y disait de ses ouvrages, lui rend compte de sa commission. Ce sont des traités sur diverses matières, qu'il fit imprimer en 1552, 2 vol. in-4°.; son style est ampoulé, et il se sent du zèle ardent dont l'auteur était animé contre les hérétiques. On

peut juger de son discernement par ce qu'il dit contre les versions de l'Ecriture en langue vulgaire : il prétend que quand la Bible fut traduite en latin, dans les premiers siècles, il y avait deux sortes de latin, l'un pour les savants, et l'autre pour le peuple, et qu'ainsi la version de l'Ecriture ayant été faite dans le premier latin, ce n'était pas proprement une traduction en langue vulgaire. Lizet entendait mieux les matières de jurisprudence, comme on peut en juger par son traité posthume de la *Manière de procéder dans les causes criminelles et civiles*, où l'on trouve d'excellents préceptes, et où l'on voit comment nos ancêtres instruisaient les procédures. L—E et T—D.

LLHWYD ou LLOYD. *Voyez* LLWYD.

LLOYD (NICOLAS), biographe anglais, naquit en 1634, à Holton dans le Flintshire. Après avoir fait ses premières études à Wykeham, près de Winchester, il fut reçu maître ès-arts à Oxford, en 1658. Il devint ensuite chapelain du docteur Blandford, qui ayant été nommé évêque d'Oxford, lui donna, en 1671, la cure de Newington dans le comté de Surrey. Il y mourut en 1680, laissant la réputation d'un ecclésiastique également pieux et instruit. On a de lui : *Dictionnarium historicum, geographicum, poëticum, gentium, hominum, deorum gentilium, regionum*, etc. Oxford, 1670, in-fol. 830 pages. C'est une reimpression du dictionnaire de Charles Estienne, mais avec des corrections et des additions qui en font, pour ainsi dire, un ouvrage nouveau : il en parut une seconde édition après la mort de Lloyd, Londres, 1686, in-fol., avec de nouvelles additions; et quoique ce dictionnaire ne soit pas exempt de fautes, il conserve encore des partisans en Angleterre, et il n'est pas sans utilité pour l'intelligence des noms qui se trouvent dans Homère, dans Hérodote et dans Strabon. W—S.

LLOYD (DAVID), biographe et historien anglais, né dans le Merionethshire, en 1625, occupa successivement divers emplois dans le ministère de l'église, et mourut le 16 février 1691, dans le lieu de sa naissance. On a de lui, en anglais : I. *Politique moderne achevée*, ou *Les actions et les conseils publics du général Monk*, Londres, 1660, in-8°. II. *Portrait de S. M. le roi Charles II*, ibid., 1660, in-8°. III. *L'Ombre de la comtesse de Bridgewater*, ibid., 1663, in-8°. Le but de l'auteur avait été de présenter son héroïne comme exemple à toutes les femmes; mais on prétend que le comte, choqué de ce que ce panégyrique était publié sous un titre si bizarre, et par un homme obscur qui ne rendait pas à son épouse la justice à laquelle elle avait des droits, intenta un procès à Lloyd, qui fut condamné à six mois de prison. Si cet auteur, dont les intentions étaient pures, eût composé un libelle contre la comtesse, il n'eût pas été puni plus sévèrement. IV. *Sur les Complots*, etc., ibid., 1664, in-4°.; publié sous le nom d'Olivier Foulis. V. *Vies des Hommes illustres*, ib., 1655, in-8°. C'est un abrégé de Plutarque. VI. *Paroles de vie des mourants et des morts*, ou *Avis charitable à un monde étourdi*, ib., 1665 et 1682, in-12. VII. *Les Prestiges ne sont pas des Miracles*, ib., 1665, in-4°. (*Voyez* GREATRAKES, tome XVIII, page 367.) VIII. *Les Hommes d'état et les Favoris anglais*,

depuis la réformation, ibid., 1665, in-8°.; réimprimé en 1670. Il en a été publié une nouvelle édition par Charles Withworth, en 1766, 2 vol. in-8°., avec des additions tirées d'autres auteurs, pour mieux faire ressortir le caractère des personnages. IX. *Mémoires de la Vie des personnes qui ont souffert pour leur royalisme durant la rébellion*, ib., 1668, in-fol. Ces deux ouvrages, amèrement critiqués par quelques écrivains contemporains, contiennent sur les personnages dont il est question, des particularités qui ne se trouvent pas ailleurs. On doit néanmoins convenir que Lloyd est trop enclin à louer sans restriction les hommes qui partageaient sa façon de penser. Charles Withworth a, dans son édition, publiée en 1766, 2 vol. in-8°., mis à ces éloges des modifications d'après les auteurs républicains. E—s.

LLOYD (Guillaume), prélat anglais, était né dans le Berkshire, en 1627. Après avoir occupé divers emplois dans l'église, il fut nommé curé de Saint-Martin-des-Champs, à Londres. Déjà il avait fait preuve de zèle contre le catholicisme, par plusieurs écrits, lorsqu'en 1677, il publia des *Considérations sur le véritable moyen de détruire le papisme dans ce royaume*, avec une notice sur l'histoire de la réformation en Angleterre. Il y proposait de tolérer les catholiques qui niaient l'infaillibilité du pape et son pouvoir de déposer les rois, méthode employée par Elisabeth et Jacques son successeur : il fut soupçonné de favoriser les desseins de la cour. Cette idée ayant acquis une nouvelle force lorsqu'on le vit élevé à l'évêché de Saint-Asaph, en 1680, Lloyd jugea qu'il devait se justifier : mais les événements le servirent encore mieux à cet égard sous le règne de Jacques II; car il fut un des six premiers prélats emprisonnés à la Tour, en 1688, pour avoir résisté à l'ordre du roi qui enjoignait de distribuer et de publier dans toutes leurs églises la déclaration relative à la liberté de conscience. (*Voyez* Jacques II, xxi, 364.) Vers la fin de l'année, la part active qu'il prit à la révolution, lui valut la place de lord aumônier. En 1692, il fut transféré au siége de Lichtfield et Coventry, et en 1699, à celui de Worcester. S'étant mêlé, ainsi que son fils, avec trop de chaleur, des élections du comté de Worcester, il fut dénoncé à la chambre des communes, qui prit une délibération tendant à supplier la reine de priver l'évêque de Worcester de sa place d'aumônier de S. M. Anne fit droit à cette adresse. Cependant Lloyd continua de venir à la cour : mais l'âge affaiblit ses facultés intellectuelles; car Swift raconte qu'un jour ce prélat, plus qu'octogénaire, se présenta devant la reine pour lui prouver, d'après le texte précis du prophète Daniel et de l'Apocalypse, que dans quatre ans il y aurait une guerre de religion, que le roi de France se ferait protestant, et que la papauté serait abolie. Il mourut le 30 août 1717. Tous ses contemporains ont fait l'éloge de ses bonnes qualités et de son vaste savoir. Sa conduite envers les dissidents de son diocèse fut constamment affectueuse et charitable; il fournit d'excellents matériaux à Burnet pour son *Histoire de la Réforme*, et coopéra à plusieurs ouvrages importants. On a de lui : I. *Histoire du gouvernement de l'Eglise tel qu'il existait dans la Grande-Bretagne et l'Irlande, au moment où la re-*

ligion chrétienne y fut introduite. Cet ouvrage, publié en 1684, renferme des documents précieux sur l'histoire de l'Eglise dans les îles Britanniques ; il dut son origine aux disputes qui venaient d'avoir lieu sur l'épiscopat, et surtout au traité de Blondel, sur le même sujet. Lloyd avance dans cet écrit que l'on doit retrancher de l'histoire d'Ecosse 48 rois qu'il regarde comme fabuleux ; ce qui lui attira une attaque violente de la part de George Mackenzie de Roschaugh, avocat de Jacques II, dans sa *Défense de l'antiquité de la ligne royale d'Ecosse*, etc., 1685, in-8°. Cette pièce ayant été vue encore en manuscrit par le docteur Stillingfleet, il fit une réponse détaillée en forme de préface à ses *Origines Britannicæ*. II. Plusieurs *Opuscules*, les uns en faveur de l'église anglicane contre l'église romaine, les autres destinés à défendre les catholiques, ont été réunis en 1 vol. in-4°., Londres, 1689. III. *Abrégé chronologique de la Vie de Pythagore*, 1699. Dodwell, dont il avait attaqué l'opinion sur le temps où vivait ce philosophe, y répondit par une dissertation, en 1706. IV. Des Ouvrages ascétiques. V. Des *Recherches sur divers points d'histoire et de chronologie.* Sa *Series chronologica olympiadum*, etc. a été insérée à la tête du Pindare de West, 1697, in-fol., et réimprimée plus correctement en 1700, Oxford, in-fol. D—z—s et E—s.

LLOYD (Robert), littérateur anglais du XVIIIe. siècle, se fit remarquer dès sa première jeunesse autant par son inconduite que par son talent pour la poésie. Ce fut à l'école de Westminster, où il était instituteur, qu'il composa le plus connu de ses ouvrages, l'*Acteur*, imprimé en 1768. La publication de ce poème donna à Churchill l'idée de sa *Rosciade*, d'abord attribuée à Lloyd, honneur trop dangereux pour lui : mais l'auteur véritable, en se nommant bientôt, se présenta courageusement aux traits de la critique qu'il avait provoquée. Lloyd, ayant quitté son emploi d'instituteur, et continuant à être fort dissipé, contracta des dettes, pour lesquelles il fut mis en prison. Heureusement, il trouva un bienfaiteur dans Churchill, mauvais époux et mauvais citoyen, mais qui fut cependant capable de sentir et d'inspirer une amitié véritable et constante. Cette amitié fut telle, que Churchill étant mort au mois de novembre 1764, Lloyd en conçut un chagrin qui le mit au tombeau un mois après. (*Voy.* Charles Churchill.) On a de lui cinq pièces de théâtre, médiocres, entre autres la *Nouvelle école des femmes*, comédie, imprimée dans le *Saint-James's magazine*, 1763, la *Mort d'Adam*, tragédie, 1763, les *Amants capricieux*, opéra-comique, 1764, et des poésies, dont la plupart ont été imprimées ensemble par le D. Kenrick, 1774, 2 vol. in-8°. Lloyd est regardé comme un versificateur harmonieux, dont le talent était de donner à de vieilles idées une tournure neuve et élégante. L.

LLOYD (Henri), tacticien, né en 1729, dans la principauté de Galles, était fils d'un pasteur de village, qui lui enseigna les belles-lettres, les mathématiques et les différentes langues. Doué d'un esprit supérieur, il fit dans toutes ces parties des progrès rapides, et dirigea surtout ses études vers la guerre et la politique. La carrière des armes

paraissait la plus capable de flatter son ambition : mais il était sans fortune; et la vénalité des emplois dans l'armée anglaise, ne lui permettant pas d'y espérer de l'avancement, il jeta les yeux sur le service des autres puissances. Dès l'âge de dix-sept ans, il accompagna les deux jeunes Drummond qui se rendaient dans les Pays-Bas, et il assista avec eux à la bataille de Fontenoy. Il voyagea ensuite en Allemagne, et y observa surtout la tenue et l'organisation des différentes armées. On croit qu'il était dès-lors chargé secrètement de missions politiques; et il serait en effet difficile, sans cette supposition, d'expliquer comment il eût pu suffire à la dépense de pareils voyages. Après un séjour de quelques années en Autriche, il réussit à se faire nommer aide-de-camp du général Lascy, qui était alors maréchal-général des logis; et ce fut en cette qualité qu'il fit ses premières armes, en 1757, dans cette guerre de sept ans, si féconde en événements, et si remarquable par le talent des hommes qui la conduisirent de part et d'autre. Cet emploi, en le mettant à portée d'être bien instruit, lui laissait tout le temps d'observer, et de préparer les écrits qui l'ont rendu célèbre. Il obtint bientôt le grade de capitaine, puis celui de lieutenant-colonel; et dans la campagne de 1760, il eut le commandement d'un gros détachement de cavalerie et d'infanterie, avec lequel il fut chargé d'observer les mouvements de l'armée prussienne. Lloyd s'acquitta de cette mission avec beaucoup d'habileté et de succès; mais la fierté naturelle de son caractère, ou plutôt cet esprit inquiet et turbulent qui ne cessa point de le diriger dans tout le cours de sa vie, lui fit beaucoup d'ennemis, et mit des obstacles à son avancement. Irrité de quelques injustices, il récrimina avec aigreur, et donna sa démission, qui fut acceptée, à condition qu'il n'entrerait pas au service de Prusse. « Je suis » né Anglais, répondit-il; ainsi, je » suis libre de donner à qui je vou- » drai, mon épée et mon cœur. Ce- » pendant, je veux bien vous avouer » que mon intention n'est pas de ser- » vir le roi. » Malgré cette déclaration, Lloyd alla se ranger aussitôt sous les drapeaux de la Prusse; et il fit les deux dernières campagnes de cette guerre, comme aide-de-camp-général du prince Ferdinand de Brunswick. Après la paix de Hubertsbourg, il se remit à voyager, s'occupant toujours de guerre et de diplomatie. Il contribua beaucoup à la conclusion du mariage de la sœur de George III avec le prince héréditaire de Brunswick; et il reçut, pour le succès de ses négociations à cet égard, une pension de cinq cents livres sterling. Voyant la guerre allumée entre la Russie et la Porte, il se rendit à Pétersbourg, et y fut très-bien accueilli par Catherine II, qui lui donna le grade de général-major, et un commandement dans son armée; il s'y distingua dans plusieurs occasions, notamment au siége de Silistria, en 1774. Les plans qu'il fournit pour la conduite de cette guerre, eurent un plein succès; et on le destinait au commandement d'une armée de trente mille hommes en Finlande, lorsque la paix, qui fut conclue avec la Suède, vint le priver d'une occasion de déployer ses talents sur un plus grand théâtre. Ce fut alors que de nouvelles tracasseries que lui attira l'envie, ou plutôt l'irritabilité de son caractère, le déterminèrent encore à quit-

ter le service de Russie, et à s'éloigner de cet empire où il avait été si bien accueilli, et où les étrangers ont tant de moyens de succès! Il se retira, sans pension ni retraite, ni aucune marque d'honneur. Il avait desiré l'ordre de Sainte-Anne; le peu d'élévation de sa naissance fut le prétexte dont on se servit pour le lui refuser : mais il paraît que dès-lors on avait connaissance du rôle méprisable qu'il joua longtemps; et il est probable que c'est à cette cause qu'il faut attribuer la variation de ses services, l'inconstance apparente de sa conduite, et surtout l'espèce de voile dont semble encore être couverte une partie de son existence(1). En quittant la Russie, Lloyd reprit le cours de ses voyages, et il parcourut successivement l'Italie, l'Espagne et le Portugal. A Gibraltar, il eut de longues conversations avec le célèbre Eliot; et il lui donna des avis utiles pour le plan de défense qui devait bientôt illustrer ce gouverneur. On a dit que, dans l'admiration où il fut de son savoir, Eliot voulut le rendre à sa patrie. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ce fut vers ce temps-là que Lloyd retourna en Angleterre; mais on croit que ce fut sans l'aveu du ministère. Il est vrai qu'il parcourut les côtes, et qu'il examina soigneusement les points d'attaque et les moyens de défense; mais on dit que ce fut en secret et à la faveur d'un déguisement. Cependant il rédigea un mémoire qui fut imprimé, et que le ministère acheta cinq cents livres sterling, en défendant à l'auteur de le publier. On ne sait pas pourquoi Lloyd s'éloigna encore une fois alors de sa patrie, ni pourquoi, renonçant tout-à-coup à ses voyages et à ses projets de fortune, il vint se confiner dans une modeste retraite près de Huy, sur les bords de la Meuse. Il y paraissait uniquement occupé de la publication de ses écrits, lorsqu'il mourut subitement, le 19 juin 1783. Dès qu'il eut fermé les yeux, un émissaire anglais se présenta dans sa demeure, sous prétexte de quelques dettes; et il enleva divers papiers. Cet empressement a donné lieu de soupçonner que ce fut le ministère anglais lui-même qui fit ainsi retirer jusqu'au dernier exemplaire du mémoire où se trouvaient indiqués les moyens d'envahir l'Angleterre; et il est probable que c'est à cette circonstance qu'il faut attribuer non-seulement la disparition de ce mémoire, mais encore celle de beaucoup d'autres écrits annoncés par Lloyd, et dont la rédaction devait être fort avancée, tels que la suite de la guerre de sept ans, et une histoire complète des guerres de Flandre. La perte de tels ouvrages est sans doute fort regrettable pour les militaires : Lloyd avait beaucoup vu et beaucoup observé; ses principes de tactique sont en général vrais, et souvent établis sur des preuves mathématiques. Il a fait école parmi nos tacticiens modernes; et l'on a adopté dans beaucoup de nouveaux écrits jusqu'à son ton dogmatique et tranchant, si repoussant lorsqu'il s'agit des vérités les mieux établies, si ridicule lorsqu'il est fondé sur des erreurs! On ne peut nier que celles de Lloyd ne soient nombreuses; et il les aurait sans doute reconnues lui-même, s'il eût vécu plus longtemps. L'espèce de charlatanisme dont il les a envelop-

(1) Il est à remarquer que les auteurs anglais contemporains, et même ceux qui ont écrit après Lloyd, ont à peine fait mention de lui. Aucun des biographes de cette nation que nous avons consultés, ne lui a consacré d'article.

pées, a fait plus de dupes qu'on ne pense. Qui sait, par exemple, l'influence que peut avoir eue sur le plus grand événement de la dernière guerre, cette assertion si évidemment fausse, que l'on trouve dans son chapitre des frontières de la Russie : « Moscou étant pris, l'empire » Russe est renversé. » Ses ouvrages connus sont : I. *Introduction à l'histoire de la guerre en Allemagne, entre le roi de Prusse et l'impératrice reine*, etc., Londres, 1781, 2 vol. in-4°.; traduit en français par le chevalier d'Estimanville, ingénieur au service de Prusse, Londres, 1784, in-4°. Le général prussien Tempelhof en a publié une traduction allemande avec une suite et des notes de sa composition, Berlin, 1783-94, 5 vol. in-4°. Le marquis de Mesmon a aussi traduit en français, et fait imprimer à Bruxelles, en 1784, le premier volume de cet ouvrage; dont l'édition resta dans son château, jusqu'en 1793, époque à laquelle le comité révolutionnaire de Rhétel l'envoya au comité de salut public, qui la fit distribuer aux généraux de ce temps-là. Les cuivres sont encore au dépôt de la guerre, et le manuscrit du reste de l'ouvrage n'a pu être retrouvé. Ce premier volume a été réimprimé en 1801, à Paris, sous le titre de *Mémoires politiques et militaires du général Lloyd, servant d'introduction*, etc. On a encore publié à Bâle (Cassel, Tourneisen), 1798, in-8°. *Mémoires politiques et militaires*, ou *Histoire de la guerre en Allemagne*, etc. Enfin, le général Jomini s'est servi du texte de Lloyd, et de Tempelhof, pour son *Traité des grandes opérations militaires*. II. *De la composition des différentes armées anciennes et modernes*, traduit en français, avec des notes, par un officier français, vol. in-8°., Paris, 1801. III. *Mémoire politique et militaire sur l'invasion et la défense de la grande Bretagne*, traduit sur la cinquième édition, par G. Imbert, vol. in-8°., Paris, 1803. Le général Grobert publia dans la même année des *Observations* sur ce dernier ouvrage, qui fut souvent consulté à l'occasion de l'invasion de l'Angleterre que projetait alors le gouvernement français; mais on croit qu'il y manque la partie la plus importante, c'est-à-dire celle qui est relative à la possibilité de cette invasion. Lloyd a encore publié des *Essais* politiques, des *Essais* sur les passions et sur les finances, qui n'ont pas été traduits. On a publié en allemand des extraits de ses ouvrages militaires sous différents titres. M—D. j.

LLWYD, LHUYD, LLHWYD ou LHOYD (Humphrey), antiquaire anglais, né à Denbigh, mort vers 1570, avait étudié à l'université d'Oxford. Camden le représente comme un des meilleurs antiquaires de son temps, et Daines Barrington loue son exactitude sur tout ce qui concerne l'histoire du pays de Galles. Il avait du goût pour les beaux-arts, particulièrement pour la musique; c'est lui qui a exécuté la carte de l'Angleterre pour l'ouvrage intitulé *Theatrum Orbis*. Il avait rassemblé un grand nombre de livres curieux et utiles pour lord Lumley, dont il avait épousé la sœur. Ces livres, achetés ensuite par Jacques Ier., devinrent le fondement de la bibliothèque royale, et forment maintenant une partie très-estimable du Muséum britannique. Voici les titres de ses principaux ouvrages : I. *Commentarioli Britannicæ descriptionis frag-*

mentum, Cologne, 1572; réimprimé par Moses Williams, sous ce titre: *H. Lhwyd, armigeri, Britannicæ descriptionis commentariolum*, avec les deux ouvrages suivants, Londres, 1731, in-4°.; trad. en anglais par Twyne, sous ce titre: *The Breviary of Britain*, Londres, 1768, in-8°. II. *De Monâ Druidum insulâ antiquitati suæ restitutâ*, et une lettre à Abraham Ortelius, 5 avril 1568. III. *De Armamentario romano*, imprimé ainsi que l'écrit précédent, à la fin de *Hist. Brit. Defensio*, par sir John Price, Londres, 1573, in-4°. IV. *Chronicon Walliæ, à rege Cadwalladero, usque ad ann. Dom.* 1294; Mss. dans la biblioth. Cottonienne. V. *Histoire de Cambrie, maintenant appelée pays de Galles, d'après Caradoc de Lancarvan, les registres de Conway et de Stratfleur, avec une continuation tirée principalement de Mathieu Páris, Nic. Trivet*, etc. Lhuyd étant mort avant d'avoir terminé cet ouvrage, le docteur Dav. Powel y mit ses soins, et le publia à Londres, 1584, in-4°. VI. *Le Trésor de la Santé*, traduit de P. Hispanus, etc., Londres, 1585. VII. *La Connaissance des urines*, Londres, 1551, in-8°. L.

LLWYD ou LHUYD (Edouard), antiquaire, né en 1660, dans le midi du pays de Galles, devint, en 1690, conservateur du Muséum ashmoléen, se livra à l'étude des antiquités de son pays, par ses lectures et voyages dans diverses parties de l'Angleterre, et mourut en 1709, après avoir publié: I. *Archæologia Britannica*, où l'on trouve des détails sur les langues, l'histoire et les coutumes des premiers habitants de la Grande-Bretagne, etc. 1er. vol. *Glossographie*, Oxford, 1707, in-fol. On y trouve un ample dictionnaire du dialecte de Cornwall, une réimpression de la *Grammaire* et du *Dictionnaire armoricain* du père Maunoir, etc. II. *Lythophylacii Britannici Iconographia*, 1699 in-8°. Cet ouvrage, qui est un catalogue méthodique des fossiles figurés du Muséum d'Ashmole, et composé de 1766 articles, fut imprimé aux frais de Newton, de sir H. Sloane, et de quelques autres savants, amis de l'auteur. Comme on n'en tira que 120 exemplaires, M. Huddesford en donna, en 1760, une nouvelle édition, augmentée de quelques lettres de Lhuyd, et d'une introduction. III. *Rapport sur du papier fait avec de l'amiante trouvée dans l'île d'Anglesey*, et seize autres notices ou petits Mémoires insérés dans les *Transactions philosophiques* (nos. 166-336). Lhuyd communiqua des observations à l'évêque Gibson, dont l'édition de la *Britannia* fut revue par lui. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, dont M. Carte, entre autres, a fait des extraits historiques. (*V.* les Mémoires sur la Vie d'Ed. Lhuyd, à la fin du *British remains*, Londres, 1777, in-8°.) L.

LLYWELÍN, LHEWELIN ou LEWELYN, seizième prince souverain du pays de Galles, descendait, par sa mère, des anciens rois de ce pays. Il épousa, en 998, Angharat, fille unique de Méredith, qui avait régné sur le pays de Galles méridional; et il attaqua en 1015, à la tête d'une armée, Aedan, qui, en 1003, s'était emparé du trône du pays de Galles septentrional. Il le battit, le tua, ainsi que ses quatre fils, et prit le titre et l'autorité de roi de Galles. Les habitants furent heureux pendant son règne, quoiqu'il eût à soutenir plusieurs guerres contre les princes voisins. Il fut as-

sassiné en 1021, et laissa un fils nommé Gruffyth, qui ne parvint à la couronne qu'en 1038. D—7—s.

LLYWELYN, prince souverain du pays de Galles, que Mathieu Pâris appelle Léon-le-Grand, était petit-fils d'Owen Gwneth qui avait régné sur ce pays. Jozweth Drwyndwn, ou Edouard *au nez cassé*, père de Llywelyn, quoique l'aîné des enfants d'Owen Gwneth, ne lui succéda pas à cause de sa difformité; ce fut David son frère cadet, d'un autre lit, qui prit les rênes du gouvernement en 1194 : Llywelyn, pour s'opposer à cette usurpation, assembla des troupes, et entra dans le pays de Galles septentrional, dont il s'empara sans effusion de sang, son oncle David n'ayant point fait de résistance, et les habitants s'étant volontairement soumis à son obéissance. Cependant, trois ans après, David, qui avait conservé son autorité sur une partie du pays de Galles, vint attaquer son neveu, à la tête d'une armée composée d'Anglais et de Gallois; mais il fut battu et fait prisonnier. D'après l'ordonnance de Roderick-le-Grand, et les lois de Hohvel Dha, prédécesseurs de Llywelyn, tous les princes et seigneurs gallois étaient tenus de reconnaître pour leur souverain celui qui régnait sur le pays de Galles septentrional, et de lui prêter foi et hommage : cependant ces lois fondamentales étaient tombées depuis long-temps dans une telle désuétude, que la plupart de ces seigneurs se reconnaissaient vassaux du roi d'Angleterre, tandis que les autres agissaient en souverains tout-à-fait indépendants. Llywelyn conçut le projet de faire disparaître ces abus; il convoqua un parlement de tous les seigneurs du pays de Galles, pour qu'ils eussent à lui prêter le serment d'allégeance; presque tous obéirent : il réduisit les rebelles à se soumettre par la force des armes. En 1 04, David, son oncle, auquel Llywelyn avait accordé la liberté, ayant essayé de nouveau de ressaisir l'autorité, avec le secours des Anglais, fut encore défait par lui, et obligé de se réfugier en Angleterre où il mourut bientôt après. Le roi Jean (sans Terre) qui déjà avait eu quelques démêlés avec Llywelyn, quoiqu'il lui eût donné en mariage sa fille Jeanne, prit, en 1211, la défense de plusieurs seigneurs gallois, qui avaient à se plaindre de ce prince, et joignit à leurs forces une armée considérable, avec laquelle il entra dans le pays de Galles : mais Llywelyn, après avoir approvisionné ses châteaux-forts et ses places de guerre, se replia dans l'intérieur du pays, détruisant tout derrière lui; ce qui força Jean à se retirer en Angleterre. Ce prince fut plus heureux l'année suivante; car il obligea Llywelyn à lui prêter foi et hommage, et à souffrir des garnisons anglaises dans plusieurs de ses châteaux : le prince gallois se délivra néanmoins de ses hôtes incommodes, après avoir mis tous les seigneurs dans ses intérêts, et avoir été délié par le pape des serments qu'il avait prêtés à Jean. Ce prince s'étant arrangé avec le pape, Llywelyn et les autres ennemis du roi d'Angleterre furent à leur tour excommuniés; ce qui n'empêcha pas le souverain gallois de lever des troupes, et de faire une invasion en Angleterre, en 1215 : il ne rentra dans ses états qu'après s'être emparé de plusieurs villes et avoir levé de fortes contributions. Cependant, Louis, fils du roi de France, appelé par les barons an-

glais opposés à Jean, ayant débarqué en Angleterre, demanda l'amitié de Llywelyn: celui-ci ne répondit rien, et résista également aux attaques de ce prince. Llywelyn eut à combattre en 1217, Reynal de Bruce et quelques autres barons qui s'étaient arrangés, sans l'en prévenir, avec Henri III, qui venait d'être reconnu roi d'Angleterre; il les battit, et les contraignit à se soumettre et à lui payer des sommes considérables. En 1221, il eut des discussions avec Gruffyth, son second fils, auquel il pardonna, après l'avoir vaincu; il lui confia même, en 1223, une armée avec laquelle il s'opposa aux progrès de William Marshall, qui, venu d'Irlande, était entré sur ses terres avec une troupe considérable. Llywelyn combattit, en 1228, Henri III, roi d'Angleterre: après quelques escarmouches insignifiantes, la paix fut conclue, et il eut une entrevue avec le roi auquel il rendit des honneurs, mais sans se reconnaître son vassal. En 1230, Llywelyn ayant surpris sa femme en adultère avec William Bruce, fit pendre ce dernier. Henri III qui avait plusieurs fois provoqué Llywelyn, envoya vers lui, en 1231, l'archevêque de Cantorbery et les évêques de Rochester et de Chester, pour traiter de la paix; mais ils s'en retournèrent sans avoir rien conclu. En 1237, Llywelyn appela auprès de lui les seigneurs et barons du pays de Galles, et leur fit prêter serment de fidélité à David son fils. Vers ce temps, se sentant vieux et infirme, et tourmenté par la conduite de son fils Gruffyth, il envoya des ambassadeurs à Henri III, pour lui faire connaître son desir de passer le reste de ses jours en paix, en lui offrant de se soumettre à lui, et promettant d'être prêt à le secourir toutes les fois qu'il aurait besoin de son aide. Un traité fut conclu en conséquence, par l'intermédiaire des évêques d'Hereford et de Chester. Après avoir cédé une partie de ses états à son fils David, qu'il avait eu de Jeanne fille du roi Jean d'Angleterre, Llywelyn mourut en 1240, et fut enterré dans l'abbaye de Conwey. C'est un des princes les plus vaillants qui aient régné sur le pays de Galles, qu'il parvint à réduire tout entier sous son obéissance: pendant cinquante-cinq ans de règne, il fut presque toujours en guerre contre ses vassaux, ou contre les rois d'Angleterre. D—z—s.

LLYWELYN, dernier prince souverain du pays de Galles, petit-fils du précédent, eut pour père Gruffyth, que David, son frère aîné, tint longtemps dans une dure captivité. A la mort de son oncle, arrivée en 1246, selon Powel, ou en 1263, selon Hume, Llywelyn fut reconnu prince souverain du pays de Galles, avec son frère Owen Goch, par tous les seigneurs et barons assemblés, quoique Roger Mortimer eût, suivant l'ordre légal, plus de droit à la succession. Llywelyn divisa en deux parties le pays de Galles, et se réserva le Nord, laissant le Midi à son frère Owen. Ce dernier, peu satisfait de ce partage, prit les armes en 1254; mais il fut vaincu et fait prisonnier, ce qui laissa Llywelyn sans compétiteur. Pour établir et assurer son indépendance (1) contre les entreprises d'Henri III, il crut devoir fomenter des discordes dans le royaume de son ennemi; et il entra dans

(1) Hume dit qu'en montant sur le trône, Llywelyn fut obligé de renouveler au roi d'Angleterre Henri III, l'hommage arraché à la faiblesse de son grand-père, et que les Anglais reclamaient comme un droit établi. Le D. Powel, historien du pays de Galles, ne parle pas de cette circonstance importante.

une confédération avec le comte de Leicester. Ayant réuni toutes les forces de sa principauté, il fit une invasion en Angleterre, à la tête de 30,000 hommes, et commença par ravager les terres de Roger de Mortimer et de tous les barons du parti de la couronne. Il marcha ensuite dans le Cheshire, et commit de semblables ravages sur les terres du prince Edouard. Ses troupes indisciplinées mirent tout à feu et à sang; et quoique Mortimer fît une vigoureuse résistance, il fallut cependant que le prince Edouard vînt à son secours, à la tête d'une armée. Llywelyn fut repoussé, et obligé de se réfugier dans les montagnes du nord du pays de Galles : les troubles survenus en Angleterre empêchèrent Edouard de l'y poursuivre. Cette invasion des Gallois fut, pour les barons mécontents, le signal de courir aux armes; Llywelyn leur prêta son appui, et entra dans toutes leurs conspirations contre la couronne, jusqu'à la bataille d'Evesham (4 août 1265), si funeste au parti des rebelles. Lors de l'accommodement général qui eut lieu avec les vaincus, Llywelyn obtint aussi son pardon(1); mais comme il était le vassal le plus puissant, et par conséquent le plus dangereux, il craignit pour l'avenir les effets de la jalousie du monarque anglais, et crut devoir, pour sa sûreté, conserver une correspondance secrète avec ses anciens associés, et demander en mariage une fille du comte de Leicester : elle lui fut accordée; mais, arrêtée à son passage près des îles de Scilly, cette dame ne put rejoindre Llywelyn, et fut retenue à la cour d'Angleterre (1). Cet incident augmenta la jalousie mutuelle de Llywelyn et d'Edouard, qui avoit succédé à son père en 1272. Ce dernier exigea que le prince de Galles vînt en Angleterre lui prêter foi et hommage : Llywelyn qui craignait de se mettre ainsi entre les mains de son ennemi, demanda qu'il lui fût délivré un sauf-conduit, que le fils du roi et quelques grands seigneurs lui fussent remis en otage, et avant tout qu'on rendît la liberté à sa femme. Edouard n'ayant rien à redouter de ses barons, ne fut pas fâché de cette occasion pour subjuguer entièrement la principauté de Galles. Il se refusa donc à toutes les demandes du prince gallois, excepté à celle d'un sauf-conduit, lui enjoignit de nouveau de remplir son devoir de vassal, leva une armée considérable, et marcha contre lui. Outre la grande disproportion de forces, les circonstances favorisaient encore Edouard; car les mêmes dissensions intestines qui avaient jadis affaibli l'Angleterre, existaient alors dans le pays de Galles, jusque dans la famille royale. David et Roderic, frères de Llywelyn, dépouillés par lui de leurs héritages, s'étaient rendus auprès d'Edouard, dont ils secondèrent la vengeance. Bientôt Llywelyn n'eut d'autre ressource que de se réfugier dans les montagnes de Snowdun, qui, pendant tant de siècles, avaient défendu ses ancêtres contre les Saxons et les Normands. Edouard, entrant par le nord, pénétra dans le cœur du pays, et vint

(1) Powel ne fait connaître ni le lieu ni l'époque de la bataille; il dit seulement que par l'intermédiaire d'Ottobonus, légat du pape, la paix fut conclue en 1263, entre le roi Henri et Llywelyn, au château de Montgommery. Ce dernier fut obligé de payer au roi 30 000 marcs, et de recevoir de lui une charte qui imposait foi et hommage, non-seulement à Llywelyn lui-même, mais encore à tous ses barons, un seul excepté.

(1) Le D. Powel place cet événement en 1277, sous le règne d'Édouard.

bloquer l'armée galloise dans sa dernière retraite. Privés de leurs magasins, et resserrés dans un coin étroit avec leurs troupeaux, les Gallois souffrirent bientôt toutes les horreurs de la disette; et Llywelyn fut contraint de se rendre à discrétion. Il s'obligea de payer au roi cinquante mille livres sterling pour les frais de la guerre, de faire hommage de sa principauté à la couronne d'Angleterre, de permettre que tous les barons du pays de Galles jurassent fidélité à Edouard; de lui abandonner le pays situé entre le Cheshire et la rivière Conway; de payer une forte pension à chacun de ses frères, et enfin de donner dix otages. Edouard, d'après l'exécution des autres articles, fit remise au prince de Galles des 50,000 livres sterling, que la pauvreté du pays ne lui aurait pas permis de payer, et lui rendit Elianor, fille de Simon de Montfort, comte de Leicester, que Llywelyn épousa en 1278. Le roi et la reine d'Angleterre assistèrent à son mariage, avec l'élite de leur noblesse. Cependant les violences commises journellement par les Anglais, leurs vexations continuelles exaspérèrent les Gallois; et des conditions plus dures furent imposées à Llywelyn lui-même, qui s'engagea formellement à ne souffrir dans sa principauté aucune personne suspecte au roi d'Angleterre. D'autres injures encore enflammèrent l'indignation des Gallois, qui aimèrent mieux essayer de nouveau le sort des armes contre un ennemi formidable, que de supporter l'oppression de leurs orgueilleux vainqueurs. Le prince David, rempli de cet esprit national, fit la paix avec son frère, et promit de concourir à la défense de la liberté commune. Les Gallois coururent tous aux armes; et Edouard, satisfait de l'occasion qu'ils lui présentaient de faire la conquête définitive de leur pays, assembla son armée, et y pénétra. Les Gallois obtinrent d'abord quelques avantages sur Luke de Tany, l'un des capitaines d'Edouard, qui avait passé le Menau avec un détachement; mais bientôt Llywelyn, surpris par Mortimer, fut défait, et tué dans une action qui eut lieu en 1277, suivant Hume, et en 1282, suivant le D. Powel; deux mille de ses partisans y furent passés au fil de l'épée. David, son frère, lui succéda dans sa principauté: mais il ne put rassembler une armée capable de faire face aux Anglais, qui le poursuivirent de montagnes en montagnes; et, après l'avoir contraint de se cacher sous divers déguisements, s'emparèrent de sa personne par trahison. Edouard le fit traduire devant la chambre des pairs d'Angleterre, et ordonna ensuite qu'il fût pendu et écartelé comme un traître. Toute la noblesse galloise se soumit alors au vainqueur, qui établit dans ce pays les lois anglaises, et parvint ainsi, après une lutte de huit siècles, à affermir cette importante conquête. (*V.* Edouard Ier., tom. XII, p. 492.) D—z—s.

LOAISEL DE TRÉOGATE (Joseph-Marie), né au château de Beauvel dans la Basse-Bretagne, le 18 août 1752, fut gendarme de la garde du roi, et consacra ses loisirs à la littérature. Il n'y acquit ni gloire, ni fortune: la Convention nationale le comprit au nombre des gens de lettres à qui elle accorda des secours, en 1795, et il mourut dans l'obscurité, en octobre 1812. On a de lui: I. Des romans ou nouvelles, savoir: *Valmore*, 1776, in-8°.;

Florello, 1776, 2 vol. in-8°.: ces deux ouvrages ont été réimprimés en 1795, et traduits en russe, Moscou, 1802, in-12; — les *Soirées de la mélancolie*, 1777, in-8°.; — la *Comtesse d'Aligre* ou le *Cri du sentiment*, 1778, in-8°.; réimprimé, sous le titre de *Louise et Milcourt* ou le *Cri du sentiment*, 1793, in-12; — *Dolbreuse*, ou *l'Homme du siècle ramené à la vérité par le sentiment et par la raison*, 1783, 2 vol. in-8°.; 1792, 2 vol. in-18; — *Ainsi finissent les grandes passions*, ou les *Dernières Amours du chevalier de . . . .*, 1789, 2 vol. in-12; — *Valrose*, ou les *Oracles de l'Amour*, 1799, 2 vol. in-12; — *Héloïse et Abeilard*, ou les *Victimes de l'amour*, 1803, 3 vol. in-12. Loaisel n'est qu'un imitateur d'Arnaud Baculard, auteur des *Epreuves du sentiment*. Cependant, quelques-uns de ces ouvrages ont été traduits en allemand, etc. II. Des ouvrages dramatiques, dont la plupart n'ont été représentés que sur les théâtres du Boulevard. III. *L'Histoire de Philippe II, roi d'Espagne*, et *de Louis le Débonnaire*; dans l'*Histoire des hommes*, par Delisle de Sales et autres. IV. Des articles, soit en prose soit en vers, dans le *Journal encyclopédique*, le *Mercure français*, etc. V. *Aux ames sensibles*, élégies. Ce recueil, cité par plusieurs bibliographes, mais dont aucun ne donne la date, doit être rare, s'il existe. Z.

LOAYSA (Garcias), cardinal espagnol, né vers l'an 1479, à Talavera dans la Castille neuve, d'une famille illustre et qui a produit plusieurs hommes distingués, entra fort jeune dans la maison des Dominicains de Salamanque; mais la délicatesse de son tempérament ayant fait craindre qu'il ne pût supporter les austérités qui s'y pratiquaient, ses supérieurs l'envoyèrent achever son noviciat à Penafiel. Il y prit l'habit religieux en 1495, et se rendit ensuite au collége de Saint-Grégoire à Valladolid, où il termina ses études de la manière la plus brillante : il fut désigné pour remplir la chaire de théologie dans ce même collége, et, quelque temps après, il en devint recteur. Les talents qu'il montra dans l'exercice de cette charge, accrurent sa réputation; il fut nommé définiteur des maisons de son ordre en Espagne, assista, en cette qualité, aux chapitres tenus à Naples en 1515, à Rome en 1518, et fut élu, dans ce dernier, supérieur général. Il fit la visite des maisons de l'ordre établies dans le royaume de Naples et en Sicile; et ayant obtenu du pape la permission d'ajourner à deux ans la visite des autres provinces, il revint en Espagne. Il indiqua une assemblée des supérieurs de l'ordre à Valladolid, en 1523, et y porta la parole avec tant d'éloquence, que l'empereur Charles-Quint, qui avait désiré assister à cette réunion, le choisit pour son confesseur. Il se démit quelques mois après du généralat, et fut nommé à l'évêché d'Osma, qu'il pouvait administrer sans s'éloigner de la cour. Il opina le premier dans le conseil tenu après la nouvelle de la bataille de Pavie, et fut d'avis de renvoyer François Ier. sans rançon et sans condition, persuadé que cet acte de générosité unirait pour jamais la France et l'empire : mais cette opinion ne prévalut point. Loaysa accompagna Charles-Quint à Bologne, assista au couronnement de ce prince, et fut décoré de la pourpre par le pape Clément

VII, en 1530. L'empereur le laissa à Rome, pour veiller aux intérêts de ses peuples; mais l'attachement de Loaysa pour sa patrie, lui fit desirer de revoir l'Espagne, et il y revint en 1537. Il fut transféré, en 1538, sur le siége de Séville, et fut nommé grand-inquisiteur, président du conseil royal des Indes et de la croisade. Il mourut à Madrid, le 21 avril 1546: son corps fut transporté à Talavera, et inhumé dans l'église des Dominicains, qu'il y avait fondée, et où l'on voit encore son épitaphe. On peut consulter, pour les détails, le P. Echard, *Bibl. script. FF. Prædicator.* et les *Vies des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, par le P. Touron, tom. IV. Ceux qui ont attribué au cardinal Loaysa le *Recueil des conciles d'Espagne*, l'ont confondu avec Garcias de Loaysa, archevêque de Tolède. (*Voyez* Giron.) W—s.

LOBEL (Mathias de), botaniste et médecin, né à Lille, en 1538, étudia la médecine à Montpellier, sous Rondelet, et profita de son séjour dans le midi, pour faire des excursions botaniques, dans l'une desquelles il connut Pena, qui devint par la suite son collaborateur. Il voyagea aussi en Suisse, en Allemagne et dans le nord de l'Italie. Après avoir pratiqué la médecine à Anvers et à Delft, il fut nommé médecin du prince d'Orange; et à la mort du stathouder, il passa au service des états-généraux. Il se rendit ensuite en Angleterre, et visita plusieurs comtés, accompagné de sa femme, avec laquelle il recueillit un grand nombre de plantes. Attaché à Jacques Ier., en qualité de botaniste, il était chargé de la direction du beau jardin de lord Zouche, et il fit avec ce prince un voyage en Danemark. Il mourut à Highgate, près de Londres, le 3 mars 1616. Son premier ouvrage botanique parut à Londres, en 1570, sous le titre de *Stirpium adversaria nova, perfacilis investigatio luculentaque accessio ad priscorum, præsertim Dioscoridis et recentiorum, materiam medicam, authoribus P. Pena et M. de Lobel, medicis*, in-4°., avec une dédicace à Elisabeth et un privilége de Charles IX. Il est probable qu'on en avait tiré un grand nombre d'exemplaires; car il reparut sans la dédicace, et sans autre changement que celui du frontispice, d'abord à Anvers en 1576, puis à Londres en 1605, sous le titre de *Dilucidæ simplicium medicamentorum explicationes et stirpium adversaria*, portant les noms de Pena et Lobel; — précédés des *Pharmaceutices officina et Diarium pharmaceuticum* de Rondelet, avec des corrections et augmentations, et de l'essai sur les *Succédanées*, imprimé déjà dans les éditions latine et flamande de son *Histoire des Plantes*; — et suivis de l'*Adversariorum altera pars, cum prioris illustrationibus, castigationibus, auctariis*, etc., contenant quelques Graminées et Liliacées; — d'Observations sur la bière et d'autres boissons, et sur des remèdes; — de *Balsami, Opobalsami, Carpobalsami, et Xylobalsami, cum suo cortice explanationes et collectanea*, adressés à Lécluse; — Enfin, d'un petit *Traité inédit sur l'hydropisie*, par Rondelet. Tous ces ouvrages portent le nom seul de Lobel. Les *Adversaria*, titre qui répond à celui de *Mémoires*, donnent la description de douze ou treize cents plantes, dont un grand nombre avaient été découvertes par Lobel dans ses voyages;

et elles sont accompagnées de deux cent soixante-douze figures, qui, pour la plupart, sont fort petites : l'auteur y discute quelquefois la synonymie des anciens et des modernes, et relève plusieurs erreurs des commentateurs de Dioscoride, surtout de Mattioli, qu'il traite assez durement. Il embrasse les autres rapports des plantes, comme leurs formes, leurs vertus médicinales, leurs différents usages. Mais il faut convenir qu'il est loin d'épuiser son sujet, et qu'il est moins riche que Dalechamps, Dodonée et Lécluse, pour les dernières parties, et surtout fort inférieur au troisième pour le style et pour l'exactitude des descriptions. Comme les *Adversaria* portent dans toutes les éditions les noms de Pena et de Lobel, il est impossible d'assigner à chacun de ces auteurs la part qui lui revient; et l'on est surpris avec raison que Lobel n'ait pas lui-même rendu à son collaborateur toute la justice qui lui appartenait. Haller et quelques autres trouvent dans cet ouvrage des éléments de familles naturelles; mais il est clair qu'il n'a réuni que les plantes dont l'analogie se présente à l'esprit le moins clairvoyant; et plusieurs de ces réunions avaient été déjà opérées par quelques-uns de ses prédécesseurs. Toutefois il est juste de dire qu'aucun d'eux n'avait encore séparé d'une manière aussi tranchée les monocotylédones d'avec les dycotylédones; les premières, par lesquelles commence son ouvrage, étant placées toutes ensemble. Les différentes sections sont précédées chacune d'un tableau synoptique, tel qu'il n'en avait point encore paru. Celui des *Graminées*, placé en tête de l'*Adversariorum altera pars*, est le plus complet qu'on eût alors. Vingt-six ans après la première édition des *Adversaria*, G. Bauhin, sans citer Lobel, suivit le même ordre dans son *Phytopinax*, et plus tard dans son *Pinax*; et l'on n'en connut pas d'autre jusqu'à Tournefort. Celui des *Orchidées*, qu'il tenait de son ami Cornélius Gemma, mérite également des éloges; enfin, d'autres familles, telles que les *Labiées*, les *Personées*, les *Ombellifères*, plus liées dans Gasp. Bauhin, présentent de suite la plus grande partie de leurs genres. Mais le *Sceau de Salomon*, le *Convallaria bifolia*, la *Sagittaire*, les *Fluteaux*, l'*Ophrys bifolia* et d'autres sont rejetés hors de la première section, dans laquelle sont admis la *Nielle*, deux *Mélampyres*, et l'*Holosteum umbellatum*. Il n'y a aucune famille, excepté celles que nous venons de citer, dont les différents genres ne soient épars. Lobel trouve des rapports entre sa première section, et quelques *Crucifères* qui viennent ensuite, et surtout les *Trèfles* et d'autres légumineuses, que Dodonée et Lécluse avaient également rapprochées des *Graminées*. Il est donc difficile de penser qu'il ait été conduit aux rapprochements naturels par un autre sentiment que celui de l'analogie des principales formes extérieures. Il est accusé par Ray d'avoir commis plusieurs erreurs, pour s'en être trop rapporté à sa mémoire, surtout dans les localités, indiquant, comme croissant en Angleterre, des plantes qu'on ne trouve ni dans ce pays, ni dans aucun autre. Lobel publia ensuite : *Plantarum seu stirpium historia*, etc. *cui adnexum est adversariorum volumen*, Anvers, 1576, in-fol. Haller en cite une deuxième édition de 1595. Ce même volume contient un petit Traité de quinze pages sur les *Suc-*

cédanées, tiré presque en entier des cours et notes de Rondelet; un appendix donnant la description et les figures de trente-quatre plantes; quelques formules de Rondelet; enfin les *Adversaria* qui avaient déjà paru en 1570. On trouve dans le *Plantarum historia*, environ quatorze cent cinquante figures, avec un petit nombre de descriptions, mais plus souvent l'exposé des vertus et usages des plantes, tiré des auteurs anciens. Souvent l'auteur ne donne que la figure, renvoyant pour la description aux *Adversaria*, dont ce livre est comme le complément. Ces figures sont, pour la plupart, empruntées de Dodonée, et surtout de Lécluse (*V.* ces noms). L'*Histoire des Plantes* et les *Adversaria* sont peu cités maintenant, étant inférieurs, sous plusieurs rapports, aux ouvrages des contemporains de Lobel. La lecture en est d'ailleurs très-fatigante, les descriptions étant peu caractéristiques, et le latin dur, sans élégance ni correction, défauts rares à cette époque brillante de la latinité moderne. Lobel publia lui-même une traduction flamande de ces deux ouvrages, sous le titre *Kruydtsboeck*, etc., Anvers, 1581, 2 vol. in-fol., à laquelle il ajouta quelques plantes trouvées en Hollande. L'imprimeur Plantin les accompagna d'un nombre de figures plus considérable qu'aucun ouvrage botanique n'en avait encore contenu. L'ouvrage de Lobel le plus cité maintenant, est l'*Icones Stirpium, seu Plantarum tam exoticarum quam indigenarum*, Anvers, 1581 et 1591 in-4°., avec un index en sept langues. Ce n'est qu'un recueil des figures connues jusqu'alors, au nombre d'environ deux mille, et qui avaient déjà paru dans les différents ouvrages imprimés par Plantin. Elles sont désignées par les noms latins, et renvoient, pour les descriptions, aux pages des *Adversaria*, et des éditions latine ou flamande de l'*Histoire*. Cet ouvrage, qui est consulté souvent, est d'un usage fort commode, en ce qu'il comprend à-peu-près toutes les figures connues à cette époque. Il paraît que Lobel avait conçu le projet d'un plus grand ouvrage qui eût porté le titre de *Stirpium illustrationes*. Peu de temps après sa mort, W. How en a publié un fragment sous le titre de *Stirpium illustrationes, plurimas elaborantes plantas, subreptitiis Parkinsonii rapsodiis (ex codice ms. insalutato) sparsim gravatæ*, Londres, 1655, in-4°. sans fig., contenant environ deux cent quatre-vingts plantes presque toutes inédites, et dont quelques-unes étaient fort rares. L'éditeur revendique pour Lobel la découverte de plusieurs plantes, que Parkinson s'était attribuée. Plumier a donné le nom de *Lobelia* à un genre de plantes de la famille des *Campanulacées*. D—v.

LOBINEAU (Gui-Alexis), savant religieux de la congrégation de Saint-Maur, né à Rennes en 1666, fit profession dans l'abbaye de Saint-Melaine de cette ville, à l'âge de dix-sept ans: ses supérieurs lui ayant reconnu de l'application au travail, l'engagèrent à terminer l'*Histoire de Bretagne*, commencée par D. Legallois, et il en publia 2 volumes en 1707. Il cherche à y établir que les ducs de Bretagne étaient indépendants: cette opinion fut réfutée victorieusement par l'abbé de Vertot et Claude Dumolinet, dans plusieurs écrits (1), où l'on voit que cette

(1) L'abbé de Vertot publia: *Traité historique de la mouvance de Bretagne*, Paris, 1710, in-12; *Histoire critique de l'établissement*

province relevait de la couronne, dès les premiers temps de la monarchie. Malgré l'évidence des preuves, D. Lobineau essaya de faire prévaloir le sentiment qu'il avait adopté; mais D. Liron, ayant relevé l'erreur dans laquelle il était tombé au sujet de l'époque où la foi fut prêchée en Bretagne, il se contenta de supprimer le passage censuré, et soutint que D. Liron citait à faux. (*Voyez* LIRON.) Il avait le projet de continuer son *Histoire de Bretagne;* et il publia même le *prospectus* de deux nouveaux volumes qui devaient contenir la généalogie des plus illustres maisons : mais il abandonna cette entreprise. D. Lobineau se chargea de continuer l'*Histoire de Paris*, laissée imparfaite par D. Michel Felibien, et il la publia en 1725 (1). Il revint ensuite dans sa province, et mourut à l'abbaye de Saint-Jagut près de Saint-Malo, le 3 juin 1727 : c'était un homme très-laborieux, et versé dans la connaissance des langues et des usages de l'antiquité. On a de lui : I. *L'Histoire de Bretagne, composée sur les actes et auteurs originaux*, Paris (Rennes), 1707, 2 vol. in-folio. Le tome premier contient l'histoire de cette province, depuis 458 jusqu'à 1532, divisée en XX livres : le second renferme les preuves, et il est fort estimé; on trouve à la fin un glossaire pour l'intelligence des mots difficiles. Cette histoire a été surpassée par celle de D. Morice. (*Voy.*

des Bretons dans les Gaules, et de leur dépendance des rois de France et des ducs de Normandie, etc., Paris, 1720, in-12; et C. Dumolinet, (deux) *Dissertations sur la mouvance de Bretagne, par rapport au droit que les ducs de Normandie y prétendirent*, etc., Paris, 1711, in-12.

(1) C'est par une erreur typographique, qu'à l'article *D. Michel Felibien* (XIV, 268) on a dit que cette histoire avait paru en 1755.

ce nom.) II. Plusieurs *Ecrits* en réponse aux critiques de l'abbé de Vertot, du P. Dumolinet, de D. Liron, etc. III. *Histoire des Saints de la province de Bretagne, et des personnes qui s'y sont distinguées par une éminente piété*, Paris (Rennes), 1724, in-folio; ce recueil a son utilité. IV. *Histoire de la ville de Paris*, ibid. 1725, 5 vol. in-folio; les deux premiers sont de D. Felibien; les trois autres, qui renferment les preuves, ont été mis en ordre par D. Lobineau. Il a traduit de l'espagnol de Michel de Luna, l'*Histoire des deux conquêtes de l'Espagne par les Maures*, Paris, 1708, in-12 : c'est un tissu de fables et d'événements romanesques. Il a laissé en manuscrit : une *Histoire de la ville de Nantes, de la Chambre des comptes de Bretagne, des Barons et des droits seigneuriaux de cette province;* — la *Traduction* des *Ruses de guerre* de Polyen, et celle du *Théâtre* d'Aristophane. La traduction des *Ruses* de Polyen a été publiée par le P. Desmolets, avec celle des *Stratagèmes* de Frontin par Perrot d'Ablancourt, Paris, 1743, 2 vol. in-12; elle est très-estimée, et les notes y ajoutent un nouveau prix. M. Renouard possède une copie du texte d'Aristophane, par D. Lobineau, et le manuscrit original de la *Traduction* du même auteur (1). La copie est partagée en deux volumes

(1) Ce fut l'abbé Mercier de Saint-Léger, qui sauva ces deux manuscrits d'une destruction inévitable. Écoutons Chardon de la Rochette : « Dans les premiers jours de septembre 1792, » notre célèbre bibliographe, Mercier de Saint-» Léger, me fit l'amitié de me communiquer ces » deux manuscrits qu'il venait de conquérir sur » l'épicier, en me permettant, avec son bonnê-» teté et son désintéressement ordinaires, d'en » extraire pour moi, et d'en publier tout ce que » j'y trouverais à ma convenance. » Cependant M. Renouard se plaint que Chardon ait publié la *Préface* de la traduction d'Aristophane, sans sa permission, qu'il n'aurait pas refusée. (Voy. *Catal. de la Bibl. d'un amateur*, II. 217.)

in-4°., non chiffrés. « L'argument » de chaque pièce, les noms des » auteurs, et la plus grande partie » des notes marginales sont en fran- » çais ; le reste des notes est en latin » et quelquefois en italien ; le grec » est assez bien peint, et le tout est » très-proprement et très-nettement » écrit. » (*Mélanges de critique*, tom. III, pag. 178.) La souscription nous apprend que D. Lobineau n'avait mis que deux mois à transcrire cet ouvrage ; elle est datée de l'an 1695, et suivie de son monogramme et de cette double anagramme l'une latine et l'autre française : *Lux Dei vas nobile; Beau lion* (1). La traduction forme trois volumes in-8°., et est intitulée : l'*Ancienne comédie grecque* ou le *Théâtre athénien d'Aristophane, avec des notes et une Préface historique et critique, servant de commentaire général.* Cette *Préface*, qui est très-curieuse, a été publiée presque en entier, par Chardon de la Rochette, dans le *Magasin encyclopédique*, deuxième année, tome premier, et dans ses *Mélanges de critique et de philologie*, tome III, p. 178-260. M. Renouard, devenu possesseur de cette traduction, avait d'abord pensé à la mettre au jour ; mais il en a été détourné par la raison que les passages graveleux y sont rendus d'une manière peu décente ; et que le tour suranné d'un assez grand nombre de locutions aurait nécessité des corrections qui l'auraient dénaturée. (V. *Catal. de la bibliothèq. d'un amateur*, tom. II, p. 217.) C'est à tort qu'on a attribué à D. Lobineau, les *Aventures de Pomponius, chevalier romain ;* ce roman licencieux, est de D. Labadie : il a été publié en 1724 ; et avec des additions, par l'abbé Prevost, en 1728, in-12, sous la rubrique de Rome. Suivant les auteurs de la *Bibliothèque historique de France*, D. Lobineau a eu part à la nouvelle édition du *Glossaire de Ducange*. W—s.

LOBKOWITZ. *Voy.* CARAMUEL et HASSENSTEIN.

LOBKOWITZ (GEORGE-CHRÉTIEN, prince DE), général autrichien, né en 1702, conclut en 1739 la capitulation de Messine, et fut ensuite nommé gouverneur-général de la Transylvanie. Il repoussa les Turcs sur la frontière de cette province ; mais bientôt il fut obligé de céder au nombre. En 1741, la reine de Hongrie lui donna le commandement de son armée dans la Haute-Autriche. Les maréchaux de Broglie et de Belle-Isle lui firent essuyer, en 1742, un échec à Sahay. Frédéric II dit malignement à ce sujet : « La ba- » taille de Pharsale ne fit pas plus » de bruit à Rome, que ce petit com- » bat n'en fit à Paris. » Le prince de Lobkowitz opéra ensuite sa jonction avec le prince Charles de Lorraine ; et ils attaquèrent le maréchal de Broglie, qui fut forcé de se retirer à Braunau. A la fin de la même année 1742, Lobkowitz dirigea le blocus de Prague, où le maréchal de Belle-Isle était renfermé avec seize mille hommes. (*V.* BELLE-ISLE.) Le général autrichien n'ayant pas assez de monde pour serrer la place, le maréchal en sortit, et exécuta, au milieu d'un hiver rigoureux, cette retraite qui, jusqu'à ces dernières années, avait été citée comme une des plus désastreuses de l'histoire moderne. Piqué de la sortie de Belle-Isle, Lobkowitz voulait que les Français restés dans la citadelle so-

(1) On trouve dans ces mots : ALEXIUS LOTHARIUS, *Lux dei vas nobile*, et dans *Beau Lion*, LOBINEAU.

rendissent à discrétion ; mais la fermeté de Chevert, qui les commandait, le fit renoncer à cette prétention (*Voy.* Chevert). Lobkowitz fut plus heureux en Italie, où, en 1743, il chassa de Rimini les Espagnols. L'année suivante, il fit surprendre, de nuit, dans Velletri, le roi de Naples (don Carlos) et le duc de Modène, qui, sans l'alerte qui leur fut donnée par l'ambassadeur de France, auraient été faits prisonniers. Après cette entreprise, Lobkowitz, qui voyait ses troupes s'affaiblir journellement par le mauvais air des marais Pontins, fit sa retraite. Quoique serré de près par une armée supérieure, il parvint, sans perte, à Rimini. Il continua de commander, avec des succès balancés en Italie (*Voy.* Gages), jusqu'au mois d'août 1746, qu'il partit pour prendre le commandement de l'armée d'allemagne. Il ne paraît pas qu'il s'y soit signalé par aucun fait important. Il mourut à Vienne le 9 octobre 1753. Cet officier était remarquable par beaucoup de résolution et un esprit entreprenant.—Son fils, le prince Joseph de Lobkowitz, né le 8 janvier 1725, devint général-major en 1758, se signala dans la guerre de sept ans, et fut ambassadeur à Pétersbourg, depuis 1764 jusqu'en 1777 : il s'y trouvait lors du premier démembrement de la Pologne, et contribua beaucoup à faire adjuger à la maison d'Autriche la Gallicie et la Lodomérie. Joseph II le nomma commandant des archers de la garde impériale et général-feldmaréchal. Il mourut à Vienne le 6 mars 1802. H—ry.

LOBO (Jérome), missionnaire portugais, naquit à Lisbonne, en 1593, et entra dans la société de Jésus en 1609. Il était professeur au collége de Coïmbre en 1621, lorsqu'il reçut l'ordre d'aller aux Indes. La flotte sur laquelle il s'embarqua, fut obligée de revenir à Lisbonne après une navigation très-pénible ; et Lobo ne put remettre en mer qu'au mois de mars de l'année suivante. Après des périls sans nombre, il arriva enfin devant Goa au mois de décembre, et resta un an dans cette ville, où il acheva sa théologie. En janvier 1624, il voulut passer en Abissinie. Débarqué avec un autre Jésuite sur l'île de Paté près de Mombaze, il essaya de gagner par terre le lieu de sa destination. En ayant reconnu l'impossibilité, il partit pour Diu. Le 3 avril 1625, il sortit de ce port avec Alph. Mendès, patriarche d'Ethiopie, et huit missionnaires ; ils débarquèrent dans le port de Baylour, sur la mer Rouge, et, le 17 juin, arrivèrent à Maïgoga, lieu de leur résidence. Lobo fut nommé vicaire-général dans le royaume de Tigré. Craignant avec raison les embûches du vice-roi, il passa dans une autre province, se rendit ensuite à la cour ; et allant dans le royaume de Damot, traversa le Nil à deux journées de sa source, puis fut renvoyé dans le Tigré. L'empereur qui favorisait les catholiques, mourut ; et une violente persécution éclata contre eux. Les Portugais qui se trouvaient dans le pays, furent livrés aux Turcs, qui les emmenèrent prisonniers à Massoua. Quant à Lobo, comme il avait la réputation d'un homme déterminé, l'empereur avait donné l'ordre de le saisir et de l'envoyer à la capitale mort ou vif. Il fut obligé de rejoindre ses compagnons d'infortune par un chemin détourné. Echappé à ce danger, et emprisonné à Massoua, puis à Souaken, il fut

chargé d'aller dans les Indes exposer le triste état de ses confrères, et demander qu'on payât la rançon exigée par le bacha. Il s'acquitta de ce devoir, et en même temps engagea fortement le vice-roi à expédier une flotte dans la mer Rouge, et à former un établissement à Massoua. Le vice-roi n'avait ni assez de forces, ni un pouvoir assez étendu pour exécuter ce projet. Il fut donc convenu que Lobo passerait en Europe. En conséquence il s'embarqua pour Lisbonne; mais jamais navigation ne fut plus malheureuse que la sienne. Le bâtiment qui le portait, toucha en sortant de Goa, et ensuite se brisa sur la côte de Natal. On resta sept mois dans ce désert, où l'on construisit deux chaloupes. Une d'elles fut bientôt engloutie par les flots : celle où était Lobo, doubla le cap de Bonne-Espérance, et aitérit devant Angole, après quarante jours de navigation. Lobo monta sur un vaisseau destiné pour le Brésil. En arrivant sur la côte, ce bâtiment fut pris par un corsaire hollandais, qui mit tout l'équipage dans une île déserte. Heureusement des barques vinrent de terre, et passèrent Lobo sur le continent. Accablé de faim et de fatigue, il gagna Carthagène à pied. Après un repos de quinze jours, il profita de l'occasion de la flotte qui partait pour l'Europe: en approchant du Cap Saint-Vincent, elle fut assaillie par une tempête, qui la mit à deux doigts de sa perte. Lobo se tira encore de ce péril, descendit à Cadix, et se rendit à Séville, puis à Lisbonne. La vice-reine l'écouta favorablement, mais le renvoya au roi d'Espagne. De Madrid, il fallut qu'il fit le voyage de Rome, où il essuya beaucoup de contrariétés de la part du pape et des cardinaux prévenus contre les Jésuites de la mission d'Éthiopie. Son zèle n'en fut pas abattu : il repassa aux Indes en 1640, fut recteur de la maison professe de Goa, puis provincial. Enfin, il revint à Lisbonne vers 1656, et y mourut en 1678. Il publia en portugais la relation de son voyage en Abissinie, sous ce titre : *Histoire de l'Ethiopie*, Coïmbre, 1659, 1 vol. in-fol. L'abbé Joachim Legrand la traduisit en français, non d'après cette édition, mais d'après un manuscrit de Lobo, et la fit paraître avec d'autres pièces, sous le titre de *Relation historique d'Abissinie*, Paris, 1728, 1 vol. in-4°. avec 2 cartes; Amsterdam, 1728, 2 vol. in-12. (*V.* Legrand, XXIII, 576.) Cette traduction mise en anglais, et abrégée par Samuel Johnson, parut en 1734, et a plusieurs fois été réimprimée. L'auteur décrit les sources du Nil, de la même manière que Bruce; mais il ne dit pas qu'il les ait visitées, comme l'affirment quelques écrivains. Bruce s'est quelquefois exprimé un peu durement sur le compte de Lobo, et a mérité ensuite lui-même qu'on lui adressât les mêmes reproches. On trouve dans le tome II du recueil de Thevenot, une *Relation du P. Jeronymo Lobo, de l'empire des Abissins, des sources du Nil, de la Licorne, etc.* Ce morceau, dit Legrand, n'est que le fruit de quelques conversations que M. Sotwell, ambassadeur d'Angleterre, et M. Toynard, avaient eues avec Lobo, en 1666 et 1667. A cet extrait est jointe une petite carte, qui offre le plan de trois ports de la côte occidentale de la mer Rouge. Quoi qu'en dise Legrand, il paraît que cette relation, donnée par Thevenot, a été traduite sur un manuscrit portugais;

car c'est comme telle qu'elle parut en anglais à Londres, précédée d'une délibération de la Société royale, qui ordonnait qu'elle serait publiée par son imprimeur, en 1688. Cet opuscule fut réimprimé sous ce titre : *Relation succincte du fleuve du Nil, de sa source et de son cours, de son débordement dans les plaines d'Egypte jusqu'à son embouchure dans la Méditerranée, et d'autres curiosités ; écrite par un témoin oculaire, qui a demeuré plusieurs années dans le royaume principal de l'empire d'Abissinie*, Londres, 1798, 1 vol. in-8°. Les éditeurs disent, dans leur préface, que l'auteur de cette relation est le P. Lobo, et le justifient des imputations calomnieuses de Bruce. M. Salt, le voyageur européen qui a le plus récemment visité l'Abissinie, rend justice à Lobo : « Quoique M. Bruce, dit-il, » eût l'habitude de maltraiter les jé» suites, il ne dédaignait pas de leur » faire des emprunts assez considé» rables ; ce dont le lecteur peut ju» ger en comparant ses écrits avec » ceux de Tellez et de Lobo. » Thevenot a mis à la suite de la relation de Lobo, un morceau intitulé : *Découverte de quelques pays qui sont entre l'empire des Abissins et la côte de Melinde ;* c'est le récit du voyage du P. Antoine Fernandez. (*Voyez* FERNANDEZ, tom. XIV, pag. 383.) E—s.

LOBO (GERARDO), poète espagnol, né dans la vieille Castille, vécut sous les règnes de Philippe III et de Philippe IV. Issu d'une famille illustre dans les armes, il suivit lui-même cette carrière, où il se distingua, et mérita la croix de l'ordre de Saint-Jacques. Il avait fait de bonnes études à l'université d'Alcalà ; et son talent pour la poésie le fit connaître de Philippe IV, poète lui-même, qui le nomma gentilhomme de la chambre. Lobo fut alors au nombre des beaux-esprits, comme Calderon, Rufo de Molina, Juan de la Noz, etc., qui formaient la société de Philippe IV. Ce monarque, tandis qu'il perdait le Portugal, les Pays-Bas et la Franche-Comté, se plaisait à composer des comédies, et à en faire jouer d'autres à sa cour, en impromptu, et sur un sujet qu'il proposait. Ces pièces devaient être déclamées en vers de différents mètres, par les acteurs, tous poètes, et parmi lesquels le roi ne dédaignait pas de jouer un rôle. Dans ce nombre, Gerardo Lobo se distinguait le plus par sa facilité à improviser des vers ; et en plusieurs occasions il se chargeait de la déclamation d'une pièce entière en trois actes, qu'il imaginait et composait sur-le-champ. Philippe IV obligeait souvent ses poètes favoris à lui parler en vers, même dans la conversation la plus familière. Lobo s'acquittait avec un tel succès de cette tâche, qu'il se séparait rarement du roi, l'accompagnait à la chasse, assistait à ses repas, à son coucher, et le rassasiait, pour ainsi dire, de poésie. Quand Philippe envoyait quelque présent à la reine, c'était presque toujours Lobo qu'il choisissait pour remplir ce message, afin qu'il lui présentât ses compliments dans des vers dont il lui prescrivait la mesure. Ce poète avait contracté une telle habitude de parler en vers, qu'il en faisait pendant un jour entier, sans dire un seul mot en prose, qu'il prétendait même avoir oubliée. Il mourut vers l'an 1668. Lobo n'a pas écrit d'ouvrages de longue haleine ; et on n'a de lui que des *Odes*, des *Sonnets*, des *Dixains*,

des *Redondilles* (strophes de quatre ou cinq vers de huit syllabes), qu'on trouve dans les recueils ou *Cancioneras* espagnols du XVIIe siècle. Son style est correct, et sa versification harmonieuse. Il excellait surtout dans le genre *burlesque*. B—s.

LOBRA (GUILL. DE). *V.* CAMO.

LOBSTEIN (JEAN-FRÉDÉRIC), anatomiste et chirurgien, naquit à Lampetheim, près de Strasbourg, en 1736. Après s'être livré à une étude aprofondie de l'anatomie, et de la chirurgie, il se fit recevoir docteur, et choisit pour sujet de sa dissertation, la description du nerf de l'épine. Il partit ensuite pour visiter les écoles de médecine les plus célèbres, et revint à Strasbourg, où il ouvrit des cours de chirurgie et de pathologie. Il fut nommé, en 1764, premier démonstrateur d'anatomie; et en 1768, il occupa la chaire d'anatomie et de chirurgie, devenue vacante par la mort du professeur Eisemann. Il pratiqua la lithotomie et l'extraction de la cataracte avec succès; et il inventa même pour cette dernière maladie, un couteau dont nous devons la description à J. F. Henkel. Aussi patient dans ses recherches, que scrupuleux dans l'exposition de ses découvertes, Lobstein ne pouvait souffrir qu'on élevât le moindre doute sur leur réalité; mais s'il était sévère pour lui, il repoussait aussi sans ménagement chez les autres ce qui n'avait pas le cachet de l'expérience et de la vérité. « Je » sais, disait-il avec humeur, lorsqu'on lui reprochait sa dureté, » qu'un anatomiste doit être exact » et vrai; mais il n'est pas aussi né» cessaire qu'il soit doux et poli; et » lorsque je prends la peine de l'être, » ce n'est jamais pour des menteurs. » Il refusa les places lucratives que lui offrirent plusieurs souverains de l'Allemagne, et préféra rester à Strasbourg, où il mourut le 11 octobre 1784, avant d'avoir pu terminer ses *Anatomicæ Institutiones*, et ses *Commentarii physiologici*, demeurés manuscrits. Ses ouvrages imprimés sont : I. *Dissertatio inauguralis de nervo spinali ad par vagum accessorio*, in-4°., Strasbourg, 1760. II. Un grand nombre de thèses soutenues sous sa présidence. Nous avons deux éloges de Lobstein; le premier en latin par le docteur J. L. Schurer, in-fol., Strasbourg, 1785, et le second par Vicq-d'Azir, Paris, 1786, in-4°. P. et L.

LOCATELLI (LOUIS), né à Bergame, se fit une grande réputation à Milan, dans le XVIIe. siècle, comme médecin-chimiste, et donna son nom à un baume, dont on trouve la composition dans son ouvrage, p. 204. Il parcourut toute l'Italie; et il avait formé le projet de visiter la France et l'Allemagne, pour voir opérer les médecins-chimistes de cette époque, lorsque la guerre vint y mettre obstacle. Appelé à Gènes pour y traiter une maladie contagieuse qui faisait de grands ravages, il obtint d'abord beaucoup de succès; mais il ne put en éviter les atteintes, et il y succomba en 1637, étant encore à la fleur de son âge. Il a laissé : *Theatrum arcanorum chymicorum, sive de Arte chemico-medicâ Tractatus exquisitissimus*, Francfort, 1636, in-8°. : traduit en italien, sous le titre de *Teatro d'arcani del medico L. Locatelli*, Venise, 1644, 1667, in-8°. P. et L.

LOCATELLI (PIERRE). *Voyez* LUCATELLI.

LOCATO (HUMBERT), chroniqueur du seizième siècle, né de parents obscurs, dans un bourg du

Plaisantin, entra, en 1520, dans l'ordre de Saint-Dominique à Plaisance, et acquit en peu de temps une connaissance aprofondie du latin et de l'italien: il suivait cependant les cours de philosophie et de théologie, et il ne faisait pas de moindres progrès dans la vie spirituelle que dans les sciences. Sa réputation ne tarda pas à franchir les murs de son couvent : il fut nommé inquisiteur de la foi à Pavie ; et quelques années après il revint exercer les mêmes fonctions à Plaisance. En 1566, le pape Pie V le nomma commissaire-général de l'inquisition à Rome, et le choisit en même temps pour son confesseur. Humbert fut élevé, en 1568, sur le siége épiscopal de Bagnarea; et l'on assure que le souverain pontife avait l'intention de l'honorer de la pourpre, mais qu'il en fut détourné par le cardinal Alexandre Farnèse. Quoi qu'il en soit, Humbert gouverna son diocèse avec beaucoup de sagesse. Etant tombé malade à Rome et croyant sa fin prochaine, il se fit élever un tombeau dans l'église de Sainte-Sabine, avec une inscription fort modeste. Il recouvra cependant la santé ; mais ne se sentant pas en état de continuer ses fonctions pastorales, il se démit de son évêché, et se retira en 1581 au couvent de son ordre à Plaisance, où il passa ses dernières années dans la retraite et la prière. Il y mourut le 17 octobre 1587. On a de ce prélat: I. *De Placentinæ urbis origine, successu et laudibus seriosa narratio*, Crémone, 1564, in-4°.; ibid., 1614. Grævius a inséré cet ouvrage dans le *Thesaurus antiquitatum Italiæ*, t. III. L'auteur l'avait traduit lui-même en italien. Sa Chronique commence à l'an 70, sous le règne de Vespasien : elle est remplie de fables, et de détails si peu intéressants, qu'elle ne mérite plus d'être consultée depuis qu'on a l'*Histoire* de Plaisance par Poggiali. II. *Italia travagliata*, etc, Venise, 1576, in-4°. C'est une histoire des guerres dont l'Italie a été le théâtre depuis la descente d'Enée dans le Latium, jusqu'au seizième siècle. Cette compilation, dit Tiraboschi, a peu de lecteurs, et n'en mérite aucun (*Istor. litter.*, tom. VII, pag. 899). III. *Opus judiciale inquisitorum ex diversis theologis et juris doctoribus extractum*, Rome, 1570; Venise, 1583, in-4°. W-s.

LOCCÉNIUS (Jean), historien et publiciste, né en 1599, à Ytzehoe, en Holstein, commença ses études au collége de Hambourg, et les acheva à Helmstad, Rostock et Leyde. En 1625, il fut appelé en Suède, par Gustave-Adolphe, pour professer à Upsal, l'histoire et la politique : Christine le nomma bibliothécaire de Stockholm, et historiographe du royaume. En 1672, sous le règne de Charles XI, il fut placé à la tête d'une institution nouvellement fondée, qui avait pour but de recueillir les monuments de l'histoire de Suède et de les faire connaître. Il remplit les fonctions de cette place jusqu'à sa mort, qui arriva en 1677. Son fils aîné fut anobli sous le nom de Tigerklou. Loccénius écrivit en latin une *Histoire de Suède*, depuis l'origine de la monarchie, jusqu'au règne de Charles XI, Upsal, 1654, in-8°.: elle a été imprimée plusieurs fois ; et l'édition la plus complète est celle de 1676, Francf. et Leipzig. L'auteur connaissait les sources, et se trouvait à portée d'y recourir; mais il n'en a pas fait usage avec discernement, et il ne peut plus servir de guide depuis que Benzelius, Dalin, Lagerbring, Ihre, ont écrit sur

le même sujet. Loccénius a publié de plus : *Synopsis juris Sueco-gothici*, Stockholm, 1648. — *Lexicon juris Sueco-gothici*, 1650, in-12 ; ibid. 1651. Heineccius en a donné une bonne édition, Halle, 1740, in-4°. — *De jure maritimo*, ibid. 1653. — *Erici Olai historia Suecica cum notis*, Stockholm, 1654. — *Antiquitatum Sueco-goth. libri tres*, ibid. 1647, in-12. — *Sueciæ leges provinciales et civiles latinè versæ*, ib. 1672, in-fol. Lund, 1675, in-8°. — *Synopsis juris publ. Sueco-goth.* Gotheborg, 1673, in-8°. — *Syntagma dissertationum politicarum*, Amsterdam, 1644, in-12. — *De Migrationibus gentium, in specie Gothorum Sueonumque*, Stockholm, 1628, in-8°. — *Epigrammata sacra et moralia*, etc. — Des éditions de Cornelius Nepos, de Quinte-Curce, des Epîtres de Cicéron. C—au.

LOCHER (Jacques), surnommé *Philomusus*, né en 1470 à Ehingen, en Souabe, fit une partie de ses études en Italie, et, enseigna la poésie et la rhétorique à Fribourg (en Brisgau), à Bâle et à Ingolstadt. George Zingel, théologien d'Ingolstadt, le tracassa pour quelques opinions qu'il avait manifestées, et parvint à le faire condamner, et même destituer de ses fonctions. Locher eut encore d'autres querelles avec Erasme et Wimpfeling. Ce ne fut qu'après la mort de Zingel, arrivée en 1508, qu'il jouit d'une existence plus tranquille, et qu'il se vit rétabli dans son ancienne chaire. Il mourut à Ingolstadt, en 1528. L'empereur Maximilien Ier. l'avait couronné poète lauréat. Conrad Celtès l'avait admis dans sa société Rhénane. (*Voyez* Celtès.) Le conseiller Zapf a publié en allemand, à Nuremberg, 1802, in-8° : *Locher considéré sous les rapports biographique et littéraire* ; et l'on trouve dans une lettre de Fischer à Zapf, insérée dans les *Curiosités typographiques*, cinquième livraison, Nuremberg, 1804, un compte détaillé d'un poème dramatique de Locher, entremêlé de chœurs en musique, et noté, sous ce titre : *Historia de rege Frantie* (Franciæ), *cum nonnullis aliis versibus et elegiis*. Rotermund énumère jusqu'à 42 productions de ce poète, et il en a oublié plus d'une. Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de les rapporter toutes. Ce sont, en grande partie, des pièces détachées et de circonstance. L'abbé de Saint-Léger, dans ses notices inédites sur les poètes latins du moyen âge, dont nous possédons le manuscrit, fait mention d'un poème de Locher, qui a échappé à Jœcher et à Rotermund. En voici le titre : I. *Jac. Locher, Philomusi, heroïcum carmen de Sanctâ Katherinâ*, in-4°. de six feuillets, caractères ronds; impr. à Bâle, chez Jean Bergman de Olpe, 1496. Locher qualifie ce poème *laborum primitiæ*. La fiction en est basée sur la mythologie païenne : la versification en est estimable pour le temps. Il est précédé d'une épître dédicatoire sans date à Christophe de Schrovestein. II n'a pas été connu de Maittaire. II. Une autre production de Locher, également passée sous silence par ces lexicographes, est sa traduction du poème moral de Phocylide, sous le titre de *Poëma Nouthetikôn Phocylidis, græci poëtæ christianissimi, à Jacobo Locher, Philomuso, ad latinos elegos traductum, in quo morum saluberrima documenta, adversus septem mortalia vicia, cæterasque vitæ sordes, ad instar præceptorum Decalogi*,

continentur, Reutlingen, Michel Greyffen, 1504, in-4°. de 8 feuillets, caractères gothiques. Alde avait accompagné d'une traduction latine, de mot à mot, l'édition de Phocylide; et le volume que nous faisons connaître offre une pièce de vers de Locher à la louange de ce célèbre imprimeur, pièce qui a échappé à ses biographes. Locher a réimprimé son Phocylide à Tubingue, en 1513, in-4°. III. *Papyrotheca*, Augsbourg, Miller, 1517, in-4°. C'est un recueil de différentes pièces. IV. *Theologica emphasis, sive dialogus super eminentiâ quatuor doctorum ecclesiæ, Gregorii, Hieronymi, Augustini et Ambrosii*, Bâle, J. Bergman de Olpe, 1496, in-4°. Les interlocuteurs de ce dialogue en prose, sont Locher et son ami Ulrich Zasius, célèbre jurisconsulte fribourgeois. V. *Libri Philomusi. Panegyrici ad regem. Tragœdia de Thurcis et Suldano. Dialogus de Hæresiarchis*, Strasbourg, J. Grüninger, 1497, in-4°. — Les panégyriques, en prose et en vers, célèbrent Maximilien I, roi des Romains. La tragédie *de Thurcis et Suldano* jouée au collége de Fribourg, en mai 1497, est en 5 actes, prose et vers, avec argument pour chaque acte, et des chœurs; elle est en tout point digne de ces temps-là pour le plan et l'exécution. — Le Dialogue en prose sur les hérésiarques est encore entre l'auteur et Ulrich Zasius. Une des gravures en bois représente Locher, couronné de lauriers, et travaillant à son bureau. VI. *Ludicrum drama Plautino more fictum, de sene amatore, filio corruptore et dotatâ mudiere*, in-4°. sans date, ni noms de ville et d'imprimeur; cité par Maittaire, *Annal. typog.*, tom. 2, pag. 532. VII. *Judicium Paridis de pomo aureo et triplici hominum vitâ; de tribus dearum, quæ nobis vitam contemplativam, activam et voluptuariam repræsentant, et quæ illarum sit melior tutiorque*, in-4°. sans date; deux pièces exécutées en guise de comédies au collége d'Ingolstadt en 1502. VIII. *Poëmation de Lazaro mendico, Divite purpurato et inferno Charonte*, in-4°., sans date, avec fig. IX. On doit à Locher une édition d'Horace, publiée à Strasbourg, 1498, in-fol., sous ce titre: *Horatii Flacci Venusini, poëtæ lyrici, opera, cum quibusdam annotationibus, imaginibusque pulcherrimis, aptisque ad ôdarum concentus et sententias.* X. Il est également éditeur du Panégyrique de Pline sur Trajan, Nuremberg, 1520, in-4°.; de l'*Oratio Ciceronis pro Milone*; de Scholies sur la même harangue; des Discours *pro Aulo Licinio* et *pro Marcello*; de la Mythologie de *Fabius Fulgentius Planciades*, avec des scholies de sa façon, Augsbourg, 1521, in-fol. XI. *Compendium Rhetorices ex Tulliano thesauro; Syntaxis de componendâ oratione funebri; Grammatica nova*, sans lieu d'impression, 1495, in-4°. XII. Il a mis en vers latins le poème allemand de Sébastien Brandt, connu sous le nom de *Navis stultifera*. Il l'a intitulé: *Narragonicæ profectionis nunquam satis laudata navis*, etc., 1485, in-4°. fig., 1488, (per Jacobo Zachoni de *Romano*): cette traduction a été fréquemment réimprimée. (*Voy.* Brandt, tom. V, pag. 498.) La devise de Locher, placée ordinairement en tête ou à la fin de ses écrits, était: *Dii bene vertant.*

M—on.

LOCHNER (Michel-Frédéric), médecin et naturaliste, né à Furth, près de Nuremberg, en 1662, fit ses premières études dans cette ville avec beaucoup de succès, et alla ensuite étudier la médecine à l'université d'Altdorf; mais avant de prendre ses grades, il visita les principales contrées de l'Europe, dans l'unique dessein d'acquérir de nouvelles connaissances. De retour à Altdorf, il reçut le doctorat en 1684; et l'année suivante il fut agrégé au collége des médecins de Nuremberg. Il obtint, en 1712, la place de médecin de l'hôpital de cette ville; et il la remplit avec la plus grande reputation jusqu'à sa mort, arrivée le 15 octobre 1720. Lochner avait été admis à la société des curieux de la nature sous le nom de *Periander*, et il en fut élu directeur en 1711. Cet habile médecin, que ses compatriotes ont surnommé l'*Esculape de Nuremberg*, avait des connaissances très-étendues en histoire naturelle et dans la science des antiquités. On a de lui : I. *Papaver ex omni antiquitate erutum, gemmis, numis, statuis et marmoribus æri incisis illustratum*, Nuremberg, 1713, in-4°. Lochner, atteint d'une maladie qui avait résisté à tous les remèdes, éprouva enfin du soulagement d'une émulsion de pavot; et ce fut par reconnaissance qu'il entreprit la description de cette plante dont il exalte l'utilité. II. *Mungos animalculum et radix*, ibid., 1715, in-4°. III. *Commentatio de ananasâ sive nuce pineâ indicâ, vulgo PINHAS*, ibid., 1716, in-4°. IV. *Nerium sive Rhododaphne veterum et recentiorum, quâ Nerei et Nereïdum mythologia, Amyci laurus, saccharum al-haschar, et ventus ac planta Badsamur, aliaque explicantur, ac diversis S. Scripturæ locis lux affunditur*, etc., Nuremberg, 1716, in-4°. On trouve, dans le même volume, une dissertation intitulée : *Daphne Constantiniana*, où Lochner cherche à expliquer une médaille portant ces deux mots, et que Patin avait déclarée inexplicable. Il la croit frappée pour perpétuer le souvenir de la victoire remportée sur les Goths par Constantin. V. *Bellili indicum*, ibid., 1717, in-4°. VI. *De novis et exoticis thee et cafe succedaneis*, etc., ib., 1717, in-4°. Ces six opuscules ont été réunis sous ce titre : *Heptas Dissertationum variarum ad historiam naturalem conscriptarum*, ibid., 1717, in-4°. VII. *De Pareirâ Bravâ*, ibid., 1719, in-4°. Lochner avait un fils, nommé Jean-Henri, jeune homme de la plus grande espérance, qui mourut à Wittemberg, le 2 janvier 1715, laissant en manuscrit la description du cabinet de Besler : le père mit en ordre cet ouvrage, et le publia sous ce titre : *Rariora musei Besleriani quæ olim Basilius et Michael Besleri collegerunt, æneisque tabulis ad vivum incisa evulgarunt; nunc commentariolo illustrata à Joh. Henr. Lochnero*, Nuremberg, 1716, in-fol. avec quarante planches de médailles. — Jean-Jérôme Lochner, professeur à Nuremberg, né près de cette ville en 1700, mort le 11 avril 1769, se fit connaître surtout par sa riche collection de médailles modernes, dont il publia le catalogue raisonné avec figures, en 8 vol. in-4°., de 1737 à 1744. A la tête de chaque volume se trouve la Vie de quelque graveur en médailles. On a encore de ce professeur plusieurs ouvrages sur l'orthographe et la langue allemande, et une *Notice sur la Corse ancienne et moderne*, Nuremberg, 1736, in-4°. W—s.

HIST. D'ANGLETERRE.

LOCKE.

G. Kneller pinx.t

Landon direx.t

LOCKE (Jean), l'un des premiers métaphysiciens de l'Angleterre au dix-septième siècle, naquit à Wrington dans le comté de Bristol, le 29 août 1632, et eut pour père Jean Locke, de Pensford, qui, de greffier d'une justice de paix, devint, par le crédit du colonel Alexandre Popham, capitaine dans l'armée parlementaire. Sous les mêmes auspices, le jeune Locke fut reçu au collége de Westminster, d'où il passa, en 1652, à l'université d'Oxford. Il y prit ses degrés de bachelier et de maître-ès-arts, et y obtint un bénéfice dans le collége du Christ. Malgré les brillants progrès qu'il fit dans ses études, la philosophie scolastique n'était pas de son goût. Ce fut en lisant les écrits de Descartes, que son esprit philosophique se développa, quoique porté à suivre une route bien différente. Né avec une complexion faible, il fit ses cours de médecine, moins pour en exercer la profession, que pour en tirer des règles de santé. Cependant les connaissances qu'il acquit dans cet art, eussent pu lui faire une réputation s'il s'y fût livré. Sydenham, dans son traité des maladies aiguës, se félicite de l'approbation donnée par Locke, à sa méthode, d'après un examen aprofondi, et s'avoue redevable en grande partie à ses entretiens du talent de l'observation qu'il portait auprès des malades. L'anatomie, l'histoire naturelle, la chimie, étaient, pour l'observateur-philosophe, un cours d'analyse et de méthode. Ses connaissances s'étendirent par les voyages qu'il fit en accompagnant, comme secrétaire, en 1664, William Swan, à la cour de Berlin, et il y prit des notions de diplomatie et d'administration. De retour en Angleterre, il revint suivre à Oxford ses cours de philosophie naturelle. Ce fut en 1666 qu'il y fit la connaissance de lord Ashley, qui, au lieu des eaux minérales qu'il venait prendre chez un médecin, reçut la visite et les conseils du philosophe, goûta son entretien, dut à ses soins une cure difficile, et se l'attacha pour la vie. Ses liaisons avec lord Ashley l'introduisirent dans la société des personnages les plus distingués, auprès desquels la douceur et l'esprit pouvaient seuls faire excuser la franchise des procédés. Un jour que plusieurs d'entre eux (lord Halifax, Buckingham, etc.) s'étaient rassemblés, on apporta des cartes, avant qu'on eût échangé un seul mot d'entretien. Locke ayant regardé le jeu quelques instants, prit ses tablettes, sur lesquelles il se mit à écrire, avec la plus grande attention. L'un des lords lui ayant demandé ce qu'il faisait : « Pour répondre, dit-il, à l'honneur que me fait votre société, je » m'occupe de consigner sur mes tablettes la substance de tout ce » qu'elle dit depuis une heure. » Chacun rit de ce mot : on quitta les cartes, et l'on conversa le reste de la soirée. En 1668, Locke accompagna en France le comte et la comtesse de Northumberland ; mais il ne put y prolonger son séjour : la mort du comte le ramena dans Londres, d'où il faisait de fréquents voyages à Oxford, pour s'y livrer plus paisiblement à l'étude et respirer un air plus salubre. Instituteur du fils aîné de lord Ashley, le philosophe fut encore chargé de lui choisir une épouse. Le fruit de ce mariage fut le lord Shaftesbury, l'auteur des *Caracteres*, dont Locke dirigea également l'éducation, et qui, malgré la reconnaissance qu'il con-

serva toujours pour son maître, profita trop bien de ses leçons, et apprit à traiter un peu sévèrement sa philosophie. Ce fut vers 1670 que Locke jeta les fondements de l'ouvrage qui l'a rendu célèbre. Il assistait un jour à une discussion très-vive, élevée entre plusieurs savants à Oxford. Il ne se mêla point à leur contestation; mais il observa leurs opinions et leur langage; et il s'aperçut que cette dispute dont l'objet leur paraissait très-important, n'était qu'une dispute de mots. Cette réflexion fut le germe de son livre sur l'entendement humain. Sa réputation de philosophe, qui avait engagé les propriétaires de la Caroline à lui demander une constitution pour cette colonie (1), l'avait fait recevoir, en 1668, membre de la Société royale. Mais les affaires et les emplois vinrent interrompre le cours de ses occupations littéraires. Lord Ashley, créé comte de Shaftesbury et grand chancelier d'Angleterre en 1672, lui donna l'emploi de secrétaire des présentations aux bénéfices, place qui lui fut retirée, lorsque ce lord quitta les sceaux, en 1673. Ami par principe et par goût d'une tolérance sage et réglée, Locke avait secondé ce ministre dans ses mesures opposées à l'intolérance et au pouvoir arbitraire. En 1674, il entreprit, pour sa santé, un voyage à Montpellier, où il connut lord Herbert, depuis comte de Pembroke, auquel il dédia dans la suite son Essai sur l'entendement humain. De là, il vint à Paris, où des savants et des médecins de distinction accueillirent le philosophe. En 1679, le comte de Shaftesbury, ayant été nommé président du conseil, rappela Locke auprès de lui. Mais l'opposition du comte aux mesures despotiques de la cour, lui fit perdre sa place; il se retira en Hollande, où Locke suivit son patron malheureux, qu'il eut la douleur de perdre en 1683. Dans son séjour en Hollande, il se lia particulièrement avec Limborch et Leclerc; et ces liaisons purent le rendre suspect à son gouvernement. On l'accusa d'avoir composé des libelles, qu'on reconnut plus tard n'être point son ouvrage : mais ils lui firent ôter sa chaire d'Oxford, et elle ne lui fut point restituée. La manœuvre dont on se servit pour épier sa conduite et provoquer sa destitution est remarquable : « J'ai depuis plusieurs ans » nées l'œil sur lui, dit le doyen même du collége d'Oxford (le docteur Fell) au secrétaire-d'état; » mais il s'observe tellement, que » je puis affirmer qu'il n'est personne » dans le collége qui ait entendu de » lui un seul mot relatif aux affaires du gouvernement.... J'ajoute » qu'ayant, soit en public, soit en » particulier, tenu et fait tenir devant lui des propos contre l'honneur de son patron et de ses partisans, il n'a laissé échapper ni » parole, ni geste qui marquât le » moindre accord.... Il possède ici » une place qui ne l'oblige point à » résidence. Je l'ai néanmoins sou-

(1) Lord Ashley était l'un des huit seigneurs qui, en 1663, obtinrent de Charles II la propriété de ce beau pays. Voltaire vante, en plusieurs endroits, l'esprit de tolérance de cette constitution, dont le texte se lit dans les *State Tracts*, 1689, tom. 1, et plus exactement au tome 1 de l'*Historical Account of the rise and progress of the Colonies of south Carolina and Georgia*, Londres, 1779, 2 vol. in-8°. Ce code, purement aristocratique, fut loin néanmoins de répondre aux espérances des fondateurs : pendant les cinquante années que dura le gouvernement propriétaire, les colons furent constamment déchirés de dissensions intestines et de querelles de religion. Fatigués de ces troubles sans cesse renaissants, ils rétablirent en 1719 l'autorité royale (Pictet, *Tableau des Etats-Unis*, d'après Jed. Morse, 1795, in-8°., tom. 2, p. 237).

» mé de revenir dans un délai pro-
» chain. S'il refuse, nous l'expulse-
» rons : s'il obéit, il sera là pour ré-
» pondre de sa conduite. Il est pro-
» bable que, s'il montre de la réserve
» en un lieu où il soupçonne d'être
» surveillé, il se livrera aisément à
» plus d'abandon à Londres, où l'on
» jouit de la liberté de tout dire. »
Cette mesure, employée par un homme honnête, mais qui l'était si peu elle-même, n'ayant pas paru assez prompte, un *warrant*, au nom de Charles II, fut expédié, sous la date du 12 novembre 1684; et le sage Locke fut, comme factieux, expulsé du collége royal, sans jugement, ni enquête. Après la mort de Charles II, le célèbre quaker William Penn, qui l'avait connu à l'université d'Oxford, lui fit offrir d'obtenir sa grâce du roi Jacques. Mais le philosophe répondit que, « comme
» on n'avait eu aucun motif pour le
» croire coupable, on n'en avait au-
» cun pour lui pardonner. » Cette réponse qui parut être de l'orgueil, et qui n'était que le noble sentiment de sa dignité, fut un nouveau prétexte pour l'envelopper dans la conspiration du duc de Montmouth; et il fut compris dans la demande d'extradition d'un grand nombre de personnes suspectes à la maison des Stuarts, quoique le caractère loyal du philosophe, et sa timidité naturelle, le rendissent étranger aux intrigues comme aux agitations politiques. L'estime de ses savants amis et des magistrats hollandais eux-mêmes lui ménagea une retraite sûre, jusqu'à ce que, son innocence étant reconnue, il lui fût permis de reparaître en public. Les amis de Locke formèrent alors avec lui une société académique, dont il rédigea les statuts, et qui s'ouvrit sous la présidence de Limborch. Là, se discutaient les matières philosophiques. Les principes de la tolérance et la haine de la tyrannie, professés par Limborch, étaient propagés par Leclerc. Une *Lettre sur la tolérance*, en latin, adressée à Limborch (*Voy.* ce nom), fut le premier écrit publié par Locke. Popple l'a traduite en anglais. L'auteur part du principe, que le choix de toute religion est libre; qu'en conséquence, l'église se composant d'hommes qui se réunissent volontairement pour rendre à Dieu un culte, le pouvoir de chaque église ne consiste que dans le droit d'exhorter et de reprendre ses membres, mais ne s'étend à aucune autre église. Il fait ainsi de la tolérance le caractère de l'église chrétienne : cependant elle peut être refusée aux intolérants, parmi lesquels sa sévérité comprend les catholiques qui excluent les autres communions. Des théologiens du collége de la Reine, à Oxford, qui se crurent inculpés, attaquèrent la doctrine de Locke. Il la défendit par de nouveaux motifs. L'*Essai sur l'entendement humain*, dont Locke avait tracé le plan en Angleterre, et commencé l'exécution en Hollande, fut enfin achevé après vingt années, en 1687; mais il se contenta d'en donner d'abord comme le *prospectus* ou l'extrait abrégé, que son ami Leclerc traduisit, et qu'il inséra dans sa *Bibliothèque universelle* du mois de janvier 1688. D'autres extraits sur divers objets d'utilité publique parurent successivement dans le même journal. La révolution qui mit Guillaume III sur le trône, en 1689, rétablit Locke dans ses droits politiques, et le ramena dans sa patrie, sur le vaisseau qui transportait en Angleterre la princesse d'Orange.

Il songea d'abord à recouvrer son bénéfice de Christ-Church, pour l'honneur de la justice, et pour le sien; mais réfléchissant que la dépossession du titulaire actuel ne serait utile qu'à lui-même, il sacrifia son intérêt à celui d'autrui et à l'amour de la paix. Libre de tout soin, il publia son *Essai sur l'entendement humain*, en 1690. La marche généalogique des idées, la clarté, la finesse des analyses, la simplicité, la netteté des expressions, malgré la longueur et la prolixité des détails, annoncèrent non-seulement un art d'écrire sur les matières abstraites avec la méthode et le style propres au sujet, mais une philosophie, sinon neuve dans le principe, du moins nouvelle dans les développements. Bacon, regardant avec les stoïciens l'entendement comme une table rase, avait fondé la connaissance sur l'observation. Gassendi, substituant la méthode analytique à la marche synthétique de Descartes, et partant de l'axiome des péripatéticiens, *Nihil est in intellectu quod priùs non fuerit in sensu*, avait même déterminé pour bases principales des opérations intellectuelles, le *sens* et la *réflexion*. (*Voyez* Gassendi.) Mais la théorie de la génération et de la filiation des idées, n'en appartient pas moins à Locke dans son ensemble et dans ses détails. Il montre comment les idées se forment dans l'entendement; comment les sensations deviennent des notions simples par la perception; comment, par l'attention et la réflexion, les notions se composent et deviennent des idées complexes, et comment enfin, par l'abstraction, les notions répétées et comparées produisent les idées distinctes ou collectives de mode, de substance, les idées relatives d'existence, de temps, de lieu, et même les relations morales. Les rapports logiques et grammaticaux qu'il en déduit avec Gassendi, sont devenus les bases des grammaires générales, telles que celles de Port-Royal et de Dumarsais, de Harris, et de Horne-Tooke qui voit dans l'ouvrage de Locke un traité de grammaire, tant l'auteur détermine avec exactitude les signes aussi bien que les idées. Quant aux notions des vérités de l'ordre intellectuel et moral, peut-être Locke va-t-il trop loin lorsqu'il donne la même origine à toutes les notions, lorsqu'il les fait toutes dériver de la convenance des idées considérées en elles-mêmes, en admettant néanmoins l'accord des idées avec les choses; ce qui lui a fait dire, malgré ce qu'il nomme la connaissance intuitive, qu'il n'y a point de notions innées, et supposer qu'il ne serait pas impossible que la matière pensât, en la dépouillant toutefois de l'étendue. Leibnitz, dans ses nouveaux Essais sur l'entendement, releva l'espèce de contradiction que la première proposition lui paraissait offrir; et le docteur Stillingfleet attaqua vivement en chaire la seconde proposition, que le philosophe modifia en l'expliquant dans ses *Lettres à l'évêque de Worcester*. On vit même l'élève de Locke, lord Shaftesbury, dans ses *Recherches sur la vertu*, faire à la doctrine de son maître le reproche de fonder les principes, en morale comme en métaphysique, non sur des sentiments innés ou naturels, mais sur des notions plus ou moins variables suivant les opinions que les peuples s'en forment d'après les progrès de leur expérience. C'est cependant sur des notions de droit ou de morale naturelle, que Locke pose les principes de sa politique. Dans le

courant de la même année qu'il donna l'*Essai sur l'entendement humain*, parut son *Essai sur le gouvernement civil*. L'auteur avait en particulier pour objet de justifier la nouvelle révolution, en établissant sa légitimité sur la sanction donnée à la constitution actuelle par la nation anglaise. C'est en généralisant cet objet, et en prenant un milieu entre la doctrine de Sidney et celle de Hobbes, qu'il admet en principe que le pouvoir administratif et judiciaire est délégué par la société, et demeure à celui qui en est en possession, tant que la société subsiste telle qu'elle a été constituée. Ainsi, fondant le gouvernement légitime sur les droits naturels des peuples, on peut dire que c'est en partie dans ce livre, qu'ont été puisés les principes de ce *Contrat social* dont on a vu l'influence sur la révolution française. La considération qu'acquirent à Locke ces deux productions, pouvait le conduire à un poste aussi honorable que lucratif. Il se contenta de la place de commissaire aux appels avec un traitement de 200 livres sterling. Des missions diplomatiques dont on lui laissa le choix, lui furent proposées; il les refusa en s'excusant sur sa santé; mais il publia plusieurs écrits d'une utilité relative aux circonstances. Les monnaies en Angleterre avaient éprouvé une altération d'un tiers. Il présenta au gouvernement des *Considérations* sur les moyens d'élever la valeur des espèces, et de diminuer le taux des intérêts. Il répondit aux objections auxquelles elles donnèrent lieu; ce qui le mit en relation intime avec le comte de Péterborough. Le séjour de Londres étant devenu contraire à sa santé, il se rendait fréquemment dans le voisinage, à la maison de campagne du comte. Mais ce fut à Oates, dans Essex, chez le chevalier Masham, qu'il forma le projet de se retirer. Il y trouvait un avantage précieux dans l'amitié tendre et la religion éclairée de lady Masham, fille du docteur Cudworth, son ami. Elle fit disposer pour lui un appartement où il pût être tout-à-fait le maître; et ce qui le toucha davantage, c'est qu'elle éleva son fils unique d'après les *Pensées sur l'éducation*, que Locke avait rédigées en forme de lettres adressées à un ami. Le succès sanctionna sa méthode. Il la publia en 1693, et l'augmenta beaucoup par la suite. Quoique cet ouvrage pratique soit approprié aux enfants que l'auteur avait particulièrement en vue dans sa nation, il concerne en général l'éducation des enfants de tous les pays. Il les élève d'après des règles et des principes qui découlent partout de l'observation et de la raison, et qu'il développe par degrés, soit au physique soit au moral, appuyant ses leçons simples et claires d'exemples communs et familiers, et donnant sans analyse abstraite, ce qui est remarquable, de premières notions de la vertu et de Dieu, déduites des idées d'ordre et de famille le plus à la portée de l'enfant. C'est encore une source où a puisé l'auteur d'*Emile*, dans ce que sa théorie offre de vraiment utile et applicable. Locke fut personnellement un philosophe chrétien. Guillaume III ayant renouvelé le plan de Jacques II, relatif à la réunion des sectes dissidentes, Locke composa dans cette vue, et mit au jour, en 1695, son *Christianisme raisonnable*: il s'attache à montrer que la religion chrétienne, telle que l'enseigne l'Evangile, n'offre rien de contraire à la raison, laquelle s'accorde

avec la foi dans ce qu'elle explique, ou s'y soumet dans ce qui lui est supérieur. En conséquence, il permet à chaque communion une créance libre et pratique; et réduit la foi nécessaire, pour tout membre des églises chrétiennes, à ce dogme essentiel: *Jésus est le Messie.* Mais comme il ne déterminait pas précisément, afin de ne point s'aliéner les sociniens, si cette foi avait pour objet l'homme-Dieu, ou simplement le fils adoptif de Dieu, son plan ne fut point goûté, quoique, selon Bayle, il n'y eût aucun socinien qui n'y souscrivît: aussi la doctrine de l'auteur fut-elle taxée de socinianisme. Il se défendit de cette inculpation. Mais Toland, ayant emprunté des écrits de Locke, quelques arguments à l'appui de son *Christianisme sans mystere*, l'évêque de Worcester, en le combattant, attaqua en même temps les principes de Locke favorables à ce système; ce qui occasionna entre eux une nouvelle controverse où les réponses et les répliques de part et d'autre, montrèrent autant de vivacité que de science dans le prélat, et beaucoup de modération et de raison chez le philosophe. Malgré la faiblesse de sa poitrine, outre ses occupations littéraires, Locke, nommé à une place de commissaire du commerce et des colonies, avec mille livres sterling d'appointements, en remplit durant six années les fonctions, qui l'obligeaient fréquemment à des séjours à Londres; et il publia même de nouvelles *Considérations sur la monnaie et le commerce.* Mais les progrès de l'asthme dont il était affecté, le forcèrent de donner la démission de sa place, en 1700. Le roi voulut la lui conserver, en le déchargeant de tout travail, et en le dispensant d'assister au conseil. Locke représenta que sa conscience ne lui permettait pas de toucher le traitement d'un emploi qu'il ne pouvait remplir. Sa démission fut acceptée; et il ne quitta plus la retraite paisible d'Oates. En continuant de se distraire dans la société de madame Masham, il s'appliqua surtout à l'étude de l'Ecriture-Sainte. Sa *Paraphrase* des Epîtres de Saint-Paul, qui parut après sa mort, en fut le fruit. En 1703, les attaques de son asthme devenant plus fréquentes et plus douloureuses, et se sentant dépérir par degré, sans que ses facultés en fussent altérées, il se prépara par des actes d'une piété réfléchie, à sa fin prochaine, dont il s'entretenait avec calme. En se livrant à ses sentiments religieux, il cherchait à les répandre dans le cœur de ses amis; et en leur faisant ses aveux sincères, il leur donnait encore une leçon de philosophie. Il écrivit dans ces derniers moments à son ami Collins, « qu'il ne trouvait » de consolation que dans le bien » qu'il avait fait; que deux choses » en ce monde pouvaient seules don- » ner une véritable satisfaction; le » témoignage d'une bonne conscien- » ce, et l'espoir d'une autre vie. » N'ayant pu dans ses souffrances trouver de repos sur son lit, il se fit porter dans son cabinet; et ce fut sur son fauteuil, après avoir goûté un peu de sommeil, et prêté une oreille attentive à la lecture des Psaumes, par Mme. Masham, qu'il expira, le 28 octobre 1704, dans sa soixante-treizième année. Nous allons récapituler la liste de ses ouvrages: I. *Adversariorum methodus*: méthode nouvelle pour dresser des recueils, ou ce que les anglais appellent *Common-place Book;* inséré en juillet 1686, dans le tome II [illegible] pag.

315-340) de la *Bibliothèque universelle et historique* de J. Leclerc. Cet opuscule, qui n'est, au fond, que la manière de tracer un répertoire alphabétique, a été reproduit, abrégé et perfectionné par Th. P. Bertin, à la suite de son *Système de sténographie*, sous le titre de *Tables d'adversaria* ou recueil littéraire: II. *Epistola de Tolerantiâ;* etc., Gouda, 1689, in-12; suivie de deux autres *Lettres*, 1690, 1692. III. *Essai concernant l'entendement humain*, Londres, 1690, fol. (en angl.) Outre l'abrégé, publié par Leclerc en 1688, Wynne, depuis évêque de Saint-Asaph, en fit un autre abrégé en anglais, qui fut trad. en français par Bosset, Londres, 1720. Le grand ouvrage a été trad. en français par Coste (in-4°., 1700, 1729, 1742; et 4 vol. in-12), et en latin par Burridg, 1701. IV. *Traité sur le gouvernement civil*, Londres, 1690, in-8°., souvent réimprimé, et traduit en français. V. *Some considerations*, etc., sur les suites de la diminution de l'intérêt et de l'augmentation de la valeur des monnaies, ibid., 1691, in-8°.; traduit en italien, Florence, 1751, in-4°. Locke donna encore deux autres brochures sur le même sujet. VI. *Observations météorologiques* (faites à Oxford, en 1666 et 1667); dans l'*Histoire de l'air*, de R. Boyle, Londres, 1692. VII. *Pensées sur l'éducation des enfants*, ibid., 1693, in-8°. Dans l'édition de Londres (Paris, Servières), 1783, 2 vol. in-12, de la traduction française, par Coste, on a ajouté les méthodes observées pour l'éducation des enfants de France. VIII. *Le Christianisme raisonnable*, 1695, in-8°.; la première édition de la traduction française, donnée par Coste, la même année, a pour titre: *Que la religion chrétienne est très-raisonnable telle quelle est représentée dans l'Ecriture-Sainte.* IX. *Paraphrase et notes sur les Epîtres de Saint-Paul aux Galates, aux Romains et aux Ephésiens*, Londres, 1705, publié par P. King et Ant. Collins, ses exécuteurs testamentaires. X. *OEuvres posthumes*, Londres, 1706, in-8°., contenant, 1°. *Direction de l'entendement;* c'est probablement la Manière de se conduire dans la recherche de la vérité, que Leclerc annonçait (*Bibl. chois.*, tome VI) comme prête à voir le jour; — 2°. *Examen de l'opinion du P. Malebranche*, que nous voyons tout en Dieu; — 3°. *Discours sur les miracles;* — 4°. Fragment de la 4e. *Lettre sur la tolérance;* — 5°. *Vie d'Ant. comte de Shaftesbury;* — 6°. *Adversariorum methodus* (n°. 1, ci-dessus.) Leclerc traduisit en français la plus grande partie de ces OEuvres posthumes, y joignit *l'Eloge de Locke*, qu'il avait donné dans le tome VI de sa *Biblioth. choisie*, et publia le tout sous le titre d'*OEuvres diverses de J. Locke*, Roterdam, 1710, in-12. J. Fr. Bernard en fit paraître une édition plus ample, Amsterdam, 1732, 2 vol. in-12. XI. *Lettres familières*, anglaises et latines, Londres, 1708, in-8°. XII. *Histoire de la navigation*, trad. en français, Paris, 1722, 2 vol. in-12 (1). XIII. *Eléments de*

(1) Le traducteur français dit dans la préface, que cette histoire en anglais a été mise comme discours préliminaire à un recueil de voyages, en 4 vol. in-fol., imprimé à Londres *il y a dix ou douze ans.* En effet, l'original anglais se trouve en tête de la collection des Voyages de Churchill, (Londres, 1704, 4 vol. in-fol.); il a été reimprimé à la suite de l'*Histoire des découvertes maritimes*, par James Stanier Clarke, Londres, 1813, in-4°. (en anglais). Clarke nous apprend que c'est sur la recommandation expresse de l'évêque Law que cette *Histoire* a été jointe à la dernière édition des œuvres de Locke, in-8°.; et que celui-ci avait pro-

physique, etc., traduits en français, ibid., 1757, in-12. (*V.* Castillon, vii, 342.) XIV. Les *Œuvres* de Locke ont été recueillies en 3 vol. in-fol., Londres, 1714, 1723; 1752; en 4 vol. in-4°., 1768, 1777, 1784, par les soins du doct. Law, évêque de Carlile, qui y a joint une vie de l'auteur; en 10 vol. in-8°., 1801, 10e. édit., c'est la plus estimée. On a mal à propos attribué à Locke un traité de l'*Amour de Dieu*, en anglais, trad. en français, par Coste; il est de Mme. Masham. (*Voyez* Cudworth.) G—ce.

LOCKMAN. *V.* Lokman.

LOCQUES (Nicolas de), chimiste du xviie. siècle, publia les *Rudiments de la Philosophie naturelle*, Paris, 1665, in-8°., ouvrage extrêmement rare, où l'on trouve d'assez bonnes observations à côté des rêveries de l'alchimie. Après la mort de l'auteur, on fit circuler un ouvrage qui n'a jamais été imprimé, mais dont il existe quelques copies dans les bibliothèques des curieux. C'est une suite de travaux et d'expériences, la plupart sur le zinc, et presque tous dans les vues de l'alchimie. Il y a cependant un assez grand nombre de faits positifs, aussi curieux qu'intéressants. Cet ouvrage passe pour appartenir en commun à Nicolas de Locques, qui possédait alors la charge de médecin spagirique du roi, et à Lebreton, médecin de la faculté de Paris. T—d.

LOCUSTE, fameuse empoisonneuse, vivait sous le règne de Néron. Elle avait d'abord été condamnée pour des empoisonnements: mais on la garda comme un instrument dont on pourrait avoir besoin; et ce fut à elle qu'Agrippine eut recours pour faire mourir Claude, afin d'assurer le trône à Néron. Quelques années après, Néron, devenu empereur, conçut de la jalousie contre Britannicus, fils de Claude, qui était en âge de régner. Comme il n'osait pas le faire tuer publiquement, il donna ordre à Pollion Julius, tribun d'une cohorte prétorienne, de le faire périr par le poison. Celui-ci, qui avait sous sa garde cette horrible femme, la chargea de préparer le poison qui devait enlever à l'empire Britannicus, jeune prince de si grande espérance. Le breuvage mortel n'agissant point assez promptement au gré de Néron, il menaça le tribun, frappa Locuste, et ordonna même son supplice, lui reprochant de n'avoir donné qu'un remède à Britannicus. Locuste s'excusa, en disant qu'elle avait affaibli la dose pour éviter l'éclat. Eh! penses-tu, lui répliqua Néron, que je craigne la loi contre les empoisonnements? Il la força de répéter son opération devant lui dans son appartement. Le breuvage fut ainsi rendu plus actif; et le malheureux prince l'eut à peine avalé, qu'il tomba mort. Néron, voulant reconnaître les services du même genre que Locuste lui avait rendus en plusieurs circonstances la combla de bienfaits, et lui donna des élèves afin qu'elle les instruisît dans son horrible métier. Z.

LODOLI (Le Père Charles Conti de), de l'ordre de Saint-François, né à Venise, en 1690, parcourut avec des succès brillants le cours d'études en usage dans son ordre, d'abord comme disciple, ensuite

senté cette collection de Voyages à l'université d'Oxford. Nous voyons dans Nichols (*Bowyer's anecdotes*, I. 151) que le libraire Awnsham Churchill, éditeur de cette collection, était ami de Locke, dont il avait fait imprimer les premiers écrits théologiques, et que ce philosophe lui composa la préface de sa collection.

comme maître, et établit dans sa ville natale une école patricienne d'où sont sortis des sujets du plus grand mérite. Il se distingua aussi dans l'emploi de réviseur, en composant, pour l'usage des réformateurs, trois catalogues raisonnés des livres suspects et de leurs différentes éditions et traductions. Ses plans judicieux servirent beaucoup à faire fleurir les imprimeries de Venise; mais c'est surtout par son amour singulier pour les beaux-arts qu'il s'est rendu célèbre. Il avait fait une collection curieuse des divers morceaux d'architecture, de peinture, sculpture et gravure, dont la suite mettait sous les yeux les progrès successifs de chacun de ces arts, depuis l'époque de leur renaissance jusqu'à celle des grandes écoles. Un accident a fait périr tous ces manuscrits et tous ces dessins. Les principes de Lodoli ont été développés dans un ouvrage italien, intitulé : *Eléments de l'architecture lodolienne*, etc. Rome, 1786, in-4°. Il attaque tous les édifices anciens et modernes, et dit de ceux des Grecs et des Romains, d'après les monuments qui nous en restent, que, soit pour la solidité et la commodité, soit pour la proportion des ordres, on y trouve trop de caprices et d'irrégularités; d'où il conclut que l'étude de ces monuments ne peut presque rien nous donner de certain concernant les vrais principes et les fondements de l'art. Il regardait, en conséquence, la théorie de l'architecture comme ayant été jusqu'à présent incertaine et sans consistance, et l'art comme étant encore dans son enfance. Ces assertions hardies furent vivement réfutées dans un écrit publié à Bassano, en 1787, sous ce titre : *Apologhi immaginati estemporaneamente*, etc.. T—D.

LODOVICI (Dominique), poète latin, né à Naples en 1676, fit ses études au collége des jésuites de cette ville, et, après les avoir terminées, fut admis parmi ses maîtres, chargé de l'enseignement des belles-lettres et ensuite nommé provincial. Il s'acquitta de cet emploi d'une manière très-distinguée, et partagea tous ses moments entre ses devoirs, les exercices de piété et la culture de la poésie. Il mourut en 1745. Les poésies de Lodovici ont été publiées par ses confrères, Naples, 1746, 2 vol. in-4°., sous ce titre : *D. Ludovici soc. Jesu carmina et inscriptiones.* On y trouve des odes, des épîtres et un grand nombre de petites pièces sur des sujets pieux. Ce poète ne manque ni de facilité, ni d'imagination; et l'on voit aisément qu'il s'était formé par l'étude des bons modèles de l'antiquité grecque et romaine. W—s.

LODOVISI ou Ludovisi (Louis), cardinal, naquit à Bologne en 1575. Après avoir terminé ses études, il embrassa l'état ecclésiastique, et alla joindre à Rome, son oncle, le cardinal Alexandre, qui l'aimait uniquement. Ce prélat fut élu pape, au commencement de l'année 1621, sous le nom de Grégoire XV : il résigna aussitôt à son neveu l'archevêché de Bologne, et le créa cardinal, quelques jours après. Lodovisi eut la plus grande influence sur toutes les décisions qui furent prises pendant le court pontificat de son oncle; il se retira ensuite dans son diocèse où il passa les dernières années de sa vie, partageant ses loisirs entre ses devoirs et l'étude : il avait des revenus très-considérables; mais il en consacrait la plus grande partie au soulagement des pauvres; il fonda en 1628, et dota richement le col-

lége des Irlandais (1) à Rome. Il fit aussi construire, dans cette ville, la première église dédiée à St.-Iguace, que son oncle avait canonisé; mais il ne la vit pas terminer: il mourut à Bologne, le 18 novembre 1632, âgé seulement de trente-sept ans. Son corps fut transporté dans l'église de Saint-Ignace, où les jésuites firent élever un tombeau à leur bienfaiteur. Ce prélat a publié en italien des *Réflexions spirituelles;* — des *Instructions*, adressées aux pasteurs de son diocèse; — des *Sermons*, et un *Panégyrique de saint Ignace*, etc. Il a laissé, manuscrits, plusieurs volumes de *Lettres* sur des matières de politique. Michel Giustiniani en a inséré quelques-unes dans les *Lettere memorabili.* (Voy. GIUSTINIANI, tom. XVII, p. 484.) W—s.

LOEFLING (PIERRE), botaniste du roi d'Espagne, né à Tollforsbruch, le 31 janvier 1729, fut un des élèves de Linné. Ce grand homme, qui en faisait beaucoup de cas, dirigea ses études avec la sollicitude d'un père, et le logea même dans sa maison, pendant plusieurs années. En 1749, le jeune botaniste soutint une thèse *de Gemmis arborum.* Peu de temps après, le marquis de Grimaldi, ambassadeur d'Espagne à Stockholm, fut chargé de demander à Linné un botaniste, pour être engagé au service du roi d'Espagne. Le choix du professeur tomba sur Lœfling, qu'il regardait comme le plus propre à remplir l'intention des Espagnols, et à tirer parti de cette circonstance pour les progrès de la botanique. Lœfling partit de Stockholm, en 1751, et s'étant rendu en Portugal, il eut occasion de voir ce pays avant d'arriver à Madrid, et d'y observer des plantes rares, dont il envoya la description à Linné. Il trouva en Espagne plusieurs botanistes qui l'associèrent à leurs travaux. Après avoir étudié la nature pendant deux années, et observé 1400 plantes aux environs de Madrid, il fut nommé pour accompagner dans la nouvelle Andalousie, les savants que le roi envoyait en Amérique. Chargé de toute la partie de l'histoire naturelle, il eut pour adjoints deux jeunes médecins espagnols. L'expédition partit de Cadix au mois de février 1754, et arriva le 11 avril. Le naturaliste suédois parcourut aussitôt les districts de Cumana et de la nouvelle Barcelone, et se rendit à San-Thomé de Guyana. Il avait herborisé pendant trois mois aux environs de cette ville, lors qu'il fut atteint d'une maladie assez grave. Il se remit cependant, et reprit ses voyages; mais une nouvelle attaque lui survint, et il mourut dans la mission de Murerecuri, le 22 février 1756, à l'âge de 27 ans. La mort de cet homme savant et laborieux fut une très-grande perte pour l'histoire naturelle en général, et pour la botanique en particulier. Linné en fut vivement affecté, et il exprima ses regrets avec cette franchise et cette candeur qui caractérisaient son ame. Rendant justice à son élève, il dit que l'occasion ne se retrouverait peut-être jamais de voir la science enrichie d'autant de découvertes qu'eût pu en faire ce génie extraordinaire, conduit sur un des plus grands théâtres de la nature, et jouissant de tous les secours nécessaires. Lœfling lui avait envoyé d'Espagne la description de plusieurs plantes et autres productions de ce pays. Les manuscrits qu'on trouva à sa

(1) Et non pas d'*Espagnole*, comme on le dit dans le *Dictionnaire universel*.

mort, furent conservés par les deux adjoints que lui avait donnés le gouvernement espagnol. On a de lui : I. *Gemmæ arborum*, Upsal, 1749, in-4°. ; inséré par Linné dans ses *Amœnitates*, tom. 2, et par Gilibert, dans le tome 1 du *Systema plantarum*, de Linné. II. Description de deux coraux (Acad. de Stockholm, tom. XIII, 1752). III. *Descriptio monoculi caulâ foliaceâ* (*Acta acad.*, Upsal, 1744-50; pag. 42). IV. *Iter hispanicum*, Stockholm, 1758, in-8°., publié en suédois par Linné; traduit en allemand, par Al. Bern. Kolpin, Berlin, 1766, 1776, in-8°., fig.; en anglais, par J. G. A. Forster, 1771, in-8°. Linné a donné le nom de *Læflingia* à une petite plante, de la famille des Caryophyllées, dont une espèce croît en Espagne et l'autre aux Indes.

C—au.

LOESCHER (Valentin - Ernest), philologue saxon, né à Sondershausen, en 1672, a mérité une place parmi les érudits précoces. Après avoir terminé ses études de la manière la plus brillante, il fut promu au saint ministère et chargé de l'enseignement de la théologie à l'académie de Wittemberg. Il s'acquitta de cet emploi avec une rare distinction, pendant plusieurs années ; mais il s'en démit afin de pouvoir se livrer plus librement à l'étude, et à la rédaction des ouvrages qu'il se proposait de publier. Nommé pasteur de Juterbourg et de Delitsch, il fut enfin élevé à la place de surintendant des églises de la Misnie, et mourut à Dresde, le 8 février 1749. Loescher avait de l'esprit, du jugement et beaucoup d'érudition. Il commença, en 1701, à Wittemberg, un journal de littérature théologique, en allemand, sur un plan très-étendu. Cette feuille publiée tous les mois, d'abord, sous le titre de *Notices anciennes et nouvelles*, et depuis sous celui de Notices impartiales (*Unschuldige Nachrichte*), obtint un grand succès; mais l'auteur ayant eu quelques difficultés avec son imprimeur, il fit paraître son journal l'année suivante, à Leipzig, et malgré ses nombreuses occupations, il le continua jusqu'en 1720, qu'il en abandonna la direction à Michel-Henri Reinhard. Celui-ci étant mort d'apoplexie, en 1732, Loescher reprit alors la direction du journal sous le titre de Continuation(*Fortgesetzte Sammlung*), et ne la quitta qu'en 1746, qu'il la céda à Jean-Ernest Kappius, professeur d'éloquence à Leipzig. Parmi les ouvrages de Loescher, on se contentera d'indiquer : I. *Exercitatio de numorum veterum in theologiâ explicatione, S. Scripturæ et ecclesiasticæ antiquitatis usu*, Iéna, 1694, in-4°. II. *Dissertatio de numariæ rei usu in historiâ ecclesiasticâ*, Wittemberg, 1695, in-4°. III. *Dissertatio rei numariæ usûs in explicatione sacræ antiquitatis*, ibid. 1695, in-4°. IV. *Bibliotheca purpurata, seu de Scriptis principum præsertim Germanorum Dissertatio*, ibid. 1698, in-4°. V. *Arcana litteraria sive triginta librorum edendorum specimen*, ibid. 1700, in-4°. ; c'est le plan et l'annonce des nombreux ouvrages qu'il se proposait de publier. VI. *La théologie mystique orthodoxe* (protestante), Francfort et Leipzig, 1702, in-8°. (en allemand) : il y traite de la vraie et de la fausse dévotion, et y combat les arguments des théologiens de l'église romaine, contre la mysticité. VII. *Ion, sive originum Græciæ restauratarum libri duo*, Leipzig, 1705, in-8°. : Loescher

veut prouver, dans cet ouvrage, que les Grecs descendent de Javan, l'un des fils de Japhet; qu'ils ont d'abord été nommés Ion ou Ioniens, et ont eu leur premier établissement dans l'Asie; enfin, qu'ils étaient déjà très-puissants lorsqu'ils sont venus habiter la partie orientale de l'Europe que l'on regarde comme leur berceau. VIII. *De causis linguæ ebreæ libri tres*, ibid. 1706, in-4°., ouvrage estimé et plein d'érudition; mais on y trouve bien des opinions hasardées. IX. *Prænotiones theologicæ*, Wittemberg, 1708, in-4°. X. *Initia academica quibus programma et oratio inauguralis*, etc. *continentur*, ibid. 1708, in-8°. XI. *Recueil* de pièces intéressantes pour servir à l'histoire de la réforme évangélique (en allemand), Leipzig, 1720, tom. 1er. XII. *Stromateus seu Dissertationes sacri et litterarii argumenti*, Wittemberg, 1724, in-4°. On y trouve des remarques sur les premières productions de l'imprimerie, et un supplément aux *Annales* de Maittaire. On a encore de Loescher plusieurs *Dissertations philosophiques* dans les *Miscellanea Groningana*, et dans d'autres recueils. Parmi ses manuscrits, on cite : *De modo dignoscendi genuina veteris ævi numismata à suppositiliis*, in-4°.; — *Historia triginta, quos vocant, et Cæterorum Romani orbis tyrannorum ex numis præsertim et marmoribus illustrata*, in-4°.; cet ouvrage a passé de la bibliothèque du comte de Brühl dans la bibliothèque électorale de Dresde. Le *Catalogue* des médailles du cabinet de Loescher a été imprimé à Dresde, 1752, in-8°. G. Wilh. Goetten a publié sa *Vie* dans la *Gelehrte Europa*, part. II. — Martin-Gotthelf Loescher, frère du précédent, professeur de médecine et d'histoire naturelle, se fit connaître par une assez grand nombre de dissertations latines, peu consultées aujourd'hui, et mourut à Wittemberg, en 1735. — Leur père, Gaspar Loescher, né en 1636, à Werda dans le Vogtland, fut surintendant à Zwickau, puis professeur de théologie à Wittemberg, et eut de vifs démêlés avec les *piétistes* et autres novateurs: il mourut en 1718, après avoir publié un grand nombre d'écrits polémiques, presque tous en latin, et dont peu lui ont survécu: son fils Valentin-Ernest en a donné la liste dans son *Conspectus vitæ literatæ et laborum literariorum D. Casparis Loescheri*. W—s.

LOESEL (Jean), médecin et botaniste, né en 1607, à Brandebourg, fit ses études à Wittemberg et à Kœnigsberg, visita la France, l'Angleterre et la Hollande, se fit recevoir docteur en médecine à Kœnigsberg, où il fut nommé professeur d'anatomie et de botanique, et y mourut en 1656. Il mit beaucoup de soin à recueillir les plantes indigènes de la Prusse, et il avait le projet de publier un ouvrage sur ce sujet. Mais sa mauvaise santé l'empêcha de l'exécuter; et il en chargea son fils, qui fit paraître *Catalogus plantarum in Borussiâ nascentium*, Kœnigsberg, 1654, in-4°. En 1703, J. Gottsched, qui avait acquis les manuscrits et les dessins de Loesel père, les publia sous le titre de *Flora Prussica, seu plantæ in regno Prussiæ sponte nascentes*, etc., Kœnigsberg, in-4°. Cette *Flore*, une des premières qui aient paru, contient 761 plantes, dont quelques-unes étaient alors fort rares, avec les noms ou la phrase de Casp. Bauhin ou de quelque autre, et une synonymie assez complète des

auteurs anciens et modernes, dans laquelle on est surpris de ne point trouver la nomenclature de Tournefort, connue alors depuis dix ans. L'auteur y a joint souvent l'indication de l'usage de la plante en médecine, quelquefois même des citations de vers latins qui y ont quelque rapport. C'est dans cette partie surtout que Gottsched a le plus ajouté au travail de Loesel. Mais les descriptions y sont rares, et les plantes sont rangées dans l'ordre alphabétique. Cet ouvrage, d'une faible utilité pour la science, puisqu'il n'y a point de classification, n'est donc guère plus que ce qu'il était sous sa première forme, un catalogue qu'on peut consulter pour la synonymie et les localités. Il est accompagné de 85 planches en cuivre, d'une exécution assez remarquable pour l'époque. Helwig a publié un supplément à la *Flora Prussica*. (Voy. Helwig.) Linné a donné le nom de *Loeselia* à une plante placée entre les Liserons et les Polémoines. D—u.

LOEWENDAHL. *Voyez* Lowendal.

LOEWENHIELM (Charles-Gustave comte de), sénateur de Suède, fut chef du parti des bonnets, avant la révolution de 1772. Son parti ayant triomphé à la diète de 1765, il fut placé à la tête des affaires étrangères, et acquit une grande influence dans le sénat. Parvenu au crédit dont il jouissait, par ses connaissances et ses talents, il eut toujours un goût décidé pour les sciences et les lettres. L'académie des sciences de Stockholm le comptait parmi ses membres les plus zélés; et les recueils de cette société contiennent plusieurs discours et mémoires de cet homme d'état éclairé. Il fut aussi associé étranger de l'institut de Gœttingen, avec lequel il entretint une correspondance suivie. Le comte de Lœwenhielm mourut en 1768. On a son Eloge historique par Schoenberg, lu à l'académie de Stockholm, et qui fut imprimé en 1773. — Le fils du comte de Lœwenhielm fut employé dans diverses ambassades: ses petits fils, les comtes Gustave et Charles, sont ministres plénipotentiaires de Suède, l'un à Paris, l'autre à Petersbourg. C—au.

LOEVENHOECK. *Voyez* Leuwenhoeck.

LOEWENKLAU. *Voyez* Leunclavius.)

LOGAN (Jean), littérateur écossais, né en 1748, à Soutra, dans la province de Mid-Lothian, fut élevé à l'université d'Edimbourg, et destiné à la carrière ecclésiastique; il montra de bonne heure pour la poésie un goût très-vif, et qui se fortifia encore par ses liaisons avec Michel Bruce, poète écossais. Après la mort prématurée de ce dernier, ses ouvrages furent publiés en 1770, par Logan, qui fut ensuite précepteur de sir John Sinclair, prit les ordres, suivant les rites écossais, en 1773, et se rendit bientôt célèbre par son éloquence. Des leçons sur la philosophie de l'histoire, qu'il donna, de 1779 à 1781, à Edimbourg, ajoutèrent à sa réputation. Il publia, en 1781, la substance de celles de ces leçons qui avaient l'histoire ancienne pour objet, sous le titre d'*Eléments de la philosophie de l'histoire*, vol. in-8°.: il fit imprimer, l'année suivante, une de ses leçons sur les mœurs et le gouvernement de l'Asie, ainsi qu'un volume de ses poésies, qui eut, peu de temps après, une seconde édition. La suppression, par ordre supérieur, d'une tragédie intitulée: *Runnamede*, qu'il avait

présentée au théâtre, en 1783, et qui paraissait offrir quelques allusions politiques, jointe à d'autres dégoûts, le plongèrent dans une profonde mélancolie, qui influa sur sa conduite d'une manière très-fâcheuse : il s'attira la haine de ses paroissiens, et se vit obligé d'abandonner sa cure, pour leur échapper. Cependant cette même tragédie fut jouée avec succès à Edimbourg. Il se rendit alors à Londres, où il travailla à un journal, et mourut le 28 décembre 1788. Ses poésies sont principalement dans le genre lyrique et élégiaque. On y trouve de la force, de l'élégance et de la simplicité. L.

LOGAU (Frédéric, baron de), poète allemand, né en Silésie en 1604, passa la dernière partie de sa vie au service d'un duc de Lignitz, et mourut dans cette ville en 1655. On ne connaît de lui que des épigrammes, dont il parut un premier recueil à Breslau, en 1638, sous le nom de Salomon de Golaw. Cet essai ayant été bien accueilli, Logau publia également à Breslau, en 1654, sous le même nom, une édition complète, contenant 3553 épigrammes. Il paraît qu'elle eut peu de succès; car plus tard Morhof ne connaissait l'auteur que sous le nom de Golau, et Wernike ne connaissait même que ses épigrammes. Un anonyme les fit imprimer de nouveau, en 1702, à Francfort et Leipzig, sous le titre de *Poésies ressuscitées de Salomon de Golau.* Cette édition, pleine de changements dictés par le plus mauvais goût, ne fit que nuire à la réputation de Logau. Mais Ramler et Lessing publièrent les épigrammes de Logau en 12 livres, avec des remarques, etc., Leipzig, 1759. Ces éditeurs, voulant montrer Logau sous le jour le plus favorable, réduisirent à 1284 les 3553 épigrammes du deuxième recueil. Ramler s'était chargé de faire au style les changements les plus nécessaires, en conservant la couleur de l'original; et Lessing y joignit une *Vie* de Logau, et une espèce de glossaire des mots surannés. Enfin, Ramler en donna une nouvelle édition, augmentée de 3 livres, avec des remarques, Leipzig, 1791. Il conserva la vie de Logau par Lessing; mais il pensa que le glossaire devait faire partie des œuvres de ce dernier. Les épigrammes de Logau ne sont pas toujours ce que les modernes comprennent par ce mot, dans un sens trop restreint. C'est souvent, comme dans l'Anthologie grecque et dans Martial, une idée morale ou une image poétique, etc., en un mot, tout autre chose qu'un trait satirique. Dans ce nombre prodigieux d'épigrammes, il y en a sans doute beaucoup de médiocres, pour la pensée ou l'expression, ou même de répréhensibles sous le rapport des mœurs; mais la plus grande partie se distingue par l'ironie, le pathétique et la naïveté. C'est cette grande variété de ton qui l'a fait comparer par Lessing à Martial, Catulle et Dionysius Caton. Des critiques postérieurs ont modifié cet éloge exagéré. Si Logau a souvent la concision et l'énergie de Caton, la finesse et le mordant de Martial, il est loin d'avoir le moelleux de Catulle : mais il gagne beaucoup à être comparé aux auteurs allemands du même genre. D—u.

LOGES (Marie Brunlau, dame des), née à Sedan, vers 1584, fut élevée dans la religion calviniste. Ses parents la marièrent, en 1599, avec Charles de Rechignevoisin, seigneur des Loges, dont le père avait été

chambellan du duc d'Alençon, et qui devint, en 1603, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Mme. des Loges demeura pendant vingt-six ans à Paris et à la cour, et, durant tout ce temps, fut en rapport de société avec les personnes les plus distinguées par leur naissance et par leur esprit. Malherbe ne manquait pas de lui rendre visite de deux jours l'un. Gaston, duc d'Anjou, lui portait une estime toute particulière, et allait souvent chez elle. Il paraît que madame des Loges, toute entière aux intérêts du prince qui l'honorait de son amitié, entra dans ce qu'on appelait alors le parti des *mécontents*, car il lui fut fait défense de tenir des assemblées chez elle : prévoyant sans doute qu'un plus long séjour à Paris, compromettrait sa tranquillité, elle quitta la capitale, en 1629. Sa maison avait été, jusque-là, une sorte d'académie ouverte à tous les beaux-esprits; et un manuscrit du temps (1) nous apprend que l'on conservait dans sa famille un volume qui renfermait un grand nombre de pièces à sa louange, à la tête duquel on lisait ces vers de Malherbe, que ce grand poète y avait écrits lui-même :

Ce livre est comme un sacré temple
Où chacun doit à mon exemple
Offrir quelque chose de prix;
Cette offrande est due à la gloire
D'une dame que l'on doit croire
L'ornement des plus beaux esprits.

Madame des Loges était en correspondance avec beaucoup d'hommes célèbres; on voit dans Balzac plusieurs lettres que celui-ci lui avait adressées, et dans l'une desquelles il lui disait : « Dieu vous a élevée au-» dessus de votre sexe et du nôtre, » et n'a rien épargné pour achever » son ouvrage : vous êtes admirée » de la meilleure partie de l'Europe; » en ce point s'accordent les deux » religions, et les catholiques n'ont » point de dispute avec les hugue-» nots. » Dans une autre lettre, il l'engage à renoncer aux erreurs de Calvin : « Il est très-vrai, lui dit-il, » qu'un si beau changement est un » de mes plus violents souhaits, » et que pour vous voir dire votre » chapelet, je voudrais de bon cœur » vous en avoir donné un de dia-» mants. » On regrette qu'aucun écrit de Mme. des Loges n'ait été conservé : « Son style aussi bien que » son langage ordinaire, dit l'auteur » du manuscrit déjà cité, était des » plus polis, sans affectation aucune, » et accompagné d'autant de faci-» lité que d'art; mais surtout était à » estimer son humeur agréable, » discrète et officieuse envers un » chacun, sa conversation ravis-» sante et sa dextérité à acquérir des » amis et à les servir et conserver, » etc. » Depuis qu'elle eut pris le parti de la retraite, elle ne revint à Paris qu'en 1636, pour solliciter dans un procès important; et elle mourut le 1er. juin 1641, chez sa fille aînée, au château de la Pléau en Limousin. On avait attribué à Mme. des Loges des vers en réponse à une épigramme de Malherbe, qui auraient été déplacés dans la bouche d'une femme; mais il est aujourd'hui reconnu que l'épigramme est de Racan, et la réponse de Gombaud. (*V.* les *Observations* de Ménage sur Malherbe, pag. 557, édit. de 1666.) Mme. des Loges perdit un fils en 1620, à la bataille de Prague, et un autre en 1638, au siége de Bréda. Son fils aîné se maria en Hollande, et parvint au grade de général-major au service du prince d'Orange : il n'a point laissé de fils. M—é.

(1) *V.* le manuscrit 902, in-fol., tome x, p. 113 Biblioth. de Monseaux, dite *de l'Arsenal*.

LOGOTHÈTE (GEORGE LE). *Voyez* ACROPOLITE, t. I, p. 164.

LOHAIA (IBN), ou, comme Ibn-Khilcan prononce ce nom, *Ibn-Lahia*, docteur d'une grande autorité, en fait de traditions, parmi les Egyptiens, se nommait Abou-Abd-Alrahman Abd-Allah, fils d'Okba. Lohaïa était le nom de son aïeul. On lui donne les surnoms de *Hadhrami* et *Misri*, parce qu'il tirait son origine de la province de Hadhramaut, et que sa famille était établie en Egypte. Il fut nommé kadhi d'Egypte au commencement de l'année 155 (771), par le khalife Abou-Djafar Almansour. Ce fut la première fois que le khalife nomma directement à cette place: jusque-là les kadhis ne tenaient leur nomination que du gouverneur de cette province. Ibn-Lohaïa fut aussi le premier kadhi qui reçut du fisc un traitement: Almansour lui assigna trente pièces d'or par mois. Enfin il fut le premier kadhi d'Egypte qui observa par lui-même l'apparition de la nouvelle lune du mois de ramadhan, pour fixer le commencement du jeûne. Depuis lui les kadhis ont toujours pris part à cette observation. Les traditions qui ont été transmises sous le nom d'Ibn-Lohaïa sont d'une grande autorité: ce docteur les tenait principalement d'Abd-Allah, fils de Hobaïra, surnommé Abou-Hobaïra Sébaï, et originaire du Hadhramaut, qui mourut en l'année 126 (743-4), et d'Abd Alrahman, fils de Ziad et petit-fils d'Anam, surnommé *Scheïbani* et *Afriki*, qui fut kadhi de la province d'Afrique, et néanmoins est compté parmi les mohadditht ou auteurs de traditions, Egyptiens. Ce dernier mourut en l'année 156 (772-3). Ibn-Lohaïa fut destitué en l'année 164 (780-1), et mourut en l'année 174 (790-1), ou, selon un autre récit, en l'année 170 (786-7) étant âgé de 81 ans. Il était né un an ou deux avant Léith, fils de Saad (*Voyez* LEITH). On prétend que Yézid, fils d'Abou-Habib, mort en l'an 127 ou 128, lui avait prédit qu'il serait élevé à la dignité de kadhi. Ibn-Lohaïa, ainsi que Léith, fils de Saad, et quelques-uns de leurs contemporains, sont les canaux par lesquels les faits relatifs à la conquête de l'Egypte par les Arabes, ont été transmis aux historiens qui nous en ont conservé la mémoire: car ce n'est guère qu'au milieu du second siècle de l'hégire que les Arabes Musulmans ont commencé à rédiger l'histoire, et en général à recueillir les traditions, et à écrire sur les divers genres de connaissances dont ils s'occupaient. C'est un fait qui prouve l'importance des traditions historiques du premier siècle, et qui montre en même temps la nécessité de connaître et d'apprécier les personnages par qui ces traditions s'étaient transmises et conservées jusqu'à cette époque. S. DE S—Y.

LOHENSTEIN (DANIEL-GASPAR DE), auteur allemand, né à Nimptsch, petite ville de Silésie, en 1635, après avoir fait ses premières études à Breslau, se rendit successivement aux universités de Leipzig et de Tubingue, puis visita les différentes parties de l'Allemagne et plusieurs autres pays de l'Europe: en 1666, il fut nommé conseiller impérial et premier syndic de la ville de Breslau, et occupa cette place jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1683. Opitz et ses contemporains avaient tiré la langue allemande de son chaos; mais Hofmanswalldau lui avait depuis fait faire quelques pas rétrogrades. Lohenstein alla

plus loin encore ; ayant eu le malheur de s'attacher de préférence à Sénèque, ainsi qu'au Marini et à quelques autres auteurs italiens de cette école, il imita leurs défauts, et, par son style maniéré, ampoulé, souvent trivial et toujours inégal, il fut lui-même le fondateur d'une école qui arrêta les progrès de la langue allemande. Il composa d'abord des tragédies : *Ibrahim Bassa*, la première de toutes, que Lohenstein lui-même jugea trop faible pour être insérée dans l'édition de ses œuvres ; *Agrippine*, *Epicharis*, *Cléopâtre*, *Sophonisbe*, *Ibrahim Sultan*. Les différents personnages de ces pièces y parlent toujours le même langage que celui de l'auteur ; on y signale d'autres défauts également graves : aussi, quoique les tragédies de Lohenstein fussent ses meilleurs ouvrages, il ne put en faire jouer aucune. Ses autres poésies sont sur des sujets tirés du Nouveau Testament, des héroïdes, des chants funèbres ; et chacune de ces divisions porte le nom d'une fleur. Lohenstein publia ses poésies à Breslau, en 1680 ; il y en a eu plusieurs éditions, dont la dernière est de 1733. Parmi ses ouvrages en prose, on distingue son roman héroïque d'*Arminius et Thusnelda*, qui ne parut qu'après sa mort, à Leipzig, en 1689 et 1690, 2 vol. in-4°. ; mais cet ouvrage, comme les autres en prose, offre les mêmes défauts que ses poésies. Moses Mendelssohn traite son *Arminius* avec moins de sévérité, et trouve, à côté de ses défauts, de la concision, de la vigueur et une éloquence qui tient quelquefois du sublime. En souscrivant à une partie de ce jugement, nous pensons que d'autres critiques l'ont loué avec exagération, surtout en prétendant que quelques-uns des meilleurs poètes allemands, et même Haller, ont dû à Lohenstein le premier développement de leur talent poétique. (*V.* Arminius.) D—u.

LOHRASP, quatrième roi de Perse de la dynastie des Kaïanides, était arrière-petit-fils de Kaï-kobad, fondateur de cette dynastie. (*Voyez* ce nom, tom. XXII, pag. 265.) Kaï-khosrou qui en fut le troisième monarque, n'ayant point d'enfants, déclara Lohrasp son successeur, et abdiqua solennellement en sa faveur. Les autres princes du sang royal, et la plupart des grands, furent jaloux de cette préférence ; mais la conduite de Lohrasp justifia d'abord le choix de Kaï-khosrou. Sa piété, sa fermeté et son zèle pour la justice, imposèrent silence à l'envie. Il *ménagea* les grands vassaux, et surtout la famille de Zal, qui s'était le plus opposée à son élévation : mais il ne put empêcher qu'une défiance réciproque entre les deux maisons ne dégénérât en guerre ouverte sous le règne suivant. Cependant Ardjasp, nouveau roi du Tourân, loin d'imiter les sentiments pacifiques de son père, annonçait l'intention de secouer le joug de l'Irân et de venger la mort de son aïeul Afracyab. (*Voy.* Kaï-Kaous, tom. XXII, pag. 210.) Afin de mettre à couvert ses frontières orientales contre les dispositions hostiles de ce prince, Lohrasp quitta l'ancienne résidence d'Istakhar, et transféra sa cour à Balkh dans le Khoraçan. Tandis qu'il prodiguait ses trésors pour agrandir et décorer sa nouvelle capitale, des troubles s'élevaient dans les provinces d'Occident. Lohrasp déployant une juste sévérité contre les factieux, confirma, dans le gouvernement de l'Irak-Adjem, Roham, fils et successeur de Gouderz, lui

donna plein pouvoir de réprimer les séditions des contrées voisines, et lui céda, sous le titre de vasselage et d'hérédité, toutes les conquêtes qu'il l'autorisait à faire sur les états limitrophes. Roham, déjà célèbre par ses exploits, donna carrière à son ambition, subjugua la Chaldée et la Syrie, et y reçut le surnom de Nebu-Bel-Azar (Mercure, Jupiter et Mars) (1). Ces concessions impolitiques eurent des suites funestes en réveillant la jalousie et l'ambition des grands. Guschtasb, ou Kischtasp, son fils aîné, osa même demander une partie du royaume : mais bientôt, alarmé des mesures de rigueur que le roi exerçait contre tous ceux qui lui portaient ombrage, il sortit du palais, sous prétexte d'une partie de chasse, et prit la route de l'Indoustan. Atteint sur le territoire de Kaboul, par son frère Zerir, et ramené à Balkh, il se fie moins aux conseils paternels, à un pardon généreux, qu'aux prédictions de ses devins, et s'évade une seconde fois. Sous le nom de Ferokhzad, il se dirige vers l'Occident, échappe à toutes les recherches des émissaires de son père, et arrive à Sarrâu (Sardes), où il cache soigneusement son rang et sa naissance. Le hasard et une coutume singulière du pays lui ayant fait obtenir la main de la fille du roi de Lydie malgré ce prince, ce ne fut que par sa valeur et au bout de plusieurs années qu'il parvint à fléchir son beau-père, à gagner sa confiance et à recouvrer les droits d'un gendre. Placé à la tête du conseil et des armées, il réprima les brigandages des Turcs Khozars, établis vers le Caucase, et conquit leur pays à la suite d'une grande victoire qui mit leur prince en son pouvoir. Le bruit de ses exploits pénétra jusqu'à Balkh et troubla Lohrasp. Depuis vingt-cinq ans, ce monarque pleurait Guschtasb, qu'il croyait mort de désespoir et de misère. Dans cet intervalle ses états avaient été déchirés par des dissensions intestines; et le roi de Tourân, secondé par un essaim de Scythes, qui, vers ce temps-là, poussèrent leurs ravages jusques au fond de la Syrie, venait de secouer le joug de l'Irân, et de dicter la loi à Lohrasp. La conjoncture parut favorable à Ferokhzad pour engager le roi de Lydie à s'affranchir de tout tribut, et même à exiger des subsides du chah de Perse. Un ambassadeur arrive à Balkh, expose la demande de son maître, et fait entendre qu'un refus allumera la guerre entre les deux puissances. Cependant Lohrasp réfléchissant sur l'agrandissement subit de la Lydie et sur la hardiesse de ses prétentions, questionne l'ambassadeur sur ce Ferokhzad, dont le génie supérieur avait seul opéré cette révolution. Quel fut son étonnement et son effroi en apprenant que le héros lydien avait une ressemblance frappante avec le prince Zerir ! Ne doutant plus alors que Ferokhzad ne soit son fils aîné, il implore les lumières célestes, consulte ses astrologues, et son ministre Djamasp, le plus grand philosophe de l'empire, et il se détermine enfin à sacrifier sa gloire et son ressentiment aux besoin de l'état. Son fils Zerir, muni d'instructions secrètes, marche à la tête d'une armée jusqu'aux frontières de Syrie, d'où il se rend à Sardes avec une suite peu nombreuse, sous

(1) Le nom de ce personnage, ses actions, l'époque où il a vécu correspondent avec les règnes de Nabopolassar et de Nabuchodonosor; ce qui semble prouver que ces rois de Babylone, si fameux dans la Bible, n'étaient que des princes feudataires du grand roi de l'Irân, inconnu aux Occidentaux, parce qu'il résidait dans les parties orientales de la Perse.

prétexte de traiter de la paix, mais plutôt pour s'assurer si Ferokhzad est son frère. Il le reconnaît effectivement, rompt les négociations, et rejoint son armée près d'Halep. Les Lydiens le suivent de près et viennent camper en face de l'ennemi. Une action allait s'engager, lorsque Zerir s'avançant vers Ferokhzad, le proclame souverain de l'Irân, sous son vrai nom de Guschtasb, et lui rend le premier ses hommages. Le roi de Lydie vient partager l'allégresse des deux armées, et complimenter son gendre, qui, après lui avoir juré une paix éternelle, emmène son épouse en traversant la Perse au milieu des acclamations publiques. Lohrasp, suivi de toute sa cour, sort à la rencontre de son fils, l'embrasse, en pleurant de joie, lui pose le tadj sur la tête, le bénit, et se renferme ensuite dans un monastère contigu au grand temple qu'il avait fondé à Balkh. Là, vêtu d'un habit grossier, il consacra le reste de ses jours aux bonnes œuvres et aux exercices de piété. Long-temps après, les Tourâniens ayant ravagé le Khoraçan et pénétré jusqu'à Balkh, Lohrasp, en l'absence de son fils qui avait choisi Istakhar pour sa résidence, sortit de sa retraite; et, malgré son grand âge, il se mit à la tête de la garnison et périt glorieusement en défendant ses anciens sujets. Ce prince, à qui les annales fabuleuses de la Perse donnent un règne de cent vingt ans, est regardé, malgré ses fautes et ses malheurs, comme un des plus vertueux monarques de l'Orient. On lui attribue plusieurs réglements sages sur la justice, les finances et la discipline militaire. Nous avons négligé quelques différences légères dans les écrits des auteurs orientaux sur l'histoire de Lohrasp; et nous n'entreprendrons point de concilier les diverses opinions de plusieurs savants sur ce prince. Nous remarquerons seulement qu'il est bien difficile de reconnaître en lui le Cambyse des Grecs, avec lequel il nous paraît n'avoir aucun rapport, tant par le nom, le caractère et les actions, que pour l'époque et la durée de son règne. A—T.

LOIR (Nicolas-Pierre), peintre, né à Paris en 1624, fut élève de Bourdon, et préféra avec raison la manière du Poussin, à celle de son maître. Il parvint même à copier avec une rare exactitude les tableaux de ce célèbre artiste; mais il ne s'assujétit particulièrement à aucune manière. Il se rendit à Rome, en 1647, y fit quelques ouvrages estimables, revint en France, fut reçu académicien en 1663, et obtint de Louis XIV, dont il peignit à Versailles l'histoire allégorique sous l'emblème du Soleil, une pension de 4000 fr. Son tableau de réception représentait *Les progres de la peinture et de la sculpture sous le règne de Louis XIV*. Il mourut en 1679, laissant deux fils qui ne purent suivre ses traces. Loir avait de la facilité(1), une sorte de grâce et de correction: aucune des parties de l'art ne lui était étrangère; mais son talent n'était point de ceux qui placent un artiste au premier rang. Parmi ses nombreuses productions,

(1) Par suite d'une gageure, il composa une fois en un seul jour douze *saintes familles*, sans qu'aucune figure se ressemblât; et toutes furent trouvées excellentes. Sa mémoire n'était pas moins extraordinaire, et il lui suffisait d'avoir regardé un tableau pendant quelques instants, pour en faire, de retour à son atelier, une esquisse où il reproduisait exactement, non-seulement la composition, mais jusqu'aux demi-teintes et aux accidents les plus fugitifs du clair-obscur. D'ailleurs, il ne méditait pas ses compositions, et il lui arrivait parfois de concevoir, de disposer et d'exécuter un sujet, en faisant la conversation. P—s.

on remarquait *Saint-Paul devant Sergius*. Le tableau de *Cléobis et Bitou, tirant le char de leur mère*, passe pour son chef-d'œuvre. Il a gravé à l'eau-forte environ 150 pièces de divers formats. — LOIR (Alexis), orfévre et graveur, frère du précédent, acquit une grande réputation comme graveur, surtout par ses deux estampes, du *Massacre des Innocents*, d'après Lebrun, et de la *Descente de Croix*, d'après Jouvenet: on fait cas aussi, de son *Moïse sauvé des eaux*, d'après le Poussin; de la *Chute des Anges*, d'après Lebrun; de l'*Education de Marie de Médicis*, de la galerie de Rubens; d'une *Adoration des rois*, et d'une *Présentation au temple*, d'après Jouvenet, ainsi que d'une *Vierge contemplant le Christ mort*, d'après P. Mignard. On a encore de lui des eaux-fortes, dans lesquelles on desirerait plus de goût et de légèreté. Il mourut à Paris, en 1713. D—T.

LOISEL (ANTOINE), avocat au parlement de Paris, né à Beauvais en 1536, fit ses études à Paris, au collége de Prêles, dont le fameux Ramus était principal. Il s'attira tellement son amitié, que celui-ci le nomma son exécuteur testamentaire, et lui légua le quart de son mobilier. En sortant du collége, Loisel suivit les cours de langues grecque et latine. Il voulait étudier la médecine; mais son père l'en détourna, en lui disant *qu'un médecin ne pouvait jamais être qu'un médecin, tandis qu'un avocat pouvait devenir président et chancelier*. A l'âge de dix-huit ans, il fut envoyé à Toulouse, pour y étudier en droit; et il y fit connaissance avec Cujas, qui l'engagea à ne point quitter l'étude du droit, dont les autres professeurs le dégoûtaient par leur manière barbare d'enseigner. Loisel suivit Cujas à Cahors, à Bourges, où il se lia avec Pierre Pithou, puis à Paris et à Valence, où Pithou, Cujas et lui se réunissaient après leur souper dans la bibliothèque, et y travaillaient jusqu'à trois heures du matin. De Valence, Loisel alla prendre ses degrés à Bourges, et il revint à Beauvais, puis à Paris, où il fut reçu avocat; mais personne ne l'employait, *quoiqu'il lui semblât*, disait-il, *qu'il eût aussi bien fait que beaucoup d'autres*. Il se mit chez un procureur, à condition que celui-ci lui donnerait des causes. A peine en eut-il plaidé quelques-unes, que l'avocat du roi, Dumesnil, l'ayant remarqué, lui donna la main de sa nièce, dont il était tuteur. En 1564, Loisel fut nommé substitut du procureur-général; et un de ses beaux-frères, ayant voulu se défaire de sa charge de conseiller au trésor, il la prit, et la garda quatre ans, par le seul desir qu'il avait de s'instruire. En 1575, il fut nommé avocat de Monsieur frère du roi, et bientôt après de Catherine de Médicis, de la maison de Montmorenci, du chapitre de Notre-Dame de Paris, et du duc d'Anjou. Lorsqu'il fut question du mariage de ce prince avec Elisabeth d'Angleterre, Loisel fut chargé d'examiner les articles du contrat. Ne les ayant pas trouvés avantageux à la France, il conseilla de ne point conclure. Etant à Poitiers en qualité de substitut, il composa son petit poème intitulé *Pulex pictonicus*, en l'honneur de la fameuse puce de madame Desroches. Lorsque Cujas ajouta au Code Théodosien, les novelles de quelques empereurs Romains, Loisel lui fournit celles de l'empereur Majorin. En 1580, la peste ravageant Paris,

il se retira dans une maison qu'il avait à Pontoise, où il fit des recherches sur les antiquités de cette ville, et il y composa un recueil, qu'il intitula *Pontoise*. Henri III, ayant accordé aux protestants une chambre de justice en Guienne, Loisel y fut nommé avocat du roi. Il fit imprimer alors un vieux poème français (*Voy.* HÉLINAND). Il publia aussi un écrit intitulé : *Amnistie*, ou *De l'Oubliance des maux faits et recus pendant les troubles*, Paris, 1595, in-8°. Dans un âge très-avancé, il fut nommé procureur-général en la chambre de justice que le roi envoyait à Limoges; mais les affaires publiques n'ayant point permis que cette chambre exercât ses fonctions, la nomination demeura sans effet. Loisel mourut, en 1617, âgé de 81 ans. On a de lui : I. *Homonoce* ou *De l'accord et union des sujets du roi, sous son obéissance*, Paris, 1595, 1 vol. in-12, avec le *Pérugueur*, ou continuation de l'*Homonoce*. Ce dernier ouvrage contient deux remontrances, prononcées à Périgueux, l'une à l'ouverture de la chambre de justice le 4 juillet 1583, et l'autre à la clôture le 10 janvier 1584. II. La *Guyenne*, composée de huit harangues, choisies parmi un grand nombre, qu'il avait prononcées, étant avocat du roi, à la chambre de justice de cette province, avec celle du rétablissement du parlement, et un extrait du plaidoyer de l'université, Paris, 1605, 1 vol. in-8°. III. *Mémoires des pays, villes, comtés, évêchés et évêques de Beauvais et Beauvaisis*, Paris, 1617, 1 vol. in-4°. Ces mémoires sont pleins de recherches très-curieuses. IV. *Institutes coutumieres*, ou *Manuel de plusieurs et divers s regles, sentences et proverbes du droit coutumier et plus ordinaire de la France*. Cet ouvrage a été imprimé pour la première fois, à la fin de l'*Institution au droit français* de Gui Coquille, en 1607, 1 vol. in-4°. Loisel s'en était occupé pendant quarante ans : il y a rassemblé et distribué sous des titres différens, toutes les régles générales du droit français, qui étaient répandues et dispersées dans les ordonnances de nos rois, dans nos coutumes, dans les arrêts, dans les anciens praticiens et dans nos histoires; l'on y trouve la décision des questions les plus douteuses et les plus controversées du droit français. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions : Challine en a donné une avec des observations, Paris, 1656, in-8°.; Launay, avec un commentaire, 1688, in-8°.; Eusèbe de Laurière, avec un commentaire, 1710, 1758, et 1783, 2 vol. in-12. Le chancelier d'Agueseau recommande la lecture des Institutes de Loisel, dans sa quatrième instruction, ainsi que dom Mabillon, dans son Traité des études monastiques. V. *Livre d'observations ecclésiastiques*. VI. *Livre d'observations mêlées, et particulièrement de quelques droits du roi et de la couronne*. Il s'y trouve un traité sur la loi salique. VII. *Livre d'observations du droit civil romain et français*. VIII. *Les Vies de Rufus, jurisconsulte stoïcien, de Dumesnil, avocat du roi, et de Pithou, avocat au parlement*. IX. *Pasquier*, ou *Dialogue des avocats du parlement de Paris*. Ce dialogue contient la liste des avocats, des années 1524 et 1599, avec un indice alphabétique de chacun d'eux, et les principaux traits de leur vie. M. Dupin a fait réimprimer ce dialogue, dans une édition des *Lettres* de Camus, Paris, 1818, 2 vol. in-8°. Tous ces ou-

vrages, depuis le n°. V, avaient été réunis en un vol. in-4°., sous le titre d'*Opuscules divers*, par Claude Joly, ancien avocat au parlement et chanoine de l'église de Paris, qui a mis en tête la vie de l'auteur, Paris, 1652 et 1656. C'est la même édition avec un nouveau frontispice. Il existe un abrégé en latin, de la vie de Loisel, Paris, 1643, in-8°. X. Des *Poésies latines*, recueillies en 1 vol., Paris, 1610, in-8°. On lui attribue un *Traité de l'Université de Paris, et qu'elle est plus ecclésiastique que séculière*, Paris, 1587, in-8°. Un de ses descendants, membre de la Convention nationale, ayant demandé, en 1793, que ses restes fussent placés au Panthéon, un autre député fit observer que Loisel avait, le premier, publié cette maxime despotique, *si veut le roi, si veut la loi*, et la proposition fut unanimement rejetée. — Charles Loisel, son fils, a laissé le *Trésor de l'Histoire générale de notre temps, depuis* 1610, *jusqu'en* 1628; Paris, 1636, 1 vol. in-8°. L-B-E et D-C.

LOISY, ou *De Loisy*, famille de graveurs, a subsisté honorablement à Besançon, pendant plus d'un siècle. — Pierre de Loisy, dit *le vieux*, est le premier qui ait exercé son art avec quelque distinction dans le comté de Bourgogne. Il fut nommé graveur des monnaies à Besançon, charge qu'il transmit à son fils; on ne connaît de lui qu'une estampe représentant l'arc de triomphe, et quelques petites pièces dans le *Vesontio civitas imperialis*. (Voyez J. J. Chifflet.) — Jean de Loisy, son fils, a gravé les estampes de l'ouvrage de Jean Terrier, intitulé, *Portraits des S. S. vertus de la Vierge*, Paris, 1635, in-4°.; Besançon, 1668; et quelques autres sujets de dévotion. — Pierre de Loisy, dit *le jeune*, s'appliqua particulièrement à la gravure des médailles; il obtint, en 1658, des gouverneurs de Besançon, le privilége exclusif pour en frapper et en vendre dans l'étendue de leur juridiction. On a de cet artiste un *Livre d'emblèmes*, in-4°. (1); les *Armoiries* des chevaliers de l'illustre confrérie de Saint-George; des portraits, des sujets pieux, etc. — Claude-Joseph de Loisy, son fils, a gravé les estampes pour le *Bréviaire* de l'archevêque de Besançon, et quelques portraits d'une belle exécution. W—s.

LOIZEROLLES (Jean-Simon Avedde), ancien conseiller du roi et lieutenant-général du bailliage de l'artillerie à l'arsenal de Paris, était né dans cette ville en 1733. Arrêté en 1793, il fut conduit avec son fils à Saint-Lazare. Le 7 thermidor an 2e. (juillet 1794), deux jours avant la chute de Robespierre, l'huissier du tribunal révolutionnaire vient à cette prison avec une liste de victimes; et il appelle Loizerolles fils. Le jeune homme dormait : son père, n'hésitant pas à faire le sacrifice de sa vie pour le sauver, se présente, est conduit à la conciergerie, et paraît le lendemain à l'audience. Le greffier ne voyant qu'une erreur dans la différence d'âge, substitue soixante à vingt-deux ans, change les prénoms, et ajoute à l'acte d'accusation les anciennes qualités du père, qui est ainsi conduit à l'échafaud, où il consomme, sans rien dire, son héroïque sacrifice, et son fils est sauvé. Z.

(1) Le seul exemplaire que l'on connaisse de ce *Livre d'emblèmes*, paraît être défectueux; il ne contient que quatre-vingts estampes, et cependant la dernière est chiffrée 108.

LOJARDIÈRE, voyageur français quitta sa patrie pour cause de religion, en 1686, à l'âge de quatorze ans. Ses parents le firent embarquer à Bordeaux, pour l'île de Madère, où il monta en secret sur un navire anglais qui allait dans l'Inde. Lorsqu'il eut passé la Ligne, des événements forcèrent le bâtiment à s'approcher de la côte occidentale d'Afrique, et d'envoyer à terre un canot avec un détachement dont il faisait partie : après une absence de trois jours, Lojardière et ses compagnons n'ayant pas retrouvé le navire, cherchèrent un refuge sur la côte inconnue qui s'offrait à eux. Les Cafres les accueillirent; mais bientôt un mal-entendu coûta la vie aux Européens. Lojardière, échappé seul comme par miracle, fut l'objet des soins de ce peuple barbare. Il rencontra dans cette contrée des Anglais et un Hollandais que le hasard y avait conduits. Après deux tentatives infructueuses pour arriver par terre au Cap, une chaloupe expédiée par le gouverneur de cette colonie, vint les chercher. Lojardière quitta les Macosses, le 10 février 1688, et il rejoignit sa famille à Dessau, en 1690. Il entra comme capitaine dans les troupes de l'électeur de Brandebourg, et parvint au grade de colonel. Il avait écrit en français la relation de ses aventures, qui n'a jamais paru dans cette langue ; elle fut traduite en allemand sur le manuscrit original, et publiée sous ce titre : *Voyage en Afrique, traduit avec des observations et des notes relatives à la géographie et à l'histoire naturelle*, Francfort-sur-l'Oder, 1748, 1 vol. in-8°. Lojardière est le seul Européen qui ait écrit comme témoin oculaire, sur le pays situé le long de la côte occidentale d'Afrique, par 20°. de latitude australe : il était si jeune lorsqu'il fut jeté sur cette terre, que ses remarques ne sont pas profondes; elles ne concernent que les mœurs des Macosses et de leurs voisins, qui ressemblent aux Cafres, tels que nous les connaissons à l'est du Cap. E—s.

LOKMAN, célèbre dans l'histoire ancienne de l'Arabie, était de la tribu d'Ad. On dit qu'envoyé à la Mecque avec quelques autres de ses compatriotes, pour obtenir de Dieu de la pluie, dans une année de sécheresse, il échappa à la vengeance céleste, qui extermina toute la tribu d'Ad. Après la destruction de sa tribu, Dieu donna le choix à Lokman de vivre aussi long-temps que se conserveraient sept fientes de gazelles, dans le sein d'une montagne de difficile accès, où elles seraient à l'abri de la pluie; ou bien autant de temps que durerait la vie de sept vautours qui se succéderaient sans interruption. Lokman choisit ce dernier parti. On distingue ordinairement ce personnage d'avec LOKMAN surnommé le *sage*, dont il est parlé dans l'Alcoran, et que sa sagesse a rendu très-célèbre dans l'Orient : suivant l'opinion la plus commune, ce dernier vivait vers le temps de David. Beaucoup de traits de son histoire semblent évidemment empruntés de la vie d'Esope; et les Fables que les Arabes lui attribuent, ne sont autre chose qu'une imitation de quelques-uns des apologues dont ce dernier passe pour être l'auteur : rien dans ces Fables ne porte le caractère d'une invention arabe (1); et le style dans lequel elles sont écrites, ne permet pas même de les

(1) C'est ce qu'a reconnu Erpenius lui-même, le premier éditeur de ces fables, dans la preface mise à la tête de l'édition de 1615.

faire remonter au premier siècle de l'hégire. Si elles ont été mises sous le nom de Lokman c'est donc uniquement, parce que Lokman était très-renommé par sa sagesse. Mais ce Lokman surnommé le *sage*, et dont il est fait mention dans l'Alcoran, est-il véritablement un personnage différent de Lokman l'ancien? c'est ce qu'il est difficile de déterminer. Les Orientaux attribuent à Lokman le *sage* une grande longévité, et quelques-uns lui donnent jusqu'à trois cents et même jusqu'à mille ans de vie : cette circonstance pourrait donner lieu de penser que les deux Lokman ne sont qu'un seul et même personnage, qui appartient aux temps anciens de l'Arabie, mais dont on ne saurait fixer l'âge d'une manière probable. Rien ne s'accorde mieux avec une grande réputation de sagesse dans l'enfance des sociétés, qu'une vie poussée au-delà des bornes ordinaires, et accompagnée d'une longue expérience. Les Fables que nous avons sous le nom de Lokman, sont moins répandues dans l'Orient qu'en Europe, où depuis Erpenius qui les fit imprimer pour la première fois en 1615, on en a donné une multitude d'éditions. Les manuscrits en sont peu communs; et cela vient sans doute de ce que ces apologues très-courts et sans aucun ornement, ne sont pas du goût des Orientaux. Ces Fables, au reste, méritent peu, par leur rédaction et leur style, la faveur dont elles ont joui; et il faut ajouter que, malgré le grand nombre d'éditions qu'elles ont eues, il n'en existe encore aucune dont le texte soit exempt de fautes. Celle que M. Marcel a publiée au Caire, sous ce titre : *Les fables de Lokman*, etc., avec une traduction française et une notice sur ce fabuliste, an VIII (1799), in-4°., a été réimprimée à Paris, 1803, in-12, augmentée de quatre nouvelles fables. La meilleure édition est celle que M. Caussin a mise au jour à Paris, en 1818, pour l'usage des élèves du collége royal de France. On ne sait pourquoi l'éditeur de la traduction faite par M. Galland du *Homayoun-Naméh*, ou Fables de Bidpaï, a intitulé cet ouvrage les *Contes et fables indiennes de Bidpaï et de Lokman.* Jamais aucune partie de ces apologues n'a été attribuée à Lokman.

S. DE S—Y.

LOLLARD (WALTHER), hérésiarque, né vers la fin du treizième siècle en Angleterre, commença à prêcher ses erreurs en Allemagne, l'an 1315; enseignant que les anges rebelles avaient été injustement chassés du ciel, et que leurs adversaires seraient damnés éternellement avec tous les hommes qui oseraient prendre leur défense. Il méprisait les cérémonies de l'Eglise, rejetait l'intervention des saints, l'utilité des sacrements, et tournait en ridicule les prêtres et les évêques. Le mariage, selon lui, n'était qu'une prostitution jurée; et il accordait d'ailleurs la plus grande liberté aux deux sexes. Suivant Trithème, le nombre de ses disciples, en Allemagne, était de plus de quatre-vingt mille : il en choisit douze, qu'il nomma ses apôtres, et qu'il chargea de parcourir la Bohème et l'Autriche pour annoncer sa doctrine. Lollard fut arrêté à Cologne en 1322, par ordre des inquisiteurs, et condamné à mort : il alla au bûcher, sans témoigner de frayeur ni de repentir. La rigueur que l'on mit à poursuivre ses disciples, loin d'en diminuer le nombre, ne fit que l'accroître : les uns s'enfuirent en Angleterre, où ils se réu-

nirent aux wicléfistes, et préparèrent le peuple à se séparer de la communion romaine; tandis que ceux qui étaient restés en Bohème, disposèrent les esprits à recevoir les erreurs de Jean Huss. (*Voy.* Huss.) W—s.

LOLLIA-PAULINA, impératrice romaine, petite-fille de ce M. Lollius qui abusa de son crédit et de ses emplois pour amasser d'immenses richesses, fut mariée à Memmius Regulus, personnage consulaire et gouverneur de la Macédoine; mais Caligula, ayant entendu vanter ses charmes, rappela Memmius à Rome, et l'obligea de répudier sa femme, qu'il épousa lui-même solennellement (l'an 789, 38 de Jésus-Christ). L'extrême beauté de Lollia ne put fixer Caligula: il ne tarda pas à la renvoyer sans motifs, et lui défendit de retourner avec Memmius, comme aussi de contracter aucun nouvel engagement. Lollia soutint cette disgrâce avec une apparente fermeté, et parut chercher à s'étourdir par des fêtes continuelles où elle étalait un luxe et une magnificence jusques alors inconnus. « Je l'ai vue, dit » Pline l'ancien, non pas dans » une cérémonie publique, mais à » un souper de famille; je l'ai vue, » dis-je, couverte d'émeraudes et de » perles que leur mélange rendait » encore plus brillantes; sa tête, » ses cheveux, sa gorge, ses oreilles, » son cou, ses bras, ses doigts en » étaient chargés; il y en avait pour » quarante millions de sesterces (environ neuf millions de notre monnaie): elle n'aurait point été embarrassée de justifier que ces richesses lui appartenaient; elles ne » les devait point à la prodigalité » de l'empereur: c'étaient les biens » de son aïeul, ou plutôt les dépouilles des provinces. » (*Hist. nat.* liv. IX, ch. XXXV.) Après la mort de Messaline, Lollia osa briguer le dangereux honneur de devenir l'épouse de Claude. Agrippine l'emporta par les intrigues de Pallas, et ne pardonna point à sa rivale: elle recourut à un délateur qui accusa Lollia d'avoir employé de coupables moyens pour séduire l'empereur. Claude lui-même fit le rapport de cette affaire au sénat; et Lollia, sans avoir été entendue, fut exilée et dépouillée de la plus grande partie de sa fortune: mais Agrippine, qu'un tel jugement ne satisfaisait pas, envoya un tribun dans le lieu de l'exil de Lollia, avec ordre de la tuer (l'an 800, 49 de Jésus-Christ); et s'étant fait apporter sa tête, elle l'examina, dit-on, curieusement, pour s'assurer que c'était bien celle de son ennemie. Néron, dix ans après, permit que les cendres de Lollia fussent rapportées dans le tombeau de ses ancêtres, et qu'on lui érigeât un monument: la conduite de Lollia avait été extrêmement régulière; ce qui est très-remarquable dans un siècle aussi corrompu. W—s.

LOLLIEN. *Voyez* LAELIEN.

LOLME (JEAN-LOUIS DE), écrivain politique, né à Genève, en 1740, reçut une éducation soignée, et embrassa la profession d'avocat, qu'il n'exerça que peu de temps dans sa patrie. Il y joua néanmoins un rôle assez remarquable, et le premier écrit, qu'il publia intitulé: *Examen des trois points de droit*, fit beaucoup de sensation. De Lolme conçut bientôt le projet de quitter Genève pour aller observer les coutumes et les constitutions d'états plus puissants. Le gouvernement anglais surtout fixa ses regards; il résolut d'en étudier la constitution et les principes avec une attention

particulière. Il essaya même, dans les ouvrages qu'il mit au jour, après son arrivée en Angleterre, de faire croire à ses lecteurs qu'il était né dans ce pays. L'un, écrit en anglais, parut en 1772, sous le titre de *Parallèle du gouvernement anglais et de l'ancien gouvernement de Suède, contenant quelques observations sur la dernière révolution arrivée dans ce royaume, et un examen des causes qui mettent les Anglais en sûreté contre l'aristocratie et la monarchie absolue.* A cette époque, plusieurs Anglais craignaient que la constitution de leur pays pût être détruite comme celle de Suède; mais de Lolme, en opposant la politique de l'Angleterre au gouvernement que Gustave III avait renversé, démontra, d'une manière plausible, que ces craintes étaient mal fondées. Son autre ouvrage, qui établit sa réputation littéraire et politique, est intitulé la *Constitution de l'Angleterre*, ou *Etat du gouvernement anglais, dans lequel il est comparé à la fois avec la forme républicaine de gouvernement, et avec les autres monarchies de l'Europe.* Lorsqu'il parut pour la première fois, en français (Amsterdam, 1771, in-8°.), ce livre fut loué comme une production très-ingénieuse, réunissant l'originalité des pensées et la justesse des remarques, à la finesse de l'expression. L'auteur agrandit ensuite, améliora le plan qu'il avait d'abord conçu, et publia la première édition anglaise, en octobre 1775, in-8°. On supposa qu'il avait traduit lui-même du français son propre ouvrage; et sa connaissance aprofondie de la langue anglaise devint le sujet de grands éloges. Mais si le style général de cette production remarquable est comparé avec celui de la dédicace, qui sort, sans contredit, d'une plume étrangère, on en conclura facilement que le corps de l'ouvrage a été traduit par un Anglais sous les yeux de l'auteur. Il paraît que celui-ci revint à Genève vers cette époque, car Senebier dit qu'il y fut reçu membre du conseil des Deux-cents, en 1775. Il fit paraître, peu de temps après, son *Histoire des Flagellants*, ou *Mémoires sur la Superstition humaine*, 1777, in-4°. (en anglais); c'est une paraphrase du livre de l'abbé Boileau: le style n'en est pas estimé; et l'on reproche à de Lolme de n'avoir pas gardé la mesure convenable. Son attention fut ensuite appelée d'une manière plus utile sur l'union législative de l'Angleterre et de l'Écosse: il forma le projet de donner une seconde édition de l'histoire de cette mémorable union; et il écrivit, en 1787, un essai fort judicieux destiné à servir d'introduction à l'ouvrage. L'année suivante il publia des *Observations relatives aux taxes sur les fenêtres, les boutiques, et à l'impôt sur les merciers ambulants*, etc.; elles sont pleines de sens et de jugement. Lorsque la question de la régence agita les esprits, il écrivit en 1789, des *Observations sur l'embarras national et sur la manière dont le parlement a procédé à ce sujet.* Il émit, dans ce pamphlet, la même opinion que Pitt; opinion qui fut adoptée par le parlement, et partagée par la grande majorité de la nation. On croit que ce sont-là tous les écrits avoués par de Lolme; mais il a publié dans les journaux plusieurs lettres, parmi lesquelles nous citerons celle qu'il écrivit sur la question de savoir *si l'accusation* (impeachment) *contre M. Hastings était annulée par la*

dissolution du parlement. Dans l'avertissement qui précède sa *Constitution de l'Angleterre*, il a dit qu'il se proposait de faire paraître une *Histoire de George III;* mais cet ouvrage n'a pas été publié. On ignore l'époque précise à laquelle il quitta l'Angleterre; mais il est certain qu'il mourut en juillet 1806, à Seven sur le Ruffiberg, canton de Schwitz, six semaines avant l'éboulement qui détruisit ce village. Peu satisfait d'un aperçu rapide et superficiel du caractère des hommes et des affaires des états, De Lolme les examinait avec un esprit philosophique et un œil scrutateur et pénétrant. Son ouvrage sur la *Constitution d'Angleterre* (1) fut d'abord assez froidement accueilli des Anglais, et n'acquit que par degrés la célébrité qui l'a placé dans les mains de tous ceux qui veulent étudier la politique : son importance s'est encore accrue par la pente de l'esprit de ce siècle vers le droit public. Son objet était de faire connaître une forme de gouvernement alors unique, qui fixait depuis long-temps l'attention de l'Europe, et sur laquelle on avait des idées peu précises. De Lolme recherche d'abord les causes de la liberté britannique; et pour les faire ressortir avec plus de force dans le tableau qu'il en trace, il compare le gouvernement des Anglais avec celui des Français aux principales époques de leur histoire : il établit ainsi l'excellence relative du gouvernement britannique. Après une analyse rapide des changements que de longues guerres civiles, les rivalités des rois, des hauts barons et du peuple, et la confusion des droits des uns et des autres, avaient fait subir à la forme du gouvernement, il s'arrête à la révolution de 1688 qui fixa la constitution. Alors il traite de la division du pouvoir en législatif et exécutif, de leurs rapports entre eux, de la formation de l'un, de l'étendue et des limites de l'autre, de la liberté individuelle quant aux droits de propriété, de sûreté et de *locomotion;* enfin de la justice. Dans l'examen de son administration en matière civile il fait entrer celui de l'organisation des tribunaux, et particulièrement de la cour d'équité. La procédure criminelle amène le développement du jury, de son origine, de son existence actuelle, de la faculté qu'ont les accusés d'exercer un grand nombre de récusations, des lois sur l'emprisonnement, et enfin des principes qui servent de base à l'acte *Habeas corpus.* Tous ces objets sont clairement discutés par de Lolme; mais peut-être n'a-t-il pas assez fait sentir les imperfections qu'on reproche encore au jury, et que M. Rubichon a relevés d'une manière si piquante et si originale. Après avoir ainsi décrit les diverses parties de la constitution, la manière dont elles se balancent, et comment la liberté générale, la stabilité de l'état et le bonheur des sujets résultent de leur réaction réciproque et continuelle, l'auteur examine les avantages qui lui sont particuliers; et il les trouve dans la division des trois pouvoirs, dans le droit qu'a le peuple de proposer les lois qu'il juge convenables, dans la nécessité qu'il intervienne dans celles qu'il ne propose pas, dans cette même intervention par représentants plutôt qu'en masse, et à ce sujet il traite des élections et du droit de

(1) L'ouvrage sur la constitution d'*Angleterre*, a été très souvent réimprimé tant en France qu'en Angleterre et en Hollande. Il a été traduit en hollandais, Dordrecht, 1779, in-8°.

résistance. Il les trouve encore dans la liberté illimitée de tout dire et de tout écrire, dans celle des débats du corps législatif, dans celle qu'ont tous les citoyens de prendre une part active au gouvernement; dans l'obligation où est le pouvoir exécutif de suivre la lettre de la loi, et enfin dans l'inutilité d'une armée permanente. Lorsqu'il examine le gouvernement anglais successivement sous sa triple forme monarchique, aristocratique et populaire, il le compare toujours aux autres gouvernements anciens et modernes connus et constitués selon ces diverses formes. Il semble vouloir faire résulter de ces parallèles, non-seulement que la supériorité relative de la constitution qu'il examine, est incontestable, mais encore qu'elle possède tous les avantages des autres sans en avoir les vices. Tels sont les objets et l'ordre dans lequel de Lolme les discute et les expose avec une haute supériorité d'idées et de vues nouvelles. Son ouvrage séduit d'abord; et il semble qu'il est complet et irréprochable. Mais on sent bientôt que l'auteur s'est plus attaché a démontrer les avantages que les inconvéniens de la constitution dont il admirait l'excellence théorique. On chercherait envain dans son écrit, les obstacles qu'elle rencontre dans les mœurs et l'esprit de la nation, et les moyens illicites, mais cachés, qui sont employés pour en éluder l'exécution dans beaucoup d'occasions importantes, tels, par exemple, que dans l'institution des jurys, dans les élections toujours influencées par la corruption; et enfin, dans la vénalité trop notoire qui, en assurant au ministère une majorité constante dans le parlement, semble aussi pouvoir seule assurer la stabilité de l'édifice politique. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de De Lolme est très-estimé des Anglais. Cependant les Whigs lui reprochent de prendre ce qui devrait être, ou ce qui est censé être, pour ce qui est. Plusieurs jurisconsultes anglais très-versés dans la connaissance des lois de leur pays, sont loin d'ailleurs de partager toutes ses opinions. L'éditeur du *Tableau de la Constitution du royaume d'Angleterre*, par Custance, après avoir cité De Lolme comme l'un des écrivains qui ont développé, avec non moins de lumières que de raison, les principes généraux du gouvernement, et embrassé dans son ensemble l'économie entière de la constitution britannique, ne le croit pas cependant propre à rendre populaire la connaissance de ces matières (1). De Lolme montrait en société un esprit gai, hardi, d'une fécondité inépuisable. Peu d'hommes étaient aussi favorisés de la nature; mais il avait tout fait contre lui-même. Sa vie privée est remplie de singularités, parmi lesquelles on peut citer celle de n'avoir jamais voulu assister à aucune séance du parlement, pendant son long séjour à Londres: lui même en fait l'aveu. Il était presque sans moyens d'existence; et sa fierté l'empêcha toujours de solliciter pour en obtenir. Lorsqu'enfin des personnages éminents firent des recherches, dont le but était probablement de le secourir, il fut impossible de découvrir son domicile, parce qu'il en changeait fréquemment, et qu'il changeait aussi souvent de nom. Il vivait

(1) De Lolme a été vivement critiqué par l'auteur de l'Examen du gouvernement d'Angleterre comparé aux Constitutions des Etats-Unis, qu'on croit être M. Livingston, et surtout dans les notes ajoutées par l'éditeur. On ne peut se dissimuler que plusieurs des reproches qu'il lui fait ne soient fondés.

de peu; et son extérieur, ainsi que ses habitudes, étaient devenus presque repoussants. Un amour extrême d'indépendance, une passion déréglée pour le plaisir et le jeu, un goût décidé pour une société inférieure, où il avait le plaisir de dominer, l'arrêtèrent dans sa carrière littéraire, et lui firent passer une vie orageuse entre la pénurie et des travaux peu dignes de lui. Il avait travaillé pour les papiers publics : c'était sa ressource ordinaire, surtout lorsqu'il était poursuivi par les *baillifs*, et condamné à garder la chambre. Avant de quitter l'Angleterre, on assure qu'il reçut quelques secours de la société des fonds littéraires (*litterary fund*). M. d'Israeli a payé un tribut d'éloges plein de sentiment à la mémoire de De Lolme dans ses *Calamités des auteurs*. D—z—s.

LO-LOOZ (Le chevalier Robert de), né dans le pays de Liége, vers 1730, fit ses premières armes au service de Suède, où il devint colonel; passa ensuite à celui de France, et se fixa dans ce pays, malgré les offres qui lui furent faites par d'autres puissances. Après avoir été blessé grièvement au siége de Berg-op-Zoom, il fut presque enseveli avec une grande partie de son détachement, dans une fougasse au chemin couvert de Maestricht; fut blessé de nouveau à l'expédition de Ham, en Westphalie, et reçut la croix de Saint-Louis, au siége de Meppen. La guerre terminée, il s'occupa de recherches sur la tactique ancienne et moderne : mais les désagréments qu'il essuya l'ayant fait renoncer à toute idée de se distinguer dans l'art de la guerre, il se livra tout entier à l'étude de la philosophie. Lolooz mourut à Paris, le 16 avril 1786. On a de lui : I. *Recherches sur l'Art militaire*, la Haye, 1767, in-8°. II. *Les Militaires au-delà du Gange*, 1770, 2 vol. in-8°. III. *Recherches d'antiquités militaires*, avec une défense du chevalier de Folard, Paris, 1770, in-4°. IV. *Défense du chevalier de Folard*, Bouillon, 1776, in-8°. (*V.* Folard et Guischardt.) V. *Recherches sur les influences solaires et lunaires*, expliquées d'après Moïse et la Bible contre les systèmes de Copernic et de Newton; — *sur les influences célestes du magnétisme universel, et sur le magnétisme animal*, que l'auteur trouve pratiqué de temps immémorial à la Chine; — *sur l'instrument dit héliopt*, inventé par de Sornay pour donner astronomiquement la longitude en mer, par le soleil, au méridien, contre le sentiment de Lalande; — enfin, *sur deux moyens*, déduits de faits historiques et d'analogies physiques *pour puiser, en pleine mer, de l'eau douce et potable*, 4 parties en un vol. in-8°., 1788. Les deux dernières parties sont moins systématiques par leur objet, que les deux premières, traitées hypothétiquement et conçues dans les termes d'une métaphysique qui fait tort aux notions de physique, mêlées aux idées de cosmologie ancienne dont l'auteur s'appuie. M—d j.

LOMAZZO (Jean-Paul), peintre, et savant italien, né à Milan, le 26 avril 1538, d'une famille distinguée du bourg de Lomazzo, près de Côme, apprit la peinture dans l'atelier de J. B. de la Cerva, disciple de Gaudence Ferrari (*Voy.* Lanino et Gaudence). Elevé aussi dans l'étude des belles-lettres, et doué d'une imagination vive et féconde, il cultivait en même temps la poésie et la peinture : mais pénétré de cette vérité si bien mise en honneur dans

l'école lombarde par Léonard de Vinci, que la connaissance de l'histoire, des mœurs et des costumes de tous les peuples anciens et modernes est nécessaire aux peintres, il l'étudia avec une sorte de profondeur, et joignit à cette étude celle de la géométrie et de la physique, principalement en ce qui concerne l'optique. Pour compléter ses études dans tout ce qui appartient à un véritable artiste, il parcourut l'Italie, et en rapporta une grande connaissance de la manière des différents maîtres, avec un accroissement d'érudition, et un goût encore plus décidé pour les belles-lettres. Tantôt on le voyait peindre à Milan; et tantôt il présidait une académie de savants et de beaux-esprits, qui s'était formée dans le Val de Bregno, près du lac de Côme. Il fut un de ceux qui, par leurs compositions poétiques, donnèrent le plus de célébrité à cette académie. Ses talents en peinture, et la justesse avec laquelle il appréciait les productions des autres artistes, le firent appeler à Florence par Cosme de Médicis, qui l'établit gardien d'une galerie dans laquelle il y avait plus de quatre mille tableaux, suivant le témoignage de Lomazzo lui-même; ce qui contribua beaucoup à lui procurer cette vaste connaissance des ouvrages de tous les peintres, qui caractérise ses écrits. Jérôme Cardan avait cru voir, dans ses calculs d'astrologie, que Lomazzo deviendrait aveugle: et pour cette fois les prédictions de l'astrologue ne furent point en défaut; car Lomazzo perdit réellement la vue à l'âge de 33 ans, si l'on en croit Argelati (*De Script. Mediol.*), Bianconi (*Guida di Milano*), et l'abbé Lanzi, qui n'a parlé que d'après eux. Cependant Orlandi (*Abecedario pittorico*), dans l'édit. même de 1753, corrigée et augmentée par P. Guarienti, prétend que Lomazzo ne devint aveugle qu'à un âge très-avancé, et peu d'années avant sa mort. Mais comme Orlandi s'est trompé d'ailleurs sur l'époque de la naissance de Lomazzo, qu'il fixe à 1558, on est fondé à le croire aussi peu exact sur celle de la cécité de cet artiste. Une médaille frappée en son honneur, en 1560, et qu'Argelati a vue dans le Musée du collége de Bréra de Milan, portait que Lomazzo avait alors 23 ans: *Ætatis ann. XXIII, MDLX.* Sur le revers on voyait une colonne que les flots d'une mer orageuse ne pouvaient ébranler, et cette légende: *Virtus fulmina avaritiæ contemnit.* Il venait de peindre à fresque dans le réfectoire des religieux observantins de *S. Maria della Pace*, à Milan, une copie de la Cène de Léonard de Vinci; et la devise avec l'emblème semblerait indiquer des persécutions occasionnées par l'avarice de ceux pour lesquels il avait fait cette peinture. On pourrait encore penser que son père, nommé Antoine, désapprouvant le parti qu'il avait pris, et, se montrant plus que parcimonieux à son égard, lui suscitait de fâcheuses tracasseries. Au surplus, Lomazzo en était dédommagé par l'estime publique. Une autre médaille lui fut décernée; et on la voyait encore, en 1745, chez le savant biographe Mazzuchelli. Enfin il reçut de ses contemporains des témoignages d'estime et d'admiration de tous les genres. Les plus illustres poètes le célébrèrent dans leurs vers. Sigismond Foliani fit en son honneur un poème latin; Bernard Rainoldi et J. B. Visconti lui en consacrèrent chacun un en italien; Laurent Tos-

can, Louis Gandini, François Buttinoni, J. F. Visconti, Bernard Baldini, Scipion Albani, etc., etc., le chantèrent également dans leurs poésies. Ces éloges étaient si peu le résultat d'un enthousiasme de circonstance, que, dans les siècles suivants, ils furent renouvelés par des écrivains très-judicieux, tels que Fontanini (*Dell' eloquenza italiana*), Crescimbeni (*Della volgar Poesia*, vol. VII, l. 2, c. 32), Moriggia (*De Nobil. Mediol.*), Ghilino (*Teatro, part. II*), P. Bosca (*De Orig. et statu Biblioth. Ambros.*), Pinelli (*Athenæum*), et par tous les Italiens qui ont publié des Vies de peintres. La brillante imagination, cette admirable perspicacité, ce charme de langage, que Baldini trouvait dans Lomazzo déjà aveugle, attestent qu'il était alors dans toute la vigueur de son génie, et par conséquent à la fleur de l'âge. Il supporta son infirmité avec résignation, et la rendit même plus utile aux progrès de l'art que ne l'aurait été son pinceau. Recueillant en son esprit tout ce qu'il avait acquis de lumières par l'étude de l'histoire et des sciences relatives à son art, et par l'examen réfléchi et comparé des œuvres de tous les peintres, il dicta le Traité de Peinture le plus important et le plus complet qui ait paru jusqu'à ce jour, sans en excepter ce recueil de fragments de Léonard de Vinci que Trichet du Fresne publia le premier à Paris, en 1651, in-fol., comme un véritable traité de ce grand maître (*Voyez* VINCI). Celui de Lomazzo, protégé dans toute la chrétienté par un bref de Grégoire XIII, et par un privilége du roi d'Espagne, se compose de sept livres. Le premier traite des proportions considérées non-seulement dans les hommes, mais encore dans les chevaux, et dans les différentes parties de l'architecture. Au second livre, où l'auteur s'occupe des mouvements, comme expressions des affections de l'ame; la différence avec laquelle se manifestent, au dehors, les passions, suivant les occasions et les caractères, est détaillée avec beaucoup de précision. Les couleurs, considérées entre elles sous le rapport chimique, et dans leur emploi sous un rapport moral et philosophique, forment le sujet du troisième livre. La lumière, ses effets directs ou réfléchis sur les différents corps, et la manière dont elle doit être distribuée en peinture, sont exposés d'une façon très-instructive, au quatrième livre. Le cinquième, consacré à la perspective, fait admirablement sentir ce que gagnent ou perdent les rayons visuels, suivant les distances et les différents points de vue. Là, exprimant son indignation contre ceux qui, dépositaires de quelques manuscrits d'autrui, s'attribuent ce qu'ils y puisent, il publie comme étant du Bramante ceux qu'il a de lui sur ses trois modes de perspective. Dans le sixième il examine l'art de la composition en peinture, et celui de l'ordonnance des choses : rien n'est plus riche en excellentes doctrines. Au septième, entrant dans le détail des compositions historiques et mythologiques, et considérant tous les êtres qui peuvent entrer dans une composition, il indique d'une manière sûre comment chacun d'eux doit être représenté. Partout les exemples viennent à l'appui des préceptes; et ces exemples sont tirés des ouvrages de 415 artistes en tout genre, cités et jugés dans le cours de l'ouvrage. « On » y trouve, dit Lanzi, d'excellentes » théories, des notices historiques

» fort intéressantes, de judicieuses » observations sur la pratique des » meilleurs maîtres, beaucoup d'érudition sur la mythologie, sur l'histoire, les mœurs, les costumes. » Comme cet ouvrage, trop savant, trop substantiel pour de jeunes élèves, pourrait les décourager, Lanzi ne leur en conseille pas la lecture. « Mais, » continue-t-il, les maîtres avancés » dans l'art ne peuvent se dispenser » de le méditer; et ils doivent en » faire lire les meilleurs chapitres à » ceux de leurs disciples qui ont le » plus de pratique et qui paraissent » véritablement inspirés par le génie de la peinture, parce qu'il n'est » pas de livre plus propre à féconder l'esprit des jeunes gens en idées » de peinture pour chaque sujet, à » les inspirer plus heureusement, » à les instruire de ce qu'ils doivent » savoir..... » Loin de ressembler aux maîtres qui mettent une si ridicule importance à se faire copier par leurs élèves, Lomazzo avait pour maxime qu'un jeune artiste court le risque de perdre ou de détériorer son talent en imitant les peintures d'autrui, soit par des copies, soit par des calques. Il veut que le peintre vise à être original, en créant, à lui seul, dans son esprit, toutes ses compositions, et qu'il ne se permette de copier que les objets de détail. Il avait senti le prix de l'originalité, dès l'âge de vingt-deux ans, lors même qu'il peignait sa copie de la Cène de Leonard; car en respectant les personnages, il s'était permis des variantes singulières dans tout le reste (1). Ses compositions, bien conçues, attachent par la nouveauté même bizarre de ses idées. Telle est sa grande fresque, représentant un *Repas en maigre*, dans le réfectoire des Augustins à Parme, et l'*Offrande de Melchisedech* chez les chanoines réguliers de Santa Maria della Passione, a Milan: la beauté de ce dernier morceau avait décidé ces religieux à convertir le réfectoire en bibliothèque; mais, depuis leur suppression, ce local est devenu un collége de danse et de musique. Les autres tableaux du même artiste les mieux conservés, sont le *Christ au jardin des Oliviers*, dans l'église paroissiale de *S. Maria de' Servi*, à Milan; et, dans celle de St.-Marc de la même ville, une *Vierge tenant sur son sein l'Enfant-Jésus qui tend les clefs à saint Pierre*. Les autres peintures de Lomazzo ne sont plus connues que par la notice qu'il en a donnée dans ses poésies intitulées: *Groteschi*. Sa vie qu'il écrivit lui-même en vers *sciolti*, autoriserait à croire qu'il parvint à un âge avancé; mais on ne connaît pas l'époque de sa mort. On voit par une édition de ses écrits dirigée par lui-même, qu'il vivait en 1591; et tout indique qu'il mourut à la fin du seizième siècle: il était encore en réputation vers le milieu du dix-huitième, dans la galerie des grands ducs de Toscane, où l'on montrait un très-beau portrait de lui, peint par lui-même. Ses productions littéraires sont: I. *Trattato della Pittura diviso in sette libri*, Milan, 1584, in-4°.; réimprimé, en 1585, en 1590, dans la même ville, avec ce titre: *Trattato dell' arte della pittura, scultura ed architettura libri* VII, volume in-4°. de 700 pages: les deux dernières éditions contiennent quelques augmentations; et l'on trouve, dans un manuscrit de la bibliothèque de Smith, à Venise, un

(1) La description de cette copie comparée à l'original se lit à la page 196 de l'*Essai historique, psycologique, sur le cénacle de Leonard de Vinci*, Milan, 1811, vol. in-8°.

chapitre de plus, qui n'existe dans aucune des éditions connues. L'ouvrage a été traduit en anglais par Haydock, Londres, 1598, in-fol. Le premier livre a été trad. en français, et publié par Hilaire Pader, sous ce titre : *Traité de la proportion naturelle et artificielle des choses*, Toulouse, 1649, in-fol. avec figures : les autres livres n'ont jamais été traduits ; et, à mesure que la peinture a dégénéré, les peintres, par intérêt d'amour-propre, ont repoussé de plus en plus dans l'oubli le traité de Lomazzo. Cependant, tout ce qui a été dit de mieux sur le moral de l'art, par Lairesse et autres artistes qui ont écrit sur la peinture, est un emprunt clandestinement fait à cet ouvrage. II. *Rime varie divise in sette libri*, Milan, 1687, in-4°. ; c'est là que l'auteur, imitant dans sa poésie ce que les peintres appellent *groteschi*, a peint en vers beaucoup de choses en l'honneur de Dieu, des objets sacrés, des princes, des littérateurs, des peintres, des sculpteurs et des architectes. III. *Vita di lui stesso scritta in versi sciolti*, réunie avec les *Rime varie*, etc. IV. *Della forma delle Muse*, Milan, 1591, in-4°. ; ouvrage tiré des auteurs grecs et latins, et dédié à Ferdinand de Médicis. V. *Idea del tempio della pittura*, Milan, 1584, in-4°. ; réimprimée dans la même ville, en 1591, même format. VI. *Rabisch, rime in lingua milanese*, sous le nom de *Compà Zavargna Nabat dra val de Bregn* (par le compère Zavargna Nabat près du val de Bregno), divisé en deux parties, dédié au comte Visconti-Borromée, in-4°., Milan, 1585 et 1589 : réimprimé in-12, dans la même ville, en 1627. VII. *Accademia della valle di Bregno*, où sont plusieurs poèmes en dialecte milanais usité dans cette académie, selon que l'assure Piccinelli qui a fait connaître cet ouvrage et le suivant, sans dire ni le lieu, ni l'année de leur impression. VIII. *Espositione sopra il trattato dell' arte della pittura.* Lazare-Augustin Cotta (*Voy.* Cotta), dans ses additions, restées manuscrites, à son *Musæum Novariense*, dit qu'il possédait un cahier de poèmes de Lomazzo, en latin et en italien, également inédits. G—N.

LOMBARD (Pierre), surnommé le *Maître des sentences*, était né au douzième siècle, de parents pauvres et obscurs, dans un bourg de la Lombardie près de Novare. Ses heureuses dispositions lui méritèrent un protecteur, et on l'envoya faire ses premières études à Bologne : il passa ensuite en France, avec une lettre de recommandation de l'évêque de Lucques. Placé à l'école de Reims, par saint Bernard, il y fit de grands progrès dans les sciences qu'on cultivait à cette époque. De là, il se rendit à Paris, attiré par la célébrité des professeurs de l'université : il se proposait d'y passer quelques mois seulement ; mais le plaisir qu'il goûtait avec des condisciples, animés de la même ardeur pour l'étude, le détermina à s'y fixer. On croit qu'il est le premier qui ait reçu, à l'université de Paris, le grade de docteur. Il fut pourvu d'une chaire de théologie, qu'il remplit plusieurs années, avec beaucoup de succès : enfin, il succéda, en 1159, à Thibaut, évêque de Paris ; et, pendant le peu de temps qu'il occupa ce siége important, il se conduisit avec beaucoup de sagesse et de modestie. Il mourut le 20 juillet 1160, et fut inhumé dans le chœur de l'église de

Saint-Marcel, où l'on voyait, il y a quelques années, son tombeau décoré d'une épitaphe très-honorable (1). La faculté de théologie a toujours eu en vénération la mémoire de ce savant prélat; et chaque année elle faisait célébrer une messe le jour anniversaire de sa mort. On a de lui : I. Un Cours de théologie sous le titre de *Sententiarum libri* IV, Nuremberg, 1474 (2); Venise, 1477, 1480, 1486, in-folio : les premières éditions sont encore recherchées. Malgré les erreurs qu'il contient (3), cet ouvrage a joui long-temps de la plus grande vogue dans les écoles; il serait impossible de citer toutes les éditions qui en ont paru dans le XVIe siècle (4) : le nombre des commentateurs qu'il a eus est immense. J. Pits ou Pitseus en comptait cent soixante, parmi les Anglais seuls; l'abbé Racine, deux cent quarante-quatre, en tout, et le comte San-Raphaël presque une fois autant. Les deux plus célèbres sont Saint-Thomas d'Aquin et Estius. On trouvera une analyse très étendue de cet ouvrage dans l'*Hist. littér. de France*, tom. XII, et dans l'*Hist. des auteurs ecclésiastiq.*, par D. Ceillier, tom. XXIII. Pierre Baudin ou Baudinus, contemporain de P. Lombard, en avait fait un *Abrégé*, qui est resté long-temps inconnu; Chélidonius, abbé des bénédictins écossais à Vienne, en ayant retrouvé une ancienne copie, fit imprimer cet ouvrage en 1519, in-folio, avec une dédicace à l'empereur Maximilien, dans laquelle il accuse P. Lombard de plagiat; mais l'erreur où était Chélidonius a été reconnue depuis, et P. Lombard justifié. II. *Glossa in psalterium Davidis*, Nuremberg, 1478, in-folio, première édition très-rare; Paris, 1533, 1537, 1541, in-folio : l'auteur a inséré dans ce commentaire la *Glose interlinéaire* d'Anselme de Laon. III. *Commentaire sur la Concorde évangélique*, 1483 et 1561, deux éditions citées dans l'*Hist. littéraire de France*. IV. *Collectanea in omnes D. Pauli epistolas*, etc., Paris, 1535, 1537, in-fol., et réimprimé plusieurs fois in-8°. Les ouvrages suivants sont restés manuscrits : *Glose sur le livre de Job; Sermons pour les dimanches et les fêtes de l'année*; — Deux *Lettres*; — une *Méthode de théologie*; — et enfin, son *Apologie*, pour se justifier de l'accusation de *nihilisme*, portée contre lui par Jean de Cornouailles, l'un de ses disciples, qui parvint à le faire condamner par le concile de Tours. On peut consulter, pour plus de détails, Tiraboschi *Istor. letter.*, tom. III, p. 301 et suiv., et les *Piemontesi illustri*, tom. Ier. W—s.

LOMBARD (JEAN-LOUIS), savant professeur d'artillerie, naquit

(1) Cette épitaphe porte que P. Lombard mourut le XIII des kalendes d'août (20 juillet) 1164; mais on sait que Maurice de Sully fut élu évêque de Paris, en 1160; et la plupart des critiques en ont conclu que la date de 1164 avait été ajoutée à l'épitaphe. Cependant les rédacteurs des *Mémoires de Trévoux* fournissent un autre moyen de résoudre cette difficulté. « Ne pourrait-il pas » être, disent-ils, que P. Lombard eut quitté » l'épiscopat, en 1160; qu'alors Maurice de Sul. » lui eût succédé, et que Pierre s'étant retiré » au faubourg Saint-Marcel, y soit mort en 1164? » Ne serait ce point même par cette raison qu'il » a été enterré dans l'église de Saint-Marcel? » (*Mémoires de Trévoux*, nov. 1-64, p. 1242)

(2) Cette édition est citée non-seulement par Maittaire, mais par Sauhert même, *Historia Bibliothecæ Noribergensis*, Nuremberg, 1643, in-24, pag. 125.

(3) L'abbé Racine, dans son *Abrégé de l'histoire ecclésiastique* (tom. V), lui reproche jusqu'à vingt-six erreurs; Jean de Cornouailles, son disciple, ni l'abbé Joachim, n'en avaient pas tant remarqué. Dans un endroit, P. Lombard examine si Jés.-Chr., comme homme, était une personne ou quelque chose, et il décide que ce n'était pas quelque chose (*non est aliquid*). Cette singulière conclusion fut condamnée par le concile de Tours, en 1163, et par le pape Alexandre III.

(4) Cet ouvrage fut encore réimprimé plusieurs fois dans le dix-septième siècle. La dernière édition paraît être celle de Rouen, 1667, in-4°.

à Strasbourg en 1723. Avide de toute espèce de connaissances, il fut, à 18 ans, reçu docteur en philosophie à l'université de Strasbourg: il réunissait à la culture des sciences mathématiques et physiques, celle de la plupart des langues anciennes et modernes, de l'archéologie même et de la jurisprudence. Reçu, vers 1743, avocat au conseil souverain d'Alsace, il partit pour Paris, où il employa quatre années à se perfectionner dans les connaissances qu'il avait acquises : ce fut au bout de ce terme, en 1747, qu'il se fit recevoir avocat au parlement de Metz, devant lequel il plaida plusieurs causes avec quelque distinction. Il avait fait à Metz connaissance avec Robillard, savant professeur à l'école d'artillerie de cette ville; il obtint la main de sa fille, et la résignation de sa place, à laquelle il fut nommé en 1748. Ce fut alors qu'il entreprit la traduction des *Nouveaux Principes d'artillerie* de Benjamin Robins, bon ouvrage que Léonard Euler avait commenté, et qui n'était pas connu en France (1). Cet ouvrage parut en 1783, sous ce titre: *Nouveaux Principes d'artillerie*, etc., traduits de l'allemand, avec des notes, Dijon et Paris, Jombert, in-8°., fig. Cette traduction parut si bonne à Keralio, qui avait aussi entrepris de faire passer dans notre langue le travail de Robins et d'Euler, qu'il abandonna son ouvrage. Au surplus, Lombard ajouta au sien la traduction des *Nouvelles expériences faites à Woluich* (2) *pour connaître les vitesses initiales des boulets*, et celle d'un extrait de la *Dissertation d'Euler sur l'explication des phénomènes de l'air* (1); il y joignit aussi d'excellentes notes. En 1759, lors de l'établissement de l'école d'artillerie d'Auxonne, Lombard y fut envoyé pour y occuper une chaire de professeur; place qu'il remplit avec distinction, jusqu'à sa mort, arrivée le 1er. avril 1794. C'était pour donner à ces écoles un cours de mathématiques, supérieur à celui de Camus, que, d'après le desir du gouvernement, Lombard avait composé un *Traité de géométrie*, qui est resté inédit, le cours de Bezout ayant été agréé. Il fut chargé par le ministère de se réunir, en 1766, à son confrère Brackenhoffer, de Strasbourg, pour substituer au cours de Bezout, en ce qui concerne la marine, des applications relatives à l'artillerie. Quoiqu'un tel livre fût fort utile, Bezout intervint pour protéger son ouvrage; et Lombard, après un travail infructueux de plus d'un an, eut le désagrément d'avoir mécontenté Bezout, et d'être abandonné du ministre. Revenu à sa chaire, il mit à profit son expérience et ses connaissances profondes; il publia, en 1787, en un vol. in-8°., des *Tables du tir des canons et des obusiers*: on trouve dans cet ouvrage estimé le résultat des épreuves faites à l'école d'Auxonne, en 1786, sur le tir des bombes avec le canon, et sur les portées des mortiers. Le savant professeur, ayant embrassé le parti de la révolution, voulut la servir par un ouvrage qui fut alors très-utile: il fit imprimer, en 1792, pour le service des canonniers volontaires, une *Instruction sur la manœuvre et*

(1) Leroy, et en 1771, Dupuis fils, avaient déjà donné chacun une traduction de l'ouvrage de Robins; mais ces traductions n'étaient pas accompagnées du commentaire d'Euler.

(2) Tirées des Transactions philosophiques, 1778, n°. 3.

(1) Extrait des Mémoires de l'académie de Pétersbourg, novembre 1727.

le tir du canon de bataille, Dole, in-8°. fig. Ce fut au milieu de ses travaux que Lombard termina sa carrière, à Auxonne, occupé de l'impression de son *Traité du mouvement des projectiles, appliqué au tir des bouches à feu;* cet ouvrage ne parut qu'en l'an V, à Dijon, 1 vol. in-8°., fig. Lombard, très-savant dans les mathématiques et dans tout ce qui concernait son état, réunissait plusieurs connaissances très-variées, parlait plusieurs langues, écrivait élégamment, s'exprimait avec facilité, et n'était étranger ni à la littérature, ni au dessin, ni à la musique. M. Amanton, membre de l'académie de Dijon, publia, en 1802, des *Recherches biographiques sur Lombard*, in-8°., de 48 pages. D—B—S.

LOMBARD (Claude-Antoine), chirurgien, naquit à Dole en Franche-Comté, en 1741. Ses parents, quoique peu riches, lui firent faire quelques études, après lesquelles ils le mirent chez un chirurgien de la ville, pour apprendre un art qu'il devait un jour exercer avec tant de distinction. Il fut bientôt en état de se présenter pour faire partie de la communauté des maîtres de Dole; mais ceux-ci, effrayés peut-être de l'ascendant qu'il ne manquerait pas de prendre sur eux par des talents et par une activité qu'ils ne pourraient égaler, mirent à sa réception tant d'obstacles, et lui suscitèrent dans le cours de ses épreuves tant de difficultés, qu'il les récusa tous, et alla se faire examiner à Besançon, où il trouva des juges éclairés, exempts de passion et d'intérêt, qui, après des actes publics sévères, l'admirent à l'unanimité. Il devint ensuite chirurgien en chef de l'hospice civil de Dole. Lombard concourut, en 1776, à l'académie royale de chirurgie, et obtint l'accessit. La question était celle-ci : « *Comment l'air par ses* » *diverses qualités, peut-il influer* » *dans les maladies chirurgicales,* » *et quels sont les moyens de le* » *rendre salutaire dans leur traite-* » *ment ?* » En 1779, il remporta le premier prix sur ce sujet : « Exposer les effets du mouvement et du » repos, et les indications suivant » lesquelles on doit en prescrire l'u- » sage dans la cure des maladies » chirurgicales. » Cette savante compagnie le nomma, en 1780, l'un de ses correspondants; et il en devint associé regnicole peu d'années après. Des troupes ayant été rassemblées sur les côtes de Normandie, Lombard fut nommé chirurgien en chef de cette petite armée; et, après sa dislocation, on lui conféra le titre de chirurgien-major de l'hôpital militaire de Strasbourg. Il y débuta par sa Dissertation sur l'*Importance des évacuants dans la cure des plaies récentes*, suivie d'*Observations sur la complication du vice vénérien et scorbutique*, in-8°., Strasbourg, 1782. Cet écrit, le premier qu'eût fait imprimer Lombard, fut censuré par le docteur Dehorne, rédacteur du journal de médecine militaire, lequel, vain et prétentieux lui-même, ne sut pas assez ménager cette double faiblesse chez l'auteur, qui lui déclara la guerre, et ne lui épargna ni les reproches de toute espèce, ni même les personnalités; car Lombard était violent, irascible, et ne convenait jamais de ses torts, ni de ses erreurs. Cette critique hâta la publication d'une autre dissertation faisant suite à la première, *sur l'Utilité des évacuants dans la cure des tumeurs, plaies anciennes, ulcères*, etc., Strasbourg, 1783, in-8°. de 240 pages. Ce second ouvrage échap-

pa aux attaques de Dehorne, quoiqu'il ne fût pas exempt de défauts; mais ce critique craignit de renouveler une lutte dans laquelle son irréconciliable adversaire l'eût de nouveau réduit au silence. Lombard, dans ce genre d'escrime, était redoutable par son opiniâtreté, son scepticisme, et la fertilité de sa plume. Il eut de longues et de vives querelles littéraires, judiciaires et autres, avec les médecins et les chirurgiens les plus estimés de Strasbourg; et son animosité était excitée et entretenue par un médecin appelé Laurent, encore plus irritable et plus intolérant que lui. Ce scandale dura plusieurs années, et fut cause que Lombard, aux talents duquel on rendit toutefois justice, ne fut que rarement appelé par les Alsaciens pour les traiter, et qu'il resta confiné dans son hôpital, et parmi les militaires de la garnison. Il publia, en 1786, in-8°., un écrit sur l'*Utilité et l'abus de la compression et les propriétés de l'eau froide et chaude dans les maladies chirurgicales.* En 1790, il mit au jour son *Cours de chirurgie pratique sur la maladie vénérienne*, 2 vol. in-8°. C'est dans cet ouvrage qu'on peut voir avec quelle âpreté il traitait ceux qui n'étaient pas de son avis. Mais il faut convenir qu'il avait à faire à des hommes qui n'avaient ni sa franchise ni ses lumières. Cet ouvrage est peu connu, et il en est de même de ceux qui le suivirent, quoique dans tous il y ait des choses utiles. En 1792, Lombard fut nommé chirurgien en chef de l'armée du Rhin, où il ne fit que peu de campagnes, à cause de sa santé devenue très-chancelante. Il rentra dans son hôpital; et rendu à sa bibliothèque et à ses occupations favorites, il se remit à écrire. Il fit paraître, en 1797, une *Instruction sommaire sur l'art des pansements, à l'usage des étudiants en chirurgie des hôpitaux militaires*, in-8°. de 162 pag.; et l'année suivante il donna la *Clinique chirurgicale relative aux plaies*, pour faire suite au livre précédent, in-8°. Les productions de Lombard sont remarquables par la beauté typographique. Elles n'ont point été recherchées avec assez d'empressement; et à peine quelques contemporains les connaissent-ils aujourd'hui, quoiqu'on ne puisse leur refuser le mérite de présenter des choses neuves, et de reproduire des doctrines saines et lumineuses. Après avoir essuyé plusieurs attaques d'apoplexie, il ne fit plus que languir sans mémoire et sans idées, et mourut le 15 avril 1811, dans une maison de campagne près de Paris. P. ET L.

LOMBARD (JEAN-GUILLAUME), conseiller de cabinet prussien, né à Berlin vers 1767, d'une famille de réfugiés français, pauvre et obscure, reçut néanmoins une éducation assez soignée. Il cultiva la poésie française, et fit, dans sa jeunesse, des traductions assez heureuses de quelques morceaux d'Ossian et de Virgile. Ce faible mérite lui valut un emploi subalterne dans le cabinet particulier de Frédéric-le-Grand, auquel il avait adressé quelques épîtres. Si les ministres furent peu de chose sous ce prince, on doit penser qu'un commis, dont toute l'occupation était de transcrire des lettres et des pièces de chancellerie, ne pouvait être un personnage important. Cependant ce fut dans cette place que Lombard prit le goût et la connaissance des grandes affaires. Après la mort de Frédéric II, un esprit agréable et une grande fa-

cilité de mœurs, joints à des connaissances en politique, qu'il avait le talent de faire bien valoir, attirèrent sur lui l'attention de Frédéric-Guillaume II, prince ennemi du travail, et qui aimait pardessus tout à recevoir des opinions toutes faites. Lombard devint, comme il le dit lui-même dans un de ses ouvrages, un *demi-favori*, et fut nommé secrétaire du cabinet. Dans ce poste important, loin de se pénétrer des obligations nouvelles qui lui étaient imposées, il ne cessa pas de faire des vers qui couraient les salons, et d'écrire des lettres rimées au roi et aux ministres. Admis aux plaisirs et aux intrigues de Rietz et de la comtesse de Lichtenau, il en contracta les goûts et les habitudes. Enfin la mort de Frédéric-Guillaume II, et la disgrâce de la comtesse, vinrent renverser sa fortune. Le nouveau roi l'éloigna des affaires, et le soumit à des épreuves sévères; mais cette disgrâce dura peu: la discrétion de Lombard, son dévouement, et plus encore peut-être ses rapports avec Haugwitz (1), triomphèrent de tout, et il finit par obtenir la confiance entière de son jeune maître (le roi actuel), qui l'éleva à la place de conseiller-privé. Lombard avait, dans le cabinet, la partie des affaires étrangères, c'est-à-dire qu'il était chargé de mettre sous les yeux du monarque tout ce qui tient à la politique extérieure. Elevé dans la doctrine que la Prusse ne doit jamais combattre sous des drapeaux opposés à la France, il subordonna toute sa politique à ce système; et c'est ce qui l'a fait considérer comme un des plus ardents promoteurs de la longue neutralité dans laquelle la Prusse persista jusqu'à la fin de 1806, malgré le parti des femmes et de la jeunesse qui voulait la guerre. Ses ennemis ont poussé l'animosité jusqu'à dire qu'il s'était vendu à la France. Quoi qu'il en soit, la guerre fut résolue malgré les conseils de Lombard. Lorsque les désastres de l'armée Prussienne l'obligèrent à s'éloigner, il se vit en butte à la fureur populaire, dans plusieurs villes où il passa: à Stettin, la populace le couvrit de boue, et on le traîna en prison par ordre de la reine; mais le roi le fit mettre en liberté. Depuis cette époque il n'eut plus aucune part aux affaires: après la paix de Tilsitt, il fut nommé secrétaire-perpétuel de l'académie de Berlin, dont il était membre depuis plusieurs années. Né avec une constitution faible qu'il ne ménageait, ni dans le travail, ni dans les plaisirs, il atteignit de bonne heure le terme de sa vie. L'affection de poitrine dont il était attaqué, fit, dans l'année 1811, des progrès si rapides, que les médecins lui conseillèrent de quitter le ciel rigoureux de Berlin. Après avoir séjourné quelque temps à Montpellier, il vint à Nice, où il mourut le 28 avril 1812. L'auteur de la *Galerie des caractères prussiens* (vol. in-12, Paris, 1808) trace de lui le portrait suivant qu'il dit extrait d'un mémoire particulier. « Le conseiller du cabinet, Lombard, est physiquement » et moralement énervé. Ses connaissances se bornent à la littérature » française; les sciences plus solides » étudiées par l'homme d'état et par » le savant, n'ont jamais occupé cet » homme frivole. Initié de bonne » heure aux orgies de Rietz et de la » comtesse de Lichtenau, il prit » part à leurs débauches, qui étouf-

(1) Lombard prouva sa reconnaissance à Haugwitz, en le faisant rappeler de sa retraite en 1805, pour l'opposer au prince de Hardenberg.

» ferent sa moralité, à la place de » laquelle elles mirent une parfaite » indifférence pour le bien et pour » le mal. C'est dans les mains faibles » et impures d'un bel-esprit de basse » extraction, dont le père fut perru- » quier; d'un roué, qui joint à la » perversion morale, le délabrement » physique; d'un hébété, qui perd » son temps au jeu, dans des socié- » tés insipides et insignifiantes: c'est » dans les mains d'un homme pareil » que se trouve le maniement des af- » faires étrangères de la Prusse, dans » une période qui est sans exemple » dans l'histoire moderne. » Ce portrait, sans doute exagéré, doit être attribué à l'irritation qu'avait produite en Prusse, à l'époque où il parut, la position pénible de ce pays; position dont on croyait que les mauvais conseils de Lombard étaient une des principales causes. D'Entraigues a aussi parlé fort mal de lui, dans son *Fragment d'un chapitre de Polybe trouvé sur le mont Athos*, 1805. Un seul auteur l'a traité avec égard, c'est celui d'un ouvrage intitulé: *Matériaux pour servir à l'histoire des années* 1805, 1806 et 1807, *dédiés aux Prussiens par un ancien compatriote*, Paris, 1808, in-12. Mais, malheureusement pour la mémoire du conseiller prussien, on croit, avec beaucoup de raison, que cet ouvrage est de Lombard lui-même. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il fut imprimé à Paris par les ordres et aux frais du gouvernement de ce temps-là. D—z—s.

LOMBARDI (Jérôme), philologue italien, né à Vérone en 1707, fut admis chez les jésuites, et professa les humanités dans différents colléges. Ses talents lui méritèrent l'estime de la plupart des hommes éclairés de l'Italie, avec lesquels il entretenait une correspondance sur des objets de littérature et d'érudition. Il eut aussi l'avantage d'être remarqué du pape Benoît XIV; et ce pontife, qui cultivait lui-même les lettres d'une manière si brillante, se plut à l'encourager. Après la suppression de la Société, Lombardi continua d'habiter la maison professe des jésuites à Venise, dont il était le bibliothécaire; et il y mourut le 9 mars 1792. On lui attribue: I. *Notizie spettanti al capitolo di Verona*, Rome, 1752. II. *Vita della B. Angela Merici di Brescia, fondatrice della compagnia di Sta. Orsola*, Venise, 1781. III. *Vita della B. Giovanna Bonomo, monaca Benedittina*, Bassano, 1783. On doit encore au P. Lombardi des éditions, 1°. de deux *Dissertations* du P. J. Luc Zuzzeri, l'une sur une médaille d'Attale Philadelphe, et l'autre sur une médaille de Faustine, Venise, 1747, in-4°.; — 2°. des *Epistolæ ad diversos*, par George Stobée, évêque de Laubach, Venise, 1749; — 3°. de la *Coltivazione*, poème de Louis Alamanni, ibid., 1751; — 4°. du *Carême* du père Sagramoso, ib. 1764; — 5°. et enfin de *Dissertations*, extraites de l'ouvrage de Benoît XIV, *De Canonisatione sanctorum*. Le P. Lombardi a laissé en manuscrit des *corrections* et des *additions* importantes pour le grand *Dictionnaire de la Crusca*. W—s.

LOMBART (Pierre), graveur, né à Paris en 1612, étudia le dessin à l'école de Vouet: après avoir exercé dans cette capitale le talent de la gravure, il se rendit à Londres, où il travailla d'abord pour les libraires; mais il a surtout très-bien gravé le portrait. Son burin est vigoureux, et son dessin correct. Son portrait équestre de *Charles* Ier.,

d'après Van Dyck, est fort rare, et se vend fort cher, l'artiste ayant substitué, lors de la fin tragique de ce prince, la tête de Cromwell à celle du roi. On a de Lombart une *Suite de* 12 *Portraits*, d'après Van Dyck, assez estimés, dont deux d'hommes, et dix de femmes, connus sous le nom des comtesses de Van Dyck; un second *Portrait du Protecteur*, avec son page, d'après Walker, ainsi que le *Portrait de ce peintre*, celui de *Lafond*, gazetier de Hollande, ceux de la *duchesse d'York* et de *Samuel Moreland*, tous deux d'après Lely. Cet artiste a gravé aussi plusieurs sujets d'histoire, parmi lesquels nous citerons, la *Cène*, et la *Nativité*, d'après le Poussin, le *Saint Michel*, d'après Raphaël, la *Vierge assise sur un trône*, d'après Ann. Carrache, etc. Après un long séjour en Angleterre, il revint à Paris, où il mourut en 1682. P—s.

LOMBERT (Pierre), traducteur, né à Paris, s'était appliqué à l'étude de la jurisprudence, et avait été reçu avocat au parlement; mais il ne fréquenta point le barreau, et se contenta d'aider de ses avis les personnes qui le consultaient. Son goût pour la retraite se fortifia encore par ses liaisons avec les pieux solitaires de Port-Royal. Il renonça aux sciences profanes, pour se livrer entièrement à l'étude des Saints-Pères; et il entreprit de donner de meilleures traductions de leurs principaux ouvrages. Ce fut dans cette utile occupation qu'il passa le reste de sa vie; il mourut à Paris vers 1710. Les traductions qu'on a de lui sont: I. L'*Explication des premiers chapitres du Cantique des Cantiques*, par saint Bernard, Paris, 1670, in-8°. II. Les *Œuvres* de saint Cyprien, ibid., 1672, 2 vol. in-4°.; Rouen, 1716, même format. Lombert y a joint une vie du saint martyr, assez exacte, et des remarques instructives. La chronologie des lettres est due en partie à Ant. Lemaitre. III. La *Cité de Dieu*, de saint Augustin, Paris, 1675, 1693, 2 vol. in-8°., avec des notes. L'abbé Goujet en a donné une édition avec des remarques et la vie du traducteur, Paris, 1737, 4 vol. in-12. IV. Les *Principes de la vie chrétienne*, par le cardinal Bona, Paris, 1681. V. Les *Commentaires de St.-Augustin, sur le sermon de la Montagne*, Paris, 1683; ibid., 1701, in-18. Toutes ces traductions sont estimées. Cependant Baillet (*Jugem. des savants*) reproche à Lombert d'être tombé dans le défaut d'Ablancourt, qui prête quelquefois ses pensées aux auteurs qu'il traduit, et s'applique seulement à les faire parler français. W—s.

LOMEIER (Jean), philologue hollandais, né en 1636 à Zutphen, où son père remplissait les fonctions du saint ministère, suivit les leçons des plus célèbres professeurs d'Allemagne et de Hollande, et se distingua dans tous ces cours par son assiduité et sa pénétration. Il reçut ensuite les ordres sacrés, exerça le pastorat à Deutschan, et fut rappelé en 1674 à Zutphen, pour en diriger l'église. Les curateurs de l'académie de cette ville le nommèrent, en 1686, à la chaire de belles-lettres et de philosophie, qu'il occupa avec beaucoup de distinction, et sans cesser de veiller aux intérêts de son troupeau. Lomeier mourut à Zutphen, le 2 déc. 1699. On a de lui: I. *De Bibliothecis liber singularis*, Zutphen, 1669; 2e. édition augmentée, Utrecht, 1680, 1 vol. in-8°. Jean-André Schmidt l'a réimprimé à la suite du livre de Mader: *De Bi-*

bliothecis atque archivis. (Voy. J. J. Mader.) Cet ouvrage est divisé en quinze chapitres, dans lesquels l'auteur traite de l'origine des bibliothèques; des moyens employés avant Moïse pour conserver la mémoire des faits importants; des bibliothèques des Hébreux, des Chaldéens, des Arabes, des Phéniciens et des Egyptiens; de celles des Grecs, des Romains; des Chrétiens, avant, pendant et après les siècles de barbarie; des bibliothèques les plus célèbres de l'Europe, et des autres parties du monde; de certains ouvrages dont on ne connaît qu'un seul exemplaire; des talents et des devoirs d'un bibliothécaire; de la situation, de la disposition et des ornements d'une bibliothèque; et enfin des insectes qui rongent les livres et les manuscrits. La partie de cet ouvrage qui concerne les bibliothèques des anciens, est la plus curieuse. Le Gallois a tiré du livre de Lomeier le *Traité des plus belles bibliothèques de l'Europe*, mais sans le nommer une seule fois. (*Voyez* Gallois.) II. *Epimenides sive de veterum gentilium lustrationibus syntagma*, Utrecht, 1681, in-4°.; deuxième édition, corrigée et augmentée, Zutphen, 1700, in-4°., fig. Cet ouvrage est plein de recherches curieuses et intéressantes. III. *Dierum genialium sive dissertat. philologicarum decades duæ*, Deventer, 1694 et 1696, 2 vol. in-8°. Les trois premiers chapitres du premier volume contiennent des Dissertations sur la philosophie des anciens Scythes; — sur les quatre grandes monarchies : Lomeier s'éloigne de l'opinion commune des théologiens, des historiens et des chronologistes; — sur une petite figure d'Harpocrate, conservée dans le cabinet de J. Smetius; — sur l'étymologie du nom de Térence et les personnages les plus célèbres qui l'ont porté chez les Romains; — sur les sept sages de la Grèce; — sur les diverses manières de prier, indiquées par saint Paul, etc. Le quatrième chapitre renferme des remarques critiques sur le Nouveau Testament grec d'Etienne Courcelles. Dans le cinquième, Lomeier cherche à concilier les passages des évangiles de saint Marc et de saint Jean, sur l'heure à laquelle le Sauveur expira; et, dans le septième, il explique le passage de saint Mathieu (v. 13), où les apôtres sont appelés le *sel de la terre*. Les Dissertations que renferme le second volume roulent : la première, sur la ville de Zutphen; la seconde intitulée, *Philopator*, sur l'amour de la patrie, et les citoyens qui se sont honorés par leur dévouement pour leur pays : l'auteur y examine différentes questions qui se rattachent à son sujet, telles que l'ingratitude des anciennes républiques, l'ostracisme, la sentence de J.-C., que nul n'est prophète dans son pays, etc. La septième contient des recherches sur la coutume des juifs de délivrer des prisonniers aux fêtes solennelles. La huitième traite des stigmates, et la neuvième des scribes. On doit encore à Lomeier une édition de l'*Agonistica sacra* de Jacques Lydius, Zutphen, 1700, in-12, avec des additions. W—s.

LOMÉNIE (Antoine de), seigneur de la Ville-aux-Clercs, était fils de Martial de Loménie, greffier du conseil, qui fut tué à la saint Barthélemi, en 1572. Henri IV nomma le fils ambassadeur à Londres, puis secrétaire d'état, pour le dédommager de ce funeste événement. Antoine de Loménie s'acquitta toujours avec

zèle et talent des missions qui lui furent confiées, et il mourut, en 1638, à l'âge de 78 ans. Il légua à la bibliothèque du Roi 340 volumes de manuscrits, qui forment un recueil précieux de pièces historiques, connu sous le nom de *Manuscrits de Brienne.* Z.

LOMÉNIE (Henri-Auguste de), comte de Brienne, fils du précédent, naquit à Paris en 1594: il obtint, dès l'âge de vingt ans, la survivance de la charge de secrétaire d'état, que remplissait son père. En 1622, il fut nommé par Louis XIII, capitaine du château des Tuileries; et, deux ans après, il fut envoyé en Angleterre, pour dresser les articles du mariage de Henriette de France avec le prince de Galles. Il accompagna ensuite le roi au siége de la Rochelle, et dans ses voyages d'Italie et de Languedoc. Après la fameuse journée des *dupes*, en 1630, il fut chargé de persuader à la reine mère (Marie de Médicis) de ne point s'abandonner à son ressentiment; et elle se repentit, mais trop tard, de n'avoir pas écouté ce sage conseil. Le comte de Brienne, cédant à ses ennemis, se démit, en 1643, de sa charge de secrétaire-d'état; mais il ne tarda pas d'être replacé avec le même titre à la tête du département des affaires étrangères. Il se conduisit avec prudence et fermeté pendant les troubles de la minorité; obtint, en 1661, la permission de résigner sa charge à son fils aîné (Louis-Henri de Loménie), et mourut en 1666. Son *Oraison funèbre*, prononcée par le P. Sénault de l'Oratoire, a été imprimée. Le comte de Brienne a laissé des *Mémoires* contenant les événements les plus remarquables des règnes de Louis XIII et de Louis XIV, jusqu'à la mort du cardinal Mazarin (1661), in-fol.; c'est de ce recueil qu'on a extrait les *Mémoires du comte de Brienne, pour servir à l'instruction de ses enfants*, Amsterdam, 1719, 1723, 3 vol. in-12. On y trouve un grand nombre d'anecdotes et de faits curieux, racontés avec beaucoup de franchise. L'éditeur y a fait des additions qui remplissent le troisième volume, et l'étendent jusqu'à l'année 1681. On a encore du comte de Brienne: *Réponse aux Mémoires du comte de la Châtre*; elle a été insérée dans le *Recueil de diverses pièces curieuses*, etc., Cologne (Elzevir), 1664, in-12, et dans le *Conservateur*, juillet 1760: c'est une apologie de la reine-mère, et la justification de plusieurs reproches que la Châtre avait adressés au comte de Brienne. On conserve à la bibliothèque du Roi, ses *Lettres et Négociations.* W—s.

LOMÉNIE (Louis-Henri de), comte de Brienne, fils aîné du précédent, né en 1635, eut, à l'âge de seize ans, la survivance de la charge de secrétaire d'état au département des affaires étrangères que possédait son père, et fut fait conseiller d'état la même année. Désirant connaître les mœurs des peuples et le caractère des ministres avec lesquels il aurait un jour à traiter, il se mit à voyager dans les différentes cours de l'Europe. Il apprit la langue allemande à Mayence, et parcourut la Hollande, le Danemark et la Suède. Il fut chargé, dans ce dernier pays, de complimenter, au nom du roi de France, Charles Gustave, sur son mariage avec la princesse de Holstein. Il poussa ses courses jusqu'en Laponie et en Finlande, d'où il se rendit en Pologne, et alla visiter plusieurs souverains de l'Allemagne

et de l'Italie. De retour dans sa patrie après une absence de plus de trois ans, il reparut à la cour de Louis XIV, avec une grande variété de connaissances très-propres à le rendre intéressant. Le roi l'emmena avec lui à Fontarabie, où il remplit les fonctions de secrétaire d'état au mariage de ce prince. Le comte de Brienne, son père, accablé d'années et d'infirmités, obtint, trois ans après, la permission de se démettre de sa charge de secrétaire d'état, en faveur du jeune Lomenie qui ne l'exerça que quelques mois. Sur la fin de la même année, toute la cour fut extrêmement étonnée de le voir descendre d'un si haut rang, pour se retirer dans la congrégation de l'Oratoire. Cet événement fut diversement interprété dans le monde. Les uns l'attribuèrent à la profonde douleur qu'il ressentit de la mort de sa femme, fille de M. de Chavigny, secrétaire d'état sous Louis XIII, et qu'il aimait éperdument; les autres, à quelques aventures de jeu, où sa délicatesse s'était trouvée compromise, ce qui avait porté le roi à lui faire dire secrètement de se démettre de sa charge. C'est à quoi il fait allusion dans ses Mémoires où il dit, « que M. de Péréfixe, mau» vais joueur jusqu'à briser tous les » meubles quand il perdait; l'avait » accusé, lui comte de Brienne, » d'être un peu *filou*. » Quoi qu'il en soit de la vérité de cette anecdote, on peut regarder la vie édifiante qu'il mena dans l'Oratoire, depuis 1663 jusqu'en 1670, comme une expiation de sa faute. Il reçut le sous-diaconat, s'appliqua sérieusement à l'étude de l'Écriture-Sainte, et de toutes les parties de la science ecclésiastique, sous les habiles professeurs du séminaire de Saint-Magloire, où il avait fixé sa résidence. Sa ferveur, qui s'était soutenue pendant plusieurs années, se refroidit enfin; et elle fut remplacée par une passion toute profane dont il se sentit épris pour une certaine dame que, dans l'histoire secrète du jansénisme, il appelle *une dixième Muse, dont il était fou, et pour laquelle il faisait des vers de galanterie*. Cette passion le jeta dans un tel délire, et lui fit commettre tant d'extravagances, que le régime de l'Oratoire se vit forcé, au commencement de 1670, de lui signifier l'ordre de sortir de la congrégation, à cause de *sa mauvaise conduite*. Peu de temps après, il reprit le goût des voyages, et se laissa entraîner à de nouvelles folies. Il s'enflamma, dit-on, pour la princesse de Mecklembourg, et eut la témérité de lui déclarer sa passion. Louis XIV, à qui cette princesse en porta ses plaintes, enjoignit à Loménie de revenir à Paris. On l'enferma d'abord dans deux maisons de Bénédictins, successivement, sans qu'il devînt plus sage. Il fallut alors le confiner à Saint-Lazare. Pendant son séjour dans cette prison, l'ardeur avec laquelle il se livra aux questions du jansénisme, acheva de lui faire perdre la tête. La raison ne lui revint qu'au bout d'un grand nombre d'années. Ce rétablissement qui contrariait les projets de sa famille, ne le rendit pas d'abord à la société. On paraissait décidé à lui laisser finir ses jours parmi les fous de Saint-Lazare; mais ayant recouvré sa liberté après dix-huit ans de détention, le premier usage qu'il en fit fut de porter plainte au roi contre les injustes procédés de ses parents. L'interdiction dont il était frappé, fut aussitôt levée. La honte de se remontrer dans le monde après tout ce qui lui était arrivé,

l'obligea de vivre dans la retraite. Il finit par se retirer, en 1696, dans l'abbaye de Château-Landon, dont un de ses parents était abbé, pour y passer chrétiennement le reste de ses jours; et il y mourut le 17 avril 1698. Les ouvrages imprimés du comte de Lomenie, sont : I. *Ludovici Henrici Lomenii Briennæ comitis regi à consiliis, actis et epistolis itinerarium;* Paris, 1660, in-12.; 1662, in-8°., édition revue par Charles Patin, augmentée et ornée d'une carte géographique faite par Sanson. Cette relation de son premier voyage est écrite d'un style vif, laconique, pur et élégant. II. *De Pinacotheca suâ*, Paris, 1662, in-8°. C'est une description en vers et en prose de sa galerie de tableaux, adressée en forme de lettres à l'ambassadeur du prince d'Orange. Le style de cette description a les mêmes qualités que celui de l'ouvrage précédent. III. *Recueil de Poésies chrétiennes et diverses* (de divers auteurs), Paris, 1671, 3 vol. in-12. Ce recueil formé par M. de Lomenie fut attribué à Lafontaine qui en avait fait l'épître dédicatoire au prince de Conti, à la prière duquel Brienne en composa aussi l'avertissement. IV. Les *Institutions de Taulère, traduites en français*, Paris, 1665, in-12; 1668, in-8°. V. *La Vie et les Révélations de Sainte Gertrude*, etc., Paris, 1673, in-8°., sous le nom du P. Mege. La préface et le cinquième livre sont de Bulteau. VI. *Poésies diverses, latines et françaises.* Ce recueil, publié par Gomberville, contient quelques pièces d'un très-bon goût. C'est sans fondement que Chapelain avance que Benjamin Priolo et le P. Cossart y avaient la meilleure part. VII. *Remarques sur les règles de la Poésie française*, qu'on trouve à la suite de la *Nouvelle Méthode latine de Port-Royal*, septième édition in-8°. Châlon a inséré ces remarques presque entières dans son *Traité des règles de la Poésie française*, sans dire où il les avait puisées. On a conservé quelques-uns des manuscrits de M. de Brienne : 1°. *Relation de ce qui se passa au mariage de Louis XIV, à Fontarabie*, in-folio, annoncée dans le catalogue des livres de Boissier. 2°. *Commentaires sur le N. T., avec des Explications morales en français*, 2 vol. in-fol., qui étaient dans le cabinet de Martin Billet de Fanières. 3°. *Vie de N. S. J.-C., tirée du Nouveau Testament*, ibid. 4°. *Remarques sur l'Histoire critique du vieux Testament de R. Simon*, ibid. Ces trois ouvrages furent le fruit de sa retraite à Saint-Magloire. 5°. *Mémoires de L. H. de Lomenie, comte de Brienne, ci-devant prisonnier d'état, et maintenant prisonnier à Saint-Lazare; contenant plusieurs particularités importantes et curieuses, tant des affaires et négociations étrangères que dans le royaume, qui ont passé par ses mains, aussi bien que des intrigues secrètes du cabinet dont il a eu connaissance depuis l'an* 1643 *jusqu'en* 1682 *inclusivement*, in-fol. 6°. *Poème sur les fous* qui étaient enfermés à Saint-Lazare (dans lequel il ne s'est pas oublié lui-même). Pendant le séjour que le comte de Brienne fit à Saint-Magloire et à Saint-Lazare, ce qui comprend un espace de vingt-cinq ans, il s'était occupé à recueillir des extraits raisonnés des anciens Pères, des Annales de Baronius et du Corps du droit canon, à traduire en français divers poètes et historiens latins, et à composer des traités sur différentes ma-

tières. Tous ses manuscrits furent dispersés à sa mort. Il ne s'en est conservé que des fragments plus ou moins étendus dans les cabinets des curieux. Le plus singulier est l'*Histoire secrète du jansénisme*, qu'il avait entreprise avec l'abbé Cassagne, son camarade de prison à Saint-Lazare. Cet abbé étant mort lorsque cette histoire n'en était encore qu'à la fin du troisième livre, M. de Brienne la refondit, la continua en forme de dialogue, sur un ton plaisant et satirique, afin, disait-il, d'égayer ses lecteurs que la sécheresse des matières aurait pu dégoûter. Le dialogue entre le duc de Luynes qui veut se retirer à Port-Royal, et Lancelot qui l'instruit sur la conduite qu'il doit y tenir, est le plus piquant. Il est bien écrit; la tournure en est très-délicate. C'est le seul endroit de l'ouvrage qui ait de la suite; les caractères y sont parfaitement soutenus : tout le reste porte l'empreinte d'une imagination déréglée. On y trouve quelques anecdotes curieuses sur les chefs de cette école célèbre, avec lesquels il avait eu beaucoup de liaisons. On voit dans tout ce qu'il a écrit, qu'il avait beaucoup d'esprit et de talent; mais que la bizarrerie et l'inconstance de son caractère lui rendirent ces dons funestes. T—D.

LOMÉNIE DE BRIENNE (ETIENNE-CHARLES DE), cardinal, né à Paris, en 1727, fit ses études au collége d'Harcourt. Ayant cédé à son frère son droit d'aînesse, il embrassa l'état ecclésiastique, et soutint, en Sorbonne, le 30 octobre 1751, une thèse que celle de l'abbé de Prades fit oublier, mais dans laquelle l'abbé Mey signala plusieurs propositions hasardées. Toutefois l'abbé de Brienne fut fait prêtre, et il reçut le bonnet de docteur le 8 mars 1752; l'archevêque de Rouen lui donna des lettres de grand-vicaire. On croit qu'il rédigea, avec Turgot, qui portait alors le petit collet; l'écrit intitulé *Le Conciliateur* ou *Lettres d'un ecclésiastique à un magistrat*, 1744; écrit qui roulait sur les différends entre le clergé et le parlement, et dont Naigeon, Condorcet et Dupont de Nemours ont donné successivement des éditions. L'abbé de Brienne était aussi fort lié avec Morellet, et même avec d'Alembert. En 1758, il fit le voyage de Rome, et fut conclaviste du cardinal de Luynes, lors de l'élection de Clément XIII. Le 17 août 1760, il fut nommé évêque de Condom. Il occupa peu de temps ce siége, et remplaça M. Dillon, à Toulouse, le 2 février 1763. M. de Brienne avait la réputation d'être administrateur, et on loue son gouvernement sous le rapport temporel. Une épizootie arrivée dans son diocèse, en 1774, lui donna occasion de montrer sa générosité, et en même temps ses soins pour exciter les largesses des personnes opulentes. En 1776, il ouvrit à Lévignac une maison où les filles de parents nobles reçurent une éducation convenable. Ce fut à lui que Toulouse dut de profiter, pour le transport de ses marchandises, du canal Caraman, auquel il réunit la Garonne avant sa sortie de la ville, par un canal qui conserve encore le nom de Brienne. Par lui tous les pauvres eurent une ressource assurée dans les filatures de coton qu'il avait établies sous la direction des sœurs de la charité. L'hôpital fut doté, et des lits furent fondés par ses largesses; enfin il fit, à l'école militaire, les frais de l'éducation d'un grand nombre d'élèves.

Son administration spirituelle fut mêlée de bien et de mal. Il rétablit dans son diocèse, en 1768, l'usage des conférences ecclésiasques; on n'en put tenir, il est vrai, qu'un petit nombre, et l'archevêque n'y parut pas. Il condamna par un mandement du 26 août 1770, un livre publié à Toulouse par l'abbé Audras, sous le titre d'*Histoire générale à l'usage des colléges*, livre qui n'était guère qu'un abrégé de l'*Essai sur l'Histoire générale* de Voltaire. On voit par sa *Correspondance* combien ce dernier fut mécontent de cette condamnation : mais d'Alembert prit, auprès de lui, le parti du prélat; et dans ses lettres des 4 et 21 décembre 1770, il dit que l'archevêque a fait tout ce qui était en lui pour éviter cet éclat, mais qu'on lui a forcé la main, et que *dans sa place il n'est pas le maître de s'abandonner tout-à-fait à son caractère et à ses principes.* M. de Brienne établit à Toulouse un petit séminaire; le 5 novembre 1782, il tint son synode diocésain, où l'on s'occupa principalement des portions congrues, et des secours à accorder aux ecclésiastiques vieux et infirmes. On prit sur ces deux objets des mesures qui paraissent bien entendues. L'archevêque fit aussi des réglements sur quelques autres matières. Si de son diocèse nous le suivons sur un plus grand théâtre, nous le trouvons employé dans les affaires les plus importantes de son temps. Il eut le secret de se faire nommer de toutes les assemblées du clergé, y acquit même de l'influence, et fut, dans celles de 1765, de 1770 et de 1775, chef du bureau de juridiction. Chargé, en conséquence, des mesures à prendre ou à solliciter pour le soutien de la religion contre des attaques sans cesse renaissantes, il parut plus occupé d'arrêter le zèle de ses collègues que de provoquer de sages réglements. C'est sans doute à son sujet que d'Alembert écrivait à Voltaire, le 15 août 1775 : *Le clergé ferait bien des sottises si quelques évêques raisonnables ne l'empêchaient.* On eut un exemple de la légèreté avec laquelle ce prélat traitait les affaires, dans le rapport qu'il fit le 25 mai 1766, sur le concile d'Utrecht; rapport plein d'inexactitudes manifestes sur les faits, et qui donna lieu aux partisans du concile d'attaquer l'auteur avec avantage. En 1770, il fut reçu à l'Académie française; et Voltaire écrivait à cette occasion le 11 juin à d'Alembert : *On dit que vous nous donnez pour confrère l'archevêque de Toulouse, qui passe pour une bête de votre façon, très-bien disciplinée par vous.* A la mort de M. de Beaumont, archevêque de Paris, il fut, question de lui donner M. de Brienne pour successeur: un parti nombreux le portait à cette place; mais les répugnances du roi et les représentations des personnes pieuses de la cour prévinrent ce coup. (1) Un arrêt du conseil l'ayant nommé, en 1766, membre d'une commission pour la réforme des ordres religieux, il en devint bientôt le principal *faiseur.* On l'accuse d'avoir excité des divisions dans les monastères, d'y avoir soufflé l'esprit d'insubordination, et d'avoir contribué à dégoûter de leur état des hommes que l'esprit du siècle en éloignait de plus en plus. Beaucoup de monastères

(1) Voyez les *Lettres secrètes sur l'état actuel de la religion et du clergé de France*, attribuées aux abbés de Boismont et Maury, 1781: l'archevêque de Toulouse y est désigné sous le nom de *grand Lama.*

furent supprimés successivement, et même des corps entiers disparurent. L'archevêque avait le secret du ministère et celui de la philosophie ; il suivait son plan avec persévérance ; les religieux les plus zélés étaient fatigués par des changements multipliés ; les plus relâchés étaient favorisés de grâces et d'emplois, et une foule de lettres de cachet étaient distribuées pour autoriser des réglements arbitraires, et pour saper à petit bruit l'état monastique. Les assemblées du clergé de 1772, de 1775 et de 1780, se plaignirent de ces efforts sourds ; et quelques parlements même reprochèrent à la commission de s'arroger une autorité excessive, et de n'avoir su que détruire, tandis qu'elle avait été créée pour conserver. On peut voir à cet égard les remontrances du parlement de Paris, du 10 février 1784, et le réquisitoire de M. Dudon, procureur-général au parlement de Bordeaux, du premier mars 1780. L'archevêque de Toulouse prépara ainsi insensiblement le coup définitif porté aux ordres religieux par la révolution. Sa qualité de membre de la commission était pour lui une sorte de ministère qu'il regardait comme un échelon pour arriver plus haut. Mais tout en détruisant les abbayes, il s'en réservait pour lui-même, et se fit donner successivement celles de Basse-fontaine, de Moissac, de Moreilles, de Saint-Vaudrille, de Saint-Ouen et de Corbie. La première était contiguë à son parc ; il la fit supprimer, et l'enclos servit à augmenter les dépendances de son château. Cependant mille bouches célébraient les talents du prélat. Son esprit, sa conversation facile et brillante, son goût pour les lettres, ses manières nobles et généreuses, ses liaisons avec des amis prompts à l'exalter, lui avaient donné une grande célébrité. On le citait comme un évêque administrateur, sorte de mérite dont on commençait à faire plus de cas que des vertus propres d'un évêque. On vantait l'ordre qu'il avait établi dans son diocèse où il ne résidait pas trop rigoureusement. A chaque changement de ministère, un parti nombreux le poussait à la tête des affaires. L'assemblée des notables lui fournit l'occasion de satisfaire son ambition. Il y siégeait dans le bureau de Monsieur, et fut un des plus ardents à se plaindre des dissipations et des abus, et à crier contre l'administration de Calonne. Ce controleur-général fut congédié ; et après quelques hésitations du roi, qui personnellement ne goûtait pas l'archevêque, celui-ci fut déclaré chef du conseil des finances. Son frère, le comte de Brienne, fut fait ministre de la guerre. C'était au commencement de mai 1787. On aurait pu croire qu'un homme qui aspirait depuis si longtemps au ministère, avait travaillé à s'y préparer, et qu'il y apportait des plans, des vues et des moyens. L'archevêque, au contraire, laissa bientôt voir sa légèreté, son insuffisance et son embarras. Une maladie grave vint ajouter aux difficultés de sa position ; il eut recours pour se guérir à des remèdes prompts et vifs, et bien des gens crurent que sa tête en avait été affectée. Ce qui est certain, c'est qu'il ne montra point, pendant son ministère, les talents qu'on avait cru remarquer en lui. Indécis et pusillanime, il flottait sans dessein, avançait sans prudence, reculait sans honneur, compromettait l'autorité royale par de fausses démarches, et excitait ainsi

la fermentation des esprits. Aux débats de l'assemblée des notables succédèrent ceux du parlement. Les magistrats demandent la communication des comptes du trésor et les états-généraux ; les esprits s'échauffent ; le 6 août 1787, le roi tient un lit de justice pour l'enregistrement des édits du timbre et de la subvention territoriale : le parlement proteste ; le 13 août il s'oublie, dit M. Sallier (1), et déclare que les édits ne sauraient priver la nation de ses droits. Dans la nuit du 14 au 15, les magistrats sont exilés à Troyes. Les autres cours montraient le même esprit dans leurs délibérations ; la même fermentation les environnait au dehors. Le 27 août, le parlement, réuni à Troyes, réitéra la demande des états-généraux, en déclarant que la conduite du ministère tendait à réduire la monarchie en despotisme. Ce ministère taxé de despotisme recula bientôt ; il abandonna ses édits, et le parlement revint avec les honneurs du triomphe. La séance royale du 24 novembre 1787 ne fut pas moins funeste aux intérêts de la cour. Le roi y porta deux édits, l'un qui créait un emprunt de 420 millions, l'autre qui réglait l'état civil des protestants. La dignité royale reçut plus d'une atteinte dans cette séance. Le duc d'Orléans protesta, et fut exilé ; les conseillers Fréteau et Sabbatier furent mis dans une prison d'état. Le parlement protesta contre l'enregistrement forcé ; cependant il accueillit l'édit sur les protestants, qui leur accordait l'exercice des droits communs à tous les autres sujets, et qui prescrivait les formes à suivre pour constater leurs décès. Le 4 janvier 1788, le parlement prit un arrêté hardi : son exil fut décidé, mais les lettres de cachet furent révoquées. Trois remontrances, présentées successivement, ne furent que le prélude de la séance et de l'arrêté du 3 mai, où le parlement rappelait ce qu'il appelait les principes fondamentaux de la monarchie, ou plutôt des prétentions aussi nouvelles qu'exagérées. L'exaltation des magistrats était extrême ; deux d'entre eux sont arrêtés dans le palais même. Le 8 mai, lit de justice pour publier six lois différentes. On créait de grands bailliages, et l'on réduisait le parlement à une grand' chambre et à une chambre des enquêtes. Une cour plénière était établie, et tint, dès le lendemain, sa première séance. Mais les protestations se succédèrent, la justice n'était plus rendue, les parlements de provinces imitaient celui de la capitale, la noblesse les secondait, les gentilshommes bretons dénonçaient les ministres, des émeutes éclataient en plusieurs endroits, le soulèvement des esprits était extrême. Dans cet état universel d'agitation, l'archevêque de Toulouse s'était fait donner le titre de ministre principal comme pour suppléer par un nom imposant à la faiblesse de ses moyens. Il fut nommé dans le même temps à l'archevêché de Sens, vacant par la mort du cardinal de Luynes (1). Le 15 juillet 1788, il fit rendre un ar-

(1) *Annales françaises depuis le commencement du règne de Louis XVI jusqu'aux États-Généraux*, 1813, in-8°.

(1) Il obtint pour coadjuteur, son neveu, Pierre-François-Marcel de Loménie de Brienne, né en 1763, préconisé à Rome, le 15 décembre 1788, sous le titre d'archevêque de Trajanople, arrêté avec son oncle sous la terreur, et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, le 10 mai 1794, le même jour que Madame Elisabeth. Le comte de Brienne, frère de l'archevêque, deux autres de ses fils, et Mad. de Canisy sa fille, périrent en même temps.

rêt du conseil, par lequel, après avoir annoncé les états-généraux pour le mois de mai suivant, il invitait les corps et les particuliers à présenter des renseignements sur leur formation. Cet appel imprudent ne fit que provoquer de nombreux écrits, des plans, des systèmes et des délibérations. Le 8 août, un nouvel arrêt du conseil abandonna la cour plénière, en maintenant les grands bailliages, et annonça de rechef les états-généraux. Le 16, l'état du trésor obligea de suspendre les paiements. Le principal ministre ne put tenir plus long-temps contre les plaintes qui s'élevaient de toutes parts; il fut renvoyé le 24 août, et céda la place à Necker. La joie populaire éclata dans la capitale par les démonstrations les plus mortifiantes pour l'archevêque. Afin de le consoler, la cour le combla de grâces: on lui donna des abbayes; le roi demanda pour lui le chapeau de cardinal. Pie VI répugnait à revêtir de la pourpre un homme dont la religion n'avait pas eu beaucoup à se louer. Louis XVI insista par un sentiment de générosité conforme à la bonté de son caractère; et le 15 décembre, l'archevêque de Sens obtint le chapeau. Il en apprit la nouvelle à Nice où il se trouvait, ayant pris la route d'Italie à sa sortie du ministère. Il voyagea dans ce pays; mais il s'abstint d'aller à Rome. Il ne revint en France que vers le milieu de 1790, et s'occupa de payer ses dettes qui étaient considérables, malgré le nombre de ses bénéfices. Il sacrifia pour cela une partie de la belle bibliothèque qu'il avait formée à grands frais (*Voy.* LAIRE). La constitution civile du clergé, publiée à cette époque, aurait pu fournir au cardinal de Loménie l'occasion de réparer un peu sa réputation; mais il se sépara, dans cette occasion de ses collègues, prêta le serment, et ne prit plus que le titre d'évêque du département de l'Yonne, après avoir refusé l'évêché métropolitain de la Haute-Garonne, qui lui fut offert par les électeurs de ce département. Cependant deux des nouveaux évêques constitutionnels s'étant adressés à lui pour avoir l'institution canonique, il ne voulut point se prêter à cet acte de schisme. Il écrivit au pape le 23 novembre 1790 et le 30 janvier suivant, afin d'essayer de justifier sa conduite; son mandement du carême de 1791, étendait au même but. Pie VI lui donna des conseils salutaires dans un bref du 23 février 1791, dont la publication blessa beaucoup le cardinal. Le 26 mars suivant il écrivit au souverain pontife pour donner sa démission du cardinalat; et il annonça cette résolution par une lettre publique à M. de Montmorin, un des ministres du roi. Le pape accepta sa démission dans le consistoire du 26 septembre, le déclara déchu de sa dignité, et de plus suspens à cause de son serment et de la part qu'il avait prise au schisme (*Voyez* l'allocution du pape à ce sujet, dans la collection de ses brefs): cette conduite de M. de Brienne ne le garantit point des fureurs révolutionnaires. Il fut arrêté à Sens le 9 novembre 1793, et mis dans les prisons de cette ville; il obtint ensuite de rester chez lui. Un peu plus tard on vint l'arrêter de nouveau; et le lendemain on le trouva mort dans son lit; ce qui a fait croire qu'il avait hâté lui-même la fin de ses jours, en prenant du poison. Mais cet événement s'explique suffisamment par le détail des circonstances. Les

soldats qui vinrent pour l'arrêter, lui ayant donné jusqu'au lendemain pour le conduire en prison, passèrent la nuit chez lui à boire : échauffés par le vin, il leur prit envie d'aller réveiller le cardinal, et de le forcer à manger avec eux. Il leur représenta vainement qu'il ne soupait point; ils le contraignirent à prendre son repas, puis le maltraitèrent. La peur et les coups qu'il avait reçus, joints au travail d'une digestion pénible, lui occasionnèrent une attaque d'apoplexie foudroyante. C'était le 16 février 1794. Telle fut la fin d'un prélat qui avait reçu en partage de l'esprit, des talents et des qualités. Son malheur fut d'être entré dans un état pour lequel il n'était pas fait, et de s'être lié avec des hommes dont les principes devaient lui être suspects. Outre ses rapports et discours insérés dans les procès-verbaux des assemblées du clergé, il a publié une *Oraison funèbre du Dauphin*, 1766, in-4°. — Son frère cadet Athanase-Louis-Marie DE LOMENIE, comte de Brienne, lieutenant-général, devint ministre de la guerre en 1787. C'était un militaire sans expérience et un administrateur médiocre. Il forma cependant un conseil composé d'officiers distingués, et d'où il sortit d'assez bons réglements. Le crédit de son frère qui l'avait porté au ministère ayant cessé, il fut remplacé par M. de la Tour-du-Pin, resta en France après la chute du trône, et périt en 1794 sous le fer des bourreaux révolutionnaires, à l'âge de soixante-quatre ans. — Un autre frère, le marquis DE BRIENNE, colonel du régiment d'Artois, avait été tué à l'attaque du Col de l'Assiète, le 19 juillet 1747. (*V.* BALLE-ISLE, IV, 107.) P—G—T.

LOMI (BACCIO), peintre, né à Pise, vers le milieu du seizième siècle, fut le chef d'une école dont sa famille a produit les maîtres les plus distingués. C'est à Rome et dans l'école de Taddée Zuccheri, qu'il apprit la peinture : il fut chargé de terminer l'*Histoire d'Esther*, que Augustin Ghirlando avait commencée dans le Campo-Santo de Pise. *Le Couronnement de la Vierge* que l'on voit chez les chanoines de la primatiale, est peint avec un peu de sécheresse. C'est le tableau du maître-autel de Saint-Laurent de Pise, qui l'a mis au rang des meilleurs artistes. On reconnaît, dans tout ce qui reste de lui, la manière de son maître, et celle de Santi di Tito, dont il avait beaucoup étudié les ouvrages. — Aurelio Lomi, neveu du précédent, et son élève, naquit à Pise, en 1556 : s'étant rendu fort jeune à Florence, il suivit les leçons du Bronzino, et peignit, à la manière de ce maître, deux grands tableaux qui se trouvent encore dans la primatiale de Pise, et qui représentent, l'un, la *Nativité de Jésus-Christ*, l'autre, l'*Adoration des Mages*. Quoique Gènes ne manquât pas de peintres habiles à cette époque, Lomi fut appelé dans cette ville, et chargé de plusieurs travaux importants, parmi lesquels on cite la *Descente de Croix* qu'il fit pour le maître-autel de Sainte-Marie de la Passion, ainsi que la *Résurrection* et le *Jugement dernier*, pour Notre-Dame de Carignan. Après son retour à Rome, il y peignit les fresques de la chapelle de Sainte-Marie *in Vallicella*, ainsi qu'un fort beau tableau de l'*Assomption*. A Bologne, à Lucques, à Florence, il laissa de nouvelles preuves de son habileté; mais c'est

surtout dans sa ville natale, qu'il signala son talent. Il peignit à fresque dans le Campo-Santo, une partie de l'*Histoire d'Assuérus*, avec des ornements et des bas-reliefs en clair-obscur. Dans l'église du Dôme, il peignit trois tableaux à l'huile : celui du maître autel, représentant la *Guérison de l'aveugle-né*, une *Circoncision*, et un autre trait de la vie de Jésus-Christ. Le *Saint-Jérôme* qu'il a peint au Campo-Santo, est une de ses meilleures productions. On le regarde comme un des chefs de l'école de Pise. Il mourut dans cette ville, en 1622. — Orazio Lomi, frère du précédent, fut surnommé Gentileschi (1). (*Voyez* ce nom, tom. XVII, pag. 103.) — Artémise Lomi, fille d'Horace Gentileschi, naquit à Pise, en 1590, et fut d'abord élève de son père. C'est surtout dans le portrait qu'elle se distingua : elle y a même surpassé Gentileschi; mais elle ne négligea point l'histoire, et l'on a d'elle plusieurs très-bons morceaux en ce genre. Elle reçut des leçons du Guide, et fit une étude particulière du Dominiquin. On reconnaît dans tous ses ouvrages une heureuse imitation de ces deux grands maîtres : on estime surtout beaucoup un *Saint-Jean-Baptiste endormi*, qu'elle composa pour le duc della-Torre, à Naples, et un *Martyre de saint Janvier exposé aux bêtes*, qu'elle peignit pour la cathédrale de Pouzzoles. On voit dans la galerie de Florence un de ses tableaux, qui représente la *Mort d'Holopherne* : il est remarquable par le naturel de la composition, la force de l'expression, et la beauté des draperies. Enfin, l'*Aurore* qu'elle avait peinte pour la famille Arrighetti, de Florence, est un de ses plus beaux ouvrages. Elle peignait avec perfection les fleurs et les fruits, et elle n'était pas moins distinguée par les charmes de sa figure. En 1615, elle épousa P. Ant. Schiattesi; mais elle conserva le nom sous lequel elle s'était fait connaître, et mourut à Naples, vers 1645. P—s.

LOMMIUS (Josse), l'un des plus habiles médecins du seizième siècle, était né à Buren, bourg du duché de Gueldre. Son père Van Lomm (car le nom de Lommius est une latinisation, selon l'usage de ces temps), était greffier de ce bourg; il fit faire d'excellentes études à Josse, qui devint profond dans la connaissance du grec et du latin, et qui alla étudier la médecine à Paris, où il se fit remarquer de son maître, le grand Fernel, qui devint son ami. Il alla ensuite s'établir à Tournai, où il s'acquit une haute renommée comme praticien, et fut nommé pensionnaire de cette ville; mais appelé de tous côtés par les malades, et ne pouvant suffire aux voyages que la confiance publique l'obligeait incessamment d'entreprendre, il fixa son domicile à Bruxelles, vers 1557. Ses écrits sont aussi remarquables sous le rapport des principes, que sous celui d'un style élégant et précis, et d'une latinité dont la pureté l'a fait comparer à Celse. I. *Commentarii de tuendâ sanitate, in primum librum de Re medicâ Aurelii Cornelii Celsi*, in-12, Louvain, 1558. II. *Observationum medicinalium libri tres*, in-8°.,

(1) Quoique frère de Lomi, Horace prit de la famille de sa mère, le nom de Gentileschi, qui lui est resté pour le distinguer de son frère. Le Musée du Louvre possédait de cet habile artiste, une *Annonciation*, qui a été gravée par Bettelini, et qui fait partie du *Musée Royal*, publié par M. H. Laurent : ce tableau, remarquable par la grâce de la composition, le charme et la douceur du coloris, la finesse du dessin, provenait de la Toscane; il a été enlevé en 1815, par les commissaires du grand-duc.

Anvers, 1560. On ne trouve nulle part décrit avec autant de laconisme et d'exactitude, un aussi grand nombre de maladies : ce talent rare a valu à Lommius le surnom de *Peintre des maladies.* Il excellait sous le rapport du diagnostic. Ce dernier ouvrage a eu plus de douze éditions, soit en Hollande, soit en Allemagne, soit en France, soit en Angleterre. Il a été traduit en français sous le titre de *Tableau des maladies, où l'on découvre leurs signes et leurs événements,* Paris, 1712, in-12, par J. B. Le Berthou. Cette traduction, fort bien écrite, est estimée et recherchée. (*V.* aussi Lemascrier.) III. *De curandis febribus continuis, liber*, Anvers, 1563, in-8°. On a réuni tous les ouvrages de Lommius sous le titre d'*Opera omnia*, Amsterdam, 1745, 2 vol. in-12. F-R.

LOMONOSOFF (Michel-Vassilievitch), célèbre poète russe, professeur de belles-lettres, membre de l'académie de Saint-Pétersbourg, honoraire de celle de Stockholm et de l'institut de Bologne, naquit en 1711, d'un simple pêcheur, à Kolmogory. Il passa les premières années de son enfance à aider son père dans son métier, qui seul fournissait à l'entretien de toute la famille. Dès qu'il sut lire et écrire, avantage qu'il n'acquit pas sans d'assez grandes difficultés, il prit un goût vif pour les livres : à peine eut-il entendu chanter dans une église les psaumes de David, qu'il fut saisi de la plus vive admiration pour les grandes images dont ils sont remplis ; leur poésie, si souvent sublime, lui fit découvrir qu'il était né poète lui-même. Il lut la Bible plusieurs fois avec enthousiasme, et conçut le desir de pouvoir célébrer, à son tour, les merveilles de la création. Il voulait aussi retracer les hauts faits de Pierre-le-Grand, qui avaient, dans ce même temps, produit sur lui une très-forte impression : il chercha donc à connaître les règles de l'art des vers. Ayant appris qu'il existait à Moscou un établissement où l'on enseignait les langues grecque, latine, allemande, française, et les belles-lettres, il déserta la maison paternelle, résolu d'aller demander dans cette ville l'instruction dont il éprouvait un besoin impérieux. En 1734, on le fit sortir de l'école de Zaïkonospask, pour le placer plus avantageusement à l'académie des belles-lettres ; et deux ans après, on l'envoya en Allemagne achever ses études. De Marbourg, ville considérable de la Hesse, où il avait, pendant quatre ans, travaillé avec ardeur, chez le baron de Wolff, à la chimie, à la lithologie, à la minéralogie, etc., il passa en Saxe ; et là, sous la direction de Henckel, il vit les fouilles qu'on faisait dans les mines du Hartz, et du pays de Brunswick, etc. En 1741, il se rendit à Saint-Pétersbourg. Quoique livré essentiellement à son goût pour les sciences et les langues, il ne négligeait pas la poésie. Ce fut à cette époque qu'il composa sa première ode sur la victoire de Pultava : quelque temps après, il en publia plusieurs autres avec un égal succès. Admis à partager les travaux de l'académie, il fut nommé directeur du cabinet minéralogique, et, l'année suivante, adjoint de l'académie pour les sciences chimiques et minéralogiques. En 1745, il fut appelé, par un oukase du sénat, aux fonctions de professeur de chimie : six ans après, l'impératrice Elisabeth lui donna le rang de conseiller de collége. En 1752, il reçut le pri-

vilége exclusif de monter une fabrique de verreries en tout genre, mais principalement en grains de verre et objets semblables. Lomonosoff ayant été le premier à faire dans son pays des figures en mosaïque, on le chargea d'exécuter un grand tableau destiné à rappeler les actions célèbres de Pierre-le-Grand. Il n'y employa que des matériaux et des ouvriers russes, inventant, pour mettre à exécution ce tableau, des compositions chimiques, ainsi que différentes machines d'une si énorme dimension, qu'on n'en avait jamais vu de semblables. Le 13 février 1751, l'académie lui ouvrit ses portes avec acclamation : le 14 février 1760, il fut élu directeur général du gymnase et de l'université. Sans naissance, sans fortune et sans appui, Lomonosoff ne dut qu'à son génie et à son savoir, les distinctions et les honneurs de toute espèce qui lui furent dévolus. Sa passion pour les sciences lui avait fait éprouver, en Allemagne, toutes sortes de privations : pris par des enrôleurs sur les frontières de la Saxe, il était devenu soldat malgré lui, avait couru plus d'une fois le risque d'être fusillé, et ne s'était sauvé qu'à travers mille dangers. Il finit par être créé conseiller d'état, en 1764, et mourut cinq mois après, le 4 avril 1765. Son convoi funèbre se fit avec la plus grande magnificence, et il fut enterré au couvent de St.-Alexandre Newsky, aux frais de Catherine II. Ajoutant à toutes ses connaissances celle des langues mortes et vivantes, il traduisit en russe divers ouvrages, entre autres, plusieurs sur la physique expérimentale : il entreprit aussi d'écrire l'histoire ancienne de sa nation ; et le volume qu'il publia, résultat de recherches profondes, lui fit le plus grand honneur. Il est regardé par ses compatriotes comme un génie créateur, et comme le père de la poésie russe. Ouvrant le premier la carrière, il osa rimer dans une langue qui paraissait des plus ingrates pour la versification : il rendit cette langue plus polie et plus riche tout-à-la-fois ; il lui donna de l'éclat et de l'énergie. On a de lui deux volumes d'odes sacrées et profanes, qui jouissent d'une haute estime, mais où il paraît qu'il a quelquefois outré les qualités et les défauts du genre. Il a composé des cantiques, des psaumes, des hymnes et d'autres pièces de vers. Le poème de la *Pétréide*, en deux chants, est un de ses plus beaux titres de gloire. Il a encore publié une très-bonne *Grammaire* russe ; un *Cours de rhétorique à l'usage des instituts ;* un *Essai abrégé de physique et de métallurgie ;* et deux tragédies : *Tamire et Selim*, et *Demophoon*, traduites par Papadopoulo, dans le Théâtre de Soumarokoff : celui-ci qu'on appelle le *Racine du Nord*, était jaloux de la réputation que Lomonosoff s'était acquise comme poète ; il cherchait toutes les occasions de le rabaisser, et ce fut un grand triomphe pour lui, de voir le public faire peu de cas des premiers essais dramatiques de l'auteur dont il redoutait la rivalité, et même les oublier promptement. On a traduit en différentes langues la plus grande partie des ouvrages de Lomonosoff : sa *Grammaire*, et son *Histoire abrégée de Russie* ont paru en allemand ; celle-ci a été traduite de cette langue en français, Paris, 1769, in-12 : *ses Méditations du soir et du matin sur la grandeur de Dieu*, ont aussi été mises en français. L'*Eloge de Pierre-le-Grand*, qu'il avait composé en rus-

se, fut traduit par lui-même en latin. Lomonosoff était en correspondance avec presque tous les savants de l'Europe, ses contemporains. Sa bibliothèque et ses manuscrits furent achetés, à sa mort, par le prince Grégoire Orloff. L'amiral Schichkoff a écrit un précis de la Vie de cet homme extraordinaire, qui suffirait lui seul (dit Lévêque) pour illustrer un siècle entier. L—p—e.

LONG (Thomas), théologien anglican, né à Exeter en 1621, après avoir été pasteur de village, obtint, à la restauration, une prébende dans la cathédrale, et la perdit à la révolution de 1688, parce qu'il refusa de prêter serment au nouveau gouvernement. Il mourut en 1700. On a de lui grand nombre d'ouvrages de controverse théologique, et quelques livres historiques; voici les principaux: I. *Essai sur l'usage de l'Oraison dominicale, dans le culte public*, Londres, 1658, in-8°. II. *Défense des premiers chrétiens relativement à l'obéissance à leur prince, contre les calomnies d'un livre intitulé Vie de Julien l'apostat*, Londres, 1683, in-8°. III. *Histoire de tous les complots papistes et fanatiques*, etc. *contre la religion établie et le gouvernement*, ibid. 1684, in-8°. IV. *Recherches exactes, modestes et fidèles du docteur Walker, sur l'auteur de l'*Eikon Basiliké, etc., *prouvant que cet ouvrage est sorti de la plume de Charles* Ier. E—s.

LONG (Roger), astronome anglais, né le 2 février 1680, mort le 16 décembre 1770, fut maître du collége de Pembroke, professeur d'astronomie à l'université de Cambridge, et recteur de Cherryhinton et de Bradwell. C'était un homme d'esprit, de savoir, et singulièrement industrieux. Il avait construit, en 1765, dans une des salles du collége de Pembroke, une sphère ou plutôt un globe céleste de dix-huit pieds de diamètre, dans lequel plus de trente personnes pouvaient être assises commodément. Il a donné lui-même la description de cette machine où les constellations visibles à l'horizon de Cambridge sont dessinées dans l'intérieur; on y voit le zodiaque, les orbites des planètes, etc.: le tout se meut au moyen d'une manivelle. Il paraît que c'est la plus grande machine de ce genre qu'on ait exécutée en Europe: les globes de Gottorp n'avaient que onze pieds et ceux de Coronelli douze. (*Voyez* Lalande, *Bibliogr. astr.*, p. 350.) On lui doit aussi un gros traité d'astronomie et quelques opuscules. L.

LONG (Edouard), historien anglais, naquit en 1734, à Saint-Blaise, en Cornouailles. Etant allé à la Jamaïque, en 1757, pour recueillir la succession de son père, le gouverneur de cette colonie, qui était son beau-frère, le prit pour secrétaire. Il fut ensuite nommé juge de la cour d'amirauté: sa mauvaise santé le força de quitter l'île en 1769; et il mourut le 13 mars 1813, au château d'Arundel Park en Sussex. On a de lui: I. *Histoire de la Jamaïque*, Londres, 1774, 3 vol. in-4°. Le séjour de l'auteur dans cette colonie, et les emplois qu'il y avait occupés, l'avaient mis à même de se procurer des matériaux abondants. II. Des *Romans* et autres écrits d'un genre léger. III. *Lettres sur les Colonies*, 1775, in-8°., et autres brochures politiques sur l'esclavage des nègres et le commerce du sucre. Il fut éditeur des Mémoires du règne de Bassa-Ahadi, roi de Dahomey, avec une notice succincte sur la traite des nègres, par

Norris, Londres, 1789, 1 vol. in-8°., traduit en français. — Jean Long, voyageur anglais, s'embarqua, en 1768, pour le Canada, et resta sept ans chez un marchand de Montréal pour y apprendre le français et la langue des sauvages, connaissance indispensable à quiconque entreprend la traite des pelleteries. Au commencement des hostilités avec les Américains des Etats-Unis, en 1775, il entra comme volontaire dans un parti d'Indiens, et passa ensuite dans un régiment anglais. Cette situation l'ennuya bientôt; il partit pour la traite au-delà des lacs, en 1777, et fut adopté comme frère par une tribu de Tchippiouans, qui lui donna le nom de Castor. Après avoir passé, à différentes reprises, six ans dans les pays situés autour du lac supérieur, il revint en Angleterre en 1783. L'année suivante, il retourna au Canada, échoua dans ses entreprises, et après beaucoup d'aventures revit sa patrie en 1787, n'ayant rapporté de ses longues courses que le souvenir qu'il en consigna dans ses *Voyages d'un interprète et commerçant indien, décrivant les mœurs et les coutumes des Indiens de l'Amérique septentrionale*, Londres, 1791, 1 vol in-4°. Zimmermann les traduisit en allemand, et y ajouta une introduction relative au Canada, Brunswick, 1791, 1 vol. in-8°., cartes. M. Billecoq en a donné une traduction sous ce titre: *Voyages chez différentes nations sauvages de l'Amérique septentrionale*, Paris, an 2 (1794), 1 vol. in-8°. avec une carte. Les détails donnés par Long sur les peuplades indiennes ne sont pas aussi complets que ceux des voyageurs français; ses courses ne se sont pas étendues aussi loin; mais sa relation, étant assez récente, fait connaître l'état moderne de ces peuplades, bien diminuées de ce qu'elles étaient autrefois. Les vocabulaires qu'il donne de leurs divers dialectes sont précieux, et il est à regretter qu'on ne les ait pas insérés dans la traduction française. E—s.

LONG (Jacq. Le). *V.* Lelong.

LONGCHAMPS (Pierre de), de l'académie de la Rochelle, naquit probablement dans cette ville, vers le milieu du dix-huitième siècle: il embrassa l'état ecclésiastique, ou prit du moins le titre d'abbé, et vécut toujours dans la médiocrité. Pendant la révolution, il resta étranger aux affaires publiques, et mourut à Paris, le 22 avril 1812. On a de lui: I. *Malagrida*, tragédie en trois actes, 1763, in-12; ce drame, assez mal ourdi, est assez bien versifié: l'auteur n'avait pas mis son nom à sa pièce, sans doute parce qu'il portait l'habit ecclésiastique; car il n'y avait alors aucun danger à déclamer contre les jésuites qui venaient d'être chassés de France. II. *Aventures d'un jeune homme, pour servir à l'histoire de l'Amour*, 1768, in-12. III. *Mémoires d'une religieuse*, 1766, 2 vol. in-12. IV. *Tableau historique des gens de lettres*, ou *Abrégé chronologique et critique de l'histoire de la littérature française, considérée dans ses diverses révolutions, depuis son origine jusqu'au dix-huitième siècle*, 1767-1770, 6 vol. in-12. Ce n'est qu'un abrégé de l'*Histoire littéraire de la France*, par les bénédictins (*Voyez* Rivet): elle n'y est pas citée une seule fois. Longchamps n'a pourtant pas négligé d'indiquer, par des notes, les sources ou autorités de ce qu'il dit: mais il a pour cela copié les citations

faites dans l'ouvrage des bénédictins ; et comme ces savants religieux ne sont pas allés au-delà du treizième siècle, c'est aussi là que s'arrête Longchamps. Son travail ne convient pas aux gens du monde, et ne suffit pas aux gens de lettres. V. *Elegies de Properce*, traduites, 1772, in-8°. ; cette traduction du plus passionné des élégiaques latins, est en prose : dans le temps que l'abbé Longchamps travaillait à Paris à la traduction de Properce, son frère s'en occupait ailleurs. Le sort les ayant réunis, leur surprise fut extrême de voir que, sans s'être communiqué leurs projets, ils avaient formé la même entreprise : ils mirent leur travail en commun, et convinrent cependant de ne nommer qu'un traducteur. L'abbé Longchamps avait laissé en blanc quelques passages qu'il désespérait de pouvoir rendre, entre autres, le commencement de l'élégie XV du IIe. livre (*O me felicem! nox ô mihi candida!* etc.) Encouragé par le succès de son travail, il traduisit tout sans exception, dans la nouvelle édition qu'il donna sous ce titre : *Elégies de Properce, traduites dans toute leur intégrité, avec des notes interprétatives du texte et de la mythologie de l'auteur*, 1802, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est sans contredit le plus beau titre littéraire de l'auteur : les additions, notes et corrections nécessaires au complément de la seconde édition, sont de l'abbé Longchamps seul ; mais dans plusieurs endroits il faut convenir que Properce est loin d'avoir été rendu. VI. *Elégies de Tibulle*, traduites en prose, 1776, in-8°. VII. *Histoire impartiale des événements militaires et politiques de la dernière guerre dans les quatre parties du monde*, 1785, 3 vol. in-12, réimprimés en 1786, et encore en 1787, si toutefois les exemplaires sous ces trois dates, ne sont pas la même édition avec des frontispices différents. Ce livre est oublié depuis long temps. Longchamps a aussi travaillé à la *Nouvelle bibliothèque de campagne*. — Un autre LONGCHAMPS, son contemporain, fut secrétaire de Voltaire, avant 1752, et mourut vers 1792. Il a laissé des notes ou mémoires sur la vie littéraire et privée de l'auteur d'*Alzire*. Ces notes, mises en ordre et rédigées par M. Decroix, n'ont point encore été publiées, mais le seront prochainement. — MOUTIER DE LONGCHAMPS, mit en vers la *Cénie* de Madame de Graffigny, 1751, in-12. A. B—T.

LONGEPIERRE (HILAIRE-BERNARD DE REQUELEYNE, baron DE), né à Dijon en 1659, eut de bonne heure, pour l'étude, une passion très-vive, que son père se plut à seconder ; ce fut lui, dit-on, qui l'engagea à traduire en vers français quelques-uns de ces poètes grecs qu'il s'était rendus familiers. Très-jeune encore, il publia des traductions d'Anacréon, de Sapho, de Théocrite, de Bion et de Moschus, qui prouvaient plus d'amour pour les anciens que de talent pour imiter leurs beautés, et attirèrent à l'auteur une épigramme de J.-B. Rousseau, où il était comparé à ces premiers fidèles,

> Qui combattaient jusqu'au trépas
> Pour des vérités immortelles
> Qu'eux-mêmes ne comprenaient pas.

L'épigramme est injuste : les notes dont ces traductions sont accompagnées, prouvent que Longepierre comprenait et sentait assez bien ses auteurs. On en trouve une nouvelle

preuve dans un *Discours* qu'il publia *sur les Anciens*, Paris, 1687, in-12. Ayant traduit les bucoliques grecs, il voulut composer lui-même dans ce genre, et donna en 1690, un *Recueil d'idylles*, qui eut encore moins de succès que ses imitations. De là il passa au genre dramatique, ce qui fit dire encore à J.-B. Rousseau :

Si le style bucolique
L'a dénigré,
Il veut, par le dramatique,
Etre tiré
Du rang des auteurs abjects.
Vivent les Grecs.

Il donna au théâtre *Médée*, *Sésostris* et *Electre* : *Médée* seule y est restée malgré ses nombreux défauts, parce que le rôle principal est brillant, et propre à faire valoir les moyens naturels d'une actrice en réputation. *Sésostris* tomba dès la première représentation, comme le témoigne une épigramme de Racine, qui devait peut-être plus de ménagement à l'auteur, pour avoir été mis par lui au-dessus de Corneille, dans un parallèle entre ces deux tragiques. « Longepierre, dit Voltaire, imita » les poètes grecs dans ses tragédies, » en ne mêlant point l'amour à ses » sujets sévères et terribles ; mais » aussi, il les imita dans la prolixité » des lieux communs, et dans le » vide d'action et d'intrigue, et ne » les égala point dans la beauté » de l'élocution, qui fait le grand » mérite des poètes. » Longepierre mourut à Paris, le 31 mars 1721, ayant joui d'une assez grande fortune et d'une considération personnelle plus grande encore : il avait été précepteur du comte de Toulouse, et du duc de Chartres, depuis régent, enfin secrétaire des commandements et gentilhomme ordinaire de ce dernier prince, après avoir rempli la première de ces places chez le duc de Berri. A—G—R.

LONGHI (Luc), peintre, né à Ravenne en 1507, excella dans le portrait. Vasari, qui prétend l'avoir dirigé par ses conseils, regrette qu'il n'ait point fréquenté les écoles, où il aurait pu agrandir son style, et devenir un artiste du premier rang. On voit par les ouvrages nombreux qu'il a faits pour la ville de Ravenne, ou qu'il a exécutés pour l'église de Saint-Benoît de Ferrare, pour l'abbaye de Milan etc., que sa composition a encore quelque chose de la manière antique : cependant elle se rapproche du style moderne, dans ses derniers ouvrages; et quoique Vasari attribue ces progrès à ses conseils, rien n'y ressemble au faire de ce maître. Dans tous on trouve une Vierge et l'Enfant-Jésus, accompagnés de plusieurs Saints, et d'un Ange d'une beauté céleste. Il mourut le 12 août 1580. — Barbe Longhi, sa fille, et François Longhi, frère de cette dernière, s'adonnèrent également à la peinture, mais avec moins de succès. — Pierre Longhi, d'une autre famille, né à Venise, en 1702, fut élève de Balestra et de Crespi, et déploya surtout un talent original dans ses peintures de *Mascarades* et de *Conversation*, et dans les *Paysages* dont il a orné la plupart des palais de Venise. — Alexandre Longhi, son fils, né en 1733, se distingua dans le portrait et la gravure à l'eau-forte. Elève de Joseph Nogari, il fut employé par la plupart des nobles de Venise, dont il fit les portraits. Il cultiva en même temps la gravure; et, en 1763, il publia un volume in-folio, contenant la Vie des peintres d'histoire de l'école Vénitienne de son siècle, et leurs

portraits gravés à l'eau-forte. Les notices sont rédigées avec sécheresse; et on l'accuse même d'avoir, par un motif de jalousie, omis celles de plusieurs artistes distingués : il n'a point oublié d'y mettre son propre portrait, ni d'y parler de lui d'une manière fort avantageuse. Longhi a gravé d'après son père quelques sujets de genre. P-s.

LONGIN, nommé par les anciens auteurs *Cassius Longinus*, et *Longinus Cassius*, était neveu du rhéteur Phronton d'Emèse, que quelques critiques ont mal à propos confondu avec Cornelius Fronton, célèbre orateur latin, et l'un des précepteurs de l'empereur Marc-Aurèle. On ne sait ni en quelle ville, ni en quelle année Longin vit le jour. Les uns ont cru qu'il était syrien, parce que son oncle était syrien; les autres, qu'il était né dans Athènes, parce que son oncle y enseignait la rhétorique et la grammaire. Ces deux opinions sont incertaines : s'il fallait opter, nous choisirions la première. Quant à l'époque à laquelle il appartient, les circonstances de sa vie la déterminent clairement; et l'on peut, sans craindre de se tromper, placer sa naissance vers le commencement du troisième siècle. Il nous apprend lui-même que, dans sa première jeunesse, il accompagna ses parents dans de longs voyages, où il trouva l'occasion de visiter tous les hommes qui s'étaient fait un nom dans la philosophie. Il s'attacha particulièrement à Origène et Ammonius Saccas, qui étaient alors les chefs du platonisme, et il écouta long-temps leurs leçons. Quand il crut son éducation achevée, il partit pour Athènes, où il ouvrit une école de philosophie, selon les uns, et c'est le sentiment le plus probable; d'autres disent de grammaire, et ce mot alors comprenait les belles-lettres et la critique. Jean de Sicile, dans ses notes sur Hermogène, dit que Longin, tout entier à ses élèves, n'avait pas le loisir de perfectionner ses ouvrages; qu'habile juge des formes du style, il avait lui-même peu de talent pour bien écrire; et il le compare à cet oiseau, dont il est parlé dans l'Iliade, qui,

« Pour ses petits encore sans plumage,
« Va chercher la pâture, et supporte la faim. »

Cette assertion manque peut-être d'exactitude. Les titres nombreux des écrits de Longin prouvent au moins que ce n'est pas le temps qui lui manquait. Dominé sans doute par une extrême facilité, et pressé du besoin de produire, il ne pouvait s'assujétir au travail lent, pénible et froid de la correction. Cependant, si le Traité du Sublime est sorti de sa plume, on voit qu'il savait quelquefois se soumettre au soin de perfectionner un écrit dont le sujet le charmait. Mais Jean de Sicile, ainsi que toute l'antiquité, paraît avoir ignoré que Longin fût l'auteur de cette brillante production. On lui attribue généralement, et sans contestation, les *Philologues*, vaste recueil d'observations mêlées de littérature et de critique; — des Problèmes et solutions homériques en deux livres; — quatre Livres des mots qui, dans Homère, ont plusieurs significations; — deux Recueils alphabétiques des mots du dialecte attique; — un Lexique des mots d'Antimaque et d'Héracléon (cet Héracléon était sans doute quelque poète difficile et obscur); — des Scholies sur le manuel métrique d'Héphestion; — une Rhétorique; — des Remarques sur la rhétorique d'Hermogène; — une Collection des noms des peuples; — des Observations sur le discours de

Démosthènes contre Midias ; — une Dissertation sur cette question : « Homère est-il philosophe ? » — des Commentaires sur la préface du Timée de Platon et sur le Phédon ; — différents Traités sur les principes, la fin des biens et des maux, la justice selon Platon, l'ame, les idées, l'instinct naturel ; — une longue Lettre à Amélius sur la philosophie de Plotin ; — un Discours intitulé *Odénat*, et qui, probablement contenait ou la vie ou l'éloge d'Odénat, roi de Palmyre, et mari de la célèbre Zénobie. De tant d'écrits et de plusieurs autres, sans doute, dont les titres ne nous ont pas été conservés, il ne nous reste que quelques fragments des Scholies sur Héphestion ; la préface du traité des *Fins ;* quelques endroits de la Rhétorique enfouis dans celle d'Apsine ; un passage du livre de l'ame, et une portion de lettre à Porphyre. C'est aujourd'hui une question de savoir s'il faut ajouter à cette liste le Traité du Sublime oratoire, que [illegible] éditeurs modernes ont publié [illegible] le nom de *Denys Longin :* chef-d'œuvre de bon sens, d'éru[illegible]dition et d'éloquence », selon l'expression de Boileau, qui en a fait une traduction, excellente en quelques parties, et le plus souvent fort négligée. « Longin, dit-il, ne s'est » pas contenté de nous donner des » préceptes tout secs et dépouillés » d'ornements. En traitant des beau» tés de l'élocution, il a employé » toutes les finesses de l'élocution, » et, en parlant du sublime, il est » lui-même très-sublime..... Ca» saubon appelle ce livre un livre » d'or. » Les meilleures éditions de ce livre précieux sont celles de Tollius (1694), de Pearce (1724), de Morus (1769), de Toup (1778), avec d'excellentes notes de Ruhnkenius ; enfin, celle de Weiske (Leipz. 1809), qui contient la version latine de Morus, toutes les notes de l'édition de Toup, celles de l'éditeur (et de celles-là, l'importance est médiocre), quelques bonnes remarques de M. Bast, des dissertations, une utile collection de variantes. Parmi ces variantes, il en est une dont l'importance est extrême. Le titre du manuscrit de Paris, qui, de tous ceux que l'on connaît, est de beaucoup le plus ancien, et celui d'un manuscrit du Vatican, offrent très-nettement ces mots : ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ Η ΛΟΓΓΙΝΟΥ, c'est-à-dire, *de Denys* ou *de Longin ;* et l'embarras est augmenté par le manuscrit de Florence qui ne porte ni l'un ni l'autre nom, mais ΑΝΩΝΥΜΟΥ ΠΕΡΙ ΥΨΟΥΣ, c'est-à-dire, *Du Sublime, par un anonyme.* Les premiers éditeurs ont omis absolument par une négligence inexplicable, le petit mot intermédiaire *ou*, et ont fait l'alliance peu commune de deux noms propres, *Dionysius Longinus.* Dans une note de l'édition de M. Weiske, M. Amati, s'appuyant de cette variante et de la bizarrerie insolite de ce nom, veut que le Traité du Sublime soit, ou de Denys d'Halicarnasse, ou de Longin, et de Denys plutôt que de Longin. Il ne pense pas qu'au siècle d'Aurélien on écrivît avec tant de goût et de pureté, d'un style si noble et si viril : il ajoute que Cécilius, contre lequel le traité est dirigé, était contemporain de Denys d'Halicarnasse ; qu'il n'est pas probable que Longin ait pu croire nécessaire de réfuter un ouvrage de rhétorique publié deux siècles avant lui. Il demande si cette paix universelle dont il est parlé dans le Traité, se trouve au temps d'Aurélien. Il observe que Quintilien cite souvent ensemble

Cécilius et Denys; que l'auteur n'emploie le témoignage d'aucun écrivain postérieur au siècle d'Auguste. Il insiste beaucoup sur ce que, vers la fin de l'ouvrage, l'auteur a introduit un philosophe réel ou imaginaire qui regrette la liberté perdue, avec une sensibilité si profonde, que ce morceau n'a pu être écrit que par un homme qui avait vécu dans un état libre, ou qui au moins avait vu quelque ombre de liberté : circonstances qui ne conviennent en aucune façon à Longin, contemporain d'Aurélien, mais qui peuvent convenir à Denys contemporain d'Auguste. Il dit encore que Suidas, dans sa liste des productions de Longin, ne parle pas du traité du Sublime; que l'auteur cite deux livres de sa façon sur la composition des mots, et que nous en avons un sous ce titre parmi les œuvres de Denys; que cette disjonctive *ou* indique peut-être que Longin fit un abrégé de l'ouvrage de Denys, et que c'est ainsi que l'on trouve dans les manuscrits, *par un anonyme* ou *par Zosime*, *par Dion* ou *par Xiphilin*, *par Cornélius Népos* ou *par Probus*. M. Weiske est fort ébranlé par ces arguments. En effet, il ne conçoit pas que l'auteur capable d'écrire un si noble traité, ait pu s'abaisser à faire des scholies sur Héphestion, ou à recueillir servilement des noms de peuples, ni admirer, comme il le fait quelque part, le style et la gravité de Plotin. Pourtant il ne peut croire avec M. Amati que Denys d'Halicarnasse soit l'auteur de ce livre : son style, sa manière de composer, n'ont rien de la verve, de l'éclat qui brille dans le Traité du sublime. Il aime mieux l'attribuer à un Denys de Pergame, contemporain d'Auguste, et dont Strabon a loué le talent comme rhéteur et comme écrivain. Nous devons convenir qu'il est désormais absolument impossible d'affirmer que le Traité du sublime soit de Longin : toutefois il semble peu naturel de le donner à Denys d'Halicarnasse, ou à Denys de Pergame, ou à tout autre écrivain du siècle d'Auguste. On trouve dans le chapitre septième ce passage fort remarquable, que nous transcrirons d'après la traduction très-fidèle de Boileau : « Le légis-la-» teur des Juifs, qui n'était pas un » homme ordinaire, ayant fort bien » conçu la grandeur et la puissance » de Dieu, l'a exprimée dans toute » sa dignité, au commencement de » ses lois, par ces paroles : *Dieu* » *dit : Que la lumière se fasse, et* » *la lumière fut faite : Que la terre* » *se fasse, et la terre fut faite.* » Boileau a soutenu la sublimité de ce passage contre Huet et Leclerc : mais ce n'est pas ici ce qui nous intéresse. Nous demanderons à M. Amati s'il croit sérieusement que les livres juifs fussent, au temps de Denys, assez connus, assez répandus, pour qu'un rhéteur grec y allât puiser des exemples. Mais Longin, au siècle d'Aurélien, a pu citer Moïse : il vivait dans un temps où les philosophes païens, fréquemment aux prises avec les docteurs du christianisme, étaient forcés de lire et d'étudier les livres de cette religion nouvelle dont les progrès devenaient, de jour en jour, plus alarmants pour eux. On pourra objecter que ce passage a été interpolé : mais il l'aurait été sans doute par un chrétien; et un chrétien n'eût-il donné à Moïse que le faible éloge de n'être pas un homme ordinaire? Il n'eût pas, non plus, désigné la Genèse par le titre inexact de lois de Moïse. Leclerc a pensé que le passage a été ajouté après coup,

mais par Longin lui-même, qui, s'étant attaché vers la fin de sa vie à la reine de Palmyre, voulut, pour lui être agréable, citer un passage de Moïse : car Zénobie était juive (1), s'il faut admettre le témoignage de quelques Pères, qui pourraient bien n'avoir pas été très-éclairés, et que l'on a même accusés d'avoir en ceci manqué de sincérité. Au reste, cette réponse ne satisfait pas à toutes les difficultés, ne répond pas à toutes les objections ; il en est une qui nous paraît de la plus grande force : c'est qu'on ne trouve dans ce traité le nom d'aucun écrivain postérieur à Auguste. Comment concevoir que Longin, ce grand littérateur, ce philologue éminent, dont Eunape a dit hyperboliquement, qu'il était *une bibliothèque vivante et un musée ambulant*, ait négligé de montrer un peu d'érudition et de lecture dans un sujet si fécond ? Peut-être que la sévérité excessive de son goût ne lui offrait pas un seul exemple de véritable sublime hors des pages classiques de la haute littérature : mais parmi les poètes et les orateurs plus ou moins inspirés des écoles récentes de la Grèce et de l'Asie, ne pouvait-il pas trouver des modèles frappants d'enflure, de recherche et d'affectation ? Cette difficulté nous semble considérable. Quoi qu'il en puisse être, maintenant que les manuscrits, lus avec plus d'attention, nous ont jetés dans une complète incertitude sur le véritable nom de l'auteur, on pourra disputer pour Denys ou pour Longin, sans jamais arriver à un résultat positif, à moins que d'autres manuscrits ou quelques témoignages ne viennent éclairer et fixer la question. D'ici là les éditeurs qui réimprimeront le Traité du Sublime, devront, en bonne et saine critique, mettre dans leur titre, *par Denys ou par Longin*. Au reste, bien que cette incertitude diminue les droits de Longin à l'admiration de la postérité, comme critique et comme écrivain, sa vie politique, sur laquelle aucun nuage ne s'élève, suffira pour consacrer sa mémoire. Après avoir passé de longues années dans Athènes, et publié les nombreux ouvrages que nous avons indiqués, il fit un voyage en Orient, où il était appelé par Zénobie, reine de Palmyre, qui, curieuse d'apprendre la littérature grecque, voulut avoir pour maître le premier critique de son temps, l'homme qui, de l'aveu général, passait pour l'oracle infaillible du goût. Après la mort d'Odenat, Longin devint le principal ministre de la reine, et l'aida de ses conseils dans la lutte glorieuse qu'elle soutenait contre les armées d'Aurélien. Après de longs efforts, cet empereur parvint à se rendre maître de Palmyre ; et il déshonora sa victoire par le supplice de Longin, qu'il accusait d'avoir dicté à la reine une lettre insolente. Cette lettre que l'on peut voir dans Vopiscus, ou dans la préface de Boileau, est noble, fière et digne d'une reine. Si Aurélien eût été un ennemi généreux, bien loin de le punir, il aurait dû admirer le ministre courageux qui avait fait parler à sa souveraine ce langage plein de dignité. Longin souffrit la mort avec une grande intrépidité, consolant lui-même ses amis qui pleuraient sur une destinée si triste et si peu méritée. Rien ne parut abattre sa grande âme, pas même l'ingratitude de Zénobie, qui, pour se concilier la clémence du vainqueur, et faire croire à son

(1) Voy. Leclerc, *Bibl. anc.*, t. XXIII, p. 55; Jouve, *Hist. de Zénobie*, p. 214; Ruhnken, *Diss. de Longino*, parag. XI.

innocence, avait rejeté sur ses plus fidèles serviteurs, et particulièrement sur Longin, tout l'odieux de la guerre qu'elle avait osé soutenir contre les armes romaines. Ainsi périt ce grand homme, en l'an 273 de J. C. B—ss.

LONGIN (Flavius Longinus), d'une famille patricienne, fut envoyé par l'empereur Justin le jeune, pour remplacer Narsès dans le gouvernement de l'Italie. Ayant débarqué à Ravenne, au commencement de l'année 568, il fixa sa résidence en cette ville, pour être plus à portée de recevoir des secours de Constantinople, en cas d'invasion des Barbares. Il affecta de s'éloigner en tout de la conduite de son prédécesseur, prit le titre d'*exarque*, réservé jusqu'alors aux gouverneurs d'Afrique, supprima les anciennes charges, et en créa de correspondantes avec des titres différents, éloigna des affaires publiques tous ceux qui avaient eu part à la confiance de Narsès, en un mot n'épargna rien pour étendre et affermir son autorité (1). Longin, à peine arrivé, eut à se garantir des attaques des Lombards; en conséquence, il fit fortifier Ravenne et quelques autres villes de la Vénétie, où il plaça des garnisons: mais Alboïn, chef des Lombards, traverse les Alpes, dont Longin n'avait pu faire garder les défilés, pénètre dans l'Italie, s'empare d'Aquilée, de Vicence, et de plusieurs autres places laissées à la garde de leurs habitants; il partage à ses soldats le pays qu'ils venaient de conquérir, et met à leur tête son neveu Gisulf, qui prend le titre de duc de Frioul. Longin, enfermé dans Ravenne avec quelques soldats, se bornait à garantir cette province et le duché de Rome, d'une invasion. Cependant le roi des Lombards, au milieu de ses conquêtes, tombe sous les coups d'un assassin, que sa femme Rosmonde avait elle-même armé. (*Voy.* Alboïn.) Rosmonde, craignant la vengeance des Lombards, demande un asile à Longin, et se retire auprès de lui, emmenant Almichilde, son nouvel époux, et tous les trésors d'Alboïn. Longin, épris des charmes de Rosmonde, lui propose sa main et le trône de l'Italie: cette femme ambitieuse et perfide présente à Almichilde une coupe empoisonnée; mais celui-ci, ayant ressenti aussitôt les effets du poison, force Rosmonde d'avaler le reste de la liqueur, et ils expirent tous deux. Longin s'empare des trésors d'Alboïn, et les envoie à l'empereur, qui lui témoigna sa reconnaissance en augmentant ses revenus et son autorité. Cependant l'exarque, ne recevant point de secours de Constantinople, ne pouvait s'opposer aux Lombards, dont la puissance s'affermissait chaque jour. L'empereur Maurice le rappela en 584, et nomma en sa place Smaragde, qui avait la réputation d'être plus guerrier. Depuis cette époque l'histoire cesse de parler de Longin. W—s.

(1) Elle était presque illimitée, et ses successeurs l'accrurent encore. La condition des exarques, dit Saint-Marc, fut celle des satrapes sous les rois de Perse: mais ils étaient tributaires, et pouvaient être révoqués. (*Abr. chron. de l'Hist. d'Italie*, 1, 153.)

FIN DU VINGT-QUATRIÈME VOLUME.

00021021

Digitized with financial assistance from

HT Parekh FOUNDATION

An Initiative by HDFC

WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 28 December, 2018